

# Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires: **La pagination est comme suit: [i]-208, 210-283, [1]-288.**

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below / Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x	
	12x		16x		20x		24x		28x		32x

---

**JOURNAUX**

**DU**

**CONSEIL LÉGISLATIF.**

---

**VOL. I.**

---

**JOURNAUX**  
DU  
**CONSEIL LÉGISLATIF**  
DE LA  
**PROVINCE DU CANADA.**



SON EXCELLENCE  
**LE TRÈS HONORABLE CHARLES, BARON SYDENHAM,**  
GOUVERNEUR GÉNÉRAL,  
&c. &c. &c.

---

**ÉTANT LA PREMIÈRE SESSION**  
DU  
**PREMIER PARLEMENT PROVINCIAL,**  
**1841.**  
**VOL. I.**

---

# PROCLAMATIONS.



## PROCLAMATION. HAUT CANADA.

GEO. ARTHUR.

*VICTORIA, par la Grâce de DIEU,  
REINE du Royaume Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de  
la Foi. &c. &c. &c.*

A tous ceux qui ces présentes verront :

SALUT.

**ATTENDU** qu'à une Session du Conseil Législatif et de la Chambre d'Assemblée, tenue en notre Cité de *Toronto*, en notre dite Province, le troisième jour de Décembre, mil huit cent trente neuf, et prorogée le dixième jour de Février suivant, dans la troisième année de notre règne, un certain Bill, intitulé, "Acte pour naturaliser Elijah Nellis," a été passé dans le Conseil Législatif et l'Assemblée, et a été, lors de la prorogation de la dite Session, le dixième jour de Février susdit, présenté à notre Gouverneur Général de notre dite Province du *Haut Canada*, pour notre sanction à icelui, qui, en conformité au pouvoir dont est revêtu notre Gouverneur Général de notre dite Province, par un certain Acte du Parlement de la *Grande Bretagne*, passé dans la trente-unième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *George Trois*, intitulé, "Acte qui rappelle certaines parties d'un Acte passé dans la quatrième année du règne de Sa Majesté, intitulé, "Acte qui pourvoit plus efficacement pour le Gouvernement de la Province de Québec, dans l'Amérique du Nord, et qui pourvoit plus amplement pour le Gouvernement de la dite Province," et d'après sa discrétion, a, alors et là, déclaré qu'il réservait le dit Bill pour la signification de notre plaisir sur icelui : Maintenant Sachez, que le dit Bill, intitulé, "Acte pour naturaliser Elijah Nellis," ayant été mis devant nous en Conseil, il nous a plu

de sanctionner le dit Bill; et par ces présentes, conformément aux dispositions du dit Acte, passé dans la trente-unième année du règne de Sa Majesté le Roi *George Trois*, nous le sanctionnons; de quoi tous nos sujets affectionnés doivent prendre connaissance, et se conduire en conséquence.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*: Témoin notre fidèle et bien aimé Sir *George Arthur*, C. C. H., Lieutenant Gouverneur de notre dite Province, et Major-Général Commandant nos forces en icelle, à *Toronto*, ce vingt-deuxième jour d'Août, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante, et dans la quatrième année de notre règne.

G. A.

Par Ordre de Son Excellence en Conseil,

*W. H. DRAPER,*  
*Procureur Général.*

*R. A. TUCKER,*

*Secrétaire.*



## PROCLAMATION. HAUT CANADA.

GEO. ARTHUR.

*VICTORIA, par la Grâce de DIEU,  
REINE du Royaume Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de  
la Foi, &c. &c. &c.*

A tous ceux qui ces présentes verront ;

SALUT.

**ATTENDU** qu'à une Session de notre Conseil Législatif et de l'Assemblée de notre Province du *Haut Canada*, commencée et tenue en la Cité de *Toronto*, en notre dite

Proclamation  
du 22 Octobre,  
1840, désap-  
prouvant le Bill  
qui pourvoit au  
paiement des  
frais occasion-  
nés par la Cou-  
ronne.

Province, le vingt-septième jour de Février, dans le seconde année de notre règne, et prorogée le onzième jour de Mai suivant, un Bill intitulé, " Acte pour pourvoir au paiement de frais encourus dans certaines causes d'Information, à la poursuite de la Couronne, et pour d'autres fins y mentionnées," a été passé par le dit Conseil Législatif et l'Assemblée, et a été, lors de la prorogation de la dite Session, comme susdit, présenté à notre Lieutenant Gouverneur de notre dite Province, pour notre sanction à icelui: qui, en vertu de l'autorité dont il est revêtu par un certain Acte du Parlement de la Grande Bretagne, passé dans le trente-unième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *George Trois*, intitulé, " Acte qui rappelle certaines parties d'un Acte passé dans la quatorzième année du règne de Sa Majesté, intitulé, " Acte qui pourvoit plus efficacement pour le " Gouvernement de la Province de *Québec*, " dans l'*Amérique du Nord*, et qui pourvoit plus " amplement pour le Gouvernement de la dite " Province," et d'après sa discrétion, a, alors et là, déclaré en notre nom, qu'il sanctionnait le dit Bill—Maintenant Sachez, qu'une copie authentique du dit Bill, intitulé, " Acte pour pourvoir au paiement de frais encourus dans certaines causes d'Information, à la poursuite de " la Couronne, et pour d'autres fins y mentionnées," ayant été mis devant nous, en Conseil, il nous a plû de déclarer notre désapprobation du dit Bill. Et nous déclarons par les présentes (en conformité aux dispositions du dit Acte, passé dans la trente-unième année du règne du feu Roi *George Trois*,) notre désapprobation d'icelui, et que le dit Bill désormais cessera et finira, et sera de nul effet: de quoi tous nos sujets affectionnés que ces présentes peuvent concerner prendront connaissance et se conduiront en conséquence.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province: Temoin notre fidèle et bien-aimé Sir *George Arthur*, C. C. H., Lieutenant Gouverneur de notre dite Province, et Major Général Commandant nos Forces en icelle, à *Toronto*, ce vingt-deuxième jour d'Octobre, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante, et dans la quatrième année de notre règne.

G. A.

Par Ordre de Son Excellence,

W. H. DRAPER,  
Procureur Général.

R. A. TUCKER,  
Secrétaire. \*



PROCLAMATION.  
HAUT CANADA.

GEO. ARTHUR.

*VICTORIA*, par la Grâce de DIEU,  
REINE du Royaume Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de  
la Foi, &c. &c. &c.

A tous ceux qui ces présentes verront :

SALUT.

ATTENDU qu'à une Session du Conseil Législatif et de la Chambre d'Assemblée, tenue en notre Cité de *Toronto*, en notre dite Province, le troisième jour de Décembre, mil huit cent trente-neuf, et prorogée le dixième jour de Février suivant, dans la troisième année de notre règne, un certain Bill, intitulé, " Acte " pour assurer et pourvoir au paiement de toutes " réclamations légitimes provenant de la der- " nière rébellion et des invasions en cette Pro- " vince," a été passé par le Conseil Législatif et l'Assemblée, et a été, lors de la prorogation de la dite Session, le dixième jour de Février susdit, présenté à notre Gouverneur Général de notre dite Province du *Haut Canada*, pour notre sanction à icelui, qui, en vertu de l'autorité dont set revêtu notre Gouverneur Général de notre dite Province, par un certain Acte du Parlement de la Grande Bretagne, passé dans la trente-unième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *George Trois*, intitulé, " Acte qui rappelle " certaines parties d'un Acte passé dans la " quatorzième année du règne de Sa Majesté, " intitulé, " Acte qui pourvoit plus efficacement " pour le Gouvernement de la Province de " *Québec*, dans l'*Amérique du Nord*, et qui pour- " voit plus amplement pour le Gouvernement " de la dite Province," et d'après sa discrétion a, alors et là, déclaré qu'il réservait le dit Bill pour la signification de notre plaisir sur icelui. Maintenant Sachez, que le dit Bill, intitulé, " Acte pour assurer et pourvoir au paiement " de toutes réclamations légitimes provenant de " la dernière rébellion et des invasions en cette " Province," ayant été mis devant nous en Conseil, il nous a plû de le sanctionner: Et par ces présentes, conformément aux dispositions du dit Acte, passé dans la trente-unième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *George Trois*, Nous le sanctionnons, de quoi tous nos sujets affectionnés prendront connaissance et se conduiront en conséquence.

Proclamation  
du 22 Octobre,  
1840, annon-  
çant la sanction  
Royale au Bill  
pour le paie-  
ment des récla-  
mations occa-  
sionnées par la  
dernière Rébel-  
lion.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province: Témoin notre fidèle et bien-aimé Sir *George Arthur*, C. C. H., Lieutenant Gouverneur de notre dite Province, et Major Général Commandant nos Forces en icelle, à *Toronto*, ce vingt-deuxième jour d'Octobre, dans l'année de notre Seigneur mil huit cent quarante, et dans la quatrième année de notre règne.

G. A.

Par Ordre de Son Excellence en Conseil.

W. A. DRAPER,

Procureur Général.

R. A. TUCKER,

Secrétaire,



## PROCLAMATION. HAUT CANADA.

GEO. ARTHUR.

*VICTORIA*, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, &c. &c. &c.

A tous ceux qui ces présentes verront,

SALUT.

ATTENDU qu'à une Session de notre Conseil Législatif et de l'Assemblée de notre Province du Haut Canada, commencée et tenue en notre Cité de *Toronto*, en notre dite Province, le vingt-septième jour de Février, dans la seconde année de notre règne, et prorogée le onzième jour de Mai, suivant, un Bill a été passé, intitulé, "Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et titre de "Collège des Médecins et Chirugiens du Haut Canada;" et attendu, qu'en conformité aux dispositions d'un certain Acte du Parlement de la Grande Bretagne, passé dans la trente-unième année du règne du feu Roi *George Trois*, intitulé, "Acte qui rappelle certaine parties d'un Acte passé dans la quatorzième année du règne de Sa Majesté, intitulé, "Acte qui pourvoit plus efficacement pour le Gouvernement de la Province de *Québec* dans l'Amérique du Nord, et qui pourvoit plus amplement pour le Gouvernement de la dite Province;" une copie authentique du dit Bill a été dûment transmise à un de nos Principaux Secrétaires d'Etat, et a été reçue par lui à notre Départe-

ment d'Etat pour la régie des affaires de nos Colonies, le quinzième jour d'Août après la passation du dit Acte, comme il appert amplement par le Certificat sous le seing et sceau du Très-Honorable Lord *John Russell*, notre Principal Secrétaire d'Etat pour la régie des affaires de nos Colonies. Maintenant sachez, que le dit Bill, intitulé, "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom et titre de "Collège des Médecins et Chirugiens du Haut Canada," ayant été mis devant Nous, en notre Conseil Privé, il nous a plu, par notre Ordre en Conseil, à notre Cour à *Windsor*, en date du neuvième jour de Décembre, mil huit cent trente-neuf, de déclarer notre désapprobation du dit Bill; Et nous déclarons par les présentes notre désapprobation du dit Bill, et que désormais il cessera, finira et sera de nul effet; de quoi tous nous sujets affectionnés que ces présentes peuvent concerner prendront connaissance et se conduiront en conséquence.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province: Témoin notre fidèle et bien-aimé Sir *George Arthur*, C. C. H., Lieutenant Gouverneur de notre dite Province, et Major Général Commandant nos Forces en icelle, à *Toronto*, ce vingt-neuvième jour de Décembre, dans l'année de notre Seigneur mil huit cent quarante, et dans la quatrième année de notre règne.

G. A.

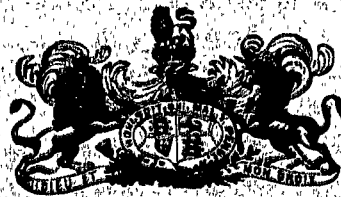
Par Ordre de Son Excellence,

W. H. DRAPER,

Procureur Général.

R. A. TUCKER,

Secrétaire.



## PROCLAMATION.

PROVINCE DU }  
CANADA. } SYDENHAM.  
*VICTORIA*, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, &c. &c. &c.

A tous nos affectionnés sujets qui ces présentes verront,

SALUT.

ATTENDU que pour le bon Gouvernement de nos Provinces du Haut et du Bas Canada, et pour la sécurité des droits et libertés

Proclamation déclarant qu'à compter du 10 Février, 1841, les Provinces

du Haut et du  
Bas Canada,  
formeront la  
Province du  
Canada.

et l'avancement des intérêts de toutes les classes de nos sujets en icelles, il est par un Acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, fait et passé en la quatrième année de notre Règne, intitulé, "Acte pour réunir les Provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le Gouvernement du Canada," entr'autres choses statué, qu'il nous sera loisible, de l'avis de notre Conseil Privé, de déclarer, ou d'autoriser le Gouverneur Général de nos dites deux Provinces du Haut et du Bas-Canada, à déclarer que depuis et après tel jour qui sera fixé, par telle Proclamation, (le dit jour devant être fixé sous quinze mois de Calendrier après la passation du dit Acte,) les dites deux Provinces formeront et seront une Province sous le nom de Province du Canada, et à l'avenir les dites Provinces formeront et seront une Province sous le nom susdit, à compter et à partir du jour ainsi fixé. Et vu que dans l'exercice du pouvoir à nous ainsi donné par le dit Acte, nous avons, le dixième jour d'Août, mil huit cent quarante, de l'avis de notre Conseil Privé, autorisé le Gouverneur des dites deux Provinces du Haut et du Bas Canada, à déclarer par Proclamation, que tel jour et à compter de tel jour, à être fixé dans telle Proclamation, le dit jour étant dans quinze mois de Calendrier, immédiatement après la passation du dit Acte, les dites deux Provinces, formeraient et seraient une Province sous le nom de Province du Canada. Maintenant sachez en conséquence, que notre très-fidèle et bien aimé Conseiller, Charles, Baron Sydenham, notre Gouverneur Général de nos dites deux Provinces du Haut et du Bas-Canada, conformément aux dispositions du dit Acte, et par et en vertu du pouvoir et de l'autorité dont nous l'avons revêtu comme susdit, a jugé convenable de déclarer, et il est déclaré par la présente notre Proclamation Royale, que les dites Provinces, le et à compter du dixième jour du présent mois de Février, formeront et seront une Province sous le nom de Province du Canada, ce dont tous nos affectionnés sujets et tous autres y concernés doivent prendre connaissance et se conduire en conséquence.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province du Bas-Canada : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Charles, Baron Sydenham, de Sydenham, dans le Comté de Kent et de Toronto en Canada, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique Septentrionale, Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du Bas-Canada et du Haut-Canada, de la Nou-

velle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité de Montréal, en notre dite Province du Bas-Canada, le cinquième jour de Février, de l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante et un, et dans la quatrième année de notre Règne.

Par Ordre,

D. DALY,  
Secrétaire de la Province.



PROVINCE DU }  
CANADA. } SYDENHAM.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU,  
REINE du Royaume Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de  
la Foi, &c. &c. &c.

A nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du Canada, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois de notre dite Province, et à tous nos sujets affectionnés que ces présentes pourront concerner—

SALUT.

ATTENDU que c'est notre désir et détermination, aussitôt que possible, de rencontrer notre peuple de notre dite Province, et d'avoir son avis en Parlement Provincial; Nous faisons connaître par les présentes notre volonté et plaisir Royal, de convoquer un Parlement Provincial; et nous déclarons en outre, que de l'avis de notre Conseil Exécutif, nous avons ce jour, donné des ordres pour l'émanation de nos Writs, en due forme, pour convoquer un Parlement Provincial, en notre dite Province, lesquels Writs seront en date de Vendredi, le dix-neuvième jour de Février courant, et retournables Jeudi, le huitième jour d'Avril prochain.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province du Canada : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Charles, Baron Sydenham, de Sydenham, dans le Comté de Kent, et de Toronto en Canada, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du

Proclamation  
du 15 Février  
1841, pour l'é-  
manation de  
Writs et la con-  
vocation d'un  
Parlement Pro-  
vincial

Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité de Montréal, en notre dite Province du Canada, le quinzième jour de Février, dans l'année de notre Seigneur mil huit cent quarante un, et dans la quatrième année de notre Règne.

S.

THOMAS AMIOT,

Clerc de la Couronne en Chancellerie.



## P R O C L A M A T I O N .

PROVINCE DU }  
CANADA. } SYDENHAM.

*VICTORIA*, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi. &c. &c. &c.

A Nos Chevaliers, Citoyens, et Bourgeois de notre dite Province, et à tous Nos sujets affectionnés que ces présentes pourront concerner :

SALUT.

**SACHEZ**, que notre désir et détermination étant de rencontrer, aussitôt que possible, notre Peuple de notre dite Province, et d'avoir son avis en Parlement Provincial. Par les présentes, de l'avis et consentement de notre Conseil Exécutif, Nous convoquons et sommons l'Assemblée Législative, de et pour la dite Province, de se rencontrer en Notre Ville de Kingston, Jeudi, le huitième jour d'Avril prochain, pour alors et là conférer et traiter avec les grands hommes et le Conseil Législatif de notre dite Province.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province du Canada : Témoin Notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Charles, Baron Sydenham, de Sydenham, dans le Comté de Kent et de Toronto en Canada, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique Septentrionale, Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du Bas-Canada et du Haut-Canada, de la Nou-

velle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité de Montréal, en notre dite Province du Bas-Canada, le quinzième jour de Février, de l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante et un, et dans la quatrième année de notre Règne.

S.

THOMAS AMIOT,

Clerc de la Couronne en Chancellerie.



## P R O C L A M A T I O N .

PROVINCE DU }  
CANADA. } SYDENHAM.

*VICTORIA*, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, &c. &c. &c.

A tous ceux qui ces présentes verront ou qu'elles pourront concerner ;

SALUT.

**ATTENDU** que par l'Acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, fait et passé à la Session tenue dans les troisième et quatrième années de notre Règne, et intitulé, " Acte pour réunir les " Provinces du Haut et du Bas-Canada, et " pour le Gouvernement du Canada," il est statué entr'autres choses que pour élire leurs Représentants respectifs à l'Assemblée Législative de notre dite Province, les Cités et Villes ci-après nommées seront censées être bornées et limitées de telle manière que le Gouverneur de notre dite Province, par Lettres Patentes sous le Grand Sceau d'icelle, à être expédiées dans les trente jours à compter de l'Union de nos ci-devant Provinces du Haut-Canada et du Bas-Canada, d'après les dispositions du dit Acte, le déclarera et prescrira. Et attendu que notre Proclamation Royale, émise en conformité des dispositions du dit Acte, et datée de notre cité de Montréal, dans notre ci-devant Province du Bas-Canada le cinquième jour de Février, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante un, il a été déclaré que nos dites ci-devant Provinces du Haut-Canada et

Proclamation du 27 Février, 1840, définissant les bornes et limites de la

Proclamation du 15 Février, 1841, convoquant une Assemblée du Parlement dans la Ville de Kingston, pour le 8 Avril.



du *Bas-Canada*, feraient et seraient à compter du dixième jour du présent mois de Février, une seule Province, sous le nom de Province du *Canada*: A ces causes, Sachez, que notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto en Canada*, notre Gouverneur de notre dite Province du *Canada*, en vertu du pouvoir dont il est investi, par le dit Acte du Parlement, à déclaré, prescrit et ordonné, et par notre présente Proclamation Royale déclare, prescrit et ordonne, que pour élire leurs Représentants respectifs à l'Assemblée Législative de notre dite Province, les Cités et Villes ci-après nommées seront respectivement bornées et limitées ainsi qu'il suit; c'est-à-savoir:—

Ville de Kingston.

La Ville de *Kingston* sera bornée et limitée comme suit:—commençant sur le Lac *Ontario*, à la borne entre les lots numéros vingt-quatre et vingt-cinq, dans le Township de *Kingston*, à l'angle sud-ouest du dit lot numéro vingt cinq; de là courant nord, cent sept chaînes, cinquante mailles, plus ou moins, jusqu'à la borne nord des terres octroyées à *Magdalen Ferguson*; de là courant est soixante-une chaînes, plus ou moins, jusqu'à la Rivière *Cataragui*; de là le long du bord de l'eau de la dite Rivière *Cataragui*, et du Lac *Ontario*, sud et ouest jusqu'au point de départ.

Cité de Toronto.

La Cité de *Toronto* sera bornée et limitée comme suit, savoir:—Toute cette partie du Comté de *York* qui se trouve renfermée dans les limites suivantes, c'est-à-dire, commençant à la distance d'une chaîne, sur une course sud, seize degrés est, depuis l'encoignure sud-ouest du lot numéro deux, dans la première concession depuis la Baie dans le Township de *York*, dans le Comté de *York*, de là courant sud dans la direction de la ligne de division entre les lots numéros deux et trois dans la dite concession jusqu'à la distance de cinq cents pieds de l'endroit où la dite ligne coupe le bord de l'eau sur le rivage du Lac *Ontario*, de là courant ouest, à travers les eaux du Lac *Ontario*, suivant les sinuosités du rivage et se tenant toujours à la distance de cinq cents pieds du bord de l'eau, jusqu'à la rencontre du point qui se trouve à cinq cents pieds de l'extrémité nord-ouest de l'Isle ou Péninsule formant le Hâvre, de là traversant la Baie ou Hâvre de *York*, à un point, où une ligne tirée vers le sud de l'encoignure nord-est du lot du Parc, numéro vingt neuf, dans le dit Township de *York*, sur la direction de la ligne de division est du dit lot du Parc, coupe le bord de l'eau sur le rivage du Lac *Ontario*, de là courant nord, sur la di-

rection de la dite ligne ainsi tirée de la dite encoignure du dit lot du Parc, à travers la dite encoignure, jusqu'au point où la dite ligne ainsi tirée à travers la dite encoignure coupe la ligne de division nord de la réserve pour le chemin entre les lots du Parc et la seconde concession depuis la Baie, dans le dit Township de *York*; de là courant est le long de la dite ligne de division nord de la dite réserve pour le chemin jusqu'à la rive est ou au bord de l'eau de la Rivière *Don*; de là courant sud le long du bord de l'eau sur la rive est de la dite Rivière jusqu'au point où le dit bord de l'eau coupe la ligne de division sud de la réserve pour le chemin en front de la dite première concession, de là courant est le long de la ligne de division sud de la réserve pour le chemin en front de la dite première concession, jusqu'au point de départ, (exceptant la partie qui, en vertu de certains contrats en date du dixième jour de Décembre, mil huit cent vingt huit, le dix-neuvième jour de Mai, le quinzième jour d'Août, et le deuxième jour de Décembre, mil huit cent vingt neuf, respectivement, a été transportée à l'Université de *King's College*, ou au Chancelier, Président et Ecoliers d'icelui) constituera désormais la Cité de *Toronto*, et toute l'étendue d'icelle.

Ville de Niagara.

La Ville de *Niagara* sera bornée et limitée comme suit:—Commencant à la Pointe *Masses-sagua*; de là courant ouest le long du Lac *Ontario* jusqu'à *Crookston*, de là le long de la ligne de profondeur ou de démarcation de la Ville de *Niagara* jusqu'à l'endroit appelé *Black Swamp*; et de là le long de la borne est des terres de feu *Thomas Butler*, Ecuyer, et des terres de *Garret Slingert*, et jusqu'à l'angle nord-ouest des terres de *John Eccleston*; de là courant est jusqu'à l'endroit où les terres de *William Dickson*, Ecuyer, et de feu *Martin Mac Lennan* se rencontrent; de là courant est le long de la borne nord des terres du dit feu *Martin Mac Lennan*, jusqu'à la Rivière *Niagara*, de là vers l'est en descendant la dite Rivière *Niagara* jusqu'au point de départ.

Ville de Hamilton.

La Ville de *Hamilton* sera bornée et limitée comme suit:—Commencant à l'encoignure nord-est du lot incomplet (*broken lot*) numéro treize dans la première concession du Township de *Barton*, au bord de l'eau de la Baie de *Burlington*; de là le long du rivage de la dite Baie jusqu'à l'encoignure nord-ouest du lot numéro seize; de là courant sud le long de la réserve pour le chemin entre les lots numéros seize et dix-sept, jusqu'à la réserve pour le chemin en arrière de la troisième concession; de là courant est le long de la dite réserve jusqu'à la réserve pour le chemin entre les lots numéros

treize et douze; de là le long de la dite réserve jusqu'à la Baie de *Burlington*, au point de départ.

La Ville de *London* sera bornée et limitée comme suit:—Commençant sur la branche nord de la Rivière *Thames*, entre les deuxième et troisième concessions du Township de *London*, à l'angle nord-ouest de la dite Ville de *London*; de là courant nord soixante et huit degrés, trente minutes est, cent cinquante chaînes, plus ou moins, jusqu'à la borne entre les lots numéros onze et douze du dit Township; de là courant sud, vingt-un degrés trente minutes est, deux cent onze chaînes, plus ou moins, jusqu'à la Rivière *Thames*; de là courant ouest et nord le long de la dite Rivière jusqu'aux fourches près de la Rue *Dundas*, formant la branche nord de la dite Rivière; de là le long des eaux de la dite branche nord, tirant vers le nord, jusqu'au point de départ.

La Ville de *Brockville* sera bornée et limitée comme suit:—Commençant sur le Fleuve *St. Laurent* à la borne entre les lots numéros neuf et dix du Township de *Elizabethtown*, de là courant nord vingt quatre degrés ouest, cinquante quatre chaînes, plus ou moins, (jusqu'au centre de la première concession; de là courant sud, cinquante cinq degrés ouest, quatrevingt chaînes, plus ou moins, jusqu'à la borne entre les lots numéros treize et quatorze; de là courant sud, vingt quatre degrés est, cinquante six chaînes, plus ou moins, jusqu'au Fleuve *St. Laurent*, de là courant est le long des eaux du *St. Laurent* jusqu'au point de départ.

La Ville de *Cornwall* sera bornée et limitée comme suit:—Commençant à l'angle sud-ouest de la dite Ville, dans la borne ouest de la rue *Cumberland*, sur le Fleuve *St. Laurent*; de là courant nord, seize degrés ouest, quatrevingt douze chaînes, plus ou moins, jusqu'à la borne nord de la Rue *Ninth*; de là courant nord, soixante-et-quatorze degrés est, quatrevingt chaînes, plus ou moins, jusqu'à la borne est de la Rue *Marlborough*; de là courant sud, seize degrés est, cent six chaînes, plus ou moins, jusqu'au dit Fleuve *St. Laurent*; de là courant ouest le long des eaux du dit *St. Laurent* jusqu'au point de départ.

La Ville de *Bytown* sera bornée et limitée comme suit, savoir:—Commençant à la rive ouest de la Rivière *Rideau*, dans la borne entre les lots marqués E. et F., dans la concession incomplète, (*broken concession*) D, sur la Rivière *Rideau*, dans le Township de *Nepean*; de là courant sud, soixante et six degrés ouest, cent soixante-et-

quinze chaînes, plus ou moins, jusqu'à la borne entre les lots numéros trente neuf et quarante, dans la première concession depuis l'*Ottawa* jusqu'au dit Township de *Nepean*; de là courant nord seize degrés ouest, quatrevingt onze chaînes, plus ou moins, jusqu'à la Rivière *Ottawa*, de là courant est et nord-est, suivant les eaux d'icelle et le courant, jusqu'à l'entrée de la Rivière *Rideau*; de là suivant les eaux de la dite Rivière *Rideau*, en remontant contre le courant jusqu'au point de départ. De quoi tous nos sujets affectionnés, et tous autres y concernés, doivent prendre connaissance et se conduire en conséquence.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto* en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de d'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Montréal, dans Notre dite Province du *Canada*, ce Vingt-septième jour de Février, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante un, et de Notre Règne la quatrième,

Par Ordre,

T. W. C. MURDOCH,  
Secrétaire de la Province.



## PROCLAMATION.

PROVINCE DU }  
CANADA. } SYDENHAM.

*VICTORIA*, par la Grâce de DIEU,  
REINE du Royaume Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de  
la Foi, &c. &c. &c.

A Nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour

servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, en notre Ville de Kingston, qui devait commencer et être tenue le huitième jour du présent mois d'Avril, et à chacun de vous—

SALUT.

**ATTENDU** que pour diverses affaires urgentes et difficiles, Nous concernant, ainsi que l'état et la défense de notre dite Province, Nous vous avons sommés et commandés d'être présents aux temps et lieu susdits, pour traiter, agir et conclure sur ces choses qui, dans notre dit Parlement Provincial auraient été alors proposées et délibérées; Nous avons jugé à propos pour diverses causes et considérations qui nous y engagent spécialement, de proroger notre dit Parlement Provincial au vingt-sixième jour de Mai, prochain, de sorte que vous, ni aucun de vous ne serez, le dit huitième jour du présent mois d'Avril, tenus ni obligés de paraître en notre dite ville; car Nous voulons que vous et chacun de vous soyez entièrement déchargés à cet égard, vous Commandant, et par la teneur de ces présentes, enjoignant fermement à vous et à chacun de vous, et à tous autres intéressés à cet égard, que vous ayez à paraître et paraissiez personnellement le dit vingt-sixième jour de Mai prochain, en notre Township de Kingston, pour procéder à l'EXPEDITION DES AFFAIRES, et traiter, faire, agir et conclure sur ces choses qui, par la faveur de Dieu, pourront être ordonnées dans notre dit Parlement Provincial par le Conseil Commun de notre dite Province.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de Notre dite Province du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, au Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos Conseillers en notre Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, Capitaine Général et Gouverneur en Chef de nos Provinces du *Canada*, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité de Montréal, dans notre dite Province du *Canada*, ce sixième jour d'Avril, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante un, et de notre Règne la quatrième.

S.

THOMAS AMIOT,

Clerc de la Couronne en Chancellerie.



## P R O C L A M A T I O N .

PROVINCE DU }  
CANADA. } SYDENHAM

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi, &c. &c. &c.

A nos très-aimés et fidèles Conseillers Législatifs de la Province du *Canada*, et à nos Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, élus pour servir dans l'Assemblée Législative de notre dite Province, sommés et appelés à une Assemblée du Parlement Provincial de notre dite Province, en notre Township de *Kingston*, qui devait commencer et être tenue le Vingt-sixième jour de Mai prochain, et à chacun de vous—

SALUT.

**ATTENDU**, que pour diverses affaires urgentes et difficiles, Nous concernant, ainsi que l'état et la défense de notre dite Province, Nous vous avons sommés et commandés d'être présents aux temps et lieu susdits, pour traiter, agir et conclure sur ces choses qui, dans notre dit Parlement Provincial auraient été alors proposées et délibérées; Nous avons jugé à propos, pour diverses causes et considérations qui Nous y engagent spécialement, de proroger notre dit Parlement Provincial, de sorte que vous, ni aucun de vous ne serez, le dit vingt-sixième jour de Mai, tenus ni obligés de paraître en notre dit Township de *Kingston*; car Nous voulons que vous et chacun de vous soyez entièrement déchargés à cet égard, vous commandant, et par la teneur de ces présentes enjoignant fermement à vous et à chacun de vous, et à tous autres intéressés à cet égard, que vous ayez à paraître et paraissiez personnellement le Quatorzième jour de Juin prochain, en notre Township de *Kingston* susdit, pour procéder à l'EXPEDITION DES AFFAIRES, et traiter, faire, agir et conclure sur ces choses qui, par la faveur de Dieu, pourront être ordonnées dans notre dit Parlement Provincial par le Conseil Commun de notre dite Province.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-

Proclamation du 6 Avril 1841, convoquant le Parlement à Kingston, pour le 26 Mai, pour la dépeche des affaires.

Proclamation du 30 Avril, 1841, convoquant le Parlement à Kingston, pour le 14 Juin, 1841.

aimé le Très-Honorable Charles, Baron Sydenham, de Sydenham, dans le Comté de Kent, et de Toronto en Canada, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de d'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Cité de Montréal, dans Notre dite Province du Canada, ce Trentième jour d'Avril, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante-un, et de Notre Règne la quatrième,

S.

THOMAS AMIOT,

Clerc de la Couronne en Chancellerie.



## PROCLAMATION.

PROVINCE DU }  
CANADA. } SYDENHAM.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU,  
REINE du Royaume Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de  
la Foi, &c. &c. &c.

A tous ceux qui ces présentes verront ou  
qu'elles pourront concerner ;

SALUT.

ATTENDU que par l'Acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, fait et passé à la Session tenue dans les troisième et quatrième années de notre Règne, et intitulé, " Acte pour réunir les " Provinces du Haut et du Bas-Canada, et " pour le Gouvernement du Canada," il est statué entr'autres choses qu'à la fin d'élire leurs Représentants respectifs à l'Assemblée Législative de notre dite Province, les Cités et Villes ci-après nommées seront censées être bornées et limitées de telle manière que le Gouverneur de notre dite Province, par Lettres Patentes sous le Grand Sceau d'icelle, à être expédiées dans les trente jours à compter de l'Union de nos ci-devant Provinces du Haut-Canada et du Bas-Canada, d'après les dispositions du dit

Acte, le déclarera et prescrira. Et attendu que notre Proclamation Royale, émise en conformité des dispositions du dit Acte, et datée de notre cité de Montréal, dans notre ci-devant Province du Bas-Canada, le cinquième jour de Février, dans l'année de notre Seigneur, mil huit cent quarante-un, il a été déclaré que nos dites ci-devant Provinces du Haut-Canada et du Bas-Canada, feraient et seraient à compter du dixième jour du mois de Février alors présent, une seule Province, sous le nom de Province du Canada: A ces causes, Sachez, que notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Charles, Baron Sydenham, de Sydenham, dans le Comté de Kent, et de Toronto en Canada, notre Gouverneur de notre dite Province du Canada, en vertu du pouvoir dont il est investi, par le dit Acte du Parlement, a déclaré, prescrit et ordonné, et par notre présente Proclamation Royale déclare, prescrit et ordonne, qu'à la fin d'élire leurs Représentants respectifs à l'Assemblée Législative de notre dite Province, les Cités et Villes ci-après nommées seront respectivement bornées et limitées ainsi qu'il suit ; c'est-à-savoir :—

La Cité et Ville de Québec, à la fin susdite, comprendra toute cette partie du Comté de Québec, qui est renfermée dans les bornes et limites suivantes, savoir :—Commencant à l'angle sud de la Citadelle sur le Cap Diamant, et continuant de là au nord le long de la ligne ouest des fortifications, jusqu'à l'angle le plus au nord-ouest d'icelles, et de là dans une direction nord jusqu'au milieu de la Rue Saint Vallier; de là à l'est, le long d'icelle, jusqu'au milieu de la Rue Saint Nicholas; de là au nord, en suivant le milieu de la dite Rue mentionnée en dernier lieu, et continuant dans la même direction, jusqu'à la Rivière Saint Charles, à eaux basses; de là à l'est, en suivant le cours de la dite Rivière, jusqu'au lieu de sa jonction avec le fleuve Saint Laurent, et de là au sud et au sud-ouest le long du dit fleuve, jusqu'à la ci-devant ligne de démarcation ouest de la Cité; de là au nord, le long d'une section de la dite ligne de démarcation, jusqu'au pied du Cap ou des Hauteurs, près du Cap Blanc; de là retournant et suivant le pied du dit Cap en descendant; et de là jusqu'au pied du Cap Diamant, vis-à-vis du dit angle sud de la Citadelle, de manière à inclure tout cet espace de terrain situé entre le dit fleuve Saint Laurent et les dits Caps ou Hauteurs, et connu comme la continuation de la Rue Champlain; et de là dans une direction nord-ouest jusqu'au dit angle sud de la Citadelle, étant icelui le point de départ ci-dessus mentionné en premier lieu.

de la Ville et  
Cité de Québec.

de la Cité de  
Montréal.

La Cité de *Montréal*, à la fin susdite, comprendra toute cette partie de l'Isle et Comté de *Montréal* qui est renfermée dans les bornes et limites suivantes, savoir :—Commencant sur la rive ouest du fleuve *Saint Laurent*, à un point vis-à-vis de l'extrémité de la *Rue Lacroix*, et continuant de là dans une direction nord-ouest le long du centre de la dite *Rue*, en suivant le cours de la section la plus au nord ouest d'icelle, jusqu'au petit *Ruisseau* qui passe derrière la *Rue Perthuis*; de là au sud-ouest, et au sud, en suivant le côté le plus à l'est du dit *Ruisseau*, dans toute l'étendue de la *Rue Craig*, et continuant jusqu'au milieu de la *Rue Saint Joseph* dans le *Faubourg des Récollets*; de là au sud-ouest le long du milieu de la *Rue Saint Joseph* jusqu'à la *Rue* qui en part au sud-est, communément désignée sous le nom de *rue Colborne*; de là au sud-est le long du milieu de la *Rue* mentionnée au dernier lieu jusqu'à la *rue Wellington*; de là au sud, le long d'icelle, jusqu'au *Canal de Lachine*; de là au nord-est et au nord, en suivant le côté ouest du dit *Canal* jusqu'au lieu de sa jonction avec le *Fleuve Saint Laurent* et continuant de là en descendant le long du dit fleuve jusqu'au point de départ ci-dessus mentionné en premier lieu.

de la Ville des  
Trois-Rivières.

La Ville des *Trois-Rivières*, à la fin susdite, sera bornée et limitée comme il suit, c'est-à-dire : Comprendra tout cet espace de terrain (faisant partie du dit Comté de *Saint Maurice*) qui est borné en front par le *Fleuve Saint Laurent*, et par derrière par une ligne parallèle du cours général du dit front, à la distance de cent soixante chaînes du point ouest de l'embouchure de la *Rivière Saint Maurice*; du côté de l'est par la dite *Rivière Saint Maurice*, et du côté de l'ouest par une ligne rectangulaire à la dite ligne de derrière, courant d'un point en icelle à la distance de cent soixante chaînes de la rive ouest de la dite *Rivière Saint Maurice* jusqu'au dit *Fleuve Saint Laurent*.

de la Ville de  
Sherbrooke.

La Ville de *Sherbrooke*, à la fin susdite, sera bornée et limitée comme il suit, c'est-à-dire, comprendra toute cette partie du *Township d'Ascot*, dans le *District de Saint François*, qui est renfermée dans les cinquième et sixième rangs du dit *Township*, depuis le lot numéro dix, jusqu'au lot numéro dix-sept, inclusivement, et dans les septième et huitième rangs d'icelui, depuis le lot numéro quatorze jusqu'au lot numéro vingt-deux, inclusivement; aussi toute cette partie du *Township d'Oxford*, dans le dit *District*, qui est renfermée dans les premier et second rangs d'icelui, inclusivement; les dites parties et sections renfermant et circonscrivant la dite ville de *Sherbrooke* et le village adjacent de *Lennoxville*, avec leurs voisinages

respectifs. De quoi tous nos sujets affectionnés, et tous autres qu'il appartiendra, doivent prendre connaissance et se gouverner en conséquence.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles fait apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*: Témoin Notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent* et de *Toronto* en *Canada*, un de nos Très-Honorable Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique Septentrionale, Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, et de l'Isle du *Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Cité de *Montréal*, en notre dite Province du *Bas-Canada*, le quatrième jour de *Mars*, de l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante-et-un, et dans la quatrième année de notre Règne.

S.

W. T. C. MURDOCH,

Secrétaire de la Province.



## P R O C L A M A T I O N .

PROVINCE DU }  
CANADA. } SYDENHAM.

Son Excellence le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, au Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, l'un des Conseillers de Sa Majesté en son Très-Honorable Conseil Privé, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, Capitaine Général et Gouverneur en Chef des Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'Isle du *Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles.

ATTENDU qu'à une Session du Conseil Spécial pour les affaires de notre Province du *Bas-Canada*, tenue en la seconde année de notre Règne et l'an de Notre Seigneur mil huit cent trente neuf, une Ordonnance intitulée, "Ordonnance pour incorporer la Compagnie d'Assurances Maritimes du Canada," fut rendue par

Proclamation  
du 6 Avril  
1841, décernée  
par l'Ordonnance  
du Conseil Spécial  
au sujet de  
l'incorporation  
de la Compagnie  
d'Assurances  
Maritimes  
du Canada.

Son Excellence le Gouverneur de la Province du *Bas-Canada*, du consentement du Conseil Spécial pour les affaires de la dite Province; et attendu qu'une copie authentique de la dite Ordonnance ayant été par Son Excellence *Sir John Colborne*, en la dite qualité de Gouverneur en Chef, transmise à l'un des Principaux Secrétaires d'État de Sa Majesté, fut reçue par le dit Secrétaire d'État le huitième jour de Mai, l'an de Notre Seigneur mil huit cent trente-neuf, ainsi qu'il appert par le Certificat à cet effet du dit Secrétaire d'État, sous son Seing et Sceau; et attendu que depuis qu'une copie authentique de la dite Ordonnance a été ainsi transmise et reçue, il a plu à Sa Majesté, par son Ordre en Conseil, daté du cinquième jour de Février, l'an de Notre Seigneur mil huit cent quarante-un, déclarer son désaveu de la dite Ordonnance: A ces causes, en conformité aux dispositions du statut pourvoyant à de pareils cas, Je signifie, publie, et fais savoir, par la présente Proclamation, que la dite Ordonnance a été, comme susdit, reçue par le Secrétaire d'État de Sa Majesté le huitième jour de Mai mil huit cent trente-neuf, comme il appert par le Certificat à cet effet du dit Secrétaire d'État sous ses Seing et

Sceau, et que depuis que la dite Ordonnance a été ainsi reçue, il a plu à Sa Majesté, par son Ordre en Conseil daté du cinquième jour de Février mil huit cent quarante-un, déclarer son désaveu de la dite Ordonnance; à raison duquel désaveu la dite Ordonnance, et chacune de ses clauses et dispositions, deviendront et seront, à dater de la signification contenue en ces présentes, nulles et comme non avenues. De quoi, par ces présentes, J'enjoins et commande, au nom de Sa Majesté, à tous Juges, Magistrats, Officiers et Ministres de la Justice et autres sujets affectionnés de Sa Majesté, et à toutes personnes généralement quelconques, qu'il appartiendra, d'en prendre connaissance et de se gouverner en conséquence.

Donné sous mon Seing et le Sceau de mes Armes, à l'Hôtel du Gouvernement, en la Cité de Montréal, dans la dite Province du *Canada*, le sixième jour d'Avril, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante-un, et de notre Règne la quatrième.

Par Ordre de Son Excellence,

**D. DALY,**

*Secrétaire.*

# JOURNAUX

DU

## CONSEIL LÉGISLATIF.

Anno 4 & 5 Victoriae.

**AU** Parlement Provincial commencé et tenu dans le Township de *Kingston*, en conformité à un Acte passé dans le Parlement Uni de la *Grande Bretagne et d'Irlande*, dans la quatrième année du règne de Sa présente Majesté, intitulé, "Acte pour réunir les Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour le Gouvernement "du *Canada*."

Lundi, 14e Juin, 1841.

**LES** Membres présents dans l'Edifice préparé pour recevoir la Législature Provinciale, dans le Township de *Kingston*, ont été :

### LES HONORABLES

Messrs. *Robert S. Jameson*, Vice-Chancelier.  
*Peter Boyle De Blaquière*,  
*Robert Baldwin Sullivan*,  
*William Morris*,  
*Alexander Fraser*,  
*Barthélemi Joliette*,  
*Jules Quesnel*,  
*Adam Fergusson*,  
*John Macaulay*,  
*John Hamilton*,  
*François P. Bruneau*,  
*John McDonald*,  
*Paul H. Knoulton*,  
*Thomas McKay*.

L'Honorable *Vice-Chancelier* a lu un Retour du Clerc de la Couronne en Chancellerie, contenant les noms des Conseillers Législatifs qui avaient reçu des Writs de Sommations sous le Grand Sceau.

Bureau du Clerc de la Couronne  
en Chancellerie,

*Kingston*, 14e Juin, 1841.

**RETOUR** contenant les noms des Messieurs appelés au Conseil Législatif du *Canada* en vertu de Writs émanés par Son Excellence le Gouverneur Général du *Canada*, en date du neuf Juin courant, conformément au *Mandamus*, en date du onzième jour de Mai dernier.

### Messieurs

*Robert S. Jameson*,  
*Hon. P. B. De Blaquière*,  
*Peter McGill*,  
*R. B. Sullivan*,  
*R. E. Caron*,  
*William Morris*,  
*George Pemberton*,  
*Alexander Fraser*,  
*Barthélemi Joliette*,  
*James Crooks*,  
*Jules Quesnel*,  
*Adam Fergusson*,

### Messieurs

*John Fraser*,  
*John Macaulay*,  
*Etienne Mayrand*,  
*John Hamilton*,  
*F. P. Bruneau*,  
*John McDonald*,  
*Adam Ferrie*,  
*Olivier Berthelet*,  
*Capt. Aug. Baldwin*,  
*J. B. Taché*,  
*P. H. Knoulton*, et  
*Thomas McKay*,

Ecuyers.

Certifié,

THOS. AMIOT,

C. C. C.

**JAMES FITZGIBBON**, Ecuier,  
Greffier, Conseil Législatif.

Les Conseillers Législatifs ont alors présenté l'un après l'autre, les Writs de Sa Majesté, les appelant au Conseil Législatif.

Les Writs de Sommatation ont été alors lus séparément par le Greffier, comme suit :

Lecture des  
Writs de Som-  
matation.

PROVINCE }  
DU CANADA } SYDENHAM.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume Uni de la Grande  
**Bretagne et d'Irlande**, Protectrice de  
la Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, *Robert S. Jameson*,  
Ecuier,

SALUT.

**SACHEZ**, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province, et nous vous commandons, le dit *Robert S. Jameson*, Ecuier, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les

Writ appelant  
l'Hon. Robert  
S. Jameson au  
Conseil Légis-  
latif.

temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada* : Témoin Notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville de *Kingston*, en notre dite Province du *Canada*, le neuvième jour de Juin, et dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante-un, et dans la quatrième année de notre Règne.

THOS. AMIOT,

Clerc de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE }  
DU CANADA. } SYDENHAM.

*VICTORIA*, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, l'Honorable *Peter B. De Blaquièrre*,

SALUT :

SACHEZ, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province, et nous vous commandons, le dit Honorable *Peter B. De Blaquièrre*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer

le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada* : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Ville de *Kingston*, en Notre dite Province du *Canada*, le neuvième jour de Juin, et dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante-un, et dans la quatrième année de Notre Règne.

THOS. AMIOT,

Clerc de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE }  
DU CANADA. } SYDENHAM.

*VICTORIA*, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, *Robert B. Sullivan*, Ecuyer,

SALUT :

SACHEZ, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province, et nous vous commandons, le dit *Robert B. Sullivan*, Ecuyer, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada* : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septen-

Writ appelant  
l'Hon. P. B. De  
Blaquièrre au  
Conseil Légis-  
latif.

Writ appelant  
l'Hon. R. B.  
Sullivan au  
Conseil Légis-  
latif.



trionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville de *Kingston*, en notre dite Province du *Canada*, le neuvième jour de Juin, et dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante-un, et dans la quatrième année de notre Règne.

THOS. AMIOT,

Clerc de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE DU }  
CANADA. } SYDENHAM.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, *William Morris*, Ecuyer,

SALUT :

SACHEZ, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province, et nous vous commandons, le dit *William Morris*, Ecuyer, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada* : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville de *Kingston*, en notre dite Province du *Canada*, le neuvième jour de Juin, et dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante-un, et dans la quatrième année de notre Règne.

THOS. AMIOT,

Clerc de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE }  
DU CANADA. } SYDENHAM.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, *Alexander Fraser*, Ecuyer,

SALUT :

SACHEZ, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province, et nous vous commandons, le dit *Alexander Fraser*, Ecuyer, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada* : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville de *Kingston*, en notre dite Province du *Canada*, le neuvième jour de Juin, et dans l'année de notre Seigneur mil huit cent

Writ appellant  
PHon. Alexander  
Fraser au  
Conseil Législatif.

Writ appellant  
PHon. William  
Morris au  
Conseil Législatif.

quarante-un, et dans la quatrième année de notre Règne.

**THOS. AMIOT,**

*Clerc de la Couronne en Chancellerie.*

PROVINCE }  
DU CANADA. }

**SYDENHAM.**

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, *Barthélemi Joliette*,  
Ecuyer,

**SALUT :**

**SACHEZ**, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province, et nous vous commandons le dit *Barthélemi Joliette*, Ecuyer, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaisiez pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville de *Kingston*, en notre dite Province du *Canada*, le neuvième jour de Juin, et dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante-un, et dans la quatrième année de notre Règne.

**THOS. AMIOT,**

*Clerc de la Couronne en Chancellerie.*

PROVINCE }  
DU CANADA. }

**SYDENHAM.**

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, *Jules Quesnel*,  
Ecuyer,

**SALUT :**

**SACHEZ**, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle ; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province, et nous vous commandons, le dit *Jules Quesnel*, Ecuyer, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaisiez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville de *Kingston*, en notre dite Province du *Canada*, le neuvième jour de Juin, et dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante-un, et dans la quatrième année de notre Règne.

**THOS. AMIOT,**

*Clerc de la Couronne en Chancellerie.*

Writ appelant  
l'Hon. Barthé-  
lemi Joliette  
au Conseil Lé-  
gislatif.

Writ appelant  
l'Hon. Jules  
Quesnel au  
Conseil Lé-  
gislatif.

PROVINCE }  
DU CANADA. } SYDENHAM.

**VICTORIA**, par la Grâce de **DIEU**,  
**REINE** du Royaume Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, *Adam Fergusson*,  
Ecuyer,

SALUT :

**SACHEZ**, que tant pour la confiance parti-  
culière que nous avons reposée en vous, que  
dans la vue d'obtenir votre avis et assistance  
dans toutes affaires importantes et difficiles qui  
peuvent concerner l'état et la défense de notre  
Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle ; Nous  
avons jugé à propos de vous appeler au Con-  
seil Législatif de notre dite Province, et nous  
vous commandons le dit *Adam Fergusson*,  
Ecuyer, que mettant de côté toutes difficultés  
et excuses quelconques, vous soyez et compa-  
raissiez pour les fins susdites, dans le Conseil  
Législatif de notre dite Province, en tous les  
temps et en tous les lieux où notre Parlement  
Provincial pourra être convoqué et tenu en  
notre dite Province, et il ne vous est permis en  
aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos pré-  
sentes Lettres Patentes, et à icelles apposer  
le Grand Sceau de notre dite Province du  
*Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé  
le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*,  
de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de  
*Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honora-  
bles Conseillers Privés, Gouverneur Géné-  
ral de l'Amérique Septentrionale Britan-  
nique, et Capitaine Général et Gouverneur en  
Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*,  
de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brun-  
swick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-  
Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en notre  
Ville de *Kingston*, en notre dite Province du  
*Canada*, le neuvième jour de Juin, et dans  
l'année de Notre Seigneur mil huit cent  
quarante-un, et dans la quatrième année de  
notre Règne.

THOS. AMIOT,

Clerc de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE }  
DU CANADA. } SYDENHAM.

**VICTORIA**, par la Grâce de **DIEU**,  
**REINE** du Royaume Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, *John Macaulay*,  
Ecuyer,

SALUT :

**SACHEZ**, que tant pour la confiance parti-  
culière que nous avons reposée en vous, que  
dans la vue d'obtenir votre avis et assistance  
dans toutes affaires importantes et difficiles qui  
peuvent concerner l'état et la défense de notre  
Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle ; Nous  
avons jugé à propos de vous appeler au Con-  
seil Législatif de notre dite Province, et nous  
vous commandons, le dit *John Macaulay*, Ecu-  
yer, que mettant de côté toutes difficultés et  
excuses quelconques, vous soyez et compa-  
raissiez, pour les fins susdites, dans le Conseil  
Législatif de notre dite Province, en tous les  
temps et en tous les lieux où notre Parlement  
Provincial pourra être convoqué et tenu en  
notre dite Province, et il ne vous est permis en  
aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos pré-  
sentes Lettres Patentes, et à icelles apposer  
le Grand Sceau de notre dite Province du  
*Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé  
le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*,  
de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de  
*Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honora-  
bles Conseillers Privés, Gouverneur Géné-  
ral de l'Amérique Septentrionale Britannique,  
et Capitaine Général et Gouverneur en Chef  
dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la  
Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick,  
et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-  
Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en notre  
Ville de *Kingston*, en notre dite Province du  
*Canada*, le neuvième jour de Juin, et dans  
l'année de Notre Seigneur mil huit cent  
quarante-un, et dans la quatrième année de  
notre Règne.

THOS. AMIOT,

Clerc de la Couronne en Chancellerie.

Writ appelant  
l'Hon. John  
Macaulay au  
Conseil Légis-  
latif.

Writ appelant  
l'Hon. Adam  
Fergusson, au  
Conseil Lé-  
gislatif.

PROVINCE }  
DU CANADA. } SYDENHAM.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de  
la Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, *John Hamilton*,  
Ecuyer,

SALUT :

**SACHEZ**, que tant pour la confiance parti-  
culière que nous avons reposée en vous, que  
dans la vue d'obtenir votre avis et assistance  
dans toutes affaires importantes et difficiles qui  
peuvent concerner l'état et la défense de notre  
Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle; Nous  
avons jugé à propos de vous appeler au Conseil  
Législatif de notre dite Province, et nous  
vous commandons, le dit *John Hamilton*,  
que mettant de côté toutes difficultés et  
excuses quelconques, vous soyez et compa-  
raissiez, pour les fins susdites, dans le Conseil  
Législatif de notre dite Province, en tous les  
temps et en tous les lieux où notre Parlement  
Provincial pourra être convoqué et tenu en  
notre dite Province, et il ne vous est permis en  
aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos pré-  
sentes Lettres Patentes, et à icelles apposer  
le Grand Sceau de notre dite Province  
du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-  
aimé le Très-Honorable *Charles, Baron*  
*Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de  
*Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos  
Très-Honorables Conseillers Privés, Gou-  
verneur Général de l'Amérique Septentrio-  
nale Britannique, et Capitaine Général et  
Gouverneur en Chef dans et sur nos Pro-  
vinces du *Canada*, de la Nouvelle Ecosse, du  
Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince  
Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre  
Ville de *Kingston*, en Notre dite Pro-  
vince du *Canada*, le neuvième jour de Juin,  
et dans l'année de Notre Seigneur mil huit  
cent quarante-un, et dans la quatrième  
année de Notre Règne.

THOS. AMIOT,

Clerc de la Couronne en Chancellerie.

PROVINCE }  
DU CANADA. } SYDENHAM.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de  
la Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, *François P. Bruneau*,  
Ecuyer,

SALUT :

**SACHEZ**, que tant pour la confiance parti-  
culière que nous avons reposée en vous, que  
dans la vue d'obtenir votre avis et assistance  
dans toutes affaires importantes et difficiles qui  
peuvent concerner l'état et la défense de notre  
Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle; Nous  
avons jugé à propos de vous appeler au Con-  
seil Législatif de notre dite Province, et nous  
vous commandons, le dit *François P. Bruneau*,  
Ecuyer, que mettant de côté toutes difficultés  
et excuses quelconques, vous soyez et compa-  
raissiez, pour les fins susdites, dans le Conseil  
Législatif de notre dite Province, en tous les  
temps et en tous les lieux où notre Parlement  
Provincial pourra être convoqué et tenu en  
notre dite Province, et il ne vous est permis en  
aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos pré-  
sentes Lettres Patentes, et à icelles apposer  
le Grand Sceau de notre dite Province  
du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-  
aimé le Très-Honorable *Charles, Baron*  
*Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté  
de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un  
de nos Très-Honorables Conseillers Privés,  
Gouverneur Général de l'Amérique Septen-  
trionale Britannique, et Capitaine Général et  
Gouverneur en Chef dans et sur nos Provin-  
ces du *Canada*, de la Nouvelle Ecosse, du  
Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince  
Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en notre  
Ville de *Kingston*, en notre dite Province  
du *Canada*, le neuvième jour de Juin, et  
dans l'année de Notre Seigneur mil huit  
cent quarante-un, et dans la quatrième  
année de notre Règne.

THOS. AMIOT,

Clerc de la Couronne en Chancellerie.

Writ appellant  
l'Hon. John  
Hamilton, au  
Conseil Legis-  
latif.

Writ appellant  
l'Hon. François  
P. Bruneau, au  
Conseil Legis-  
latif.

PROVINCE DU }  
CANADA. } SYDENHAM.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de  
la Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, *John McDonald*,  
Ecuyer,

SALUT :

**SACHEZ**, que tant pour la confiance parti-  
culière que nous avons reposée en vous, que  
dans la vue d'obtenir votre avis et assistance  
dans toutes affaires importantes et difficiles qui  
peuvent concerner l'état et la défense de notre  
Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle; Nous  
avons jugé à propos de vous appeler au Con-  
seil Législatif de notre dite Province, et nous  
vous commandons, le dit *John McDonald*,  
Ecuyer, que mettant de côté toutes difficultés  
et excuses quelconques, vous soyez et compa-  
raissiez, pour les fins susdites, dans le Conseil  
Législatif de notre dite Province, en tous les  
temps et en tous les lieux où notre Parlement  
Provincial pourra être convoqué et tenu en  
notre dite Province, et il ne vous est permis en  
aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos pré-  
sentes Lettres Patentes, et à icelles apposer  
le Grand Sceau de notre dite Province  
du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-  
aimé le Très-Honorable *Charles, Baron  
Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de  
*Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos  
Très-Honorables Conseillers Privés, Gouver-  
neur Général de l'Amérique Septentrio-  
nale Britannique, et Capitaine Général et  
Gouverneur en Chef dans et sur nos Provin-  
ces du *Canada*, de la Nouvelle Ecosse, du  
Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince  
Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville  
de *Kingston*, en notre dite Province du  
*Canada*, le neuvième jour de Juin, et dans  
l'année de Notre Seigneur mil huit cent  
quarante-un, et dans la quatrième année de  
notre Règne.

THOS. AMIOT,

Clerc de la Couronne et Chancellerie.

PROVINCE }  
DU CANADA. } SYDENHAM.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, *Paul H. Knoulton*,  
Ecuyer,

SALUT :

**SACHEZ**, que tant pour la confiance parti-  
culière que nous avons reposée en vous, que  
dans la vue d'obtenir votre avis et assistance  
dans toutes affaires importantes et difficiles qui  
peuvent concerner l'état et la défense de notre  
Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle; Nous  
avons jugé à propos de vous appeler au Conseil  
Législatif de notre dite Province, et nous vous  
commandons, le dit *Paul H. Knoulton*, Ecu-  
yer, que mettant de côté toutes difficultés et  
excuses quelconques, vous soyez et compa-  
raissiez, pour les fins susdites, dans le Conseil  
Législatif de notre dite Province, en tous les  
temps et en tous les lieux où notre Parlement  
Provincial pourra être convoqué et tenu en  
notre dite Province, et il ne vous est permis en  
aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos pré-  
sentes Lettres Patentes, et à icelles apposer  
le Grand Sceau de notre dite Province du  
*Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé  
le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*,  
de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de  
*Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Hono-  
rables Conseillers Privés, Gouverneur Géné-  
ral de l'Amérique Septentrionale Britan-  
nique, et Capitaine Général et Gouverneur  
en Chef dans et sur nos Provinces du *Can-  
ada*, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau  
Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard,  
et Vice-Amiral d'icelles.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville  
de *Kingston*, en notre dite Province du  
*Canada*, le neuvième jour de Juin, et dans  
l'année de Notre Seigneur, mil huit cent  
quarante-un, et dans la quatrième année  
de notre Règne.

THOS. AMIOT,

Clerc de la Couronne et Chancellerie.

Writ appelant  
l'Hon. Paul H.  
Knoulton au  
Conseil Légis-  
latif.

Writ appelant  
l'Hon. John Mc-  
Donald au Con-  
seil Législatif.

PROVINCE DU }  
CANADA. } SYDENHAM.

**VICTORIA** par la Grâce de DIEU  
REINE du Royaume Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, *Thomas McKay*,  
Ecuyer,

SALUT :

**SACHEZ**, que tant pour la confiance parti-  
culière que nous avons reposée en vous, que  
dans la vue d'obtenir votre avis et assistance  
dans toutes affaires importantes et difficiles qui  
peuvent concerner l'état et la défense de notre  
Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle; Nous  
avons jugé à propos de vous appeler au Con-  
seil Législatif de notre dite Province, et nous  
vous commandons, le dit *Thomas McKay*,  
Ecuyer, que mettant de côté toutes difficultés et  
excuses quelconques, vous soyez et compa-  
raissiez, pour les fins susdites, dans le Conseil  
Législatif de notre dite Province, en tous les  
temps et en tous les lieux où notre Parlement  
Provincial pourra être convoqué et tenu en  
notre dite Province, et il ne vous est permis en  
aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos pré-  
sentes Lettres Patentes, et à icelles apposer  
le Grand Sceau de notre dite Province du  
*Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé  
le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*,  
de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de  
*Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honora-  
bles Conseillers Privés, Gouverneur Général  
de l'Amérique Septentrionale Britannique,  
et Capitaine Général et Gouverneur en Chef  
dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la  
Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick,  
et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-  
Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en notre  
Ville de *Kingston*, en notre dite Province du  
*Canada*, le neuvième jour de Juin, et dans  
l'année de Notre Seigneur mil huit cent  
quarante-un, et dans la quatrième année de  
notre Règne.

THOS. AMIOT,

Clerc de la Couronne en Chancellerie.

L'Honorable Orateur a alors informé la  
Chambre que *James Sampson*, Ecuyer, avait  
été nommé Commissaire, et se présentait pour  
administrer le Serment voulu par le Statut des

troisième et quatrième années du Règne de Sa  
présente Majesté.

Les Membres ayant respectivement prêté le  
Serment voulu par la Loi,  
La Chambre s'est formée.

La Chambre a été alors informée qu'une  
Commission avait aussi été émanée, sous le  
Grand Sceau, nommant le dit Honorable  
*Robert S. Jameson*, Vice-Chancelier de la Cour  
en Chancellerie en cette Province, l'Orateur de  
cette Chambre.

Qu'une autre Commission avait été accordée  
à *James FitzGibbon*, Ecuyer, le nommant Gref-  
fier de cette Chambre.

Les Commissions de l'Orateur et du Greffier,  
ont alors été lues, et l'Orateur a pris le Fau-  
teuil au pied du Trône;

Il a été ordonné, que les dites Commissions  
soient entrées sur les Journaux, et elles sont  
dans les mots suivants :

PROVINCE }  
DU CANADA. } SYDENHAM.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
REINE du Royaume Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de  
la Foi.

A notre fidèle et bien-aimé *Robert Sympton*  
*Jameson*, Ecuyer, et un des Membres du  
Conseil Législatif de notre Province du  
*Canada*,

SALUT :

**ATTENDU** que par et en vertu d'un certain  
Acte du Parlement du Royaume Uni de la  
*Grande Bretagne* et d'*Irlande*, fait et passé  
dans la Session tenue dans les troisième et  
quatrième années de notre Règne, et intitulé,  
" Acte pour réunir les Provinces du *Haut* et  
" du *Bas-Canada*, et pour le Gouvernement  
" du *Canada*," il est entre autres choses statu-  
que le Gouverneur de la Province du *Canada*,  
aura pouvoir et autorité, de temps à autre, par  
un instrument sous le Grand Sceau de notre  
dite Province, de nommer un Membre du Con-  
seil Législatif de la dite Province, Orateur du  
dit Conseil Législatif, et de le déplacer et d'en  
nommer un autre à sa place. Sachez que,  
nous reposant sur votre loyauté, fidélité, sagesse  
et discrétion reconnues, nous vous avons con-  
stitué et nommé, et par ces présentes, nous  
vous constituons et nommons Orateur du dit  
Conseil Législatif de notre dite Province, du-  
rant notre Plaisir Royal, et que vous serez  
Membre du dit Conseil Législatif, avec pou-  
voir et autorité de faire et remplir tous les de-  
voirs et choses qui de droit et en vertu de la

Les Membres  
présents prêtent Serment.

La Chambre se  
forme.

L'Hon. Robert  
S. Jameson,  
nommé Ora-  
teur.

James Fitz-  
Gibbon, Ecr.,  
nommé Greffier  
de la Chambre.

Writ appelant  
l'Hon. Thomas  
McKay au  
Conseil Le-  
gislatif.

James Samp-  
son, Ecuyer,  
nommé pour  
administrer le  
Serment aux  
Membres de la  
Chambre.

Commission de  
l'Orateur.

Loi sont du ressort de la dite charge. C'est pourquoi, nous voulons et commandons vous le dit *Robert Sympson Jameson*, de vaquer aux et remplir effectivement les devoirs de la dite charge, et ces présentes, nos Lettres Patentes Royales, vous seront une garantie suffisante à cet effet.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada* : Témoin Notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville de *Kingston*, en notre dite Province du *Canada*, le dixième jour de Juin, et dans l'année de notre Seigneur mil huit cent quarante-un, et dans la quatrième année de notre Règne.

Par Ordre,

D. DALY,  
Secrétaire.

PROVINCE }  
DU CANADA. } SYDENHAM.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU,  
REINE du Royaume Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi.

A notre fidèle et sujet affectionné, *James Fitz Gibbon*, Ecuyer,

SALUT :

SACHEZ, qu'ayant confiance dans votre loyauté, intégrité et habileté, nous avons nommé, constitué et appointé vous, le dit *James Fitz Gibbon*, et par ces présentes, nous vous nommons, constituons et appointons à la charge et place de Greffier du Conseil Législatif de notre Province du *Canada*, et pour y remplir tous et chacun des devoirs appartenans à la dite charge ; vous aurez et remplirez la dite charge et place par vous même, et votre Député et Deputés compétents, pour et durant notre Plaisir Royal et votre résidence en notre dite

Province, avec les droits, pouvoirs, autorités, profits et émoluments qui appartiennent à la dite charge et place de Greffier du dit Conseil Législatif, ou qui de droit devraient appartenir à icelle.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada* : Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville de *Kingston*, en notre dite Province du *Canada*, le dixième jour de Juin, et dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante-un, et dans la quatrième année de notre Règne.

Par Ordre,

D. DALY,  
Secrétaire.

L'Honorable Orateur a alors informé la Chambre que suivant l'usage Parlementaire, le Greffier de la Chambre Haute et le Greffier de la Chambre Basse du Parlement, prenaient leurs Serments d'Office respectifs devant le Chancelier ou l'Orateur de la Chambre Haute, et que *William Burns Lindsay*, Greffier de l'Assemblée Législative se présentait pour cela ; et *Mr. Lindsay* étant en conséquence introduit, conformément à l'ordre, le Greffier de l'Assemblée Législative a d'abord prêté et souscrit le Serment en ces mots :

Vous serez vrai et fidèle, et vous porterez fidélité à notre Souveraine Dame *Victoria*, par la Grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, et à ses héritiers et successeurs. Il ne viendra rien à votre connaissance qui soit préjudiciable à Son Altesse, Sa Couronne, Ses Biens et Sa Dignité Royale, que vous ne vous y opposiez de tout votre pouvoir, et avec toute l'expédition possible ; vous en avertirez Sa Grâce, ou du moins quelqu'un de Son Conseil, de manière à ce qu'elle puisse en être informée. Vous servirez aussi bien et fidèlement Son Altesse dans l'Office de Sous-Greffier de ses Assemblées, pour assister aux Communes de cette Province, faisant de vrais Minutes, *Mémoranda*, et Journaux des

Serment du  
Greffier de l'As-  
semblée.

choses faites et passées dans icelles. Vous tiendrez secrètes toutes telles matières qui seront traitées dans ses dites Assemblées, et vous ne les révélez, avant qu'elles soient publiées, qu'à ceux de qui elles doivent être connues. Et généralement, vous ferez et exécuterez bien et fidèlement toutes choses qui vous regarderont et qui seront du ressort du dit Office de Sous-Greffier des Assemblées. *Ainsi que Dieu vous soit en aide, et par le contenu de ce livre.*

W. B. LINDSAY,  
Greffier Assemblée

Assermenté ce 14e jour de Juin,  
devant moi,

ROBERT S. JAMESON,  
Orateur du Conseil Législatif.

Mr. Lindsay s'est alors retiré.

Le Greffier de cette Chambre a alors prêté le Serment, en ces mots ;

Vous serez vrai et fidèle, et vous porterez fidélité à notre Souveraine Dame Victoria, par la Grâce du Dieu, Reine du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, et à ses héritiers et successeurs. Il ne viendra rien à votre connaissance qui pourrait être préjudiciable à Son Altesse, Sa Couronne, Ses Biens et Sa Dignité Royale, que vous ne vous y opposiez de tout votre pouvoir, et que vous n'en avertissiez avec toute l'expédition possible Sa Grâce, ou du moins quelqu'un de Son Conseil, de manière qu'elle puisse en être informée. Vous servirez aussi, bien et fidèlement Son Altesse dans l'Office de Greffier du Conseil Législatif du Canada, pour assister au Conseil Législatif de cette Province, faisant de vraies Minutes et Enregistrements des choses faites et passées dans icelui. Vous tiendrez secrètes toutes telles matières qui seront traitées dans son dit Conseil Législatif, et vous ne les révélez, avant qu'elles soient publiées, qu'à ceux de qui elles doivent être connues, et vous ferez et exécuterez généralement bien et vraiment toutes choses qui vous regarderont et qui seront du ressort de l'Office de Greffier du dit Conseil Législatif. *Ainsi que Dieu vous soit en aide.*

JAMES FITZGIBBON.

Assermenté ce 14e jour  
de Juin, 1841.

ROBERT S. JAMESON,  
Orateur.

L'Honorable Orateur a alors informé la Chambre, qu'il avait été émané une Commission sous le Grand Sceau en faveur de Frederick Starr Jarvis, Gentilhomme, pour être Huissier de la Verge Noire.

Ordonné, Que la Commission soit entrée sur les Journaux.

Elle est dans les mots suivants :

PROVINCE }  
DU CANADA. } SYDENHAM.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU,  
REINE du Royaume Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi.

A notre fidèle et affectionné sujet, Frederick  
Starr Jarvis, Ecuyer,

SALUT :

SACHEZ que nous reposant sur la loyauté, intégrité et capacité de vous, le dit Frederick Starr Jarvis, nous vous avons nommé, constitué et appointé, et par ces présentes, vous nommons, constituons et appointons à l'office et place de Gentilhomme Huissier de la Verge Noire du Conseil Législatif de notre Province du Canada, pour remplir les devoirs qui dépendent du Gentilhomme Huissier de la Verge Noire, qui assiste le Conseil Législatif de notre dite Province, pour avoir et tenir le dit office et place pour et durant notre Plaisir Royal, et votre résidence en notre dite Province, ensemble avec les droits, pouvoirs, autorités, profits et émoluments qui appartiennent ou qui doivent de droit appartenir à la place de Gentilhomme Huissier de la Verge Noire du dit Conseil Législatif.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du Canada: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Charles, Baron Sydenham, de Sydenham, dans le Comté de Kent, et de Toronto, en Canada, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville de Kingston, en notre dite Province du Canada, le dixième jour de Juin, et dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante-un, et dans la quatrième année de notre Règne.

Par Ordre,

D. DALY,  
Secrétaire.

L'Honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Serment du  
Greffier du  
Conseil.

Frederick Starr  
Jarvis, nommé  
Huissier, de la  
Verge Noire.

Sa Commission

Ajournement



Mardi, 15e Juin, 1841.

LES Membres Assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquière,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Quesnel,</i>	<i>Knoulton,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>McKay.</i>

L'Honorable Orateur a informé la Chambre que l'Honorable Mr. *Ferrie* était à la Barre, avec le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif, et qu'il avait déjà prêté et souscrit le Serment voulu par la Loi devant un des Commissaires nommés à cet effet par Son Excellence le Gouverneur Général.

Le Writ de Sommation a été alors lu par le Greffier, comme suit :

PROVINCE DU }  
CANADA. } SYDENHAM.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, *Adam Ferrie*,  
Ecuyer,

SALUT :

**SACHEZ**, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général

de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville de *Kingston*, en notre dite Province du *Canada*, le neuvième jour de Juin, et dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante-un, et dans la quatrième année de notre Règne.

THOS. AMIOT,

Clerc de la Couronne en Chancellerie.

L'Honorable Mr. *Ferrie* a été alors introduit par les Honorables Messieurs *Morris* et *Fergusson*, et a pris son siège en conséquence.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre que l'Honorable Mr. *Roy* était à la Barre, avec le Writ de Sa Majesté, l'appelant au Conseil Législatif, et qu'il avait déjà prêté et souscrit le Serment voulu par la Loi, devant un des Commissaires nommés à cet effet par le Gouverneur Général.

Le Writ de Sommation a été alors lu par le Greffier, comme suit :

PROVINCE }  
DU CANADA. } SYDENHAM.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, *Gabriel Roy*,  
Ecuyer,

SALUT :

**SACHEZ**, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province, et nous vous commandons, le dit *Gabriel Roy*, Ecuyer, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

L'Hon. Mr. Roy  
introduit.

Writ appellant  
l'Hon. Mr. Roy  
au Conseil Lé-  
gislatif.

L'Hon. Mr. Fer-  
rie introduit.

Writ appellant  
l'Hon. Adam  
Ferrie au  
Conseil Lé-  
gislatif.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville de *Kingston*, en notre dite Province du *Canada*, le quatorzième jour de Juin, et dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante-un, et dans la quatrième année de notre Règne.

THOS. AMIOT,

*Clerc de la Couronne en Chancellerie.*

L'Honorable Mr. *Roy* a été alors introduit par les Honorables Messieurs *Quesnel* et *Brunneau*, et a pris son siège en conséquence.

A trois heures, P. M., Son Excellence le Gouverneur Général étant venu à la Chambre du Conseil Législatif, et étant assis dans le Fauteuil sur le Trône, l'Orateur du Conseil Législatif a ordonné au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire, d'informer l'Assemblée, qu'il était du plaisir de Son Excellence qu'elle se rendit immédiatement auprès d'elle dans cette Chambre. Laquelle étant venue.

Mr. *Cuvillier* a dit,

Qu'il plaise à Votre Excellence ;

Conformément à la Loi, l'Assemblée Législative a procédé à l'élection d'un Orateur :—Je suis la personne sur laquelle le choix est tombé.

Si, dans l'exécution des devoirs importants de ma charge, il m'arrivait, en aucun temps, de tomber en erreur, je supplie que la faute puisse m'être imputée, et non à l'Assemblée, dont j'ai l'honneur d'être le serviteur, et afin qu'elle puisse mieux remplir ses devoirs envers Sa Majesté et son Pays, je réclame, en son nom, et pour elle, par une humble Pétition, tous ses droits et privilèges ; particulièrement, qu'elle puisse avoir la liberté de la parole, pour mieux conduire ses débats, accès à la personne de Votre Excellence dans toutes les occasions convenables, et que ses procédés puissent recevoir de Votre Excellence l'interprétation la plus favorable.

Alors l'Orateur de cette Chambre a dit :

Mr. l'Orateur ;

J'ai ordre de Son Excellence le Gouverneur Général de vous déclarer qu'il repose la plus grande confiance dans le devoir et l'attachement de l'Assemblée à la personne de Sa Majesté et de son Gouvernement, et ne doutant point que ses procédés seront conduits avec sagesse, modération et prudence, elle accorde, et en toutes les occasions, elle reconnaîtra et permettra l'exercice de ses privilèges constitutionnels.

J'ai aussi ordre de vous assurer que l'Assemblée aura un prompt accès à Son Excellence, en toutes les occasions convenables, et qu'elle interprêtera toujours de la manière la plus favorable vos procédés, ainsi que vos paroles et vos actions.

Alors il a plû à Son Excellence le Gouverneur Général d'ouvrir la Session par une Harangue gracieuse aux deux Chambres.

L'Assemblée Législative s'en étant allée, il a plû à Son Excellence de se retirer.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il était en possession d'une Copie de la Harangue de Son Excellence, et l'a lue ; elle a été lue de nouveau (*pro formâ*) par le Greffier, et elle est comme suit :

*Honorables Messieurs du Conseil Législatif—et Messieurs de la Chambre d'Assemblée,*

J'ai cru devoir vous réunir à l'époque la plus rapprochée que les circonstances de la Province, et les devoirs qui me sont imposés par l'Acte Impérial pour l'Union des *Canadas*, sous lequel cette Législature est constituée ; et c'est avec une sincère satisfaction que je vous rencontre maintenant pour délibérer sur les graves et importants intérêts confiés à nos soins.

Un sujet de Sa Majesté, un habitant de cette Province a été détenu par contrainte dans les Etats voisins, accusé d'un prétendu crime. L'Exécutif de cette Province n'a perdu aucun temps à faire des remontrances contre ce procédé, et l'on a pourvu à assurer à cet individu des moyens de défense, en attendant l'action ultérieure du Gouvernement de Sa Majesté. Le Représentant de la Reine à *Washington*, a depuis été chargé de demander sa libération. Je n'ai pas encore appris quel a été le résultat de cette demande, mais j'ai reçu ordre de la Reine d'assurer ses fidèles sujets en *Canada*, que Sa Majesté était formellement résolue de les protéger de tout le poids de sa puissance.

L'Orateur de cette Chambre par ordre de Son Excellence, assure l'Assemblée que les privilèges constitutionnels de cette Chambre, seront, dans toutes les occasions, reconnus et accordés.

Son Excellence ouvre la Session par une Harangue gracieuse aux deux Chambres.

et se retire.

L'Orateur fait rapport d'une copie de la Harangue de Son Excellence.

Harangue.

Son Excellence le Gouverneur Général vient à la Chambre et commande la présence de l'Assemblée.

L'Assemblée arrive.

Mr. Cuvillier informe Son Excellence que l'Assemblée l'a choisi pour son Orateur, et il demande de sa part ses droits et privilèges.

Il a été pris des arrangements dans le cours de l'été dernier, d'après lesquels, sous les directions de la Trésorerie, les taux des frais de Poste entre toutes les parties de cette Colonie et le Royaume-Uni ont été grandement réduits; et le Député Maître Général des Postes a, d'après mes directions, fait des arrangements pour transporter les lettres d'une manière plus expéditive et plus régulière. J'ai nommé une Commission pour s'enquérir du système en entier du Bureau des Postes de l'Amérique Britannique Septentrionale, et je m'attends avec confiance que le résultat de ses travaux sera l'établissement d'un plan qui procurera dans les communications intérieures par la Poste en cette Colonie, des améliorations égales à celles que nous avons déjà obtenues dans les communications avec la Mère-Patrie.

Plusieurs sujets d'une vive importance au bien-être futur de la Province, réclament d'abord votre attention; et j'ai donné ordre de dresser des Bills sur quelques-uns de ces objets, et ils seront soumis à vos délibérations.

Parmi ces objets, le plus important dans la conjoncture actuelle des affaires, c'est l'adoption de mesures pour développer les ressources de la Province, par des travaux publics étendus et mûrement pesés. Cette question affecte vivement l'établissement rapide du Pays,—la valeur des propriétés de chaque citoyen qui s'y trouve établi,—l'avancement de sa fortune à venir.

L'amélioration de la navigation, depuis les rives du Lac Erié et du Lac Huron jusqu'à l'Océan—l'établissement des nouvelles communications intérieures dans les Districts de l'Intérieur, sont des travaux qui exigent de grandes dépenses, mais qui promettent de rapporter des avantages proportionnels.

Pour les entreprendre avec succès, il faudra sans doute des fonds considérables, et les Finances, dans l'état actuel où elles se trouvent, sembleraient en défendre l'essai. Mais j'ai la satisfaction de vous informer que j'ai reçu du Gouvernement de Sa Majesté, l'autorisation de déclarer qu'il est prêt à demander au Parlement Impérial, à venir en aide de ces entreprises importantes. Dans la pleine persuasion que la paix et la tranquillité régneront heureusement de nouveau en cette Province, sous la Constitution établie par le Parlement, et qu'il n'est besoin que de faire disparaître les difficultés les plus pressantes pour hâter rapidement sa prospérité, il proposera au Parlement, en donnant pour garantie la Trésorerie Impériale, un emprunt d'une somme de pas moins d'un million et demi sterling, dans le double but d'aider la

Province à diminuer le poids de l'intérêt sur la dette publique, et de la mettre en état de continuer ces grands travaux publics dont le progrès a été arrêté depuis quelques années par des difficultés financières. Je donnerai ordre de vous soumettre une mesure qui embrassera un plan pour cet objet, et je vous mettrai sous les yeux, pour votre information et celle du Peuple du Canada, les extraits des Dépêches qui me donnent une assurance aussi satisfaisante.

En rapport immédiat avec cet emploi de capitaux pour les travaux publics, se trouve le sujet d'Emigration, ainsi que la disposition et l'établissement des terres publiques. Il n'existe pas en cette Province de moyens plus certains de faire refluer sur nos rives l'Emigration de la Mère-Patrie, et d'établir en définitive l'Emigré comme Colon et Propriétaire en cette Colonie, que le pouvoir de lui assurer de l'emploi à son arrivée sur nos bords. L'aide du Parlement pour les travaux publics qui pourront être entrepris ici, pourvoira à cela en grande partie; mais dans la vue d'encourager encore plus l'Emigration, je suis autorisé à vous déclarer que le Gouvernement de Sa Majesté est prêt à assister et faciliter le passage de l'Emigré, du Port où il s'embarque jusqu'à l'endroit où son travail pourra être profitable, et qu'il sera proposé au Parlement Impérial un vote d'argent à cet effet.

Les conditions que le Gouvernement de Sa Majesté appose à cette mesure, vous seront soumises; J'appellerai en même temps votre attention au projet pour l'établissement et la disposition des terres publiques.

Il paraît vivement à désirer que le principe de donner au peuple l'administration locale de ses affaires, qui est déjà en opération jusqu'à un certain point dans cette partie de la Province que l'on désignait ci-devant comme le Haut-Canada, y reçoive une application encore plus étendue, et que le Peuple y exerce le pouvoir de contrôler ses propres affaires locales à un plus haut degré. J'ai donné ordre de vous soumettre une mesure sur cet objet, et j'appelle vivement votre attention à l'établissement d'une forme de Gouvernement qui donne au Peuple la régie de ses affaires locales pour les Districts de la Province qui ne l'ont pas encore obtenue, de nature à être satisfaisante pour le Peuple, et propre à la fois à conserver intacte la prérogative de la Couronne, et maintenir l'administration de la justice pure de tout esprit de parti et d'excitation populaire.

Pourvoir convenablement à l'Education du Peuple est un des premiers devoirs de l'Etat, et

le besoin s'en fait particulièrement sentir en cette Province, d'une manière grave. L'établissement d'un système efficace qui puisse mettre à la portée de tous, les bienfaits de l'instruction, est une tâche difficile : mais son importance immense exige qu'elle soit entreprise. Je recommande la considération de ce sujet à vos plus mûres réflexions ; et c'est avec la plus vive sollicitude que je donnerai à vos travaux toute la coopération en mon pouvoir. Si l'on trouvait impossible de concilier les divergences d'opinions, de manière à obtenir une mesure qui rencontrât l'assentiment de tous, je me flatte du moins qu'il sera pris des mesures qui auront l'effet de vous porter vers un système mieux perfectionné, et de diminuer grandement les difficultés qui pèsent maintenant sur le Peuple de cette Province, sujet à adopter ci-après les améliorations que le temps et l'expérience pourront signaler.

*Messieurs de la Chambre d'Assemblée,*

Les Comptes Financiers de la Province vous seront immédiatement mis sous les yeux, et je donnerai ordre que les Estimations pour le Service Public vous soient soumises sous le moindre délai possible. Je compte sur votre coopération relativement aux Mesures Financières qu'il sera de mon devoir de vous proposer, pour vous mettre en état de vous prévaloir des avantages que le Gouvernement de Sa Majesté se propose d'offrir, et pour mettre à effet les améliorations publiques qui sont considérées comme le plus vivement à désirer. Je veillerai avec soin à ce que tous les deniers que vous pourrez affecter pour ce dernier objet, soient employés avec économie et aient leur entier effet.

*Honorables Messieurs et Messieurs,*

Je me repose sur votre sagesse et votre prudence pour régler les divers importants objets qui devront nécessairement venir devant vous. Le Canada, uni sous une Constitution que la Législature Impériale a établie avec un désir sincère de promouvoir le bien-être de cette partie de l'Empire Britannique, ne peut manquer d'être florissant, sous des conseils sages et prudents. L'assistance généreuse que je vous ai déjà annoncée—la détermination prise par le Gouvernement, ainsi que je suis autorisé à vous le dire, d'employer annuellement une somme considérable pour la défense militaire de la Province,—la résolution formelle et arrêtée que j'ai ordre de la Reine de vous signifier, que ses Possessions dans l'Amérique Septentrionale, seront maintenues à tout hazard comme partie de son Empire, sont un gage de la sincérité avec laquelle la Mère-Patrie désire promouvoir la prospérité du Canada, et aider la mise à

effet des nouvelles Institutions qu'elle a établies. Les regards de l'Angleterre sont attachés avec anxiété sur le résultat de ce grand essai. S'il réussit, l'assistance du Parlement dans vos entreprises—la confiance des Capitalistes Britanniques dans le crédit que vous pourrez réclamer d'eux,—la sécurité que le Peuple Britannique ressentira, en recherchant vos rives et s'établissant sur votre sol fertile, pourront porter les améliorations à un degré sans exemple jusqu'à ce jour. L'accroissement rapide du Commerce et de l'Emigration pendant les derniers dix-huit mois, nous offre une ample preuve de l'effet que produit la tranquillité pour rétablir la confiance et promouvoir la prospérité. Puisse nulle dissension obscurcir la perspective flatteuse qui s'ouvre devant vous,—puissent vos efforts être constamment dirigés vers les grandes améliorations locales dont la Province ressent tant le besoin,—et sous la faveur de cette Providence qui, jusqu'à présent, a conservé cette partie des Possessions Britanniques,—puissent vos conseils être guidés, de manière à assurer à la Reine des sujets Loyaux et affectionnés, et au Canada réuni, un Peuple heureux et prospère.

*Ordonné, Qu'il soit nommé un Comité pour préparer une Adresse au Gouverneur Général en réponse à la Harangue de Son Excellence, à l'ouverture de la Session ; et*

Comité nommé pour préparer une Adresse en réponse à la Harangue de Son Excellence.

*Ordonné, Que les Honorables Messieurs De Blaquiere, Sullivan, Morris, Quesnel et Bruneau, composent le dit Comité à cet effet.*

*Ordonné, Qu'il soit nommé un Comité Spécial pour préparer et faire rapport, aussitôt que possible, sur un Code de Règles pour la régie de cette Chambre, et que les Honorables Messieurs De Blaquiere, Morris, Quesnel, Macaulay et Bruneau composent le dit Comité ; et que pour leur information, en considérant quelles règles sont les plus efficaces pour maintenir les privilèges et faciliter les affaires de cette Chambre, ils consultent la pratique en usage dans la Chambre des Lords aussi bien que les règles des Conseils Législatifs des ci-devant Provinces du Haut et du Bas-Canada.*

Comité nommé pour préparer un Code de Règles.

*Ordonné, Que le Greffier de cette Chambre reçoive instruction d'entrer en compte avec la Poste, pour le port des lettres qui seront reçues ou envoyées par les Membres de cette Chambre, pendant la Session, et d'en porter le montant aux Comptes Contingents.*

Le Greffier reçoit ordre d'entrer en compte avec la Poste.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajourne.

Mercredi, 16e Juin, 1841.

LES Membres assemblés ont été,  
L'Honorable Vice Chancelier, Orateur ;

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Morris,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Fraser, Alexander, Ferric,</i>	
<i>Joliette,</i>	<i>Knoulton,</i>
<i>Quesnel,</i>	<i>McKay,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Roy,</i>
<i>Macaulay,</i>	

L'Honorable Orateur a informé la Chambre que le Révérend *William A. Adamson, A. B.*, se présentait avec une Commission sous le Sceau Privé, le nommant Chapelain du Conseil Législatif.

La Commission a été alors délivrée au Greffier, qui l'a lue, comme suit :

#### SYDENHAM.

Par Son Excellence le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un des Très-Honorables Conseillers Privés de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'Amérique Britannique Septentrionale, &c. &c. &c.

A tous ceux qui ces présentes verront,

SALUT :

SACHEZ, que bien assuré de la loyauté et intégrité du Révérend *William A. Adamson, A. B.*, il m'a plu de nommer et appointer, et par ces présentes, je nomme et appointe, lui le dit *William A. Adamson*, Chapelain du Conseil Législatif, de et pour la Province du *Canada*, pour avoir et tenir le dit office et place pour et durant plaisir, avec tous les droits, privilèges et émoluments qui appartiennent ou qui de droit devraient appartenir au dit office de Chapelain du Conseil Législatif.

Donné sous mon Seing et Sceau, à *Kingston*, ce quinzième jour de Juin, l'an de Notre Seigneur mil huit cent quarante-un, et dans la quatrième année du Règne de Sa Majesté.

S.

Par Ordre,

*S. B. HARRISON,*  
Secrétaire de la Province.

#### PRIERES.

L'Honorable Mr. *Morris* a présenté une Pétition de *Jacob Wing*, ci-devant de *Elizabethtown*, dans le District de *Johnstown*, appartenant à la "*Société des Amis*," demandant la remise des peines et pénalités encourues par lui, pour avoir refusé de porter les armes comme Milicien, et aussi la Pétition de *Cyprian Morgan*, et *Harvey Clark*, du Township de *Yonge*, dans le District de *Johnstown*, demandant respectivement un Acte, pour leur conférer les droits et privilèges de sujets Britanniques.

Pétitions  
De *Jacob Wing*,

De *Cyprian Morgan* et *Harvey Clark*,

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *Ferric* a présenté une Pétition du Bureau de Médecine de la Cité de *Montréal*, demandant un Acte pour établir certains Règlements pour l'amélioration du système de l'Education Médicale en cette Province.

Du Bureau de  
Médecine de  
*Montréal*,

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *De Blaquiere* a présenté une Pétition de *William Henderson Edwoods*, et autres, Nègres, résidants dans la Cité de *Toronto* et les environs, demandant un Acte pour leur conférer les droits et privilèges de sujets Britanniques.

De *William Henderson Edwoods*, et autres ;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre que l'Honorable Mr. *John Fraser*, était à la Barre, avec le Writ de Sa Majesté, l'appelant au Conseil Législatif.

Introduction de  
l'Hon. Mr. *John Fraser*.

Le Writ de Sommation a été alors lu par le Greffier, comme suit :

PROVINCE }  
DU CANADA. } SYDENHAM.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU,  
REINE du Royaume-Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de  
la Foi.

A notre fidèle et bien-aimé, *John Fraser*,  
Ecuyer,

SALUT :

SACHEZ, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre

Writ appelant  
l'Hon. *John Fraser* au  
Conseil Législatif.

Le Rev. *William Adamson* nommé Chapelain.

Sa Commission.

Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province, et nous vous commandons, le dit *John Fraser*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Ville de *Kingston*, en Notre dite Province du *Canada*, le neuvième jour de Juin, et dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante-un, et dans la quatrième année de Notre Règne.

THOS. AMIOT,

*Clerc de la Couronne en Chancellerie.*

L'Honorable Mr. *John Fraser*, s'est alors approché de la Table, et a prêté et souscrit le Serment voulu par la Loi, lequel lui a été administré par *James Sampson*, Ecuyer, un des Commissaires nommés à cet effet par Son Excellence.

L'Honorable Mr. *Fraser* a été alors introduit par les Honorables Messieurs *Morris* et *Alexander Fraser*, et a pris son siège en conséquence.

L'Honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Jeudi, 17e Juin, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Morris,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Ferrie,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>Knoulton,</i>
<i>Quesnel,</i>	<i>McKay,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Roy.</i>
<i>Fraser, John,</i>	

PRIERES.

L'Honorable Mr. *Bruneau*, du Comité Spécial chargé de préparer une Adresse au Gouverneur Général en réponse à la Harangue du Trône par Son Excellence, a fait rapport d'un projet.

Adresse en réponse à la Harangue de Son Excellence rapportée du Comité Spécial.

Le dit projet a été alors lu par le Greffier : et il a été

Ordonné, Que demain la Chambre se forme en Comité de toute la Chambre pour le prendre en considération.

L'Honorable Mr. *Fergusson* a présenté une Pétition de *Woodberry Card*, et autres, habitants de certains Townships dans le District de *Home*, demandant un Acte pour autoriser l'emprunt de £3,500, pour paver en bois et améliorer le chemin qui commence à *Peacock-Inn*, sur la Rue *Dundas*, et pour le continuer jusqu'à l'entrée du Chemin *Albion*.

Pétition de *Woodberry Card* et autres, au sujet de l'amélioration d'un certain chemin.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *De Blaquiere* a donné avis que, demain, il proposerait que la Chambre se forme en Comité de toute la Chambre pour prendre en considération les mesures qu'il serait nécessaire d'adopter pour la protection et l'amélioration de l'Agriculture en cette Province.

Notice d'un Comité de toute la Chambre sur le sujet de l'Agriculture.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à dix heures du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Vendredi, 18e Juin, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>

Fraser, Alexander,     M. Donald,  
 Joliette,                K. rie,  
 Quesnel,                Knoulton,  
 Fergusson,              McKay,  
 Fraser, John,            Roy.

## PRIERES.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la chambre, sur l'Adresse au Gouverneur Général, en réponse à la Harangue de Son Excellence, à l'ouverture de la présente Session.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. Bruneau a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné la dite Adresse en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec divers amendements.

*Ordonné*, Que la dite Adresse, telle qu'amendée, soit grossoyée et lue aujourd'hui pour la troisième fois.

L'Honorable Mr. Morris, du Comité Spécial chargé de préparer un Code de Règles pour la régie de cette Chambre, a fait rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu ; et il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Le Comité Spécial nommé pour préparer et faire rapport à votre Honorable Chambre, d'un Code de Règles pour sa régie, a, en obéissance à l'instruction contenue dans la résolution à cet effet, examiné avec une attention particulière les Règles des Conseils Législatifs des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, ainsi que la pratique de la Chambre des Lords, et étant d'accord de soumettre les Règles qui accompagnent ce rapport à la considération de Votre Honorable Chambre, le fait dans l'espérance sincère qu'elles répondront, à peu près, au but pour lequel elles sont requises.

En soumettant ces Règles, il convient peut-être à votre Comité d'observer, que le Conseil Législatif, en transigeant les affaires qui peuvent venir de temps à autre devant lui, pourra rencontrer des cas difficiles et qui ne sont pas prévus par les Règles préparées par votre Comité : les pouvoirs et les privilèges du Parlement étant, très sagement, sans bornes.— Tous les cas imprévus seront déterminés d'une manière satisfaisante par la pratique du Parlement Impérial.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

W. MORRIS.

Chambre des Comités, Conseil Législatif,  
 Vendredi, 18 Juin, 1841.

Les dites Règles ont été alors lues par le Greffier.

*Ordonné*, Que le dit Code de Règles soit lu une seconde fois immédiatement, et

Il a été alors lu une seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que la Chambre se forme immédiatement en Comité de toute la Chambre pour prendre le dit Code de Règles en considération.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Code de Règles.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. Sullivan a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait pris le dit Code de Règles en considération, y avait fait quelques progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau demain.

*Ordonné*, en conséquence.

Conformément à l'ordre, l'Adresse au Gouverneur Général en réponse à la Harangue de Son Excellence à l'ouverture de la présente Session, a été lue une troisième fois, telle qu'amendée ; et

La question étant mise—Cette Adresse passera-t-elle ? il a été,

Proposé en amendement à icelle, que dans le paragraphe 13, ligne 7, les mots "*pensons avec*," soient retranchés, et que les mots "*espérons sincèrement que l'attente de*," soient insérés à la place ; et dans le même paragraphe, ligne 13, que les mots "*ne peut manquer*" soient retranchés, et que le mot "*puisse*," soit inséré à la place.

La question d'amendement a été mise, et elle a été décidée dans la négative.

La question principale étant alors mise, elle a été décidée dans l'affirmative ; et

La dite Adresse a été passée comme suit :

A Son Excellence le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Nous, les fidèles et loyaux Sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, assemblé

La Chambre en Comité sur les Règles.

Le Comité fait rapport et de mande à siéger de nouveau.

Permission accordée.

Troisième lecture de l'Adresse.

Question de concurrence.

Motion d'amendement.

Rejetée.

Question principale décidée dans l'affirmative.

Adresse adoptée.

en Parlement Provincial, remercions humblement Votre Excellence du Discours de Votre Excellence prononcé du Trône, à l'ouverture de cette Première Session du Parlement Provincial.

Nous remercions Votre Excellence d'avoir assemblé la Législature Unie du *Canada* à l'époque la plus rapprochée que le permettaient les circonstances de la Province, et les devoirs impérieux imposés à Votre Excellence par l'Acte d'Union ; et nous partageons entièrement la satisfaction exprimée par Votre Excellence de rencontrer le Parlement Provincial, pour délibérer sur les graves et importants intérêts confiés à ses soins.

Nous apprenons avec les sentiments d'une profonde indignation l'injuste détention, dans les Etats voisins, d'un des sujets de Sa Majesté, un habitant de cette Province, accusé d'un crime supposé. Nous reconnaissons, avec remerciements, la promptitude avec laquelle le Gouvernement Provincial a fait des remontrances contre ce procédé, et a assuré à cet individu des moyens de défense, en attendant l'action ultérieure du Gouvernement de Sa Majesté, et nous espérons avec confiance, que la demande faite par le Représentant de la Reine à *Washington*, sera octroyée avec cet esprit qui devrait inspirer une nation éclairée et amie.

Nous assurons Votre Excellence de notre sensible gratitude envers notre bien-aimée Souveraine, pour l'expression gracieuse de la détermination de Sa Majesté de protéger ses fidèles sujets du *Canada*, de toute la force de sa puissance.

Nous ressentons une vive satisfaction en apprenant de Votre Excellence, qu'il a été pris des arrangements dans le cours de l'été dernier, d'après les quels, sous la direction de la Trésorerie, les frais de Poste entre toutes les parties de cette Colonie et le Royaume-Uni, ont été grandement réduits ; et que le Député Maître Général des Postes, d'après les directions de Votre Excellence, a fait depuis des arrangements pour transporter les lettres dans les différentes parties de cette Province d'une manière plus expéditive et plus régulière, et qu'une Commission a été nommée par Votre Excellence pour s'enquérir du système en entier des Postes de *l'Amérique Septentrionale Britannique* ; et nous nous réjouissons de ce que Votre Excellence espère avec confiance que le résultat des travaux de cette Commission sera l'établissement d'un plan qui procurera dans les communications intérieures par la voie de la Poste en cette Colonie, des améliorations égales

à celles que nous avons déjà obtenues dans les communications avec la Mère-Patrie.

Nous assurons Votre Excellence que nous dirigerons notre attention immédiate aux sujets importants, sur quelques uns desquels Votre Excellence a donné des ordres de dresser des Bills pour être soumis à notre considération.

Nous reconnaissons l'importance majeure, qui nécessite l'adoption de mesures pour développer les ressources de la Province, par des travaux publics étendus et mûrement pesés ; et nous concourons volontiers dans l'opinion exprimée par Votre Excellence, que l'établissement rapide du pays, la valeur des propriétés de chaque citoyen qui s'y trouve établi, et l'avancement de sa fortune à venir, se trouvent vivement affectés par cette question.

Nous sommes très reconnaissants au Gouvernement de Sa Majesté, dont Votre Excellence nous a appris la détermination de demander l'assistance du Parlement Impérial pour l'amélioration de la navigation depuis les rives du *Lac Erié* et du *Lac Huron* jusqu'à l'Océan, et l'établissement de nouvelles communications dans les districts de l'intérieur.

Nous concevons toute l'importance de ces entreprises et des bienfaits qui en résulteront, aussi bien que la nécessité de l'aide si généreusement offerte par le Gouvernement de Sa Majesté, et nous accordons à dire que la paix et la tranquillité seront heureusement rétablies en ce Pays sous la Constitution établie par le Parlement, et qu'il n'est besoin que de faire disparaître les difficultés les plus pressantes pour hâter rapidement sa prospérité.

Nous exprimons très-humblement notre gratitude, sur la proposition que doit faire le Gouvernement de Sa Majesté au Parlement, de donner la garantie de la Trésorerie Impériale, pour l'emprunt d'une somme de non moins d'un million et demi, sterling, dans le double but d'aider la Province à diminuer le poids de l'intérêt de la dette publique, et de la mettre en état de continuer ces grands travaux publics dont les progrès ont été arrêtés depuis quelques années par des difficultés financières. Nous considérerons avec attention la mesure qui nous sera soumise par ordre de Votre Excellence et renfermant un plan pour cet objet, et nous recevrons avec remerciements les extraits des Dépêches qui donnent à Votre Excellence une assurance aussi satisfaisante.

Nous assurons Votre Excellence que nous donnerons notre attention particulière au sujet de l'Emigration, ainsi qu'à la disposition et à l'établissement des terres publiques, aussi bien



qu'aux moyens qui seront suggérés pour assurer de l'emploi à l'Emigré à son arrivée en ce Pays; et nous recevons avec reconnaissance les intentions bienveillantes du Gouvernement de Sa Majesté d'assister et faciliter le passage de l'Emigré, du port où il s'embarquera jusqu'à l'endroit où son travail pourra être profitable, en proposant au Parlement Impérial un vote d'argent à cet effet.

Nous partageons l'opinion de Votre Excellence, qu'il est très désirable que les principes de gouvernement local, qui sont déjà en opération jusqu'à un certain point dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut Canada* y reçoivent une application encore plus étendue, et que le peuple y exerce le pouvoir de contrôler ses propres affaires à un plus haut degré. Nous donnerons notre plus sérieuse attention à toutes mesures qu'il plaira à Votre Excellence de mettre devant nous pour établir une forme de Gouvernement local en faveur des Districts de cette Province qui n'en sont pas pourvus, de manière à satisfaire le peuple, et à ne point empiéter sur les prérogatives de la Couronne, et à mettre l'administration de la justice à l'abri des excitations populaires et de parti.

Nous sommes parfaitement convaincus de la nécessité d'une mesure convenable pour l'éducation du peuple, dont le besoin se fait grièvement sentir en cette Province. Nous concevons la difficulté de la tâche d'établir un système efficace qui puisse mettre les bienfaits de l'Instruction, à portée de tout le monde; mais son importance immense exige qu'elle soit entreprise. Nous assurons Votre Excellence que nous donnerons notre meilleure attention à ce sujet. Nous remercions humblement Votre Excellence de l'offre que nous fait Votre Excellence de coopérer dans nos travaux, et nous espérons que s'il devenait impossible de concilier les divergences d'opinion de manière à obtenir une mesure qui rencontrât l'assentiment de tous, que du moins, il sera pris des mesures qui auront l'effet de porter vers un système mieux perfectionné et de diminuer grandement les difficultés qui pèsent maintenant sur le peuple de cette Province, sujet à adopter ci-après les améliorations que le temps et l'expérience pourront signaler.

Nous remercions de bon cœur Votre Excellence de la confiance que Votre Excellence repose dans la prudence et la sagesse de la Législature pour l'arrangement de divers objets importants qui devront nécessairement venir devant elle.

Nous pensons avec votre Excellence, que le *Canada Uni*, avec une Constitution que la Lé-

gislation Impériale a établie avec un désir sincère de promouvoir le bien-être de cette partie de l'Empire Britannique, ne peut manquer de prospérer, sous des conseils sages et prudents. L'assistance généreuse annoncée par Votre Excellence, la résolution du Gouvernement de Sa Majesté, comme nous l'assure Votre Excellence, d'employer annuellement une somme considérable pour la défense militaire de la Province, la détermination formelle et arrêtée que nous annonce Votre Excellence de la part de la Reine, de maintenir à tout hazard, comme partie de son Empire, ses possessions de l'*Amerique Septentrionale Britannique*, tous ces bienfaits, nous les recevons avec reconnaissance, comme gages de la sincérité avec laquelle la Mère-Patrie désire promouvoir la prospérité du *Canada*, et aider la mise à effet des nouvelles Institutions qu'elle a établies.

Il nous est des plus agréable de recevoir l'assurance de votre Excellence que les regards de l'*Angleterre* sont attachés avec anxiété sur le résultat de ce grand essai.—Et que s'il réussit, l'assistance du Parlement dans les entreprises de cette Province, la confiance des Capitalistes Britanniques dans le crédit que cette Province pourra solliciter d'eux, la sécurité que le Peuple Britannique ressentira, en recherchant nos rives, et en s'établissant sur notre sol fertile, pourront porter les améliorations à un degré sans exemple jusqu'à ce jour. L'accroissement rapide du Commerce et de l'Emigration pendant les derniers dix-huit mois, nous offre une ample preuve de l'effet que produit la tranquillité pour rétablir la confiance et promouvoir la prospérité.—Et nous nous unissons avec empressement et reconnaissance à votre Excellence dans le souhait patriotique, que nulles dissensions n'obscurcissent la perspective flatteuse qui s'ouvre pour ce pays, et que les efforts de la Législature soient constamment dirigés vers les grandes améliorations locales, dont la Province ressent tant le besoin, et que par la faveur de cette Providence qui jusqu'à présent a conservée cette partie des Possessions Britanniques, les conseils de ce Parlement puissent être guidés de manière à assurer à la Reine des sujets loyaux et affectionnés, et au *Canada Uni* un Peuple heureux et prospère.

*Ordonné*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial pour se rendre auprès du Gouverneur Général, pour savoir quand son Excellence voudra bien recevoir cette Chambre avec la dite Adresse; et,

*Ordonné*, Que les Honorables Messieurs *Morris* et *Quesnel* composent le dit Comité à cet effet.

Comité Spécial  
nommé pour  
savoir quand  
Son Excellence  
recevra la  
Chambre avec  
son Adresse.

Pétitions  
De George Ry-  
kert, et autres ;

L'Honorable Mr. *Hamilton* a présenté une Pétition de *George Rykert*, et autres, habitants du District de *Niagara*, demandant un Acte pour autoriser l'établissement d'une Banque à *Ste. Catherine*, avec un capital de £500,000 ; aussi, une Pétition de *Jacob Fry*, et autres, habitants de *Louth* et *Clinton*, dans le District de *Niagara*, demandant un Acte pour amender la loi relative à la perception des amendes de Milices, aussi une Pétition de *Adam Stull* et *Peter Lampman*, habitants du dit District de *Niagara*, demandant un Acte pour autoriser le paiement de certains arrérages de pensions à eux dûs comme Miliciens ; et aussi une Pétition de *John De Cou*, et autres, habitants du Comté de *Haldimand*, demandant un Acte d'incorporation sous les nom et titre de *Compagnie de Fabriquants en verre de Cayuga*.

De Jacob Fry,  
et autres ;

De Adam Stull  
et Peter Lamp-  
man ;

De John De  
Cou, et autres ;

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

De George  
Nichols :

L'Honorable Mr. *Sullivan* a présenté une Pétition de *George Nichols* de la Cité de *Toronto*, demandant de l'emploi de l'Honorable Conseil Législatif comme Messenger de cette Chambre, ayant été blessé en servant comme volontaire pendant la rébellion.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Samedi, 19 Juin, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Fraser, Alexander</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Quesnel,</i>	<i>Ferrie,</i>
<i>Fergusson,</i>	<i>Knoulton,</i>
<i>Fraser, John</i>	<i>McKay.</i>

PRIERES.

Quand on doit  
se rendre au-  
près de Son  
Excellence  
avec l'Adresse.

L'Honorable Mr. *Morris*, du Comité Spécial, nommé pour se rendre auprès du Gouverneur Général, pour savoir quand Son Excellence recevrait cette Chambre avec son Adresse, en réponse à la Harangue de Son Excellence à l'ouverture de la présente Session, a fait rapport Qu'ils s'y étaient rendus, et qu'il avait plu à Son Excellence de fixer ce jour, à une heure de l'après midi.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le Code de Règles pour la régie du Conseil Législatif.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *A. Fraser*, a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait pris de nouveau les dites Règles en considération, y avait fait quelques progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau aujourd'hui.

Ordonné, en conséquence.

L'Honorable Mr. *Joliette* entre.

A l'heure marquée, la Chambre s'est rendue à l'Hôtel du Gouvernement avec son Adresse.

Et étant de retour,

L'Honorable Orateur a fait rapport, Que Son Excellence, le Gouverneur Général, avait bien voulu recevoir la dite Adresse gracieusement, et y faire une réponse, dont il s'était procuré une copie ; laquelle il a lu, comme suit :

Honorables Messieurs,

Je vous remercie de cette Adresse, et de l'assurance qu'elle me donne de la coopération sincère du Conseil Législatif à promouvoir les mesures qui tendront à l'avancement de la prospérité de la Province.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le Code de Règles pour la régie du Conseil Législatif.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Hamilton* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné les dites Règles en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement

Il a été alors proposé, que les dites Règles soient grossoyées et lues une troisième fois Lundi prochain.

Il a été proposé en amendement à la dite motion, qu'après le mot "soient" dans la motion principale, le reste soit retranché jusqu'au mot "lundi," et que les mots "de nouveau référées à un Comité de toute la Chambre," soient insérés à la place.

La Question d'amendement étant mise, elle a été décidée dans l'affirmative, et il a été,

Ordonné, en conséquence.

Ordonné, Que cette Chambre se forme en Comité de toute la Chambre, Jeudi, le vingt-quatre courant, pour prendre en considération les mesures qu'il sera nécessaire d'adopter pour l'avancement et la protection de l'Agriculture en cette Province.

La Chambre  
en Comité sur  
les Règles.

Entre un  
Membre.

Réponse de Son  
Excellence à  
l'Adresse.

La Chambre en  
Comité sur les  
Règles.

Rapport, sans  
amendement.

Motion pour  
leur troisième  
lecture Lundi  
prochain.

Motion, en  
amendement.

Question  
d'amendement  
décidée dans  
l'affirmative.

Comité de toute  
la Chambre,  
Jeudi prochain,  
sur l'Agriculture.

Pétitions de James W. Sherrard et de Thomas Henery  
L'Honorable Mr. *Fergusson* a présenté une Pétition de *James W. Sherrard*, de *Pickering*, dans le District de *Home*, et de *Thomas Henery*, de *Whitby*, dans le dit District, demandant un Acte pour le soulagement d'une certaine Société Religieuse de cette Province, du nom de "Christians;" leur permettant de célébrer les mariages entre les Membres de leur croyance, et de posséder des terres à l'usage de leur Société, pour y ériger des chapelles (*meeting houses*) et des cimetières.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

ajournement.  
L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à Lundi prochain, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 21e Juin, 1841.

LES Membres assemblés ont été,

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur;

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Morris,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Ferrie,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>Knoulton,</i>
<i>Quesnel,</i>	<i>McKay,</i>
<i>Fraser, John,</i>	<i>Roy,</i>
<i>Macaulay,</i>	

PRIERES.

La Chambre de nouveau en Comité sur les Règles.  
La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le Code de Règles pour la régie du Conseil Législatif.

Rapport—elles ont référées de nouveau au Comité Spécial.  
Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Bruneau* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait pris de nouveau les dites Règles en considération, y avait fait quelques progrès, et recommandait de les référer de nouveau au Comité Spécial qui les avait dressées pour faire de nouveau rapport sur icelles.

Ordonné, Que les dites Règles soient référées de nouveau au Comité Spécial qui les a dressées, pour faire de nouveau rapport sur icelles.

Message de l'Assemblée.  
Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Neilson*, comme suit:

*Assemblée Législative,*

Samedi, 19 Juin, 1841.

Transmettant une Copie des Règles de l'Assemblée.  
Résolu, Que les Règles et Règlements pour la régie de cette Chambre, soient communiqués par Message au Conseil Législatif.

Ordonné, Que Mr. *Neilson* porte le dit Message au Conseil Législatif.

Attesté,

W. B. LINDSAY,  
Greffier Assemblée.

(Pour les Règles de l'Assemblée Législative, voir l'Appendice No. 1.)

Pétitions De Walter Douglass, et autres;  
L'Honorable Mr. *John Fraser* a présenté une Pétition de *Walter Douglass*, et autres, Capitaines et Propriétaires de vaisseaux Britanniques fréquentant le port de *Québec*, et Pilotes du Fleuve *St. Laurent*, demandant un Acte pour établir un Phare sur l'Isle de *Bicquet*, dans le Fleuve *St. Laurent* susdit.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Des Président et Directeurs de la Banque de Montréal.  
L'Honorable Mr. *McKay* a présenté une Pétition des Président et Directeurs de la Banque de *Montréal*, tant en leurs noms, qu'aux noms de leurs co-actionnaires dans la dite Banque, demandant un Acte ou une Charte d'Incorporation pour tel espace de temps et avec tels droits, pouvoirs et privilèges de régir leur Banque, et sous telles limitations et restrictions qui seront jugées propres et convenables.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Trois Pétitions du Bureau de Commerce de la Cité de Montréal.  
L'Honorable Mr. *Morris* a présenté trois Pétitions du Bureau de Commerce de la Cité de *Montréal*, demandant un Acte pour rappeler les clauses dans différents Actes et Ordonnances qui pourvoient à l'inspection de la Fleur et de la Farine et Blé d'Inde, et à la manière d'inspecter, mettre en futailles et saler le Bœuf et le Lard, et à l'inspection de la Potasse et de la Perlasse; demandant aussi un Acte pour régler le cours des monnaies en cette Province; et aussi demandant le rappel de certaines parties des Lois contre l'Usure.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

De J. A. Tailhades.  
L'Honorable Mr. *Joliette* a présenté une Pétition de *Jacques Alexandre Tailhades*, natif de *France*, demandant un Acte pour l'autoriser à pratiquer comme Avocat en cette Province, sans être obligé de servir sous brevet.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre que l'Honorable Mr. *Caron*, était à la Barre, avec le Writ de Sa Majesté, l'appelant au Conseil Législatif.

Le Writ de Sommaton a été alors présenté au Greffier et il a été lu par lui, comme suit :

PROVINCE }  
DU CANADA. } SYDENHAM.

*VICTORIA*, par la Grâce de DIEU,  
*REINE* du Royaume-Uni de la Grande  
*Bretagne et d'Irlande, Protectrice de*  
*la Foi.*

A notre fidèle et bien-aimé, *René E. Caron*,  
Ecuyer,

SALUT :

Writ appelant  
l'Hon. R. E.  
Caron au  
Conseil Legis-  
latif.

**SACHEZ**, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province, et nous vous commandons, le dit *René E. Caron*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentés, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Ville de *Kingston*, en Notre dite Province du *Canada*, le neuvième jour de Juin, et dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante-un, et dans la quatrième année de Notre Règne.

THOS. AMIOT,

Clerc de la Couronne en Chancellerie.

L'Honorable Mr. *Caron* s'est alors approché de la Table, et a prêté et souscrit le Serment voulu par la Loi, lequel lui a été administré par *William Hepburn*, Ecuyer, un des Commissaires nommés à cet effet par Son Excellence.

L'Honorable Mr. *Caron* a été alors introduit par les Honorables Messieurs *Morris* et *John Fraser*, et a pris son siège en conséquence.

L'Honorable Mr. *Sullivan* a présenté à la Chambre un Bill pour changer pour un temps limité, le lieu des Séances de la Commission de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, relative aux Héritiers et Légataires, et pour d'autres fins y mentionnées.

Le dit Bill a été lu une première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

L'Honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 22e Juin, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>DeBlaquiere,</i>	<i>Fraser, John,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Morris,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Ferrie,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>McKay,</i>
<i>Quesnel,</i>	<i>Roy.</i>

PRIERES.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill pour changer, pour un temps limité, le lieu des Séances de la Commission de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, relative aux Héritiers et Légataires, et pour d'autres fins y mentionnées, a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Morris* a fait rap-

Bill, amendement  
la Loi des Hé-  
ritiers et Lég-  
taires, présenté  
et lu la 1re fois.

Ajournement.

Bill, amendement  
la Loi des Hé-  
ritiers et Lég-  
taires, lu un  
2de fois.

Rapport sur  
amendement.

port de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, y avait fait divers amendements, et recommandait le dit Bill, tel qu'amendé, à l'adoption de la Chambre,

*Ordonné*, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé, et lu une troisième fois demain.

L'Honorable Mr. *Ferric* a présenté une Pétition de *Joseph Thompson*, fils, et autres, habitants de *Chatham Gore*, demandant l'établissement d'Écoles Publiques, et l'encouragement de l'éducation en cette Province.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Knoulton* a présenté une Pétition de *Andrew Balfour*, et autres, habitants du Township de *Shefford*, dans le District de *Montréal*, demandant l'établissement d'Écoles Publiques et l'encouragement de l'éducation en cette Province.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Morris*, du Comité Spécial auquel avait été référé de nouveau les Règles qu'il avait rédigées pour la régie du Conseil Législatif, a présenté son nouveau rapport.

Il a été alors lu par le Greffier comme suit :

Le Comité Spécial nommé pour considérer de nouveau le Code de Règles, s'est acquitté de sa tâche, et étant convenu d'omettre, pour le présent, les Règles qui ont rapport aux Bills pour la construction de Travaux Publics, et à certains changements dans quelques unes des autres Règles proposées, demande la permission de recommander à l'adoption de votre Honorable Chambre, le Code qui accompagne le présent rapport.

Le tout néanmoins humblement soumis.

**W. MORRIS,**  
*Président.*

Chambre des Comités, Conseil Législatif,  
22e Juin, 1841.

Les Règles telles qu'amendées, étant alors lues; il a été,

*Ordonné*, Que la Chambre se mette immédiatement en Comité de toute la Chambre, pour prendre les dites Règles en considération.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur les dites Règles.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Sullivan* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné les dites Règles, et en recommandait

l'adoption à la Chambre, telles qu'amendées par le Comité Spécial.

*Ordonné*, Que les dites Règles soient adoptées, comme suit : Adopté.

( Voir l'Appendice No. 2.)

*Ordonné*, Qu'un manuscrit des Règles adoptées par cette Chambre, soit communiqué, en la manière ordinaire, à Son Excellence le Gouverneur Général, et aussi à l'Assemblée Législative. Copie des Règles transmise à Son Excellence et à l'Assemblée.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi. Ajournement.

*Mercredi, 23e Juin, 1841.*

**LES** Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiére,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Caron,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Ferrie,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Knoulton,</i>
<i>Quesnel,</i>	<i>McKay.</i>
<i>Fraser, John,</i>	<i>Roy,</i>
<i>Macaulay,</i>	

**PRIERES.**

Conformément à l'ordre du jour, le Bill pour changer, pour un temps limité, le lieu des Séances de la Commission de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, relative aux Héritiers et Légataires, et pour d'autres fins y mentionnées, a été lu une troisième fois. Bill amendant la Loi des Héritiers, lu une 3e fois et passé.

La question étant mise.—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le titre soit, " Acte pour changer, pour un temps limité, le lieu des Séances de la Commission de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, relative aux Héritiers et Légataires, et pour d'autres fins y mentionnées."

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

L'Honorable Mr. *Morris* a présenté une Pétition de *T. McKay* et autres, Juges de Paix du District proposé de *Dalhousie*, demandant un Acte qui autorise un emprunt de £5000 sur le crédit de la Province, avec la garantie

Pétitions De J. McKay, et autres, Magistrats du District de Dalhousie.

Pétitions De Joseph Thompson, et autres ;

De Andrew Balfour, et autres.

Les Règles, telles qu'amendées, sont présentées.

Lecture du Rapport.

Comité de toute la Chambre sur icelles.

Rapport.

des revenus et cotisations du District, pour les mettre en état de rembourser à des particuliers la somme de £2500 empruntée pour compléter la Cour et la Prison du dit District.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

Pétitions  
De P. F. Ver-  
hoeff, et autres;

L'Honorable Mr. *McKay* a présenté une Pétition de *P. F. Verhoeff*, et autres, habitants de cette Province, demandant un Acte pour leur accorder tous les droits et privilèges de Sujets Britanniques.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

*Jeudi, 24e Juin, 1841.*

**L**ES Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Caron,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Ferrie,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>McKay,</i>
<i>Quesnel,</i>	<i>Roy.</i>
<i>Fraser, John,</i>	

PRIERES.

La Chambre en  
Comité sur  
l'Agriculture.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération les mesures qu'il serait nécessaire d'adopter pour l'encouragement et la protection de l'Agriculture en cette Province.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *John Fraser* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait pris le dit sujet en considération, y avait fait quelques progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau Jeudi prochain.

*Ordonné*, en conséquence.

Ordre pour  
l'impression de  
certaines Résolutions.

*Ordonné*, Que deux cents copies de certaines Résolutions soumises au Comité dernièrement mentionné, par l'Honorable Mr. *De Blaquiere*, sur le sujet de l'Agriculture, soient imprimées, dans l'intervalle, pour l'usage des Membres.

Pétitions  
Des Ministres et  
Membres de

L'Honorable Mr. *De Blaquiere* a présenté une Pétition des Ministres et Membres de l'E-

glise d'Angleterre, résidents à *St. Armand*, Ouest, demandant l'établissement d'Ecoles Publiques, et l'encouragement de l'éducation en cette Province.

l'Eglise d'An-  
gleterre, St.  
Armand Ouest.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Sullivan* a présenté une Pétition de *Robert J. Turner*, de la Ville de *Kingston*, demandant un Acte pour autoriser les Cours de Chancellerie et du Banc de la Reine, à l'admettre à pratiquer comme Solliciteur et Procureur en icelles.

De R. J. Tur-  
ner.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

*Ordonné*, Qu'il soit nommé un Comité des privilèges ; et

Comité des  
privilèges nom-  
mé.

*Ordonné*, Que les Honorables Messieurs *De Blaquiere, Caron, Morris, Quesnel* et *Macaulay* composent le dit Comité.

*Ordonné*, Qu'il soit nommé un Comité pour surveiller les Journaux durant la présente Session ; et

Comité pour  
surveiller les  
Journaux.

*Ordonné*, Que les Honorables Messieurs *J. Fraser, Macaulay, Bruneau, McDonald* et *Ferrie* composent le dit Comité à cet effet.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

*Vendredi, 25e Juin, 1841.*

**L**ES Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Fraser, John</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Fraser, Alexander</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>McKay,</i>
<i>Quesnel,</i>	<i>Roy.</i>

PRIERES.

Conformément au quatrième ordre permanent, la Chambre a été appelée.

Appel de la  
Chambre.

PRÉSENTS :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

*Peter Boyle De Blaquiere,*  
*Robert Baldwin Sullivan,*  
*René E. Caron,*  
*William Morris,*  
*Alexander Fraser,*

Membres pré-  
sents.

*Barthélemi Joliette,*  
*Jules Quesnel,*  
*John Fraser,*  
*John Macaulay,*  
*John Hamilton,*  
*François P. Bruneau,*  
*John McDonald,*  
*Thomas McKay,*  
*Gabriel Roy.*

## ABSENTS :

## LES HONORABLES MESSIEURS,

*Peter McGill,*  
*George Pemberton,*  
*Adam Fergusson, (malade,)*  
*Adam Ferrie, (excusé,)*  
*Paul Knoulton, (do.)*

L'Honorable Orateur a fait rapport de la réception d'une lettre lui transmettant un retour fait par la Compagnie du Chemin à Lisses de *Champlain* et *St. Laurent*; et

Ils ont été alors déposés sur la table et sont comme suit :

( Voir l'Appendice No. 3.)

Par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, l'Honorable Mr. *Sullivan*, (un des Conseillers Exécutifs de Sa Majesté) a présenté une Cédule des Débentures du Gouvernement rachetées et restant dues.

Elle a été alors déposée sur la table, et elle est comme suit :

( Voir l'Appendice No. 4.)

L'Honorable Mr. *Caron* a présenté une Pétition de la Compagnie d'Assurance du *Canada* contre le Feu, demandant un Acte d'Incorporation; aussi une Pétition du Maire de la Cité de *Québec*, agissant pour et au nom du Conseil de la Corporation de la dite Cité, demandant un Acte qui permette aux habitants d'être immédiatement représentés dans le Conseil de Ville, au moyen d'une Election, ou qui confirme les pouvoirs accordés au dit Conseil, surtout celui d'imposer de nouvelles taxes; et aussi une Pétition d'*André Brunet*, et autres, habitants de la paroisse de *St. Eustache*, demandant un octroi de la Législature pour rebâtir l'Eglise et le Couvent qui furent détruits par les troupes de Sa Majesté, en 1837.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à Lundi prochain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 28e Juin, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

## LES HONORABLES MESSIEURS,

*De Blaquiere, Macaulay,*  
*Sullivan, Hamilton,*  
*Morris, Bruneau,*  
*Fraser, Alexander, Ferrie,*  
*Joliette, McKay,*  
*Quesnel, Roy.*  
*Fraser, John,*

## PRIERES.

L'Honorable Mr. *Quesnel* a présenté une Pétition de *Francis Manie*, et autres, habitants de la Seigneurie de *Foucault*, dans le District de *Montréal*, demandant un Acte pour les indemniser des pertes souffertes pendant la rébellion de 1838, et aussi une Pétition de *Abraham Vosburgh* et autres, habitants de *Caldwell Manor*, dans le District de *Montréal*, demandant un Acte pour les indemniser des pertes souffertes en 1839, par les actes de rebelles et de brigands armés venus des *Etats-Unis*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *Ferrie* a présenté une Pétition de la Faculté Médicale du Collège *McGill*, demandant que cette Institution soit placée sur un pied respectable, comme l'exigent les demandes croissantes du Pays, et aussi une Pétition des Président, Directeurs et Actionnaires de la Banque de la Cité, de la Cité de *Montréal*, demandant un Acte pour continuer les pouvoirs accordés à la dite Banque par son Acte d'Incorporation, et leur permettre d'augmenter son capital à une somme n'excédant pas £100,000, courant, et d'établir des Succursales et des Agences dans les différentes parties de la Province du *Canada*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *Sullivan* a présenté deux Pétitions des Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du *Haut-Canada*, demandant un Acte pour abroger la clause dans leur Charte, qui les oblige de transiger leurs affaires où se tient le Siège du Gouvernement, et pour permettre à la dite Institution de demeurer en la Cité de *Toronto*; demandant aussi un Acte pour augmenter le Capital de l'Institution au montant de £500,000.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *Morris* a présenté une Pétition du Bureau de Commerce de *Montréal*,

Pétitions  
De Francis  
Manie et  
autres;

De Abraham  
Vosburgh et  
autres;

De la Faculté  
Médicale du  
Collège Mc-  
Gill;

Des Président,  
Directeurs et  
Actionnaires de  
la Banque de la  
Cité de Mont-  
réal.

Deux Pétitions  
des Président,  
Directeurs et  
Compagnie de  
la Banque du  
Canada.

Du Bureau de  
Commerce de  
Montréal.

demandant un Acte pour autoriser l'emploi de Cure-Môles pour améliorer la Navigation du Lac *St. Pierre*; et aussi une Pétition des Président, Directeurs et Actionnaires de la Banque Commerciale du District de *Midland*, demandant un Acte qui augmente le Capital de la dite Institution.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

Pétitions  
Des Président,  
Directeurs et  
Actionnaires de  
la Banque Com-  
merciale,  
du District de  
*Midland*;

De A. D. For-  
dyce, et autres;

L'Honorable Mr. *Hamilton* a présenté une Pétition de *A. D. Fordyce*, et autres, Magistrats du District de *Wellington*, demandant un Acte pour les autoriser à continuer le taux additionnel de cotisation, jusqu'à ce que l'emprunt pour bâtir la Prison et la Cour ait été remboursé.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

Des Syndics du  
Collège de  
l'Assomption;

L'Honorable Mr. *Joliette* a présenté une Pétition des Syndics du Collège de l'Assomption, demandant un Aide pécuniaire pour compléter le dit Collège, et aussi un Acte d'Incorporation.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

De B.P. Smith;

L'Honorable Mr. *Morris* a présenté une Pétition de *Benjamin P. Smith*, de *Kitley*, dans le District de *Johnston*, demandant un Acte pour lui conférer les droits et privilèges d'un Sujet Britannique.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

De E.J. Barker.

L'Honorable Mr. *Macaulay* a présenté une Pétition de *Edward John Barker*, de la Ville de *Kingston*, demandant que le Conseil Législatif ordonne qu'une partie des impressions de la Chambre lui soit accordée.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

Rapport du  
Commissaire  
au sujet de l'en-  
retien des  
Phares sur les  
Iles de Scatte-  
rie et de St.  
Paul.

L'Honorable Mr. *Quesnel* a présenté un rapport du Commissaire nommé de la part de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, pour entrer en Arbitrage avec les Commissaires de la part des Provinces de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de l'Isle du *Prince Edouard*, relativement à l'entretien des Phares sur les Iles de la *Scatterie* et de *St. Paul*.

Il a été alors déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir l'Appendice No. 5.)

Pétitions im-  
primées.

L'Honorable Mr. *De Blaquiere*, a donné avis que demain il proposerait que cette Chambre ne reçoive aucune Pétition imprimée.

La Chambre s'est alors ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable Mr. *Draper*, et autres, pour rapporter le Bill intitulé "Acte pour changer, pour un temps limité, le lieu des séances de la Commission de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, relative aux Héritiers et Légataires, et pour d'autres fins y mentionnées," et a informé cette Chambre que l'Assemblée Législative, avait passé le dit Bill, sans amendement.

Bill des Héritiers et Légataires rapporté de l'Assemblée.

L'Honorable Orateur a fait rapport à la Chambre, que le Bill qui venait d'être rapporté de l'Assemblée Législative était certifié par la signature du Greffier de la dite Chambre seulement, et non par la signature de l'Orateur, comme il était d'usage dans le Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, lors de la passation d'un Bill par l'une des deux Chambres.

Le Bill est certifié par le Greffier seulement.

Il a été en conséquence,

*Ordonné*, Que la question contenue dans le rapport dernièrement mentionné soit référée au Comité des Privilèges, avec instruction de faire des recherches de précédents, et de faire rapport à cette Chambre de la pratique du Parlement Impérial dans des cas semblables.

La question est référée au Comité des Privilèges.

La Chambre s'est alors ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

L'Honorable Mr. *Macaulay*, du Comité dernièrement mentionné, a présenté son Rapport.

Rapport du Comité.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et le dit Rapport a été adopté, comme suit :

Il est adopté.

Le Comité des privilèges, auquel a été référée la question sur la pratique du Parlement Impérial au sujet des signatures à apposer aux Bills, lorsqu'ils passent les deux Chambres, demande à faire Rapport—

Qu'il a examiné les autorités sur cette question, et voit que dans la transmission des Bills, d'une Chambre à l'autre, après la troisième lecture, la preuve qu'ils ont passé est certifiée par la signature de l'un des Greffiers des deux Chambres, suivant le cas.

Cette pratique semble avoir été suivie dans les procédés de la Législature de la ci-devant Province du *Bas-Canada*.

Dans le *Haut-Canada*, l'Orateur de chaque Chambre avait coutume de signer tous les Bills qui étaient envoyés pour le concours de l'autre Chambre.

Votre Comité recommande à Votre Honorable Chambre de suivre à cet égard la pratique du Parlement Impérial.



Le tout néanmoins humblement soumis.

JNO. MACAULAY,  
*Président.*

Chambre des Comités, Conseil Législatif,  
28e Juin, 1841.

*Ordonné*, Que le contenu du Rapport ci-dessus, serve à l'avenir de précédent à cette Chambre dans tous les cas semblables.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre, qu'il avait été émané une Commission sous le Grand Sceau, en faveur de *James FitzGibbon*, Ecuyer, l'autorisant à administrer les Serments aux Membres du Conseil Législatif.

*Ordonné*, Qu'elle soit entrée sur les Journaux ; et

Elle est dans les mots suivants :

PROVINCE DU }  
CANADA. } SYDENHAM.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU,  
**REINE** du Royaume-Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi.

A notre bien-aimé et fidèle *James FitzGibbon*,  
Ecuyer, Greffier du Conseil Législatif de  
notre Province du *Canada*,

SALUT :

**ATTENDU**, que par et en vertu d'un certain Acte du Parlement du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième années de Notre Règne, et intitulée, " Acte pour réunir les Provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le Gouvernement du Canada ;" il est entre autres choses statué, qu'aucun Membre du Conseil Législatif de notre dite Province ne pourra siéger ou voter en icelui, avant qu'il ait prêté et souscrit le serment mentionné et décrit au dit Acte, et enjoint d'être prêté par tels Membres respectivement, devant le Gouverneur de notre dite Province, ou devant quelque personne ou personnes autorisées par tel Gouverneur à administrer tels Serments. Maintenant sachez, que nous reposant sur votre intégrité, fidélité et circonspection, Nous, par notre faveur spéciale, notre connaissance certaine, et de notre seul mouvement, nous vous avons nommé, constitué et appointé, et par ces présentes, nous vous nommons, constituons et appointons, vous le dit *James FitzGibbon*, un de nos Commissaires pour administrer le dit Serment mentionné au dit Acte voulu et requis en et par icelui, et qui en conformité au dit Acte devrait être prêté et souscrit par

les Membres du dit Conseil Législatif, comme susdit, à tout Membre du dit Conseil Législatif désirant être admis à le prêter, et de recevoir leurs signatures à icelui. Pour avoir, tenir et remplir la dite charge de Commissaire, comme susdit, et les pouvoirs et autorités ci-devant accordés à vous le dit *James FitzGibbon*, pour et durant Notre Plaisir Royal. Et les rôles et records de ce que vous ferez en ces choses, vous les certifierez et les déposerez au Bureau de Notre Régistrare de Notre dite Province du *Canada*, pour y demeurer, gardant, en votre qualité de Greffier du dit Conseil Législatif, copies d'iceux dûment certifiées, et les faisant déposer et conserver parmi les records du dit Conseil Législatif.

En Foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Ville de *Kingston*, en Notre dite Province du *Canada*, le vingt-cinquième jour de Juin, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante-un, et dans la cinquième année de Notre Règne.

D. DALY,

*Secrétaire.*

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à Mercredi prochain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

*Ajournement.*

*Mercredi, 30e Juin, 1841.*

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS,

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Caron,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Knoulton,</i>
<i>Quesnel,</i>	<i>McKay,</i>
<i>Macaulay,</i>	<i>Roy.</i>

Communication annonçant que Son Excellence vient de sanctionner le Bill des Héritiers et Légataires.

## PRIERES.

L'Honorable Orateur a fait rapport à la Chambre, qu'il venait de recevoir une communication du Secrétaire en Chef de son Excellence le Gouverneur Général.

Elle a été alors lue par le Greffier, comme suit :

*Bureau du Secrétaire en Chef,*  
30e Juin, 1841.

Monsieur,

J'ai ordre du Gouverneur Général de vous informer, que c'est l'intention de Son Excellence de se rendre à la Chambre du Conseil Législatif, demain, à deux heures et un quart, pour sanctionner le Bill qui a été passé par le Conseil Législatif et l'Assemblée, intitulé, "Acte pour changer, pour un temps limité, le lieu des Séances de la Commission de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, relative aux Héritiers et Légataires, et pour d'autres fins y mentionnées."

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

T. W. C. MURDOCH,

Sec. en Chef.

L'Honorable Orateur  
du Conseil Législatif.

Conformément à avis, l'Honorable Mr. De *Blaquiere* a proposé,

Que ce soit un ordre permanent, que cette Chambre ne reçoive aucune Pétition imprimée.

La question de concurrence étant mise, elle a été décidée dans l'affirmative; et

Il a été ordonné en conséquence.

L'Honorable Mr. *Morris* a présenté une Pétition du Révérend *William Sharts* de *Williamsburgh*, Ministre Luthérien, dans l'*Eastern District*, dans la Province du *Canada*, demandant un Acte lui conférant les droits et privilèges d'un Sujet Britannique.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Bruneau* a présenté une Pétition de *David Thompson*, et autres, Syndics de l'Académie érigée dans le Ville de *Sherbrooke*, dans le District de *St. François*, demandant un Acte, octroyant une somme en Aide de la dite Institution.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Macaulay* a présenté une Pétition de *William Owston*, du Township de *Hamilton*, dans le District de *Newcastle*, de-

mandant un Acte pour augmenter son Salaire comme Gardien du Phare de *Gull Island*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Knoulton* a présenté une Pétition de *C. Jackson*, et autres, habitants de *Charlestown*, *Hatley*, et des environs, dans le Comté de *Stanstead*, demandant l'établissement d'Ecoles Publiques, et l'encouragement de l'Education en cette Province.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Caron*, a présenté une Pétition d'*Edouard Demers*, et autres, habitants de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, demandant un Acte pour abroger toutes les Ordonnances permanentes de la dite Province passées par le Gouverneur et le Conseil Spécial.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Orateur a mis devant la Chambre le rapport des Commissaires du Canal de *Chambly*, lequel est comme suit:

(Voir l'Appendice No. 6.)

Ordonné, Qu'il reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeu*di*, 1er *Juillet*, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Morris,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>Ferrie,</i>
<i>Quesnel,</i>	<i>Knoulton,</i>
<i>Fraser, John</i>	<i>McKay.</i>

## PRIERES.

L'Honorable Mr. *Joliette* a présenté une Pétition de *Jean Baptiste René Hertel De Rouville*, du District de *Montréal*, demandant un Acte pour l'indemniser des pertes qu'il a souffertes pendant les deux rébellions de 1837-8; et aussi une Pétition de *Samuel Andros*, et un autre, de *Chambly*, demandant un Acte pour les indemniser des pertes souffertes pendant la rébellion de 1838.

Motion pour qu'il ne soit reçu aucune Pétition imprimée.

Décidée dans l'affirmative.

Pétition du Revd. W. Sharts.

De David Thompson, et autres;

De W. Owston;

De C. Jackson et autres;

De E. Demers et autres.

Rapport des Commissaires du Canal de Chambly.

Ajournement.

Pétitions de J. B. Hertel de Rouville et de Rouville.

De Samuel Andros, et un autre.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *Quesnel* a présenté une Pétition de *R. B. McGinnis*, et autres, habitants du Comté de l'*Acadie*, demandant un Acte pour les indemniser des pertes qu'ils ont souffertes pendant la rébellion de 1838; et aussi une Pétition de *Jean Louis Caron*, de la paroisse de *Chateauguay*, dans le Comté de *Huntingdon*, dans le district de *Montréal*, demandant un Acte pour les indemniser des pertes souffertes pendant la rébellion de 1838.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *Ferrie* a présenté une Pétition de *J. H. Dorwin*, et autres, franc-tenanciers des Townships de *Rawdon*, *Kilkenny* et *Kildare*, demandant un Acte pour leur accorder un Représentant en propre, et aussi pour que les terres en bois debout en arrière des dits Townships soient ouvertes pour la réception d'Emigrés; aussi une Pétition de *George Dixon*, et autres, habitants du Township de *Kildare*, demandant un Acte pour former un Comté séparé des Townships de *Rawdon*, *Kilkenny* et *Kildare*, et des terres qui se trouvent en arrière d'iceux, avec le droit d'élire un Membre pour servir dans le Parlement Provincial; et aussi une Pétition de *John Atkinson*, du Township de *Hemmingford*, dans le District de *Montréal*, demandant un Acte pour l'indemniser des pertes souffertes par les actes d'incendiaires venus des *Etats-Unis*.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la chambre, sur le sujet de l'encouragement et la protection de l'Agriculture.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *McDonald* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait pris de nouveau en considération le sujet à lui référé, y avait fait quelques progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau aujourd'hui.

*Ordonné*, en conséquence.

A deux heures et un quart de l'après midi, Son Excellence le Gouverneur Général étant venu à la Chambre du Conseil Législatif, et étant assis sur le Trône, le Gentilhomme Huisnier de la Verge Noire a reçu ordre de requérir la présence immédiate de l'Orateur et des Membres de l'Assemblée Législative, en cette Chambre; qui étant venus à la Barre;

Il a plu à Son Excellence le Gouverneur Général de sanctionner, au nom de Sa Majesté, le Bill suivant, savoir:

“ Acte pour changer, pour un temps limité, le lieu des Séances de la Commission de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, relative aux Héritiers et Légataires, et pour d'autres fins y mentionnées.”

L'Assemblée Législative s'en étant allée, il a plu à Son Excellence de se retirer.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le sujet de l'encouragement et de la protection de l'Agriculture.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *McDonald* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait de nouveau pris en considération le sujet à lui référé, y avait fait quelque progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau Jeudi prochain.

*Ordonné*, en conséquence.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

*Vendredi, 2e Juillet, 1841.*

**LES Membres assemblés ont été:**

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,  
LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Morris,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>Ferrie,</i>
<i>Quesnel,</i>	<i>Knoulton,</i>
<i>Fraser, John</i>	

**PRIERES.**

L'Honorable Orateur a fait rapport à la Chambre de la réception d'un retour Général des Baptêmes, Mariages et Sépultures du District de *Montréal*, pour l'année 1840.

Il a été alors déposé sur la table, et il est comme suit:

(*Voir l'Appendice No. 7.*)

L'Honorable Mr. *McDonald* a présenté une Pétition de *Abraham Van Vleck Pruyn*, de la Ville de *Picton*, du District de *Prince Edward*, demandant un Acte pour lui conférer les droits et privilèges d'un Sujet Britannique.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Caron* a présenté une Pétition de *J. W. Woolsey*, et autres, Electeurs

Son Excellence se retire.

La Chambre de nouveau en Comité sur le sujet de l'Agriculture.

Rapport.

Permission de siéger de nouveau.

Ajournement.

Retour des Baptêmes &c., du District de Montréal pour 1840.

Pétitions De A. Van Vleck Pruyn;

De J. W. Woolsey et autres;

de la Cité de Québec, demandant qu'il soit adopté les mesures qui paraîtront les plus convenables pour leur rendre leur franchise électorale.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Pétitions  
De Alexander  
Davidson.

L'Honorable Mr. *Macaulay* a présenté une Pétition de *Alexander Davidson*, de *Niagara*, demandant un Acte pour lui assurer le droit exclusif de publier un livre pour apprendre à épeler, appelé, "*Canada Spelling Book*," pour un certain nombre d'années, ou d'adopter quelque autre mesure pour l'indemniser de son trouble et ses déboursés.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Premier Rap-  
port du Comité  
des Journaux.

L'Honorable Mr. *Macaulay*, du Comité Spécial nommé pour surveiller les Journaux de cette Chambre durant la présente Session, a présenté son premier Rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit:

Le Comité des Journaux, demande à faire Rapport,—

Qu'après s'en être informé, ils trouve que la 68me Règle permanente de Votre Honorable Chambre, ordonnant que les Journaux soient traduits journellement en Français pour l'usage des Membres, ne saurait être mise à exécution pour le moment, par ce qu'il ne se trouve encore personne pour remplir cette tâche.

Votre Comité recommande donc qu'une personne compétente soit engagée immédiatement pour faire journellement ces traductions, conformément à la Règle ci-dessus, sous la surveillance du Greffier de cette Honorable Chambre.

Le tout néanmoins humblement soumis.

JNO. MACAULAY,

Président.

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
1er Juillet, 1841.

Il est adopté.

Ordonné, Que le dit rapport soit adopté.

Notice de la  
nomination d'un  
Comité au sujet  
des Officiers et  
Serviteurs de la  
Chambre.

L'Honorable Mr. *Bruneau* a donné avis que, Lundi prochain, il proposerait qu'il soit nommé un Comité pour s'enquérir du nombre et des qualifications des Greffiers et des Serviteurs de la Chambre.

A journement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à Lundi prochain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 5e Juillet, 1841.

LES Membres assemblés ont été:

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur:

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Quesnel,</i>	<i>Ferrie,</i>
<i>Fraser, John,</i>	

PRIERES.

Conformément à avis, l'Honorable Mr. *Bruneau* a proposé,

Qu'un Comité soit nommé pour s'enquérir de l'assistance qu'il sera nécessaire de fournir au Greffier—et quels offices et départements il sera nécessaire d'établir pour conduire avec ordre et efficacité l'ouvrage de cette Honorable Chambre—qu'elle rémunération devrait être accordée aux officiers et personnes qui seront employés dans les dits Offices et Départements, et qu'elles règles et règlements il conviendrait d'adopter pour leur régie. Que le dit Comité ait pouvoir de recommander par qui seront remplis les emplois qui seront jugés nécessaires, et pour prendre cela en considération les réclamations, l'habileté et la capacité des différents Officiers et Serviteurs des ci-devant Conseils Législatifs du *Bas-Canada* et du *Haut-Canada*, qui pourraient désirer entrer au service de cette Chambre, et de faire rapport sur le tout avec toute la diligence nécessaire et de temps à autre; avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records, et que les Honorables Messieurs *De Blaquiere*, *Morris*, *Macaulay* et *Caron* forment le dit Comité.

La dite motion étant lue, la question de concurrence a été mise sur icelle, et elle a été décidée dans l'affirmative; et il a été

Ordonné, en conséquence.

L'Honorable Mr. *Ferrie* a présenté une Pétition d'*Edward Ellice*, et autres, habitants du Village de *Beauharnois* et des environs, dans le Comté de *Beauharnois*, demandant un Acte pour les indemniser des pertes souffertes pendant la rébellion de 1838; et aussi une Pétition des Magistrats du District de *Wellington*, demandant un Acte pour confirmer un arrangement qu'ils se proposent de faire de la part du dit District, et approuvé par le corps des Magistrats du District de *Gore*, relativement à la dette contractée par ce dernier District pour bâtir la Prison et la Cour.

Pétitions  
De Edward El-  
lice et autres

Des Magistrats  
du District de  
Wellington.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

**L'Honorable Mr. Quesnel** a présenté une Pétition du Maire, des Echevins et Citoyens de de la Cité de *Montréal*, demandant un Acte pour les autoriser à payer plus de six par cent d'intérêt sur les sommes d'argent qui pourront être empruntées sur le crédit de la dite Cité, pour achever certaines améliorations en icelle ; aussi une Pétition des Président et Directeurs de l'Académie de *Shefford*, demandant un Aide pour le support de la dite Institution ; et aussi une Pétition de *Jacob Glen*, et autres, Propriétaires de terres et lots de terre dans le Bassin de *Chambly*, demandant réparation de l'injuste décision des Syndics du Chemin de *Montréal* et *Chambly*, relativement à la ligne établie par eux.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

**L'Honorable Mr. McDonald** a présenté une Pétition de *John McDonald*, et autres, habitants des Townships de *Leeds* et de *Landsdown*, dans le District de *Johnston*, demandant un Acte pour les autoriser à construire un Pont sur la Rivière *Gananoque*, dans le Village de *Gananoque*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 6e Juillet, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>DeBlaquiere,</i>	<i>Fraser, John,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Quesnel,</i>	<i>Ferrie,</i>

PRIERES.

**L'Honorable Mr. John Fraser** a présenté une Pétition de *David Jones*, et autres, Magistrats, franc-tenanciers et habitants des Districts de *Eastern* et d'*Ottawa*, demandant un Acte qui accorde une somme suffisante, pour rendre praticable, pour des fins militaires et civiles, le chemin entre *Bytown* et *Cornwall*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

**L'Honorable Mr. Quesnel** a présenté une Pétition de *Alexander Reid*, comme Président d'un Comité temporaire, nommé en vertu d'une

certaine Ordonnance du *Bas-Canada*, pour construire un chemin à lisses depuis *Sherbrooke* jusqu'à un point sur l'une des rives de la rivière *Richelieu*, demandant un Acte octroyant une somme suffisante pour les mettre à portée de faire les arpentages nécessaires, une estimation de la route, ainsi que le coût du chemin à lisses projeté ; et aussi pour abroger cette partie de l'Ordonnance qui oblige les Actionnaires de commencer l'ouvrage à *Sherbrooke*, et de le continuer, sans interruption, vers la rivière *Richelieu* ; aussi une Pétition de *J. E. Mignault*, et autres, habitants du Comté de *Richelieu*, dans le District de *Montréal* ; et aussi une Pétition de *Joseph Ainsse*, et autres, propriétaires et habitants du Comté de *Verchères*, dans le District de *Montréal*, demandant respectivement un Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de *Montréal*, à admettre les Pétitionnaires Membres de cette Institution.

Ordonné, qu'elles restent sur la table.

**L'Honorable Mr. Caron** a présenté une Pétition de *C. Wetherall*, et autres, propriétaires et habitants du Comté de *Huntingdon*, dans le District de *Montréal*, demandant un Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de *Montréal*, d'admettre les dits Pétitionnaires Membres de cette Institution ; et aussi une Pétition de certains propriétaires de terres dans la Seigneurie de *St. Gabriel*, demandant un Acte pour autoriser la construction d'un Pont sur la rivière *Jacques Cartier*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

**L'Honorable Mr. Joliette** a présenté une Pétition d'*Isidore S. Lafontaine*, et autres, habitants du Comté de *Berthier*, dans le District de *Montréal*, demandant un Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de *Montréal*, à admettre les dits Pétitionnaires Membres de la dite Institution.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

**L'Honorable Mr. Bruneau** a présenté une Pétition de *Robert Armour*, le jeune, de la Ville de *Sherbrooke*, Avocat, demandant au Conseil Législatif de vouloir bien lui conférer la charge de Greffier en Loi, avec les devoirs de Traducteur Anglais qui y sont attachés.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

**L'Honorable Mr. McDonald** a présenté une Pétition de *John Gamble* et autres, franc-tenanciers du District de *Govt*, demandant un

De J. E. Mignault et autres ;

De Joseph Ainsse et autres ;

De C. Wetherall et autres ;

Des Propriétaires de la Seigneurie de St. Gabriel.

D'Isidore Lafontaine et autres ;

De Robert Armour, le jeune ;

De John Gamble et autres ;

Pétitions  
Du Maire, des  
Echevins et  
Citoyens de  
Montréal.

Des Président  
et Directeurs de  
l'Académie de  
Shefford ;

De Jacob Glen  
et autres ;

De J. McDonald  
et autres.

Journalnement.

Pétitions  
De David Jones  
et autres ;

De Alexander  
Reid ;

Acte incorporant un Chemin de Barrière Macadamisé jusqu'à la Montagne, commençant au Township de *West Flamborough* dans le District de *Gore*.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

Des Président, Vice Président et Directeurs, représentant les Actionnaires de la Banque de Québec.

L'Honorable Mr. *J. Fraser* a présenté une Pétition des Président, Vice-Président et Directeurs, représentant les Actionnaires de la Banque de *Québec*, demandant un Acte pour renouveler et prolonger l'Ordonnance du Gouverneur et Conseil Spécial, et la Charte Royale maintenant en force, et par laquelle la dite Banque se trouve incorporée.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

Etat des affaires de la Banque de Gore.

L'Honorable Orateur a fait rapport à la Chambre de la réception d'un Etat des affaires de la Banque de *Gore*, jusqu'au trente du mois dernier.

Il a été alors déposé sur la table, et il est comme suit :

( Voir l'Appendice No. 8. )

Etat des affaires de la Banque de la Cité de Montréal.

L'Honorable Orateur a fait rapport à la Chambre de la réception d'un Etat des affaires de la Banque de la Cité de *Montréal*, jusqu'au vingt-six du mois dernier.

Il a été alors déposé sur la table, et il est comme suit :

( Voir l'Appendice No. 8. )

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

Bill De R. J. Turner;

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Prince*, et un autre, avec un Bill, intitulé. " Pour permettre à *Robert John Turner* de pratiquer comme Solliciteur dans la Cour de Chancellerie ;" auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*. Qu'il soit lu une seconde fois, Vendredi prochain.

Du Chemin et Pont de West Gwillimbury ;

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Steele*, et un autre, avec un Bill, intitulé, " Acte pour amender un Acte de cette partie de la Province ci-devant dénommée le *Haut-Canada*, intitulé " Acte pour pourvoir à la confection et à l'entretien du Chemin et Pont de *Gwillimbury* Ouest, et pour autoriser l'établissement d'une Barrière sur " iceux," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

*Ordonné*, Qu'il soit lu une seconde fois, demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

*Mercredi, 7e Juillet, 1841.*

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiére,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Fraser, John,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Macauloy,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Fraser, Alexander, Ferric,</i>	
<i>Joliette,</i>	

PRIERES.

L'Honorable Mr. *Sullivan* a informé la Chambre, qu'il avait un Message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son Seing Manuel, que Son Excellence lui avait ordonné de délivrer à leurs Honneurs ; et il est comme suit :

Message de Son Excellence annonçant la Sanction Royale au Bill pour l'achat des actions privées dans le Canal de Welland.

SYDENHAM.

Le gouverneur Général informe le Conseil Législatif, que le Bill passé par le Conseil Législatif et la Chambre d'Assemblée de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, dans le mois de Mai, 1839, et réservé par le Lieutenant Gouverneur de la dite Province pour la signification du Plaisir Royal de Sa Majesté, intitulé " Acte pour autoriser l'achat d'Actions " privées dans le Canal de *Welland* de la part " de cette Province, et pour d'autres fins y " mentionnées," a été particulièrement confirmé et finalement statué par Sa Majesté en Conseil, le 11e jour de Septembre, 1840.

Hôtel du Gouvernement,

*Kingston, 5e Juin, 1841.*

Le dit Message a été lu de nouveau par le Greffier.

L'Honorable Mr. *Sullivan* a présenté à la Chambre un Bill pour amender et expliquer un Acte passé dans le Parlement Provincial du *Haut-Canada*, dans la septième année du Règne de feu Sa Majesté le Roi *Guillaume* Quatre, intitulé " Acte pour établir une Cour " de Chancellerie en cette Province," et pour donner plus d'efficacité aux procédés de la dite Cour.

Bill de la Cour de Chancellerie.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné,* Que cinquante copies d'icelui soient imprimées pour l'usage des Membres.

*Ordonné,* Que le dit Bill soit lu une seconde fois Vendredi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour amender un Acte de cette partie de la Province ci-devant dénommée le Haut-Canada, intitulé "Acte pour pourvoir à la confection et à l'entretien du Chemin et Pont de *Guillimbury* Ouest, et pour autoriser l'établissement d'une Barrière sur iceux," a été lu une seconde fois.

*Ordonné,* Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné,* Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill demain.

L'Honorable Mr. *Morris* a présenté une Pétition de *Richard Collier*, du Village de *Ste. Catherine*, dans le District de *Niagara*, demandant un Acte pour lui conférer les droits et privilèges d'un Sujet Britannique.

*Ordonné,* Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Ferrie* a présenté deux Pétitions de *James Millar*, et autres, habitants du Comté de *Drummond*, demandant un Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance contre le Feu de *Sherbrooke* et de *Stanstead*, de comprendre dans les limites de ses opérations le grand et important Comté de *Drummond* susmentionné; et aussi demandant un Acte pour amender les Lois existantes des Chemins.

*Ordonné,* Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Quesnel* a présenté une Pétition de *Thomas Lemay*, et autres, habitants du Comté de *Rouville*, dans le District de *Montréal*, demandant un Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de *Montréal*, d'admettre les dits Pétitionnaires Membres de cette Institution.

*Ordonné,* Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *De Blaquiere* a donné avis que, demain, il proposerait de permettre d'amender les instructions données ci-devant au Comité nommé pour faire rapport sur les devoirs et salaires, &c., des Officiers et Greffiers, en ajoutant à icelles, des instructions au dit Comité de faire rapport, pour la considération de la Chambre, du montant des rémunérations qu'il conviendrait d'accorder, en forme de salaires, aux autres Officiers de cette Chambre.

*Ordonné,* Que la Pétition présentée hier, de

*Robert Armour*, le jeune, de la Ville de *Sherbrooke*, Avocat, demandant au Conseil Législatif de vouloir bien lui conférer la charge de Greffier en Loi, avec les devoirs de Traducteur Anglais qui en dépendent, soit référée au Comité Spécial nommé pour s'enquérir et faire rapport des devoirs des Officiers, Greffiers et Serviteurs de cette Chambre.

Pétition de R. Armour, le jeune, référée au dit Comité.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Jeu*di*, 8e *Juillet*, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS,

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Fraser, John,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Morris,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Ferrie,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>McKay,</i>
<i>Quesnel,</i>	

PRIERES.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le sujet de l'Agriculture.

La Chambre en Comité sur l'Agriculture.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Ferrie* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait de nouveau pris en considération le sujet à lui référé, y avait fait quelques progrès, et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau Jeudi prochain.

*Ordonné,* en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé "Acte pour amender un Acte de cette partie de la Province ci-devant dénommée le Haut-Canada, intitulé "Acte pour pourvoir à la confection et à l'entretien du Chemin et Pont de *Guillimbury* Ouest, et pour autoriser l'établissement d'une Barrière sur iceux."

Bill du Chemin et Pont de West Guillimbury.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *De Blaquiere* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

**Ordonné, Que le dit Bill soit lu une troisième fois demain.**

Conformément à avis, l'Honorable Mr. De *Blaquiere* a proposé qu'il soit

Instructions au Comité sur les Officiers de la Chambre.

**Résolu, Que ce soit une instruction ultérieure au Comité au sujet des nominations et devoirs des Officiers et Greffiers, de prendre en considération et faire rapport du montant de la rémunération qu'il conviendra d'établir pour le salaire de chaque autre Officier de cette Chambre.**

La dite **Résolution** étant lue une seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur icelle, la Chambre y a concouru: et il a été,

**Ordonné, en conséquence.**

Pétitions De A. Archambault et autres;

L'Honorable Mr. *Caron* a présenté une Pétition de *A. Archambault*, et autres, habitants du Comté de *St. Hyacinthe*, dans le District de *Montréal*, demandant un Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de *Montréal*, d'admettre les dits Pétitionnaires Membres de la dite Institution.

**Ordonné, Qu'elle reste sur la table.**

De Abner Reid, et autres;

L'Honorable Mr. *De Blaquiere* a présenté une Pétition de *Abner Reid*, et autres, habitants du Comté du *Lac des deux Montagnes*, dans le District de *Montréal*; et aussi une Pétition de *Ronald McKenzie*, et autres, habitants du Comté de *Terrebonne*, dans le District de *Montréal*, demandant un Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de *Montréal*, d'admettre les dits Pétitionnaires Membres de cette Institution.

**Ordonné, Qu'elles restent sur la table.**

De Benjamin Eby, et autres;

L'Honorable Mr. *McDonald* a présenté une Pétition de *Benjamin Eby*, et autres, habitants de *Waterloo*, *Wilmot*, et des Townships avoisinants des Districts de *Wellington* et de *Gore*, personnes connues sous le nom de *Menonists* et *Tunkers*, demandant un Acte pour amender la Loi des Milices de cette Province, afin que l'exemption de servir dans la Milice ne soit pas rachetée en deniers, mais que le dit montant soit exigible en travail, pour améliorer les Grands Chemins et Ponts dans les Townships où résident les dits *Menonists* et *Tunkers*; et aussi une Pétition de *James Apelbe*, et autres, Franc-tenanciers du Comté de *Halton*, dans le District de *Gore*, demandant un Acte pour autoriser la construction d'un Chemin pavé depuis la ligne de séparation entre les Districts

De James Apelbe, et autres.

de *Home* et de *Gore*, jusqu'à la Ville de *Hamilton* par le Chemin de Poste jusqu'à la route de *Dundas*, en suivant la rue *Dundas*.

**Ordonné, Qu'elle reste sur la table.**

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement

*Vendredi, 9e Juillet, 1841.*

**LES Membres assemblés ont été :**

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Fraser, John,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>Ferrie,</i>
<i>Quesnel,</i>	<i>McKay.</i>

PRIERES.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé "Acte pour amender un Acte de cette partie de la Province ci-devant dénommée le Haut-Canada, intitulé "Acte pour pourvoir à la confection et à l'entretien du Chemin et Pont de *Gwillimbury* Ouest," et pour autoriser l'établissement d'une Barrière sur iceux," a été lu une troisième fois.

Bill du Chemin et Pont de West Gwillimbury.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il? Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.**

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé "Acte pour permettre à *Robert John Turner* de pratiquer comme Solliciteur dans la Cour de Chancellerie," a été lu une seconde fois.

Bill de R. J. Turner.

Il a été alors proposé, que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et papiers, et de faire rapport sur icelui.

Cette motion ayant été opposée, après quelques débats,

Il a été résolu dans la négative.

**Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.**



**Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.**

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. Caron a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

**Ordonné, Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois demain.**

L'Honorable Mr. Sullivan, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a présenté à la Chambre les Comptes Publics pour les années 1839 et 1840.

**Ordonné, Que les dits Comptes restent sur la table, et ils sont comme suit :**

(Voir l'Appendice No. 9.)

Conformément à l'ordre du jour, le Bill pour amender et expliquer un Acte passé dans le Parlement Provincial du Haut-Canada, dans la septième année du règne de feu Sa Majesté le Roi Guillaume Quatre, intitulé "Acte pour établir une Cour de Chancellerie en cette Province," et pour donner plus d'efficacité aux procédés de la dite Cour, a été lu une seconde fois.

**Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.**

**Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill, Lundi prochain.**

**Ordonné, Que l'Honorable Mr. Bruneau soit ajouté au Comité Spécial, nommé pour s'enquérir du nombre et des qualifications des Officiers, Greffiers et Serviteurs de la Chambre, avec instruction de recommander à la Chambre le montant des salaires et allocations qui devront être payés et accordés à chacun d'eux.**

L'Honorable Mr. Morris a présenté une Pétition de A. Farewell, et autres, habitants des Townships de *Whitby* et *Darlington*, demandant un Acte d'Incorporation, sous le nom de Compagnie du Hâvre de *Whitby Est*.

**Ordonné, Qu'elle reste sur la table.**

L'Honorable Mr. Caron a présenté une Pétition de Benjamin Clamp, et autres, Epiciers, résidents dans la Cité de *Montréal*, demandant un Acte pour abroger une certaine Ordonnance passée par le Conseil Spécial du *Bas-Canada*, (4e Victoria, Cap. 42.) relativement

aux Licences pour vendre des Liqueurs Spiritueuses.

**Ordonné, Qu'elle reste sur la table.**

L'Honorable Mr. Joliette a présenté une Pétition de certains Propriétaires et Possesseurs de terres dans la Paroisse de *Berthier*, dans le District de *Montréal*, demandant un Aide pour construire un Pont sur la rivière *Bayonne*, près du Village de *Berthier*.

De Propriétaires de Berthier, Comité de Montréal.

**Ordonné, Qu'elle reste sur la table.**

L'Honorable Mr. Sullivan a présenté une Pétition d'Alexander Young, et autres, Censitaires des Seigneuries de *Noyau* et *Foucault*, dans le District de *Montréal*, demandant un Acte pour obliger les propriétaires actuels des dites Seigneuries d'éteindre les charges et redevances par une commutation de Tenure, et demandant aussi l'abolition de la Tenure Féodale, et la substitution à icelle, de la tenure en Franc et Commun Soccage; et aussi une Pétition du Bureau de l'Académie du *Haut-Canada*, demandant un Acte pour incorporer la dite Institution en un Collège sous les nom et titre de "Victoria College," avec les privilèges dont jouit le "Queen's College" de l'Eglise Presbytérienne d'Écosse à *Kingston*, et fournir un aide à la dite Institution, de manière à soutenir et étendre ses opérations.

De Alexander Young et autres.

De l'Académie du Haut-Canada.

**Ordonné, Qu'elles restent sur la table.**

**Ordonné, Que la Pétition de George Nichols, de la Cité de Toronto, demandant au Conseil Législatif de vouloir bien l'employer comme Messenger de la Chambre, pour cause d'une blessure reçue pendant qu'il servait comme Volontaire durant la Rébellion, soit référé au Comité Spécial nommé pour s'enquérir du nombre et de l'efficacité des Officiers, Greffiers et Serviteurs de la Chambre, et établir les salaires et allocations qui devront être payés et accordés à chacun d'eux.**

Pétition de George Nichols référé.

L'Honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à Lundi prochain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Lundi, 12e Juillet, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

De Blaquiere,  
Sullivan,

Fraser, John,  
Macaulay,

Comptes Publics.

Bill—Cour de Chancellerie.

L'Hon. Mr. Bruneau ajouté au Comité sur les Officiers et Serviteurs de la Chambre.

Pétitions De A. Farewell et autres ;

De Benjamin Clamp, et autres

Caron, Hamilton,  
Morris, Bruncau,  
Fraser, Alexander, McDonald,  
Joliette, McKay,

## PRIERES.

Bill de R. J.  
Turner.

L'Ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du Bill, intitulé, "Acte pour permettre à Robert John Turner de pratiquer comme Solliciteur dans la Cour de Chancellerie," il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

Ordonné, Que le dit Bill soit de nouveau référé à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre en  
Comité sur  
icelui.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné.

Rapport d'un  
amendement.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. McKay a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un certain amendement.

Lequel amendement a été lu par le Greffier, comme suit :

Ligne huit, après le mot "Province," retranchez tous les mots jusqu'au mot "et" dans la douzième ligne.

Le dit amendement étant lu une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

Troisième lec-  
ture demain.

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu une troisième fois demain.

Bill de la Cour  
de Chancellerie

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill pour amender et expliquer un Acte passé dans le Parlement Provincial du Haut-Canada, dans la septième année du Règne du Roi Guillaume Quatre, intitulé, "Acte pour établir une Cour de Chancellerie dans cette Province," et pour donner plus d'efficacité aux procédés de la dite Cour.

Référé à un  
Comité Spécial

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. DeBlaquiere a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait pris le dit Bill en considération, y avait fait quelques progrès, et l'avait chargé de recommander qu'il soit référé à un Comité Spécial.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs De Blaquiere, Sullivan, et Macaulay, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Honorable Mr. Morris a présenté une Pétition de David Secord, du Village de St. Davids, dans le District de Niagara, demandant l'intérêt sur sa réclamation pour les pertes qu'il a souffertes pendant la dernière guerre contre les Etats Unis de l'Amérique.

Pétitions  
De David Se-  
cord;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. A. Fraser a présenté une Pétition du Très-Révérend Lord Evêque de Toronto, et autres, habitants de la Cité de Toronto, demandant un Acte pour accorder la somme de £1000, afin d'ériger un Edifice convenable pour une Maison d'Industrie, et pour continuer l'octroi annuel accordé autrefois par la Législature de la ci-devant Province du Haut-Canada, en aide de la dite Institution.

De l'Evêque  
de Toronto, et  
autres;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. McKay a présenté une Pétition de Robert Lang, et autres, habitants de New Edinburgh, dans le Township de Gloucester, demandant un Acte accordant la somme de £500, pour construire un Pont sur la Rivière Rideau, joignant New Edinburgh avec Bytown.

De R. Lang, et  
autres;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. Caron a présenté une Pétition de certains Censitaires de la Seigneurie de Lacolle, dans le Comté de Huntingdon, demandant la commutation et extinction de la Tenure Féodale.

Des Censitaires  
de Lacolle;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. De Blaquiere a présenté une Pétition des Dames régissant les affaires de l'Asile des Orphelines Protestantes de Québec, demandant un Acte pour leur continuer l'Aide dont la dite Institution a joui depuis trois ans.

Des Dames de  
l'Asile des Or-  
phelines Protes-  
tantes de Québec

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. Sullivan a présenté une Pétition de John B. Warren, et autres, habitants du Township de Whitby, dans le District de Home, demandant un Acte pour les incorporer sous les nom et raison de "Compagnie du Havre de Sydenham."

De John War-  
ren, et autres;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Orateur a fait rapport à la Chambre de la réception d'un Etat des affaires

Etat des affaires  
de la Banque  
du Haut-Can-  
da, et de la

de la Banque du *Haut-Canada*, jusqu'au trente dernier.

Il a été alors déposé sur la table, et il est comme suit :

(Voir l'Appendice No. 8.)

L'Honorable Orateur a fait rapport à la Chambre de la réception d'un Etat des affaires de la Banque de *Montréal*, jusqu'au sixième jour de Juillet courant.

Il a été alors déposé sur la table.

(Voir l'Appendice No. 8.)

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 13e Juillet, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS,

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Fraser, John,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>McKay.</i>
<i>Quesnel.</i>	

PRIERES.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé "Acte pour permettre à *Robert John Turner* de pratiquer comme Solliciteur dans la "Cour de Chancellerie," a été lu une troisième fois, tel qu'amendé,

La question étant mise—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec un amendement, auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

L'Honorable Mr. *Quesnel* a présenté une Pétition de *Robert Armour*, et autres, Marchands de la Cité de *Montréal*, demandant un Acte pour incorporer certaines personnes en un Corps Politique, pour l'avancement des intérêts Commerciaux de la Province.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Hamilton* a présenté une Pétition des Ministres et Anciens du Synode de l'Eglise Presbytérienne du *Canada*, en connexion avec l'Eglise d'*Ecosse*, demandant qu'il soit pourvu à l'introduction de l'usage de l'Ecriture Sainte dans toutes les Ecoles de la Province qui participent à quelque octroi de l'argent public.

Des Ministres &c. de l'Eglise Presbytérienne;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *McDonald* a présenté une Pétition de *Daniel Quackenbush*, de la Ville de *Queenston*, dans le District de *Niagara*, demandant un Acte pour lui conférer les droits et privilèges d'un Sujet Britannique.

De D. Quackenbush;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *McKay* a présenté une Pétition de *Charles P. Treadwell*, et autres, habitants de *L'Original*, dans le District d'*Ottawa*, demandant un Acte pour autoriser la vente du présent emplacement de l'Ecole de District, et d'en employer le produit à construire une Bâtisse plus commode, dans un endroit plus convenable; et aussi une Pétition de *Charles P. Treadwell*, et autres, habitants des Comtés de *Prescott* et *Russell*, dans le District d'*Ottawa*, demandant un Acte accordant une somme d'argent pour faire un Chemin de Barrière depuis *L'Original* jusqu'à *Bytown*.

Deux Pétitions De C. P. Treadwell, et autres;

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

La Chambre s'est alors ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Mercredi, 14e Juillet, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS,

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Fraser, John,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>McKay.</i>
<i>Quesnel.</i>	

PRIERES.

L'Honorable Mr. *Sullivan* a informé la Chambre qu'il avait deux Messages de Son Excel-

L'Hon. M. Sullivan remet deux Messages du Gouverneur.

lence le Gouverneur Général, sous son Scing Manuel, que Son Excellence lui avait commandé de mettre devant la Chambre, et

Ils ont été lus par l'Orateur, et sont comme suit :

### SYDENHAM.

Transmettant copie d'une Dépêche de Lord J. Russell.

Conformément à l'intention qu'il a exprimé dans sa Harangue, à l'ouverture de la Session, le Gouverneur Général transmet au Conseil Législatif, copie ci-jointe d'une Dépêche de Lord John Russell dans laquelle il explique les vues du Gouvernement de Sa Majesté sur plusieurs des sujets les plus importants qui se rattachent au Canada.

Hôtel du Gouvernement,  
Kingston, 14e Juillet, 1841.

(Pour la Dépêche, voir l'Appendice No. 10.)

### SYDENHAM.

Transmettant copies des Lettres du Capt. Baldwin, Mr. Mayrand et Mr. Berthelet.

Le Gouverneur Général transmet, pour l'information du Conseil Législatif, copies ci-jointes des Lettres qui lui ont été adressées par le Capitaine Augustus Baldwin, Mr. Etienne Mayrand et Mr. Olivier Berthelet, refusant les sièges auxquels ils avaient été appelés dans le Conseil Législatif.

Hôtel du Gouvernement,  
Kingston, 14e Juillet, 1841.

(Pour les Lettres, voir l'Appendice No. 11.)

Les Messages ont été lus de nouveau par le Greffier.

Adresse de remerciements à Son Excellence.

Ordonné, Qu'une Adresse soit présentée au Gouverneur Général, remerciant respectueusement Son Excellence de ses divers Messages qui viennent d'être reçus ; et

Ordonné, Que les Honorables Messieurs Joliette et Hamilton présentent la dite Adresse.

Message de l'Assemblée par Mr. Parent.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. Parent, sans être accompagné d'aucun autre Membre ; et

Il s'est alors retiré.

Manière dont il a été remis, référée au Comité des Privilèges.

Ordonné, Que la manière dont a été présenté ce Message, soit référée au Comité des Privilèges, pour faire rapport sur icelle.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

Les portes sont fermées.

Ordonné, Que la Barre soit vidée, et que les portes soient fermées.

L'Honorable Mr. Morris du Comité dernièrement mentionné, a présenté son Rapport. Rapport du Comité

Ordonné, Qu'il soit reçu ; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Le Comité des privilèges auquel a été référée la considération de l'informalité qui a eu lieu aujourd'hui en présentant un Message de la Chambre d'Assemblée, demande à faire Rapport, — Que la règle de cette Chambre n'a pas été observée en ce cas, principalement par la méprise de l'Officier de cette Chambre ; et que pour cette raison, le Message soit maintenant reçu en due forme, sans avoir égard à la dite informalité.

Le tout néanmoins humblement soumis.

W. MORRIS,  
Président.

Chambre des Comités, Conseil Législatif,  
14 Juillet, 1841.

Ordonné, Que le dit Rapport soit adopté,

Les portes ont été alors ouvertes. Portes ouvertes

Un Message de l'Assemblée Législative, par Mr. Parent et un autre, comme suit :

Assemblée Législative,  
Kingston, 12e Juillet, 1841.

Résolu, Qu'un Message soit envoyé à l'Honorable Conseil Législatif, demandant que leurs Honneurs permettent aux Honorables René Edouard Caron et John Fraser, deux de leurs Membres, de se rendre devant le Comité Spécial de cette Chambre, auquel est référée cette partie de la Pétition des habitants du Comté de Saguenay, relative aux voitures d'hiver, Jeudi prochain, à dix heures du matin, pour être entendus au sujet de la dite référence. Message de l'Assemblée par Mr. Parent demandant que les Hon. Caron et J. Fraser, se rendent devant un Comité de la Chambre.

Ordonné, Que Mr. Parent porte le dit Message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,  
Gref. Assemblée.

Et ils se sont alors retirés,

Les Messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son Messenger.

Et il a été proposé,

Que les Honorables Messieurs Caron et John Fraser aient la permission d'aller devant le Comité de l'Assemblée Législative, tel que demandé par cette Chambre dans son Message de ce jour, s'ils le jugent à propos.

Et les Honorables Messieurs *Caron* et *John Fraser*, étant à leurs places, ont informé la Chambre qu'ils iraient, avec la permission de la Chambre, devant le dit Comité.

**Ordonné**, Que les Honorables Messieurs *Caron* et *John Fraser* aient la permission de se rendre devant le dit Comité, s'ils le jugent à propos.

Il a été en conséquence,

**Ordonné**, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif permet aux Honorables Messieurs *Caron* et *John Fraser* de se rendre devant le dit Comité, tel que demandé par cette Chambre, dans son Message de ce jour, s'ils le jugent à propos.

**Ordonné**, Que deux cents copies du Message de Son Excellence le Gouverneur Général, reçu ce jour, avec la Dépêche du Gouvernement de Sa Majesté sur plusieurs des sujets les plus importants concernant le *Canada*, soient imprimées en Anglais, et que le même nombre de copies des dits documents soit imprimé en Français, pour l'usage des Membres.

L'Honorable Mr. *Sullivan*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a présenté à la Chambre un extrait des minutes des procédures du Conseil de *King's College*, à son assemblée du 17 Février 1841.

**Ordonné**, Que le dit extrait reste sur la table, et il est comme suit :

(Voir l'Appendice No. 12.)

**Ordonné**, Que le dit extrait soit référé à un Comité Spécial de trois Membres, pour faire rapport sur icelui ; et

**Ordonné**, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *Morris*, *Hamilton* et *McDonald*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Honorable Mr. *Quesnel* a présenté une Pétition de *John O. Carrol*, de la Ville de *Belleville*, dans le Comté de *Hastings*, demandant une rémunération pour les pertes qu'il a souffertes par la conduite des Miliciens et Volontaires en 1839.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Caron* a présenté une Pétition de *A. Murphy*, et autres, habitants du Township de *Frampton*, demandant qu'il soit imposé un droit protecteur sur les produits Américains importés dans cette Province ; et aussi une Pétition de *William Walker*, et autres, habitants de la Cité de *Québec*, demandant

qu'il soit présenté une Adresse à Sa Majesté au sujet de la protection du commerce de cette Province.

**Ordonné**, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *A. Fraser* a présenté une Pétition du Clergé et des Membres de l'Eglise d'Angleterre, résidents dans une partie des Townships de l'Est, dans le District de *Mont-réal*, demandant qu'il soit pourvu à l'usage de l'Ecriture Sainte dans toutes les Ecoles Publiques de cette Province.

Du Clergé et des Membres de l'Eglise d'Angleterre, des Townships de l'Est.

**Ordonné**, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Macaulay*, du Comité Spécial nommé pour surveiller les Journaux de cette Chambre pendant la présente Session, a présenté son second Rapport.

Second Rapport du Comité sur les Journaux.

**Ordonné**, Qu'il soit reçu ; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Le Comité sur les Journaux demande à présenter son second Rapport, comme suit :

Qu'en entreprenant la tâche qui lui a été imposée, d'examiner et perfectionner les Journaux de Votre Honorable Chambre, pour la présente Session, il a jugé nécessaire d'examiner d'abord la manière de tenir les minutes des procédés journaliers et les formules à observer relativement à l'introduction et à la lecture des Pétitions, à la manière de dresser les motions et autres choses.

Comme la présente Session est la première d'une Législature nouvellement organisée, il considère qu'il n'y a aucun précédent d'établi pour son information. Votre Comité a en conséquence, jugé convenable de référer aux Journaux de la Chambre Haute du Parlement Impérial et des Conseils Legislatifs des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Ras-Canada*, et après les avoir comparé ensemble et avoir examiné attentivement les points sur lesquels ils diffèrent, a choisi de tous, les Formules d'entrées qui ont paru les plus convenables et les mieux adaptées aux circonstances et à l'ouvrage de Votre Honorable Chambre.

Votre Comité demande donc maintenant la permission de présenter le Sommaire qu'il a fait préparer conformément aux vues précédentes, et recommande à la considération prochaine de Votre Honorable Chambre les Formules qu'il renferme.

Le tout néanmoins humblement soumis.

JNO. MACAULAY,

Président.

Chambre des Comités, Conseil Législatif,  
14e Juillet, 1841.

( Pour les Formules, voir l'Appendice No. 13. )

Permission accordée.

Ordre pour l'impression du Message et de la Dépêche de ce jour.

L'Hon. Mr. Sullivan a présenté un extrait des Minutes du Conseil de King's College ;

Référé à un Comité Spécial.

Pétition de J. O. Carrol ;

De A. Murphy, et autres ;

De W. Walker, et autres ;

Référent à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné,** Que le Rapport dernièrement mentionné soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Rapport demain.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

*Jeudi, 15e Juillet, 1841.*

**LES** Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Quesnel,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Fraser, John,</i>
<i>Caron,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Fraser, Alexander, Bruncau,</i>	
<i>Joliette,</i>	<i>McDonald.</i>

PRIERES.

L'Assemblée renvoie le Bill de R. J. Turner et concourt dans l'amendement.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Prince* et autres, pour rapporter le Bill, intitulé, "Acte pour permettre à *Robert John Turner* de pratiquer comme Solliciteur dans "la Cour de Chancellerie," et informer cette Chambre qu'elle a acquiescé à l'amendement fait par le Conseil Législatif au dit Bill.

Rapport du Comité chargé de présenter une Adresse au Gouverneur.

L'Honorable Mr. *Joliette* a fait Rapport, que l'Honorable Mr. *Hamilton* et lui-même s'étaient, conformément à l'ordre, rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec l'Adresse de cette Chambre, d'hier, et que Son Excellence avait bien voulu la recevoir gracieusement.

Le sujet de l'Agriculture remis à Jeudi prochain.

L'Ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en Comité de toute la Chambre sur le sujet de l'Agriculture; il a été

**Ordonné,** Qu'il soit déchargé, et qu'il soit mis sur les ordres du jour de Jeudi prochain.

La Chambre en Comité sur le 2e Rapport sur les Journaux.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le second Rapport du Comité Spécial nommé pour surveiller les Journaux de cette Chambre durant la présente Session.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *De Blaquiere* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné en entier le dit Rapport du Comité Spé-

cial, et l'avait chargé d'en recommander l'adoption à la Chambre.

**Ordonné,** Que le dit Rapport du Comité Spécial soit adopté; et Il est adopté.

**Ordonné,** Qu'il soit imprimé à la suite des Règles de cette Chambre, et forme partie des ordres permanents d'icelle.

L'Honorable Mr. *Quesnel* a présenté une Pétition de certains Membres de la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu du Comté de *Montréal*, demandant que la loi qui établit la dite Compagnie soit amendée. Pétition de certains Membres de l'Assurance contre le Feu de Montréal.

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi. Ajournement.

*Vendredi, 16e Juillet, 1841.*

**LES** Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Fraser, John,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruncau,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Quesnel,</i>	<i>Ferrie.</i>

PRIERES.

L'Honorable Mr. *De Blaquiere* a présenté une Pétition du Colonel *A. W. Light*, et autres, habitants du District de *Brock*, demandant un Aide pour construire un Chemin depuis *Hamilton* jusqu'à *London*. Pétition du Col. Light, et autres.

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Bruncau* a présenté une Pétition de *Philippe Aubert De Gaspé*, ci-devant Shérif du District de *Québec*, demandant, comme débiteur insolvable, à la poursuite de la Couronne, le soulagement que la Loi accorde dans les cas ordinaires. De P. A. De Gaspé.

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Morris* a présenté une Pétition du Bureau de Commerce de la Cité de *Toronto*, demandant une Acte pour abroger la partie de la Loi relative à l'intérêt sur l'argent, qui impose une pénalité sur ceux qui donnent ou reçoivent plus de six par cent, excepté en certains cas; aussi une Pétition demandant un Acte pour régler le Cours des Monnaies de Quatre Pétitions du Bureau de Commerce de Toronto.

cette Province, et pour fixer une valeur plus équitable sur l'argent monnoyé d'icelle; aussi une Pétition demandant un Acte pour abroger les clauses des divers Actes ou Ordonnances qui pourvoient à l'inspection de la Fleur et de la Farine de Blé-d'Inde, et à la manière d'inspecter, mettre en futailles et saler le Bœuf et le Lard, et qui pourvoient à l'inspection de la Potasse et de la Perlasse; et aussi une Pétition demandant qu'il soit présenté une Adresse à Sa Majesté sur les changements proposés du taux actuel des Droits prélevés sur les bois importés de l'Amérique Britannique et du Nord de l'Europe dans le Royaume-Uni.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à Mardi prochain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi,

Mardi, 20e Juillet, 1841.

LES Membres assemblés ont été:

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

De Blaquiére,	Macaulay,
Sullivan,	Hamilton,
Morris,	Bruneau,
Fraser, Alexander,	McDonald,
Quesnel,	Ferrie.
Fraser, John,	

PRIERES.

L'Honorable Mr. John Fraser a présenté une Pétition de William Ginger, de la Cité de Québec, demandant une Pension comme ex-Sergent d'Armes du Conseil Législatif de la ci-devant Province du Bas-Canada; aussi une Pétition de Jacques Voyer, de la Cité de Québec, demandant une Pension comme Ecrivain, Greffier des Comités de toute la Chambre, et Député Greffier du Conseil Législatif de la ci-devant Province du Bas-Canada, et aussi une Pétition des Dames, Directrices de l'Asile des Orphelins de Québec, demandant un Aide pécuniaire pour le support de la dite Institution.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. A. Fraser a présenté une Pétition de John McGillivray, et autres, habitants de l'Eastern District, demandant un Acte pour autoriser la nomination d'Arbitres pour adjuer des dommages dans les cas où il en sera soufferts par la construction d'écluses de moulins.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. Macaulay a donné avis que demain, il proposerait que la cinquante-troisième Règle de cette Chambre soit rescindée.

Un Message de l'Assemblée Législative par Sir Allan Napier MacNab, et autres, avec un Bill, intitulé "Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. Burnet, et autres, comme suit:

Assemblée Législative,  
Lundi, 19 Juillet, 1841.

Résolu, Qu'un Message soit envoyé à l'Honorable Conseil Législatif, demandant que leurs Honneurs permettent aux Honorables René Edouard Caron, John Fraser et George Pemberton, trois de leurs Membres, de se rendre devant le Comité Spécial de cette Chambre auquel est référée la Pétition de John William Woolsey, et autres, de la Cité de Québec, demandant le rétablissement de leur Franchise Elective, Mercredi et Jeudi prochain, à dix heures du matin, pour être entendus au sujet de cette référence.

Ordonné, Que Mr. Burnet porte le dit Message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,  
Gref. Assemblée.

Et ils se sont alors retirés.

Les Messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son Messager,

Le Bill, intitulé, "Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale," a été lu pour la première fois.

Ordonné, Qu'il soit imprimé cinquante copies du dit Bill pour l'usage des Membres.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, Jeudi prochain.

Il a été proposé,

Qu'il soit permis à l'Honorable Mr. John Fraser de se rendre devant le Comité de la

Notice pour rescinder la 53e Règle.

Bill des Elections contestées.

Message de l'Assemblée pour que les Honbles Caron, J. Fraser et Pemberton se rendent devant un Comité.

Bill des Elections contestées lu la 1re fois.

2e lecture Jeudi.

Permis à l'Hon. J. Fraser de se rendre devant

Ajournement.

Pétitions De W. Ginger;

De Jacques Voyer;

Des Dames de l'Asile des Orphelins de Québec.

De J. McGillivray,

le Comité de  
l'Assemblée.

Chambre d'Assemblée, tel que demandé par cette Chambre dans son Message de ce jour, s'il le juge à propos.

Et l'Honorable Mr. *John Fraser* étant à sa place, a informé la Chambre qu'il consentait, avec la permission de la Chambre, de se rendre devant le dit Comité.

Ordonné, Que l'Honorable Mr. *John Fraser* ait la permission de se rendre devant le dit Comité, s'il le juge à propos.

Il a été en conséquence,

L'Assemblée est informée que les Hon. Caron et Pemberton sont absents, mais que l'Hon. J. Fraser a la permission.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que les Honorables Messieurs *Caron* et *Pemberton* sont absents aujourd'hui, mais que le Conseil Législatif permet à l'Honorable *John Fraser*, qui est présent, de se rendre devant le Comité auquel est référée la Pétition de *John William Woolsey* et autres, de la Cité de *Québec*, demandant le rétablissement de leur Franchise Elective, Mercredi et Jeudi prochain, à dix heures du matin, pour être entendu au sujet de la dite référence, s'il le juge à propos.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 21e Juillet, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Fraser, John</i>	<i>Ferric.</i>

PRIERES.

Motion pour rescinder la 53e Règle.

Conformément à avis, l'Honorable Mr. *Macaulay* a proposé que la cinquante-troisième Règle de cette Chambre soit rescindée.

La question de concurrence étant mise, elle a été décidée dans l'affirmative; et il a été

Ordonné, en conséquence.

Il a été proposé qu'il soit

Règle rescindée.

Message à l'Assemblée pour avoir les témoignages au sujet du Bill des Elections contestées.

Résolu, Qu'il soit envoyé un Message à l'Assemblée Législative, la priant de vouloir bien communiquer au Conseil Législatif les témoignages à l'appui desquels elle a passé le Bill,

intitulé, "Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale."

La question de concurrence étant mise sur cette motion, la Chambre y a acquiescé; et il a été

Ordonné, en conséquence; et

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie porte le dit Message à l'Assemblée Législative.

L'Honorable Mr. *Morris*, du Comité Spécial nommé pour s'enquérir du nombre et des qualifications des Officiers, Greffiers et Serviteurs de la Chambre, a présenté son premier Rapport.

Il a été alors lu par le Greffier.

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

L'Honorable Orateur a fait rapport à la Chambre, qu'il avait reçu du Greffier les Comptes Contingents du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, jusqu'au moment de la présente Session.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table.

Ordonné, Que les dits Comptes soient référés à un Comité Spécial, pour faire rapport sur iceux; et

Ordonné, Que les Honorables Messieurs *De Blaquiere*, *Morris*, *Macaulay*, *Hamilton* et *Ferric* composent le dit Comité, à cet effet.

L'Honorable Mr. *McDonald* a présenté une Pétition des Syndics du Chemin Macadamisé de *Quecnston* et *Grimshy*, demandant un nouvel octroi d'argent à être employé à compléter le dit chemin; et aussi une Pétition de *John B. Warren*, de la part des habitants des Townships de *Eldon*, *Mariposa*, *Cartwright*, *Ops*, *Brock* et *Reach*, demandant un Acte pour approprier une somme d'argent à l'amélioration du chemin depuis la Rivière *Talbot* jusqu'au Hâvre de *Sydenham*, dans le Township de *Whitby*.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *Sullivan*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a présenté à la Chambre certains Rapports et Retours relatifs au Pénitencier Provincial pour 1840; aussi les Comptes du Bureau des Directeurs du Canal de *Welland* pour l'année 1840.

Ordonné, Qu'ils restent sur la table;

Et ils sont comme suit :

(Pour les Retours du Pénitencier, voir l'Appendice No. 14.)

1er Rapport du Comité sur les Officiers, &c., de la Chambre.

Comptes contingents du Conseil Législatif du Haut-Canada.

Référés à un Comité Spécial.

Pétitions Des Syndics du Chemin de Quecnston et Grimshy.

De J. B. Warren;

Retours du Pénitencier pour 1840.

Comptes du Canal de Welland pour 1840.



Pour les Comptes du Canal de Welland, voir l'Appendice, No. 15.

Le Maître en Chancellerie qui avait été envoyé à l'Assemblée Législative, pour la prier de vouloir bien communiquer à cette Chambre les témoignages à l'appui desquels elle a passé le Bill, intitulé, "Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election générale," a informé la Chambre, que l'Assemblée Législative fait réponse qu'elle enverra une réponse par ses Messagers.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 22e Juillet, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS,

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Quesnel,</i>	<i>Ferrie.</i>
<i>Fraser, John,</i>	

PRIERES.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le premier Rapport du Comité Spécial nommé pour s'enquérir du nombre et des qualifications des Officiers, Greffiers et Serviteurs de la Chambre.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Sullivan* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait pris le dit Rapport du Comité Spécial en considération, y avait fait quelques progrès, et recommandait de le renvoyer au Comité Spécial pour le considérer de nouveau.

Il a été en conséquence

Ordonné, Que le dit Rapport du Comité Spécial lui soit référé de nouveau.

L'Honorable Mr. *De Blaquiere* a présenté une Pétition de *Joseph B. Clench*, Président des Sessions de Quartier du District de *London*, demandant un amendement à l'Acte qui autorise les Juges de Paix à prélever une somme d'argent pour construire une nouvelle Prison dans la Ville de *London*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *A. Fraser* a présenté une Pétition du Révérend *Joseph Abbott* et autres, habitants Protestants du Township de *Grenville*, demandant qu'il soit pourvu à l'usage de l'Écriture Sainte dans toutes les Ecoles Publiques de la Province; et aussi une Pétition de *Andrew Bon* et autres, habitants du Comté des *Deux Montagnes*, demandant que l'Acte de la sixième *Guillaume IV*, chapitre 17, généralement appelé "Acte pour pourvoir à la décision sommaire des petites causes," soit remis en force.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *Quesnel* a présenté une Pétition des Membres de l'Institution Bienveillante des Dames de *Montréal*, demandant un Acte d'Incorporation, afin que cette Institution puisse posséder des Immeubles jusqu'à un montant limité; et aussi une Pétition de la Société Bienveillante des Dames de *Montréal* et autres, de la part de la dite Société, demandant un Acte lui octroyant la somme de quinze cents louis, afin qu'elle puisse se procurer une Bâtisse convenable pour l'usage de la dite Institution.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

Il a été proposé, Que l'ordre du jour pour la seconde lecture du Bill, intitulé "Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale," soit déchargé, et que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi, le deuxième jour du mois d'Août prochain.

La question de concurrence étant mise, la dite motion a été décidée dans la négative.

L'Ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill dernièrement mentionné; il a été

Ordonné. Qu'il soit déchargé.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

L'Honorable Mr. *Morris*, du Comité Spécial auquel a été de nouveau référé son Rapport sur les Officiers, Greffiers et Serviteurs de la Chambre, a présenté le dit Rapport, tel qu'amendé.

Le dit Rapport, tel qu'amendé, a été alors lu par le Greffier.

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

L'Honorable Mr. *Sullivan*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a présenté

Du Révd. J. Abbott et autres;

De A. Bon et autres;

Des Membres de l'Institution Bienveillante des Dames de Montréal.

De la Société Bienveillante des Dames de Montréal.

Motion pour décharger des Ordres du jour le Bill des Elections contestées.

Elle est rejetée.

Ordre du jour pour la 2e lecture du dit Bill déchargé.

Rapport sur les Officiers, &c. de la Chambre, présenté tel qu'amendé.

Référé à un Comité de toute la Chambre.

Comptes du Commissaire des terres de la

Réponse au message du Conseil au sujet du Bill des Elections contestées.

Ajournement.

La Chambre en Comité sur le Rapport du Comité Spécial sur les Officiers &c. du Conseil.

Rapport renvoyé au Comité Spécial.

Propositions de J. B. Clench;

Couronne présentée à la Chambre.

à la Chambre les comptes du Commissaire des Terres de la Couronne.

*Ordonné*, Qu'ils restent sur la table; et ils sont comme suit :

- Pour les dits documents comprenant les Comptes de l'Agent des Réserves du Clergé,  
 " des Six Nations Sauvages,  
 " du Commissaire des Terres de la Couronne,  
 " de l'Inspecteur Général des Bois et Forêts,  
 " de la Réserve Militaire, et  
 " de diverses Tribus Sauvages.

( Voir l'Appendice No. 16.)

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 23e Juillet, 1841.

**LES** Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Fraser, Alexander, McDonald,</i>	
<i>Quesnel,</i>	<i>Ferrie.</i>

PRIERES.

La Chambre en Comité sur le Rapport amendé du Comité Spécial sur les Officiers &c., de la Chambre.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Rapport, tel qu'amendé, du Comité Spécial sur les Officiers, Greffiers et Serviteurs de la Chambre.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et

L'Honorable Mr. *Alexander Fraser* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné en entier le dit Rapport du Comité Spécial, tel qu'amendé, et l'avait chargé d'en recommander l'adoption à la Chambre.

Il est adopté.

*Ordonné*, Que le dit Rapport du Comité Spécial soit adopté; et il est comme suit :

Premier Rapport du Comité Spécial sur les Officiers de la Chambre.

Le Comité Spécial nommé pour s'enquérir et faire rapport, de l'aide qu'il sera nécessaire d'accorder au Greffier, et quels Bureaux et Départements il sera convenable d'établir pour

conduire avec ordre les affaires du Conseil Législatif—qu'elle rémunération devrait être accordée aux Officiers et aux Personnes employées dans le Conseil Législatif, a considéré ces sujets mûrement et attentivement, et met en ce moment devant cette Chambre ce qui suit, comme le résultat de ses recherches.

Votre Comité remarque que dans la Chambre des Lords, les Officiers du même rang que le Greffier du Conseil Législatif, le Gentilhomme Huissier de la Verge Noire, le Portier et le Sergent d'Armes, sont nommés par la Couronne.

Les trois premières charges sus-mentionnées ont été, suivant cet usage, remplies en vertu d'un Warrant de Son Excellence le Gouverneur Général, la dernière charge est encore vacante, et Votre Comité est d'opinion que la dignité du Gouvernement de Sa Majesté dans cette Colonie, aussi bien que celle du Conseil Législatif, exigent qu'un tel Officier, dont les devoirs sont les mêmes que ceux du Sergent d'Armes de l'Assemblée Législative, devrait se trouver au Conseil Législatif; il recommande donc à Votre Honorable Chambre, de présenter une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, lui demandant de vouloir bien nommer un Sergent d'Armes pour le Conseil Législatif.

Votre Honorable Chambre sait, qu'au commencement de la Session, Son Excellence le Gouverneur Général, a nommé un Chapelain pour le Conseil Législatif. Comme il n'y a point de Chapelain dans la Chambre des Lords, où les prières sont lues par un des Lords Spirituels, quoi qu'il paraisse qu'il y en eut un autrefois, Votre Comité n'est pas préparé à dire si la nomination d'un Chapelain devrait appartenir à Son Excellence, ou au Conseil Législatif. Dans le Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, le Chapelain était nommé par le Lieutenant Gouverneur. Dans le *Bas-Canada* les prières étaient lues par l'Evêque, lorsqu'il était présent, et pendant son absence, par un des Greffiers Assistants.

Votre Comité suggère respectueusement que les Officiers subordonnés et les Serviteurs ci-après mentionnés sont nécessaires au Conseil Législatif :

Deux Greffiers Assistants,

*Charles De Léry,*  
*John F. Taylor.*

Deux Greffiers Assistants additionnels.

*C. W. Smith,*  
*J. Fennings Taylor, le jeune.*

Un Greffier des Comités, pour agir comme  
Greffier en Loi et Traducteur Anglais,

*Robert Armour, le jeune.*

Un Bibliothécaire, pour agir comme Traduc-  
teur Français,

*Robert Le Moine.*

Un Messager en Chef,

*Michael Keating.*

Trois autres Messagers,

*John Bright,*

*Antoine Lachance,*

*John Fenwick.*

Et que ce soit la pratique dorénavant, chaque fois qu'il y aura une vacance dans le Département du Greffier, que celui-ci propose à l'Orateur une personne qualifiée pour remplir telle vacance, afin qu'il la soumette à l'approbation du Conseil Législatif.

Et lorsqu'il y aura une vacance parmi les Messagers, le Sergent d'Armes en nommera un autre, et demandera l'approbation de la Chambre, par l'entremise de l'Orateur. Le Greffier des Comités et le Bibliothécaire seront nommés par la Chambre et choisis parmi les aspirants nommés par l'Orateur.

Votre Comité demande à soumettre un exposé des salaires accordés aux Officiers et Serviteurs, par les Conseils Législatifs des ci-devant Provinces du Haut et du Bas-Canada, avec un Tableau des Salaires qui, dans son opinion, offriront une rémunération aussi équitable aux Officiers et Serviteurs de Votre Honorable Chambre. En même temps, votre Comité pense qu'il est bon de dire, qu'il est d'opinion que les Officiers dans le Bureau du Greffier, et le Greffier des Comités, aussi bien que le Messager en Chef, devraient recevoir des salaires suffisants pour les indemniser de leurs services pendant toute l'année, et qu'aucune partie des sommes qui leur seront payées, ou aux autres Officiers permanents et Serviteurs dont les services ne sont requis que pendant les Sessions de la Législature, ne devraient pas être pourvus par un vote annuel et portés aux comptes contingents de Votre Honorable Chambre, comme il était d'usage dans les ci-devant Provinces du Haut et du Bas-Canada.

Votre Comité recommande donc que le paiement des salaires de tous les Officiers et Serviteurs du Conseil Législatif soit pourvu par un Statut, tant pour prévenir les applications au Comité sur les Contingents pour des allocations additionnelles, que pour placer les Officiers et les dispositions qui seront faites

pour leur soutien, sur un pied satisfaisant et permanent. Le Comité pense qu'il doit exprimer ses sentiments contre toute pratique ou précédent qui favoriserait le paiement d'allocations additionnelles à aucun des Officiers ou Serviteurs du Conseil Législatif, au delà des salaires qui leur seront accordés, et qui devraient être considérés comme une rémunération tout à fait satisfaisante pour tous les services qu'ils pourront être requis de rendre à Votre Honorable Chambre.

Votre Comité pense qu'il est à propos de suggérer, afin de parvenir à l'organisation finale du Conseil Législatif, conformément aux arrangements existants dans la Chambre des Lords, qu'il conviendrait que le Greffier tint une Commission comme "Greffier des Parlements," sans toute fois, augmenter le salaire de cette Charge.

Votre Comité recommande à Votre Honorable Chambre d'adopter l'ordre suivant de la Chambre des Lords.

" Que les Greffiers et les Officiers subordonnés, employés dans cette Chambre, ne seront, en aucun temps, suspendus ou démis de leur charge ou emploi, sans la permission de la Chambre."

Avant de terminer ce Rapport, Votre Comité croit qu'il est dû à Votre Honorable Chambre de donner les raisons pour lesquelles il recommande la nomination de deux Greffiers Assistants qui en considération de leurs longs et utiles services, doivent être considérés comme méritant une égale rémunération.

Le Comité s'est trouvé bien embarrassé, lorsqu'il s'est agi de décider de la préséance entre les deux Messieurs dont il a soumis les noms pour remplir ces charges. Ils avaient servi à peu près le même temps dans les Conseils Législatifs des ci-devant Provinces. Ils sont tous deux des Officiers fidèles et très respectables, et quoique le Comité ait décidé que Mr. De Léry devait avoir la préséance, il y avait cependant si peu de différence entre leurs réclamations, que le Comité a cru faire un acte de justice en leur accordant un égal salaire. L'Union des Provinces a forcé le Comité à adopter ces arrangements qui ne devraient pas être considérés comme un précédent pour justifier dans la suite la nomination de deux Greffiers Assistants, avec des salaires égaux.

Le tout néanmoins humblement soumis.

**W. MORRIS,**

*Président.*

Chambre des Comités, Conseil Législatif,

22e Juillet 1841.

Charges pour salaires et allocations aux Officiers et Serviteurs du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, sans y comprendre le salaire de l'Orateur, ni les sommes payées pour les services d'Ecrivains additionnels, . . . £2990 10 0

Mêmes charges pour de semblables services dans le Conseil Législatif du *Haut-Canada*, sans y comprendre non plus le salaire de l'Orateur ni les argents payés pour Ecrivains additionnels durant quelques jours, au moment de la prorogation du Parlement, . . . . . 1470 0 0

Total pour les deux Conseils Législatifs, . . . . . 4460 10 0

Charges approximatives pour les mêmes Officiers et Serviteurs pour la Province du *Canada*, . . . . . 2745 0 0

Epargné au Public, . . . . . £ 1715 10 0

Le Comité considère les salaires suivants comme suffisants :

	Courant,		
A 1 Greffier, . . . . .	£500	0	0
" 2 Greffiers Assistants, £350 chaque, . . . . .	700	0	0
" 2 Greffiers Assistants additionnels £225, chaque, . . . . .	450	0	0
" 1 Greffier des Comités, pour agir comme Greffier en Loi et Traducteur Anglais, . . . . .	250	0	0
" 1 Bibliothécaire, pour agir comme Traducteur Français, . . . . .	150	0	0
" 1 Maître en Chancellerie, . . . . .	100	0	0
" 1 Gentilhomme Huissier de la Verge Noire . . . . .	100	0	0
" 1 Sergent d'Armes, . . . . .	100	0	0
" 1 Chapelain, . . . . .	100	0	0
" 1 Portier, . . . . .	60	0	0
" 1 Messenger en Chef pour avoir soin de la Chambre, . . . . .	100	0	0
" 3 Autres Messagers pour servir durant la Session et huit jours après, £45 chaque. . . . .	135	0	0
	£ 2745	0	0

Ordonné, Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général,

lui communiquant le Rapport du Comité Spécial sur les Officiers, Greffiers et Serviteurs de la Chambre, priant Son Excellence de vouloir bien nommer un Sergent d'Armes pour le Conseil Législatif, et ordonner telles procédures pour le soutien de cet Officier, ainsi que celui des autres Officiers, Greffiers et Serviteurs du Conseil Législatif, que Son Excellence jugera convenables.

Rapport, et le priant de nommer un Sergent d'Armes.

Ordonné, Qu'il soit nommé un Comité chargé de se rendre auprès du Gouverneur Général, pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir l'Adresse et le Rapport, et pour lui présenter; et

Ordonné, Que les Honorables Messieurs, *Morris et Bruneau* composent le dit Comité.

L'Honorable Mr. *A. Fraser* a présenté une Pétition de *Archibald McDonell*, et autres, habitants des Townships de *Gloucester, Osgoode et Russell*, demandant un Acte pour imposer une taxe d'un denier par acre sur toutes les terres non défrichées ou en culture dans la Province, dont le produit sera employé à l'amélioration des Chemins publics, et que les dispositions de la Loi s'étendent aux Terres de la Compagnie du *Canada*; et aussi une autre Pétition de *Archibald McDonell*, et autres, habitants des dits Townships de *Gloucester, Osgoode et Russell*, demandant un Acte pour autoriser la construction d'un Chemin de Barrière à partir de *Bytown*, et de là passant au centre de la partie habitée des dits Townships de *Gloucester et Osgoode*, de manière à couper le Chemin qui traverse les Townships de l'*Eastern District*, jusqu'au point le plus rapproché du Fleuve *St. Laurent*.

Pétitions De A. McDonell et autres.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *Sullivan* du Comité Spécial auquel avait été référé le Bill pour amender et expliquer un Acte, passé dans le Parlement Provincial du *Haut-Canada*, dans la septième année du Règne du Roi *Guillaume Quatre*, intitulé "Acte pour établir une Cour de Chancellerie dans cette Province," et pour donner plus d'efficacité aux procédés de la dite Cour, a présenté son Rapport.

Et il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Le Comité Spécial auquel avait été référé le Bill pour amender et expliquer un Acte passé dans le Parlement Provincial du *Haut-Canada*, dans la septième année du Règne du Roi *Guillaume Quatre*, intitulé "Acte pour établir une Cour de Chancellerie

Rapport du Comité sur le Bill de la Cour de Chancellerie.

“ dans cette Province,” et pour donner plus d'efficacité aux procédés de la dite Cour, demande à faire rapport.

Qu'il a pris le dit Bill en considération, et a résolu de soumettre ses amendements sous la forme d'un nouveau Bill, lequel accompagne ce Rapport.

Votre Honorable Chambre voudra remarquer que Votre Comité propose le rappel en entier de certains Actes de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, et de conférer à la Cour de Chancellerie seulement, des attributions et devoirs dont le premier Bill voulait transporter une partie à d'autres Cours, vu que ces attributions et devoirs appartiennent de fait à la Cour de Chancellerie.

Le tout néanmoins humblement soumis.

R. B. SULLIVAN,

*Président.*

Chambre des Comités, Conseil Législatif,  
23e Juillet, 1841.

Le Bill soumis par le Comité sus-mentionné, pour expliquer et amender un Acte passé dans le Parlement Provincial du *Haut-Canada*, dans la septième année du Règne du Roi *Guillaume Quatre*, intitulé “ Acte pour établir une Cour de Chancellerie dans cette Province” et pour donner plus d'efficacité aux procédés de la dite Cour, a été lu deux fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre, Lundi prochain.

L'Honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à Lundi prochain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 26e Juillet, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Quesnel,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Frascr, John,</i>	<i>Ferrie.</i>

PRIERES.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill pour expliquer et amender un Acte passé dans le Parlement Provincial du *Haut-Canada*, dans la septième année du Règne du Roi *Guillaume Quatre*, intitulé “ Acte pour établir une Cour de Chancellerie en cette Province” et pour donner plus d'efficacité aux procédés de la dite Cour.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Quesnel* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport avec divers amendements.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé et qu'il soit lu une troisième fois, tel qu'amendé, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative, par Mr. *Moffatt* et autres, avec un Bill, intitulé “ Acte pour incorporer la Société Bienveillante des Dames de *Montréal*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Small* et un autre, avec un Bill, intitulé “ Acte pour permettre aux Membres de l'Assemblée Législative, pour cette partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, de résigner leurs sièges en certains cas, et pour d'autres fins,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres.

Ordonné, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *De Blaquiere*, *Sullivan*, *Morris*, *Macaulay* et *Bruneau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Small* et un autre, avec un Bill, intitulé “ Acte pour permettre aux Ministres Chrétiens, de toutes dénominations, de solemniser les mariages, sous certaines restrictions,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres.

La Chambre en Comité sur le Bill de la Cour de Chancellerie

Bill pour incorporer la Société Bienveillante des Dames de Montréal.

Bill pour permettre aux Membres de résigner leurs sièges.

Bill des Mariages.

Le dit Bill est lu deux fois.

Référé à la Chambre en Comité pour Lundi prochain.

Ajournement.

*Ordonné*, Que le dit Comité soit composé des Honorables Messieurs *DeBlaquiere, Sullivan, Morris, Macaulay* et *McDonald*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill pour permettre aux Sociétés Religieuses de posséder des terres.

Un Message de l'Assemblée Législative par *Mr. Williams* et autres, avec un Bill, intitulé "Acte pour permettre aux Sociétés Religieuses Chrétiennes, de toutes dénominations, de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé au Comité Spécial dernièrement mentionné.

Bill du Collège Victoria.

Un Message de l'Assemblée Législative par *Mr. Boswell* et un autre, avec un Bill, intitulé "Acte pour incorporer l'Académie du *Haut-Canada*, sous le nom et titre de *Collège Victoria*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

*Ordonné*, Que le dit Comité soit composé des Honorables Messieurs *Hamilton, J. Fraser* et *Bruneau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill qui pourvoit aux pertes souffertes pendant la Rébellion.

Un Message de l'Assemblée Législative, par *Mr. Prince* et autres, avec un Bill, intitulé "Acte pour amender et étendre les dispositions d'un Acte de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour constater toutes les justes réclamations provenant des dernière Rébellion et Invasion en cette Province, et pour pourvoir au paiement d'icelles," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *Quesnel, Hamilton* et *McDonald*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Rapport du Comité chargé de présenter au Gouverneur l'Adresse au sujet des Officiers de cette Chambre.

L'Honorable *Mr. Morris* a fait rapport que l'Honorable *Mr. Bruneau* et lui même, s'étaient rendus, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec l'Adresse de cette Chambre de Vendredi dernier et que Son Excellence avait bien voulu la recevoir gracieusement et y répondre, comme suit :

## SYDENHAM.

Le Gouverneur Général transmettra une réponse à l'Adresse du Conseil Législatif par Message, aussitôt que possible, après avoir considéré mûrement le sujet.

L'Honorable *Mr. Sullivan*, à la demande des Commissaires du Canal de *Lachine*, a présenté leur Rapport, accompagné du Rapport de l'Ingénieur, en date du six Juillet, 1841.

Rapport sur le Canal de Lachine.

*Ordonné*, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit :

( Voir l'Appendice No. 17. )

L'Honorable *Mr. Ferrie* a présenté une Pétition du Comité temporaire nommé en vertu de la 41e Section de l'Ordonnance du Gouverneur Général et Conseil Spécial du *Bas-Canada*, de la 4e année de la Reine *Victoria*, Chapitre 41, intitulé "Ordonnance pour pourvoir à la construction d'un Chemin à Lisses entre la Cité de *Montréal* et la ligne de la Province, à ou près de la *Pointe à Beaudet*, demandant un Acte pour prolonger l'époque fixée pour la complétion du dit ouvrage.

Pétitions D'un comité au sujet du chemin à Lisses de Montréal à la Pointe à Beaudet.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable *Mr. De Blaquiere* a présenté une Pétition de *Benjamin Lang* et autres, habitants de l'Etat de *Pensylvanie*, dans les *Etats Unis de l'Amérique*, demandant un Acte pour autoriser un certain *Benjamin Eby*, ses exécuteurs et administrateurs, à faire des contrats de transport bons et valables de certaines terres en cette Province, lesquelles appartenaient à un nommé *Jacob Herchy*, l'aîné, maintenant décedé.

De B. Lang et autres;

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable *Mr. Quesnel* a présenté une Pétition de *J. W. Woolsey* et autres, Citoyens de *Québec*, demandant l'intercession du Conseil Législatif auprès de Sa Majesté, la priant d'exercer sa prérogative Royale en faveur de toutes les personnes impliquées dans la dernière rébellion, afin que tous reçoivent un pardon général.

De J. W. Woolsey et autres;

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable *Mr. John Fraser* a présenté une Pétition de *Louis Norcau*, de la Paroisse de *St. Roch* de *Québec*, demandant à être rétabli dans son emploi de Messager du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Bas-Canada*; et aussi une Pétition de *Duncan Patton* et autres, Inspecteurs de Bois, demandant que les dispositions du Bill réglant l'inspection du Bois,

De L. Norcau

De Duncan Patton et autres Inspecteurs de Bois;

(s'il devient loi,) ne leur fasse aucun tort en leur susdite qualité d'Inspecteurs de Bois.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *McDonald* a présenté une Pétition de *Philip Huntoon* et autres, habitants du Township de *Barnston*, dans le Comté de *Stanstead*, demandant que l'on adopte des mesures pour introduire l'usage de l'écriture Sainte dans toutes les Ecoles Publiques de la Province.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 27e Juillet, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS,

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Quesnel,</i>	<i>Ferrie.</i>

PRIERES.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill pour expliquer et amender un Acte passé dans le Parlement Provincial du *Haut-Canada*, dans la septième année du Règne du Roi *Guillaume Quatre*, intitulé, "Acte pour établir une Cour de Chancellerie en cette Province," et pour donner plus d'efficacité aux procédés de la dite Cour, a été lu une troisième fois.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Titre soit, "Acte pour expliquer et amender un Acte passé dans le Parlement Provincial du *Haut-Canada*, dans la septième année du Règne du Roi *Guillaume Quatre*, intitulé, "Acte pour établir une Cour de Chancellerie en cette Province," et pour donner plus d'efficacité aux procédés de la dite Cour."

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, auquel il demande la concurrence de l'Assemblée Législative.

Un Message de l'Assemblée Législative, par Mr. *Dunscumb*, et autres, avec un Bill, intitulé,

"Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance du *Canada* contre les accidents du "Feu," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu, pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres;

Ordonné, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *Sullivan, J. Fraser, et Bruneau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour incorporer la Société Bienveillante des Dames de *Montréal*," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre demain.

L'Honorable Mr. *Morris* a donné avis qu'il proposerait, Jeudi prochain, certaines Résolutions relatives à la Bibliothèque, lesquelles il a déposé sur la table.

Ordonné, Que la Pétition de *William Ginger* de la Cité de *Québec*, demandant une Pension comme Sergent d'Armes du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Bas-Canada*; et aussi la Pétition de *Jacques Voyer* de la Cité de *Québec*, demandant une pension comme Ecrivain, Greffier des Comités de toute la Chambre, et Député Greffier du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Bas-Canada*; et aussi la Pétition de *Louis Noreau* de la Paroisse de *St. Roch* de *Québec*, demandant à être rétabli dans son emploi de Messager du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, ou qu'on lui accorde une Pension; soient référées à un Comité Spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *Morris, Quesnel* et *John Fraser*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Honorable Mr. *Morris* a présenté une Pétition de *John Cook* et autres, Luthériens de *Willtamsburgh* et *Osnabruck*, dans l'*Eastern District*, demandant un Acte pour conférer au Révérend *William Sharts* les droits et privilèges d'un Sujet Britannique.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *De Blaquiere* du Comité Spécial nommé pour faire rapport sur les Comptes Contingents du Conseil Législatif, a présenté son premier Rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu; et

Il a été alors lu par le Greffier comme suit :

2me. lecture du Bill de la Société Bienveillante de Montréal

Avis relatif à la Bibliothèque.

Les Pétitions de W. Ginger,

Jacques Voyer, et

Louis Noreau, référées à un Comité.

Pétition De J. Cook et autres.

1r. Rapport du Comité sur les Contingents.

De Philip Huntoon et autres.

Ajournement.

Bill de la Cour de Chancellerie lu une 3e. fois; et

Passé.

Bill pour l'incorporation de l'Assurance de Canada.

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
27e Juillet, 1841.

Le Comité Spécial auquel ont été référés les Comptes Contingents du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, demande à faire rapport.

Votre Comité ayant pris en considération les différents comptes à lui soumis, trouve qu'ils contiennent deux chefs, comme suit :

1.—Réclamations pour salaires et services depuis le 10 Février, 1840, lors de la clôture de la dernière Session du Parlement du *Haut-Canada*, jusqu'au dix Février, 1841, lors de l'Union des Provinces.

2.—Réclamations pour Salaires et Services rendus entre le 10 Février, 1841, et le jour de l'ouverture de la présente Session de la Législature Unie.

Sous le premier chef votre Comité trouve que plusieurs des Officiers et Serviteurs du ci-devant Conseil Législatif du *Haut-Canada*, ont réclamé non seulement les salaires ou allocations accordés par un Acte permanent de la dite Province, mais aussi les allocations additionnelles que depuis plusieurs années le Conseil Législatif avait coutume de leur accorder à la clôture de chaque Session pour les récompenser d'avoir assisté à la Chambre.

Sous de pareilles circonstances, votre Comité sent qu'il ne peut recommander aucune allocation au delà des salaires annuels accordés à ces personnes en vertu de l'Acte, parce qu'il n'y a eu aucune Session de la Législature dans le cours de l'année, et qu'elles n'ont rendu aucuns services.

Sur la réclamation de *Lewis Bright* pour la somme de £61, en récompense des services, rendus à la Chambre, à compter du 11 Février 1840, jusqu'au 13 Juin, 1841, votre Comité désire fixer l'attention de Votre Honorable Chambre à l'Acte de la 3<sup>me</sup> *Victoria* Ch. 64, accordant une pension de £62 10, à courir de la date du dit Acte à Mr. *Bright* et à sa femme durant leur vie commune et la vie du survivant.

Il paraît que Mr. *Bright* a retiré la pension qui lui a été ainsi accordée en considération de son grand âge et de ses longs et fidèles services à Sa Souveraine, et votre Comité est en conséquence forcé de regarder la présente réclamation comme déraisonnable et inadmissible.

Sous le second chef, votre Comité remarque qu'il est fait des réclamations pour services rendus après que le Conseil Législatif du

*Haut-Canada* a cessé d'exister. Pour cette raison votre Comité est d'opinion que le sujet de ces réclamations ne doit pas entrer dans le présent Rapport comme formant partie des dépenses de cette Chambre, mais doit être inclus dans les contingents de Votre Honorable Chambre.

A l'égard des réclamations demandées pour avoir eu soin de la Maison du Parlement, votre Comité s'est assuré qu'ils ont rapport à une dépense encourue en vertu d'une minute du Conseil Exécutif, en date, à *Toronto*, du 30 Juin, 1840, comme suit :

“ Extrait des Minutes du Conseil, du 30  
“ Juin, 1840, approuvé par Son Excellence,  
“ Sir *George Arthur*.

“ A été lue une lettre de *John Joseph*,  
“ *Ecuyer*, Greffier du Conseil Législatif, re-  
“ présentant le danger que peuvent courir la  
“ Maison du Parlement et autres Edifices, em-  
“ ployés comme Bureaux Publics, de la part  
“ d'Incendiaires.

“ Recommandé qu'il soit nommé deux per-  
“ sonnes Gardiennes des Edifices Publics pour  
“ veiller chacun à son tour pendant la nuit,  
“ et qui devront se tenir armées et pourvues des  
“ moyens de donner l'alarme, à laquelle la  
“ garde militaire des environs pourra être re-  
“ quise de faire attention. Les dépenses à être  
“ chargées aux même compte que celles qui  
“ sont encourues pour les réparations des Edi-  
“ fices Publics.”

“ Vrai extrait.

Signé, “ W. H. LEE.”

Votre Honorable Chambre verra que ces réclamations ne forment aucune partie des Comptes Contingents d'aucun Corps Législatif, mais devraient être examinées et réglées par le Gouvernement Exécutif.

Dans la Cédule qui accompagne ce Rapport, votre Comité a inséré toutes les charges qui, dans son opinion, peuvent être considérées comme formant partie des réclamations contre Votre Honorable Chambre, se montant à mille cent quatrevingt deux louis, sept chelins, sept deniers et demi, courant. Les différents Comptes sont maintenant sous la considération de ce Comité, qui sera prêt à faire son Rapport sur iceux aussitôt qu'il recevra les explications qu'il a demandées sur quelques uns d'eux. Et comme il paraît que plusieurs de ces personnes souffrent beaucoup du délai apporté à leur paiement, votre Comité recommande à votre Honorable Chambre de présenter une Adresse à Son Excellence le Gouver-



neur Général, demandant à Son Excellence qu'il lui plaise d'emaner son Warrant en faveur du Greffier de cette Chambre pour la somme de mille cent quatrevingt deux louis, sept che-lins, et sept deniers et demi, courant, pour rencontrer les dépenses encourues dans le Bu-reau du Conseil Législatif de la ci-devant Pro-

vince du *Haut-Canada*, entre le 10 Février 1840, et le 11 Février 1841, dont il rendra compte ci-après.

Le tout néanmoins humblement soumis.

**P. B. DE BLAQUIERE,**

*Président.*

**CÉDULE des Comptes restant dûs par le Conseil Législatif de la ci-devant Province du Haut-Canada, soumis par le Greffier de la Chambre et le Gentilhomme Huissier de la Verge Noire.**

**Par le Greffier du Conseil Legislatif.**

No.	NOMS.	SERVICES.	Avant le 10 Fé- vrier, 1841.			Depuis le 10 Fé- vrier jusqu'au 14 Juin, 1841.			Sous considéra- tion.			Objectés.			Portés aux comptes contingents de cette Session.		
			£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
1	Robert Stanton.....	Impression et Papetterie.	340	9	1	0	0	0	340	9	1	0	0	0	0	0	0
2	La Poste, Toronto.....	Frais de Poste.....	92	13	5	13	12	1½	92	13	5	0	0	0	13	12	1½
3	John Joseph, Ecuyer....	Non détaillé.....	0	0	0	0	0	0	198	18	0	0	0	0	0	0	0
4	J. F. Taylor, Ecuyer....	Salaire comme 1er Gref.	277	9	4	101	12	10	277	9	4	0	0	0	100	12	10
5	Ditto, .....	Services additionnels...	0	0	0	44	3	5	44	3	5	0	0	0	0	0	0
6	J. F. Taylor, Jr., Ecr...	Services comme Greffier.	184	15	0	61	10	0	184	15	0	0	0	0	61	10	0
7	Lewis Bright.....	“ Messenger.	45	12	6	15	7	6	0	0	0	61	0	0	0	0	0
8	John Bright.....	“ do	14	10	0	0	15	0	14	10	0	0	15	0	0	0	0
9	Ditto, .....	“ Gardien..	56	0	0	30	0	0	0	0	0	86	0	0	0	0	0
10	Robert Bright.....	“ Messenger.	1	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0
11	John Healy.....	“ do	2	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0
12	George D. Wells.....	“ Ecrivain Surnum.	4	10	0	0	0	0	4	10	0	0	0	0	0	0	0
13	Joseph Wilson.....	“ Menuisier.	0	0	0	8	17	9	0	0	0	8	17	9	0	0	0
14	Le Révd. Chapelain...	Allocation additionnelle.	50	0	0	17	2	0	0	0	0	67	2	0	0	0	0
15	Le Maître en Chancellerie.	do .....	50	0	0	17	2	0	0	0	0	67	2	0	0	0	0
16	L'Huis. de la Verge Noire.	do .....	50	0	0	17	2	0	0	0	0	67	2	0	0	0	0
17	Le Portier.....	do .....	40	0	0	9	5	6	0	0	0	49	5	6	0	0	0

**Par le Gentilhomme Huissier de la Verge Noire.**

1	Objets divers.....	Comptes peu considéra- bles.....	21	19	4½	0	0	0	21	19	4½	0	0	0	0	0	0
7	Non détaillés, voir plus haut.		1230	18	8½	336	10	1½	1182	7	7½	407	4	3	176	14	11½
			198	18	0							£1766 6 10					
			£1766 6 10														

**Ordonné,**

Ordonné, Que le Rapport ci-dessus soit adopté.

Adresse à Son Excellence, demandant son Warrant pour £1182. 7. 7½.

Ordonné, Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, demandant à Son Excellence de vouloir bien émaner son Warrant en faveur du Greffier de cette Chambre pour la somme de onze cents quatrevingt-deux louis, sept chelins et sept deniers et demi courant, montant requis pour défrayer certaines dépenses contingentes du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, à compter du 10 Février, 1840, exclusivement, jusqu'au 10 Février, 1841, aussi exclusivement, et pour laquelle somme il rendra compte ci-après.

Ordonné, Qu'il soit nommé un Comité Spécial chargé de se rendre auprès du Gouverneur Général, pour savoir quand il plaira à Son Excellence de recevoir la dite Adresse, et pour lui présenter; et

Ordonné, Que les Honorables Messieurs *Sullivan* et *Morris* composent le dit Comité à cet effet.

Ajournement

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

*Mercredi, 28e. Juillet, 1841.*

LES Membres assemblés ont été:

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>DeBlaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Quesnel,</i>	<i>McDonald.</i>
<i>Fraser, John,</i>	<i>Ferrie.</i>

PRIÈRES.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer la Société Bienveillante des Dames de *Montréal*."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *John Fraser* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois demain.

L'Honorable Mr. *Hamilton*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour amender et étendre les dispositions d'un Acte de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé, "Acte pour constater toutes les justes réclamations provenant des dernières Rébellion et Invasion en cette Province, et pour pourvoir au paiement d'icelles," a présenté son Rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit:

Chambre des Comités, Conseil Législatif,  
28 Juillet, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour amender et étendre les dispositions d'un Acte de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé, "Acte pour constater toutes les justes réclamations provenant des dernières Rébellion et Invasion en cette Province, et pour pourvoir au paiement d'icelles," à l'honneur de de faire rapport, qu'il a examiné le dit Bill en entier, et en fait le rapport, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

JNO. HAMILTON,

*Président.*

Ordonné, Que le Bill dernièrement mentionné soit lu une seconde fois immédiatement.

Il a été alors lu une seconde fois, en conséquence.

Ordonné, Que le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui soient référés à un Comité de toute la Chambre, demain.

L'Honorable Mr. *John Fraser* a présenté une Pétition de *H. Robinson* et autres, habitants de *Shefford*, dans le Comté de *Shefford*, demandant un octroi de mille louis, à être employé à l'amélioration du chemin public dans les environs de *Waterloo*, depuis la Ville de *Sherbrooke* jusqu'au Village de *Cowansville*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

La Chambre en comité sur le Bill de la Société Bienveillante des Dames de Montréal.

Rapport du Comité sur la Bill au sujet des pertes souffertes pendant la Rébellion.

Second lecture.

Pétition De H. Robinson et autres.

Ajournement.

Jeudi, 29e Juillet, 1841.

**LES** Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS,

<i>De Blaquièrè,</i>	<i>Fraser, John,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Quesnel.</i>	<i>Ferrie.</i>

PRIERES.

Conformément à avis, l'Honorable Mr. *Morris* a proposé qu'il soit

*Résolu*, Que les affaires de la Chambre seraient conduites avec beaucoup plus de facilité, si la Bibliothèque du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, et moitié des livres appartenants à la Législature du *Haut-Canada*, étaient mis sous la charge du Bibliothécaire de cette Chambre, et si les Membres y avaient accès.

*Résolu*, Que l'Orateur prenne des démarches, pour transporter en ce lieu, aussitôt que possible, la Bibliothèque premièrement mentionnée ; et qu'il soit envoyé un Message à l'Assemblée Législative, pour recommander la nomination d'un Comité des deux Chambres, pour s'enquérir et faire rapport respectivement aux deux Chambres, du nombre de volumes appartenants à la Bibliothèque dernièrement mentionnée, et de quelle manière ils pourront le plus convenablement être partagés entre les deux Chambres.

Les dites Résolutions étant lues deux fois, et la question de concurrence étant mise sur chaque, la Chambre a acquiescé à chacune d'elles séparément ; et il a été

*Ordonné*, en conséquence.

*Ordonné*, Qu'une copie des dites Résolutions soit transmise par le Maître en Chancellerie, à l'Assemblée Législative pour son information, et qu'elle soit priée de concourir dans la dernière Résolution.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé "Acte pour incorporer la Société Bienveillante des Dames de *Montréal*," a été lu une troisième fois.

La question étant mise—Ce Bill, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe

cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé "Acte pour amender et étendre les dispositions d'un Acte de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé, "Acte pour constater toutes les justes réclamations provenant des dernières Rébellion et Invasion en cette Province, et pour pourvoir au paiement d'icelles," et le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Hamilton* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait pris le dit Bill et Rapport en considération, y avait fait quelques progrès et demandait la permission de siéger de nouveau, demain.

*Ordonné*, en conséquence.

L'Honorable Mr. *Morris* a présenté une Pétition des Membres du Bureau de Commerce de la Cité de *Toronto*, demandant une Loi de Banqueroute générale et équitable.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *De Blaquièrè* du Comité Spécial, auquel a été référé le Bill, intitulé "Acte pour permettre aux Membres de l'Assemblée Législative, pour cette partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, de résigner leurs sièges en certains cas, et pour d'autres fins," a fait rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :  
Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
29e Juillet, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé un Bill de l'Assemblée, intitulé "Acte pour permettre aux Membres de l'Assemblée Législative, pour cette partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, de résigner leurs sièges en certains cas, et pour d'autres fins," à l'honneur de faire Rapport.

Qu'il a examiné le dit Bill en entier et en fait le rapport, sans amendement.

Le Comité croit néanmoins convenable de remarquer, que le titre donné dans le Préambule du dit Bill à cette Chambre et à l'autre branche de la Législature, n'est pas strictement conforme aux termes de la troisième Clause de l'Acte d'Union et que l'expression "Chambre d'Assemblée" dont on s'est servie au commen-

Bill au sujet des pertes pendant la Rébellion.

Le Comité rapporte progrès.

Pétition du Bureau de Commerce de Toronto.

Rapport du Comité Spécial sur le Bill concernant la résignation des Membres.

Résolutions relatives à la Bibliothèque.

Bill de la Société Bienveillante des Dames de Montréal, lu la 3e fois, et

passé.

cement de la première Clause, n'est pas très correcte.

Le tout néanmoins humblement soumis.

**P. B. DE BLAQUIERE,**

*Président.*

*Ordonné,* Que le Bill dernièrement mentionné, soit lu une seconde fois immédiatement.

Il a été alors lu une seconde fois en conséquence.

*Ordonné,* Que le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre, demain.

L'Honorable Mr. *Sullivan* a fait rapport que l'Honorable Mr. *Morris* et lui même s'étaient rendus, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec l'Adresse de cette Chambre de Mardi dernier, et qu'il avait plu à Son Excellence de la recevoir gracieusement, et d'y répondre comme suit :

**SYDENHAM.**

Le Gouverneur Général transmettra une réponse à l'Adresse du Conseil Législatif par Message à la Chambre.

L'Honorable Mr. *Macaulay* a présenté à cette Chambre un Bill pour régler la manière de donner les Cautionnements pour toutes les charges à l'égard desquelles il doit être donné un Cautionnement, et pour empêcher qu'il ne soit accordé aucune charge, si le Cautionnement n'est pas donné dans un temps limité, après l'octroi de telle charge.

Le dit Bill a été lu une première fois.

*Ordonné,* Que le dit Bill soit lu une seconde fois Jeudi prochain, et que dans l'intervalle, il soit imprimé pour l'usage des Membres.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

*Vendredi, 30e Juillet, 1841.*

**LES Membres assemblés ont été :**

**L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,**

LES HONORABLES MESSIEURS

*De Blaquiere, Macaulay,*  
*Sullivan, Hamilton,*  
*Fraser, Alexander, Bruneau,*

*Quesnel,*  
*Fraser, John,*

*Ferrie.*

**PRIERES.**

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé "Acte pour amender et étendre les dispositions d'un Acte de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé, "Acte pour constater toutes les justes réclamations provenant des dernières Rébellion et Invasion en cette Province, et pour pourvoir au paiement d'icelles," et le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'honorable Mr. *Hamilton* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

*Ordonné,* Que le dit Bill soit lu une troisième fois à la séance prochaine.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable Mr. le Procureur Général *Draper*, et autres, avec un Bill, intitulé "Acte pour abroger deux Ordonnances y mentionnées, et pour établir un Bureau des Travaux Publics en cette Province," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné,* Que le dit Bill soit lu une seconde fois à la séance prochaine.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable Mr. le Secrétaire *Harrison*, et autres, avec un Bill, intitulé "Acte pour assurer et conférer à certains Habitants de cette Province les Droits civils et politiques de sujets nés Britanniques," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné,* Que le dit Bill soit lu une seconde fois, Mercredi prochain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Neilson*, et autres, lequel étant lu était dans les mots suivants :

Assemblée Législative,

*Judi, 29e Juillet, 1841.*

*Résolu,* Que les Pétitions à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial, au sujet des changements projetés des Droits sur les Bois, adoptées aujourd'hui par cette

La Chambre en comité sur le Bill au sujet des pertes pendant la Rébellion.

Bill du Bureau des Travaux Publics.

Bill de Naturalisation.

Message de l'Assemblée avec les Pétitions à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial.

Rapport du comité chargé de présenter l'Adresse de Mardi à Son Excellence, demandant son Warrant pour £1152. 7. 7½.

Réponse de Son Excellence.

Bill pour le cautionnement des Officiers Publics.

Ajournement.

Chambre soient communiquées, par Message, à l'Honorable Conseil Législatif, demandant sa concurrence dans icelles.

**Ordonné,** Que l'Honorable Mr. Neilson porte le dit Message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,  
Gref. Assemblée.

Les dites Pétitions ont été alors séparément lues, comme suit:

(Pour les Pétitions voir l'Appendice No. 18.)

**Ordonné,** Que chacune des dites Pétitions soit lue une seconde fois immédiatement.

Elles ont été alors lues une seconde fois en conséquence,

Il a été proposé qu'il soit nommé un Comité composé de trois Membres, pour considérer les allégués des dites Pétitions, et en faire le rapport à la Chambre.

La question étant mise sur la dite motion.

Il a été résolu dans la l'affirmative.

**Ordonné,** Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs De Blaquiére, John Fraser et Bruneau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé "Acte pour permettre aux Membres de l'Assemblée Législative, pour cette partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du Haut-Canada, de résigner leurs sièges en certains cas, et pour d'autres fins," et le rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. Bruneau a fait rapport de la part du dit Comité. Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu une troisième fois à la séance prochaine.

L'Honorable Mr. Hamilton, du Comité Spécial auquel avait été référé le Bill, intitulé "Acte pour incorporer l'Académie du Haut-Canada, sous le nom et titre de Collège Victoria," a présenté son rapport.

**Ordonné,** Qu'il soit reçu; et

Il a été alors lu par le Greffier comme suit:

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
30e Juillet, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé "Acte

" pour incorporer l'Académie du Haut-Canada, sous le nom et titre de "Collège Victoria," a l'honneur de faire rapport:

Qu'il a examiné le dit Bill en entier, et en fait le rapport, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

JNO. HAMILTON,

Président.

**Ordonné,** Que le Bill dernièrement mentionné soit lu une seconde fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu une seconde fois en conséquence.

**Ordonné,** Que le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre, à la séance prochaine.

L'Honorable Mr. Macaulay a présenté une Pétition de James B. Ewart, et autres, habitants des Townships de West Flamborough, Beverly, Dumfries et Puslinch, dans le Comté de Halton et District de Gore, et de la Section Ouest du Township de Ancaster, dans le Comté de Wentworth, dans le District susdit; et aussi des Townships de Wilmot, Waterloo, Guelph, Woolwich, Nichol et Eramosa, dans le Comté de Waterloo, dans le District de Wellington, demandant que cette Chambre prenne en considération le grand avantage qui proviendrait de la complétion d'un ouvrage aussi important que le Canal Desjardins, et que la Chambre recommande la réception favorable du Mémoire des Président et Directeurs de la dite Compagnie du Canal, abandonnant le Canal au Gouvernement de Sa Majesté.

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à Mercredi prochain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mercredi, 4e Août, 1841.

LES Membres assemblés ont été:

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

De Blaquiére,

Sullivan,

Morris,

Fraser, Alexander,

Fraser, John

Macaulay,

Hamilton,

Bruneau,

McDonald.

2e. lecture du dit Bill.

Pétition de J. Ewart et autres.

Ajournement

Référés à un Comité de trois Membres.

La Chambre en comité sur le Bill au sujet de la résignation des Membres.

Rapport du Comité Spécial sur le Bill du Collège Victoria.

Rapport.

## PRIERES.

Bill au sujet des  
pertes pendant  
la Rébellion,  
lu une 3e. fois,  
et

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé "Acte pour amender et étendre les dispositions d'un Acte de la Législature de la ci-devant Province du Haut-Canada, intitulé "Acte pour constater toutes les justes réclamations provenant des dernières Rébellion et Invasion en cette Province, et pour pourvoir au paiement d'icelles," a été lu une troisième fois,

La question étant mise,—Ce Bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un Membre à la Barre qui désirait être introduit,

Et l'Honorable *George Pemberton* a été introduit entre l'Honorable *Mr. De Blaquiere* et l'Honorable *Mr. John Fraser*.

L'Hon. G. Pemberton introduit.

Alors l'Honorable *Mr. Pemberton* a présenté son Writ de Sommation à l'Orateur qui la délivré au Greffier, et il a été lu, comme suit :

PROVINCE }  
DU CANADA. } SYDENHAM.

*VICTORIA*, par la Grâce de DIEU,  
*REINE* du Royaume-Uni de la Grande  
*Bretagne et d'Irlande*, Protectrice de  
*Foi*.

A notre fidèle et bien-aimé *George Pemberton*,  
Ecuyer,

SALUT :

**SACHEZ**, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province, et nous vous commandons, le dit *George Pemberton*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province

du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la Nouvelle Ecosse, du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Ville de *Kingston*, en Notre dite Province du *Canada*, le neuvième jour de Juin, et dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante-un, et dans la quatrième année de Notre Règne.

THOS. AMIOT,

Clerc de la Couronne en Chancellerie.

Alors l'Honorable *Mr. Pemberton* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment voulu par la Loi, lequel lui a été administré par *James FitzGibbon*, Ecuyer, un des Commissaires nommés pour administrer le serment aux Membres du Conseil Législatif, et il a pris son siège en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé "Acte pour permettre aux Membres de l'Assemblée Législative, pour cette partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du Haut-Canada, de résigner leurs sièges en certains cas, et pour d'autres fins," a été lu une troisième fois.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil a passé le dit Bill; et aussi le Bill, intitulé "Acte pour amender et étendre les dispositions d'un Acte de la Législature de la ci-devant Province du Haut-Canada, intitulé "Acte pour pourvoir à toutes les justes réclamations provenant des dernières Rébellion et Invasion en cette Province, et pour le paiement d'icelles," sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé "Acte pour abroger deux Ordonnances y mentionnées, et pour établir un Bureau des Travaux Publics en cette Province," a été lu une seconde fois.

Bill du Bureau des Travaux Publics, lu une 2e. fois.

Bill au sujet de la résignation des Membres, lu une 3e. fois, et

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé "Acte pour assurer et conférer à certains Habitants de cette Province les Droits civils et politiques de sujets nés Britanniques," a été lu une seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé "Acte pour incorporer l'Académie du Haut-Canada, sous le nom et titre de Collège Victoria," et le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. McDonald a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu une troisième fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. Merritt, et autres, avec un Bill, intitulé "Acte pour amender les Lois de Milice de cette partie de la Province qui formait ci-devant la Province du Haut-Canada," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative, par Mr. Dunscomb, et autres, avec un Bill, intitulé "Acte pour étendre le bénéfice du système d'emmagasinage établi par un certain Acte du Parlement Impérial, passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième années du Règne de feu Sa Majesté, aux Droits qui sont imposés par les Actes Provinciaux," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative, par l'Honorable Mr. le Procureur Général Draper, et autres, avec un Bill intitulé, "Acte pour abroger les Lois maintenant en force dans cette

partie de la Province ci-devant appelée Haut-Canada, pour le recouvrement des Petites Dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative, par les mêmes Messagers, avec un Bill, intitulé, "Acte pour obliger les Juges de Paix à faire des Retours des condamnations et amendes, et pour d'autres fins y mentionnées," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu une seconde fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative, par les mêmes Messagers, avec un Bill, intitulé "Acte pour faciliter l'expédition des affaires dans la Cour du Banc de la Reine du Haut-Canada," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative, par Sir Allan Napier MacNab, et autres.

Le dit Message étant alors lu par l'Orateur, et ensuite par le Greffier avec la Cédule des documents qui l'accompagne.

Le Message est comme suit :

Assemblée Législative,  
Vendredi, 30 Juillet, 1841.

**Résolu,** Que le Rapport du Comité Spécial auquel a été référé le Message de l'Honorable Conseil Législatif, du vingt-et-un courant, relatif au Bill, intitulé "Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale," ainsi que copies de diverses Pétitions auxquelles il réfère, soit communiqués au Conseil Législatif par Message.

**Ordonné,** Que Sir Allan MacNab porte le dit Message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,  
Gref. Assemblée.

(Pour le Rapport, voir l'Appendice No. 19.)

Bill de naturalisation lu une 2e fois.

La Chambre en comité sur le Bill du Collège Victoria.

Bill pour le retour des condamnations et amendes par les Juges de Paix.

Bill de la Cour du Banc de la Reine.

Bill des Milices.

Bill au sujet de l'emmagasinage.

Message de l'Assemblée au sujet du Bill des Elections contestées.

Bill des Petites Dettes.

Et il a été proposé,

Le Message est  
référé à un  
Comité.

Qu'il soit nommé un Comité Spécial de cinq Membres pour prendre en considération le Message et les documents reçus de l'Assemblée Législative aujourd'hui, et faire rapport à cette Chambre si les témoignages offerts par l'Assemblée sont suffisants pour maintenir le Préambule d'un Bill, intitulé, " Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale."

La question étant mise en conséquence.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *De Blaquiere, Morris, Pemberton, John Fraser* et *Bruneau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Avis de motion  
pour remettre  
le dit Bill sur  
les ordres du  
jour.

L'Honorable Mr. *Sullivan* a donné avis qu'il proposerait Vendredi prochain que le Bill dernièrement mentionné, soit remis sur les ordres du jour.

Il a été proposé,

Que le Comité Spécial nommé aujourd'hui soit déchargé.

La question étant mise sur la dite motion.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Pétitions  
De *Anthony  
Soul* et autres ;

L'Honorable Mr. *McDonald* a présenté une Pétition de *Anthony Soul*, et autres, habitants du Township de *Stanstead*, demandant qu'il soit pourvu à l'usage de l'écriture Sainte dans les Ecoles Publiques de cette Province.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

De la Compagnie  
du chemin  
de barrières du  
District de *Midland*.

L'Honorable Mr. *Hamilton* a présenté une Pétition de la Compagnie du Chemin de Barrières du District de *Midland*, demandant que certaines dispositions dans l'Acte réglant les divers chemins macadamisés en cette Province, soient changées et amendées, et que d'autres soient abrogées en entier ; et aussi demandant un Acte accordant une somme d'argent pour établir une branche de Chemin Macadamisé pour joindre et conduire aux chemins de *Kingston* et de *Napanee*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

De *William  
Dolan* et autres ;

L'Honorable Mr. *A. Fraser* a présenté une Pétition de *William Dolan*, et autres, habitants du District d'*Ottawa*, demandant que les Edifices Publics de ce District, soient placés dans une situation plus centrale.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *J. Fraser* a présenté une Pétition de *Charles De Léry*, l'ainé, Greffier Assistant du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, et Maître en Chancellerie, demandant une rémunération pour la perte de ses charges par la réunion des Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*.

De *C. De Léry*  
Painé.

Ordonné, Que cette dernière Pétition soit référée au Comité Spécial nommé pour faire rapport sur les diverses Pétitions de *William Ginger, Jacques Voyer* et *Louis Noreau*.

Référé à un  
Comité Spé-  
cial.

Ordonné, Que l'Honorable Mr. *Bruneau* soit ajouté à ce Comité.

L'Honorable Mr. *J. Fraser* a présenté une Pétition des Syndics du Séminaire de *Stanstead*, demandant un Aide pécuniaire en faveur d'icelui.

Des Syndics du  
Séminaire de  
*Stanstead*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Jeudi, 5e Août, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Fraser, John,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Pemberton,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>McDonald.</i>

PRIERES.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé " Acte pour incorporer l'Académie du Haut-Canada, sous le nom et titre de Collège Victoria," a été lu une troisième fois.

Bill du Collège  
Victoria lu une  
3e fois, et

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative,

Passé.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé " Acte pour abroger deux Ordonnances y mention-

La Chambre  
comité sur le  
Bill du Bureau  
des Travaux  
Publics.



“ nées, et pour établir en Bureau des Travaux  
“ Publics en cette Province.”

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *De Blaquiere* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Thompson*, et autres, avec un Bill, intitulé, “Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de “Compagnie du Pont de “*Caledonia*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

L'Ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé “Acte pour assurer et conférer à certains Habitants de cette Province les Droits civils et politiques de sujets nés Britanniques;” il a été

*Ordonné*, Qu'il soit déchargé et qu'il soit mis sur les ordres du jour de Vendredi de la semaine prochaine.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, pour régler la manière de donner les cautionnements pour toutes les charges à l'égard desquelles il doit être donné un cautionnement, et pour empêcher qu'il ne soit accordé aucune charge, si le cautionnement n'est pas donné dans un temps limité, après l'octroi de telle charge, a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill demain.

Conformément à l'ordre, le Bill, intitulé, “Acte pour amender les Lois de Milice de cette partie de la Province qui formait ci-devant la Province du *Haut-Canada*,” a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill demain.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill, intitulé, “Acte pour étendre le bénéfice du système d'emmagasinage établi

“ par un certain Acte du Parlement Impérial,  
“ passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième années du Règne de feu Sa  
“ Majesté, aux Droits qui sont imposés par les  
“ Actes Provinciaux; il a été

*Ordonné*, Qu'il soit déchargé et qu'il soit mis sur les ordres du jour de Jeudi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, “Acte pour abroger les Lois maintenant en force dans cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement des Petites Dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard,” a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Quel le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill demain.

Les Ordres du jour étant lus pour la seconde lecture du Bill, intitulé, “Acte pour obliger les Juges de Paix à faire des Retours des condamnations et amendes, et pour d'autres fins y mentionnées;” et aussi le Bill, intitulé “Acte pour faciliter l'expédition des affaires dans la Cour du Banc de la Reine du *Haut-Canada*;” il a été

*Ordonné*, Qu'ils soient déchargés, et que les dits Bills soient mis sur les ordres du jour de demain.

L'Honorable Mr. *Sullivan*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a présenté à la Chambre un rapport du Commissaire du Cure Môle à Vapeur Provincial.

*Ordonné*, Qu'il reste sur la table, et il est comme suit:

(Pour le Rapport, voir l'Appendice No. 20.)

L'Honorable Mr. *Morris* a présenté une Pétition de *Joseph Bower*, en qualité de Président à une Assemblée Publique tenue au Village de *Kemptville*, s'opposant à la passation du Bill qui rappelle la Loi des Petites Dettes, tel que transmis de l'Assemblée Législative.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *De Blaquiere* a Présenté une pétition du Maire, des Echevins et Conseillers de la Cité de *Toronto*—aussi une Pétition de *W. B. Jarvis*, et autres, habitants de la dite Cité de *Toronto*—et aussi une Pétition de *Joseph Masson*, et autres, demandant respectivement un Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom et titre de “Compagnie de l'éclairage au Gaz de la Cité de *Toronto*.”

Bill des Petites Dettes lu une seconde fois.

2e lecture du Bill pour le retour des condamnations et amendes remise à demain. Même ordre pour celui de la Cour du Banc de la Reine.

Rapport du Commissaire du Cure Môle à Vapeur Provincial.

Pétitions de J. Bower;

Du Maire, &c., de Toronto, et de W. B. Jarvis, et autres, et J. Masson, et autres;

Bill de la Compagnie du Pont de Caledonia.

Bill de naturalisation déchargé des ordres du jour.

Remis à Vendredi de la semaine prochaine.

Bill pour le cautionnement des Officiers Publics lu une 2e fois.

Bill des Milices lu une 2e fois.

lecture du Bill au sujet de l'emmagasinage des grains à Jeudi prochain.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

De William  
Smith,

L'Honorable Mr. *Pemberton* a présenté une Pétition de *William Smith*, ci-devant Greffier du Conseil Législatif et Maître en Chancellerie de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, demandant une rémunération pour ses longs et fidèles services dans les dites charges, pendant près de cinquante ans.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Ordonné, Que cette Pétition soit référée au Comité Spécial nommé pour faire rapport sur les diverses Pétitions de *William Ginger*, *Jacques Voyer*, *Louis Noreau* et *Charles De Léry*, l'ainé.

1er Rapport du  
Comité sur les  
Officiers du  
Conseil du Bas-  
Canada.

L'Honorable Mr. *John Fraser* du Comité Spécial dernièrement mentionné, a présenté son premier Rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu ; et

Il a été alors lu par le Greffier comme suit :

PREMIER RAPPORT du Comité Spécial auquel ont été référées les Pétitions de certains Officiers du Conseil Législatif, de la ci-devant Province du *Bas-Canada*.

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
5e Août, 1841.

Le Comité Spécial auquel ont été référées les Pétitions de *Charles De Léry*, l'ainé, *Jacques Voyer*, et de *William Ginger*, Officiers du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, et de *Louis Noreau*, Gardien de Bureau du dit Conseil Législatif, pour des pensions, demande à faire Rapport, Qu'il a examiné soigneusement le contenu des dites Pétitions, et trouve que le dit *Charles De Léry*, l'ainé, a été nommé Greffier Assistant du dit Conseil Législatif, lors de la première Session de la Législature, en vertu de l'Acte de la 31e Geo. III, Ch. 31, et subséquemment, Maître en Chancellerie ; lesquelles situations il remplissait lors de la suspension de la Constitution en 1837, espace de quarante six ans.

Que le dit *Jacques Voyer* était employé dans le Bureau du dit Conseil Législatif depuis l'année 1797, jusqu'à la suspension de la Constitution en 1837, espace de quarante ans, pendant lequel temps il a rempli plusieurs situations, et depuis 1818, celle de Greffier des Journaux.

Que le dit *William Ginger* a été nommé Sergent d'Armes en 1810, et remplissait cette situation lors de la suspension de la Constitution en 1837, espace de vingt-sept ans.

Que *Louis Noreau* a été employé dans le dit Conseil Législatif, comme Messager et Gardien de Bureau, depuis 1821 jusqu'à la suspension de la Constitution en 1837, espace de seize ans.

Le Comité prenant en considération les longs et fidèles services de ces Officiers et Serviteur, est d'opinion que les conclusions de leurs Pétitions devraient être accordées ; et il recommande en conséquence les Pétitionnaires à Votre Honorable Chambre pour telles pensions que méritent leurs services.

Le Comité suggère respectueusement que la pension qui sera accordée à chacun de ces Officiers et Serviteur, soit proportionnée au temps qu'il a servi.

Le Comité recommande donc qu'il soit présenté une Humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, demandant à Son Excellence de vouloir bien accorder aux dits Pétitionnaires, telle pension annuelle que Son Excellence dans sa sagesse jugera juste et convenable.

Le tout néanmoins humblement soumis.

J. FRASER,  
Président.

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Rapport, demain.

L'Honorable Mr. *Morris* a donné avis que Samedi prochain, il proposerait qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, demandant à Son Excellence de vouloir bien ordonner qu'il soit fait un retour à cette Chambre, d'après la formule prescrite par la Cédule B, annexée à un Acte du Parlement du *Haut-Canada*, passé dans la neuvième année du Règne du Roi George IV, intitulé, " Acte pour assurer et conférer à certains habitants de cette Province les Droits " civils et politiques de sujets nés Britanniques." de toutes personnes qui peuvent avoir été naturalisées depuis l'année 1828, en vertu d'aucuns Actes des Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Avis d'une  
Adresse à Son  
Excellence au  
sujet des per-  
sonnes natu-  
ralisées depuis  
1828.

Ajournement

Jeudi, 6e Août, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS,

De Blaquiere, Fraser, John,  
Sullivan, Macaulay,  
Morris, Bruneau,  
Pemberton, McDonald.  
Fraser, Alexander,

PRIERES.

L'Honorable Mr. Sullivan a informé la Chambre, qu'il avait un Message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son Seing Manuel, que Son Excellence lui avait commandé de remettre à cette Chambre.

Et il a été lu par l'Orateur, et il est comme suit :

SYDENHAM.

Conformément à la demande du Conseil Législatif, le Gouverneur Général a ordonné l'émanation d'un Warrant en faveur du Greffier de cette Chambre, pour la somme de Onze cents quatrevingt deux louis, sept chelins et sept deniers et demi, pour le mettre à portée de rencontrer certaines dépenses contingentes du Conseil Législatif de la ci-devant Province du Haut-Canada, entre le 10 Février 1840, et le 10 Février 1841; et le Gouverneur Général sera prêt à recommander cet octroi à la Législature, conformément de l'Acte Impérial d'Union,

Kingston, Août, 1841.

Le Message précédent a alors été lu de nouveau par le Greffier.

Un Message de l'Assemblée Législative, par Mr. Derbishire, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour autoriser un nouvel emprunt pour achever la construction de la Maison de Justice et de la Prison du District projeté de Dalhousie," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. Watts, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour amender certains Actes de la Législature de la ci-devant Province du Bas-Canada, y mentionnés, relatifs à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle, en autant qu'ils ont rapport aux Comtés de

"Sherbrooke, Stanstead, Drummond et Shefford," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu pour le seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. Viger, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour amender un Acte de la Législature du Bas-Canada, relatif à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre les accidents du Feu," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill intitulé, "Acte pour abroger deux Ordonnances y mentionnées, et pour établir un Bureau des Travaux Publics en cette Province," a été lu une troisième fois.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Conformément à avis, l'Honorable Mr. Sullivan a proposé que le Bill, intitulé, "Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections et les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale," soit remis sur les ordres du jour; et que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

La question de concurrence étant mise, il a été résolu dans l'affirmative, et il a été

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "Compagnie du Pont de Caledonia," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill Lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill pour régler la manière de donner les Caution-

Bill de la Compagnie d'Assurance de Montréal.

Bill du Bureau des Travaux Publics, lu une 3e fois, et

Passé.

Bill des Elections contestées remis sur les ordres du jour.

Bill de la Compagnie du Pont de Caledonia, lu une 2e fois.

La Chambre en comité sur le Bill au sujet des cautionnements des Officiers Publics.

nements pour toutes les charges à l'égard desquelles il doit être donné un Cautionnement, et pour empêcher qu'il ne soit accordé aucune charge, si le Cautionnement n'est pas donné dans un temps limité, après l'octroi de telle charge.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *De Blaquiere* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, y avait fait divers amendements, et l'avait chargé d'en faire le Rapport à la Chambre.

*Ordonné*, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé, et qu'il soit lu une troisième fois Lundi prochain.

Bill du chemin à Lisses de Sherbrooke et Richelieu.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Moore*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour amender une certaine Ordonnance de la Législature du *Bas-Canada*, pour faire un Chemin à Lisses depuis *Sherbrooke* jusqu'à la Rivière *Richelieu*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

La Chambre en Comité sur le Bill des Milices.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour amender les Lois de Milice de cette partie de la Province qui formait ci-devant la Province du *Haut-Canada*."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Sullivan*, a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois Lundi prochain.

La Chambre en comité sur le Bill des Petites Dettes.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour abroger les Lois maintenant en force dans cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement des Petites Dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise et l'Honorable Mr. *Pemberton* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait pris le dit Bill en considération, y avait fait quelques progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau, Jeudi prochain.

*Ordonné*, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour obliger les Juges de Paix à faire des Retours des condamnations et amendes, et pour d'autres fins y mentionnées," a été lu une seconde fois.

Bill pour le retour des condamnations et amendes, lu une 2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill à la séance prochaine.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour faciliter l'expédition des affaires dans la Cour du Banc de la Reine du *Haut-Canada*," a été lu une seconde fois.

Bill de la Cour du Banc de la Reine lu une 2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une troisième fois demain.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le premier Rapport du Comité Spécial auquel ont été référées les diverses Pétitions de *Charles De Léry*, l'ainé, *Jacques Voyer*, *William Ginger* et *Louis Norreau*, demandant une rémunération pour la perte de leurs offices et places, occasionnée par l'Acte d'Union des Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*.

La Chambre en Comité sur le 1er Rapport sur le sujet des Pensions des Officiers.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Morris* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné en entier le dit Rapport du Comité Spécial et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Rapport du Comité Spécial soit adopté.

Rapport adopté.

*Ordonné*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à son excellence le Gouverneur Général, lui demandant de prendre en sa considération favorable les services des Officiers et Serviteurs suivants du ci-devant Conseil Législatif du *Bas-Canada*, et de leur accorder quelques marques de la faveur Royale pour leurs longs et fidèles services;

Adresse à Son Excellence en leur faveur.

*Charles De Léry*, l'ainé, Greffier Assistant;

*Jacques Voyer*, Greffier des Journaux;

*William Ginger*, Sergent d'Armes;

*Louis Norreau*, Gardien de Bureau.

*Ordonné*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial chargé de se rendre auprès du Gouverneur Général pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir la dite Adresse, et pour lui présenter, et

*Ordonné, Que les Honorables Messieurs De Blaquiere et Bruneau composent le dit Comité à cet effet.*

L'Honorable Mr. De Blaquiere a présenté une Pétition de la Société d'Histoire Naturelle de Montréal, demandant l'appropriation qui sera jugée suffisante pour accomplir une exploration géologique de la Province du Canada.

*Ordonné, Qu'elle reste sur la table.*

L'Honorable Mr. Morris a présenté une Pétition des Membres du Bureau d'Education du District de Wellington, demandant qu'il soit pourvu à l'usage de l'Ecriture Sainte dans toutes les Ecoles Publiques de cette Province.

*Ordonné, Qu'elle reste sur la table.*

L'Honorable Mr. Bruncau a présenté une Pétition du Bureau de Commerce de Montréal, demandant que la seconde Clause de l'Ordonnance du Conseil Spécial du Bas-Canada (2e Victoria, chapitre 19) qui fixe et détermine les limites des Ports de Québec et de Montréal, ne soit pas abrogée.

*Ordonné, Qu'elle reste sur la table.*

L'Honorable Mr. Sullivan a présenté une Pétition du Maire, des Echevins et Conseillers de la Cité de Toronto, demandant un Acte pour mettre à la disposition de la Corporation les deniers provenant des Licences d'Auberges, et autres, dans la Cité de Toronto, afin que la Corporation puisse, comme dans les Cités de Montréal et Québec, les appliquer aux besoins de la Cité,

*Ordonné, Qu'elle reste sur la table.*

L'Honorable Mr. John Fraser, du Comité Spécial auquel ont été référées les Pétitions de l'Assemblée Législative, à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial au sujet des changements projetés relativement aux Droits sur les Bois; a présenté son Rapport.

*Ordonné, Qu'il soit reçu; et*

*Il a été alors lu par le Greffier comme suit:*

Conseil Législatif, Chambre des Comités,

3e Août, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Message de l'Assemblée Législative, transmettant pour la concurrence de cette Chambre, certaines Pétitions à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial, au sujet du changement projeté des Droits sur les Bois, à l'honneur de faire Rapport.

Qu'il a examiné le dit Message attentivement ainsi que les Pétitions qui l'accompagnent, et recommande à Votre Honorable Chambre de concourir dans les dites Pétitions, et de remplir les blancs qui s'y trouvent, par les mots "Conseil Législatif."

Le tout néanmoins humblement soumis.

J. FRASER,

Président.

*Ordonné, Que le Rapport précédent soit adopté.*

Rapport adopté.

L'Honorable Mr. De Blaquiere, du Comité Spécial auquel ont été référés les Comptes Contingents du Conseil Législatif de la ci-devant Province du Haut-Canada, a présenté son second Rapport.

2e Rapport du Comité sur les Contingents.

*Ordonné, Qu'il soit reçu; et*

*Il a été alors lu par le Greffier comme suit:*

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
6e Août, 1841.

Le Comité Spécial auquel ont été référés les Comptes Contingents du Conseil Législatif de la ci-devant Province du Haut-Canada, demande la permission de présenter son second Rapport.

Votre Comité référant à la recommandation contenue dans son premier Rapport au sujet de la première classe des réclamations, qui était venue sous sa considération, savoir, pour salaires et services depuis le onze Février, 1840, jusqu'au dix Février, 1841, juge convenable de mettre devant Votre Honorable Chambre, les comptes qui se trouvent sous ce chef, afin que les parties intéressées puissent prendre les démarches qu'elles jugeront nécessaires pour obtenir justice. Ces comptes se trouvent placés sous la lettre A, dans l'Appendice à la fin de ce Rapport.

Les réclamations qui entrent dans la seconde classe, savoir, celles pour salaires et services entre le 10 Février, 1841, et l'ouverture de la présente Session de la Législature Unie, et que votre Comité a suggéré d'inclure dans les Comptes Contingents de cette Session, ont été réunis dans une liste dans l'Appendice, sous la lettre B. Votre Comité recommande à Votre Honorable Chambre de référer ces comptes à un Comité Spécial, chargé de les examiner et de les régler.

Votre Comité a inclu sous la lettre C, les comptes que Votre Honorable Chambre ne peut admettre, vu qu'ils sont pour services rendus au Gouvernement Exécutif, sous sa direc-

Pétitions  
De la Société  
d'Histoire  
Naturelle de  
Montréal.

Du Bureau  
d'Education  
du District de  
Wellington;

Du Bureau de  
Commerce de  
Montréal.

Du Maire, &c.  
de Toronto.

Rapport du Comité  
sur les Pétitions à Sa  
Majesté au sujet des changements dans les  
droits sur les  
Bois.

tion, et pour lesquels il a été pourvu autrement. Votre Comité recommande que ces derniers soient transmis à Son Excellence le Gouverneur Général.

Le tout néanmoins humblement soumis.

**P. B. DE BLAQUIERE,**

*Président.*

**APPENDICE.**

**A.**

John Joseph, Greffier,.....	£198	18	0
Le Révérend Chapelain,.....	67	2	0
Le Maître en Chancellerie,.....	67	2	0
Le Gentilhomme Huissier de la Verge Noire,.....	67	2	0
Le Portier,.....	49	5	6

**B.**

La Poste, Toronto,.....	13	12	1½
John F. Taylor,.....	101	12	10
J. F. Taylor, le jeune,.....	61	10	0
John Bright,.....	0	15	0
Joseph Wilson,.....	8	17	9

**C.**

John Bright,.....	56	0	0
John Bright,.....	30	0	0
Silas Burnham,.....	6	17	9

Rapport adopté

Comité nommé pour faire Rapport sur les contingents de cette Chambre.

M.M. Pemberton et A. Fraser ajoutés au comité sur la Pétition de W. Smith.

Ajournement.

**Ordonné, Que le dit Rapport soit adopté.**

**Ordonné, Qu'il soit nommé un Comité Spécial chargé d'examiner et faire rapport sur le montant des Comptes Contingents du Conseil Législatif pour la présente Session ; et**

**Ordonné, Que les Honorables Messieurs De Blaquiere, Morris, Pemberton, Macaulay et Bruncau composent le dit Comité à cet effet.**

**Ordonné, Que les Honorables Messieurs Pemberton et A. Fraser soient ajoutés au Comité Spécial, auquel a été référée la Pétition de William Smith, ci-devant Greffier du Conseil Législatif et Maître en Chancellerie de la ci-devant Province du Bas-Canada.**

**L'Honorable Orateur a déclaré cette Chambre continuée à Lundi prochain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.**

**Lundi, 9e Août, 1841.**

**A quatre heures P. M. les Membres présents ont été :**

**L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,**

**LES HONORABLES MESSIEURS,**

*De Blaquiere, Fraser, Alexander,  
Sullivan, Bruncau,  
Pemberton, McDonald.*

Conformément à la soixante et deuxième Règle, faute d'un Quorum, l'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi.

La Chambre ajournée, faute d'un Quorum.

**Mardi, 10e Août, 1841.**

**LES Membres assemblés ont été :**

**L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,**

**LES HONORABLES MESSIEURS**

*De Blaquiere, Macaulay,  
Sullivan, Hamilton,  
Morris, Bruncau,  
Pemberton, McDonald,  
Fraser, Alexander, Ferrie.*

**PRIERES.**

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, " Acte pour faciliter l'expédition des affaires dans la Cour du Banc de la Reine " du Haut-Canada," a été lu une troisième fois.

Bill de la Cour du Banc de la Reine lu une 3e fois, et

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.**

L'Ordre du jour étant lu, pour la troisième lecture du Bill pour régler la manière de donner les Cautionnements pour toutes les charges à l'égard desquelles il doit être donné un Cautionnement, et pour empêcher qu'il ne soit accordé aucune charge, si le cautionnement n'est pas donné dans un temps limité, après l'octroi de telle charge," il a été

3e lecture du Bill au sujet des cautionnements des Officiers Publics, remis.

**Ordonné, Qu'il soit déchargé et que le dit Bill soit référé de nouveau à un Comité de toute la Chambre.**

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Alexander Fraser* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé et qu'il soit lu une troisième fois aujourd'hui.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour amender les Lois de Milice de cette partie de la Province qui formait ci-devant la Province du *Haut-Canada*," a été lu une troisième fois.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ? Il a été résolu dans la l'affirmative.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Conformément à avis, l'Honorable Mr. *Morris* a proposé qu'il soit

*Résolu*, Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence, de vouloir bien ordonner qu'il soit fait un retour à cette Chambre, de toutes les personnes qui peuvent avoir été naturalisées depuis l'année 1828, en vertu d'Actes des Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*; et que le retour soit suivant la formule prescrite par la Cédule B, annexée à un Acte du Parlement du *Haut-Canada*, passé dans la neuvième année du Règne du Roi *George IV*, intitulé, "Acte pour assurer et conférer à certains habitants de cette Province les droits civils et politiques de sujets nés Britanniques."

La dite Résolution ayant été lue deux fois, et la question de concurrence étant mise sur icelle, la Chambre y a acquiescé, et il a été

*Ordonné*, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour autoriser un nouvel emprunt pour achever la construction de la Maison de Justice et de la Prison du District projeté de *Dalhousie*," a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill demain.

*Ordonné*, Que les Honorables Messieurs *Morris* et *Alexander Fraser*, forment le Comité chargé de se rendre auprès du Gouverneur Général, pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir l'Adresse dernièrement mentionnée, et pour la présenter.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé "Acte pour amender une certaine Ordonnance de la Législature du *Bas-Canada*, pour faire un Chemin à Lisses depuis *Sherbrooke* jusqu'à la Rivière *Richelieu*," a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *Pemberton*, *Bruncau* et *Ferrie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour amender un Acte de la Législature du *Bas-Canada*, relatif à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre les accidents du Feu," a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé au Comité dernièrement mentionné.

L'Ordre du jour ayant été lu pour la seconde lecture du Bill, intitulé, "Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale," il a été

*Ordonné*, Qu'il soit déchargé.

*Ordonné*, Que le Bill dernièrement mentionné et le Message de l'Assemblée Législative communiqué à cette Chambre le trente dernier, soient référés à un Comité Spécial chargé de faire rapport sur iceux pour l'information de cette Honorable Chambre; et que le dit Comité ait ordre d'examiner et de s'informer, quels sont les témoignages, si aucuns il y a, dans le dit Message ou dans les Documents qui l'accompagnent, à l'appui du Préambule du Bill, intitulé, "Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale."

La Chambre en comité sur le dit Bill.

Bill amendé.

Bill des Milices lu une 3e fois, et

Passé.

Adresse pour un retour des personnes naturalisées depuis 1828.

Bill au sujet de l'emprunt du District de Dalhousie, lu 2e fois.

Comité nommé pour présenter l'Adresse.

Bill du chemin à Lisses de Sherbrooke et Richelieu, lu une 2e fois.

Référé à un Comité Spécial.

Bill de l'Assurance Mutuelle de Montréal lu une 2e fois.

Référé à un Comité Spécial.

Ordre pour la 2e lecture du Bill des Elections contestées déchargé.

**Ordonné,** Que les Honorables Messieurs *De Blaquiere, Pemberton, Alexander Fraser, Bru-  
neau et McDonald* composent le dit Comité.

La Chambre en  
Comité sur le  
Bill du Pont de  
Caledonia.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "Compagnie du Pont de *Caledonia*."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable *Mr. Macaulay* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois demain.

Bill de l'Assu-  
rance Mutuelle  
de Sherbrooke  
lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour amender certains Actes de la Législature de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, y mentionnés, relatifs à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle, en autant qu'ils ont rapport aux Comtés de *Sherbrooke, Stanstead, Drummond et Shefford*," a été lu une seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois demain.

La Chambre en  
comité sur le  
Bill pour les  
Retours des  
condamnations  
et amendes;

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour obliger les Juges de Paix à faire des Retours des condamnations et amendes, et pour d'autres fins y mentionnées."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable *Mr. Hamilton* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, avec divers amendements.

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit:

Amendements  
lus.

Feuille 2, ligne 30—Après "ajournées" insérez,  
" de faire publier les dits  
" Retours dans un des pa-  
" piers publics du dit Dis-  
" trict, et s'il n'y a point de  
" papiers publics, dans un  
" des papiers publics d'un  
" District voisin, et aussi."

" " " 38—Après " lous" insérez  
" outre les frais d'annon-  
" ce."

" " " 39—Après, " d'icelui," insé-  
rez la Clause suivante, " et

" qu'il soit statué, qu'il sera  
" du devoir du Greffier de  
" la Paix dans chaque Dis-  
" trict, vingt jours après  
" chaque Session de Quar-  
" tier de la Paix, de trans-  
" mettre à l'Inspecteur Gé-  
" néral de cette Province,  
" une vraie copie de tous  
" tels Retours faits dans  
" son District."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur chaque, ils ont été consécutivement adoptés par la Chambre; et il a été

**Ordonné,** Qu'ils soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu une troisième fois demain.

Conformément à l'ordre, le Bill pour régler la manière de donner les cautionnements pour toutes les charges à l'égard desquelles il doit être donné un cautionnement, et pour empêcher qu'il ne soit accordé aucune charge, si le cautionnement n'est pas donné dans un temps limité, après l'octroi de telle charge, a été lu une troisième fois, tel qu'amendé.

Bill des cau-  
tionnements pour  
Officiers Pub-  
lics lu une 3e  
fois, et

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné,** Que le titre soit "Acte pour ré-  
" gler la manière de donner les cautionnements  
" pour toutes les charges à l'égard desquelles  
" il doit être donné un cautionnement, et  
" pour empêcher qu'il ne soit accordé aucune  
" charge, si le cautionnement n'est pas donné  
" dans un temps limité, après l'octroi de telle  
" charge."

**Ordonné,** Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, auquel il demande la concurrence de l'Assemblée Législative.

L'Honorable *Mr. Pemberton* a présenté une Pétition du Comité de Régie des Ecoles Nationales de *Québec*, demandant la continuation de l'aide pécuniaire que la Législature leur a accordé jusqu'à présent.

Pétitions  
Du comité des  
Ecoles Natio-  
nales de Québec

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable *Mr. De Blaquiere* a présenté une Pétition de *Richard E. Vidal*, et autres, habitants des Townships du Nord du Comté de *Kent*, dans le District de *l'Ouest*, demandant que la recommandation de la Législature du *Haut-Canada*, dans la Session de 1837, soit

De *Richard E.  
Vidal, et autres*



mise à effet, et que les dix Townships du Nord du Comté de *Kent* soient formés en un District nouveau ;—aussi une Pétition de *J. H. Mackenzie*, et autres, habitants des terres de *Grand River*, dans le Comté de *Haldimand*, dans le District de *Niagara*, et autres lieux circonvoisins, dans le District de *Gore*, demandant un Acte pour autoriser la construction d'un Pont sur *Grand River*, au Village de *Caledonia* ;—et aussi une Pétitions de *J. W. Dewson*, et autres, habitants de *Bond Head* et des lieux voisins, pétitionnant contre la passation du Bill, conférant aux Aubains les droits et privilèges de sujets Britanniques.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *Sullivan* a présenté une Pétition de *J. A. Wilkes*, et autres, Franc-tenanciers et habitants du Township de *Brantford* et des lieux voisins, demandant l'abrogation de telle partie du 19me chapitre, de la 56me George III, qui annexe le Township de *Brantford* au Comté de *Wentworth* et qu'il soit réuni et forme de nouveau partie du Comté de *Haldimand*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Ferrie* a présenté une Pétition de *M. B. Southwick*, et autres, habitants de la Montagne de *St Hilaire de Rouville*, dans le District de *Montréal*, demandant un Aide de la Législature pour établir une Ecole Anglaise.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Morris* a présenté une Pétition des Ministre et Anciens de l'Eglise *Ecos-saise à Beauharnois*, demandant que l'Ecriture Sainte soit reconnue comme un livre classique dans les Ecoles Publiques de toute la Province, et y soit enseignée comme tel.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *De Blaquiere* a fait rapport, que l'Honorable Mr. *Bruncau* et lui même, s'étaient rendus, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec l'Adresse de cette Chambre de Vendredi dernier, et que Son Excellence avait bien voulu la recevoir gracieusement, et dire qu'il y répondrait par Message.

Ordonné, Que l'Honorable Mr. *Pemberton* soit ajouté au Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer la "Compagnie d'Assurance du *Canada*, contre "les Accidents du Feu."

L'Honorable Mr. *De Blaquiere* a donné avis que Jeudi prochain, il proposerait qu'une hum-

ble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de prendre en sa considération favorable la Pétition ci-jointe, adressée à cette Chambre, sur la convenance d'établir une ligne centrale de communication ouest à travers cette Province, dans la vue de fournir de l'emploi aux Emigrés sur cette partie de la ligne en question, à prendre à l'extrémité ouest du Chemin Macadamisé depuis *Hamilton*, gagnant vers *Ancaster* jusqu'à *Brantford*, et continuant la dite ligne ouest depuis *Brantford* jusqu'à *London*, par la route la plus courte et la mieux adaptée.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

L'Honorable Mr. *Morris* a donné avis que Jeudi prochain, il proposerait qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence, le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien enjoindre aux Magistrats en Session de Quartiers, dans les divers Districts, de s'enquérir et faire rapport au Gouvernement des deniers perçus par les Juges de Paix, Officiers de Milice et autres Officiers, dont ils n'ont pas rendu compte aux autorités compétentes.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

sujet d'une communication entre Hamilton et London.

Avis d'une Adresse à Son Excellence au sujet des deniers perçus par les Juges de Paix.

Ajournement

Mercredi, 11e Août, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruncau,</i>
<i>Pemberton,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Ferrie.</i>

PRIERES.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "Compagnie du Pont "de *Caledonia*," a été lu une troisième fois.

Bill de la Compagnie du Pont de Caledonia, lu une 3e fois, et

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

De J. H. Mackenzie, et autres ;

De J. W. Dewson, et autres ;

De J. A. Wilkes, et autres ;

De M. B. Southwick, et autres ;

Des Ministre et Anciens de l'Eglise Ecos-saise à Beauharnois.

Le comité fait rapport de la réponse de Son Excellence à l'Adresse de Vendredi.

Mr. Pemberton ajouté au comité sur le Bill de l'Assurance du Canada.

Avis d'une Adresse à Son Excellence au

3e lecture du Bill de l'Assurance Mutuelle de Sherbrooke déchargé.

L'Ordre du jour ayant été lu pour la troisième lecture du Bill, intitulé, "Acte pour amender certaines Actes de la Législature de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, y mentionnés, relatifs à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle, en autant qu'ils ont rapport aux Comtés de *Sherbrooke*, *Stanstead*, *Drummond*, et *Shefford*," il a été

*Ordonné*, Qu'il soit déchargé; et

Référé à un Comité Spécial.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé au Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour amender un Acte de la Législature du *Bas-Canada*, relatif à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre les accidents du Feu."

Bill pour le retour des condamnations et amendes lu une 3e fois, et

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour obliger les Juges de Paix à faire des Retours des condamnations et amendes, et pour d'autres fins y mentionnées," a été lu une troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise,—Ce Bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Bill d'Aubert de Gaspé.

Un Message de l'Assemblée Législative, par Mr. *Christie*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour le soulagement de *Philippe Aubert de Gaspé*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Bill de J. A. Tailhades.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Moffatt*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour assurer et conférer à *Jacques Alexandre Tailhades*, habitant de cette Province, les droits civils et politiques d'un sujet né Britannique," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Bill au sujet des Auberges et Aubergistes.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Delisle*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour abroger la deuxième section d'une Ordonnance de la Législature du *Bas-Canada*, relativement aux Auberges et aux

"Aubergistes," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Roblin*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour autoriser les Arpenteurs commissionnés, dans cette partie de la Province ci-devant appelée le *Haut-Canada*, à administrer le serment dans certains cas et pour les protéger dans l'exercice de leur devoir en arpentant," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill au sujet des Arpenteurs.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Armstrong*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour amender deux certaines Ordonnances y mentionnées, relatives aux Chemins d'hiver, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill relatif aux chemins d'hiver.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Holmes*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour exempter de Droit tous exemplaires de l'Écriture Sainte importés en cette Province par l'Océan," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill pour exempter de droits l'Écriture Sainte.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé "Acte pour autoriser un nouvel emprunt pour achever la construction de la Maison de Justice et de la Prison du District projeté de *Dalhousie*."

La Chambre en comité sur le Bill au sujet d'un emprunt pour achever la cour et la Prison de Dalhousie.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Bruncau* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait pris le dit Bill en considération, y avait fait quelques progrès et recommandait qu'il fût référé à un Comité Spécial.

Il est référé à un comité

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres, chargé d'en faire le rapport à la Chambre.

**Ordonné,** Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *A. Fraser, Macaulay* et *Bruncau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Comité nommé pour rencontrer un comité de l'Assemblée pour préparer une Adresse au sujet du Commerce de Bois.

**Ordonné,** Que les Honorables Messieurs *Morris* et *Pemberton*, forment un Comité de la part de cette Chambre, pour rencontrer un Comité de l'Assemblée Législative, demain, à deux heures de l'après midi, aux fins de préparer une Adresse au Gouverneur Général, pour accompagner les diverses Pétitions transmises par l'Assemblée sur le Commerce de Bois.

**Ordonné,** Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a concouru dans les Pétitions transmises par l'Assemblée au sujet du Commerce de Bois, et que les blancs ont été remplis par les mots, "Conseil Législatif;" et aussi que le Conseil Législatif a nommé deux de ses Membres pour former un Comité de la part de cette Chambre, lequel sera prêt à rencontrer un Comité de la part de l'Assemblée Législative, dans la Chambre des Comités des deux Chambres, demain, à deux heures de l'après midi, aux fins de préparer une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour accompagner les dites Pétitions.

Pétitions De E. Stinson, et autres;

L'Honorable Mr. *De Blaquiere* a présenté une Pétition de *Elam Stinson*, et autres, habitants des Districts de *Gore* et de *Brock*, demandant la construction d'un chemin commençant sur le Chemin macadamisé de *Dundas* et de *Waterloo*, à la distance d'à peu près six miles et un quart du Village de *Dundas*, et de là, suivant le Chemin entre les deuxième et troisième concessions du Township de *Beverly* jusqu'au chemin appelé *Governor's Road* à ou près de *Paris*;—aussi une Pétition de *T. Sandilands*, et autres, habitants du District de *Wellington*, demandant qu'il leur soit fourni une occasion de prendre les mesures nécessaires, par arpentage ou autrement, avant de décider sur la route de communication entre les établissements qui s'aggrandissent dans les Townships de *Arthur* et de *Sydenham* et du Lac *Ontario*;—aussi une Pétition de *William Wallace*, et autres, habitants du Township de *Ramsay*, demandant l'amélioration du Chemin conduisant par *Franktown, Carlton Place* et le long de la huitième ligne de *Ramsay*, depuis les Villes de *Brookville* et *Prescott* et cette portion du *St. Laurent* sur laquelle elles sont situées, jusqu'à l'*Ottawa*;—aussi une Pétition de *Dame Emilie Gamelin*, et autres, demandant

De T. Sandilands, et autres;

De W. Wallace et autres;

De Dame Gamelin, et autres;

un Acte d'incorporation sous le titre de "L'Asile de *Montréal* pour les femmes âgées et infirmes;—et aussi une Pétition de *M. A. F. Viger*, et autres, demandant une Aide en faveur de *Dame Gamelin*, pour le soutien des femmes pauvres et infirmes, sous ses soins.

De M. A. F. Viger, et autres;

**Ordonné,** Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *Sullivan* a présenté une Pétition de *J. A. Wilkes*, et autres, habitants près de *Grand River*, dans les District de *Gore* et de *Niagara*, demandant un Acte pour former en un District séparé, avec des dispositions convenables, le terrain des Sauvages qui se trouve au sud et sud est de la rue *Dundas* et les Townships de *Rainham* et *Walpole*.

De J. A. Wilkes et autres;

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Pemberton* a présenté une Pétition d'*Olivier Leclere*, et autres, apprentifs Pilotes du Fleuve *St. Laurent*, demandant un Acte pour sanctionner la concession des licences spéciales qui leur ont été accordées pour agir comme Pilotes sur le Fleuve susdit; et aussi une pétition de certains habitants de la Seigneurie *De Léry*, demandant la commutation et l'extinction de la Tenure Féodale.

De O. Le Clerc et autres;

D'habitants de la Seigneurie De Léry.

**Ordonné,** Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *Sullivan* du Comité Spécial auquel avait été référé le Bill, intitulé, "Acte pour permettre aux Ministres Chrétiens, de toutes dénominations, de solenniser les mariages, sous certaines restrictions,"—et aussi le Bill, intitulé, "Acte pour permettre aux Sociétés Religieuses Chrétiennes, de toutes dénominations, de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés," a présenté son Rapport.

Rapport du Comité Spécial sur le Bill des Mariages, et

sur le Bill pour permettre aux Sociétés Religieuses de posséder des terres pour certains objets.

**Ordonné,** Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
11e Août, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé un Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour permettre aux Ministres Chrétiens, de toutes dénominations, de solenniser les mariages, sous certaines restrictions;" et aussi un autre Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour permettre aux Sociétés Religieuses Chrétiennes, de toutes dénominations, de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés," à l'honneur de faire Rapport.

Qu'il a examiné les dits Bills très attentivement, et en est venu à la conclusion qu'il rencontrerait mieux les désirs et les sentiments du peuple, ainsi que les vues de Votre Honorable Chambre, en substituant des dispositions entièrement différentes à celles qui se trouvent contenues dans les Bills soumis à votre Comité.

Il demande donc la permission de faire rapport, pour la considération de Votre Honorable Chambre, d'un Bill coté A, intitulé, "Acte pour pourvoir à la célébration des Mariages de certaines personnes y mentionnées," et d'un autre Bill coté B, et intitulé, "Acte pour pourvoir au soulagement de certaines Sociétés Religieuses."

Votre Comité recommande en conséquence à Votre Honorable Chambre d'amender le dit Bill, intitulé, "Acte pour permettre aux Ministres Chrétiens, de toutes dénominations, de solenniser les Mariages, sous certaines restrictions," en adoptant les amendements suivants :

Feuille 1, ligne 1—Après les mots "Attendu que," retranchez tous les mots suivants, et insérez à la place tous les mots après "Attendu que" dans la première ligne de la première page du Bill rapporté par votre Comité, sous la lettre A.

Dans le titre—Retranchez tous les mots après "Acte pour," et insérez "pourvoir à la célébration des Mariages de certaines personnes y mentionnées."

Votre Comité recommande aussi à Votre Honorable Chambre d'amender le dit Bill, intitulé, "Acte pour permettre aux Sociétés Religieuses, de toutes dénominations, de posséder des terres requises pour certains objets y mentionnés," en adoptant les amendements suivants :

Feuille 1, ligne 1—Après les mots "Attendu que" retranchez tous les mots suivants, et insérez à la place tous les mots après "Attendu que," dans la première ligne de la première page du Bill rapporté

par votre Comité, sous la lettre B.

Le tout néanmoins humblement soumis.

R. B. SULLIVAN,

Président.

Les amendements rapportés par le Comité dernièrement mentionné, sur le Bill, intitulé, "Acte pour permettre aux Ministres Chrétiens, de toutes dénominations, de solenniser les Mariages, sous certaines restrictions," ont été alors lus, comme suit :

Amendement  
au Bill des  
Mariages.

Dans le Titre, ligne 1—Après "pour" retranchez le reste, et insérez "pourvoir à la célébration des mariages entre certaines personnes y mentionnées."

Dans le Bill, ligne 1—Après "Attendu que" retranchez le reste du Bill, et insérez, "certains Sujets de Sa Majesté, habitants de cette Province qui n'appartiennent à aucune des Eglises ou Dénominations Religieuses, dont les Ministres ou le Clergé sont autorisés par la Loi à célébrer les mariages, ont des scrupules religieux relativement à la célébration de cette cérémonie par les dits Ministres ou Clergé; et attendu qu'il est expédient de pourvoir à la légalité de la célébration des mariages de ces personnes, et autres, qui désireraient prendre avantage d'une pareille disposition; et d'assurer d'une manière régulière et certaine l'enregistrement des mariages ainsi célébrés; Qu'il soit donc statué par la Très Excellente Majesté de la Reine, par et de l'avis et consentement du Conseil Législatif et de l'Assemblée de la Province du Canada, constitués et assemblés en vertu de et sous l'autorité d'un Acte passé dans le Parlement du Royau-

“ me Uni de la *Grande Bretagne*  
 “ et d’*Irlande*, intitulé, “ Acte  
 “ pour réunir les Provinces du  
 “ *Haut et du Bas-Canada*, et pour  
 “ le Gouvernement du *Canada*,”  
 “ et qu’il soit statué par la dite au-  
 “ torité, que dans tout cas où l’on  
 “ se proposera de contracter ma-  
 “ riage, il sera et pourra être loi-  
 “ sible à l’une des parties se pro-  
 “ posant ainsi de contracter ma-  
 “ riage, de s’adresser à tout Juge  
 “ de Paix de Sa Majesté, résident  
 “ dans le Comté où l’on se propose  
 “ de célébrer le dit mariage, le-  
 “ quel Juge de Paix est autorisé  
 “ et requis sur telle application et  
 “ la réception de  
 “ courant, d’afficher dans au moins  
 “ un lieu public fréquenté du  
 “ dit Comté, et dans le même  
 “ Township où l’une des parties  
 “ résidera, un avis dans la forme  
 “ de la Cédule annexée à cet Acte  
 “ et marquée A, et aussi de  
 “ transmettre au Régistrateur du  
 “ Comté dans lequel l’on se propo-  
 “ sera de célébrer le mariage, sous  
 “ le seing du dit Juge de Paix,  
 “ une vraie copie du dit avis, le-  
 “ quel avis et le certificat du Juge  
 “ de Paix ci-après mentionné, se-  
 “ ront entrés au long sur un livre  
 “ tenu à cet effet par le Régis-  
 “ trateur.”

II. “ Et qu’il soit statué, qu’a-  
 “ près que le dit avis aura été  
 “ ainsi affiché publiquement pen-  
 “ dant l’espace de vingt-un jours,  
 “ il sera et pourra être loisible au  
 “ dit Juge de Paix, et il est par le  
 “ présent requis, sur la récep-  
 “ tion de  
 “ courant, de transmettre au Ré-  
 “ gistrateur du Comté, un certi-  
 “ ficat attestant que le dit avis  
 “ a été ainsi affiché suivant la  
 “ forme de la Cédule ci-an-  
 “ nexée, marquée B.; et en le re-  
 “ cevant le dit Régistrateur fera  
 “ dans son Livre, immédiatement  
 “ au dessous de l’entrée du dit  
 “ avis, l’entrée de la publication  
 “ d’icelui conformément à la dite  
 “ Cédule B, et de plus un certifi-  
 “ cat sous son seing, dans la forme  
 “ de la Cédule annexée à cet  
 “ Acte, marquée C.”

III. “ Et qu’il soit statué, que lors-  
 “ que ces diverses entrées auront  
 “ été complétées, ou que l’on produi-  
 “ ra une licence de mariage légale-  
 “ ment émanée, il sera et pourra  
 “ être loisible aux parties mention-  
 “ nées dans tel avis ou dans telle  
 “ licence de faire, chacune d’elles  
 “ au Bureau d’enregistrement, et  
 “ en la présence du Régistrateur  
 “ ou de son Député, et de deux ou  
 “ plusieurs témoins dignes de foi,  
 “ la déclaration suivante: “ Je dé-  
 “ clare solennellement que je ne  
 “ connais aucun empêchement lé-  
 “ gal à raison duquel, Je, A. B.  
 “ ne devrais pas être uni par ma-  
 “ riage à C. D.”, et alors chacune  
 “ des dites parties dira à l’autre,  
 “ Je prends à témoin les personnes  
 “ ici présentes que Je, A. B. te  
 “ prends C. D. pour ma légitime  
 “ épouse (ou époux, suivant le  
 “ cas,) et aussitôt après cette dé-  
 “ claration, le Régistrateur entre-  
 “ ra un certificat dans son dit Li-  
 “ vre, qui sera signé par lui mê-  
 “ me, les parties contractantes et  
 “ les témoins, suivant la forme de  
 “ la Cédule annexée à cet Acte,  
 “ marquée D., après quoi les dites  
 “ parties seront considérées comme  
 “ légalement mariées l’une à l’au-  
 “ tre, aussi validement que si le  
 “ dit mariage eût été célébré sui-  
 “ vant les formalités maintenant  
 “ permises par la Loi, ou par au-  
 “ cune personne maintenant auto-  
 “ risée à célébrer les mariages, et  
 “ qu’une copie certifiée de l’entrée  
 “ dans le Livre du Régistrateur,  
 “ suivant la forme de la dite Cé-  
 “ dule marquée D., sera considé-  
 “ rée comme un témoignage *primâ*  
 “ *facie* de tel mariage, dans toutes  
 “ Cours et procédures légales quel-  
 “ conques.”

IV. “ Et qu’il soit statué, que  
 “ les personnes qui contracteront  
 “ ainsi mariage pourront, si bon  
 “ leur semble, faire célébrer la  
 “ cérémonie du mariage par au-  
 “ cun Ministre ou autre personne,  
 “ suivant tels rites et formes qu’el-  
 “ les préféreront, sans que la cé-  
 “ lébration de la dite cérémonie  
 “ expose la personne qui s’en ac-  
 “ quittera à aucune peine ou péna-

“ lité, nonobstant aucune loi ou  
 “ usage en cette Province à ce  
 “ contraire,”

V. “ Et qu’il soit statué, que  
 “ toute personne dont le consente-  
 “ ment sera ou pourra être néces-  
 “ saire à tout tel mariage ou qui  
 “ connaîtra ou pourra connaître  
 “ quelqu’empêchement légal à tel  
 “ mariage, pourra en tout temps  
 “ avant tel mariage, sur application  
 “ au **Régistrateur du Comté**, faire  
 “ entrer dans le dit livre, le *caveat* de  
 “ la personne, (suivant la forme de  
 “ la Cédule annexée à cet Acte  
 “ marquée E), s’opposant à tel  
 “ mariage, énumérant les raisons  
 “ pour lesquelles elle s’oppose au  
 “ dit mariage, et si lorsque cette  
 “ entrée aura été faite, avant ou  
 “ après le jour marqué pour tel  
 “ mariage, les personnes se pro-  
 “ posant ainsi de contracter ma-  
 “ riage ou aucuned’elles confessent  
 “ et admettent la vérité des faits  
 “ énumérés dans le dit *caveat*, et si  
 “ les dits faits forment un empêche-  
 “ ment légal au dit mariage, le  
 “ dit mariage ne sera pas célé-  
 “ bré.”

VI. “ Et qu’il soit statué, que  
 “ si aucune des dites parties qui se  
 “ proposent de contracter mariage,  
 “ nie volontairement et fraudu-  
 “ leusement l’existence de tout tel  
 “ empêchement à tout tel mariage,  
 “ le dit mariage sera nul, et la  
 “ personne faisant telle fausse dé-  
 “ claration sera sujette aux peines  
 “ et pénalités du parjure volontaire  
 “ et corrompu.”

VII. “ Et qu’il soit statué, que  
 “ toute personne qui fera sciem-  
 “ ment et volontairement aucune  
 “ fausse déclaration, ou signera  
 “ aucun faux certificat requis par  
 “ cet Acte, dans la vue de faire

“ célébrer aucun mariage, et toute  
 “ personne qui alléguera fausse-  
 “ ment quelqu’empêchement à tel  
 “ mariage dans aucun tel *caveat*  
 “ ou qui alléguera faussement que  
 “ son consentement à tel mariage  
 “ est requis par la Loi, elle sera  
 “ sujette aux peines et pénalités du  
 “ parjure volontaire et corrompu.”

VIII. “ Et qu’il soit statué, que  
 “ toute personne qui après la pas-  
 “ sation du dit Acte, célébrera  
 “ sciemment et volontairement au-  
 “ cun mariage illégal, sera cou-  
 “ pable de félonie.”

IX. “ Et qu’il soit statué, que  
 “ toute poursuite en vertu de cet  
 “ Acte sera commencée dans l’es-  
 “ pace de trois ans après l’offense  
 “ commise.”

X. “ Et qu’il soit statué, qu’a-  
 “ vant de faire aucune telle pre-  
 “ mière entrée, comme susdit, le  
 “ **Régistrateur du Comté** susdit,  
 “ aura droit de demander et rece-  
 “ voir de la personne ce requérant  
 “ la somme de  
 “ courant, et rien de plus, laquelle  
 “ somme sera son seul honoraire  
 “ pour telle entrée, aussi bien que  
 “ pour toutes entrées subséquentes,  
 “ certificat de mariage, ou copie  
 “ d’iceux aux parties contractant  
 “ tel mariage, et aura droit aussi  
 “ de demander et recevoir de toute  
 “ personne requérant un *caveat*  
 “ at contre aucun tel mariage,  
 “ avant l’entrée d’icelui, la somme  
 “ de courant,  
 “ et rien du plus.”

XI. “ Et qu’il soit statué, que  
 “ cet Acte sera en force, et ne s’é-  
 “ tendra qu’à cette partie de la  
 “ Province du *Canada* ci-devant  
 “ connue comme le *Haut-Canada*.”

## CÉDULE A.

*Avis de Mariage,*

A être contracté devant le Régistrateur du Comté de *Frontenac*, dans le District de *Midland*.

Avis est par le présent donné, qu'il y a un Mariage projeté entre les parties y nommées et décrites, savoir :—

Nom.	Etat.	Rang ou Profession.	Age.	Résidence.	Temps de la Résidence.	District et Comté dans lesquels l'autre partie réside, quand les parties résident en différents lieux.
James Smith, Martha Green.	Veuf, Fille.	Charpentier.	En Age, Mineur.	Kingston, Cobourg.	Trois Ans, Un An.	{ Comté de <i>Northumberland</i> , District de <i>New-Castle</i> .

Témoin mon seing, ce dixième jour de Février, 1842.

JOSEPH SMITH, J. P.

(Les diverses colonnes de cette Cédule à être remplies, suivant le cas.)

## CÉDULE B.

*Certificat du Magistrat.*

Au Régistrateur du Comté de *Frontenac*, dans le District de *Midland*.

Je, *Joseph Smith*, un des Juges de Paix de Sa Majesté pour le District de *Midland*, certifie par le présent, que le dixième jour de Février, un Avis du Mariage projeté entre les parties y nommées et décrites, a été affiché publiquement dans le Township de *Kingston*, dans le Comté de *Frontenac*, dans le District de *Midland*, et est demeuré ainsi affiché pendant l'espace de vingt-un jours, conformément à la Loi.

Nom.	Etat.	Rang ou Profession.	Age.	Résidence.	Temps de la Résidence.	District et Comté dans lesquels l'autre partie réside, quand elles demeurent en différents lieux.
James Smith, Martha Green.	Veuf, Fille.	Charpentier.	En Age, Mineur.	Kingston, Cobourg.	Trois Ans, Un An.	{ Comté de <i>Northumberland</i> , District de <i>New-Castle</i> .

Témoin mon seing, ce quatrième jour de Mars, 1842.

JOSEPH SMITH, J. P.

(Les diverses colonnes de cette Cédule doivent être remplies, suivant le cas.)

Ordonné,





" pour le soulagement des Socié-  
 " tés Religieuses y mentionnées,  
 " après avoir exposé que des So-  
 " ciétés Religieuses de diverses  
 " dénominations Chrétiennes ont  
 " éprouvé des difficultés à s'assu-  
 " rer les Titres des propriétés re-  
 " quises pour bâtir une Eglise, Cong-  
 " grégation (*Meeting House*),  
 " Chapelle, ou Cimetière, faute  
 " d'avoir les pouvoirs d'un corps  
 " incorporé pour les tenir et pos-  
 " séder en succession perpétuelle,  
 " et qu'il était expédient de pour-  
 " voir en tels cas, à un soulage-  
 " ment sûr et équivalent, il était  
 " statué, que lorsqu'aucune Con-  
 " grégation Religieuse ou Société  
 " de Presbytériens, Luthériens,  
 " Calvinistes, Méthodistes, Con-  
 " grégationalistes, Indépendants, A-  
 " nabaptistes, Quakers, Ménonists,  
 " Tunkers ou Moravians, aurait  
 " occasion d'accepter un transport  
 " d'une terre pour quelqu'un des usa-  
 " ges susdits, elle pouvait et il lui  
 " était loisible de nommer des Syn-  
 " dics, à qui et au successeur de  
 " qui (à être nommés en la ma-  
 " nière spécifiée dans le contrat),  
 " le terrain requis, pour tous et  
 " chacun des buts susdits, pouvait  
 " être transporté, et tels Syndics  
 " et leurs successeurs en succes-  
 " sion perpétuelle, sous le nom  
 " exprimé dans tel contrat, pou-  
 " vaient prendre, tenir et posséder  
 " tel terrain, et commencer et sou-  
 " tenir aucune action ou actions en  
 " loi ou en équité pour la protec-  
 " tion d'icelui et des droits y ap-  
 " partenant; et il était de plus  
 " statué, qu'une seule Congruga-  
 " tion ne pourrait posséder, pour  
 " les fins susdites, plus de cinq  
 " acres de terre: et attendu qu'il  
 " est expédient d'étendre le soula-  
 " gement offert par le dit Acte,  
 " aussi bien aux Sociétés y nom-  
 " mées, qu'à toutes autres Sociétés  
 " de toutes dénominations, profes-  
 " sant la Religion Chrétienne:  
 " Qu'il soit donc statué par la très  
 " Excellente Majesté de la Reine,  
 " par et de l'avis et consentement  
 " du Conseil Législatif et de l'As-  
 " semblée Législative de la Provin-  
 " ce du *Canada*, constitués et assem-  
 " blés en vertu de et sous l'autorité

" d'un Acte passé dans le Parlement  
 " du Royaume Uni de la *Grande*  
 " *Bretagne* et d'*Irlande* et intitulé,  
 " Acte pour réunir les Provinces du  
 " *Haut* et du *Bas-Canada*, et pour  
 " le Gouvernement du *Canada*," et  
 " il est par le présent statué, par  
 " la dite autorité, que depuis et  
 " après la passation du dit Acte,  
 " il sera et pourra être loisible au  
 " Chancelier, Vice Chancelier, ou  
 " autre personne remplissant les  
 " fonctions de Juges de la Haute  
 " Cour de Chancellerie en cette Pro-  
 " vince, sur la Pétition du Ministre,  
 " Syndics, Diacres, ou autres person-  
 " nes remplissant des charges dans  
 " aucune Congrégation de Chré-  
 " tiens d'aucune dénomination,  
 " énumérant les croyances parti-  
 " culières des Sociétés auxquelles  
 " ils appartiennent, ainsi que le  
 " nombre des personnes compo-  
 " sant la dite Société, et le Town-  
 " ship ou lieu dans lequel ils se  
 " proposent respectivement de s'as-  
 " sembler; et sur preuve des divers  
 " faits contenus dans telle Péli-  
 " tion, d'accorder à tel Ministre,  
 " Syndics, Diacres ou autres per-  
 " sonnes remplissant des charges  
 " dans aucune telle Congrégation,  
 " n'étant pas moins de trois, une  
 " licence ou permission, sous le  
 " sceau de la dite Cour, valable  
 " pour eux et leurs successeurs, en  
 " succession perpétuelle, en main-  
 " morte et à toujours, sous le nom  
 " exprimé dans telle licence ou  
 " permission, la quantité de ter-  
 " rein requise pour l'emplacement  
 " d'une Eglise, Congrégation  
 " (*Meeting House*) ou Chapelle,  
 " Cimetière, résidence pour le  
 " Ministre, Prêtre ou Précepteur  
 " de Religion, ou autre personne  
 " remplissant les cérémonies reli-  
 " gieuses de la Congrégation, des  
 " maisons d'Ecoles et dépendances  
 " qui peuvent être nécessaires  
 " pour les dites diverses fins, spé-  
 " cifiés dans telle Pétition; pour-  
 " vu qu'il ne soit pas possédé pour  
 " les fins susdites, en vertu d'au-  
 " cune telle Licence ou permis-  
 " sion comme susdit, plus de dix  
 " acres de terre, pour l'usage d'au-  
 " cune Congrégation."

II. " Et qu'il soit statué, que par et en vertu de telle licence ou permission, il sera et pourra être loisible à tels Syndics, d'accepter et recevoir un transport à eux et à leurs successeurs, en main-morte, des terres mentionnées et décrites dans telle Pétition, comme susdit; et eux et leurs successeurs en succession perpétuelle, sous le nom exprimé dans telle licence ou permission, pourront, en vertu de telle licence ou permission, tenir et posséder telle terre, en main-morte, pour toujours, et commencer et soutenir aucune action ou actions en loi ou en équité pour la protection d'icelles, et de leurs droits à icelles: Pourvu toujours, et qu'il soit statué, qu'il ne sera pas loisible au Chancelier, Vice Chancelier, ou autre personne faisant les fonctions de Juge de la Haute Cour de Chancellerie en cette Province, accorder aucune telle licence ou permission, pour l'avantage d'aucune Société, comme susdit, dont le nombre des Chefs de familles au temps que l'application sera faite à la dite Cour, ne se montera pas au moins à cinquante."

III. " Et qu'il soit statué, que les Ministres, Syndics, Diacres, ou autres personnes possédant des charges dans aucune telle Congrégation, à qui telle Licence ou permission sera accordée, comme susdit, feront enregistrer, au Bureau du Régistrateur du Comté dans lequel la dite terre sera située, dans l'espace de douze mois après la passation d'icelui, tout contrat par lequel telle terre leur sera transportée, en vertu de telle licence ou permission."

IV. " Et qu'il soit statué, que cet Acte sera en force, et ne s'étendra qu'à cette partie de la Province du Canada ci-devant connue comme le Haut-Canada."

*Ordonné*, Que les dits Amendements soient référés à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits amendements demain.

L'Honorable Mr. *Sullivan* a donné avis que Vendredi prochain, il proposerait que le second Rapport du Comité Spécial sur les Officiers de cette Chambre, soit référé de nouveau au dit Comité pour sa considération ultérieure sur les points suivants :

1. Concernant le Traducteur Français.
2. Les deux Sous-Greffiers.
3. La Bibliothèque et le Bibliothécaire.

L'Honorable Mr. *Bruneau* du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, " Acte pour amender une certaine Ordonnance de la Législature du Bas-Canada, pour faire un Chemin à Lisses depuis *Sherbrooke* jusqu'à la Rivière *Richelieu*," a présenté son Rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités.

11e Août, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée, intitulé, " Acte pour amender une certaine Ordonnance de la Législature du Bas-Canada, pour faire un Chemin à Lisses depuis *Sherbrooke* jusqu'à la Rivière *Richelieu*," demande la permission de faire rapport.

Qu'il a examiné le dit Bill en entier, et en fait le rapport, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,

*Président.*

*Ordonné*, Que le Bill dernièrement mentionné soit lu pour la troisième fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Neilson*, et autres, comme suit :

Assemblée Législative,

*Mercredi*, 11e Août, 1841.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité de quatre Membres, chargé de rencontrer le Comité de l'Honorable Conseil Législatif, conformément à son Message de ce jour, au sujet d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, pour accompagner les Pétitions transmises par cette Chambre sur le Commerce de Bois.

Avis pour référer de nouveau au Comité Spécial son Rapport sur les Officiers de la Chambre.

Rapport du Comité sur le Bill du chemin à Lisses de *Sherbrooke*.

Le dit Bill lu une 3e. fois demain.

Message de l'Assemblée-Comité des deux Chambres au sujet du commerce de Bois.

Ordonné, Que Mr. Neilson, Mr. Black, Mr. Cameron et Mr. Johnston composent le dit Comité.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,  
Gref. Assemblée.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeu*di*, 12e Août, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

De Blaquiere,	Hamilton,
Sullivan,	Bruneau,
Morris,	McDonald,
Pemberton,	Ferrie.
Fraser, Alexander,	

PRIERES.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

L'Honorable Mr. Morris a fait rapport que l'Honorable Mr. Fraser et lui même, s'étaient rendus, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec l'Adresse de cette Chambre de Mardi dernier, et que Son Excellence avait bien voulu la recevoir gracieusement et dire qu'il y répondrait par Message.

L'Honorable Mr. Morris, du Comité des deux Chambres chargé de préparer une Adresse au Gouverneur Général pour accompagner les diverses Pétitions à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial, a fait rapport de l'Adresse suivante :

A Son Excellence le Très-Honorable Charles, Baron Sydenham, de Sydenham, dans le Comté de Kent, et de Toronto, en Canada, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse

du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c. &c.

Qu'il plaise à Votre Excellence :

Nous, les fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif et l'Assemblée de la Province du Canada, sommes demeurés d'accord sur des Pétitions à Sa Très Gracieuse Majesté, ainsi qu'aux Lords et aux Communes du Royaume Uni, relativement aux changements projetés des Droits depuis longtemps établis et existants encore sur l'importation des Bois Etrangers et Coloniaux dans le Royaume Uni ; et nous présentons en ce moment les dites Pétitions à Votre Excellence, priant très humblement Votre Excellence de vouloir bien les transmettre au Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour le Département des Colonies, le priant de déposer la Pétition à Sa Majesté au pied du Trône, et que les diverses Pétitions à la Très Honorable Chambre des Lords et à l'Honorable Chambre des Communes, leurs soient respectivement soumises.

Chambre des Comités,  
12e jour d'Août, 1841.

W. MORRIS,  
Président du Comité du Conseil Législatif.

J. NEILSON,  
Président du Comité de l'Assemblée.

Ordonné, Que l'Adresse précédente soit adoptée. Adresse adoptée.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien transmettre les Pétitions des deux Chambres à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial, au sujet des Droits sur le Bois, à laquelle il demande la concurrence de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, " Acte pour amender une certaine Ordonnance de la Législature du Bas-Canada, pour faire un Chemin à Lisses depuis Sherbrooke jusqu'à la Rivière Richelieu," a été lu une troisième fois.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Bill du Chemin à Lisses de Sherbrooke lu une 3e fois, et

Passé.

2e lecture du  
Bill au sujet de  
l'emmagasinage  
déchargé.

L'Ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill, intitulé, "Acte pour étendre le bénéfice du système d'emmagasinage établi par un certain Acte du Parlement Impérial, passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième années du Règne de feu Sa Majesté, aux Droits qui sont imposés par les Actes Provinciaux," il a été

*Ordonné*, Qu'il soit déchargé.

La Chambre en  
comité sur le  
Bill des Petites  
Dettes.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour abroger les Lois maintenant en force dans cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement des Petites Dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Pemberton* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait pris de nouveau le dit Bill en considération, y avait fait de nouveaux progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau Lundi prochain.

*Ordonné*, en conséquence.

L'Honorable Mr. *Macaulay* est entré.

Adresse au su-  
jet d'une ligne  
de communica-  
tion entre Ham-  
ilton et  
London.

Conformément à avis, l'Honorable Mr. *De Blaquiere* a proposé une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien prendre en sa considération favorable la Pétition ci-jointe adressée à cette Chambre, sur la convenance d'établir une ligne centrale de communication ouest d'une extrémité à l'autre de cette Province, dans la vue d'offrir de l'emploi aux Emigrés sur cette partie de la ligne en question, qui commencera à l'extrémité ouest du Chemin Macadamisé depuis *Hamilton*, gagnant vers *Ancaster*, et se terminera à *Brantford*, et pour la continuation de la même ligne vers l'ouest depuis *Brantford* jusqu'à *London*, par la route la plus courte et la mieux adaptée.

La question de concurrence étant mise, il a été décidé dans l'affirmative., et il a été

*Ordonné*, en conséquence.

*Ordonné*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial chargé de se rendre au près du Gouverneur Général pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir la dite Adresse, et pour lui présenter.

*Ordonné*, Que les Honorables Messieurs *De Blaquiere* et *Ferrie* composent le dit Comité.

Adresse au su-  
jet des deniers  
perçus par les

Conformément à avis, l'Honorable Mr. *Morris* a proposé qu'une humble Adresse soit

présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien ordonner aux Magistrats en Session de Quartier, dans les différents Districts, de s'informer et faire rapport au Gouvernement des deniers perçus, en aucun temps, par les Juges de Paix, les Officiers de Milice, ou autres, et dont ils n'ont pas rendu compte aux autorités compétentes.

Juges de Paix  
et autres.

La question de concurrence étant mise, il a été résolu dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, en conséquence.

*Ordonné*, Qu'un Comité Spécial soit nommé chargé de se rendre auprès du Gouverneur Général pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir l'Adresse dernièrement mentionnée, et pour lui présenter.

*Ordonné*, Que les Honorables Messieurs *Morris* et *Pemberton*, composent le dit Comité.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour le soulagement de *Philippe Aubert de Gaspé*," a été lu une seconde fois.

Bill d'Aubert  
de Gaspé lu  
2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Référé à un  
Comité Spécial.

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *Pemberton*, *Bruneau* et *Ferrie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour assurer et conférer à *Jacques Alexandre Tailhades*, habitant de cette Province, les droits civils et politiques d'un sujet né Britannique," a été lu une seconde fois.

Bill de J. A.  
Tailhades lu  
une 2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Référé à un  
Comité Spécial.

*Ordonné*, Que le dit Comité soit composé des Honorables Messieurs *Bruneau*, *McDonald* et *Ferrie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour abroger la deuxième Section d'une Ordonnance de la Législature du *Bas-Canada*, relativement aux Auberges et aux Aubergistes," a été lu une seconde fois.

Bill au sujet de  
Auberges et  
Aubergistes lu  
une 2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Référé à un  
Comité Spécial.

*Ordonné*, Que le dit Comité soit composé des Honorables Messieurs *Pemberton*, *Bruneau* et *Ferrie*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour autoriser les Arpenteurs commissionnés, dans cette partie de la Province ci-devant appelée le *Haut-Canada*, à administrer le serment en certains cas et pour les protéger dans l'exercice de leur devoir en arpentant," a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour amender deux certaines Ordonnances y mentionnées, relatives aux chemins d'hiver, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*," a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *De Blaquiere*, *Alexander Fraser* et *Bruneau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour exempter de Droit tous exemplaires de l'Écriture Sainte importés en cette Province par l'Océan," a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *McDonald* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour permettre aux Ministres Chrétiens, de toutes dénominations, de solenniser les mariages, sous certaines restrictions," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Ferrie* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné

le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec divers amendements.

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :

Dans le Titre, ligne 1—Après "pour" retranchez le reste, et insérez "pouvoir à la célébration des mariages entre certaines personnes y mentionnées."

Amendements au Bill des Mariages.

Dans le Bill, ligne 1—Après "Attendu que" retranchez le reste du Bill, et insérez, "certains Sujets de Sa Majesté, habitants de cette Province qui n'appartiennent à aucune des Eglises ou Dénominations Religieuses, dont les Ministres ou le Clergé sont autorisés par la Loi à célébrer les mariages, ont des scrupules religieux relativement à la célébration de cette cérémonie par les dits Ministres ou Clergé; et attendu qu'il est expédient de pouvoir à la légalité de la célébration des mariages de ces personnes, et autres, qui désireraient prendre avantage d'une pareille disposition; et d'assurer, d'une manière régulière et certaine, l'enregistrement des mariages ainsi célébrés; Qu'il soit donc statué par la Très Excellente Majesté de la Reine, par et de l'avis et consentement du Conseil Législatif et de l'Assemblée de la Province du Canada, constitués et assemblés en vertu de et sous l'autorité d'un Acte passé dans le Parlement du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, intitulé, "Acte pour réunir les Provinces du Haut et du Bas-Canada, et pour le Gouvernement du Canada," et qu'il soit statué par la dite au-

Bill au sujet des Arpenteurs lu une 2e. fois.

Référé à un Comité Général demain.

Bill relatif aux chemins d'hiver, lu une 2e fois.

Référé à un Comité Spécial.

Bill au sujet des droits sur l'Écriture Ste. lu une 2e. fois.

La Chambre en comité sur icelui.

Rapport.

3e lecture demain.

La Chambre en comité sur le Bill des Mariages.

" torité, que dans tout cas où l'on  
 " se proposera de contracter ma-  
 " riage, il sera et pourra être loi-  
 " sible à l'une des parties se pro-  
 " posant ainsi de contracter ma-  
 " riage, de s'adresser à tout Juge  
 " de Paix de Sa Majesté, résident  
 " dans le Comté où l'on se propose  
 " de célébrer le dit mariage, le-  
 " quel Juge de Paix est autorisé  
 " et requis sur telle application et  
 " la réception de  
 " courant, d'afficher dans au moins  
 " un lieu public fréquenté du  
 " dit Comté, et dans le même  
 " Township où l'une des parties  
 " résidera, un avis dans la forme  
 " de la Cédule annexée à cet Acte  
 " et marquée A, et aussi de  
 " transmettre au Régistrateur du  
 " Comté dans lequel l'on se propo-  
 " sera de célébrer le mariage, sous  
 " le seing du dit Juge de Paix,  
 " une vraie copie du dit avis, le-  
 " quel avis et le certificat du Juge  
 " de Paix ci-après mentionné, se-  
 " ront entrés au long sur un livre  
 " tenu à cet effet par le Régis-  
 " trateur."

II. " Et qu'il soit statué, qu'a-  
 " près que le dit avis aura été  
 " ainsi affiché publiquement pen-  
 " dant l'espace de vingt-un jours,  
 " il sera et pourra être loisible au  
 " dit Juge de Paix, et il est par le  
 " présent requis, sur la récep-  
 " tion de  
 " courant, de transmettre au Ré-  
 " gistrateur du Comté, un certi-  
 " ficat attestant que le dit avis  
 " a été ainsi affiché suivant la  
 " forme de la Cédule ci-an-  
 " nexée, marquée B.; et en le re-  
 " cevant le dit Régistrateur fera-  
 " dans son Livre, immédiatement  
 " au dessous de l'entrée du dit  
 " avis, l'entrée de la publication  
 " d'icelui conformément à la dite  
 " Cédule B, et de plus un certifi-  
 " cat sous son seing, dans la forme  
 " de la Cédule annexée à cet  
 " Acte, marquée C."

III. " Et qu'il soit statué, que lors-  
 " que ces diverses entrées auront  
 " été complétées, ou que l'on produi-  
 " ra une licence de mariage légale-  
 " ment émanée, il sera et pourra  
 " être loisible aux parties mention-

" nées dans tel avis ou dans telle  
 " licence de faire, chacune d'elles  
 " au Bureau d'enregistrement, et  
 " en la présence du Régistrateur  
 " ou de son Député, et de deux ou  
 " plusieurs témoins dignes de foi,  
 " la déclaration suivante : " Je dé-  
 " clare solennellement que je ne  
 " connais aucun empêchement lé-  
 " gal à raison duquel, Je, A. B.  
 " ne devrais pas être uni par ma-  
 " riage à C. D.", et alors chacune  
 " des dites parties dira à l'autre,  
 " Je prends à témoin les personnes  
 " ici présentes que Je, A. B. te  
 " prends C. D. pour ma légitime  
 " épouse (ou époux, suivant le  
 " cas,) et aussitôt après cette dé-  
 " claration, le Régistrateur entre-  
 " ra un certificat dans son dit Li-  
 " vre, qui sera signé par lui mê-  
 " me, les parties contractantes et  
 " les témoins, suivant la forme de  
 " la Cédule annexée à cet Acte,  
 " marquée D., après quoi les dites  
 " parties seront considérées comme  
 " légalement mariées l'une à l'au-  
 " tre, aussi valablement que si le  
 " dit mariage eût été célébré sui-  
 " vant les formalités maintenant  
 " permises par la Loi, ou par au-  
 " cune personne maintenant auto-  
 " risée à célébrer les mariages, et  
 " qu'une copie certifiée de l'entrée  
 " dans le Livre du Régistrateur,  
 " suivant la forme de la dite Cé-  
 " dule marquée D., sera considé-  
 " rée comme un témoignage *primâ*  
 " *facie* de tel mariage, dans toutes  
 " Cours et procédures légales quel-  
 " conques."

IV. " Et qu'il soit statué, que  
 " les personnes qui contracteront  
 " ainsi mariage pourront, si bon  
 " leur semble, faire célébrer la  
 " cérémonie du mariage par au-  
 " cun Ministre ou autre personne,  
 " suivant tels rites et formes qu'el-  
 " les préféreront, sans que la cé-  
 " lébration de la dite cérémonie  
 " expose la personne qui s'en ac-  
 " quittera à aucune peine ou péna-  
 " lité, nonobstant aucune loi ou  
 " usage en cette Province à ce  
 " contraire,"

V. " Et qu'il soit statué, que  
 " toute personne dont le consente-  
 " ment sera ou pourra être néces-

" saire à tout tel mariage ou qui  
 " connaîtra ou pourra connaître  
 " quelqu'empêchement légal à tel  
 " mariage, pourra en tout temps  
 " avant tel mariage, sur application  
 " au Régistrateur du Comté, faire  
 " entrer dans le dit livre, le *caveat* de  
 " la personne, (suivant la forme de  
 " la Cédule annexée à cet Acte  
 " marquée E), s'opposant à tel  
 " mariage, énumérant les raisons  
 " pour lesquelles elle s'oppose au  
 " dit mariage, et si lorsque cette  
 " entrée aura été faite, avant ou  
 " après le jour marqué pour tel  
 " mariage, les personnes se pro-  
 " posant ainsi de contracter ma-  
 " riage ou aucune d'elles confessent  
 " et admettent la vérité des faits  
 " énumérés dans le dit *caveat*, et si  
 " les dits faits forment un empêche-  
 " ment légal au dit mariage, le  
 " dit mariage ne sera pas célé-  
 " bré."

VI. " Et qu'il soit statué, que  
 " si aucune des dites parties qui se  
 " proposent de contracter mariage,  
 " nie volontairement et fraudu-  
 " leusement l'existence de tout tel  
 " empêchement à tout tel mariage,  
 " le dit mariage sera nul, et la  
 " personne faisant telle fausse dé-  
 " claration sera sujette aux peines  
 " et pénalités du parjure volontaire  
 " et corrompu."

VII. " Et qu'il soit statué, que  
 " toute personne qui fera sciem-  
 " ment et volontairement aucune  
 " fausse déclaration, ou signera  
 " aucun faux certificat requis par  
 " cet Acte, dans la vue de faire  
 " célébrer aucun mariage, et toute  
 " personne qui alléguera fausse-  
 " ment quelqu'empêchement à tel  
 " mariage dans aucun tel *caveat*

" ou qui alléguera faussement que  
 " son consentement à tel mariage  
 " est requis par la Loi, elle sera  
 " sujette aux peines et pénalités du  
 " parjure volontaire et corrom-  
 " pu."

VIII. " Et qu'il soit statué, que  
 " toute personne qui après la pas-  
 " sation du dit Acte, célébrera  
 " sciemment et volontairement au-  
 " cun mariage illégal, sera cou-  
 " pable de félonie."

IX. " Et qu'il soit statué, que  
 " toute poursuite en vertu de cet  
 " Acte sera commencée dans l'es-  
 " pace de trois ans après l'offense  
 " commise."

X. " Et qu'il soit statué, qu'a-  
 " vant de faire aucune telle pre-  
 " mière entrée, comme susdit, le  
 " Régistrateur du Comté susdit,  
 " aura droit de demander et rece-  
 " voir de la personne ce requérant  
 " la somme de

" courant, et rien de plus, laquelle  
 " somme sera son seul honoraire  
 " pour telle entrée, aussi bien que  
 " pour toutes entrées subséquentes,  
 " certificat de mariage, ou copie  
 " d'iceux aux parties contractant  
 " tel mariage, et aura droit aussi  
 " de demander et recevoir de toute  
 " personne requérant un *caveat*  
 " *at* contre aucun tel mariage,  
 " avant l'entrée d'icelui, la somme  
 " de courant,  
 " et rien du plus."

XI. " Et qu'il soit statué, que  
 " cet Acte sera en force, et ne s'é-  
 " tendra qu'à cette partie de la  
 " Province du *Canada* ci-devant  
 " connue comme le *Haut-Canada*."

CÉDULE A.

*Avis de Mariage,*  
 A être contracté devant le Régistrateur du Comté de *Frontenac*, dans le District de *Midland*.  
 Avis est par le présent donné, qu'il y a un Mariage projeté entre les parties y nommées et décrites, savoir :—

Nom.	Etat.	Rang ou Profession.	Age.	Résidence.	Temps de la Résidence.	District et Comté dans lesquels l'autre partie réside, quand les parties résident en différents lieux.
<i>James Smith,</i> <i>Martha Green.</i>	<i>Veuf,</i> <i>Fille.</i>	<i>Charpentier.</i>	<i>En Age,</i> <i>Mineure.</i>	<i>Kingston,</i> <i>Coboury.</i>	<i>Trois Ans,</i> <i>Un An.</i>	{ <i>Comté de Northumberland,</i> <i>District de New-Castle.</i>

Témoin mon seing, ce dixième jour de Février, 1842.

JOSEPH SMITH, J. P.

(Les diverses colonnes de cette Cédule à être remplies, suivant le cas.)

CÉDULE B.

*Certificat du Magistrat.*

Au Régistrateur du Comté de *Frontenac*, dans le District de *Midland*.  
 Je, *Joseph Smith*, un des Juges de Paix de Sa Majesté pour le District de *Midland*, certifie par le présent, que le dixième jour de Février, un Avis du Mariage projeté entre les parties y nommées et décrites, a été affiché publiquement dans le Township de *Kingston*, dans le Comté de *Frontenac*, dans le District de *Midland*, et est demeuré ainsi affiché pendant l'espace de vingt-un jours, conformément à la Loi.

Nom.	Etat.	Rang ou Profession.	Age.	Résidence.	Temps de la Résidence.	District et Comté dans lesquels l'autre partie réside, quand elles demeurent en différents lieux.
<i>James Smith,</i> <i>Martha Green.</i>	<i>Veuf,</i> <i>Fille.</i>	<i>Charpentier.</i>	<i>En Age,</i> <i>Mineure.</i>	<i>Kingston,</i> <i>Coboury.</i>	<i>Trois Ans,</i> <i>Un An.</i>	{ <i>Comté de Northumberland,</i> <i>District de New Castle.</i>

Témoin mon seing, ce quatrième jour de Mars, 1842.

JOSEPH SMITH, J. P.

(Les diverses colonnes de cette Cédule doivent être remplies, suivant le cas.)



## CÉDULE C.

Je, *John Cox*, Régistrateur du Comté de *Frontenac*, dans le District de *Midland*, certifie par le présent, que j'ai aujourd'hui reçu un certificat, sous le seing de *Joseph Smith*, Ecuyer, un des Juges de Paix de Sa Majesté pour le dit District, que l'avis du mariage projeté entre les parties ci-dessus mentionnées et décrites, a été affiché publiquement dans le Township de *Kingston*, dans le Comté de *Frontenac*, dans le District de *Midland*, et qu'il est demeuré ainsi affiché pendant l'espace de vingt-un jours, conformément à la Loi.

Date de l'avis entré, *dix Février*, 1842.

Date du certificat donné, *quatre Mars*, 1842.

La célébration du mariage n'a été interdite par aucune personne autorisée à ce faire.

Témoin mon seing, ce *cinquième* jour de *Mars*, mil huit cent quarante-deux.

JOHN COX, Régistrateur.

(Les dates, &c. doivent être changées, suivant le cas.)

## CÉDULE D.

## Certificat de Mariage.

Je, *John Cox*, Régistrateur du Comté de *Frontenac*, dans le District de *Midland*, dans la Province du *Canada*, certifie par le présent, qu'aujourd'hui, pardevant moi et les témoins ci-après nommés, les parties ci-après nommées et décrites, ont été unies par mariage, suivant les termes d'un Acte de cette Province, intitulé, "Acte pour pourvoir à la célébration des mariages entre certaines personnes y mentionnées," savoir : *James Smith*, Veuf, Charpentier, Majeur, résident à *Kingston*, dans le Comté de *Frontenac*, dans le District de *Midland*, à *Martha Green*, Fille mineure, résident à *Cobourg*, dans le Comté de *Northumberland*, dans le District de *New Castle*, en la présence de *Peter Hastings*, de la susdite Ville de *Kingston*, Charpentier, et de *George Green*, de *Cobourg* susdit, Boucher.

Ce Mariage a été célébré entre nous. } JAMES SMITH,  
  } MARTHA GREEN.

En notre présence. } PETER HASTINGS,  
  } GEORGE GREEN.

Pardevant moi, ce *dixième* jour de *Mars*, mil huit cent quarante-deux.

JOHN COX, Régistrateur.

(Les mots en Italiques dans cette Cédula doivent être changés, suivant le cas.)

## CÉDULE E.

## Formule d'un Caveat.

Province du *Canada*, }  
District de *Midland*, }  
Comté de *Frontenac*, }

Au Régistrateur du Comté de *Frontenac*.

Soyez informé par les présentes que Je, *Robert Green*, de *Port Hope*, dans le Comté de *Durham*, dans le District de *Newcastle*, Boucher, mets empêchement au mariage projeté entre *James Smith*, Veuf, Charpentier, Majeur, de *Kingston*, dans le Comté de *Frontenac*, dans le District de *Midland*, et *Martha Green*, Fille Mineure de *Cobourg*, dans le Comté de *Northumberland*, dans le District de *Newcastle*, parceque Je, le dit *Robert Green*, étant (le Père de la dite Mineure, n'ai pas consenti au dit Mariage, ou exposez toute autre cause, suivant le cas.)

ROBERT GREEN,

Signé en la présence de } WM. ROBERTSON,  
  } FELIX O'NEIL,  
  } JAMES DOUGALL.

Tous de *Port Hope*, Journaliers.

(Les dates &c. à être changées suivant le cas.)

Les dits amendements étant lus une seconde fois et la question de concurrence étant mise sur chacun d'eux, ils ont été consécutivement adoptés par la Chambre, et il a été

Ordonné, Qu'ils soient grossoyés et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu une troisième fois demain.

3e lecture demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour permettre aux Sociétés Religieuses Chrétiennes, de toutes dénominations, de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés," avec le rapport du Comité Spécial sur icelui.

La Chambre en comité sur le Bill permettant à certaines Sociétés Religieuses de posséder des terres.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable *Mr. De Blaquiere* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, avec divers amendements.

Rapport.

Les dits amendements ont alors été lus par Greffier, comme suit :

Dans le Titre, ligne 1.—Après "pour" retranchez le reste du Titre, et insérez "pourvoir au

“ soulagement de certaines Socié-  
“ tés Religieuses.”

Dans le Bill, ligne 1.—Après “ Attendu que”  
retranchez le reste du Bill, et insé-  
rez, “ par un Acte du Parlement  
“ de cette partie de la Province du  
“ Canada ci-devant appelé le  
“ Haut - Canada, passé dans la  
“ neuvième année du Règne de  
“ feu Sa Majesté le Roi George  
“ IV, intitulé, “ Acte pour le  
“ soulagement des Sociétés Re-  
“ ligieuses y mentionnées, après  
“ avoir exposé que des So-  
“ ciétés Religieuses de diverses  
“ dénominations Chrétiennes ont  
“ éprouvé des difficultés à s’assu-  
“ rer les Titres des propriétés re-  
“ quises pour bâtir une Eglise, Con-  
“ grégation (*Meeting House*),  
“ Chapelle, ou Cimetière, faute  
“ d’avoir les pouvoirs d’un corps  
“ incorporé pour les tenir et pos-  
“ séder en succession perpétuelle,  
“ et qu’il était expédient de pour-  
“ voir en tels cas, à un soulage-  
“ ment sûr et équivalent, il était  
“ statué, que lorsqu’aucune Con-  
“ grégation Religieuse ou Société  
“ de Presbytériens, Luthériens,  
“ Calvinistes, Méthodistes, Con-  
“ grégationalistes, Indépendants, A-  
“ nabaptistes, Quakers, Mennonistes,  
“ Tunkers ou Moravians, aurait  
“ occasion d’accepter un transport  
“ d’une terre pour quelqu’un des usa-  
“ ges susdits, elle pouvait et il lui  
“ était loisible de nommer des Syn-  
“ dics, à qui et au successeur de  
“ qui (à être nommés en la ma-  
“ nière spécifiée dans le contrat),  
“ le terrain requis, pour tous et  
“ chacun des buts susdits, pouvait  
“ être transporté, et tels Syndics  
“ et leurs successeurs en succes-  
“ sion perpétuelle, sous le nom  
“ exprimé dans tel contrat, pou-  
“ vaient prendre, tenir et posséder  
“ tel terrain, et commencer et sou-  
“ tenir aucune action ou actions en  
“ loi ou en équité pour la protec-  
“ tion d’icelui et des droits y ap-  
“ partenants; et il était de plus  
“ statué, qu’une seule Congrèga-  
“ tion ne pourrait posséder, pour  
“ les fins susdites, plus de cinq  
“ acres de terre: et attendu qu’il  
“ est expédient d’étendre le soula-

“ gement offert par le dit Acte,  
“ aussi bien aux Sociétés y nom-  
“ mées, qu’à toutes autres Sociétés  
“ de toutes dénominations, profes-  
“ sant la Religion Chrétienne:  
“ Qu’il soit donc statué par la très  
“ Excellente Majesté de la Reine,  
“ par et de l’avis et consentement  
“ du Conseil Législatif et de l’As-  
“ semblée Législative de la Provin-  
“ ce du Canada, constitués et assem-  
“ blés en vertu de et sous l’autorité  
“ d’un Acte passé dans le Parlement  
“ du Royaume Uni de la Grande  
“ Bretagne et d’Irlande et intitulé,  
“ Acte pour réunir les Provinces du  
“ Haut et du Bas-Canada, et pour  
“ le Gouvernement du Canada,” et  
“ il est par le présent statué, par  
“ la dite autorité, que depuis et  
“ après la passation du dit Acte,  
“ il sera et pourra être loisible au  
“ Chancelier, Vice Chancelier, ou  
“ autre personne remplissant les  
“ fonctions de Juges de la Haute  
“ Cour de Chancellerie en cette Pro-  
“ vince, sur la Pétition du Ministre,  
“ Syndics, Diacres, ou autres person-  
“ nes remplissant des charges dans  
“ aucune Congrégation de Chré-  
“ tiens d’aucune dénomination,  
“ énumérant les croyances parti-  
“ culières des Sociétés auxquelles  
“ ils appartiennent, ainsi que le  
“ nombre des personnes compo-  
“ sant la dite Société, et le Town-  
“ ship ou lieu dans lequel ils se  
“ proposent respectivement de s’as-  
“ sembler; et sur preuve des divers  
“ faits contenus dans telle Péli-  
“ tion, d’accorder à tel Ministre,  
“ Syndics, Diacres ou autres per-  
“ sonnes remplissant des charges  
“ dans aucune telle Congrégation,  
“ n’étant pas moins de trois, une  
“ licence ou permission, sous le  
“ sceau de la dite Cour, valable  
“ pour eux et leurs successeurs, en  
“ succession perpétuelle, en main-  
“ morte et à toujours, sous le nom  
“ exprimé dans telle licence ou  
“ permission, la quantité de ter-  
“ rein requise pour l’emplacement  
“ d’une Eglise, Congrégation  
“ (*Meeting House*) ou Chapelle,  
“ Cimetière, résidence pour le  
“ Ministre, Prêtre ou Précepteur  
“ de Religion, ou autre personne  
“ remplissant les cérémonies reli-

“ gieuses de la dite Congrégation,  
 “ des maisons d’Ecoles et dépendan-  
 “ ces qui peuvent être nécessaires  
 “ pour les dites diverses fins, spé-  
 “ cifiées dans telle Pétition; pour-  
 “ vu qu’il ne soit pas possédé pour  
 “ les fins susdites, en vertu d’au-  
 “ cune telle licence ou permis-  
 “ sion comme susdit, plus de dix  
 “ acres de terre, pour l’usage d’au-  
 “ cune Congrégation.”

II. “ Et qu’il soit statué, que  
 “ par et en vertu de telle licence  
 “ ou permission, il sera et pour-  
 “ ra être loisible à tels Syndics,  
 “ d’accepter et recevoir un trans-  
 “ port à eux et à leurs successeurs,  
 “ en main-morte, des terres men-  
 “ tionnées et décrites dans telle  
 “ Pétition, comme susdit; et eux et  
 “ leurs successeurs en succession  
 “ perpétuelle, sous le nom expri-  
 “ mé dans telle licence ou permis-  
 “ sion, pourront, en vertu de telle  
 “ licence ou permission, tenir et  
 “ posséder telle terre, en main-  
 “ morte, pour toujours, et com-  
 “ mencer et soutenir aucune ac-  
 “ tion ou actions en loi ou en équi-  
 “ té pour la protection d’icelles,  
 “ et de leurs droits à icelles:  
 “ Pourvu toujours, et qu’il soit  
 “ statué, qu’il ne sera pas loisible  
 “ au Chancelier, Vice Chancelier,  
 “ ou autre personne faisant les  
 “ fonctions de Juge de la Haute  
 “ Cour de Chancellerie en cette  
 “ Province, d’accorder aucune telle  
 “ licence ou permission, pour l’a-  
 “ vantage d’aucune Société, com-  
 “ me susdit, dont le nombre des  
 “ Chefs de familles au temps que  
 “ l’application sera faite à la dite  
 “ Cour, ne se montera pas au-  
 “ moins à cinquante.”

III. “ Et qu’il soit statué, que  
 “ les Ministres, Syndics, Diacres,  
 “ ou autres personnes possédant  
 “ des charges dans aucune telle  
 “ Congrégation, à qui telle li-  
 “ cence ou permission sera accor-  
 “ dée, comme susdit, feront enre-  
 “ gistrer, au Bureau du Régistra-  
 “ teur du Comté dans lequel la dite  
 “ terre sera située, dans l’espace  
 “ de douze mois après la passation  
 “ d’icelui, tout contrat par lequel

“ telle terre leur sera transportée  
 “ en vertu de telle licence ou per-  
 “ mission.”

IV. “ Et qu’il soit statué, que  
 “ cet Acte sera en force, et ne s’é-  
 “ tendra qu’à cette partie de la  
 “ Province du *Canada*, ci-devant  
 “ connue comme le *Haut-Can-  
 “ da*.”

Les dits amendements étant lus une seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur chacun d’eux, ils ont été consécutivement adoptés par la Chambre, et il a été

*Ordonné*, Qu’ils soient grossoyés et que le dit Bill, tel qu’amendé, soit lu une troisième fois, demain.

3e lecture de-  
main.

L’Honorable Mr. *Bruneau* a présenté une Pétition de la Mère Supérieure de l’Hôpital de *St. Hyacinthe*, demandant un octroi de cent louis, pour le soutien de cet établissement.

Pétitions  
De la Supé-  
rieure de l’Hôpi-  
tal de St. Hya-  
cinthe.

*Ordonné*, Qu’elle reste sur la table.

L’Honorable Mr. *Sullivan* a présenté une Pétition des Juges de Paix du District de *Home*, demandant un Acte établissant comme la présente dette du District une certaine balance de £1000 prélevée au moyen d’un emprunt, et la somme de £5,400, chargeant le montant de la dite dette sur les produits de la vieille Prison et sur le terrain de la Cour, et pourvoyant, jusqu’à la vente des dits terrains de la vieille Prison et de la Cour, à ce que tout le surplus des revenus provenant de la cotisation d’un denier par louis, soit employé par les dits Juges de Paix, à payer l’intérêt et à éteindre graduellement le capital de la dite dette; et pourvoyant aussi, à ce que les Townships maintenant compris dans le dit District de *Home*, et qui doivent ci-après constituer le District de *Simcoe*, soient déchargés de la responsabilité actuelle de payer leur part de l’ancienne dette du dit District;—aussi une Pétition de *Andrew Patton*, du Township de *Stanstead*, douanier, employé dans la maison de Douane au Port d’entrée du dit Township de *Stanstead*, demandant que son salaire soit augmenté en proportion des devoirs qu’il est obligé de remplir;—et aussi une Pétition de la Société Littéraire et Historique de *Québec*, demandant un aide pécuniaire.

Des Juges de  
Paix du Dis-  
trict de Home.

De A. Patton;

De la Société  
Littéraire et  
Historique de  
Québec.

*Ordonné*, Qu’elles restent sur la table.

L’Honorable Mr. *Bruneau*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, “ Acte pour amender un Acte de la Législature du *Bas-Canada*, relatif à l’établissement de

Rapport du Co-  
mité Spécial  
sur le Bill de  
l’Assurance  
contre le feu.

“ Compagnies d'Assurance Mutuelle contre les accidents du Feu;”—et aussi le Bill, intitulé, “ Acte pour amender certains Actes de la Législature de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, y mentionnés, relatifs à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle, en autant qu'ils ont rapport aux Comtés de *Sherbrooke, Stanstead, Drummond* et *Shefford*,” a présenté son Rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
12e Août, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, “ Acte pour amender un Acte de la Législature du *Bas-Canada*, relatif à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre les accidents du Feu;” et aussi un autre Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, “ Acte pour amender certains Actes de la Législature de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, y mentionnés, relatifs à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle, en autant qu'ils ont rapport aux Comtés de *Sherbrooke, Stanstead, Drummond* et *Shefford*,” à l'honneur de faire Rapport.

Que votre Comité a examiné attentivement les dits Bills, et trouve qu'ils sont exprimés précisément dans les mêmes termes, excepté que le premier permet à la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Comté de *Montréal*, d'admettre à la participation des privilèges de cette Compagnie, toute personne dans les Comtés du *Lac des deux Montagnes, Terrebonne, Berthier, Richelieu, Verchères, St. Hyacinthe, Rouville* et *Huntingdon*; et que l'autre Bill permet à la Compagnie des Comtés de *Sherbrooke* et *Stanstead* d'admettre à la participation des mêmes privilèges toute personne résidente dans les Comtés de *Shefford* et *Drummond*.

Votre Comité, ne voyant aucune nécessité d'avoir deux Bills sur le même sujet, et amendant le même Statut, a jugé convenable d'unir les dits Bills en un seul, et d'incorporer en un même Acte les dispositions de deux mesures précisément semblables.

Il fait conséquemment rapport du Bill, intitulé, “ Acte pour amender un Acte de la Législature du *Bas-Canada*, relatif à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre les accidents du Feu,” avec les amendements suivants :

Feuille 1, ligne 24.—Après “ eux,” insérez, Amendement.

“ il sera loisible à la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre les accidents du Feu des Comtés de *Sherbrooke* et *Stanstead*, si elle le juge à propos, d'admettre comme membre de la dite Compagnie, le propriétaire de toute propriété située dans les Comtés de *Sherbrooke* et *Drummond*.”

“ “ 27.—Après “ *Montréal*,” insérez “ ou dans aucun des dits Comtés de *Sherbrooke* ou de *Stanstead*.”

“ “ 28.—Après “ des” insérez “ aucun des.”

“ “ “ Pour “ Compagnie,” insérez “ Compagnies.”

“ “ 30.—Pour “ la dite Compagnie,” insérez “ aucune des dites Compagnies.”

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,

Président.

Ordonné, Que le dit Rapport soit adopté.

Ordonné, Que les amendements rapportés du dit Comité soient grossoyés, et que le Bill, intitulé, “ Acte pour amender un Acte de la Législature du *Bas-Canada*, relatif à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre les accidents du Feu,” soit lu une troisième fois demain, tel qu'amendé. Se lecture de main.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi. Ajournement.

Vendredi, 13e Août, 1841.

A quatre heures P. M. les Membres présents ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS,

De Blaquiere, Hamilton,

Morris, Bruneau.

Fraser, Alexander,

L'Orateur, conformément à la soixante et deuxième Règle, a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi, faute d'un Quorum.

Samedi, 14e Août, 1841.

A une heure trente-cinq minutes P. M., les Membres présents ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS,

De Blaquiere, Bruneau,

Sullivan, Ferrie.

Fraser, Alexander,

L'Orateur, conformément à la soixante et deuxième Règle, a déclaré cette Chambre continuée à Lundi prochain, à une heure de l'après midi, faute d'un Quorum.

Lundi, 16e Août, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

De Blaquiere, Joliette,

Sullivan, Hamilton,

Morris, Bruneau,

Pemberton, Ferrie.

Fraser, Alexander,

PRIERES.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour exempter de Droit tous exemplaires de l'Écriture Sainte importés en cette Province par l'Océan," a été lu une troisième fois.

La question étant mise,—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour permettre aux Ministres Chrétiens, de toutes dénominations, de solemniser les mariages, sous certaines res-

trictions," a été lu une troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise,—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour permettre aux Sociétés Religieuses Chrétiennes, de toutes dénominations, de posséder les terres requises pour certains objets y mentionnés," a été lu une troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise,—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

L'Honorable Mr. McDonald est entré,

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour amender un Acte de la Législature de la Province du Bas-Canada, relatif à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre les accidents du feu," a été lu une troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise,—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans négative.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné.

Quelque temps après, la Chambre s'est réunie, et l'Honorable Mr. Sullivan a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait pris le dit Bill en considération, y avait fait quelques progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau demain.

Ordonné, en conséquence.

Passé.

Bill pour permettre à certaines Sociétés Religieuses de posséder des terres, tel qu'amendé, lu une 3e fois, et

Passé.

Bill de l'Assurance Mutuelle contre le Feu lu une 3e fois, et

Référé de nouveau à la Chambre en Comité.

Rapport de progrès et Permis de siéger de nouveau demain.

Ajournement faute d'un Quorum.

Ajournement faute d'un Quorum.

Bill au sujet des droits sur l'Écriture Ste. lu une 3. fois, et

Passé.

Bill des Mariages, amendé, lu une 3e fois, et

La Chambre en comité sur le Bill des Arpenteurs.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé "Acte pour autoriser les Arpenteurs commissionnés, dans cette partie de la Province ci-devant appelée le *Haut-Canada*, à administrer le serment dans certains cas et pour les protéger dans l'exercice de leur devoir en arpentant."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Morris* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

3e lecture de main.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois demain.

Comité Général sur le Bill de Naturalisation et sur le Bill des Petites Dettes remis à demain.

Les ordres du jour étant lus, pour que la Chambre se mette en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour assurer et conférer à certains Habitants de cette Province les Droits civils et politiques de sujets nés Britanniques;—et aussi sur le Bill, intitulé, Acte pour abroger les Lois maintenant en force dans cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement des Petites Dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard," il a été

Ordonné, Qu'il soient déchargés, et que les dits Bills soient mis sur les ordres du jour de demain.

L'Ordre du jour pour référer de nouveau au Comité Spécial son Rapport sur les Officiers de la Chambre est déchargé.

L'Ordre du jour étant lu pour proposer que le Rapport du Comité Spécial sur les Officiers de la Chambre, soit référé de nouveau au même Comité, il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

Son Excellence annonce qu'il viendra demain sanctionner les Bills passés.

L'Honorable Orateur a fait rapport à la Chambre, qu'il avait reçu une communication, l'informant de l'intention de Son Excellence le Gouverneur Général de se rendre à cette Chambre demain, à deux heures et demie de l'après midi, pour donner la Sanction Royale aux Bills qui ont été passés par les deux Chambres de la Législature.

Pétitions De W. B. Jarvis et autres ;

L'Honorable Mr. *Alexander Fraser* a présenté une Pétition de *W. B. Jarvis*, et autres, habitants de la Cité de *Toronto*, demandant un Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et titre de Compagnie de la Cité de *Toronto* pour fournir l'eau et l'éclairage au Gaz;—et aussi une Pétition de certains Citoyens de *Montréal*, Membres en exercice du Comité de régie d'une Ecole, en la Cité de *Montréal*, connue sous le nom de "Ecole des Récollets de *Montréal*," demandant un aide pécuniaire.

De certains Citoyens de Montréal, demandant un aide pour l'Ecole des Récollets.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *Bruneau* a présenté une Pétition des Dames de l'Asile Catholique Romain des Orphelins de *Montréal*, demandant un Acte d'incorporation.

Des Dames de l'Asile Catholique Romain de Montréal ;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Ferrie* a présenté une Pétition de *Joseph Whyte*, et autres, habitants du Comté de *Beauharnois*, dans le District de *Montréal*, demandant un Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu de *Montréal*, d'admettre les dits Pétitionnaires au nombre des Membres de cette Institution.

De Jos. Whyte, et autres ;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Pemberton* a présenté une Pétition de *Jean Tourangeau*, et autres, habitants des environs de la Cité de *Québec*, demandant que les dispositions de l'Ordonnance, intitulée, "Acte pour pourvoir à l'amélioration de certains chemins dans les environs et conduisant à la Cité de *Québec*, et pour prélever un fonds à cet effet," soient étendues de manière à comprendre le bout de chemin entre le Pont de *Scott* et le Pont Rouge sur la rive nord de la Rivière *St. Charles*;—et aussi une Pétition de *John Sinclair*, et autres, habitants de la Cité de *Québec*, demandant qu'il soit pourvu à l'introduction de l'usage de la Bible dans toutes les Ecoles Publiques de cette Province.

De Jean Tourangeau, et autres ;

De J. Sinclair, et autres ;

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *Pemberton*, du Comité Spécial, auquel ont été référées les Pétitions de certains Officiers et Serviteur du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, demandant des pensions, a présenté son second Rapport.

Second Rapport du comité sur les Officiers demandant des Pensions.

Ordonné, Qu'il soit reçu ; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,

16e Août, 1841.

Le Comité Spécial auquel ont été référées les Pétitions de certains Officiers et Serviteur du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, pour des pensions, demande à présenter son second Rapport.

Qu'il a examiné attentivement la Pétition de *William Smith*, Ecuyer, et voit que le dit *William Smith*, Ecuyer, a été nommé Greffier du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, lors de la première Assemblée de la Législature, en vertu de l'Acte de la 31e

George III, Chapitre 31, le 17 Décembre, 1792, et qu'il remplissait cette situation lors de la suspension de la constitution en 1837, espace d'environ quarante cinq ans de service effectif.

Que le dit *William Smith*, Ecuyer, a été nommé en Avril, 1803, à la charge de Maître en Chancellerie et l'a aussi remplie jusqu'en 1837, espace d'environ trente cinq ans.

Le Comité prenant en considération les longs et fidèles services de *Mr. Smith*, est d'opinion que les conclusions de sa Pétition doivent être accordées; et recommande en conséquence le Pétitionnaire à Votre Honorable Chambre, pour une pension proportionnée à ses services.

Votre Comité recommande donc qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien accorder au dit Pétitionnaire, la pension annuelle que Son Excellence, dans sa sagesse, croira juste et convenable.

Le tout néanmoins humblement soumis.

G. PEMBERTON,

Président.

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Rapport, demain.

L'Honorable *Mr. Pemberton* a donné avis que, Mercredi prochain, il proposerait que la Chambre se forme en Comité de toute la Chambre, Vendredi prochain, pour prendre en considération la convenance d'amender la soixante et deuxième Règle de cette Chambre, en retranchant le mot "sept," et en insérant à la place le mot "dix," et que les Membres de cette Chambre présents à la Session, soient requis de prendre la dite motion en considération.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

L'Honorable *Mr. Bruneau* du Comité Spécial, auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour assurer et conférer à *Jacques Alexandre Tailhades*, habitant de cette Province, les droits civils et politiques d'un sujet né Britannique," a présenté son Rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit:

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
16e Août, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte

" pour assurer et conférer à *Jacques Alexandre Tailhades*, habitant de cette Province, les droits civils et politiques d'un sujet né Britannique," à l'honneur de faire Rapport.

Qu'il a examiné le dit Bill en entier, et en fait le rapport, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,

Président.

Ordonné, Que le Bill dernièrement mentionné et le Rapport sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Référé à un Comité Général—demain.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill et Rapport demain.

Un Message de l'Assemblée Législative, par *Mr. Christie*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour régler les Pêches dans le District de *Gaspé*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill des Pêches de Gaspé.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par *Mr. Hincks*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour étendre et définir les limites de la Ville de *Woodstock*, dans le District de *Brock*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill au sujet des limites de Woodstock.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par *Mr. Holmes*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour régler le cours des Monnaies en cette Province," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill des Monnaies.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, demain.

L'Honorable *Mr. Bruneau* a proposé qu'un Message soit transmis à l'Assemblée Législative par le Maître en Chancellerie, demandant qu'il soit permis à *David M. Armstrong* et à *Robert N. Watts*, Ecuyers, deux de ses Membres, d'être entendus devant le Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour amender deux certaines Ordonnances y mentionnées, relatives aux chemins d'hiver, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*," demain, à une heure de l'après midi.

Message demandant qu'il soit permis à *M. M. Armstrong* et *Watts*, d'être entendu devant un Comité du Conseil.

La question de concurrence étant mise, elle a été décidée dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, en conséquence.

Rapport sur le  
Bill de P. A.  
De Gaspé.

L'Honorable Mr. *Bruneau*, du Comité Spécial, auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour le soulagement de *Philippe Aubert de Gaspé*," a présenté son Rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu ; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
16e Août, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour le soulagement de *Philippe Aubert de Gaspé*," à l'honneur de faire Rapport.

Qu'il a examiné le dit Bill en entier, et en fait le rapport, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

**FRS. P. BRUNEAU,**

*Président.*

Référé à un  
Comité Génér-  
al—demain.

*Ordonné*, Que le Bill dernièrement mentionné et le Rapport sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill et Rapport, demain.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

3e. Rapport du  
Comité sur les  
Officiers, &c.,  
de la Chambre.

L'Honorable Mr. *Morris*, du Comité Spécial chargé de s'enquérir des Officiers, Greffiers et Serviteurs requis pour faire l'ouvrage du Conseil Législatif, a présenté son troisième Rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Le Comité Spécial chargé de faire rapport sur les Officiers, Greffiers et Serviteurs requis pour faire l'ouvrage du Conseil Législatif, a pris en considération l'arrangement recommandé dans son dernier Rapport, et a jugé nécessaire d'appeler l'attention de Votre Honorable Chambre à certaines parties d'icelui, appréhendant, après y avoir murement réfléchi, qu'elles pourraient exposer à des inconvénients.

Par cet arrangement, la situation de Traducteur Français se trouvait réunie à celle de Bibliothécaire, mais comme cette dernière charge pourrait être remplie très convenablement par le Chapelain, et que le Traducteur Français peut en même temps remplir les devoirs

d'Ecrivain, le Comité recommande que la partie du Rapport en question qui suggère la nomination de deux Greffiers Assistants Additionnels soit annulée, et qu'il soit fait un choix d'Ecrivains payés à même les Contingents de la Chambre, dont l'un remplira les devoirs de Traducteur Français, et que les emplois de Chapelain et de Bibliothécaire soient réunis.

Le tout néanmoins humblement soumis.

**W. MORRIS,**

*Président.*

Chambre des Comités, Conseil Législatif,  
16e Août, 1841.

*Ordonné*, Que le Rapport dernièrement mentionné soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Référé à un  
Comité Génér-  
al—demain.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Rapport demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à deux heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

*Mardi, 17e Août, 1841.*

**LES** Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiére,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Pemberton,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>Ferrie.</i>

PRIERES.

A deux heures et demie de l'après midi, Son Excellence le Gouverneur Général étant venu à la Chambre du Conseil Législatif, et étant assis sur le Trône, le Gentilhomme Huissier de la Verge Noire a reçu ordre de signifier à l'Orateur et aux Membres de l'Assemblée Législative de se rendre immédiatement dans cette Chambre, lesquels étant venus à la Barre, il a plû à Son Excellence le Gouverneur Général de sanctionner, au nom de Sa Majesté, les Bills suivants, savoir :

Son Excellence  
vient à la  
Chambre de  
Conseil.

" Acte pour permettre à *Robert John Turner*  
" de pratiquer comme Solliciteur dans la  
" Cour de Chancellerie."



“ Acte pour amender un Acte de cette partie  
“ de la Province ci-devant dénommée le  
“ *Haut-Canada*, intitulé, “ Acte pour  
“ pourvoir à la confection et à l'entretien  
“ du Chemin et Pont de *Gwillimbury*  
“ Ouest, et pour autoriser l'établissement  
“ d'une Barrière sur iceux.”

“ Acte pour incorporer la Société Bienveil-  
“ lante des Dames de *Montréal*.”

“ Acte pour permettre aux Membres de l'As-  
“ semblée Législative, pour cette partie  
“ de la Province qui constituait ci-devant  
“ la Province du *Haut-Canada*, de rési-  
“ gner leurs sièges en certains cas, et  
“ pour d'autres fins.”

“ Acte pour amender et étendre les dispositions  
“ d'un Acte de la Législature de la ci-de-  
“ vant Province du *Haut-Canada*, intitulé,  
“ Acte pour constater toutes les justes  
“ réclamations provenant des dernières  
“ Rébellion et Invasion en cette Province,  
“ et pour pourvoir au paiement d'icel-  
“ les.”

“ Acte pour abroger deux Ordonnances y men-  
“ tionnées, et pour établir un Bureau des  
“ Travaux Publics en cette Province.”

“ Acte pour amender les Lois de Milice de  
“ cette partie de la Province qui formait  
“ ci-devant la Province du *Haut-Can-*  
“ *nada*.”

“ Acte pour faciliter l'expédition des affaires  
“ dans la Cour du Banc de la Reine du  
“ *Haut-Canada*.”

“ Acte pour amender une certaine Ordonnan-  
“ ce de la Législature du *Bas-Canada*,  
“ pour faire un Chemin à Lisses depuis  
“ *Sherbrooke* jusqu'à la Rivière *Riche-*  
“ *lieu*.”

“ Acte pour exempter de Droit tous exemplars  
“ de l'Écriture Sainte importés en cette  
“ Province par l'Océan.

L'Assemblée Législative s'en étant allée, il  
a plu à Son Excellence de se retirer.

Un Message de l'Assemblée Législative par  
l'Honorable Mr. le Procureur Général *Draper*,  
et un autre, pour rapporter le Bill, intitulé,  
“ Acte pour obliger les Juges de Paix à faire  
“ des Retours des condamnations et amendes,  
“ et pour d'autres fins y mentionnées,” et in-  
former cette Chambre que l'Assemblée a con-  
couru dans les amendements faits par le Con-  
seil Législatif au dit Bill.

Un Message de l'Assemblée Législative, par  
Mr. *Moffatt*, et autres, avec un Bill, intitulé,  
“ Acte pour incorporer le Bureau de Com-  
“ merce de *Montréal*,” auquel elle demande la  
concurrency de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit une seconde  
fois demain.

L'Honorable Mr. *De Blaquièrè* a fait rap-  
port que l'Honorable Mr. *Ferriè* et lui-même,  
s'étaient rendus, conformément à l'ordre, auprès  
de Son Excellence le Gouverneur Général,  
avec l'Adresse de cette Chambre de Jeudi der-  
nier, et que Son Excellence avait bien voulu la  
recevoir gracieusement et déclarer qu'il diri-  
gerait avec plaisir son attention au sujet recom-  
mandé dans l'Adresse du Conseil Législatif.

L'Honorable Mr. *Morris* a fait rapport que  
l'Honorable Mr. *Pemberton* et lui-même, s'é-  
taient rendus, conformément à l'ordre, auprès  
de Son Excellence le Gouverneur Général  
avec l'Adresse de cette Chambre de Jeudi der-  
nier, et que Son Excellence avait bien voulu la  
recevoir gracieusement, et dire qu'il ferait pré-  
parer les retours demandés par le Conseil  
Législatif.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, in-  
titulé, “ Acte pour autoriser les Arpenteurs  
“ commissionnés, dans cette partie de la Pro-  
“ vince ci-devant appelée le *Haut-Canada* à ad-  
“ ministrer le serment dans certains cas et  
“ pour les protéger dans l'exercice de leur de-  
“ voir en arpentant,” a été lu une troisième  
fois.

La question étant mise,—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans la l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se  
rende à l'Assemblée Législative et informe cette  
Chambre que le Conseil Législatif a passé ce  
Bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est  
ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en  
Comité de toute la Chambre sur le Bill, inti-  
tulé, “ Acte pour amender un Acte de la Lé-  
“ gislature du *Bas-Canada*, relatif à l'établisse-  
“ ment de Compagnies d'Assurance Mutuelle  
“ contre les accidents du Feu.”

Quelque temps après, la Chambre s'est re-  
mise et l'Honorable Mr. *Bruneau* a fait rapport  
de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné  
le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire  
le rapport, avec un nouvel amendement.

Bill pour l'in-  
corporation du  
Bureau de Com-  
merce de Mont-  
réal.

Rapport du  
Comité chargé  
de présenter  
l'Adresse au  
sujet de la  
ligne de Com-  
munication  
Ouest.

Rapport du Co-  
mité chargé de  
présenter  
l'Adresse au  
sujet des den-  
niers perçus par  
les Juges de  
Paix et autres.

Bill des Ar-  
penteurs lu une  
3e fois, et

Passé.

La Chambre en  
comité sur le  
Bill de l'Assu-  
rance Mutuelle  
contre le Feu.

Le dit nouvel amendement a alors été lu par le Greffier, comme suit :

Feuille 1, ligne 24.—Après "*Rouville*," insérez "*Beauharnois*."

Le dit nouvel amendement étant lu une seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

Se lecture de  
main.

Ordonné, Que le dit nouvel amendement soit grossoyé, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu une troisième fois demain.

Bill de natura-  
lisation et celui  
des Petites  
Dettes remis à  
demain.

Les Ordres du jours étant lus pour que la Chambre se mette en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour assurer et conférer à certains habitants de cette Province les Droits civils et politiques de sujets nés Britanniques;" et aussi sur le Bill, intitulé, "Acte pour abroger les Lois maintenant en force dans cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement des Petites Dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard," il a été

Ordonné, Qu'ils soient déchargés, et que les dits Bills soient mis sur les ordres du jour de demain.

Bill au sujet des  
ouvrages de  
verrière de  
Haldimand.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Merritt*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour établir une Compagnie qui sera appelée Compagnie de *Haldimand* pour des ouvrages de Verrerie," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill au sujet des  
Edifices Pub-  
lics de *Simcoe*.

Un Message de l'Assemblée Législative par le Capitaine *Steele*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour augmenter la somme qui peut être prélevée en vertu d'un certain Acte y mentionné, pour défrayer le coût d'une certaine bâtisse publique dans le Comté de *Simcoe*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

La Chambre en  
comité sur le  
Rapport au su-  
jet des Officiers  
demandant des  
Pensions.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le second Rapport du Comité Spécial au sujet des pensions des Officiers.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *A. Fraser* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Rapport du Comité Spécial et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

Rapport adopté

Ordonné, Que le dit Rapport du Comité Spécial soit adopté.

Adresse à Son  
Excellence ac-  
compagnant le  
Rapport.

Ordonné, Qu'une humble Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur Général, lui communiquant copie du dit Rapport du Comité Spécial, pour l'information de Son Excellence, et priant respectueusement Son

Excellence d'adopter à l'égard d'icelui tels procédés qu'il jugera convenables.

Ordonné, Qu'il soit nommé un Comité Spécial chargé de se rendre auprès de Son Excellence, pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir l'Adresse dernièrement mentionnée, et pour lui présenter.

Ordonné, Que les Honorables Messieurs *Pemberton* et *A. Fraser*, composent le dit Comité à cet effet.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour assurer et conférer à *Jacques Alexandre Tailhades*, habitant de cette Province, les Droits civils et politiques d'un sujet né Britannique," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

La Chambre en  
comité sur le  
Bill de J. A.  
Tailhades.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Bruneau* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une troisième fois demain.

3e lecture de  
main.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour régler les Pêches dans le District de *Gaspé*," a été lu une seconde fois.

Bill des Pêches  
de *Gaspé* lu une  
2e fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Référé à un  
Comité Spécial

Ordonné, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *Pemberton*, *Hamilton* et *Bruneau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Le Bill, intitulé, "Acte pour augmenter la somme qui peut être prélevée en vertu d'un certain Acte y mentionné, pour défrayer le coût d'une certaine bâtisse publique dans le Comté de *Simcoe*;"—et aussi le Bill, intitulé, "Acte pour établir une Compagnie qui sera appelée "Compagnie de *Haldimand* pour des ouvrages de Verrerie," ont été lus séparément pour la première fois.

1e lecture des  
Bills sur les  
Edifices de  
*Simcoe* et des  
Ouvrages de  
Verrerie de  
*Haldimand*.

Ordonné, Que les dits Bills soient lus une seconde fois demain.

Ordonné, Que l'heure de l'assemblée du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour amender deux certaines Ordonnances y mentionnées, relatives aux chemins d'hiver, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*," soit remise d'une heure aujourd'hui, à la même heure demain.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe

cette Chambre du dit changement.

L'Honorable Mr. *Morris*, du Comité Spécial auquel a été référé un extrait des Minutes des procédés du Conseil de *King's College*, à son assemblée tenue le dix-septième jour de Février dernier, a présenté son Rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
16e Août, 1841.

Le Comité Spécial nommé pour considérer et faire rapport sur les Règles et Règlements passés par le Conseil de *King's College*, pour le gouvernement des Ecoles Grammaticales de District, demande respectueusement à faire Rapport—

Qu'il a pris les dites Règles dans sa très-sérieuse considération, ainsi que les Actes de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, des 47 Geo. III, chap. 6, et 2e Vic. chap. 10, et est d'opinion que le dernier Statut et les dispositions du premier, sont incompatibles, en autant que ce premier donne au Conseil de *King's College*, le pouvoir de faire des Règles et Règlements pour la conduite et le bon gouvernement de ces Ecoles, privant ainsi les Syndics des Ecoles de District des pouvoirs qui leur sont conférés par la 5e clause de l'Acte premièrement mentionné, qui est encore en force et non abrogé. Votre Comité a aussi examiné les Résolutions que le Comité des deux Chambres sur l'Education a rapportées aux Chambres du Parlement du *Haut-Canada*, et d'après lesquelles, il a été ordonné que le dit Acte de la 2e Vict., chap. 10, fût rédigé, et il ne saurait s'empêcher d'exprimer son opinion, que les dispositions de cet Acte s'éloignent beaucoup de l'intention de ces Résolutions; et que les Règles et Règlements dernièrement faits et adoptés par le Conseil de *King's College* auront l'effet de continuer le désappointement et le mécontentement dans la portion Ouest de la Province, au lieu de diminuer la grande irritation produite par la manière irrégulière dont a été conduit depuis longtemps le système d'Education en cette Colonie.

Sous de pareilles circonstances, Votre Comité recommande le rappel de l'Acte dernièrement mentionné, et pour cela soumet ci-joint, un projet de Bill.

Persuadé qu'aucun système général et bien organisé pour l'encouragement et le soutien de l'Education ne rencontrera l'approbation de la Législature pendant cette Session, et que rien moins qu'une mesure libérale et étendue ne satisfera le Peuple du *Canada*; Votre Comité suggère respectueusement, qu'avant la clôture de la Session, la Législature nomme une Commission qui représentera les intérêts du Pays en général, chargée de siéger durant la vacance et de s'enquérir des moyens les plus efficaces d'établir un plan général et effectif pour l'Education de toutes les classes des citoyens, embrassant non seulement les Ecoles Élémentaires, mais aussi les Ecoles de District, et le Collège du *Haut-Canada*, suggérant en même temps les moyens de mettre à profit les avantages que nous a fournis un Monarque bienveillant, pour l'Education de son Peuple.—La Commission requise de faire rapport, par l'entremise de Son Excellence le Gouverneur Général au commencement de la Session prochaine.

W. MORRIS,

Président.

Le Bill soumis par le Comité dernièrement mentionné, pour abroger un certain Acte y mentionné relativement à l'Education, a été lu pour la première fois.

Bill pour abroger un Acte relatif à l'Education, lu une 1re fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Morin*, et autres, comme suit :

Assemblée Législative,

Mardi, 17e Août, 1841.

Résolu, Qu'un Message soit envoyé au Conseil Législatif pour informer leurs Honneurs, que cette Chambre permet à *David M. Armstrong* et à *Robert N. Watts*, Ecuyers, Membres de cette Chambre, de se rendre devant le Comité Spécial auquel est référé le Bill, intitulé, "Acte pour amender deux certaines Ordonnances y mentionnées, relatives aux chemins d'hiver, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*," demain, à une heure de l'après midi, s'ils le jugent à propos.

Message de l'Assemblée permettant à M. M. Armstrong et Watts de se rendre devant un comité du Conseil.

*Ordonné*, Que Mr. *Morin* porte le dit Message au Conseil Législatif.

Attesté.

W. M. B. LINDSAY,

Gref. Assemblée.

Bill au sujet des limites de Woodstock, lu une 2e. fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour étendre et définir les limites de la Ville de *Woodstock*, dans le District de *Brock*," a été lu une seconde fois.

Référent à un Comité Spécial.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *De Blaquiere*, *Morris* et *Macaulay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill des Monnaies lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour régler le cours des Monnaies en cette Province," a été lu une seconde fois.

Référent à un Comité Spécial.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres.

*Ordonné*, Que le dit Comité soit composé des Honorables Messieurs *De Blaquiere*, *Morris*, *Pemberton*, *Macaulay* et *Hamilton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre en comité sur le Bill de P. A. De Gaspé.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour le soulagement de *Philippe Aubert de Gaspé*," et le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Macaulay* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

3e lecture demain.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une troisième fois demain.

La Chambre en comité sur le Rapport des Officiers, &c., du Conseil.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le troisième Rapport du Comité Spécial sur le nombre et les qualifications des Officiers et Serviteurs de cette Chambre.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Hamilton* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné en entier le dit Rapport du Comité Spécial, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

Rapport adopté.

*Ordonné*, Que le Rapport dernièrement mentionné du Comité Spécial soit adopté.

*Ordonné*, Qu'une humble Adresse soit présentée au Gouverneur Général, informant Son Excellence que le Conseil Législatif a adopté un troisième Rapport de son Comité Spécial sur le nombre et les qualifications des Officiers et Serviteurs de cette Chambre, et en soumet une copie à Son Excellence pour son information.

Adresse à Son Excellence avec copie d'icelui.

*Ordonné*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial chargé de se rendre au près du Gouverneur Général pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir la dite Adresse, et pour lui présenter.

*Ordonné*, Que les Honorables Messieurs *Pemberton* et *A. Fraser* composent le dit Comité à cet effet.

L'Honorable Mr. *Macaulay* a présenté une Pétition du Révérend *Thomas Phillips*, D. D. Chapelain de l'Honorable Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, demandant à se retirer avec le montant entier de son salaire, savoir : £100 par année.

Pétitions Du Révd. T. Phillips ;

*Ordonné*, Qu'elle soit lue.

Elle est lue, et

La dite Pétition a été lue en conséquence par le Greffier.

*Ordonné*, Qu'elle soit référée au Comité Spécial sur les pensions des Officiers.

Référée à un Comité Spécial

L'Honorable Mr. *De Blaquiere* a présenté une Pétition de *Thomas Kains*, J. P., et autres, habitants du Township de *Grenville*, demandant un octroi de £1,000, ou toute autre somme qui pourra être jugée nécessaire pour rencontrer les dépenses de la construction d'un Pont sur la Rivière *Rouge*.

De T. Kains et autres ;

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Morris* a présenté une Pétition de *Thomas S. Harris*, Greffier de la Cour des Requêtes du Township de *Trafalgar*, dans le District de *Gore*, demandant que l'on ne passe point durant la présente Session le Bill qui abroge la loi au sujet des Petites Dettes, afin que l'on puisse s'assurer de l'opinion du public à l'égard d'icelui, et pétitionner Son Excellence sur la convenance de destituer ceux d'entre les Commissaires des Cours des Requêtes, qui se sont montrés incompétents, et d'en nommer d'autres à leurs places.

De J. S. Harris

*Ordonné*, Qu'elle soit lue.

Elle est lue.

La dite Pétition a été lue en conséquence.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Bruneau*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte

Rapport du Bill de l'Assurance du Canada, &c.

amendements. " pour incorporer la Compagnie d'Assurance  
" du Canada contre les accidents du Feu," a  
présenté son Rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,

16e Août, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le  
Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, " Acte  
" pour incorporer la Compagnie d'Assurance  
" du Canada, contre les accidents du Feu,"  
demande à faire Rapport—

Qu'il a examiné le dit Bill attentivement, et  
suggère les amendements suivants :—

Feuille 2, ligne 2,—Après " quatrevingt," insé-  
rez, " hormis que dans l'in-  
tervalle la présente Légis-  
lature abroge cet Acte."

" " 14.—Après " avoir " retranchez  
tous les mots jusqu'à " Cor-  
poration," dans la 15e ligne  
inclusivement, et insérez  
à la place " des hypothé-  
ques sur des immeubles."

" " 28.—Retranchez " Actions de  
" Banques," et insérez  
" les fonds d'aucune Ban-  
que incorporée."

" " 34.—Après " Actionnaires," in-  
sérez, " et par une majo-  
rité des voix données à  
telle assemblée, tel que  
ci-après pourvu."

" " 40.—Retranchez depuis " pour-  
vu " jusqu'au mot " pour-  
vu," dans la 44e ligne,  
inclusivement et insérez,  
" et pourra par telle majo-  
rité, comme susdit, élire  
et choisir tels Directeurs  
et autres Officiers, et les  
revêtir de tels pouvoirs  
que la dite majorité ju-  
gera propres et conven-  
nables, pour les fins sus-  
dites; mais les Direc-  
teurs nommés ou à être  
nommés, avant toute  
telle assemblée générale,  
seront sensés demeurer  
en charge, jusqu'à ce  
qu'il soit élu des Direc-

" teurs à quelqu'assemblée  
" générale, et telles lois,  
" ordonnances et régle-  
" ments seront rédigés par  
" les Directeurs déjà nom-  
" més, ou qui pourront ci-  
" après être nommés, et  
" seront soumis à l'appro-  
" bation et ratification des  
" Actionnaires de la dite  
" Corporation, à une as-  
" semblée générale convo-  
" quée à cet effet, à être  
" tenue en la manière ci-  
" après mentionnée, ou à  
" aucune assemblée géné-  
" rale et annuelle."

Feuille 3, lignes 41 et 42.—Retranchez " Or-  
donnance " et insérez  
" Acte."

" 4.—Après la Clause 3, entrez la nou-  
velle Clause suivante, A,

#### CLAUSE A.

" Et qu'il soit statué,  
" que le nombre de voix  
" auquel chaque Action-  
" naire ou Actionnaires,  
" Société, Corps Politique  
" et Incorporé, possédant  
" des actions dans la dite  
" Corporation, aura droit  
" à chaque occasion lors-  
" que, conformément aux  
" dispositions de cet Acte,  
" les voix des Membres de  
" la Corporation devront  
" être données, sera dans  
" les proportions suivantes,  
" savoir : pour une Action  
" et pas plus de deux, une  
" voix ; pour chaque deux  
" Actions au dessus de  
" de deux, et n'excédant  
" pas dix, une voix, faisant  
" cinq voix pour dix Ac-  
" tions ; pour chaque qua-  
" tre Actions, au dessus de  
" dix, et n'excédant pas  
" trente, une voix, faisant  
" dix voix pour trente Ac-  
" tions ; pour chaque six  
" Actions au - dessus de  
" trente et n'excédant pas  
" soixante, une voix, fai-  
" sant seize voix pour soix-  
" ante Actions ; et pour  
" chaque huit Actions au-

“ dessus de soixante, et  
 “ n'excédant pas cent, une  
 “ voix, faisant vingt voix  
 “ pour chaque cent Ac-  
 “ tions ; mais aucune per-  
 “ sonne ou personnes, So-  
 “ ciété, Corps Politique ou  
 “ Incorporé, étant Mem-  
 “ bre ou Membres de la  
 “ dite Corporation, aura  
 “ droit à plus de vingt  
 “ voix.”

Feuille 4, ligne 2.—Après le mot “ la ” retran-  
 chez tous les mots jusqu'à  
 “ aucun,” dans la cinquième  
 ligne, inclusivement, et in-  
 sérez “ la dite Corpora-  
 “ tion ne commencera pas  
 “ à assurer ou n'assurera  
 “ pas contre les pertes cau-  
 “ sées par le Feu, jusqu'à  
 “ ce qu'une somme égale  
 “ au moins à dix par cent  
 “ du Capital de cent mille  
 “ louis ait été payée et soit  
 “ à la disposition de la dite  
 “ Corporation, ni avant  
 “ que la somme d'au moins  
 “ cinquante mille louis du  
 “ dit Capital ait été sous-  
 “ crite ; ni aucune Police  
 “ d'Assurance ne sera en  
 “ aucun temps ouverte ou  
 “ renouvelée par la dite  
 “ Corporation, hormis qu'une  
 “ somme d'au moins dix par  
 “ cent sur le Capital entré  
 “ comme susdit, après  
 “ avoir payé toutes les de-  
 “ mandes légales qui lui  
 “ auront été faites, soit alors  
 “ payée, et en sa possession  
 “ et à sa disposition, com-  
 “ me susdit, ni aucune.”

“ “ 10.—Avant “ Capital,” insérez  
 “ tout le.”

“ “ 10.—Retranchez “ souscrit,” et  
 insérez, “ comme susdit.”

Feuille 5, ligne 1.—Après “ noms,” insérez  
 “ excepté à l'égard d'au-  
 “ cun contrat ou contrats  
 “ d'assurance faits ou con-  
 “ tractés avant que la dite  
 “ Corporation commence  
 “ ses opérations en vertu

“ des dispositions de cet  
 “ Acte.”

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,

Président.

Ordonné, Que le Bill dernièrement men-  
 tionné, et le Rapport sur icelui soient référés  
 à un Comité de toute la Chambre.

Référé à un  
 Comité Gén-  
 ral, demain.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Co-  
 mité sur le dit Bill et Rapport, demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre conti-  
 nuée à demain, à trois heures de l'après midi,  
 la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Mercredi, 18e Août, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Pemberton,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Ferrie.</i>
<i>Joliette.</i>	

PRIERES.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, inti-  
 tulé, “ Acte pour amender un Acte de la Lé-  
 “ gislature du Bas-Canada, relatif à l'établis-  
 “ sement de Compagnies d'Assurance Mu-  
 “ tuelle contre les accidents du Feu,” a été lu  
 une troisième fois, tel qu'amendé.

Bill de l'Assu-  
 rance Mutuelle,  
 lu une 3e fois, et

La question étant mise, —Ce Bill, tel qu'a-  
 mendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative,

Passé.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se  
 rende à l'Assemblée Législative et informe  
 cette Chambre que le Conseil Législatif a  
 passé ce Bill avec divers amendements, aux-  
 quels il demande la concurrence de l'Assem-  
 blée.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill,  
 intitulé, “ Acte pour assurer et conférer à *Jac-  
 “ ques Alexandre Tailhades*, habitant de cette  
 “ Province, les droits civils et politiques d'un  
 “ sujet né Britannique ;” et aussi le Bill, in-  
 titulé, “ Acte pour le soulagement de *Philippe*

Bills de J. A.  
 Tailhades, et de  
 P. A. De Gaspe,  
 lu une 3e fois,  
 et

"*Aubert de Gaspé*," ont été lus une troisième fois.

La question étant mise—Ces Bills passeront-ils ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ces Bills, sans amendement.

Conformément à avis, l'Honorable Mr. *Pemberton* a proposé que, Vendredi prochain, la Chambre se forme en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération la convenance d'amender la soixante-et-deuxième Règle de cette Chambre, en retranchant le mot "sept" et insérant à la place le mot, "dix," et que les Membres de cette Chambre présents à la Session, soient requis de considérer la dite motion.

La question de concurrence étant mise, il a été décidé dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer le Bureau de Commerce de *Montréal*," a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

*Ordonné*, Que le dit Comité soit composé des Honorables Messieurs *Morris*, *Pemberton* et *Hamilton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Ordre du jour étant lu, pour que la Chambre se forme en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour assurer et conférer à certains habitants de cette Province les Droits civils et politiques de "sujets nés Britanniques," il a été

*Ordonné*, Qu'il soit déchargé, et qu'il soit mis sur les ordres du jour de demain.

*Ordonné*, Que la Règle de cette Chambre exigeant un avis préalable avant de faire aucune motion spéciale, ne soit pas impérative à l'égard de la motion suivante.

En conséquence, l'Honorable Mr. *De Blaquiere* a proposé, qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, demandant à Son Excellence de vouloir bien communiquer à cette Chambre, copies de telles parties des Dépêches reçues par Son Excellence du Secrétaire Colonial relativement à la

passation d'une mesure générale pour la naturalisation des Aubains en cette Province.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion, elle a été passée dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, en conséquence.

*Ordonné*, Qu'il soit nommé un Comité chargé de se rendre auprès de Son Excellence, le Gouverneur Général pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir la dite Adresse, et pour lui présenter.

*Ordonné*, Que les Honorables Messieurs *Morris* et *Pemberton*, composent le dit Comité à cet effet.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour abroger les Lois maintenant en force dans cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement des Petites Dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Pemberton* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une troisième fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Hincks*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour permettre que les affaires de la Banque du *Haut-Canada*, soient conduites à *Toronto*, comme à l'ordinaire," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre; ils ont aussi présenté un autre Message, comme suit, et se sont alors retirés.

Assemblée Législative,

Mercerdi, 18e Août, 1841.

*Résolu*, Qu'il soit envoyé un Message au Conseil Législatif, demandant à leurs Honneurs de permettre à l'Honorable *John Macaulay*, un de leurs Membres, de se rendre devant le Comité auquel est référé la partie du Message de Son Excellence le Gouverneur Général qui a rapport aux estimations pour l'année finissant le 31 Décembre, 1841, avec les Documents y relatifs, demain le dix-neuf courant, à onze heures du matin, pour être entendu au sujet de la dite référence.

La Chambre en comité sur le Bill des Petites Dettes.

Rapport.

Se lecture demain.

Bill pour permettre à la Banque du Haut-Canada de transiger ses affaires à Toronto.

Message de l'Assemblée pour que Mr. Macaulay se rende devant un Comité.

*Ordonné*, Que Mr. *Hincks* porte le dit Message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,

*Gref. Assemblée.*

Les Messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son Messager.

Il a été proposé,

Que l'Honorable Mr. *Macaulay* ait permission de se rendre devant le Comité de l'Assemblée Législative, tel que demandé par cette Chambre dans son Message de ce jour, s'il le juge à propos ; et

L'Honorable Mr. *Macaulay* étant présent à son siège, a informé la Chambre, qu'avec la permission de cette Chambre, il consentait à se rendre devant le dit Comité.

*Ordonné*, Que l'Honorable Mr. *Macaulay* ait permission de se rendre devant le dit Comité, s'il le juge à propos.

Il a été en conséquence

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif permet à l'Honorable Mr. *Macaulay* de se rendre devant le Comité auquel est référée la partie du Message de Son Excellence le Gouverneur Général qui a rapport aux Estimations pour l'année finissant le 31 Décembre, 1841, avec les documents y relatifs, demain, le 19 courant, à 11 heures du matin, pour être entendu, au sujet de la dite référence, s'il le juge à propos.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Neilson*, et un autre, comme suit, et ils se sont retirés.

Assemblée Législative,

*Mercredi*, 18e Août, 1841.

*Résolu*, Que cette Chambre concourt avec le Conseil Législatif dans l'Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, demandant à Son Excellence de vouloir bien transmettre les Pétitions des deux Chambres, à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial, au sujet de Droits sur le Bois.

*Résolu*, Que Mr. l'Orateur signe la dite Adresse de la part de cette Chambre, et qu'elle soit renvoyée au Conseil Législatif.

*Ordonné*, Que les Résolutions qui précèdent soient communiquées par Message, au Conseil Législatif.

*Ordonné*, Que Mr. *Neilson* porte le dit Message au Conseil Législatif.

Attesté,

WM. B. LINDSAY,

*Gref. Assemblée.*

*Résolu*, Que l'Orateur de cette Chambre se rende auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec l'Honorable Orateur de l'Assemblée Législative pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir l'Adresse des deux Chambres, ainsi que les Pétitions à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial, au sujet des Droits sur le Bois, et pour la présenter.

*Ordonné*, Que la Résolution précédante soit communiquée à l'Assemblée Législative par le Maître en Chancellerie, et qu'il soit chargé de lui demander qu'elle concoure dans la partie qui a rapport à son Orateur.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

*Jeudi*, 19e Août, 1841.

**LES** Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiére,</i>	<i>Joliette,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Pemberton,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Ferrie.</i>

PRIERES.

L'Ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du Bill, intitulé, "Acte pour abroger les Lois maintenant en force dans cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement des Petites Dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard."

Bill des Petites Dettes amendé.

Il a été proposé qu'il ne soit pas lu une troisième fois, mais qu'il soit amendé, comme suit :

Feuille 2, ligne 35.—Après le mot "District," insérez, "lesquels comptes

1er Amendement.

Permission accordée.

Message de l'Assemblée annonçant sa concurrence dans l'Adresse qui doit accompagner les Pétitions sur le Commerce de Bois.



“ seront soumis sous ser-  
 “ ment, prêté et souscrit  
 “ devant aucun Juge de  
 “ Paix du ou pour le Dis-  
 “ trict dans lequel il rési-  
 “ dera, lequel serment tel  
 “ Juge de Paix est par le  
 “ présent, requis et autori-  
 “ sé d'administrer, et tout  
 “ Greffier qui jurera sciem-  
 “ ment à aucun compte ou  
 “ état controuvé, sera cou-  
 “ pable de parjure volon-  
 “ taire et corrompu.”

Le dit amendement étant lu une seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur icelui, il a été décidé dans la négative.

Ensuite il a été proposé, qu'après le mot “ fixées,” dans la 22me ligne de la troisième feuille du dit Bill, le *proviso* suivant soit ajouté, “ Pourvu toujours que tout et chaque Trésorier, comme susdit, sera et il est par le présent requis, avant d'agir comme tel Receveur Général d'honoraires des diverses Cours de Divisions dans l'étendu de son District, de donner un cautionnement bon et suffisant, dans lequel il sera compris avec deux autres personnes, à être approuvées par le Juge de la Cour de District dans le dit District duquel il est Trésorier, en telle manière et jusqu'à tel montant que le dit Juge jugera convenable, de rendre un compte fidèle de tous les deniers qui viendront sous le contrôle du dit Trésorier, en vertu des diverses dispositions de cet Acte.

L'amendement dernièrement mentionné étant lu une seconde fois, et la question de concurrence étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, Que le dit amendement soit grossoyé et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu une troisième fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative, par Mr. *Viger*, et un autre, pour rapporter le Bill, intitulé, “ Acte pour amender un Acte de la Législature du *Bas-Canada*, relatif à l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle contre les accidents du Feu,” et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif.

L'Honorable Mr. *Sullivan* a présenté à la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, un Retour des personnes naturalisées depuis 1828, conformément à une

Adresse du Conseil Législatif; et aussi le montant de la population et les Retours des cotisations de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, pour l'année 1840.

*Ordonné*, Qu'ils restent sur la table, et ils sont comme suit:

(Pour le Retour des Personnes naturalisées, voir l'Appendice, No. 21.)

(Pour les Retours de la Population et de la Cotisation, voir l'Appendice No. 22.)

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, “ Acte pour assurer et conférer à certains Habitants de cette Province les Droits civils et politiques de sujets nés Britanniques.”

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *McDonald* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait pris le dit Bill en considération, y avait fait quelques progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau demain.

*Ordonné*, en conséquence.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 20e Août, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>DeBlaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Pemberton,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Ferrie,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>Roy.</i>

PRIERES.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, “ Acte pour abroger les Lois maintenant en force dans cette partie de la Province ci-devant appelée *Haut-Canada*, pour le recouvrement des Petites Dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard,” a été lu une troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise,—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Il a été résolu dans la négative.

et de la Population et cotisation du Haut Canada, de 1840.

La Chambre en comité sur le Bill de Naturalisation.

Rapport de progrès.

Ajournement.

Bill des Petites Dettes lu une 3e fois.

Amendement rejeté.

2e Amendement.

Il est adopté.

3e lecture de main

L'Assemblée renvoie le Bill de l'Assurance Mutuelle, et concourt dans les amendements.

Retour des personnes Naturalisées depuis 1828.

Référé de nouveau à un comité de toute la Chambre.

**Ordonné,** Que le Bill dernièrement mentionné soit référé de nouveau à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette de nouveau en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill.

Rapport.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Pemberton* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

Lu une 3e fois; et

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu une troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu pour la troisième fois.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné,** Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Bill des Municipalités du Haut-Canada.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable Mr. le Secrétaire *Harrison*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir aux Gouvernements intérieurs de cette partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, par l'établissement d'autorités locales ou municipales en icelle," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Ordre pour qu'il soit imprimé.

**Ordonné,** Que cent copies du dit Bill soient imprimées pour l'usage des Membres.

Bill pour permettre à la Banque du Haut-Canada de transiger ses affaires à Toronto, lu une 1re fois.

Le Bill de l'Assemblée Législative de Mercredi dernier, intitulé, "Acte pour permettre que les affaires de la Banque du *Haut-Canada* soient conduites à *Toronto*, comme à l'ordinaire." a été lu pour la première fois.

2e lecture Lundi.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Bill au sujet des Edifices Publics de *Simcoe*, lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour augmenter la somme qui peut être prélevée en vertu d'un certain Acte y mentionné, pour défrayer le coût d'une certaine bâtisse publique dans le Comté de *Simcoe*," a été lu une seconde fois.

Bill des Héri.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *McDonald*, et un autre, avec un Bill, inti-

tolé, "Acte pour amender et consolider les divers Actes de la Législature du *Haut-Canada*, passé pour venir en aide des personnes qui réclament des terres comme représentants des concessionnaires de la Couronne, dans les cas où il n'a pas été émané de patentes pour ces terres," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour établir une Compagnie qui sera appelée "Compagnie de *Haldimand*," pour des ouvrages de Verrerie," a été lu une seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill Lundi prochain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill pour abroger un certain Acte y mentionné relativement à l'Education a été lu une seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre avec le Rapport du Comité Spécial sur un Extrait de Minutes des procédés du Conseil de *King's College*, à son assemblée tenue le 17 Février, 1841.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill et Rapport Lundi prochain.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance du Canada contre les accidents du Feu," et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, il a été

**Ordonné,** Qu'il soit déchargé.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu une seconde fois immédiatement.

**Ordonné,** Que le dit Bill et Rapport soient référés à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill et le Rapport sur icelui, immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill dernièrement mentionné, et le Rapport sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise et l'Honorable Mr. *A. Fraser* a fait rapport

tiers et Législateurs.

Bill des ouvrages de verrerie de Haldimand, lu une 2e fois.

Référé à un Comité Général—Lundi

Bill rappelant une loi sur l'Education lu une 2e fois.

Référé à un Comité Général—Lundi.

Bill de l'Assurance du Canada, déchargé.

Il est lu une 2e fois.

La Chambre en comité sur icelui.

Rapport avec amendement.

de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et y avait fait divers amendements, dont il était prêt à faire le rapport, aussitôt que la Chambre voudrait bien le recevoir.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit reçu et que la question de concurrence soit mise sur les dits amendements immédiatement.

Les dits amendements étant lus deux fois par le Greffier, ont été adoptés séparément par la Chambre, et ils sont comme suit :

Feuille 2, ligne 2,—Après “ quatrevingt,” insérez, “ hormis que dans l'intervalle la présente Législature abroge cet Acte.”

“ “ 14.—Après “ avoir ” retranchez tous les mots jusqu'à “ Corporation,” dans la 15e ligne inclusivement, et insérez “ à la place “ des hypothèques sur des immeubles.”

“ “ 28.—Retranchez “ Actions de “ Banques,” et insérez “ les fonds d'aucune Banque incorporée.”

“ “ 34.—Après “ Actionnaires,” insérez, “ et par une majorité des voix données à telle assemblée, tel que ci-après pourvu.”

“ “ 40.—Retranchez depuis “ pourvu ” jusqu'au mot “ pourvu,” dans la 44e ligne, inclusivement, et insérez, “ et pourra par telle majorité, comme susdit, élire et choisir tels Directeurs et autres Officiers, et les revêtir de tels pouvoirs que la dite majorité jugera propres et convenables, pour les fins susdites; mais les Directeurs nommés ou à être nommés, avant toute telle assemblée générale, seront sensés demeurer en charge, jusqu'à ce qu'il soit élu des Directeurs à quelque assemblée générale, et telles lois, ordonnances et règlements seront rédigés par les Directeurs déjà nom-

“ més, ou qui pourront ci-  
“ après être nommés, et  
“ seront soumis à l'appro-  
“ bation et ratification des  
“ Actionnaires de la dite  
“ Corporation, à une as-  
“ semblée générale convo-  
“ quée à cet effet, à être  
“ tenue en la manière ci-  
“ après mentionnée, ou à  
“ aucune assemblée générale et annuelle.”

Feuille 3, lignes 41 et 42.—Retranchez “ Ordonnance ” et insérez “ Acte.”

“ 4.—Après la Clause 3, entrez la nouvelle Clause suivante, A,

#### CLAUSE A.

“ Et qu'il soit statué,  
“ que le nombre de voix  
“ au quel chaque Action-  
“ naire ou Actionnaires,  
“ Société, Corps Politique  
“ et Incorporé, possédant  
“ des actions dans la dite  
“ Corporation, aura droit  
“ à chaque occasion lors-  
“ que, conformément aux  
“ dispositions de cet Acte,  
“ les voix des Membres de  
“ la Corporation devront  
“ être données, sera dans  
“ les proportions suivantes,  
“ savoir : pour une Action  
“ et pas plus de deux, une  
“ voix ; pour chaque deux  
“ Actions au dessus de  
“ deux, et n'excédant pas  
“ dix, une voix, faisant  
“ cinq voix pour dix Ac-  
“ tions ; pour chaque qua-  
“ tre Actions, au dessus de  
“ dix, et n'excédant pas  
“ trente, une voix, faisant  
“ dix voix pour trente Ac-  
“ tions ; pour chaque six  
“ Actions au - dessus de  
“ trente et n'excédant pas  
“ soixante, une voix, fai-  
“ sant seize voix pour soix-  
“ ante Actions ; et pour  
“ chaque huit Actions au-  
“ dessus de soixante, et  
“ n'excédant pas cent, une  
“ voix, faisant vingt voix  
“ pour chaque cent Ac-

“ tions ; mais aucune per-  
 “ sonne ou personnes, So-  
 “ ciété, Corps Politique ou  
 “ Incorporé, étant Mem-  
 “ bre ou Membres de la  
 “ dite Corporation, aura  
 “ droit à plus de vingt  
 “ voix.”

Feuille 4, ligne 2.—Après le mot “ la ” retran-  
 chez tous les mots jusqu’à  
 “ aucun,” dans la cinquième  
 ligne, inclusivement, et in-  
 sèrez “ la dite Corpora-  
 “ tion ne commencera pas  
 “ à assurer ou n’assurera  
 “ pas contre les pertes cau-  
 “ sées par le Feu, jusqu’à  
 “ ce qu’une somme égale  
 “ au moins à dix par cent  
 “ du Capital de cent mille  
 “ louis ait été payée et soit  
 “ à la disposition de la dite  
 “ Corporation, ni avant  
 “ que la somme d’au moins  
 “ cinquante mille louis du  
 “ dit Capital ait été sous-  
 “ crite ; ni aucune Police  
 “ d’Assurance ne sera en  
 “ aucun temps ouverte ou  
 “ renouvelée par la dite  
 “ Corporation, hormis qu’une  
 “ somme d’au moins dix par  
 “ cent sur le Capital entré  
 “ comme susdit, après  
 “ avoir payé toutes les de-  
 “ mandes légales qui lui  
 “ auront été faites, soit alors  
 “ payée, et en sa possession  
 “ et à sa disposition, com-  
 “ me susdit, ni aucune.”

“ “ 10.—Avant “ Capital,” insérez  
 “ tout le.”

“ “ —Retranchez “ souscrit,” et  
 insérez, “ comme susdit.”

“ 5, “ 1.—Après “ noms,” insérez  
 “ excepté à l’égard d’au-  
 “ cun contrat ou contrats  
 “ d’assurance faits ou con-  
 “ tractés avant que la dite  
 “ Corporation commence  
 “ ses opérations en vertu  
 “ des dispositions de cet  
 “ Acte.”

*Ordonné*, Que les dits amendements soient  
 grossoyés, et que le dit Bill, tel qu’amendé, soit  
 lu une troisième fois, Lundi prochain.

3e lecture  
Lundi.

L’Honorable Mr. *Morris* a fait rapport que  
 l’Honorable Mr. *Pemberton* et lui-même, s’é-  
 taient rendus, conformément à l’ordre, auprès  
 de Son Excellence le Gouverneur Général,  
 avec l’Adresse de cette Chambre de Mercredi  
 dernier, demandant copies des Dépêches au  
 sujet de la naturalisation générale des Aubains ;  
 et qu’il avait plu à Son Excellence de la rece-  
 voir gracieusement, et d’y répondre, comme  
 suit :

Rapport du  
Comité chargé  
de porter  
l’Adresse au su-  
jet des Aubains.

Messieurs,

Je me rendrai avec beaucoup de plaisir à la  
 demande contenue dans l’Adresse du Conseil  
 Législatif.

L’Honorable Mr. *Pemberton* a fait rapport,  
 que Mr. *A. Fraser* et lui-même, s’étaient ren-  
 dus, conformément à l’ordre, auprès de Son  
 Excellence, le Gouverneur Général, avec l’A-  
 dresse de cette Chambre de Mardi dernier,  
 communiquant une copie du second Rapport  
 du Comité Spécial, au sujet des Pensions des  
 Officiers retirés ; et aussi avec une autre  
 Adresse de cette Chambre du même jour, com-  
 miquant une copie du troisième Rapport du  
 Comité Spécial, sur le nombre et les qualifica-  
 tions des Officiers et Serviteurs de cette Cham-  
 bre, et que Son Excellence avait bien voulu  
 les recevoir gracieusement et répondre à la  
 première Adresse, comme suit :

Rapport du Co-  
mité chargé  
de présenter  
l’Adresse au  
sujet des Offi-  
ciers retirés et  
des Officiers de  
cette Cham-  
bre.

Messieurs,

Je me rendrai avec beaucoup de plaisir à la  
 demande contenue dans l’Adresse du Conseil  
 Législatif.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est  
 ajournée à loisir, et s’est mise en Comité de  
 toute la Chambre, sur la convenance d’amender  
 la soixante et deuxième Règle du Conseil Lé-  
 gislatif.

La Chambre  
comité sur la  
62 Règle.

Quelque temps après, la Chambre s’est re-  
 mise, et l’Honorable Mr. *De Blaquiere* a fait  
 rapport de la part du dit Comité, qu’il avait  
 examiné la dite Règle et y avait fait un amende-  
 ment, dont il est prêt à faire le Rapport, quand  
 cette Honorable Chambre voudra bien le  
 recevoir.

Règle amandé

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit reçu et que  
 la question de concurrence soit mise sur le dit  
 amendement immédiatement.

Amendemen  
adopté.

Le dit amendement étant lu deux fois par le  
 Greffier, la Chambre y a acquiescé, et il est  
 comme suit :

Retranchez le mot "sept," et insérez le mot "dix."

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour assurer et conférer à certains Habitants de cette Province les Droits civils et politiques de sujet nés Britanniques."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. McDonald a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

La question étant mise,—Ce Rapport sera-t-il reçu?

Il a été proposé en amendement, que le Rapport ne soit pas reçu, mais que le Bill soit amendé en insérant ce qui suit :

Feuille 1, ligne 41.—Après "d'icelui" insérez,  
 " il présentera une Pétition au Gouverneur, Lieutenant Gouverneur, ou à la personne administrant le Gouvernement de la dite Province en Conseil, manifestant son désir d'être naturalisé, conformément aux dispositions de cet Acte ; et si, à l'expiration de trois mois, à compter du jour que la dite Pétition aura été déposée dans le Bureau du Secrétaire en Chef de la Province, il n'a été transmis au dit Bureau aucune objection par écrit à sa Naturalisation, le dit Aubain sera regardé et considéré comme une personne propre et convenable et digne de participer aux privilèges d'un Sujet Anglais ; et à moins que dans trois mois après le jour que la dite Pétition aura été ainsi déposée."

Les portes ont été fermées.

Quelque temps après, les portes ont été ouvertes.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. Neilson, et autres, comme suit :

Assemblée Législative,  
 Vendredi, 20e Août, 1841.

L'Adresse au sujet des Droits sur le Bois.

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans le Message du Conseil Législatif, pour que l'Orateur de cette Chambre se rende auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir l'Adresse des deux Chambres, avec les Pétitions à Sa Majesté, et aux deux Chambres du Parlement Impérial, au sujet des Droits sur le Bois.

*Résolu*, Que la dite Résolution soit communiquée par Message au Conseil Législatif.

*Ordonné*, Que Mr. Neilson porte le dit Message au Conseil Législatif.

Attesté.

WM. B. LINDSAY,

Gref. Assemblée.

La question de concurrence étant mise sur l'amendement dernièrement mentionné.

Amendement au Bill de Naturalisation réjeté.

Il a été résolu dans la négative.

Il a été alors proposé en amendement que le Rapport dernièrement mentionné ne soit pas reçu, mais que le Bill soit amendé en insérant ce qui suit,

2nd Amendement proposé.

Après la quatrième Clause du Bill insérez,  
 " Et qu'il soit statué, qu'il sera et pourra être loisible au Gouverneur en Conseil, de temps à autre, de faire publier dans trois numéros consécutifs de la Gazette Officielle, une liste des noms et du lieu de la résidence des Aubains qui auront pétitionné, comme susdit, afin que toutes personnes qui pourront connaître quelque objection à leur naturalisation aient occasion d'exposer au Gouverneur en Conseil, les raisons pour lesquelles on devrait refuser les avantages de cet Acte à un individu faisant telle application."

" Et qu'il soit statué, que si dans les trois mois de la publication de la dite liste, il n'est pas objecté, comme susdit, à la naturalisation des personnes faisant telles applications, il sera et pourra être loisible au Gouverneur, d'ordonner qu'il soit transmis une copie dûment certifiée

La Chambre en comité sur le Bill de Naturalisation.

Rapport sans amendement.

Réception du Rapport objectée, et amendement proposé.

Message de l'Assemblée relatif à

“ de telle liste, au Commissaire  
 “ nommé pour administrer le ser-  
 “ ment annexé à cet Acte : une  
 “ Cédule des Aubains qui devront  
 “ être admis aux droits de Sujets  
 “ Britanniques, et la réception de  
 “ la dite Cédule par le Commis-  
 “ saire, seront ses garants pour ad-  
 “ ministrer le serment aux dits  
 “ Aubains.”

La question de concurrence étant mise sur  
 l'amendement dernièrement mentionné,

Il a été résolu dans la négative.

3e Amendement.

Il a été alors proposé en amendement que le  
 Rapport dernièrement mentionné ne soit pas  
 reçu, mais que le Bill soit amendé en insérant  
 ce qui suit, après la quatrième Clause du Bill :

“ Et qu'il soit statué, que toute  
 “ personne à laquelle il aura été  
 “ objecté en la manière susdite, ne  
 “ pourra être naturalisée, avant  
 “ qu'elle se soit procurée et qu'elle  
 “ ait transmis au Bureau du Se-  
 “ crétaire en Chef de la Province,  
 “ un témoignage de sa compé-  
 “ tence à être naturalisée comme  
 “ suit, savoir :”

“ Nous, dont les noms se trou-  
 “ vent au bas des présentes, cer-  
 “ tifions que nous avons bien con-  
 “ nu A. B., du Township de—  
 “ dans le District de—, pen-  
 “ dant sa résidence en *Canada* ;  
 “ que nous avons raison de croire,  
 “ et que nous croyons, qu'il a ré-  
 “ sidé et a été domicilié en la dite  
 “ Province depuis — années, et  
 “ plus, et qu'il y résidait avant le  
 “ 10<sup>e</sup> jour de Février, A.D. 1841 :  
 “ que pendant la résidence du dit  
 “ A. B., dans la dite Province, il  
 “ s'est conduit et comporté, comme  
 “ un sujet de Sa Majesté loyal et  
 “ affectionné ; qu'au meilleur de  
 “ notre connaissance, il n'a pas  
 “ été engagé directement ou indi-  
 “ rectement dans aucunes entre-  
 “ prises traîtresses et séditieuses,  
 “ quelconques ; que nous croyons  
 “ véritablement que le dit A. B.  
 “ est loyal, bien disposé et digne  
 “ de participer aux privilèges de  
 “ la Naturalisation, — ce témoi-  
 “ gnage sera signé par au moins  
 “ douze personnes nées sujets de  
 “ Sa Majesté, résidentes dans le

“ même Township que la per-  
 “ sonne faisant application, comme  
 “ susdit, pour être naturalisée ;  
 “ et sera accompagné d'un cer-  
 “ tificat d'un Juge de Paix du  
 “ District dans lequel le dit Town-  
 “ ship sera situé, certifiant que lui  
 “ le dit Juge de Paix connaît les  
 “ personnes qui ont signé le dit  
 “ témoignage ; que lui le dit Ju-  
 “ ge de Paix, les croit véritable-  
 “ ment nées Sujets de Sa Majesté  
 “ et résidents dans le dit Township,  
 “ et n'a aucune raison de douter  
 “ de l'authenticité des signatures  
 “ au dit certificat. Et lorsque les  
 “ dits Témoignage et Certificat  
 “ auront été transmis au Bureau  
 “ du Secrétaire en Chef, comme  
 “ susdit, la personne faisant appli-  
 “ cation pour être naturalisée et à  
 “ laquelle ils ont rapport, aura droit  
 “ d'être naturalisée, comme s'il  
 “ n'y avait eu aucune objection de  
 “ faite. Pourvu toujours que dans  
 “ le cas où la personne faisant ap-  
 “ plication pour être naturalisée  
 “ aurait résidé en deux ou plu-  
 “ sieurs Townships de la dite Pro-  
 “ vince, elle sera obligée de se  
 “ procurer et de transmettre un  
 “ semblable témoignage, comme  
 “ susdit, de chaque dit Township,  
 “ pour le temps qu'elle aura rési-  
 “ dée en icelui.

La question de concurrence étant mise sur  
 l'amendement dernièrement mentionné,

Il a été résolu dans la négative.

Il a été alors proposé en amendement, que  
 le Rapport dernièrement mentionné ne soit pas  
 reçu, mais que le Bill soit amendé, comme  
 suit :

Amendement.

Feuille 1, ligne 15.—Après “ les ” retranchez  
 “ cinq ” et insérez “ sept.”  
 “ ” 16.—Après “ pour ” retran-  
 chez “ cinq ” et insérez  
 “ sept.”  
 “ ” 39.—Après “ Province ” re-  
 tranchez “ cinq ” et insé-  
 rez “ sept.”  
 “ 2, 3.—Après “ pour ” retran-  
 chez “ cinq ” et insérez  
 “ sept.”  
 “ ” 6.—Après “ telles ” retranchez  
 “ cinq ” et insérez “ sept.”

Feuille 2, ligne 10.—Après “ de ” retranchez “ cinq ” et insérez “ sept.”

“ 5, 30.—Après “ de ” retranchez “ cinq ” et insérez “ sept.”

“ 6.—Dans la Déclaration, quatrième colonne, retranchez “ cinq ” et insérez “ sept.”

L'amendement dernièrement mentionné étant lu deux fois par le Greffier, et la question de concurrence étant mise sur icelui, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu une troisième fois Lundi prochain.

L'Honorable Mr. *Morris*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, “ Acte pour incorporer le Bureau de Commerce de Montréal,” a présenté son Rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu ; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
20e Août, 1841.

Le Comité Spécial au quel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, “ Acte pour incorporer le Bureau de Commerce de Montréal,” demande à faire Rapport, qu'il a examiné le dit Bill en entier, et offre les amendements suivants à l'adoption de la Chambre.

Feuille 2, ligne 14.—Retranchez “ pour tous jours.”

“ “ “ 31.—Après “ que,” insérez “ le.”

“ 3 “ 28.—Retranchez “ jour ” et insérez “ Lundi.”

“ “ “ 41.—Retranchez “ jour ” et insérez “ Lundi.”

Le tout néanmoins humblement soumis.

W. MORRIS,

*Président.*

*Ordonné*, Que le Bill dernièrement mentionné et le Rapport sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill et Rapport, Lundi prochain.

L'Honorable Mr. *Pemberton*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, “ Acte

pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale,” avec les témoignages transmis par l'Assemblée, sur lesquels il était fondé, a présenté son Rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu ; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
18e Août, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, “ Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale,” ainsi que le Message et les Documents transmis par l'Assemblée Législative le 4 courant, contenant les preuves sur lesquelles le dit Bill est fondé, demande à faire Rapport.

Qu'il a, conformément aux instructions de Votre Honorable Chambre, examiné attentivement le dit Message et Documents, et qu'il n'a trouvé dans le dit Message et Documents, aucunes preuves à l'appui du Préambule du dit Bill.

Le tout néanmoins humblement soumis.

G. PEMBERTON.

*Président.*

*Ordonné*, Que le Bill dernièrement mentionné et le Rapport sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport, Lundi prochain.

L'Honorable Mr. *Bruneau*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, “ Acte pour abroger la deuxième section d'une Ordonnance de la Législature du Bas-Canada, relativement aux Auberges et aux Aubergistes,” a présenté son Rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu ; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
19e Août, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, “ Acte pour abroger la deuxième section d'une Or-

des Elections contestées.

Référé à un Comité Général—Lundi.

Rapport du comité sur le Bill des Auberges et Aubergistes.

“donnance de la Législature du *Bas-Canada*,  
“relativement aux Auberges et aux Auber-  
“gistes,” a l'honneur de faire Rapport.

Que Votre Comité a examiné le dit Bill en  
entier, et est d'opinion de recommander à Votre  
Honorable Chambre de ne point procéder  
ultérieurement sur icelui.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,

Président.

Référé à un  
Comité Génér-  
al—Lundi.

Ordonné, Que le Bill dernièrement men-  
tionné, et le Rapport sur icelui, soient référés  
à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Co-  
mité sur le dit Bill et Rapport, Lundi pro-  
chain.

Rapport du co-  
mité au sujet  
des limites de  
Woodstock.

L'Honorable Mr. *De Blaquiere*, du Comité  
Spécial au quel a été référé le Bill, intitulé,  
“Acte pour étendre et définir les limites  
“de la Ville de *Woodstock*, dans le District  
“de *Brock*,” a présenté son Rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
19e Août, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le  
Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, “Acte  
“pour étendre et définir les limites de la Ville  
“*Woodstock*, dans le District de *Brock*,” a  
l'honneur de faire Rapport.

Que Votre Comité a examiné le dit Bill en  
entier et demande à en faire le Rapport, sans  
amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

P. B. DE BLAQUIERE,

Président.

Référé à un  
Comité Génér-  
al—Lundi.

Ordonné, Que le Bill dernièrement mention-  
né et le Rapport soient référés à un Comité de  
toute la Chambre,

Ordonné, Que la Chambre se mette en Co-  
mité sur le dit Bill et Rapport, Lundi pro-  
chain.

Rapport du co-  
mité sur le Bill  
amendant deux  
Ordonnances  
relatives aux  
Chemins d'hi-  
ver.

L'Honorable Mr. *Bruneau*, du Comité Spé-  
cial auquel a été référé le Bill, intitulé, “Acte  
“pour amender deux certaines Ordonnances  
“y mentionnées, relatives aux chemins d'hi-  
“ver, dans cette partie de la Province ci-de-  
“vant le *Bas-Canada*,” a présenté son Rap-  
port.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
19e Août, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le  
Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, “Acte  
“pour amender deux certaines Ordonnances y  
“mentionnées, relatives aux chemins d'hiver,  
“dans cette partie de la Province ci-devant  
“le *Bas-Canada*,” a l'honneur de faire Rap-  
port.

Que Votre Comité a examiné le dit Bill en  
entier et en fait le Rapport, avec les amende-  
ments suivants :

Feuille 1, ligne 15.—Retranchez tous les mots Amendement.  
après “des” jusqu'au mot  
“de” inclusivement, dans  
la dix-neuvième ligne.

“ “ “ 21.—Retranchez tous les mots  
après “requiert,” jusqu'à “re-  
quiert,” inclusivement, dans  
la trente-deuxième ligne.

Préambule, “ 2.—Pour “Ordonnances” li-  
sez “Ordonnance.”

“ “ 6.—Retranchez “de la Lé-  
gislation.”

Titre.—Pour “deux” insérez “une.”

Pour “Ordonnances,” insérez “Or-  
donnance.”

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,

Président.

Ordonné, Que le Bill dernièrement men- Référé à un  
Comité Génér-  
al—Lundi.  
tionné et le Rapport sur icelui, soient référés  
à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Co-  
mité sur le dit Bill et Rapport Lundi prochain.

L'Honorable Mr. *Pemberton* a présenté une Pétitions  
De P. Langlois,  
et autres ;  
Pétition de *Paul Langlois*, et autres, Pilotes  
du Fleuve *St. Laurent*, pour et au dessous du  
Hâvre de *Québec*, demandant le rejet de cer-  
taines Clauses d'un Bill pour la régie de la  
Maison de la Trinité de *Québec*, et que la  
Chambre ne sanctionne aucuns Bills qui peu-  
vent affecter particulièrement leurs intérêts,  
sans qu'on leur donne occasion d'être entendus  
à ce sujet.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *De Blaquiere* a présenté Des Citoyens  
de Toronto, au  
sujet du siège  
du Gouverne-  
ment.  
un Mémoire de la part des Citoyens de *To-*  
*ronto*, demandant au Conseil Législatif de pré-



senter une Adresse à la Reine, suppliant Sa Majesté que dans l'exercice de sa Prérégative Royale, il lui plaise ordonner que le Parlement du Canada s'assemble, dans la suite, alternativement dans les Cités de Québec et de Toronto, ou que l'on accorde une rémunération juste et proportionnée à la perte soufferte par les habitants de Toronto et Québec respectivement ;—aussi une Pétition d'Alexander Johnston, et autres, de North Gore, demandant un octroi de £500 pour la construction de Chemins et de Ponts dans le Gore ;—et aussi une Pétition de Richard E. Vidal, et autres, habitants du Township de Sarnia, demandant un Acte pour autoriser Mr. George Durand, de creuser un Canal depuis la Rivière aux Perches, dans la sixième Concession de Sarnia, jusqu'à la Rivière Ste. Claire, vis-à-vis le dit Township.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. Joliette a présenté une Pétition de l'Evêque de Kingston, et de A. Manseau et H. Hudon, Vicaires Généraux et Administrateurs du Diocèse de Montréal, demandant que le Bill, intitulé, "Acte pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et au maintien d'Ecoles Élémentaires en cette Province," ne devienne pas Loi, avant que les Catholiques et les autres dénominations religieuses dont les droits peuvent être particulièrement affectés, aient manifesté leurs opinions à l'égard d'icelui.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. Alexander Fraser a présenté une Pétition de Charles A. Low, et autres, Membres du Bureau d'Education du District d'Ottawa, demandant que l'octroi Provincial annuel au soutien des Ecoles Élémentaires dans le District d'Ottawa soit augmenté, l'appropriation se trouvant insuffisante ;—aussi une Pétition d'Alexander Grant, J. P. et autres, habitants des Districts d'Eastern et d'Ottawa, demandant un Acte pour réunir en un Township les cinq concessions du nord de Lochiel et les quatre concessions du nord de Kenyon, qui devra être appelé le Township de Glenelg, et de l'annexer au Comté de Prescott, dans le District d'Ottawa ;—et aussi une Pétition de Dougald McDougald, et autres, habitants du Comté de Glengarry, dans l'Eastern District, demandant qu'on ne passe aucun Bill pour changer l'état actuel du dit District.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. Bruneau a présenté une Pétition de Samuel Hatt, et autres, habitants

de Chambly, demandant que le Conneil Législatif prenne en considération les diverses obstructions à la navigation de la Rivière Richelieu dans les environs de Belœil, St. Antoine et St. Ours, et qu'il soit pris des mesures pendant la présente Session pour les faire disparaître.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. Bruneau a donné avis que, Lundi prochain, il proposerait que le Bill, intitulé, "Acte pour étendre le bénéfice du système d'emmagasiner établi par un certain Acte du Parlement Impérial, passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième années du Règne de feu Sa Majesté, aux Droits qui sont imposés par les Actes Provinciaux," soit remis sur les ordres du jour et soit lu une seconde fois ce jour là.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à Lundi prochain, à deux heures de l'après midi, la Chambre Pardonnant ainsi.

Avis pour mettre le Bill d'emmagasiner sur les ordres du jour.

Ajournement.

Lundi, 23e Août, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

De Blaquiére,	Joliette,
Sullivan,	Hamilton,
Morris,	Bruneau,
Pemberton,	McDonald,
Fraser, Alexander,	Roy.

PRIERES.

Au Bill passé Vendredi dernier, intitulé, "Acte pour abroger les Lois maintenant en force dans cette partie de la Province ci-devant appelée Haut-Canada, pour le recouvrement des Petites Dettes, et établir d'autres dispositions à cet égard."

Protêt contre le Bill des Petites Dettes.

Dissentient :

W. Morris,  
Alexander Fraser,  
John McDonald.

L'Honorable Orateur a fait rapport à la Chambre que l'Honorable Orateur de l'Assemblée Législative et lui-même, s'étaient rendus, conformément à l'ordre, auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, avec l'Adresse des deux Chambres, demandant à Son Excel-

Rapport de l'Orateur chargé de présenter l'Adresse au sujet des Droits sur le Bois.

De A. Johnston, et autres ;

De R. E. Vidal, et autres ;

De l'Evêque de Kingston, et autres ;

De Chs. A. Low, et autres ;

De Alexr Grant et autres ;

De D. McDougald et autres ;

De S. Hatt et autres ;

lence de vouloir bien transmettre les Pétitions des deux Chambres à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial au sujet des Droits sur le Bois; et que Son Excellence avait bien voulu les recevoir gracieusement, et répondre, comme suit :

Honorables Messieurs et Messieurs,

Réponse de Son Excellence.

Je profiterai de la première occasion pour transmettre au Principal Secrétaire d'Etat, la Pétition à la Reine adoptée par les deux Chambres, au sujet des Droits sur le Bois, afin qu'elle soit mise devant Sa Majesté; et aussi les Pétitions aux deux Chambres du Parlement Impérial, pour qu'elles soient présentées à chacune d'elles respectivement.

Bill de l'Assurance du Canada, lu une 3e fois, et

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, " Acte pour incorporer la Compagnie " d'Assurance du Canada contre les Accidents " du Feu," a été lu une troisième fois, tel " qu'amendé.

Passé.

La question étant mise,—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Bill de Naturalisation lu une 3e fois, et

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, " Acte pour assurer et conférer à certains habitants de cette Province les Droits " civils et politiques de sujets nés Britanniques," a été lu une troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise,—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Bill des Municipalités du Haut-Canada, lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, " Acte pour mieux pourvoir aux Gouvernements intérieurs de cette partie de la " Province qui constituait ci-devant la Province du Haut-Canada, par l'établissement " d'autorités locales ou municipales en icelles," a été lu une seconde fois.

Référé à la Chambre en comité, demain.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill demain.

L'Honorable Mr. Macaulay est entré.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. Holmes, et autres, avec un Bill, intitulé, " Acte pour incorporer une Compagnie sous les " nom et raison de " Compagnie de la Cité de " Toronto, pour fournir l'eau et l'éclairage " au Gaz," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill au sujet de l'éclairage au Gaz de Toronto

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour le Bill, intitulé, " Acte pour permettre que les affaires de " la Banque du Haut-Canada, soient conduites " à Toronto comme à l'ordinaire," a été lu une seconde fois.

Bill pour permettre à la Banque du Haut-Canada de transiger ses affaires à Toronto, lu une 2e fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Référé à la Chambre en comité, demain.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé " Acte pour amender et consolider les " divers Actes de la Législature du Haut-Canada, passés pour venir en aide des personnes qui réclament des terres comme représentants des concessionnaires de la Couronne, " dans les cas où il n'a pas été émané de patentes pour ces terres," a été lu une seconde fois.

Bill des Héritiers et Légataires, lu une 2e fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Référé à un Comité Spécial.

Ordonné, Que le dit Comité soit composé des Honorables Messieurs Sullivan, A. Fraser et Bruneau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, " Acte " pour établir une Compagnie qui sera appelée " Compagnie de Haldimand pour des " ouvrages de Verrerie."

La Chambre en comité sur le Bill des ouvrages de Verrerie de Haldimand.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. Sullivan a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait pris le dit Bill en considération, y avait fait quelques progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau demain.

Ordonné, en conséquence.

Permission de siéger de nouveau demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill pour abroger un

Bill abrogeant un Acte relatif à l'Éducation remis à demain.

certain Acte y mentionné relativement à l'Education, avec le Rapport du Comité Spécial sur un Extrait des Minutes des procédés du Conseil de *King's College*, à son Assemblée tenue le 17 Février, 1841, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit déchargé, et que le dit Bill soit le premier sur les ordres du jour de demain, immédiatement après la troisième lecture des Bills.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer le Bureau de Commerce de *Montréal*," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Morris* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec divers amendements.

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :

Feuille 2, ligne 14.—Retranchez "pour tous jours."

" " " 31.—Après "que," insérez "le."

" 3, " 28.—Retranchez "jour" et insérez "Lundi."

" " " 41.—Retranchez "jour" et insérez "Lundi."

Et les dits amendements étant lus une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu une troisième fois, demain.

L'Honorable Mr. *De Blaquiere*, du Comité Spécial auquel ont été référés les Comptes Contingents du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, a présenté son troisième Rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
21e Août, 1841.

Le Comité Spécial auquel ont été référés les Comptes Contingents du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, demande à présenter son troisième Rapport.

Votre Comité, en continuant son investigation des Comptes Contingents non réglés, et mentionnés dans son premier Rapport, trouve que la somme de £1182 7 7½ courant, avait été déposée entre les mains du Greffier de Votre Honorable Chambre, par Son Excellence le Gouverneur Général, conformément à votre recommandation. Votre Comité a cru que la dite somme pouvait y demeurer, jusqu'à ce que Votre Honorable Chambre eût donné ordre de la payer aux diverses personnes qui en réclament leur part; mais à sa grande surprise, il voit que le Greffier a payé la dite somme entière, sans aucun ordre, à l'exception de £198 18 0, montant d'une réclamation de Mr. *Joseph*, alors sous considération, et £6 17 9, montant réclamé par Mr. *Burnham*, et qui lui avait été refusé.

Le Comité recommande à Votre Honorable Chambre le paiement du compte de Mr. *Joseph*, qui est pour services rendus depuis le seize Juin, 1840, jusqu'au dix Février, 1841, et depuis le onze Février, jusqu'au treize Juin, 1841, lorsque les Records du ci-devant Conseil Législatif du *Haut-Canada*, ont été transmis, par ordre de son Excellence le Gouverneur Général, au Greffier de cette Chambre.

Le tout néanmoins humblement soumis.

P. B. DE BLAQUIERE,

*Président.*

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit adopté.

Rapport adopté.

Il a été alors proposé qu'il soit

*Résolu*, Que la somme de cent trente livres, dix-neuf chelins et deux deniers, courant, soit payée à *John Joseph*, Ecuyer, Ex-Greffier du Conseil Législatif de cette partie de la Province ci-devant appelée le *Haut-Canada*, en paiement de sa réclamation personnelle pour services depuis le seize Juin 1839, jusqu'au dix Février, 1841.

Résolutions en faveur de J. Joseph, Ecr. pour £130. 19. 2;

*Résolu*, Que la somme de soixante et sept livres, dix-huit chelins et dix deniers, courant, soit payée à *John Joseph*, Ecuyer, en récompense de ses services, pour avoir eu soin des records du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, depuis le dix Février, 1841, jusqu'au treize Juin, époque à laquelle ils furent transmis au Greffier de cette Chambre, par un ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, en date du neuf Juin dernier.

Et de plus, £67. 18. 10.

Les dites Résolutions étant lues deux fois par le Greffier, et la question de concurrence

étant mise sur chaque, la Chambre a acquiescé à chacune d'elles séparément, et il a été

*Ordonné*, en conséquence.

L'Honorable Mr. *Alexander Fraser*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour autoriser un nouvel emprunt pour achever la construction de la Maison de Justice et de la Prison du District projeté de *Dalhousie*," a présenté son Rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,

19e Août, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour autoriser un nouvel emprunt pour achever la construction de la Maison de Justice et de la Prison du District projeté de *Dalhousie*," demande à faire Rapport :—

Le Comité s'est assuré que l'intention des Pétitionnaires de faire application pour cet Acte, a été dûment publiée dans la Gazette du *Haut-Canada*.

Il paraît que par le Statut de la 1re Victoria, chap. 25, les Pétitionnaires étaient autorisés à faire un emprunt d'une somme de £2500 pour la construction d'une Maison de Justice et d'une Prison à *Bytown*, et qu'ils ont emprunté cette somme, qui a été dépensée à construire une partie de ces Edifices, à la journée, ce qui a rendu ces Edifices beaucoup plus coûteux qu'ils ne se l'étaient imaginé.

Que par la 3me. Victoria, chap. 45, que ce Bill doit abroger, les habitants du District projeté ne peuvent pas être taxés pour contribuer aux frais de l'Edifice, avant que le District soit effectivement établi. Qu'en conséquence, il est impossible de se procurer l'argent requis pour continuer l'ouvrage, et dans l'intervalle quelques personnes qui se sont portées cautions pour l'intérêt de cette somme de £2500, déjà empruntée, sont exposées à être poursuivies pour le montant.

Les Pétitionnaires demandent qu'il soit passé un Acte pour les autoriser à effectuer un emprunt de £5,000, qui sera employé à payer la dette due et à compléter la Bâtisse. Le Bill, dans la vue d'assurer les moyens nécessaires pour la confection de la Bâtisse, autorise un emprunt à cet effet de £6,000 qui sera remboursé par cotisation, n'excédant pas un denier dans le lous, sur les habitants du nouveau District projeté, pour un temps n'excédant pas quinze ans,

le capital du dit emprunt, sera racheté par des paiements annuels d'au moins £400.

Votre Comité remarque que le Trésorier, les Cotiseurs, et Collecteurs sont obligés de remplir gratuitement les devoirs imposés par cet Acte.

S'apercevant que le Préambule est défectueux, parce qu'il récite le Titre de l'Acte passé en 1840, autorisant une augmentation de taxe, au lieu de l'Acte de 1838, qui autorise le premier emprunt, et comme les Townships de *Gloucester* et d'*Osgoode*, ont été introduits erroneusement dans plusieurs Clauses du Bill, Votre Comité a préparé quelques amendements, dont il recommande l'adoption à Votre Honorable Chambre, ainsi que celle du Bill.

Feuille 1, ligne 20—Après le mot "*Ottawa*," Amendement

retranchez tous les mots jusqu'à "proposé," dans la 21me ligne, inclusivement, et insérez "que l'on se propose d'inclure dans le."

" " " 25.—Après "limites," retranchez les mots "du dit District proposé," et insérez "que l'on se propose d'insérer dans le dit nouveau."

" " " 31.—Retranchez "*Gloucester, Osgoode*."

" " " 34.—Retranchez "et les Townships de *Gloucester* et *Osgoode*."

" " " 35.—Après le mot "Township," retranchez tous les mots jusqu'à "proposé," dans la 36e ligne inclusivement, et insérez "que l'on se propose d'inclure dans le dit."

" " " 41.—Après le mot "*Ottawa*," retranchez tous les mots jusqu'à "proposé," inclusivement, dans la quarante-deuxième ligne, et insérez "que l'on se propose d'inclure dans le dit nouveau."

" 2, " 1.—Après le mot "Districts," retranchez tous les mots jusqu'à "*Osgoode*," inclusivement, dans la deuxième ligne.

Feuille 2, ligne 6.—Retranchez tous les mots depuis “ou” jusqu’à “Osgoode,” inclusivement, dans la même ligne.

“ “ “ 11.—Retranchez tous les mots après “Ottawa,” jusqu’à “Osgoode,” inclusivement, dans la douzième ligne.

“ “ “ 28.—Après “avancé,” insérez, “en vertu de cet Acte.”

“ “ “ 33.—Retranchez tous les mots après “ne” jusqu’à “intérêt,” inclusivement, et insérez “portera un intérêt plus élevé que six par cent, par année.”

“ 3, “ 16.—Après “Districts,” retranchez tous les mots jusqu’à “Osgoode,” inclusivement, dans la même ligne.

Préambule, ligne 3.—Après le mot “emprunt,” retranchez le reste du Préambule, et insérez les mots suivants, “autorisé par la Loi à construire une Prison et une Maison de Cour en icelui, à été jugé insuffisant pour le but proposé, et attendu qu’il est désirable que l’on pourvoie, sans plus de délai, aux moyens de compléter la dite Prison et Maison de Cour.”

Le tout néanmoins humblement soumis.

ALEXANDER FRASER,

Président.

Ordonné, Que le Bill dernièrement mentionné, et le Rapport sur icelui soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill et Rapport demain.

L’Ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, “Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l’Assemblée Législative de cette Province à la dernière

“ Election Générale,” et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, il a été

Ordonné, Qu’il soit déchargé, et que le dit Bill et Rapport soient mis sur les ordres du jour de demain.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est ajournée à loisir, et s’est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, “Acte pour abroger la deuxième section d’une Ordonnance de la Législature du Bas-Canada, relativement aux Auberges et aux Aubergistes,” avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s’est remise, et l’Honorable Mr. Pemberton a fait rapport de la part du dit Comité, qu’il avait pris le dit Bill en considération, et recommandait de le référer de nouveau au Comité Spécial pour faire un nouveau Rapport sur icelui.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé de nouveau au Comité Spécial pour faire un nouveau Rapport sur icelui.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est ajournée à loisir, et s’est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, “Acte pour étendre et définir les limites de la Ville de Woodstock, dans le District de Brock,” avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s’est remise, et l’Honorable Mr. A. Fraser a fait rapport de la part du dit Comité, qu’il avait examiné le dit Bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le Rapport, sans amendement.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est ajournée à loisir, et s’est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, “Acte pour amender deux certaines Ordonnances y mentionnées, relatives aux chemins d’hiver, dans cette partie de la Province ci-devant le Bas-Canada,” avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s’est remise, et l’Honorable Mr. Bruncau a fait rapport de la part du dit Comité, qu’il avait examiné le dit Bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport, avec divers amendements.

Les quels amendements ont alors été lus par le Greffier, comme suit :

La Chambre en comité sur le Bill des Auberges et Aubergistes.

Référé de nouveau au Comité Spécial

La Chambre en comité sur le Bill des limites de Woodstock.

Rapport.

3e lecture demain.

La Chambre en comité sur le Bill des chemins d’hiver.

Rapport avec amendements.

Référé à un Comité Général—demain.

Bill des Elections contestées remis à demain.

Amendements. Feuille 1, ligne 15—Retranchez les mots après “ des ” jusqu’au mot “ le ” dans la dix-neuvième ligne.

“ “ “ 21—Retranchez tous les mots après “ requiert, ” jusqu’à “ requiert ” inclusivement., dans la trente-deuxième ligne.

Précambule, ligne 2—Pour “ Ordonnances, ” lisez “ Ordonnance. ”

“ “ 6—Retranchez “ de la Législature. ”

Dans le Titre, ligne 1.—Retranchez “ deux “ certaines Ordonnances, ” et insérez “ une certaine “ Ordonnance. ”

Et les dits amendements étant lus une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

3e lecture  
demain.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu’amendé, soit lu une troisième fois demain.

L’Honorable Mr. *Morris*, par ordre de la Chambre, a déposé sur la table, certaines Résolutions sur le sujet de l’Education.

Pétitions  
De L. Lyman et  
autres ;

L’Honorable Mr. *De Blaquiere* a présenté une Pétition de *Lewis Lyman*, Commissaire de l’Association Coloniale Irlandaise de l’Amérique Septentrionale, et 1098 autres, habitants du Comté de *Beauharnois*, demandant que dans le plan projeté pour compléter la navigation du *St. Laurent*, depuis les Lacs jusqu’à l’Océan, la communication par eau entre les Lacs *St. François* et *St. Louis*, soit effectuée en construisant un Canal sur la rive Sud du *St. Laurent* de préférence à la rive Nord; et aussi une Pétition des Censitaires du Comté de *Beauharnois*, demandant à être délivrés des fardeaux que leur impose la Tenure Féodale.

Des Censitaires  
du Comté de  
Beauharnois.

Ordonné, Qu’elles restent sur la table.

De l’Evêque  
Catholique de  
Québec et un  
autre ;

De W. Walker  
et autres.

L’Honorable Mr. *Pemberton* a présenté une Pétition de l’Evêque de *Québec*, et de l’Evêque de *Sidyme*, contre la passation du Bill abrogeant la Loi des Ecoles Élémentaires; et aussi une Pétition de *William Walker* et autres, Membres du Bureau de Commerce de la Cité de *Québec*, demandant un Acte d’Incorporation.

Ordonné, Qu’elles restent sur la table.

Ajournement.

L’Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l’après midi, la Chambre l’ordonnant ainsi.

Mardi, 24e Août, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L’Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Pemberton,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Roy,</i>
<i>Joliette.</i>	

PRIERES.

Au Bill passé hier, intitulé, “ Acte pour assurer et conférer à certains Habitants de cette Province les Droits civils et politiques “ de sujets nés Britanniques ”—(tel qu’amendé,)—

Bill de Naturalisation.

*Dissentient.*

Parce que les dispositions du Statut Provincial de la 9e Geo. IV, qui permettaient à tous les Aubains domiciliés en cette Province, le premier jour de Mars, 1828, de jouir des droits de sujets Britanniques, ont été continuées par des Statuts consécutifs jusqu’au onzième jour de Mai dernier. Et s’il se trouve des personnes de cette classe qui ont négligé de profiter des avantages que leur accordaient des Lois continuées en leur faveur pendant une période de douze années, ou ne devrait pas trouver déraisonnable d’exiger maintenant qu’elles expriment leur désir d’être naturalisées, si tels sont leurs vœux, dont nous n’avons aucuns témoignages récents.

Proté.

Parce que, quoique nous soyons disposés à voter pour une Loi de Naturalisation générale, nous voudrions étendre ses bienfaits seulement aux Aubains, qui feraient connaître par Pétition leur désir de jouir des droits de sujets Britanniques, de manière que nous serions à portée de refuser à ceux qui ont tenté de bouleverser le Gouvernement, des avantages qui ne devraient être réclamés que par ceux qui, en obéissance aux Lois, ont manifesté quelque empressement à maintenir les Institutions du Pays.

Parce que le Bill invite tous les Aubains qui résidaient dans la Province le dixième jour de Février dernier, et qui compléteront ou qui auront complété une résidence de sept années en icelui, à prêter le serment d’allégeance et par ce moyen, acquérir tous les droits et privilèges de Sujets Britanniques.

Parce que le Bill pourvoit à la naturalisation d’un grand nombre d’Aubains qui, dans les années 1837 et 1838, ont pris les armes contre le Gouvernement, et qui n’avaient résidé que peu

de temps dans la Province, avant ces tentatives pour renverser le Gouvernement de la Colonie, et qui ne peuvent pas être considérés comme ayant des droits à la considération du Gouvernement de Sa Majesté.

Parceque, presque toutes les classes de la population Américaine sur les lignes, ont montré une disposition peu justifiable et à peu près générale, de s'immettre dans nos affaires domestiques, et de nous forcer d'adopter une forme de Gouvernement Républicain.

Parceque, malgré tout le respect dû aux exemples et aux principes loyaux d'un grand nombre d'Aubains d'origine Européenne et Américaine, en cette Province, en faveur de qui nous désirons voir l'adoption d'une Loi de Naturalisation, nous ne pouvons regarder comme un Acte de sagesse de la part du Gouvernement de Sa Majesté, d'encourager indistinctement l'établissement de personnes qui, en trop de rencontres, ont montré une haine invétérée pour les institutions Britanniques, et une disposition à tout sacrifier pour effectuer leur destruction.

Parceque nous croyons que la seule chose qui puisse abrégér l'union de ces Colonies à la Mère Patrie, se trouve dans l'apathie inconcevable du Gouvernement à ce sujet, apathie qui semble bien plus extraordinaire, lorsque l'on considère les difficultés alarmantes qui existent entre le Gouvernement de la Mère Patrie et celui des Etats-Unis.

Parceque toutes les terres non défrichées de la Couronne en cette Colonie seront requises pour l'établissement des Emigrés des Isles Britanniques, à une époque plus rapprochée qu'on le suppose généralement, quand, par l'introduction d'un meilleur système pour disposer des terres à un bas prix, des milliers d'Emigrés industrieux qui viennent chercher annuellement un asyle parmi nous, seront à portée de le faire plus facilement, mais qui trop souvent, sont forcés par des obstacles décourageants, de s'établir dans un pays étranger.

W. MORRIS,  
JNO. HAMILTON,  
G. PEMBERTON,  
ALEXANDER FRASER,  
P. B. DE BLAQUIERE.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il avait été émané une Commission, sous le Grand Sceau, à *Olivier Vallerand*, pour être le Sergent d'Armes du Conseil Législatif.

La dite Commission a été alors lue par le Greffier.

*Ordonné*, Que la dite Commission soit entrée sur les Journaux ; et elle est comme suit :

PROVINCE DU }  
CANADA. } SYDENHAM.

*VICTORIA*, par la Grâce de DIEU,  
*REINE* du Royaume-Uni de la Grande  
*Bretagne* et d'Irlande, *Protectrice* de la  
*Foi*.

A tous ceux qui ces présentes verront, ou qu'elles pourront concerner.

SALUT :—

**SACHEZ**, qu'ayant confiance dans la loyauté, prudence et sagesse de notre sujet affectionné, *Olivier Vallerand*, Nous, par notre faveur particulière, notre connaissance certaine et de notre propre mouvement, avons constitué et nommé, et par ces présentes, constituons et nommons le dit *Olivier Vallerand* Sergent d'Armes du Conseil Législatif de et pour notre Province du *Canada*, avec tous et chacun des droits, privilèges, profits et émoluments appartenants à la dite charge, ou qui de droit devraient appartenir à icelle; pour et durant notre Plaisir Royal.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada*: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse* du *Nouveau Brunswick*, et de l'*Ile du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville de *Kingston*, en notre Province du *Canada*, ce seizième jour d'*Août*, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante-un, et dans la cinquième année de notre Règne.

D. DALY,

*Secrétaire.*

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer le Bureau de Commerce de *Montréal*," a été lu une troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise, —Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Commission.

Bill du Bureau de Commerce de Montréal, lu une 3e fois, et

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Bill des limites de Woodstock, lu une 3e fois, et

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour étendre et définir les limites de la Ville de *Woodstock*, dans le District de *Brock*," a été lu une troisième fois.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*. Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Bill des chemins d'hiver, lu une 3e fois, et

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour amender deux certaines Ordonnances y mentionnées, relatives aux chemins d'hiver, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*," a été lu une troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise,—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*. Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Protété.

Au Bill qui vient d'être passé, intitulé, "Acte pour amender deux certaines Ordonnances y mentionnées, relatives aux chemins d'hiver dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*," tel qu'amendé par le Conseil Législatif,

*Dissentient* :

BARTHÉLEMY JOLIETTE,  
GABRIEL ROY.

La Chambre en comité sur le Bill pour abroger un Acte relatif à l'Éducation.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre, sur le Bill pour abroger un certain Acte y mentionné, relativement à l'Éducation, avec le Rapport du Comité Spécial sur un Extrait des Minutes des procédés du Conseil de *King's College*, à son assemblée tenue le dix-sept Février, 1841.

Rapport de progrès et de Résolutions.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *A. Fraser* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait pris

le dit Bill et Rapport en considération, y avait fait quelques progrès, et l'avait chargé de faire rapport des Résolutions suivantes, et de demander la permission de siéger de nouveau sur le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial, demain.

Les dites Résolutions ont été alors lues deux fois par le Greffier, et la Chambre a concouru séparément sur icelles, et elles sont comme suit :

*Résolu*, Qu'il est très important pour la paix et le bonheur du Peuple de cette Province, qu'un système général d'Éducation efficace et bien organisé, soit établi sans plus de retard, sur des bases justes et libérales, par le moyen duquel toutes les classes des sujets de Sa Majesté jouiront d'avantages réciproques : et que les Habitants de cette partie de la Province appelée le *Haut-Canada*, aient la liberté de profiter des avantages de la disposition libérale de Sa Majesté, le Roi *George Trois* pour l'Éducation de ses Sujets de cette partie de la Province. Résolutions.

*Résolu*, Que dans la vue de s'assurer l'assistance des personnes les mieux qualifiées pour donner un plan sage, efficace et général d'Éducation pour le peuple, il est important de nommer une Commission qui sera chargée de représenter plainement les intérêts de la communauté en général, qui siégera pendant la vacance, et fera rapport par l'entremise du Gouverneur à la prochaine Session de la Législature, du résultat de ses travaux et d'un projet de Loi pour établir des Ecoles Élémentaires, et des Ecoles Grammaticales de District, pour préparer l'éducation des pupilles pour le Collège du *Haut-Canada*, ou pour toute autre Université qui sera ci-après établie.

*Résolu*, Qu'il soit transmis un Message à l'Assemblée Législative, lui communiquant les Résolutions de cette Chambre, au sujet de la nomination d'une Commission pour préparer un Rapport sur un système général d'Éducation, la priant de se réunir à cette Chambre pour préparer une mesure à cette fin.

*Ordonné*, Qu'il soit permis au Comité dernièrement mentionné de siéger de nouveau sur le dit Bill et Rapport, tel que demandé par le Président.

Conformément à avis, l'Honorable Mr. *Bruneau*, a proposé que le Bill, intitulé, "Acte pour étendre le bénéfice du système d'emmagasinage établi par un certain Acte du Parlement Impérial, passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième années du

Bill d'emmagasinage remis aux ordres de jour.



" Règne de feu Sa Majesté, aux Droits qui sont imposés par les Actes Provinciaux," soit remis sur les ordres du jour, et soit lu une seconde fois aujourd'hui.

La question de concurrence étant mise sur la dite motion, la Chambre y a acquiescé, et il a été

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois immédiatement.

Il a été alors lu une seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le Bill dernièrement mentionné soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

*Ordonné*, Que le dit Comité soit composé des Honorables Messieurs *Pemberton*, *Hamilton* et *Bruncau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, " Acte pour mieux pourvoir au Gouvernement intérieur de cette partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, par l'établissement d'autorités locales ou municipales en icelle."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Hamilton* a fait rapport de la part du dit Comité. Qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, " Acte pour incorporer une Compagnie sous les nom et raison de Compagnie de la Cité de *Toronto* pour fournir l'eau et l'éclairage au Gaz," a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *De Blaquiere*, *Sullivan*, et *Morris*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, " Acte pour permettre que les affaires de la Banque du *Haut-Canada* soient conduites à *Toronto*, comme à l'ordinaire."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Bruncau* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

miné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, " Acte pour établir une Compagnie qui sera appelée Compagnie de *Haldimand* pour des ouvrages de Verrerie."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise et l'Honorable Mr. *Sullivan* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, " Acte pour autoriser un nouvel emprunt pour achever la construction de la Maison de Justice et de la Prison du District projeté de *Dalhousie*," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *De Blaquiere* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec divers amendements.

Les dits amendements ont été lus par le Greffier, comme suit:

Feuille 1, ligne 20—Après le mot "*Ottawa*," retranchez tous les mots jusqu'à " proposé," dans la 21me ligne, inclusivement, et insérez " que l'on se propose d'inclure dans le."

" " " 25.—Après " limites," retranchez les mots " du dit District proposé," et insérez " que l'on se propose d'inclure dans le dit nouveau."

" " " 31.—Retranchez " *Gloucester*, *Osgoode*."

" " " 34.—Retranchez " et les Townships de *Gloucester* et *Osgoode*."

" " " 35.—Après le mot " Township," retranchez tous les mots jusqu'à " proposé,"

3e lecture demain.

La Chambre en comité sur le Bill des ouvrages de Verrerie de *Haldimand*.

3e lecture demain.

La Chambre en comité sur le Bill au sujet de l'emprunt du District de *Dalhousie*.

Amendements.

Lu une 2e. fois.

Référé à un Comité Spécial.

La Chambre en comité sur le Bill des Municipalités.

Bill au sujet de l'éclairage au Gaz de *Toronto* lu une 2e fois.

Référé à un Comité Spécial.

La Chambre en comité sur le Bill pour permettre à la Banque du *Haut-Canada* de transiger ses affaires à *Toronto*.

dans la 36e ligne inclusivement, et insérez " que l'on se propose d'inclure dans le dit."

Feuille 2, ligne 41.—Après le mot "*Ottawa*," retranchez tous les mots jusqu'à " proposé," inclusivement, dans la quarante-deuxième ligne, et insérez " que l'on se propose d'inclure dans le dit nouveau."

" 2. " 1.—Après le mot "*Districts*," retranchez tous les mots jusqu'à "*Osgoode*," inclusivement, dans la deuxième ligne.

" " " 6.—Retranchez tous les mots depuis " ou" jusqu'à "*Osgoode*," inclusivement, dans la même ligne.

" " " 11.—Retranchez tous les mots après "*Ottawa*," jusqu'à "*Osgoode*," inclusivement, dans la douzième ligne.

" " " 28.—Après " avancé," insérez, " en vertu de cet Acte."

" " " 33.—Retranchez tous les mots après " ne" jusqu'à " intérêt," inclusivement, et insérez " portera un intérêt plus élevé que six par cent, par année."

" 3, " 16.—Après "*Districts*," retranchez tous les mots jusqu'à "*Osgoode*," inclusivement, dans la même ligne.

Préambule, ligne 3.—Après le mot "emprunt," retranchez le reste du Préambule, et insérez les mots suivants, " autorisé par la " Loi à construire une " Prison et une Maison de " Cour en icelui, a été " jugé insuffisant pour le " but proposé, et attendu " qu'il est désirable que l'on " pourvoie, sans plus de " délai, aux moyens de " compléter la dite Prison " et Maison de Cour."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu une troisième fois demain.

3e lecture de  
main.

L'Ordre du jour étant lu, pour que la Chambre se forme en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, " Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province, à la dernière Election Générale," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui, il a été

Bill des Elec-  
tions contestées  
rennis à demain.

Ordonné, Qu'il soit déchargé, et le que dit Bill et Rapport soient mis sur les ordres du jour de demain, immédiatement après la troisième lecture des Bills.

L'Honorable Mr. De Blaquiere a présenté une Pétition de *John Burn*, et autres, du Township de *Dereham*, demandant qu'à l'avenir tous les travaux faits aux Chemins Publics soient publiés régulièrement et donnés au rabais :—aussi une Pétition de *Froome Talfourd*, et autres, habitants des Townships du Nord du Comté de *Kent*, demandant qu'il ne soit imposé aucune nouvelle Taxe sur eux, pour des objets municipaux, et que les dits Townships soient érigés en un nouveau District;—aussi une Pétition du Très Révérend Lord Evêque de *Toronto*, tant de sa part que de celle de son Clergé, demandant que l'Education des enfants de leur Eglise soit confiée à leurs Pasteurs légitimes, sujette à tels règlements qui pourront assurer l'uniformité dans les différentes branches d'Etudes qui seront suivies dans la Province en général, et qu'un octroi annuel sur les cotisations, proportionné au nombre des enfants appartenant à la communion des Pétitionnaires, soit accordé pour leur Education;—aussi une Pétition du Très Révérend Lord Evêque de *Montréal*, et autres;—aussi une Pétition du Révérend *John Bethune*, et autres, Membres de l'Eglise d'Angleterre résidents dans la Paroisse de *Montréal*;—aussi une Pétition du Révérend *John Torrance*, et autres, Membres résidents de l'Eglise d'Angleterre à *Mascouche*, *Wesleyville*, *Kilkenny*, *Paisley* et *Terrebonne*;—aussi une Pétition du Révérend *W. B. Robinson*, et autres, habitants de la Rivière du *Loup*, dans le Comté de *Kamouraska*;—aussi une Pétition du Révérend *Narcisse Guérout*, et autres, habitants de la Rivière du *Loup*, District des *Trois Rivières*;—aussi une Pétition du Révérend *Parsons Mainny*, et autres, habitants de *St. Giles*, dans le District de *Québec*;—et aussi une Pétition du Révérend *Richard Anderson*, et autres, habitants de la Nouvelle *Irlande*, *Halifax* et In-

Pétitions  
De J. Burn et  
autres;

De F. Talfourd,  
et autres;

De l'Evêque de  
Toronto en son  
nom et celui de  
son Clergé.

De l'Evêque de  
Montréal et  
autres;

Du Révd. J.  
Bethune et au-  
tres;

Du Révd. J.  
Torrance et  
autres;

Du Révd. W. B.  
Robinson, et  
autres;

Du Révd. N.  
Guérout et  
autres;

Du Révd. P.  
Mainny et  
autres;

Du Révd. R.  
Anderson et  
autres;

*vernness*, dans le Comté de *Mégantic*, demandant respectivement qu'il soit pourvu à l'introduction de l'usage de l'Écriture Sainte dans toutes les Ecoles Publiques de cette Province, établies pour l'éducation des enfants Protestants.

Ordonné, Qu'elles restent sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi,

Mercredi, 25e Août, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>DeBlaquiere,</i>	<i>Joliette,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Pemberton,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Fraser, Alexander, Roy.</i>	

PRIERES.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Holmes*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour amender l'Ordonnance de la Province du *Bas-Canada* qui pourvoit à l'amélioration des Chemins dans les environs de la Cité de *Montréal*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Qu'il soit lu une seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour mieux pourvoir aux Gouvernements intérieurs de cette partie de la Province qui constituait ci-devant la Province du *Haut-Canada*, par l'établissement d'autorités locales ou municipales en icelle," a été lu une troisième fois.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. le Solliciteur Général *Day*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour disposer des terres publiques," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Qu'il soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par les mêmes Messagers, pour rapporter le Bill, intitulé, "Acte pour assurer et conférer à certains Habitants de cette Province les Droits civils et politiques de sujets nés Britanniques," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a concouru dans les amendements faits au dit Bill, par le Conseil Législatif.

L'Assemblée renvoie le Bill de Naturalisation, et court dans les amendements.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour permettre que les affaires de la Banque du *Haut-Canada*, soient conduites à *Toronto*, comme à l'ordinaire," a été lu une troisième fois.

Bill pour permettre à la Banque du Haut-Canada de transiger ses affaires à Toronto, lu une 3e fois, et

La question étant mise,—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Christie* et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir temporairement à l'administration de la Justice dans les Isles de la *Magdeleine*, dans le Golfe *St. Laurent*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill pour l'administration de la Justice aux Isles de la Magdeleine.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour établir une Compagnie qui sera appelée "Compagnie de *Haldimand* pour des ouvrages de Verrerie," a été lu une troisième fois.

Bill des ouvrages de Verrerie de Haldimand lu une 3e fois, et

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour autoriser un nouvel emprunt pour achever la construction de la Maison de Justice et de la Prison du District projeté de *Dalhousie*," a été lu une troisième fois, tel qu'amendé.

Bill au sujet de l'emprunt du District de Dalhousie, lu une 3e fois, et

La question étant mise,—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Pass.

Il a été résolu dans la l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

L'Honorable Mr. *Macaulay* est entré.

La Chambre en comité sur le Bill des Elections contes. tées.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale," et le Rapport sur icelui.

Le Comité se lève.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Bruneau* a fait rapport, que le Comité s'était levé.

La Chambre en comité sur le Bill abrogeant un Acte relatif à l'Education.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le Bill pour abroger un certain Acte y mentionné relativement à l'Education, avec le Rapport du Comité Spécial sur un extrait des Minutes des procédés du Conseil de *King's College*, à l'assemblée tenue le dix-sept Février, 1841.

Rapport adopté.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *A. Fraser* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait pris de nouveau le dit Bill et Rapport en considération, y avait fait quelques progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau demain.

Ordonné, en conséquence.

Pétitions De B. Clark et autres.

L'Honorable Mr. *McDonald* a présenté une Pétition de *Benjamin Clark*, et autres, habitants de la Ville de *Cobourg*, demandant que le Conseil Législatif rejette certaines Résolutions de l'Assemblée relatives aux Banques, et demandant que le capital des diverses Banques en cette Province qui possèdent une Charte, soit augmenté.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

De A. McDonell.

L'Honorable Mr. *A. Fraser* présenté une Pétition de *Allen McDonell*, de *St. Andrews*, dans le Township de *Cornwall*, demandant une gratification en conséquence de la mort de son fils, causée par un accident, lorsqu'il se rendait dans le *Bas-Canada*, en 1838, pour combattre

Du Ministre et autres de l'Eglise de St.

contre les Rébelles;—et aussi une Pétition du Ministre et des Anciens de l'Eglise de *St. Jean*

à *Cornwall*, en liaison avec l'Eglise d'*Ecosse*, en leur faveur et celle de leur Congrégation, demandant qu'il soit fait des dispositions pour l'introduction de l'usage de l'Ecriture Sainte dans les Ecoles Publiques de cette Province.

Jenn à Cornwall;

Ordonné, Quelles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *Morris* a présenté une Pétition de *D'Arcy Boulton*, de la Cité de *Toronto*, Maître en Chancellerie du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, demandant une rémunération pour la perte de sa charge.

De d'Arcy Boulton;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table,

L'Honorable Mr. *Joliette* a présenté une Pétition de *Joseph Bolduc*, de la Cité de *Québec*, un des Messagers du Conseil Législatif de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, demandant à être employé comme Messager du Conseil Législatif, ou une rémunération pour la perte de sa situation.

De J. Bolduc;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

Ordonné, Que les deux Pétitions dernièrement mentionnées, soient référées au Comité Spécial, sur les Pensions des Officiers retirés.

Les deux dernières Pétitions référées à un comité.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Jeudi, 26e Août, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Pemberton,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Joliette,</i>	<i>Roy.</i>

PRIERES.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour amender l'Ordonnance de la ci-devant Province du *Bas-Canada* qui pourvoit à l'amélioration des Chemins dans les environs de le Cité de *Montréal*," a été lu une seconde fois.

Bill au sujet des chemins de Montréal lu une 2e fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Référé à un Comité Spécial.

Ordonné, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *De Blaquiére, Joliette et Bruneau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour disposer des terres publiques," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill demain.

L'Honorable Orateur a fait rapport à la Chambre qu'il avait reçu une communication de Son Excellence le Gouverneur Général, lui annonçant son intention de se rendre dans cette Chambre demain, à une heure de l'après midi, pour donner la Sanction Royale à certains Bills qui ont passé les deux Branches de la Législature.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir temporairement à l'administration de la Justice dans les Isles de la *Magdeleine*, dans le Golfe *St. Laurent*," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le dit Comité soit composé des Honorables Messieurs *Sullivan, Pemberton et Bruneau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en Comité de toute la Chambre sur le Bill pour abroger un certain Acte y mentionné relativement à l'Education, avec le Rapport du Comité Spécial sur un extrait des Minutes des procédés du Conseil de *King's College*, à une Assemblée tenue le dixsept Février, 1841, il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé et que le dit Bill et Rapport soient mis sur les ordres du jour de Mercredi prochain.

L'Honorable Mr. *Bruneau*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour régler les Pêches dans le District de *Gaspé*," a présenté son Rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
26e Août, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour régler les Pêches dans le District de *Gaspé*," demande à faire Rapport, qu'il a

examiné le dit Bill attentivement et en entier, et soumet maintenant divers amendements à icelui pour l'adoption de Votre Honorable Chambre.

- Feuille 1, ligne 28.—Après "Majesté," insérez "ou ses prédécesseurs" Amendements.  
" Royaux."  
" " " 29.—Après "Majesté," insérez "ou ses prédécesseurs" " Royaux."  
" " " 33.—Avant les mots "cette Province," insérez "la ci-devant Province du *Bas-Canada*, ou de"  
" " " 37.—Retranchez, "domaines," et insérez "possessions."  
" " " —Après "appartenant," insérez "aussi bien que tous les autres sujets de Sa Majesté."  
" 2, " 5.—Après "Majesté," insérez "ou ses prédécesseurs" " Royaux."  
" " " 9.—Avant les mots "cette Province," insérez "la ci-devant Province du *Bas-Canada*, ou de"  
" " " 31.—Après "Banc," insérez "pour la pêche."  
" " " 37.—Après "comme," insérez "sciemment."  
" " " 38.—Après "sera," insérez "sciemment."  
" 3, " 1.—Après "détruites," insérez "Pourvu toujours qu'aucunes telles Rets ou Seines, comme susdit, ne seront tendues ou mis en usage de manière à incommoder ou à obstruer la navigation et le mouillage dans aucun Hâvre, Rade, Ance ou lieu nécessaire à la navigation.  
" 4, " 18.—Retranchez "Juge," et insérez "Juges."  
" " " 31.—Retranchez "susdit," et insérez "aussitôt que telle Cour sera en opération."  
" " " 32.—Après "avertissement," insérez "dans les langues Anglaise et Française."

Bill pour la vente des terres Publiques, lu une 2e fois.

Référé à un Comité Général—demain.

Le Gouverneur annonce qu'il viendra demain annoncer des Bills.

Bill pour l'ad. l'administration de la Justice aux Isles de la Magdeleine, lu une 2e fois.

Référé à un Comité Spécial

Comité sur le Bill abrogeant l'Acte relatif à l'Education, lu une 2e fois.

Rapport du Bill des Pêches de Gaspé, avec amendements.

Feuille 5, ligne 10.—Après “ Cour,” insérez  
 “ ou de la quatrième Di-  
 vision de la Cour des  
 Plaidoyers Communs sus-  
 dite.”

“ “ “ 34.—Retranchez “ trente  
 jours.” et insérez “ six  
 mois.”

“ 6, “ 26.—Après “ Cour,” insérez  
 “ ou la quatrième Divi-  
 sion de la Cour des Plai-  
 doyers Communs sus-  
 dite.”

“ 7, “ 3.—Après “ District,” insé-  
 rez “ ou du Juge qui prési-  
 dera la quatrième Divi-  
 sion de la Cour des Plai-  
 doyers Communs sus-  
 dite.”

“ 9, “ 12.—Avant le premier “ de,”  
 insérez “ Cour.”

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,  
*Président.*

Référé à la  
 Chambre en  
 comité, demain.

*Ordonné,* Que le Bill dernièrement mention-  
 né et le Rapport sur icelui, soient référés à un  
 Comité de toute la Chambre.

*Ordonné,* Que la Chambre se mette en Co-  
 mité sur le dit Bill et Rapport, demain.

Rapport du Co-  
 mité Spécial  
 sur le Bill des  
 Monnaies, avec  
 amendements.

L'Honorable Mr. *Pemberton*, du Comité  
 Spécial au quel a été référé le Bill, intitulé,  
 “ Acte pour régler le cours des Monnaies en  
 cette Province,” a présenté son Rapport.

*Ordonné,* Qu'il soit reçu ; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
 26e Août, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill  
 de l'Assemblée Législative, intitulé, “ Acte pour  
 régler le cours des Monnaies en cette Pro-  
 vince,” demande à faire Rapport, qu'il a don-  
 né toute son attention à l'importante mesure  
 qui lui a été référée, et soumet maintenant le  
 Bill avec divers amendements, dont il suggère  
 respectueusement l'adoption à Votre Honora-  
 ble Chambre :

Amendements.

Feuille 3, ligne 8.—Retranchez “ trois” et in-  
 sérez “ quatre.”

“ 4, “ 17.—Après “ frappées,” in-  
 sérez “ avant la passation  
 de cet Acte.”

Feuille 4, ligne 23.—Après “ frappées,” in-  
 sérez “ avant la passation  
 de cet Acte.”

“ “ “ 28.—Après “ frappées,” in-  
 sérez “ avant la passation  
 de cet Acte.”

“ “ “ 38.—Après “ chelins,” insé-  
 rez “ et un denier.”

“ “ “ 39.—Après “ et,” insérez  
 “ l'écu d'aucune des dites  
 Nations, Etats ou Gou-  
 vernements, et de la date  
 ci-dessus mentionnée, et  
 du même poids, passera  
 pour deux chelins et de-  
 mi et un demi-denier  
 courant, chaque, et telle  
 piastre ou écu.”

“ “ “ 39.—Après le mot “ mon-  
 tant,” retranchez tous les  
 mots jusqu'à “ aucun,” dans  
 la quarantième ligne, et in-  
 sérez “ mais l'autre.”

“ “ “ 41.—Retranchez “ quand,”  
 et insérez “ et.”

“ “ “ 42.—Après “ poids,” insérez  
 “ passeront aux taux ci-  
 après mentionnés, savoir :  
 le quart de piastre, pour  
 un chelin et trois deniers  
 courant ; le huitième,  
 pour sept deniers et de-  
 mi, courant ; et le sei-  
 zième, pour trois deniers  
 et demi, courant.”

“ “ “ 44.—Retranchez “ Cinq  
 louis” et insérez “ deux  
 louis dix chelins.”

“ 5, “ 20.—Après “ chelins,” insé-  
 rez “ et un denier.”

“ “ “ —Après “ courant,” re-  
 tranchez tous les mots jus-  
 qu'à “ taux,” dans la vingt-  
 septième ligne, et insérez  
 “ laquelle piastre Britan-  
 nique, et toutes les autres  
 divisions de pièces d'ar-  
 gent du Royaume Uni de  
 la Grande Bretagne et  
 d'Irlande, ayant cours lé-  
 gal en icelui, d'un poids  
 égal, auront cours pour de  
 pareilles sommes, et.”

Feuille 5, ligne 28.—Retranchez “ Cinq  
“ louis,” et insérez “ deux  
“ louis, dix chelins.”

Le tout néanmoins humblement soumis.

G. PEMBERTON.

Président.

Ordonné, Que le Bill dernièrement mentionné et le Rapport sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill et Rapport, demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Vendredi, 27e Août, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

De Blaquiere, Macaulay,

Sullivan, Hamilton,

Pemberton, Bruneau,

Fraser, Alexander, McDonald,

Joliette, Roy.

PRIERES.

A une heure de l'après midi, Son Excellence le Gouverneur Général étant venu à la Chambre du Conseil Législatif, et étant assis sur le Trône, le Gentilhomme Huissier de la Verge Noire a reçu ordre de requérir la présence immédiate de l'Orateur et des Membres de l'Assemblée Législative en cette Chambre; qui étant venus à la Barre,

Il a plû à Son Excellence le Gouverneur Général de donner, au nom de Sa Majesté, la Sanction Royale aux Bills suivants :

“ Acte pour abroger les Lois maintenant en  
“ force dans cette partie de la Province ci-  
“ devant appelée *Haut-Canada*, pour le re-  
“ couvrement des Petites Dettes, et établir  
“ d'autres dispositions à cet égard.”

“ Acte pour mieux pourvoir aux Gouverne-  
“ ment intérieur de cette partie de la Pro-  
“ vince qui constituait ci-devant la Pro-  
“ vince du *Haut-Canada*, par l'établisse-  
“ ment d'autorités locales ou municipales  
“ en icelle.”

“ Acte pour incorporer l'Académie du *Haut-Canada*, sous le nom et titre de “ *College Victoria*.”

“ Acte pour assurer et conférer à certains  
“ Habitants de cette Province les Droits  
“ civils et politiques de sujets nés Bri-  
“ tanniques.”

“ Acte pour obliger les Juges de Paix à faire  
“ des Retours des condamnations et amen-  
“ des, et pour d'autres fins y mention-  
“ nées.”

“ Acte pour amender un Acte de la Législa-  
“ ture du *Bas-Canada*, relatif à l'établis-  
“ sement de Compagnies d'Assurance Mu-  
“ tuelle contre les accidents du Feu.”

“ Acte pour étendre et définir les limites de la  
“ Ville de *Woodstock*, dans le District de  
“ *Brock*.”

“ Acte pour autoriser les arpenteurs commis-  
“ sionnés, dans cette partie de la Pro-  
“ vince devant appelée le *Haut-Canada*, à  
“ administrer le serment en certains cas et  
“ pour les protéger dans l'exercice de leur  
“ devoir en arpentant.”

“ Acte pour assurer et conférer à *Jacques*  
“ *Alexandre Tailhades*, habitant de cette  
“ Province, les droits civils et politiques  
“ d'un sujet né Britannique.”

L'Assemblée Législative s'en étant allée, il a plû à Son Excellence de se retirer.

Son Excellence se retire.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, “ Acte  
“ pour régler le cours des Monnaies en cette  
“ Province,” avec le rapport du Comité Spécial sur icelui.

La Chambre en comité sur le Bill des Monnaies.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Macaulay* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec divers amendements.

Rapport avec amendements.

Les quels amendements ont alors été lus par le Greffier, comme suit :

Feuille 3, ligne 8.—Retranchez “ trois” et insérez “ quatre.”

Amendements.

“ 4, “ 17.—Après “ frappées,” insérez “ avant la passation  
“ de cet Acte.”

“ 4, “ 23.—Après “ frappées,” insérez “ avant la passation  
“ de cet Acte.”

Feuille 4, ligne 28.—Après “ frappées,” insérez “ avant la passation “ de cet Acte.”

“ “ “ 38.—Après “ chelins,” insérez “ et un denier.”

“ “ “ 39.—Après “ et,” insérez “ l'écu d'aucune des dites “ Nations, Etats ou Gouvernements, et de la date “ ci-dessus mentionnée, et “ du même poids, passera “ pour deux chelins et demi “ mi et un demi-denier “ courant, chaque, et telle “ piastre ou écu.”

“ “ “ 39.—Après le mot “ montant,” retranchez tous les mots jusqu'à “ aucun,” dans la quarantième ligne, et insérez “ mais l'autre.”

“ “ “ 41.—Retranchez “ quand,” et insérez “ et.”

“ “ “ 42.—Après “ poids,” insérez “ passeront aux taux ci-après mentionnés, savoir : “ le quart de piastre, pour “ un chelin et trois deniers “ courant ; le huitième, “ pour sept deniers et demi “ mi, courant ; et le seizième, pour trois deniers “ et demi, courant.”

“ “ “ 44.—Retranchez “ Cinq “ louis” et insérez “ deux “ louis dix chelins.”

“ 5, “ 20.—Après “ chelins,” insérez “ et un denier.”

“ “ “ —Après “ courant,” retranchez tous les mots jusqu'à “ taux,” dans la vingt-septième ligne, et insérez “ laquelle piastre Britannique, et toutes les autres “ divisions de pièces d'argent du Royaume Uni de “ la Grande Bretagne et “ d'Irlande, ayant cours légal en icelui, d'un poids “ égal, auront cours pour de “ pareilles sommes, et.”

“ “ “ 28.—Retranchez “ cinq louis,” et insérez “ deux louis et “ dix chelins.”

Les dits amendements étant lus une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu une troisième fois aujourd'hui. 3e lecture aujourd'hui.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Armstrong*, et un autre, pour rapporter le Bill, intitulé, “ Acte pour amender deux certaines Ordonnances y mentionnées, relatives “ aux chemins d'hiver, dans cette partie de la “ Province ci-devant le *Bas-Canada*,” et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a concouru dans les amendements faits à icelui par le Conseil Législatif. L'Assemblée renvoie le Bill des chemins d'hiver, et concourt dans les amendements.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Moffatt*, et un autre, pour rapporter le Bill, intitulé, “ Acte pour incorporer le Bureau “ de Commerce de *Montréal*,” et aussi pour rapporter le Bill, intitulé, “ Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance du *Canada* “ contre les Accidents du Feu,” et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a concouru dans les amendements faits aux dits Bills par le Conseil Législatif. L'Assemblée renvoie le Bill du Bureau de Commerce de Montréal, et celui de l'Assurance du Canada, et concourt dans les amendements.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, “ Acte pour disposer des terres publiques.” La Chambre en comité sur le Bill pour la vente des terres Publiques,

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Pemberton* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec divers amendements. Rapport avec amendements.

Les quels amendements ont été lus par Greffier, comme suit :

Feuille 3, ligne 19.—Après la seizième Clause, insérez la Clause A. Amendement.

#### CLAUSE A.

“ Et qu'il soit statué,  
“ qu'il ne sera pas loisible à  
“ aucun Agent de District,  
“ nommé en vertu de cet  
“ Acte, d'acheter directement  
“ ou indirectement  
“ aucune terre qu'il sera  
“ chargé de vendre, comme  
“ susdit ; et si tel Agent  
“ de District contrevient à  
“ ce qui précède, il perdra  
“ sa dite charge.”



Feuille 6, dernière ligne.—Après “ Délégués” insérez le Proviso suivant :  
 “ Pourvu toujours que dans  
 “ le cas du décès ou de l’ab-  
 “ sence de la Province du  
 “ ou des témoins à tel  
 “ transport, il sera et pour-  
 “ ra être loisible au dit  
 “ Commissaire, d’enregis-  
 “ trer aucun tel transport  
 “ sur l’exhibition d’un affi-  
 “ divit ou affidavits, attos-  
 “ tant le décès ou l’absence  
 “ de tel témoin ou témoins,  
 “ ainsi que la signature de  
 “ tel témoin ou témoins.

Même Feuille.—Après la vingt-neuvième Clause, insérez la Clause suivante B :

**CLAUSE B.**

“ Et qu’il soit statué,  
 “ que toute personne ou  
 “ personnes qui jurera ou  
 “ jureront volontairement et  
 “ faussement à la passation  
 “ d’aucun tel transport, ou  
 “ à la signature, ou au décès,  
 “ ou à l’absence d’aucun té-  
 “ moin ou témoins, encour-  
 “ rera les peines et péna-  
 “ lités du parjure volon-  
 “ taire et corrompu.”

Les dits amendements étant lus une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné,* Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu’amendé, soit lu une troisième fois demain.

Un Message de l’Assemblée Législative par Mr. Baldwin, et autres, avec un Bill, intitulé, “ Acte pour pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d’autres fins y mentionnées,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné,* Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Conformément à l’ordre, le Bill, intitulé, “ Acte pour régler le cours des Monnaies en cette Province,” a été lu une troisième fois, tel qu’amendé.

La question étant mise—Ce Bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l’affirmative.

*Ordonné,* Que le Maître en Chancellerie se rende à l’Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l’Assemblée.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est ajournée à loisir, et s’est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, “ Acte pour régler les Pêches dans le District de “ Gaspé,” avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s’est remise, et l’Honorable Mr. A. Fraser a fait rapport de la part du dit Comité, Qu’il avait examiné le dit Bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le Rapport, avec divers amendements.

Les quels amendements ont été lus par le Greffier, comme suit.

Feuille 1, ligne 28.—Après “ Majesté,” insérez “ ou ses prédécesseurs “ Royaux.”

“ “ “ 29.—Après “ Majesté,” insérez “ ou ses prédécesseurs “ Royaux.”

“ “ “ 33.—Avant les mots “ cette “ Province,” insérez “ la “ ci-devant Province du “ Bas-Canada, ou de”

“ “ “ 37.—Retranchez, “ domaines,” et insérez “ possessions.”

“ “ “ —Après “ appartenant,” insérez “ aussi bien que tous “ les autres sujets de Sa “ Majesté.”

“ 2, “ 5.—Après “ Majesté,” insérez “ ou ses prédécesseurs “ Royaux.”

“ “ “ —Après “ Majesté,” insérez “ ou ses prédécesseurs “ Royaux.”

“ “ “ 9.—Avant les mots “ cette “ Province,” insérez “ la “ ci-devant Province du “ Bas-Canada, ou de”

“ “ “ 31.—Après “ Banc,” insérez “ pour la pêche.”

“ “ “ 37.—Après “ comme,” insérez “ sciemment.”

“ “ “ 38.—Après “ sera,” insérez “ sciemment.”

La Chambre est comitè sur le Bill des Pêches de Gaspé.

Rapport avec amendements.

Amendements.

de lecture demain.

Bill pour la liberté des Elections.

Bill des Monnaies lu une 3e fois, et

Passé.

Feuille 3, ligne 1.—Après “détruites,” insérez “Pourvu toujours qu’aucunes telles Rets ou Seines, comme susdit, ne seront tendues ou mises en usage de manière à incommoder ou à obstruer la navigation et le mouillage dans aucun Hâvre, Rade, Ance ou lieu nécessaire à la navigation.”

“ 4, “ 18.—Retranchez “Juge,” et insérez “Juges.”

“ “ “ 31.—Retranchez “susdit,” et insérez “aussitôt que telle Cour sera en opération.”

“ “ “ 32.—Après “avertissement,” insérez “dans les langues Anglaise et Française.”

“ 5, “ 10.—Après “Cour,” insérez “ou de la quatrième Division de la Cour des Plaidoyers Communs susdite.”

“ “ “ 34.—Retranchez “trente jours,” et insérez “six mois.”

“ 6, “ 26.—Après “Cour,” insérez “ou la quatrième Division de la Cour des Plaidoyers Communs susdite.”

“ 7, “ 3.—Après “District,” insérez “ou du Juge qui présidera la quatrième Division de la Cour des Plaidoyers Communs susdite.”

“ 9, “ 12.—Avant le premier “de,” insérez “Cour.”

Les dits amendements étant lus une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu’amendé soit lu une troisième fois demain.

L’Honorable Mr. *Macaulay*, du Comité Spécial sur les Journaux, a présenté ses troisième et quatrième Rapports.

*Ordonné*, Que les dits Rapports soient reçus et

Ils ont été alors lu par le Greffier, comme suit:

### TROISIÈME RAPPORT.

Troisième Rapport.

Conseil Législatif, Chambre des Comités,

26e Août, 1841.

Le Comité Spécial nommé pour examiner et perfectionner les Journaux de cette Session, demande à faire rapport de nouveau :

Que depuis qu’il a mis devant Votre Honorable Chambre son second Rapport, avec diverses formules de procédures et d’entrées, il a dirigé son attention sur le sujet des conférences demandées par l’une ou l’autre Branche de la Législature, et après avoir recueilli, avec soin, les modes de procédure observés à cet égard par la Chambre des Lords et les Chambres Hautes des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, il est maintenant à portée de recommander à Votre Honorable Chambre la sanction des formules générales qui accompagnent ce Rapport, rédigées de manière à ce que tout se passe avec la prudence et la délibération nécessaires dans les circonstances où Votre Honorable Chambre pourra juger nécessaire dans ses entrevues avec l’Assemblée, de donner les raisons pour lesquelles elle n’approuve pas ses procédures.

Le tout néanmoins humblement soumis.

JNO. MACAULAY,

*Président.*

(Pour les Formules, voir l’Appendice, No. 13.)

### QUATRIÈME RAPPORT.

Quatrième Rapport.

Conseil Législatif, Chambre des Comités,

27e Août, 1841.

Le Comité Spécial nommé pour examiner et perfectionner les Journaux de cette Session, demande à présenter son quatrième Rapport, comme suit :

Que relativement à l’impression du Journal de cette Session, il a cru devoir attirer l’attention de Votre Honorable Chambre sur certaines particularités à cet égard.

#### 1. *La Grandeur du Volume.*

Afin d’éviter l’inconvénient causé par la variation annuelle de la grandeur de la Feuille du Journal, et d’adopter une forme qui conviendra en tout temps, Votre Comité recommande que le Journal soit imprimé sur du Papier de la même grandeur que celui sur lequel

3e lecture de  
main.

3e et 4e Rap-  
ports du Comité  
sur les Jour-  
naux.

ont été imprimés les Journaux de la Chambre des Communes de l'année 1838.

2. *La qualité du papier et la manière de l'imprimer.*

Votre Comité recommande que le papier ne soit pas inférieur à celui qui a été employé pour l'impression du Journal de la Chambre des Communes, ci-devant mentionné, et que les Documents soient entrés à doubles Colonnes, comme dans ce Journal, avec des notes marginales très concises et avec de bons caractères.

3. *Le nombre des copies.*

Dans les Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, le nombre ordinaire des copies dont on ordonnait l'impression, cha que Session, se bornait à deux cents. Dans le *Bas-Canada*, le Journal était imprimé par colonnes parallèles d'Anglais et de Français sur la même page. Votre Comité croit que maintenant il serait convenable d'étendre le nombre des copies à au moins trois cents, et de pourvoir à l'impression d'un égal nombre de copies d'une Traduction Française pour la convenance des Membres de la Législature d'origine Française.

4. *L'Appendice.*

Quoiqu'il paraisse à Votre Comité que l'Appendice du Journal de la Chambre des Lords, aussi bien que ceux des divers Conseils des ci-devant Législatures *Canadiennes*, se limitaient à quelques matières de témoignages, et à des rapports soumis par des Comités Spéciaux, il croit qu'il ne doit exister aucun doute de la convenance de faire entrer dans l'Appendice de Votre Honorable Chambre, les Documents de la nature de ceux qui suivent :

1. Les Dépêches du Secrétaire d'Etat communiquées à la Chambre et qui ne peuvent convenablement entrer dans le corps du Journal.

2. Les Documents fournis par le Gouvernement Exécutif, en réponse à des Adresses de la Chambre.

3. Les Rapports des Comités Spéciaux sur des matières qui leur auront été spécialement référés, lorsqu'ils seront considérés comme trop volumineux pour entrer dans le journal lui-même.

4. Les minutes des témoignages donnés par écrit devant aucun Comité:

5. Les Comptes des Dépenses Contingentes de la Chambre, détaillés et accompagnés des pièces justificatives.

Votre Comité désire maintenant soumettre la question suivante à Votre Honorable Chambre, savoir : si outre ces documents, on ne devrait aussi y inclure comme sixième chef, tous les documents mis devant les deux Chambres du Parlement, tels que les Comptes Publics, les Retours de la Population et des Cotisations, les Rapports des Commissaires, &c. Ces pièces, il est vrai, sont ordinairement imprimées avec le Journal de l'Assemblée et l'on épargnerait des frais en les omettant dans l'Appendice au Journal de cette Chambre. Néanmoins, les records imprimés de Votre Honorable Chambre se trouvent défectueux par cette omission, et votre Comité est porté à croire qu'il y a des considérations en faveur de l'impression de tout document public mis devant la Chambre, qui l'emportent sur les frais qu'elle entraîne.

5. *L'Impression.*

Le dernier objet dont il reste à faire mention, est de décider à qui l'impression du Journal sera donnée; à cette égard, Votre Comité n'hésite pas de recommander de partager l'ouvrage entre les ci-devant Imprimeurs de la Reine pour le *Haut* et le *Bas-Canada*, de manière que l'impression du Journal lui-même serait donnée à Mr. *Stanton*, et la Traduction Française à Messrs. *Desbarats* et *Cary*, ou à toute autre personne qui pourra avoir un établissement à *Kingston* en faveur de l'Imprimeur de la Reine pour le *Bas-Canada*, pourvu que l'on puisse en venir à un arrangement raisonnable, avec ces Messieurs. Il est important qu'un ouvrage de cette nature soit fait avec la plus grande exactitude et l'on croit qu'il peut être confié, sans la moindre appréhension, aux personnes ci-dessus nommées.

L'Impression qui survient pendant la Session pourrait être très bien distribuée également entre les autres presses de la Ville.

Le tout néanmoins humblement soumis.

JNO. MACAULAY,

*Président.*

*Ordonné*, Que les Rapports dernièrement mentionnés soient référés à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Rapports, à la séance prochaine.

L'Honorable Mr. *Bruneau*, du Comité Spécial auquel a été référé de nouveau le Bill, intitulé, "Acte pour abroger la deuxième section d'une Ordonnance de la Législature du *Bas-Canada*, relativement aux Auberges et

Référé à un Comité Général, à la séance prochaine.

Nouveau Rapport du Comité sur les Auberges et Aubergistes.

“ aux Aubergistes,” a présenté son nouveau Rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit:

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
27e Août, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé *de novo* le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, “ Acte pour abroger la deuxième section “ d'une Ordonnance de la Législature du *Bas-Canada*, relativement aux Auberges et aux “ Aubergistes,” pour faire un nouveau Rapport sur icelui, demande maintenant à faire Rapport:

Qu'il a de nouveau examiné et considéré attentivement le dit Bill, et ne voit aucune raison d'en venir à une autre conclusion que celle contenu dans son premier Rapport. En conséquence, il ose encore une fois recommander à Votre Honorable Chambre, de ne point procéder ultérieurement sur le dit Bill.

En faisant cette recommandation à Votre Honorable Chambre, Votre Comité demande à observer, que par la seconde Clause de l'Ordonnance de la 4e *Victoria*, que ce Bill se propose d'abroger, toutes personnes qui obtiennent, dans le *Bas-Canada*, ce qu'on appelle une Licence d'Epicier ou de Garde-Magasin (sans tenir une maison d'entretien public) sont restreints à la vente de Vin, Eau-de-Vie, Rhum, ou autres liqueurs spiritueuses, en quantités non moindre d'une chopine et demie à la fois.

L'Epicier et l'Aubergiste, par les lois en force dans le *Bas-Canada*, occupent des positions bien différentes.

L'Epicier peut vendre des Liqueurs Spiritueuses, pourvu qu'il n'aille point plus bas que la faible quantité d'une chopine et demie à la fois; il ne paye pas des taxes aussi fortes que l'Aubergiste, pour les objets municipaux ou publics, il ne donne non plus aucun cautionnement; la Loi ne l'oblige pas même de tenir aucun lieu de commerce de quelque espèce que ce soit. L'Aubergiste, au contraire, est obligé de comparaître devant les Magistrats, de donner de hauts cautionnements, d'affirmer sous serment qu'il possède d'amples accommodations, et au moins deux bons lits, outre ceux de sa famille; qu'il a des places pour quatre chevaux, et une quantité suffisante de foin et d'avoine pour l'usage des Voyageurs, et pour tous ces fardaux additionnels, et les droits élevés qu'il est tenu de verser dans les fonds publics ou municipaux, il reçoit la faible préférence d'avoir la permission de vendre des

liqueurs spiritueuses sur les lieux, en moindre quantité que celle prescrite aux Epiciers.

La quantité à laquelle la Loi en force limite les Epiciers est assez petite, pour l'avantage moral qui peut en résulter; et Votre Comité ne peut s'empêcher de croire, que ce serait mieux consulter l'intérêt public, si au lieu de fournir des moyens encore plus faciles de vendre des liqueurs enivrantes à la classe ouvrière, l'on passait des Lois encore plus strictes au sujet de la quantité à laquelle les Epiciers sont limités dans la vente des liqueurs enivrantes; car même sous la Loi actuelle, la faible quantité d'une chopine et demie, est la cause de beaucoup de débauche et de misère que la vigilance de la Loi ne peut aisément empêcher.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,

Président.

Ordonné, Que le dit Bill dernièrement mentionné, et le nouveau Rapport du Comité Spécial sur icelui soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill et le nouveau Rapport, Lundi prochain.

Référé à un Comité Général, Lundi.

Ordonné, Que le Bill intitulé, “ Acte pour “ augmenter la somme qui peut être prélevée en “ vertu d'un certain Acte y mentionné, pour défrayer la coût d'une certaine bâtisse publique “ dans le Comté de *Simcoe*,” soit remis sur les ordres du jour, et que la Chambre se mette en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill Lundi prochain.

Bill des Edifices Publics de *Simcoe*, remis sur les ordres du jour, et référé à la Chambre en comité, Lundi.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à Lundi prochain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Lundi, 30e Août, 1841

A une heure et demie de l'après midi, les Membres présents ont été:

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

De *Blaquiere*, *Hamilton*,  
*Sullivan*, *Bruneau*,  
*Macaulay*, *Roy*.

L'Orateur, conformément à la soixante et deuxième Règle, a déclaré cette Chambre

Ajournement faute d'un Quorum.

continuée à demain, à une heure de l'après midi, faute d'un Quorum.

*Mardi, 31e Août, 1841.*

A une heure et demie de l'après midi les Membres présents ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS,

*De Blaquiere, Bruneau,*  
*Macaulay, Roy.*  
*Hamilton.*

L'Orateur, conformément à la soixante et deuxième Règle, a déclaré cette Chambre continuée à demain, à une heure de l'après midi, faute d'un Quorum.

*Mercredi, 1er. Septembre, 1841.*

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

*De Blaquiere, Hamilton,*  
*Sullivan, Bruneau,*  
*Morris, McDonald,*  
*Pemberton, Roy.*  
*Macaulay,*

PRIERES.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour disposer des Terres Publiques." a été lu une troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise,—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour régler les Pêches dans le District de Gaspé," a été lu une troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise,—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et in-

forme cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de quatre Membres.

Ordonné, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *Sullivan, Morris, Macaulay* et *Bruneau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un Message de l'Assemblée Législative par *Mr. Viger*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour incorporer l'Asyle de Montréal pour les femmes âgées et infirmes," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par *Mr. Black*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour étendre les dispositions d'une Ordonnance y mentionnée, à un certain chemin au côté nord de la Rivière *St. Charles*," dans le District de *Québec*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable *Mr. le Procureur Général Draper*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour amender la loi qui règle l'élection des Directeurs de la Compagnie de la navigation de *Grand River*;" et aussi un Bill, intitulé, "Acte pour autoriser l'achat par la Province des actions possédées par les Individus dans le Canal de *Welland*," auxquels elle demande la concurrence de cette Chambre.

Les dits Bills ont été lus séparément pour la première fois.

Ordonné, Que les dits Bills soient lus une seconde fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative, par *Mr. Sanfield McDonell*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour autoriser certains Syndics y mentionnés, à transporter partie

Bill pour la liberté des Elections, lu une 2e fois, et

référé à un Comité.

Bill pour l'incorporation de l'Asyle des femmes âgées et infirmes de Montréal.

Bill du chemin de la Petite Rivière *St. Charles*.

Bill de la Navigation de *Grand River*.

Bill au sujet des Actions des Particuliers dans le Canal de *Welland*.

Bill pour le soulagement du Révd. *J. McIsaac*.

Apurement faute d'un Quorum.

Bill pour la vente des terres publiques, lu une 3e fois, et

Bill des Pêches de Gaspé, lu une 3e fois, et

d'un certain lot de terre, situé dans Township de *Lochiel*, dans le District de l'Est, au Révérend *John McIsaac*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Bill au sujet des Médecins des deux Provinces.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Cameron*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour mettre les personnes autorisées à pratiquer la Médecine et la Chirurgie dans le Haut et le Bas-Canada, en état de pratiquer dans la Province du Canada," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Bill des Banques d'Épargne

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Holmes*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour encourager l'établissement des Banques d'épargne en cette Province, et pour les régir," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

L'Assemblée renvoie le Bill au sujet de l'emprunt du District de Dalhousie, et court dans les amendements.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Derbyshire*, et autres, pour rapporter le Bill, intitulé, "Acte pour autoriser un nouvel emprunt pour achever la construction de la maison de Justice et de la Prison du District projeté de *Dalhousie*," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif.

Bill du chemin à la Rivière Humber.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Price*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour incorporer certaines personnes y mentionnées, aux fins de faire un chemin macadamisé, depuis la rue *Dundas* jusqu'à la Rivière *Humber*, dans le Township de *York*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Bill de l'Assurance Mutuelle du Haut Canada.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Hincks* et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour amender un Acte du Parlement de la ci-devant Province du Haut Canada, intitulé,

"Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle dans les différents Districts de cette Province," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Quesnel*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour incorporer les Dames de l'Asyle de *Montréal* pour les Orphelins Catholiques Romains," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill des Orphelins Catholiques de Montréal.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Dunscumb*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour abroger un certain Acte y mentionné et pour exempter les Membres des compagnies de Pompiers légalement organisées, de servir comme Jurés et dans la Milice, excepté dans certains cas," et aussi un Bill, intitulé, "Acte pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique Septentrionale à prêter des argents dans le Comté de *Beauharnois*," auxquels elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill au sujet des Compagnies de Pompiers.

Bill des prêts de l'Association Irlandaise dans Beauharnois.

Les dits Bills ont été lus pour la première fois.

*Ordonné*, Que les dits Bills soient lus une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Parent*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir à ce que les lois de cette Province soient traduites dans la langue Française, et pour d'autres objets y relatifs," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill pour la traduction de Lois.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre, sur le Troisième Rapport du Comité sur les Journaux.

La Chambre en comité sur le 3e Rapport du comité sur les Journaux.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *McDonald* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Rapport du Comité Spécial en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

Rapport.

**Adopté.**  
**Ordonné,** Que le dit Rapport du Comité Spécial soit adopté.

**Bill du Recensement.**  
 Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. le Solliciteur Général *Day*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour abroger certaines parties d'un Acte y mentionné, et pour pourvoir à faire un recensement périodique des Habitants de cette Province, et pour obtenir d'autres informations statistiques y mentionnées." auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

**Bill du chemin de Sydenham Mountain.**  
 Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Durand*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour établir une Compagnie sous le nom de "Compagnie du Chemin de "Sydenham Mountain;" et aussi avec un Bill, intitulé, "Acte pour confirmer un certain arrangement fait par les Magistrats des "Districts de *Gore* et de *Wellington*," auxquels elle demande la concurrence de cette Chambre.

Les dits Bills ont été lus pour la première fois.

**Ordonné,** Que les dits Bills soient lus une seconde fois demain.

**La Chambre en comité sur le 4e Rapport sur les Journaux.**  
 La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le quatrième Rapport du Comité Spécial sur les Journaux.

**Rapport.**  
 Quelques temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Pemberton* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Rapport du Comité Spécial en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

**Adopté.**  
**Ordonné,** Que le dit Rapport du Comité Spécial soit adopté.

**Le Greffier a ordre de s'y conformer.**  
**Ordonné,** Qu'il soit recommandé au Greffier de mettre à exécution les suggestions contenues dans le Rapport du Comité Spécial dernièrement mentionné.

**La Chambre en comité sur le Bill des Auberges et Aubergistes.**  
 La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour abroger la deuxième section d'une Ordonnance de la Législature du *Bas-Canada*, "relativement aux Auberges et aux Aubergistes," avec le nouveau Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *De Blaquiere* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait pris les dits Bill et Rapport en considération, et l'avait chargé de recommander à la Chambre l'adoption du Rapport du Comité Spécial.

**Ordonné,** Que le dit Rapport du Comité Spécial soit adopté.

**La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour augmenter la somme qui peut être prélevée en vertu d'un certain Acte y mentionné pour défrayer le coût d'une certaine bâtisse publique dans le Comté de *Simcoe*."**

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Morris* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait pris le dit Bill en considération, et l'avait chargé de recommander qu'il soit référé à un Comité Spécial.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

**Ordonné,** Que le dit Comité soit composé des Honorables Messieurs *Morris*, *Macaulay* et *Hamilton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

**La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill pour abroger un certain Acte y mentionné relativement à l'Education, avec le Rapport du Comité Spécial sur un extrait des Minutes des procédés du Conseil de *King's College*, à son assemblée tenue le dix-sept Février, 1841.**

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Sullivan* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait pris de nouveau le dit Bill en considération, et l'avait chargé de recommander qu'il soit référé à un Comité Spécial.

**Ordonné,** Que le Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

**Ordonné,** Que le dit Comité soit composé des Honorables Messieurs *Morris*, *Pemberton* et *Macaulay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Honorable Mr. *Pemberton* a présenté à la Chambre un Bill pour empêcher de fabriquer, importer, ou circuler d'une manière frauduleuse les Monnaies de cuivre falsifiées.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Le Rapport est adopté.

La Chambre en comité sur le Bill des Edifices Publics de *Simcoe*.

Référé à un Comité Spécial.

La Chambre en comité sur le Bill abrogeant un Acte relatif à l'Education.

Rapport.

Référé à un Comité Spécial.

Bill des Monnaies de cuivre.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu une seconde fois, Vendredi prochain.

Ordre de l'imprimer.

**Ordonné,** Que dans l'intervalle, le dit Bill soit imprimé, pour l'usage des Membres.

Retour au sujet de la Naturalisation des Aubains.

L'Honorable Mr. *Sullivan*, par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général, a présenté un Retour, conformément à une Adresse de cette Chambre du dix-huitième jour d'Août dernier, demandant copies des Dépêches relatives à la passation d'une mesure générale pour la Naturalisation des Aubains en cette Province.

**Ordonné,** Qu'il reste sur la table; et il est comme suit:

(Voir l'Appendice, No. 23.)

Pétitions Contre l'endroit choisi pour le chef-lieu du District Municipal de Chaudière;

L'Honorable Mr. *Bruncau* a présenté une Pétition de certains habitants et propriétaires le long des Rivières *Etchemin* et *Chaudière* et du Township de *Frampton*, se plaignant du lieu choisi pour les Assemblées du Conseil Municipal du District de *Chaudière*, et demandant un nouveau District comprenant le Comté de *Beauce* seulement.

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

De C. McPherson et autres;

L'Honorable Mr. *Pemberton* a présenté une Pétition de *Charles McPherson*, et autres, résidents sur les deux rives de la Rivière *Beaudet*, dans la Paroisse de *St. Polycarpe*, dans le Comté de *Vaudreuil*, demandant à être autorisés à faire un chemin sur la rive nord de la dite Rivière et de construire un Pont pour communiquer avec la rive sud.

**Ordonné,** Qu'elle reste sur la table.

De A. Gale et autres;

L'Honorable Mr. *Hamilton* a présenté une Pétition de *Alexander Gale*, et autres, Syndics de l'Ecole de District de *Gore*, demandant un Acte déclaratoire au sujet des Lois établissant des Ecoles de District et les changeant en Ecoles Grammaticales, et que les devoirs des Syndics et du Conseil de *King's College* soient clairement définis;—aussi une Pétition de *William Smart*, et autres, habitants de la Ville de *Brockville* et des environs;—aussi un Pétition de *William Logie*, et autres, habitants de la Ville de *Kingston*, et des environs, demandant respectivement que l'on fasse disparaître certains doutes au sujet du contrôle et de la direction des Ecoles Grammaticales de District en cette Province;—et aussi une Pétition de la Compagnie des Directeurs du Chemin à Lisses d'*Erié* et *Ontario*, demandant un nouvel emprunt de £2,500.

De W. Smart et autres;

De W. Logie et autres;

Des Directeurs du Chemin à Lisses d'Erié et Ontario.

**Ordonné,** Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *Morris* a présenté une Pétition du Bureau de Commerce de *Montréal*, demandant un changement dans les Lois maintenant en force au sujet des hypothèques sur les Immeubles;—et aussi une Pétition du Bureau de Commerce de *Montréal*, demandant certains amendements à la Loi des Banqueroutes et que les dispositions d'icelle s'étendent à toute la Province.

Du Bureau de Commerce de Montréal, au sujet des Lois hypothécaires et des Banqueroutes.

**Ordonné,** Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *De Blaquiere* a présenté une Pétition de *G. W. Marsh*, et autres, fermiers et habitants du Comté d'*Oxford*, demandant qu'il soit pris des mesures pour assurer à l'agriculture de cette Province une protection et une rémunération convenables, et que le Conseil Législatif représente au Gouvernement de Sa Majesté qu'une réduction des Droits actuels sur les Grains Etrangers importés dans la *Grande Bretagne*, ruinera les Colonies et préjudiciera aux intérêts en général de l'Empire;—et aussi une Pétition de *Thomas L. Crooke*, et autres, habitants du Township de *Plympton*, demandant qu'il ne soit fait aucuns changements aux Droits actuels sur les Céréales d'*Angleterre*, que les droits des Agriculteurs soient protégés, et que le Blé des Colonies soit admis franc de Droits dans les Ports du Royaume-Uni.

De G.W. Marsh et autres, au sujet de l'Agriculture.

De T.L. Crooke et autres, au sujet des Céréales.

**Ordonné,** Que les deux Pétitions dernièrement mentionnées soient lues.

Ces deux Pétitions sont lues.

Les dites Pétitions ont été alors lues par le Greffier, en conséquence.

**Ordonné,** Que les dites Pétitions restent sur la table.

L'Honorable Mr. *De Blaquiere* a donné avis que, Vendredi prochain, il proposerait une humble Adresse à Sa Majesté au sujet de l'encouragement et de la protection de l'agriculture du *Canada*, accompagnée des Pétitions qui ont été présentées au Conseil Législatif à ce sujet.

Avis d'une Adresse à Sa Majesté au sujet de l'Agriculture.

L'Honorable Mr. *Bruncau*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour pour pourvoir temporairement à l'administration de la Justice dans les Iles de la *Magdeleine*, dans le Golfe *St. Laurent*," a fait Rapport.

Rapport du Comité sur le Bill des Iles de la Magdeleine.

**Ordonné,** Qu'il soit reçu; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit:



## Conseil Législatif, Chambre des Comités,

1er Septembre, 1841.

Le Comité Spécial au quel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour pourvoir temporairement à l'administration de la Justice dans les Iles de la *Magdeleine*, dans le Golfe *St. Laurent*," demande à faire Rapport :

Que le Bill soumis à sa considération a pour but d'établir une Cour d'une juridiction limitée pour le recouvrement de toutes Dettes d'une nature personnelle, n'excédant pas vingt-cinq livres, courant, pour l'avantage d'un groupe d'Iles qui s'étend sur une longueur d'environ quarante-deux miles, dont les habitants se montant à peu près à deux mille, et principalement occupés à la Pêche, se trouvent sous bien des rapports, isolés du reste de la Province.

En examinant le Bill, Votre Comité a trouvé qu'il manquait de plusieurs dispositions nécessaires, et a tenté d'y suppléer, en ajoutant diverses nouvelles Clauses, et faisant d'autres amendements, qu'il recommande respectueusement à l'adoption de Votre Honorable Chambre.

Feuille 1, lignes 37 et 38.—Retranchez "quelque personne comme son Greffier, qu'il nommera à cet effet," et insérez le Greffier devant être nommé comme ci-après mentionné."

" " " 40.—Après la seconde Clause, insérez la Clause suivante A :

## CLAUSE A.

" Et qu'il soit statué,  
" qu'il sera et pourra être  
" loisible au Gouverneur,  
" Lieutenant Gouverneur,  
" ou à la personne ayant  
" l'administration du Gouvernemen-  
" t de la Province pour le temps d'alors,  
" de nommer et constituer,  
" en vertu d'une Commission sous son seing et  
" sceau, une personne propre et convenable, résidente sur les dites Iles,  
" pour agir comme Greffier de la dite Cour de Commissaire, et le dit  
" Greffier, avant de rem-

" plir les devoirs de sa  
" charge, fera et exécutera  
" devant le plus ancien  
" Juge de Paix résident  
" sur les dites Iles, un engagement, conjointement  
" et solidairement avec des  
" cautions que le Juge de  
" Paix approuvera, pour  
" la somme de  
" livres, courant, qu'il remplira fidèlement les de-  
" voirs de sa dite charge,  
" transcrira exactement et  
" gardera des Minutes correctes de toutes les pro-  
" cédures, entrées et jugements de la dite Cour ;  
" et prêtera et souscrira  
" en outre un serment devant le dit Juge de Paix  
" (lequel serment le dit  
" Juge de Paix est par le  
" présent autorisé et requis  
" d'administrer,) dans les  
" mots suivants, savoir : " Je,  
" A. B. promets et jure  
" que je remplirai fidèlement, déligemment et  
" honnêtement la charge  
" et les devoirs de Greffier de la Cour de Commissaire des Iles de la  
" *Magdeleine*, du mieux  
" que je pourrai. Ainsi  
" que Dieu me soit en  
" aide. " Le quel serment  
" sera déposé et demeurera  
" parmi les Records de la  
" dite Cour."

Feuille 1, ligne 47.—Après la troisième Clause du Bill, insérez les Clauses suivantes, B. et C.

## CLAUSE B.

" Et qu'il soit statué,  
" qu'il sera du devoir du  
" dit Greffier, en conformité à tout jugement prononcé par le Commissaire, d'émaner les Writs d'Exécution contre les biens et effets mobiliers de toute personne contre la quelle le dit jugement aura été prononcé, à l'expiration du délai accordé par cet Acte, ou par le

“ Commissaire, en vertu  
 “ des dispositions de cet  
 “ Acte ; les quels dits Writs  
 “ d'Exécution auront déjà  
 “ été signés et scellés par  
 “ le dit Commissaire, et  
 “ tenus sous la garde du dit  
 “ Greffier.”

#### CLAUSE C.

“ Et qu'il soit statué,  
 “ que dans le cas où il  
 “ serait fait quelqu'opposition  
 “ à la vente de quel-  
 “ ques biens et effets mobi-  
 “ liers saisis par et en vertu  
 “ de quelque Writ d'Exé-  
 “ cution, émané comme  
 “ susdit, il sera et pourra  
 “ être loisible au dit Gref-  
 “ fier d'administrer un ser-  
 “ ment à la personne qui  
 “ fait opposition à la  
 “ dite vente sur la vérité  
 “ des allégués contenus  
 “ dans la dite opposition,  
 “ et d'ordonner en consé-  
 “ quence la suspension de  
 “ toutes procédures en vertu  
 “ du dit Writ d'Exécution,  
 “ jusqu'au retour de la dite  
 “ opposition, à la session  
 “ suivante de la Cour, et  
 “ alors les parties pourront  
 “ être entendues sur les  
 “ mérites de la dite oppo-  
 “ sition.”

Feuille 2, ligne 6.—Après “ donné,” insérez  
 “ ou au Greffier.”

“ “ “ 9.—Après “ Jugement,” insérez  
 “ et le dit Greffier trans-  
 “ mettra aussitôt après la  
 “ publication du dit avis  
 “ et l'entrée du dit cau-  
 “ tionnement, avec toute la  
 “ diligence convenable, et  
 “ à l'instance et réquisition  
 “ de l'appelant, une copie ex-  
 “ acte et certifiée du Record  
 “ de la cause ainsi évoquée,  
 “ à la dite Cour du Banc  
 “ du Roi, ou Cour des  
 “ Plaidoyers Communs, à  
 “ Québec ; la partie appo-  
 “ sante payera au Greffier  
 “ pour la copie du dit Re-  
 “ cord, à raison de

“ pour chaque cent mots,  
 “ et rien de plus.

Feuille 2, ligne 18.—Après “ deniers,” insé-  
 rez, “ pour chaque entrée  
 “ d'une opposition,  
 “ denier.”

“ “ “ —Après la 5e Clause du  
 Bill, insérez la Clause D.

#### CLAUSE D.

“ Et qu'il soit statué,  
 “ que le dit Commissaire  
 “ aura pouvoir et autorité  
 “ de nommer et constituer  
 “ le nombre d'Huissiers  
 “ qu'il jugera convenable et  
 “ nécessaire pour servir et  
 “ exécuter tous Writs, or-  
 “ dres ou règles de la dite  
 “ Cour, et chaque tel  
 “ Huissier, avant de rem-  
 “ plir les devoirs de sa  
 “ charge, donnera caution,  
 “ au montant que le dit  
 “ Commissaire jugera pro-  
 “ pre et convenable, pour  
 “ l'accomplissement fidèle  
 “ de ses devoirs, ainsi que  
 “ le paiement et la reddi-  
 “ tion d'un compte exact  
 “ de tous les argents  
 “ qui viendront entre ses  
 “ mains.”

“ “ “ 40.—Après “ Statué,” retran-  
 chez tous les mots jusqu'à  
 la fin de la huitième Clause  
 du Bill, et insérez à la  
 place, “ que dans le cas des  
 “ décès, maladie ou ab-  
 “ sence du Greffier, le plus  
 “ ancien Juge de Paix ré-  
 “ sident sur les dites Iles,  
 “ donnera aussitôt avis,  
 “ avec toute la diligence  
 “ convenable, des dits dé-  
 “ cès, maladie ou absence,  
 “ au Gouverneur, Lieute-  
 “ nant Gouverneur, ou à  
 “ la personne ayant l'admi-  
 “ nistration du Gouverne-  
 “ ment de la dite Province  
 “ pour le temps d'alors, et  
 “ il sera et pourra être loi-  
 “ sible au dit plus ancien  
 “ Juge de Paix, de nom-  
 “ mer et constituer, en

“ vertu d'un Warrant sous  
 “ son seing et sceau, une  
 “ personne propre et com-  
 “ pétente, résident sur les  
 “ dites Iles, pour agir com-  
 “ me Greffier de la dite  
 “ Cour, jusqu'à ce qu'il  
 “ ait été nommé un autre  
 “ Greffier par le Gouver-  
 “ neur, Lieutenant Gouver-  
 “ neur, ou la personne ayant  
 “ l'administration du Gou-  
 “ vernement pour le temps  
 “ d'alors, et la dite person-  
 “ ne qui fera les fonctions  
 “ de Greffier, aura, rece-  
 “ vra et possédera tous les  
 “ pouvoirs, autorités, pri-  
 “ vilèges et profits, accor-  
 “ dés au Greffier qui devra  
 “ être nommé, comme sus-  
 “ dit.”

Feuille 3, ligne 7.—Après la neuvième Clause  
 du Bill, insérez la Clause  
 suivante E :

**CLAUSE E.**

“ Et qu'il soit statué,  
 “ que dans le cas où, en au-  
 “ cun temps, il ne se trou-  
 “ verait point de Juge de  
 “ Paix résident sur les dites  
 “ Iles, tous les pouvoirs,  
 “ autorités et devoirs con-  
 “ férés par le présent et  
 “ requis du dit Juge de  
 “ Paix, seront tenus, pos-  
 “ sédés et remplis par le  
 “ plus ancien Missionnaire  
 “ résident sur la dite Ile.

Le tout néanmoins humblement soumis.

**FRS. P. BRUNEAU,**

*Président.*

*Ordonné, Que le Bill dernièrement mention-  
 né et le Rapport du Comité Spécial sur icelui,  
 soient référés à un Comité de toute la Chambre.*

*Ordonné, Que la Chambre se mette en Co-  
 mité sur les dits Bill et Rapport, demain.*

*L'Honorable Mr. Bruneau, du Comité Spé-  
 cial auquel a été référé le Bill, intitulé, “ Acté  
 “ pour amender l'Ordonnance de la ci-devant  
 “ Province du Bas-Canada, qui pourvoit à  
 “ l'amélioration des chemins dans les environs  
 “ de la Cité de Montréal,” a fait Rapport.*

*Ordonné, Qu'il soit reçu, et*

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
 31e Août, 1841.

Le Comité Spécial au quel a été référé un Rapport.  
 Bill de l'Assemblée Législative, intitulé,  
 “ Acte pour amender l'Ordonnance de la ci-  
 “ devant Province du Bas-Canada qui pour-  
 “ voit à l'amélioration des Chemins dans les  
 “ environs de la Cité de Montréal,” demande  
 à faire Rapport :

Qu'il a examiné le dit Bill attentivement  
 et en entier, et en fait le Rapport, sans amende-  
 ment.

Le tout néanmoins humblement soumis.

**FRS. P. BRUNEAU,**

*Président.*

*Ordonné, Que le Bill dernièrement mention-  
 né, et le Rapport du Comité Spécial sur icelui,  
 soient référés à un Comité de toute la Chambre.*

*Ordonné, Que la Chambre se mette en Co-  
 mité sur les dits Bill et Rapport, demain.* Référé à un  
 Comité Géné-  
 ral, demain.

*L'Orateur a déclaré cette Chambre conti-  
 nuée à demain, à trois heures de l'après midi, la  
 Chambre l'ordonnant ainsi.* Ajournement.

*Judi, 2e Septembre, 1841.*

**LES** Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier, Orateur,*

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Morris,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Pemberton,</i>	<i>Roy.</i>
<i>Macauley,</i>	

**PRIERES.**

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, in-  
 intitulé, “ Acte pour incorporer l'Asile de Mont-  
 “ réal pour les Femmes âgées et infirmes,” a  
 été lu une seconde fois. Bill de l'Asile  
 des Femmes  
 Infirmes de  
 Montréal lu  
 une 2e fois.

*Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Co-  
 mité de toute la Chambre.* Référé à un  
 Comité Géné-  
 ral—demain.

*Ordonné, Que la Chambre se mette en Co-  
 mité sur le dit Bill demain.*

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, in-  
 intitulé, “ Acte pour étendre les dispositions  
 “ d'une Ordonnance y mentionnée, à un cer-  
Bill du chemin  
 de la Petite  
 Rivière St.  
 Charles, lu une  
 2e fois.

“ tain chemin au côté nord de la Rivière St. Charles, dans le District de Québec,” a été lu une seconde fois.

Référent à un Comité Général, à la séance prochaine.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill demain.

Bill de la Navigation de Grand River, lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, “ Acte pour amender la Loi qui règle l'élection des Directeurs de la Compagnie de la navigation de Grand River,” a été lu une seconde fois.

Référent à un Comité Général—demain.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill, demain.

Bill au sujet des Actions des Particuliers dans le Canal de Welland, lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, “ Acte pour autoriser l'achat par la Province des actions possédées par les Indivus dans le Canal de Welland,” a été lu une seconde fois.

Référent à un Comité Général—demain.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill demain.

Bill du Révd. J. McIsaac, lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, “ Acte pour autoriser certains Syndics y mentionnés, à transporter partie d'un certain lot de terre, situé dans le Township de Lochiel, dans le District de l'Est au Révd. rend John McIsaac,” a été lu une seconde fois.

Référent à un Comité.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

**Ordonné,** Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs Morris, Pemberton et Macaulay, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill au sujet des Médecins des deux Provinces, lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, “ Acte pour mettre les personnes autorisées à pratiquer la Médecine et la Chirurgie dans le Haut ou le Bas-Canada, en état de pratiquer dans la Province du Canada,” a été lu une seconde fois.

Référent à un Comité Spécial.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

**Ordonné,** Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs De Blaquiere, Morris et Pemberton, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, “ Acte pour encourager l'établissement de Banques d'épargnes, en cette Province, et pour les régir,” a été lu une seconde fois.

Bill des Banques d'Épargnes lu une 2e fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Référent à un Comité Spécial.

**Ordonné,** Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs De Blaquiere, Pemberton et Bruncau, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, “ Acte pour incorporer certaines personnes y mentionnées, aux fins de faire un chemin macadamisé, depuis la rue Dundas jusqu'à la Rivière Humber, dans le Township de York,” a été lu une seconde fois.

Bill du chemin à la Rivière Humber, lu une 2e fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Référent à un Comité Spécial.

**Ordonné,** Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs De Blaquiere, Hamilton et McDonald, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, “ Acte pour amender un Acte du Parlement de la ci-devant Province du Bas-Canada, intitulé, “ Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle dans les différents Districts de cette Province,” a été lu une seconde fois.

Bill de l'Assurance Mutuelle du Haut-Canada, lu une 2e fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Référent à un Comité Spécial.

**Ordonné,** Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs De Blaquiere, Morris et McDonald, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, “ Acte pour incorporer les Dames de l'Asyle de Montréal pour les Orphelins Catholiques Romains,” a été lu une seconde fois.

Bill des Orphelins Catholiques de Montréal, lu une 2e fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Référent à un Comité Spécial.

**Ordonné,** Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs De Blaquiere, Bruncau et McDonald, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, “ Acte pour abroger un certain Acte y mentionné et pour exempter les Membres des compagnies de Pompiers légalement organisées, de servir comme Jurés et dans la Milice, excepté dans certains cas,” a été lu une seconde fois.

Bill au sujet des Compagnies de Pompiers, lu une 2e fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *Pemberton*, *Hamilton* et *Bruneau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique Septentrionale à prêter des argents dans le Comté de *Beauharnois*," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *Macaulay*, *Hamilton* et *Bruneau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir à ce que les Lois de cette Province soient traduites dans la langue Française, et pour d'autres objets y relatifs," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *Pemberton*, *Macaulay* et *Bruneau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour abroger certaine partie d'un Acte y mentionné, et pour pourvoir à faire un recensement périodique des Habitants de cette Province, et pour obtenir d'autres informations statistiques y mentionnées," a été lu une seconde.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour établir une Compagnie sous le nom de "Compagnie du Chemin de *Sydenham Mountain*," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *De Blaquiere*, *Hamilton* et *McDonald*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour confirmer un certain arrangement fait par les Magistrats des Districts de *Gore* et de *Wellington*," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *De Blaquiere*, *Morris* et *McDonald*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable Mr. le Procureur Général *Draper*, et un autre, pour rapporter le Bill, intitulé, "Acte pour disposer de Terres Publiques," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative avait acquiescé aux amendements faits au dit Bill par le Conseil Législatif.

Un Message de l'Assemblée Législative par les mêmes Messagers, avec un Bill, intitulé, "Acte pour changer et amender les Lois maintenant en force dans la partie de cette Province ci-devant le *Haut-Canada*, qui régissent les Cours de Districts," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Black* et l'Honorable Mr. le Procureur Général *Draper*, avec un Bill, intitulé, "Acte pour améliorer l'administration de la Justice criminelle en cette Province;"—aussi un Bill, intitulé, "Acte pour amender et consolider les Lois de cette Province qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives;"—aussi un Bill, intitulé, "Acte pour consolider et amender les Statuts de cette Province, relatifs aux dommages malicieux causés à la propriété;"—et aussi un Bill, intitulé, "Acte pour consolider et amender les Statuts de cette Province, relatifs aux offenses contre les personnes," aux quels elle demande la concurrence de cette Chambre.

Les dits Bills ont été lus pour la première fois.

Ordonné, Que les dits Bills soient lus une seconde fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Cameron*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour autoriser *George Durand*, Ecuyer, à construire un Canal pour établir des Moulins dans le Township de *Sarnia*,"

Bill au sujet de l'arrangement des Magistrats de *Gore* et *Wellington*, lu une 2e fois.

Référé à un Comité Spécial

L'Assemblée renvoie le Bill pour la vente des terres publiques, et concourt dans les amendements.

Bill des Cours de Districts, Haut-Canada.

2e lecture demain.

Bill au sujet de la Justice criminelle.

Bill au sujet du Larcin.

Bill au sujet des dommages causés à la propriété.

Bill au sujet des offenses contre les personnes.

2e lecture demain.

Bill au sujet de G. Durand. 2e lecture demain.

Référé à un Comité Spécial

Bill des prêts de l'Association de *Beauharnois*, lu une 2e fois.

Référé à un Comité Spécial.

Bill pour la traduction des Lois, lu une 2e fois.

Référé à un Comité Spécial

Bill du recensement, lu une 2e fois.

Référé à un Comité Général—demain.

Bill du chemin de *Sydenham Mountain*, lu une 2e fois.

Référé à un Comité Spécial

auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

2e lecture de-  
main.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, demain.

La Chambre en  
comité sur le  
Bill des Iles de  
la Magdeleine.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir temporairement à l'administration de la Justice dans les Iles de la Magdeleine dans le Golfe St. Laurent," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Rapport avec  
amendements.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. Sullivan a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, avec divers amendements.

Amendements.

Lesquels amendements ont été lus par le Greffier, comme suit :

Feuille 1, lignes 37 et 38.—Retranchez "quel-  
" que personne comme son  
" Greffier, qu'il nommera  
" à cet effet," et insérez  
" le Greffier devant être  
" nommé comme ci-après  
" mentionné."

" " " 40.—Après la seconde Clause,  
insérez la Clause suivante  
A :

#### CLAUSE A.

" Et qu'il soit statué,  
" qu'il sera et pourra être  
" loisible au Gouverneur,  
" Lieutenant Gouverneur,  
" ou à la personne ayant  
" l'administration du Gou-  
" vernement de la Provin-  
" ce pour le temps d'alors,  
" de nommer et constituer,  
" en vertu d'une Commis-  
" sion sous son seing et  
" sceau, une personne pro-  
" pre et convenable, rési-  
" dente sur les dites Iles,  
" pour agir comme Gref-  
" fier de la dite Cour de  
" Commissaire, et le dit  
" Greffier, avant de rem-  
" plir les devoirs de sa

" charge, fera et exécutera  
" devant le plus ancien  
" Juge de Paix résident  
" sur les dites Iles, un en-  
" gagement, conjointement  
" et solidairement avec des  
" cautions que le Juge de  
" Paix approuvera, pour  
" la somme de

" livres, courant, qu'il rem-  
" plira fidèlement les de-  
" voirs de sa dite charge,  
" transcrira exactement et  
" gardera des Minutes cor-  
" rectes de toutes les pro-  
" cédures, entrées et juge-  
" ments de la dite Cour ;  
" et prêtera et souscrira  
" en outre un serment de-  
" vant le dit Juge de Paix  
" (lequel serment le dit  
" Juge de Paix est par le  
" présent autorisé et requis  
" d'administrer,) dans les  
" mots suivants, savoir : " Je,  
" A. B. promets et jure  
" que je remplirai fidèle-  
" ment, diligemment et  
" honnêtement la charge  
" et les devoirs de Gref-  
" fier de la Cour de Com-  
" missaire des Iles de la  
" Magdeleine, du mieux  
" que je pourrai. Ainsi  
" que Dieu me soit en  
" aide. " Lequel serment  
" sera déposé et demeurera  
" parmi les Records de la  
" dite Cour."

Feuille 1, ligne 47.—Après la troisième Clause  
du Bill, insérez les Clauses  
suivantes, B. et C.

#### CLAUSE B.

" Et qu'il soit statué,  
" qu'il sera du devoir du  
" dit Greffier, en confor-  
" mité à tout jugement pro-  
" noncé par le Commis-  
" saire, d'émaner les Writs  
" d'Exécution contre les  
" biens et effets mobiliers  
" de toute personne contre  
" laquelle le dit jugement  
" aura été prononcé, à l'ex-  
" piration du délai accordé  
" par cet Acte, ou par le

“ Commissaire, en vertu  
 “ des dispositions de cet  
 “ Acte; les quels dits Writs  
 “ d'Exécution auront déjà  
 “ été signés et scellés par  
 “ le dit Commissaire, et  
 “ tenus sous la garde du dit  
 “ Greffier.”

#### CLAUSE C.

“ Et qu'il soit statué,  
 “ que dans le cas où il  
 “ serait fait quelqu'opposi-  
 “ tion à la vente de quel-  
 “ ques biens et effets mobi-  
 “ liers saisis par et en vertu  
 “ de quelque Writ d'Exé-  
 “ cution, émané comme  
 “ susdit, il sera et pourra  
 “ être loisible au dit Gref-  
 “ fier d'administrer un ser-  
 “ ment à la personne qui  
 “ fait opposition à la  
 “ dite vente sur la vérité  
 “ des allégués contenus  
 “ dans la dite opposition,  
 “ et d'ordonner en consé-  
 “ quence la suspension de  
 “ toutes procédures en vertu  
 “ du dit Writ d'Exécution,  
 “ jusqu'au retour de la dite  
 “ opposition, à la session  
 “ suivante de la Cour, et  
 “ alors les parties pourront  
 “ être entendues sur les  
 “ mérites de la dite oppo-  
 “ sition.”

Feuille 2, ligne 6.—Après “ donné,” insérez  
 “ ou au Greffier.”

“ “ “ 9.—Après “ Jugement,” insérez  
 “ et le dit Greffier trans-  
 “ mettra aussitôt après la  
 “ publication du dit avis  
 “ et l'entrée du dit cau-  
 “ tionnement, avec toute la  
 “ diligence convenable, et  
 “ à l'instance et réquisition  
 “ de l'appelant, une copie ex-  
 “ acte et certifiée du Record  
 “ de la cause ainsi évoquée,  
 “ à la dite Cour du Banc  
 “ du Roi, ou Cour des  
 “ Plaidoyers Communs, à  
 “ Québec; la partie appe-  
 “ lant payera au Greffier  
 “ pour la copie du dit Re-  
 “ cord, à raison de

“ pour chaque cent mots,  
 “ et rien de plus.

Feuille 2, ligne 18.—Après “ deniers,” insé-  
 rez, “ pour chaque entrée  
 “ d'une opposition,  
 “ denier.”

“ “ “ —Après la 5e Clause du  
 Bill, insérez la Clause D.

#### CLAUSE D.

“ Et qu'il soit statué,  
 “ que le dit Commissaire  
 “ aura pouvoir et autorité  
 “ de nommer et constituer  
 “ le nombre d'Huissiers  
 “ qu'il jugera convenable et  
 “ nécessaire pour servir et  
 “ exécuter tous Writs, or-  
 “ dres ou règles de la dite  
 “ Cour, et chaque tel  
 “ Huissier, avant de rem-  
 “ plir les devoirs de sa  
 “ charge, donnera caution,  
 “ au montant que le dit  
 “ Commissaire jugera pro-  
 “ pre et convenable, pour  
 “ l'accomplissement fidèle  
 “ de ses devoirs, ainsi que  
 “ le paiement et la reddi-  
 “ tion d'un compte exact  
 “ de tous les argents  
 “ qui viendront entre ses  
 “ mains.”

“ “ “ 40.—Après “ Statué,” retran-  
 chez tous les mots jusqu'à  
 la fin de la huitième Clause  
 du Bill, et insérez à la  
 place, “ que dans le cas des  
 “ décès, maladie ou ab-  
 “ sence du Greffier, le plus  
 “ ancien Juge de Paix ré-  
 “ sident sur les dites Iles,  
 “ donnera aussitôt avis,  
 “ avec toute la diligence  
 “ convenable, des dits dé-  
 “ cès, maladie ou absence,  
 “ au Gouverneur, Lieute-  
 “ nant Gouverneur, ou à  
 “ la personne ayant l'admi-  
 “ nistration du Gouverne-  
 “ ment de la dite Province  
 “ pour le temps d'alors, et  
 “ il sera et pourra être loi-  
 “ sible au dit plus ancien  
 “ Juge de Paix, de nom-  
 “ mer et constituer, en

“ vertu d'un Warrant sous  
 “ son seing et sceau, une  
 “ personne propre et com-  
 “ pétente, résident sur les  
 “ dites Iles, pour agir com-  
 “ me Greffier de la dite  
 “ Cour, jusqu'à ce qu'il  
 “ ait été nommé un autre  
 “ Greffier par le Gouver-  
 “ neur, Lieutenant Gouver-  
 “ neur, ou la personne ayant  
 “ l'administration du Gou-  
 “ vernement pour le temps  
 “ d'alors, et la dite person-  
 “ ne qui fera les fonctions  
 “ de Greffier, aura, rece-  
 “ vra et possédera tous les  
 “ pouvoirs, autorités, pri-  
 “ vilèges et profits, accor-  
 “ dés au Greffier qui devra  
 “ être nommé, comme sus-  
 “ dit.”

Feuille 3, ligne 7.—Après la neuvième Clause  
 du Bill, insérez la Clause  
 suivante E :

#### CLAUSE E.

“ Et qu'il soit statué,  
 “ que dans le cas où, en au-  
 “ cun temps, il ne se trou-  
 “ verait point de Juge de  
 “ Paix résident sur les dites  
 “ Iles, tous les pouvoirs,  
 “ autorités et devoirs con-  
 “ férés par le présent et  
 “ requis du dit Juge de  
 “ Paix, seront tenus, pos-  
 “ sédés et remplis par le  
 “ plus ancien Missionnaire  
 “ résident sur la dite Ile.

Les dits amendements étant lus une seconde  
 fois, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que les dits amendements soient  
 grossoyés, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit  
 lu une troisième fois demain.

3e. lecture de-  
 main.

La Chambre en  
 comité sur le  
 Bill des chemins  
 de Montréal.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est  
 ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de  
 toute la Chambre sur le Bill, intitulé, “ Acte  
 “ pour amender l'Ordonnance de la ci-devant  
 “ Province du *Bas-Canada* qui pourvoit à l'a-  
 “ mélioration des Chemins dans les environs  
 “ de la Cité de *Montréal*,” avec le rapport du  
 Comité Spécial sur icelui.

Rapport.

Quelque temps après, la Chambre s'est re-  
 mise, et l'Honorable Mr. *Macaulay* a fait rap-

port de la part du dit Comité, Qu'il avait exa-  
 miné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en  
 faire le rapport, sans amendement.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une troisième  
 fois demain.

3e lecture de-  
 main.

L'Honorable Mr. *Bruneau* a présenté une  
 Pétition de *Françoise Nadau*, veuve de *Joseph  
 Trudeau*, actuellement résidente à *Chambly*,  
 demandant une indemnité pour la perte qu'elle  
 a soufferte par la destruction de ses propriétés à  
*Napierville*, par les Troupes de Sa Majesté,  
 en 1838.

Pétitions  
 De la Veuve  
 Trudeau ;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Pemberton* a présenté une  
 Pétition de *N. Sparks*, et autres, habitants des  
 Comtés de *Carleton* et *Lanark*, demandant  
 l'amélioration du chemin de *Bytown* à *Syden-  
 ham*.

De N. Sparks,  
 et autres ;

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Sullivan* du Comité Spé-  
 cial auquel a été référé le Bill, intitulé, “ Acte  
 “ pour incorporer une Compagnie sous les  
 “ nom et raison de “ Compagnie de la Cité de  
 “ *Toronto* pour fournir l'eau et l'éclairage au  
 “ *Gaz*,” a présenté son Rapport.

Rapport sur le  
 Bill de la Com-  
 pagnie de Gaz  
 de Toronto.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
 1er Septembre, 1841.

Le Comité Spécial au quel a été référé le  
 Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, “ Acte  
 “ pour incorporer une Compagnie sous les nom  
 “ et raison de “ Compagnie de la Cité de *To-  
 ronto* pour fournir l'eau et l'éclairage au  
 “ *Gaz*,” demande à faire Rapport.

Rapport.

Qu'il a examiné le dit Bill en entier et avec  
 soin, et fait rapport de divers amendements à  
 icelui, pour l'adoption de Votre Honorable  
 Chambre.

Feuille 1, ligne 45.—Après “ Compagnie,”  
 insérez le Proviso suivant :

Amendement.

“ Pourvu toujours que  
 “ les dites Terres, téné-  
 “ ments et héritages que  
 “ possédera la dite corpo-  
 “ ration, seront possédés  
 “ seulement pour les be-  
 “ soins et usages de la dite  
 “ Compagnie pour fournir  
 “ l'eau et l'éclairage au  
 “ *Gaz*, dans la construc-



“ tion de ses ouvrages né-  
 “ cessaires, et pour nulle  
 “ autre fin quelconque, et  
 “ n'excéderont en aucun  
 “ temps la valeur annuelle  
 “ de livres, courant.

Feuille 2, ligne 23.—Après “ Election,” in-  
 “ sèrez “ à leur premiè-  
 “ re assemblée, choisiront  
 “ d'entre eux un Président,  
 “ et un Vice-Président,  
 “ qui demeureront respec-  
 “ tivement en charge du-  
 “ rant la période pour la-  
 “ quelle les dits Directeurs  
 “ auront été élus, comme  
 “ susdit, et en conséquence.”

“ “ “ 40.—Après “ Propriétaires,”  
 “ insérez “ et les dits Direc-  
 “ teurs élus subséquem-  
 “ ment, ou demeurant en  
 “ charge, à leur première as-  
 “ semblée après telle Elec-  
 “ tion, ou la période mar-  
 “ quée dans cet Acte pour  
 “ tenir la dite assemblée  
 “ annuelle, choisiront d'en-  
 “ tre eux un Président et  
 “ un Vice Président qui  
 “ demeureront en charge  
 “ pendant les douze mois  
 “ suivants ou jusqu'à la dite  
 “ Election subséquente, à  
 “ une assemblée ultérieure  
 “ des dits actionnaires, sui-  
 “ vant le cas ; et il sera loi-  
 “ sible aux dits Directeurs  
 “ de temps à autres, dans  
 “ le cas du décès, résigna-  
 “ tion, absence de la Pro-  
 “ vince, ou démission des  
 “ personnes ainsi choisies  
 “ comme Président ou Vice  
 “ Président, ou Directeurs,  
 “ ou aucun d'eux, de choi-  
 “ sir d'entre eux les dits  
 “ Directeurs en sa ou leurs  
 “ places une autre per-  
 “ sonne ou personnes,  
 “ comme Président ou Vi-  
 “ ce Président, ou d'entre  
 “ les autres Actionnaires  
 “ ou propriétaires, une au-  
 “ tre personne ou person-  
 “ nes comme Directeur ou  
 “ Directeurs pour conti-  
 “ nuier en charge jusqu'à

“ l'Assemblée annuelle sui-  
 “ vante comme susdit.”

Feuille 3, ligne 26.—Après “ Corporation,”  
 “ insérez “ après trois jours  
 “ d'avis par écrit au Cham-  
 “ bellan de la dite Cité de  
 “ Toronto.”

“ “ “ 33.—Retranchez depuis “ Pour-  
 “ vu” jusqu'à “ Toronto,”  
 “ dans la 45e ligne, inclusi-  
 “ vement, et insérez “ ne fai-  
 “ sant aucuns dommages  
 “ en accomplissant ces tra-  
 “ vaux et ayant soin, au-  
 “ tant que possible, de te-  
 “ nir une passage libre et  
 “ non interrompu dans les  
 “ dites rues, places et lieux  
 “ publics, pendant que  
 “ l'ouvrage avance, et fai-  
 “ sant les ouvertures dans  
 “ telles parties des dites  
 “ rues, places et lieux pu-  
 “ blics, que l'Inspecteur de  
 “ la Ville, sous la direc-  
 “ tion du Conseil de la dite  
 “ Cité, permettra et re-  
 “ querra ; aussi mettant des  
 “ gardes ou enclos, avec  
 “ des lampes, plaçant des  
 “ gardiens pendant la nuit,  
 “ et prenant toutes autres  
 “ précautions nécessaires,  
 “ pour prévenir les acci-  
 “ dents, auxquels les pas-  
 “ sants et autres, pourraient  
 “ être exposés par de telles  
 “ ouvertures ; aussi, termi-  
 “ nant l'ouvrage avec toute  
 “ la diligence et l'expédi-  
 “ tion convenables, et re-  
 “ mettant les dites rues,  
 “ places et lieux publics  
 “ dans un aussi bon état  
 “ qu'elles l'étaient avant  
 “ que l'ouvrage fut com-  
 “ mencé, sans apporter à  
 “ cela de délai inutile ; et  
 “ dans le cas où quelques  
 “ uns des devoirs voulus par  
 “ cet Acte, comme susdit,  
 “ seraient négligés, la dite  
 “ Corporation encourra une  
 “ amende de cinq livres,  
 “ courant, chaque jour que  
 “ la dite négligence con-  
 “ tinuera, laquelle sera re-

“ couvrée par voie d’infor-  
 “ mation devant la Cour du  
 “ Banc de la Reine de Sa  
 “ Majesté, au profit de Sa  
 “ Majesté, ses Héritiers et  
 “ Successeurs, pour les  
 “ usages publics de la Pro-  
 “ vince, en sus des dom-  
 “ mages qui pourront être  
 “ recouverts contre la dite  
 “ corporation dans une ac-  
 “ tion civile.”

Feuille 3, ligne 44.—Après la huitième Clause,  
 insérez les Clauses A et B.

CLAUSE A.

“ Et qu’il soit de plus  
 “ statué, que dans le cas  
 “ où la dite Corporation  
 “ creusera aucune rue,  
 “ place ou lieu publics  
 “ dans la dite Cité, et né-  
 “ gligera de tenir le che-  
 “ min de la dite rue, place  
 “ ou lieu publics, autant  
 “ que possible, libre et non  
 “ interrompu, ou de placer  
 “ des gardes ou enclos  
 “ avec des lampes, ou de  
 “ mettre des gardiens, ou  
 “ de prendre les précau-  
 “ tions nécessaires pour  
 “ prévenir les accidents  
 “ qui pourraient arriver aux  
 “ passants et autres, ou de  
 “ remplir ou niveler les  
 “ dites rues, places ou  
 “ lieux publics, sans y ap-  
 “ porter un délai inutile,  
 “ tel que pourvu ci-dessus,  
 “ l’Inspecteur de la Cité,  
 “ sous la direction du Con-  
 “ seil de Ville de la dite  
 “ Cité, fera immédiatement  
 “ faire le devoir ainsi négli-  
 “ gé, et les frais en seront  
 “ payés par la dite Corpo-  
 “ ration, sur la demande  
 “ de l’Inspecteur de la Ci-  
 “ té, et retirés du Caissier  
 “ ou Trésorier ou de quel-  
 “ que Directeur de la dite  
 “ Corporation, et faute de  
 “ tel paiement, le montant  
 “ de la réclamation sera  
 “ et pourra être recouvé  
 “ de la dite Corporation à  
 “ la poursuite du Maire,

“ des Echevins et Conseil-  
 “ lers de la dite Cité, par  
 “ une action de dette, dans  
 “ aucune Cour de jurisdic-  
 “ tion compétente.”

CLAUSE B.

“ Et qu’il soit statué,  
 “ que la dite Corporation  
 “ sera tenue et obligée de  
 “ faire, ériger, construire,  
 “ réparer et tenir en bon  
 “ ordre, à ses propres frais  
 “ et dépens, dans les par-  
 “ ties de la Cité de To-  
 “ ronto qui seront détermi-  
 “ nées par le Conseil de  
 “ Ville d’icelle, le nombre de  
 “ Robinets à feu propres et  
 “ convenables, n’excédant  
 “ pas vingt, qui sera jugé  
 “ nécessaire par le dit  
 “ Conseil de ville, pour  
 “ fournir les pompes à feu  
 “ et donner les autres se-  
 “ cours nécessaires pour  
 “ éteindre les feux et em-  
 “ pêcher qu’ils ne commu-  
 “ quent.” Pourvu tou-  
 “ jours, que la dite Cor-  
 “ poration ne sera pas te-  
 “ nue de faire, ériger et  
 “ construire aucuns Ro-  
 “ binets à feu, comme sus-  
 “ dit, dans aucune partie  
 “ de la Cité de Toronto,  
 “ où elle n’aura pas fait ou  
 “ construit des tuyaux pour  
 “ le transport de l’eau.”

Feuille 4, ligne 6.—Retranchez “ à être re-  
 “ couvrée avec dépens,”  
 et insérez “ pourra être  
 “ recouvrée.”

“ “ “ 11.—Après “ endommagement,”  
 insérez, “ brise, dérangement.”

“ “ “ —Après “ tuyaux princi-  
 “ paux,” insérez, “ pom-  
 “ pes, réservoir, tuyau, ro-  
 “ binet, ou autre ouvrage  
 “ ou appareil, circonstan-  
 “ tances et dépendances,  
 “ ou aucune matière ou  
 “ chose déjà faite et pour-  
 “ vue, ou qui sera faite et  
 “ pourvue pour les objets  
 “ susdits, ou aucuns des  
 “ matériaux employés et

“ obtenus pour les dits  
“ objets, ou.”

Feuille 4, ligne 13.—Après le premier “ ou ”  
insérez “ fera en aucune  
“ manière et volontaire-  
“ ment aucun tort ou dom-  
“ mage dans le but d’obs-  
“ truer, empêcher ou em-  
“ barrasser la construction,  
“ complétion, entretien ou  
“ réparation des dits ou-  
“ vrages, ou qui fournira  
“ à le faire, ou qui baignera,  
“ ou lavera, ou nétoyera  
“ aucunes hardes, laine,  
“ cuire, peaux, animaux,  
“ ou autre chose nuisible  
“ et offensive, ou qui lan-  
“ cera, jettera ou mettra  
“ aucunes ordures, saletés  
“ ou autre chose nuisible  
“ ou offensive, ou qui fera  
“ couler ou permettra ou  
“ souffrira que l’eau d’au-  
“ cun lavoir, égout ou ca-  
“ nal coule ou soit con-  
“ duite, ou causera aucune  
“ autre nuisance à l’eau  
“ dans les réservoirs, ci-  
“ ternes, étangs, sources  
“ ou fontaines, par les  
“ quelles passera l’eau qui  
“ doit approvisionner la  
“ dite Cité, ou qui.”

“ “ “ 19.—Après “ malversation,”  
insérez “ et en étant con-  
“ vaincue, la Cour devant  
“ laquelle telle personne  
“ aura son procès et sera  
“ condamnée, aura pouvoir  
“ et autorité de condamner  
“ telle personne à payer  
“ une pénalité n’excédant  
“ pas livres, cou-  
“ rant, ou à être détenue  
“ dans la Prison Commune  
“ du District, pour un  
“ temps n’excédant pas  
“ mois, selon que telle  
“ Cour le jugera à pro-  
“ pos.”

“ “ 21.—Retranchez tous les mots  
depuis “ ne sera ” jusqu’à  
“ quelconque,” dans la  
vingt-deuxième ligne, in-  
clusivement, et insérez,  
“ contenu, ne sera entendu

“ empêcher aucune per-  
“ sonne ou personnes, corps  
“ politique ou incorporé  
“ de construire des ouvra-  
“ ges pour s’approvisionner  
“ d’eau et de gaz, ou em-  
“ pêcher la Législature de  
“ cette Province, en aucun  
“ temps à venir, de chan-  
“ ger, modifier ou abroger  
“ les pouvoirs, privilèges ou  
“ autorités, ci-dessus ac-  
“ cordés à la dite Corpo-  
“ ration.”

Feuille 4, ligne 26.—Après la douzième Clau-  
se du Bill, insérez les Clau-  
ses C. et D.

#### CLAUSE C.

“ Et qu’il soit statué,  
“ que les pénalités impo-  
“ sées en vertu de cet  
“ Acte, et appartenant à  
“ Sa Majesté, ses Héritiers  
“ et Successeurs, seront  
“ réservées pour les usages  
“ publics de la Province  
“ et le soutien du Gouver-  
“ nement d’icelle; et qu’il  
“ sera rendu compte de  
“ l’emploi d’icelles à Sa  
“ Majesté, ses Héritiers et  
“ Successeurs, par la voie  
“ des Lords Commissaires  
“ de la Trésorerie de Sa Ma-  
“ jesté, pour temps d’alors,  
“ en la manière et forme  
“ que Sa Majesté, ses Hé-  
“ ritiers et Successeurs ju-  
“ geront convenables.”

#### CLAUSE D.

“ Et qu’il soit statué,  
“ que rien de contenu dans  
“ le présent Acte n’af-  
“ fectera, ni ne sera en-  
“ tendu affecter, en aucune  
“ manière quelconque, les  
“ droits de Sa Majesté, ses  
“ Héritiers et Successeurs,  
“ ou d’aucune personne ou  
“ personnes, ou d’aucun  
“ corps politique ou incor-  
“ poré ou aucune univer-  
“ sité, excepté ceux men-  
“ tionnés dans les pré-  
“ sentes.”

Le tout néanmoins humblement soumis.

R. B. SULLIVAN,

Président.

Référé à un  
Comité Génér-  
al—demain.

Ordonné, Que le Bill et Rapport soient ré-  
férés à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Co-  
mité sur le dit Bill et Rapport, demain.

Pétition  
De A. Grant et  
autres.

L'Honorable Mr. Morris a présenté une  
Pétition de *Alexander Grant, J. P.* et autres,  
résidents dans la Section Est du District d'*Ot-  
tawa*, demandant qu'on n'établisse pas ailleurs  
les Bâtisses de District actuellement situées  
dans la Ville de *L'Orignal*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

De P. Lacroix.

L'Honorable Mr. Pemberton a présenté une  
Pétition de *Pierre Lacroix*, de la Cité de *Qué-  
bec*, un des Messagers du ci-devant Conseil  
Législatif du *Bas-Canada*, demandant une ré-  
munération pour la perte de son Emploi.

Ordonné, Que la Pétition dernièrement men-  
tionnée, soit référée au Comité Spécial, sur  
les Pensions des Officiers retirés.

Rapport du Bill  
sur la liberté  
des Elections.

L'Honorable Mr. Morris, du Comité Spé-  
cial au quel a été référé le Bill, intitulé, "Acte  
pour pourvoir à la liberté des Elections dans  
cette Province, et pour d'autres fins y men-  
tionnées," a présenté son Rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Le dit Rapport a été alors lu par le Greffier,  
comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités

2e Septembre, 1841.

Rapport.

Le Comité Spécial au quel a été référé le  
Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte  
pour pourvoir à la liberté des Elections  
dans cette Province, et pour d'autres fins y  
mentionnées," demande à faire Rapport,  
qu'il a examiné le dit Bill avec beaucoup d'at-  
tention, et offre les amendements suivants à  
l'adoption de Votre Honorable Chambre :

Amendements

Feuille 2, ligne 16.—Retranchez "loi," et in-  
serez "lois des ci-devant  
"Provinces du Haut ou du  
"Bas-Canada qui sont  
"maintenant."

" " " 18.—Après le mot "places"  
retranchez tous les mots  
jusqu'à "ne," dans la vingt-  
deuxième ligne, inclusive-

ment, et insérez, "qui sont  
"nommés par et en vertu  
"des dites lois du *Bas-Can-  
"da*, ou du *Haut-Canada* res-  
"pectivement, pour tenir les  
"dites assemblées pour l'E-  
"lection des dits Officiers,  
"soit que les expressions  
"Paroisse ou Township  
"soient ou ne soient pas  
"strictement applicables à  
"telle place ou places."

Feuille 7, ligne 31.—Avant "Poll," insérez  
"Election ou."

" " " 34.—Avant "Poll," insérez  
"Election ou."

" " " 35.—Avant "Poll," insérez  
"Election ou."

" " " 37.—Après "qui," insérez  
"avec le dit nouvel Offi-  
"cier Rapporteur ou agis-  
"sant comme tel, ou le  
"Député Officier Rap-  
"porteur."

" " " "Après "sur," Retranchez  
tous les mots jusqu'à "Gref-  
"fier," dans la trente-  
huitième ligne, et insérez  
"leurs devoirs respective-  
"ment."

" 8, " 8.—Avant "six deniers,"  
insérez "voyagé."

" 9, " 7.—Retranchez "juge," et  
insérez "jugé."

" 10, " 13.—Retranchez "Chambre  
"d'Assemblée," et insérez,  
"Assemblée Législative."

" " " 19.—Retranchez "Chambre  
"d'Assemblée, et insérez  
"Assemblée Législative."

Votre Comité représente en outre à Votre  
Honorable Chambre, qu'il a eu de fortes objec-  
tions à recommander l'adoption de la première  
Clause, qui abroge en termes généraux la par-  
tie des Lois de la Province qui ne sont pas con-  
traires ou ne répugnent pas au dit Bill;  
mais Votre Comité supposant que le Bill n'est  
qu'une mesure temporaire, et l'espérance qu'à  
la prochaine Session de la Législature toutes  
les Lois des Elections seraient consolidées, l'a  
engagé à ne pas s'arrêter à ces objections.

Le tout néanmoins humblement soumis.

W. MORRIS,  
Président.

*Ordonné*, Que le Bill dernièrement mentionné et le Rapport sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill et le Rapport, demain.

L'Honorable Mr. *Morris*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé "Acte pour augmenter la somme qui peut être prélevée en vertu d'un certain Acte y mentionné pour défrayer le coût de certaines bâtisses publiques dans le Comté de *Simcoe*," a présenté son Rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit:

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
2e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial au quel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour augmenter la somme qui peut être prélevée en vertu d'un certain Acte y mentionné pour défrayer le coût de certaines bâtisses publiques dans le Comté de *Simcoe*," demande à faire Rapport.

Qu'en référant à la Gazette Officielle, Votre Comité voit que l'intention des Magistrats du District projeté de *Simcoe*, de faire application pour un nouvel emprunt de £2000, et porté dans le Bill à £3000, a été publiée depuis le mois de Juillet, 1840; mais Votre Comité regrette de dire que les Magistrats ou les habitants du dit District n'ont soumis à la considération de Votre Honorable Chambre aucune Pétition, ni aucuns Plans ou Documents concernant les dites Bâtisses Publiques mentionnées dans le dit Bill.

Votre Comité ayant obtenu d'autres informations, est porté à passer sous silence, pour cette fois, l'irrégularité qui a eu lieu; et ayant examiné le dit Bill en entier, en fait maintenant le Rapport, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

**W. MORRIS,**

*Président.*

*Ordonné*, Que le dit Bill dernièrement mentionné, et le Rapport du Comité Spécial sur icelui soient référés à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill et le nouveau Rapport, immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de

toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné, avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise et l'Honorable Mr. *Pemberton* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une troisième fois demain.

L'Honorable Mr. *Morris* a donné avis que, Lundi prochain, il proposerait qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien mettre devant cette Chambre, parties des Instructions Royales qui ont rapport à la passation de Lois par le Parlement de cette Province.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

*Vendredi, 3e Septembre, 1841.*

**LES Membres assemblés ont été :**

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>DeBlaquiere,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Bruncau,</i>
<i>Morris,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Pemberton,</i>	<i>Roy.</i>
<i>Macaulay,</i>	

PRIERES.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir temporairement à l'administration de la Justice dans les Iles de la *Magdélaine*, dans le Golfe *St. Laurent*," a été, tel qu'amendé, lu pour la troisième fois.

La question étant mise,—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour amender les Ordonnance de la Législature de la ci-devant Province du

Rapport.

3e lecture de main.

Avis d'une Adresse à Son Excellence au sujet des Instructions Royales qui ont rapport aux Bills

Ajournement

Bill de l'administration de la Justice aux Iles de la Magdélaine, lu une 3e fois, et

Passé.

Bill des Chemins de Mont-réal, lu une 3e fois, et

“ *Bas-Canada*, qui pourvoit à l'amélioration  
“ des Chemins dans les environs de la Cité de  
“ *Montréal*,” a été lu pour la troisième fois.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se  
rende à l'Assemblée Législative, et informe  
cette Chambre, que le Conseil Législatif a  
passé ce Bill, sans amendement.

Bill des Edifi-  
ces du Comté  
de *Simcoe*, lu  
une 3e fois, et

Conformément à l'ordre du jour, le Bill,  
intitulé, “ Acte pour augmenter la somme qui  
“ peut être prélevée en vertu d'un certain Acte  
“ y mentionné, pour défrayer le coût de cer-  
“ taines bâtisses publiques dans le Comté de  
“ *Simcoe*,” a été lu une troisième fois.

La question étant mise,—Ce Bill passera-t-il?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se  
rende à l'Assemblée Législative, et informe  
cette Chambre que le Conseil Législatif a passé  
ce Bill, sans amendement.

Bill des Mon-  
naies de cuivre,  
lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill pour  
empêcher de fabriquer, importer ou circuler  
d'une manière frauduleuse, des monnaies de  
cuivre falsifiées, a été lu une seconde fois.

Référé à un  
Comité Spécial

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un  
Comité Spécial de quatre Membres.

Ordonné, Que le Comité soit composé des  
Honorables Messieurs *De Blaquiere*, *Morris*,  
*Pemberton* et *Macaulay* qui s'assembleront et  
s'ajourneront à loisir.

Motion d'une  
Adresse à Sa  
Majesté au su-  
jet de l'Agric-  
ulture

Conformément à avis, l'Honorable Mr. *De  
Blaquiere* a proposé qu'une humble Adresse  
soit présentée à Sa Majesté, dans les mots sui-  
vants :

A la Très Excellente Majesté de la Reine.

Adresse.

L'Humble Adresse du Conseil Législatif de la  
Province du *Canada*, assemblé en Parle-  
ment Provincial.

Qu'il plaise à Votre Majesté :

Nous, les très fidèles et loyaux Sujets de  
Votre Majesté, le Conseil Législatif de la Pro-  
vince du *Canada*, assemblés en Parlement Pro-  
vincial, demandons à nous approcher de Votre  
Présence Royale en réitérant l'assurance de  
notre attachement inviolable à la Personne de  
Votre Majesté et à votre Gouvernement.

D'après les diverses mesures importantes que  
le Représentant de Votre Majesté a soumises  
à la considération de ce Parlement, le premier

du *Canada* Uni, le Conseil Législatif voit avec  
reconnaissance que Votre Majesté veille à la  
prospérité du *Canada*, avec cette sagesse éten-  
due et cette bienveillante sollicitude, qui ont  
si bien caractérisé le Règne de Votre Majesté.  
Nous espérons avec ferveur et humilité, qu'ai-  
dés de la faveur divine, Votre Majesté verra  
l'accomplissement de ses intentions bienveil-  
lantes, par l'établissement de la Paix et du  
bonheur dans ce vaste Pays.

Intimement convaincus comme nous le som-  
mes de leur importance, et comblés de grati-  
tude de cette nouvelle preuve de l'intérêt que  
Votre Majesté prend à notre prospérité, ce se-  
rait manquer à Votre Majesté et à ceux sur les  
intérêts desquels nous avons été appelés à dé-  
libérer, que de ne pas attirer l'attention gra-  
cieuse de Votre Majesté sur le sujet de notre  
Agriculture, sur l'abaissement dans lequel se  
trouve depuis longtemps ce grand mobile de  
notre puissance Nationale et la nécessité ur-  
gente de lui accorder une protection qui puisse  
assurer le développement des vastes ressour-  
ces de cette Province, et l'établissement sur  
icelle par un peuple dévoué à Votre Majesté et  
lié par les intérêts les plus chers à la *Grande  
Bretagne* et à ses Institutions.

Le Conseil Législatif croit que l'encourage-  
ment et la protection de l'agriculture du *Can-  
ada*, par l'admission libre de nos produits agri-  
coles dans la *Grande Bretagne* sous des con-  
ditions avantageuses, est sans contredit le  
moyen de faire réussir ce grand objet national,  
pour un peuple entièrement agricole et qui  
continuera longtemps à l'être, ce serait un  
bienfait inestimable et qui, on ose le croire, est  
tout à fait compatible avec les meilleurs et les  
plus chers intérêts de la Mère Patrie.

Le Conseil Législatif désire humblement at-  
tirer l'attention de Votre Majesté aux Pétitions  
ci-jointes qui lui ont été présentées sur ce sujet  
qui occupe tous les esprits. Elles expriment  
l'opinion universelle de la population agricole  
du *Canada*, et le Conseil Législatif supplie  
instamment et respectueusement Votre Majesté  
de les prendre en votre considération gracieuse  
et favorable, et de mettre le sujet devant le  
Parlement Impérial, sous Votre sanction  
Royale.

Le Conseil Législatif se repose entièrement  
sur la sagesse des Conseillers de Votre Ma-  
jesté.

Sous le règne bienveillant de Votre Majesté,  
un nouvel et brillant avenir s'est ouvert pour le  
*Canada*. Votre Trône Impérial est le bouclier  
qui protège nos Institutions civiles et politiques.

Daignez, Gracieuse Reine, achever l'entreprise glorieuse que vous avez commencée, et accordez nous le privilège inestimable d'être considérés comme une partie intégrante de l'Empire Britannique, accomplissant ainsi le souhait bienveillant de Votre Majesté, que nous puissions devenir un peuple heureux et content, et nous ajouterons, prospère et reconnaissant.

Après quelques débats, il a été

**Ordonné,** Que le contenu de la dite Adresse soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette en Comité sur le dit sujet, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer l'Asile de *Montréal* pour les "femmes âgées et infirmes."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Hamilton* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu une troisième fois, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour étendre les dispositions d'une Ordonnance y mentionnée, à un certain chemin au côté nord de la *Rivière St. Charles* "dans le District de *Québec*."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Bruneau* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois, demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour amender la loi qui règle l'élection des "Directeurs de la Compagnie de la navigation "de *Grand River*."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *McDonald* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Holmes*, et un autre, pour rapporter le Bill, intitulé, "Acte pour régler le cours des Monnaies en cette Province," et informer cette Chambre que l'Assemblée a acquiescé aux amendements faits au dit Bill par le Conseil Législatif.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour autoriser l'achat par la Province "des actions possédées par les Individus dans "le Canal de *Welland*,"

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *De Blaquiere* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois demain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour abroger certaines parties d'un Acte y mentionné, et pour pourvoir à faire un recensement périodique des habitants de cette "Province, et pour obtenir d'autres informations statistiques y mentionnées."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Sullivan* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait pris de nouveau le dit Bill en considération, et l'avait chargé de recommander qu'il soit référé à un Comité Spécial, avec instruction de réviser les cédules annexées au dit Bill.

**Ordonné,** Que le Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres, avec instruction de réviser les cédules annexées au dit Bill.

**Ordonné,** Que le dit Comité soit composé des Honorables Messieurs *Morris*, *Pemberton* et *Macaulay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour charger et amender les "Lois maintenant en force dans la partie de "cette Province, ci-devant le *Haut-Canada*, "qui régissent les Cours de Districts," a été lu une seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

**Ordonné,** Que le dit Comité soit composé des Honorables Messieurs *De Blaquiere*, *Sullivan* et *Bruneau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Assemblée renvoie le Bill des Monnaies, et concourt dans les amendements.

La Chambre en comité sur le Bill au sujet des Actions des Particuliers dans le Canal de Welland.

Rapport.

3e lecture demain.

La Chambre en comité sur le Bill du Recensement.

Rapport.

Référé à un Comité Spécial

Bill des Cours de Districts, Haut Canada, lu une 2e fois.

Référé à un Comité Spécial

Bill au sujet de la Justice Criminelle, lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour améliorer l'administration de la Justice Criminelle en cette Province," a été lu une seconde fois.

Référé à un Comité Spécial.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres.

Ordonné, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *Sullivan, Morris, Pemberton, Macaulay* et *Bruncau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill au sujet du Larcin, lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour le Bill, intitulé, "Acte pour amender et consolider les Lois de cette Province qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives," a été lu une seconde fois.

Référé à un Comité Spécial.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de cinq Membres.

Ordonné, Que le dit Comité soit composé des Honorables Membres composant le Comité Spécial dernièrement mentionné, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill au sujet des dommages causés à la propriété, lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour consolider et amender les Statuts de cette Province, relatifs aux dommages malicieux causés à la propriété," a été lu une seconde fois.

Référé à un Comité Spécial.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres.

Ordonné, Que le Comité soit composé des Honorables Membres composant le Comité Spécial dernièrement mentionné, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill au sujet des offenses contre les personnes, lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour consolider et amender les Statuts de cette Province, relatifs aux offenses contre les personnes," a été lu une seconde fois.

Référé à un Comité Spécial.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres.

Ordonné, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs composant le Comité dernièrement mentionné, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill au sujet de G. Durand, lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour autoriser *George Durand*, Ecuyer, à construire un Canal pour établir des moulins dans le Township de *Sarnia*," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre. Référé à un Comité Spécial.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill demain.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer une Compagnie sous les nom et raison de "Compagnie de la Cité de *Toronto*, pour fournir l'eau et l'éclairage au Gaz," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui. La Chambre en comité sur le Bill au sujet de l'éclairage au Gaz de Toronto.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Morris* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements. Rapport avec amendements.

Les quels amendements ont été lus par le Greffier.

Ordonné, Que le dit Bill et amendements soient de nouveau référés à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill et les amendements immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné et les amendements rapportés ce jour. La Chambre de nouveau en comité sur le Bill et les Amendements.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Morris* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait pris de nouveau le dit Bill et les amendements en considération, et l'avait chargé de faire rapport des dits amendements tels qu'amendés, pour l'adoption de la Chambre. Rapport avec amendements.

Les quels amendements ont alors été lus par le Greffier, comme suit :

Feuille 1, ligne 45.—Après "Compagnie," insérez le Proviso suivant :  
 "Pourvu toujours que  
 "les dites Terres, ténements et héritages que  
 "possédera la dite corporation, seront possédés  
 "seulement pour les besoins et usages de la dite  
 "Compagnie pour fournir  
 "l'eau et l'éclairage au  
 "Gaz, dans la construc- Amendements.



“ tion de ses ouvrages né-  
 “ cessaires, et pour nulle  
 “ autre fin quelconque, et  
 “ n'excéderont en aucun  
 “ temps la valeur annuelle  
 “ de livres, courant.

Feuille 2, ligne 23.—Après “ Election,” in-  
 “ sèrez “ à leur premiè-  
 “ re assemblée, choisiront  
 “ d'entre eux un Président,  
 “ et un Vice-Président,  
 “ qui demeureront respec-  
 “ tivement en charge du-  
 “ rant la période pour la-  
 “ quelle les dits Directeurs  
 “ auront été élus, comme  
 “ susdit, et en conséquence.”

“ “ “ 40.—Après “ Propriétaires,”  
 insérez “ et les dits Direc-  
 “ teurs élus subséquem-  
 “ ment, ou demeurant en  
 “ charge, à leur première as-  
 “ semblée après telle Elec-  
 “ tion, ou la période mar-  
 “ quée dans cet Acte pour  
 “ tenir la dite assemblée  
 “ annuelle, choisiront d'en-  
 “ tre eux un Président et  
 “ un Vice Président qui  
 “ demeureront en charge  
 “ pendant les douze mois  
 “ suivants ou jusqu'à la dite  
 “ Election subséquente, à  
 “ une assemblée ultérieure  
 “ des dits actionnaires, sui-  
 “ vant le cas ; et il sera loi-  
 “ sible aux dits Directeurs  
 “ de temps à autres, dans  
 “ le cas des décès, résigna-  
 “ tion, absence de la Pro-  
 “ vince, ou démission des  
 “ personnes ainsi choisies  
 “ comme Président ou Vice  
 “ Président, ou Directeurs,  
 “ ou aucun d'eux, de choi-  
 “ sir d'entre eux les dits  
 “ Directeurs en sa ou leurs  
 “ places une autre per-  
 “ sonne ou personnes,  
 “ comme Président ou Vi-  
 “ ce Président, ou d'entre  
 “ les autres Actionnaires  
 “ ou propriétaires, une au-  
 “ tre personne ou person-  
 “ nes comme Directeur ou  
 “ Directeurs pour conti-  
 “ nuer en charge jusqu'à

“ l'Assemblée annuelle sui-  
 “ vante comme susdit.”

Feuille 3, ligne 26.—Après “ Corporation,”  
 insérez “ après trois jours  
 “ d'avis par écrit au Cham-  
 “ bellan de la dite Cité de  
 “ Toronto.”

“ “ “ 33.—Retranchez depuis “ Pour-  
 “ vu” jusqu'à “ Toronto,”  
 dans la 45e ligne, inclusi-  
 vement, et insérez “ ne fai-  
 “ sant aucuns dommages  
 “ en accomplissant ces tra-  
 “ vaux et ayant soin, au-  
 “ tant que possible, de te-  
 “ nir un passage libre et  
 “ non interrompu dans les  
 “ dites rues, places et lieux  
 “ publics, pendant que  
 “ l'ouvrage avance, et fai-  
 “ sant les ouvertures dans  
 “ telles parties des dites  
 “ rues, places et lieux pu-  
 “ blics, que l'Inspecteur de  
 “ la Ville, sous la direc-  
 “ tion du Conseil de la dite  
 “ Cité, permettra et re-  
 “ querra ; aussi mettant des  
 “ gardes ou enclos, avec  
 “ des lampes, plaçant des  
 “ gardiens pendant la nuit,  
 “ et prenant toutes autres  
 “ précautions nécessaires,  
 “ pour prévenir les acci-  
 “ dents auxquels les pas-  
 “ sants et autres, pourraient  
 “ être exposés par de telles  
 “ ouvertures ; aussi, termi-  
 “ nant l'ouvrage avec toute  
 “ la diligence et l'expédi-  
 “ tion convenables, et re-  
 “ mettant les dites rues,  
 “ places et lieux publics  
 “ dans un aussi bon état  
 “ qu'elles l'étaient avant  
 “ que l'ouvrage fut com-  
 “ mencé, sans apporter à  
 “ cela de délai inutile ; et  
 “ dans le cas où quelques  
 “ uns des devoirs voulus par  
 “ cet Acte, comme susdit,  
 “ seraient négligés, la dite  
 “ Corporation encourra une  
 “ amende de cinq livres,  
 “ courant, chaque jour que  
 “ la dite négligence con-  
 “ tinuera, laquelle sera re-

“ couvrée par voie d’infor-  
 “ mation devant la Cour du  
 “ Banc de la Reine de Sa  
 “ Majesté, au profit de Sa  
 “ Majesté, ses Héritiers et  
 “ Successeurs, pour les  
 “ usages publics de la Pro-  
 “ vince, en sus des dom-  
 “ mages qui pourront être  
 “ recouverts contre la dite  
 “ Corporation dans une ac-  
 “ tion civile.”

Feuille 3, ligne 44.—Après la huitième Clause,  
insérez les Clauses A et B.

#### CLAUSE A.

“ Et qu’il soit de plus  
 “ statué, que dans le cas  
 “ où la dite Corporation  
 “ creusera aucune rue,  
 “ place ou lieu publics  
 “ dans la dite Cité, et né-  
 “ gligera de tenir le che-  
 “ min de la dite rue, place  
 “ ou lieu publics, autant  
 “ que possible, libre et non  
 “ interrompu, ou de placer  
 “ des gardes ou enclos  
 “ avec des lampes, ou de  
 “ mettre des gardiens, ou  
 “ de prendre les précau-  
 “ tions nécessaires pour  
 “ prévenir les accidents  
 “ qui pourraient arriver aux  
 “ passants et autres, ou de  
 “ remplir ou niveler les  
 “ dites rues, places ou  
 “ lieux publics, sans y ap-  
 “ porter un délai inutile,  
 “ tel que pourvu ci-dessus,  
 “ l’Inspecteur de la Cité,  
 “ sous la direction du Con-  
 “ seil de Ville de la dite  
 “ Cité, fera immédiatement  
 “ faire le devoir ainsi négli-  
 “ gé, et les frais en seront  
 “ payés par la dite Corpo-  
 “ ration, sur la demande  
 “ de l’Inspecteur de la Ci-  
 “ té, et retirés du Caissier  
 “ ou Trésorier ou de quel-  
 “ que Directeur de la dite  
 “ Corporation, et faute de  
 “ tel paiement, le montant  
 “ de la réclamation sera  
 “ et pourra être recouvé  
 “ de la dite Corporation à  
 “ la poursuite du Maire,

“ des Echevins et Conseil-  
 “ lers de la dite Cité, par  
 “ une action de dette, dans  
 “ aucune Cour de jurisdic-  
 “ tion compétente.”

#### CLAUSE B.

“ Et qu’il soit statué,  
 “ que la dite Corporation  
 “ sera tenue et obligée de  
 “ faire, ériger, construire,  
 “ réparer et tenir en bon  
 “ ordre, à ses propres frais  
 “ et dépens, dans les par-  
 “ ties de la Cité de To-  
 “ ronto qui seront détermi-  
 “ nées par le Conseil de  
 “ Ville d’icelle, le nombre de  
 “ Robinets à feu propres et  
 “ convenables, n’excédant  
 “ pas vingt, qui sera jugé  
 “ nécessaire par le dit  
 “ Conseil de ville, pour  
 “ fournir les pompes à feu  
 “ et donner les autres se-  
 “ cours nécessaires pour  
 “ éteindre les feux et em-  
 “ pêcher qu’ils ne se com-  
 “ muniquent.” Pourvu tou-  
 “ jours, que la dite Cor-  
 “ poration ne sera pas te-  
 “ nue de faire, ériger et  
 “ construire aucuns Ro-  
 “ binets à feu, comme sus-  
 “ dit, dans aucune partie  
 “ de la Cité de Toronto,  
 “ où elle n’aura pas fait ou  
 “ construit des tuyaux pour  
 “ le transport de l’eau.”

Feuille 4, ligne 6.—Retranchez “ à être re-  
“ couvrée avec dépens,”  
et insérez “ pourra être  
“ recouvrée.”

“ “ “ II.—Après “ endommagement,”  
insérez, “ brise, dérange.”

“ “ “ —Après “ tuyaux princi-  
“ paux,” insérez, “ pom-  
“ pes, réservoir, tuyau, ro-  
“ binet, ou autre ouvrage  
“ ou appareil, circonstan-  
“ tances et dépendances,  
“ ou aucune matière ou  
“ chose déjà faite et pour-  
“ vue, ou qui sera faite et  
“ pourvue pour les objets  
“ susdits, ou aucuns des  
“ matériaux employés et

“ obtenus pour les dits  
“ objets, ou.”

Feuille 4, ligne 13.—Après le premier “ ou ”  
insérez “ fera en aucune  
“ manière et volontaire-  
“ ment aucun tort ou dom-  
“ mage dans le but d’obs-  
“ truer, empêcher ou em-  
“ barrasser la construction,  
“ complétion, entretien ou  
“ réparation des dits ou-  
“ vrages, ou qui contribuera  
“ à le faire, ou qui baignera,  
“ ou lavera, ou nétoyera  
“ aucunes hardes, laine,  
“ cuire, peaux, animaux,  
“ ou autre chose nuisible  
“ et offensive, ou qui lan-  
“ cera, jettera ou mettra  
“ aucunes ordures, saletés  
“ ou autre chose nuisible  
“ ou offensive, ou qui fera  
“ couler ou permettra ou  
“ souffrira que l’eau d’au-  
“ cun lavoir, égout ou ca-  
“ nal coule ou soit con-  
“ duite, ou causera aucune  
“ autre nuisance à l’eau  
“ dans les réservoirs, ci-  
“ ternes, étangs, sources  
“ ou fontaines, par les  
“ quelles passera l’eau qui  
“ doit approvisionner la  
“ dite Cité, ou qui.”

“ “ “ 19.—Après “ malversation,”  
insérez “ et en étant con-  
“ vaincue, la Cour devant  
“ laquelle telle personne  
“ aura son procès et sera  
“ condamnée, aura pouvoir  
“ et autorité de condamner  
“ telle personne à payer  
“ une pénalité n’excédant  
“ pas livres, cou-  
“ rant, ou à être détenue  
“ dans la Prison Commune  
“ du District, pour un  
“ temps n’excédant pas  
“ mois, selon que telle  
“ Cour le jugera à pro-  
“ pos.”

“ “ 21.—Retranchez tous les mots  
depuis “ ne sera ” jusqu’à  
“ quelconque,” dans la  
vingt-deuxième ligne, in-  
clusivement, et insérez,  
“ contenu, ne sera entendu

“ empêcher aucune per-  
“ sonne ou personnes, corps  
“ politique ou incorporé,  
“ de construire des ouvra-  
“ ges pour s’approvisionner  
“ d’eau et de gaz, ou em-  
“ pêcher la Législature de  
“ cette Province, en aucun  
“ temps à venir, de chan-  
“ ger, modifier ou abroger  
“ les pouvoirs, privilèges ou  
“ autorités, ci-dessus ac-  
“ cordés à la dite Corpo-  
“ ration.”

Feuille 4, ligne 26.—Après la douzième Clau-  
se du Bill, insérez les Clau-  
ses C. et D.

#### CLAUSE C.

“ Et qu’il soit statué,  
“ que les pénalités impo-  
“ sées en vertu de cet  
“ Acte, et appartenant à  
“ Sa Majesté, ses Héritiers  
“ et Successeurs, seront  
“ réservées pour les usages  
“ publics de la Province  
“ et le soutien du Gouver-  
“ nement d’icelle; et qu’il  
“ sera rendu compte de  
“ l’emploi d’icelles à Sa  
“ Majesté, ses Héritiers et  
“ Successeurs, par la voie  
“ des Lords Commissaires  
“ de la Trésorerie de Sa Ma-  
“ jesté, pour le temps d’alors,  
“ en la manière et forme  
“ que Sa Majesté, ses Hé-  
“ ritiers et Successeurs ju-  
“ geront convenables.”

#### CLAUSE D.

“ Et qu’il soit statué,  
“ que rien de contenu dans  
“ le présent Acte n’af-  
“ fectera, ni ne sera en-  
“ tendu affecter, en aucune  
“ manière quelconque, les  
“ droits de Sa Majesté, ses  
“ Héritiers et Successeurs,  
“ ou d’aucune personne ou  
“ personnes, ou d’aucun  
“ corps politique ou incor-  
“ poré ou aucune univer-  
“ sité, excepté ceux men-  
“ tionnés dans les pré-  
“ sentes.”

Les dits amendements étant lus une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu une troisième fois demain.

L'Ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir à la "liberté des Elections dans cette Province, et "pour d'autres fins y mentionnées," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui, il a été

*Ordonné*, Qu'il soit déchargé, et que les dits Bill et Rapport soient mis sur les ordres du jour de demain, aussitôt après la troisième lecture des Bills fixés pour ce jour là.

L'Honorable Mr. *Morris*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte "pour autoriser certains Syndics y mentionnés, "à transporter partie d'un certain lot de terre "situé dans le Township de *Lochiel*, dans "le District de l'Est au Révérend *John McIsaac*," a présenté son Rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
3e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée, intitulé, "Acte pour autoriser "certains Syndics y mentionnés, à transporter "partie d'un certain lot de terre, situé dans le "Township de *Lochiel*, dans le District de "l'Est au Révérend *John McIsaac*," l'a considéré avec soin; et quoique ce soit un Bill d'une nature privée, à l'égard duquel dans un cas ordinaire, l'on aurait pu exiger que les Règles de la Chambre au sujet des Bills privés fussent observées, néanmoins comme la passation de ce Bill a été nécessitée par suite d'une erreur dans un des Bureaux Publics, et qu'il serait dur de faire encourir à un individu qui cherche du soulagement, les frais d'un avertissement dans la Gazette Officielle, et comme les seules autres parties dont les droits auraient pu souffrir par un tel Acte, ont pétitionné l'Assemblée Législative en sa faveur, Votre Comité recommande respectueusement le dit Bill à l'adoption de Votre Honorable Chambre, sans amendement, et qu'à cet effet l'on se dispense des Règles quarante-neuf, cinquante-sept et cinquante-huit.

Le tout néanmoins humblement soumis.

W. MORRIS,

Président.

*Ordonné*, Que l'on se dispense des Règles de cette Chambre relativement aux Bills privés, et

*Ordonné*, Que le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport demain.

L'Honorable Mr. *Bruneau* a présenté une Pétition de *François Dénéchaud*, de la Paroisse de *Ste. Marie*, dans le District de *Mont-réal*, demandant une indemnité pour des pertes souffertes pendant l'année, 1838.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Hamilton*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte "pour abroger un certain Acte y mentionné et "pour exempter les Membres des Compagnies "de Pompiers légalement organisées, de ser- "vir comme Jurés et dans la Milice, excepté "dans certains cas," a fait Rapport.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit reçu; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
3e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte "pour abroger un certain Acte y mentionné, "et pour exempter les Membres des Compa- "gnies de Pompiers légalement organisées, de "servir comme Jurés et dans la Milice, ex- "cepté dans certains cas," demande à faire Rapport :

Qu'il a examiné le dit Bill attentivement et en entier, et en recommande l'adoption à Votre Honorable Chambre, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

JNO. HAMILTON,

Président.

*Ordonné*, Que le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport, demain.

L'Honorable Mr. *Hamilton*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte "pour établir une Compagnie sous le nom de "Compagnie du Chemin de *Sydenham Moun- "tain*," a fait Rapport.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit reçu, et

3e lecture de-  
main.

Bill pour la li-  
berté des Elec-  
tions remis à  
demain.

Rapport sur le  
Bill du  
Révd. J. Mc-  
Isaac.

L'on se dis-  
pense des  
Règles au sujet  
des Bills privés.  
Référé à un  
Comité Gén-  
ral—demain.

Pétition  
De Frs. Déné-  
chaud.

Rapport sur le  
Bill au sujet des  
Compagnies de  
Pompiers.

Rapport

Référé à un  
Comité Gén-  
ral—demain.

Rapport sur le  
Bill du chemin  
de Sydenham  
Mountain.

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit : "rangement fait par les Magistrats des Districts de *Gore* et de *Wellington*," a fait Rapport.

Conseil Législatif, Chambre des Comités,

3e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour établir une Compagnie sous le nom de "Compagnie du Chemin de *Sydenham Mountain*," demande à faire Rapport :

Qu'il a examiné le dit Bill soigneusement et en entier, et le soumet à l'adoption de la Chambre, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

JNO. HAMILTON,

Président.

Ordonné, Que le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport, demain.

L'Honorable Mr. *Macaulay*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique Septentrionale à prêter des argents dans le Comté de *Beauharnois*," a fait Rapport.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu ; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
3e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique Septentrionale à prêter des argents dans le Comté de *Beauharnois*," demande à faire Rapport :

Qu'il a examiné le dit Bill avec soin et en entier, et en recommande l'adoption à Votre Honorable Chambre, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

JNO. MACAULAY,

Président.

Ordonné, Que le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport demain.

L'Honorable Mr. *McDonald*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour confirmer un certain ar-

angement fait par les Magistrats des Districts de *Gore* et de *Wellington*," a fait Rapport.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu ; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,

3e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour confirmer un certain arrangement fait par les Magistrats des Districts de *Gore* et de *Wellington*," demande à faire Rapport :

Qu'il a examiné le dit Bill en entier et avec soin, et le soumet maintenant à l'adoption de Votre Honorable Chambre, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

JOHN McDONALD,

Président.

Ordonné, Que le Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport, demain.

L'Honorable Mr. *Bruneau*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir à ce que les Lois de cette Province soient traduites dans la langue *Française*, et pour d'autres objets y relatifs," a fait Rapport.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu ; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,

3e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour pourvoir à ce que les Lois de cette Province soient traduites dans la langue *Française*, et pour d'autres objets y relatifs," demande à faire Rapport :

Qu'il a examiné le dit Bill attentivement et en entier, et en recommande l'adoption à Votre Honorable Chambre, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,

Président.

Ordonné, Que le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Référé à un Comité Général—demain.

Rapport.

Référé à un Comité Général—demain.

Rapport sur le Bill des prêts de l'Association Irlandaise dans Beauharnois.

Rapport.

Référé à un Comité Général, demain.

Rapport sur le Bill au sujet de l'arrangement des Magistrats de *Gore* et *Wellington*.

Rapport sur le Bill pour la traduction des Lois.

Rapport.

Référé à un Comité Général—demain.

**Ordonné**, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport demain.

Rapport sur le Bill du chemin à la Rivière Humber.

L'Honorable Mr. *McDonald*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer certaines personnes y mentionnées, aux fins de faire un chemin macadamisé, depuis la rue *Dundas* jusqu'à la Rivière *Humber*, dans le Township de *York*," a fait Rapport.

**Ordonné**, Que le dit Rapport soit reçu, et Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
3e Septembre, 1841.

Rapport.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour incorporer certaines personnes y mentionnées, aux fins de faire un chemin macadamisé, depuis la rue *Dundas* jusqu'à la Rivière *Humber*, dans le Township de *York*," demande à faire Rapport :

Qu'il a examiné le dit Bill attentivement et en entier, et en recommande l'adoption à Votre Honorable Chambre, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

**JOHN McDONALD,**

*Président.*

Référé à un Comité Général—demain.

**Ordonné**, Que le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné**, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport demain.

Rapport sur le Bill au sujet des Médecins des deux Provinces.

L'Honorable Mr. *De Blaquiere*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour mettre les personnes autorisées à pratiquer la Médecine et la Chirurgie dans le *Haut* ou le *Bas-Canada*, en état de pratiquer dans la Province du *Canada*," a fait Rapport.

**Ordonné**, Que le dit Rapport soit reçu; et Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
3e Septembre, 1841.

Rapport.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour mettre les personnes autorisées à pratiquer la Médecine et la Chirurgie dans le *Haut* ou le *Bas-Canada*, en état de pratiquer dans la Province du *Canada*," demande à faire Rapport :

Qu'il a examiné le dit Bill attentivement et en entier, et demande à en faire le Rapport à Votre Honorable Chambre, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

**P. B. DE BLAQUIERE,**

*Président.*

**Ordonné**, Que le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Référé à un Comité Général—demain.

**Ordonné**, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport demain.

L'Honorable Mr. *De Blaquiere*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill intitulé, "Acte pour amender un Acte du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé, "Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle dans les différents Districts de cette Province," a fait Rapport.

Rapport sur le Bill de l'Assurance Mutuelle du Haut-Canada.

**Ordonné**, Que le dit Rapport soit reçu, et Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
3e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour amender un Acte du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé, "Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle dans les différents Districts de cette Province," demande à faire Rapport :

Rapport.

Qu'il a examiné le dit Bill attentivement et en entier, et en recommande l'adoption à Votre Honorable Chambre, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

**P. B. DE BLAQUIERE,**

*Président.*

**Ordonné**, Que le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Référé à un Comité Général—demain.

**Ordonné**, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport demain.

L'Honorable Mr. *Bruncau*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer les Dames de l'Asile de *Montréal* pour les Orphelins Catholiques Romains," a fait Rapport.

Rapport sur le Bill des Orphelins Catholiques de Montréal.

**Ordonné**, Que le dit Rapport soit reçu, et Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,

3e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour incorporer les Dames de l'Asile de Montréal, pour les Orphelins Catholiques Romains," demande à faire Rapport :

Qu'il a examiné le dit Bill attentivement et en entier, et le recommande humblement à l'adoption de Votre Honorable Chambre, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,

Président.

Ordonné, Que le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport demain.

L'Honorable Mr. Morris, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour abroger un certain Acte y mentionné, relativement à l'Éducation, a fait Rapport.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,

3e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill introduit dans cette Honorable Chambre, pour abroger un certain Acte y mentionné, relativement à l'Éducation, demande à faire Rapport :

Qu'il a examiné le dit Bill en entier et attentivement, et offre divers amendements à l'adoption de Votre Honorable Chambre.

Le tout néanmoins humblement soumis.

W. MORRIS,

Président.

Amendements rapportés par le Comité.

Page 1, ligne 1.—Après le mot "Attendu," retranchez tous les mots jusqu'à "Province" inclusivement dans la 8e ligne et insérez à la place "qu'il est très désirable d'encourager autant que possible l'avancement de l'Éducation en cette Province; et attendu que

" Sa Très Gracieuse Ma-  
" jesté le feu Roi George  
" III, a bien voulu ordon-  
" ner qu'il fut réservé pour  
" le soutien des Ecoles  
" de Grammaire, certaine  
" quantité de terres non  
" défrichées appartenant  
" à la Couronne, en  
" cette partie de la Pro-  
" vince ci-devant appelée  
" le Haut-Canada; et at-  
" tendu que l'on encoura-  
" gerait l'avancement de  
" l'Éducation, en employant  
" une partie des revenus  
" annuels de ces terres au  
" soutien de ces Ecoles de  
" Grammaire; et attendu  
" qu'il est expédient d'abro-  
" ger un Acte ci-après  
" mentionné du Parlement  
" de la ci-devant Province  
" du Haut-Canada.

Page 2, ligne 2.—Après "que" retranchez tous les mots jusqu'à "rap- pelé," dans la dixième ligne, inclusivement, et insérez à la place, "les différentes Ecoles de District en cette partie de la Province ci-devant appelée le Haut-Canada, sont et sont par le présent déclarées être des Ecoles de Grammaire, comme l'entendait Sa Très Gracieuse Majesté, le feu Roi George III, lorsque cette réserve de terre fut ordonnée, comme susdit."

10.—Après la première Clause, insérez les Clauses suivantes A. B. C. D. E. F. G. et H.

CLAUSE A.

" Et qu'il soit statué,  
" que les argents prove-  
" nant de la vente des terres  
" des Ecoles, maintenant  
" entre les mains du Rece-  
" veur Général et non ap-  
" propriés, ou qui pourront  
" venir entre ses mains  
" et applicables aux fins  
" de cet Acte, seront pla-

“ cés dans les Débentures  
 “ de cette Province, à un  
 “ intérêt de six pour cent,  
 “ et l'intérêt ou les rentes  
 “ annuelles des dits argents  
 “ seront mis sous le contrôle  
 “ du Gouverneur, Lieutenant  
 “ Gouverneur ou de la personne  
 “ administrant le Gouvernement  
 “ de la Province pour le temps  
 “ d'alors, pour être distribués  
 “ de l'avis et consentement du  
 “ Conseil Exécutif de cette  
 “ Province dans les Districts  
 “ compris dans cette partie  
 “ de la Province ci-devant  
 “ appelée le *Haut-Canada*, qui  
 “ auront le plus besoin de cet  
 “ aide par rapport à l'état de  
 “ la Maison d'Ecole ou à d'autres  
 “ circonstances.”

#### CLAUSE B.

“ Et qu'il soit statué, que dans  
 “ mois de la passation de cet Acte,  
 “ le Conseil de *King's College*  
 “ ou son Boursier ou Trésorier,  
 “ transportera au Receveur  
 “ Général, comme susdit, toutes  
 “ débentures non rachetées et  
 “ sommes d'argent, provenant  
 “ des arrérages d'intérêts non  
 “ appropriés qui peuvent en  
 “ avoir résulté et que possède  
 “ actuellement, en vertu de l'Acte  
 “ abrogé par le présent, le dit  
 “ Conseil ou Trésorier, étant les  
 “ produits de la vente des terres  
 “ des Ecoles, comme susdit, pour  
 “ que le dit Receveur Général  
 “ les applique en Débentures,  
 “ comme ci-devant mentionné.”

#### CLAUSE C.

“ Et qu'il soit statué, qu'il  
 “ pourra être avancé annuellement  
 “ une somme n'excédant pas cent  
 “ louis à chacun des différents  
 “ Bureaux de Syn-

“ dics pour les dites Ecoles  
 “ de Grammaire de temps à  
 “ autre, à même les argents  
 “ entre les mains du Receveur  
 “ Général applicables aux fins  
 “ de cet Acte, qui seront em-  
 “ ployés à payer un Maître  
 “ de plus et à pourvoir à  
 “ d'autres moyens d'instruction  
 “ pour les Ecoles de Grammaire  
 “ dans les Districts compris  
 “ dans cette partie de la Province  
 “ ci-devant appelée le *Haut-Canada*.”

#### CLAUSE D.

“ Et qu'il soit statué, qu'il  
 “ sera et pourra être loisible  
 “ au Bureau de Syndics dans  
 “ tout District maintenant  
 “ établi ou qui pourra être  
 “ établi dans cette partie  
 “ de la Province ci-devant  
 “ appelée le *Haut-Canada*, à  
 “ même aucuns des argents  
 “ entre les mains du Receveur  
 “ Général, applicables aux  
 “ fins de cet Acte, de recevoir  
 “ une somme n'excédant pas  
 “ deux cents louis pour leur  
 “ aider à construire et ériger  
 “ une bâtisse convenable pour  
 “ une Maison d'Ecole dans  
 “ chaque District. Pourvu  
 “ qu'il soit souscrit une  
 “ pareille somme par les  
 “ Habitants pour un semblable  
 “ objet ; et pourvu qu'ils  
 “ garantissent l'Assurance  
 “ non interrompue de la  
 “ Bâtisse.”

#### CLAUSE E.

“ Et qu'il soit statué, qu'il  
 “ sera et pourra être loisible  
 “ au Gouverneur, Lieutenant  
 “ Gouverneur ou à la personne  
 “ ayant l'administration du  
 “ Gouvernement de cette Province,  
 “ pour le temps d'alors, de  
 “ l'avis et consentement du  
 “ Conseil Exé-



" cutif, comme susdit, d'au-  
 " toriser le paiement d'une  
 " somme annuelle n'excé-  
 " dant pas cent louis pour  
 " chaque Ecole, à aucun  
 " Bureau de Syndics pour  
 " l'usage et soutien de  
 " deux autres Ecoles, ou-  
 " tre celle qui se trouve  
 " située dans la Ville ou  
 " Village dans aucun des  
 " Districts susdits, dans  
 " lesquels les habitants  
 " construiront une maison  
 " d'Ecole convenable, avec  
 " au moins soixante éco-  
 " liers: Pourvu que toute  
 " telle Ecole additionnelle  
 " soit éloignée d'au moins  
 " six milles de la Ville de  
 " District; et pourvu tou-  
 " jours, que rien de con-  
 " tenu en les présentes  
 " n'empêche le Gouver-  
 " neur, Lieutenant Gou-  
 " verneur ou la personne  
 " ayant l'administration du  
 " Gouvernement de la Pro-  
 " vince pour le temps d'a-  
 " lors, de l'avis et consen-  
 " tement du Conseil Exé-  
 " cutif, d'étendre cet aide  
 " à quatre Ecoles de Gram-  
 " maire (y compris les deux  
 " susdites) outre celle qui  
 " se trouve établie dans la  
 " Ville de District, s'il le  
 " juge expédient."

#### CLAUSE F.

" Et qu'il soit statué,  
 " qu'il sera et pourra être  
 " loisible au Gouverneur,  
 " Lieutenant Gouverneur  
 " ou à la personne ayant  
 " l'administration du Gou-  
 " vernement de la Provin-  
 " ce pour le temps d'alors,  
 " de l'avis et consentement  
 " du Conseil Exécutif, de  
 " mettre à part deux cents  
 " cinquante mille acres de  
 " terres non défrichées,  
 " appartenant à la Couron-  
 " ne en cette Province,  
 " pour être vendues de la  
 " même manière que les  
 " autres terres de la Cou-

" ronne, à un prix pas  
 " moins de dix chelins l'a-  
 " cre et les produits d'i-  
 " celles seront payées entre  
 " les mains du Receveur  
 " Général, de temps à  
 " autre et appliquées de la  
 " manière ci-devant pour-  
 " vue au soutien des Eco-  
 " les de Grammaire.

#### CLAUSE G.

" Et qu'il soit statué,  
 " qu'il sera rendu annuel-  
 " lement un compte dé-  
 " taillé au Gouverneur,  
 " Lieutenant Gouverneur,  
 " ou à la personne ayant  
 " l'administration du Gou-  
 " vernement, des sommes  
 " reçues et déboursées en  
 " vertu des dispositions de  
 " cet Acte, lequel compte  
 " sera mis devant la Légis-  
 " lature dans les trente  
 " premiers jours de la Ses-  
 " sion."

#### CLAUSE H.

" Et qu'il soit statué, que  
 " l'Acte de la ci-devant  
 " Province du *Haut-Canada*,  
 " passé dans la seconde  
 " année du Règne de Sa  
 " Majesté, intitulé, " Acte  
 " pour pourvoir à l'avan-  
 " cement de l'Education  
 " en cette Province," sera  
 " et est par le présent  
 " abrogé: Pourvu toujours  
 " que telle abrogation n'an-  
 " nule pas ou ne soit pas  
 " entendue annuler aucun  
 " ordre, engagement ou  
 " acte pour la distribution  
 " de l'intérêt sur les dites  
 " Débentures par le Con-  
 " seil de *King's College*,  
 " fait et mis à exécution  
 " avant la passation de cet  
 " Acte; et pourvu aussi  
 " que la régie et la vente  
 " des dites terres d'Ecoles  
 " soient conduites comme  
 " ci-devant par le Conseil  
 " de *King's College*, jus-  
 " qu'à ce qu'il soit fait

“ d'autres dispositions à  
 “ cet effet, à aucune Ses-  
 “ sion ultérieure de la Lé-  
 “ gislature.”

“ dant la détermination ul-  
 “ térieure de la Législa-  
 “ ture de la Province, au  
 “ sujet de son emploi.”

Référé à un  
 Comité Génér-  
 ral—demain.

**Ordonné,** Que le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné,** Que le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Référé à un  
 Comité Génér-  
 ral—demain.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport, demain.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport, demain.

Rapport sur le  
 Bill des  
 Banques  
 d'Epargnes.

L'Honorable Mr. *Pemberton*, du Comité Spécial au quel a été référé le Bill, intitulé, “ Acte pour encourager l'établissement de “ Banques d'Epargnes en cette Province, et “ pour les régir,” a fait Rapport.

L'Honorable Mr. *De Blaquiere* a présenté une Pétition de *G. W. Whitehead*, et autres, Fermiers, habitants du Comté d'*Oxford*, demandant qu'il soit pris des mesures pour assurer à l'Agriculture de cette Province la protection et l'encouragement nécessaires, et que le Conseil Législatif représente au Gouvernement de Sa Majesté, qu'une réduction des droits actuels sur les Grains Etrangers importés dans la *Grande Bretagne*, ferait un grand tort aux Colonies et affecterait les intérêts de l'Empire en général;—aussi une Pétition de *James Coventon*, en qualité de Président à une Assemblée Publique, tenue à *Simcoe*, au nom des Francs-Tenanciers et Habitants du District de *Talbot*, demandant qu'on impose les mêmes droits sur le blé Américain importé en cette Province, que ceux prélevés par le Gouvernement Américain sur les Grains du *Canada*, importés dans les *Etats-Unis*; et que le Blé récolté dans les Colonies soit admis franc de Droit dans les Ports du Royaume Uni.

Pétitions  
 De G. W.  
 Whitehead et  
 autres;

**Ordonné,** Qu'il soit regu; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
 3e Septembre, 1841.

Rapport.

Le Comité Spécial au quel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, “ Acte pour encourager l'établissement de “ Banques d'Epargnes, en cette Province, et “ pour les régir,” demande à faire Rapport :

Qu'il a examiné le dit Bill attentivement et en entier, et en fait le Rapport avec deux amendements, pour la considération et l'adoption de Votre Honorable Chambre.

Le tout néanmoins humblement soumis.

G. PEMBERTON,

Président.

Amendements rapportés par le Comité Spécial sur le Bill pour encourager l'établissement de Banques d'Epargnes en cette Province, et pour les régir :

Amendements.

Feuille 7, ligne 8.—Retranchez “ ou reconnu.”  
 “ “ “ 23.—Retranchez depuis “ il” jusqu'à “ assemblée,” dans la vingt-huitième ligne, inclusivement, et insérez les mots suivants, “ ils peuvent “ être appliqués, comme “ susdit, par les dits Syn- “ dics, et l'intérêt en pro- “ venant, employé à dimi- “ nuer les dépenses annu- “ elles d'icelle, autant que “ possible, et s'il reste un “ surplus, il sera appliqué “ comme susdit, en atten-

**Ordonné,** Qu'elles restent sur la table.

L'Honorable Mr. *Sullivan* a présenté une Pétition de *John Baker*, et autres, habitants de la Cité de *Toronto*, demandant divers amendements à l'Acte d'Incorporation de la dite Cité;—et aussi une Pétition du Maire, des Echevins et Conseillers de la Cité de *Toronto*, demandant que certains Individus soient incorporés sous les nom et raison de “ Compagnie de la Cité de *Toronto* pour fournir l'eau et l'éclairage au Gaz.”

De J. Baker et  
 autres;

De Maire &c.  
 de Toronto, au  
 sujet de l'éclairage au Gaz.

**Ordonné,** Qu'elles restent sur la table.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Samedi, 4e Septembre, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiére,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Morris,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Pemberton,</i>	<i>Roy.</i>
<i>Macaulay,</i>	

PRIERES.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer l'Asile de *Mont-réal* pour les femmes âgées et infirmes ;"—aussi le Bill, intitulé, "Acte pour étendre les dispositions d'une Ordonnance y mentionnée, à un certain chemin au côté nord de la Rivière *St. Charles*, dans le District de *Québec* ;"—aussi le Bill intitulé, "Acte pour amender la Loi qui règle l'élection des Directeurs de la Compagnie de la navigation de *Grand River* ;"—et aussi le Bill intitulé, "Acte pour autoriser l'achat par la Province des actions possédées par les Individus dans le Canal de *Welland*," ont été lus séparément une troisième fois.

La question étant mise sur chacun d'eux—Ces Bills passeront-ils ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces Bills, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer une Compagnie sous les nom et raison de Compagnie de la Cité de *Toronto*, pour fournir l'eau et l'éclairage au Gaz," a été lu une troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise,—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir à la liberté des Elections

" dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Pemberton* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, avec divers amendements.

Les quels amendements ont été lus par le Greffier, comme suit :

Feuille 2, ligne 16.—Retranchez "loi," et insérez "lois des ci-devant Provinces du *Haut* ou du *Bas-Canada* qui sont maintenant."

" " " 18.—Après le mot "places" retranchez tous les mots jusqu'à "ne," dans la vingt-deuxième ligne, inclusive-ment, et insérez, "qui sont nommés par et en vertu des dites lois du *Bas-Canada*, ou du *Haut-Canada*, respectivement, pour tenir les dites assemblées pour l'Élection des dits Officiers, soit que les expressions *Paroisse* ou *Township* soient ou ne soient pas strictement applicables à telle place ou places."

" 7, " 31.—Avant "Poll," insérez "Election ou."

" " " 34.—Avant "Poll," insérez "Election ou."

" " " 35.—Avant "Poll," insérez "Election ou."

" " " 37.—Après "qui," insérez "avec le dit nouvel Officier Rapporteur ou agissant comme tel, ou le Député Officier Rapporteur."

" " " "Après "sur," retranchez tous les mots jusqu'à "Greffier," dans la trente-huitième ligne, et insérez "leurs devoirs respectivement."

" 8, " 3.—Avant "six deniers," insérez "voyagé."

Feuille 9, ligne 7.—Retranchez “juge,” et insérez “jugé.”

“ 10, “ 13.—Retranchez “Chambre  
“ d’Assemblée,” et insérez,  
“ Assemblée Législative.”

“ “ “ 19.—Retranchez “Chambre  
“ d’Assemblée, et insérez  
“ Assemblée Législative.”

Les dits amendements étant lus une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

3e lecture  
Lundi.

Ordonné, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu’amendé, soit lu une troisième fois Lundi prochain.

Adresse à Sa  
Majesté au su-  
jet de l’Agriculture.

L’Ordre du jour étant lu pour que Chambre se mette en Comité de toute la Chambre sur l’Adresse à Sa Majesté au sujet de l’encouragement et de la protection de l’Agriculture en Canada, il a été

Référée à un  
Comité Spécial.

Ordonné, Qu’il soit déchargé, et que la dite Adresse soit référée à un Comité Spécial de trois Membres.

Ordonné, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *De Blaquiere, Morris* et *Macaulay*, qui s’assembleront et s’ajourneront à loisir.

La Chambre en  
comité sur le  
Bill au sujet de  
G. Durand.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est ajournée à loisir, et s’est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, “Acte pour autoriser *George Durand*, Ecuyer, “à construire un Canal pour établir des moulins dans le Township de *Sarnia*.”

Rapport.

Quelque temps après, la Chambre s’est remise, et l’Honorable Mr. *Macaulay* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu’il avait examiné le dit Bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport, sans amendement.

Lu une 3e fois, et

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans la l’affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

La Chambre en  
comité sur le  
Bill du Révd. J.  
McIsaac.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est ajournée à loisir, et s’est mise en Co-

mité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, “Acte pour autoriser certains Syndics y mentionnés, à transporter partie d’un certain lot “de terre situé dans le Township de *Lochiel*, “dans le District de l’Est, au Révérend *John McIsaac*,” avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s’est remise, et l’Honorable Mr. *Hamilton* a fait rapport de la part du dit Comité, qu’il avait examiné le dit Bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le Rapport, sans amendement.

Rapport.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une troisième fois, immédiatement.

Lu une 3e fois et

Le dit Bill a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question étant mise,—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l’affirmative.

Passé.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est ajournée à loisir, et s’est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, “Acte pour abroger un certain Acte “y mentionné et pour exempter les Membres “de Compagnies des Pompiers légalement “organisées, de servir comme Jurés et dans “la Milice, excepté dans certains cas,” avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

La Chambre en  
comité sur le  
Bill au sujet des  
Compagnies de  
Pompiers.

Quelque temps après, la Chambre s’est remise, et l’Honorable Mr. *Bruneau* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu’il avait examiné le dit Bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport, sans amendement.

Rapport.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois immédiatement.

Lu une 3e fois et

Le dit Bill a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question étant mise,—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l’affirmative.

Passé.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est ajournée à loisir, et s’est mise en Comité de

La Chambre en  
comité sur le

toute la Chambre sur le Bill, intitulé, " Acte " pour établir une Compagnie sous le nom de " Compagnie du Chemin de *Sydenham Mountain*," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *McDonald* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une troisième fois, Lundiprochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill pour abroger un Acte y mentionné relativement à l'Education, et le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *De Blaquiere* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec divers amendements.

Les quels amendements ont été lus par le Greffier, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé, et lu une troisième fois, Lundi prochain.

Ordonné, Que cent copies du dit Bill soient imprimées pour l'usage des Membres.

L'Honorable Mr. *Pemberton*, du Comité Spécial au quel a été référé le Bill, pour empêcher de fabriquer, importer ou circuler d'une manière frauduleuse, des Monnaies de cuivre falsifiées," a fait Rapport.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
4e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial au quel a été référé le Bill introduit dans Votre Honorable Chambre, pour empêcher de fabriquer, importer ou circuler, d'une manière frauduleuse, les monnaies de cuivre falsifiées, demande à faire Rapport :

Qu'il a examiné le dit Bill attentivement et en entier, et en fait le Rapport avec divers amendements, qu'il recommande humblement à l'adoption de Votre Honorable Chambre:

Le tout néanmoins humblement soumis.

G. PEMBERTON.

Président.

Amendements rapportés sur le Bill des Monnaies de Cuivre.

- Page 2, ligne 28.—Retranchez depuis " publi-  
" quement," jusqu'à " *Toronto* " inclusivement, " et insérez " annoncera " dans la Gazette ou Ga-  
" zettes Officielles." Amendement
- " 8, " 11.—Retranchez " par et de l'avis  
" et consentement du Con-  
" seil Exécutif d'icelle," et  
insérez " comme susdit."
- " 4, " 20.—Retranchez " Juge " et in-  
" sérez " deux ou plusieurs  
" Juges."
- " 5, " 9.—Retranchez " Juge," et in-  
sérez " Juges."
- " " 20.—Retranchez " Juge," et in-  
sérez " Juges."
- " 6, " 10.—Retranchez " Juge," et in-  
sérez " Juges."
- " " 12.—Après " personne," insérez  
" ou personnes."
- " 8, " 12.—Retranchez " quinze," et  
insérez " trente."
- " " 26.—Retranchez " de la Pro-  
" vince."
- " 10 " 24.—Retranchez depuis " Qué-  
" bec," jusqu'à " *Toronto*,"  
dans la vingt-sixième ligne,  
et insérez " Gazette ou Ga-  
" zettes Officielles de cette  
" Province."

Ordonné, Que le Bill dernièrement mentionné, et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport immédiat-

Bill du chemin  
de Sydenham  
Mountain.

Rapport.

3e lecture  
Lundi.

La Chambre en  
comité sur le  
Bill pour  
abroger un Acte  
relatif à l'Édu-  
cation.

Rapport avec  
amendements.

3e lecture  
Lundi.

Rapport du  
Bill des Mon-  
naies de cuivre.

Rapport.

La Chambre en comité sur icelui.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur les dits Bill et Rapport en conséquence.

Rapport.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. Sullivan a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, avec divers amendements.

Les quels amendements ont été lus par Greffier, et

Les dits amendements étant lus une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

3e lecture  
Lundi.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé, et qu'il soit lu une troisième fois, Lundi prochain.

Bill de l'Usure

L'Honorable Mr. Bruncau a introduit un Bill pour amender les Lois contre l'Usure.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

3e lecture  
Lundi.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois Lundi prochain.

La Chambre en comité sur le Bill au sujet des prêts de l'Association Irlandaise dans le comté de Beauharnois.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, " Acte pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique Septentrionale à prêter des argents dans le Comté de Beauharnois," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Rapport.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. Morris a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

3e lecture  
Lundi.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une troisième fois Lundi prochain.

La Chambre en comité sur le Bill au sujet de l'arrangement des Magistrats de Gore et de Wellington.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, " Acte pour confirmer un certain arrangement fait par les Magistrats de Gore et de Wellington," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Rapport.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. Pemberton a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

3e lecture  
Lundi.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois, Lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, " Acte pour pourvoir à ce que les Lois de cette Province soient traduites en la langue Française, et pour d'autres objets y relatifs," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

La Chambre en comité sur le Bill pour la traduction des Lois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une troisième fois, Lundi prochain.

3e lecture  
Lundi.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, " Acte pour incorporer certaines personnes y mentionnées, aux fins de faire un chemin macadamisé, depuis la rue Dundas jusqu'à la Rivière Humber dans le Township de York," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

La Chambre en comité sur le Bill du chemin à la Rivière Humber.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. Hamilton a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

Rapport.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois, Lundi prochain.

3e lecture  
Lundi.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, " Acte pour mettre les personnes autorisées à pratiquer la Médecine et la Chirurgie dans le Haut ou le Bas-Canada, en état de pratiquer dans la Province du Canada," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

La Chambre en comité sur le Bill des Médecins et Chirurgiens des deux Provinces.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. Bruncau a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

Rapport.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu pour troisième fois Lundi prochain.

3e lecture  
Lundi.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, " Acte pour amender un Acte du Parlement de la Province du Haut-Canada, intitulé, " Acte pour autoriser l'établissement de Compagnies d'Assurance Mutuelle dans les différents Districts de cette Province," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

La Chambre en comité sur le Bill au sujet de l'Assurance Mutuelle du Haut-Canada.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. McDonald a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

Rapport.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois, Lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer les Dames de l'Asile de Montréal pour les Orphelins Catholiques Romains," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *De Blaquiere* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois, Lundi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour encourager l'établissement des Banques d'Épargnes, en cette Province, et pour les régir," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr *Sullivan* a fait Rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport avec divers amendements.

Les quels amendements ont été lus par le Greffier, comme suit :

Feuille 7, ligne 8.—Retranchez "ou reconnu."

" " " 23.—Retranchez depuis "il" jusqu'à "assemblée," dans la vingt-huitième ligne, inclusivement, et insérez les mots suivants, "ils peuvent être appliqués, comme susdit, par les dits Syndics, et l'intérêt en provenant, employé à diminuer les dépenses annuelles d'icelle, autant que possible, et s'il reste un surplus, il sera appliqué comme susdit, en attendant la détermination ultérieure de la Législature de la Province, au sujet de son emploi."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu pour la troisième fois, Lundi prochain.

L'Honorable Mr. *Hamilton* a présenté une Pétition du Révérend *Donald McKenzie*, et autres, habitants du Township de *Zorra*, dans le District de *Brock*, demandant de faire disparaître certains doutes relativement au contrôle et à la direction des Ecoles Grammaticales de District.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Morris* a présenté un Mémoire de l'Honorable *James Crooks*, demandant que le Conseil Législatif présente une Adresse à Sa Majesté, au sujet de la prise de la Goëlette *Lord Nelson* par les autorités Américaines dans un moment où les deux pays étaient en paix.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Sullivan*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour améliorer l'administration de la Justice Criminelle en cette Province"—aussi le Bill, intitulé, "Acte pour amender et consolider les Lois de cette Province qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives,"—aussi le Bill, intitulé, "Acte pour consolider et amender les Statuts de cette Province, relatifs aux dommages malicieux causés à la propriété,"—et aussi le Bill, intitulé, "Acte pour consolider et amender les Statuts de cette Province, relatifs aux offenses contre les personnes," a présenté ses divers Rapports.

*Ordonné*, Que les dits Rapports soient reçus, et

Ils ont été alors lus par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
4e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel ont été référés les divers Bills pour amender la Loi Criminelle de cette Province, intitulé, respectivement, "Acte pour améliorer l'administration de la Justice criminelle en cette Province;"—aussi le Bill, intitulé, "Acte pour amender et consolider les Lois de cette Province qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives;"—aussi le Bill, intitulé, "Acte pour consolider et amender les Statuts de cette Province, relatifs aux dommages malicieux causés à la propriété;"—et aussi le Bill, intitulé, "Acte pour consolider et amender les Statuts de cette Province, relatifs aux offenses contre les personnes," demande à faire Rapport :

Pétitions  
Du Révd. D.  
McKenzie et  
autres ;

De Jas. Crooks

Rapport sur les  
Bills au sujet  
des Lois Cri-  
minelles

Rapports.

Qu'il a examiné les dits Bills en entier et avec autant de soin que l'a permise la période avancée de la Session, et trouve que les dits Bills ont été rédigés avec beaucoup de jugement et d'habileté. Que ces Bills vont produire de grands changements dans la Loi Criminelle Anglaise de cette partie de la Province appelée le *Bas-Canada*, où depuis nombre d'années elle est toujours demeurée la même; et que les mesures maintenant devant le Comité, contiennent plusieurs améliorations à la Loi de cette partie de la Province ci-devant constituant le *Haut-Canada*, qui a subi des modifications de temps à autre. Votre Comité voit aussi que les changements dans la Loi pourvue par ces Bills, sont fondés sur les changements faits à icelle en *Angleterre* jusqu'au moment actuel, et que par conséquent, ils peuvent être introduits en cette Province, sans aucune crainte.

Votre Comité voit qu'il a été introduit une Clause dans les dits Bills qui suspend leur opération jusqu'à la fin de la prochaine Session du Parlement, Votre Comité approuve hautement cette Clause, parce qu'elle donnera occasion aux Juges et autres personnes de la profession, de suggérer à l'Assemblée prochaine du Parlement, les améliorations qu'ils jugeront convenables.

Votre Comité recommande donc à Votre Honorable Chambre d'adopter sans amendement, le premier de la série de ces Bills, intitulé, "Acte pour améliorer l'administration de la Justice criminelle en cette Province."

Le tout néanmoins humblement soumis.

R. B. SULLIVAN,

*Président.*

Conseil Législatif, Chambre des Comités,

4e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial au quel ont été référés les divers Bills pour amender la Loi Criminelle, demande à faire Rapport du second de la série des dits Bills, intitulé, "Acte pour amender et consolider les Lois de cette Province qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives," en recommandant respectueusement que le dit Bill soit adopté par Votre Honorable Chambre, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

R. B. SULLIVAN,

*Président.*

Conseil Législatif, Chambre des Comités,

4e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel ont été référés les divers Bills pour amender la Loi Criminelle, demande à faire Rapport du troisième de la série des dits Bills, intitulé, "Acte pour consolider et amender les Statuts de cette Province, relatifs aux dommages malicieux causés à la propriété," et recommande respectueusement l'adoption du dit Bill à Votre Honorable Chambre, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

R. B. SULLIVAN,

*Président.*

Conseil Législatif, Chambre des Comités,

4e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel ont été référés les divers Bills pour amender la Loi Criminelle, demande à faire Rapport du quatrième de la série des dits Bills, intitulé, "Acte pour consolider et amender les Statuts de cette Province, relatifs aux offenses contre les personnes," et recommande respectueusement l'adoption du dit Bill à Votre Honorable Chambre, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

R. B. SULLIVAN,

*Président.*

Ordonné, Que les quatre Bills dernièrement mentionnés et les Rapports du Comité Spécial sur iceux, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Référé à un Comité Général—Lundi.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bills et Rapports, Lundi prochain.

L'Honorable Mr. Sullivan, du Comité Spécial au quel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour changer et amender les Lois maintenant en force dans la partie de cette Province, ci-devant le *Haut-Canada*, qui régissent les Cours de Districts," a fait Rapport.

Rapport sur le Bill des Cours de District du Haut-Canada.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit:

Conseil Législatif, Chambre des Comités,

4e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour changer et amender les Lois mainte-

Rapport.



“nant en force dans la partie de cette Province, ci-devant le Haut-Canada, qui ré-gissent les Cours de Districts,” demande à faire Rapport :

Qu'il a examiné le dit Bill attentivement et en entier, et en recommande l'adoption à Votre Honorable Chambre, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

**R. B. SULLIVAN,**  
*Président.*

*Ordonné, Que le Bill dernièrement mentionné et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.*

*Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport, Lundi prochain.*

*Ordonné, Que l'Honorable Mr. McDonald soit ajouté au Comité Spécial au quel a été référé un Bill intitulé, “Acte pour amender et consolider les divers Actes de la Législature du Haut-Canada, passés pour venir en aide des personnes qui réclament des terres comme représentants des concessionnaires de la Couronne, dans les cas où il n'a pas été émané de patentes pour ces terres.”*

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à Lundi prochain, à dix heures du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Lundi, 6e Septembre, 1841.

**LES** Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquier,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Pemberton,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Frascr,</i>	<i>Alexander,</i>
	<i>Roy.</i>

PRIERES.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, “Acte pour pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'au-

“tres fins y mentionnées,” a été lu une troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise,—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.*

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, “Acte pour établir une Compagnie sous le nom de “Compagnie du Chemin de Sydenham Mountain,” a été lu une troisième fois.

Bill du chemin de Sydenham Mountain, lu une 3e fois, et

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.*

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, pour empêcher de fabriquer, importer ou circuler d'une manière frauduleuse les Monnaies de cuivre falsifiées, a été lu une troisième fois.

Bill des Monnaies de cuivre, lu une 3e fois, et

La question étant mise,—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné, Que le Titre soit, “Acte pour empêcher de fabriquer, importer ou circuler d'une manière frauduleuse des Monnaies de cuivre falsifiées.”*

Titre.

*Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.*

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, “Acte pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique Septentrionale à prêter des argents dans le Comté de Beauharnois,”—aussi le Bill intitulé, “Acte pour confirmer un certain arrangement fait par les Magistrats des Districts de Gore et de Wellington,”—aussi le Bill intitulé, “Acte pour pourvoir à ce que les Lois de cette Province soient traduites dans la langue Française, et pour d'autres objets y relatifs,”—aussi le Bill intitulé, “Acte pour incorporer certaines personnes y mentionnées, aux fins de faire un chemin maca-

Bill des prêts de l'Association Irlandaise dans Beauharnois ;

au sujet de l'arrangement des Magistrats de Gore et Wellington ;

au sujet de la traduction des Lois ;

au sujet du chemin à la Rivière Humber ;

Référé à un Comité Général, Lundi.

Mr. McDonald ajouté au comité sur le Bill au sujet des Représentants des Concessionnaires de la Couronne.

Ajourneant.

Bill pour la liberté des Elections, lu une 3e fois, et

au sujet des  
Médecins des  
deux Provinces.

au sujet  
de l'Assu-  
rance Mutuelle  
du Haut-Can-  
ada, et

au sujet de  
l'Asile des Or-  
phelins Catho-  
liques de Mont-  
réal, ont été lus  
une 3e fois, et

“ damisé, depuis la rue *Dundas* jusqu'à la  
“ *Rivière Humber*, dans le Township de  
*York*,”—aussi le Bill intitulé, “ Acte pour  
“ mettre les personnes autorisées à pratiquer  
“ la Médecine et la Chirurgie dans le *Haut*  
“ ou le *Bas-Canada*, en état de pratiquer dans  
“ la Province du *Canada*,”—aussi le Bill in-  
titulé, “ Acte pour amender un Acte du Par-  
lement de la ci-devant Province du *Haut-*  
“ *Canada*, intitulé, “ Acte pour autoriser  
“ l'établissement de Compagnies d'Assurance  
“ Mutuelle dans les différents Districts de  
“ cette Province,”—et aussi le Bill intitulé,  
“ Acte pour incorporer les Dames de l'Asile  
“ de *Montréal* pour les Orphelins Catholiques  
“ Romains,” ont été séparément lu une troisième  
fois.

La question étant mise séparément—Ces  
Bills passeront-ils ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se  
rende à l'Assemblée Législative, et informe  
cette Chambre que le Conseil Législatif a passé  
ces Bills, sans amendement.

Bill des Ban-  
ques d'Épargnes

L'Ordre du jour étant lu pour la troisième  
lecture du Bill, intitulé, “ Acte pour encou-  
“ rager l'établissement de Banques d'Épargnes  
“ en cette Province, et pour les régir,” tel  
qu'amendé, il a été

Référé à un  
Comité Génér-  
al—demain.

Ordonné, Qu'il soit déchargé, et que le dit  
Bill soit de nouveau référé à un Comité de  
toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Co-  
mité sur le dit Bill demain.

Bill de l'Usure  
lu une 3e fois, et

Conformément à l'ordre du jour, le Bill pour  
amender les Lois contre l'Usure, a été lu une  
seconde fois.

Référé un  
Comité Génér-  
al—aujourd'-  
hui.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un  
Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Co-  
mité sur le dit Bill aujourd'hui.

Motion pour  
une Adresse à  
Son Excellence  
demandant la  
partie des In-  
structions Roy-  
ales qui a rap-  
port à la passa-  
tion des Bills.

Conformément à avis, l'Honorable Mr. *Mor-*  
*ris* a proposé qu'une humble Adresse soit pré-  
sentée à Son Excellence le Gouverneur Génér-  
al, priant très respectueusement Son Excel-  
lence de vouloir bien mettre devant cette  
Chambre telles parties des Instructions Roy-  
ales qui ont rapport à la passation de Lois par  
le Parlement de cette Province.

La question de concurrence étant mise sur  
la dite motion, elle a passé dans l'affirmative,  
et il a été

Ordonné, en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est  
ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de  
toute la Chambre sur le Bill, intitulé, “ Acte  
“ pour améliorer l'administration de la justice  
“ Criminelle en cette Province,” avec le Rap-  
port du Comité Spécial sur icelui.

La Chambre en  
comité sur le  
Bill au sujet de  
la Justice Cri-  
minelle.

Quelque temps après, la Chambre s'est re-  
mise, et l'Honorable Mr. *Morris* a fait rapport  
de la part du dit Comité, qu'il avait pris le dit  
Bill en considération, y avait fait quelques  
progrès, et l'avait chargé de demander la per-  
mission de siéger de nouveau Mercredi pro-  
chain.

Rapport de  
progrès.

Ordonné, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill pour  
abroger un certain Acte relatif à l'Éducation, et  
pour établir d'autres dispositions pour son en-  
couragement a été lu une troisième fois.

Bill abrogeant  
un Acte relatif  
à l'Éducation  
lu une 3e fois, et

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, Que le titre soit “ Acte pour abro-  
ger un certain Acte y mentionné relativement à  
“ l'Éducation, et pour établir d'autres disposi-  
“ tions pour son encouragement.”

Titre.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se  
rende à l'Assemblée Législative et informe  
cette Chambre, que le Conseil Législatif a  
passé ce Bill, auquel il demande la concurrence  
de l'Assemblée.

Les ordres du jour étant lus séparément pour  
que la Chambre se mette en Comité de toute  
la Chambre sur le Bill, intitulé, “ Acte pour  
“ amender et consolider les Lois de cette Pro-  
“ vince qui ont rapport au Larcin, et autres  
“ offenses y relatives,”—aussi le Bill intitulé,  
“ Acte pour consolider et amender les Statuts  
“ de cette Province, relatifs aux dommages  
“ malicieux causés à la propriété,”—et aussi le  
Bill intitulé, “ Acte pour consolider et amen-  
“ der les Statuts de cette Province relatifs aux  
“ offenses contre les personnes,” avec les divers  
Rapports du Comité Spécial sur icelui, il a été

Les Bills au su-  
jet du Larcin,  
des dommages  
causés à la  
propriété, et des  
offenses contre  
les personnes  
remis à Mer-  
credi.

Ordonné, Qu'ils soient déchargés, et que les  
dits Bills et Rapports soient mis sur les ordres  
du jour de Mercredi prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est  
ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de  
toute la Chambre sur le Bill, intitulé, “ Acte  
“ pour changer et amender les Lois mainte-  
“ nant en force dans la partie de cette Pro-  
“ vince, ci-devant le *Haut-Canada*, qui régis-  
“ sent les Cours de District,” avec le Rapport  
du Comité Spécial sur icelui.

La Chambre en  
comité sur le  
Bill des Cours  
de District du  
Haut-Canada.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. Pemberton a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois, à la séance prochaine.

L'Honorable Mr. Pemberton a présenté une Pétition de Dennis O'Sullivan de Wolf's Cove, dans les Paroisse et Comté de Québec, demandant que l'allocation ci-devant accordée à sa femme comme Gouvernante de l'Ecole Elémentaire à Wolf's Cove, jusqu'à l'année 1836, soit continuée jusqu'à 1839, l'année qu'elle a cessé de tenir cette Ecole.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. Hamilton a présenté une Pétition de James Chep, et autres, habitants de West Flamborough et Ancaster, dans le District de Gore, demandant que l'on fasse disparaître certains doutes au sujet du contrôle et de la direction des Ecoles Grammaticales de District.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. Sullivan a présenté une Pétition de l'Institut de Mécanique de Kingston, demandant un aide.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

A une heure P. M., l'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à trois heures cet après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

A trois heures P. M.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

DeBlaquiere,	Macaulay,
Sullivan,	Hamilton,
Morris,	Bruneau,
Pemberton,	McDonald,
Fraser, Alexander,	Roy.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, " Acte pour changer et amender les " Lois maintenant en force dans la partie de " cette Province, ci-devant le Haut-Canada, qui régissent les Cours de Districts," a été lu pour la troisième fois.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, pour amender les Lois contre l'Usure.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. Pemberton a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec divers amendements.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé, et qu'il soit lu une troisième fois demain.

Ordonné, Que cent copies du Bill dernièrement mentionné soient imprimées, pour l'usage des Membres.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. Neilson, et autres, avec un Bill, intitulé, " Acte pour faciliter le recours légal des personnes qui ont des réclamations contre le " Gouvernement Provincial de Sa Majesté," au quel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Qu'il soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. Holmes, et autres, pour rapporter le Bill, intitulé, " Acte pour incorporer une Compagnie sous les nom et raison de " Compagnie " de la Cité de Toronto pour fournir l'eau et " l'éclairage au Gaz," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a concouru dans les amendements faits à icelui par le Conseil Législatif.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. Moffatt, et un autre, avec un Bill, intitulé, " Acte pour régler l'inspection du Bœuf et du " Lard," au quel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. Johnston, et un autre, avec un Bill, intitulé, " Acte pour assurer et conférer à Lewis " Lyman, habitant de cette Province, les droits " civils et politiques d'un sujet né Britanique," au quel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

La Chambre en Comité sur le Bill de l'Usure.

3e lecture demain.

Bill en faveur de ceux qui ont des réclamations contre le Gouvernement.

2e lecture demain.

L'Assemblée renvoie le Bill de l'éclairage au Gaz de Toronto, et concourt dans les amendements.

Bill pour l'inspection du Bœuf et du Lard.

2e lecture demain.

Bill de Lewis Lyman.

2e lecture  
demain.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Mardi, 7e Septembre, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

De Blaquiere,	Macaulay,
Sullivan,	Hamilton,
Morris,	Bruneau,
Pemberton,	McDonald,
Fraser, Alexander,	Roy.

PRIERES.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait un Membre à la Barre qui désirait être introduit.

L'Hon. P. H.  
Moore intro-  
duit.

Alors l'Honorable Philip Henry Moore a été introduit entre l'Honorable Mr. Morris et l'Honorable Mr. Pemberton.

Après quoi l'Honorable Mr. Moore a présenté son Writ de sommation à l'Orateur, qui l'a remis au Greffier, et il a été lu, comme suit :

PROVINCE DU }  
CANADA. } SYDENHAM.

VICTORIA, par la Grâce de DIEU,  
REINE du Royaume-Uni de la Grande  
Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la  
Foi.

A notre fidèle et bien-aimé Philip Henry Moore, Ecuyer,

SALUT :—

SACHEZ, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du Canada et l'Eglise d'icelle, Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province ; et nous vous commandons, le dit Philip Henry Moore, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez, pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en

notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du Canada: Témoin notre très-fidèle et bien-aimé le Très-Honorable Charles, Baron Sydenham, de Sydenham, dans le Comté de Kent, et de Toronto, en Canada, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du Canada, de la Nouvelle Ecosse du Nouveau Brunswick, et de l'Isle du Prince Edouard, et Vice-Amiral d'icelles.

A notre Hôtel du Gouvernement, en notre Ville de Kingston, en notre Province du Canada, ce septième jour de Septembre dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent quarante-un, et dans la cinquième année de notre Règne.

THOS. AMIOT,

Clerc de la Couronne en Chancellerie.

L'Honorable Mr. Moore s'est alors approché de la table et a prêté et souscrit le serment voulu par la Loi, le quel lui a été administré par James FitzGibbon, Ecuyer, un des Commissaires nommés pour administrer le serment aux Membres du Conseil Législatif, et a pris son siège en conséquence.

Il prête serment et prend son siège.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. Aylwin, et autres, comme suit :

Assemblée Législative,

Mardi, 7e Septembre, 1841.

Résolu, Qu'un Message soit transmis au Conseil Législatif, demandant que leurs Honneurs permettent à l'Honorable John Macaulay, un de leurs Membres, de se rendre devant le Comité Spécial de cette Chambre, nommé pour s'enquérir des Comptes des Collecteurs des Douanes de cette Province, demain, à neuf heures du matin, pour être entendu au sujet de la dite référence.

Ordonné, Que Mr. Aylwin porte le dit Message au Conseil Législatif.

Attesté.

WM. B. LINDSAY,  
Gref. Assemblée.

Et ensuite ils se sont retirés.

Les Messagers ont été appelés de nouveau et informés que le Conseil Législatif enverra une réponse par son propre Messager.

Il a été proposé

Que l'Honorable Mr. *Macaulay* ait permission de se rendre devant le Comité Spécial de l'Assemblée Législative, ainsi que l'a désirée cette Chambre dans son Message de ce jour, s'il le juge à propos, et

L'Honorable Mr. *Macaulay* étant alors présent, a informé la Chambre qu'il n'avait aucune objection, avec la permission de la Chambre, d'aller devant le dit Comité:

Ordonné, Qu'il soit permis à l'Honorable Mr. *Macaulay* d'aller devant le dit Comité, s'il le juge à propos.

En conséquence, il a été

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif permet à l'Honorable Mr. *Macaulay* d'aller devant le Comité nommé pour s'enquérir des comptes des Collecteurs des Douanes en cette Province, pour être examiné sur le sujet de la dite référence, s'il le juge à propos.

Un Message de l'Assemblée Législative par les mêmes Messagers, avec un Bill, intitulé, "Acte pour mieux assurer l'indépendance et l'intégrité des Juges," au quel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Moffatt*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour régler l'inspection de la Fleur et de la Farine," au quel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Cartwright*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour consolider certaines dettes dues par le *Home District*, et pour pourvoir au paiement d'icelles," au quel elle demande la concurrence de la Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. le Solliciteur Général *Day*, et un autre,

avec un Bill, intitulé, "Acte pour rendre le Pénitencier érigé près de *Kingston*, dans le District de *Midland*, le Pénitencier Provincial du *Canada*," au quel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain:

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Morris*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour obliger à l'avenir les Candidats dans toute Election des Membres de l'Assemblée Législative, à faire et souscrire une déclaration détaillée des propriétés qu'ils possèdent, et en vertu desquelles ils prétendent se qualifier," au quel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill pour amender les Lois contre l'Usure, a été lu une troisième fois.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Titre soit "Acte pour amender les Lois contre l'Usure."

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, au quel il demande la concurrence de l'Assemblée.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour encourager l'établissement des Banques d'Épargnes, en cette Province, et pour les régir," tel qu'amendé.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *A. Fraser* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait pris de nouveau le dit Bill en considération, y avait encore fait quelques progrès, et l'avait chargé de recommander qu'il soit de nouveau référé au Comité Spécial pour faire un nouveau Rapport sur icelui.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé au Comité Spécial pour faire un nouveau Rapport, et

Ordonné, Que l'Honorable Mr. *Sullivan* soit ajouté au dit Comité.

Bill pour la qualification des Membres.

2e lecture demain.

Bill de l'Usure lu une 3e fois.

Passé.

La Chambre en comité sur le Bill des Banques d'Épargnes.

Rapport.

Référé de nouveau au Comité Spécial.

Bill pour l'indépendance des Juges.

2e lecture demain.

Bill pour l'inspection de la Fleur et de la Farine.

2e lecture demain.

Bill pour consolider les dettes du District de Home.

Bill au sujet du Pénitencier.

Bill en faveur de ceux qui ont des réclamations contre le Gouvernement lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour faciliter le recours légal des personnes qui ont des réclamations contre le Gouvernement Provincial de Sa Majesté," a été lu une seconde fois.

Référé à un Comité.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres.

Ordonné, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *De Blaquiere, Sullivan, Morris, Pemberton* et *Bruneau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Bill de l'inspection du Bœuf et du Lard lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour le Bill, intitulé, "Acte pour régler l'Inspection du Bœuf et du Lard," a été lu une seconde fois.

Référé à un Comité.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de quatre Membres, avec instruction de référer aux Lois des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, relativement à ce Bill.

Ordonné, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *Morris, Pemberton, Hamilton* et *McDonald*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Pétitions De Wm. Holme et autres ;

L'Honorable Mr. *De Blaquiere* a présenté une Pétition de *William Holme*, et autres, Fermiers du Township de *Brantford*, dans le District de *Gore*, demandant qu'il soit imposé un droit sur différents articles provenant des Fermes, et importés des *Etats Unis* en cette Province, et que les Grains récoltés dans cette Province soient admis franc de Droit dans les Ports de la *Grande Bretagne*.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

De Adam Elliott et autres ;

L'Honorable Mr. *Morris* a présenté une Pétition de *Adam Elliott*, et autres, habitants de *Streetsville* et des environs, demandant que l'Écriture Sainte serve de Livre Classique dans toutes les Ecoles Publiques de cette Province.

Elle est lue.

Ordonné, Que la dite Pétition soit lue ;

Et elle a été alors lue par le Greffier, en conséquence.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

De A. Gardiner et autres ;

L'Honorable Mr. *Hamilton* a présenté une Pétition de *A. Gardiner*, et autres, habitants du Township de *Nichol* et de *Garafraxa*, demandant que l'on fasse disparaître certains doutes au sujet de la direction et du contrôle des Ecoles Grammaticales de District de cette Province.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

De la Trinité de Québec.

L'Honorable Mr. *Pemberton* a présenté une Pétition des Maître, Député-Maître et Gardiens de la Maison de la Trinité de Québec, s'opposant à l'adoption de certaines Clauses dans le Bill, intitulé, "Acte pour amender

certaines Ordonnances y mentionnées, relatives à l'Incorporation de la Cité de Québec."

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Morris*, du Comité Spécial au quel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour abroger certaines parties d'un Acte y mentionné, et pour pourvoir à faire un recensement périodique des Habitants de cette Province, et pour obtenir d'autres informations statistiques y mentionnées," avec instruction de réviser la Cédule qui l'accompagne, a fait Rapport.

Rapport sur le Bill du recensement

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu, et Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
7e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial au quel a été référé le Bill de l'Assemblée, intitulé, "Acte pour abroger certaines parties d'un Acte y mentionné, et pour pourvoir à faire un recensement périodique des Habitants de cette Province, et pour obtenir d'autres informations statistiques y mentionnées," avec instruction d'examiner la Cédule annexée au dit Bill, demande à faire Rapport :

Rapport.

Qu'après avoir examiné attentivement la dite Cédule, il a jugé convenable d'ajouter quelques autres colonnes, et pour éviter toute méprise il a pensé qu'il valait mieux proposer une nouvelle Cédule, qu'il soumet maintenant au lieu de la Cédule annexée au Bill qui leur a été référé.

Le tout néanmoins humblement soumis.

W. MORRIS,

Président.

Ordonné, Que le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport, immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné, avec le dit Rapport.

La Chambre en comité sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise et l'Honorable Mr. *Macaulay* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements.

Rapport avec amendement.

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :

Retranchez la Cédule annexée au dit Bill et substituez à la place celle qui suit :



CÉDULE—Continuée.

Nombre de Personnes dans chaque Famille appartenant à l'Eglise Réformée de la Hollande.	
Nombre de Juifs dans chaque Famille.	
Nombre de personnes de toutes autres Dénominations Religieuses dans chaque Famille, et dont il n'est pas fait mention en les présentes.	
Nombre de personnes Mâles de couleur dans chaque Famille.	
Nombre de personnes Femelles de couleur dans chaque Famille.	
Nombre d'Engagés employés à l'Agriculture dans chaque Famille.	
Nombre d'Engagés employés autrement, dans chaque Famille.	
Nombre de Servantes dans chaque Famille.	
Nombre de Personnes qui s'occupent du Négoce ou du Commerce.	
Nombre de Personnes dans chaque Famille qui subsistent par le moyen de l'Aumône.	
Nombre d'Aeres ou Aipens de terre occupés par chaque Famille.	
Nombre d'Aeres ou Argents de terre cultivés, occupés par chaque Famille.	
Ré de l'impôt.	
Oive.	
Seigle.	
Avoine.	
Pois.	
Bic-d'Inde.	
Ble Sarrazin.	
Potates.	
Nombre de ruches d'Abelles qu'avait chaque Famille l'année dernière.	
Nombre de livres de Sucre d'Etable faites par chaque Famille l'année dernière.	
Bêtes à Cornes.	
Chevaux.	
Moutons.	
Cochons.	
Nombre de verges d'Étoffe foulée manufacturées dans chaque Famille.	
Nombre de verges de Toile, Cotton ou autre petite étoffe, manufacturées dans chaque Famille.	
Nombre de verges de Flanelle, ou autre étoffe en Laine, point foulée, manufacturées dans chaque famille.	
Nombre de livres de Laine obtenues par chaque Famille pendant la dernière année.	
Sous quelle Tenure telle Terre est tenue par chaque Famille.	
Taux de la Rente Seigneuriale payée pour terres tenues à Titre de Cens.	
Taux moyens de Rente en Argent pour terres affermées par chaque Famille.	
Quelle portion du produit est donnée au Propriétaire pour terres tenues à bail ou cultivées à parts par chaque Famille.	
Nombre de Collèges, d'Académies et Couvents dans chaque Paroisse, Township, Place extra paroisiale, Quartier ou Division d'une Ville, &c.	
Nombre d'Ecoles Élémentaires dans chaque tel lieu.	
Mâles.	
Femelles.	
Nombre d'Auberges ou Maisons d'Entretien Public dans chaque tel lieu.	
Nombre de Magasins où il se vend des Liqueurs Fortes dans chaque tel lieu.	
Nombre de Moulins à Farine dans chaque tel lieu.	
Nombre de Moulages dans chaque Moulin.	
Nombre de Moulins à Farine d'Avoine dans chaque tel lieu.	
Nombre de Moulins à Orge dans chaque tel lieu.	
Nombre de Moulins à Scie dans chaque tel lieu.	
Nombre de Moulins pour la Fabrication de l'Huile dans chaque tel lieu.	
Nombre de Moulins à Foulon dans chaque tel lieu.	
Nombre de Moulins à Carder dans chaque tel lieu.	
Nombre de Moulins à Batre dans chaque tel lieu.	
Nombre de Moulins pour la Fabrication du Papier dans chaque tel lieu.	
Nombre de Fabriques pour le Fer dans chaque tel lieu.	
Nombre de Martinet (trip hammers) dans chaque tel lieu.	
Nombre de presses à Cloux dans chaque tel lieu.	
Nombre de presses à Cloux Fabriqués dans chaque tel lieu.	
Nombre de Distilleries dans chaque tel lieu.	
Nombre de Brasseries dans chaque tel lieu.	
Nombre de Tanneries dans chaque tel lieu.	
Nombre de Fabriques pour la Potasse et la Potasse dans chaque tel lieu.	
Nombre de Fabriques de toutes autres espèces dans chaque tel lieu, dont le mécanisme est mis par le vent, l'eau, la vapeur ou la force animale, indiquant les usages auxquels on fait servir le mécanisme, et quelle en est la force motrice.	
Nombre de Fabriques de toutes autres espèces dans chaque tel lieu depuis la dernière récolte.	
Nombre moyen du Bic de Froment, dans chaque tel lieu.	
Taux moyen des grains payés dans le cours de l'année dans chaque tel lieu aux Engagés employés à l'Agriculture.	

Je, A. B. jure que le Retour ci-dessus est vrai et correct, au meilleur de ma connaissance, que je n'ai pas fait en icelui volontairement d'exposé faux, et que j'ai employé toute la diligence et les efforts possibles pour obtenir des informations correctes sur tous les sujets auxquels il a rapport.

AINSI QUE DIEU ME SOIT EN AIDE.

(Signature) A. B, Cotiseur pour le \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_.

Assermenté devant moi, un des Juges de Paix de Sa Majesté pour le \_\_\_\_\_ de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ ce \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 18\_\_\_\_\_

(Signature) C. D., J. P.



Les dits amendements étant lus une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu une troisième fois demain.

*Ordonné*, Que les diverses Proclamations de Sa Majesté ci-après mentionnées, soient entrées au long sur les Journaux de cette Chambre, suivant leurs dates respectives, immédiatement avant les entrées des procédés de la présente Session du Parlement.

- 1.—La Proclamation de Sa Majesté, en date du cinq Février, 1841, déclarant l'Union des Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*.
- 2.—La Proclamation de Sa Majesté, en date du quinze Février, 1841, convoquant un Parlement Provincial pour le *Canada*.
- 3.—La Proclamation de Sa Majesté, en date du quinze Février, 1841, convoquant le Parlement pour le huit Avril.
- 4.—La Proclamation de Sa Majesté, en date du vingt-sept Février, 1841, déterminant les limites et bornes de la Cité de *Toronto* et des diverses autres Villes de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, qui ont droit d'élire des Représentants.
- 5.—La Proclamation de Sa Majesté, en date du quatre Mars, 1841, déterminant les limites et les bornes de certaines Cités et Villes de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, qui ont droit d'élire des Représentants.
- 6.—La Proclamation de Sa Majesté, en date du six Avril, 1841, prorogeant le Parlement jusqu'au vingt-six Mai.
- 7.—La Proclamation de Sa Majesté, en date du treize Avril, 1841, prorogeant le Parlement jusqu'au quatorze Juin.
- 8.—Toutes Proclamations de Sa Majesté, annonçant la Sanction Royale à tous Bills des Législatures des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, réservés pour la signification du plaisir de Sa Majesté, ou désapprouvant aucuns Bills des dites Législatures depuis la dernière Assemblée de chacune d'elles.

*Ordonné*, Que la personne faisant les fonctions de Greffier en Loi de cette Chambre, prépare pendant la vacance, après la présente Session du Parlement, un Index complet et détaillé à tous les Statuts du Parlement du *Haut-Canada*, et aux Ordonnances du Conseil Spécial du *Bas-Canada*, aux Statuts

du Parlement Impérial, et aux Ordonnances du Conseil Supérieur de la ci-devant Province de *Québec*, applicables à l'une ou à l'autre, ou à chacune des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, et alors en force et non abrogées; et aussi aux Statuts passés pendant la présente Session du Parlement Uni, pour être mis sur la Table de cette Chambre, à l'ouverture de la prochaine Session, pour l'usage des Membres de cette Chambre; et que le dit Greffier en Loi continue cet Index, avec les changements et amendements nécessaires, à chaque vacance subséquente, et soumette de la même manière cet Index amendé, le premier jour de chaque Session subséquente.

*Ordonné*, Qu'il soit nommé un Comité Spécial de cinq Membres, pour prendre en considération et faire Rapport sur la Bibliothèque du Conseil Législatif.

*Ordonné*, Que le dit Comité soit composé des Honorables Messieurs *De Blaquiere*, *Sullivan*, *Morris*, *Macaulay* et *Hamilton*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à onze heures du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

*Mercredi, 8e Septembre, 1841.*

**LES Membres assemblés ont été :**

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere</i> ,	<i>Hamilton</i> ,
<i>Sullivan</i> ,	<i>Bruneau</i> ,
<i>Morris</i> ,	<i>McDonald</i> ,
<i>Fraser</i> , <i>Alexander</i> ,	<i>Moore</i> .
<i>Macaulay</i> ,	

PRIERES.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour abroger certaines parties d'un Acte y mentionné, et pour pourvoir à faire un recensement périodique des Habitants de cette Province, et pour obtenir d'autres informations statistiques y mentionnées," a été lu une troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise,—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Comité au sujet de la Bibliothèque.

Ajournement.

Bill du recensement lu une 3e fois et

Passé.

3e lecture demain.

Proclamations qui doivent être entrées sur les Journaux.

Instructions au Greffier en Loi de préparer certains Index pendant la vacance.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

La Chambre en comité sur le Bill au sujet de la Justice Criminelle.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour améliorer l'administration de la Justice Criminelle en cette Province," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. Morris a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec divers amendements.

Amendements. Lesquels amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :

Feuille 8, ligne 8.—Retranchez depuis "dé-  
" porté," jusqu'à "empri-  
" sonné," dans la neuvième  
ligne, inclusivement, et  
insérez, "emprisonné aux  
" travaux forcés, dans le  
" Pénitencier Provincial,  
" pour un terme qui ne se-  
" ra pas moins de sept an-  
" nées, ou à être empri-  
" sonné dans aucune autre  
" Prison ou lieu de déten-  
" tion."

" " " 11.—Retranchez depuis "et"  
jusqu'à "ainsi," dans la  
dix-septième ligne, inclusi-  
vement.

" 9, " 19.—Après "Prison," insérez  
"ou."

" " " 20.—Retranchez "ou Pénitencier."

" " " 32.—Retranchez depuis "soit"  
jusqu'à "déportation," dans  
les trente-troisième et tren-  
te-quatrième lignes, inclu-  
sivement, et insérez, "d'em-  
" prisonnement, la Cour."

" " " 35 et 36.—Retranchez "ou  
"déportation."

" " " 37 et 38.—Retranchez "ou  
"déportation, respective-  
"ment."

Feuille 8, ligne 38 et 39.—Retranchez "l'une  
"ou l'autre de ces puni-  
"tions," et insérez, "telle  
"punition."

" 10, " 6.—Retranchez depuis "dé-  
" porté," jusqu'à "an-  
" nées," dans la huitième  
ligne, inclusivement, et in-  
sérez "emprisonné aux tra-  
" vaux forcés dans le Pé-  
" nitencier Provincial, pour  
" un terme qui ne sera pas  
" moins de sept années, ou  
" à être emprisonné dans  
" aucune autre Prison ou  
" lieu de détention pour un  
" terme n'excédant pas  
" deux années."

" " " 31.—Retranchez depuis "dé-  
" porté," dans les trente-  
deuxième et trente-troisième  
lignes, inclusivement,  
et insérez, "emprisonné  
" aux travaux forcés dans  
" le Pénitencier Provincial,  
" pour un terme qui ne  
" sera pas moins de sept  
" années, ou à être empri-  
" sonné dans aucune autre  
" Prison ou lieu de déten-  
" tion."

" 18, " 26.—Après la cinquante  
deuxième Clause, insérez  
la Clause A :

A.

"Et qu'il soit Statué,  
"que la période de l'em-  
"prisonnement dans le Pé-  
"nitencier Provincial, par  
"suite d'aucune sentence  
"prononcée en vertu de  
"cet Acte ou d'aucun  
"autre Acte qui a rap-  
"port aux punitions des  
"offenses par détention et  
"emprisonnement dans le  
"Pénitencier Provincial,  
"sera entendue commencer  
"du moment que la sen-  
"tence a été prononcée  
"soit que l'on envoie im-  
"médiatement au Péniten-  
"cier Provincial le Con-  
"damné contre lequel la  
"sentence sera prononcée,  
"ou qu'on le détienne dans

“ aucune autre Prison ou  
 “ lieu de détention avant  
 “ qu’il ait été ainsi trans-  
 “ féré.”

Feuille 18, ligne 28.—Retranchez tous les mots après “ après,” jusqu’à “ Parlement,” dans la vingt-neuvième ligne, inclusivement, et insérez “ le premier jour de Janvier, mil huit cent quarante-deux.”

Les dits amendements étant lus une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné,* Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu’amendé, soit lu pour la troisième fois, aujourd’hui.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est ajournée à loisir, et s’est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, “ Acte pour amender et consolider les Lois de cette Province qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives,” avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s’est remise, et l’Honorable Mr. *Hamilton* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu’il avait de nouveau pris les dits Bill et Rapport en considération, ; avait fait quelques progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau, aujourd’hui.

A une heure et demie de l’après midi, l’Orateur a déclaré cette Chambre continuée à trois heures, cette après midi, la Chambre l’ordonnant ainsi.

A trois heures de l’après midi,

**LES** Membres assemblés ont été :

L’Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Morris,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Moore.</i>
<i>Macaulay,</i>	

Conformément à l’ordre, le Bill, intitulé, “ Acte pour l’administration de la Justice Criminelle en cette Province,” a été lu une troisième fois, tel qu’amendé.

La question étant mise,—Ce Bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l’affirmative.

*Ordonné,* Que le Maître en Chancellerie se rende à l’Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l’Assemblée.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est ajournée à loisir, et s’est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, “ Acte pour amender et consolider les Lois de cette Province qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives,” avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s’est remise, et l’Honorable Mr. *Hamilton* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu’il avait examiné le dit Bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le Rapport, avec divers amendements.

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :

Feuille 1, ligne 15.—Retranchez tous les mots après “ après” jusqu’à “ Parlement” dans la seizième ligne, inclusivement, et insérez, “ le premier jour de Janvier, mil huit cent quarante-deux.”

“ “ “ 33.—Retranchez depuis “ dé-  
 “ porté” jusqu’à “ empri-  
 “ sonné” dans la trente-  
 “ quatrième ligne, inclusive-  
 “ ment, et insérez, “ em-  
 “ prisonné aux travaux forcés  
 “ dans le Pénitencier Pro-  
 “ vincial pour un terme qui  
 “ ne sera pas moins de  
 “ sept années, ou à être em-  
 “ prisonné dans aucune  
 “ autre prison ou lieu de dé-  
 “ tention.”

“ “ “ 43.—Après “ prison” insérez  
 “ ou.”

“ “ “ 44.—Retranchez “ ou Pénitencier.”

“ 3, “ 2.— Retranchez depuis “ dé-  
 “ porté” jusqu’à “ années”  
 “ dans la cinquième ligne,  
 “ inclusivement, et insérez,

La Chambre en  
 Comité sur le  
 Bill du Larcin.

Rapport avec  
 amendements.

Amendements.

3e lecture au-  
 jourd’hui.

La Chambre en  
 Comité sur le  
 Bill du Larcin.

La Chambre  
 ajournée à 3  
 heures, P. M.

Bill de la Jus-  
 tice Criminelle  
 une 3e fois et

“ emprisonné aux travaux  
 “ forcés dans le Pénitencier  
 “ Provincial pour le reste  
 “ de sa vie, ou pour un  
 “ terme qui ne sera pas  
 “ moins de sept années, ou  
 “ à être emprisonné dans  
 “ aucune autre prison ou  
 “ lieu de détention pour  
 “ un terme n’excédant pas  
 “ deux années.”

Feuille 3, ligne 20.—Retranchez depuis “ dé-  
 “ porté” jusqu’à “ années”  
 dans la vingt-troisième ligne,  
 inclusivement, et insérez,  
 “ emprisonné aux travaux  
 “ forcés dans le Péniten-  
 “ cier Provincial pour le  
 “ reste de sa vie, ou pour  
 “ un terme qui ne sera pas  
 “ moins de sept années, ou  
 “ à être emprisonné dans  
 “ aucune autre prison ou  
 “ lieu de détention pour  
 “ un terme n’excédant pas  
 “ deux années.”

“ “ “ 27.—Retranchez depuis “ dé-  
 “ porté” jusqu’à “ années”  
 “ dans la trentième ligne,  
 “ inclusivement, et insérez,  
 “ emprisonné aux travaux  
 “ forcés dans le Pénitencier  
 “ Provincial, pour un terme  
 “ n’excédant pas quatorze  
 “ années, ni moins de sept  
 “ années, ou à être em-  
 “ prisonné dans aucune  
 “ autre prison ou lieu de  
 “ détention, pour un terme  
 “ n’excédant pas deux an-  
 “ nées.”

“ 4, “ 11.—Retranchez depuis “ dé-  
 “ porté” jusqu’à “ années,”  
 dans la treizième ligne, in-  
 clusivement, et insérez,  
 “ emprisonné aux travaux  
 “ forcés dans le Pénitencier  
 “ Provincial pour un terme  
 “ qui ne sera pas moins de  
 “ sept années, ou à être  
 “ emprisonné dans aucune  
 “ autre prison ou lieu de  
 “ détention, pour un terme  
 “ n’excédant pas deux an-  
 “ nées.”

“ “ “ 19.—Retranchez depuis “ dé-  
 “ porté” jusqu’à “ années”

dans la vingt-deuxième  
 ligne, et insérez, “ empri-  
 “ sonné aux travaux forcés  
 “ dans le Pénitencier Pro-  
 “ vincial pour un terme  
 “ qui ne sera pas moins de  
 “ sept années, ou à être  
 “ emprisonné dans aucune  
 “ autre prison ou lieu de  
 “ détention pour un terme  
 “ n’excédant pas deux an-  
 “ nées.”

Feuille 4, ligne 31.—Retranchez depuis “ dé-  
 “ porté” jusqu’à “ années”  
 dans la trente-troisième  
 ligne, et insérez, “ em-  
 “ prisonné aux travaux for-  
 “ cés dans le Pénitencier  
 “ Provincial pour le reste  
 “ de sa vie, ou pour un  
 “ terme qui ne sera pas  
 “ moins de sept années, ou  
 “ à être emprisonné dans  
 “ aucune autre prison ou  
 “ lieu de détention, pour  
 “ un terme n’excédant pas  
 “ deux années.”

“ 5, “ 4.—Retranchez depuis “ dé-  
 “ porté” jusqu’à “ années”  
 dans la septième ligne, in-  
 clusivement, et insérez,  
 “ emprisonné aux travaux  
 “ forcés dans le Pénitencier  
 “ Provincial pour un terme  
 “ n’excédant pas quatorze  
 “ années, ni moins de sept  
 “ années, ou à être em-  
 “ prisonné dans aucune  
 “ autre prison ou lieu de  
 “ détention pour un terme  
 “ n’excédant pas deux an-  
 “ nées.”

“ “ “ 27.—Retranchez depuis “ dé-  
 “ porté” jusqu’à “ années”  
 dans la trentième ligne,  
 inclusivement, et insérez,  
 “ emprisonné aux travaux  
 “ forcés dans le Pénitencier  
 “ Provincial, pour un terme  
 “ n’excédant pas quatorze  
 “ années, ni moins de sept  
 “ années, ou à être em-  
 “ prisonné dans aucune  
 “ autre prison ou lieu de  
 “ détention, pour un terme  
 “ n’excédant pas deux an-  
 “ nées.”

Feuille 6, ligne 6.—Retranchez depuis “ dé-  
 “ porté” jusqu’à “ années”  
 dans la neuvième ligne, et  
 insérez “ emprisonné aux  
 “ travaux forcés dans le  
 “ Pénitencier Provincial,  
 “ pour un terme n’excé-  
 “ dant pas quatorze années,  
 “ ni moins de sept années,  
 “ ou à être emprisonné dans  
 “ aucune autre prison ou  
 “ lieu de détention, pour  
 “ un terme n’excédant pas  
 “ deux années.”

“ 7, “ 7 & 8.—Retranchez “ record”  
 et insérez “ justice.”

“ “ “ 17.—Retranchez depuis “ dé-  
 “ porté” jusqu’à “ années”  
 dans la dix-huitième ligne,  
 inclusivement, et insérez,  
 “ emprisonné aux travaux  
 “ forcés dans le Pénitencier  
 “ Provincial pour un terme  
 “ n’excédant pas quatorze  
 “ années, ni moins de sept  
 “ années, ou à être em-  
 “ prisonné dans aucune  
 “ autre prison ou lieu de  
 “ détention pour un terme  
 “ n’excédant pas deux an-  
 “ nées.”

“ 8, “ 30.—Retranchez depuis “ dé-  
 “ porté” jusqu’à “ années”  
 dans la trente-deuxième  
 ligne, inclusivement, et in-  
 sérez, “ emprisonné aux tra-  
 “ vaux forcés dans le Péni-  
 “ tencier Provincial, pour  
 “ un terme n’excédant pas  
 “ quatorze années, ni moins  
 “ de sept années, ou à être  
 “ emprisonné dans aucune  
 “ autre prison ou lieu de  
 “ détention pour un terme  
 “ n’excédant pas deux an-  
 “ nées.”

“ 11, “ 4.—Retranchez depuis “ dé-  
 “ porté” jusqu’à “ années”  
 dans la sixième ligne, in-  
 clusivement, et insérez,  
 “ emprisonné dans le Pé-  
 “ nitencier Provincial pour  
 “ un terme n’excédant pas  
 “ quatorze années, ni  
 “ moins de sept années, ou

“ à être emprisonné dans  
 “ aucune autre prison ou  
 “ lieu de détention pour un  
 “ terme n’excédant pas  
 “ deux années.”

Feuille 12, ligne 10.—Retranchez depuis “ dé-  
 “ porté” jusqu’aux mots  
 “ sept années” dans la on-  
 zième ligne, inclusivement,  
 et insérez, “ emprisonné  
 “ aux travaux forcés dans  
 “ le Pénitencier Provincial  
 “ pour un terme qui ne  
 “ sera pas moins de sept  
 “ années, ou à être empri-  
 “ sonné dans aucune autre  
 “ prison ou lieu de déten-  
 “ tion pour un terme n’ex-  
 “ cédant pas deux années.”

“ 13, “ 15.—Retranchez depuis “ dé-  
 “ porté,” jusqu’aux mots  
 “ sept années,” inclusive-  
 ment, dans la seizième  
 ligne, et insérez, “ empri-  
 “ sonné aux travaux for-  
 “ cés dans le Péniten-  
 “ cier Provincial pour un  
 “ terme qui ne sera pas  
 “ moins de sept années, ou  
 “ à être emprisonné dans  
 “ aucune autre prison ou  
 “ lieu de détention pour un  
 “ terme n’excédant pas  
 “ deux années.”

“ 14, “ 9.—Retranchez depuis “ dé-  
 “ porté,” jusqu’à “ sept  
 “ années,” inclusivement,  
 dans la dixième ligne, et in-  
 sérez, “ emprisonné aux  
 “ travaux forcés dans le  
 “ Pénitencier Provincial  
 “ pour un terme n’excé-  
 “ dant pas quatorze an-  
 “ nées, ni moins de sept  
 “ années, ou à être empri-  
 “ sonné dans aucune au-  
 “ tre prison ou lieu de dé-  
 “ tention pour un terme  
 “ n’excédant pas deux an-  
 “ nées.”

“ “ “ 36.—Retranchez depuis “ dé-  
 “ porté” jusqu’à “ an-  
 “ nées,” dans la trente-  
 neuvième ligne, inclusive-  
 ment, et insérez, “ empri-

“sonné aux travaux forcés  
 “dans le Pénitencier Pro-  
 “vincial pour un terme  
 “n’excédant pas quatorze  
 “années, ni moins de sept  
 “années, ou à être empri-  
 “sonné dans aucune autre  
 “prison ou lieu de déten-  
 “tion pour un terme n’ex-  
 “cédant pas deux années.”

Feuille 15, ligne 11.—Retranchez depuis “dé-  
 “porté” jusqu’à “empri-  
 “sonné” dans la douzième  
 ligne, inclusivement, et in-  
 sérez, “emprisonné aux  
 “travaux forcés dans le  
 “Pénitencier Provincial,  
 “pour un terme qui ne  
 “sera pas moins de sept  
 “années, ou à être empri-  
 “sonné dans aucune au-  
 “tre prison ou lieu de dé-  
 “tention.”

“ 16, “ 22.—Retranchez depuis “dé-  
 “porté” jusqu’à “années,”  
 dans la vingt-quatrième  
 ligne, inclusivement, et in-  
 sérez, “emprisonné aux  
 “travaux forcés dans le  
 “Pénitencier Provincial,  
 “pour un terme qui ne  
 “sera pas moins de sept  
 “années, ou à être empri-  
 “sonné dans aucune autre  
 “prison ou lieu de déten-  
 “tion pour un terme n’ex-  
 “cédant pas deux années.”

Les dits amendements étant lus une seconde  
 fois, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, Que les dits amendements soient  
 grossoyés, et que le dit Bill, tel qu’amendé, soit  
 lu une troisième fois ce jour.

Un Message de l’Assemblée Législative par  
 Mr. *Christie*, et un autre, pour rapporter le  
 Bill, intitulé, “Acte pour pourvoir tem-  
 “porairement à l’administration de la Justice  
 “dans les Iles de la *Magdeleine*, dans le Golfo  
 “*St. Laurent*,” et informer cette Chambre que  
 l’Assemblée Législative avait fait quelques  
 amendements aux amendements du Conseil Lé-  
 gislatif au dit Bill, aux quels elle demande la  
 concurrence de cette Chambre.

Un Message de l’Assemblée Législative par  
 Mr. *Black*, et un autre, avec un Bill, intitulé,

“Acte pour abroger une Ordonnance passée  
 “par le Gouverneur et le Conseil de *Québec*  
 “dans la dix-septième année du Règne de feu  
 “Sa Majesté le Roi *George* Trois, pour em-  
 “pêcher les personnes de laisser la Province  
 “sans un *Passe-Port*,” au quel elle demande  
 la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une se-  
 conde fois, demain.

Un Message de l’Assemblée Législative par  
 Mr. *Baldwin*, et autres, pour rapporter le  
 Bill, intitulé, “Acte pour pourvoir à la liberté  
 “des Elections dans cette Province, et pour  
 “d’autres fins y mentionnées,” et informer cette  
 Chambre que l’Assemblée Législative concoure  
 dans les amendements faits à icelui par le  
 Conseil Législatif.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est  
 ajournée à loisir, et s’est mise en Comité de  
 toute la Chambre sur le Bill, intitulé, “Acte  
 “pour consolider et amender les Statuts de  
 “cette Province, relatifs aux dommages mali-  
 “cieux causés à la propriété,” avec le Rap-  
 port du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s’est re-  
 mise, et l’Honorable Mr. *Bruneau* a fait Rapport  
 de la part du dit Comité, Qu’il avait examiné  
 le dit Bill en entier, et l’avait chargé d’en faire  
 le Rapport avec divers amendements.

Les dits amendements ont été alors lus par  
 le Greffier, comme suit :

Feuille 1, ligne 10.—Retranchez tous les mots  
 après “après” jusqu’à  
 “Parlement,” dans la on-  
 zième ligne, inclusivement,  
 et insérez “le premier jour  
 “de Janvier, mil huit cent  
 “quarante-deux.”

“ “ “ 44.—Retranchez depuis “dé-  
 “porté,” jusqu’à “années,”  
 dans la vingt-sixième ligne,  
 inclusivement, et insérez,  
 “emprisonné aux travaux  
 “forcés dans le Péniten-  
 “cier Provincial, pour le  
 “reste de sa vie, ou pour  
 “un terme qui ne sera pas  
 “moins de sept années, ou  
 “à être emprisonné dans  
 “aucune autre prison ou lieu  
 “de détention pour un ter-

qui oblige d’a-  
 voir un *Passe-  
 port* pour laisser  
 la Province

2e lecture  
 demain.

L’Assemblée  
 renvoie le Bill  
 des Elections et  
 concourt dans  
 les amende-  
 ments.

La Chambre en  
 Comité sur le  
 Bill au sujet des  
 dommages à la  
 propriété.

Rapport avec  
 amendements.

Amendements.

3e lecture  
 aujourd’hui.

L’Assemblée  
 renvoie le Bill  
 de Judicature  
 des Iles de la  
 Magdeleine,  
 avec des  
 amendements à  
 ceux du Conseil.

Bill abrogeant  
 l’Ordonnance

“ me n'excédant pas deux  
“ années.”

Feuille 1, ligne 43.—Retranchez depuis “ dé-  
“ porté,” jusqu'à “ empri-  
“ sonné,” dans la quarante-  
quatrième ligne, inclusive-  
ment, et insérez, “ empri-  
“ sonné aux travaux forcés  
“ dans le Pénitencier Pro-  
“ vincial, pour un terme  
“ qui ne sera pas moins de  
“ sept années, ou à être  
“ emprisonné dans aucune  
“ autre prison ou lieu de  
“ détention.”

“ 2, “ 1.—Retranchez “ quatre,” et  
insérez “ deux.”

“ “ “ 11.—Retranchez depuis “ dé-  
“ porté,” jusqu'à “ empri-  
“ sonné,” dans la douzième  
ligne, inclusivement, et in-  
sérez, “ emprisonné aux  
“ travaux forcés dans le  
“ Pénitencier Provincial,  
“ pour un terme qui ne  
“ sera pas moins de sept  
“ années, ou dans aucune  
“ autre prison ou lieu de  
“ détention.”

“ “ “ 24.—Retranchez depuis “ dé-  
“ porté,” jusqu'à “ an-  
“ nées,” dans la vingt-  
sixième ligne, inclusive-  
ment, et insérez, “ empri-  
“ sonné aux travaux forcés  
“ dans le Pénitencier Pro-  
“ vincial, pour le reste de  
“ sa vie, ou pour un terme  
“ qui ne sera pas moins  
“ de sept années, ou à être  
“ emprisonné dans aucune  
“ autre prison ou lieu de  
“ détention pour un terme  
“ n'excédant point deux  
“ années.”

“ “ “ 46.—Retranchez depuis “ dé-  
“ porté,” jusqu'à “ années,”  
dans la seconde ligne, feuille  
troisième, inclusivement, et  
insérez, “ emprisonné aux  
“ travaux forcés dans le  
“ Pénitencier Provincial,  
“ pour le reste de sa vie, ou  
“ pour aucun autre terme  
“ qui ne sera pas moins de

“ sept années, ou à être  
“ emprisonné dans aucune  
“ autre prison ou lieu de  
“ détention, pour un terme  
“ n'excédant pas deux an-  
“ nées.”

Feuille 3, ligne 8.—Retranchez depuis “ dé-  
“ porté,” jusqu'à “ années,”  
dans la dixième ligne, in-  
clusivement, et insérez,  
“ emprisonné aux travaux  
“ forcés dans le Pénitencier  
“ Provincial, pour le reste  
“ de sa vie, ou pour un  
“ terme qui ne sera pas  
“ moins de sept années, ou  
“ à être emprisonné dans  
“ aucune autre prison ou  
“ lieu de détention pour un  
“ terme n'excédant pas  
“ deux années.”

“ “ “ 16.—Retranchez depuis “ dé-  
“ porté,” jusqu'à “ années,”  
dans la dix-huitième ligne,  
“ inclusivement, et insérez,  
“ emprisonné aux travaux  
“ forcés dans le Pénitencier  
“ Provincial, pour un terme  
“ qui ne sera moins de sept  
“ années, ou à être empri-  
“ sonné dans aucune autre  
“ prison ou lieu de déten-  
“ tion pour un terme n'ex-  
“ cédant pas deux années.”

“ 4, “ 21.—Retranchez depuis “ dé-  
“ porté,” jusqu'à “ années,”  
dans la vingt-troisième  
ligne, inclusivement, et in-  
sérez, “ emprisonné aux  
“ travaux forcés dans le  
“ Pénitencier Provincial,  
“ pour un terme qui ne sera  
“ pas moins de sept années,  
“ ou à être emprisonné  
“ dans aucune autre prison  
“ ou lieu de détention pour  
“ un terme n'excédant pas  
“ deux années.”

“ “ “ 28.—Retranchez depuis “ dé-  
“ porté,” jusqu'à “ années,”  
dans la trentième ligne, in-  
clusivement, et insérez,  
“ emprisonné aux travaux  
“ forcés dans le Péniten-  
“ cier Provincial, pour le  
“ reste de sa vie, ou pour un

“ terme qui ne sera pas  
 “ moins de sept années, ou  
 “ à être emprisonné dans  
 “ aucune autre prison ou  
 “ lieu de détention, pour  
 “ un terme n'excédant pas  
 “ deux années.”

Feuille 6, ligne 45.—Après “ Prison,” insérez,  
 “ ou.”

“ “ “ 46.—Retranchez “ ou Pénitencier.”

Les dits amendements étant lus une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, Qu'ils soient grossoyés et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu une troisième fois demain.

3e lecture  
demain.

Bill du Larcin  
lu une 3e fois et

Conformément à l'ordre, le Bill, intitulé,  
 “ Acte pour amender et consolider les Lois  
 “ de cette Province qui ont rapport au Larcin,  
 “ et autres offenses y relatives,” a été lu une  
 troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, aux quels il demande la concurrence de l'Assemblée.

La Chambre en  
Comité sur le  
Bill au sujet des  
offenses contre  
la personne.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, “ Acte pour consolider et amender les Statuts de cette Province, relatifs aux offenses contre les personnes,” avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Rapport et permis  
de siéger  
demain.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *McDonald* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait pris les dits Bill et Rapport en considération, y avait fait quelques progrès, et demandait la permission de siéger de nouveau demain.

*Ordonné*, en conséquence.

Bill de l'Indépendance  
des Juges, lu une  
2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, “ Acte pour mieux assurer l'indépendance et l'intégrité des Juges,” a été lu une seconde fois.

Référé à un  
Comité.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de quatre Membres.

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *De Blaquiere*, *Sullivan*, *Morris*, et *Bruncau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill, intitulé, “ Acte pour régler “ l'Inspection de la Fleur et de la Farine,” il a été

2e lecture du  
Bill de l'Inspection  
de la Fleur  
et de la Farine  
remise à de-  
main.

*Ordonné*, Qu'il soit déchargé, et le dit Bill soit mis sur les ordres du jour demain.

Conformément à l'ordre du jour le Bill, intitulé, “ Acte pour rendre le Pénitencier, érigé “ près de *Kingston*, dans le District de *Midland*, le Pénitencier Provincial pour le “ *Canada*,” a été lu une seconde fois.

Bill du Pénitencier  
lu une  
2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Référé à la  
Chambre en  
Comité—de-  
main.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill, demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, “ Acte pour obliger à l'avenir les Candidats dans toute Election des membres de “ l'Assemblée Législative, à faire et souscrire “ une déclaration détaillée des propriétés qu'ils “ possèdent, et en vertu des quelles ils pré- “ tendent se qualifier,” a été lu une seconde fois.

Bill de la qualification  
des  
Membres lu une  
2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Référé à la  
Chambre en  
Comité—de-  
main.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, “ Acte pour consolider certaines dettes “ dues par le *Home District*, et pourvoir au “ paiement d'icelles,” a été lu une seconde fois.

Bill consolidant  
les dettes du  
District de  
Home lu une 2e  
fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de quatre Membres.

Référé à un  
Comité.

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *De Blaquiere*, *Morris*, *Hamilton* et *McDonald*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Honorable Mr. *Sullivan*, a présenté à la Chambre un Bill pour pourvoir à un recours économique et efficace en faveur des vendeurs de Propriétés immobilières dans le cas où les acheteurs ont abandonné les propriétés.

Bill en faveur  
des Vendeurs  
d'immeubles  
lorsque les acheteurs les  
ont abandonnés.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Qu'il soit lu une seconde fois demain.

2e lecture de-  
main.

*Ordonné*, Que l'on se dispense de la vingtième règle de cette Chambre relativement à la motion suivante :

Il a été alors proposé qu'il soit

*Résolu*, Que cette Chambre est profondément peinée de l'accident sérieux arrivé récem-



ment à Son Excellence le Gouverneur Général; et désirant exprimer qu'elle attend avec anxiété son prompt rétablissement.

**Résolu,** Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence, exprimant ces sentiments, et que les Honorables Messieurs *Morris, Macaulay* et *Bruneau*, soient un Comité à cet effet.

Les dites Résolutions étant lues deux fois, et la question de concurrence étant mise, la Chambre y a acquiescé; et il a été

**Ordonné,** en conséquence.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

**Jeudi, 9e Septembre, 1841.**

**LES** Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

*De Blaquiere, Hamilton,*  
*Sullivan, Bruneau,*  
*Morris, McDonald,*  
*Fraser, Alexander, Moore.*  
*Macaulay,*

PRIERES.

Les amendements faits par l'Assemblée Législative aux amendements faits par le Conseil Législatif au Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir à l'administration de la Justice dans les Iles de la *Magdeleine*, dans le Golfe *St. Laurent*," ont été lus par le Greffier, comme suit :

Amendements faits par l'Assemblée Législative aux amendements du Conseil Législatif au Bill transmis de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour pourvoir temporairement à l'administration de la Justice dans les Iles de la *Magdeleine*, dans le Golfe *St. Laurent*."

Remplissez le blanc dans la Clause A. avec le mot "cinquante."

5e amendement, ligne 10.—Remplissez le blanc avec les mots "six deniers."

6e amendement, ligne 2.—Remplissez le blanc avec le mot "neuf."

Amendements grossoyés.

W. B. LINDSAY,

Gref. Assemblée.

**Ordonné,** Que les dits amendements de l'Assemblée soient lus une seconde fois demain.

L'Orateur a fait rapport qu'il avait reçu une Communication du Secrétaire en Chef, l'informant que c'était l'intention de Son Excellence le Gouverneur Général, si l'état des affaires publiques le permettait, de proroger la Législature Provinciale Mercredi prochain, le 15e courant.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour consolider et amender les Statuts de cette Province, relatifs aux dommages malicieux causés à la propriété," a été lu une troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans la l'affirmative.

**Ordonné,** Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif, a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Christie*, et un autre, avec le Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir plus amplement que par le passé à la due administration de la justice dans le District de *Gaspé*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour régler l'Inspection de la Fleur et de la Farine," a été lu une seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé au Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour régler l'inspection du Bœuf et du Lard."

**Ordonné,** Que l'Honorable Mr. *Macaulay* soit substitué à l'Honorable Mr. *Pemberton* dans le Comité Spécial auquel a été référé le Bill dernièrement mentionné.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour abroger une Ordonnance passée par le Gouverneur et le Conseil de *Québec*, dans la dix-septième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *George* Trois, pour

2e lecture de main.

Son Excellence annonce qu'il prorogera le Parlement le 15 du courant.

Bill des dommages à la propriété lu une 3e fois et

Passé.

Bill au sujet de la judicature de Gaspé.

2e lecture de main.

Bill de l'Inspection de la Fleur et de la Farine lu une 2e fois.

Référé à un Comité.

Bill abrogeant l'Ordonnance qui défend de laisser la Province sans un Passeport lu une 2e fois.

Ajournement.

Les amendements de l'Assemblée aux amendements du Conseil au Bill de Judicature des Iles de la Magdeleine sont lus.

Amendements.

“ empêcher les personnes de laisser la Province sans un Passe-Port,” a été lu une seconde fois.

3e lecture de-  
main.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une troisième fois demain.

La Chambre en  
comité sur le  
Bill des offen-  
ses contre la  
personne.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, “ Acte pour consolider et amender les Statuts de cette Province, relatifs aux offenses contre les personnes,” avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. McDonald a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, avec divers amendements.

Les dits amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit :

Feuille 1, ligne 13.—Retranchez tous les mots après “ après ” jusqu'à “ Parlement,” dans la quatorzième ligne, inclusivement, et insérez, “ le premier jour de Janvier, mil huit cent quarante-deux.”

“ “ “ 26.—Retranchez depuis “ dé-  
“ porté” jusqu'à “ années,”  
dans la vingt-huitième ligne,  
inclusivement, et insérez,  
“ emprisonné aux travaux  
“ forcés dans le Péniten-  
“ cier Provincial, pour le  
“ reste de sa vie, ou pour  
“ un terme qui ne sera pas  
“ moins de sept années, ou  
“ à être emprisonné dans  
“ aucune autre prison ou  
“ lieu de détention pour un  
“ terme n'excédant pas  
“ deux années.”

“ 2, “ 30.—Retranchez depuis “ dé-  
“ porté” jusqu'à “ années,”  
dans la trente-deuxième li-  
“ gne, inclusivement, et  
insérez, “ emprisonné aux  
“ travaux forcés dans le  
“ Pénitencier Provincial,  
“ pour le reste de sa vie,  
“ ou pour un terme qui ne  
“ sera pas moins de sept  
“ années, ou à être empri-  
“ sonné dans aucune autre

“ prison ou lieu de déten-  
“ tion pour un terme n'ex-  
“ cédant pas deux années.”

Feuille 3, ligne 15.—Retranchez depuis “ dé-  
“ porté” jusqu'à “ années,”  
dans la dix-huitième ligne,  
inclusivement, et insérez,  
“ emprisonné aux travaux  
“ forcés dans le Pénitencier  
“ Provincial, pour le reste  
“ de sa vie, ou pour un  
“ terme qui ne sera pas  
“ moins de sept années, ou  
“ à être emprisonné dans  
“ aucune autre prison ou  
“ autre lieu de détention,  
“ pour un terme n'excédant  
“ pas deux années.”

“ “ “ 30.—Retranchez depuis “ dé-  
“ porté” jusqu'à “ années,”  
dans la trente-troisième  
ligne, inclusivement, et in-  
sérez, “ emprisonné aux  
“ travaux forcés dans le  
“ Pénitencier Provincial,  
“ pour le reste de sa vie,  
“ ou pour un terme qui ne  
“ sera pas moins de sept  
“ années, ou à être empri-  
“ sonné dans aucune autre  
“ prison ou lieu de déten-  
“ tion pour un terme n'ex-  
“ cédant pas deux années.”

“ 4, “ 6.—Retranchez depuis “ dé-  
“ porté ” jusqu'à “ années,”  
dans la neuvième ligne, in-  
clusivement, et insérez,  
“ emprisonné aux travaux  
“ forcés dans le Pénitencier  
“ Provincial, pour le reste  
“ de sa vie, ou pour un  
“ terme qui ne sera pas  
“ moins de sept années, ou  
“ à être emprisonné dans  
“ aucune autre prison ou  
“ autre lieu de détention  
“ pour un terme n'excé-  
“ dant pas deux années.”

“ “ “ 17.—Retranchez depuis “ dé-  
“ porté” jusqu'à “ années,”  
dans la vingtième ligne, in-  
clusivement, et inséré, “ em-  
“ prisonné aux travaux for-  
“ cés dans le Pénitencier

- “ Provincial, pour le reste  
 “ de sa vie, ou pour un ter-  
 “ me qui ne sera pas moins  
 “ de sept années, ou à être  
 “ emprisonné dans aucune  
 “ autre prison ou lieu de  
 “ détention, pour un terme  
 “ n’excédant pas deux an-  
 “ nées.”
- Feuille 4, ligne 17.—Retranchez depuis “ dé-  
 “ porté” jusqu’à “ années,”  
 dans la vingtième ligne, inclu-  
 sivement, et insérez, “ em-  
 “ prisonné aux travaux for-  
 “ cés dans le Pénitencier  
 “ Provincial, pour le reste  
 “ de sa vie, ou pour un  
 “ terme qui ne sera pas  
 “ moins de sept années, ou  
 “ à être emprisonné dans  
 “ aucune autre prison ou  
 “ lieu de détention pour un  
 “ terme n’excédant pas  
 “ deux années.”
- “ 5, “ 38.—Retranchez depuis “ dé-  
 “ porté” jusqu’à “ années,”  
 dans la quarante-unième  
 ligne, inclusivement, et in-  
 sérez, “ emprisonné aux  
 “ travaux forcés dans le Pé-  
 “ nitencier Provincial, pour  
 “ un terme qui ne sera pas  
 “ moins de sept années, ou  
 “ à être emprisonné dans  
 “ aucune autre prison ou  
 “ lieu de détention pour  
 “ un terme n’excédant pas  
 “ deux années.”
- “ 6, “ 24.—Retranchez depuis “ dé-  
 “ porté” jusqu’à “ empri-  
 “ sonné” dans la vingt-  
 “ cinquième ligne, inclu-  
 “ sivement, et insérez, “ em-  
 “ prisonné aux travaux for-  
 “ cés dans le Pénitencier  
 “ Provincial, pour un terme  
 “ qui ne sera pas moins de  
 “ sept années, ou à être  
 “ emprisonné dans aucune  
 “ autre prison ou lieu de  
 “ détention.”
- “ “ “ 41.—Retranchez depuis “ dé-  
 “ porté” jusqu’à “ empri-  
 “ sonné” dans la qua-  
 “ rante-deuxième ligne, in-  
 “ clusivement, et insérez  
 “ emprisonné aux travaux  
 “ forcés dans le Pénitencier  
 “ Provincial, pour un
- “ terme qui ne sera pas  
 “ moins de sept années, ou  
 “ à être emprisonné dans  
 “ aucune autre prison ou  
 “ lieu de détention.”
- Feuille 7, ligne 36.—Retranchez depuis “dé-  
 “ porté” jusqu’à “ déter-  
 “ minera” dans la trente-  
 “ neuvième ligne, inclu-  
 “ sivement, et insérez,  
 “ emprisonné aux travaux  
 “ forcés dans le Pénitencier  
 “ Provincial, pour un terme  
 “ qui ne sera pas moins de  
 “ sept années, ou à être em-  
 “ prisonné dans aucune  
 “ autre prison ou lieu de  
 “ détention pour un terme  
 “ n’excédant pas deux an-  
 “ nées.”
- “ 8, “ 43.—Retranchez “ deux  
 “ Juges” et insérez “ au-  
 “ cun Juge.”
- “ 9, “ 1.—Retranchez “ eux” et  
 insérez “ lui.”
- “ “ “ 3.—Retranchez “ eux” et  
 “ insérez lui.”
- “ “ “ 5.—Retranchez “ eux” et  
 insérez “ lui.”
- “ “ “ 18.—Retranchez “ Juges” et  
 insérez “ Juge.”
- “ “ “ 21.—Retranchez “ Juges” et  
 insérez “ Juge.”
- “ “ “ 22.—Retranchez “ eux” et in-  
 sérez “ lui.”
- “ “ “ 26.—Retranchez “ Juges” et  
 insérez “ Juge.”
- “ “ “ 32.—Retranchez “ ils” et in-  
 sérez, il.”
- “ “ “ 33.—Retranchez “ leur” et in-  
 sérez “ son.”
- “ “ “ 35 et 36.—Après “ portée”  
 insérez “ et si ces frais ne  
 “ sont pas payés immé-  
 “ diatement après son ren-  
 “ voi, ou dans la période  
 “ que le Juge marquera au  
 “ temps du dit renvoi, il lui  
 “ sera loisible d’émaner son  
 “ Warrant pour prélever  
 “ le montant de ces frais,  
 “ après un délai marqué  
 “ dans le dit Warrant; et  
 “ dans le cas où les effets  
 “ saisis ne suffiraient pas  
 “ pour satisfaire le montant  
 “ du dit Warrant, de faire  
 “ emprisonner la personne à  
 “ laquelle il aura été ordon-

“ né de payer les dits frais,  
 “ comme susdit, dans la  
 “ Prison Commune du Dis-  
 “ trict, Comté ou Division  
 “ que l'on désignera comme  
 “ le lieu où l'offense a été  
 “ commise, pour un terme  
 “ n'excédant pas dix jours,  
 “ hormis que ces frais soient  
 “ payés dans l'intervalle.”

Feuille 10, ligne 2.—Après la vingt-huitième  
 Clause, insérez la Clause A.

“ Et qu'il soit statué,  
 “ que lorsqu'une personne  
 “ sera convaincue som-  
 “ mairement devant un  
 “ Juge de Paix d'une of-  
 “ fense contre cet Acte, il  
 “ sera loisible à tel Juge,  
 “ si bon lui semble, d'ac-  
 “ quitter le délinquant de  
 “ sa condamnation, sur le  
 “ paiement qu'il fera à la  
 “ partie lésée des dom-  
 “ mages et frais, ou l'un des  
 “ deux, qui seront désignés  
 “ par le dit Juge.”

- “ “ “ 4.—Retranchez “ Juges” et  
 insérez “ Juge.”
- “ “ “ 7.—Retranchez “ ils” et in-  
 sérez “ il.”
- “ “ “ 9.—Retranchez “ ils” et in-  
 sérez “ il.”
- “ “ “ 12.—Retranchez “ Juges” et  
 insérez “ Juge.”
- “ “ “ 17.—Après la vingt-neuvième  
 Clause, insérez les Clauses  
 suivantes :

B.

“ Et qu'il soit statué, que si  
 “ quelque personne trouble  
 “ à dessein, interrompt ou  
 “ dérange des personnes  
 “ assemblées pour remplir  
 “ leurs devoirs religieux,  
 “ par des discours pro-  
 “ fanes, une conduite inso-  
 “ lente et malhonnête, ou en  
 “ faisant du bruit soit dans  
 “ l'endroit où la cérémonie  
 “ a lieu, ou si près d'icelui  
 “ qu'elle trouble l'ordre et  
 “ la solennité de l'assem-  
 “ blée, la dite personne en  
 “ étant convaincue devant  
 “ un Juge de Paix, sur le

“ serment d'un ou plusieurs  
 “ témoins dignes de foi, en-  
 “ courra et payera une  
 “ somme d'argent n'excé-  
 “ dant pas cinq louis, sui-  
 “ vant que le dit Juge le  
 “ jugera convenable.”

C.

“ Et qu'il soit statué,  
 “ qu'à défaut du paiement  
 “ de toute amende imposée  
 “ en vertu de cet Acte,  
 “ sur conviction sommaire  
 “ devant un Juge de Paix,  
 “ ainsi que les frais en-  
 “ courus, dans la période  
 “ marquée pour le paiement  
 “ d'icelle au temps de la  
 “ condamnation, par le  
 “ Juge qui l'aura pronon-  
 “ cée, il sera et pourra  
 “ être loisible au dit Juge  
 “ d'émaner son Warrant,  
 “ adressé à un Connétable,  
 “ pour prélever le montant  
 “ de la dite amende et les  
 “ frais, après un certain  
 “ délai spécifié dans le dit  
 “ Warrant, et dans le cas  
 “ où les effets saisis ne  
 “ suffiraient pas pour satis-  
 “ faire le montant, il lui  
 “ sera loisible d'emprison-  
 “ ner le délinquant dans la  
 “ Prison Commune du Dis-  
 “ trict où l'offense a été  
 “ commise, pour un terme  
 “ n'excédant pas un mois,  
 “ hormis que l'amende et  
 “ les frais soient payés  
 “ avant ce temps là.”

D.

“ Et qu'il soit statué,  
 “ que toute personne qui  
 “ se croira lésée par aucune  
 “ condamnation ou déci-  
 “ sion sommaires en vertu  
 “ de cet Acte, comme sus-  
 “ dit, pourra en appeler à la  
 “ Cour des Sessions Géné-  
 “ rales ou de Quartier, qui  
 “ sera tenue pas moins de  
 “ douze jours après telle  
 “ condamnation ou décision  
 “ pour le District où la  
 “ cause de l'accusation

" aura eu lieu. Pourvu  
 " toujours que la dite per-  
 " sonne donnera à l'autre  
 " partie un avis par écrit de  
 " tel appel, et de la cause  
 " et raison d'icelui, dans  
 " l'espace de trois jours  
 " après la dite condamna-  
 " tion ou décision, et sept  
 " jours au moins avant les  
 " dites Sessions; et de-  
 " meurera aussi en prison  
 " jusqu'aux dites Sessions,  
 " ou bien donnera un cau-  
 " tionnement, avec deux  
 " cautions solvables devant  
 " un juge de Paix, s'obli-  
 " geant de comparaître per-  
 " sonnellement aux dites  
 " Sessions, et de poursui-  
 " vre le dit appel et s'en  
 " rapporter au jugement de  
 " la Cour sur icelui, et de  
 " payer les frais qui seront  
 " accordés par la dite  
 " Cour; et aussitôt que cet  
 " avis et cautionnement au-  
 " ront été donnés, le Juge  
 " devant lequel le dit cau-  
 " tionnement aura été don-  
 " né, libérera la dite per-  
 " sonne de prison, si elle  
 " s'y trouve; et la Cour,  
 " aux dites Sessions, en-  
 " tendra et jugera la ma-  
 " tière du dit appel, et fera  
 " tel ordre sur icelui, avec  
 " ou sans frais à l'une ou  
 " l'autre des parties, suivant  
 " que la Cour le jugera à  
 " propos; et dans le cas du  
 " renvoi de l'appel et de la  
 " confirmation de la con-  
 " damnation, ordonnera et  
 " prononcera jugement pour  
 " que le délinquant soit  
 " puni suivant la condam-  
 " nation, et qu'il paye les  
 " frais qui seront adjugés,  
 " et s'il est nécessaire, éma-  
 " nera un ordre pour met-  
 " tre le dit jugement à exé-  
 " cution."

## E.

" Et qu'il soit statué,  
 " que toutes les fois que l'on  
 " appellera de la décision

" d'un juge de Paix en vertu  
 " de cet Acte, comme sus-  
 " dit, il sera au pouvoir de  
 " la Cour des Sessions Gé-  
 " nérales ou de Quartier,  
 " de choisir un Jury pour  
 " entendre l'affaire qui aura  
 " été l'objet de la décision,  
 " et la Cour, sur la dé-  
 " termination du dit Jury  
 " assermenté, prononcera  
 " son jugement suivant que  
 " les circonstances l'exige-  
 " ront. Pourvu toujours,  
 " que la dite Cour n'adju-  
 " gera, en aucun temps, le  
 " paiement d'une amende  
 " excédant cinq louis, à part  
 " des frais, ou n'ordonnera  
 " l'emprisonnement de la  
 " personne ainsi condam-  
 " née pour plus d'un mois;  
 " et toutes amendes impo-  
 " sées et recouvrées en  
 " vertu de jugements de la  
 " dite Cour, seront appli-  
 " quées de la même ma-  
 " nière que les autres  
 " amendes recouvrées en  
 " vertu des dispositions de  
 " cet Acte."

Feuille 10, ligne 31.—Après " Prison " insé-  
rez, " ou."

" " " " —Retranchez " ou Pêni-  
" tencier."

" " " 37.—Retranchez depuis " pour-  
" vu," jusqu'à " mois," in-  
clusivement, dans la qua-  
rante-unième ligne.

" 11, " 14.—Après la trente-troisième  
Clause, insérez la Clause

## F.

" Et qu'il soit statué,  
 " qu'il sera loisible à Sa  
 " Majesté la Reine, et au  
 " Gouverneur, Lieutenant  
 " Gouverneur, ou à la per-  
 " sonne ayant l'administra-  
 " tion du Gouvernement de  
 " cette Province, d'accorder  
 " le pardon Royal à toute  
 " personne emprisonnée  
 " en vertu de cet Acte,  
 " quoique son emprison-

“ nement ait eu lieu pour  
“ n'avoir pas payé des ar-  
“ gents dûs à d'autres per-  
“ sonnes qu'à la Couronne.”

Feuille 11, ligne 20. — Retranchez depuis  
“ avant” jusqu'à “ Paix,”  
inclusivement, dans la vingt-  
unième ligne.

“ “ “ 24.—Retranchez “ Juges,”  
et insérez, “ Juge.”

“ “ “ 26.—Retranchez “ leur,” et  
insérez, “ son.”

“ “ “ 27.—Retranchez “ eux,” et  
insérez “ lui-même, ou  
“ quelqu'autre Juge de  
“ Paix.”

“ “ “ 36.—Retranchez “ Juges,” et  
insérez, “ Juge.”

“ 12, “ 4.—Retranchez “ nous (nom-  
“ mant les Juges) deux,”  
et insérez, “ Je (nommant  
“ le Juge) un.”

“ “ “ 8.—Retranchez “ nous les  
“ dits Juges,” et insérez,  
“ moi le dit Juge.”

“ “ “ 11.—Retranchez “ nous” et  
insérez, “ Je.”

“ “ “ 17.—Retranchez “ nous,” et  
insérez, “ Je.”

“ “ “ 19.—Retranchez “ nous,” et  
insérez “ Je.”

“ “ “ 24.—Retranchez “ nous,” et  
insérez, “ Je.”

“ “ “ 26.—Retranchez “nos seings”  
et insérez, “ mon seing.”

Les dits amendements étant lus une seconde  
fois, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, Que les dits amendements soient  
grossoyés, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit  
lu une troisième fois, demain.

3e lecture  
demain.

La Chambre en  
Comité sur le  
Bill du Pénitencier.

La Chambre, conformément à l'ordre,  
s'est ajournée à loisir, et s'est mise en  
Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé,  
“ Acte pour rendre le Pénitencier, érigé près  
“ de *Kingston*, dans le District de *Midland*,  
“ le Pénitencier Provincial pour le *Canada*.”

Quelque temps après, la Chambre s'est re-  
mise, et l'Honorable Mr. *De Blaquiére* a fait

rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait  
examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé  
d'en faire le Rapport, sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une troisième fois, immédiatement. Lu une 3e fois et

Il a été alors lu une troisième fois en consé-  
quence.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative. Passé.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se  
rende à l'Assemblée Législative, et informe  
cette Chambre que le Conseil Législatif a  
passé ce Bill, sans amendements.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est  
ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en  
Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé,  
La Chambre en  
Comité sur le  
Bill pour la  
qualification des  
Membres.

“ Acte pour obliger à l'avenir les Candidats  
“ dans toute Election des Membres de l'As-  
“ semblée Législative, à faire et souscrire une  
“ déclaration détaillée des propriétés qu'ils  
“ possèdent, et en vertu des quelles ils préten-  
“ dent se qualifier.”

Quelque temps après, la Chambre s'est re-  
mise, et l'Honorable Mr. *Morris* a fait  
rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait  
examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé  
d'en faire le rapport, sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu pour la  
troisième fois, immédiatement. Lu une 3e fois et

Il a été alors lu une troisième fois, en consé-  
quence.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative. Passé.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se  
rende à l'Assemblée Législative, et informe  
cette Chambre, que le Conseil Législatif a  
passé ce Bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill  
pour pourvoir à un recours économique et effi-  
cace en faveur des Vendeurs de propriétés im-  
mobilières, dans les cas où les Acheteurs ont  
abandonné les propriétés, a été lu une seconde  
fois. Bill en faveur  
des Vendeurs  
d'Immobles,  
lorsque les  
Acheteurs les  
ont abandonné,  
lu une 2e fois.

*Ordonné* Que le dit Bill soit référé à un  
Comité Spécial de quatre Membres. Référé un  
Comité.

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des  
Honorables Messieurs *Sullivan*, *Morris*, *Ma-  
caulay* et *Bruneau*, qui s'assembleront et s'a-  
journeront à loisir.

L'Honorable Mr. *Hamilton* a présenté une Pétition du Révérend *John Machar*, et autres, Ministre, Anciens et Membres de l'Eglise de St. André, à *Kingston*, demandant que l'on introduise l'Ecriture Sainte comme Livre Classique dans les Ecoles Publiques de cette Province.

Ordonné, Qu'elle soit lue par le Greffier.

La dite Pétition a été alors lue en conséquence.

Ordonné, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *De Blaquiere*, du Comité Spécial auquel a été référée l'Adresse à Sa Majesté au sujet des produits Agricoles, a fait Rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
8e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial au quel a été référé l'Adresse à Sa Majesté au sujet des produits Agricoles, demande à faire Rapport :

Qu'après avoir examiné la dite Adresse en entier, il a jugé convenable d'adopter une nouvelle Adresse, qu'il soumet maintenant à la considération de Votre Honorable Chambre, ainsi que le projet d'une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de faire parvenir la dite Adresse au Principal Secrétaire d'Etat pour les Colonies, afin qu'il la dépose au pied du Trône.

Le tout néanmoins humblement soumis.

P. B. DE BLAQUIERE,

Président.

Les projets d'Adresses à Sa Majesté et à Son Excellence le Gouverneur Général soumis par le susdit Comité, ont été alors lus par le Greffier.

Ordonné, Que les dits projets et le Rapport du Comité Spécial soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits projets et Rapport, immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur iceux.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *A. Fraser* a fait

rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné les dites Adresses en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

Ordonné, Que les dites Adresses soient grossoyées, et qu'elles soient lues unet roisième fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Neilson*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour amender certaines Ordonnances y mentionnées, relatives à l'incorporation de la "Cité de Québec," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

L'Honorable Mr. *Morris*, du Comité Spécial chargé de préparer une Adresse au Gouverneur Général, au sujet de l'accident récent arrivé à Son Excellence, a fait Rapport.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
9e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial nommé pour préparer et faire rapport à la Chambre d'un projet d'Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, au sujet de l'accident récent arrivé à Son Excellence, a préparé une Adresse, qu'il soumet à la considération de Votre Honorable Chambre.

Le tout néanmoins humblement soumis.

W. MORRIS,

Président.

Le projet soumis par le susdit Comité a été alors lu par le Greffier.

Ordonné, Que les dits projet et Rapport soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits projet et Rapport, immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur iceux.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Macaulay* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné la dite Adresse en entier et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

3e lecture de  
l'Adresse de-  
main.

**Ordonné,** Que la dite Adresse soit grossoyée et qu'elle soit lue une troisième fois, demain.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à dix heures du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

*Vendredi, 10e Septembre, 1841.*

**LES** Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Fraser, John,</i>	<i>Moore.</i>

PRIERES.

Bill abrogeant  
l'Ordonnance  
qui défend de  
laisser la Pro-  
vince sans un  
Passeport—  
lu une 3e fois et

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour abroger une Ordonnance passée par le Gouverneur et le Conseil de Québec dans la dix-septième année du règne de feu Sa Majesté le Roi George Trois, pour empêcher les personnes de laisser la Province sans un Passe-Port," a été lu une troisième fois.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné,** Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Bill des offenses  
contre la per-  
sonne lue une  
3e fois et

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour consolider et amender les Statuts de cette Province, relatifs aux offenses contre les personnes," a été lu une troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise,—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné,** Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Amendements  
de l'Assemblée  
aux amende-  
ments du Con-  
seil Législatif  
au Bill de Judi-  
cature des Iles  
de la Mag-

Conformément à l'ordre du jour, les amendements de l'Assemblée Législative aux amendements faits par cette Chambre au Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir temporairement à l'ad-

ministration de la Justice dans les Iles de la <sup>décime lue m</sup> "Magdeleine, dans le Golfe St. Laurent," ont <sup>3e fois.</sup> été lus une troisième fois.

**Ordonné,** Que les dits amendements de l'Assemblée soient adoptés.

**Ordonné,** Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a adopté les amendements de l'Assemblée faits aux amendements que cette Chambre a faits au Bill dernièrement mentionné.

L'Orateur a déclaré cette Chambre con- <sup>Ajournement.</sup> tinuée à trois heures, cet après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

A trois heures P. M.

**LES** Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Fraser John,</i>	<i>Moore.</i>

Conformément à l'ordre du jour, l'Adresse à Sa Majesté au sujet de l'avancement et de la protection de l'Agriculture du Canada, a été lue une troisième fois. <sup>L'Adresse à la Reine au sujet de l'Agriculture lu une 3e fois</sup>

La question étant mise,—Cette Adresse passera-t-elle ?

Il a été résolu dans l'affirmative, et elle est <sup>Passée.</sup> comme suit :

A la Très Excellente Majesté la Reine.

L'Humble Adresse du Conseil Législatif de la Province du Canada, assemblé en Parlement Provincial.

Qu'il plaise à Votre Majesté :

Nous, les très fidèles et loyaux Sujets de Votre Majesté, le Conseil Législatif de la Province du Canada, assemblés en Parlement Provincial, demandons à nous approcher de Votre Présence Royale, en réitérant l'assurance de notre attachement inviolable à la Personne de Votre Majesté et à votre Gouvernement.

D'après les diverses mesures importantes que le Représentant de Votre Majesté a soumises à la considération de ce Parlement, le premier du Canada Uni, le Conseil Législatif voit avec reconnaissance que Votre Majesté veille à la



prospérité du *Canada*, avec cette sagesse étendue et cette bienveillante sollicitude, qui ont si bien caractérisé le Règne de Votre Majesté. Nous espérons avec ferveur et humilité, qu'aïdés de la faveur divine, Votre Majesté verra l'accomplissement de ses intentions bienveillantes, par l'établissement de la Paix et du bonheur dans ce vaste Pays.

Intimement convaincus, comme nous le sommes, de leur importance, et comblés de gratitude de cette nouvelle preuve de l'intérêt que Votre Majesté prend à notre prospérité, ce serait manquer à Votre Majesté et à ceux sur les intérêts desquels nous avons été appelés à délibérer, que de ne pas attirer l'attention gracieuse de Votre Majesté sur le sujet de notre Agriculture, sur l'abaissement dans lequel se trouve depuis longtemps ce grand mobile de notre prospérité commune, et la nécessité urgente de lui accorder une protection qui puisse assurer le développement des vastes ressources de cette Province, et l'établissement d'icelle par un peuple dévoué à Votre Majesté et lié par les intérêts les plus chers à la *Grande Bretagne* et à des Institutions Monarchiques.

Le Conseil Législatif croit que l'encouragement et la protection de l'agriculture du *Canada*, par l'admission libre de nos produits agricoles dans la *Grande Bretagne* à des conditions avantageuses, est sans contredit le moyen de faire réussir ce grand objet national; pour un peuple entièrement agricole et qui continuera longtemps à l'être, ce serait un bienfait inestimable et qui, on ose le croire, est tout à fait compatible, avec les meilleurs et les plus chers intérêts de la Mère Patrie.

Le Conseil Législatif représente humblement à Votre Majesté, qu'il lui a été adressé de nombreuses Pétitions, exposant l'opinion unanime des Agriculteurs, que l'admission libre de leurs produits dans les Ports du Royaume Uni est essentielle au bien-être des Fermiers de cette Province, et le Conseil Législatif supplie instamment et respectueusement Votre Majesté de prendre ce sujet en Votre Gracieuse considération, et de le soumettre à l'attention favorable du Parlement Impérial, sous votre Sanction Royale.

Le Conseil Législatif se repose entièrement sur la sagesse des Conseillers de Votre Majesté; il ne cherche pas à affaiblir l'Empire Britannique, mais à affermir sa puissance.

Sous le Règne bienveillant de Votre Majesté, un nouvel et brillant avenir s'est ouvert pour le *Canada*. Daignez Gracieuse Reine, achever

l'entreprise glorieuse que vous avez commencée, et accordez nous le privilège inestimable d'être considérés comme une partie intégrante de l'Empire Britannique, accomplissant ainsi le souhait bienveillant de Votre Majesté, que nous pussions devenir un peuple heureux et content, et nous ajouterons prospère et reconnaissant.

Conformément à l'ordre du jour, l'Adresse au Gouverneur Général, demandant à Son Excellence de transmettre au Principal Secrétaire d'Etat pour les Colonies, l'Adresse à Sa Majesté au sujet de l'avancement et de la protection de l'Agriculture du *Canada*, pour qu'elle soit déposée au pied du Trône, a été lue une troisième fois.

La question étant mise—Cette Adresse passera-t-elle ?

Il a été résolu dans l'affirmative, et elle est comme suit :

A Son Excellence le Très-Honorable Charles, Baron Sydenham, de Sydenham, dans le Comté de Kent, et de Toronto, en *Canada*, un des Très-Honorables Conseillers Privés de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse* du *Nouveau Brunswick*, et de l'*Ile du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c.

Qu'il plaise à Votre Excellence :

Nous, les très respectueux et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, assemblés en Parlement Provincial, informons respectueusement Votre Excellence, que nous avons passé l'Adresse ci-jointe à Sa Majesté, au sujet de l'Agriculture, et nous prions Votre Excellence de la transmettre au Principal Secrétaire d'Etat de Sa Majesté pour les Colonies, afin qu'elle soit déposée au pied du Trône.

ROBERT S. JAMESON,

Orateur.

Chambre du Conseil Législatif,  
10e Septembre, 1841.

Ordonné, Qu'il soit nommé un Comité Spécial chargé de se rendre auprès du Gouverneur Général, pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir cette Chambre avec la dite Adresse.

Ordonné, Que les Honorables Messieurs De Blaquiére et Alexander Fraser composent le dit Comité.

Conformément à l'ordre du jour, l'Adresse au Gouverneur Général au sujet de l'accident

L'Adresse au Gouverneur pour accompagner la précédente lue une 3e fois et

Passée.

Comité nommé pour savoir quand Son Excellence recevra la Chambre avec icelle.

L'Adresse au Gouverneur au sujet de son ac-

cidant lue une  
3e fois et

sérieux arrivé récemment à Son Excellence, a été lue une troisième fois.

La question étant mise—Cette Adresse passera-t-elle?

Passée.

Il a été résolu dans l'affirmative, et elle est comme suit :

A Son Excellence le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham, de Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto* en *Canada*, un des Très-Honorables Conseillers Privés de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse* du *Nouveau Brunswick*, et de l'*Ile du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles.

Qu'il plaise à Votre Excellence :

Nous, les respectueux et loyaux sujets de Sa Majesté, le Conseil Législatif du *Canada*, assemblés en Parlement Provincial, demandons à Votre Excellence la permission d'exprimer notre profond regret de l'accident sérieux arrivé dernièrement à Votre Excellence, et qui a rendu l'administration des affaires publiques de la Province, dans un moment particulièrement intéressant, pénible et accablante pour Votre Excellence.

Nous espérons sincèrement que Votre Excellence recouvrera bien vite sa santé et sa vigueur, et que l'accident qui est arrivé n'aura d'autre effet que de donner lieu à la manifestation des égards et de l'anxiété que cette Chambre ressent pour le bien-être de Votre Excellence, en commun avec tous les Sujets de Sa Majesté, sous le Gouvernement de Votre Excellence.

ROBERT S. JAMESON,

Orateur.

Chambre du Conseil Législatif,

10e Septembre, 1841.

Comité nommé  
pour la pré-  
senter.

Ordonné, Qu'il soit nommé un Comité Spécial chargé de se rendre auprès du Gouverneur Général, et pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir la dite Adresse, et pour lui présenter.

Ordonné, Que les Honorables Messieurs *De Blaquiere* et *Alexander Fraser* composent le dit Comité.

Comité nommé  
pour présenter  
l'Adresse de-  
mandant les In-  
structions  
Royales au sujet  
de la passation  
des Bills.

Ordonné, Qu'il soit nommé un Comité Spécial chargé de se rendre auprès du Gouverneur Général avec l'Adresse de cette Chambre de Lundi dernier, demandant à son Excellence de vouloir bien faire mettre devant la Chambre,

les parties des Instructions Royales qui ont rapport à la passation de Lois par le Parlement de cette Province, pour savoir quand Son Excellence voudra bien la recevoir, et pour lui présenter.

Ordonné, Que les Honorables Messieurs *De Blaquiere* et *Alexander Fraser* composent le dit Comité.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir plus amplement, que par le passé à la due administration de la justice dans le District de *Gaspé*," a été lu une seconde fois.

Bill amendant  
la judicature de  
*Gaspé* lu une  
2e fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de quatre Membres.

Ordonné Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *De Blaquiere*, *John Fraser* et *Bruneau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Référé à un  
Comité

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable Mr. le Procureur Général *Ogden*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir à administrer la justice d'une manière plus facile et expéditive dans les causes civiles, et autres matières d'une valeur pécuniaire modique, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill des Cours  
de District de  
B.C.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois, demain.

2e lecture de-  
main.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable Mr. le Solliciteur Général *Day*, et autres, pour rapporter le Bill, intitulé, "Acte pour abroger certaines parties d'un Acte y mentionné, et pour pourvoir à faire un recensement périodique des Habitants de cette Province, et pour obtenir d'autres informations statistiques y mentionnées," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a concouru dans les amendements faits à icelui par le Conseil Législatif.

L'Assemblée  
renvoit le Bill  
de Recensement  
et acquiesce aux  
amendements.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Price*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour nommer des Commissaires additionnels pour régler les affaires de la ci-devant prétendue Banque du *Haut-Canada* à *Kingston*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill au sujet de  
la prétendue  
Banque du H.C.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

2e lecture de-  
main.

L'Assemblée renvoie les quatre Bills des Lois Criminelles et acquiesce aux amendements.

Un Message de l'Assemblée Législative par *Mr. Black*, et autres, pour rapporter le Bill, intitulé, "Acte pour améliorer l'administration de la Justice Criminelle en cette Province;"—aussi le Bill, intitulé "Acte pour amender et consolider les Lois de cette Province qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives;"—aussi le Bill "intitulé, "Acte pour consolider et amender les Lois de cette Province, relatives aux dommages malicieus causés à la propriété;"—et aussi le Bill, intitulé, "Acte pour consolider et amender les Statuts de cette Province, relatifs aux offenses contre les personnes," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a concouru dans les amendements faits par le Conseil Législatif à chacun des quatre Bills dernièrement mentionnés.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour amender certaines Ordonnances y mentionnées, relatives à l'incorporation de la Cité de Québec," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par *Mr. Powell*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour établir et déterminer les limites Ouest du Comté de Norfolk," auquel elle demande le concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par les mêmes Messagers, avec un Bill, intitulé, "Acte pour prolonger le temps limité par la Loi pour construire et achever le Havre de Port Dover," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Qu'il soit lu une seconde fois demain.

L'Honorable *Mr. McDonald*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour régler l'Inspection de la Fleur et de la Farine," a fait Rapport.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,

9 e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill

de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour régler l'Inspection du Bœuf et du Lard," avec instruction de le comparer avec les Lois existantes du Haut et du Bas-Canada, sur le même sujet; et auquel a été aussi référé un autre Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour régler l'Inspection de la Fleur et de la Farine," demande a présenter son second Rapport:

Qu'il a examiné en entier et avec soin le dit Bill au sujet de l'Inspection de la Fleur et de la Farine, et demande a en faire le Rapport avec devers amendements, qu'il recommande à l'adoption de Votre Honorable Chambre.

Le tout néanmoins humblement soumis.

JOHN McDONALD,

Président.

Amendements rapportés sur le Bill de l'Inspection de la Fleur et de la Farine.

Amendements.

Feuille 1, ligne 2.—Retranchez depuis "dans" jusqu'à "Canada," inclusivement, dans la troisième ligne, et insérez "dans les différentes Sections de la Province."

" 2. " 9.—Après "Farine," insérez, "et un certain Acte de la Législature de la Province du Haut-Canada, passé dans la quarante-unième année du Règne de Sa Majesté le Roi George Trois, intitulé, "Acte pour autoriser le Gouverneur, Lieutenant Gouverneur, ou la personne ayant l'administration du Gouvernement, de nommer des Inspecteurs de Fleur, de Potasse et Perlasse, en cette Province;" et un certain autre Acte de la dite Législature, passé dans la soixantième année du Règne de Sa Majesté le Roi George Trois, intitulé, "Acte pour amender et étendre les dispositions d'un Acte passé dans la quarante-unième année du Règne de Sa Majesté, intitulé, "Acte pour autoriser le

“ Gouverneur, Lieutenant  
 “ Gouverneur, ou la per-  
 “ sonne ayant l’administra-  
 “ tion du Gouvernement,  
 “ de nommer des Inspec-  
 “ teurs de Fleur, de Po-  
 “ tasse et Perlasse, en  
 “ cette Province.”

Feuille 3, ligne 5.—Retranchez “ ou *Hamilton*.”

“ 10, “ 6.—Retranchez “ pour.”

“ 11, “ 13.—Retranchez “ et ” et insérez, “ ou.”

“ “ “ 24.—Retranchez “ et ” et insérez “ ou.”

“ 13 “ 18.—Retranchez “ le même,” et insérez, “ aucune mar-  
 “ que ou marques considé-  
 “ rées comme la marque ou  
 “ les marques de l’Inspec-  
 “ teur, ou d’aucun Manufac-  
 “ turier, ou Emballeur  
 “ (Packer,) soit avec les  
 “ propres instruments à  
 “ marquer de tel Inspec-  
 “ teur, Manufacturier ou  
 “ Emballeur, ou avec de  
 “ fausses représentations  
 “ d’iceux.”

“ “ “ 27.—Après “ marques,” insérez, “ et si aucune per-  
 “ sonne dans l’emploi d’au-  
 “ cun Manufacturier ou  
 “ Emballeur (Packer,) de  
 “ Fleur ou de Farine,  
 “ loue ou prête les mar-  
 “ ques de celui qui l’em-  
 “ ploi à aucune person-  
 “ ne quelconque, ou s’il  
 “ consent ou devient partie  
 “ à aucune évasion fraudu-  
 “ leuse des dispositions de  
 “ cet Acte.”

*Ordonné*, Que le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui soient référés à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport immédiatement.

La Chambre en comité sur le Bill et Rapport.

La Chambre, conformément à l’ordre, s’est ajournée à loisir, et s’est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné, avec le Rapport sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s’est remise et l’Honorable Mr. *A. Fraser* a fait rapport de la part du dit Comité, qu’il avait examiné le dit Bill en entier, et l’avait chargé d’en faire le rapport avec divers amendements.

Lesquels amendements ont été lus par le Greffier, comme suit :

Feuille 1, ligne 2.—Retranchez depuis “ dans ” jusqu’à “ *Canada*,” inclusivement, dans la troisième ligne, et insérez “ dans les “ différentes Sections de la “ Province.”

“ 2, “ 9.—Après “ Farine,” insérez, “ et un certain Acte de la “ Législature de la Pro-  
 “ vince du *Haut-Canada*,  
 “ passé dans la quarante-  
 “ unième année du Règne  
 “ de Sa Majesté le Roi  
 “ *George* Trois, intitulé,  
 “ Acte pour autoriser le  
 “ Gouverneur, Lieutenant  
 “ Gouverneur, ou la per-  
 “ sonne ayant l’administra-  
 “ tion du Gouvernement,  
 “ de nommer des Inspec-  
 “ teurs de Fleur, de  
 “ Potasse et Perlasse, en  
 “ cette Province ;” et un  
 “ certain autre Acte de la  
 “ dite Législature, passé  
 “ dans la soixantième an-  
 “ née du Règne de Sa  
 “ Majesté le Roi *George*  
 “ Trois, intitulé, “ Acte  
 “ pour amender et étendre  
 “ les dispositions d’un Acte  
 “ passé dans la quarante-  
 “ unième année du Règne  
 “ de Sa Majesté, intitulé,  
 “ Acte pour autoriser le  
 “ Gouverneur, Lieutenant  
 “ Gouverneur, ou la per-  
 “ sonne ayant l’administra-  
 “ tion du Gouvernement,  
 “ de nommer des Inspec-  
 “ teurs de Fleur, de Potasse  
 “ et Perlasse en cette Pro-  
 “ vince.”

“ 3, “ 5.—Retranchez “ ou *Hamilton*.”

“ 10, “ 6.—Retranchez “ pour,”

“ 11, “ 13.—Retranchez “ et ” et insérez “ ou.”

Feuille 13, ligne 18.—Retranchez “le même,” et insérez, “ aucune marque ou marques considérées comme la marque ou les marques de l’Inspecteur, ou d’aucun Manufacturier, ou Emballeur (Packer,) soit avec les propres instruments à marquer de tel Inspecteur, Manufacturier ou Emballeur, ou avec de fausses représentations d’iceux.”

“ “ “ 27.—Après “ marques,” insérez, “ et si aucune personne dans l’emploi d’aucun Manufacturier ou Emballeur (Packer,) de Fleur ou de Farine, loue ou prête les marques de celui qui l’emploi à aucune personne quelconque, ou s’il consent ou devient partie à aucune évasion frauduleuse des dispositions de cet Acte.”

Les dits amendements étant lus une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné,* Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu’amendé, soit lu pour la troisième fois, aujourd’hui.

L’Honorable Mr. *Bruneau*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, “ Acte pour amender et consolider les divers Actes de la Législature du *Haut-Canada*, passés pour venir en aide des personnes qui réclament des terres comme représentants des concessionnaires de la Couronne, dans les cas où il n’a pas été émané de patentes pour ces terres,” a fait Rapport.

*Ordonné,* Que le dit Rapport soit reçu, et Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil-Législatif, Chambre des Comités,  
9e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l’Assemblée Législative, intitulé, “ Acte pour amender et consolider les divers Actes de la Législature du *Haut-Canada*, passés pour venir en aide de personnes qui réclament des terres comme représentants des concessionnaires de la Couronne, dans les cas où il n’a pas été émané de patentes pour ces terres,” demande à faire Rapport :

Qu’il a examiné le dit Bill attentivement et en entier, et voit qu’il a pour but de consolider en un seul Acte différentes dispositions qui se trouvent dans un grand nombre d’Actes de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, en n’y faisant qu’un très petit nombre de changements. Les plus importants sont ceux qui prescrivent deux Sessions annuelles au lieu d’une à la Commission des Héritiers et Légataires, qui obligent la personne faisant telle application d’insérer un avertissement de sa réclamation pendant trente jours dans la Gazette Officielle et dans un papier public de District, au lieu d’afficher le dit avertissement dans le Bureau du Greffier de la Paix, et qui étendent les pouvoirs des Commissaires des Héritiers et Légataires aux réclamations que font des personnes qui possèdent des Terres vendues en vertu de Writs d’Exécution, et pour lesquelles il n’avait pas été émané de Patentes lors de la vente ; ou des Créanciers hypothécaires (Mortgagees in fee) ou leurs représentants en possession des Terres pour lesquelles il n’avait pas été émané de Patentes lorsqu’ils sont entrés en possession, ou des personnes en possession en vertu d’un Titre donné par le Procureur d’une personne qui avait des droits légitimes à la dite terre, mais pour laquelle il n’avait pas été émané de Patentes du vivant du premier détenteur.

Ayant fait ces remarques, il soumet le Bill à Votre Honorable Chambre, avec deux amendements, qu’il recommande à l’adoption de la Chambre.

Le tout néanmoins humblement soumis :

FRS. P. BRUNEAU,

*Président.*

Amendements proposés au dit Bill :

Feuille 6, ligne 34.—Avant “ Commissions,” insérez “ Commission ou.”

“ 7, “ 16.—Après “ et” insérez “ qui sera sa seule rémunération pour tous les services qu’il aura rendus relativement à la dite réclamation, y comprenant.”

*Ordonné,* Que le Bill dernièrement mentionné et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné,* Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport demain.

*Ordonné,* Que l’on se dispense des règles quarante-neuf, cinquante-et-une et cinquante-

Référé à la  
Chambre en  
Comité demain.

3e lecture au-  
jourd’hui.

Rapport sur le  
Bill en faveur  
des Représen-  
tants des Con-  
cessionnaires de  
la Couronne.

Rapport.

sept de cette Chambre, en ce qu'elles concernent le Bill, "intitulé, " Bill pour assumer et conférer à *Lewis Lyman*, habitant de cette Province, les droits civils et politiques d'un sujet né Britannique," et

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois en conséquence.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

*Ordonné*, Que le dit Comité soit composé des Honorables Messieurs *Morris*, *A. Fraser* et *Bruneau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

L'Honorable Mr. *Sullivan*, a présenté une Pétition de *Matthew Bell*, et autres, Habitants de la Ville et du District des *Trois-Rivières*, s'opposant au démembrement du dit District en l'annexant au Districts de *Québec* et de *Mont-réal*, et que le siège de la Cour ne soit pas éloigné de la Ville des *Trois-Rivières*.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *McDonald*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour régler l'Inspection du Bœuf et du Lard," a fait Rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu ; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
9e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour régler l'Inspection du Bœuf et du Lard," avec instruction de le comparer avec les Lois maintenant en force dans le *Haut-Canada* et le *Bas-Canada* relativement à ce sujet, demande à faire Rapport.

Qu'il a examiné le dit Bill en entier et avec attention et en fait le Rapport, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

**JOHN McDONALD,**

*Président.*

*Ordonné*, Que le Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport immédiatement.

La Chambre en comité sur le Bill et Rapport. La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de

toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné et le Rapport sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *John Fraser* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une troisième fois immédiatement.

Il a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question étant mise, — Ce Bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour régler l'Inspection de la Fleur et de la Farine," a été lu une troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

L'Honorable Mr. *McDonald*, a présenté une Pétition de *William Tanner*, et autres, habitants des Townships de *Grimsby*, *Gainsborough*, *Caistor*, *Clinton*, &c. dans le District de *Niagara*, se prononçant contre la passation du Bill pour l'Erection du Comité de *Haldimand* en un District séparé.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

L'Honorable Mr. *Sullivan*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour pourvoir à un recours économique et efficace en faveur des Vendeurs de propriétés immobilières dans les cas où les Acheteurs ont abandonné les propriétés, a fait Rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,

9e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill pour pourvoir à un recours économique et effi-

Bill de Lewis Lyman lu une 2e fois et référé à un Comité.

Pétition de Matthew Bell, et autres, des Trois-Rivières.

Rapport sur le Bill de l'Inspection du Bœuf et du Lard.

Rapport.

Lu une 3e fois et

Passé.

Bill de l'Inspection de la Farine lu une 3e fois et

Passé.

Pétition de Wm. Tanner, et autres.

Rapport sur le Bill en faveur des Vendeurs d'Immeubles abandonnés par les Acheteurs.

Rapport.

cace en faveur des Vendeurs de propriétés immobilières dans les cas où les Acheteurs ont abandonné les propriétés, demande à faire Rapport :

Qu'il a examiné le dit Bill attentivement et en entier, et en fait le rapport avec un amendement, qu'il recommande à l'adoption de Votre Honorable Chambre.

Le tout néanmoins humblement soumis.

R. B. SULLIVAN,

Président.

Amendement fait au dit Bill.

Page 1, ligne 9.—Après "propriété" insérez, "dans la partie de cette Province ci-devant appelée le Haut-Canada."

Ordonné, Que le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur iceux immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné, avec le Rapport sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. Macaulay a fait Rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport avec un amendement.

Ordonné, Que le dit Bill, tel qu'amendé, soit grossoyé, et qu'il soit lu une troisième fois à la séance prochaine.

L'Honorable Mr. Sullivan, du Comité Spécial auquel a été référé de nouveau le Bill, intitulé, "Acte pour encourager l'établissement des Banques d'épargnes, en cette Province, et pour les régir," a fait Rapport.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu, et il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
9e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé de novo, le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour encourager l'établissement des Banques d'épargnes, en cette Province, et pour les régir," demande à faire Rapport :

Qu'il a examiné de nouveau le dit Bill attentivement et en entier, et est demeuré d'accord

sur certains amendements, qu'il recommande à l'adoption de Votre Honorable Chambre.

Le tout néanmoins humblement soumis.

R. B. SULLIVAN,

Président.

Amendements proposés au dit Bill.

Feuille 1, ligne 22.—Retranchez depuis "leurs" jusqu'à "administrateurs," dans la vingt-troisième ligne, inclusivement.

" " " 26.—Retranchez "leurs Exécuteurs ou Administrateurs."

" 3, " 8.—Retranchez "et leurs Représentants."

" 4, " 5.—Retranchez depuis "leurs" jusqu'à "administrateurs," dans la sixième ligne, inclusivement.

" 4, " 49.—Après "leurs," insérez "Héritiers."

" " " 50.—Retranchez "et" et insérez "Curateurs."

" " " " —Après "Ayant cause" insérez "ou autres Représentants légitimes."

" 5, " 32.—Retranchez depuis "Et" jusqu'à "succession" dans la quarante-deuxième ligne, inclusivement, formant la huitième Clause du Bill.

" " " 43.—Retranchez la neuvième Clause, et insérez à la place la Clause A.

A.

"Et qu'il soit statué, que tous les biens, droits, titres, privilèges et immunités, qu'aucune personne acquerra en vertu de cet Acte, passeront et se transporteront aux Héritiers, Exécuteurs, Administrateurs ou ayant cause de la dite personne ou personnes, ou au Curateur de la succession ou autre Représentant légitime de telle personne

“ ou personnes, conformé-  
 “ ment à la Loi relative  
 “ aux propriétés mobilières  
 “ et immobilières de la  
 “ partie de la Province  
 “ dans laquelle aucune telle  
 “ Banque d'Epargnes sera  
 “ ou pourra être établie.”

*Ordonné*, Que le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur iceux, immédiatement.

La Chambre en comité sur iceux.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné, avec le Rapport sur icelui.

Rapport avec amendements.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Hamilton* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers autres amendements, et avec un amendement aux premiers amendements de cette Chambre.

Les quels amendements ont été lus par le Greffier, comme suit :

Amendements proposés au dit Bill.

- Feuille 1, ligne 22.—Retranchez depuis “leurs” jusqu’à “ administrateurs,” dans la vingt-troisième ligne, inclusivement.
- “ “ “ 26.—Retranchez “ leurs Exécuteurs ou Administrateurs.”
- “ 3, “ 8.—Retranchez “ et leurs Représentants.”
- “ 4, “ 5. — Retranchez depuis “ leurs ” jusqu’à “ Administrateurs,” dans la sixième ligne, inclusivement.
- “ “ “ 49.—Après “ leurs,” insérez “ Héritiers.”
- “ “ “ 50.—Retranchez “ et ” et insérez “ Curateurs.”
- “ “ “ —Après “ Ayant cause,” insérez, “ ou autres Représentants légitimes.”
- “ 5, “ 32.—Retranchez depuis “Et” jusqu’à “ succession ” dans la quarante-deuxième ligne,

inclusivement, formant la huitième Clause du Bill.

Feuille 5, ligne 43.—Retranchez la neuvième Clause, et insérez à la place la Clause A.

#### CLAUSE A.

“ Et qu'il soit statué,  
 “ que tous les biens, droits,  
 “ titres, privilèges et im-  
 “ munités, qu'aucune per-  
 “ sonne ou personnes ac-  
 “ quierra en vertu de cet  
 “ Acte, passeront et se  
 “ transporteront aux Héri-  
 “ tiers, Exécuteurs, Ad-  
 “ ministrateurs ou Ayant  
 “ cause de la dite person-  
 “ ne ou personnes, ou au  
 “ Curateur de la Succes-  
 “ sion ou autre Représen-  
 “ tant légitime de telle per-  
 “ sonne ou personnes, con-  
 “ formément à la Loi rela-  
 “ tive aux propriétés mobi-  
 “ lières et immobilières de  
 “ la partie de la Province,  
 “ dans laquelle aucune telle  
 “ Banque d'Epargnes sera  
 “ ou pourra être établie.”

Dans le second amendement fait par cette Chambre, le quatre courant, re-tranchez les mots: “ Et s'il se trouve encore un surplus, il sera appliqué, comme susdit, en attendant que la Législature de la Province ait décidé sur la manière dont il sera approprié.”

Les dits amendements étant lus une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu une troisième fois à la séance prochaine.

Se lecture à prochaine séance.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à Lundi prochain, à dix heures du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.



Lundi, 13e Septembre, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Morris,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Fraser, John,</i>	<i>Moore.</i>

PRIERES.

L'Honorable Mr. *De Blaquiere* a fait rapport, que l'Honorable Mr. *Alexander Fraser* et lui-même, s'étaient rendus, conformément à l'ordre, auprès du Gouverneur Général pour savoir quand il plairait à Son Excellence de recevoir l'Adresse de cette Chambre, de Lundi dernier, le dix courant, demandant à Son Excellence de vouloir bien communiquer à cette Chambre telles parties des Instructions Royales qui ont rapport à la passation de Lois par le Parlement de cette Province;—et aussi l'Adresse de cette Chambre de Vendredi dernier, le six courant, au sujet de l'accident sévère arrivé récemment à Son Excellence, et que Son Excellence avait bien voulu les recevoir gracieusement et dire qu'il y répondrait par l'entremise de son Secrétaire en Chef.

L'Honorable Mr. *De Blaquiere* a fait rapport, que l'Honorable Mr. *Alexander Fraser* et lui-même s'étaient rendus, conformément à l'ordre, auprès du Gouverneur Général, pour savoir quand il plairait à Son Excellence de recevoir la Chambre avec son Adresse, le priant de vouloir bien transmettre l'Adresse à Sa Majesté au sujet de l'Agriculture, et qu'il avait plû à Son Excellence de dire qu'il recevrait la Chambre avec la dite Adresse dans le cours de cette semaine, si sa santé lui permettait.

L'Ordre du jour étant lu pour la troisième lecture du Bill, intitulé, "Acte pour encourager l'établissement des Banques d'Epargnes" en cette Province, et pour les régir," tel qu'amendé, il a été

*Ordonné*, Que le dit ordre soit déchargé.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé de nouveau à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné, tel qu'amendé.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Hamilton* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport avec un nouvel amendement aux amendements premièrement adoptés par la Chambre.

Lequel nouvel amendement a été lu par le Greffier, comme suit :

Retranchez la première partie du second amendement, savoir :

Feuille 7, ligne 23.—Retranchez depuis "il" jusqu'à "Assemblée," dans la vingt-huitième ligne, inclusivement, et insérez les mots suivants : "ils pourront être appliqués, comme susdit, par les dits Syndics, et l'intérêt en provenant sera employé à diminuer les intérêts annuels d'icelle, autant que faire se pourra."

Le dit amendement étant lu une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, Que les amendements adoptés soient grossoyés et que le dit Bill soit lu une troisième fois aujourd'hui, tel qu'amendé.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir à administrer la Justice d'une manière plus facile et expéditive dans les causes civiles, et autres matières d'une valeur pécuniaire modique, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*," a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de quatre Membres.

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *De Blaquiere*, *Morris*, *Macaulay* et *Bruneau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Cameron*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour régler l'inspection et mesurage du Bois de construction, Mâts, Eparres, Douves, Douelles, et autres objets de même nature, dans les Ports de *Québec* et de *Montréal*, et pour d'autres fins y relatives," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Rapport avec un nouvel amendement.

Amendement.

3e lecture aujourd'hui.

Bill des Cours de District du B. C. lu une 2e fois.

Référé à un comité.

Bill pour l'inspection du Bois.

2e lecture demain.

Rapport du comité chargé de présenter les Adresses au sujet des Instructions Royales sur la passation des Bills, et au sujet de l'accident du Gouverneur.

Rapport du Comité chargé de présenter l'Adresse au sujet de l'Agriculture.

Bill des Banques d'Epargnes référé à la Chambre en comité immédiatement.

La Chambre en comité sur icelui.

Bill au sujet  
d'un emprunt  
en Angleterre.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable Mr. *Harrison*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour faciliter la négociation d'un emprunt en *Angleterre* et pour d'autres objets y mentionnés;"—aussi un Bill, intitulé, "Acte pour imposer une certaine taxe ou impôt sur les Billets de Banques émis ou en circulation dans cette Province;"—aussi un Bill, intitulé, "Acte pour imposer un Droit sur les Distilleries, dans cette partie de la Province ci-devant appelée le *Bas-Canada*;"—aussi un Bill, intitulé, "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes y mentionnées, pour payer les dépenses du Gouvernement Civil, pour l'année qui expirera le trente-unième jour de Décembre, mil huit cent quarante-un;"—et aussi le Bill, intitulé, "Acte pour faire certains changements aux Lois relatives aux droits imposés sur les effets et marchandises vendus par encan," auxquels elle demande la concurrence de cette Chambre.

Les dits Bills ont été lus séparément pour la première fois.

*Ordonné*, Que les dits Bills soient lus une seconde fois demain.

Bill de la Banque de Montréal.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Holmes*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour renouveler le Charte de la Banque de *Montréal*, et pour augmenter son Capital," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

2e lecture de-  
main.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Bill de la prétendue Banque du H.C. lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour nommer des Commissaires additionnels pour régler les affaires de la ci-devant prétendue Banque du *Haut-Canada* à *Kingston*," a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

La Chambre en comité sur icelui.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Bruneau* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait

examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

*Ordonné*, Que l'on se dispense de la quarante-sixième règle, en autant qu'elle a rapport au Bill dernièrement mentionné, et

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois, immédiatement.

Le dit Bill a été lu une troisième fois, en conséquence. Lu une 3e fois et

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative. Passé.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Christie*, et autres, pour rapporter le Bill, intitulé, "Acte pour régler les Pêches dans le District de *Gaspé*," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative concourt dans les amendements faits par le Conseil Législatif. L'Assemblée renvoie le Bill des Pêches de Gaspé et concourt dans les amendements.

L'Honorable Orateur a informé la Chambre qu'il y avait à la Barre un Membre qui demandait à être introduit, et

L'Honorable *Peter McGill* a été introduit entre l'Honorable Mr. *Morris* et l'Honorable Mr. *Bruneau*. L'Hon. Peter McGill introduit.

Alors l'Honorable Mr. *McGill* a présenté son Writ de Sommation à l'Orateur qui la remis au Greffier, et il a été lu, comme suit :

PROVINCE DU }  
CANADA. } SYDENHAM.

**VICTORIA**, par la Grâce de DIEU, REINE du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la Foi. Son Writ de Sommation.

A notre fidèle et bien-aimé *Peter McGill*, Ecuyer,

SALUT :

**SACHEZ**, que tant pour la confiance particulière que nous avons reposée en vous, que dans la vue d'obtenir votre avis et assistance dans toutes affaires importantes et difficiles qui peuvent concerner l'état et la défense de notre Province du *Canada* et l'Eglise d'icelle; Nous avons jugé à propos de vous appeler au Conseil Législatif de notre dite Province, et nous vous commandons, le dit *Peter McGill*, que mettant de côté toutes difficultés et excuses quelconques, vous soyez et comparaissez,

pour les fins susdites, dans le Conseil Législatif de notre dite Province, en tous les temps et en tous les lieux où notre Parlement Provincial pourra être convoqué et tenu en notre dite Province, et il ne vous est permis en aucune manière d'y manquer.

En foi de quoi, Nous avons fait rendre nos présentes Lettres Patentes, et à icelles apposer le Grand Sceau de notre dite Province du *Canada* :

Témoin notre Très-fidèle et bien aimé le Très-Honorable *Charles, Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto*, en *Canada*, un de nos Très-Honorables Conseillers Privés, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur nos Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse* du *Nouveau Brunswick*, et de l'*Ile du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles.

A Notre Hôtel du Gouvernement, en Notre Ville de *Kingston*, en Notre dite Province du *Canada*, le neuvième jour de Juin, et dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent quarante-un, et dans la quatrième année de Notre Règne.

THOS. AMIOT,

Clerc de la Couronne en Chancellerie.

Alors l'Honorable Mr. *McGill* s'est approché de la table, et a prêté et souscrit le serment voulu par la Loi, lequel lui a été administré par *James FitzGibbon*, Ecuyer, un des Commissaires nommés pour administrer le serment aux Membres du Conseil Législatif, et il a pris son siège en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour amender certaines Ordonnances y mentionnées, relatives à l'incorporation de la "Cité de Québec."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *McDonald* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait pris le dit Bill en considération, y avait fait quelques progrès, et l'avait chargé de recommander qu'il soit référé à un Comité Spécial.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Ordonné Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *McGill*, *John Fraser* et *Bruneau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour encourager l'établissement des Banques d'Epargnes, en cette Province, et pour les régir," a été lu une troisième fois, tel qu'amendé.

Bill des Bâti-  
ques d'Eparg-  
nes lu une 3e  
fois et

La question étant mise,—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de cette Chambre.

L'ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill, intitulé, "Acte pour établir et déterminer les limites Ouest du Comté de "Norfolk," il a été

Bill des Limites  
ouest de Norfolk  
référé à un  
Comité.

Ordonné, Qu'il soit déchargé et que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de quatre Membres.

Ordonné, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *De Blaquiére*, *McGill*, *Morris* et *Macaulay*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Dunscumb*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour prolonger la Charte de la Banque de la Cité et pour augmenter son Capital," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill de la Ban-  
que de la Cité.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

2e lecture  
demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Buchanan*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour augmenter le Capital de la "Banque du Haut-Canada," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill de la Ban-  
que du H C.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

2e lecture de-  
main.

Un Message de l'Assemblée Législative par Sir *Allan N. Mac Nab*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour autoriser un certain changement au sujet d'un chemin de Barrière dans le Township de *Gwillimbury* "Ouest," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill pour  
changer la Bar-  
rière du Che-  
min de Gwill-  
imbury Ouest.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Il prête ser-  
ment.

La Chambre en  
Comité sur le  
Bill d'Incorpo-  
ration de Qué-  
bec.

Référé à un  
Comité.

2e lecture de-  
main.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu une seconde fois, demain.

Bill continuant  
les Actes au  
sujet des Loups,  
des Insensés du  
District de  
Home, et des  
Sociétés d'A-  
griculture.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. le Solliciteur Général *Day*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour continuer pour une période limitée deux certains Actes y mentionnés," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

2e lecture de-  
main.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Bill du Hâvre  
de Port Dover  
lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour prolonger le temps limité par la loi pour construire et achever le Hâvre de *Port Dover*," a été lu une seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre en  
comité sur  
icelui.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Moore* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

**Ordonné,** Que l'on se dispense de la soixante et sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au Bill dernièrement mentionné, et qu'il soit lu une troisième fois immédiatement.

Lu une 3e fois et

Le dit Bill a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné,** Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

La Chambre en  
comité sur le  
Bill des  
Concession-  
naires de la  
Couronne.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour amender et consolider les divers Actes de la Législature du *Haut-Canada*, passés pour venir en aide des personnes qui réclament des terres comme représentants des concessionnaires de la Couronne, dans les cas où il n'a pas été émané de patentes pour ces terres," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *De Blaquiere* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il s'était levé.

Le comité se  
lève.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill pour pourvoir à un recours économique et efficace en faveur des Vendeurs de propriétés immobilières, dans les cas où les Acheteurs ont abandonné les propriétés, a été lu une troisième fois.

Bill en faveur  
des Vendeurs  
d'Immeubles  
abandonnés  
lu une 3e fois et

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

**Ordonné,** Que le titre soit "Acte pour protéger en certains cas les Vendeurs d'Immeubles dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*,"

Titre.

**Ordonné,** Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

**Ordonné,** Que l'Honorable Mr. *McGill* soit ajouté au Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour étendre le bénéfice du système d'emmagasinage établi par un certain Acte du Parlement Impérial passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième années du Règne de feu Sa Majesté, aux Droits qui sont imposés par les Actes Provinciaux."

Mr. McGill  
ajouté au Co-  
mité sur le Bill  
d'emmagasi-  
nage.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à trois heures, cet après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

A trois heures P. M.

**LES** Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>McGill,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Morris,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Moore.</i>
<i>Fraser, John,</i>	

**Ordonné,** Qu'il sera du devoir de la personne faisant les fonctions de Greffier en Loi de préparer, au commencement de chaque Session pour l'information du Comité sur les Lois Expirantes, une liste des Actes qui sont sur le point d'expirer.

Greffier en Loi  
chargé de pré-  
parer une liste  
des Bills près  
d'expirer.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Small*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour expliquer et amender un Acte de la Législature du *Haut-Canada*, qui a rapport aux Commissaires pour la régie des chemins de Barrière de Districts," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Qu'il soit lu une seconde fois, demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Hincks*, et un autre, pour rapporter le Bill, intitulé, "Acte pour empêcher de fabriquer, importer ou circuler d'une manière frauduleuse, des Monnaies de cuivre falsifiées." et informer cette Chambre que l'Assemblée a passé ce Bill sans amendement.

L'Honorable Mr. *Bruneau*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour assurer et conférer à *Lewis Lyman*, habitant de cette Province, les droits civils et politiques d'un sujet né Britannique," a fait Rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
13e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour assurer et conférer à *Lewis Lyman*, habitant de cette Province, les droits civils et politiques d'un sujet né Britannique," demande à faire Rapport :

Que la personne à laquelle le Bill soumis à votre Comité doit conférer les droits et privilèges d'un sujet Britannique, a négligé jusqu'à présent de présenter une Pétition à Votre Honorable Chambre, demandant cette faveur, mais votre Comité, sur information, a appris que son Solliciteur avait préparé à cet effet une Pétition à Votre Honorable Chambre, et qu'elle a été écartée par quelqu'un des Honorables Membres de l'une ou de l'autre Branche de la Législature, à qui ses diverses Pétitions avaient été confiées.

Votre Comité a aussi été informé que Mr. *Lyman* est né dans les *Etats-Unis* en 1808, et est venu résider en *Canada* en 1816, lorsque son père, accompagné d'une nombreuse famille, s'établit en *Canada*, et qu'il y est demeuré jusqu'en 1829, et y a reçu en grande partie son éducation, quoique dans la suite il se soit trouvé à la tête d'un commerce considé-

nable à *New York*. Il est maintenant de retour en cette Province avec sa famille, et se propose d'y établir sa résidence permanente, étant intéressé dans les affaires de l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique Septentrionale dont il est le Commissaire et Agent, et qu'il a déjà pris le serment d'allégeance à Sa Majesté et à ses Successeurs Royaux.

De cinq frères de Mr. *Lyman* qui vivent encore et sont devenus sujets naturalisés de la Couronne, trois d'entre eux ont tenu des Commissions Militaires, et ont servi pendant les dernières Rébellions dans le *Bas-Canada*, et un d'eux est Magistrat pour le District de *Mont-réal*, depuis nombre d'années.

Sous de pareilles circonstances, comme le manque d'une Pétition n'est pas la faute de la personne mentionnée dans le Bill, votre Comité ayant examiné en entier le contenu d'icelui, demande à le recommander à l'adoption de Votre Honorable Chambre, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,

Président.

*Ordonné*, Que le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport, immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *McGill* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une troisième fois immédiatement.

Il a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Thompson*, et un autre, avec un Bill, inti-

La Chambre en comité sur icelui.

Lu une 3e fois et

Passé.

Bill de la Banque de Gore.

Bill amendant l'Acte des Bureaux de Syndics des Barrières de District.

2e lecture demain.

L'Assemblée renvoie le Bill des monnaies de cuivre sans amendement.

Rapport sur le Bill de Lewis Lyman.

Rapport.

tulé, "Acte pour amender la Charte et augmenter le Capital de la Banque de Gore," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

L'Honorable Mr. Sullivan a présenté une Pétition des Magistrats, et autres, du District de Talbot, demandant que le dit District soit agrandi;—aussi une Pétition de Siméon Lelièvre, Interprète des Cours de Jurisdictions Criminelles de Québec, demandant une augmentation de salaire;—aussi une Pétition de Samuel Garnsey, et autres, habitants du Township de Bayham, demandant que ce Township soit annexé au Comté de Norfolk, dans le District de Talbot;—aussi une Pétition du Bureau de Commerce de la Cité de Toronto, s'opposant à la passation du Bill de la Banque Provinciale d'Emission;—aussi une Pétition de John Ewart, Président de la Compagnie du Chemin à Lisses de Toronto et du Lac Huron, demandant la permission de construire un Chemin Planchéié ou Macadamisé depuis le Lac Ontario jusqu'au Lac Huron, aux mêmes conditions qu'ils sont maintenant autorisés par la Loi à construire un Chemin à Lisses sur la dite route;—et aussi une Pétition du Révérend Andrew Balfour, et autres, demandant un octroi pour construire un Chemin à travers une étendue de terres de la Couronne dans le Comté de Shefford.

Ordonné, Que les dites Pétitions restent sur la table.

Ordonné, Que la Pétition des Magistrats, et autres, du District de Talbot, demandant un agrandissement du dit District, et aussi la Pétition de Samuel Garnsey, et autres, habitants du Township de Bayham, demandant que ce Township soit annexé au Comté de Norfolk, dans le District de Talbot, soient référées au Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour établir et déterminer les limites Ouest du Comté de Norfolk."

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

Un Message de Son Excellence le Gouverneur Général par Mr. le Secrétaire Murdoch.

Et il a été lu, et est comme suit :

SYDENHAM.

Le Gouverneur Général demande à présenter ses remerciements au Conseil Législatif pour son Adresse du dix, courant, et à exprimer la

gratification que lui a fait éprouver, pendant ses souffrances, l'expression de sympathie de la Chambre.

Hôtel du Gouvernement,  
10e Septembre, 1841.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à trois heures de l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

Mardi, 14e Septembre, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

De Blaquiere,	Macaulay,
McGill,	Hamilton,
Sullivan,	Bruneau,
Morris,	McDonald,
Fraser, Alexander,	Moore.
Fraser, John,	

PRIERES.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. Cartwright, et un autre, pour rapporter le Bill, intitulé, "Acte pour régler la manière de donner les cautionnements pour toutes les charges à l'égard desquelles il doit être donné un cautionnement, et pour empêcher qu'il ne soit accordé aucune charge, si le cautionnement n'est pas donné dans un temps limité, après l'octroi de telle charge," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a passé ce Bill, sans amendement.

Bill au sujet des cautionnements des Officiers publics renvoyé par l'Assemblée sans amendement.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. le Solliciteur Général Day, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour consolider les Lois relatives aux Droits Provinciaux qui se prélèvent sur les biens, effets et marchandises importés en cette Province," et aussi un Bill, intitulé, "Acte pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et au maintien d'Ecoles Élémentaires en cette Province," auxquels elle demande la concurrence de cette Chambre.

Bill relatif aux droits provinciaux sur les importations.

Bill des Ecoles Élémentaires.

Les dits Bills ont été lus séparément pour la première fois.

Ordonné, Que les dits Bills soient lus une seconde fois demain.

2e lecture des dits Bills demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. Merritt, et autres, avec un Bill, intitulé,

Bill de la Banque de Niagara.

2e lecture de demain.

Pétitions des Magistrats, et autres du District de Talbot;

De Siméon Lelièvre;

De Samuel Garnsey, et autres;

Du Bureau de Commerce de Toronto;

De J. Ewart pour un Chemin planchéié jusqu'au Lac Huron;

Et du Révd. And. Balfour.

Pétitions des Magistrats de Talbot et de S. Garnsey référés au comité sur le Bill au sujet des limites Ouest de Norfolk.

Message du Gouverneur.

Réponse du Gouverneur à l'Adresse du Conseil au sujet de son accident.

“ Acte pour incorporer diverses personnes sous les nom et raison de Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du District de *Niagara*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par *Mr. Parke*, et autres, avec un Bill, intitulé, “ Acte pour créer un fonds destiné à payer les frais du transport des Emigrés indigents au lieu de leur destination, et à les maintenir jusqu'à ce qu'ils puissent se procurer de l'emploi,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par *Mr. Morris*, et autres, avec un Bill, intitulé, “ Acte pour autoriser le paiement d'une certaine somme d'argent à *Christopher Leggo*;—et aussi un Bill, intitulé, “ Acte pour augmenter le Capital de la Banque Commerciale du District de *Midland*,” auxquels elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le premier des dits Bills a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable *Mr. Daly*, et autres, avec un Bill, intitulé, “ Acte pour abroger et amender en partie certains Actes et une certaine Ordonnance y mentionnés, et pour étendre les pouvoirs et augmenter les fonds de la Corporation de la Maison de la Trinité de *Québec*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par *Mr. Black*, et autres, avec un Bill, intitulé, “ Acte pour prolonger la Charte de la Banque de *Québec*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, “ Acte pour faciliter la négociation d'un emprunt en *Angleterre* et pour d'autres objets y mentionnés,” a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable *Mr. Morris* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, “ Acte pour imposer une certaine taxe ou impôt sur les Billets de Banque émis, et en circulation dans cette Province,” a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable *Mr. Alexander Fraser* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, “ Acte pour imposer un Droit sur les Distilleries, dans cette partie de la Province ci-devant appelée le *Bas-Canada*,” a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

Bill de l'emprunt en Angleterre lu une 2e fois.

La Chambre en comité sur icelui.

3e lecture demain.

Bill imposant un droit sur les Billets de Banques lu une 2e fois.

La Chambre en comité sur icelui.

3e lecture demain.

Bill imposant un droit sur les Distilleries du B.C. lu une 2e fois.

La Chambre en comité sur icelui.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *John Fraser* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

3e lecture demain.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une troisième fois demain.

Bill des Subsidés lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes y mentionnées, pour payer les dépenses du Gouvernement Civil, pour l'année qui expirera le trente-unième jour de Décembre, mil huit cent quarante-un," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre en comité sur icelui.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Macaulay* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

3e lecture demain.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une troisième fois demain.

Bill imposant un droit sur les Biens vendues à l'encan lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour faire certains changements aux Lois relatives aux droits imposés sur les effets et marchandises vendus par encan," a été lu une seconde fois.

Ordonné Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre en comité sur icelui.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné,

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Hamilton* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une troisième fois demain.

3e lecture demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour continuer pour une période limitée certains Actes y mentionnés," a été lu une seconde fois.

Bill continuant certains Actes lu une 2e fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné.

La Chambre en Comité sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise et l'Honorable Mr. *Bruneau* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois demain.

3e lecture demain.

L'Honorable Mr. *De Blaquiére*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir à administrer la justice d'une manière plus facile et expéditive dans les causes civiles, et autres matières d'une valeur pécuniaire modique, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*," a fait Rapport.

Rapport sur le Bill des Cours de District, Bas-Canada.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu, et Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
14e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour pourvoir à administrer la Justice d'une manière plus facile et expéditive dans les causes civiles, et autres matières d'une valeur pécuniaire modique, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*," demande a faire Rapport :

Rapport.

Qu'il a examiné en entier cet important amendement au système judiciaire de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, et recommande l'adoption de ce Bill à Votre Honorable Chambre, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

P. B. DE BLAQUIERE,

Président.

Ordonné, Que le Bill dernièrement mentionné, avec le Rapport du Comité Spécial sur



icelui soient référés à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *De Blaquiere* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour régler l'inspection et mesurage du Bois de construction, Mâts, Espars, Douves, Douelles, et autres objets de même nature, dans les Ports de Québec et de Montréal, et pour d'autres fins y relatives," a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres.

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *McGill*, *Morris*, *John Fraser*, *Macaulay* et *McDonald*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour renouveler la Charte de la Banque de Montréal, et pour augmenter son Capital," a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *De Blaquiere* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait pris le dit Bill en considération, y avait fait quelques progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau demain.

*Ordonné*, en conséquence.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour prolonger la Charte de la Banque de la Cité et pour augmenter son Capital," a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour augmenter le Capital de la Banque du Haut-Canada," a été lu une seconde fois,

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour autoriser un changement au sujet d'un chemin de Barrière dans le Town-ship de *Gwillimbury* Ouest," a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de quatre Membres.

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *De Blaquiere*, *Morris*, *Hamilton* et *McDonald*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour expliquer et amender un Acte de la Législature du Haut-Canada, qui rapport aux Commissaires pour la régie des Chemins de Barrière de Districts," a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill demain.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour amender la Charte et augmenter le Capital de la Banque de Gore," a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill demain.

L'Honorable Mr. *Hamilton* a présenté une Pétition du Bureau de Commerce de la Cité de Québec, s'opposant à la passation du Bill qui règle l'inspection du Bois.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la table.

*Ordonné*, Que la Pétition dernièrement mentionnée soit référée au Comité Spécial nommé pour faire rapport sur le Bill, intitulé, "Acte pour régler l'inspection et mesurage du Bois de construction, Mâts, Espars, Douves, Douelles, et autres objets de même nature, dans les Ports de Québec et de Montréal, et pour d'autres fins y relatives."

Bill de la Banque du H. C. lu une 2e fois.

Référé à la Chambre en comité demain.

Bill changeant la Barrière de Gwillimbury Ouest lu une 2e fois.

Référé à un comité.

Bill amendant l'Acte des Barrières de District lu une 2e fois.

Référé à la Chambre en comité demain.

Bill de la Banque de Gore lu une 2e fois.

Référé à la Chambre en comité demain.

Pétition du Bureau de Commerce de Québec.

Référé au comité sur le Bill de l'inspection et mesurage du Bois.

La Chambre en comité sur icelui.

3e lecture de main.

Bill pour l'inspection et mesurage du Bois, &c. lu une 2e fois.

Référé à un comité.

Bill de la Banque de Montréal lu une 2e fois.

La Chambre en comité sur icelui.

Bill de la Banque de la Cité lu une 2e fois.

Référé à la Chambre en comité demain.

Rapport sur le  
Bill au sujet de  
la Judicature du  
District de  
Gaspé.

L'Honorable Mr. *Sullivan*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir plus amplement que par le passé à la due administration de la justice dans le district de *Gaspé*," a fait Rapport.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit:

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
14e Septembre, 1841.

Rapport.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour pourvoir plus amplement que par le passé à la due administration de la justice dans le District de *Gaspé*," demande à faire Rapport:

Qu'il a considéré le dit Bill attentivement, et voit que par ses dispositions, la présence de deux Juges du *Bas-Canada* serait requise dans un District très éloigné pendant une partie considérable de l'été, et qu'ils ne pourraient vaquer à leurs devoirs pendant ce temps là, qui, de fait, ne serait employé qu'à faire le voyage au District de *Gaspé*, et à revenir.

Votre Comité est porté à penser que les Cours du *Bas-Canada* ne sauraient se passer de deux Juges qui iraient remplir les devoirs voulus par ce Bill; et, faute d'informations particulières et de Pétitions des Habitants du District de *Gaspé*, votre Comité recommande à votre Honorable Chambre de ne pas procéder ultérieurement sur le dit Bill à cette période avancée de la Session.

Le tout néanmoins humblement soumis.

R. B. SULLIVAN,

Président.

Référé à la  
Chambre en  
comité demain.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Rapport du Comité Spécial demain.

Bill des récla-  
mations contre  
le Gouverne-  
ment.

L'Honorable Mr. *De Blaquiere*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour faciliter le recours légal des personnes qui ont des réclamations contre le Gouvernement Provincial de Sa Majesté," a fait Rapport.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit:

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
14e Septembre, 1841.

Rapport.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte

" pour faciliter le recours légal des personnes qui ont des réclamations contre le Gouvernement Provincial de Sa Majesté," demande à faire Rapport:

Qu'il a examiné le dit Bill avec soin et en entier, et trouve qu'en pourvoyant à un remède en faveur des personnes qui ont ou prétendent avoir des réclamations contre ce qu'on appelle vaguement le Gouvernement Provincial de Sa Majestés, qui n'existe pas légalement, il ne pourvoit en aucune manière quelconque à la satisfaction des dites réclamations.

Il enfreint les principes de la Constitution d'après lesquels on doit supposer que Sa Majesté ne peut faire aucun tort, et par une semblable mesure, la Souveraine n'est plus la fontaine de la justice, ouverte à toutes les justes demandes de ses sujets, mais Défenderesse dans une Cour, en opposition à ses sujets.

Votre Comité, sous ces circonstances, ne croit pas qu'il convient d'adopter le Bill, et recommande en conséquence à Votre Honorable Chambre, de ne point procéder ultérieurement sur icelui.

Le tout néanmoins humblement soumis.

P. B. DE BLAQUIERE,

Président.

Ordonné, Que la Chambre prenne le dit Rapport du Comité Spécial en considération demain.

Référé à la  
Chambre en  
comité demain.

L'Honorable Mr. *Bruneau*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour amender certaines Ordonnances y mentionnées, relatives à l'incorporation de la Cité de *Québec*," a fait Rapport.

Rapport sur le  
Bill d'incorporation de  
*Québec*.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit:

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
14e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour amender certaines Ordonnances y mentionnées, relatives à l'incorporation de la Cité de *Québec*," demande à faire Rapport:

Rapport.

Qu'il a examiné le dit Bill et voit que son principal objet est d'introduire le principe électif relativement au Maire, aux Echevins et Conseillers dans le mois d'Octobre prochain, au lieu du mois de Décembre, 1842. Comme le Conseil de Ville de *Québec* a, en quelque

manière suspendu l'exercice de son autorité municipale jusqu'à ce que ce principe soit accordé, votre Comité voyant que dans l'intervalle les intérêts des Habitants de la Cité de Québec en souffrent, n'a pas eu d'objection d'adopter les dites Clauses du Bill. Mais le reste du Bill contient des Clauses qui accordent des pouvoirs que le Conseil, dans l'opinion de votre Comité possède déjà en partie, en vertu de la Loi, ou qui attaquent les privilèges de la Maison de la Trinité de Québec, et qu'il ne conviendrait pas d'abroger, ou sur lesquels il vaudrait mieux avoir l'opinion du Conseil de Ville, tel qu'il sera composé, après l'élection du mois d'Octobre prochain.

Sous de pareilles circonstances, votre Comité ne peut recommander l'adoption de ces Clauses, et il a, en conséquence, préparé les amendements nécessaires pour la considération de votre Honorable Chambre.

Le tout néanmoins humblement soumis.

FRS. P. BRUNEAU,

Président.

Amendements proposés au Bill d'Incorporation de Québec.

Amendements.

Feuille 2, ligne 43.—Retranchez la troisième clause et les suivantes, jusqu'à la fin du Bill.

Référé à la Chambre en Comité demain.

Ordonné, Que le Bill dernièrement mentionné, avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport demain.

Rapport sur le Bill d'Emma-magasinage.

L'Honorable Mr. Bruneau, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour étendre le bénéfice du système d'emmagasinage établi par un certain Acte du Parlement Impérial, passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième années du Règne de feu Sa Majesté, aux Droits qui sont imposés par les Actes Provinciaux," a fait Rapport.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,

9e Septembre, 1841.

Rapport.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour étendre le bénéfice du système d'emmagasinage établi par un certain Acte du

"Parlement Impérial, passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième années du Règne de feu Sa Majesté, aux Droits qui sont imposés par les Actes Provinciaux," demande à faire Rapport :

Qu'il a examiné le dit Bill en entier, et en fait maintenant le rapport sans amendement.

FRS. P. BRUNEAU,

Président.

Ordonné, Que le Bill dernièrement mentionné et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Référé à la Chambre en comité demain.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport demain.

L'Honorable Mr. McGill, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour établir et déterminer les limites Ouest du Comté de Norfolk," a fait Rapport.

Rapport sur le Bill des Limites de Norfolk.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,

14e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour établir et déterminer les limites Ouest du Comté de Norfolk," demande à faire Rapport :

Rapport.

Que sur l'examen du dit Bill, il remarque que l'on se propose d'inclure le Township de Malahide, dans le Comté de Middlesex, et le Township de Bayham, dans le Comté de Norfolk.

Après avoir examiné les diverses Pétitions présentées à la Législature de différentes sections des Districts de Talbot, Brock et London, relativement à des changements dans les bornes des dits Districts, votre Comité a trouvé en icelles tant d'opinions divergentes, et possédant d'ailleurs si peu d'informations sur ce sujet, il s'est vu dans l'impossibilité d'en venir à aucune conclusion relativement au Bill qui lui a été référé.

Néanmoins, votre Comité est d'opinion que les limites actuelles des dits Districts ne devraient pas être changées, vu qu'elles ont été établies avec beaucoup de considération et de délibération; et à une époque aussi avancée de la Session, il serait peu discret d'entrer dans

le mérite de sujets aussi importants pour les localités qu'ils peuvent concerner.

Si de semblables changements se trouvent nécessaires, votre Comité est d'opinion que les Conseils Municipaux, qui doivent être prochainement établis dans cette section de la Province, seront le meilleur organe des désirs de la population dans ces endroits.

Votre Comité remarque aussi dans la seconde Clause, une infraction tout à fait nouvelle des privilèges de la Couronne; il y est déclaré que les Magistrats nommés pour un District particulier pourront, sans Commission de Sa Majesté, exercer leur autorité dans un autre District, et ceux qui tiennent maintenant des Commissions comme Magistrats ne seront plus Magistrats dans le District pour lequel ils auront été nommés.

Sous de pareilles circonstances, votre Comité recommande à votre Honorable Chambre de ne point procéder ultérieurement sur le dit Bill.

Le tout néanmoins humblement soumis.

**P. MCGILL,**

*Président.*

Référé à la  
Chambre en  
Comité demain.

*Ordonné,* Que la Chambre prenne le Rapport du Comité Spécial dernièrement mentionné en considération demain.

Rapport sur le  
Bill des Dettes  
du District de  
Home.

L'Honorable Mr. *Morris*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour consolider certaines dettes dues par le *Home District*, et pourvoir au paiement d'icelles," a fait Rapport.

*Ordonné,* Que le dit Rapport soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités.

14e Septembre, 1841.

Rapport.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour consolider certaines dettes dues par le *Home District*, et pourvoir au paiement d'icelles," demande à faire Rapport :

Qu'il a examiné le dit Bill en entier, et en fait le rapport sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

**W. MORRIS,**

*Président.*

*Ordonné,* Que le dit Bill dernièrement mentionné et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Référé à la  
Chambre en  
comité demain.

*Ordonné,* Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport demain.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à onze heures du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

*Mercredi, 15e Septembre, 1841.*

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiére,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>McGill,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Morris,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Moore.</i>
<i>Fraser, John,</i>	

PRIERES.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour faciliter la négociation d'un emprunt en *Angleterre* et pour d'autres objets y mentionnés;"—aussi le Bill, intitulé, "Acte pour imposer une certaine taxe ou impôt sur les Billets de Banques émis et en circulation dans cette Province;"—aussi le Bill, intitulé, "Acte pour imposer un Droit sur les Distilleries, dans cette partie de la Province ci-devant appelée le *Bas-Canada*;"—aussi le Bill, intitulé, "Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes y mentionnées, pour payer les dépenses du Gouvernement Civil, pour l'année qui expirera le trentième jour de Décembre, mil huit cent quarante - un;" —aussi le Bill, intitulé, "Acte pour faire certains changements aux Lois relatives aux droits imposés sur les effets et marchandises vendus par encan:"—aussi le Bill, intitulé, "Acte pour continuer pour une période limitée certains Actes y mentionnés;"—et aussi un Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir à administrer la justice d'une manière plus facile et expéditive dans les causes civiles, et autres matières d'une valeur pécuniaire modique, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*," ont été séparément lus une troisième fois.

Bill d'un Emprunt en Angleterre.

Bill des Droits sur les Billets de Banques.

Bill imposant un Droit sur les Distilleries.

Bill des Subsidés.

Bill des Droits sur les effets vendus à l'Encan.

Bill continuant certains Actes y mentionnés.

Bill des Cours de District du B. C. lus séparément une 3e fois et

La question étant mise—Ces Bills passeront-ils?

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ces Bills, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour abroger certains Actes y mentionnés et pour consolider les Lois relatives aux Droits Provinciaux, qui se prélèvent sur les biens, effets et marchandises importés en cette Province," a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Sullivan* a fait Rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre à l'égard de ce Bill.

*Ordonné*, Qu'il soit lu une troisième fois, aujourd'hui.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Quesnel*, et autres, comme suit; et alors ils se sont retirés.

Assemblée Législative,  
Jeudi 14e Septembre, 1841.

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans la Résolution du Conseil Législatif, passée le vingt-neuvième jour de Juillet dernier, et communiquée à cette Chambre par Message, recommandant un Comité des deux Chambres pour s'enquérir et faire rapport respectivement aux dites Chambres du nombre de volumes appartenant à la ci-devant Législature du *Haut-Canada*, et de la manière la plus convenable de les partager entre les deux Chambres.

*Résolu*, Qu'il soit nommé un Comité de quatre Membres pour mettre la dite Résolution à effet.

*Ordonné*, Que Mr. *Quesnel*, Mr. *Neilson*, Mr. *Morin*, et Sir *Allan N. Mac Nab*, composent le dit Comité.

*Ordonné*, Que les dites Résolutions soient communiquées, par Message, au Conseil Législatif, pour son information.

Attesté,

W. B. LINDSAY,

Gref. Assemblée.

*Ordonné*, Qu'un Comité de deux Membres soit nommé de la part de cette Chambre pour rencontrer le Comité de l'Assemblée Législative, au sujet de la Bibliothèque.

Comité de Conférence nommé à ce sujet.

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *Morris* et *Hamilton*.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a nommé les Honorables Messieurs *Morris* et *Hamilton* pour former le Comité de sa part, qui sera prêt à rencontrer le Comité nommé par l'Assemblée Législative au sujet de la Bibliothèque, demain, à onze heures du matin, dans la Bibliothèque.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et au maintien d'Écoles Élémentaires en cette Province," a été lu une seconde fois.

Bill des Ecoles Élémentaires lu une 2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de cinq Membres.

Référé à un comité.

*Ordonné*, Que le dit Comité soit composé des Honorables Messieurs *McGill*, *Morris*, *John Fraser* et *McDonald*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer diverses personnes sous les nom et raison de Président, "Directeurs et Compagnie de la Banque du "District de *Niagara*," a été lu une seconde fois.

Bill de la Banque de Niagara lu une 2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Référé à la Chambre en comité aujourd'hui.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill aujourd'hui.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour créer un fonds destiné à payer les frais du transport des Emigrés indigents au lieu de leur destination, et à les maintenir jusqu'à ce qu'ils puissent se procurer de l'emploi," a été lu une seconde fois.

Bill pour créer un fonds en faveur des Emigrés lu une 2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Passés.

Bill au sujet des Droits Provinciaux sur les importations lu une 2e fois.

La Chambre en comité sur celui.

3e lecture aujourd'hui.

Message de l'Assemblée au sujet de la Bibliothèque.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre en comité sur icelui.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *McGill* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que l'on se dispense de la quarante-sixième Règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit Bill, et

*Ordonné*, Qu'il soit lu une troisième fois immédiatement.

Lu une 3e fois et

Il a été lu une troisième fois, en conséquence.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Bill de C. Leggo lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour autoriser le paiement d'une certaine somme d'argent à Christopher Leggo," a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre en comité sur icelui.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Macaulay* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

*Ordonné*, Que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce dernier Bill, et

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une troisième fois immédiatement.

Lu une 3e fois et

Il a été lu une troisième fois en conséquence.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour abroger et amender en partie certains Actes et une certaine Ordonnance y mentionnés, et pour étendre les pouvoirs et augmenter les fonds de la Corporation de la Maison de la Trinité de Québec," a été lu une seconde fois.

Bill de la Trinité de Québec lu une 2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de trois Membres.

Référé à un comité.

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs *McGill*, *John Fraser* et *Bruneau*, qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour prolonger la Charte de la Banque de Québec," a été lu une seconde fois.

Bill de la Banque de Québec lu une 2e fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill, immédiatement.

La Chambre conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill.

La Chambre en comité sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Morris* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec divers amendements.

Rapport avec amendements.

Lesquels amendements ont été lus par le Greffier, comme suit :

Feuille 9, ligne 20.—Retranchez tous les mots après "félonie," jusqu'à "en conséquence," inclusivement.

Amendement

" 10, " 14.—Retranchez "pour la première offense."

" " " 15.—Retranchez tous les mots après "de" jusqu'à "félonie," dans la vingtième ligne, inclusivement, et insérez, "félonie."

" 11, " 9.—Retranchez les mots après "de" jusqu'à "en conséquence," dans la dixième ligne, et insérez, "félonie."

Feuille 11, ligne 13.—Après la vingt-deuxième Clause, insérez la Clause suivante, marquée A :

**CLAUSE A.**

“ Et qu’il soit statué,  
 “ que toute personne con-  
 “ vaincue de félonie en  
 “ vertu de cet Acte, sera  
 “ punie par emprisonne-  
 “ ment aux travaux forcés  
 “ dans le Pénitencier Pro-  
 “ vincial, pour un terme  
 “ qui ne sera pas moins de  
 “ sept années, ou par em-  
 “ prisonnement dans au-  
 “ cune autre Prison ou lieu  
 “ de détention pour un  
 “ terme n’excédant pas  
 “ deux années.”

Les dits amendements étant lus une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, Que l’on se dispense de la quarante-sixième Règle de cette Chambre en autant qu’elle a rapport au dit Bill, et

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu’amendé, soit lu une troisième fois, aujourd’hui.

L’Honorable Mr. *Macaulay* a présenté une Pétition de *Robert Neilson*, et autres, Actionnaires de la Banque de *Gore*, s’opposant à la passation du Bill qui tend à augmenter le Capital de la Banque de *Gore*, jusqu’à ce que les Actionnaires aient eu le temps de le prendre en considération.

*Ordonné*, Que la dite Pétition soit lue par le Greffier.

Elle a été alors lue par le Greffier, en conséquence.

*Ordonné*, Que la dite Pétition reste sur la table.

L’Honorable Mr. *De Blaquiere* a présenté un Bill pour la Naturalisation du Révérend *William Sharts*.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que l’on se dispense de la quarante-sixième Règle de cette Chambre en autant qu’elle a rapport au dit Bill, et

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois ce jour.

L’Orateur a déclaré cette Chambre con-<sup>Ajournement.</sup>tinuée à trois heures, cet après midi, la Chambre l’ordonnant ainsi.

A trois heures P. M.

**LES Membres assemblés ont été :**

L’Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>McGill,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Morris,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Moore,</i>
<i>Fraser, John,</i>	

Conformément à l’ordre le Bill, intitulé, “ Acte pour prolonger la Charte de la “ Banque de *Québec*,” a été lu une troisième fois, tel qu’amendé.

Bill de la Banque de Québec lu une 3e fois et

La question étant mise,—Ce Bill, tel qu’amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l’affirmative.

Passé.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l’Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements auxquels il demande la concurrence de l’Assemblée.

L’Honorable Mr. *Morris*, du Comité Spécial nommé pour examiner les comptes contingents de cette Chambre, pour la présente Session, a fait Rapport.

Rapport sur les Contingents.

*Ordonné*, Que le dit Rapport soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
 14e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel ont été référés, par ordre de votre Honorable Chambre, les divers Comptes pour services rendus, qui peuvent convenablement être inclus dans les Comptes Contingents de la présente Session, demande à faire Rapport :

Que dans l’Appendice à ce Rapport, lettre A, il soumet une Cédule des Comptes présentés au Greffier et au Gentilhomme Huissier de la Verge Noire, pour divers services rendus, et se montant en tout à la somme de neuf cents vingt livres, six chelins et quatre deniers, courant.

Que dans l'Appendice à ce Rapport, lettre B, il soumet aussi une Cédula de gratifications que, pour des raisons particulières, il juge à propos de recommander spécialement à la considération favorable de votre Honorable Chambre. Ces diverses réclamations se montent à la somme de cinq cents vingt-cinq livres, dix-huit chelins et cinq deniers, courant.

Que pour rencontrer ces deux sommes qui ensemble forment quatorze cents quarante-six livres, quatre chelins et neuf deniers, courant, aussi bien que les Contingents non prévus qui peuvent avoir été omis dans la dite liste, il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, demandant un Warrant en faveur du Greffier de cette Chambre pour une somme n'excédant pas quinze cents cinquante livres, courant, dont il rendra compte ci-après.

Votre Comité, dans un Rapport ultérieur exposera jusqu'à quel point les Comptes contre cette Chambre sont corrects, mais dans l'intervalle, il désire obtenir les moyens de les acquitter avant la clôture de la présente Session.

Le tout néanmoins humblement soumis.

W. MORRIS,

Président.

A.	£	s.	d.
COMPTES DU GREFFIER.			
1 H. & W. Rowsell, Papeterie,	82	3	6
2 T. O. Butler, Meublier, ....	19	0	0
3 Hilton & Baird, do. ....	13	0	0
4 Adam Main, do. ....	2	6	10½
5 Bureau du Chronicle, Impres- sion, .....	26	6	9
6 Bureau du Herald, do. ..	1	15	10
7 R. Channonhouse, Sac pour les lettres, &c. ....	1	2	6
8 R. Stanton, Impression, ....	18	10	10
9 Bureau du News, do. ....	5	9	7
10 Bureau du Whig, do. ....	6	0	0
11 T. Overend, Ouvrage de Me- naisier, .....	75	18	0
12 C. J. Birch, écrivain surnumé- raire, .....	11	5	0
13 J. Bright, Messenger, .....	0	15	0
14 Jos. Wilson, pour avoir rem- pli des boîtes, .....	8	17	9
15 La Poste, Toronto, frais de Poste, .....	13	12	11½
16 G. Desbarats, environ.....	50	0	0
17 La Poste, Kingston, environ	200	0	0
18 G. Mink, Louage de Cab,....	4	15	7½
	£ 540	19	4½

POUR SERVICES D'ECRIVAINS.	£	s.	d.
1 J. F. Taylor, le jeune, 6 mois jusqu'au 14e Déc. prochain,	112	10	0
2 R. Lemoine, do. do. ..	112	10	0
3 C. W. Smith, do. do. ..	112	10	0
	£ 337	10	0
COMPTES DU GENTILHOMME HUIS- SIER DE LA VERGE NOIRE.			
1 Morley & Jenkins, .....	25	5	7
2 Maria McCrea, .....	2	10	0
3 Richard Hall, .....	5	7	9
4 Ann Hunter, .....	2	8	3
5 Adam Main, .....	6	1	0
6 J. W. Brent, .....	0	4	4½
	£ 41	16	11½
B.			
Gratifications accordées et recom- mandées par le Comité.			
J. F. Taylor, l'ainé, pour services rendus au Conseil Législatif entre le dixième jour de Février, et le treizième jour de Juin, 1841, étant le montant total de ses réclamations jusqu'au dit jour.	101	12	10
J. F. Taylor, le jeune, pour ser- vices rendus, comme ci-dessus, la somme de.....	79	0	0
F. S. Jarvis, pour services rendus entre le 11e Février, 1840 et le 13e Juin, 1841,.....	50	0	0
D'Arcy Boulton, pour do. do. do.	50	0	0
Dr. Phillips, pour do. do. do. ...	50	0	0
Thos. Brooke, pour do. do. do. ...	53	9	7
John Bright, pour do. do. do. ...	10	0	0
John Healy, pour do. do. do. ...	10	0	0
Lewis Bright, l'ainé, do. do. do. ...	61	0	0
Antoine Lachance, pour le trans- port de sa famille, .....	9	10	0
	£ 474	12	5
TOTAL.			
Comptes du Greffier, pour objets divers .....	540	19	4½
Pour Ecrivains, .....	337	10	0
Le Gentilhomme Huissier de la Verge Noire, .....	41	16	11½
Gratifications, .....	474	12	5
Pour rencontrer les Contingences non prévues, .....	105	1	3
	£ 1500	0	0



L'Assemblée renvoie le Bill de l'Inspection de la Fleur et de la Farine et concourt dans les amendements.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Merritt*, et autres, pour rapporter le Bill, intitulé, "Acte pour régler l'Inspection de la Fleur et de la Farine," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits par le Conseil Législatif au dit Bill.

Bill au sujet d'un fonds provenant de la vente des terres des Ecoles.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Roblin*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir temporairement à l'emploi des fonds provenant de la vente des terres des Ecoles, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre en autant qu'elle a rapport au dit Bill, et

2e lecture aujourd'hui.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois aujourd'hui.

L'Assemblée renvoie le Bill des Banques d'Épargnes et concourt dans les amendements.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Steele* et autres, pour rapporter le Bill, intitulé, "Acte pour encourager l'établissement des Banques d'Épargnes, en cette Province, et pour les régir," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a acquiescé aux amendements faits au dit Bill par le Conseil Législatif.

Bill au sujet des Droits Provinciaux sur les Importations lu une 3e fois et

Conformément à l'ordre, le Bill, intitulé, "Acte pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour consolider les Lois relatives aux Droits Provinciaux qui se présentent sur les biens, effets et marchandises importés en cette Province," a été lu une troisième fois.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Ordonné, Que le Rapport du Comité Spécial sur les Comptes Contingents, soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Rapport, immédiatement.

La Chambre en comité sur le Rapport sur les Contingents.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Rapport.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *A. Fraser* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le Rapport du Comité Spécial en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport et d'en recommander l'adoption à la Chambre ainsi que de certaines Résolutions.

Ordonné, Que le dit Rapport soit adopté.

Rapport adopté.

Les dites Résolutions ont été alors lues par le Greffier, comme suit :

Résolu, Que le Greffier de cette Chambre paye à même les argents qui pourront lui être avancés en conformité à l'Adresse de cette Chambre, à *John F. Taylor*, l'ainé, la somme de cent une livres douze chelins et dix deniers, courant, pour ses services pour avoir agi comme Greffier Assistant dans le Bureau de cette Chambre depuis le onze Février, jusqu'au treize Juin, 1841, étant le montant de toutes ses demandes et réclamations jusqu'à cette date.

Résolutions.

Résolu, Que le Greffier de cette Chambre paye de la même manière, à *John F. Taylor*, le jeune, la somme de soixante et dix-neuf livres, courant, pour ses services dans le Bureau de cette Chambre, depuis le onze Février, jusqu'au treize Juin, 1841, étant le montant entier de toutes ses demandes et réclamations jusqu'à cette date.

Résolu, Que le Greffier de cette Chambre paye, de la même manière, à *F. S. Jarvis*, Gentilhomme Huissier de la Verge Noire, la somme de soixante et sept livres, deux chelins, courant, pour services rendus depuis le onze Février, 1840, jusqu'au treize Juin, 1841, montant entier de ses demandes et réclamations jusqu'à cette date.

Résolu, Que le Greffier de cette Chambre paye, de la même manière, à *D'Arcy Boulton*, ex-Maître en Chancellerie, la somme de cinquante livres, courant, pour services rendus depuis le onze Février, 1840, jusqu'au dix Février, 1841, montant entier de ses demandes et réclamations jusqu'à cette date.

Résolu, Que le Greffier de cette Chambre paye, de la même manière, au *Dr. Phillips*, ex-Chapelain, la somme de cinquante livres, courant, pour services rendus depuis le onze Février, 1840, jusqu'au dix Février, 1841, montant entier de ses demandes et réclamations jusqu'à cette date.

Résolu, Que le Greffier de cette Chambre paye, de la même manière, à *Thomas Brooke*, Portier, la somme de cinquante-trois livres,

neuf chelins et sept deniers, courant, pour services rendus depuis le onze Février, 1840, jusqu'au treize Juin, 1841, montant entier de ses demandes et réclamations jusqu'à cette date.

*Résolu*, Que le Greffier de cette Chambre paye, de la même manière, à *John Bright*, un des Messagers, la somme de dix livres, courant, montant entier de ses demandes et réclamations jusqu'au commencement de la présente Session.

*Résolu*, Que le Greffier de cette Chambre paye, de la même manière, à *John Healy*, Messenger, la somme de dix livres, courant, montant entier de ses demandes et réclamations jusqu'au commencement de la présente Session.

*Résolu*, Que le Greffier de cette Chambre paye, de la même manière, à *Lewis Bright*, l'ainé, la somme de soixante et une livres, montant entier de ses demandes et réclamations jusqu'au commencement de la présente Session.

*Résolu*, Que le Greffier de cette Chambre paye, de la même manière, à *Antoine Lachance*, la somme de neuf livres, dix chelins, courant, montant entier de ses demandes et réclamations jusqu'au commencement de la présente Session.

Résolutions adoptées.

Les dites Résolutions étant lues une seconde fois, et la question de concurrence mise sur chaque, la Chambre a concouru séparément sur chacune d'elles, et il a été

*Ordonné*, en conséquence.

Adresse au Gouverneur pour £1,500.

*Ordonné*, Qu'il soit présenté une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général, priant Son Excellence de vouloir bien avancer au Greffier de cette Chambre, la somme de quinze cents louis, pour rencontrer les dépenses contingentes de cette Chambre, pendant la présente Session et dont le Greffier rendra compte ci-après.

*Ordonné*, Que les Honorables Messieurs *Sullivan* et *Alexander Fraser* composent le Comité chargé de se rendre auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir la dite Adresse, et pour lui présenter.

La Chambre en comité sur le Bill de la Banque de Montréal.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour renouveler la Charte de la Banque de Montréal, et pour augmenter son Capital."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *De Blaquiere* a fait

rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport avec divers amendements.

Les quels amendements ont été lus par le Greffier, comme suit :

Feuille 19, ligne 13.—Retranchez "et punis en " conséquence."

" " " 26.—Retranchez " pour la " première offense."

" " " 27.—Retranchez tous les mots après " de " jusqu'à " en " conséquence," dans la feuille vingt, ligne quatre, et insérez, " félonie."

" 20, " 20.—Retranchez tous les mots après " félonie," jusqu'à " en conséquence," inclusivement, dans la vingt-unième ligne, et insérez, " et la preuve que telle " planche, papier, rouleau, " ou autre outil, instrument ou matériau, comme " susdit, a été formé, fait " gravé, ou réparé, ou a " été en la possession de " telle personne pour quel- " qu'usage permis, repro- " sera sur lui ou elle."

" " " 21.—Après la trente-sixième Clause, insérez la Clause suivante, marqué A.

#### CLAUSE A.

" Et qu'il soit statué, " que toute personne con- " vaincue de félonie en " vertu de cet Acte, sera " punie par emprisonnement aux travaux forcés " dans le Pénitencier Provincial, pour un terme " qui ne sera pas moins de " sept années, ou par emprisonnement dans aucune autre prison ou lieu " de détention pour un " terme n'excédant pas " deux années."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, la Chambre a concouru séparément sur chacun d'eux.

*Ordonné*, Que l'on se dispense de la quarante-sixième Règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit Bill.

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu une troisième fois immédiatement.

La une 3e fois et  
Le dit Bill, tel qu'amendé, a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question étant mise—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Passé.  
Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec certains amendements, auxquels il demande la concurrence de la Chambre.

La Chambre en comité sur le Bill de la Banque de la Cité.  
La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour prolonger la Charte de la Banque de la Cité et pour augmenter son Capital."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Hamilton* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le Rapport, avec divers amendements.

Lesquels amendements ont été lus par le Greffier, comme suit :

Amendements. Feuille 23, ligne 7.—Retranchez tous les mots après " félonie " jusqu'à " en conséquence, " tous deux inclusivement.

" " " 26 et 27.—Retranchez " pour " la première offense."

" 24, " 1.—Retranchez tous les mots après " de " jusqu'à " en conséquence " dans la onzième ligne, inclusivement, et insérez " félonie."

" 25, " 7.—Retranchez tous les mots après " félonie " jusqu'à " en conséquence, " inclusivement, dans la huitième ligne, et insérez " et la " preuve que telle planche, " papier, rouleau, ou autre " outil, instrument ou matériel, comme susdit, a " été formé, fait, gravé ou " réparé, ou était en la " possession de telle personne pour quelque usage

" permis, reposera sur lui " ou elle."

Feuille 25, ligne 8.—Après la trente-troisième Clause, insérez la Clause suivante A.

#### CLAUSE A.

" Et qu'il soit statué, " que toute personne con- " vaincue de félonie en " vertu de cet Acte, sera " punie par emprisonnement " aux travaux forcés dans " le Pénitencier Provincial " pour un terme qui ne " sera pas moins de sept " années, ou par emprison- " nement dans aucune pri- " son ou lieu de détention " pour un terme n'excé- " dant pas deux années."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, Que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit Bill, et

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu une troisième fois immédiatement.

Le dit Bill, tel qu'amendé, a été alors lu une troisième fois en conséquence. La une 3e fois et

La question étant mise,—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative. Passé.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec divers amendements, auxquels il demande la concurrence de l'Assemblée.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Holmes*, et autres, pour rapporter le Bill, intitulé, " Acte pour renouveler la Charte de la " Banque de *Montréal*, et pour augmenter son " Capital, " et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a concouru dans les amendements faits par le Conseil Législatif au dit Bill.

L'Assemblée renvoie le Bill de la Banque de Montréal et concourt dans les amendements.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Black*, et un autre, pour rapporter le Bill, intitulé, " Acte pour prolonger la Charte de la Banque " de *Québec*, " et informer cette Chambre que

L'Assemblée renvoie le Bill de la Banque de Québec et concourt dans les amendements.

L'Assemblée Législative a concouru dans les amendements faits au dit Bill par le Conseil Législatif.

La Chambre en comité sur le Bill des Bureaux des Commissaires pour les Barrières de Districts.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour affecter certaines sommes d'argent pour des améliorations publiques en cette Province et pour d'autres objets y mentionnés."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. Bruneau a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

Ordonné, Que l'on se dispense de la quarante-sixième règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit Bill.

Lu une 3e fois et

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une troisième fois immédiatement.

La question étant mise,—Ce Bill passera-t-il?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Bill de la Banque de Gore déchargé.

L'Ordre du jour étant lu pour que la Chambre se mette en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour amender la Charte et augmenter le Capital de la Banque de Gore," il a été

Ordonné, Qu'il soit déchargé.

La Chambre prend en considération le Rapport sur le Bill de la Judicature du District de Gaspé.

Conformément à l'ordre, la Chambre a pris en considération le Rapport du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir plus amplement que par le passé à la due administration de la justice dans le District de Gaspé."

Rapport adopté.

Ordonné, Que le dit Rapport soit adopté.

La Chambre prend en considération le Rapport sur le Bill au sujet des réclamations contre le Gouvernement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le Rapport du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour faciliter le recours légal des personnes qui ont des réclamations contre le Gouvernement Provincial de Sa Majesté."

Rapport adopté.

Ordonné, Que le dit Rapport soit adopté.

La Chambre en comité sur le Bill amendant l'Ordonnance d'Incorporation de Québec.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour amender certaines Ordonnances y mentionnées, relatives à l'incorporation de la Cité de Québec," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. McDonald a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait pris les dits Bill et Rapport en considération, y avait fait quelques progrès et l'avait chargé de demander la permission de siéger de nouveau dans trois mois.

Ordonné, en conséquence.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise de nouveau en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour étendre le bénéfice du système d'emmagasinage établi par un certain Acte du Parlement Impérial, passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième années du Règne de feu Sa Majesté, aux Droits qui sont imposés par les Actes Provinciaux," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

La Chambre en Comité sur le Bill d'Emmagasinage.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. De Blaquiere a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

Ordonné, Que l'on se dispense de la quarante-sixième Règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport au dit Bill.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu une troisième fois en conséquence.

Il est lu une 3e fois et

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Conformément à l'ordre du jour, la Chambre a pris en considération le rapport du Comité Spécial, auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour établir et déterminer les limites Ouest du Comté de Norfolk."

La Chambre prend en considération le rapport sur le Bill des limites Ouest de Norfolk.

Ordonné, Que le dit Rapport soit adopté.

Rapport adopté.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour consolider certaines dettes dues par le Home District, et pourvoir au paiement d'icelles," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

La Chambre en comité sur le Bill des dettes du district de Home.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. McGill a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait

examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que l'on se dispense de la quarante-sixième Règle de cette Chambre, en autant qu'elle a rapport à ce Bill, et

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été lu une troisième fois en conséquence.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

*Ordonné*, Que l'on se dispense de la quarante-sixième Règle de cette Chambre, pour le reste de la Session.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer diverses personnes sous les nom et raison de Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du District de Niagara."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. John Fraser a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec divers amendements.

Les quels amendements ont été alors lus par le Greffier, comme suit:

- Amendements. Feuille 24, ligne 14.—Retranchez tous les mots après "félonie," jusqu'à "années," inclusivement, dans la vingtième ligne.
- " 25, " 10.—Retranchez les mots "pour la première offense."
- " " " 11.—Retranchez tous les mots après "de" jusqu'à "félonie," inclusivement, dans la dix-huitième ligne, et insérez, "félonie."
- " 26, " 13.—Retranchez tous les mots après "de" jusqu'à "en conséquence," inclusivement, dans la quinzième ligne, et insérez, "félonie."

Feuille 26, ligne 20.—Après la quarante-quatrième Clause, insérez la Clause A.

CLAUSE A,

" Et qu'il soit statué,  
" que toute personne con-  
" vaincue de félonie en  
" vertu de cet Acté, sera  
" punie par emprisonne-  
" ment aux travaux forcés  
" dans le Pénitencier Pro-  
" vincial, pour un terme  
" qui ne sera pas moins de  
" sept années, ou par em-  
" prisonnement dans au-  
" cune autre prison ou lieu  
" de détention pour un  
" terme n'excedant pas  
" deux années."

Les dits amendements étant lus une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, Que les dits amendements soient grossoyés, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu une troisième fois, demain.

Conformément à l'ordre, le Bill pour la naturalisation du Révérend William Sharts, a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. Moore a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit grossoyé et lu une troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question étant mise,—Ce Bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le Titre soit "Acte pour naturaliser le Révérend William Sharts."

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

Bill du Révérd. Wm. Sharts lu une 2e fois.

La Chambre en comité sur icelui.

Lu une 3e fois et

Passé.

Bill permettant  
aux Banques du  
H. & B. Canada  
de transiger  
leurs affaires  
dans la Province  
du Canada.

L'Honorable Mr. *Macaulay* a présenté un Bill pour autoriser les Banques ci-devant chartées en vertu d'Actes des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, d'étendre leurs transactions dans toute la Province du *Canada*.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

2e lecture de-  
main.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Bill au sujet  
des terres  
d'Ecoles lu une  
2e fois.

Conformément à l'ordre, le Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir temporairement à l'emploi des fonds provenant de la vente des terres des Ecoles, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, et pour d'autres objets," a été lu une seconde fois."

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre en  
comité sur  
icelui.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *De Blaquiere* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une troisième fois immédiatement.

Il est lu une 3e  
fois et

Il a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Pétition de  
Robt. McGill

L'Honorable Mr. *Hamilton* a présenté une Pétition de *Robert McGill*, et autres, de *Niagara*;—aussi une Pétition de *John Chisholm*, et autres, habitants de *Gore*, demandant respectivement que l'on fasse disparaître certains doutes au sujet de la direction et contrôle des Ecoles de Grammaires de Districts.

*Ordonné*, Qu'elles restent sur la table.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Jeudi, 16e Septembre, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiere,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>McGill,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Morris,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Moore.</i>
<i>Fraser, John,</i>	

PRIERES.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Simpson*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir à l'établissement de certains Phares dans le Port de *Montréal*;"—aussi un Bill, intitulé, "Acte pour affecter certaines sommes d'argent pour des améliorations publiques en cette Province et pour d'autres objets y mentionnés;"—aussi un Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir au paiement des salaires et allocations de certains Officiers de la Législature, pour une période limitée et pour d'autres objets;"—aussi un Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir en partie à indemniser les Membres de l'Assemblée Législative de cette Province;"—aussi un Bill, intitulé, "Acte pour affecter une somme d'argent pour payer certains frais relatifs au *Cure-Môle à Vapeur Provincial du Haut-Canada*, et pour d'autres objets relatifs au dit *Cure-Môle à Vapeur*;"—et aussi un Bill, intitulé, "Acte pour accorder une certaine somme d'argent, comme un aide au *College Victoria*," auxquels elle demande la concurrence de cette Chambre.

Les dits Bills ont été séparément lus pour la première fois.

*Ordonné*, Qu'ils soient lus une seconde fois aujourd'hui.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Raymond*, et un autre, avec un Bill, intitulé, "Acte pour incorporer le Collège de *l'Assomption* dans le Comté de *Leinster*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Qu'il soit lu une seconde fois aujourd'hui.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Black*, et autres, pour rapporter le Bill, in-

Bill pour la construction d'un Phare.

Bill au sujet de certaines sommes pour des améliorations publiques.

Bill pour le paiement des salaires de certains officiers de la Législature.

Bill pour l'indemnité des Membres.

Bill du *Cure-Môle à Vapeur* du H. C.

Bill pour un aide au *Collège Victoria*.

Bill d'incorporation du Collège de *l'Assomption*.

L'Assemblée renvoie le Bill de la Banque de la Cité.

titulé, "Acte pour prolonger la Charte de la Banque de la Cité et pour augmenter son Capital," et informer la Chambre que l'Assemblée Législative a concouru dans les amendements faits par le Conseil Législatif au dit Bill.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Burnet*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour incorporer le Bureau de Commerce de Québec," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois aujourd'hui.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Cameron*, et autres, pour rapporter le Bill, intitulé, "Acte pour naturaliser le Révérend *William Sharts*," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a passé ce Bill, sans amendement.

Un Message de l'Assemblée Législative par les mêmes Messagers, avec un Bill, intitulé, "Acte pour étendre les dispositions d'une Ordonnance de la Législature de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, intitulée, "Ordonnance pour pourvoir à la construction d'un chemin à Lisses, depuis la Cité de *Mont-réal*, jusqu'à la ligne provinciale, à ou près de la Pointe à *Beaudet*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois aujourd'hui.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer diverses personnes sous les nom et raison de Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du District de *Niagara*," a été lu une troisième fois, tel qu'amendé.

Ordonné, Que le dit Bill ne passe pas, mais qu'il soit amendé de nouveau, comme suit :

#### CAVALIER.

Entrez le dit Cavalier entre les treizième et quatorzième Clauses :

"Pourvu toujours que le montant entier des Billets de la dite Banque, au dessous d'une livre, courant, chaque, en aucun temps, n'excédera pas un quart du Capital

"de la dite Banque, actuellement payé."

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé et que le dit Bill, tel qu'amendé en dernier lieu, soit lu une troisième fois immédiatement.

Il a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question étant mise,—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce Bill avec divers amendements, auxquels elle demande la concurrence de l'Assemblée.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, pour autoriser les Banques chartées en vertu d'Actes des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, d'étendre leurs transactions dans toute la Province du *Canada*," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill, immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Sullivan* a fait Rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport avec un amendement qu'il offrait à l'adoption de la Chambre.

Ordonné, Que le dit Bill soit grossoyé et soit lu, tel qu'amendé, une troisième fois aujourd'hui.

L'Honorable Mr. *Morris*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour autoriser un certain changement au sujet d'un chemin de Barrière dans le Township de *Gwillimbury* Ouest," a fait Rapport.

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités.

16e Septembre, 1841.

Le Comité chargé d'examiner et faire rapport sur le Bill transmis de l'Assemblée Légis-

Bill étendant les opérations des Banques lu une 2e fois.

La Chambre en comité sur icelui.

3e lecture aujourd'hui.

Rapport sur le Bill pour changer la Barrière de *Gwillimbury* Ouest.

Rapport.

lative, intitulé, "Acte pour autoriser un certain changement au sujet d'un chemin de Barrière dans le Township de *Gwillimbury* Ouest," a examiné le dit Bill et considéré les allégués contenus dans le Préambule, mais la multiplicité des affaires devant la Chambre et l'impossibilité, à cette époque avancée de la Session, d'accorder à ce sujet l'attention que demanderaient les intérêts des particuliers, font que Votre Comité n'oserait recommander à Votre Honorable Chambre, l'adoption de ce Bill, pendant cette Session.

Le tout néanmoins humblement soumis.

W. MORRIS,

Président.

Bill des Phares de Montréal lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre le Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir à l'établissement de certains Phares dans le Port de *Montréal*," a été lu une seconde fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre en comité sur icelui.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Hamilton* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

Ordonné, Qu'il soit lu une troisième fois, immédiatement.

Lu une 3e fois et

Le dit Bill a été alors lu pour la troisième fois en conséquence.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Bill des améliorations publiques ;

Conformément à l'ordre, le Bill, intitulé, "Acte pour affecter certaines sommes d'argent pour des améliorations publiques en cette Province et pour d'autres objets y mentionnés ;"—aussi le Bill, intitulé, "Acte

Des salaires des Officiers de la Législature ;

pour pourvoir au paiement des salaires et allocations de certains Officiers de la Législature, pour une période limitée, et pour d'autres objets ;"—aussi le Bill, intitulé,

De l'indemnité des Membres ;

"Acte pour pourvoir en partie à indemniser

les Membres de l'Assemblée Législative de cette Province ;"—aussi le Bill, intitulé, "Acte pour affecter une somme d'argent pour payer certains frais relatifs au Cure-Môle à Vapeur Provincial du *Haut-Canada*, et pour d'autres objets relatifs au dit Cure-Môle à Vapeur ;"—aussi le Bill, intitulé, "Acte pour accorder une certaine somme d'argent, comme un aide au *Collège Victoria* ;"—aussi le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer le Collège de l'*Assomption* dans le Comté de *Leinster* ;"—aussi le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer le Bureau de Commerce de *Québec* ;—et aussi le Bill, intitulé, "Acte pour étendre les dispositions d'une Ordonnance de la Législature de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, intitulée, "Ordonnance pour pourvoir à la construction d'un chemin à lisses entre la Cité de *Montréal* et la ligne de la Province, à ou près de la *Pointe à Beaudet*," ont été séparément lus une seconde fois.

Du Cure-Môle à Vapeur ;

De l'Octroi au Collège Victoria ;

D'incorporation du Collège de l'Assomption.

Du Bureau de Commerce de Québec ; et

Du Chemin à Lisses de la Pointe à Beaudet.

Ordonné, Que les dits Bills soient référés à des Comités de toute la Chambre.

Référé à la Chambre en comité aujourd'hui.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur chacun des dits Bills alternativement aujourd'hui.

L'Honorable Mr. *McGill*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour abroger et amender en partie certains Actes et une certaine Ordonnance y mentionnés, et pour étendre les pouvoirs et augmenter les fonds de la Corporation de la *Maison de la Trinité de Québec*," a fait Rapport.

Rapport sur le Bill de la Trinité de Québec

Ordonné, Que le dit Rapport soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,

16e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour abroger et amender en partie certains Actes et une certaine Ordonnance y mentionnés, et pour étendre les pouvoirs et augmenter les fonds de la Corporation de la *Maison de la Trinité de Québec*," demande à faire Rapport :

Rapport.

Qu'il a examiné le dit Bill attentivement et en entier, et demande à en faire le rapport, sans amendement.

Le tout néanmoins humblement soumis.

P. MCGILL,

Président.



*Ordonné*, Que le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport aujourd'hui.

L'Honorable Mr. *Macaulay*, du Comité Spécial auquel a été référé le Bill, intitulé, "Acte pour régler l'inspection et mesurage du Bois de construction, Mâts, Espars, Douves, Douelles, et autres objets de même nature, dans les Ports de *Québec* et de *Montréal*, et pour d'autres fins y relatives," a fait Rapport.

*Ordonné*, Qu'il soit reçu; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit:

Conseil Législatif, Chambre des Comités,

16e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour régler l'inspection et mesurage du Bois de construction, Mâts, Espars, Douves, Douelles, et autres objets de même nature, dans les Ports de *Québec* et de *Montréal*, et pour d'autres fins y relatives," demande à faire Rapport:

Que sur l'examen du Bill qui lui a été soumis à la clôture de la Session, après être demeuré plus de deux mois sous la considération de la Législature, votre Comité observe que les dispositions de ce Bill sont de nature à affecter divers intérêts Commerciaux importants, ceux des Commerçants de Bois, du Marchand Exportateur, du Propriétaire de Vaisseau, et à influencer généralement sur tout le Commerce de Bois d'exportation.

Sous de pareilles circonstances et jusqu'à ce que les parties intéressées aient fourni de plus amples informations, votre Comité recommande à votre Honorable Chambre de ne plus procéder sur le dit Bill cette Session, et que dans intervalle il en soit imprimé cent cinquante copies, pour l'usage des Membres.

Le tout néanmoins humblement soumis.

JNO. MACAULAY,

*Président.*

*Ordonné*, Que le dit Bill et le Rapport du Comité Spécial sur icelui, soient référés à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport aujourd'hui.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à trois heures cet l'après midi, la Chambre l'ordonnant ainsi. Ajournement.

A trois heures, P. M.

LES Membres assemblés ont été:

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

<i>De Blaquiére,</i>	<i>Macaulay,</i>
<i>McGill,</i>	<i>Hamilton,</i>
<i>Sullivan,</i>	<i>Bruneau,</i>
<i>Morris,</i>	<i>McDonald,</i>
<i>Fraser, Alexander,</i>	<i>Moore.</i>
<i>Fraser, John,</i>	

PRIERES.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour affecter certaines sommes d'argent pour des améliorations publiques en cette Province et pour d'autres objets y mentionnés."

La Chambre en comité sur le Bill des améliorations publiques.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *De Blaquiére* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été lu une troisième fois en conséquence.

Lu une 3e fois et

La question étant mise,—Ce Bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Merritt*, et autres, pour rapporter le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer diverses personnes sous les nom et raison de Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du District de *Niagara*," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a concouru dans les amendements faits par le Conseil Législatif au dit Bill.

L'Assemblée renvoie le Bill de la Banque de Niagara et concourt dans les amendements.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Small*, et autres, avec un Bill, intitulé,

Bill du Hâvre de Sydenham.

Référé à la Chambre aujourd'hui.

Rapport sur le Bill de l'Inspection du Bois.

Référé à la Chambre en comité aujourd'hui.

“ Acte pour incorporer certaines personnes y mentionnées, sous les nom et raison de la “ Compagnie du Hâvre de Sydenham,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois aujourd'hui.

Bill des Contingents du H. C.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Thorburn*, et autres, avec un Bill, intitulé, “ Acte pour faire bon de certaines sommes avancées pour payer les dépenses continues des deux Chambres de la Législature “ de la ci-devant Province du *Haut-Canada*,” auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Bill étendant les opérations des Banques lu une 3e fois.

Conformément à l'ordre, le Bill pour autoriser les Banques chartées en vertu d'Actes des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*, d'étendre leurs transactions dans toute la Province du *Canada*,” a été lu une troisième fois.

La question étant mise, — Ce Bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Titre.

Ordonné Que le Titre soit “ Acte pour autoriser les Banques ci-devant chartées en vertu d'Actes des Provinces du *Haut* et “ du *Bas-Canada*, d'étendre leurs transactions “ dans toute la Province du *Canada*.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

Message de l'Assemblée transmettant l'Adresse à Son Excellence au sujet du Bill pour disposer des terres publiques.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable Mr. *Harrison*, et un autre, dans les mots suivants :

Assemblée Législative,

Jeudi, 16e Septembre, 1841.

Ordonné, Que la dite Adresse soit communiquée au Conseil Législatif par Message, demandant la concurrence de leurs Honneurs à icelle.

Ordonné, Que l'Honorable Mr. *Harrison* porte le dit Message au Conseil Législatif.

Attesté,

Wm. B. LINDSAY,

Gref. Assemblée.

La dite Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général a été alors lue par le Greffier, comme suit :

A Son Excellence le Très Honorable *Charles*, Adresse.  
*Baron Sydenham*, de *Sydenham*, dans le Comté de *Kent*, et de *Toronto* en *Canada*, un des Très-Honorables Conseillers Privés de Sa Majesté, Gouverneur Général de l'Amérique Septentrionale Britannique, et Capitaine Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du *Canada*, de la *Nouvelle Ecosse* du *Nouveau Brunswick*, et de l'*Ile du Prince Edouard*, et Vice-Amiral d'icelles.

Qu'il plaise à Votre Excellence :

Nous, les Sujets loyaux et respectueux de Sa Majesté le et l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*, assemblés en Parlement Provincial, demandons à informer Votre Excellence que, pendant cette Session, nous avons passé un Bill, intitulé, “ Acte pour disposer des terres “ publiques,” qui contient des Clauses relatives à, et affectant la Prérrogative de Sa Majesté au sujet de l'octroi des Terres Incultes de la Couronne en cette Province; et nous vous prions, en conséquence, que pour mettre le dit Bill en opération, il plaise à Votre Excellence de le faire transmettre en *Angleterre*, sans délai, afin qu'il soit mis devant le Parlement, avant la signification de l'assentiment de Sa Majesté à icelui.

AUSTIN CUVILLIER,

Orateur.

Chambre de l'Assemblée Législative,  
16e Septembre, 1841.

La dite Adresse étant lue une seconde fois, la Chambre y a concouru.

Ordonné, Que le Blanc soit rempli par les mots “ Conseil Législatif.”

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a concouru dans la dite Adresse.

Ordonné, Qu'il soit nommé un Comité de la part de cette Chambre pour rencontrer le Comité nommé de la part de l'Assemblée Législative, pour se rendre auprès de Son Excellence le Gouverneur Général, pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir la dite Adresse, et pour lui présenter.

Ordonné, Que les Honorables Messieurs *Sullivan* et *Morris*, composent le Comité de la part de cette Chambre.

Elle est lue une 2e fois et la Chambre concourt en icelle.

Comité nommé pour rencontrer celui de l'Assemblée et présenter l'Adresse.

La Chambre en Comité sur le Bill des salaires des officiers de la Législature.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir au paiement des salaires et allocations de certains Officiers de la Législature, pour une période limitée, et pour d'autres objets."

Rapport avec un amendement.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Alexander Fraser* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, avec un amendement.

Le dit amendement a été lu par le Greffier, comme suit :

Feuille 5, ligne 22.—Retranchez depuis "et" dans la vingt-deuxième ligne, jusqu'à "rencontre" dans la vingt-septième ligne, inclusivement.

Il est adopté.

Le dit amendement étant lu une seconde fois, la Chambre y a acquiescé.

Ordonné, Que le dit amendement soit grossoyé, et que le dit Bill, tel qu'amendé, soit lu une troisième fois, aujourd'hui.

Message de l'Assemblée.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Harrison*, et autres, dans les mots suivants :

Assemblée Législative,

Judi, 16e Septembre, 1841.

Résolu, Qu'il soit nommé un Comité de quatre Membres de la part de cette Chambre, pour rencontrer un Comité de la part du Conseil Législatif, chargé de se rendre auprès de Son Excellence le Gouverneur Général pour savoir quand Son Excellence voudra bien recevoir l'Adresse des deux Chambres au sujet du Bill, intitulé, "Acte pour disposer des terres publiques," et pour la présenter.

Ordonné, Que l'Honorable Mr. *Harrison*, Mr. *Cameron*, Mr. *Hopkins* et Mr. *Donald McDonald*, composent le dit Comité.

Ordonné, Que les dits Ordre et Résolution soient communiqués par Message au Conseil.

Ordonné, Que l'Honorable Mr. *Harrison* porte le dit Message au Conseil Législatif.

WM. B. LINDSAY,

Gref. Assemblée.

L'Assemblée renvoie le Bill étendant les opérations des

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Black*, et autres, pour rapporter le Bill,

Banques et court en icelui.

intitulé, "Acte pour autoriser les Banques incorporées en vertu d'Actes des ci-devant Provinces du Haut et du Bas-Canada, d'étendre leurs transactions dans toute la Province du Canada," et informer cette Chambre que l'Assemblée Législative a passé le dit Bill sans amendement.

Rapport sur la Bibliothèque.

L'Honorable Mr. *Morris*, du Comité des deux Chambres nommé pour s'enquérir et faire rapport au sujet de la Bibliothèque, a fait Rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités.

16e Septembre, 1841.

Rapport.

Le Comité des deux Chambres de l'Honorable Conseil Législatif et de l'Honorable Assemblée Législative, chargé de s'enquérir et de faire rapport respectivement aux deux Chambres, du nombre des Volumes appartenants à la ci-devant Législature du Haut-Canada, et de la manière qu'ils pourraient être le plus convenablement partagés entre les deux Chambres, demande à faire Rapport :

Que s'étant assemblé aujourd'hui, il a adopté la Résolution suivante :

Résolu, Que pour partager convenablement les livres appartenants à la Bibliothèque du Parlement de la ci-devant Province du Haut-Canada, il sera du devoir des Bibliothécaires, Greffiers, et Greffiers en Loi des deux Chambres, à la clôture de la Session, de partager les dits livres, en consultant les intérêts des deux Chambres, et en évitant autant que possible de laisser des Duplicata dans l'une ou l'autre des Bibliothèques, et aussi de manière à ce qu'un exemplaire au moins des Journaux des Chambres des Lords et des Communes, appartiennent à chaque Chambre.

W. MORRIS,

Président Com. Con. Lég.

F. A. QUESNEL,

Président Com. Ass. Lég.

L'Honorable Mr. *Sullivan* a fait rapport que l'Honorable Mr. *Alexander Fraser* et lui-même, s'étaient rendus conformément à l'ordre auprès de Son Excellence le Gouverneur Général avec l'Adresse de cette Chambre au sujet des Dépenses Contingentes du Conseil Législatif, et qu'il avait plu à Son Excellence de la recevoir gracieusement et dire qu'il communiquerait avec la Chambre par Message.

Rapport sur l'Adresse au sujet des contingents.

Instructions  
Royales au sujet  
des Lois.

L'Honorable Mr. *Sullivan* a informé la Chambre qu'il avait un Message de Son Excellence le Gouverneur Général, que Son Excellence l'avait chargé de délivrer à la Chambre.

Et il a été lu comme suit :

Retour à l'Adresse de l'Honorable Conseil Législatif, en date du six, courant, demandant les extraits des Instructions Royales qui ont rapport à la passation de Lois par le Parlement de cette Province.

T. W. MURDOCH.

Kingston, 16e Septembre, 1841.

(Pour le Retour, voir l'Appendice, No. 21.)

La Chambre en  
Comité sur le  
Bill pour l'in-  
demnité des  
Membres.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir en partie à indemniser les Membres de l'Assemblée Législative de cette Province."

Le Comité s'est  
levé.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *McGill* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé de faire rapport que le Comité s'était levé.

La Chambre en  
Comité sur le  
Bill du Cure-  
Môle à Vapeur.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour affecter une somme d'argent pour payer certains frais relatifs au Cure-Môle à Vapeur Provincial du Haut-Canada, et pour d'autres objets relatifs au dit Cure-Môle à Vapeur."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise et l'Honorable Mr. *John Fraser* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une troisième fois immédiatement.

Lu une 3e fois et

Il a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Bill des salaires  
des officiers de  
la Législature  
lu une 3e fois et

Conformément à l'ordre, le Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir au paiement des salaires et allocations de certains Officiers

" de la Législature, pour une période limitée " et pour d'autres objets," a été lu une troisième fois, tel qu'amendé.

La question étant mise—Ce Bill, tel qu'amendé, passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, avec un amendement auquel il demande la concurrence de l'Assemblée.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour accorder une certaine somme d'argent, " comme une aide au Collège Victoria."

La Chambre en  
comité sur le  
Bill du Collège  
Victoria.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *De Blaquiere* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une troisième fois immédiatement.

Lu une 3e fois et

Le dit Bill a été lu une troisième fois en conséquence.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer le Collège de l'Assomption " dans le Comté de *Leinster*.

La Chambre en  
Comité sur le  
Bill du Collège  
de l'Assomp-  
tion.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Bruneau* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

Ordonné, Qu'il soit lu une troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été lu une troisième fois en conséquence.

Lu une 3e fois et

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe

cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour incorporer le Bureau de Commerce de Québec."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Macaulay* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

Le dit Bill a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour étendre les dispositions d'une Ordonnance de la Législature de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, intitulé, "Ordonnance, pour pourvoir à la construction d'un Chemin à lisses entre la Cité de *Montreal* et la ligne de la Province, à ou près de la *Pointe à Beaudet*."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Sullivan* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour abroger et amender en partie certains Actes et une certaine Ordonnance y mentionnés, et pour étendre les pouvoirs et augmenter les fonds de la Corporation de la *Maison de la Trinité de Québec*."

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *McGill* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte pour régler l'inspection du Bois de construction, Mâts, Espars, Douves, et autres objets de même nature, dans les Ports de *Québec* et de *Montréal*, et pour d'autres fins y relatives," avec le Rapport du Comité Spécial sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Morris* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait pris les dits Bill et Rapport en considération, et l'avait chargé de recommander à la Chambre l'adoption du Rapport du Comité Spécial.

Ordonné, Que le dit Rapport du Comité Spécial soit adopté.

Ordonné, Que cent cinquante copies du dit Bill soient imprimées pour l'usage des Membres.

Un Message de l'Assemblée Législative, par Mr. *Thompson*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour étendre au Comté de *Haldimand* et *Simcoe* et à une partie du Comté de *Kent*, certains privilèges dont ils ne pourraient jouir autrement avant d'être définitivement érigés en District," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

L'Honorable Mr. *De Blaquiére*, du Comité Spécial auquel avait été référé le Bill, intitulé, "Acte pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et au maintien d'Ecoles Élémentaires en cette Province," a fait Rapport.

Ordonné, Qu'il soit reçu ; et

Lu une 3e fois et

Passé.

La Chambre en comité sur le Bill réglant l'inspection du Bois.

Rapport du Comité Spécial adopté.

Bill conférant certains privilèges aux comtés de *Haldimand*, *Simcoe* et *Kent*.

Rapport sur le Bill des Ecoles Élémentaires.

La Chambre en Comité sur le Bill du Bureau de Commerce de Québec.

Lu une 3e fois et

Passé.

La Chambre en Comité sur le Bill du Chemin à Lisses de Montréal à la Pointe à Beaudet.

Lu une 3e fois et

Passé.

La Chambre en Comité sur le Bill de la Maison de la Trinité de Québec.

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :  
Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
16e Septembre, 1841.

Rapport.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et au maintien d'Ecoles Elémentaires en cette Province," demande à faire Rapport :

Qu'il a examiné ce Bill important et regretté profondément qu'il ait été transmis à votre Honorable Chambre à une époque aussi avancée de la Session, ce qui met votre Honorable Chambre dans l'impossibilité d'en examiner les détails avec ce calme et cette délibération que mérite leur importance.

Votre Comité, fermement convaincu, sur l'examen qu'il a fait de cette mesure, qu'elle ne peut être considérée comme parfaite, mais qu'elle exige des modifications, ne veut point retarder les progrès de l'Education en cette Province, en risquant la passation du Bill; votre Comité est en conséquence d'opinion de recommander à votre Honorable Chambre l'adoption de ce Bill sans amendement, espérant qu'à une autre Session il y sera fait les modifications, dont le temps et l'expérience auront fait sentir la nécessité.

Le tout néanmoins humblement soumis.

P. B. DE BLAQUIERE,  
Président.

Ordonné, Que les dits Bill et Rapport soient référés à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur les dits Bill et Rapport immédiatement.

La Chambre en comité sur icelui.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur les dits Bill et Rapport.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable *John Fraser* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

Lu une 3e fois et

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

L'Ordre du jour étant lu pour la seconde lecture du Bill, intitulé, "Acte pour incorporer certaines personnes y dénommées, sous les nom et raison de la "Compagnie du Havre de *Sydenham*," il a été

2e lecture du Bill de Sydenham Harbour remise à demain.

Ordonné, Qu'il soit déchargé, et

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois demain.

Conformément à l'ordre, le Bill, intitulé, "Acte pour faire bon de certaines sommes avancées pour payer les dépenses continues des deux Chambres de la Législature de la ci-devant Province du *Haut-Canada*," a été lu une seconde fois.

Bill des Contingents du H. C. lu une 2 fois,

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné.

La Chambre en comité sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable *Mr. Macaulay* a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu une troisième fois en conséquence.

Lu une 3e fois et

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

Passé.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

L'Honorable *Mr. Sullivan*, du Comité Spécial auquel avoit été référé le Bill, intitulé, "Acte pour mieux assurer l'indépendance et l'intégrité des Juges," a fait Rapport.

Rapport sur le Bill de l'indépendance des Juges.

Ordonné, Qu'il soit reçu; et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
16e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Bill de l'Assemblée Législative, intitulé, "Acte pour mieux assurer l'indépendance et l'intégrité des Juges," demande à faire Rapport :

Qu'il a examiné le dit Bill en entier et concourt entièrement dans le principe que les Juges des Cours Supérieures devraient être rendus indépendants, en changeant le mode dont ils tiennent leurs charges, de manière qu'ils puissent les conserver durant bonne conduite.

Mais il apprend qu'il doit se faire sous peu des changements importants dans l'organisation des Cours Supérieures du *Bas-Canada*, et croit que le temps le plus convenable de passer la mesure proposée dans le dit Bill, sera lorsque les Cours projetées seront organisées et en opération, et que les Juges d'icelles auront pris leurs places sous le nouvel arrangement.

Il recommande donc respectueusement à votre Honorable Chambre de ne pas procéder ultérieurement sur le dit Bill pendant cette Session.

Le tout néanmoins humblement soumis.

R. B. SULLIVAN,

Président.

Ordonné, Que le dit Rapport soit adopté.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. Simpson, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir à l'enregistrement des personnes qui ont droit de voter à certaines Elections des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Qu'il soit lu une seconde fois demain.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable Mr. Harrison, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir à certaines dépenses de la Législature de cette Province, et des ci-devant Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu une seconde fois en conséquence. Lu une 2e fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill. La Chambre en comité sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. Bruneau a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une troisième fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu une troisième fois en conséquence. Lu une 3e fois et

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative. Passé.

Ordonné, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Un Message de l'Assemblée Législative par l'Honorable Mr. le Solliciteur Général Day, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour obliger les Trésoriers de District, des Districts dans cette partie de la Province appelée le *Haut-Canada*, à payer certaines sommes d'argent au Receveur Général, et pour d'autres objets," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre. Bill pour remettre au Receveur Général la paye des Membres du H. C.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit lu une seconde fois immédiatement.

Le dit Bill a été alors lu une seconde fois en conséquence. Lu une 2e fois.

Ordonné, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

Ordonné, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le dit Bill. La Chambre en comité sur icelui.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. McDonald a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le Rapport, sans amendement.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu une troisième fois immédiatement.

Lu une 3e fois et

Il a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné,** Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

Bill au sujet de la propriété littéraire.

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. *Williams*, et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte pour protéger la propriété littéraire en cette Province," auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

2 lecture demain.

**Ordonné,** Qu'il soit lu une seconde fois aujourd'hui.

Ajournement.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, à dix heures et demie du matin, la Chambre l'ordonnant ainsi.

*Vendredi, 17e Septembre, 1841.*

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable *Vice Chancelier*, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

*De Blaquiére,* *Macanlay,*

*McGill,* *Hamilton,*

*Sullivan,* *Bruneau,*

*Morris,* *McDonald,*

*Fraser, Alexander,* *Moore,*

*Fraser, John,*

PRIERES.

Bill du Hâvre de Sydenham lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé. "Acte pour incorporer certaines personnes y dénommées, sous les nom et raison de la "Compagnie du Hâvre de *Sydenham*," a été lu une seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre en comité sur icelui.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir et s'est mise en Comité de

toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. *Hamilton* a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport sans amendement.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu une troisième fois immédiatement. Lu une 3e fois et

Le dit Bill a été lu une troisième fois en conséquence.

La question étant mise—Ce Bill passera-t-il?

Il a été résolu dans l'affirmative. Passé.

**Ordonné,** Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre, que le Conseil Législatif a passé ce Bill, sans amendement.

L'Honorable Mr. *Sullivan* a informé la Chambre qu'il avait un Message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son Seing Manuel, que Son Excellence l'avait chargé de délivrer à la Chambre. Son Excellence annonce qu'il transmettra à Sa Majesté l'Adresse au sujet de l'Agriculture.

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :  
SYDENHAM,

Conformément à la demande du Conseil Législatif, le Gouverneur Général transmettra au Secrétaire d'Etat, pour qu'elle soit mise au pied du Trône, l'Adresse du Conseil à Sa Majesté, au sujet de l'admission dans la *Grande Bretagne* des produits agricoles du *Canada*, à des conditions avantageuses.

*Kingston, 16e Septembre, 1841.*

L'Honorable Mr. *Macaulay*, du Comité Spécial nommé pour faire rapport sur la Bibliothèque du Conseil Législatif, a présenté son Rapport. Rapport sur la Bibliothèque.

**Ordonné,** Qu'il soit reçu, et

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
17e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial au sujet de la Bibliothèque, demande a faire Rapport :

Que sur l'examin des Chambres occupées par cette Branche de la Législature, il est d'opinion que l'on pourrait faire des changements dans les appartements du Greffier, sur le dernier étage de la Bâtisse, de manière à y placer, pour le moment, une partie de la Bibliothèque de Votre Honorable Chambre. Rapport.



Votre Comité apprend que la Bibliothèque du ci-devant Conseil Législatif du *Bas-Canada* contient, à peu près, quatre mille volumes, dont une grande partie a été transférée à *Montréal*, pour l'usage du Conseil Spécial, et qu'elle est encore dans cette Ville, mais non sous la charge de personnes attachées à cette Chambre.

Le reste de cette Bibliothèque se trouve à *Québec*, où elle avait toujours été, et contient un nombre de volumes (environ sept cents) de Papiers Parlementaires de la Chambre des Lords, qui, avec probablement d'autres livres, demeureront à *Québec*, en la charge de quelque personne soigneuse, choisie par le Bibliothécaire, jusqu'à ce qu'il soit fait ici des arrangements plus convenables relativement à la Bibliothèque.

Dans l'intervalle, Votre Comité recommande, qu'en faisant des arrangements temporaires pour les livres dont Votre Honorable Chambre aura besoin à la prochaine Session, le Bibliothécaire soit autorisé (avec l'approbation de l'Orateur) de préparer un endroit convenable pour leur réception dans les appartements du Greffier ; et qu'il reçoive ordre de se rendre à *Québec* et à *Montréal* pour y faire lui-même un choix des livres qui devraient être transférés en ce lieu, aussi bien que de ceux que l'on devrait laisser en soin à *Québec*.

Il devrait aussi prendre des mesures pour faire transporter par eau, sans délai, les livres que l'on se propose de faire venir en ce lieu ; et pour cela, Votre Comité recommande qu'à compte de ses frais il lui soit fait une avance raisonnable, à même les argents non appropriés entre les mains du Greffier, à compte des contingents de la présente Session.

Votre Comité recommande de plus que dans le partage des livres de la Bibliothèque du *Haut-Canada*, en conformité à un Rapport récent du Comité des deux Chambres, le Bibliothécaire prenne en soin la part qui sera assignée à cette Branche de la Législature, et l'arrange sur les tablettes avec les autres livres de cette Honorable Chambre.

Comme le partage proposé par le Comité des deux chambres donnera la disposition d'un grand appartement sur le premier étage, Votre Comité demande à suggérer la convenance d'un entendement au moyen duquel cet appartement serait exclusivement à la disposition de l'Assemblée, en échange d'un des appartements que cette Chambre occupe sur le dernier étage ; ce qui remédierait en grande partie

à l'inconvénient qui résulte maintenant du manque de Chambres de Comités.

Le tout néanmoins humblement soumis.

**JNO. MACAULAY,**

*Président.*

*Ordonné, Que le dit Rapport soit adopté.*

Il est adopté.

*Ordonné, Qu'un extrait du Rapport dernièrement mentionné, comprenant le dernier paragraphe, soit communiqué, par l'entremise du Maître en Chancellerie, à l'Assemblée Législative, pour son information.*

L'Honorable Mr. *Morris*, du Comité Spécial nommé pour examiner et faire rapport sur les Comptes Contingents, a présenté son quatrième Rapport.

4e Rapport sur les comptes Contingents.

*Ordonné, Qu'il soit reçu ; et*

Il a été alors lu par le Greffier, comme suit :

Conseil Législatif, Chambre des Comités,  
17e Septembre, 1841.

Le Comité Spécial auquel ont été référés les Comptes Contingents de cette Honorable Chambre pour la présente Session, demande à faire Rapport.

Rapport.

Qu'ayant examiné les divers Comptes qui lui ont été soumis par le Greffier de cette Chambre et le Gentilhomme Huissier de la Verge Noire, il recommande qu'il soit autorisé à payer les divers comptes mentionnés dans la Cédule ci-jointe à même les argents que Son Excellence le Gouverneur Général a avancés au Greffier de cette Chambre.

Le tout néanmoins humblement soumis.

**W. MORRIS,**

*Président.*

A.	£	s.	d.
1 H. & W. Rowsell,.....	82	3	6
2 T. O. Butler,.....	19	0	0
3 Hilton & Baird,.....	13	0	0
4 Adam Main,.....	2	6	10½
5 Bureau du Chronicle,.....	26	6	9
6 Bureau du Herald,.....	1	15	10
7 R. Chanonhouse,.....	1	2	6
8 R. Stanton,.....	18	10	10
9 Bureau du News,.....	5	9	7
10 Bureau du Whig,.....	6	0	0
11 T. Overend,.....	90	0	7½
12 C. J. Birch,.....	11	5	0
13 J. Bright,.....	0	15	0
14 Jos. Wilson,.....	8	17	9
15 La Poste, Toronto,.....	13	12	1½
16 Desbarats & Cary,.....	29	13	9
17 La Poste, Kingston,.....	142	1	0½
18 G. Mink,.....	4	15	7½
19 J. F. Taylor, le jeune,....	112	10	0
20 R. Lemoine,.....	112	10	0
21 C. W. Smith,.....	112	10	0
22 Morley & Jenkins,.....	25	5	7
23 Maria McCrae,.....	2	10	0
24 Richard Hall,.....	5	7	9
25 Ann Hunter,.....	2	8	3
26 Adam Main,.....	6	1	0
27 J. W. Brent,.....	0	4	4½

Rapport adopté.

**Ordonné,** Que le dit Rapport soit adopté.

Bill pour l'enregistrement des Votants lu une 2e fois.

Conformément à l'ordre du jour le Bill, intitulé, "Acte pour pourvoir à l'enregistrement des personnes qui ont droit de voter à certaines Elections des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province," a été lu une seconde fois.

Bill pour la protection de la propriété littéraire.

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte pour protéger la propriété littéraire en cette Province," a été lu une seconde fois.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

**Ordonné,** Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill immédiatement.

La Chambre en comité sur icelui.

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill dernièrement mentionné.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. Moore a fait rapport de la part du dit Comité, qu'il avait examiné le dit Bill en entier et l'avait chargé d'en faire le rapport, sans amendement.

**Ordonné,** Que le dit Bill soit lu une troisième fois immédiatement.

Lu une 3e fois et

Le dit Bill a été alors lu une troisième fois en conséquence.

La question étant mise,—Ce Bill passera-t-il?

Passé.

Il a été résolu dans l'affirmative.

**Ordonné,** Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill sans amendement.

L'Honorable Mr. Sullivan a informé la Chambre qu'il avait un Message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son Seing Manuel, que Son Excellence l'avait chargé de délivrer à la Chambre.

Et il a été lu comme suit :

**SYDENHAM.**

Son Excellence étant indisposé demande que le Conseil s'ajourne pour s'assembler à la maison du Gouverneur à 3 heures P. M.

Le Gouverneur Général ne pouvant, pour cause d'indisposition, se rendre à la Chambre du Conseil Législatif, et désirant déclarer le Plaisir Royal sur les Bills qui ont passé le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative, prie le Conseil Législatif, lorsqu'il s'ajournera aujourd'hui, de vouloir bien s'ajourner pour s'assembler à trois heures de l'après-midi à l'Hôtel du Gouvernement.

Hôtel du Gouvernement,  
17e Septembre, 1841.

**Ordonné,** Que lorsque la Chambre s'ajournera aujourd'hui, elle s'ajourne pour s'assembler de nouveau cet après-midi, à trois heures, à l'Hôtel du Gouvernement.

Ordonné en conséquence.

L'Honorable Mr. Sullivan a informé la Chambre qu'il avait un Message de Son Excellence le Gouverneur Général, sous son Seing Manuel, que Son Excellence l'avait chargé de remettre à cette Chambre.

Et il a été lu comme suit :

**SYDENHAM.**

Conformément à la demande du Conseil Législatif, le Gouverneur Général ordonnera qu'il soit émané un Warrant en faveur de James FitzGibbon, Ecuyer, pour la somme de quinze cents louis, pour rencontrer les dépenses Contingentes de la Chambre pendant cette Session.

Son Excellence émanera son Warrant pour £1,500 pour les Contingents.

Kingston, 17e Septembre, 1841.

La Chambre s'est ajournée à loisir.

La Chambre s'est remise.

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à cet après midi, à trois heures, pour se rencontrer alors à l'Hôtel du Gouvernement, la Chambre l'ordonnant ainsi.

Ajournement.

A trois heures, P. M., les Membres présents à l'Hôtel du Gouvernement ont été :

Membres présents à l'Hôtel du Gouvernement.

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS,

De Blaquiere, McDonald,  
Macaulay,

L'Orateur, conformément à la soixante et deuxième Règle, faute d'un Quorum, a déclaré cette Chambre continuée à demain, pour s'assembler alors en la Chambre du Conseil Législatif, à dix heures, A. M.

Ajournement suite d'un Quorum.

Samedi, 18e Septembre, 1841.

LES Membres assemblés ont été :

L'Honorable Vice Chancelier, Orateur,

LES HONORABLES MESSIEURS

De Blaquiere, Macaulay,  
Sullivan, Hamilton,  
Fraser, John, McDonald.

A midi, John Clitherow, Ecuyer, Major-Général, Commandant les Forces de Sa Ma-

Le Député Gouverneur vice.

la Chambre et requiert la présence de l'Assemblée, et

jesté en cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, Député Gouverneur, dûment nommé en vertu d'une Commission de Son Excellence le Gouverneur Général, sous le Seing et Sceau de ses Armes, étant venu en la Chambre du Conseil Législatif, et étant assis sur le Trône, le Gentilhomme Huissier de la Verge Noire, a reçu ordre de requérir la présence immédiate de l'Assemblée Législative.

Sanctionne les Bills suivants :

Laquelle étant venue, il a plu au Député Gouverneur de sanctionner, au nom de Sa Majesté, les Bills suivants :

Des chemins d'hiver, B. C.

Acte pour amender deux certaines Ordonnances y mentionnées, relatives aux chemins d'hiver, dans cette partie de la Province ci-devant le *Bas-Canada*.

De l'Assurance du Canada;

Acte pour incorporer la Compagnie d'Assurance du *Canada* contre les accidents du Feu.

Du Pont de Caledonia;

Acte pour incorporer certaines personnes sous le nom de "Compagnie du Pont de *Caledonia*."

De l'emprunt du District de Dalhousie;

Acte pour autoriser un nouvel emprunt pour achever la construction de la maison de Justice et de la Prison du District projeté de *Dalhousie*.

De P. Aubert De Gaspé;

Acte pour le soulagement de *Philippe Aubert de Gaspé*.

Des Pêches de Gaspé;

Acte pour régler les Pêches dans le District de *Gaspé*.

Des Bâtiſses publiques de Simcoe;

Acte pour augmenter la somme qui peut être prélevée en vertu d'un certain Acte y mentionné, pour défrayer le coût d'une certaine bâtiſse publique dans le comté de *Simcoe*.

De l'éclairage au Gaz de Toronto;

Acte pour incorporer une Compagnie sous les nom et raison de "Compagnie de la Cité de *Toronto*, pour fournir l'eau et l'éclairage au Gaz."

Des chemins aux environs de Montréal;

Acte pour amender l'Ordonnance de la ci-devant Province du *Bas-Canada* qui pourvoit à l'amélioration des Chemins dans les environs de *Montréal*.

De Judicature des Iles de la Magdeleine;

Acte pour pourvoir temporairement à l'administration de la Justice dans les Iles de la *Magdeleine*, dans le Golfe *St. Laurent*.

De l'Asile de Montréal pour les femmes infirmes;

Acte pour incorporer l'Asile de *Montréal* pour les femmes âgées et infirmes.

D'un chemin près de la Rivière St. Charles à Québec;

Acte pour étendre les dispositions d'une Ordonnance y mentionnée, à un certain chemin au côté nord de la Rivière *St. Charles*, dans le District de *Québec*.

Acte pour amender la loi qui règle l'élection des Directeurs de la Compagnie de la navigation de *Grand River*.

De la navigation de *Grand River*;

Acte pour autoriser l'achat par la Province des actions possédées par les Individus dans le Canal de *Welland*.

De l'achat d'actions dans le Canal de *Welland*;

Acte pour autoriser certains Syndics y mentionnés, à transporter partie d'un certain lot de terre, situé dans le Township de *Lochiel*, dans le District de l'Est, au Révérend *John McIsaac*.

Du Révd. J. McIsaac;

Acte pour mettre les personnes, autorisées à pratiquer la Médecine et la Chirurgie dans le *Haut* ou le *Bas-Canada*, en état de pratiquer dans la Province du *Canada*.

Des Médecins et Chirurgiens des deux Provinces;

Acte pour encourager l'établissement des Banques d'épargnes, en cette Province, et pour les régir.

Des Banques d'Epargnes;

Acte pour incorporer certaines personnes y mentionnées, aux fins de faire un chemin macadamisé, depuis la rue *Dundas* jusqu'à la rivière *Humber* dans le Township de *York*.

Du chemin à la Rivière *Humber*;

Acte pour amender un Acte du Parlement de la ci-devant Province du *Haut-Canada*, intitulé, "Acte pour autoriser l'établissement de compagnies d'Assurance Mutuelle dans les différents Districts de cette Province."

D'Assurance Mutuelle du H. C.

Acte pour incorporer les Dames de l'Asile de *Montréal* pour les Orphelins Catholiques Romains.

De l'Asile des Orphelins Romains de *Montréal*;

Acte pour abroger un certain Acte y mentionné et pour exempter les Membres des compagnies de Pompiers légalement organisées, de servir comme Jurés et dans la Milice, excepté dans certains cas.

Des Pompiers.

Acte pour autoriser l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique Septentrionale à prêter des argents dans le Comté de *Beauharnois*.

Des prêts à *Beauharnois*;

Acte pour pourvoir à ce que les lois de cette Province soient traduites dans la langue Française, et pour d'autres objets y relatifs.

De la Traduction des Lois;

Acte pour établir une Compagnie sous le nom de "Compagnie du Chemin de *Sydenham Mountain*."

Du chemin de *Sydenham Mountain*;

Acte pour confirmer un certain arrangement fait par les Magistrats des Districts de *Gore* et de *Wellington*.

De l'arrangement des Magistrats de *Gore* et de *Wellington*;

Acte pour changer et amender les lois maintenant en force dans la partie de cette

Des Cours de District du H. C.

	Province, ci-devant le <i>Haut-Canada</i> , qui régissent les Cours de Districts.	Parlement Impérial passé dans la Session tenue dans les troisième et quatrième années du Règne de feu Sa Majesté, aux Droits qui sont imposés par les Actes Provinciaux.	
De la Justice Criminelle ;	Acte pour améliorer l'administration de la Justice criminelle en cette Province.	Acte pour continuer pour une période limitée certains Actes y mentionnés.	Continuant 3 Actes ;
Du Larcin ;	Acte pour amender et consolider les Lois de cette Province qui ont rapport au Larcin, et autres offenses y relatives.	Acte pour expliquer et amender un Acte de la Législature du <i>Haut-Canada</i> , qui a rapport aux Commissaires pour la régie des chemins de Barrière de Districts.	Des Barrières de District, H. C.
Des Lois relatives à la propriété ;	Acte pour consolider et amender les Statuts de cette Province, relatifs aux dommages malicieux causés à la propriété.	Acte pour créer un fonds destiné à payer les frais du transport des Emigrés indigents au lieu de leur destination, et à les maintenir jusqu'à ce qu'ils puissent se procurer de l'emploi.	Au sujet d'un fond en faveur des Emigrés indigents ;
Des Lois relatives à la personne ;	Acte pour consolider et amender les Statuts de cette Province, relatifs aux offenses contre les personnes.	Acte pour autoriser le paiement d'une certaine somme d'argent à <i>Christopher Leggo</i> .	De C. Leggo ;
De George Durand ;	Acte pour autoriser <i>George Durand</i> , Ecuyer, à construire un Canal pour établir des moulins dans le Township de <i>Sarnia</i> .	Acte pour pourvoir temporairement à l'emploi des fonds provenant de la vente des terres des Ecoles, dans cette partie de la Province ci-devant le <i>Haut-Canada</i> , et pour d'autres objets.	Des terres des Ecoles ;
De Lewis Lyman ;	Acte pour assurer et conférer à <i>Lewis Lyman</i> , habitant de cette Province, les droits civiles et politiques d'un sujet né Britannique.	Acte pour abroger et amender en partie certains Actes et une certaine Ordonnance y mentionnés, et pour étendre les pouvoirs et augmenter les fonds de la Corporation de la Maison de la Trinité de Québec,	De la Trinité de Québec ;
Des dettes du District de Home ;	Acte pour consolider certaines dettes dues par le <i>Home District</i> , et pourvoir au paiement d'icelles.	Acte pour pourvoir à l'établissement de certains Phares dans le Port de <i>Montréal</i> .	Des Phares de Montréal ;
Du Pénitencier ;	Acte pour rendre le Pénitencier érigé près de <i>Kingston</i> , dans le District de <i>Midland</i> , le Pénitencier Provincial pour le <i>Canada</i> .	Acte pour incorporer le Collège de l' <i>Assomption</i> dans le Comté de <i>Leinster</i> .	Du Collège de l'Assomption ;
Pour la qualification des Membres ;	Acte pour obliger à l'avenir les candidats dans toute Election des membres de l'Assemblée Législative, à faire et souscrire une déclaration détaillée des propriétés qu'ils possèdent, et en vertu desquelles ils prétendent se qualifier.	Acte pour affecter une somme d'argent pour certains frais relatifs au Cure-Môle à Vapeur Provincial du <i>Haut-Canada</i> , et pour d'autres objets relatifs au dit Cure-Môle à Vapeur.	De l'octroi pour le Cure-Môle du H. C.
Abrogeant l'Ordonnance au sujet d'un Passe-port ;	Acte pour abroger une Ordonnance passée par le Gouverneur et le Conseil de Québec dans la dix-septième année du Règne de feu Sa Majesté le Roi <i>George Trois</i> , pour empêcher les personnes de laisser la Province sans un Passe-Port.	Acte pour accorder une certaine somme d'argent, comme un aide au Collège <i>Victoria</i> .	De l'octroi au Collège <i>Victoria</i> ;
Des Cours de District, B. C.	Acte pour pourvoir à administrer la justice d'une manière plus facile et expéditive dans les causes civiles, et autres matières d'une valeur pécuniaire modique, dans cette partie de la Province ci-devant le <i>Bas-Canada</i> .	Acte pour étendre les dispositions d'une Ordonnance de la Législature de la ci-devant Province du <i>Bas-Canada</i> , intitulé "Ordonnance pour pourvoir à la construction d'un chemin à lisses entre la cité de <i>Montréal</i> et la ligne de la Province, à ou près de la Pointe à <i>Beaudet</i> ."	Du chemin à la Pointe à <i>Beaudet</i> ;
De la prétendue Banque du H. C.	Acte pour nommer des Commissaires additionnels pour régler les affaires de la ci-devant prétendue Banque du <i>Haut-Canada</i> à <i>Kingston</i> .	Acte pour incorporer certaines personnes y dénommées, sous les nom et raison de la "Compagnie du Hâvre de <i>Sydenham</i> ."	Du Hâvre de <i>Sydenham</i> ;
Du Hâvre de Port Dover ;	Acte pour prolonger le temps limité par la loi pour construire et achever le Hâvre de <i>Port Dover</i> .	Acte pour faire bon de certaines sommes avancées pour payer les dépenses contingentes des deux Chambres de la Législature de la ci-devant Province du <i>Haut-Canada</i> .	Des Contingents du H. C.
D'Emmagasinage ;	Acte pour étendre le bénéfice du système d'emmagasinage établi par un certain Acte du	Acte pour protéger la propriété littéraire, en cette Province.	De la propriété littéraire ;

Des Monnaies de cuivre ;	Acte pour empêcher de fabriquer, importer ou circuler d'une manière frauduleuse, des Monnaies de cuivre falsifiées.	Acte pour incorporer le Bureau de Commerce de <i>Montréal</i> .	Du Bureau de Commerce de <i>Montréal</i> ;
Du Révé. W. Sharts ;	Acte pour naturaliser le Révérend <i>William Sharts</i> .	Acte pour établir une Compagnie qui sera appelée " Compagnie de <i>Haldimand</i> pour des ouvrages de Verrerie.	Des ouvrages de Verrerie de <i>Haldimand</i> ;
Du Recensement ;	Acte pour abroger certaines parties d'un Acte y mentionné, et pour pourvoir à faire un recensement périodique des Habitants de cette Province, et pour obtenir d'autres informations statistiques y mentionnées.	Acte pour permettre que les affaires de la Banque du <i>Haut-Canada</i> soient conduites à <i>Toronto</i> , comme à l'ordinaire.	De la Banque du H. C.
De l'emprunt en Angleterre ;	Acte pour faciliter la négociation d'un emprunt en <i>Angleterre</i> , et pour d'autres objets y mentionnés.	Acte pour disposer des Terres Publiques.	Pour disposer des terres publiques ;
Du droit sur les Billets de Banque ;	Acte pour imposer une certaine taxe ou impôt sur les Billets de Banque émis et en circulation dans cette Province.	Acte pour pourvoir à la liberté des Elections dans cette Province, et pour d'autres fins y mentionnées.	Des Elections ;
Du droit sur les Distilleries, B. C. ;	Acte pour imposer un Droit sur les Distilleries, dans cette partie de la Province ci-devant appelée le <i>Bas-Canada</i> .	Acte pour régler l'inspection du Bœuf et du Lard.	Du Bœuf et du Lard ;
Des Subsidés, 1841 ;	Acte pour accorder à Sa Majesté certaines sommes y mentionnées, pour payer les dépenses du Gouvernement Civil, pour l'année qui expirera le trente-unième jour de Décembre, mil huit cent quarante-et-un.	Acte pour régler l'inspection de la Farine.	De la Farine ;
Du droit sur les Encanteurs ;	Acte pour faire certains changements aux lois relatives aux droits imposés sur les effets et marchandises vendus par encan.	Acte pour renouveler la Charte de la Banque de <i>Montréal</i> , et pour augmenter son Capital.	De la Banque de <i>Montréal</i> ;
Des droits Provinciaux ;	Acte pour abroger certains Actes y mentionnés et pour consolider les lois relatives aux Droits Provinciaux à prélever sur les effets et marchandises importés en cette Province.	Acte pour prolonger la Charte de la Banque de la Cité et pour augmenter son Capital.	De la Banque de la Cité ;
Des améliorations publiques	Acte pour affecter certaines sommes d'argent pour des améliorations publiques en cette Province et pour d'autres, objets y mentionnés.	Acte pour prolonger la Charte de la Banque de <i>Québec</i> .	De la Banque de <i>Québec</i> ;
Pour payer les dépenses des Législatures ;	Acte pour pourvoir au paiement de certaines dépenses de la Législature de cette Province, et des ci-devant Provinces du <i>Haut</i> et du <i>Bas-Canada</i> .	Acte pour incorporer diverses personnes sous les nom et raison de Président, Directeurs et Compagnie de la Banque du District de <i>Niagara</i> .	De la Banque de <i>Niagara</i> ;
Disposant de l'allocation des Membres du H. C.	Acte pour obliger les Trésoriers de Districts, des Districts dans cette partie de la Province ci-devant appelée le <i>Haut-Canada</i> , à payer certaines sommes d'argent au Receveur Général, et pour d'autres objets.	Acte pour incorporer le Bureau de Commerce de <i>Québec</i> .	Du Bureau de Commerce de <i>Québec</i> ;
Des Ecoles Élémentaires ;	Acte pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et au maintien d'Ecoles Élémentaires en cette Province.	Acte pour régler la manière de donner les cautionnements pour toutes les charges à l'égard desquelles il doit être donné un cautionnement, et pour empêcher qu'il ne soit accordé aucune charge, si le cautionnement n'est pas donné dans un temps limité, après l'octroi de telle charge.	Des cautionnements des Officiers Publics ;
Des Monnaies ;	Et il a plû au Député Gouverneur de réserver les Bills suivants pour la signification du plaisir de Sa Majesté.	Acte pour autoriser les Banques ci-devant incorporées en vertu d'Actes des ci-devant Provinces du <i>Haut</i> et du <i>Bas-Canada</i> , d'étendre leurs transactions dans toute cette Province.	Pour étendre les pouvoirs des Banques du <i>Canada</i> ;
	Acte pour régler le cours des Monnaies en cette Province.	Après quoi il a plû au Député Gouverneur d'adresser les deux Chambres de la Législature, dans les mots suivants :	
		<i>Honorables Messieurs du Conseil Législatif, et Messieurs de la Chambre d'Assemblée ;</i>	
		Le Gouverneur Général se trouvant sérieusement indisposé, m'a chargé de vous signifier le plaisir de Sa Majesté sur les divers Bills que vous avez passés cette Session, et de vous dispenser d'assister plus longtemps au Parlement. En remplissant ce devoir, je dois vous féliciter sur les nombreuses et importantes mesures que	Discours du Député Gouverneur lors de la Prorogation.

vous avez complétées, et sur l'harmonie qui a régné dans vos procédés, malgré les difficultés qui se rencontrent, lors de la première Assemblée d'une nouvelle Législature.

*Messieurs de la Chambre d'Assemblée :*

Je vous remercie, au nom de Sa Majesté, de votre empressement à voter les subsides requis pour le Service Public et le soutien du crédit de la Province.

*Honorables Messieurs, et Messieurs :*

Je suis persuadé que vous prendrez part au profond chagrin que me fait éprouver la maladie du Gouverneur Général, et que vous partagerez avec moi l'espoir que les souffrances dont il a plu au Tout-Puissant de l'affliger, ne seront que passagères. Je vous engage, en même temps, à faire tous vos efforts, lorsque vous serez de retour dans vos foyers, pour achever

les grandes améliorations déjà commencées : persuadez aussi à ceux qui vous entoureront, d'oublier les difficultés passées et de cultiver à l'avenir cet esprit d'entreprise et de contentement que donnent de si grandes espérances. En suivant ces conseils, vous avancerez les intérêts de votre pays, et vous vous attirerez la reconnaissance de vos concitoyens ;—et puisse cette Providence qui vous a protégés jusqu'à présent d'une manière si remarquable, assurer le succès de vos entreprises.

L'Honorable Orateur du Conseil Législatif a alors dit, que le Député Gouverneur voulait et ordonnait que ce Parlement Provincial fût prorogé jusqu'à Lundi, le vingt-cinquième jour d'Octobre prochain, pour alors être ici tenu ; et ce Parlement Provincial est prorogé en conséquence.

Prorogation du  
Parlement.

# I N D E X

D U

## P R E M I E R V O L U M E .

4 & 5 Vict. A. D. 1841.

	<i>Page.</i>
<b>ADAMSON, le Révérend William—</b> Nommé Chapelin de la Chambre 31, sa Commission est lue 31, nommé Bibliothécaire de la Chambre 106, (voir le troisième rapport du Comité Spécial sur les officiers du Conseil Législatif.)	96
<b>ADRESSE à Sa Majesté—</b> Au sujet de l'encouragement et de la protection de l'Agriculture du Canada—avis de l'Honorable Mr. De Blaquiere à ce sujet 146, adresse proposée 160, déchargée des ordres du jour et référée à un Comité Spécial 174, rapport d'une nouvelle adresse à la Reine, avec une adresse à Son Excellence le priant de transmettre la précédente 201, elles sont lues 201, la Chambre en Comité 201, rapport sans amendement 201, lues une troisième fois et passées 202, Comité nommé pour s'informer quand Son Excellence recevra la Chambre 203, rapport 212, réponse de Son Excellence.....	243
<b>ADRESSES à Son Excellence le Gouverneur Général (voir Gouverneur Général.)</b>	
<b>AGRICULTURE—</b> Avis de l'Honorable Mr. DeBlaquiere de proposer un Comité de toute la Chambre sur le sujet de 32, la Chambre en Comité 40, rapport et permis de siéger de nouveau 40, ordre pour l'impression de certaines Résolutions 40, la Chambre de nouveau en Comité 45, rapport et permis de siéger de nouveau 45, la Chambre de nouveau en Comité 45, rapport et permis de siéger de nouveau 45, la Chambre de nouveau en Comité 49, rapport et permis de siéger de nouveau 49, déchargé des ordres du jour 56, avis de l'Honorable Mr. DeBlaquiere de proposer une adresse à Sa Majesté 146, Adresse proposée 160, déchargée des ordres du jour et référée à un Comité Spécial 174, nouvelle adresse à Sa Majesté rapportée du Comité Spécial, avec une adresse à Son Excellence, le priant de transmettre la précédente 201, elles sont lues 201, la Chambre en Comité, rapport sans amendement 201, lues une troisième fois et passées 202, Comité nommé pour savoir quand Son Excellence les recevra 203, rapport 212, réponse de Son Excellence.....	243
<b>AJOURNEMENTS de la Chambre faute d'un quorum 80, 103, 143.....</b>	245
<b>APPEL de la Chambre—</b> Membres présents et absents à l'.....	40
<b>ARMOUR, Robert, Jr.—</b> Nommé Greffier des Comités, Greffier en Loi et Traducteur Anglais.....	61
<b>ASSEMBLÉE Législative—</b> William B. Lindsay, Ecuyer, prête le serment voulu par la loi comme Greffier de l'..... Membres de l' , reçoivent l'ordre de se rendre à la Barre du Conseil Législatif 28, 45, 106, 137, Mr. Cuvillier informe Son Excellence que la Chambre l'a choisi pour son Orateur, et demande de sa part tous ses droits et privilèges ..... L'Orateur de cette Chambre, par ordre de Son Excellence, assure l'Orateur de l'Assemblée que ses privilèges Constitutionnels seront reconnus et accordés dans toutes les occasions ..... Une copie de ses règles est transmise à cette Chambre..... Ordre de transmettre une copie des règles du Conseil Législatif à l'..... Résolutions de, et Messages de et à l' (voir Messages.) Bills de et à l' (voir Bills.)	25 245 28 28 37 39
<b>ASSISTANTS Greffiers du Conseil Législatif—</b> Nommés, (voir le premier rapport du Comité Spécial sur les officiers de la Chambre 60.)	60
<b>BALDWIN, Capitaine Augustus—(voir Gouverneur Général.)</b>	
<b>BANQUE du Haut-Canada—</b> L'Orateur fait rapport de la réception d'un état des affaires de la .....	52
<b>BANQUE de Montréal—</b> L'Orateur fait rapport de la réception d'un état des affaires de la .....	53

	<i>Page.</i>
<b>BAPTEMES, &amp;c.—</b>	
L'Orateur fait rapport de la réception d'un retour des, pour le district de Montréal pour 1840 ...	45
<b>BERTHELET, Mr. Olivier—(Voir Gouverneur-Général.)</b>	
<b>BIBLIOTHÉCAIRE—</b>	
Nommé 106, (voir le troisième rapport du Comité Spécial sur les Officiers de la Chambre.).....	106
<b>BIBLIOTHÈQUE—L'Honorable Mr. Morris</b> donne avis qu'il proposera certaines Résolutions au sujet de la 65, elles sont proposées et adoptées 69, envoyées à l'Assemblée pour sa concurrence 69, l'affaire de la Bibliothèque référée à un Comité Spécial 187, le rapport 243, il est adopté et il en est communiqué un extrait à l'Assemblée 244, message de l'Assemblée nommant un Comité pour rencontrer un Comité du Conseil Législatif au sujet de la 224, Comité nommé de la part de cette Chambre et l'Assemblée en est informée 224, rapport du Comité des deux Chambres ..	238
<b>BILLS—</b>	
Qui ont reçu la sanction Royale 45, 106, 137 .....	246
Qui ont été réservés à la signification du plaisir de Sa Majesté sur iceux .....	248
<b>BILLS introduits dans le Conseil Législatif—</b>	
<i>Pour amender la Loi des Héritiers et Légataires—</i>	
Introduit par l'Honorable Mr. Sullivan 38, lu une première fois 38, lu une seconde fois 38, la Chambre en Comité 38, rapport avec amendements 38, lu une troisième fois et passé 39, titre donné et Bill envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 39, passé par l'Assemblée sans amendement 42, L'Orateur fait rapport que le Bill est certifié par le Greffier de l'Assemblée et non par l'Orateur 42, matière référée au Comité des privilèges 42, il fait rapport 42, il est adopté 43, sanction Royale .....	45
<i>Pour amender l'Acte établissant une Cour de Chancellerie—</i>	
Introduit par l'Honorable Mr. Sullivan 48, lu une première fois 48, il sera imprimé 49, lu une seconde fois 51, la Chambre en Comité 52, rapport et référé à un Comité Spécial 52, rapport du dit Comité.....	62
<i>2e Bill pour amender l'Acte établissant une Cour de Chancellerie—</i>	
Rapporté du Comité Spécial sur le Bill dernièrement mentionné 62, lu une première et une seconde fois 63, la Chambre en Comité 63, rapport avec amendements 63, lu une troisième fois et passé 65, titre donné et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence.....	65
<i>Pour le cautionnement des Officiers Publics—</i>	
Introduit par l'Honorable Mr. Macaulay 70, lu une première fois 70, il sera imprimé 70, lu une seconde fois 75, la Chambre en Comité 77, rapport avec amendements 78, ordre du jour pour la troisième lecture du Bill (tel qu'amendé) déchargé 80, la Chambre de nouveau en Comité 81, rapport d'un nouvel amendement 81, lu une troisième fois et passé 82, titre donné et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 82, passé dans l'Assemblée sans amendement 217, réservé pour la signification du plaisir de Sa Majesté .....	248
<i>Pour abroger en partie la loi relative à l'Education—</i>	
Soumis par le Comité Spécial nommé pour faire rapport sur un extrait des Minutes des procédés du Conseil de King's College 109, lu une première fois 109, lu une seconde 116, ordre pour que la Chambre se mette en Comité sur icelui déchargé 124, l'Honorable Mr. Morris présente à la Chambre certaines résolutions au sujet de l'Education 128, la Chambre en Comité sur le Bill 130, rapport de certaines résolutions 130, lues deux fois et adoptées 130, les résolutions 130, permis de siéger de nouveau sur le Bill 130, la Chambre de nouveau en Comité 134, rapport et permis de siéger de nouveau 134, déchargé des ordres du jour 135, la Chambre de nouveau en Comité 145, rapport et référé à un Comité Spécial 145, son rapport 169, la Chambre de nouveau en Comité 175, rapport avec amendements, lues deux fois et adoptés 175, il sera imprimé 175, lu une troisième fois et passé 180, titre donné et Bill envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence .....	180
<i>Bill des Monnaies de Cuivre—</i>	
Introduit par l'Honorable Mr. Pemberton 45, lu une première fois 145, il sera imprimé 146, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 160, son rapport 175, la Chambre en Comité 176, rapport avec amendements 176, lues deux fois et adoptés 176, lu une troisième fois et passé 179, titre donné et Bill envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 179, passé par l'Assemblée sans amendement 216, Sanction Royale.....	248
<i>Pour amender les Lois contre l'Usure—</i>	
Introduit par l'Honorable Mr. Bruneau 176, lu une première fois 176, lu une seconde fois 180, la Chambre en Comité 181, rapport avec amendements 181, il sera imprimé tel qu'amendé 181, lu une troisième fois et passé 183, titre donné et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence .....	183
<i>Pour établir un recours en faveur des Vendeurs d'Immeubles abandonnés—</i>	
Introduit par l'Honorable Mr. Sullivan 194, lu une première fois 194, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 200, son rapport 208, la Chambre en Comité 210, rapport avec amendements 210, lu une troisième fois et passé 215, titre donné et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence.....	215



## BILLS introduits dans le Conseil Législatif—(suite.)

Page.

*Pour la naturalisation de Sharts—*

Introduit par l'Honorable Mr. DeBlaquiere 226, lu une première fois 226, on se dispense de la quarante-sixième règle 226, lu une seconde fois 232, la Chambre en Comité 232, rapport sans amendement 232, lu une troisième fois et passé 232, titre donné et Bill envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 232, passé dans l'Assemblée sans amendement 234, Sanction Royale.... 248

*Pour étendre les privilèges des Banques—*

Introduit par l'Honorable Mr. Macaulay 233, lu une première fois 233, lu une seconde fois 234, la Chambre en Comité 234, rapport sans amendement 234, lu une troisième fois et passé 237, titre donné et Bill envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 237, passé dans l'Assemblée sans amendement 238, réservé pour la signification du plaisir de Sa Majesté..... 248

## BILLS envoyés par l'Assemblée Législative—

*En faveur de Robert John Turner—*

Envoyé 48, lu une première fois 48, lu une seconde fois 50, motion pour qu'il soit référé à un Comité Spécial 50, rejeté 50, la Chambre en Comité 51, rapport sans amendement 51, troisième lecture déchargée des ordres du jour 52, la Chambre de nouveau en Comité 52, rapport d'un amendement 52, l'amendement 52, lu une troisième fois tel qu'amendé, passé, et renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 53, l'Assemblée concourt 56, Sanction Royale.. 106

*Pour amender la Loi du Chemin et Pont de Gwillimbury Ouest—*

Envoyé 48, lu une première fois 48, lu une seconde fois 49, la Chambre en Comité 49, rapport sans amendement 49, lu une troisième fois et passé, et avis en est donné à l'Assemblée 50, Sanction Royale..... 107

*Au sujet des Elections Contestées (B. C.)*

Envoyé 57, lu une première fois 57, il sera imprimé 57, Message envoyé à l'Assemblée demandant les témoignages à l'appui desquels le Bill a été passé 58, motion pour le décharger des ordres du jour 59, rejetée 59, ordre pour sa seconde lecture déchargé 59, message de l'Assemblée transmettant les témoignages demandés 73, le tout référé à un Comité Spécial 74, Mr. Sullivan donne avis qu'il proposera de le remettre sur les ordres du jour 74, le Comité Spécial déchargé 74, la motion 77, question mise et décidée dans l'affirmative 77, le Bill et message référés de nouveau à un Comité Spécial 81, son rapport 121, Bill déchargé des ordres du jour 127, 132, la Chambre en Comité 134, point de rapport..... 134

*Pour l'Incorporation de la Société Bienveillante des Dames de Montréal—*

Envoyé 63, lu une première fois 63, lu une seconde fois 65, la Chambre en Comité 68, rapport sans amendement 68, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 69, Sanction Royale..... 107

*Au sujet de la résignation des Membres de l'Assemblée—*

Envoyé 63, lu une première fois et référé à un Comité Spécial 63, son rapport 69, lu une seconde fois 70, la Chambre en Comité 71, rapport sans amendement 71, lu une troisième fois et passé, avis en est donné à l'Assemblée 72, Sanction Royale..... 107

*Au sujet de la célébration des Mariages—*

Envoyé 63, lu une première fois et référé à un Comité Spécial 63, son rapport 85, la Chambre en Comité 95, rapport d'amendements 95, lus une première fois 95, les amendements 95, lus une seconde fois et adoptés 99, Bill lu une troisième fois tel qu'amendé, passé et renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence..... 103

*Pour permettre à des Sociétés Religieuses de posséder des Terres—*

Envoyé 64, lu une première fois et référé à un Comité Spécial 64, son rapport 85, la Chambre en Comité 99, rapport d'amendements 99, lus une première fois 99, les amendements 99, lus une seconde fois et adoptés 101, lu une troisième fois, tel qu'amendé, passé et renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence..... 103

*Pour l'Incorporation du Collège Victoria—*

Envoyé 64, lu une première fois et référé à un Comité Spécial 64, son rapport 71, lu une seconde fois 71, la Chambre en Comité 73, rapport sans amendement 73, lu une troisième fois, passé et avis en est donné à l'Assemblée 74, Sanction Royale..... 137

*Pour le paiement des pertes occasionnées par la Rébellion—*

Envoyé 64, lu une première fois et référé à un Comité Spécial 64, son rapport 69, lu une seconde fois 69, la Chambre en Comité 69, rapport et permis de siéger de nouveau 69, la Chambre de nouveau en Comité 70, rapport sans amendement 70, lu une troisième fois, passé et avis en est donné à l'Assemblée 72, Sanction Royale..... 107

*Pour incorporer la Compagnie d'Assurance du Canada contre le Feu—*

Envoyé 65, lu une première fois et référé à un Comité Spécial 65, l'Honorable Mr. Pemberton ajouté au Comité 83, son rapport 110, ordre pour que la Chambre se mette en Comité, déchargé et le Bill lu une seconde fois 116, la Chambre en Comité 116, rapport avec amendement 116, lus deux fois et adoptés, 117, les amendements 117, lu une troisième fois tel qu'amendé, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 124, l'Assemblée concourt dans les amendements 138, Sanction Royale..... 246

## BILLS envoyés par l'Assemblée Législative—(suite.)

Page.

*Pour établir un Bureau des Travaux Publics—*

Envoyé 70, lu une première fois 70, lu une seconde fois 72, la Chambre en Comité 74, rapport sans amendement 75, lu une troisième fois et passé, avis en est donné à l'Assemblée 77, Sanction Royale ..... 107

*Pour la naturalisation des Aubains—*

Envoyé 70, lu une première fois 70, lu une seconde fois 73, l'ordre pour que la Chambre se mette en Comité, déchargé 75, 104, 108, 113, la Chambre en Comité 115, rapport et permis de siéger de nouveau 115, la Chambre de nouveau en Comité 119, rapport sans amendement 119, trois amendements proposés consécutivement lorsque la question de recevoir le rapport a été mise, ont été rejetés 119, 120, un quatrième amendement proposé a été adopté 121, lu une troisième fois tel qu'amendé, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 124, protêt des Honorables Messieurs Morris, Hamilton, Pemberton, A. Fraser et DeBlaquiere s'opposant à la passation du Bill 128, l'Assemblée concourt dans les amendements 133, Sanction Royale..... 137

*Pour amender la Loi des Milices—*

Envoyé 73, lu une première fois 73, lu une seconde fois 75, la Chambre en Comité 78, rapport sans amendement 78, lu une troisième fois et passé, avis en est donné à l'Assemblée 81, Sanction Royale ..... 137

*Pour étendre les avantages du système d'Emmagasinage—*

Envoyé 73, lu une première fois 73, ordres pour la seconde lecture déchargés 75, 94, avis d'une motion par l'Honorable Mr. Bruncau pour remettre le dit Bill sur les ordres du jour 123, la motion 130, la question est mise et décidée dans l'affirmative 131, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 131, l'Honorable Mr. McGill ajouté au Comité 215, rapport du Comité 222, la Chambre en Comité 231, rapport sans amendement 231, on se dispense de la quarante-sixième règle 231, lu une troisième fois et passé, avis en est donné à l'Assemblée 231, Sanction Royale..... 217

*Au sujet de la Loi des Petites Dettes—*

Envoyé 73, lu une première fois 73, lu une seconde fois 75, la Chambre en Comité 78, rapport et permis de siéger de nouveau 78, la Chambre de nouveau en Comité 94, rapport et permis de siéger de nouveau 94, ordres du jour pour que la Chambre se mette en Comité déchargés 104, 108, la Chambre de nouveau en Comité 113, rapport sans amendement 113, deux amendements proposés 114, le premier passé dans la négative et le second adopté 114, 115, lu une troisième fois, tel qu'amendé 115, question de concurrence décidée dans la négative 115, la Chambre de nouveau en Comité 116, rapport sans amendement 116, lu une troisième fois et passé, avis en est donné à l'Assemblée 116, protêt des Honorables Messrs. Morris, A. Fraser et McDonald s'opposant à la passation du Bill 123, Sanction Royale ..... 137

*Au sujet des Retours des Juges de Paix—*

Envoyé 73, lu une première fois 73, ordre pour la seconde lecture déchargé 75, seconde lecture 78, la Chambre en Comité 82, rapport avec amendements 82, lus une première fois 82, lus une seconde fois et adoptés 82, lu une troisième fois, tel qu'amendé, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 84, l'Assemblée concourt 107, Sanction Royale ..... 137

*Au sujet de la Cour du Banc de la Reine—*

Envoyé 73, lu une première fois 73, lu une seconde fois 78, lu une troisième fois et passé, avis en est donné à l'Assemblée 80, Sanction Royale ..... 107

*Pour Incorporer la Compagnie du Pont de Calédonia—*

Envoyé 75, lu une première fois 75, lu une seconde fois 77, la Chambre en Comité 82, rapport sans amendement 82, lu une troisième fois et passé, avis en est donné à l'Assemblée 83, Sanction Royale ..... 246

*Au sujet de l'emprunt du District de Dalhousie—*

Envoyé 77, lu une première fois 77, lu une seconde fois 81, la Chambre en Comité 84, rapport et référé à un Comité Spécial 84, son rapport 126, la Chambre de nouveau en Comité 131, rapports avec amendements 131, lus une première fois 131, les amendements 131, lus une seconde fois et adoptés 132, lus une troisième fois, tel qu'amendé 133, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 134, l'Assemblée concourt 144, Sanction Royale ..... 246

*Pour amender l'Ordonnance des Compagnies d'Assurance de Sherbrooke, &c. (B. C.)*

Envoyé 77, lu une première fois 77, lu une seconde fois 82, ordre pour sa troisième lecture déchargé et référé à un Comité Spécial 84, son rapport 101 ..... 102

*Pour amender l'Ordonnance établissant des Compagnies d'Assurance Mutuelle dans le Bas-Canada—*

Envoyé 77, lu une première fois 77, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 81, son rapport 101, il est adopté 102, lu une troisième fois, tel qu'amendé 102, question de concurrence mise et passée dans la négative 103, la Chambre de nouveau en Comité 103, rapport et permis de siéger de nouveau 103, la Chambre de nouveau en Comité 107, rapport d'un autre amendement 107, lu une première fois 108, le nouvel amendement 108, lu une seconde fois et adopté 108, lu une troisième fois, tel qu'amendé, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 112, l'Assemblée concourt 112, Sanction Royale..... 137

BILLS envoyés par l'Assemblée Législative—(suite.)	Page.
<i>Pour amender l'Ordonnance du Chemin à Lisses de Sherbrooke—</i>	
Envoyé 78, lu une première fois 78, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 81, son rapport 92, lu une troisième fois et passé, avis en est donné à l'Assemblée 93, Sanction Royale. . . . .	107
<i>En faveur de P. Aubert De Gaspé—</i>	
Envoyé 84, lu une première fois 84, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial, 94, son rapport 106, la Chambre en Comité 110, rapport sans amendement 110, lu une troisième fois 112, passé, avis en est donné à l'Assemblée 113, Sanction Royale . . . . .	246
<i>Pour la Naturalisation de Tailhades—</i>	
Envoyé 84, lu une première fois 84, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 94, son rapport 105, la Chambre en Comité 108, rapport sans amendement 108, lu une troisième fois 112, passé, avis en est donné à l'Assemblée 113, Sanction Royale . . . . .	137
<i>Pour abroger partie de l'Ordonnance des Auberges et Aubergistes—</i>	
Envoyé 84, lu une première fois 84, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 94, son rapport 121, la Chambre en Comité 127, rapport et référé de nouveau au Comité Spécial 127, son nouveau rapport 142, la Chambre de nouveau en Comité 145, rapport et le nouveau rapport du Comité Spécial adopté. . . . .	145
<i>Au sujet des Arpenteurs—</i>	
Envoyé 84, lu une première fois 84, lu une seconde fois 94, la Chambre en Comité 104, rapport sans amendement 104, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 107, Sanction Royale. . . . .	137
<i>Pour amender l'Ordonnance des Chemins d'Hiver—</i>	
Envoyé 84, lu une première fois 84, lu une seconde fois et référé au Comité Spécial 95, message à l'Assemblée demandant que David M. Armstrong et Robert N. Watts, Ecuyers, aient permission de se rendre devant le dit Comité 105, permission accordée 109, rapport du Comité 122, la Chambre en Comité 127, rapport avec amendements 127, lus une première fois 127, les amendements 128, lus une seconde fois et adoptés 128, lu une troisième fois, tel qu'amendé, passé et renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 130, protêt des Honorables Messieurs Joliette et Roy s'opposant à la passation du Bill 130, l'Assemblée concourt dans les amendements 138, Sanction Royale . . . . .	246
<i>Pour ôter les droits sur l'écriture Sainte—</i>	
Envoyé 84, lu une première fois 84, lu une seconde fois 95, la Chambre en Comité 95, rapport sans amendement 95, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 103, Sanction Royale . . . . .	107
<i>Pour régler les Péchés de Gaspé—</i>	
Envoyé 105, lu une première fois 105, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 108, son rapport 135, la Chambre en Comité 139, rapport avec amendements 139, lus une première fois 139, les amendements 139, lus une seconde fois et adoptés 140, lu une troisième fois, tel qu'amendé, passé et renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 143, l'Assemblée concourt 213, Sanction Royale . . . . .	246
<i>Pour étendre les limites de la Ville de Woodstock—</i>	
Envoyé 105, lu une première fois 105, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 110, son rapport 122, la Chambre en Comité 127, rapport sans amendement 127, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 130, Sanction Royale. . . . .	137
<i>Pour régler le Cours Monétaire—</i>	
Envoyé 105, lu une première fois 105, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 110, son rapport 136, la Chambre en Comité 137, rapport avec amendements 137, lus une première fois 137, les amendements 137, lus une seconde fois et adoptés 138, lu une troisième fois, tel qu'amendé, passé et envoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 139, l'Assemblée concourt 161 réservé à la signification du plaisir de Sa Majesté. . . . .	248
<i>Pour l'Incorporation du Bureau de Commerce de Montréal—</i>	
Envoyé 107, lu une première fois 107, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 113, son rapport 121, la Chambre en Comité 125, rapport avec amendements 125, lus une première fois 125, les amendements 125, lus une seconde fois et adoptés 125, lu une troisième fois, tel qu'amendé 129, passé et renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 130, l'Assemblée concourt 138, réservé à la Signification du plaisir de Sa Majesté. . . . .	248
<i>Pour l'établissement d'une Compagnie de verrerie de Haldimand—</i>	
Envoyé 108, lu une première fois 108, lu une seconde fois 116, la Chambre en Comité 124, rapport et permis de siéger de nouveau 124, la Chambre de nouveau en Comité 131, rapport sans amendement 131, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 133, réservé à la signification du plaisir de sa Majesté. . . . .	248
<i>Au sujet des Edifices Publics de Simcoe—</i>	
Envoyé 108, lu une première fois 108, lu une seconde fois 116, remis sur les ordres du jour 142, la Chambre en Comité 145, rapport et référé à un Comité Spécial 145, son rapport 159, la Chambre de nouveau en Comité 159, rapport sans amendement 159, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 160, Sanction Royale . . . . .	246

## BILLS envoyés par l'Assemblée Législative—(suite.)

Page.

*Pour continuer les affaires de la Banque du H. C. à Toronto—*

Envoyé 113, lu une première fois 116, lu une seconde fois 124, la Chambre en Comité 131, rapport sans amendement 131, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 133, réservé pour la signification du plaisir de Sa Majesté..... 248

*Bill des Municipalités—*

Envoyé 116, lu une première fois, il sera imprimé 116, lu une seconde fois 124, la Chambre en Comité 131, rapport sans amendement 131, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 133, Sanction Royale ..... 137

*Pour consolider les Actes au sujet des réclamations de ceux qui représentent les concessionnaires de la Couronne*

Envoyé 116, lu une première fois 116, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 124, son rapport 207, la Chambre en Comité, le Comité se lève sans faire rapport..... 215

*Pour incorporer la Compagnie de l'Eclairage au Gaz de Toronto—*

Envoyé 124, lu une première fois 124, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 131, son rapport 154, la Chambre en Comité 162, rapports avec amendements 162, lus une première fois 161, la Chambre en Comité sur le Bill et les amendements 162, rapport des amendements tel qu'amendés 162, lus une première fois, 162 les amendements amendés 162, lus une seconde fois et adoptés 166, lu une troisième fois, tel qu'amendé, passé et renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 173, l'Assemblée concourt 181, Sanction Royale..... 246

*Pour amender l'Ordonnance des Chemins de Montréal—*

Envoyé 133, lu une première fois 133, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 134, son rapport 149, la Chambre en Comité 154, rapport sans amendement 154, lu une troisième fois 159, passé, avis en est donné à l'Assemblée 160, Sanction Royale..... 246

*Pour disposer des Terres Publiques—*

Envoyé 133, lu une première fois 133, lu une seconde fois 135, la Chambre en Comité 138, rapport avec amendements 138, lus une première fois 138, les amendements 138, lus une seconde fois et adoptés 139, lu une troisième fois tel qu'amendé, passé et renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 143, l'Assemblée concourt 151, Message de l'Assemblée transmettant pour la concurrence de la Chambre une Adresse à Son Excellence au sujet du dit Bill 237, elle est lue 237, l'adresse lue une seconde fois, adoptée, l'Assemblée en est informée 237, Comité nommé de la part de cette Chambre pour rencontrer un Comité de l'Assemblée, pour savoir quand l'Adresse sera reçue et pour la présenter 237, Message de l'Assemblée nommant un Comité de sa part 238, Bill réservé à la signification du plaisir de Sa Majesté..... 248

*Pour l'administration de la Justice aux Iles de La Magdeleine—*

Envoyé 133, lu une première fois 133, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 135, son rapport 152, la Chambre en Comité 152, rapport avec amendements 152, lus une première fois 152, lus une seconde fois et adoptés 154, lu une troisième fois tel qu'amendé, passé et renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 159, les amendements amendés par l'Assemblée 192, amendements de l'Assemblée lus une première fois 195, lus une seconde fois et adoptés 202, avis en est donné à l'Assemblée, 202, Sanction Royale..... 246

*Pour régler les Elections—*

Envoyé 139, lu une première fois 139, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 143, son rapport 158, ordre pour que la Chambre se mette en Comité, déchargé 166, la Chambre en Comité 173, rapport avec amendements 173, lus une première fois 173, les amendements 173, lus une seconde fois et adoptés 174, lu une troisième fois, tel qu'amendé, passé et renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 179, l'Assemblée concourt 192, réservé à la signification du plaisir de Sa Majesté..... 248

*Pour incorporer l'Asile des femmes infirmes de Montréal—*

Envoyé 143, lu une première fois 143, lu une seconde fois 149, la Chambre en Comité 161, rapport sans amendement 161, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 173, Sanction Royale 246 ..... 246

*Au sujet du Chemin de la Rivière St. Charles—*

Envoyé 143, lu une première fois 143, lu une seconde fois 149, la Chambre en Comité 161, rapport sans amendement 161, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 173, Sanction Royale ..... 246

*Au sujet de la Navigation de Grand River—*

Envoyé 143, lu une première fois 143, lu une seconde fois 150, la Chambre en Comité 161, rapport sans amendement 161, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 173, Sanction Royale ..... 246

*Pour l'achat d'Action dans le Canal de Welland—*

Envoyé 143, lu une première fois 143, lu une seconde fois 150, la Chambre en Comité 161, rapport sans amendement 161, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 173, Sanction Royale ..... 246

## BILLS envoyés par l'Assemblée Législative—(suite.)

Page.

*Pour transporter un terrain au Révérend J. McIsaac—*

Envoyé 143, lu une première fois 144, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 150, son rapport, 166, on se dispense de certaines règles 166, la Chambre en Comité 174, rapport sans amendement, 174, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 174, Sanction Royale ..... 246

*Au sujet des Médecins et Chirurgiens des deux Provinces—*

Envoyé 144, lu une première fois 144, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 150, son rapport 168, la Chambre en Comité 176, rapport sans amendement 176, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 180, Sanction Royale ..... 246

*Pour établir des Banques d'Epargnes—*

Envoyé 144, lu une première fois 144, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 150, son rapport 172, la Chambre en Comité 177, rapport avec amendements 177, lus une première fois 177, les amendements 177, lus une seconde fois et adoptés 177, ordre pour la troisième lecture du Bill tel qu'amendé, déchargé 180, la Chambre de nouveau en Comité 183, rapport et référé de nouveau au Comité Spécial 183, son nouveau rapport 210, la Chambre de nouveau en Comité 211, rapport de nouveaux amendements 211, lus une première fois 211, les amendements 211, lus une seconde fois et adoptés 211, troisième lecture déchargée des ordres du jour et la Chambre de nouveau en Comité 212, autre amendement rapporté 212, lu une première fois 212, l'amendement 212, lu une seconde fois et adopté 212, Bill lu une troisième fois tel qu'amendé, passé et renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 214, l'Assemblée concourt 228, Sanction Royale ..... 246

*Au sujet d'un Chemin de la Rue Dundas à la Rivière Humber—*

Envoyé 144, lu une première fois 144, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 150, son rapport 168, la Chambre en Comité 176, rapport sans amendement 176, lu une troisième fois, passé 179, avis en est donné à l'Assemblée 180, Sanction Royale ..... 246

*Pour amender la Loi des Compagnies d'Assurance Mutuelle (H. C.)—*

Envoyé 144, lu une première fois 144, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 150, son rapport 168, la Chambre en Comité 176, rapport sans amendement, 176, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 180, Sanction Royale ..... 246

*Pour incorporer l'Asile des Orphelins Catholiques Romains—*

Envoyé 144, lu une première fois 144, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 150, son rapport 168, la Chambre en Comité 177, rapport sans amendement 177, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 180, Sanction Royale ..... 246

*En faveur des Pompniers—*

Envoyé 144, lu une première fois 144, lu une seconde fois 150, référé à un Comité Spécial 151, son rapport 166, la Chambre en Comité 174, rapport sans amendement 174, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 174, Sanction Royale ..... 246

*Au sujet des prêts de l'Association Irlandaise dans Beauharnois—*

Envoyé 144, lu une première fois 144, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 151, son rapport 167, la Chambre en Comité 176, rapport sans amendement 176, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 180, Sanction Royale ..... 246

*Pour pourvoir à la Traduction des Lois—*

Envoyé 144, lu une première fois 144, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 151, rapport 167, la Chambre en Comité 176, rapport sans amendement 176, lu une troisième fois, passé 179, avis en est donné à l'Assemblée 180, Sanction Royale ..... 246

*Pour pourvoir à un Recensement—*

Envoyé 145, lu une première fois 145, lu une seconde fois 151, la Chambre en Comité 161, rapport et référé à un Comité Spécial 161, son rapport 184, la Chambre de nouveau en Comité 184, rapport avec amendements 184, lus une première fois 184, les amendements 185, lus une seconde fois et adoptés 187, Bill lu une troisième fois, tel qu'amendé, passé 187, renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 188, l'Assemblée concourt 204, Sanction Royale ..... 248

*Pour établir la Compagnie du Chemin de Sydenham Mountain—*

Envoyé 145, lu une première fois 145, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 151, son rapport 166, la Chambre en Comité 174, rapport sans amendement 175, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 179, Sanction Royale ..... 246

*Au sujet de l'arrangement des Magistrats de Gore et de Wellington—*

Envoyé 145, lu une première fois 145, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 151, son rapport 167, la Chambre en Comité 176, rapport sans amendement 176, lu une troisième fois 179, passé, avis en est donné à l'Assemblée 180, Sanction Royale ..... 246

*Pour amender la Loi des Cours de District (H. C.)*

Envoyé 151, lu une première fois 151, lu une seconde et référé à un Comité Spécial 161, son rapport 178, la Chambre en Comité 180, rapport sans amendement 181, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 181, Sanction Royale ..... 246

## BILLS envoyés par l'Assemblée Législative—(suite )

Page.

*Au sujet de la Justice Criminelle—*

Envoyé 151, lu une première fois 151, lu une seconde fois 162, référé à un Comité Spécial 162, son rapport 177, la Chambre en Comité 180, rapport et permis de siéger de nouveau 180, la Chambre de nouveau en Comité 188, rapport avec amendements 188, lus une première fois 188, les amendements 188, lus une seconde fois et adoptés 189, lu une troisième fois, tel qu'amendé, passé et renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 189, l'Assemblée concourt 205, Sanction Royale ..... 247

*Au sujet du Larcin—*

Envoyé 151, lu une première fois 151, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 162, son rapport 178, l'ordre pour que la Chambre se mette en Comité, déchargé 180, la Chambre en Comité 189, rapport et permis de siéger de nouveau 189, la Chambre de nouveau en Comité 189, rapport avec amendements 189, lus une première fois 189, les amendements 189, lus une seconde fois et adoptés 192, lu une troisième fois, tel qu'amendé, passé et renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 194, l'Assemblée concourt 205, Sanction Royale ..... 247

*Au sujet des torts à la propriété—*

Envoyé 151, lu une première fois 151, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 162, son rapport 178, l'ordre pour que la Chambre se mette en Comité, déchargé 180, la Chambre en Comité 192, rapport avec amendements 192, lus une première fois 192, les amendements 192, lus une seconde fois et adoptés 194, lus une troisième fois, tel qu'amendé, passé et renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 195, l'Assemblée concourt 205, Sanction Royale ..... 247

*Au sujet des offenses contre la personne—*

Envoyé 151, lu une première fois 151, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 162, son rapport 178, ordre pour que la Chambre se mette en Comité, déchargé 180, la Chambre en Comité 194, rapport et permis de siéger de nouveau 194, la Chambre de nouveau en Comité 196, rapport avec amendements 196, lus une première fois 196, les amendements 196, lus une seconde fois et adoptés 200, Bill lu une troisième fois, tel qu'amendé, passé et renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 202, l'Assemblée concourt 205, Sanction Royale ..... 247

*Pour autoriser G. Durand à construire un Canal—*

Envoyé 151, lu une première fois 152, lus une seconde fois 162, la Chambre en Comité 174, rapport sans amendement 174, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée, 174, Sanction Royale ..... 247

*Au sujet des réclamations contre le Gouvernement—*

Envoyé 181, lu une première fois 181, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 184, son rapport 221, la Chambre en Comité sur icelui 231, le rapport est adopté ..... 231

*Pour régler l'Inspection du Bœuf et du Lard—*

Envoyé 181, lu une première fois 181, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 184, son rapport 208, la Chambre en Comité 208, rapport sans amendement 208, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 208, réservé à la signification du plaisir de Sa Majesté 248

*Pour la naturalisation de Lyman—*

Envoyé 181, lu une première fois 181, on se dispense de certaines règles 207, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 208, son rapport 216, la Chambre en Comité 216, rapport sans amendement 216, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 216, Sanction Royale ..... 247

*Pour assurer l'Indépendance des Juges—*

Envoyé 183, lu une première fois, 183, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 194, son rapport 241, il est adopté ..... 242

*Pour l'Inspection de la Fleur et de la Farine—*

Envoyé 183, lu une première fois 183, ordre de la seconde lecture déchargé 194, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 195, son rapport 205, la Chambre en Comité 206, rapport avec amendements 206, lus une première fois 206, les amendements 206, lus une seconde fois et adoptés 207, lu une troisième fois tel qu'amendé, passé et renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 208, l'Assemblée concourt 228, réservé pour la signification du plaisir de sa Majesté. 248

*Au sujet des Dettes du District de Home—*

Envoyé 183, lu une première fois 183, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 194, son rapport 223, la Chambre en Comité 231, rapport sans amendement 231, on se dispense de la quarante-sixième règle 232, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 232, Sanction Royale ..... 247

*Au sujet du Pénitencier—*

Envoyé 183, lu une première fois 183, lu une seconde fois 194, la Chambre en Comité 200, rapport sans amendement 200, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 200, Saction Royale ..... 247

*Pour les Qualifications des Membres—*

Envoyé 183, lu une première fois 183, lu une seconde fois 194, la Chambre en Comité 200, rapport sans amendement 200, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 200, Sanction Royale ..... 247

	Page.
<b>BILLS envoyés par l'Assemblée Législative—</b>	
<i>Pour abroger l'Ordonnance qui défend de laisser la Province sans passe-port—</i>	
Envoyé 192, lu une première fois 192, lu une seconde fois 195, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 202, Sanction Royale .....	247
<i>Au sujet de la Judicature de Gaspé—</i>	
Envoyé 195, lu une première fois 195, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 204, son rapport 221, il est pris en considération et adopté 231.....	231
<i>Pour amender l'Ordonnance d'Incorporation de Québec—</i>	
Envoyé 201, lu une première fois 201, lu une seconde fois 205, la Chambre en Comité 214, rapport et référé à un Comité Spécial 214, son rapport 221, la Chambre de nouveau en Comité 231, rapport et permis de siéger de nouveau dans trois mois .....	231
<i>Pour établir des Cours de District (B. C.)</i>	
Envoyé 204, lu une première fois 204, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 212, son rapport 219, la Chambre en Comité 220, rapport sans amendement 220, lu une troisième fois 223, passé, avis en est donné à l'Assemblée 224, sanction Royale.....	247
<i>Au sujet de la prétendue Banque du Haut-Canada—</i>	
Envoyé 204, lu une première fois 204, lu une seconde fois 213, la Chambre en Comité 213, rapport sans amendement 213, on se dispense de la quarante-sixième règle 213, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 213, Sanction Royale.....	247
<i>Au sujet des limites du Comté de Norfolk—</i>	
Envoyé 205, lu une première fois 205, ordre pour la Seconde lecture, déchargé et référé à un Comité Spécial 214, pétitions des Magistrats et autres du district de Talbot et de Samuel Garnsey et autres, habitants du Township de Bayham, référé au dit Comité 217, son rapport 222, il est pris en considération et adopté 231.....	231
<i>Au sujet du Havre de Port Dover—</i>	
Envoyé 205, lu une première fois 205, lu une seconde fois 215, la Chambre en Comité 215, rapport sans amendement 215, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 215, Sanction Royale .....	247
<i>Pour régler l'Inspection du Bois—</i>	
Envoyé 212, lu une première fois 212, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 220, pétition du Bureau de Commerce de Québec référée au Comité 220, son rapport 236, la Chambre en Comité 240, rapport du Comité Spécial adopté 240, le Bill sera imprimé....	240
<i>Au sujet d'un Emprunt en Angleterre—</i>	
Envoyé 213, lu une première fois 213, lu une seconde fois 218, la Chambre en Comité 218, rapport sans amendement 218, lu une troisième fois 223, passé, avis en est donné à l'Assemblée 224, Sanction Royale .....	248
<i>Pour imposer un droit sur les Billets de Banque—</i>	
Envoyé 213, lu une première fois 213, lu une seconde fois 218, la Chambre en Comité 218, rapport sans amendement 218, lu une troisième fois 223, passé, avis en est donné à l'Assemblée 224, Sanction Royale .....	248
<i>Pour imposer un droit sur les Distilleries (B. C.)</i>	
Envoyé 213, lu une première fois 213, lu une seconde fois 218, la Chambre en Comité 219, rapport sans amendement 219, lu une troisième fois 223, passé, avis en est donné à l'Assemblée, 224, Sanction Royale.....	248
<i>Bill des Subsidés—</i>	
Envoyé 213, lu une première fois, 213, lu une seconde fois 219, la Chambre en Comité 219, rapport sans amendement 219, lu une troisième fois 223, passé, avis en est donné à l'Assemblée 224, Sanction Royale.....	248
<i>Au sujet du droit sur les Encanteurs—</i>	
Envoyé 213, lu une première fois 213, lu une seconde fois 219, la Chambre en Comité 219, rapport sans amendement 219, lu une troisième fois 223, passé, avis en est donné à l'Assemblée 224, Sanction Royale .....	248
<i>Pour renouveler la Charte de la Banque de Montréal—</i>	
Envoyé 213, lu une première fois 213, lu une seconde fois 220, la Chambre en Comité 220, rapport et permis de siéger de nouveau 220, la Chambre de nouveau de Comité 229, rapport avec amendements 229, lus une première fois 229, les amendements 229, lus une seconde fois et adoptés 229, on se dispense de la quarante-sixième règle 230, lu une troisième fois tel qu'amendé, passé et renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 230, l'Assemblée concourt, 230, réservé à la signification du plaisir de Sa Majesté.....	248
<i>Pour prolonger la Charte de la Banque de la Cité—</i>	
Envoyé 214, lu une première fois 214, lu une seconde fois 220, la Chambre en Comité 230, rapport avec amendements 230, lus une première fois 230, les amendements 230, lus une seconde fois et adoptés 230, on se dispense de la quarante-sixième règle 230, lu une troisième fois tel qu'amendé, passé et renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 230, l'Assemblée concourt 233, réservé à la signification du plaisir de Sa Majesté .....	248

BILLS envoyés par l'Assemblée Législative—(suite.)	Page.
<i>Pour augmenter le capital de la Banque du (H. C.)</i>	
Envoyé 214, lu une première fois 214, lu une seconde fois.....	220
<i>Pour changer la Barrière du chemin de Gwillinbury Ouest—</i>	
Envoyé 214, lu une première fois 214, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 220, son rapport .....	234
<i>Pour continuer certains Actes—</i>	
Envoyé 215, lu une première fois 215, lu une seconde fois 219, la Chambre en Comité 219, rapport sans amendement 219, lu une troisième fois 223, passé, avis en est donné à l'Assemblée ...	224
<i>Pour amender la Loi des Barrières de District—</i>	
Envoyé 216, lu une première fois 216, lu une seconde fois 220, la Chambre en Comité, 231, rapport sans amendement 231, on se dispense de la quarante-sixième règle 231, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 231, Sanction Royale .....	247
<i>Pour augmenter le capital de la Banque de Gore—</i>	
Envoyé 216, lu une première fois 217, lu une seconde fois, 220, l'ordre pour que la Chambre se mette en Comité déchargé .....	231
<i>Pour Consolider les Droits Provinciaux—</i>	
Envoyé 217, lu une première fois 217, lu une seconde fois 224, la Chambre en Comité 224, rapport sans amendement 224, on se dispense de la quarante-sixième règle 224, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 228, Sanction Royale.....	248
<i>Bill des Ecoles Élémentaires—</i>	
Envoyé 217, lu une première fois 217, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 224, son rapport 240, la Chambre en Comité 241, rapport sans amendement 241, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 241, Sanction Royale .....	248
<i>Pour incorporer la Banque du District de Niagara—</i>	
Envoyé 217, lu une première fois 218, lu une seconde fois 224, la Chambre en Comité 232, rapport avec amendements 232, lus une première fois 232, les amendements 232, lus une seconde fois et adoptés 232, lu une troisième fois tel qu'amendé, mais non passé 234, nouvel amendement 234, le nouvel amendement 234, lu une troisième fois tel qu'amendé de nouveau, passé et renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 234, l'Assemblée concourt 236, réservé à la signification du plaisir de Sa Majesté.....	248
<i>En faveur des Emigrés indigènes—</i>	
Envoyé 218, lu une première fois 218, lu une seconde fois 224, la Chambre en Comité 225, rapport sans amendement 225, on se dispense de la quarante-sixième règle 225, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 225, Sanction Royale.....	247
<i>En faveur de C. Leggo—</i>	
Envoyé 218, lu une première fois 218, lu une seconde fois 225, la Chambre en Comité 225, rapport sans amendement 225, on se dispense de la quarante-sixième règle 225, lu une troisième fois, passé 225, avis en est donné à l'Assemblée 225, Sanction Royale .....	247
<i>Pour augmenter le Capital de la Banque Commerciale du District de Midland—</i>	
Envoyé 218, lu une première fois .....	218
<i>Au sujet de la Maison de la Trinité de Québec—</i>	
Envoyé 218, lu une première fois 218, lu une seconde fois et référé à un Comité Spécial 225, son rapport 235, la Chambre en Comité 240, rapport sans amendement 240, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 240, Sanction Royale.....	247
<i>Pour étendre la Charte de la Banque de Québec—</i>	
Envoyé 218, lu une première fois 318, lu une seconde fois 225, la Chambre en Comité 225, rapport avec amendements 225, lus une première fois 225, les amendements 225, lus une seconde fois et adoptés 226, lu une troisième fois tel qu'amendé 226, passé et renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence 226, l'Assemblée concourt 230, réservé à la signification du plaisir de Sa Majesté.....	248
<i>Au sujet de l'emploi des produits des terres des Ecoles—</i>	
Envoyé 228, lu une première fois 228, on se dispense de la quarante-sixième règle 228, lu une seconde fois 233, la Chambre en Comité 233, rapport sans amendement 233, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 233, Sanction Royale.....	247
<i>Pour la construction de Phares à Montréal—</i>	
Envoyé 233, lu une première fois 233, lu une seconde fois 235, la Chambre en Comité 235, rapport sans amendement 235, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 235, Sanction Royale .....	247
<i>Au sujet des Améliorations Publiques—</i>	
Envoyé 233, lu une première fois 233, lu une seconde fois 235, la Chambre en Comité 236, rapport sans amendement 236, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 236, Sanction Royale.....	248
<i>Pour incorporer le Collège de l'Assomption—</i>	
Envoyé 233, lu une première fois 233, lu une seconde fois 235, la Chambre en Comité 239, rapport sans amendement 239, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 239, Sanction Royale.....	247



BILLS envoyés par l'Assemblée Législative—(suite.)	Page.
<i>Pour indemniser les Membres de l'Assemblée—</i>	
Envoyé 233, lu une première fois 233, lu une seconde fois 235, la Chambre en Comité 239, le Comité se lève sans faire rapport.....	239
<i>Au sujet du salaire des Officiers de la Législature—</i>	
Envoyé 233, lu une première fois 233, lu une seconde fois 235, la Chambre en Comité 238, rapport avec un amendement 238, lu une première fois 238, l'amendement 238, lu une seconde fois et adopté 238, bill lu une troisième fois, tel qu'amendé, passé et renvoyé à l'Assemblée pour sa concurrence .....	239
<i>Au sujet d'Octroi pour le Curc-Môle à Vapeur (H. C.)</i>	
Envoyé 233, lu une première fois 233, lu une seconde fois 235, la Chambre en Comité 239, rapport sans amendement 239, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 239, Sanction Royale .....	247
<i>Pour accorder un aide au Collège Victoria—</i>	
Envoyé 233, lu une première fois 233, lu une seconde fois 239, rapport sans amendement 239, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 239, Sanction Royale .....	247
<i>Pour incorporer le Bureau de Commerce de Québec—</i>	
Envoyé 234, lu une première fois 234, lu une seconde fois 235, la Chambre en Comité 240, rapport sans amendement 240, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 240, réservé à la signification du plaisir de Sa Majesté.....	248
<i>Au sujet de l'Ordonnance du Chemin à Lisses de Montréal à la Pointe à Beaudet—</i>	
Envoyé 234, lu une première fois 234, lu une seconde fois 235, la Chambre en Comité 240, rapport sans amendement 240, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 240, Sanction Royale .....	247
<i>Pour l'incorporation de la Compagnie du Havre de Sydenham—</i>	
Envoyé 236, lu une première fois 237, seconde lecture déchargée des ordres du jour 241, lu une seconde fois 243, la Chambre en Comité 243, rapport sans amendement 243, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 243, Sanction Royale.....	247
<i>Pour payer les Contingents du Haut-Canada—</i>	
Envoyé 237, lu une première fois 237, lu une seconde fois 241, la Chambre en Comité 241, rapport sans amendement 241, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 241, Sanction Royale.....	247
<i>Pour accorder certains privilèges aux Comtés de Simcoe et Haldimand—</i>	
Envoyé 240, lu une première fois .....	240
<i>Pour l'enregistrement des Voteurs—</i>	
Envoyé 242, lu une première fois 242, lu une seconde fois.....	245
<i>Pour pourvoir à des dépenses Législatives—</i>	
Envoyé 242, lu une première fois 242, lu une seconde fois 242, la Chambre en Comité 242, rapport sans amendement 242, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 242, Sanction Royale .....	248
<i>Pour payer au Receveur Général les gages des Membres du Haut-Canada—</i>	
Envoyé 242, lu une première fois 242, lu une seconde fois 242, la Chambre en Comité 242, rapport sans amendement 242, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 243, Sanction Royale.....	248
<i>Au sujet de la propriété littéraire—</i>	
Envoyé 243, lu une première fois 243, lu une seconde fois 245, la Chambre en Comité 245, rapport sans amendement 245, lu une troisième fois, passé, avis en est donné à l'Assemblée 245, Sanction Royale.....	247
<b>BOIS, Commerce de—(Voir Message de l'Assemblée.)</b>	
<b>BRIGHT, John—</b>	
Nommé un des Messagers de la Chambre .....	61
<b>BRIGHT, Lewis—(voir Résolutions.)</b>	
<b>BROOKE, Thomas (voir Résolutions.)</b>	
<b>BRUNEAU, l'Honorable François—</b>	
Présente son Writ de Sommation au Conseil Législatif 22, il prête le serment voulu par la loi....	24
Donne avis qu'il proposera la nomination d'un Comité chargé de s'enquérir du nombre et des qualifications des Greffiers et Serviteurs de la Chambre, (voir Comité,).....	46
<b>CARON, l'Honorable René E.—</b>	
Présente son Writ de Sommation au Conseil Législatif 38, il prête le serment voulu par la Loi 38, Message de l'Assemblée demandant qu'il lui soit permis de se rendre devant un Comité Spécial de la dite Chambre 54, permission accordée et avis en est donné à l'Assemblée 55, Message de l'Assemblée demandant qu'il lui soit permis de se rendre devant un Comité de la dite Chambre 57, avis est donné à l'Assemblée que l'Honorable Mr. C. est absent aujourd'hui....	58
<b>CHAMBLY, Commissaire du Canal de—</b>	
L'Orateur présente le Rapport des.....	44
<b>CHAMPLAIN et ST. LAURENT, Compagnie du Chemin à Lisses de—</b>	
L'Orateur fait rapport de la réception d'une lettre transmettant un Retour fait par la.....	41

	Page.
<b>CHANCELLIER</b> , l'Honorable Vice—(voir Conseil)	
<b>CHAPELAIN</b> de la Chambre—(voir Conseil)	
<b>CITÉ</b> , Banque de la—	
L'Orateur fait rapport de la réception d'un état des affaires de la .....	48
<b>CLITHEROW</b> , Major Général—(voir Député Gouverneur.)	
<b>COMMISSAIRE</b> des Terres de la Couronne, Comptes, (voir Gouverneur.)	
<b>COMITÉS</b> , Spéciaux nommés—	
Pour préparer une Adresse en réponse à la Harangue de Son Excellence à l'ouverture de la Session, (voir Gouverneur) .....	30
Pour préparer et faire rapport d'un code de Règles pour la régie de la Chambre—(voir Règles) ..	30
Pour surveiller les Journaux de la Chambre (voir Conseil) .....	40
Pour s'enquérir du nombre et des qualifications des Greffiers et Serviteurs de la Chambre (voir Conseil) .....	46
Pour faire rapport sur le Bill pour amender l'Acte établissant une Cour de Chancellerie 52, le rapport .....	62
Pour faire rapport sur un extrait des Minutes du Conseil de King's College 55, le rapport .....	109
Pour faire rapport sur les Comptes Contingents du Conseil Législatif de la ci-devant Province du Haut-Canada—(voir Comptes) .....	58
Pour faire rapport sur le Bill au sujet de la résignation des Membres de l'Assemblée 63, le rapport ..	69
Pour faire rapport sur le Bill au sujet de la célébration des mariages 63, le rapport .....	85
Pour faire rapport sur le Bill pour permettre à des Sociétés Religieuses de posséder des Terres 64, le rapport .....	85
Pour faire rapport sur le Bill pour l'incorporation du Collège Victoria 64, le rapport .....	71
Pour faire rapport sur le Bill pour le paiement des pertes occasionnées par la Rébellion 64, le rapport ..	68
Pour faire rapport sur le Bill pour incorporer la Compagnie d'Assurance du Canada contre le Feu 65, l'Honorable Mr. Pemberton ajouté au Comité 83, le rapport .....	101
Pour faire rapport sur les Pétitions de W. Ginger, J. Voyer, L. Noreau, C. DeLéry, Senr. et William Smith 65, 74, 76, premier rapport présenté 76, la Chambre en Comité 78, rapport 78, adopté 78, adresse à Son Excellence sur icelui 78, Comité nommé pour savoir quand elle sera reçue et pour la présenter 78, les Honorables Messrs. A. Fraser et Pemberton ajoutés au Comité Spécial 80, rapport du Comité chargé de se rendre auprès de Son Excellence 83, second rapport présenté 104, la Chambre en Comité 108, rapport 108, adopté 108, Adresse à Son Excellence pour lui communiquer copie du dit rapport du Comité Spécial 108, Comité nommé pour se rendre auprès de Son Excellence pour savoir quand il la recevra et pour la présenter 108, les Pétitions du Révérend Dr. Phillips, d'Arcy Boulton, Joseph Bolduc et Pierre Lacroix référées au Comité premièrement mentionnée 110, 134, 158, adresse à Son Excellence présentée 118, sa réponse .....	118
Pour faire rapport sur les Pétitions de l'Assemblée à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial sur le commerce de bois (voir messages de l'Assemblée Législative) .....	71
Pour faire rapport sur les témoignages offerts par l'Assemblée au soutien du Bill au sujet des Elections contestées (B. C.) 74, 81, le rapport .....	121
Pour faire rapport sur les Comptes Contingents de cette Chambre pour la présente Session .....	80
Pour se rendre auprès du Gouverneur Général pour savoir quand il recevra l'adresse demandant un retour des personnes naturalisées depuis 1828, et pour la présenter 81, le rapport .....	93
Pour faire rapport sur le Bill pour amender l'Ordonnance du Chemin à Lisses de Sherbrooke 81, le rapport .....	92
Pour faire rapport sur le Bill pour amender l'Ordonnance établissant des Compagnies d'Assurance Mutuelle dans le Bas-Canada 81, le rapport 101, il est adopté .: .....	102
Pour faire rapport sur le Bill pour amender l'Ordonnance de Compagnie d'Assurance de Sherbrooke, &c. (B. C.) 84, le rapport 101, il est adopté .....	102
Pour faire rapport sur le Bill au sujet de l'emprunt du District de Dalhousie 84, le rapport .....	126
Pour se rendre auprès du Gouverneur Général et savoir quand il recevra l'adresse au sujet d'une ligne de communication entre Hamilton et London, et pour la présenter 94, le rapport 107, réponse de Son Excellence .....	107
Pour se rendre auprès du Gouverneur Général et savoir quand il recevra l'adresse demandant les retours des Juges à Paix, Officiers de Milice, et autres, des deniers perçus par eux et pour la présenter 94, le rapport 107, réponse de Son Excellence .....	107
Pour faire rapport sur le Bill en faveur de P. Aubert DeGaspé 94, le rapport .....	106
Pour faire rapport sur le Bill pour la naturalisation de Tailhades 94, le rapport .....	105
Pour faire rapport sur le Bill pour abroger partie de l'Ordonnance des auberges et aubergistes 94, 127, les rapports 121, 142, le dernier est adopté .....	145
Pour faire rapport sur le Bill pour amender l'Ordonnance des chemins d'hiver 95, le rapport ..	122
Pour faire rapport sur le Bill pour étendre les limites de la ville de Woodstock 110, le rapport ..	122
Pour faire rapport sur le Bill pour régler le cours monétaire 110, le rapport .....	136
Pour faire rapport sur le Bill pour l'incorporation du Bureau de Commerce de Montréal 113, le rapport .....	121

<b>COMITÉS, Spéciaux nommés—(suite.)</b>	<i>Page.</i>
Pour se rendre auprès du Gouverneur Général et savoir quand il recevra l'adresse demandant des extraits des Dépêches qui ont rapport à la naturalisation des Aubains et pour la présenter (voir Gouverneur) .....	113
Pour faire rapport sur le Bill pour consolider les actes au sujet des réclamations de ceux qui représentent les concessionnaires de la Couronne 124, le rapport.....	207
Pour faire rapport sur le Bill pour étendre les avantages du système d'Emmagasinage 131, Mr. McGill ajouté au Comité 215, le rapport .....	222
Pour faire rapport sur le Bill pour incorporer la Compagnie de l'éclairage au Gaz de Toronto 131, le rapport .....	154
Pour faire rapport sur le Bill pour amender l'Ordonnance des Chemins de Montréal 134, le rapport .....	149
Pour faire rapport sur le Bill pour l'administration de la Justice aux Iles de la Magdeleine 135, le rapport.....	152
Pour faire rapport sur le Bill pour régler les Elections 143, le rapport .....	158
Pour faire rapport sur le Bill au sujet des Edifices Publics de Simcoe 145, le rapport .....	159
Pour faire rapport sur le Bill pour abroger en partie la loi relative à l'éducation 145, le rapport, ..	169
Pour faire rapport sur le Bill pour transporter un terrain au Révérend J. McIsaac 150, le rapport .....	166
Pour faire rapport sur le Bill au sujet des Médecins et Chirurgiens des deux Provinces 150, le rapport .....	168
Pour faire rapport sur le Bill pour établir des Banques d'Epargnes 150, 183, les rapports 172. ...	210
Pour faire rapport sur le Bill au sujet d'un chemin de la rue Dundas à la Rivière Humber 150, le rapport .....	168
Pour faire rapport sur le Bill pour amender la loi des Compagnies d'Assurance Mutuelle (H. C.) 150, le Rapport.....	168
Pour faire rapport sur le Bill pour incorporer l'Asile des Orphelins Catholiques Romains 150, le rapport .....	168
Pour faire rapport sur le Bill en faveur des Pompiers 151, le rapport .....	166
Pour faire rapport sur le Bill au sujet des prêts de l'Association Irlandaise dans Beauharnois 151, le Rapport .....	167
Pour faire rapport sur le Bill pour pourvoir à la traduction des Lois 151, le rapport .....	167
Pour faire rapport sur le Bill pour établir la Compagnie du Chemin de Sydenham Mountain 151, le rapport .....	166
Pour faire rapport sur le Bill au sujet de l'arrangement des Magistrats de Gore et de Wellington 151, le rapport.....	167
Pour faire rapport sur le Bill des monnaies de cuivre 160, le rapport .....	175
Pour faire rapport sur le Bill pour pourvoir à un recensement 161, le rapport .....	184
Pour faire rapport sur le Bill pour amender la loi des Cours de District (H. C.) 161, le rapport..	178
Pour faire rapport sur le Bill au sujet de la Justice Criminelle 162, le rapport .....	177
Pour faire rapport sur le Bill au sujet du larcin 162, le rapport 177, .....	178
Pour faire rapport sur le Bill au sujet des torts à la propriété 162, le rapport .....	178
Pour faire rapport sur le Bill au sujet des offenses contre la personne 162, le rapport .....	178
Pour faire rapport sur une adresse à Sa Majesté au sujet de la protection et de l'encouragement de l'agriculture du Canada (voir adresse à Sa Majesté).....	174
Pour faire rapport sur le Bill au sujet des réclamations contre le Gouvernement 184, le rapport 221, il est adopté .....	231
Pour faire rapport sur le Bill pour régler l'inspection du Bœuf et du Lard 184, le rapport.....	208
Pour faire rapport sur la Bibliothèque du Conseil Législatif (voir Bibliothèque) .....	187
Pour faire rapport sur le Bill pour assurer l'indépendance des Juges 194, le rapport 241, il est adopté .....	242
Pour faire rapport sur le Bill au sujet des dettes du District de Home 194, le rapport .....	223
Pour préparer et présenter une adresse au Gouverneur Général au sujet de l'accident qui lui est arrivé (voir Gouverneur).....	194
Pour faire rapport sur le Bill pour l'inspection de la Fleur et de la Farine 195, le rapport.....	205
Pour faire rapport sur le Bill pour établir un recours en faveur des vendeurs d'immeubles abandonnés 200, le rapport .....	208
Pour se rendre auprès du Gouverneur Général et savoir quand il recevra l'adresse demandant la partie des Instructions Royales qui a rapport à la passation de lois par le Parlement de cette Province et pour la présenter (voir Gouverneur).....	203
Pour faire rapport sur le Bill au sujet de la Judicature de Gaspé 204, le rapport 221, il est adopté .....	231
Pour faire rapport sur le Bill pour la naturalisation de Lyman 208, le rapport .....	216
Pour faire rapport sur le Bill pour établir des Cours de District (B. C.) 212, le rapport.....	219
Pour faire rapport sur le Bill pour amender l'Ordonnance d'Incorporation de Québec 214, le rapport .....	221

	<i>Page.</i>
<b>COMITÉS, Spéciaux nommés—(suite)</b>	
Pour faire rapport sur le Bill au sujet des limites du Comté de Norfolk 214, la Pétition des Magistrats et autres du District de Talbot, et aussi la Pétition de Samuel Garnsey et autres, habitants du Township de Bayham, référés au même Comité 217, le rapport 222, il est adopté....	231
Pour faire rapport sur le Bill pour régler l'inspection du bois 220, la Pétition du Bureau de Commerce de la Cité de Québec référée au même Comité 220, le rapport 236, il est adopté .....	240
Pour faire rapport sur le Bill pour changer la barrière du Chemin de Gwillimbury Ouest 220, le rapport .....	234
Pour faire rapport sur le Bill des Ecoles Élémentaires 224, le rapport.....	240
Pour faire rapport sur le Bill au sujet de la Maison de la Trinité de Québec 225, le rapport....	235
<b>COMITÉS des deux Chambres—</b>	
Nommé au sujet de la Bibliothèque (voir Bibliothèque) .....	224
Pour se rendre auprès du Gouverneur Général et savoir quand il recevra l'adresse le priant de transmettre en Angleterre le Bill pour la disposition des terres publiques, et pour la présenter	237
<b>COMITÉ des Privilèges—</b>	
Nommé .....	40
Le Bill amendant la loi des Héritiers et Légataires étant certifié par le Greffier de l'Assemblée seulement, et non par l'Orateur de la dite Chambre, le fait est référé au 42, le rapport 42, il est adopté .....	42
Un Message de l'Assemblée ayant été remis par un Membre de l'Assemblée seulement, le fait est référé au 54, le rapport .....	54
<b>COMITÉ de toute la Chambre—(voir Bills, Messages, Résolutions, Adresses, &amp;c.)</b>	
<b>COMPTES Publics—</b>	
Présenté par l'Honorable Mr. Sullivan .....	51
<b>COMPTES Contingents—</b>	
Du Conseil Législatif de la ci-devant Province du Haut-Canada, l'Orateur fait rapport de leur réception 58, référés à un Comité Spécial 58, premier rapport 65, il est adopté 68, Adresse à Son Excellence pour un Warrant pour £1,182 7 7½ 68, elle est présentée 70, réponse de Son Excellence au sujet de la dite Adresse 77, second rapport du Comité Spécial 79, il est adopté 80, troisième rapport du Comité Spécial 125, il est adopté .....	125
Du Conseil Législatif pour la présente Session, Comité nommé pour les examiner 80, rapport 226, la Chambre en Comité 228, rapport 228, il est adopté 228, le Comité Spécial soumet certaines résolutions 228, lues une première fois 228, les résolutions 228, lues une seconde fois et adoptées 229, adresse à Son Excellence 229, Comité nommé pour la présenter 229, rapport 238, autre rapport sur les Comptes 244, il est adopté 245, réponse de Son Excellence à l'Adresse.....	245
<b>CONSEIL Législatif—</b>	
Son Honneur le Vice Chancelier lit un retour du Clerc de la Couronne en Chancellerie, contenant les noms des Conseillers Législatifs qui ont reçu des Writs de Sommation sous le Grand Sceau .....	17
L'Honorable Robert S. Jameson présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au.....	17
L'Honorable Peter B. DeBlaquiere présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au.....	18
L'Honorable Robert B. Sullivan présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au.....	18
L'Honorable William Morris présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au.....	19
L'Honorable Alexander Fraser présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au.....	19
L'Honorable Barthélemy Joliette présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au .....	20
L'Honorable Jules Quesnel présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au .....	20
L'Honorable Adam Fergusson présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au.....	21
L'Honorable John Macaulay présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au.....	21
L'Honorable John Hamilton présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au.....	22
L'Honorable François P. Bruneau présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au.....	22
L'Honorable John McDonald présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au.....	23
L'Honorable Paul H. Knoulton présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au.....	23
L'Honorable Thomas McKay présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au.....	24
James Sampson, Ecuyer, nommé Commissaire pour administrer le serment aux Membres du....	24
Serment voulu par la loi administré aux Membres du—(voir Membres.)	
L'Honorable Robert S. Jameson nommé Orateur du 24, sa Commission.....	24
James FitzGibbon, Ecuyer, nommé Greffier du 24, sa Commission 25, il prête le serment voulu par la loi .....	26
William B. Lindsay, Ecuyer, Greffier de l'Assemblée Législative, prête le serment voulu par la loi devant l'Orateur du .....	25
Frederick Starr Jarvis, nommé Gentilhomme Huissier de la Verge Noire.....	26
L'Honorable Adam Ferrie présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au.....	27
L'Honorable Gabriel Roy présente le Writ de la Majesté l'appelant au .....	28
Les Membres de l'Assemblée reçoivent ordre de se rendre à la barre du 28, 45, 106, 137,....	245
Comité nommé pour préparer et faire rapport d'un Code de Règles pour la régie du (voir Règles.)	30

## CONSEIL Législatif—(suite.)

	<i>Page.</i>
Greffier du, a ordre d'entrer en Compte avec la poste pour le port des lettres.....	30
Le Révérend William Adamson nommé Chapelain du 31, sa Commission est lue.....	31
L'Honorable John Fraser présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au.....	31
L'Honorable René E. Caron présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au.....	38
L'Orateur du, fait rapport de la réception d'une lettre lui transmettant un retour fait par la Compagnie du chemin à lisses de St. Laurent et de Champlain.....	41
Comité nommé pour surveiller les Journaux du 40, premier rapport présenté 46, il est adopté 46, second rapport présenté 55, la Chambre en Comité 56, rapport, il est adopté 56, il sera imprimé 56, troisième et quatrième rapports présentés 140, la Chambre en Comité sur le troisième rapport 144, rapport, il est adopté 145, le Greffier a ordre de se conformer aux suggestions y contenues.....	145
Membres présents et absents à l'appel du.....	40
James FitzGibbon, Ecuyer nommé Commissaire pour administrer le serment aux Membres du... 43	43
L'Orateur du, fait rapport de la réception d'une communication du Secrétaire en Chef de Son Excellence, annonçant que Son Excellence se propose de sanctionner certains Bills au nom de Sa Majesté 44, 104.....	135
L'Orateur du, présente à la Chambre le rapport des Commissaires du Canal de Chambly.....	44
Son Excellence laisse la Chambre 45, 107.....	137
L'Orateur du, fait rapport de la réception d'un retour de baptêmes, mariages et Sépultures faits dans le District de Montréal pour 1840.....	45
L'Honorable Mr. Bruneau donne avis qu'il proposera la nomination d'un Comité chargé de s'enquérir du nombre et des qualifications des Greffiers et Serviteurs de la Chambre 46, il fait motion et le Comité est nommé 46, l'Honorable Mr. DeBlaquiere donne avis qu'il proposera d'amender les instructions données au dit Comité 49, la Pétition de Robert Armour est référée au dit Comité 49, la motion de l'Honorable Mr. DeBlaquiere 50, elle est adoptée 50, l'Honorable Mr. Bruneau ajouté au Comité 51, la Pétition de George Nichols référée au dit Comité 51, premier rapport présenté 58, la Chambre en Comité 59, renvoyé au Comité Spécial 59, rapport présenté, tel qu'amendé 59, la Chambre en Comité 60, il est adopté 60, il en sera transmis copie au Gouverneur Général, en même temps qu'une Adresse, priant Son Excellence de nommer un Sergent d'Armes 62, réponse de Son Excellence 64, l'Honorable Mr. Sullivan donne avis qu'il proposera que l'on réfère de nouveau au Comité Spécial son second rapport pour sa considération 92, déchargé des ordres du jour 104, troisième rapport du Comité Spécial présenté 106, la Chambre en Comité 110, rapport 110, il est adopté 110, Adresse à Son Excellence lui communiquant copie du rapport 110, Comité nommé pour se rendre auprès de Son Excellence et savoir quand il la recevra 110, adresse présentée.....	118
L'Orateur du, fait rapport de la réception d'un état des affaires de la Banque du Haut-Canada....	52
L'Orateur fait rapport de la réception d'un état des affaires de la Banque de Montréal.....	53
L'Honorable Mr. Macaulay donne avis qu'il proposera de rescinder la cinquante-troisième Règle de la Chambre (voir Règles).....	57
L'Orateur du, fait rapport de la réception des Comptes Contingents du ci-devant Conseil Législatif du Haut-Canada (voir Comptes).....	58
L'Honorable George Pemberton présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au.....	72
L'Orateur du, ajourne la Chambre faute d'un Quorum 80, 103, 143.....	245
L'Honorable Mr. Pemberton donne avis qu'il proposera d'amender la soixante-deuxième Règle du (voir Règles).....	105
Protêts entrés sur les Journaux 123, 128.....	130
Olivier Vallerand nommé Sergent d'Armes du.....	129
L'Honorable Philip Henry Moore présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au.....	182
Ordre d'entrer certaines Proclamations de Sa Majesté sur les Journaux du.....	187
Le Greffier en Loi a ordre de préparer certains Index pendant la vacance.....	187
Comité Spécial nommé pour faire rapport sur la Bibliothèque du (voir Bibliothèque).....	187
L'Orateur du, fait rapport de la réception d'une communication du Secrétaire en Chef au sujet de la prorogation.....	195
L'Honorable Peter McGill présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au.....	213
Le Greffier en Loi du, a ordre de préparer au commencement de chaque Session une liste des Actes prêts d'expirer.....	215
On se dispense de la quarante-sixième Règle du, pour le reste de la Session.....	232
Ajournement du, pour s'assembler à l'Hôtel du Gouvernement 245, faute d'un Quorum la Chambre s'ajourne pour s'assembler dans la Chambre du Conseil.....	245
Le Major Général Clitherow (le Député Gouverneur) vient à la Chambre et requiert la présence de l'Assemblée.....	245
Bills du, et Bills envoyés au—(voir Bills.)	
Messages du et Messages envoyés au—(voir Messages et Gouverneur Général.)	
Résolutions du—(voir Résolutions.)	

	Page.
CONTINGENTS, Comptes—(voir Comptes.)	
COTISATION et Population, Retours, (voir Gouverneur Général.)	
CUVILLIER, Mr.—	
Informe Son Excellence que l'Assemblée l'a choisi pour son Orateur, et demande de sa part tous ses droits et privilèges.....	28
L'Orateur du Conseil Législatif, par ordre de Son Excellence, assure l'Orateur de l'Assemblée que ses privilèges Constitutionnels seront reconnus et accordés dans toutes les occasions .....	28
DEBENTURES du Gouvernement—	
Une Cédule des, est présentée à la Chambre par ordre de Son Excellence le Gouverneur Général	41
DE BLAQUIERE, l'Honorable Peter Boyle—	
Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif .....	18
Prête le serment voulu par la Loi.....	24
Donne avis qu'il proposera que la Chambre se mette en Comité sur l'Agriculture, (voir Agriculture) .....	32
Donne avis d'une motion au sujet des Pétitions imprimées 42, la motion 44, la question est mise et décidée dans l'affirmative.....	44
Donne avis qu'il proposera des amendements aux instructions données au Comité au sujet des devoirs et salaires des officiers et écrivains, &c.—(voir Comités) .....	49
Donne avis qu'il proposera une adresse à Son Excellence au sujet de l'établissement d'une ligne de communication entre Hamilton et London—(voir Gouverneur) .....	83
Propose une adresse à Son Excellence pour telles parties des Dépêches qui ont rapport à la naturalisation des Aubains, (voir Gouverneur) .....	113
Protêts contre la passation du Bill pour la naturalisation des Aubains .....	128
DE LÉRY, Charles—	
Nommé Greffier Assistant de la Chambre.....	60
DÉPECHES—(voir Gouverneur.)	
DÉPUTÉ Gouverneur—	
Vient à la Chambre et requiert la présence de l'Assemblée .....	245
Sanctionne au nom de Sa Majesté certains Bills 246, 247 .....	248
Réserve certains Bills pour la signification du plaisir de Sa Majesté.....	248
Harangue lors de la Prorogation .....	248
DESAPPROBATIONS entrées sur les Journaux—(voir Protêts) 123, 128.....	130
EDUCATION—	
L'Honorable Mr. Morris présente certaines Résolutions au sujet de l' 128, elles restent sur la table .....	128
EXPIRANTS, Actes—(voir Greffier en Loi.).....	187
FENWICK, John—	
Nommé un des Messagers de la Chambre .....	61
FERGUSSON, l'Honorable Adam—	
Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif .....	21
Prête le Serment voulu par la Loi .....	24
FERRIE, l'Honorable Adam—	
Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif.....	27
Prête le serment voulu par la Loi.....	27
FITZGIBBON, James, Ecuier—	
Nommé Greffier du Conseil Législatif .....	24
Prête le serment voulu par la Loi.....	26
Nommé Commissaire pour administrer le serment aux Membres du Conseil Législatif .....	43
FRASER, l'Honorable Alexander—	
Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif .....	19
Prête le serment voulu par la Loi.....	24
Proteste contre le Bill des Petites Dettes (H. C.).....	123
Proteste contre le Bill de Naturalisation.....	128
FRASER, l'Honorable John—	
Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif.....	31
Prête le serment voulu par la Loi.....	32
Message de l'Assemblée demandant qu'il lui soit permis de se rendre devant des Comités Spéciaux de la dite Chambre 54, 57, permission accordée, l'Assemblée en est informée.....	58
GORE, Banque de—	
L'Orateur fait rapport de la réception d'un état des affaires de la .....	48
GOVERNEUR Général—	
Vient à la Chambre et requiert la présence de l'Assemblée 28, 45, 106 .....	137
Mr. Cuvillier informe Son Excellence que l'Assemblée l'a choisi pour son Orateur, et demande de sa part tous ses droits et privilèges.....	28

## GOUVERNEUR Général—(suite.)

	Page.
L'Orateur de cette Chambre, par ordre de Son Excellence, assure l'Orateur de l'Assemblée que ses privilèges constitutionnels seront reconnus et accordés dans toutes les occasions.....	23
Ouvre la Session par une harangue gracieuse aux deux Chambres 28, l'Orateur fait rapport d'une copie d'icelle 28, la harangue 28, Comité nommé pour préparer une adresse en réponse à icelle 30, rapport d'un projet 32, la Chambre en Comité 33, rapport avec amendements 33, adresse lue une troisième fois 33, question de concurrence mise sur icelle 33, motion en amendement 33, passée dans la négative 33, question principale mise et décidée dans l'affirmative 33, adresse passée 33, l'adresse 33, Comité nommé pour s'informer quand la Chambre sera reçue avec l'adresse 35, rapport 36, adresse présentée 36, réponse de Son Excellence....	36
Ordre de transmettre à Son Excellence une copie des règles du Conseil Législatif.....	39
Transmet une cédule des Débentures du Gouvernement rachetées et restant dues .....	41
Annonce son intention de sanctionner divers Bills au nom de Sa Majesté 44, 104.....	135
Son Excellence sanctionne au nom de Sa Majesté certains Bills 45, 106.....	137
Son Excellence se retire de la Chambre 28, 45, 107 .....	137
Informe la Chambre que le Bill pour la vente des actions privées dans le Canal de Welland passé par les deux Chambres de la Législature de la ci-devant Province du Haut-Canada en l'année 1839, a été spécialement confirmé et statué par Sa Majesté en Conseil.....	48
Transmet les Comptes publics .....	51
Transmet copie d'une Dépêche de Lord John Russell expliquant les vues du Gouvernement de Sa Majesté sur divers des sujets les plus importants qui se rattachent au Canada 54, elle sera imprimée .....	55
Transmet copies de certaines lettres adressées à Son Excellence par le Capitaine Baldwin, Mr. Mayrand et Mr. Berthelet .....	54
Adresse de remerciements .....	54
Transmet un extrait des minutes des procédés du Conseil de King's College 55, réservé à un Comité Spécial 55, son rapport .....	103
Transmet les retours du Pénitencier pour 1840 .....	58
Transmet les Comptes du Canal de Welland pour 1840.....	58
Transmet les Comptes du Commissaire des Terres de la Couronne.....	59
Adresses à Son Excellence transmettant copie des rapports du Comité Spécial sur les Officiers, Greffiers et Serviteurs de la Chambre, et demandant à Son Excellence de nommer un Sergent d'Armes pour le Conseil Législatif 62, 108, réponse .....	64
Adresse demandant à Son Excellence d'émaner son Warrant en faveur du Greffier de cette Chambre pour la somme de £1,182 7s. 7½, 68, elle est présentée 70, réponse de Son Excellence 70, Message de Son Excellence en forme de réponse ultérieure à la dite adresse .....	77
Transmet le rapport du Commissaire du Curc-Môle à Vapeur Provincial .....	75
L'Honorable Mr. Morris donne avis qu'il proposera de présenter une adresse à Son Excellence pour un retour des personnes naturalisés depuis l'année 1828, 76, motion 81, elle est adoptée 81, Comité nommé pour présenter l'adresse 81, son rapport 93, retour présenté .....	115
Adresses à Son Excellence en faveur de certains officiers et serviteurs de la Chambre demandant des pensions 78, 108, Comité Spécial nommé pour savoir quand elles seront reçues et pour les présenter, 78, 108, rapport 83, elles sont présentées 83, réponse de Son Excellence.....	113
L'Honorable Mr. De Blaquiere donne avis qu'il proposera une adresse à Son Excellence au sujet de l'établissement d'une ligne de communication entre Hamilton et London 83, la motion 94, question mise et décidée dans l'affirmative 94, Comité nommé pour savoir quand Son Excellence la recevra et pour la présenter 94, rapport 107, réponse de Son Excellence .....	107
L'Honorable Mr. Morris donne avis qu'il proposera une adresse à Son Excellence pour les retours des Juges de Paix, Officiers de Milice et autres, des deniers par eux perçus 89, la motion 94, question mise et décidée dans l'affirmative 94, Comité nommé pour savoir quand Son Excellence la recevra et pour la présenter 94, rapport 107, réponse de Son Excellence .....	107
Comité nommé pour rencontrer un Comité de l'Assemblée pour préparer une adresse des deux Chambres à Son Excellence, destinée à accompagner certaines Pétitions à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial sur le commerce de bois 85, l'Assemblée en est informée 85, Message de la dite Chambre nommant un Comité de sa part 92, adresse rapportée du Comité des deux Chambres 93, elle est adoptée et renvoyée à l'Assemblée pour sa concurrence 93, l'Assemblée concourt 114, adresse présentée par les Orateurs des deux Chambres 123, réponse de Son Excellence .....	124
L'Honorable Mr. De Blaquiere propose une adresse à Son Excellence pour des extraits de telles parties de toutes Dépêches qui ont rapport à la naturalisation des Aubains 113, question mise et décidée dans l'affirmative 113, Comité nommé pour savoir quand Son Excellence recevra l'adresse et pour la présenter 113, adresse présentée 118, réponse de Son Excellence 118, retour présenté conformément à la dite adresse .....	146
L'Honorable Mr. Morris donne avis qu'il proposera une adresse à Son Excellence pour telles parties des Instructions Royales qui ont rapport à la passation de Lois par le Parlement de cette Province 159, adresse proposée 180, question mise et décidée dans l'affirmative 180, Comité nommé pour savoir quand Son Excellence la recevra et pour la présenter 204, rapport 212, retour transmis par Son Excellence .....	239

	<i>Page.</i>
<b>GOVERNEUR Général—(suite.)</b>	
Comité nommé pour préparer une adresse au sujet de l'accident arrivé à Son Excellence 194, rapport d'un projet 201, la Chambre en Comité 201, rapport sans amendement 201, lue une troisième fois 203, passée et Comité nommé pour la présenter 204, son rapport 212, réponse de Son Excellence .....	217
Entre en communication, par l'entremise de son Secrétaire en chef, avec l'Orateur au sujet de la Prorogation .....	195
Comité nommé pour savoir quand Son Excellence recevra la Chambre avec son adresse à Sa Majesté au sujet de la protection et de l'encouragement de l'agriculture en Canada 203, son rapport 212, réponse de Son Excellence .....	243
Adresse à Son Excellence adoptée, demandant d'avancer au Greffier de cette Chambre la somme de £1,500 pour rencontrer les dépenses contingentes du Conseil Législatif pendant cette Session, Comité nommé pour savoir quand Son Excellence la recevra, et pour la présenter 229, son rapport 238, réponse de Son Excellence .....	245
Adresse à Son Excellence adoptée, le priant de transmettre en Angleterre le Bill pour la disposition des terres publiques, et Comité nommé de la part de cette Chambre pour rencontrer un Comité de la part de l'Assemblée pour savoir quand il la recevra et pour la présenter 237, Message de l'Assemblée nommant un Comité de sa part .....	238
Message de Son Excellence demandant que le Conseil s'ajourne pour s'assembler à l'Hôtel du Gouvernement, la Chambre ajournée en conséquence 245, ne se trouvant pas de quorum à l'Hôtel du Gouvernement, la Chambre s'est ajournée pour s'assembler dans la Chambre du Conseil Législatif .....	245
<b>GREFFIER de la Chambre—(voir Conseil)</b>	
<b>GREFFIERS Assistants de la Chambre.</b>	
Nommés (voir le premier rapport du Comité Spécial sur les Officiers de la Chambre.) .....	60
<b>GREFFIERS Assistants additionnels—(voir les premier et troisième rapports du Comité Spécial sur les Officiers de la Chambre) 60 .....</b>	106
<b>GREFFIER des Comités—</b>	
Nommé (voir le premier rapport du Comité Spécial sur les Officiers de la Chambre) .....	60
<b>GREFFIER de la Couronne en Chancellerie—</b>	
L'Orateur fait la lecture d'un retour fait par lui des noms des Conseillers Législatifs qui avaient reçu des Writs de Sommation sous le Grand Sceau .....	10
<b>GREFFIER en Loi—</b>	
Nommé (voir le premier rapport du Comité Spécial sur les Officiers de la Chambre).....	60
Requis de préparer certains Index pendant chaque vacance de la Législature.....	187
Requis de préparer au commencement de chaque Session une liste des Actes près d'expirer.....	187
<b>HAMILTON, l'Honorable John—</b>	
Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif.....	22
Prête le serment voulu par la loi.....	24
Protêt contre le Bill de Naturalisation .....	128
<b>HAMILTON jusqu'à London, ligne de communication—(voir Gouverneur) 83, 94 .....</b>	107
<b>HARANGUES du Gouverneur Général et du Député Gouverneur (voir Gouverneur Général et Député Gouverneur.)</b>	
<b>INDEX à certains Statuts—</b>	
Le Greffier en Loi requis de les préparer pendant chaque vacance de la Législature.....	187
<b>INSTRUCTIONS Royales—(voir Comités.) .....</b>	239
<b>JAMESON, l'Honorable Robert S.—</b>	
Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif.....	17
Prête le serment voulu par la Loi .....	24
Nommé Orateur de la Chambre 24, sa commission .....	24
<b>JARVIS, Frederick Starr, Ecuyer—</b>	
Nommé Gentilhomme Huissier de la Verge Noire .....	26
<b>JOLIETTE, l'Honorable Barthélemy—</b>	
Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif.....	20
Prête le serment voulu par la Loi.....	24
Proteste contre l'Ordonnance des chemins d'hiver .....	130
<b>JOURNAUX de la Chambre (voir Conseil.)</b>	
<b>JUGES de Paix, retours des &amp;c. (voir Gouverneur.)</b>	
<b>KEATING, Michael—</b>	
Nommé Messenger en Chef de la Chambre .....	61
<b>KING'S College—</b>	
Message de Son Excellence transmettant à la Chambre un extrait des Minutes du Conseil de 55, référé à un Comité Spécial 55, son rapport .....	109
<b>KNOULTON, l'Honorable Paul H.—</b>	
Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif.....	23
Prête le serment voulu par la loi .....	24



	<i>Page.</i>
<b>LACHANCE, Antoine—</b>	
Nommé un des Messagers de la Chambre .....	61
<b>LACHINE, Canal de—</b>	
L'Honorable Mr. Sullivan présente le rapport des Commissaires du .....	64
<b>LEMOINE, Robert—</b>	
Nommé Traducteur Français et Bibliothécaire 61, cette dernière nomination annulée 106 (voir les premier et troisième rapports du Comité Spécial sur les Officiers de la Chambre 60,.....)	106
<b>LINDSAY, W. B. Ecuyer—</b>	
Prête le serment voulu par la Loi en sa qualité de Greffier de l'Assemblée Législative .....	25
<b>MACAULAY, l'Honorable John—</b>	
Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif .....	21
Prête le serment voulu par la Loi .....	24
Donne avis qu'il proposera de rescinder la cinquante-troisième règle de la Chambre (voir règles)	57
Messages de l'Assemblée demandant qu'il lui soit permis de se rendre devant des Comités Spéciaux de la dite Chambre 113, 182, permission accordée et avis en est donné à l'Assemblée 114,	183
<b>MAYRAND, Mr. Etienne—(voir Gouverneur).</b>	54
<b>McDONALD, l'Honorable John—</b>	
Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif .....	23
Prête le serment voulu par la loi .....	24
Proteste contre le Bill des Petites Dettes (H. C.) .....	123
<b>McGILL, l'Honorable Peter—</b>	
Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif .....	213
Prête le serment voulu par la loi .....	214
<b>McKAY, l'Honorable Thomas—</b>	
Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif .....	24
Prête le serment voulu par la loi .....	24
<b>MESSAGES de Son Excellence—(voir Gouverneur.)</b>	
<b>MESSAGES de l'Assemblée Législative—</b>	
Transmettant copie des règles de la dite Chambre .....	37
Demandant qu'il soit permis aux Honorables Messieurs Caron et John Fraser de se rendre devant un Comité Spécial de la dite Chambre .....	54
Demandant qu'il soit permis aux Honorables Messieurs Caron, John Fraser et Pemberton de se rendre devant un Comité Spécial de la dite Chambre .....	57
Transmettant pour concurrence des pétitions à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial au sujet du commerce de bois 70, lues une première et une seconde fois 71, référées à un Comité Spécial 71, le rapport présenté 71, il est adopté 79, Comité nommé pour rencontrer un Comité de l'Assemblée pour préparer une adresse des deux Chambres destinée à accompagner les pétitions, l'Assemblée en est informée 85, Message de l'Assemblée nommant un Comité de sa part 92, adresse rapportée par le Comité des deux Chambres 93, adoptée et envoyée à l'Assemblée pour sa concurrence 93, l'Assemblée concourt 114, adresse présentée par les Orateurs des deux Chambres 123, réponse de Son Excellence .....	124
Informant le Conseil Législatif qu'il a été permis à Messieurs Armstrong et Watts de se rendre devant le Comité Spécial du Conseil Législatif .....	109
Demandant qu'il soit permis à l'Honorable John Macaulay de se rendre devant des Comités Spéciaux de la dite Chambre 113 .....	182
Nommant un Comité pour rencontrer un Comité du Conseil Législatif au sujet de la Bibliothèque (voir Bibliothèque) .....	224
Relatifs aux Bills, (voir Bills)	
<b>MESSAGES à l'Assemblée Législative.</b>	
Transmettant une copie des règles pour la régie du Conseil Législatif .....	39
Informant la dite Chambre qu'il a été permis aux Honorables Messieurs Caron et John Fraser de se rendre devant un Comité Spécial .....	55
Informant la dite Chambre qu'il a été permis à l'Honorable Mr. John Fraser de se rendre devant un Comité Spécial .....	58
Transmettant pour concurrence copie de certaines résolutions du Conseil Législatif au sujet de la Bibliothèque (voir Bibliothèque) .....	69
Informant cette Chambre de la nomination d'un Comité pour rencontrer un Comité de l'Assemblée pour préparer une Adresse des deux Chambres à Son Excellence, destinée à accompagner certaines Pétitions à Sa Majesté et aux deux Chambre du Parlement Impérial au sujet du Commerce de Bois (voir Messages de l'Assemblée).....	85
Demandant qu'il soit permis à David M. Armstrong et à Robert N. Watts, Ecuyers, de se rendre devant un Comité Spécial du Conseil Législatif .....	105
Informant la dite Chambre qu'il a été permis à l'Honorable John Macaulay de se rendre devant des Comités Spéciaux 114,.....	183

	<i>Page.</i>
<b>MESSAGES</b> à l'Assemblée Législative—(suite.)	
Informant cette Chambre de la nomination d'un Comité pour rencontrer un Comité de l'Assemblée au sujet de la Bibliothèque.....	224
Communiquant un extrait du rapport du Comité Spécial de cette Chambre sur le sujet dernièrement mentionné, (voir Bibliothèque).....	244
Relatifs aux Bills—(voir Bills)	
<b>MESSAGERS</b> de la Chambre—	
Nommés 61, (voir le premier rapport du Comité Spécial sur les Officiers de la Chambre).....	60
<b>MOORE</b> , l'Honorable Philip Henry—	
Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif.....	182
Prête le serment voulu par la Loi.....	182
<b>MORRIS</b> , l'Honorable William—	
Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif.....	19
Prête le serment voulu par la Loi.....	24
Donne avis qu'il proposera certaines résolutions au sujet de la Bibliothèque, (voir Bibliothèque,).....	69
Donne avis qu'il proposera une Adresse à Son Excellence le Gouverneur Général pour un retour des personnes naturalisées depuis l'année 1828, (voir Gouverneur).....	76
Donne avis qu'il proposera une Adresse à Son Excellence pour les retours des Juges de Paix, Officiers de Milice et autres, des deniers par eux perçus, (voir Gouverneur).....	83
Proteste contre le Bill des Petites Dettes (H. C.).....	123
Présente à la Chambre certaines résolutions au sujet de l'éducation 128, elles restent sur la table..	128
Proteste contre le Bill de naturalisation.....	128
Donne avis qu'il proposera une Adresse à Son Excellence pour telles parties des Instructions Royales qui ont rapport à la passation de lois par le Parlement de cette Province, (voir Gouverneur).....	159
<b>MOTIONS</b> proposées et secondées—(voir Bills, Messages, Adresses, &c.)	
<b>NATURALISÉES</b> , personnes—	
Adresse à Son Excellence demandant un retour des (voir Gouverneur,).....	76
<b>OFFICIERS</b> , Greffiers et serviteurs du Conseil Législatif—	
Nommés 60, 61, 106, (voir les premier et troisième rapports du Comité Spécial à leur sujet) 60,	106
<b>ORATEUR</b> du Conseil Législatif—(voir Conseil)	
<b>ORATEUR</b> de l'Assemblée Législative—(voir Assemblée)	
<b>ORDRES</b> du jour, (voir Bills, Messages, Résolutions, Adresses, &c.)	
<b>PARLEMENT</b> , Provincial—	
Convoqué.....	17
Prorogé.....	249
<b>PEMBERTON</b> , l'Honorable George—	
Message de l'Assemblée demandant qu'il lui soit permis de se rendre devant un Comité Spécial de la dite Chambre.....	57
Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif.....	72
Prête le serment voulu par la Loi.....	72
Donne avis qu'il proposera un amendement à la 62e règle de la Chambre (voir règles).....	105
Proteste contre le Bill de Naturalisation.....	128
<b>PÉNITENCIER</b> , retours du—(voir Gouverneur).....	58
<b>PÉTITIONS</b> à Sa Majesté et aux deux Chambres du Parlement Impérial (voir Messages à l'Assemblée)...	
<b>PÉTITIONS</b> présentées à la Chambre—	
No. 114—De Abbott, le Révérend Joseph, et autres, habitants Protestants du Township de Grenville, demandant qu'il soit pourvu à l'usage de l'Écriture Sainte dans toutes les écoles publiques de la Province.....	59
64—De Ainsse, Joseph, et autres, propriétaires et habitants du Comté de Verchères, dans le District de Montréal, demandant un Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu, du Comté de Montréal, à admettre les pétitionnaires comme membres de la dite Institution.....	47
194—De Anderson, le Révérend Richard, et autres, habitants de New Ireland, Halifax et Inverness, dans le Comté de Mégantic, demandant qu'il soit pourvu à l'usage de l'Écriture Sainte dans toutes les écoles publiques de la Province destinées à l'éducation des enfants Protestants.....	132
46—De Andres, Samuel, et un autre, de Chambly, demandant un Acte pour l'indemniser des pertes qu'il a souffertes pendant les deux rébellions de 1837—8.....	44
79—De Apelbe, James, et autres, franc-tenanciers du Comté de Halton, dans le District de Gore, demandant un Acte pour autoriser la construction d'un chemin planchéié à partir de la ligne limitrophe entre les Districts de Home et de Gore, jusqu'à la ville de Hamilton, passant par le chemin de poste jusqu'à la ville de Dundas, et suivant la rue Dundas.....	50

## PÉTITIONS présentées à la Chambre—(suite.)

Page

- No. 75—De Archambault, A. et autres, habitants du Comté de St. Hyacinthe, dans le District de Montréal, demandant un Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le Feu, du Comté de Montréal, à admettre les dits pétitionnaires comme membres de la dite Institution ..... 50
- 68—De Armour, Robert, le jeune, de la ville de Sherbrooke, Avocat, demandant au Conseil Législatif de vouloir bien lui conférer la charge de Greffier en Loi, avec les devoirs de Greffier en Loi qui y sont attachés 47, référée au Comité Spécial nommé pour s'enquérir et faire rapport sur les devoirs des Officiers, Greffiers et Serviteurs de la Chambre 49, rapport ..... 60
- 91—De Armour, Robert, et autres, marchands de la cité de Montréal, demandant un Acte pour incorporer certaines personnes en un corps politique pour promouvoir les intérêts commerciaux de la Province..... 53
- 51—De Atkinson, John, du Township de Hemmingford, dans le District de Montréal, demandant un Acte pour l'indemniser de certaines pertes occasionnées par les Actes d'incendiaires venus des États Unis ... 45
- 20—De Balfour, Andrew, et autres, habitants du Township de Shefford, dans le District de Montréal, demandant un Acte pour l'établissement d'écoles publiques et l'encouragement de l'éducation en cette Province ..... 39
- 236—De Balfour, le Révérend Andrew, et autres, demandant un octroi d'argent pour être employé à la construction d'un certain chemin à travers une étendue de terres de la Couronne dans le Comté de Shefford ..... 217
- 39—De Barker, Edward John, de la ville de Kingston, demandant au Conseil Législatif de vouloir bien ordonner qu'une partie des impressions de la Chambre lui soit accordée.... 42
- 217—De Baker, John, et autres, habitants de la cité de Toronto, demandant divers amendements aux Actes d'incorporation de la dite cité..... 172
- 229—De Bell, Matthew, et autres, habitants de la Ville et du District des Trois-Rivières, s'opposant au démembrement du dit District en l'annexant aux Districts de Québec et Montréal, et que le siège de la Cour ne soit pas éloigné de la ville des Trois-Rivières ..... 208
- 189—De Bethune, le Révérend John, et autres, membres de l'église d'Angleterre, résidant dans la paroisse de Montréal, demandant qu'il soit pourvu à l'usage de l'Écriture Sainte dans toutes les écoles publiques de la Province, destinées à l'éducation des enfants protestants 132
- 176—De l'Evêque de Kingston, A. Manseau et H. Hudon, vicaires généraux et administrateurs du diocèse de Montréal, demandant que le Bill intitulé, " Acte pour abroger certains Actes y mentionnés, et pour pourvoir à l'établissement et au soutien d'écoles élémentaires en cette Province, n'ait pas force de Loi avant que les catholiques et les autres dénominations religieuses, dont les droits peuvent être affectés aient eu le temps de donner leur opinion sur icelui ..... 123
- 188—De l'Evêque de Montréal, et autres, demandant qu'il soit pourvu à l'usage de l'Écriture Sainte dans toutes les écoles publiques de la Province destinées à l'éducation des enfants protestants ..... 132
- 183—De l'Evêque de Québec (catholique) et de l'Evêque de Sidyme s'opposant à la passation du Bill des écoles élémentaires..... 128
- 86—De l'Evêque de Toronto, et autres, habitants de la Cité de Toronto, demandant un Acte octroyant la somme de £1,000, destinée à la construction d'un édifice convenable pour une Maison d'industrie, et continuant l'octroi annuel, accordé autrefois par la Législature de la ci-devant Province du Haut-Canada en aide de la dite institution..... 52
- 187—De l'Evêque de Toronto, de sa part et de celle de son clergé, demandant que l'éducation des enfants de leur église soit confiée à leurs pasteurs Légitimes, sujets aux réglemens propres à assurer l'uniformité dans les différentes branches d'études séculières suivies dans la Province en général, et qu'un octroi annuel sur les cotisations, proportionné au nombre des enfants appartenants à la communion des pétitionnaires, soit accordé pour leur éducation ..... 132
- 141—Du Bureau d'éducation du District de Wellington demandant qu'il soit pourvu à l'usage de l'Écriture Sainte dans toutes les écoles publiques de la Province ..... 79
- 84—Du Bureau de l'Académie du Haut-Canada, demandant un Acte pour incorporer cette institution en un Collège, sous les nom et titre de Collège Victoria, avec les privilèges que possède le Queen's College de l'église presbytérienne écossaise, à Kingston et pour venir en aide de la dite institution de manière à maintenir et étendre ses opérations bienfaisantes 51
- 199—De Bolduc, Joseph, de la cité de Québec, un des Messagers du Conseil Législatif de la ci-devant Province du Bas-Canada, demandant de l'emploi comme Messager dans le présent Conseil Législatif, ou une rémunération pour la perte de sa place 134, référée au Comité Spécial sur les Officiers demandant des pensions..... 134

PÉTITIONS présentées à la Chambre—(suite.)		Page.
No. 115—De	Bon, Andrew, et autres, habitants du Comté des Deux Montagnes, demandant que l'Acte de la 6e Guillaume IV. chap. 17, communément appelé " Acte pour pourvoir à la décision sommaire des petites causes," soit remis en force .....	59
198—De	Boulton, D'Arcy, de la Cité de Toronto, Maître en Chancellerie du Conseil Législatif de la ci-devant Province du Haut-Canada, demandant une rémunération pour la perte de sa charge 134, référée au Comité Spécial au sujet des officiers demandant des pensions .....	134
135—De	Bower, Joseph, comme Président à une Assemblée publique tenue au village de Kemptonville, s'opposant à la passation du Bill des Petites Causes, tel qu'envoyé de l'Assemblée Législative .....	75
27—De	Brunet, André, et autres, habitants de la Paroisse de St. Eustache, demandant un aide de la Législature pour la reconstruction de l'Eglise et du Couvent détruits en 1837 par les troupes de Sa Majesté. ....	41
185—De	Burn, John, et autres, du Township de Dereham, demandant que dans la suite tous les ouvrages faits sur le chemins publics soient annoncés régulièrement et donnés au rabais .....	132
25—De	l'Assurance du Canada contre le Feu, demandant un Acte d'incorporation .....	41
6—De	Card, Woodberry, et autres, habitants de certains townships dans le District de Home, demandant un Acte pour autoriser de prélever, par emprunt, £3,500, pour planchier ou améliorer autrement le chemin commençant à Peacock Inn, sur la rue Dundas, et pour le continuer jusqu'à l'entrée du chemin Albion.....	32
48—De	Caron Jean Louis, de la Paroisse Châteauguay, dans le Comté de Huntingdon, dans le District de Montréal, demandant un Acte pour l'indemniser des pertes souffertes pendant les deux rébellions de 1837-8 .....	45
88—Des	Censitaires de la seigneurie de Lacolle, dans le Comté de Huntingdon, demandant la commutation et extinction de la tenure féodale .....	52
182—Des	Censitaires du Comté de Beauharnois, demandant qu'on les libère des fardeaux que leur impose la tenure féodale. ....	126
222—De	Chep, James, et autres, habitants de Flamborough Ouest et Ancaster, dans le District de Gore, demandant que l'on fasse disparaître certains doutes au sujet de la régie et surintendance des écoles grammaticales de District en cette Province .....	181
240—De	Chisholm, John, et autres, habitants de Hamilton, dans le District de Gore, demandant la même chose .....	233
81—De	Clamp, Benjamin, et autres, épiciers, de la Cité de Montréal, demandant un Acte pour abroger une certaine Ordonnance passée par le Conseil Spécial du Bas-Canada, 4e Victoria, chap. 42, relative aux licences pour vendre des liqueurs spiritueuses .....	51
3—De	Clark, Hervey, du Township de Yonge, dans le District de Johnstown, demandant un Acte pour lui conférer les droits et privilèges d'un sujet né Britannique. ....	31
195—De	Clark, Benjamin, et autres, habitants de la ville de Cobourg, priant le Conseil Législatif de ne pas adopter une certaine résolution de l'assemblée relative aux Banques, et demandant l'augmentation du capital des diverses Banques munies de chartes en cette Province .....	134
113—De	Clench, Joseph B. Président des Sessions de Quartier du District de London, demandant un amendement à l'Acte qui autorise les juges de Paix de prélever une somme d'argent à être employée à la construction d'une nouvelle prison dans la ville de London, .....	59
23—Du	Ministre et des membres de l'église d'Angleterre résidants à St. Armand Ouest, demandant l'établissement d'écoles publiques dans cette Province. ....	59
99—Du	clergé et des membres de l'église d'Angleterre dans certaines parties des Townships de l'Est, dans le District de Montréal, demandant qu'il soit pourvu à l'usage de l'écriture Sainte dans toutes les écoles publiques de cette Province. ....	55
71—De	Collier, Richard, du Village de Ste. Catherines, dans le District de Niagara, demandant un Acte pour lui conférer les droits et privilèges d'un sujet Britannique .....	40
120—Du	Comité nommé en vertu de la trente-huitième clause de l'Ordonnance du Gouverneur Général et du Conseil Spécial dans le Bas-Canada, de la quatrième année de la Reine Victoria, chapitre 41, intitulé " Ordonnance pour faire un chemin à lisses depuis la Cité de Montréal jusqu'aux bornes de la Province, à ou près de la Pointe à Beudet," demandant un Acte pour prolonger le temps fixé pour la complétion de l'ouvrage.....	64
126—De	Cook, John, et autres, Luthériens, de Williamsburgh et Osnabruck, dans le District de l'Est, demandant un Acte pour conférer au Révérend William Sharts les droits et privilèges d'un sujet Britannique .....	65
216—De	Coventon, James, comme Président à une assemblée publique tenue à Simcoe de la part des franc-tenanciers et habitants du District de Talbot, demandant que l'on impose sur le blé Américain importé en cette Province, les mêmes droits que le Gouvernement Américain prélève sur les grains du Canada, lorsqu'ils sont exportés aux Etats-Unis, et que le blé récolté dans les Colonies soit admis franc de droit dans les Ports du Royaume Uni .....	172

## PÉTITIONS présentées à la Chambre—(suite.)

Page.

- No. 209—De Crooke, Thomas L. et autres, habitants du Township de Plympton, dans le Comté de Kent, demandant qu'il ne soit fait en Angleterre aucuns changements aux lois des céréales, que l'on protège les droits des agriculteurs et que le blé récolté dans les Colonies soit admis franc de droits dans les ports du Royaume Uni 146, elle est lue ..... 146
- 220—De Crooks, l'Honorable James, demandant que le Conseil Législatif pétitionne Sa Majesté au sujet de la capture de la goëlette Lord Nelson par les autorités Américaines, dans un moment que les deux pays étaient en paix ..... 177
- 54—De Davidson, Alexander, de Niagara, demandant un Acte pour lui assurer le droit exclusif de publier le "Canada Spelling Book" pour un certain nombre d'années, ou l'adoption de quelqu'autre mesure qu'il l'indemniserait de son trouble et des ses déboursés ..... 46
- 10—De DeCou, John, et autres, habitants du Comté de Haldimand, demandant un Acte d'incorporation sous les nom et titre de Compagnie de Cayuga, pour la manufacture de verreries ..... 36
- 102—De DeGaspé, Philippe Aubert, ci-devant Shérif du District de Québec, demandant le soulagement que l'on accorde dans les cas ordinaires aux débiteurs insolubles à la poursuite de la Couronne ..... 56
- 133—De DeLéry, Charles, premier Greffier Assistant du Conseil Législatif de la ci-devant Province du Bas-Canada, et Maître en Chancellerie, demandant à être indemnisé de la perte de ses charges, causée par la réunion des Provinces du Haut et du Bas-Canada 74, référée au Comité Spécial sur les pétitions de William Ginger, et autres 74, rapport .. 76
- 41—De Demers, Edward, et autres, habitants de la ci-devant Province du Bas-Canada, demandant un Acte pour abroger toutes les Ordonnances permanentes de la dite Province, passées par le Gouverneur et le Conseil Spécial ..... 44
- 214—De Dénéchaud, François, de la paroisse de Ste. Marie, dans le District de Montréal, demandant une indemnité pour les dommages qu'il a soufferts en 1838 ..... 166
- 45—De De Rouville, Jean Baptiste René Hertel, du District de Montréal, demandant une indemnité pour les dommages qu'il a soufferts pendant les deux rébellions de 1837-8 .... 44
- 147—De Dewson, J. W. et autres, habitants de Bond Head et des environs, s'opposant à la passation du Bill de Naturalisation ..... 63
- 51—De Dixon, George, et autres, habitants du Township de Kildare, demandant un Acte pour réunir les Townships de Rawdon, Kilkenny et Kildare, ainsi que les terres en arrière d'iceux, en un Comté séparé, avec le droit de rapporter un membre pour servir dans le Parlement Provincial ..... 45
- 132—De Dolan, William, et autres, habitants du District d'Ottawa, demandant que l'on place les édifices publics du District dans un endroit plus central ..... 74
- 42—De Dorwin, J. H. et autres, franc tenanciers du Township de Rawdon, Kilkenny et Kildare, demandant un Acte leur accordant un Représentant en propre, et aussi que les terres incultes en arrière des dits Townships soient mises dans un état propre à recevoir des émigrés ..... 45
- 13—De Douglas, Walter, et autres, Capitaines et propriétaires de vaisseaux Britanniques fréquentant les Ports de Québec, et Pilotes du fleuve St. Laurent, demandant un Acte pour établir un Phare sur l'île de Biquet, dans le Fleuve St. Laurent ..... 37
- 75—De Eby, Benjamin, et autres, habitants de Waterloo, Wilmot et des Townships avoisinants dans les Districts de Wellington et de Gore, (de la classe appelée Ménonistes et Tunkers) demandant un Acte pour amender la loi des Milices de cette Province, afin que l'exemption de servir dans la Milice ne soit pas rachetée en deniers, mais exigible en travail pour améliorer les grands chemins et ponts dans les Townships où résident les dits Ménonistes et Tunkers ..... 50
- 5—De Edwoods, William Henderson, et autres, nègres, résidants en la Cité de Toronto dans les environs, demandant un Acte pour leur assurer les droits et privilèges de sujets Britanniques ..... 31
- 55—De Ellice, Edward, et autres, habitants du Village de Beauharnois et des environs, dans le Comté de Beauharnois, demandant un Acte pour les indemniser des pertes qu'ils ont souffertes pendant la rébellion de 1838..... 46
- 225—De Elliott, Adam, et autres, habitants de Streetsville et des environs, demandant que l'usage de l'Écriture Sainte, comme livre classique soit introduit dans toutes les écoles publiques de cette Province 184, lue ..... 184
- 205—De la Compagnie du chemin à lisses d'Erie et Ontario, demandant un nouvel emprunt de £2,500.....g..... 146
- 200—Des rivières Etchemin et Chaudière (certains habitants le long des rives des) et du Township de Frampton, se plaignant de l'endroit choisi pour le lieu des assemblées du Conseil Municipal du District de Chaudière, et demandant qu'il soit changé, ou que l'on établisse un nouveau District comprenant le Comté de Beauce seulement.. ..... 146

## PÉTITIONS présentées à la Chambre—(suite.)

	Page.
No. 129—De Ewart, James B., et autres, habitants des Townships de Flamborough Ouest, Beverley, Dumfries et Puslinch, dans le Comté de Halton et District de Gore, et dans la section ouest du Township d'Ancaster, dans le Comté de Wentworth, dans le dit District ; aussi des Townships de Wilmot, Waterloo, Guelph, Woolwich, Nicol, Eramosa, dans le Comté de Waterloo, dans le District de Wellington, priant cette Chambre de vouloir bien prendre en considération les grands avantages qui résulteraient de la complétion d'un ouvrage aussi important que le Canal Desjardins, et que la Chambre veuille bien recommander que le mémoire des Président et Directeurs de la dite Compagnie, abandonnant le Canal au Gouvernement de Sa Majesté, soit reçue favorablement .....	71
235—De Ewart, John, Président de la compagnie du chemin à lisses de Toronto et du Lac Huron, demandant qu'il lui soit permis de construire un chemin planchéié ou macadamisé depuis le Lac Ontario jusqu'au Lac Huron, aux mêmes termes et conditions que lui accorde la loi pour construire un chemin à lisses sur la dite route .....	217
80—De Farewell, A., et autres, habitants des Townships de Whitby et Darlington, demandant un Acte d'incorporation sous le nom de Compagnie du Hâvre de Whitby Est .....	51
36—De Fordyce, A. D., et autres, Magistrats du District de Wellington, demandant un Acte pour les autoriser à continuer le taux additionnel de cotisation jusqu'à ce que l'emprunt pour la construction de la Prison et de la Cour soit remboursé.....	42
8—De Fry, Jacob, et autres, habitants de Louth et Clinton, dans le District de Niagara, demandant un Acte pour amender la loi relative à la perception des amendes de Milice...	36
202—De Gale, Alexander, et autres, Syndics de l'école de District de Gore, demandant un Acte déclaratoire au sujet des lois qui établissent les écoles de District, et les convertissent en écoles grammaticales, et que l'on définisse clairement les devoirs des Syndics et ceux du Conseil de King's College.....	146
69—De Gamble, John, et autres, franc-tenanciers du District de Gore, demandant un Acte incorporant une Compagnie pour faire un chemin de barrière macadamisé traversant la Montagne, commençant au Township de Flamborough Ouest, dans le District de Gore,	47
154—De Gamelin, Dame Emilie, et autres, demandant un Acte d'incorporation sous le titre d'Asile de Montréal pour les femmes âgées et infirmes .....	85
226—De Gardiner, A. et autres, habitants des Townships de Nichol et Carafraza, demandant que l'on fasse disparaître certains doutes relatifs à la direction et au contrôle des écoles grammaticales de District de cette Province.....	184
233—De Garnsey, Samuel, et autres, habitants du Township de Bayham, demandant que ce Township soit annexé au Comté de Norfolk, dans le District de Talbot 217, référée au Comité Spécial sur le Bill au sujet des limites du Comté de Norfolk 217, le rapport 222, il est adopté .....	231
107—De Ginger, William, de la Cité de Québec, demandant une pension comme ex Sergent d'Armes du Conseil Législatif de la ci-devant Province du Bas-Canada 57, référée à un Comité Spécial 65, son rapport .....	76
59—De Glen, Jacob, et autres, propriétaires de terres et d'emplacements dans le bassin de Chambly, demandant réparation de l'injuste décision des Syndics du Chemin de Montréal et Chambly, relativement à la ligne établie par eux .....	47
178—De Grant, Alexander, J. P. et autres, habitants des Districts d'Est et d'Ottawa, demandant un Acte pour réunir en un seul Township les cinq concessions nord de Lochiel et les quatre concessions nord de Kenyon, qui sera appelé le Township de Glenelg, et pour les incorporer avec le Comté de Prescott, dans le District d'Ottawa .....	123
212—De Grant, Alexander, J. P. et autres, résidants dans la section Est du District d'Ottawa, demandant qu'on n'établisse pas ailleurs les Bâtisses de District actuellement situées dans la ville de l'Original .....	156
192—De Guerout, le Révérend Narcisse, et autres, habitants de la Rivière du Loup, dans le District des Trois-Rivières, demandant qu'il soit pourvu à l'usage de l'écriture Sainte dans toute les écoles publiques de la Province destinées à l'éducation des enfants protestants .....	132
171—De Harris, Thomas S. Greffier de la Cour des Requêtes du Township de Trafalgar, dans le District de Gore, s'opposant à la passation du Bill abrogeant l'Acte des petites dettes pendant cette Session, que l'on accorde au public le temps d'exprimer son opinion, et que l'on pétitionne Son Excellence sur la convenance de destituer ceux d'entre les Commissaires des Cours de Requêtes qui se sont montrés incompetents, et d'en nommer d'autres à leur place .....	110
180—De Hatt, Samuel, et autres, habitants de Chambly, demandant que le Conseil Législatif prenne en considération les diverses obstructions à la navigation de la rivière Richelieu, dans les environs de Belœil, St. Antoine et St. Ours, et qu'il soit adopté pendant cette Session des mesures pour les faire disparaître.....	123

## PÉTITIONS présentées à la Chambre—(suite.)

Page.

- No. 224—De Holme, William, et autres, fermiers du Township de Brantford, dans le District de Gore, demandant qu'il soit imposé un droit sur différents articles provenant des fermes, et importés des Etats-Unis en cette Province, et que les grains récoltés dans cette Province soient admis francs de droit dans les ports de la Grande Bretagne ..... 184
- 159—De l'Hôpital de St. Hyacinthe, demandant un octroi de cent louis en aide de la dite institution ..... 101
- 125—De Huntoon, Philip, et autres, habitants du Township de Barnston, dans le Comté de Stanstead, demandant qu'il soit pourvu à l'usage de l'écriture Sainte dans toutes les écoles publiques de cette Province ..... 65
- 43—De Jackson, C. et autres, habitants de Charleston, Hatley, et des environs, dans le Comté de Stanstead, demandant l'établissement d'écoles publiques et l'encouragement de l'éducation en cette Province ..... 44
- 137—De Jarvis, W. B., et autres, habitants de la Cité de Toronto, demandant un Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et raison de compagnie de l'éclairage au Gaz de la Cité de Toronto ..... 75
- 163—De Jarvis, W. B., et autres, habitants de la Cité de Toronto, demandant un Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et titre de compagnie de la cité de Toronto pour fournir l'eau et l'éclairage au Gaz ..... 104
- 174—De Johnston, Alexander, et autres, de North Gore, demandant un octroi de £500, destiné à la construction des chemins et ponts dans le Gore ..... 123
- 61—De Jones, David, et autres, magistrats, franc-tenanciers et habitants des Districts d'Est et d'Ottawa, demandant un Acte octroyant la somme d'argent qui sera jugée suffisante pour rendre praticable pour des fins militaires et civiles le chemin entre Bytown et Cornwall ..... 47
- 160—Des Juges de Paix du District de Home, demandant un Acte établissant comme la présente dette du District une certaine balance de £1000 prélevée au moyen d'un emprunt, et la somme de £5,400, chargeant le montant de la dite dette sur les produits de la vieille Prison et sur le terrain de la Cour, et pourvoyant, jusqu'à la vente des dits terrains de la vieille Prison et de la Cour, à ce que tout le surplus des revenus provenant de la cotisation d'un denier par louis, soit employé par les dits Juges de Paix, à payer l'intérêt et à éteindre graduellement le capital de la dite dette; et pourvoyant aussi à ce que les Townships maintenant compris dans le dit District de Home, et qui doivent ci-après constituer le District de Simcoe, soient déchargés de la responsabilité actuelle de payer leur part de l'ancienne dette du dit District ..... 101
- 170—De Kaines, Thomas, J. P., et autres, habitants du Township de Grenville, demandant un octroi de £1,000, ou toute autre somme qui pourra être requise pour rencontrer les frais de la construction d'un pont sur la rivière Rouge ..... 110
- 213—De Lacroix, Pierre, de la Cité de Québec, un des Messagers du ci-devant Conseil Législatif du Bas-Canada, demandant une rémunération pour la perte de sa situation 158, référée au Comité Spécial au sujet des pensions des officiers retirés ..... 158
- 67—De Lafontaine, Isidore S. et autres, habitants du Comté de Berthier, dans le District de Montréal, demandant un Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance mutuelle contre le Feu du District de Montréal, d'admettre les pétitionnaires membres de la dite institution ..... 47
- 87—De Lang, Robert, et autres, habitants de New Edinburgh, dans le Township de Gloucester, demandant un Acte pour leur octroyer la somme de £500, pour construire un pont sur la Rivière Rideau et joindre New Edinburgh et Bytown ..... 52
- 121—De Lang, Benjamin, et autres, habitants de l'État de Pennsylvanie, un des États-Unis d'Amérique, demandant un Acte pour autoriser un nommé Benjamin Eby, ses exécuteurs et administrateurs à faire des transports bons et valables de certaines terres en cette Province qui appartenaient à un nommé Jacob Herchy, l'aîné, maintenant décédé ..... 64
- 172—De Langlois, Paul, et autres, pilotes sur le fleuve St. Laurent pour et au dessous du havre de Québec, demandant le rejet de certaines clauses d'un Bill pour la régie de la Maison de la Trinité de Québec, et que la Chambre ne sanctionne aucuns Bills qui peuvent affecter particulièrement leurs intérêts sans qu'on leur donne occasion d'être entendus sur le sujet ..... 122
- 157—De LeClerc, Olivier, et autres, apprentifs pilotes du fleuve St. Laurent pour et au dessous du havre de Québec, demandant un Acte pour sanctionner la concession des licences spéciales qui leur ont été accordées pour agir comme pilotes sur le dit fleuve ..... 85
- 232—De Lelièvre, Siméon, Interprète des Cours de Jurisdiction Criminelle du District de Québec, demandant une augmentation de salaire ..... 217

## PETITIONS présentées à la Chambre—(suite.)

	<i>Page.</i>
74—De Lemay, Thomas, et autres, habitants du Comté de Rouville, dans le District de Montréal, demandant un Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, à admettre les pétitionnaires membres de la dite Institution ..	49
101—De Light, Colonel A. W. et autres, habitants du District de Brock, demandant un aide pour la construction d'un chemin de Hamilton à London .....	56
204—De Logie, William, et autres, habitants de la ville de Kingston et des environs, demandant que l'on fasse disparaître certains doutes relativement au contrôle et à la régie des écoles grammaticales de District en cette Province .....	146
177—De Low, Charles A. et autres, membres du Bureau d'Éducation du District d'Ottawa, demandant une augmentation de l'octroi annuel pour le maintien des écoles élémentaires du district d'Ottawa, l'appropriation actuelle étant insuffisante .....	123
181—De Lyman, Lewis, Commissaire de l'Association Coloniale Irlandaise de l'Amérique Septentrionale, et mille quatre-vingt dix-huit autres, habitants du Comté de Beauharnois, demandant que dans le plan projeté pour la navigation du St. Laurent depuis les Lacs jusqu'à l'Océan, on ouvre la communication par eau entre les Lacs St. François et St. Louis en creusant un Canal sur la rive sud du St. Laurent de préférence à la rive nord .....	128
228—De Machar, le Révérend John, et autres, étant les Ministre, et Anciens de la Congrégation de l'église de St. André à Kingston, demandant que l'on fasse usage de l'Écriture Sainte comme livre classique dans toutes les écoles publiques de cette Province.....	201
146—De Mackenzie, J. H., et autres, habitants des terres de Grand River, dans le Comté de Haldimand, dans le District de Niagara, et autres lieux avoisinants dans le District de Gore, demandant un Acte pour autoriser la construction d'un pont sur Grand River, au Village de Caledonia .....	83
60—De McDonald, John, et autres, habitants des Townships de Leeds et Landsdown, dans le District de Johnstown, demandant un Acte pour la construction d'un pont sur la rivière Gananoque, dans le Village de Gananoque .....	47
118—De McDonell, Archibald, et autres, habitants des Townships de Gloucester, Osgoode et Russell, demandant un Acte pour imposer une taxe d'un denier par acre sur toutes terres incultes et en culture en cette Province, destinée à l'amélioration des grands chemins, et que les dispositions de cette loi s'étendent aux terres de la compagnie du Canada.....	62
119—De McDonell, Archibald, et autres, habitants des Townships de Gloucester, Osgoode et Russell, demandant un Acte pour autoriser l'érection d'un chemin de Barrière à partir de Bytown, et de là passant au centre de la partie habitée des dits Townships de Gloucester et Osgoode, de manière à couper le chemin qui traverse les Townships du District d'Est, jusqu'au point le plus rapproché du Fleuve St. Laurent.....	62
196—De McDonell, Allan, de St. Andrews, dans le Township de Cornwall, demandant une gratification pour la mort de son fils arrivée par accident, lorsqu'il marchait contre les rebelles dans le Bas-Canada en 1838.....	134
179—De McDougald, Dougald, et autres, habitants du Comté de Glengarry, dans le District d'Est, demandant qu'on ne passe aucun Bill pour changer l'état actuel du dit District..	123
239—De McGill, Robert, et autres, de Niagara, demandant que l'on fasse disparaître certains doutes relativement à la régie et contrôle des écoles grammaticales de District .....	233
110—De McGillivray, John, et autres, habitants du District d'Est, demandant un Acte pour autoriser la nomination d'arbitres pour déterminer les dommages dans les cas où il en a été causé par la construction d'écluses de moulins .....	57
47—De McGinnis, R. B., et autres, habitants du Comté d'Acadie, demandant un Acte pour les indemniser des pertes qu'ils ont souffertes pendant les deux rébellions de 1837-8 .....	45
21—De McKay, T., et autres, Juges de Paix du District projeté de Dalhousie, demandant un Acte pour autoriser un emprunt de £5,000, sur le crédit de la Province avec la garantie des revenus et cotisations du District, pour les mettre en état de rembourser à des particuliers la somme de £2,500, empruntée pour compléter la cour et la prison du dit District .....	39
77—De McKenzie, Ronald, et autres, habitants du Comté de Terrebonne, dans le District de Montréal, demandant un Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance mutuelle contre le feu du Comté de Montréal à les admettre membres de la dite Institution ....	50
219—De McKenzie, le Révérend Donald, et autres, habitants du Township de Zorra, dans le District de Brock, demandant que l'on fasse disparaître certains doutes relativement au contrôle et à la régie des écoles grammaticales de District .....	177
201—De McPherson, Charles, et autres, résidants sur les deux rives de la rivière à Beaudette, dans la Paroisse de St. Polycarpe, dans le Comté de Vaudreuil, demandant permission de faire un chemin sur la rive nord de la dite rivière, et d'y construire un pont pour communiquer avec la rive sud .....	146



PÉTITIONS présentées à la Chambre—(suite)		Page.
231—Des Magistrats et autres, du District de Talbot, demandant l'agrandissement du dit District 217, référée au Comité Spécial sur le Bill au sujet des limites du Comté de Norfolk 217, le rapport 222, il est adopté .....		231
56—Des Magistrats du District de Wellington, demandant un Acte pour confirmer un arrangement qu'ils se proposent de faire de la part du dit District, et auquel ont acquiescé les Magistrats de la part du District de Gore, relativement à la dette contractée sur le crédit du District dernièrement mentionné, pour la construction de la Prison et de la Cour....		46
193—De Mainny, le Révérend Parsons, et autres, habitants de St. Giles, dans le District de Québec, demandant qu'il soit pourvu à l'usage de l'Écriture Sainte dans toutes les écoles publiques de la Province, destinées à l'éducation des enfants protestants .....		132
28—De Manie, Francis, et autres, habitants de la seigneurie de Foucault, dans le District de Montréal, demandant un Acte pour les indemniser des pertes qu'ils ont souffertes pendant la rébellion de 1838 .....		
208—De Marsh, G. W. et autres, fermiers et habitants du Comté d'Oxford, demandant qu'il soit pris des mesures pour assurer à l'agriculture de cette Province une protection et une rémunération convenables, et que le Conseil Législatif représente au Gouvernement de Sa Majesté qu'une réduction des droits actuels sur les grains étrangers importés dans la Grande Bretagne, ruinera les Colonies et préjudiciera aux intérêts en général de l'Empire 146, lue .....		146
138—De Masson, Joseph, et autres, demandant un Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et titre de Compagnie de l'éclairage au Gaz de la Cité de Toronto .....		75
57—Du Maire, des échevins et citoyens de la Cité de Montréal, demandant un Acte pour les autoriser à payer un plus fort intérêt que six par cent sur telle somme ou sommes d'argent qui pourront être empruntées sur le crédit de la dite Cité, destinées à compléter certaines améliorations en icelle .....		47
26—Du Maire de la Cité de Québec, pour et au nom du Conseil de la Corporation de la dite Cité, demandant un Acte qui permette aux habitants d'être immédiatement représentés dans le Conseil de Ville, au moyen d'une Election, ou qui confirme les pouvoirs accordés au dit Conseil, surtout celui d'imposer de nouvelles taxes .....		41
136—Du Maire, des Echevins et Conseillers de la Cité de Toronto, demandant un Acte pour incorporer certaines personnes sous les nom et titre de Compagnie de l'éclairage au Gaz de la Cité de Toronto .....		75
143—Du Maire, des Echevins et Conseillers de la Cité de Toronto, demandant un Acte pour mettre à la disposition de la Corporation les argents provenant des licences d'Auberges et autres, dans la Cité de Toronto, pour être employés par la Corporation à des objets municipaux, comme dans les Cités de Montréal et de Québec .....		79
218—Du Maire, des Echevins et Conseillers de la Cité de Toronto, demandant que certains individus soient incorporés sous le nom et titre de Compagnie de la Cité de Toronto pour fournir l'eau et l'éclairage au Gaz .....		172
223—De L'Institut de Mécanique de Kingston, demandant un aide .....		181
30—De la Faculté Médicale du Collège McGill, demandant que cette institution soit placée sur un pied respectable, tel que l'exigent les demandes croissantes du pays .....		41
131—De la Compagnie du chemin de Barrières du District de Midland, demandant que certaines dispositions dans l'Acte réglant les divers chemins macadamisés en cette Province, soient changées et amendées, et que d'autres soient abrogées en entier; et aussi demandant un Acte accordant une somme d'argent pour établir une branche de chemin macadamisé pour joindre et conduire aux chemins de Kingston et de Napanee .....		74
63—De Mignault, J. E. et autres, habitants du Comté de Richelieu, dans le District de Montréal, demandant un Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance mutuelle contre le Feu du Comté de Montréal, à recevoir les pétitionnaires membres de la dite institution.		47
72—De Millar, James, et autres, habitants du Comté de Drummond, demandant un Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance contre le Feu de Sherbrooke et Stanstead, à comprendre dans ses opérations le grand et important Comté de Drummond .....		49
73—Millar, James, et autres, habitants du Comté de Drummond, demandant un amendement aux lois actuelles des chemins .....		49
92—Des Ministres et anciens du Synodo de l'église Presbytérienne du Canada, en connexion avec l'église d'Ecosse, demandant qu'il soit pourvu à l'introduction de l'usage de l'Écriture Sainte dans toutes les écoles de la Province qui participent à quelque octroi des deniers publics .....		53
150—Du Ministre et des anciens de l'Église d'Ecosse à Beauharnois, demandant que l'Écriture Sainte soit considérée comme livre classique dans toutes les écoles publiques de la Province et y soit enseignée comme tel. ....		83
197—Du Ministre et des anciens de l'Église de St. Jean à Cornwall, en communion avec l'église d'Ecosse, en leur nom et celui de la Congrégation, demandant qu'il soit pourvu à l'usage de l'Écriture Sainte dans toutes les écoles publiques de cette Province .....		134

## PÉTITIONS présentées à la Chambre—(suite.)

	<i>Page.</i>
No. 15—Du Bureau de Commerce de Montréal, demandant un Acte pour abroger les clauses de différents Actes ou Ordonnances qui pourvoient à l'inspection de la fleur, farine de blé-d'Inde, et à l'inspection, la mise en futailles et à la salaison du bœuf et du lard, et à l'inspection de la potasse et perlasse .....	37
16—Du Bureau de Commerce de Montréal, demandant un Acte pour régler le cours des monnaies de cette Province.....	37
17—Du Bureau de Commerce de Montréal, demandant l'abrogation de certaines parties des lois contre l'Usure .....	37
34—Du Bureau de Commerce de Montréal, demandant un Acte pour autoriser l'emploi de cure-môles, pour faire disparaître les obstacles qui s'opposent à la navigation du Lac St.Pierre, 41	41
142—Du Bureau de Commerce de Montréal, s'opposant à l'abrogation de la seconde clause de l'Ordonnance du Conseil Spécial du Bas-Canada (2e Victoria, chap. 19,) qui fixe et détermine les ports de Québec et de Montréal .....	79
206—Du Bureau de Commerce de Montréal, demandant un changement aux lois existantes relatives aux hypothèques sur les immeubles.....	146
207—Du Bureau de Commerce de Montréal, demandant qu'il soit fait certains changements à la loi actuelle des banqueroutes, et que l'on étende ses opérations à toute la Province.....	146
100—De la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu, de Montréal, demandant un amendement à la loi qui l'établit.....	56
116—De l'Institution bienveillante des Dames de Montréal, demandant un Acte d'incorporation, pour que la dite Institution possède des immeubles à un certain montant.....	59
117—De la Société bienveillante des Dames de Montréal, et autres, de la part de la dite Société, demandant un Acte pour lui accorder la somme de £1500, pour se procurer un édifice convenable pour l'usage de la dite Institution.....	59
4—Du Bureau Médical de Montréal, demandant un Acte pour établir certains règlements pour améliorer le système d'éducation médicale en cette Province.....	31
140—De la Société d'Histoire Naturelle de Montréal, demandant l'appropriation qui sera jugée suffisante pour accomplir une exploration systématique et géologique de la Province du Canada.....	79
164—De l'Institution de l'école des Récollets de Montréal, demandant un aide.....	104
165—De l'Asile des Orphelins Catholiques Romains de Montréal, demandant un Acte d'incorporation, 104	104
2—De Morgan, Cyprian, du Township de Yonge, dans le District de Johnstown, demandant un Acte pour lui conférer les droits et privilèges d'un sujet Britannique .....	31
97—De Murphy, A., et autres, habitants du Township de Frampton, demandant un droit protecteur sur les produits Américains importés en cette Province .....	55
210—De Nadau, Françoise, veuve de Joseph Trudeau, actuellement résidante à Chambly, demandant une indemnité pour la perte qu'elle a soufferte par la destruction de sa propriété à Napierville, par les troupes de Sa Majesté, en Novembre, 1838 .....	154
238—De Neilson, Robert, et autres, actionnaires de la Banque de Gore, s'opposant à la passation du Bill pour augmenter le capital de la Banque de Gore, jusqu'à ce que les actionnaires aient eu le temps de le prendre en considération 226, lue .....	226
11—De Nichols, George, de la Cité de Toronto, demandant à l'Honorable Conseil Législatif de vouloir bien l'employer comme Messenger de la Chambre, ayant été blessé en servant comme volontaire pendant la rébellion 31, référée au Comité Spécial nommé pour s'enquérir du nombre et des qualifications des Officiers, Grefriers et Serviteurs de la Chambre.....	51
123—De Noreau, Louis, de la paroisse de St. Roch de Québec, demandant d'être rétabli dans son emploi comme Messenger du Conseil Législatif de la ci-devant Province du Bas-Canada, ou qu'on lui accorde une pension 64, référée à un Comité Spécial 64, rapport .....	76
96—De O'Carroll, John, de la ville de Belleville, dans le Comté de Hastings, demandant une rémunération pour les pertes que la conduite des miliciens et volontaires lui a fait éprouver en 1839 .....	55
221—De O'Sullivan, Dennis, de Wolfe's Cove, dans les paroisse et Comté de Québec, demandant que l'allocation ci-devant accordée à sa femme comme Gouvernante de l'école élémentaire à Wolfe's Cove jusqu'à l'année 1836, lui soit continuée jusqu'à 1839, l'année qu'elle a laissé son emploi .....	181
42—De Owston, William, du Township de Hamilton, dans le District de Newcastle, demandant un Acte pour augmenter son salaire comme Gardien du Phâre de Gull Island .....	44
124—De Patton, Duncan, et autres, inspecteurs de bois, demandant que l'opération du Bill qui règle l'inspection du bois (s'il devient loi) ne les expose pas à des dommages sérieux en leur susdite qualité .....	64
169—De Phillips, le Révérend Thomas, D. D. ex-Chapelain de l'Honorable Conseil Législatif de la ci-devant Province du Haut-Canada, demandant à se retirer avec le montant entier de son salaire £100 par année 110, elle est lue et référée au Comité Spécial sur les pensions des officiers retirés .....	110

## PÉTITIONS présentées à la Chambre—(suite.)

	<i>Page.</i>
No. 14—Du Président et des Directeurs de la Banque de Montréal, en leur nom et celui de leurs co-actionnaires dans la dite Banque, demandant un Acte ou Charte d'incorporation, pour telle période, et avec tels droits, pouvoirs et privilèges de régir leur Banque, et sous telles limitations et restrictions qui seront jugées propres et convenables.....	37
31—Du Président, des Directeurs et Actionnaires de la Banque de la Cité de Montréal, demandant un Acte pour continuer les pouvoirs accordés à la dite Banque par son Acte d'incorporation, et leur permettre d'augmenter son Capital à une somme n'excédant pas £100,000, courant, et d'établir des succursales et des agences dans les différentes parties de la Province du Canada.....	41
35—Du Président, des Directeurs et Actionnaires de la Banque Commerciale du District de Midland, demandant un Acte pour augmenter le capital de la dite Institution.....	42
70—Des Président, Vice Président et Directeurs représentant les actionnaires de la Banque de Québec, demandant un Acte pour renouveler et prolonger l'Ordonnance du Gouverneur et du Conseil Spécial, et la Charte Royale actuellement en force incorporant la dite Banque.....	48
32—Du Président, des Directeurs et de la Compagnie de la Banque du Haut-Canada, demandant un Acte pour abroger la clause de leur Charte qui les oblige de transiger leurs affaires au siège du Gouvernement, et pour autoriser la dite Institution à demeurer en la Cité de Toronto.....	42
33—Du Président, des Directeurs et de la Compagnie de la Banque du Haut-Canada demandant un Acte pour augmenter son Capital jusqu'au montant de £500,000.....	42
58—Du Président et des Directeurs de l'Académie de Shefford, demandant un aide pour le soutien de cette Institution.....	47
82—Des propriétaires et possesseurs de terres dans la Paroisse de Berthier, dans le District de Montréal, demandant un aide pour construire un Pont sur la rivière Bayonne, près du Village de Berthier.....	51
66—De certains propriétaires de terres dans la seigneurie de St. Gabriel, demandant un Acte pour autoriser la construction d'un pont sur la rivière Jacques Cartier.....	47
52—De Pruyn, Abraham, Van Vleck, de la Ville de Pictou, dans le District de Prince Edward, demandant un Acte pour lui conférer les droits et privilèges d'un sujet Britannique.....	45
93—De Quackenbush, Daniel, de la Ville de Queenston, dans le District de Niagara, demandant les mêmes privilèges.....	53
237—Du Bureau de Commerce de Québec, s'opposant à la passation du Bill pour régler l'inspection du Bois 220, référée au Comité Spécial sur le dit Bill 220, le rapport 236, il est adopté.....	240
162—De la Société Littéraire et Historique de Québec, demandant un aide.....	101
144—Des écoles nationales de Québec, demandant une continuation de l'aide que la Législature leur a accordée jusqu'à présent.....	82
89—De l'Asile des Orphelines de Québec, demandant un Acte pour leur continuer l'aide dont la dite institution a joui depuis trois ans.....	52
109—De l'Asile des Orphelins de Québec, demandant un aide pécuniaire pour le support de dite institution.....	57
227—De la Maison de la Trinité de Québec, s'opposant à l'adoption de certaines clauses dans le Bill, "Acte pour amender certaines Ordonnances y mentionnées, relatives à l'incorporation de la Cité de Québec".....	184
111—Des Syndics du chemin macadamisé de Queenston et Grimsby, demandant un nouvel octroi d'argent à être employé à compléter le dit Chemin.....	58
62—De Alexander Reid, comme Président d'un Comité temporaire, nommé en vertu d'une certaine Ordonnance du Bas-Canada, pour construire un chemin à Lisses depuis Sherbrooke jusqu'à un point sur l'une des rives de rivière Richelieu, demandant un Acte octroyant une somme suffisante pour les mettre à portée de faire les arpentages nécessaires, une estimation de la route, ainsi que le coût du chemin à lisses projeté ; et aussi pour abroger cette partie de l'Ordonnance qui oblige les actionnaires de commencer l'ouvrage à Sherbrooke, et de le continuer, sans interruption, vers la rivière Richelieu.....	47
76—De Reid, Abner, et autres, habitants du Comté du Lac des Deux Montagnes, dans le District de Montréal, demandant un Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance Mutuelle contre le feu du Comté de Montréal, d'admettre les dits Pétitionnaires membres de cette institution.....	50
127—De Robinson H. et autres, habitants de Shefford, dans le Comté de Shefford, demandant un octroi de mille louis, à être employé à l'amélioration du chemin public dans les environs de Waterloo, depuis la Ville de Sherbrooke jusqu'au Village de Cowansville.....	68

## PÉTITIONS présentées à la Chambre—(suite.)

	<i>Page.</i>
No. 191—De Robinson, le Révérend W. B. et autres, habitants de la Rivière du Loup, dans le Comté de Kamouraska, demandant respectivement qu'il soit pourvu à l'introduction de l'usage de l'Écriture Sainte dans toutes les écoles publiques de cette Province, établies pour l'éducation des enfants Protestants .....	132
7—De Rykert, George, et autres, habitants du District de Niagara, demandant un Acte pour autoriser l'établissement d'une Banque à Ste Catherines, avec un capital de £500,000..	36
152—De Sandilands, T., et autres, habitants du District de Wellington, demandant qu'il leur soit fourni une occasion de prendre les mesures nécessaires, par arpentage ou autrement, avant de décider sur la route de communication entre les établissements qui augmentent dans les Townships d'Arthur et de Sydenham et du Lac Ontario .....	85
85—De Secord, David, du Village de St. Davids, dans le District de Niagara, demandant l'intérêt sur sa réclamation pour les pertes qu'il a souffertes pendant la dernière guerre contre les Etats Unis de l'Amérique.....	52
158—De la seigneurie De Léry, demandant la commutation et extinction de la tenure féodale ...	85
40—De Sharts, le Révérend William, de Williamsburgh, pasteur luthérien, dans le District d'Est et Province du Canada, demandant un Acte pour lui conférer les droits et privilèges d'un sujet Britannique .....	44
12—De Sherrard, James, W., de Pickering, dans le District de Home, et de Thomas Henery, de Whitby, dans le dit District, demandant un Acte pour le soulagement d'une certaine société religieuse en cette Province, appelée " Chrétiens," les autorisant à célébrer les mariages entre les membres de leur communion, et à posséder des terres pour y établir leur chapelles et leur cimetières.....	37
168—De Sinclair, John, et autres, habitants de la Cité de Québec, demandant qu'il soit pourvu à l'usage de l'Écriture Sainte dans toutes les écoles publiques de cette Province .....	104
203—De Smart, William, et autres, habitants de la Ville de Brockville et des environs, demandant que l'on fasse disparaître certains doutes relativement au contrôle et à la régie des écoles grammaticales de District en cette Province.....	146
38—De Smith, Benjamin, P., de Kitley, dans le District de Johnstown, demandant un Acte pour lui conférer les droits et privilèges d'un sujet Britannique.....	42
139—De Smith, William, ci-devant Greffier du Conseil Législatif, et Maître en Chancellerie de la ci-devant Province du Bas-Canada, demandant une remunération pour ses longs et fidèles services en ses susdites qualités, pendant près de cinquante ans 76, référée au Comité Spécial sur la Pétition de William Ginger, et autres 76, les Honorables Messieurs Pemberton et A. Fraser sont ajoutés au Comité 80, le rapport .....	104
130—De Soul, Anthony, et autres, habitants du Township de Stanstead, demandant qu'il soit pourvu à l'usage de l'Écriture Sainte dans toutes les écoles publiques de cette Province	74
149—De Southwick, M. B., et autres, habitants de la Montagne de St. Hilaire de Rouville, dans le District de Montréal, demandant un aide de la Législature pour établir une école Anglaise.....	89
211—De Sparks, N., et autres, habitants des Comtés de Carleton et Lanark, demandant que l'on améliore le chemin de Bytown à Sydenham .....	154
134—Du Séminaire de Stanstead, demandant un aide pécuniaire.....	74
151—De Stinson, Elam, et autres, habitants des Districts de Gore et de Brock, demandant la construction d'un chemin commençant sur le chemin macadamisé de Dundas et Waterloo, à la distance d'à peu près six miles et un quart du Village de Dundas, et de là, suivant le chemin entre les deuxième et troisième concessions du Township de Beverly jusqu'au chemin appelé Governor's Road, à ou près de Paris .....	85
9—De Stull, Adam, et Peter Lampman, habitants du District de Niagara, demandant un Acte pour autoriser le paiement de certains arrérages de pension qui leur sont dus comme Miliciens .....	36
18—De Tailhades, Jacques Alexandre, natif de France, demandant un Acte pour l'autoriser à pratiquer comme avocat en cette Province, sans servir plus longtemps sous brevet.....	37
230—De Tanner, William, et autres, habitants du Township de Grimsby, Gainsborough, Caistor, Clinton, &c., dans le District de Niagara, s'opposant à la passation du Bill pour ériger le Comté de Haldimand en un District séparé .....	208
186—De Talsford, Froome, et autres, habitants des Townships nord du Comté de Kent, demandant qu'il ne soit plus imposé de taxes sur eux pour des fins municipales, et que le dit Township soit érigé en un nouveau District.....	132
19—De Thompson, Joseph, le jeune, et autres, habitants de Chatham Gore, demandant l'établissement d'écoles publiques, et pour l'avancement de l'éducation en général en cette Province.....	39

## PÉTITIONS présentées à la Chambre—(suite.)

	Page.
No. 41—De Thompson, David, et autres, Syndics de l'académie établie dans la Ville de Sherbrooke, dans le District de St. François, demandant un Acte accordant une somme d'argent en aide de la dite institution.....	44
103—Du Bureau de Commerce de Toronto, demandant un Acte pour abroger la partie de la clause relative à l'intérêt sur l'argent, qui impose une pénalité sur ceux qui donnent ou reçoivent plus de six pour cent, excepté en certains cas.....	56
104—Du Bureau de Commerce de Toronto, demandant un Acte pour régler le cours des monnaies de cette Province, et pour fixer une valeur plus équitable sur l'argent monnoyé d'icelle.....	56
105—Du Bureau de Commerce de Toronto, demandant un Acte pour abroger les clauses des divers Actes ou Ordonnances qui pourvoient à l'inspection de la fleur et de la farine de blé-d'inde, et en la manière d'inspecter, mettre en futailles et saler le bœuf et le lard, et qui pourvoit à l'inspection de la potasse et de la perlasse.....	56
106—Du Bureau de Commerce de Toronto, demandant qu'il soit présenté une adresse à Sa Majesté sur les changements proposés du taux actuel des droits prélevés sur les bois importés de l'Amérique Britannique et du nord d'Europe dans le Royaume Uni.....	56
128—Du Bureau de Commerce de Toronto, demandant une loi de Banqueroute générale et équitable.	69
234—Du Bureau de Commerce de Toronto, s'opposant à la passation du Bill de la Banque Provincial, d'émission.....	217
173—De Toronto, des citoyens, demandant au Conseil Législatif de présenter une adresse à la Reine, suppliant Sa Majesté que dans l'exercice de sa prérogative royale il lui plaise ordonner que le Parlement du Canada s'assemble, dans la suite, alternativement, dans les Cités de Québec et de Toronto, ou que l'on accorde une rémunération juste et proportionnée à la perte soufferte par les habitants de Toronto et de Québec respectivement..	122
190—De Torrance, le Révérend John, membres de l'église d'Angleterre résidents à Mascouche, Wesleyville, Kilkenny, Paisley et Terrebonne, demandant qu'il soit pourvu à l'usage de l'écriture Sainte dans toutes les écoles publiques de la Province destinées à l'éducation des enfants protestants.....	132
167—De Tourangeau, Jean, et autres, habitants des environs de la Cité de Québec, demandant que les dispositions de l'Ordonnance intitulée, "Ordonnance qui pourvoit à l'amélioration de certains chemins dans les environs de et conduisant à la Cité de Québec, et pour prélever un fonds à cet effet," soient étendues de manière à comprendre le bout de chemin entre le pont de Scott et le pont Rouge, sur la rive nord de la rivière St. Charles.....	104
94—De Treadwell, Charles, P., et autres, habitants de l'Orignal, dans le District d'Ottawa, demandant un Acte pour autoriser la vente de l'emplacement actuel de l'école de District, et pour employer les produits de la dite vente à la construction d'un édifice plus commode et dans une position plus centrale.....	53
95—De Treadwell, Charles P., et autres, habitants des comtés de Prescott et Russell, dans le District d'Ottawa, demandant un Acte, octroyant une somme d'argent pour faire un chemin de barrière de l'Orignal à Bytown.....	53
37—Des Syndics du Collège de l'Assomption, demandant un aide pécuniaire pour compléter le dit Collège, et aussi un Acte d'Incorporation.....	42
24—De Turner, Robert J, de la ville de Kingston, demandant un Acte pour autoriser les Cours de Chancellerie et du Banc de la Reine, de l'admettre à pratiquer en icelles comme Solliciteur et Procureur.....	40
22—De Verhoeff, P. F., et autres, habitants de cette Province, demandant un Acte pour leur accorder tous les droits et privilèges de sujets Britanniques.....	40
145—De Vidal, Richard E., et autres, habitants des Townships nord du Comté de Kent, dans le District d'Ouest, demandant que l'on mette à effet la recommandation de la Législature du Haut-Canada, dans la Session de 1837, et que les dits Townships nord du Comté de Kent soient réunis en un nouveau District.....	82
175—De Vidal, Richard, E., et autres, habitants du Township de Sarnia, demandant un Acte pour autoriser Mr. George Durand à creuser un Canal depuis la rivière aux Perches, dans la sixième concession de Sarnia, jusqu'à la rivière St. Clair, vis à vis le dit Township	123
155—De Viger, M. A. F., et autres, demandant un octroi d'argent en faveur de Dame Gamelin, pour le soulagement et le soutien des femmes âgées et infirmes sous ses soins.....	85
29—De Voxburgh, Abraham, et autres, habitants de Caldwell Manor, dans le District de Montréal, demandant un Acte pour les indemniser des dommages qu'ils ont soufferts en 1838, par les actes de rebelles et de brigands armés venus des Etats-Unis.....	41
108—De Voyer, Jacques, de la Cité de Québec, demandant une pension comme ex-écrivain, Greffier des Comités de toute la Chambre, et Député Greffier du Conseil Législatif de la ci-devant Province du Bas-Canada 57, référée à un Comité Spécial 65, son rapport	76
98—De Walker, William, et autres, habitants de la Cité de Québec, demandant une adresse à Sa Majesté au sujet de la protection du Commerce de cette Province.....	55

## PÉTITIONS présentées à la Chambre—(suite.)

	Page.
No. 184—De Walker, William, et autres, membres du Bureau de commerce de la Cité de Québec, demandant un Acte d'incorporation.....	128
153—De Wallace, William, et autres, habitants du Township de Ramsay, demandant l'amélioration du chemin conduisant par Franktown et Carlton Place et le long de la huitième ligne de Ramsay, depuis les Villes de Brockville et Prescott, et cette portion du St. Laurent sur laquelle elles sont situées jusqu'à l'Ottawa.....	85
90—De Warren, J. B. et autres, habitants du Township de Whitby, dans le District de Home, demandant un Acte d'incorporation sous les nom et raison de Compagnie du Hâvre de Sydenham.....	52
112—De Warren, John B., de la part des habitants du Township d'Eldon, Mariposa, Cartwright, Ops, Brock et Reach, demandant un Acte pour approprier une certaine somme d'argent à l'amélioration du chemin depuis la rivière Talbot jusqu'au Hâvre de Sydenham, dans le Township de Whitby.....	58
65—De Wetherall, C., et autres, propriétaires et habitants du Comté de Huntingdon, dans le District de Montréal, demandant un Acte pour autoriser la compagnie d'Assurance mutuelle contre le feu du Comté de Montréal, d'admettre les pétitionnaires membres de la dite institution.....	47
215—De Whitehead, G. W., et autres, fermiers, habitants du Comté d'Oxford, demandant qu'il soit pris des mesures pour assuser à l'agriculture de cette Province la protection et l'encouragement nécessaires, et que le Conseil Législatif représente au Gouvernement de Sa Majesté qu'une réduction des droits actuels sur les grains étrangers importés dans la Grande Bretagne, ferait un grand tort aux Colonies et affecterait les intérêts de l'Empire en général.....	172
166—De Whyte, Joseph, et autres, habitants du comté de Beauharnois, dans le District de Montréal, demandant un Acte pour autoriser la Compagnie d'Assurance mutuelle du comté de Montréal, à admettre les pétitionnaires membres de cette institution.....	104
148—De Wilkes, J. A., et autres, franc-tenanciers et habitants du Township de Brantford et des environs, demandant l'abrogation de la partie du 19 <sup>e</sup> chap. de la 56 <sup>e</sup> Geo. III, qui annexe le Township de Brantford au Comté de Wentworth, et qu'il soit de nouveau réuni au comté de Haldimand.....	63
156—De Wilkes, J. A., et autres, habitants près de Grand River, dans les Districts de Gore et de Niagara, demandant un Acte pour former en un District séparé, avec des dispositions convenables, le terrain des sauvages qui se trouve au sud et au sud-est de la rue Dundas, et les Townships de Rainham et Walpole.....	85
1—De Wing, Jacob, ci-devant d'Elizabethtown, dans le District de Johnstown, appartenant à la Société des Amis, demandant la remise des peines et pénalités encourues par lui, pour avoir refusé de porter les armes comme milicien.....	31
53—De Woolsey, J. W., et autres, électeurs de la cité de Québec, demandant que l'on prenne les mesures nécessaires pour leur rendre la jouissance entière de leur franchise électorale.....	45
122—De Woolsey, J. W., et autres, citoyens de Québec, demandant au Conseil Législatif de prier Sa Majesté de vouloir bien exercer sa prérogative royale en faveur de toutes les personnes concernées dans la dernière rébellion, afin qu'elles obtiennent un pardon général.....	64
83—De Young, Alexander, et autres, censitaires des seigneuries de Noyau et Foucault, dans le District de Montréal, demandant un Acte pour obliger les propriétaires actuels des dites seigneuries d'éteindre les charges et redevances par une commutation de tenure, et demandant aussi l'abolition de la tenure féodale, et la substitution à icelle de la tenure en franc et commun socage.....	51
POPULATION et Cotisation, retours.....	115
PORTIER du Conseil Législatif—(voir résolutions).....	228
POSTE, la—	
Le Greffier a ordre d'entrer en compte avec.....	30
PRIVILÈGES 40, 42,.....	64
PROCLAMATIONS—	
v. VI. VII. VIII. IX. XI. XII. XIII. XIV.	
Ordre de les entrer sur les Journaux.....	137
PROROGATION—	
L'Orateur fait rapport de la réception d'une communication du Secrétaire en Chef de Son Excellence au sujet de la.....	105
Du Parlement Provincial par le Député Gouverneur.....	249
PROTETS, entrés sur les Journaux—	
Des Honorables Messieurs Morris, A. Fraser et McDonald, contre la passation du Bill des Petites Dettes.....	123

	<i>Page.</i>
<b>PROTETS</b> entrés sur les Journaux—(suite.)	
Des Honorables Messieurs Morris, Hamilton, Pemberton, A. Fraser et DeBlaquiere, contre la passation du Bill de naturalisation .....	128
Des Honorables Messieurs Joliette et Roy, contre la passation du Bill des chemins d'hiver (tel qu'amendé) .....	130
<b>QUESNEL</b> , l'Honorable Jules—	
Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif .....	20
Prête le serment voulu par la loi .....	24
Présente le rapport du Commissaire au sujet de l'entretien des Phares sur les Iles de Scattarie et St. Paul .....	42
<b>QUORUM</b> —	
Ajournements de la Chambre faute d'un 80, 103, 143 .....	245
<b>REGLES</b> du Conseil Législatif—	
Comité nommé pour préparer et faire rapport d'un code de, pour la régie de la Chambre 30, rapport 33, lu 33, la Chambre en Comité 33, rapport et permis de siéger de nouveau 33, la Chambre de nouveau en Comité 36, rapport et permis de siéger de nouveau 36, la Chambre de nouveau en Comité 36, rapport sans amendement 36, motion pour leur troisième lecture 36, motion d'amendement 36, question mise et décidée dans l'affirmative 36, la Chambre de nouveau en Comité 37, rapport et référées de nouveau au Comité Spécial 37, rapport 39, la Chambre en Comité sur les règles telles qu'amendées 39, rapport 39, adoptées 39, copies transmises à Son Excellence et à l'Assemblée Législative .....	39
L'Honorable Mr. Macaulay donne avis d'une motion pour rescinder la cinquante-troisième règle de la Chambre 57, la motion 58, question mise et décidée dans l'affirmative .....	58
L'Honorable Mr. Pemberton donne avis qu'il proposera un amendement à la soixante et deuxième règle de la Chambre 105, la motion 113, question mise et décidée dans l'affirmative 113, la Chambre en Comité 118, rapport d'un amendement 118, lu deux fois et adopté 118, l'amendement .....	119
On se dispense de la quarante-sixième règle pour le reste de la Session .....	232
Relatives aux Bills—(voir Bills.)	
<b>REGLES</b> de l'Assemblée Législative—	
Message de cette Chambre transmettant copie des .....	37
<b>RAPPORTS</b> —(voir Bills, Comités, Adresses.)	
<b>RÉPONSES</b> de Son Excellence—(voir Gouverneur.)	
<b>RÉSERVÉS</b> , Bills .....	248
<b>RÉSOLUTIONS</b> —	
Soumises à un Comité de de toute la Chambre sur l'agriculture, imprimées .....	40
Proposées par l'Honorable Mr. Morris au sujet de la Bibliothèque—(voir Bibliothèque) .....	69
Soumises par l'Honorable Mr. Morris sur l'éducation 128, elles restent sur la table .....	128
Soumise par le Comité Spécial sur les Comptes Contingents pour payer à John F. Taylor, Senr. £101 12s. 10d., 228, lue une seconde fois et adoptée .....	229
Soumise par le même Comité pour payer à John F. Taylor, Junr. £79 0 0, 228, lue une seconde fois et adoptée .....	229
Soumise par le même Comité pour payer F. S. Jarvis £67 2 0, 228, lue une seconde fois et adoptée .....	229
Soumise par le même Comité pour payer à D'Arcy Boulton (ex-Maitre en Chancellerie) £50 0 0, 228, lue une seconde fois et adoptée .....	229
Soumise par le même Comité pour payer au Dr. Phillips (ex-Chapelain) £50 0 0, 228, lue une seconde fois et adoptée .....	229
Soumise par le même Comité pour payer à Thomas Brooke £50 0 0, 228, lue une seconde fois et adoptée .....	229
Soumise par le même Comité pour payer John Bright £10 0 0, 229, lue une seconde fois et adoptée .....	229
Soumise par le même Comité pour payer à John Healy £10 0 0, 229, lue une seconde fois et adoptée .....	229
Soumise par le même Comité pour payer à Lewis Bright, Senr. £61 0 0, 229, lue une seconde fois et adoptée .....	229
Soumise par le même Comité pour payer à Antoine Lachance £9 10 0, lue une seconde fois et adoptée .....	229
<b>RELATIVES</b> aux Bills—(voir Bills.)	
<b>ROY</b> , l'Honorable Gabriel—	
Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif .....	29
Prête le serment voulu par la loi .....	28
Proteste contre la passation du Bill des chemins d'hiver (tel qu'amendé) .....	130
<b>ROYALES</b> —Instructions—(voir Gouverneur Général.) .....	239
<b>ROYALE</b> , Sanction donnée aux Bills.	
<b>SAMPSON</b> , James, Ecuyer—	
Nommé Commissaire pour administrer le serment aux Membres de la Chambre .....	24

	<i>Page.</i>
<b>SCATTERIE</b> et St. Paul, Iles de—	
L'Honorable Mr. Quesnel présente un rapport du Commissaire relatif à l'entretien des Phâres sur les .....	42
<b>SERGEANT d'Armes</b> —(voir Conseil.)	
<b>SERMENT</b> voulu par la Loi—	
Administré aux Membres de la Chambre 24, 27, 28, 32, 38, 72, 182.....	214
Administré à James FitzGibbon, Ecuyer, comme Greffier du Conseil Législatif.....	26
Administré à William B. Lindsay, Ecuyer, comme Greffier de l'Assemblée Législative.....	25
<b>SOMMATION</b> , Writs de—(voir Conseil.)	
<b>SMITH</b> , Charles W.—	
Nommé Greffier Assistant additionnel de la Chambre 60, nomination annulée 106, (voir les premier et troisième rapports du Comité Spécial sur les Officiers de la Chambre) 60,.....	106
<b>SPECIAUX</b> , Comité—(voir Comité.)	
<b>ST. LAURENT</b> , Chemin à Lisses de Champlain et—	
L'Orateur fait rapport de la réception d'une lettre transmettant un retour fait par la Compagnie du .....	41
<b>SULLIVAN</b> , l'Honorable Robert B.—	
Présente le Writ de Sa Majesté l'appelant au Conseil Législatif .....	18
Prête le Serment voulu par la Loi .....	24
Présente le rapport des Commissaires du Canal de Lachine .....	64
Donne avis qu'il proposera que le second rapport du Comité Spécial sur les Officiers de la Chambre soit révisé de nouveau au dit Comité pour sa considération, (voir Comité)....	92
Messages de Son Excellence remis par, (voir Gouverneur.)	
<b>TAYLOR</b> , John F. Senr.—	
Nommé Greffier Assistant de la Chambre .....	60
<b>TAYLOR</b> , J. Fennings, Junr.—	
Nommé Greffier Assistant additionnel de la Chambre 60, nomination annulée 106, (voir les premier et troisième rapports du Comité Spécial sur les Officiers de la Chambre) 60,.....	106
<b>TRADUCTEUR</b> Anglais—	
Nommé 61, (voir le premier rapport du Comité Spécial sur les Officiers de la Chambre).....	60
<b>TRADUCTEUR</b> Français—	
Nommé 61 (voir le premier rapport du Comité Spécial sur les Officiers de la Chambre).....	60
<b>VALLERAND</b> , Olivier—	
Nommé Sergent d'Armes du Conseil Législatif .....	129
<b>VERGE</b> Noire, Gentilhomme Huissier de la (voir Conseil.)—	
<b>VICE-CHANCELIER</b> , l'Honorable (voir Conseil.)—	
<b>WELLAND</b> , Canal de—	
Comptes du .....	58
Message de Son Excellence relatif à la vente des actions privées du .....	48
<b>X.</b>	
<b>Y.</b>	
<b>Z.</b>	

F I N I S.



# APPENDICE, N<sup>o</sup>. 1.

(Voir le Journal, Page 37.)

## REGLES ET REGLEMENTS

POUR LA

### CONDUITE DE L'ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

APPENDICE,  
No. 1.

Règles et Ré-  
glements de  
l'Assemblée  
Législative.

#### ASSEMBLÉES ET AJOURNEMENTS DE LA CHAMBRE.

- I.—Que cette Chambre s'assemblera à deux heures de l'après-midi, et si à deux heures le **QUORUM** n'est pas complet, Mr. l'Orateur pourra prendre le Fauteuil et ajourner.
- II.—Lorsque la Chambre s'ajourne, les Membres doivent tenir leurs places, jusqu'à ce que l'Orateur quitte le Fauteuil.
- III.—Que toutes les fois que l'Orateur sera obligé d'ajourner la Chambre faute d'un **QUORUM**, l'heure à laquelle tel ajournement sera fait et les noms des Membres alors présents, seront insérés dans les Journaux.

#### QUORUM.

- IV.—Que sur l'apparence d'un **QUORUM**, l'Orateur prendra le Fauteuil et les Membres seront appelés à l'ordre.
- V.—Que l'Orateur prendra toujours le Fauteuil lorsque l'Huissier de la Verge Noire sera à la porte, quelque soit le nombre des Membres alors présents.

#### DES MINUTES.

- VI.—Qu'immédiatement après que l'Orateur aura pris sa place, les Minutes du jour précédant seront lues par le Greffier, afin que s'il se trouve des erreurs, elles soient corrigées par la Chambre.

#### L'ORATEUR.

- VII.—Que l'Orateur fera observer l'Ordre et le **DECORUM**, et décidera toutes questions d'ordre, sauf appel à la Chambre.
- VIII.—Que l'Orateur ne prendra aucune part aux débats, ni ne votera en aucun cas, excepté lorsque la Chambre sera également divisée : alors il pourra donner les raisons de son vote : il sera debout et découvert, quand il s'adressera à la Chambre.
- IX.—Que quand l'Orateur sera requis d'expliquer un point d'ordre ou de pratique, il doit citer la règle applicable au cas, sans argument ni commentaire.

#### DES MEMBRES.

- X.—Que chaque Membre, avant de parler, se levera découvert et s'adressera à l'Orateur.
- XI.—Que quand deux ou plusieurs Membres se leveront en même temps, l'Orateur nommera le Membre qui parlera le premier ; mais l'autre ou les autres pourront en appeler à la Chambre, s'ils ne sont pas contents de la décision de l'Orateur, en mettant la question, "*Qui s'est levé le premier ?*"
- XII.—Que tout Membre présent, lorsqu'une question est mise aux voix, doit voter sur icelle, à moins qu'il n'en soit excusé par la Chambre, ou qu'il ne soit personnellement intéressé dans la question ; pourvu que tel intérêt ait rapport à quelque profit pécuniaire, ou qu'il soit d'une nature particulière à l'égard du Membre, et non d'un intérêt commun avec le sujet en général, auquel cas il ne devra pas voter.
- XIII.—Que lorsque que l'Orateur pose la question, aucun Membre ne doit sortir ou traverser la Chambre ; quand un Membre parle, on ne doit tenir aucun discours pour l'interrompre, excepté pour l'appeler à l'ordre, et on ne doit pas passer entre lui et le Fauteuil.
- XIV.—Un Membre appelé à l'ordre doit s'asseoir, à moins qu'il ne lui soit permis de s'expliquer ; et s'il en appelle à la Chambre, le cas sera décidé sans débat ; et s'il n'y a point d'appel à la Chambre, la décision de l'Orateur sera suivie.
- XV.—Aucun Membre ne parlera qu'avec respect de la Reine, ou d'aucun de la famille Royale, ou de la Personne qui aura l'administration du Gouvernement de cette Province ; ni ne fera usage de propos indécent ou impropre contre les procédés de la Chambre, ou contre aucun Membre en particulier, et ne parlera que sur la question en débat.

APPENDICE,  
No. 1.

Règles et Ré-  
glements de  
l'Assemblée  
Législative.

XVI.

APPENDICE,  
No. 1.Règles et Ré-  
glemens de  
l'Assemblée  
Législative.

XVI.—Que chaque Membre a droit de requérir que la question ou motion en débat, soit lue pour son information, en aucun temps des débats ; mais non pas de manière à interrompre le Membre qui parle.

XVII.—Qu'aucun Membre ne parlera plus d'une fois sur une même question, sans la permission de la Chambre, excepté pour une explication d'une partie essentielle de son discours, laquelle pourra avoir été mal entendue ; mais alors il n'introduira aucune matière nouvelle.

XVIII.—Qu'aucun Membre ne doit parler plus d'une fois, sans permission de la Chambre, sur la question préalable.

XIX.—Que tout Membre peut, en tout temps, demander que les Etrangers vident la Chambre, et alors l'Orateur ordonnera immédiatement au Sergent d'Armes d'en faire exécuter l'ordre sans débats.

XX.—Il est recommandé à chaque Membre, qui voudra sortir de la Chambre pendant la séance, de dire au Sergent d'Armes, l'endroit où l'on pourra le trouver en cas de besoin.

XXI.—Qu'aucun Membre pendant la Session, ne pourra s'absenter pour plus d'une séance à la fois, sans une permission expresse de la Chambre.

XXII.—Que cette Chambre n'accordera aucun congé d'absence, (à moins qu'il n'y ait quarante-trois Membres présents en ville,) que sur des affaires des plus urgentes et accidentelles, spécialement exposées à cette Chambre.

#### DU CONSEIL LÉGISLATIF.

XXIII.—Que le Maître en Chancellerie, qui assiste au Conseil Législatif, soit reçu en qualité de son Messenger à la Table du Greffier, les Membres assis, où il remettra le Message dont il sera chargé de la part du Conseil Législatif.

XXIV.—Que tous les Messages de cette Chambre à l'Honorable Conseil Législatif, soient envoyés par un Membre de cette Chambre.

XXV.—Que lorsque cette Chambre jugera nécessaire de demander une conférence avec le Conseil Législatif, les raisons à être données par cette Chambre, sur l'objet de la Conférence, seront déduites et passées par la Chambre, avant qu'il soit nommé un Messenger pour faire la dite demande.

XXVI.—Que les Messagers de l'Honorable Conseil Législatif seront reçus dans cette Chambre, aussitôt qu'ils auront été annoncés par le Sergent d'Armes.

XXVII.—Que les Conseillers Législatifs qui désireront entendre les débats, pourront avoir des sièges hors de la Barre, dans un endroit destiné à cette fin, sujets à se retirer quand on videra la Chambre.

#### DES ÉTRANGERS.

XXVIII.—Que les Étrangers admis dans la Chambre, durant les séances, qui feront du bruit ou se conduiront irrégulièrement, seront commis à la garde du Sergent d'Armes, pour subir le jugement de cette Chambre.

#### DU JOURNAL, &c.

XXIX.—Que des copies du Journal traduit dans la langue Française seront mises sur la Table tous les jours pour l'usage des Membres ; et aussi copies des Discours du Trône, des Adresses, Messages et Entrées des autres procédés et délibérations de la Chambre sur la demande qui en sera faite par deux Membres.

XXX.—Qu'une copie du Journal de cette Chambre soit délivrée à Son Excellence le Gouverneur, avant midi de chaque jour, après avoir été lue et approuvée par la Chambre, certifiée par le Greffier.

XXXI.—Que le Greffier fasse immédiatement un Index aux Journaux de cette Chambre référant aux diverses matières y contenues ; et qu'à la fin de chaque Session du Parlement, il fasse un semblable Index aux Journaux.

XXXII.—Que jusqu'à ce que cette Chambre adopte la mesure de faire imprimer ses votes tous les jours, cette Chambre consent à ce que le Conseil Législatif puisse faire inspecter les Journaux de cette Chambre de la même manière que cette Chambre peut, par l'usage Parlementaire, faire inspecter les Journaux du Conseil Législatif.

#### LES RÈGLES DE LA CHAMBRE.

XXXIII.—Que les Règles de la Chambre seront observées dans les Comités de toute la Chambre, autant qu'elles seront applicables, excepté la Règle qui limite le nombre de fois qu'on a droit de parler.

XXXIV.—Que dans tous les cas imprévus, on aura recours aux Règles, Usages et Formes du Parlement ; lesquels seront suivis jusqu'à ce que cette Chambre juge à propos de faire une Règle ou des Règles applicables à tels cas imprévus.

XXXV.

APPENDICE,  
No. 1.Règles et Ré-  
glemens de  
l'Assemblée  
Législative.

## DIVISION DE LA CHAMBRE.

XXXV.—Que sur une division dans la Chambre, les noms de ceux qui ont voté pour ou contre la question, doivent être entrés sur les Minutes, si deux Membres le requièrent.

## DES MOTIONS ET QUESTIONS.

XXXVI.—Qu'une motion pour ajourner est toujours d'ordre.

XXXVII.—Qu'une motion pour que le Président laisse le Fauteuil, est toujours d'ordre, et doit être décidée avant toute autre motion.

XXXVIII.—Qu'aucune motion ne sera débattue ou posée, à moins qu'elle soit par écrit et secondée ; et quand une motion sera secondée, elle sera lue en Anglais et en Français par l'Orateur, s'il possède ces deux langues ; sinon, l'Orateur donnera lecture dans celle de ces deux langues qui lui sera familière, et la lecture en l'autre langue sera faite par le Greffier à la Table, ou son Député, avant d'être débattue.

XXXIX.—Qu'après qu'une motion sera lue par l'Orateur, elle sera censée être en la possession de la Chambre ; elle pourra néanmoins être en tout temps retirée par permission de la Chambre, avant d'être décidée ou amendée.

XL.—Quand une question est en débat, aucune motion ne doit être reçue, à moins qu'elle ne soit pour l'amender, la remettre à un Comité, l'ajourner à un certain jour, ou pour la question préalable, ou pour ajourner.

XLI.—La question préalable, jusqu'à ce qu'elle soit décidée, exclut tout amendement et débat sur la question principale ; et doit être dans les mots suivants : " la question principale sera-t-elle maintenant mise ? "

XLII.—Que jusqu'à ce qu'une motion, pour référer une question à un Comité, soit décidée, on ne peut proposer aucune motion d'amendement sur la question principale.

XLIII.—Que toutes questions, soit en Comité ou dans la Chambre, seront mises dans l'ordre qu'elles auront été proposées.

XLIV.—Qu'aucune motion, précédée d'une préface ou préambule, ne sera admise dans cette Chambre.

XLV.—Que toute motion quelconque, lorsqu'elle est secondée, doit être reçue et lue par l'Orateur, excepté dans les cas prévus par les Règles de la Chambre.

XLVI.—Qu'il sera du devoir de l'Orateur, lorsqu'il croira qu'une Motion par lui reçue et lue peut être contraire aux Règles ou Privilèges de cette Chambre, de l'en avertir aussitôt, avant que la Question soit mise sur telle Motion, et de citer la Règle applicable au cas.

## AIDES ET SUBSIDES.

XLVII.—Si aucune motion est faite dans la Chambre pour aucune Aide, Subside, impôt ou charge sur le peuple, la considération et débat de telle motion ne doit pas se faire tout de suite, mais elle sera ajournée jusqu'à tel jour subséquent que la Chambre jugera à propos de fixer, et alors l'objet sera référé à un Comité général de la Chambre ; et le rapport de son opinion sera fait, avant qu'aucune résolution ou vote ne soit passé sur l'objet en question.

XLVIII.—Que tous Aides et Subsidés accordés à Sa Majesté par la Législature du Canada, sont le seul don de l'Assemblée de cette Province ; et que tous Bills pour accorder telles aides et subsides doivent commencer dans l'Assemblée, parce que c'est le droit incontestable de l'Assemblée de diriger et de fixer dans chacun de ces Bills, les fins, les buts, considérations, conditions, limitations et qualifications de tels dons, lesquels ne peuvent être altérés par le Conseil Législatif.

XLIX.—Qu'afin d'accélérer les affaires de la Législature, la Chambre ne doit pas insister sur le privilège réclamé et exercé par elle, en rejetant des Bills venant du Conseil Législatif, par la raison qu'ils imposent des peines pécuniaires, et en rejetant des amendements faits par le Conseil Législatif, parcequ'ils introduisent ou altèrent les pénalités pécuniaires imposées par les Bills qui lui sont envoyés par la Chambre ; pourvu que telles pénalités imposées en iceux soient, seulement pour punir ou prévenir les crimes et offenses, et qu'elles ne tendent pas à mettre une charge sur le sujet, soit comme aides et subsides accordés à Sa Majesté, ou pour aucuns effets généraux et spéciaux par le moyen de droits, péages, cotisations, ou autrement.

## DES BILLS PUBLICS.

L.—Que tout Bill Public sera introduit par une motion, afin d'avoir permission d'introduire tel Bill, dont le titre sera spécifié dans la motion, ou par une motion afin de nommer un Comité pour le préparer et

et le soumettre à la Chambre ; ou par un ordre de la Chambre sur le rapport d'un Comité.

- LI.—Qu'aucun *Bill* ne sera renvoyé à un Comité, ni amendé, avant qu'il ait été lu deux fois.
- LII.—Que tout amendement doit être rapporté à la Chambre par le Président à sa place ; après le rapport, le *Bill* sera de nouveau sujet aux débats et amendements dans la Chambre, avant que la question pour le grossoyer soit proposée.
- LIII.—Que tout *Bill* recevra trois différentes lectures, chacune à différents jours, avant qu'il soit passé, excepté dans les occasions urgentes et extraordinaires, et dans ce cas il pourra être lu deux ou trois fois dans un jour.
- LIV.—Que quand un *Bill* est lu dans la Chambre, le Greffier doit en certifier la lecture et la date sur le dossier.
- LV.—Que les *Bills* référés à un Comité de toute la Chambre, seront premièrement lus en entier par le Greffier, puis par le Président, et ensuite discutés, clause par clause ; le préambule et le titre seront considérés en dernier lieu.
- LVI.—Que quand un *Bill* est passé par la Chambre, le Greffier doit le certifier et mettre la date au bas du *Bill*.
- LVII.—Qu'on procédera de la même manière, tant pour les *Bills* qui auront pris leur origine et passé dans le Conseil Législatif, que pour ceux qui auront pris leur origine dans cette Chambre.
- LVIII.—Il sera du devoir du Greffier en Loi, après la présente Session, de réviser tous les *Bills* Publics, après la première lecture ; après avoir fait telle révision, il y mettra les initiales de son nom, il certifiera en encre rouge sur le dossier des dits *Bills*, qu'ils sont corrects, et le dit Greffier en Loi sera responsable de la due exécution de tel devoir en obéissance à cette Résolution : et afin qu'il puisse être informé régulièrement des *Bills* qui auront été lus une première fois, il sera du devoir du plus ancien Greffier des Comités de cette Chambre, de lui fournir, chaque jour pendant la Session, une liste des *Bills* qui auront été lus pour la première fois, et du jour qui aura été fixé pour la seconde lecture, et que dans tous les étages subséquents de tels *Bills*, le dit Greffier en Loi sera aussi responsable d'iceux, et verra qu'ils soient corrects, dans le cas où des amendements y auraient

été faits ; et que le dit Greffier en Loi fera un abrégé, (Breviat,) de chaque tel *Bill* avant la seconde lecture.

- LIX.—Qu'après la présente Session, tous *Bills* tant Publics que Privés et les abrégés d'iceux, seront imprimés, avant la seconde lecture, pour l'usage des Membres de la Législature, à moins que la Chambre ne dispense dans certains cas, de telle impression, à l'exception néanmoins de certains *Bills* de continuation d'Actes, ou *Bills* de Remboursements, ou autres *Bills* courts qui n'introduisent aucune innovation importante, de l'impression desquels Mr. l'Orateur pourra de lui-même dispenser.

#### DES BILLS PRIVÉS.

- LX.—Tout *Bill* privé doit être introduit par pétition, présentée par un Membre, et secondée.
- LXI.—Qu'il ne sera pas permis d'introduire aucun *Bill* sur aucune Pétition tendante à proposer aucun ouvrage à faire par péage ou droits imposés à cette fin, dans aucun lieu particulier, avant que telle Pétition ait été référée à un Comité, qui en examinera l'objet et fera rapport à la Chambre.
- LXII.—Que lorsqu'aucune Pétition ou *Bill* présenté à la Chambre, aura été référé à un Comité pour en examiner le sujet, et en faire le rapport qui lui paraîtra convenable, la Chambre n'admettra aucuns des Pétitionnaires à être entendus par eux ou leur Conseil, contre telle Pétition ou *Bill*, jusqu'à ce qu'il ait été d'abord fait rapport du sujet à la Chambre.
- LXIII.—Que le Président d'aucun Comité sur un *Bill* privé, ne doit siéger avant d'en avoir affiché notice dans le vestibule de la Chambre, huit jours d'avance.
- LXIV.—Que toutes personnes dont l'intérêt ou la propriété peut être affecté par aucun *Bill* privé, comparaitront personnellement devant le Comité pour donner leur consentement, et si elles ne peuvent comparaitre personnellement, elles enverront leur consentement par écrit, qui sera prouvé devant le Comité par un ou plusieurs témoins.
- LXV.—Que lorsqu'aucun *Bill* sera soumis à la Chambre pour confirmer des Lettres Patentes, une vraie copie des dites Lettres Patentes sera annexée au dit *Bill*.
- LXVI.—Avant qu'il soit présenté à cette Chambre aucune Pétition pour obtenir permission d'introduire un *Bill* privé pour ériger

ériger un Pont ou des Ponts, pour régler quelque Commune, pour ouvrir quelque Chemin de Barrière, ou pour accorder à quelqu'individu ou à des individus quelque droit ou privilège exclusif quelconque, ou pour altérer ou renouveler quelque Acte du Parlement Provincial pour de semblables objets, il sera donné avis de la demande qu'on se propose de faire, dans un des papiers publics du District, publiés en Anglais, et dans l'un de ceux publiés en Français, s'il y en a, et par une affiche posée à la porte des Eglises des Paroisses ou Townships qui pourront être intéressés à telle application, ou à l'endroit le plus public, s'il n'y a point d'Eglise, pendant deux mois avant que telle Pétition soit présentée.

**LXVII.**—Que tous les frais et dépenses occasionnés par les *Bills* privés qui accordent quelque avantage ou privilège exclusif, et les procédures y relatives dans cette Chambre, ne doivent pas retomber sur le Public, et qu'il est juste et raisonnable que partie de ces frais et dépenses soit supportée par ceux qui demandent les dits *Bills*, et une somme qui ne sera pas moindre que vingt louis sera déposée entre les mains du Greffier de la Chambre par le Pétitionnaire avant que la Pétition soit reçue.

**LXVIII.**—Que le Greffier de cette Chambre soit tenu, aussitôt après la Proclamation émanée pour la Convocation du Parlement Provincial pour la dépêche des affaires, d'annoncer dans la Gazette de Québec et autres Papiers-Nouvelles, publiés en cette Province, jusqu'à la tenue du Parlement, le jour auquel doit expirer, suivant les Règles de cette Chambre, le délai pour recevoir les Pétitions pour des *Bills* privés, et que le dit Greffier soit aussi tenu d'annoncer, par un Avis affiché dans les Chambres de Comités Spéciaux, et dans le Vestibule de cette Chambre, dès le premier jour de chaque Session, le jour où, suivant les Règles de cette Chambre, doivent expirer le délais pour recevoir les Pétitions pour des *Bills* privés, les Rapports sur les Pétitions et aussi les Rapports sur les *Bills* sur ces Pétitions.

#### DES PÉTITIONS, &c.

**LXIX.**—Toutes Pétitions, memoires ou autres papiers adressés à la Chambre d'Assemblée, seront présentés par un Membre siégeant, et celui qui les aura présentés sera responsable à la Chambre, qu'ils ne

contiennent rien d'impropre ni d'indécent.

**LXX.**—Que lorsqu'il sera présenté à la Chambre une Pétition tendant à l'incorporation d'aucun nombre de personnes pour faire aucun Commerce ou Traffic, ceux des Membres de cette Chambre qui sont actuellement dans le cas d'être incorporés, en conséquence de telle Pétition, pour faire tel Commerce ou Traffic, sont personnellement intéressés dans toutes questions qui peuvent s'élever sur telle Pétition et sur toutes procédures subséquentes qui en peuvent résulter.

(Voir la Règle 12.)

#### LECTURE DES DOCUMENTS MIS DEVANT LA CHAMBRE.

**LXXI.**—Que tous Documents mis devant la Chambre, ou référés aux Comités pour leur considération, doivent être de droit lus une fois par le Greffier ou le Président à la Table, mais une fois lus à la Chambre ou dans un Comité, alors, comme tout autre papier qui appartient à la Chambre, il faut une motion pour en avoir lecture; et si on objecte, on prendra le sens de la Chambre ou du Comité.

#### DES COMITÉS.

**LXXII.**—En formant un Comité de toute la Chambre, l'Orateur quittera le Fauteuil, et nommera un Président pour présider au Comité, et il aura la même autorité que l'Orateur de la Chambre; et dans tout autre Comité le Président aura la même autorité.

**LXXIII.**—Que la manière de nommer un Comité Spécial, sera premièrement :—de déterminer le nombre dont il consistera, ensuite chaque Membre en proposera un, dont le nom sera pris par écrit par le Greffier; ceux qui auront le plus de voix, seront pris successivement jusqu'à ce que le nombre ait été complété; et s'il s'élève aucune difficulté sur ce que deux Membres ou plus auraient un nombre égal de voix, l'opinion de la Chambre sera prise, quant à la préférence; mais il sera toujours entendu qu'aucun Membre qui se sera déclaré ou aura demandé une division contre le corps ou la substance du *Bill*, motion ou matière, à renvoyer au Comité, lors de la lecture d'icelui, ne sera pas nommé pour faire partie du Comité sur un tel *Bill*, motion ou matière.

**LXXIV.**—Que tout Membre qui introduira un *Bill*, Pétition ou Motion sur quelques objets, qui pourront être référés à un

Comité,

APPENDICE,  
No. 1.

Règles et Ré-  
glemens de  
l'Assemblée  
Législative.

Comité, sera un du nombre du Comité, sans qu'il soit nommé par la Chambre.

LXXV.—Que sur le nombre des Membres nommés pour composer un Comité, ce sera la majorité de tout le nombre choisi, qui dans tous les cas sera un *Quorum* compétent pour procéder aux affaires, lorsque le nombre qui devra former tel *Quorum* ne sera pas spécialement fixé dans la motion de nomination.

#### DES MESSAGERS.

LXXVI.—L'Orateur de la Chambre nommera les Messagers ; mais il sera toujours entendu que le Membre qui aura fait la motion pour le Message, sera de droit un du nombre des dits Messagers, et que tout Membre qui se sera déclaré, ou aura demandé une division contre le dit Message, ou contre le sujet d'icelui, ne pourra être nommé un des Messagers.

#### DES ORDRES DU JOUR.

LXXVII.—L'Ordre du jour doit avoir préférence sur toute Motion devant la Chambre.

LXXVIII.—Que ce soit une Règle permanente de cette Chambre, que lorsque quelque ordre du jour se trouvera perdu par un Comité de toute la Chambre, qui se lèvera faute de *Quorum*, ou par un ajournement de la Chambre, faute de *Quorum*, les ordres ainsi perdus seront considérés en succession comme les premières questions sur lesquelles la Chambre devra procéder à sa première réunion.

#### DES PRIVILÈGES.

LXXIX.—Lorsque quelque matière de privilège se présentera, elle sera immédiatement prise en considération.

#### BIBLIOTHÈQUE.

LXXX.—Un Catalogue des Titres, Editions, Formats, prix d'achat et frais des Livres, sera tenu par le Greffier de la Chambre, à qui en sera donné la garde et la responsabilité.

LXXXI.—Que la Bibliothèque sera déposée dans la Chambre de Comité, ou le Bureau du Greffier, ou aucune autre partie de cette Chambre, ainsi qu'il paraîtra le plus convenable ci-après à M. l'Orateur.

LXXXII.—Qu'aucune personne n'aura droit d'avoir accès aux Livres, à l'exception du Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur, ou la Personne ayant l'Administration du Gouvernement, des Membres des Conseils

Exécutif et Législatif, et de la Chambre d'Assemblée, et des Officiers des deux Chambres pour le temps d'alors. Que l'on pourra avoir accès aux Livres à toutes les heures durant les Sessions de la Législature, et le Mardi de chaque semaine, depuis dix heures du matin jusqu'à trois heures de l'après-midi, durant les prorogations ; mais on ne permettra à aucune personne, sous quelque prétexte que ce soit, à l'exception du Gouverneur, Lieutenant-Gouverneur, ou de la Personne ayant l'Administration du Gouvernement, d'en emporter aucun hors de cet Edifice.

LXXXIII.—Que le Greffier fera régulièrement un rapport à la Chambre, par la voie de M. l'Orateur, à l'ouverture de chaque Session, de l'état actuel de la Bibliothèque.

LXXXIV.—Le Greffier de cette Chambre est autorisé à faire venir chaque année la continuation des ouvrages périodiques de la Bibliothèque de cette Chambre.

#### HEURES DES BUREAUX.

LXXXV.—Que les heures des Bureaux pour les Officiers de cette Chambre, ainsi que pour les Ecrivains extraordinaires employés durant la Session, seront depuis neuf heures du matin jusqu'à midi, et depuis une heure de l'après-midi jusqu'à huit heures, et de là jusqu'à ce que les affaires du Jour soient expédiées.

#### VACANCES DANS LES BUREAUX.

LXXXVI.—Avant de pourvoir à aucune des places de cette Chambre qui pourraient devenir vacantes, il sera fait une enquête sur la nécessité de telle place, le montant des salaires et émoluments qui y sont attachés, et tels salaires seront de nouveau fixés lors de chaque mutation.

#### IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS.

LXXXVII.—Que le Greffier de cette Chambre mettra devant cette Chambre dans le cours de chaque Session, un Tableau Général des Importations et des Exportations de cette Province, pris sur les retours qui pourront être mis devant cette Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur en Chef ; que le dit Greffier mettra aussi devant cette Chambre à la prochaine Session, un semblable Tableau pour les sept dernières années, et fera imprimer le dit Tableau, pour qu'il soit ajouté à l'Appendice du Journal de l'année prochaine, et chaque année, il fera imprimer un semblable Tableau, pour être de même inséré dans l'Appendice des Journaux d'alors.

APPENDICE

APPENDICE,  
No. 1.

Règles et Ré-  
glemens de  
l'Assemblée  
Législative.

# APPENDICE, N<sup>o</sup>. 2.

(Voir le Journal, Page 39.)

## REGLES ET REGLEMENTS

POUR LA

### CONDUITE DU CONSEIL LÉGISLATIF.

APPENDICE,  
No. 2.

Règles et Ré-  
glements du  
Conseil Lé-  
gislatif.

I.—Les Membres du Conseil Législatif s'asseyeront suivant l'ordre prescrit par Sa Majesté.

II.—L'Orateur, lorsqu'il parle à la Chambre, doit toujours être découvert, et il ne doit point ajourner la Chambre, ni faire aucune autre chose comme l'organe de la Chambre, sans en avoir préalablement obtenu le consentement des Membres, excepté les choses ordinaires concernant des Bills, et qui ont coutume de se faire, auxquelles les Membres peuvent pareillement objecter, comme de présenter un Bill avant un autre, et telles choses semblables. Et dans les cas de différence d'opinion entre les Membres, on mettra la question, et si l'Orateur veut parler sur quelque chose en particulier, il doit aller à sa place comme un Membre.

III.—Au commencement d'un parlement, après que les prières auront été faites, que l'Orateur aura prêté le Serment prescrit par la loi, alors tous les Membres du Conseil Législatif présents, prendront et prêteront de la même manière le dit serment ; après quoi quelque Bill sera lu (*pro formâ*.) Ensuite l'Orateur fera rapport de la Harangue du Trône, et alors le Comité des Privilèges sera nommé ; et au commencement de chaque autre Session pendant le même Parlement, aussitôt les prières dites, quelque Bill (*pro formâ*) doit être lu, et il sera fait rapport de la Harangue du Trône, et le Comité des Privilèges sera nommé.

IV.—Que le second Vendredi, au commencement de chaque Session, il sera fait un appel de la Chambre, et l'on prendra note de tels Membres qui sont absents et qui ne sont point excusés par la Reine, ou par le Représentant de Sa Majesté.

V.—Pour cause d'absence, chaque Membre doit faire son Excuse par la voie d'un Membre de la Chambre, et si elle est considérée comme juste, il sera excusé, si elle ne l'est pas, il doit être blâmé par la Chambre de la manière dont il le méritera.

VI.—Qu'immédiatement après les prières, les Journaux du jour précédant soient toujours lus.

VII.—Que tout Membre peut en tout temps demander que les Etrangers vident la Chambre, et alors l'Orateur ordonnera immédiatement que l'ordre soit exécuté, sans débat.

VIII.—Lorsque la Chambre siège, chaque Membre qui y entrera doit donner et recevoir des Saluts des autres Membres, et il ne doit pas s'asseoir à sa place avant de saluer le Trône.

IX.—Les Membres dans la Chambre Haute doivent tenir, autant que possible, leur dignité et l'ordre en s'asseyant, et ne pas quitter leur place sans de bonnes raisons, mais lorsqu'il leur faudra traverser la Chambre, il doivent saluer le Trône.

X.—Que si aucun Membre a besoin de parler avec un autre Membre tandis que la Chambre siège, ils iront ensemble en bas de la Barre, sans quoi l'Orateur doit arrêter l'affaire en discussion.

XI.—Lorsque les Membres parlent, ils adressent leurs discours au reste des Membres en général.

XII.—Aucun Membre, excepté celui qui introduit la motion ou matière en débat, qui aura le droit de répliquer, ne pourra parler deux fois sur tout Bill dont la lecture se fait, ni sur aucune autre proposition, à moins que ce ne soit pour s'expliquer dans quelque point important de son discours, sans cependant introduire de nouvelle matière, ni sans en avoir préalablement obtenu la permission de la Chambre. Chaque Membre

APPENDICE,  
No. 2.

Règles et Ré-  
glements du  
Conseil Lé-  
gislatif.

Membre parle debout et découvert, et ne nomme point les Membres de la Chambre communément par leurs noms, mais "le" "Membre qui a parlé le dernier," "l'avant dernier," ou "le dernier avant les" "deux" ou par quelque autre note de distinction.

XIII.—Que tels Membres qui protesteront ou entrèrent leurs protestations contre tout vote de cette Chambre, ainsi qu'ils ont droit de le faire, sans en demander la permission à la Chambre, soit en donnant ou sans donner leurs raisons, feront entrer leur protestation sur le livre du Greffier au jour prochain de séance de cette Chambre, et ce avant qu'elle s'ajourne, autrement elle ne sera point entrée, et de plus ils la signeront avant l'ajournement de la Chambre ce même jour.

XIV.—Que toute protestation doit nécessairement être soumise au contrôle de cette Chambre, qui le doit exercer avec une discrétion légale et convenable, tant sur la forme que sur le fond, et que du moment qu'elle a été entrée, elle devient, comme dans toutes les Cours de Justice, la propriété de la Chambre, et l'on ne peut en aucuns cas la retirer, l'altérer ou l'amender, sans le consentement de la Chambre.

XV.—Qu'aucun Membre absent, lorsque la question discutée a été passée par la Chambre, ne peut être admis à protester.

XVI.—Que tous les Ordres du jour auxquels on n'aura point procédé par raison d'aucun ajournement, seront considérés n'être que remis au prochain jour auquel la Chambre siégera.

XVII.—Afin d'empêcher les mal-entendus et éviter les discours offensants, lorsque des matières sont débattues, soit dans la Chambre, soit dans les Comités, il est jugé à propos, pour l'honneur de cette Chambre, et il est ordonné, que tous discours personnels, piquants ou injurieux soient défendus, et que quiconque répondra au discours d'un autre Membre, appliquera sa réponse à la matière, sans injurier la personne; et comme on ne doit rien dire d'offensant, ainsi rien ne doit être pris en mauvaise part, si la personne qui a parlé donne aussitôt une explication sincère des mots qui pourraient être mal interprétés, ou les nie formellement; et si aucune offense de cette espèce est faite, comme la Chambre elle-même y sera très sensible, aussi censurera-t-elle sévèrement l'offenseur, et donnera-t-elle à la partie offensée une juste réparation, et une entière satisfaction.

XVIII.—Que pour éviter toutes méprises, du-retés et autres différends, si aucun Membre croit avoir reçu aucun affront ou injure d'aucun autre Membre de la Chambre, soit dans la Chambre du Parlement, ou dans aucun Comité, ou dans aucun des appartements appartenants au Conseil Législatif, il en appellera à la Chambre pour en obtenir réparation, et s'il ne le fait pas, mais s'il occasionne et entretient des querelles sans en appeler à la Justice de la Chambre, alors le Membre qui sera trouvé ainsi offensant, encourra la censure sévère de la Chambre.

XIX.—Que quand une question est en débat, aucune motion ne sera reçue dans la Chambre, si ce n'est pour l'amender, la référer à un Comité, la remettre à un certain jour, ou pour l'ordre du jour, ou pour ajourner.

XX.—Qu'il sera donné à la Chambre un avis préalable de deux jours, de toutes Motions Spéciales, et que toute Motion pourra être retirée en tous temps, avec la permission de la Chambre, avant d'être décidée ou amendée.

XXI.—Que cette Chambre ne recevra aucune motion précédée d'une préface ou préambule écrit.

XXII.—Que lorsque la question a été entièrement mise par l'orateur, aucun Membre ne doit parler sur la question avant de donner sa voix.

XXIII.—Qu'après qu'une question est mise, et que la Chambre a voté sur icelle, aucun Membre ne sortira de sa place, jusqu'à ce que la Chambre ait entamé quelque autre affaire.

XXIV.—Qu'aux voix, les contents se lèvent à leurs places, et les non-contents restent assis.

XXV.—Le Greffier n'entrera un ordre, que lorsque l'Orateur aura premièrement demandé le consentement de la Chambre; et le Greffier doit premièrement lire chaque ordre dans la Chambre avant qu'il soit enregistré.

XXVI.—Que chaque Membre a droit de requérir que la question ou motion en débat, soit lue pour son information, en aucun temps des débats.

#### DES COMITÉS.

XXVII.—Pour avoir plus de liberté de débats et pour faciliter les affaires, des comités de toute la Chambre ou des comités particuliers sont nommés. Les comités de toute la Chambre siègent dans la Chambre, mais alors l'Orateur ne s'assied point dans le Fauteuil comme Orateur.

XXVIII.



**XXVIII.**—Que lorsque la Chambre sera mise en comité de toute la Chambre, la Chambre ne sera point remise sans le consentement unanime du comité, à moins que ce ne soit sur une question mise par le Membre qui sera le Président de tel comité.

**XXIX.**—Que dans un Comité de toute la Chambre, les règles de cette Chambre seront observées en autant qu'elles pourront être applicables, à l'exception de la règle qui limite le nombre de fois que l'on peut parler ; et qu'aucune motion pour la question préalable ou l'ajournement ne pourra être reçue, mais un Membre pourra en tout temps proposer que le Président laisse le Fauteuil, ou fasse rapport, ou rapporte que quelques progrès ont été faits, et demande la permission de siéger de nouveau.

**XXX.**—Que les Comités Spéciaux siègent communément dans une des Chambres des Comités, suivant le désir des Membres et nomment leur Président. Les Membres du Comité parlent aux autres découverts, mais ils peuvent demeurer assis, s'ils le veulent.

**XXXI.**—Chaque Membre doit être assis à sa place, lorsque la Chambre se met en Comité.

**XXXII.**—A un Comité, aucun Membre de la Chambre, quoiqu'il ne soit pas du Comité n'est exclu d'y entrer et d'y parler, mais il ne doit pas donner sa voix ; il fera aussi place à tous ceux qui sont du Comité, et s'asseyera derrière eux.

**XXXIII.**—Si aucun Membre désire que la Chambre soit mise en Comité, on ne devrait point le refuser.

**XXXIV.**—Lorsque le rapport de toute chose qui a été référée à un Comité se fait, les Membres du Comité se tiennent debout.

**XXXV.**—Aucun individu ne doit entrer dans un Comité ou Conférence, à moins qu'il n'ait ordre de s'y trouver, excepté ceux qui sont Membres de la Chambre, sous peine d'être puni sévèrement et d'une manière exemplaire.

**XXXVI.**—Aucun Membre n'a droit de parler à une conférence avec la Chambre Basse, excepté ceux qui sont du Comité ; et lorsque quelque chose est rapporté de cette conférence, tous les Membres présents de ce Comité doivent se tenir debout.

#### DES MESSAGES DE L'ASSEMBLÉE.

**XXXVII.**—Qu'aucun Message ne sera reçu de

l'Assemblée dans cette Chambre, avec un Bill ou autrement, à moins que le sujet n'en ait été exprimé verbalement, et à moins que le Messenger ne soit accompagné par un ou plusieurs des Membres de cette Chambre.

**XXXVIII.**—Lorsque la Chambre est informée par l'Huissier de la Verge Noire, qu'un Message ou Députation est envoyé de la part de l'Assemblée Législative, le Messenger attend jusqu'à ce que la Chambre soit prête à le recevoir. Etant tous assis, il est alors admis. Il s'avance près de la Barre en faisant trois saluts. L'Orateur descend jusqu'à la Barre, et se tenant découvert, reçoit le Message. Le Message est alors lu et remis à l'Orateur par le Messenger. En se retirant il fait trois saluts à la Chambre ; l'Orateur retourne au Fauteuil, et se tenant debout et découvert, fait rapport du Message pour l'information des Membres. La Chambre reprend alors l'affaire dont elle s'occupait.

#### ENTREVUES AVEC L'ASSEMBLÉE.

**XXXIX.**—Comme ce seroit considérablement enfreindre sur les Privilèges de cette Chambre, si aucun Membre de cette Chambre répondait à une accusation dans l'Assemblée Législative, soit en personne ou en y envoyant sa réponse par écrit, ou par son Avocat, après avoir considéré sérieusement le sujet et cherché des exemples dans la Chambre Haute du Parlement Impérial, il est ordonné qu'aucun Membre de cette Chambre ne se rendra à l'Assemblée Législative, n'y enverra point sa réponse par écrit, et n'y paraîtra point par Avocat pour y répondre à aucune accusation, sous peine d'être commis à la Verge Noire, ou renfermé en Prison durant le plaisir de cette Chambre.

**XL.**—Qu'aucun Membre ou Officier de cette Chambre ne pourra, sans la permission de cette Chambre, aller sur l'ordre de l'Assemblée Législative dans cette Chambre, lorsqu'elle ou qu'aucun Comité Général d'icelle y siégera, ni ne paraîtra devant aucun Comité de cette Chambre y siégeant ou ailleurs.

**XLI.**—Que les mêmes formes et procédures seront requises pour que les Officiers, Clercs ou Serviteurs de cette Chambre aillent devant l'Assemblée, devant un Comité de toute cette Chambre, ou à un Comité Spécial d'icelle, à l'effet d'y rendre témoignage, ou à toute autre fin que celles requises pour que les Membres y aillent, avec cette différence seulement, que lorsque cette

APPENDICE,  
No. 2.

Règles et Ré-  
glements du  
Conseil Lé-  
gislatif.

cette Chambre aura donné la permission d'y aller, il ne sera point à l'option de tels Officiers, Clercs ou Serviteurs de refuser.

XLII.—Qu'il sera pourvu d'une manière convenable à la réception des Membres de l'Assemblée Législative, lorsqu'aucun d'eux jugera à propos d'assister aux débats de cette Chambre.

#### DES BILLS.

XLIII.—Que chaque Membre de cette Chambre, a le droit de présenter un Bill, et de demander qu'il soit lu.

XLIV.—On fait rarement objection à un Bill à sa première lecture, mais il est généralement mis en Comité sur motion, à la seconde lecture, temps auquel le principe en est ordinairement débattu.

XLV.—Qu'aucun argument contre le principe d'un Bill n'aura lieu ou ne sera permis dans un Comité de toute la Chambre sur tel Bill.

XLVI.—Qu'aucun Bill ne sera lu deux fois le même jour.

XLVII.—Que dans un Comité de toute la Chambre, un Membre peut en tout temps, avant qu'un Bill soit entièrement passé, c'est-à-dire toutes les clauses, le préambule et le titre du Bill, proposer de considérer de nouveau toute clause particulière d'icelui qui pourra avoir été passée.

XLVIII.—Qu'annexer à un Bill d'aide ou de subside une clause ou des clauses, dont la matière est étrangère et différente de la matière du dit Bill d'aide ou de subside, c'est contraire aux formes Parlementaires.

XLIX.—Que toute personne qui aura l'intention de s'adresser à la Législature pour demander son intervention relativement à aucune matière locale, sera tenue de faire preuve qu'avis public en a été donné dans la Gazette Officielle, au moins une fois par mois pendant les six mois qui précéderont immédiatement la Session dans laquelle telle demande devra être ainsi faite.

#### DES PÉTITIONS ET BILLS PRIVÉS.

L.—Que les allégations contenues dans chaque pétition dont les fins seront d'originer un Bill privé dans cette Chambre, seront d'abord référées à un Comité Spécial qui fera rapport sur icelles, avant l'introduction de tout tel Bill.

LI.—Que lorsqu'un Bill privé sera envoyé de l'autre Chambre, et que le principe de ce même Bill aura été admis, cette Chambre pourra, ou requérir par Message, une communication de la preuve reçue des alléga-

tions, ou de la matière sur lesquelles le Bill est fondé, ou bien le Comité de cette Chambre auquel il pourra être référé, examinera les dites allégations, et en faisant rapport du Bill, mentionnera si le Bill ou les matières qui y ont rapport sont fondés et si les parties qui y sont intéressées ou qui sont propriétaires, y ont consenti, à la satisfaction du Comité.

LII.—Que la règle précédente soit considérée comme une instruction permanente à tous Comités qui siégeront sur des Bills privés, et qu'en outre ils requerront que toutes personnes dont il considéreront que les intérêts ou la propriété doivent être affectés par ces Bills, comparaisent personnellement devant eux pour y donner leur consentement, et si elles ne peuvent comparaître personnellement, elles pourront envoyer leur consentement par écrit, lequel sera prouvé dans le Comité par un ou plusieurs témoins, et que lorsque tout Comité sera nommé sur un Bill privé, il en sera affiché avis dans le vestibule de la Chambre, sept jours avant que le dit Comité se réunisse.

LIII.—Que toute Pétition qui sera présentée, restera deux jours sur la table avant d'être lue.

LIV.—Que tout Membre qui introduira un Bill, Pétition ou motion sur quelques objets, qui pourront être référés à un Comité, sera Membre du dit Comité, sans qu'il soit nommé par la Chambre.

LV.—Que lorsqu'un Bill qui a pris son origine dans cette Chambre a passé par tous ses degrés dans cette Chambre, aucun nouveau Bill pour le même objet ne peut ensuite être introduit dans cette Chambre durant la même Session.

LVI.—Que le Conseil Législatif ne procédera pas sur un Bill qui fera des appropriations d'argent public, lesquelles, à la connaissance de cette Chambre, n'auront pas été recommandées par le Représentant de la Reine.

LVII.—Que cette Chambre ne procédera sur aucun Bill privé, à moins qu'une Pétition à ce sujet, lui ait été présentée, et qu'aucune Pétition ne sera reçue, à moins qu'elle n'ait été présentée dans les trente premiers jours de la Session.

LVIII.—Que pour prévenir toute surprise et accorder un temps convenable pour s'enquérir des matières qui peuvent affecter les droits privés des individus, il est nécessaire d'établir comme ordre permanent du Conseil Législatif, qu'aucune Pétition pour

APPENDICE  
No. 2.

Règles et Ré-  
glements du  
Conseil Lé-  
gislatif.

pour un Bill privé qui pourra affecter le droit acquis ou l'intérêt d'aucune personne ou personnes autre que le Pétitionnaire ou Pétitionnaires, ne sera reçue après le trentième jour de la Session, et qu'il ne sera procédé par le Conseil Législatif sur aucun Bill privé de la nature de ceux ci-dessus mentionnés venant de l'Assemblée Législative, après le quarantième jour de la Session.

LIX.—Qu'à l'avenir aucune motion ne sera accordée pour rendre aucun ordre de cette Chambre permanent, le même jour qu'elle sera faite, ni sans que les Membres de cette Chambre qui assisteront à la Session aient été nommés pour considérer la dite motion.

LX.—Que dans tous les cas imprévus, on aura recours aux règles, usages et formes du Parlement Impérial.

LXI.—Que les Instructions Royales au Gouverneur de cette Province relativement à la passation des Bills par le Parlement Provincial, qui pourront être communiquées à cette Chambre, soient imprimées avec et mises en tête des Règles et Ordres Permanents cette Chambre.

#### QUORUM.

LXII.—Que lorsqu'il n'y aura point dix Membres présents à l'heure à laquelle cette Chambre aura été en aucun temps ajournée, l'Orateur pourra prendre le Fauteuil une demi-heure après, et ajourner au lendemain à l'heure ordinaire (si ce n'est pas un Dimanche,) et alors dans ce cas, au Lundi. Le Greffier prendra les noms des Membres présents.

LXIII.—Que si en aucun temps, il n'y a pas un Quorum dans la Chambre, les Membres qui pourront être dans les Chambres voisines ou dans le Vestibule, s'il s'en trouve, seront appelés, et s'il n'en n'entre point d'autres dans la Chambre, l'Orateur ajournera la Chambre de la même manière.

#### DES JOURNAUX, &c.

LXIV. Qu'il soit ordonné au Greffier de faire

relier les Journaux de cette Chambre année par année, pendant la vacance, avec un index complet, dont les frais seront inclus dans les comptes contingents de la Session suivante du Parlement.

LXV.—Qu'une copie des Journaux de cette Chambre de cette Session, et de toutes les Sessions subséquentes, uniment et proprement reliée, soit transmise par le Greffier au Trésorier des différentes Sociétés de Loi (Law Societies) du *Canada*, pour être déposée dans la Bibliothèque des dites Sociétés.

LXVI.—Que le Greffier transmettra une copie des Journaux de cette Chambre au Greffier du Conseil Législatif et à celui de l'Assemblée Législative de chacune des Provinces de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, de *L'Ile du Prince Edouard* et de *Terre Neuve*.

LXVII.—Qu'il soit ordonné au Greffier de prendre des arrangements avec les divers Conseils de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, de *L'Ile du Prince Edouard* et de *Terre Neuve*, pour échanger, pour l'usage de cette Chambre, les Lois de cette Province, contre celles de ces Provinces, respectivement.

LXVIII.—Qu'il sera fait journellement copies des Journaux traduits dans la Langue Française pour l'usage des Membres; ainsi que copies des Harangues du Trône, des Adresses, Messages et entrées des autres procédés et délibérations de la Chambre, lorsqu'elles seront demandées par deux Membres.

LXIX.—Que cette Chambre s'assemblera journellement à une heure P. M., à moins qu'il en ait été ordonné autrement par motion à l'ajournement précédent.

LXX.—Que pour prévenir tout trouble et interruption dans les procédés à l'ouverture et à la prorogation des Sessions de la Législature, le Portier de cette Chambre recevra, ces jours là, ordre de n'admettre aucun Spectateur, à moins qu'il ne présente un billet d'admission.

APPENDICE.

**APPENDICE, N<sup>o</sup>. 3.**

(Voir le Journal, page, 41.)

APPENDICE,  
No. 3.Retour de la  
Compagnie du  
Chemin à  
Lisses de Cham-  
plain et St. Lau-  
rent.

**ETAT du Coût du Chemin à Lisses de Champlain et St. Laurent et de ses Dépendances, ainsi que des Recettes et Dépenses d'icelui, avec un état du Tonnage et des Passagers que la Compagnie a transporté depuis la complétion du chemin en Juillet, 1836, jusqu'au premier de Janvier, 1841, tel que voulu par la quarante-neuvième Clause de l'Acte de la 2e Guillaume IV, Chapitre 58.**

APPENDICE  
No. 3.Retour de la  
Compagnie du  
Chemin à  
Lisses de  
Champlain et  
St. Laurent.

Coût Total du Chemin à Lisses et dépendances, £51,063, Courant.

Années.	Nombre de Pas- sagers.	Nombre des Ton- neaux de Fret.	Montant Total des Recettes.			Montant Total des Dépenses.		
			£	s.	d.	£	s.	d.
Pour l'année 1836....	15929	4991	6042	1	0	5354	0	11
" 1837....	19637	4240	10177	19	6	7512	19	3
" 1838....	18899	4248	9794	16	11	8574	16	10
" 1839....	29522	14323	15496	19	1	8907	4	2
" 1840....	26814	7802	13339	6	3	11824	12	9

(Signé)

WM. D. LINDSAY,

Commissaire de la Compagnie.

Bureau du Chemin à Lisses,

Montréal, 12e Juin, 1841.

Affirmé devant moi, ce 21e jour de Juin, 1841.

(Signé)

Jno. MOLSON, J. P.

APPENDICE.

APPENDICE, N<sup>o</sup>. 4.

(Voir le Journal, Page 41.)

## C E D U L E

DES

## DEBENTURES DU GOUVERNEMENT

RACHETÉES ET RESTANT DUES,

ÉMANÉES SOUS L'AUTORITÉ D'ACTES DE LA LÉGISLATURE PROVINCIALE.

APPENDICE,  
No. 4.Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.APPENDICE,  
No. 4.Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.**A**—£25,000, Courant—"Milice," 1ère Session, 8e Parlement, Chap. 5 Rachetées.**B**—£16,000, Courant—"pour le Service Public de 1824," 4e Session, 8e Parlement, Chap. 24.—Rachetées.**C**—£8,000, Courant—"Canal de Burlington," 3ème & 4ème Sessions, 8ème Parlement, Chaps. 8 & 16.

Date des Débentures.	A qui données	No. des Débentures.	Date du Rachat.	Quand Rachetées.	Montant des Débentures.	REMARQUES.
22 Juin, 1824.	Messrs. Clark & Street.	16	22 Juin 1826	19 Déc. 1831	1000 0 0	} Rachetées.
" "	do	17	" " 1828	17 Oct. 1832	1000 0 0	
" "	do	18	" " 1830	do	1000 0 0	
" "	do	19	" " 1832	10 Oct. 1834	1000 0 0	
" "	do	20	" " 1834	do	1000 0 0	
" "	do	21	" " 1836	.....	1000 0 0	
" "	do	22	" " 1838	.....	1000 0 0	
" "	do	23	" " 1840	.....	1000 0 0	
Total...£					8000 0 0	Ct. In. à 6 p.c.

**D**—£25,000, Courant—"Canal de Welland," 2e Session, 9e Parlement, Chap. 20.—Rachetées.**E**—£8,000, Courant—"Canal de Burlington," 3e Session, 9e Parlement, Chap. 19.

Date des Débentures.	A qui données	No. des Débentures.	Date du Rachat.	Quand Rachetées.	Montant des Débentures.	REMARQUES.
3e Mars 1827.	Les Président, Directeurs et Cie. de la Banque du H. C. possédant une Charte.	33	3e Mars 1830	10 Oct. 1834	666 13 4	} Rachetées.
" "	do	34	" " 1833	" "	666 13 4	
" "	do	35	" " 1836	" "	666 13 4	
15e Nov. 1827.	do	96	15e Nov. 1830	" "	833 6 8	} Rachetées.
" "	do	97	" " 1833	" "	833 6 8	
" "	do	98	" " 1836	" "	833 6 8	
Total...£					4500 0 0	Ct. In. à 6 p. c.

**F**—£5,000, Courant—"Canal de Welland," 3e Session, 9e Parlement, Chap. 17.—Rachetées.**G**—£3,000, Courant—"Kettle Creek Harbour," 3e Session, 9e Parlement, Chap. 18.

Date des Débentures.	A qui données	No. des Débentures.	Date du Rachat.	Quand Rachetées.	Montant des Débentures.	REMARQUES.
24e Nov. 1827	Le Président, les Directeurs et la Cie. de la Banque du H. C.	99	24 Nov. 1847.	.....£	3000 0 0	In. à 6 p. cent.

**H**—£25,000, Courant, "Compagnie du Canal de Welland," 2e Session, 10e Parlement Chap. 11.—Rachetées.

APPENDICE, No. 4. I—£5,000, Courant—"Canal de Burlington Bay," 2e Session, 10e Parlement, Chap 12.

APPENDICE, No. 4.

Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.

Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.

Date des Débentures.	A qui données.	No. des Débentures.	Date du Rachat.	Quand Rachetées.	Montant des Débentures.	REMARQUES.
Mai 28, 1830	Président, Directeurs & Cie. de la Banque du H. C. possédant une Charte.	193	28 Mai, 1833	30 Juin, 1835	666 13 4	} Rachetées.
" "		194	" 1835	16 Jan. 1836	666 13 4	
" "		195	" 1837	.....	666 13 4	} Rachetées.
Juill. 29, " "	do	196	29 Juill. 1833	30 Juin, 1835	333 6 8	
" "	do	197	" 1835	16 Jan. 1836	333 6 8	} Rachetées.
" "	do	198	" 1837	.....	333 6 8	
Nov. 23, " "	do	199	23 Nov. 1833	30 Juin, 1835	333 6 8	} Rachetées.
" "	do	200	" 1835	16 Jan. 1836	333 6 8	
" "	do	201	" 1837	30 .....	333 6 8	} Rachetées.
Août 2, 1831	do	249	2 Août, 1834	Juin, 1835	250 0 0	
" "	do	250	" 1836	.....	250 0 0	} Rachetées.
" "	do	251	" 1838	.....	250 0 0	
Fév. 4, 1832	do	253	4 Fév. 1835	30 Juin. 1835	83 6 8	} Rachetées.
" "	do	254	" 1837	.....	83 6 8	
" "	do	255	" 1839	.....	83 6 8	
Total.....£					5000 0 0	Ct. In. à p. c.

J—£2,500 Courant—"Oakville Harbour," Prêt à William Chisholm, Ecr. 1e S. 11e Parl. C. 25.

Mai 4, 1831.	Hon. Wm. Allan.	202	4 Mai, 1841.	2500 0 0	Intérêt à 6 par cent. Principal et intérêt payables par W. Chisholm.
--------------	-----------------	-----	--------------	----------	--

K—£20,000, Courant—"Chemins et Ponts," 1e Session, 11e Parlement, Chap. 17.

Date	A qui données.	No.	Date	Montant	REMARQUES.	
Mai 16, 1831	Président, Directeurs & Cie. de la Banque du H. C.	203	Mai 16, 1851.	1000 0 0	} Rachetées.	
" "	de la Banque du H. C.	204	" "	1000 0 0		
" "	Syndics Hôpital de York.	205	" "	200 0 0	} Rachetées.	
17	Président, Directeurs & Cie. de la Banque du Haut-Canada,	206	17	500 0 0		
" "	do	207	" "	500 0 0	} Rachetées.	
" "	do	208	" "	500 0 0		
" "	do	209	" "	400 0 0	} Rachetées.	
18	do	210	18	500 0 0		
" "	do	211	" "	500 0 0	} Rachetées.	
" "	do	212	" "	500 0 0		
" "	do	213	" "	400 0 0	} Rachetées.	
26	do	214	26	400 0 0		
" "	do	215	" "	400 0 0	} Rachetées.	
" "	do	216	" "	400 0 0		
" "	do	217	" "	400 0 0	} Rachetées.	
27	do	218	27	100 0 0		
" "	do	219	" "	100 0 0	} Rachetées.	
" "	do	220	" "	100 0 0		
" "	do	221	" "	100 0 0	} Rachetées.	
" "	do	222	" "	100 0 0		
" "	do	223	" "	100 0 0	} Rachetées.	
" "	do	224	" "	100 0 0		
" "	do	225	" "	100 0 0	} Rachetées.	
" "	do	226	" "	100 0 0		
" "	do	227	" "	100 0 0	} Rachetées.	
" "	do	228	" "	100 0 0		
" "	do	229	" "	100 0 0	} Rachetées.	
" "	do	230	" "	100 0 0		
" "	do	231	" "	100 0 0	} Rachetées.	
" "	do	232	" "	100 0 0		
" "	do	233	" "	100 0 0	} Rachetées.	
" "	do	234	" "	100 0 0		
Juin 16, " "	do	235	Juin 16, " "	1000 0 0	} Rachetées.	
" "	do	236	" "	1000 0 0		
Juill. 11	do	237	Juill. 11, " "	1000 0 0	} Rachetées.	
" "	do	238	" "	1000 0 0		
" "	do	239	" "	1000 0 0	} Rachetées.	
" "	do	240	" "	1000 0 0		
" "	do	241	" "	1000 0 0	} Rachetées.	
" "	do	242	" "	1000 0 0		
" "	do	243	" "	700 0 0	} Rachetées.	
19	do	245	19	500 0 0		
" "	do	246	" "	500 0 0	} Rachetées.	
" "	do	247	" "	500 0 0		
" "	do	248	" "	500 0 0	} Rachetées.	
Total.....£						20000 0 0

APPENDICE,  
No. 4.**L**—£50,000, Courant, "Compagnie du Canal de Welland," 1e Session, 11e Parlement, Chap. 18.—Rachetées.APPENDICE,  
No. 4.Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.**M**—£3,500, Courant—"Kettle Creek Harbour," 1e Session, 11e Parlement, Chap. 26.Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.

Date des Débentures.	A qui données.	No. des Débentures.	Date du Rachat.	Quand Rachetées.	Montant des Débentures.	REMARQUES.
Juill. 11, 1831.	Président, Directeurs & Cie. de la Banque du H. C.	244	Juill. 11, 1851.	.....	£ s. d. 1000 0 0	
Jan. 6, 1832.	Wm. Campbell.	252	Jan 6, 1852.	.....	500 0 0	
Mars 22, 1832.	do	256	Mars 22. "	.....	500 0 0	
Juill. 7, 1832.	Président, Directeurs & Cie. de la Banque du H. C.	259	Juill. 7, "	.....	500 0 0	
Total .....					£ 2500 0 0	Ct. In. à 6 p. c.

**N**—£2,000, Courant—"Prêt à la Compagnie du Havre de Port Hope," 2e Ses. 11e Parl. chap. 23.

					£ s. d.	
28 Avril, 1832	Messrs. Clark & Street.	257	28 Avril, 1842	.....	2000 0 0	Ct. Int. à 5 $\frac{7}{8}$ par cent. Le Principal et l'Intérêt payables par la Compagnie.

**O**—£3,000, Courant—"Prêt, Cohourg Harbour," 2e Session, 11e Parlement, Chap. 22.

					£ s. d.	
4 Mai, 1832	Messrs. Clark & Street.	258	4 Mai, 1842,	.....	3000 0 0	Ct. Int. à 5 $\frac{7}{8}$ par cent. Le Principal et l'Intérêt payables par la Compagnie.

**P**—£70,000, Courant—"Navigation du St. Laurent," 3e Session, 11e Parlement, Chap. 18.

					£ s. d.	
Mai 16, 1833	Jonas Jones, Ecuyer, Président du Bureau des Commissaires sous l'autorité du dit Acte.	260	16 Mai, 1841	.....	333 6 8	
"	"	261	" 1842	.....	333 6 8	
"	"	262	" 1843	.....	333 6 8	
Août 9,	do	274	9 Août 1841	.....	333 6 8	
"	do	275	" 1842	.....	333 6 8	
"	do	276	" 1843	.....	333 6 8	
"	do	277	" 1841	.....	166 13 4	
"	do	278	" 1842	.....	166 13 4	
"	do	279	" 1843	.....	166 13 4	
"	do	280	" 1841	.....	166 13 4	
"	do	281	" 1842	.....	166 13 4	
"	do	282	" 1843	.....	166 13 4	
Total .....					£ 3000 0 0	Ct. Int. à 5 p. ct.

**Q**—£7,500, Courant—"Canal de Welland," 3e Session, 11e Parlement, Chapitre 55.

					£ s. d.	
2 Mai, 1833	George Jacob.	263	2 Mai, 1843	.....	1000 0 0	
23 " "	do	264	23 " "	.....	250 0 0	
Total .....					£ 1250 0 0	Ct. Int. à 5 p. ct.

**R**—£2,000, Courant—"Inland Waters, District de Newcastle," 3e Session, 11e Parl. Chap. 133.

					£ s. d.	
Juin, 3, 1833	James G. Bethune.	265	Juin 3, 1836	.....	500 0 0	Principal et Intérêt payables par les péages seulement.
"	do	266	" 1838	.....	500 0 0	
"	do	267	" 1840	.....	500 0 0	
"	do	268	" 1843	.....	500 0 0	
Total .....					£ 2000 0 0	Ct. In. à 6 p. c.

APPENDICE, No. 4. **S**—£4,050, Courant, "Pont de la Rivière Trent," 3e Session, 11e Parlement, Chapitre 34.

APPENDICE

No. 4.  
Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.

Date des Débentures.	A qui données.	No. des Débentures.	Date du Rachat.	Quand Rachetées.	Montant des Débentures.	REMARQUES.
Juin 3, 1833	James G. Bethune.	269	Juin 3, 1841	.....	£ 166 13 4	
"	do	270	" 1842	.....	166 13 4	
"	do	271	" 1843	.....	166 13 4	
Août 20,	do	283	août 20, 1841	.....	333 6 8	
"	do	284	" 1842	.....	333 6 8	
"	do	285	" 1843	.....	333 6 8	
Nov. 5	do	291	Nov. 5, 1841	.....	166 13 4	
"	do	292	" 1842	.....	166 13 4	
"	do	293	" 1843	.....	166 13 4	
Total.....					£ 2000 0 0	Ct. In. à 6 p. c.

**T**—£1,500 Courant, "Pont de Brantford," 3e Session, 11e Parlement, Chapitre 31.

Sept. 28, 1833	Andrew Drew, Ecuyer,	286	Sept. 28, 1841	.....	333 6 8	
"	do	287	" 1842	.....	333 6 8	
"	do	288	" 1843	.....	333 6 8	
Nov. 21	do	294	Nov. 21, 1841	.....	166 13 4	
"	do	295	" 1842	.....	166 13 4	
"	do	296	" 1843	.....	166 13 4	
Total.....					£ 1500 0 0	Ct. In. à 6 p. c.

**U**—£10,000, Courant, "Chemins dans les environs de York," 3e Session, 11e Parlement, Chap. 38.

Juill. 1, 1833	Le Président, les Directeurs	272	Juill. 1, 1863	.....	500 0 0	
27 "	et la Cie. de la Banque	273	" 27 "	.....	500 0 0	
Sept. 28 "	du Haut-Canada.	289	Sept. 28 "	.....	500 0 0	
Oct. 26, "	do	290	Oct. 26, "	.....	500 0 0	
Janv. 4, 1834	do	297	Janv. 4, 1864	.....	500 0 0	
Mar. 29, "	do	298	Mar. 29, "	.....	500 0 0	
Mai, 6, "	do	306	Mai 6, 1854	.....	400 0 0	
Juill. 25, "	do	343	Juill. 25, "	.....	300 0 0	
août 4, "	do	344	août 4, "	.....	300 0 0	
" 30, "	do	345	" 30, "	.....	400 0 0	
" " "	do	346	" " "	.....	400 0 0	
" " "	do	347	" " "	.....	400 0 0	
Mai, 14, 1835	do	363	Mai 14, 1855	.....	500 0 0	
" " "	do	364	" " "	.....	500 0 0	
" " "	do	365	" " "	.....	500 0 0	
" " "	do	366	" " "	.....	500 0 0	
" " "	do	367	" " "	.....	500 0 0	
" " "	do	368	" " "	.....	500 0 0	
" " "	do	369	" " "	.....	500 0 0	
" " "	do	370	" " "	.....	500 0 0	
" " "	do	371	" " "	.....	400 0 0	
" " "	do	372	" " "	.....	400 0 0	
Total.....					£ 10000 0 0	Ct. Int. à 6 p. c.

**V**—£5,000, Courant, "Desjardins Canal," 2e Session, 11e Parlement, Chapitre 24.

Mai 30, 1832	Compagnie du Canal de	1	28 Janv. 1842	.....	1000 0 0	Intérêt payable par la Compa- gnie.
Juin 11, "	Desjardins.	2	"	.....	1000 0 0	
Juin 25, "	do	3	"	.....	1000 0 0	
Juill. 16, "	do	4	"	.....	1000 0 0	
août 11, "	do	5	"	.....	1000 0 0	
Total.....					£ 5000 0 0	Ct. In. à 6 p. ct.

**W**—£50,000, Courant, "Canal de Welland," 4e Session, 11e Parlement, Chapitre 39.

Mars 8, 1834	Le Président de la Com-	299	8 Mars, 1874	.....	5000 0 0	
"	pagnie du Canal de	300	"	.....	1000 0 0	
"	Welland.	301	"	.....	1000 0 0	
"	do	302	"	.....	1000 0 0	
"	do	303	"	.....	1000 0 0	
"	do	304	"	.....	500 0 0	
"	do	305	"	.....	5000 0 0	
"	do	307	"	.....	100 0 0	
"	do	308	"	.....	100 0 0	
Plé. en l'autre pt. £					14700 0 0	



Canal de Welland—Continué.

APPENDICE,  
No. 4.  
Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.

APPENDICE,  
No. 4.  
Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.

Date des Débentures.	A qui accordées.	No. des Dé- bentures.	Date du Rachat.	Quand Rachetées.	Montant des			REMARQUES.	
					Débentures.				
					£	s.	D.		
Mars 8, 1834	Le Président de la Com- pagnie du Canal de Wel- land.	309	8 Mars, 1874	Mt. de l'autre pt. £	14700	0	0		
"	do	310	"	"	100	0	0		
"	do	311	"	"	100	0	0		
"	do	312	"	"	100	0	0		
"	do	313	"	"	100	0	0		
"	do	314	"	"	100	0	0		
"	do	315	"	"	100	0	0		
"	do	316	"	"	100	0	0		
"	do	317	"	"	500	0	0		
"	do	318	"	"	500	0	0		
"	do	319	"	"	500	0	0		
"	do	320	"	"	500	0	0		
"	do	321	"	"	500	0	0		
"	do	322	"	"	500	0	0		
"	do	323	"	"	500	0	0		
"	do	324	"	"	500	0	0		
"	do	325	"	"	500	0	0		
"	do	326	"	"	500	0	0		
"	do	327	"	"	500	0	0		
"	do	328	"	"	1000	0	0		
"	do	329	"	"	1000	0	0		
"	do	330	"	"	1000	0	0		
"	do	331	"	"	1000	0	0		
"	do	332	"	"	1000	0	0		
"	do	333	"	"	1000	0	0		
"	do	334	"	"	1000	0	0		
"	do	335	"	"	1000	0	0		
"	do	336	"	"	1000	0	0		
Juillet, 18 "	do	337	18 Juilt. "	"	1000	0	0		
"	do	338	"	"	1000	0	0		
"	do	339	"	"	1000	0	0		
"	do	340	"	"	1000	0	0		
"	do	341	"	"	1000	0	0		
"	do	342	"	"	1000	0	0		
Sept. 9, "	do	348	9 Sept, "	"	500	0	0		
"	do	349	"	"	1000	0	0		
"	do	350	"	"	1000	0	0		
"	do	351	"	"	1000	0	0		
"	do	352	"	"	1000	0	0		
"	do	353	"	"	1000	0	0		
"	do	354	"	"	1000	0	0		
Janv. 16, 1835	do	355	16 Jan. 1875	"	1000	0	0		
"	do	356	"	"	1000	0	0		
"	do	357	"	"	1000	0	0		
"	do	358	"	"	1000	0	0		
"	do	359	"	"	1000	0	0		
"	do	360	"	"	1000	0	0		
"	do	361	"	"	1000	0	0		
"	do	362	"	"	500	0	0		
Total.....					£ 500000	0	0	Ct. Int. à 6 p. c.	

X—£7,000, Courant, " Desjardins Canal," 1ère Session, 12e Parlement, Chapitre 34.

Date des Débentures.	A qui accordées.	No. des Dé- bentures.	Date du Rachat.	Quand Rachetées.	Montant des			REMARQUES.	
					Débentures.				
					£	s.	D.		
Juin 6, 1835	Le Président et les Di- recteurs de la dite Cie.	6	Juin 6, 1845	"	2000	0	0		
Juilt. 1, "	do	7	Juilt. 1, "	"	1000	0	0		
Oct. 1, "	do	8	Oct. 1, "	"	1000	0	0		
"	do	9	"	"	1000	0	0		
Jan. 2, 1836	do	10	Jan. 2, 1846	"	200	0	0		
"	do	11	"	"	200	0	0		
"	do	12	"	"	200	0	0		
"	do	13	"	"	200	0	0		
"	do	14	"	"	200	0	0		
Avril 2, 1836	do	15	Avril 2, "	"	200	0	0		
"	do	16	"	"	200	0	0		
Sept. 17, "	do	17	Sept. 17, "	"	600	0	0		
Total.....					£ 7000	0	0	Ct. In. à 6 p. c.	

## Y—"Pertes occasionnées par la Guerre," 3e Session, 11e Parlement, Chapitres 26 et 27.

APPENDICE,  
No. 4.Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.APPENDICE  
No. 4.Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.

Date des Débentures.	A qui données.	No. des Dé- bentures.	Date du Rachat.	Quand Rachetées.	Montant des Débentures.	REMARQUES.
					£ s. d.	
Mai 13, 1833	A divers Réclamants ou à leurs Agents.	1	Mai 13, 1838	.....	110 0 0	
"	do	2	do	.....	50 0 0	
"	do	3	do	.....	430 0 0	
"	do	4	do	.....	340 0 0	
"	do	5	do	.....	200 0 0	
"	do	6	do	.....	50 0 0	
14	do	7 à 12	" 14	à £85 chaque.	510 0 0	
"	do	13	do	.....	350 0 0	
"	do	14	do	.....	150 0 0	
"	do	15	do	.....	150 0 0	
"	do	16	do	.....	60 0 0	
"	do	17	do	.....	70 0 0	
"	do	18	do	.....	240 0 0	
15	do	19	" 15	.....	3000 0 0	
"	do	20	do	.....	500 0 0	
"	do	21	do	.....	160 0 0	
"	do	22	do	.....	300 0 0	
"	do	23	do	.....	100 0 0	
"	do	24	do	.....	70 0 0	
16	do	25	" 16	.....	210 0 0	
"	do	26	do	.....	170 0 0	
"	do	27	do	.....	170 0 0	
"	do	28	do	.....	100 0 0	
"	do	29	do	.....	50 0 0	
"	do	30	do	.....	1400 0 0	
13	do	31 à 127	" 13	à £50 chaque.	4850 0 0	
"	do	128 à 175	do	" 60 "	2880 0 0	
"	do	176 à 207	do	" 70 "	2240 0 0	
"	do	208 à 233	do	" 80 "	2080 0 0	
"	do	234 à 248	do	" 90 "	1350 0 0	
"	do	249 à 299	do	" 100 "	5100 0 0	
"	do	300 à 314	do	" 200 "	3000 0 0	
"	do	315 à 319	do	" 500 "	2500 0 0	
"	do	320 à 327	do	" 1000 "	8000 0 0	
"	do	328	do	.....	200 0 0	
"	do	329 & 330	do	à £50 chaque.	100 0 0	
17	do	331 à 333	" 17	" "	150 0 0	
"	do	334	do	.....	90 0 0	
"	do	335	do	.....	1200 0 0	
"	do	336	do	.....	300 0 0	
"	do	337	do	.....	50 0 0	
"	do	338	do	.....	240 0 0	
"	do	339	do	.....	70 0 0	
"	do	340 à 342	do	à £100 chaque.	300 0 0	
"	do	343	do	.....	140 0 0	
20	do	344	" 20	.....	50 0 0	
21	do	345	" 21	.....	100 0 0	
"	do	346	do	.....	230 0 0	
22	do	347	" 22	.....	280 0 0	
24	do	348	" 24	.....	560 0 0	
"	do	349	do	.....	100 0 0	
25	do	350	" 25	.....	70 0 0	
27	do	351	" 27	.....	150 0 0	
13	do	352	" 13	.....	220 0 0	
29	do	353	" 29	.....	150 0 0	
Juin 1	do	354	Juin 1	.....	50 0 0	
"	do	355	do	.....	300 0 0	
5	do	356	" 5	.....	50 0 0	
"	do	357	do	.....	70 0 0	
6	do	358	" 6	.....	110 0 0	
"	do	359	do	.....	100 0 0	
"	do	360	do	.....	50 0 0	
"	do	361	do	.....	400 0 0	
"	do	362	do	.....	90 0 0	
"	do	363	do	.....	100 0 0	
10	do	364	" 10	.....	120 0 0	
11	do	365	" 11	.....	380 0 0	
"	do	366	do	.....	50 0 0	
"	do	367	" 12	.....	50 0 0	
"	do	368	do	.....	80 0 0	
13	do	369	" 13	.....	50 0 0	
"	do	370	do	.....	100 0 0	
14	do	371	" 14	.....	50 0 0	
15	do	372 à 375	" 15	à £50 chaque.	200 0 0	
					Pté. en l'autre pt. £	48090 0 0

Pertes occasionnées par la guerre—Continuées.

APPENDICE,  
No. 4.  
Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.

APPENDICE,  
No. 4.  
Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.

Date des Débentures.	A qui données.	No. des Dé- bentures.	Date du Rachat.	Quand Rachetées.	Montant des Débentures.			REMARQUES.
					£	s.	d.	
Jun 17, 1833	A divers Réclamants ou à leurs Agents.	376	Jun 17, 1853	Mt. de l'autre pt. £	48090	0	0	
" "	"	377	" do	"	130	0	0	
" 20	do	378	" 20	"	100	0	0	
" 22	do	379	" 22	"	70	0	0	
" "	do	380	do	"	50	0	0	
" 25	do	381	" 25	"	150	0	0	
" "	do	382	do	"	60	0	0	
" 26	do	383	" 26	"	50	0	0	
" 28	do	384	" 28	"	50	0	0	
" "	do	385	do	"	90	0	0	
" "	do	386	do	"	250	0	0	
" 29	do	387	" 29	"	520	0	0	
Juill. 3 1833	do	388	Juill. 3	"	190	0	0	
" "	do	389	do	"	200	0	0	
" "	do	390 à 392	do	£ 50 chaque	60	0	0	
" "	do	393	do	"	150	0	0	
" 4	do	394	" 4	"	80	0	0	
" 5	do	395	" 5	"	80	0	0	
" 13	do	396	" 13	"	230	0	0	
" "	do	397	do	"	50	0	0	
" 15	do	398	" 15	"	50	0	0	
" 16	do	399	" 16	"	180	0	0	
" 17	do	400	" 17	"	180	0	0	
" 19	do	401	" 19	"	50	0	0	
" 20	do	402	" 20	"	480	0	0	
" "	do	403	do	"	60	0	0	
" 22	do	404	" 22	"	50	0	0	
Août 9	do	405	Août 9	"	50	0	0	
" 12	do	406	" 12	"	180	0	0	
" "	do	407	" do	"	120	0	0	
" 30	do	408	30	"	50	0	0	
Sept. 12	do	409	Sept. 12	"	70	0	0	
" 13	do	410	" 13	"	50	0	0	
" "	do	411	do	"	70	0	0	
" 17	do	412	" 17	"	50	0	0	
" "	do	413	do	"	50	0	0	
Oct. 1	do	414	Oct. 1	"	150	0	0	
" 10	do	415	" 10	"	50	0	0	
" 14	do	416	" 14	"	50	0	0	
" "	do	317	do	"	50	0	0	
" 15	do	418	" 15	"	150	0	0	
Nov. 8	do	419	Nov. 8	"	80	0	0	
" 11	do	420	" 11	"	100	0	0	
" 23	do	421	" 23	"	50	0	0	
" 17	do	422	" 17	"	80	0	0	
" 19	do	423	" 19	"	50	0	0	
Mai, 13	do	424	Mai 13	"	1300	0	0	
Jan. 3, 1834	do	425	Jan. 3 1854	"	70	0	0	
" 9	do	426	" 9	"	50	0	0	
" "	do	427	" do	"	50	0	0	
" "	do	428	" do	"	70	0	0	
" 14	do	429	" 14	"	180	0	0	
" "	do	430	do	"	100	0	0	
" 20	do	431	" 20	"	50	0	0	
" 22	do	432	" 22	"	140	0	0	
" 24	do	433	" 24	"	50	0	0	
Fév. 22	do	434	Fév. 22	"	70	0	0	
Mars 7	do	435	Mars 7	"	50	0	0	
Avr. 14	do	436	Avril. 14	"	50	0	0	
" 21	do	437	" 21	"	150	0	0	
Mai 20	do	438	Mai. 20	"	70	0	0	
Juin 30	do	439	Juin. 30	"	800	0	0	
Oct. 16	do	440	Oct. 16	"	50	0	0	
Jult. 11, 1835	do	441	Juill. 11 1855	"	50	0	0	
Mai 25, 1837	do	442	Mai. 25 1857	"	50	0	0	
Août 17 "	do	443	Août 17 "	"	50	0	0	
Déc. 20 "	do	444	Déc. 20 "	"	80	0	0	
Mai 11, 1838	do	445	Mai. 11 1858	"	60	0	0	
Sep. 12, 1839	do	446 à 448	Sept. 12 1859	"	150	0	0	
Déc. 29, 1840	do	449	do 1860	"	100	0	0	
" "	do	450 à 451	do	à £ 50 chaque	100	0	0	
Total, .... £					57190	0	0	

## NÉGOCIÉES A LONDRES PAR LE RECEVEUR GÉNÉRAL.

APPENDICE,  
No. 4.  
Cédules des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.

**Z** £200,000, Sterling, *Pour éteindre partie de la Dette Publique, &c.* 4e Session, 11e Parle-  
ment, Chapitre 53.

APPENDICE,  
No. 4.  
Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.

Date des Débentures.	Comment émanées.	Nombres &c. des Débentures.	Montant des Débentures.	REMARQUES.
Avril 1, 1834	A l'ordre de l'Hon. G. H. Markland, Inspecteur Général.	A 1 à A 500 à £100 chaque	£ 50000 0 0	} Transmises à Messrs. Thomas Wilson & Cie. Stg. Int. à 5 p.c. pay. à Londres.
"		B 1 à B 200 500 "	100000 0 0	
"		C 1 à C 50 1000 "	50000 0 0	
"		Rachetable dans 20 ans de la date des Débentures. £	200000 0 0	

## NÉGOCIÉES A LONDRES PAR LE RECEVEUR GÉNÉRAL.

**A A**—£400,000, Sterling, *" Pour éteindre partie de la Dette Publique, &c. et pour Travaux Publics,"* 1ère Session, 12e Parlement, Chapitre 31.

Juill. 1, 1835	A l'ordre de l'Hon. G. H. Markland, Inspecteur Général.	A 501 à A 1225 à 100 chaque.	79500 0 0	} Divisées également entre les Maisons de Messrs. T. Wilson & Cie. et Baring Frères & Cie. de Londres.
"		B 201 à B 605 à £500 "	202500 0 0	
"		C 51 à C 168 à £1000 "	118000 0 0	
"		(Rachetables dans 20 années.)	400000 0 0	

DONT IL A ÉTÉ DISPOSÉ DANS LE HAUT-CANADA, ET TRANSMISES A BARING, FRERES & CIE. A LONDRES.

**B B**—*" Pour divers Travaux Publics,"* 2e Session, 13e Parlement, Chapitre 4.

Juill. 1, 1837	A l'ordre de l'Hon. G. H. Markland, Inspecteur Général.	M 1 à M 88 à £1000 chaque.	88000 0 0	} Stg. Int. à 5 par cent payable à Londres.	
"		D 1 à D 191 à 500 "	95500 0 0		
"		C 1 à C 199 à 100 "	19900 0 0		
"		B 1 à B 5 à 50 "	250 0 0		
Mai 1 1838		do	A 1296 à A 1305 à 100 "		1000 0 0
"		do	B 606 à B 613 à 500 "		4000 0 0
"		do	C 169 à C 173 à 1000 "		5000 0 0
Juin 1		do	B 614 à B 618 à 500 "		2500 0 0
"		do	C 174 à C 187 à 1000 "		14000 0 0
Juill. 1		do	C 188 à C 190 à 1000 "		3000 0 0
"	do	B 619 - - - - -	500 0 0		
" 2	do	C 191 à C 205 à 1000 "	15000 0 0		
"	do	B 620 à B 629 à 500 "	5000 0 0		
" 9	do	C 206 à C 213 à 1000 "	8000 0 0		
" 10	do	C 214 à C 221 à 1000 "	8000 0 0		
Total....			£269650 0 0		

**C C**—£100,000, Courant—*" Chemins de York,"* 1ère Session, 13e Parlement, Chapitre 76.

Date des Débentures.	A qui données.	No. des Débentures.	Date du Rachat.	Quand Rachetées.	Montant des Débentures	REMARQUES.
Avril 26, 1837	Banque du Haut-Canada.	373	Avril 26 1847	.....	£ 500 0 0	} Ct. Int. à 6 p. ct.
"	do	374	" 1846	.....	500 0 0	
Juin 19, "	Truscott, Green & Cie.	399	" 1837	.....	100 0 0	
					1100 0 0	

**D D**—£1,500, Courant—*" Pont de Chatham,"* 1ère Session, 13e Parlement.

Avril 26, 1837	L'Hon. Thomas Talbot,	375	Avril 26, 1845	.....	500 0 0	} Ct. Int. à 6 p. ct.
"	do	376	" 1846	.....	500 0 0	
"	L'Hon. William Allan-	377	" 1847	.....	500 0 0	
Total....					£ 1500 0 0	

**EE**—£5,000, Courant, "Chemin de fer d'Erie et Ontario," 1ère Session, 13e Parl. Chap. 68.

APPENDICE,  
No. 4.

Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.

APPENDICE,  
No. 4.

Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.

Date des Débentures.	A qui données.	No. des Débentures.	Date du Rachat.	Quand Rachetées.	Montant des Débentures.	REMARQUES.
Avril 26, 1837	Samuel Street, Ecr.	378	Avril 26, 1847	.....	£ 1000 0 0	
"	do	379	do	.....	1000 0 0	
"	do	380	do	.....	1000 0 0	
"	do	381	do	.....	1000 0 0	
"	do	382	do	.....	1000 0 0	
Total....					£ 5000 0 0	Ct. In. 6 par ct.

**FF**—£30,000, Courant, "Chemins de Kingston et de Napanee, 1ère Ses. 13e Parl. Chap. 81.

Mai 15, 1837	Le Président, les Directeurs et la Cie. de la Banque Commerciale. M. D.	383	Mai 15, 1857	.....	500 0 0	
"	do	384	do	.....	300 0 0	
"	do	385	do	.....	200 0 0	
Juill. 20, "	do	400	Juill. 20, "	.....	500 0 0	
"	do	401	do	.....	300 0 0	
"	do	402	do	.....	200 0 0	
"	do	403	do	.....	500 0 0	
"	do	404	do	.....	300 0 0	
"	do	405	do	.....	200 0 0	
Août 21, 1839	do	417	Août 21, 1859	.....	100 0 0	
"	do	418	do	.....	100 0 0	
"	do	419	do	.....	100 0 0	
"	do	420	do	.....	100 0 0	
"	do	421	do	.....	100 0 0	
"	do	422	do	.....	100 0 0	
"	do	423	do	.....	100 0 0	
"	do	424	do	.....	100 0 0	
"	do	425	do	.....	88 17 9½	
Total....					£ 3888 17 9½	Ct. In. à 6 p. c.

**GG**—£5,000, Courant—"Canal Desjardins," 1ère Session, 13e Parlement, Chapitre 65.

Mai 26, 1837	Le Président et les Directeurs de la Compagnie du Canal Desjardins.	386 à 389	26 Mai, 1847	à £500 chaque.	2000 0 0	
"	do	390 à 396	"	à 200 "	1400 0 0	
Août 1, "	do	406 à 413	Août 1 "	à 200 "	1600 0 0	
Total....					£ 5000 0 0	Ct. In. à 6 p. c.

**HH**—£35,000, Courant "Chemins du Home District," 2e Session, 12e Parl. Chap. 30.

Juin 19, 1837	Lo Président, les Directeurs & Cie. de la Banque du Haut-Canada.	397	Juin 19, 1857	.....	500 0 0	
"	do	398	"	.....	500 0 0	
Total....					£ 1000 0 0	Ct. Int. à 6 p. c.

**II**—£245,000, Courant, "Canal de Welland," 1ère Session, 13e Parlement, Chapitre 92.

Août 1, 1837	Banque du Haut-Canada.	414	Août 1, 1857	.....	1000 0 0	
" 23,	Messrs. Truscott & Green.	415	" 23,	.....	200 0 0	
Juin 19, 1840	Boursier de King's College.	445	Juin 19, 1860	.....	2000 0 0	
Total....					£ 3200 0 0	Ct. Int. à 6 p. c.

**KK**—£4,103 13s 5d. Courant, "Pertes causées par l'Insurrection," 4e Sess. 13e Parl. Cap. 68.

Janv. 1, 1839	Robert C. Horne, Ecr.	1	Janv. 1, 1859	.....	£ 127 18 9	
"	do	2 & 3	do	à £200 chaque.	400 0 0	
"	do	4	do	.....	300 0 0	
"	do	5	do	.....	400 0 0	
"	do	6	do	.....	400 0 0	
"	do	7	do	.....	400 0 0	
"	do	8	do	.....	100 0 0	
"	Michael Murnan,	9	do	.....	7 4 0	
"	Jane Mulligan,	10	do	.....	9 0 0	
"	William Burrows,	11	do	.....	350 0 0	
"	Nicholas Burrows,	12	do	.....	33 5 3	
Pte. en l'autre pt. £					2527 8 0	Ct. In. à 6 p. c.

## Pertes causées par l'Insurrection—Continuées.

APPENDICE,  
No. 4.Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.APPENDICE,  
No. 4.Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.

Date des Débentures.	A qui données.	No. des Dé- bentures.	Date du Rachat.	Quand Rachetées.	Montant des Débentures.	REMARQUES.
Janv. 1, 1839	Clarke Gamble, Ecuyer, Syndic à la succession de Benjamin Whitney,	13	Janv. 1, 1859	.....	£ 2527 8 0	
"	Mde. Washburn,	14	do	.....	125 0 0	
"	do	15	do	.....	1000 0 0	
"	John Detcham,	16	do	.....	221 6 5	
"	Joseph Stafford,	17	do	.....	60 14 0	
"	James Stafford,	18	do	.....	133 0 0	
				Total....	£ 36 5 0	
					£ 4103 13 5	Ct. In. à 6 p. c.

**LL**—£30,000, Courant—“*Chemin Macadamisé de Queenston à Grimsby,*” 1ère Session, 13e Parlement, Chapitre 82.

Janv. 25, 1839	Boursier de King's College.	416	Jun 25, 1859	.....	2000 0 0	Ct. In. à 6 p. c.
----------------	-----------------------------	-----	--------------	-------	----------	-------------------

**MM**—£10,000, Courant—pour compléter le “*Chemin de Kingston et Napanee,*” 4e Session, 13e Parlement, Chapitre 51.

Août 22, 1839	Le Président, et les Directeurs & Cie., de la Banque Com- merciale, District de Midland.	426 à 432 433 à 440	Août 22, 1859	à £100 chaque, à £50 “	£ 700 0 0 400 0 0	
				Total....	£ 1100 0 0	Ct. In. à 6 p. c.

**NN**—£12,000, Courant—“*Compagnie de la Navigation de Grand River,*” 7e Guill. IV. Chapitre 73.

Janv. 29, 1840	Le Président, les Directeurs & Cie. de la Banque de Gore.	441	Janv. 29, 1860	.....	£ 500 0 0	Ct. In. à 6 p. c.
----------------	--	-----	----------------	-------	-----------	-------------------

**OO**—£359, Courant—“*Pont de Chatham,*” 3e Victoria, Chapitre 51.

Jun 5, 1840	Boursier de King's College,	442	Jun 5, 1848	.....	£ 119 13 4	
"	do	443	" 1849	.....	119 13 4	
"	do	444	" 1850	.....	119 13 4	
				Total....	£ 359 0 0	Ct. In. à 6 p. c.

**PP**—£30,000, Courant—“*Chemin de Hamilton et Brantford,*” 7e Guill. IV. Chapitre 78.

Sept. 2, 1840	Wm. W. Watson, do	446 à 448 449	Sept. 2, 1860	£1000 chaq. .....	3000 0 0 430 0 0	
				Total....	£ 3430 0 0	Ct. In. à 6 p. c.

**QQ**—£77,507 11 4½, Courant—“*Navigation de la Rivière Trent,*” 7e Guill. IV. Chap. 66.

Sept. 18, 1840	Robert Barclay,	450	Sept. 18, 1860	.....	£ 500 0 0	
"	do	451	"	.....	500 0 0	
"	do	452	"	.....	500 0 0	
"	do	453	"	.....	270 0 0	
Mai 11, 1841	G. S. Boulton,	454	Mai 11, 1861	.....	1280 0 0	
				Total....	£ 3050 0 0	Ct. In. à 6 p. c.

## RÉCAPITULATION.

APPENDICE,  
No. 4.Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.APPENDICE,  
No. 4.Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.

Acte de la Législature.	Letres des Cédules.	SERVICE.	Sommes pré- levées en Courant.	Sommes prélevées, en Sterling.	Taux d'Intérêt par année.	REMARQUES.
2 Geo. 4. chap. 5	A	Milice.....	£ 25000	s. 0	D. 0	6 p.c. £25,000 Rachetées.
4 Geo. 4. chap. 24	B	Service Public de 1824...	16000	0	0	6 " £16,000 Rachetées.
3 Geo. 4. ch. 8	C	Canal de Burlington.....	8000	0	0	6 " £5,000 Rachetées.
4 Geo. 4. ch. 16	D	Canal de Welland.....	25000	0	0	6 " £25,000 Rachetées.
7 Geo. 4. chap. 20	E	Canal de Burlington.....	4500	0	0	6 " £3,000 Rachetées.
8 Geo. 4. chap. 19	F	Canal de Welland.....	50000	0	0	6 " £50,000 Rachetées.
8 Geo. 4. chap. 17	G	Hàvre Kettle Creek.....	3000	0	0	6 " " "
8 Geo. 4. chap. 18	H	Canal de Welland.....	25000	0	0	6 " £25,000 Rachetées.
11 Geo. 4. chap. 11	I	Canal de Burlington.....	5000	0	0	6 " £3,000 Rachetées.
11 Geo. 4. chap. 12	J	Hàvre Oakville.....	2500	0	0	6 " Prêt à W. Chisholm.
1 Guill. 4. chap. 25	K	Chemins et Ponts.....	20000	0	0	6 " " "
1 Guill. 4. chap. 17	L	Canal de Welland.....	50000	0	0	5 " £50,000 Rachetées.
1 Guill. 4. chap. 18	M	Hàvre Kettle Creek.....	2500	0	0	6 " " "
1 Guill. 4. chap. 26	N	Compagnie du Quai et Hàvre de Port Hope...	2000	0	0	5 7/8 " Prêt à la Compagnie.
2 Guill. 4. chap. 23	O	Cie du Hàvre de Cobourg.	3000	0	0	5 7/8 " do
2 Guill. 4. ch. 22	P	Navigation du St. Laurent.	3000	0	0	5 " " "
3 Guill. 4. ch. 18	Q	Canal de Welland.....	1250	0	0	5 " " "
3 Guill. 4. ch. 55	R	Eaux Intérieures du Dis- trict de Newcastle.....	2000	0	0	6 " Payable sur les Péages seulement.
3 Guill. 4. ch. 33	S	Pont de la Rivière Trent..	2000	0	0	6 " " "
3 Guill. 4. ch. 34	T	Pont de Brantford.....	1500	0	0	6 " " "
3 Guill. 4. ch. 31	U	Chms. dans le vnage de York	10000	0	0	6 " " "
3 Guill. 4. ch. 38	V	Cie du Canal Desjardins..	5000	0	0	6 " Prêt à la Compagnie.
2 Guill. 4. ch. 24	W	Canal de Welland.....	50000	0	0	6 " do
4 Guill. 4. ch. 39	X	Canal Desjardins.....	7000	0	0	6 " " "
5 Guill. 4. ch. 34	Y	Pertes causées par la guerre	57190	0	0	5 " do
3 Guill. 4. ch. 26, 27	Z	Pour éteindre partie de la Dette Publique.....				5 " £2000 00 5 " Payable en Angleterre.
4 Guill. 4. ch. 53	A	Do. et pour divers Travaux Publics.....				400000 5 " do
5 Guill. 4. ch. 31	B	Pour divers travaux Publics				269650 5 " do
7 & 8 Guill. 4. ch. 4	C	Pont de Chatham.....	1000	0	0	6 " Péages dont le District est comptable.
7 Guill. 4. ch. 76	D	Pont de Chatham.....	1500	0	0	6 " " "
7 Guill. 4. ch. 83	E	Chms. de fer Erié et Ontario	5000	0	0	6 " " "
7 Guill. 4. ch. 68	F	Chms. Kingston et Napanee	3888	17	9 1/2	6 " " "
7 Guill. 4. ch. 81	G	Canal Desjardins.....	5000	0	0	6 " " "
7 Guill. 4. ch. 65	H	Chemins de Home District	1000	0	0	6 " " "
6 Guill. 4. ch. 30	I	Canal de Welland.....	3200	0	0	6 " " "
7 Guill. 4. ch. 92	K	Pertes causées par l'insur- tion	4103	13	5	6 " " "
2 Victoria, ch. 68	L	Chemin de Queenston à Grimsby.....	2000	0	0	6 " " "
7 Guill. 4. ch. 82	M	Chms. Kingston et Napanee	1100	0	0	6 " " "
2 Victoria, ch. 51	N	Compagnie de la Naviga- tion de Grand River....	500	0	0	6 " " "
7 Guill. 4. ch. 73	O	Pont de Chatham.....	359	0	0	6 " " "
3 Victoria, ch. 51	P	Chm. Hamilton & Brantford	3430	0	0	6 " " "
7 Guill. 4. ch. 78	Q	Navigation de Trent.....	3050	0	0	6 " " "
7 Guill. 4. ch. 66						
Totalité du Montant des Débentures émanées			415671	11	2 1/2	£869650
" Montant de ditto, rachetées			202000	0	0	
" Montant restant dû....£			213671	11	2 1/2	£869650

Restant dû dans la Province à 6 par cent, Intérêt par année,..... £147231 11 2 1/2  
Do. do. à 5 7/8 do ..... 5000 0 0  
Do. do. à 5 do ..... 61440 0 0

Total Courant restant dû dans le Haut-Canada... £213671 11 2 1/2

Montant transmis et payable à Londres portant Intérêt à 5 par cent p. année.. £660000 0 0  
Vendu dans le Haut-Canada et payable à Londres à 5 par cent..... 209650 0 0

Montant total des Débentures en cours Sterling.... £869650 0 0

SOMMAIRE établissant le montant des Débentures restant dues et émancées en différents temps pour les Travaux Publics ci-dessous mentionnés.

APPENDICE, No. 4.

APPENDICE, No. 4.

Cédules des Débentures du Gouvernement.

Cédule des Débentures du Gouvernement.

SERVICE.	Cours du Haut Canada, et payables dans la Province.	Taux des Intérêts.	Sterling payable à Londres.	Taux des Intérêts.	REMARQUES.
Canal de Burlington.....	6500 0 0	à 6 par cent.	£		
Canal de Welland.....	54450 0 0	{ 1250 à 5 "	74150	5 p. c.	Stg. Débs. payables à Londres.
Hàvre Kettle Creek.....	5500 0 0	restant 6 "			
Hàvre Oakville.....	2500 0 0	6 "	.....	.....	Prêt à W. Chisholm, Ecr.
Ponts et Chemins.....	20000 0 0	6 "	.....	.....	Prêt à la Compagnie. do
Cie. du Quai et Hàvre de Port Hope,...	2000 0 0	5 7/8 "	.....	.....	do
Hàvre Cobourg.....	3600 0 0	5 7/8 "	30000	5 "	Payable à même les péages seulement.
Navigation du St. Laurent.....	3000 0 0	5 "	.....	.....	
Eaux Intérieures, District de Newcastle,	2000 0 0	6 "	.....	.....	
Pont de la Rivière Trent.....	2000 0 0	6 "	.....	.....	
Pont de Brantford.....	1500 0 0	6 "	.....	.....	
Chemins dans le Home District, .....	12100 0 0	6 "	3600	5 "	Stg. Débs. pay. à Londres.
Canal Desjardins.....	17000 0 0	6 "	.....	.....	Prêt à la Compagnie.
Pertes causées par la Guerre.....	57190 0 0	5 "	.....	.....	
Pont de Chatham.....	1859 0 0	6 "	.....	.....	
Chemin de Fer Erié et Ontario.....	5000 0 0	6 "	.....	.....	
Chemin de Kingston et Napanee.....	4988 17 9 1/2	6 "	23500	5 "	Stg. Débs. payables à Londres.
Pertes causées par l'Insurrection.....	4103 13 5	6 "	.....	.....	do
Chemin de Queenston et Grimsby,....	2000 0 0	6 "	17500	5 "	do
Navigation de la Rivière Trent.....	3050 0 0	6 "	28000	5 "	do
Chemins de Dundas à Waterloo.....			22500	5 "	do
Chemins du District de Johnstown....			11000	5 "	do
Pour éteindre la Dette Pub. dans le H. C.			20000	5 "	do
do et pour Travaux Publics.			400000	5 "	do
Navigation de Grand River.....	500 0 0	6 "	.....	.....	
Chemin de Hamilton et Brantford.....	3430 0 0	6 "	27000	5 "	do
Total pour le Haut-Canada.....	213671 11 2 1/2	C't.	£869650	Stg.	

TABLEAU GENERAL des Billets d'Echange du Receveur Général tirés sur Londres, à compte des Débentures négociées en Angleterre.

Date des Traites.	A qui vendues.	Jours de vac.	Montant Sterling.	Prime par cent.	Montant Courant.
Avril 22, 1834	Messrs. Forsyth, Richardson & Cie.....	30	£ 5000 0 0	4	5777 15 6 1/2
"	Benjamin Holmes, Ecr.....	"	20000 0 0	4	23111 2 2 1/2
"	Gillespie, Jameson & Cie.....	"	5000 0 0	4 1/2	5805 11 2 1/2
Juill. 1 "	John S. Cartwright, Ecr.....	"	30000 0 0	3 1/2	34500 0 0
Oct. 10 "	W. H. Merritt, Ecr., Président de la Cie. du Canal de Welland.....	"	20000 0 0	8 1/8	24013 17 9 1/2
"	Truscott, Green & Cie.....	"	5000 0 0	8 1/8	6006 18 10 1/2
"	John S. Cartwright, Ecr.....	"	15000 0 0	8 1/8	18010 8 4
" 11, "	W. H. Merritt, Ecr., Président de la Compagnie du Canal de Welland.....	"	20000 0 0	8 1/8	24013 17 9 1/2
"	do do	"	1800 0 0	8 1/8	1921 2 2 1/2
Nov. 3, "	Thomas G. Ridout, Ecr.....	"	10000 0 0	7 1/2	11972 4 5 1/2
" 22, "	do do	"	30000 0 0	7	35666 13 4
" 26, "	do do	"	15000 0 0	6	17666 13 4
Avril 13, 1835	Francis A. Harper, Ecr.....	"	10000 0 0	8	12000 0 0
Juill. 3, "	R. A. Goodenough & Cie.....	"	3000 0 0	9 1/2	3641 13 4
" 4, "	John S. Cartwright, Ecr.....	"	5000 0 0	8 1/2	6041 13 4
"	Thomas G. Ridout, Ecr.....	"	22000 0 0	8	26400 0 0
Août 18, "	C. H. Castle, Ecr.....	"	10000 0 0	10 1/2	12250 0 0
" 26, "	Thomas G. Ridout, Ecr.....	"	15000 0 0	9 1/2	18250 0 0
Fév. 16, 1836	Forsyth, Richardson & Cie.....	60	10000 0 0	11 1/2	12361 2 2 1/2
" 23, "	Benjamin Holmes, Ecr.....	30	7500 0 0	11 1/2	9291 13 4
"	Truscott, Green & Cie.....	"	2500 0 0	11 1/2	3097 4 5 1/2
Nov. 23, "	John Ross, Ecr.....	"	10000 0 0	11 1/2	12388 17 9 1/2
Juill. 2, "	Robert Gillespie, Ecr.....	60	5000 0 0	9	6055 11 1 1/2
" 4, "	Forsyth, Richardson & Cie., pour être négociées, moins la Commission.....	"	8000 0 0	10 1/2	12236 0 0
"	do do	"	2000 0 0	10	6188 17 10
Août 1, "	Robert Gillespie, Ecr.....	"	5000 0 0	10 1/2	
" 3, "	Forsyth, Richardson & Co., pour être négociées, moins la Commission.....	"	10000 0 0	11 1/2	12330 4 0
Sept. 3, "	do do	"	10000 0 0	9 1/2	12163 19 4
Nov. 17, "	James Leslie, Ecr.....	"	4000 0 0	10	4888 17 9 1/2
Pté. en l'autre pt.....			£ 315600 0 0	.....	£ 377996 19 4 1/2



TABLEAU GENERAL des Billets d'Echange—Continué.

NDICE,  
4.  
des Dé-  
s du  
nement.

APPENDICE,  
No. 4.  
Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.

Date des Traites.	A qui vendues.	Jours de vue.	Montant Sterling.			Prime par cent.	Montant Sterling.		
			£	s.	D.		£	s.	D.
Nov. 21, 1836	Thomas G. Ridout, Ecr.....	60	315600	0	0		377996	19	4½
" 22, "	George Monroe.....	"	10000	0	0	9½	12166	13	4
Déc. 15, "	Forsyth, Richardson & Cie. pour être négociées, moins la Commission.....	"	1000	0	0	10	1222	4	5
" "	do do .....	"	10000	0	0	12	12413	6	10
Janv. 19, 1837	do do .....	"	10000	0	0	12½	12468	15	0
Mars 23, "	do do .....	"	19000	0	0	11½	24663	3	9
" 28, "	do do .....	"	1000	0	0	11½			
" 31, "	Thomas G. Ridout, Ecr.....	"	20000	0	0	12½	24937	10	0
Avril 13, "	do do .....	"	10000	0	0	11½	24777	15	6½
" "	do do .....	"	5500	0	0	12½	12388	17	9½
" "	Samuel Street.....	"	5000	0	0	12	6875	0	0
Jun 9 "	Change vendu à Prime, Ward King, et Cie... "	"	5000	0	0	12	6222	4	9
Juill. 13, "	Thomas G. Ridout, Ecr.....	"	10000	0	0	13	12555	11	1
" "	B. Smith, Ecuyer.....	"	3000	0	0	15	3833	6	8
Août 1, "	Thomas G. Ridout, Ecr.....	"	12000	0	0	12	14933	6	8
" "	do do .....	"	12000	0	0	12	14933	6	8
" "	do do .....	"	6000	0	0	12	7466	13	4
" "	do do .....	"	1400	0	0	12	1742	4	5
" 4, "	Walter Rose, Ecr.....	"	600	0	0	12½	748	6	8
Nov. 17, "	Thomas G. Ridout, Ecr.....	"	5000	0	0	8	6000	0	0
Mars 7, 1838	John S. Cartwright.....	"	10000	0	0	9	12111	2	3
Total.....			£487100	0	0	.....	£590461	8	6½

JOHN H. DUNN,  
R. G. S. M.

Bureau du Receveur Général,  
Kingston, 16e Juin, 1841.

TABLEAU de la Dette Publique de la partie inférieure du Canada, telle qu'autorisée par des Actes ou Ordonnances de la ci-devant Province du Bas-Canada.

Acte ou Ordonnance.	Montant alloué.	Service.	Sommes préle- vées par Dében- ture ou certificat.	Taux d'Intérêt annuel.	Remarques.
10e & 11e Geo. 4, ch. 28. £	10000	Pour agrandir et améliorer le Hâvre de Montréal.	£ 10000	2500 à 5 p.c. 2500 " 5½ " 4000 " 5½ " 1000 " 6½ "	Rachetable à même les Pé- ages, &c. toutes les fois que les revenus seront suf- fisants pour cet objet. L'Intérêt payé par la Pro- vince dans l'intervalle.
1ère Guill. 4, chap. 11	10000	Pour continuer le même	10000	" 5 "	do do
2e Guill. 4, chap. 6	15000	ouvrage.	15000	6500 " 6 " 4700 " 5½ " 3800 " 5½ "	do do
Ord. 1ère Vict. chap. 23.	22575	do	22575	" 6 "	do do
Ord. 3e Vict. chap. 23.	23000	do	19900	15900 " 6 " 4000 " 8 "	Il n'a été fait rapport que d'une partie de cet em- prunt seulement. Il est pourvu au rachat et à l'intérêt comme ci-dessus.
do do	5000	Pour compléter et mettre en opération le Cur- môle.	1500	" 8 "	Même remarque.
Ord. 4e Vict. chap. 12.	17000	Pour continuer l'amélior- ation du Hâvre de	.....	.....	Aucun rapt. d'emprunt, mais les travaux continuent. La Prov. est tenue pour le prin. et les intérêts, dont £15,000 sont rach. le 1er Juil. 1848, et £25,000 le 1er Juil. 1849, et seront remboursés sur la caisse pub. à même les péages reçus.
Ord. 3e Vict. chap. 20.	35000	Pour achever le Canal de	35000	" 6 "	

APPENDICE,  
No. 4.Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.

Montant Total restant dû dans la partie inférieure de la Province du Canada, d'après le rapport des Commissaires jusqu'à cette date.....

Ditto dans la partie supérieure de la Province.....

Montant total de la dette publique du Canada Uni, tel que rapporté jusqu'à cette date.....

£113975	0	0	Courant.		
213671	11	2½	Ct. et	£869650	0 0
				Sterling.	
				£869650 0 0	

APPENDICE,  
No. 4.Cédule des Dé-  
bentures du  
Gouvernement.

Dont	£5500	0	0	Courant	à	8	par cent d'Intérêt.
	228206	11	2½	"		6	"
	5000	0	0	"		5½	"
	4700	0	0	"		5½	"
	7800	0	0	"		5½	"
	2500	0	0	"		5½	"
	73940	0	0	"		5	"

Grand total £327646 11 2½ " Payable en Canada, et £869650 0 0 Sterling à 5 par cent, Intérêt, payable en Angleterre.

JOHN H. DUNN, R. G. de S. M.

APPENDICE, N<sup>o</sup>. 5.

(Voir le Journal, Page 42.)

APPENDICE,  
No. 5.Rapport du  
Commissaire au  
sujet des Phares  
de la Scattarie  
et de l'île St.  
Paul.

## PROVINCE DU CANADA.

*A l'Honorable Conseil Législatif réuni en  
Parlement.*

Rapport du Commissaire nommé pour établir des Phares sur les Iles *St. Paul* et *Scattarie*, en vertu de l'Acte de la 6e Guillaume IV. Chapitre 38.

On trouvera les procédés du Soussigné dans les documents ci-annexés.

Les déboursés se montent à soixante et treize louis, trois chelins et onze deniers et demi courant.

Le tout néanmoins humblement soumis.

(Signé) A. N. MORIN.

Québec, 8e Octobre, 1836.

A une Assemblée des Commissaires nommés aux fins de choisir et fixer les sites convenables pour établir des Phares sur les Iles *St. Paul* et *Scattarie*, et pour égaliser la part des argents nécessaires pour leur entretien à l'avenir, tenue à *Chatham* dans la Province du *Nouveau Brunswick*, Lundi le quinzième jour d'Août, 1836 ;

## PRESENTS :

L'Honorable *Samuel Cunard*,

*Edmund M. Dodd*, Ecuyer,

Commissaires de la part de la *Nouvelle Ecosse*.

*Augustin N. Morin*, Ecuyer,

Do. de la part du *Bas-Canada*.

*Thomas Owen*, Ecuyer,

Do. de la part de l'île du *Prince Edouard*,

*Alexander Rankin*,

*William Abrams*, Ecuyers,

Do. de la part du *Nouveau Brunswick*, seuls présents, l'honorable *Joseph Cunard* étant absent de la Province.

Les Commissaires, après la vérification de leurs pouvoirs, ont procédé à la considération des sujets à eux renvoyés, et à 11 heures A. M. se sont ajournés, pour se réunir encore à une heure P. M.

1 heure P. M.

Les Commissaires se sont réunis conformément à l'ajournement, et ont repris la considération des matières qui leur avaient été renvoyées.

S'étant

APPENDICE,  
No. 5.Rapport du  
Commissaire au  
sujet des Phares  
de la Scattarie  
et de l'île St.  
Paul.

S'étant procurés tous les témoignages et renseignements à leur disposition, et après amples délibérations, ils sont unanimement tombés d'accord sur le projet de sentence ou jugement qu'ils se proposaient de donner sur les matières qui leur ont été renvoyées et ont donné ordre de le faire grossoyer pour le signer ; et là-dessus, ils se sont ajournés jusqu'au lendemain à midi, pour se réunir à *Douglas-town*.

*Douglas-town*, 11 Août, 1836.

Les Commissaires nommés plus haut, se sont assemblés, conformément à l'ajournement.

La sentence arbitrale grossoyée, et trois copies additionnelles ont été produites et examinées, et ensuite signées par les Commissaires, et une copie livrée pour l'usage des Gouverneurs respectifs représentés par les Commissaires.

Ajourné indéfiniment.

Certifié vraie copie

(Signé) A. N. MORIN.

Québec, 8 Octobre, 1836.

LE Gouvernement de Sa Majesté ayant annoncé par la voie du Très Honorable Lord *Glenelg*, Principal Secrétaire d'Etat pour le Département des Colonies, qu'il était disposé à rendre la Navigation du Golfe *St. Laurent* moins dangereuse, en établissant aux frais du Gouvernement, des Phares sur les Iles *St. Paul* et *Scattarie*, vis-à-vis de la Côte du *Cap Breton*, pourvu que les Colonies dont le commerce sera avantage par cette mesure, soient aussi disposées de leur côté à se charger de payer les frais de leur entretien à l'avenir ;— et ayant soumis cette matière à la considération des Législatures respectives du *Bas-Canada*, du *Nouveau Brunswick*, de la *Nouvelle Ecosse* et de l'Ile du *Prince Edouard*, aux fins d'obtenir une Commission d'Arbitrage nommée par elles, avec pouvoir de prononcer une sentence finale et définitive sur le site et la construction de ces Phares, et la part de dépense annuelle que chaque Législature devra payer, ou prendre des arrangements mieux adaptés aux circonstances et exigences : Et attendu que la Législature du *Bas-Canada*, après avoir mûrement considéré le sujet, a passé un Acte ou Statut nommant *Augustin Norbert Morin*, Ecuyer, Commissaire de la part de la Province du *Bas-Canada*, (ou en cas de maladie ou de tout autre empêchement, telle autre personne qui sera nommée par le Gouverneur, le Lieutenant Gouverneur ou la personne chargée de l'Administration du Gouver-

nement,) pour choisir conjointement avec les Commissaires nommés pour le même objet par les Provinces de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick*, et de l'Ile du *Prince Edouard*, les sites les plus convenables pour placer les Phares projetés ;—régler les sommes requises pour les ériger et les maintenir après leur établissement ;—sous le contrôle et la régie de qui, la dépense annuelle en sera placée ;—la part que la Province du *Bas-Canada* devra contribuer annuellement pour les frais d'entretien des dits Phares proportionnellement au tonnage des Vaisseaux qui y font le commerce, comparé à celui des Vaisseaux employés dans le commerce des autres Provinces, et les avantages qu'elles en retirent respectivement :—et aussi faire rapport de leurs procédés aux trois Branches de la Législature des dites Provinces dans les premiers quinze jours de la Session après que leurs travaux seront terminés.

Et la Chambre d'Assemblée de la Province du *Nouveau Brunswick* a pris cette matière en considération le dix Mars dernier, et Résolu, Qu'il devrait être pris des mesures pour constater le nombre de Phares qu'il serait nécessaire d'établir sur l'Ile *St. Paul*, pour la sûreté des Vaisseaux qui passent près de cette Ile, en marquer le site, et en donner la description ; et de plus, que si le Bureau de la Commission de la *Nouvelle Ecosse* établissait et maintenait dans des sites convenables sur l'Ile *St. Paul*, deux Phares suffisants avec cloches et canons d'alarme, et un autre Phare sur l'Ile *Scatterie* ;—et si le même Bureau continuait et maintenait l'Etablissement qui se trouve actuellement sur l'Ile *St. Paul*, pour la convenance et la sûreté des naufragés, la Province du *Nouveau Brunswick* contribuerait et paierait alors une somme annuelle de deux cent cinquante louis, dans le même but. Et la Chambre d'Assemblée a ensuite repris la considération de ce sujet le quatorze du même mois ; et après avoir récité les expressions d'humanité, de bienveillance et de sollicitude du Gouvernement de Sa Majesté pour le bien-être et la prospérité de ses Colonies de l'*Amérique du Nord* ;—déclaré que la Chambre était disposée à rencontrer les vues humaines et généreuses du Gouvernement, en contribuant pour sa part une somme annuelle de deux cent cinquante louis, pour l'entretien des Phares sur les dites Iles,—et exprimé l'espoir que les *Canadas*, la *Nouvelle Ecosse* et l'Ile du *Prince Edouard* contribueraient aussi telles autres sommes qui seraient nécessaires pour leur entretien, et que ces Phares pourraient en conséquence être établis et érigés dans le cours de l'été prochain ; et qu'il était de plus expédient de nommer des personnes

APPENDICE,  
No. 5.

Rapport du  
Commissaire au  
sujet des Phares  
de la Scattarie  
et de l'Ile St.  
Paul.

APPENDICE,  
No. 5.

Rapport du  
Commissaire au  
sujet des Phares  
de la Scattarie  
et de l'Ile St.  
Paul.

APPENDICE,  
No. 5.

Rapport du  
Commissaire au  
sujet des Phares  
de la Scattarie  
et de l'Île St.  
Paul.

personnes à qui Son Excellence le Lieutenant Gouverneur pourrait communiquer les informations qu'il recevrait du Gouvernement de Sa Majesté ou des Sœurs Colonies, relativement à l'établissement de ces Phares ;—il a été Résolu que les Honorables *Joseph Cunard, Alexander Rankin, et William Abrams* formeraient un Comité pour recevoir les communications que le Lieutenant Gouverneur jugerait nécessaire de leur transmettre pendant la vacance, pour faciliter l'établissement de ces Phares qui sont si essentiels à la sûreté du commerce, et dans l'intérêt de l'humanité. Et la Législature de la Province de la *Nouvelle Ecosse*, après mûre délibération, a passé un Acte ou Statut, le quatre Avril dernier, qui autorise le Gouverneur, le Lieutenant Gouverneur ou le Commandant en Chef pour le temps d'alors, à nommer un ou plusieurs Commissaires, pour agir de concert avec les Commissaires du *Bas-Canada* et du *Nouveau Brunswick*, aux fins de choisir les sites les plus convenables pour établir des Phares sur les dites Îles, de la manière la plus efficace ; faire rapport des sommes requises pour les établir et les maintenir à l'avenir ; et désigner et fixer la part que chaque Province contribuera annuellement, dans ce but. Et il est de plus Statué par le même Statut, que les Commissaires feront leurs rapports au Secrétaire de la Province pour l'information du Gouverneur et de la Législature de la Province ; et Son Excellence le Major Général *Sir Colin Campbell, C. C. B.* Lieutenant Gouverneur, et Commandant en Chef de la Province de la *Nouvelle Ecosse*, a nommé, par Commission sous son Seing et Sceau, en date du sept Mai dernier, les Honorables *Samuel Cunard de Halifax, et Edward Murray Dodd, Ecuyer, de Sydney, Cap Breton*, Commissaires pour mettre à effet le dit Acte, de la manière la plus ample et la plus efficace. Et la Législature de l'Île du *Prince Edouard* a aussi délibéré sur ce sujet, et passé un Acte ou Statut pour autoriser le Lieutenant Gouverneur ou la personne chargée de l'Administration du Gouvernement à nommer un Commissaire pour rencontrer les Commissaires des autres Colonies, aux fins de choisir les sites les plus convenables pour y établir des Phares ; déterminer leur mode de construction ; et désigner la part de contribution annuelle de chaque Colonie :—Et en vertu de cet Acte, l'Honorable *George Wright*, Président et Administrateur du Gouvernement de l'Île du *Prince Edouard*, a dûment nommé *Thomas Owen, Ecuyer, Commissaire* pour mettre cet Acte à effet.

Et après la vérification de leurs pouvoirs, les dits Commissaires ont assumé la charge

d'Arbitres ; et plusieurs d'entr'eux ont visité les Îles *St. Paul* et *Scattarie*, et après avoir entendu les personnes les plus intelligentes, et qui, par leur expérience, sont le plus en état de connaître les dangers de la Navigation du *Golfe St. Laurent*, des Côtes du *Cap Breton* et des mers voisines, et les moyens d'en diminuer les dangers ;—et après avoir ainsi interrogé les personnes qui font le Commerce des Colonies sur une grande échelle, et constaté le tonnage relatif employé dans les Colonies, les Commissaires ont arrêté leur sentence arbitrale ou jugement, comme suit :—

*Premièrement.*—Que la surveillance de la construction des Phares sur les Îles *St. Paul* et *Scattarie* sera dévolue, d'après la recommandation du Très Honorable *Lord Glenelg*, au Bureau des Commissaires nommés par le Gouvernement de la *Nouvelle Ecosse*.

*Secondement.*—Que deux Phares convenables et suffisants, munis de Cloches et de Canons d'alarme, seront établis à l'une et à l'autre extrémité de l'Île *St. Paul*, de manière à être vus en entrant dans le *Golfe St. Laurent* et en le laissant ; et que le Phare de l'Île *Scattarie* sera établi à l'extrémité est de la dite Île qui est élevée environ trente pieds au dessus du niveau de la mer.

*Troisièmement.*—Que les Phares de l'Île *St. Paul* devraient être placés sur une élévation convenable, et construits de manière à les rendre utiles et visibles dans les temps brumeux, avec des maisons pour les gardiens, des hangards ou magasins détachés des Phares, et des caves à l'épreuve de la gelée pour conserver les provisions pour les naufragés. Que l'Établissement sur l'Île *Scattarie* devrait consister en un Phare à lumière roulante, pour le distinguer des autres lumières de la Côte, avec une maison pour le gardien, un magasin et des caves semblables à celles recommandées plus haut pour l'Île *St. Paul*, sujet néanmoins au mode de construction amélioré que le Bureau des Commissaires pourra adopter.

*Quatrièmement.*—Comme les Phares projetés seront placés dans des situations proéminentes et exposées, et que les Vaisseaux se dirigeront sur eux en entrant dans le *St. Laurent*, ils devraient être construits d'une manière forte et solide. L'on ne peut former aucune idée correcte des frais qu'entraînera probablement l'établissement des Phares, sans se procurer d'abord des plans et estimations, vu la variété de matériaux que l'on pourrait employer, et les nombreuses additions et améliorations que l'on jugera peut-être à propos d'adopter ; l'on recommande donc de laisser

aux

APPENDICE,  
No. 5.

Rapport du  
Commissaire au  
sujet des Phares  
de la Scattarie  
et de l'Île St.  
Paul.

APPENDICE,  
No. 5.Rapport du  
Commissaire au  
Sujet des Phares  
de la Scattarie  
et de l'Île St.  
Paul.

aux personnes chargées de la surveillance de la construction des Phares, le choix des matériaux et des plans à adopter.

*Cinquièmement.*—Que l'établissement sur l'Île St. Paul nécessitera l'emploi d'un Surveillant et de six personnes sous son contrôle, avec des bateaux et un approvisionnement de hardes, habillements, couvertures de lits et provisions, etc., pour l'usage et l'assistance des naufragés ; et que l'Etablissement de l'Île Scattarie se composera d'un Surveillant et de trois autres personnes avec un bateau et un approvisionnement continu de bois de chauffage, hardes, couvertures, provisions, etc., pour l'usage et l'assistance des naufragés ;— et que les Phares seront tenus allumés pendant tout le cours de l'année.

Quant à l'entretien des Phares et des établissements pour les naufragés, il sera partagé comme suit, savoir :

*Premièrement.*—Le *Nouveau Brunswick* paiera à la caisse du Gouvernement de la *Nouvelle Ecosse*, deux cent cinquante louis, cours d'*Halifax*, le premier Juillet de chaque année, aussitôt que les Phares et autres Etablissements seront en opération, et tant qu'ils continueront à l'être, conformément aux dispositions de la sentence arbitrale.

*Secondement.*—Le *Bas-Canada* versera dans la caisse du Gouvernement de la *Nouvelle Ecosse*, deux cents livres, courant, le premier jour de Juillet de chaque année, après que les Phares auront été en opération ; et ensuite à la même époque, chaque année tant qu'ils continueront en opération, il paiera sa part proportionnelle de telle somme, laquelle ajoutée à la balance non employée des années précédentes, se montera à la somme de mille trente livres, courant, (si aucune il y a), et le *Nouveau Brunswick* sera considéré à cet égard comme ayant contribué la même somme que la *Nouvelle Ecosse*.

*Troisièmement.*—L'Île du *Prince Edouard* versera également dans la caisse du Gouvernement de la *Nouvelle Ecosse*, trente livres, courant, le premier Juillet de la première année après que le dit Phare et Etablissements pour les naufragés auront été en opération ; et ensuite chaque année, à la même époque, tant qu'ils continueront à l'être, elle paiera sa part proportionnelle de telle somme, qui, ajoutée à la balance non employée des années précédentes, si aucune il y a, (et le *Nouveau Brunswick*, sera considéré à cet égard comme ayant contribué la même somme que la *Nouvelle Ecosse*,) se montera à la dite somme de mille trente louis, courant.

*Quatrièmement.*—La *Nouvelle Ecosse* contribuera pour sa part, une somme de deux cent cinquante louis, cours d'*Halifax*, pour la première année, après que les dits Phares et

Etablissements auront été en opération ; et chaque année ensuite, tant qu'ils continueront à l'être, elle paiera sa part proportionnelle de telle somme, qui, ajoutée à la balance non employée des années précédentes, se montera à la somme de mille trente livres, courant, (et le *Nouveau Brunswick* sera considéré à cet égard comme ayant contribué la même somme que la *Nouvelle Ecosse*.) Et à l'aide de ces contributions, le Gouvernement de la *Nouvelle Ecosse* pourvoira aux frais et à l'entretien des Phares et Etablissements, bien entendu que, si la dite somme ne se trouvait pas suffisante une année, le déficit sera suppléé par les Législatures du *Bas-Canada*, de la *Nouvelle Ecosse* et de l'Île du *Prince Edouard*, en la manière qui leur paraîtra le plus convenable, et dans la proportion établie par la sentence arbitrale. Mais quant au nouveau *Brunswick*, les deux cent cinquante louis seront une contribution permanente, l'excédant (s'il y en a) étant versé dans la caisse de la *Nouvelle Ecosse*, et le déficit proportionnel sera aux charges de la Province de la *Nouvelle Ecosse*, de manière à ce que les frais et la contribution de la *Nouvelle Ecosse* et du *Nouveau Brunswick* soient considérés d'un montant égal à celui des Provinces du *Bas-Canada*, et de l'Île du *Prince Edouard*.

Il est aussi formellement entendu, que si les dits Phares et Etablissements, de bien-faisance sont détériorés ou détruits par le feu, les tempêtes ou autres causes, les frais de construction et les réparations ne retomberont pas sur la Province de la *Nouvelle Ecosse* seulement, mais seront payés par le Gouvernement de la *Grande Bretagne*, ou de telle autre manière dont il sera convenu.

*Sixièmement.*—Que le Bureau des Commissaires de la *Nouvelle Ecosse* rendra ses comptes tous les ans à la Chambre d'Assemblée de la *Nouvelle Ecosse*, et que des duplicata seront transmis annuellement aux Législatures respectives du *Bas-Canada*, du *Nouveau Brunswick*, et de l'Île du *Prince Edouard*.

*Septièmement.*—Les Commissaires suggèrent qu'il devrait être pourvu d'une manière permanente, par des Actes des Législatures respectives, au paiement des diverses sommes divisées entre les susdites Provinces.

*Huitièmement.*—Que comme il est admis, que les Etablissements sur les dites Îles sont plutôt d'une importance nationale que locale, si le Gouvernement contribue à une époque future à leur entretien par un octroi annuel, il est arrêté qu'il sera fait une déduction raisonnable du montant de chaque contribution Provinciale.

*Neuvièmement.*—Que les Législatures Coloniales ayant acquiescé à l'offre généreuse du Gouvernement de Sa Majesté, et assumé en grande

APPENDICE,  
No. 5.Rapport du  
Commissaire au  
Sujet des Phares  
de la Scattarie  
et de l'Île St.  
Paul.

APPENDICE,  
No. 5.Rapport du  
Commissaire au  
sujet des Phares  
de la Scattarie  
et de l'île St.  
Paul.

grande partie, la responsabilité de l'entretien des Phares sur les Iles *St. Paul* et *Scattarie*, l'on recommande aux Autorités préposées à cet effet de ne prendre aucun temps à procéder à l'établissement de ces Phares.

En foi de quoi, Nous les Commissaires, avons respectivement signé cette sentence et jugement arbitral, et avons apposé nos sceaux à *Miramichi*, ce seizième jour d'Août, de

l'année de notre Seigneur, mil-huit-cent-trente-six.

(Signé,) A. N. MORIN, | ALEXR. RANKIN,  
WILLM. ABRAMS, | SAM. CUNARD,  
EDMD. DODD, | THOS. OWEN.

Vraie copie de l'original transmis à Son Excellence le Gouverneur en Chef.

(Signé) A. N. MORIN.

Québec, 8 Octobre, 1836.

APPENDICE,  
No. 5.Rapport du  
Commissaire au  
sujet des Phares  
de la Scattarie  
et de l'île St.  
Paul.APPENDICE, N<sup>o</sup>. 6.

(Voir le Journal, page 44.)

APPENDICE,  
No. 6.Rapport des  
Commissaires  
du Canal de  
Chambly.

A L'honorable Conseil Législatif de la Province Unie du Canada, assemblé en Parlement Provincial.

Les Commissaires du Canal de *Chambly* prennent très-respectueusement la liberté de faire rapport :—

Que conformément à l'Ordonnance du Conseil Spécial, de la 3<sup>e</sup> *Victoria*, chapitre 20, les Commissaires ont immédiatement annoncé qu'ils désiraient négocier un emprunt pour achever le Canal ; et ils ont été assez heureux d'obtenir de *John Jones*, écuyer, de *Québec*, la promesse qu'il avancerait la somme en entier, payable en huit années, à 6 par cent d'intérêt, payable par semestre. Il a été stipulé, que la somme de quinze mille louis, courant, serait immédiatement placée à la disposition des Commissaires, pour laquelle il serait émané des débentures sous la garantie de la Banque de *Québec*, et que les vingt mille louis restant, seraient payés le ou avant le premier Mai, 1841, en telles sommes que les Commissaires pourraient l'exiger, pour la confection du Canal. Les conditions auxquelles cet emprunt a été négocié, sont regardées comme extrêmement avantageuses.

Avec le plus vif désir de hâter les travaux avec toute la célérité possible, les Commissaires n'ont pas perdu un instant à donner à l'entreprise la partie des travaux qu'ils ont cru nécessaires d'achever sans délai, savoir : les écluses et autres travaux à *Chambly*, ainsi que le quai et l'excavation du Bassin à *St. Jean*. On a conclu un marché avec Messieurs *Lauder*, *Whillaw* et *Tennant*, qui avaient été fortement recommandés aux Commissaires comme des artisans habiles et entreprenants et qui, dans toutes les occasions précédentes, avaient fidèlement exécuté les ouvrages qu'ils avaient entrepris. Il est à regretter néanmoins, que les travaux n'aient pas avancé aussi rapidement que les Commissaires l'espéraient ; ce qui est dû, selon les entrepreneurs, à des évènements imprévus, sur lesquels ils n'avaient pas de contrôle.

Au nombre des causes auxquelles on peut attribuer la lenteur des travaux, on doit compter la rareté des journaliers, que l'on n'a pu se procurer, l'automne dernier, qu'à des prix exorbitants, et à la crue rapide et extraordinaire des eaux de la Rivière *Richelieu*—crue qui s'est fait sentir beaucoup plus à bonne heure qu'on ne devait s'y attendre raisonnablement, et qui a entraîné à plusieurs reprises la destruction des écluses couvertes, construites par les Entrepreneurs à *Chambly* et à *St. Jean* ; et il faut admettre, qu'elles ne l'avaient pas été avec assez de solidité, quoique les Ingénieurs les en eussent souvent prévenus. La perte occasionnée par ces accidents, devra naturellement retomber sur les Entrepreneurs.

On a jugé nécessaire, en plusieurs endroits, d'élever et augmenter la solidité des levées, et de réparer et reconstruire une grande partie du mur de revêtement, entreprise considérable et dispendieuse, et d'une importance vitale pour la sûreté des travaux ; ces améliorations ont été achevées d'une manière solide, et ont en effet mis le Canal à l'abri des crues d'eau qui se font ordinairement sentir dans les mois d'Avril et Mai, qui ont occasionné de grandes dépenses depuis plusieurs années, et causé la plus vive inquiétude pour la sûreté des travaux.

On a commencé à jeter les fondations pour la construction des ponts, et la maçonnerie en est très-avancée, mais l'un de ces travaux, près de chez *Carpenter* était une entreprise très-difficile, et exigeait de grandes précautions, à cause de la nature peu favorable du terrain, et a dû nécessairement entraîner une dépense considérable. Le Canal a été creusé en plusieurs endroits, et il faudra renouveler cette opération dans plusieurs autres. Ces travaux ont été faits par les Commissaires, sous la régie et l'inspection de l'Ingénieur Assistant, Mr. *Robinson*, et on y a employé des journaliers—système que les Commissaires ont été contraints d'adopter, quoiqu'à regret, à cause de la nature particulière des travaux.

La

APPENDICE,  
No. 6.Rapport des  
Commissaires  
du Canal de  
Chambly.

APPENDICE,  
No. 6.  
Rapport des  
Commissaires  
du Canal de  
Chambly.

APPENDICE,  
No. 6.  
Rapport des  
Commissaires  
du Canal de  
Chambly.

La maladie prolongée de l'Ingénieur, Mr. *Baird*, a privé les Commissaires de son assistance, et a contribué essentiellement à retarder les progrès des travaux, et à augmenter le labeur de l'Assistant Ingénieur, dont les soins et les efforts ont été sans relâche. La résignation de Mr. *Baird*, a été reçue dans le mois de Novembre dernier, et Mr. *George Keefer*, dont les talents sont très connus et estimés comme Ingénieur Civil, a été nommé à sa place. On espère maintenant avec confiance, que les différents travaux nécessaires pour achever le Canal, avanceront plus rapidement qu'ils ne l'ont fait jusqu'à présent.

D'après l'expérience que les Entrepreneurs ont maintenant acquise, on se flatte, malgré les difficultés et les désastres qu'ils ont éprouvés, que le Canal sera ouvert à la navigation de bonne heure, dans le mois de Juin, 1842.

La somme de quinze mille louis a été avancée par Mr. *Jones*, dans le mois de Juin dernier, dont onze mille ont été dépensés; et les Commissaires sont d'avis, que la somme de trente-cinq mille louis, affectée par l'Ordonnance pour l'achèvement du Canal, sera suffisante pour cet objet. On ose se flatter, que l'installation final de vingt mille louis ne se fera pas attendre au temps désigné et convenu, car le manque de finances à cette époque critique, entraînerait des résultats désastreux.

L'amélioration de la navigation de la Rivière *Richelieu*, depuis *St. Ours* jusqu'au Bassin de *Chambly*, est une entreprise d'une importance vitale pour la prospérité du Canal de *Chambly*; elle offrirait en même temps de grandes facilités au pays en général, et l'on pense que les profits qui en résulteront, suffiraient pour payer les dépenses nécessaires pour l'effectuer. Une navigation non interrompue serait alors ouverte, depuis les Ports de la *Nouvelle Ecosse*, du *Nouveau Brunswick* et de *Québec*, jusqu'au *Lac Champlain*, offrant de grandes facilités pour le transport du bois de construction, du sel, du charbon, du fer de fonte, et de plusieurs autres objets dont il se fait une grande consommation dans les Etats qui avoisinent le Lac, à des taux plus raisonnables qu'on ne pourrait les introduire par toute autre route. Cette amélioration contribuerait en outre, à promouvoir la prospérité commerciale de la Province en général, et à accroître en même temps les revenus du Canal.

Le Compte des dépenses jusqu'au trente Avril, 1841, inclusivement, est transmis ci-joint.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

(Signé) SAMUEL HATT, *Président*,  
W. MACRAE,  
EUSTACHE SOUPRAS,  
THIT. FRANCHERE,  
HAMILTON H. KILLALY.

Chambly, 28 Mai, 1841.

*Le Gouvernement Provincial en Compte courant avec les Commissaires du Canal de Chambly, depuis le 29e Février, 1840, jusqu'au 30e Avril, 1841, inclusivement.*

Dorr.		AVOIR.			
	£ s. d.		£ s. d.		
1840, Juin 15,	Extraits des déboursés, du 1er Mars au 15e Juin, 1840. A. Pièces Justificatives ci-jointes, depuis No. 1 jusqu'à 7,.....	206 12 0	1840, Févr. 29,	Balance du dernier Compte rendu,.....	46 16 6
1841, Avril 30,	Extraits des déboursés, du 11e Juillet 1840, au 30e Avril, 1841, inclusivement. B. Pièces Justificatives, depuis No. 1 jusqu'au No. 235,.....	10044 0 11	1841, Mai 23,	Montant des Péages perçus sur le Canal pendant l'année 1839, par W. McRae, Ecuyer,.....	156 17 2
	Balance entre les mains des Commissaires, le 30e Avril, 1841, inclusivement,.....	4959 19 7	1841, Avril 30,	Montant des Débentures données par les Commissaires à John Jones, Ecuyer, pour le premier installation de £15,000, par lui payé, et déposé dans la Banque de Québec, à compter du prêt de £35,000, qu'il a fait pour l'achèvement du Canal, entrepris en vertu de l'Ordonnance de la 3e Victoria, chapitre 21,.....	15000 0 0
				Argent reçu des Entrepreneurs, Lauder et Cie. pour autant payé aux journaliers, pour travaux faits sur le Canal par l'Ingénieur,...	6 18 10
		£15210 12 6			£15210 12 6

Sauf erreurs.

T. DOUCET, *Secrétaire*.

SAMUEL HATT, *Président*  
W. MACRAE,  
THIT. FRANCHERE,  
EUSTACHE SOUPRAS,  
HAMILTON H. KILLALY.

APPENDICE, No. 7.

(Voir le Journal, page 45.)

ÉTAT GÉNÉRAL ET RETOUR DES BAPTÊMES, MARIAGES ET SÉPULTURES DANS LE DISTRICT DE MONTRÉAL, DURANT L'ANNÉE 1840.

APPENDICE, No. 7.

Retours des Baptêmes, Mariages et Sépultures du District de Montréal, pour 1840.

APPENDICE, No. 7.

Retours des Baptêmes, Mariages et Sépultures du District de Montréal, pour 1840.

Comtés.	Paroisses, &c.	Baptêmes.			Sépultures.		Par Paroisses.		Augmentation Totale.	Diminution Totale.	Remarques.
		Mâles.	Femelles.	Mariages.	Mâles.	Femelles.	Augmentation.	Diminution.			
Montréal.	Montréal, Eglise Paroissiale, ....	790	685	278	594	519	362	.			
	Eglise Anglicane, ....	83	72	61	56	28	71	.			
	Eglise Ecossoise, Rue Ste. Hélène, ....	11	2	8	9	3	1	.			
	Eglise Ecossoise, Rue St. Gabriel, ....	..	..	.	..	..	..	.			Point de retour.
	Eglise Ecossoise, Rue St. Pierre, ....	..	..	..	..	..	..	.			Point de retour.
	Nouvelle Eglise Méthodiste (connexion), ....	..	2	..	..	..	2	.			
	Chapelle Méthodiste, ....	8	2	2	3	1	6	.			
	Eglise Presbitérienne, Américaine Presbitérienne, ....	..	..	..	..	..	..	.			Point de retour.
	Eglise Congrégationnelle, ....	12	8	11	11	5	4	.			
	Garnison, ....	7	15	7	10	11	1	.			
	Hôpital Général, ....	29	26	20	18	1	36	.			
	Eglise libre Congrégationnelle, ....	2	2	..	74	72	..	142			
	Congrégation Wesléyenne, ....	..	..	..	..	..	..	.			Point de retour.
	Eglise de Ste. Hélène, (Baptiste,) ....	32	86	26	10	10	48	.			
	Eglise de St. Andrew, ....	2	2	2	..	..	4	.			
	Ste. Anne du Bout de l'Isle, ....	37	28	24	17	14	34	.			
	Pointe Claire, ....	31	40	18	14	15	42	.			
	Ste. Geneviève, ....	21	17	13	6	7	25	.			
	Sault-au-Récollet, ....	63	60	24	38	37	48	.			
	St. Laurent, ....	44	37	26	32	17	32	.			
	Pointe aux Trembles, ....	58	59	19	23	16	78	.			
	Longue Pointe, ....	29	23	10	17	14	21	.			
Lachine, Protestants, ....	23	15	3	8	11	19	.				
Lachine, Catholiques, ....	..	..	..	..	..	..	.			Point de retour.	
Lachine, Ecossois Presbitériens, ....	31	26	15	21	15	21	.				
Congrégation Episcopale de Trinity Chapel, ....	..	..	..	..	..	..	.			Point de retour.	
		17	9	5	4	6	16	.			
		1330	1166	572	965	802	871	142	729	142	
Ottawa.	Petite Nation, ....	..	..	..	..	..	..	.			Point de retour.
	Mission de Grenville, ....	..	..	..	..	..	..	.			do.
	Hull, ....	..	..	..	..	..	..	.			do.
	Gore, ....	..	..	..	..	..	..	.			do.
	Mission de l'Eglise Anglicane, ....	..	..	..	..	..	..	.			do.
St. Grégoire de Naziance, Township de Buckingham, ....	..	..	..	..	..	..	.				
		22	22	9	1	..	43	.			
		22	22	9	1	..	43	.		43	

Vaudreuil.



APPENDICE,  
No. 7.

Retours des  
Baptêmes, Ma-  
riages et Sépul-  
tures du Dis-  
trict de Mont-  
réal, pour 1840.

APPENDICE,  
No. 7.

Retours des  
Baptêmes, Ma-  
riages et Sépul-  
tures du Dis-  
trict de Mont-  
réal, pour 1840.

Comtés.	Paroisses, &c.	Baptêmes.			Sépultures.		ParParoisses.		Augmentation Totale.	Diminution Totale.	Remarques.	
		Mâles.	Femelles.	Marriages.	Mâles.	Femelles.	Augmen- tation.	Diminu- tion.				
Vaudreuil.	Vaudreuil, .....	61	73	26	26	24	84					
	Isle Perrot, .....	17	21	8	7	9	22					
	Rigaud, .....	121	119	31	35	37	168					
	Soulanges, .....	49	50	18	26	20	53					
	St. Polycarpe, .....	109	102	27	33	18	160					
	Côteau du Lac, .....	73	67	19	21	19	100					
	St. Ignace, .....	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	Point de retour.
Congrégation Episcopale	20	6	7	..	2	24						
		450	438	136	148	129	611	..	611			
Lac des Deux Montagnes.	Ste. Scholastique, Eglise Ecossaise de St. Andrew, .....	85	103	40	42	33	113					
	St. Eustache, .....	119	108	25	38	37	152	..	..	..	Point de retour.	
	St. Eustache, Protestants, .....	7	10	2	4	2	11					
	St. Benoit, .....	77	84	32	38	49	74					
	Lac des Deux Montagnes, .....	33	37	9	10	11	49					
	La Chute, Argenteuil, .....	49	44	8	13	7	73					
	St. Hermas, .....	59	50	9	28	18	63					
	Notre Dame de Pitié, Grenville, .....	24	19	9	4	2	37					
	Sinode Associé de l'Eglise séparée, Saint Eustache, .....	3	2	3	..	..	5					
			456	457	137	177	159	577	..	557		
Terrebonne.	St. Coloman, .....	31	21	6	7	5	40					
	St. Jérôme, .....	102	117	31	46	34	139					
	Terrebonne, .....	50	62	18	21	23	68					
	Ste. Rose, .....	63	60	26	38	36	49					
	St. Vincent de Paule, .....	59	56	16	27	22	66					
	St. Martin, .....	93	79	28	56	43	73					
	Ste. Anne des Plaines, .....	49	48	12	38	28	31					
	Ste. Thérèse de Blainville, .....	91	86	34	34	31	112					
	St. Augustin, .....	58	54	16	29	27	56					
	St. André d'Argenteuil, (Catholiques,) .....	31	35	8	7	6	53					
	Ste. Thérèse, Protestants, .....	2	3	3	3	2	..					
St. Joseph, Rivière des Prairies, .....	32	29	12	7	15	39						
St. André, Protestants, .....	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	Point de retour.	
		661	650	210	313	272	726	..	726			
Lachenaie.	Lachenaie, .....	34	26	5	13	15	32					
	St. Henri de Mascouche, .....	50	46	27	27	15	54					
	St. Roch, .....	60	62	27	39	38	45					
	St. Lin, .....	80	64	15	18	15	111					
	Kilkenny, .....	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..	Point de retour.
	St. Ours du St. Esprit, .....	82	80	17	31	16	115					
		306	278	91	128	99	357	..	357			

L'Assomption.

APPENDICE,  
No. 7.

Retours des  
Baptêmes, Ma-  
riages et Sépul-  
tures du Dis-  
trict de Mont-  
réal, pour 1840.

APPENDICE,  
No. 7.

Retours des  
Baptêmes, Ma-  
riages et Sépul-  
tures du Dis-  
trict de Mont-  
réal, pour 1840

Comtés.	Paroisses, &c.	Baptêmes.		Mariages.	Sépultures.		Par Paroisses.		Augmen- tation Totale.	Diminution Totale.	Remarques.
		Mâles.	Femelles.		Mâles.	Femelles.	Augmen- tation.	Diminu- tion.			
L'Assomption.	L'Assomption, . . . .	91	102	39	40	32	121				
	St. Jacques, . . . .	151	132	49	63	47	173				
	St. Sulpice, . . . .	29	19	15	11	8	29				
	Repentigny, . . . .	28	34	23	19	9	34				
	St. Grégoire de Rawdon	15	13	6	3	3	22				
	Rawdon, . . . .	29	16	5	4	1	40				
		343	316	137	140	100	419	....	419		
Berthier.	Berthier, . . . .	113	113	45	56	47	123				
	St. Antoine de Lavaltrie,	28	27	17	11	10	34				
	St. Paul de Lavaltrie,	101	95	41	36	32	128				
	Ste. Elizabeth, . . . .	127	154	42	51	49	181				
	St. Marcel, Lac Mas- kinongé, . . . .	..	..	..	..	..	..				Point de retour.
	St. Cuthbert, . . . .	57	68	33	29	24	72				
	Lanoraie, . . . .	34	13	12	27	8	12				
	Lac Maskinongé, Kildare	19	32	3	3	10	38				
	St. Barthélemy du Sablé	40	38	17	24	23	31				
	Isle du Pads, . . . .	18	17	6	10	5	20				
Ste. Mélanie, . . . .	49	50	15	18	16	65					
St. Ambroise de Kildare,	32	33	8	18	16	31					
		618	640	239	283	240	735		735		
Richelieu.	St. Ours, . . . .	77	64	36	36	36	69				
	St. Denis, . . . .	86	68	27	39	28	87				
	St. Charles, . . . .	41	36	21	18	21	38				
	Sorel, . . . .	157	137	57	74	67	153				
	William Henry, . . . .	10	15	17	8	9	8				
		371	320	158	175	161	355		355		
St. Hyacinthe.	St. Aimé, . . . .	76	80	21	31	34	91				
	St. Hyacinthe, . . . .	135	133	46	70	64	134				
	St. Jude, . . . .	26	29	15	12	10	33				
	St. Damase, . . . .	61	69	23	29	32	69				
	St. Césaire, . . . .	126	113	23	47	36	146				
	St. Hugues, . . . .	40	38	14	12	9	57				
	St. Pie, . . . .	97	105	25	39	47	116				
	St. Paul, Montagne Yamaska, . . . .	14	13	10	4	4	19				
	St. Simon, . . . .	29	23	4	14	12	26				
	Ste. Rosalie, . . . .	33	29	17	8	18	36				
	St. Dominique, . . . .	19	18	4	6	10	21				
St. Barnabé, détaché de St. Jude, . . . .	20	19	6	6	6	27					
		676	669	208	278	292	775		775		
Rouville.	Ste. Marie de Monnoir, Caldwell & Christie Manor, . . . .	159	138	41	58	42	197				
	St. Jean-Baptiste, ..	28	21	10	11	10	28				
	St. Mathias, . . . .	67	48	24	14	13	88				
	St. Athanase, . . . .	42	43	15	13	7	65				
	Présentation, . . . .	109	115	28	37	46	141				
	St. Hilaire de Rouville,	33	45	9	17	8	53				
	23	20	9	9	8	26					
		461	430	136	159	134	598		595		

Verchères.

APPENDICE, No. 7.

Retours des Baptemes, Mariages et Sepultures du District de Montreal, pour 1840.

APPENDICE, No. 7.

Retours des Baptemes, Mariages et Sepultures du District de Montreal, pour 1840.

Comtés.	Paroisses, &c.	Baptemes.			Sepultures.		Par Paroisses.		Augmentation Totale.	Diminution Totale.	Remarques.
		Males.	Femelles.	Mariages.	Males.	Femelles.	Augmentation.	Diminution.			
Verchères.	Verchères, .....	69	70	18	31	33	75		352		
	St. Antoine, .....	48	54	20	25	22	55				
	Varenes, .....	91	87	33	45	43	90				
	Contreccœur, .....	41	45	14	23	25	38				
	Belœil, .....	69	53	20	24	23	75				
	St. Marc, .....	28	30	13	23	16	19				
		346	339	118	171	162	352	.....			
Chambly.	Chambly, Catholiques, .....	129	106	39	39	32	164		541		
	Chambly, Protestants, .....	28	20	8	17	8	23				
	Longueuil, .....	80	74	20	32	27	95				
	Boucherville, .....	96	95	26	45	46	100				
	St. Luc, .....	36	15	9	11	8	32				
	St. Jean, Catholiques, .....	93	75	21	26	23	119				
	St. Jean, Protestants, .....	21	18	8	15	16	8				
		483	403	140	185	160	541	.....			
Laprairie.	St. Constant, .....	79	66	18	27	26	92		571		
	Laprairie, Catholiques, .....	89	103	29	49	53	90				
	Laprairie, Protestants, .....	13	12	5	10	2	13				
	Laprairie, Ecosais Presbitériens, .....	9	.....	4	2	.....	7				
	Sault St. Louis, .....	28	40	16	9	17	42				
	Desserte de Philome, Paroisse de Chateauguay, .....	43	46	9	10	4	75				
	St. Philippe, .....	53	78	25	23	30	78				
	St. Edouard, .....	110	88	30	46	41	111				
	Paroisse de Chateauguay, .....	51	49	28	22	15	63				
		475	482	164	198	188	571	.....			
Lacadie.	Blairfindie, .....	65	78	34	30	24	89		888		
	St. Cyprien, .....	108	100	44	42	28	138				
	St. Valentin, .....	85	81	24	27	18	121				
	St. Rémi, .....	75	74	24	28	32	89				
	Odeltown, Méthodistes Wesléyens, .....	22	18	6	4	4	32				
	Mission Catholique et Townships, Rév. Moore .....	134	136	17	5	4	261				
	St. George, .....	85	99	27	29	23	132				
	Protestants Français, grande ligne, .....	1	1	.....	.....	2					
	St. Jacques LeMineur, .....	22	25	7	10	11	26				
			597	612	183	175	146	888		.....	
Beauharnois.	St. Clément, .....	60	62	16	21	20	81		Point de retour.		
	Georgetown, N. et Sud, .....	.....	.....	.....	.....	.....	.....				
	St. Timothé, .....	73	76	13	26	24	99				
	St. Régis, .....	26	32	17	5	7	46				
	St. Anicet, .....	28	21	4	.....	.....	49				
	St. Isidore, .....	66	67	16	38	31	64				
	St. Martine, .....	134	130	34	39	34	191				
Hinchinbrooke, .....	.....	.....	.....	.....	.....	.....					
		387	388	100	129	116	530	.....			
	Porté en l'autre part..	387	388	100	129	116	530				

APPENDICE,  
No. 7.

Retours des  
Baptêmes, Ma-  
riages et Sépul-  
tures du Dis-  
trict de Mont-  
réal, pour 1840.

APPENDICE,  
No. 7.

Retours des  
Baptêmes, Ma-  
riages et Sépul-  
tures du Dis-  
trict de Mont-  
réal, pour 1840.

Comtés.	Paroisses, &c.	Baptêmes.			Sépultures.		Par Paroisses.		Augmentation Totale.	Diminution Totale.	Remarques.
		Mâles.	Femelles.	Mariages.	Mâles.	Femelles.	Augmen- tation.	Diminu- tion.			
Beauharnois.	Montant de l'autre part,	387	388	100	129	116	530				
	Beauharnois, . . . .	19	13	..	4	7	21				
	Eglise Protestante Epis- copale, Chateauguay et Ormstown, . . . .	34	29	2	3	1	52				
	Ormstown, . . . .	14	15	2	4	2	23				
	Georgetown, . . . .	17	17	3	2	1	31				
	Hemmingford, . . . .	..	..	..	..	..	..	..	..	..	Point de retour.
	Mission Beechridge, Dundee, . . . .	26	16	6	1	..	41				Point de retour.
	Russeltown Circuit, Mé- thodistes, . . . .	16	10	3	1	2	23				
	Russeltown, Congrèga- tion Episcopale,	1	4	..	1	..	4				
			514	485	116	145	129	725	..	725	
Stanstead.	Stanstead, . . . .	..	..	..	..	..	..	..	..	..	Point de retour.
	Hatley, . . . .	..	..	..	..	..	..	..	..	..	do.
	Chatham, . . . .	..	..	..	..	..	..	..	..	..	do.
	Henrysburgh, . . . .	8	12	6	3	1	16				
	Potton Circuit, . . . .	5	4	15	..	1	8				
	Stanstead Circuit, Mé- thodistes Wesléyens, Eglise Baptiste, . . . .	13	14	4	4	4	19				
		3	6	1	1	..	8				
		29	36	26	8	6	51	..	51		
Missiskoui.	St. Armand, Est,	9	8	16	13	5	..	1			
	St. Armand, Ouest,	14	17	7	5	6	20				
	St. Armand, Métho- distes, . . . .	..	..	..	..	..	..	..	..	..	Point de retour.
	Méthodistes Wesléyens.	32	28	21	3	7	50				Point de retour.
	St. Armand, . . . .	..	..	..	..	..	..	..	..	..	Point de retour.
	Dunham, Nord,	..	..	12	3	1	..	4			
	Dunham, Sud, . . . .	7	7	4	1	1	12				
	Stanbridge, Eglise Presbytérienne de Huntington, . . . .	6	5	4	3	2	6				Point de retour.
Dunham, Méthodistes Wesléyens, . . . .	26	29	10	3	6	46					
		94	94	74	31	28	134	5	129		
Shefford.	Shefford, . . . .	11	7	13	2	..	16				
	Stukely, Brome, Méthodistes Wesléyens,	..	..	..	..	..	..	..	..	..	Point de retour.
		3	9	15	3	9	..	..			
		14	16	28	5	9	16	..	16		

RECAPITULATION.

APPENDICE,  
No. 7.Retours des  
Baptêmes, Ma-  
riages et Sépul-  
tures du Dis-  
trict de Mont-  
réal, pour 1840.

## RÉCAPITULATION DU RETOUR POUR L'ANNÉE 1840.

APPENDICE,  
No. 7.Retours des  
Baptêmes, Ma-  
riages et Sépul-  
tures du Dis-  
trict de Mont-  
réal, pour 1840.

Comtés.	Paroisses.	Baptêmes.		Mariages.	Sépultures.		Par Paroisses.		Augmen- tation Totale.	Diminution Totale.	Remarques.
		Mâles.	Femelles.		Mâles.	Femelles.	Augmen- tation.	Diminu- tion.			
Montréal, .....	.....	1330	1166	572	965	802	871	142	729		
Ottawa, .....	.....	22	22	9	1	.....	43	.....	43		
Vaudreuil, .....	.....	450	435	136	148	129	611	.....	611		
Lac des 2 Montagnes, .....	.....	456	457	137	177	159	577	.....	577		
Terrebonne, .....	.....	661	650	210	313	272	726	.....	726		
Lachenaie, .....	.....	306	278	91	128	99	357	.....	357		
L'Assomption, .....	.....	343	316	137	140	100	419	.....	419		
Berthier, .....	.....	618	640	239	283	240	735	.....	735		
Richelieu, .....	.....	371	320	158	175	161	355	.....	355		
Saint Hyacinthe, .....	.....	676	669	208	278	292	775	.....	775		
Rouville, .....	.....	461	430	136	159	134	598	.....	598		
Verchères, .....	.....	346	339	118	171	162	352	.....	352		
Chambly, .....	.....	483	403	140	185	160	541	.....	541		
Laprairie, .....	.....	475	482	164	198	188	571	.....	571		
Lacadie, .....	.....	597	612	183	175	146	888	.....	888		
Beauharnois, .....	.....	514	485	116	145	129	725	.....	725		
Missiskoui, .....	.....	94	94	74	31	28	134	5	129		
Stanstead, .....	.....	29	36	26	8	6	51	.....	51		
Shefford, .....	.....	14	16	28	5	9	16	.....	16		
		8246	7859	2882	3685	3216	9345		1479	198	

MONK & MORROGH,  
P. B. R.Bureau du Protonotaire,  
Montréal, 28 Juin, 1841.

APPENDICE.

APPENDICE,  
No. 9.  
Etat des affaires  
de la Banque de  
Gore.

**APPENDICE, N<sup>o</sup>. 8.**

(Voir le Journal, Page 48.)

**ÉTAT GENERAL DES AFFAIRES de la Banque de Gore, au Mercredi le 30e Juin, 1841, fourni par l'Ordre de l'Honorable Chambre d'Assemblée.**

Capital payé,.....	£100000	0	0	
Billets en circulation qui ne portent pas intérêt :—				
Au dessus de cinq piastres, ..	£32,810	0	0	
Au dessous de cinq piastres, ..	44,307	10	0	
Billets en circulation portant Intérêt, —Aucuns.	77117	10	0	
Balances dues aux autres Banques,.....	11740	9	5	
Traites tirées sur les Agents à Montréal qui ne sont pas encore dues,	5570	13	1	
Dépôts portant Intérêt à la Banque d'Épargne, pour le 1er. Bataillon de la Milice Incorporée,.....	134	2	9	
Dépôts qui ne portent pas intérêt,.....	14346	18	4	
Dividendes non payés,.....	1148	6	5	
Profits jusqu'à ce jour,.....	7750	3	0	
<b>Montant total dû par la Banque,.....</b>	<b>£217808</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	
Or, Argent et autres Monnaies Métalliques dans les voutes de la Banque,.....		£26,385	9	5
Billets des autres Banques,.....		796	0	0
Balances dues par les autres Banques,.....	£	2,159	11	2
Billets d'Échange et Fonds entre les mains des Agents à Londres,.....		15,565	13	3
Balances dues par les Agents Provinciaux,.....	17725	4	5	
Propriétés foncières et ameublement de la Banque,.....	5401	14	1	
Dettes actives y compris les Billets, Billets d'Échange, actions et dettes consolidées quelconques ; les Balances dues par les autres Banques et Agents dans la partie de la Province ci-devant le Haut-Canada,...	2263	7	9	
Do. do Bas-Canada,.....				
A New York,.....	165236	7	4	
<b>Montant total des ressources de la Banque,.....</b>	<b>£217,808</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	

Taux et montant du Dividende pour le semestre échu en Mai dernier, à 8 par cent par année.....  
Profits mis en réserve, lors de la déclaration du dernier Dividende.....  
Dettes dues à la Banque, qui ne sont point payées, et dont on peut considérer £255 courant comme douteux.....

COLLIN C. FERRIE, Ecuyer, de Hamilton, Président de la Banque de Gore, dépose et dit, que ce qui précède est un état fidèle et vrai des affaires de la dite Banque au 30 Juin 1841, au meilleur de sa connaissance et croyance.  
Assermenté devant moi à Hamilton, }  
ce 1er Juillet, 1841. }  
COLIN C. FERRIE,  
Président.

EDMUND RITCHIE, J. P.  
ANDREW STEVEN, de Hamilton, Ecuyer, Caisier de la Banque de Gore dépose et dit, que ce qui précède est un Etat fidèle et vrai des affaires de la dite Banque au 31e Juin, 1841, au meilleur de sa connaissance et croyance.  
Assermenté devant moi à Kingston, }  
ce 5e Juillet, 1841. }  
ELIJAH BEACH, J. P.  
A. STEVEN.

APPENDICE  
No. 8.  
Etat des affaires  
de la Banque  
de Gore.

APPENDICE,  
No. 8.  
Etat des af-  
faires de la  
Banque de la  
Cité de Mont-  
réal.

APPENDICE,  
No. 8.  
Etat des af-  
faires de la  
Banque de la  
Cité de Mont-  
réal.

(Voir le Journal, Page 48.)

EXTRAIT des Livres de la Banque de la Cité de Montréal, établissant l'Etat Général des affaires de cette Institution le 26 Juin 1941, conformément à l'ordre de l'Honorable Assemblée Législative.

Capital payé,.....	£200000	0	0
Billets émis et en circulation :—			
£64,696			
44,334			
31,427			
7,538			
1,168			
107			
197			
Dont £10,000 environ sont entre les mains de nos Agents.			
Dividendes non payés,.....	108572	5	0
Profits nets en Caisse (y comprises les Primes sur l'Echange.)	1320	10	0
Dépôts,.....	15618	7	2
Dito, portant intérêt,.....			
£48,144			
2,556			
Balances dues aux autres Banques et Banquiers,.....	50700	2	0
Balances dues sur les transactions d'Echange en Pays étrangers (moins les Lettres d'Echange en main, et depuis remises),	14892	4	8
	9787	11	8
	£400891	0	6
Or, Argent, et autres Monnaies Métalliques dans la Banque, £20,378 15 1			
Billets et Ordres sur les autres Banques en cette Province, 25,391 7 8			
Propriétés foncières, tant payé à compte,.....	£45770	2	9
Compte des Dépenses,.....	2154	7	4
Balance due par les Agents,.....	15	14	7
Montant des Créances, y compris Billets, Lettres d'E-change, Actions et Dettes consolidées de toute espèce; les Balances dues par les autres Banques et Agents comme ci-dessus, exceptées,.....	12559	15	5
	340391	0	5

Nous certifions par le présent, qu'au meilleur de notre connaissance et croyance, l'Etat ci-dessus est correct.

JOHN FROTHINGHAM, PRÉSIDENT,  
D. P. ROSS, V. P.  
JAMES HENDERSON,  
F. MACCULLOCH,  
S. S. WARD  
WILLIAM LYMAN,  
JOSEPH VALLEY,  
J. A. PERKINS.

JOHN DYDE, J. P.

Montant des Dettes Actives de la Banque assurées par des Actions données en garantie,.....
 £16,551 | 12 | 5 || Montant des dettes non payées et maintenant dues,..... | 809 | 17 | 6 |
Taux du dernier Dividende qui a été déclaré, 3 par cent,.....	500	0	0
Montant du dernier Dividende,.....	6,000	0	0
Montant des Profits en réserve lors de la déclaration du dernier Dividende,.....	11,576	0	8

C. H. CASTLE,  
Cassier.

## BANQUE DE LA CITÉ—Liste des Actionnaires, le 26 Juin 1841.

APPENDICE,  
No. 8.Etat des affaires  
de la Banque de  
la Cité de Mont-  
réal.

Robert Armour, ....	Montréal, ....	27	Jas. Fleming, ....	Montréal, ....	6
Jean Armour, ....	do ....	6	Elizabeth Fleming, ..	do ..	27
Robt. Armour, pour et au nom	do ....	6	Agnes Fisher, ..	do ..	12
d'autres, ....	do ....	6	J. Fraser, ..	Baie d'Hudson, ...	20
do do ....	do ....	6	Wm. Forsyth, ..	Angleterre, ...	29
Anderson et Austin, conjoint.	Québec ....	16	J. B. Forsyth, ..	Montréal, ....	29
Carew Armstrong, ....	St. Andrews, ..	19	T. N. Farquhar, ..	Londres, ....	50
Ann Allen, ..	Montréal, ....	40	Fanny Fitzgerald, ..	Montréal, ....	12
Révd. Wm. Anderson, ....	William Henry, ...	10	J. J. Gibb, ....	do ..	20
Sophia L. Ashworth, ....	Québec, ....	14	J. P. Gregory, ....	Bruxelles, ....	15
Amelia Barnaby, ..	St. Anns, ..	84	G. J. Goodhue, ....	London District,	20
Capt. J. Brown, ..	70e Régiment,	6	N. Guerout, ....	St. Denis, ....	40
Stanley Bagg, ..	Montréal, ....	30	Gillespie & Compagnie, ..	Montréal, ....	40
W. G. Blanchard, ..	St. Andrews, ..	8	F. Grant, ..	North Britain, ...	30
William Bleakley, ....	Montréal, ....	12	C. H. Gates, ..	Québec, ....	9
Fanny Bayfield, ..	Québec, ..	20	F. W. Gates, ..	Montréal, ....	10
H. L. Bayley, ..	Montréal, ....	2	Julia Gagy, ..	do ..	10
Révd. Dr. Black, ..	do ..	12	Julie Gagy, pour autres, ...	do ..	1
Wm. Bond, ..	St. Andrews, ..	25	J. George, ....	do ..	18
E. Burroughs, ..	Québec, ..	31	D. O. Gibb, ..	New York, ....	74
Wm. Baker, ..	Dunham, ....	24	M. Gibb, Tutrice, pour et au	do ..	6
Margt. J. Blackwood, ....	Montréal, ....	16	nom d'autres, ..	do ..	6
Thos. Blackwood, ....	do ..	4	H. A. Goodenough, ....	New York, ....	50
Angus Bethune, ..	Baie d'Hudson, ..	80	Geddes Ross & McCord, p. aut.	Montréal, ....	1
Révd. Wm. Brunton, ....	Lachute, ....	9	C. Gethings, ..	Québec, ..	4
Lieut. P. J. Bainbrigge, ....	Ingénieurs Royaux,	8	S. Gerrard, Curateur, ...	Montréal, ....	12
Blanchard et Wales, ....	St. Andrews, ..	14	J. D. Gibb, ..	do ..	60
W. C. H. Burnaby, ....	Bermude, ....	146	C. Grant, ..	do ..	65
Geo. Browse, ..	Mathilda, ....	6	J. Henderson, ....	do ..	40
Lucile L. Charles, ....	Montréal, ....	4	T. C. Hummel, ....	Demerara, ....	26
Cuthbert Cummings, ....	Baie d'Hudson, ...	34	Jas. Hunt, ....	Québec, ....	25
James Connell, ..	Montréal, ....	6	Jerusha Hall, ....	Montréal, ....	2
Cie. d'Ass. du Cda. contre le feu,	Québec, ....	60	Hamilton & Low, ..	Hawkesbury, ...	160
Wm. Connolly, ....	Baie d'Hudson, ...	20	B. Holmes, ..	Montréal, ....	3
Angus Cameron, ..	do ..	30	G. G. et S. Howland, ..	New York, ..	100
R. Corse, ..	Montréal, ....	60	G. D. Hall, ..	Montréal, ....	6
H. Corse, ..	do ..	60	B. Hall, ..	do ..	10
Jane T. Cook, ..	St. Armand, ..	7	V. T. Hatton, ..	Angleterre, ...	52
W. P. Christie, pour d'autres, ..	Montréal, ....	6	E. Hayes, ..	Soulanges, ....	58
John Crawford, ..	do ..	11	L. H. Hoyle, ..	Montréal, ....	2
Lewis Charles, ..	do ..	4	T. Healey, ..	32e Régiment, ...	57
C. Campbell, ..	do ..	10	Jas. Ferrier, ..	Montréal, ....	80
C. H. Castle, ..	do ..	58	E. Hsley, ..	do ..	18
C. H. Castle, pour d'autres, ...	do ..	6	S. J. Jones, ..	Brockville, ...	10
Crawford et Dods, ....	do ..	18	W. Jameson, ..	Hawkesbury, ...	26
E. W. Carter, ..	William Henry, ...	9	John Kirby, ..	Kingston, ....	50
Carter et Cowan, ....	Montréal, ..	1	J. Keith, ..	Lachine, ..	20
J. Carter, ....	do ..	20	do, p. et au nom de P. W. Dease,	Baie d'Hudson, ...	20
Colin Campbell, ....	Baie d'Hudson, ...	20	do do A. Fisher, ..	do ..	26
C. C. Cotton, ..	Dunham, ....	11	do do J. Rowan,	do ..	20
T. C. Cameron, ....	Montréal, ....	14	Geo. Keith, ....	do ..	20
Thos. J. Cluie, ..	Chambly, ..	20	R. Kirkwood, ....	Montréal, ....	34
J. Crawford, M. D. ....	Montréal, ....	2	Madame King, ..	Hinchinbrooke, ..	2
Jas. Court, ..	do ..	10	L. Kidd, ..	Montréal, ....	67
Joshua Copp, ..	Stanstead, ....	12	Wm. Lyman, ..	do ..	53
J. D. Cameron, ..	Baie d'Hudson, ...	109	G. B. Lindsay, ..	do ..	6
R. Campbell, ..	Montréal, ....	9	J. Leaycraft, jr, pour d'autres, ..	do ..	17
Allan, Cameron, ..	Baie d'Hudson, ...	5	Leaycraft & Durnfords, pr'autre,	do ..	20
A. M. Delisle, ..	Montréal, ....	20	Wm. Lynn, ..	Montréal, ....	22
Wm. Dier, ....	do ..	7	Grace Low, ..	do ..	27
S. De Beaujeu ..	Côteau du Lac, ...	133	G. S. Lance, ..	Angleterre, ...	20
John Dods, ..	Montréal, ....	120	F. Leblanc, ..	Montréal, ....	2
Anne Dods, ..	do ..	100	Révérend J. Leeds, ..	Côteau du lac, ..	20
P. Dunn, ..	do ..	1	A. Lincoln, ..	Fort Covington, ...	70
E. M. Dunn, ..	do ..	1	Jane Lockhead, ..	Montréal, ....	16
C. Dorwin, ..	do ..	3	J. Mathewson, ....	do ..	26
Jos. Donegani, ..	do ..	42	Agnes Muon, ..	do ..	16
Capt. Dulton, ..	71e Régiment, ...	2	A. Munro, pour Mary Munro, ..	do ..	4
J. W. Dunscomb, ....	Montréal, ....	20	do do Jane Munro, ..	do ..	4
M. E. David, ..	do ..	40	do do Anabel Munro, ..	do ..	4
Charlotte David, ..	do ..	25	Wm. Murphy, ....	Sherbrooke, ...	2
J. Durnford, ..	Toronto, ....	8	Wm. Morris, ..	Townships de l'est,	100
W. Dow, ..	Montréal, ....	40	John Molson, ....	Montréal, ....	80
P. Durnford, ..	do ..	30	Molson & Torrance pour autres, ..	do ..	16
Peter Ewing, ..	Montréal, ....	5	Cie. d'Ass. de Montréal contre le feu,	Montréal, ....	237
E. M. Easton, ..	do ..	28	Alex. Miller, ..	do ..	80
W. R. Fleming, ..	do ..	13	J. B. Monk, ..	March, H. C. ....	40
A. Ferrie, ....	do ..	1	Jas. Mason, ..	St. Anns, ....	36
Dr. Fargues, ..	Québec, ..	25	Hôpital Général de Montréal, ..	Montréal, ....	62
J. Frothingham, ..	Montréal, ....	122	R. Monclaux, ..	do ..	4
Dr. A. Fergusson, ....	Barbade, ....	20	Catha Macrae, ....	do ..	5
J. Frothingham, pour autres, ..	Montréal, ....	459	Susan McKay, ..	do ..	6
C. J. Forbes, ..	Carillon, ..	59	Duncan McFarlane, ..	Québec, ..	10

APPENDICE,  
No. 8.Etat des affaires  
de la Banque de  
la Cité de Mont-  
réal.



Banque de la Cité—Liste des Actionnaires, &c.—Continuation.

APPENDICE,  
No. 8.  
des affaires  
de la Banque  
de la Cité de  
Montréal.

N. McDonald, .....	Dundee, .....	160	C. P. Reid, .....	Compton, .....	13
A. McKenzie, .....	Danville, .....	3	Donald Ross, .....	Montréal, .....	20
Wm McDonald, .....	Montréal, .....	85	Rév. J. Ramsay, .....	do .....	9
Jas. MacDonald, .....	Laprairie, .....	5	Hugh Robertson, .....	Glasgow, .....	34
Jane M. Montgomerie, ..	Montréal, .....	42	D. P. Ross, .....	Montréal, .....	40
Jos. Masson, .....	do .....	146	do. pour et au nom d'autres,	do .....	18
Thomas McKay, .....	New Edinburgh, ..	10	M. Struthers, .....	do .....	30
Allan McDonell, .....	Baie d'Hudson, ..	20	Maria Spooner, .....	do .....	4
Jean McTavish, .....	Montréal, .....	2	D. Stewart, .....	Montréal, .....	5
Honble. P. M. Gill, .....	do .....	10	C. Shoveline, .....	do .....	2
Wm. Macrae, .....	St. Johns, .....	180	Savings Bank, .....	do .....	153
Dan. McIntosh, .....	Baie d'Hudson, ..	20	Andrew Shaw, .....	do .....	5
T. McMurray, .....	do .....	20	E. Staniland, .....	St. Armand, ..	10
J. McLeod, .....	do .....	20	T. A. Stayner, .....	Québec, .....	20
J. G. McTavish, .....	do .....	20	John Severight, .....	Baie d'Hudson,	20
Jas. McMillan, .....	do .....	6	L. Stevens, .....	Dunham, .....	20
John McBean, .....	Baie d'Hudson, ..	40	Cie. d'Ass. M. du St. Laurent,	do .....	79
Cath. McAdam, .....	Montréal, .....	16	James Smith, .....	Montréal, .....	42
Ferdinand Macculloch, ..	do .....	20	T. F. Sandeman, .....	73e Régiment, ..	100
D. McKenty, .....	Sherbrooke, .....	3	Alex. Stewart, .....	Boucherville, ..	10
Wm. Mackintosh, .....	Baie d'Hudson, ..	55	Smith et Dillon, pour d'autres,	do .....	40
S. McGilvray, .....	do .....	20	David Torrance, .....	Montréal, .....	30
Elizabeth McGregor, .....	March, H. C. .....	1	John Torrance, .....	do .....	40
Emma Neilson, .....	Demerara, .....	110	Jane Torrance, .....	do .....	30
J. A. Perkins, .....	Montréal, .....	27	J. Torrance et Cie, .....	do .....	10
do. pr. et au nom de J.A. Perkins,	do .....	2	Rév. J. Thompson, .....	do .....	4
do. do. P. B. Perkins, .....	do .....	2	John Tucker, .....	Kingston, .....	12
Joseph Prior, .....	Québec, .....	40	R. Taylor, .....	North Britain, .....	70
W. S. Phillips, .....	Montréal, .....	22	T. H. Thompson, .....	Toronto, .....	52
F. Petry, .....	Québec, .....	32	Eliza Taylor, .....	Montréal, .....	20
Thomas Phillips, .....	Montréal, .....	20	Caroline Taylor, pour d'autres,	do .....	4
Amelia Purdy, .....	do .....	10	M. Townsend, .....	Noyan, .....	2
Révd. T. Pyne, .....	Brooklyn, .....	8	Révd. H. Urquhart, .....	Cornwall, .....	10
Henry Phillips, .....	do .....	37	Joseph Vallée, .....	Montréal, .....	20
Phœbe Rae, .....	Montréal, .....	10	H. A. Vennor, .....	Brockville, .....	5
Révd. J. Taylor, .....	do .....	13	Dr. Thos. Withelaw, .....	Artillerie Royale, ..	18
H. D. Townsend, .....	24e Régiment, ..	40	Mary Westover, .....	Montréal, .....	8
Charles Pitt, .....	Québec, .....	40	Rév. S. S. Wood, .....	Trois Rivières, ..	10
W. M. Peddie, .....	Montréal, .....	18	W. Workman, .....	Montréal, .....	9
W. Robertson, M. D. ....	do .....	44	Jane Westover, .....	do .....	4
M. Rice, .....	do .....	4	Jas. White, pour d'autres. ..	do .....	25
M. A. Rousseau, .....	do .....	12	R. Wood, .....	do .....	7
M. E. Rae, .....	do .....	31	Jas. Walker, .....	do .....	20
Jos. Ross, .....	do .....	10	Thos. Workman, .....	do .....	3
C. B. Radenhurst, .....	do .....	20	Rév. R. Whitwell, .....	St. Armand, .....	10
Major Priestley, .....	Angleterre, .....	60	S. S. Ward, .....	Montréal, .....	30
Rév. J. Reid, .....	St. Armand, .....	13	Esther Yale, .....	do .....	20
do. pour et au nom d'autres,	do .....	21	Wm. Yule, .....	Chambly, .....	20
Mary Richards, .....	St. Andrews, .....	12			
Révd. D. Robertson, .....	Montréal, .....	18			
Geo. Rogers, .....	do .....	4			
				Total.....	8000

APPENDICE,  
No. 8.  
Etat des affaires  
de la Banque de  
la Cité de Mont-  
réal.

ÉTAT des Engagements des Directeurs de la Banque de la Cité de Montréal, d'après le Livre de Crédit de l'Etablissement, 26e Juin, 1841.

John Frothingham, Président.

Stanley Bagg, Ferd. McCulloch, James Henderson, J. W. Dunscomb, Jos. Vallée,	} Directeurs.	S. Ward, Jno. A. Perkins, Jno. Carter, William Lyman.
D. P. Ross, Vice Président.		

En leurs noms et leur capacité individuels. .	Montant des Billets escomptés et endossés pour les Directeurs.	Engagemens des Directeurs com- me Prometteurs sur des Billets escomptés pour d'autres.	Engagemens pour Lettres d'Echan- ges tirées ou en- dossées par les Directeurs.	Montant Total de leurs Engage- mens.
Associés dans les Maisons Mercantiles nom- mées plus bas.....	£15,052	£2,665	.....	£17,717
	60,975	17,628	.....	78,603
				£96,310

Frothingham & Workman, William Peddie & Cie. Henderson & Hooker, J. W. Dunscomb & Cie.	} Sociétés des Maisons Mercantiles de Montréal.	Vallée Boyer & Cie. Ward, Brush & Cie. John Carter & Cie. William Lyman & Cie.
---	---	---

APPENDICE,  
No. 8.  
Etat des affaires  
de la Banque du  
Haut-Canada.

(Voyez le Journal, Page 52.)

ÉTAT GENERAL des Affaires de la Banque du Haut Canada, jusqu'au 30e Juin 1841, transmis par Ordre de l'Honorable Chambre d'Assemblée.

Capital payé,.....£	200000	0	0	Or, Argent et autres monnaies Métalliques, déposés dans les	55125	5	0
Montant des Billets en Circulation, ne portant pas intérêt, de la valeur de cinq piastres et au dessus,..... £94,493 15 0				Voutes de la Banque,.....	13209	13	7
Dito, au dessus de cinq piastres,..... 48,355 15 0				Propriétés foncières et Ameublement,.....	15218	10	0
Billets en Circulation portant intérêt,—Aucuns.				Billets des autres Banques,.....	24035	10	4
Balance due aux autres Banques et Banquiers,.....	142849	10	0	Balances dues par les autres Banques et Banquiers,.....			
Dépôts y compris toutes sommes d'argent quelconques dues par la Banque et qui ne portent pas intérêt, (ses Billets et Balances dues aux autres Banques exceptés),.....	27573	18	11	Montant de toutes les dettes dues à la Banque y compris Billets, Lettres d'Echange, et toutes dettes consolidées de toute description, excepté les Balances dues par les autres Banques,..	406927	19	5
Dépôts portant intérêt, appartenant à la Banque d'Épargne du Home District,.....	140111	3	6				
	3982	5	11				
	£	514516	18 4		£	514516	18 4

DIVERS.

Nous soussignés, après serment prêté, déclarons que l'Etat ci-dessus est correct, au meilleur de notre croyance et connaissance.

WM. PROUDFOOT,  
Président,  
THOS. G. RIDOUT,  
Caisier.

Assermenté devant moi, à Toronto, }  
ce 8e jour de Juillet, 1841. }  
T. W. BIRCHALL, J. P.

Le Taux du dernier Dividende, pour les six mois expirés le 30 Juin 1841, était à raison de 4 par cent sur le Capital versé, montant à..... £8,000 6 0  
Le montant des Profits en réserve, après la déclaration du dernier Dividende, est de..... 27,317 6 4  
Le Montant des Dettes dues à la Banque, et non payées, mais exigibles, est de 51,878 16 1  
Desquelles environ £7,000 peuvent être regardées comme mauvaises, sinon douteuses.

APPENDICE  
No. 8.  
Etat des affaires  
de la Banque  
Haut-Canada.

(Voir le Journal, Page 53.)

ÉTAT des affaires de la Banque de Montréal, extrait des Livres de la Banque, le 6e Juillet, 1841.

Montant des Actions payées en entier,.....	£ 500000	0	0	0	0	Or et Argent en Caisse,.....	£125,175	15	8
Billets de Banque en circulation,.....	227048	10	0	0	0	Billets et Ordres sur les autres Banques,.....	14,544	8	9
Dividendes payables,.....	3163	8	6	6	2	Montant des Actions dans la Banque du Peuple, à Toronto,	139720	4	5
Comptes Contingens, les Profits actuels réservés,.....	38153	19	2	7	7	Billets escomptés, savoir :	50000	0	0
Profits non appropriés sur les Escomptes, Echange réservée,.....	20443	4	7	8	7	Payables dans le Haut-Canada,.....	£40,917	13	7
Comptes des Agens Britanniques,.....	116526	0	8	4	8	à Montréal,.....	663,037	19	8
Balances dues aux autres Banques et Banquiers,.....	37995	18	4	2	2	à Québec,.....	232,597	19	6
Comptes des Fonds, en réserve pour rencontrer les pertes,.....	4522	4	2	10	8	Montant dû à cette institution par les autres Banques et Banquiers,	936553	12	9
Dépôts,.....	234686	3	10	8	8	Propriété foncière, Maison de la Banque à	37317	16	6
Dito portant intérêt,.....	23483	19	8	0	0	Montréal,.....	£7,000	0	0
						Dito, à Québec,.....	3,500	0	0
						Billets et Obligations dont le montant est maintenant dû,....	10500	0	0
						Lettres d'Echange entre les mains des Agents,.....	19931	15	2
							12000	0	1
							£ 1206023	8	11

Montant du dernier Dividende semi-annuel de 3 par cent,.....  
 Montant des Profits en réserve, lorsqu'il a été déclaré après avoir pourvu un Dividende de 3 par cent,.....  
 Montant des Dettes non payées et exigibles,.....  
 Et dont cette somme est regardée comme douteuse,.....

Nous certifions par le Présent, qu'au meilleur de notre connaissance, l'Etat ci-dessus des affaires de la Banque de Montréal, est correct.

PETER MCGILL,  
 Président;  
 JOSEPH MASSON,  
 Vice Président.

Assermenté devant moi à Montréal, }  
 ce 7e Juillet, 1841. }  
 W. ROBERTSON, J. P.

## APPENDICE, N<sup>o</sup>. 9.

(Voir le Journal, Page 51.)

### HAUT CANADA.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1839.

CEDULE DES COMPTES PUBLICS PROVINCIAUX pour 1839, dressés pour être soumis à la Législature. APPENDICE, No. 9.

Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1839.

- |   |     |    |    |   |
|---|-----|----|----|---|
| Retours du Revenu pour 1839.<br>Comparé avec celui de 1838. | 1.  |    |    | Retour du Revenu et de la Dépense pour les années 1839 et 1838.   |
|   | 2.  |    |    | Etat Général du Revenu pour 1839.   |
|   | 3.  |    |    | Etat des droits provenant du Bas-Canada.  |
|   | 4.  | do | do | des Importations des Etats-Unis.  |
|   | 5.  | do | do | du Tonnage ou droits provenant des Phares.  |
|   | 6.  | do | do | Encanteurs et ventes par Encan.   |
|   | 7.  | do | do | Regrattiers et Colporteurs.   |
|   | 8.  | do | do | Magasins, Auberges, Distilleries, Tables de Billard et Bateaux [à Vapcurs.  |
|   | 9.  | do | do | du Revenu provenant des Travaux Publics et autres.  |
| Retours de la Dépense,<br>1839.                             | 10. |    |    | Etat Général de la Dépense en 1839.   |
|   | 11. |    |    | Etat des Warrants émanés sur le Receveur Général, et par lui payés, entre le 6<br>Octobre et le 31 Décembre, 1839, inclusivement. |
|   | 12. |    |    | Etat de la Recette et des paiements du Receveur Général en l'année 1839.  |
|   | 13. |    |    | Etat de la Dette publique le 1er Janvier, 1840, et des charges annuelles sur icelle.  |

Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, 10e Février, 1841.

JNO. MACAULAY.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1839.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1839.

HAUT CANADA.

RETOUR DU REVENU et de la DÉPENSE de la Province pour les années 1839 et 1838.

CHAPITRES DU REVENU.	REVENU POUR L'ANNEE.		CHAPITRES DE DEPENSE.	DEPENSE DE L'ANNEE.	
	1839.	1838.		1839.	1838.
Part des droits provenant du Bas-Canada, du 1er Janvier au 1er Janvier,.....	63399 11 7	4134 10 5	Frais de Perception du Revenu ;—	316 19 11	230 13 5½
Importations des Etats-Unis,.....	20755 2 3	16293 17 7½	Droits provenant du Bas Canada,.....	3181 0 0½	2792 14 2
Droits de Tonnage,.....	84154 13 10	249 7 0	Importations des Etats-Unis,.....	7 5 0	4 15 0
Regrattiers et Colporteurs,.....	145 0 0	593 15 1½	Encanteurs et Encans,.....	29 13 8½	20 1 8½
Encanteurs et Encans,.....	2545 0 0	1945 10 0	Magasins, Auberges, Distilleries, Bateaux à Vapeur et Tables de Billiard,.....	1010 5 10½	686 12 9
Magasins détaillant des boissons spiritueuses,.....	6355 5 0	4881 0 0	Travaux du Gouvernement,.....	98 11 7½	95 0 4
Auberges, do.....	1062 13 9	816 11 3	Gouvernement Civil,.....	15232 6 4	35296 3 6½
Distilleries,.....	60 0 0	0 0 0	Administration de la Justice, Prisonniers d'Etat et Pénitencier,.....	27368 17 5	12552 17 5
Tables de Billiards,.....	80 0 0	0 0 0	Légitimité,.....	9551 4 6½	2797 10 0
Maisons où l'on vend de la bière,.....	10102 18 9	1534 14 4	Ecoles,.....	2272 13 2	10332 15 8½
Travaux Publics, } * du Gouvernement,.....	18 0 0	8288 4 8½	Sociétés d'Agriculture,.....	1080 3 6	884 0 0
Autres,.....	5564 7 10½	7148 3 3½	Cours Martiales de Milice,.....	21 1 4	0 0 0
Milice, } Commission, honoraires,.....	795 0 0	231 15 0	Pensions,.....	3306 11 5½	1727 8 0½
Amendes,.....	95 5 8	0 0 0	Octrois et Services spéciaux,.....	920 0 3	375 0 0
Exemptions,.....	183 3 1	86 0 0	Intérêt de la Dette Publique,.....	23274 10 10½	10843 15 0
Dividendes des Banques,.....	1073 8 9	0 0 0	Travaux Publics,.....	91874 19 3½	74809 9 8½
Primes d'échange sur Montréal,.....	2000 0 0	2000 0 0	Intérêt de la dette Publique payé par des Agens à Londres,.....	25218 12 6½	147572 0 6½
Dentiers remboursés,.....	321 14 0	120 0 0	Dividendes,.....	117123 11 10	22281 10 3
Do. provenant des Débitures, } vendues dans le H. C. et tirées par le R. G. sur Londres	105847 1 7	81086 13 1	Intérêt sur les Balances,.....	48037 12 3½	37529 11 11½
	695 0 5	150 0 0	Sterling £43233 17 1	£169805 0 3½	263730 19 7
	10988 17 9½	150682 11 4½			
	117530 19 9½	£252219 4 5½			

Produit des Débitures vendues à Londres, non tirées en 1839. £7,239 8 6 pour £8,100 Sterling.  
Payé par Messrs. T. Wilson et Cie.....£28,493 0 0 Six.

JNO. MACAULY.  
Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, le 10e Février, 1841.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada.

HAUT CANADA.

ÉTAT GÉNÉRAL du Revenu Provincial pour les années 1839 et 1838, comparé.

CHAPITRES DE REVENU.	1839.			1838.			Accroissement en 1839.	Diminution en 1839.
	Revenu en Gros.	Frais de Perception	Revenu Net.	Revenu en Gros.	Frais de Perception.	Revenu du Net.		
Part des droits pro- } du le Jan au le Juil venant du B. C. } du le Juil. au le Jan.	36342 0 8 27957 10 11			18797 14 10 25336 15 7			19168 14 84 4072 19 0	
• Importations des Etats-Unis.....	63399 11 7 20755 2 3	316 19 11 3181 0 04	63082 11 9 17574 2 23	44134 10 5 16293 17 74	220 13 51 2792 14 2	43913 16 114 13501 3 54	64 2 0 47 10 0 182 8 5	
• Droits de Tonnage.....	289 7 0		80656 13 104	225 5 0		37415 0 54		
• Regrattiers et Colporteurs.....	145 0 0	7 5 0	289 7 0	95 0 0	4 15 0	225 5 0		
• Encanteurs et Encans.....	593 15 14	29 13 81	564 1 5	401 14 84	20 1 84	381 13 0		
• Magasins détaillant des Boissons fortes.....	2545 0 0			1945 10 0				
• Auberges do.....	6355 5 0			4881 0 0				
• Distilleries.....	1062 13 9			816 11 3				
• Bateaux à Vapeur.....	60 0 0							
• Tables de Billiard.....	80 0 0							
Maisons où l'on vend de la Bierre.....	10102 18 9 18 0 0	1010 5 104	9092 12 104 18 0 0	7613 1 3 32 10 0	686 12 9	6956 8 6 32 10 0		14 10 0
Travaux Publics. } du Gouvernement, } Autres,	1583 15 44 5564 7 104	98 11 74	1485 3 94 5564 7 104	1534 14 4 8288 4 84	95 0 4	1439 14 0 8288 4 84	45 9 94	2723 16 94
Mitice.....	795 0 0 95 5 5 153 3 1			231 15 0				
Commission, honoraires sur.....				86 0 0				
Amendes.....								
Exemptions.....								
Dividendes de Banques.....	1073 8 9		1073 8 9	317 15 0		317 15 0	755 13 9	
Primes d'Echange sur Montréal.....	2000 0 0 321 14 10		2000 0 0 321 14 10	2000 0 0		2000 0 0	201 14 10	
Dont:	102547 1 7 695 0 5	4643 16 14	101203 5 54 695 0 5	81086 13 1 150 0 0	3819 17 5	77266 15 8 150 0 0	26674 16 7 545 0 5	2738 6 94
Produits des Débentures.....	10988 17 91		10988 17 91	150982 11 44		150982 11 44		24481 10 24
Produit des Débentures vendues à Londres en 1839, non tirées, produit de £5100 Sterling. Payé par Messrs. Theob. Wilson & Cie.....	£117530 19 94	4643 16 14	£112867 3 74	£232219 4 54	3819 17 5	£228399 7 04	27219 17 0	27219 17 0

\* Accroissement général net, sans compter le produit des Débentures. £28,493 0 0 Sterling.

JNO. MACAULAY.

Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, le 10e Février, 1841.

ÉTAT DES ARGENTS payés entre les mains du Receveur Général du Bas-Canada, entre le 1er Juillet 1839, et le 1er Janvier 1840, provenant des droits sur les Importations en cette Province par Mer—la Province du Haut-Canada ayant droit d'en réclamer une part, d'après les dispositions de l'Acte Impérial de la 3e Geo. 4 chap. 119.

EN VERTU D'ACTES.	MONTANT PAYÉ.	
	Pendant le trimes- tre expiré le 5 Juillet 1839.	Pendant le Tri- mestre expiré le 10 Octobre, 1839.
Acte Impérial de la 14e Geo. III. Chap. 88,.....£	15428 6 4	14747 16 7
Acte Provincial 33e Geo. III,.....	524 12 10	1288 8 6
Dito 35e, do .....	1897 13 6	10039 3 3
Dito 41e, do .....	109 17 9	44 7 2
Dito 53e & 55e do Chap. 2.....	18584 16 5	14777 6 2
Dito 55e, do Chap. 3.....	1713 19 10	1444 18 6
£	38259 6 8	42342 0 2
Moins, autant payé au Receveur Général à compte, avant le 1er Juillet 1839, et compris dans l'Etat de cette date,.....	28628 17 0	9630 9 8
Balance Trimestre expiré le 5 Juillet 1839,.....		£ 51972 9 10
Montant payé au Receveur Général, à compte du Trimestre expiré le 5e Janv. 1840,.....		19241 16 9
		£ 71214 6 7
FRAIS DE PERCEPTION A DEDUIRE.		
Dépenses incidentes à Québec et Montréal,.....£	884 19 6	
Salaires de deux Visiteurs Douaniers à Québec et Montréal pour un Semestre jusqu'au 30 Septembre 1839.	50 0 0	934 19 6
		70279 7 1
Courant Net,.....		£ 27057 10 11
Part du Haut-Canada, à 38½ par cent, donne, Courant.....		£ 24351 15 10
Equivalent en Sterling, à.....		£

Montréal, 1er Janvier, 1840.

(Signé,)

JOS. CARY, Inspecteur Général, C. P.

Vraie Copie,

(Signé,)

C. W. MONTIZAMBERT, Assist. Sec. Civil.

*Etat Comparatif, 1839 et 1838.*

ANNEE.	Du 1er Janvier au 1er Juiller.	Du 1er Juillet au 1er Janvier.	TOTAL.	Commission du Receveur Général.	Revenu Net.
1839.	36342 0 8	27057 10 11	63399 11 7	316 19 11	63082 11 8
1838.	18797 14 10	25336 15 7	44134 10 5	220 13 5½	43913 16 11½
Augmentation en 1839, £	17544 5 10	1720 15 4	19265 1 2	96 6 5½	19168 14 8½

Bureau de l'Inspecteur Général,

Toronto, le 10e Février, 1841.

JNO. MACAULAY.

APPENDICE,  
No 8.  
Comptes pro-  
vinciaux du  
Haut Canada  
pour 1839.

ÉTAT du REVENU provenant des Droits sur les Importations des Etats-Unis, pour l'année 1839, suivant les Retours des Collecteurs de Douanes.

APPENDICE  
No. 8.  
Comptes p-  
vinciaux du  
Haut Canada  
pour 1839.

PORT.	MONTANT DES REVENUS EN GROS.			Alloué au Collecteur.	Revenu Net, 1839.
	le Janvier au 30e Sept.	le Octobre au 31e Déc. Au 30e. Sept.	Total, 1839.		
Amherstburg, ...	199 7 8	228 18 7 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> 149 6 5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	577 12 8 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	*99 13 10	477 18 10 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
Bath, .....	87 4 5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	118 15 0	205 19 5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	100 0 0	105 19 5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
Belleville, .....	177 12 7 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	43 10 6 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	221 3 2	100 0 0	121 3 2
Brockville, .....	424 12 8 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	191 1 11 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	615 14 8 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	100 0 0	515 14 8 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
Burlington, .....	688 15 10 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	515 4 11	1204 0 9 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	135 4 0	1068 16 9 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
Chatham, .....	121 4 1	148 4 9	269 8 10	100 0 0	169 8 10
Chippawa, .....	221 5 1	83 6 8 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	304 11 9 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	100 0 0	204 11 9 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
Cobourg, .....	649 3 3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	190 19 10	840 3 1 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	100 0 0	740 3 1 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
Cornwall, .....	72 13 4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	82 8 6	155 1 10 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	77 10 11 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	77 10 11 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
Fort Erie, .....	441 9 8	129 13 3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	571 2 11 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	100 0 0	471 2 11 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
Gananoque, .....	66 19 5	36 9 3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	103 8 8 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	51 14 4 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	51 14 4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
Goderich, .....	38 2 2	76 0 3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	114 2 5 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	57 1 2 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	57 1 3
Hallowell, .....	140 9 1	88 11 5	229 0 6	100 0 0	129 0 6
Kingston, .....	3112 16 4	1378 0 11	4490 17 3	298 3 4	4192 13 11
Maitland, .....	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0
Maria Town, .....	20 2 6	21 14 9	41 17 3	20 16 9	21 0 6
Niagara, .....	1030 19 1	100 9 5 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1131 8 6 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	131 11 5 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	999 17 1 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
Newcastle & T. P.	149 15 9	74 14 6 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	224 10 3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	†100 0 0	224 10 3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
Oakville, .....	0 0 0	184 17 4	184 17 4	†92 8 8	184 17 4
Penetanguishene, ..	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0	0 0 0
Prescott, .....	198 13 4	45 19 7 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	244 17 11 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	100 0 0	144 17 11 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
Port Burwell, ....	74 11 9 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	3 15 0	78 6 9 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	†39 3 4 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	78 6 9 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
“ Colborne, ...	99 16 0	32 2 8 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	131 18 8 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	65 19 4	65 19 4 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
“ Credit, .....	33 17 6	7 14 3	41 11 9	20 15 10 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	20 15 10 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
“ Dalhousie, ..	108 14 9 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	184 3 3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	292 18 1 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	100 0 0	192 18 1 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
“ Dover, .....	283 8 11 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	196 17 3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	480 6 3 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	100 0 0	380 6 3 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
“ Hope, .....	125 0 11	74 2 11	§199 3 10	99 8 2	99 15 8
“ Stanley, .....	644 17 9	518 9 1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1163 6 10 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	133 3 3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	1030 3 7
“ Talbot, .....	3 15 0	0 0 0	3 15 0	1 17 6	1 17 6
Queenston, .....	128 9 3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	70 4 9	198 14 0 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	99 7 0 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	99 7 0 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
Rivière aux Rai- sins, .....	14 17 7	6 16 11 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	21 14 6 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	10 17 3 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	10 17 3 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
Sandwich, .....	311 18 9 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	80 7 0 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	422 5 10	100 0 0	322 5 10
Toronto, .....	3674 3 11 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	2052 7 4	5726 11 3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	300 0 0	5426 11 3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
Turkey Point, ....	57 2 8	52 6 6	109 9 2	54 14 7	54 14 7
Windsor, .....	120 3 3	62 14 10	182 18 1	91 9 0 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	91 9 0 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
<b>Total, .....</b>	<b>13552 9 10</b>	<b>7230 10 3</b>	<b>20783 0 1</b>	<b>2949 7 11<sup>1</sup>/<sub>2</sub></b>	<b>17835 12 1<sup>1</sup>/<sub>2</sub></b>
A déduire des droits remboursés, .....			27 17 10		
Ajouter allocations des Collecteurs retranchées, .....				231 12 0 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	
			£20755 '2 3	3181 0 0 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	Revenu Net. 17574 2 2 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>

Etat Comparatif, 1839 et 1838.

	Revenu en Gros.	Frais de Percep- tions.	Revenu Net.
Pour l'année 1839, ..	20755 2 3	3181 0 0 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	17574 2 2 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
Pour l'année 1838, ..	16293 17 7 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	2792 14 2	13501 3 5 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
Augmentation en faveur de 1839, .....	£ 4461 4 7 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	388 5 10 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	4072 18 9

\* 6s. 2d. confisqué. † £27 10 4 remboursé. ‡ Suspendu. § 7s. 6d. remboursé.

Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, 10c Février, 1841.

JNO. MACAULAY.



## HAUT-CANADA.

ÉTAT des REVENUS provenant des Droits de Tonnage des Vaisseaux Britanniques sur les Lacs, en 1839, prélevés en vertu de l'Acte Provincial de la 7e Guil. 4, Chap. 95, amendé par la 2de Victoria, Chap. 22.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1839.

Port où ils ont été perçus.	Du 1er Janv. au 30 Sep- tembre 1839.	Du 1er Oct. au 31 Dé- cembre 1839.	Total 1839.	REMARQUES.
Burlington, .....	8 16 0	0 0 0	8 16 0	Il n'est rien al- loué par la loi aux Collecteurs des Douanes pour la perception de ce Droit.
Chatham, .....	0 0 0	5 8 0	5 8 0	
Hallowell, .....	0 0 0	4 0 0	4 0 0	
Kingston, .....	60 0 0	0 0 0	60 0 0	
Oakville, .....	33 8 0	0 0 0	33 8 0	
Prescott, .....	0 0 0	10 0 0	10 0 0	
Port Stanley, .....	6 10 0	0 0 0	6 10 0	
Sandwich, .....	9 10 0	2 0 0	11 10 0	
Toronto, .....	144 5 0	0 0 0	144 5 0	
Windsor, .....	5 10 0	0 0 0	5 10 0	
Totals, .....£	267 19 0	21 8 0	289 7 0	
	Tonnaux--5359	Tonnaux--428	Tonnaux-5787	

ÉTAT COMPARATIF pour les années 1839 et 1838.

	No. de Tonneaux.	Droits.
1839, .....	5787	289 7 0
1838, .....	4505	225 5 0
Augmentation en 1839, .....	1282	£ 64 2 0

JNO. MACAULAY.

Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, 10 Février, 1841.

ÉTAT des DROITS de Tonnage perçus du 6 Octobre au 31 Décembre, 1839.

Port où ils ont été perçus.	Vaisseaux.	Tonnage.	Droits.
Chatham, .....	{ Bateau à Vapeur Brothers, ..	80	4 0 0
	{ Bateau à Vapeur Western, ..	28	1 8 0
			5 8 0
Hallowell, .....	{ Goëlette John, .....	30	1 10 0
	{ Goëlette True Briton, .....	50	2 10 0
			4 0 0
Prescott, .....	Bateau à Vapeur Wm. IV, ..	200	10 0 0
			10 0 0
Sandwich, .....	{ Sloop Humming Bird, .....	20	1 0 0
	{ Goëlette Comet, .....	20	1 0 0
			2 0 0
	Total, .....	428	£ 21 8 0

## HAUT-CANADA.

APPENDICE,  
No. 9.Comptes pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1839.ÉTAT des REVENUS provenant des Droits pour Licences accordées aux Encanteurs, et pour les  
Ventes par Encan, en 1839.APPENDICE,  
No. 9.Comptes pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1839.

PORT.	Du 1er Janv. au 30 Sept. 1839.			Du 1er Oct. au 31 Déc. 1839.			Grand Total
	Licences.	Ventes.	Total.	Licences.	Ventes.	Total.	
Belleville,.....	5 0 0	2 7 11	7 7 11	.....	.....	.....	7 7 11
Brockville,.....	.....	.....	.....	10 0 0	.....	10 0 0	10 0 0
Cobourg,.....	.....	.....	.....	5 0 0	.....	5 0 0	5 0 0
Cornwall,.....	5 0 0	.....	5 0 0	.....	2 11 0½	2 11 0½	7 11 0½
Kingston,.....	30 0 0	142 13 2	172 13 2	.....	.....	.....	172 13 2
Niagara,.....	5 0 0	.....	5 0 0	.....	.....	.....	5 0 0
Port Hope,.....	5 0 0	.....	5 0 0	.....	.....	.....	5 0 0
Sandwich,.....	.....	15 10 0	15 10 0	10 0 0	.....	10 0 0	25 10 0
Toronto,.....	45 0 0	310 13 0	355 13 0	.....	.....	.....	355 13 0
Revenus en gros, £	95 0 0	471 14 1	566 4 1	25 0 0	2 11 0½	27 11 0½	593 15 1½
Commission du Collecteur, à 5 par cent,	.....	.....	28 6 2	.....	.....	1 7 6½	29 13 8½
Revenus nets, .....	.....	.....	£ 537 17 11	.....	.....	£ 26 3 6	564 1 5

## ÉTAT COMPARATIF pour les années 1839 et 1838.

	Licences.	Ventes.	Total.	Commission du Collecteur.	Revenus nets.
1839.....	120 0 0	473 15 11½	593 15 11½	29 13 8½	564 1 5
1838.....	95 0 0	306 14 8½	401 14 8½	20 1 8½	381 13 0
Augmentation en 1839.....£	25 0 0	167 0 4¾	192 0 4¾	9 11 11¾	182 8 5

JNO. MACAULAY.

Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, 10e Février, 1841.

## ENCANTEURS auxquels il a été accordé des Licences, du 1er Octobre au 31 Décembre, 1839.

Lieux où elles ont été émanées.	Encanteurs.	Résidence.	REMARQUES
Brockville.....	{ Daniel Fisher,.....	.....	
Cobourg.....	{ F. L. Lothrop,.....	.....	
	{ F. H. Hall,.....	.....	
Sandwich,.....	{ John Longworth,....	Goderich,.....	
	{ John B. Laughton,...	Sandwich,.....	

## HAUT-CANADA.

## ÉTAT des Revenus provenant des Droits pour les Licences des Regrattiers et Colporteurs, pour l'année 1839.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes provinciaux du Haut-Canada pour 1839.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes provinciaux du Haut-Canada pour 1839.

Licences accordées par le Collecteur de	du 1er Janvier au 31 Septembre.	du 1er Octobre au 31 Décembre.	Total.
Burlington,.....	30 0 0	0 0 0	30 0 0
Chippawa, .....	45 0 0	0 0 0	45 0 0
Cornwall, .....	10 0 0	0 0 0	10 0 0
Cobourg,.....	0 0 0	5 0 0	5 0 0
Niagara,.....	5 0 0	0 0 0	5 0 0
Newcastle,.....	5 0 0	0 0 0	5 0 0
Port Colborne,.....	5 0 0	0 0 0	5 0 0
Sandwich,.....	0 0 0	10 0 0	10 0 0
Toronto,.....	10 0 0	10 0 0	20 0 0
Turkey Point, .....	0 0 0	10 0 0	10 0 0
Montant en gros.....	110 0 0	35 0 0	145 0 0
Commission du Collecteur à 5 par cent.....	5 10 0	1 15 0	7 5 0
Revenus nets...£	104 10 0	33 5 0	137 15 0

## ÉTAT comparatif pour les années 1839 et 1838.

	Montant des Droits en Gros.	Commission de Collecteur.	Revenus Nets.
1839.....	145 0 0	7 5 0	137 15 0
1838.....	95 0 0	4 15 0	90 5 0
Augmentation en 1839.....£	50 0 0	2 10 0	47 10 0

JNO. MACAULAY.

Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, 10e Février, 1841.

## Colporteurs auxquels il a été accordé des Licences, du 1er Octobre au 31e Décembre, 1839.

PORT.	Noms des Regrattiers ou Colporteurs.	Description.	Droits.
Cobourg .....	John Wilson.....	A pied.....	5 0 0
Sandwich.....	P. George .....	A cheval.....	10 0 0
Toronto.....	Isham Williams.....	Ditto.....	10 0 0
Turkey Point.....	Jeremiah Crysler.....	Ditto.....	10 0 0
			35 0 0

HAUT-CANADA.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1839.

ÉTAT des Revenus provenant des Licences accordées par les Inspecteurs de Districts, pendant l'année 1839.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1839.

DISTRICT.	Montant des Droits en Gros.			Commission de l'Inspecteur.	Revenu Net.
	6e Janvier au 5e Octobre 1839.	6e Octobre 1839, au 6e Janvier 1840.	Total.		
Bathurst, .....	631 10 0	0 0 0	631 10 0	63 3 0	568 7 0
Eastern, .....	632 0 0	20 0 0	652 0 0	65 4 0	586 16 0
Gore, .....	897 5 0	311 15 0	1209 0 0	120 18 0	1088 2 0
Home, .....	2254 15 0	107 5 0	2362 0 0	236 4 0	2125 16 0
Johnstown, .....	643 6 3	94 15 0	738 1 3	73 16 1½	664 5 1½
London, .....	370 16 3	297 1 3	667 17 6	66 15 9	601 1 9
Midland, .....	1129 17 6	178 10 0	1308 7 6	130 16 9	1177 10 9
Niagara, .....	526 10 0	116 0 0	642 10 0	64 5 0	578 5 0
Newcastle, .....	323 6 3	339 17 6	663 3 9	66 6 4½	596 17 4½
Ottawa, .....	177 13 9	10 0 0	187 13 9	18 15 4¼	168 18 4¼
Prince Edward, .....	239 0 0	19 10 0	258 10 0	25 17 0	232 13 0
Talbot, .....	171 15 0	18 10 0	190 5 0	19 0 6	171 4 6
Victoria, .....	0 0 0	36 0 0	36 0 0	3 12 0	32 8 0
Western, .....	425 0 0	131 0 0	556 0 0	55 12 0	500 8 0
Total 1839.. £	8422 15 0	1680 3 9	10102 18 9	1010 5 10½	9092 12 10½
Total 1838....			7643 1 3	686 12 9	6956 8 6
Augmentation en 1839....			£ 2459 17 6	323 13 1½	2136 4 4½

ÉTAT des Licences accordées entre le 6e Octobre, 1839, et 5e Janvier, 1840.

DISTRICT.	Magasins.		Auberges.		Distilleries.		Tables de Billard.		Bateaux à Vapeur.		Total.	Commission de l'Inspecteur.	Revenu Net.
	No.	Droit.	No.	Droit.	No.	Droit.	No.	Droit.	No.	Droit.			
Bathurst, .....													
Eastern, .....	1	7 10 0	1	7 10 0	1	5 0 0					20 0 0		
Gore, .....	7	45 0 0	28	183 10 0	8	83 5 0					311 15 0		
Home, .....	3	22 10 0	8	44 10 0	2	25 5 0			3	15 0 0	107 5 0		
Johnstown, .....			4	21 0 0	2	43 15 0			3	30 0 0	94 15 0		
London, .....	8	60 0 0	36	153 0 0	10	84 1 3					297 1 3		
Midland, .....	1	7 10 0	39	171 0 0							178 10 0		
Niagara, .....			15	95 10 0	2	22 10 0					116 0 0		
Newcastle, .....	10	75 0 0	23	145 10 0	9	119 7 6					339 17 6		
Ottawa, .....	1	5 0 0	1	5 0 0							10 0 0		
Prince Edward, .....	1	7 10 0	2	12 0 0							19 10 0		
Talbot, .....	1	5 0 0	3	13 10 0							18 10 0		
Victoria, .....			9	36 0 0							36 0 0		
Western, .....	2	15 0 0	21	106 0 0					2	10 0 0	181 0 0		
Total..	35	250 0 0	190	992 0 0	34	383 3 9			8	55 0 0	1680 3 9		
Entre le 6e Jan & 5e Oct.	326	2295 0 0	924	5363 5 0	70	679 10 0	2	80 0 0	1	5 0 0	8422 15 0	1010 5 10½	9092 12 10½
Total 1839..	361	2545 0 0	1114	6355 5 0	104	1062 13 9	2	80 0 0	9	60 0 0	10102 18 9	1010 5 10½	9092 12 10½
Total 1838..	274	1945 10 0	855	4881 0 0		816 11 3					7643 1 3	686 12 9	6956 8 6
Augmentation en 1839....	87	599 10 0	259	1474 5 0		246 2 6	1	80 0 0	0	60 0 0	2459 17 6	323 13 1½	2136 4 4½

JNO. MACAULAY.

Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, 10e Février, 1841.

HAUT CANADA.

ETAT des Revenus provenant des Travaux du Gouvernement et autres Travaux Publics en l'année 1839, comparé avec ceux de 1838.

TRAVAUX PUBLICS.	1839.				1838.				Augtion. nette 1839	Diminution Nette 1839.	REMARQUES.	
	Revenus en Gros		Com. du Col-lecteur.		Revenus en Gros.		Com. du Col-lecteur.					
	Taux. p. cent.	£ s. d.	Taux. p. cent.	£ s. d.	Taux. p. cent.	£ s. d.	Taux. p. cent.	£ s. d.				
Travaux du Gouvernement. {	478 4 5½	23 13 2½	5	454 6 3½	413 18 4	5	20 13 11	393 4 5	61 1 10½	25 13 3	Fondés sur les Retours des Collecteurs.	
Canal de Burlington,.....	717 12 5	35 17 7	5	681 14 10	755 3 3	5	37 15 1½	717 8 1½	.....	.....		
Baie de Toronto.....	387 18 6	38 15 10	10	249 2 8	365 12 9	10	36 11 3½	329 1 5½	20 1 2½	.....		
Total.....	£ 1583 15 4½	98 11 7½		1485 3 9½	1534 14 4		95 0 4	1439 14 0	81 3 0½	35 13 3½		
Augmentation générale en 1839 £												
Chemin de Dundas et Waterloo,.....	524 9 3	.....	.....	524 9 3	.....	.....	.....	494 3 4	30 3 11	.....	Augmentation générale en 1839 £	
Chemin et Pont de West Gwillimbury,.....	254 7 2½	.....	.....	254 7 2½	.....	.....	.....	.....	254 7 2½	.....		
Chemin de Kingston et Napanee,.....	560 17 8	.....	.....	560 17 8	.....	.....	.....	1081 19 5	.....	520 15 9		
Chemin de East York,.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
Chemin de West York,.....	3296 16 3	.....	.....	3296 16 3	.....	.....	.....	3711 9 2½	.....	414 12 11½		
Chemin de North York,.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
Do. Hamilton et Brantford,.....	450 0 0	.....	.....	450 0 0	.....	.....	.....	661 11 1	.....	211 11 1		
Chemin à Lisses d'Erié et Ontario,.....	272 17 6	.....	.....	272 17 6	.....	.....	.....	150 0 0	122 17 6	.....		
Pont de Trent,.....	125 0 0	.....	.....	125 0 0	.....	.....	.....	.....	125 0 0	.....		
Chemin du District de Johnstown,.....	80 0 0	.....	.....	80 0 0	.....	.....	.....	175 17 5	.....	95 17 5		
Canal de Welland,.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1326 10 2	.....	1326 10 2	Paie-ments faits au Rece-veur Général, chaque année.	
Chemin de Queenston, et Grimsby,.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	416 13 3½	.....	416 13 3½		
Navigation de Trent en 1838, £270 4s. 10d. remis en 1839,.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	270 4 10	.....	270 4 10		
Totals.....	£ 5554 7 10½	.....	.....	£ 5554 7 10½	.....	.....	.....	£ 8188 4 8½	532 8 7½	3256 5 5½		
RECAPITULATION.												
Travaux du Gouvernement,.....	1485 3 9½	.....	.....	1485 3 9½	1439 14 0	.....	.....	Augmentation générale en 1839	45 9 9½	.....		Augmentation générale en 1839 par Travaux du Gouvernement.....
Autres Travaux Publics,.....	5564 7 10½	.....	.....	5564 7 10½	3286 4 8½	.....	.....	Diminution do. do.....	2723 16 9½	.....		
Total,.....	£ 7049 11 8	.....	.....	£ 7049 11 8	9227 18 8½	.....	.....	.....	267 8 0½	.....		

Bureau de l'Inspecteur Général, Toronto 10e Février 1841.

JNO. MACAULAY.

APPENDICE, No. 9. Comptes provinciaux du Haut-Canada pour 1839.

APPENDICE, No. 9. Comptes provinciaux du Haut-Canada pour 1839.

## HAUT CANADA.

ÉTAT des Dépenses de la Province, du 1er Janvier au 31 Décembre 1839, inclusivement.

APPENDICE,  
No. 9.Comptes provin-  
ciaux du  
Haut-Canada  
pour 1839.APPENDICE,  
No. 9.Comptes provin-  
ciaux du  
Haut-Canada  
pour 1839.

CHAPITRE DES DÉPENSES.	du 1er Janv. au 25 Oct. 1839.	Du 6 Oct. au 31 Déc. 1839.	TOTAL.	
<b>Gouvernement Civil :</b>				
Le Lieutenant Gouverneur,.....£	2222 4 5	.....	2222 4 5	
Bureau du Conseil Exécutif,.....	1596 9 10½	55 1 11½	1651 11 10	
Bureau du Gouvernement,.....	3390 6 6	534 18 6	3925 5 0	
Bureau du Sec. et du Régistrateur de la Prov.	487 10 0	43 3 0	530 13 0	
Le Receveur Général et son Bureau,.....	1481 1 8¼	.....	1481 1 8¼	
L'Inspecteur Général et son Bureau,.....	696 8 11½	47 0 7	743 9 6½	
L'Arpenteur Général et son Bureau,.....	1421 1 8¼	.....	1421 1 8¼	
L'Adjudant Général de Milice et son Bureau,	1355 0 0	86 0 0	1441 0 0	
Impressions du Gouvernement,.....	737 11 10	.....	737 11 10	
Rép. faites à la Maison du Gouvernement,.....	.....	100 0 0	100 0 0	
Contingences des Bureaux Publics,.....	696 7 7¼	.....	696 7 7¼	
Services secrets,.....	281 19 8	.....	281 19 8	
<b>Total, Gouvernement Civil.....£</b>	<b>14366 2 3½</b>	<b>866 4 0½</b>	<b>15232 6 4</b>	<b>15232 6 4</b>
<b>Administration de la Justice :</b>				
Juges, Vice Chancelier, et frais de voyage des Juges,.....	7216 13 4	300 0 0	7516 13 4	
Procureur et Solliciteur Général,.....	1800 0 0	.....	1800 0 0	
Conseil de la Reine,.....	443 0 0	193 15 0	636 15 0	
Shérif et Greffiers des Assises,.....	172 1 2	79 2 6	251 3 8	
Huissier et Gardien de la C. B. R.....	40 0 0	.....	40 0 0	
Garde des Prisonniers d'Etat, &c. £8639 15 2	.....	.....	.....	
Cour Martiale,.....	1283 12 3¼	.....	.....	
Pénitencier, .....	9923 7 5½	200 17 11½	10124 5 5	
.....	6000 0 0	1000 0 0	7000 0 0	
<b>Total, Justice.....£</b>	<b>25595 1 11½</b>	<b>1773 15 5½</b>	<b>27368 17 5</b>	<b>27368 17 5</b>
<b>Législature :</b>				
Officiers, .....	965 0 0	.....	965 0 0	
Contingences, .....	7911 0 6½	.....	7911 0 6½	
Bibliothèque de la Province,.....	80 0 0	.....	80 0 0	
Impressions des Statuts, .....	595 4 0	.....	595 4 0	
<b>Total, Législature.....£</b>	<b>9551 4 6½</b>	.....	<b>551 4 6½</b>	<b>9551 4 6½</b>
Phares, .....	1720 4 11	552 8 3	.....	2272 13 2
Ecoles de District,.....	1107 13 5	87 5 2¼	1194 18 7¼	
Elémentaires, .....	7402 11 9¼	250 0 0	7652 11 9¼	
<b>Total, Ecoles.....£</b>	<b>8510 5 2¼</b>	<b>337 5 2¼</b>	<b>8847 10 5</b>	<b>8847 10 5</b>
Société d'Agriculture,.....	891 13 6	188 10 0	.....	1080 3 6
Cours Martiales de Milice,.....	.....	21 1 4	.....	21 1 4
Pensions de Milice,.....	1214 9 9¼	1309 12 4¼	2524 2 2	
Spéciales, .....	782 9 3¼	.....	782 9 3¼	
<b>Total, Pensions.....£</b>	<b>1996 19 1¼</b>	<b>1309 12 4¼</b>	<b>3306 11 5¼</b>	<b>3306 11 5¼</b>
<b>Octrois et Services Spéciaux :</b>				
Maison d'Industrie, Toronto,.....	200 0 0	.....	200 0 0	
Hôpital Général, do.....	500 0 0	.....	500 0 0	
B. Turquand, Ecuyer,.....	200 0 0	.....	200 0 0	
John Farrell,.....	9 10 0	.....	9 10 0	
Commission pour s'enquérir des pertes cau- sées par les Rébellions,.....	.....	10 10 3	10 10 3	
<b>£</b>	<b>909 10 0</b>	<b>10 10 3</b>	<b>920 0 3</b>	<b>920 0 3</b>
			Porté en l'autre part	£ 68600 8 5¼

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes provinciaux du Haut-Canada pour 1839.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes provinciaux du Haut-Canada pour 1839.

Chapitres des Dépenses.	Du 1er Janvier au 5 Oct. 1839.	Du 6 Octobre au 31 Déc. 1839.	TOTAL.	
Montant de l'autre part.....			£	68600 8 5½
Intérêt de la Dette Publique :				
Dans le Haut-Canada,.....	5523 7 6	5417 16 8½	10941 4 2½	
Remises à Londres à compte,.....		12333 6 8	12333 6 8	
	£ 5523 7 6	17751 3 4½	23274 10 10½	23274 10 10½
Travaux Publics,.....	25248 12 6½			£ 91874 19 3½
				25248 12 6½
Total,.....	94313 1 7½	22810 10 2½	117123 11 10	
Total payé par le Receveur Général en 1839.....				117123 11 10
			Sterling.	
Intérêt & charges de la Dette Publique, payés par les Agents à Londres et qui rentent dus,.....			£ 43233 17 1	48037 12 3½
Frais de perception des Revenus :				
Provenant des Droits du Bas-Canada,.....			316 19 11	
Importations des Etats-Unis,.....			3181 0 0½	
Regrattiers et Colporteurs,.....			7 5 0	
Encanteurs & Encans,.....			29 13 8½	
Magasins, Auberges, Distilleries, &c.....			1010 5 10½	
Travaux du Gouvernement,.....			98 11 7½	4643 16 1½
				Grand Total. £ 169805 0 3½

RECAPITULATIONS DES DEPENSES EN 1839.

Chapitres des Dépenses.	£ s. d.	£ s. d.	REMARQUES.
Gouvernement Civil,.....	15232 6 4		
Administration de la Justice, Prisonniers d'Etat et Pénitencier,.....	27368 17 5		
Législature,.....	9551 4 6½		
Phares,.....	2272 13 2		
Ecoles,.....	8847 10 5		
Sociétés d'Agriculture,.....	1080 3 6		
Cours Martiales de Milice,.....	21 1 4		
Pensions,.....	3306 11 5½		
Octrois et Services Spéciaux,.....	920 0 3		
Intérêt de la Dette Publique,.....	23274 10 10½	91874 19 3½	
Travaux Publics,.....		25248 12 6½	
Total payé par le Receveur Général,.....		117123 11 10	
Intérêt et Charges de la Dette Publique payés par les Agents à Londres et qui restent dus,.....			
	£43233 17 1	48037 12 3½	Le Change non compris.
Frais de perception des Revenus,.....		4643 16 1½	
Total....	£169805 0 3½		

JNO. MACAULAY.

Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, 10e Février, 1841.

## HAUT CANADA.

APPENDICE,  
No. 9.Comptes pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1839.ETAT des WARRANTS tirés sur le Receveur Général en vertu de Statuts Provinciaux, depuis le  
6e Octobre jusqu'au 31 Décembre 1839 exclusivement.APPENDICE,  
No. 9.Comptes pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1839.

Statuts.	Personnes en faveur de qui ils ont été tirés, Services &c.				
	<b>Conseil Exécutif.</b>				
1 Guil. 4, c. 14.	L'Honble. R. A. Tucker, Salaire comme Conseiller, du 29 Janv. au 30 Juin 1839.	46	11	6	
	L'Honble. J. Elmsley, dito, du 1 au 28 Janvier, 1839,.....	£	8	10	5½
					55 1 11½
	<b>Bureau du Gouvernement : Contingences.</b>				
2 Vict. ch. 71.	L'Honble. R. A. Tucker, Port de Lettres, Trimestre expiré le 30 Septembre, 1839.	180	2	8	
	S. B. Harrison, Ecr., Balance de Compte, Dito, avances à compte.	254	15	10	
		100	0	0	
					534 18 6
	<b>Bureau du Secrétaire de la Province et du Régistrateur : Contingences.</b>				
Do	L'Honble. R. A. Tucker, semestre ex- piré le 31 Décembre, 1839,.....		43	3	0
	<b>Bureau de l'Inspecteur Général : Contingences.</b>				
Do	L'Honble. J. Macaulay, avances à compte du semestre courant,.....		47	0	7
	<b>Bureau de l'Adjudant Général des Milices. Contingences du Bureau.</b>				
Do	Col. B. Bullock, montant de son compte,.....		86	0	0
	<b>Réparations faites à la Maison du Gouvmt.</b>				
Do	S. B. Harrison, Ecr. autant pour 1839,.....		100	0	2
	Total, Gouvernement Civil,.....				866 4 0½
	<b>ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.</b>				
	<b>Frais de Voyage des Juges.</b>				
7 Guil. 4, c. 1.	L'Honble. J. B. Macaulay, Juge, Tour- nées des Districts de Prince Edwd. Mid- land et Johnstown,.....	75	0	0	
	L'Honble. J. Jones, Tournée d'Au- tomne, 1839,.....	75	0	0	
	L'Honble. A. Maclean, do do	75	0	0	
	L'Honble. L. P. Sherwood, do do	75	0	0	
					300 0 0
	<b>Honoraires, Greffiers des Assises.</b>				
Do	W. A. Geddes, District de Midland, Tournée d'Automne, 1839,.....	16	12	0	
	J. S. McDonell, District de l'Ouest, Tournée du Printemps, 1839,.....	41	9	6	
	District de l'Est, Trnée. d'Automne, 1839				
	John Stuart, Gore, Newcastle, et Nia- gara, Tournée d'Automne, 1839,.....	21	1	0	
					79 2 6
	<b>Conseil de la Reine :</b>				
2 Vict. ch. 71.	L'Honble. Sir Allan Macnab, Cheva- lier, Tournée d'Automne, 1839,.....		193	15	0
	<b>Prisonniers d'Etat :</b>				572 7 6
Do	Butler Morris, Transport des Prison- niers de Kingston à Québec, Nov. 1839,.	20	14	3	
	Lt. J. T. W. Jones, 43c Rt. dépenses encourues pour le transport des Prisonniers à la Nouvelle Galles Méridionale,.....	97	3	9	
	A. McDonell, Ecr. Shérif D. G., Trans- port des Prniers. de Hamilton, Mai, 1839,	12	2	6	
	Porté en l'autre part, £	130	0	6	
			572	17	6
			572	17	6
					866 4 0½



Statut.	En faveur de qui ils ont été tirés, Services &c.				
	Montant de l'autre part,...	£130 0 6	372 17 6	572 17 6	866 4 0½
	Lt. J. T. W. Jones, du 43e. Rt., balance de dépenses comme ci-dessus.....	1 7 10			
	A. McDonell, Ecuyer, Shérif, G. D., entretien des Prisonniers.....	19 11 4½			
	Andrew Oliphant, Procès des Prisonniers à Niagara, en 1838.....	27 19 3			
	Patrick Finn, Huissier Crieur de la Cour Criminelle, Niagara 1838.....	11 16 6			
	W. B. Jarvis, Ecuyer, Shérif D. H., transport de T. Woodbury de Toronto à Londres.....	10 2 6			
			200 17 11½		
	<b>Pénitentier.</b>				
2 Vict. ch. 65	J. Nickalls, Ecuyer, Président du Bureau, Total—Administration de la Justice, &c.....		1000 0 0	1200 17 11½	1773 15 5½
	<b>PHARES.</b>				
7 Guil. 4, c. 96	L'Honble. Macaulay, Ecuyer, Inspecteur Général, à compte.....				552 8 3
	<b>ECOLES DE DISTRICT.</b>				
1 Guil. 4, ch. 7	Mr. J. Deacon, Instituteur d'Ecole, District de Prince Edward, Salaire du 15 Février, au 30 Juin 1839,.....	37 5 2½			
7 Guil. 4, c. 33	Mr. G. Salmon, Instituteur d'Ecole, District de Talbot, semestre expiré le 30 Juin 1839,.....	50 0 0			
			87 5 2½		
	<b>Ecoles Elémentaires.</b>				
1 Guil. 4, c. 7	D. Smith, Trésorier du District de Prince Edward, Octroi pour 1839.....		250 0 0		
3 Vict. ch. 68	Total, Ecoles,.....				337 5 2½
	<b>SOCIÉTÉS D'AGRICULTURE.</b>				
7 Guil. 4, c. 23	G. W. Baker, Ecuyer, Trésorier du District de Bathurst.....	58 10 0			
	D. J. Smith, Ecuyer, Trésorier du District de Midland, allocation pour 1839.....	130 0 0			
					188 10 0
	<b>Cours Martiales de Milice.</b>				
2 Vict. ch. 9	Capt. J. Young, dépenses du 2e Rég't. de M. de Prince Edward.....	5 16 8			
	Capt. H. Jessop, agissant comme Juge Avocat des Cours Martiales de Milice.....	8 0 0			
	Capt. J. H. Sampson, Président de la Cour Martiale de Milice, District de Gore.....	7 4 8			
			21 1 4		21 1 4
	<b>Pensions de Milice.</b>				
3. Vict. ch. 28 & 1 Vict. c. 44	L'Honble. J. H. Dunn, Receveur Général, pour le mettre en état de payer le semestre expiré le 31 Déc. 1839.....				1309 12 4½
1 Vict. c. 13	Commission pour s'enquérir des pertes causées par la Rébellion. Alex. Wood, Ecuyer, Dépenses de la Commission.....				10 10 3
	<b>INTERET DE LA DETTE PUBLIQUE.</b>				
Divers Actes.	L'Honble. J. H. Dunn, Recéveur Général, montant payable dans la Province pour le semestre expiré le 31 Décembre, 1839.....			5417 16 8½	
	* Echange pour £10,000 Stlg. à 11 par cent de prime, remise par le Rec. Gén. à Messrs. Baring. & Cie.....			12333 6 8	17751 3 4½
	* Le Warrant pour payer cette somme a été émané le 9 Septembre, 1840. Dépenses totales du 6 Oct. au 31 Déc. 1839 inclusivement.				£22810 10 2½

JNO. MACAULAY.

Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, 10e Février, 1844.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes provinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1839.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes provinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1839.

HAUT CANADA.

ÉTAT des deniers perçus et payés par le Receveur Général pendant l'année, 1839.

RECETTE.	Courant.		PAIEMENTS.	Courant.	
	£	s d		£	s d
Balance en main le 31 Décembre, 1838,.....	17954	8 10	Warrant émané en 1838, en vertu de la 7e Guil. 4. ch. 76,.....	3000	0 0
Erreur dans la Balance,.....	600	0 0	Rectifications dans les États antérieurs à 1839.....	6	0 8 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
			Balance rectifiée, 31 Décembre, 1838.....	15548	8 1 <sup>5</sup> / <sub>8</sub>
	£			£	18554 8 10
Balance le 31 Décembre, 1838, telle que rectifié,.....	15548	8 1 <sup>5</sup> / <sub>8</sub>	Courant.		
Recette du Procureur Général du 1er Janvier au 5e Octobre 1839, suivant l'état soumis à la Législature, daté le 3e Décembre, 1839,.....	£	110196 4 1 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	Montant des Warrants sur le Receveur Général depuis le 1er Janvier jusqu'au 5 Octobre, 1839, inclusivement,.....	94313	1 7 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
Recettes du 6 Oct. au 31 Déc. 1839 inclusivement, savoir :—			Do. et paiements faits depuis le 6 Octobre jusqu'au 31 Décembre, 1839, inclusivement,.....	22810	10 2 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
Produit des Débitures,.....	2000	0 0	Commission allouée au Receveur Général sur les deniers reçus du Bas-Canada,.....	308	7 10 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
Importations des États Unis,.....	7029	16 5	Balance entre les mains du Receveur Général le 30 Déc. 1839.....	117431	19 8 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>
Droits de Tonnage,.....	12	0 0			
Colporteurs et Reçtrattiers,.....	45	15 0			
Encanteurs et Encans,.....	103	16 7 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>			
Licences pour Magns, Aubges., Distilleries, &c. do. Bière,.....	916	19 6			
	0	10 0			
Milice } Commissions,.....	116	15 0			
	71	19 0			
	59	0 0			
Travaux Publics,.....	1906	9 7			
Remboursé par John Joseph, Ecuyer, comme ci-devant Secrétaire Civil,.....	350	14 7			
	12613	15 8 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>			
	£	113809 19 10			
	£	129358 7 11 <sup>5</sup> / <sub>8</sub>			

\* Y compris £10,988 17 9<sup>1</sup>/<sub>2</sub> produit des Débitures vendues dans le Haut-Canada.

JNO. MACAULAY.

Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, 10e Février, 1841.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes provinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1839.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes provinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1839.

HAUT-CANADA.  
État de la Dette Publique, et des charges sur icelle, le 1er Janvier, 1840.

DETTES.			CHARGES.			Total Courant
Courant.	Sterling.	Total Sterling.	Intérêt Annuel.	Courant.	Sterling.	Total Courant
Débentures restant dues.						
Payables dans le Haut-Canada.			Payable dans le Haut-Canada.			
à 5 par cent,.....£	61240 0 0		{ sur £61240 0 0 à 5 par cent, £	3062 0 0		
à 5½ par cent,.....	5000 0 0		5000 0 0 à 5½ par cent, ..	293 15 0		
à 6 par cent,.....	137662 12 2½		137662 12 2½ à 6 par cent,...	8259 15 1½		
	203902 12 2½		229 19 0 à 6 par cent,....	13 15 11¼		
Do. non émanées à comptes des pertes causées par l'Insurrection,...	229 19 0		£204132 11 2½.....Total £	11629 6 0½	10466 7 5½	11629 6 0½
Total dans le Haut-Canada,.....£	204132 11 2½	183719 6 1	Payable à Londres.			
Payables à Londres.			{ sur £826750, Sterlg. à 5 par cent, Commission d'Agents, 1 par cent, sur les Dividendes,.....		4137 10 0	
à 5 par cent, Dividendes payables sur icelles par Messrs. Glyn & Cie. do. par Messrs. Baring,.....	400000 0 0		.....		413 7 6	
Total à 5 par cent à Londres,.....	426750 0 0	826750 0 0	Total,.....£		41750 17 6	46389 17 2½
Montant total des Débentures restant dues, £	204132 11 2½	1010469 6 1	Charges totales sur la dette consolidée,.....£	11629 6 0½	41750 17 6	58019 3 3½
Balances dues aux Agents à Londres.						
Messrs. Glyn & Cie. Divdes. payés, jusqu'au 31 Décembre, 1839. Messrs. Baring, Dividende non payé pour le semestre expiré le 31 Décembre 1839, savoir : † £10775 8 9, non payés.....	*31628 7 8					
	14644 8 0	46272 15 8				
Dette Totale, 1er Janvier, 1840,.....£	204132 11 2½	1056742 1 9	Balances dues aux Agents de Londres: Inté- rêt sur £46272 15 8 Sterling,.....		2313 12 9	2570 14 2
Moins, Balance due par Messrs. T. Wilson & Cie.,.....£		61021 1 4	Charges Totales,.....£	11629 6 0½	44064 10 3	60589 17 5½

\* Il est placé au crédit de Messrs. Glyn et Cie une somme de £3365 10 7 comme remise par le Receveur Général en 1833, laquelle somme est portée dans les Comptes du Receveur Général pour le semestre expiré le 30 Juin, 1840.  
† Ce montant est presque couvert par la remise du Receveur Général de £10000 sterling en 1839.

JNO. MACAULAY.

Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, 11e Février, 1841.

## HAUT CANADA.

APPENDICE,  
No. 9.Comptes pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

## CEDULE des Comptes Publics pour 1840.

APPENDICE  
No. 9.Comptes pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada,  
pour 1840.

1. Retour des Revenus et des dépenses pour les années 1838, 1839 et 1840.
2. Do. Revenus pour 1840, provenant du Bas-Canada.
3. { Do. Droits sur les Importations des Etats-Unis,—Sur les Licences des Encanteurs et les
4. { Ventes par encan,—et sur le tonnage des Vaisseaux Britanniques naviguant sur les
5. { Lacs—Droits pour les Phares.
6. { Do. Droits sur les Magasins détaillant des Boissons spiritueuses, sur les Auberges, Dis-  
tilleries, Tables de Billard, Regrattiers et Colporteurs, Bateaux à vapeur, et Maison  
où l'on vend de la Bière en détail.
7. Retour des Revenus provenant des Travaux Publics.
8. Etat des Warrants tirés sur le Receveurs Général et par lui payés, du 1er Janvier au 31  
Décembre 1840, inclusivement.
9. Etat des Balances dues par les Collecteurs des Douanes, les Collecteurs des Péages et  
Droits de Hâvres et Canaux, et les Inspecteur des Licences,—et auxquels elles sont  
dues, 5e Février, 1841.
10. Etat des Recettes et Paiements du Receveur Général du 1er Janvier au 31 Décembre, 1840.
11. Etat de la Dette Publique, et des charges sur icelle, le 1er Janvier, 1841.

JNO. MACAULAY.

Bureau de l'Inspecteur Général,

Toronto, 10e Février 1841.

HAUT



APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

ETAT des Argents payés entre les mains du Receveur Général du BAS-CANADA, entre le 1er Janvier et le 1er Juillet, 1840, provenant des droits sur les importations en cette Province par Mer,—la Province du HAUT-CANADA ayant droit d'en réclamer une part, d'après les dispositions de l'Acte Impérial de la 3e Geo. IV. Chap. 119.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

EN VERTU D'ACTES.	MONTANT PAYÉ.	
	Pendant le Trimestre expiré le 5 Janvier, 1840.	Pendant le Trimestre expiré le 5 Avril, et jusqu'au 1er Mai 1840.
Acte Impérial 14e Geo. III. .... £	5200 5 8	468 18 6
Acte Provincial 33e Geo. III. ....	1657 19 2	12 15 4
dito. 35e Geo. III. ....	25713 7 10	216 0 8
dito. 41e Geo. III. ....	212 15 6	49 15 9
dito. 53e et 55e Geo. III. ....	15294 18 10	3888 0 3
dito. 55e Geo. III. Chap. 3 ....	1015 8 7	26551 1 7
£	49094 15 7	31186 12 1
Moins, autant payé au Receveur Général à compte, avant le 1er Janvier, 1840, et compris dans l'Etat de cette date. ....	19241 16 9	
Balance du Trimestre expiré le 5 Janvier, 1840. ....		29852 18 10
		61039 10 11
Montant payé au Receveur Général à compte du Trimestre expiré le 5 Juillet, 1840. ....		21923 1 6
		82962 12 5
Ajoutez ce qui n'a pas été porté au dernier compte. ....		360 0 0
		83322 12 5
Frais de perception à déduire, savoir :		
Dépenses incidentes à Québec et à Montréal, ....	£611 14 5	
Salaires de deux Visiteurs Douaniers à Québec, jusqu'au 31 Mars, 1840. ....	50 0 0	
		661 14 5
Courant Net, ....	£	82660 18 0
Part du Haut-Canada, 38½ par cent donne Courant, ....	£	31824 8 11
Equivalent en Sterling à ....	£	28642 0 0

(Signé,)

J. CARY,  
Insp. Génl., C. P.

Québec, 1er Juillet, 1840.

ETAT

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

ETAT des Argents payés entre les mains du Receveur Général du BAS-CANADA, entre le 1er Juillet 1840 et le 1er Janvier 1841, provenant des droits sur les Importations en cette Province par Mer,—la Province du HAUT-CANADA ayant droit d'en réclamer une part, d'après les dispositions de l'Acte Impérial de la 3e George IV. Chap. 119.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

EN VERTU D'ACTES.	MONTANT PAYÉ.	
	Pour le Trimestre expiré le 5 Juillet, 1840.	Pour le Trimestre expiré le 10 Octobre, 1840.
Acte Impérial 14e Geo. III. .... £	12564 14 5	9658 19 1
Acte Provincial 33e Geo. III. ....	440 1 4	419 12 4
dito. 35e Geo. III. ....	1698 15 5	8823 18 9
dito. 41e Geo. III. ....	28 7 0	277 9 5
dito. 53e et 55e Geo. III. Chap. 2. ....	19906 13 9	13553 11 1
dito. 55e. Geo. III. Chap. 2. ....	1547 1 0	1719 10 1
	<b>36185 14 11</b>	<b>34453 0 9</b>
Moins, autant payé au Receveur Général à compte, avant le 1er Juillet, 1840, et compris dans l'Etat de cette date. ....	<b>21923 1 7</b>	<b>14262 13 5</b>
Montant payé au Receveur Général à compte du Trimestre expiré le 5 Janvier 1841. ....		<b>48715 14 2</b> <b>22076 18 5</b>
Frais de perception à déduire. ....		<b>70792 12 7</b> <b>1106 5 10</b>
		<b>69686 6 9</b>
Part du Haut-Canada, 38½ par cent, donne Courant. .... £		<b>26829 4 9</b>
Equivalent en Argent Sterling, à .... £		<b>24146 6 3</b>

(Signé,) J. CARY,  
Insp. Génl., C. P.

Montréal, 1er Janvier, 1841.

ETAT COMPARATIF, 1839 et 1838—1840 et 1839.

ANNEE.	Du 1er. Janvier au 1er. Juillet.	Du 1er. Juillet au 1er. Janvier.	TOTAL.	Commission du Receveur Génl.	Revenu Net.	Augmentation Nette en 1839
1839, .. ..	36342 0 8	27057 10 11	63399 11 7	316 19 11	63082 11 8	} 19163 14 8½
1838, .. ..	18797 14 10	25336 15 7	44134 10 5	223 13 5½	43913 16 11½	
Augmentation en 1839, £	17544 5 10	1720 15 4	19265 1 2	96 6 5½	19168 14 8½	
1840, .. ..	31824 8 11	26829 4 9	58653 13 8	293 5 4	58360 8 4	} Diminution Nette en 1840.
Diminution, 1840, £	4517 11 9	228 6 2	4745 17 11	23 14 7	4723 3 4	

JNO. MACAULAY.

Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, 10 Février, 1841.

HAUT-CANADA.

APPENDICE,  
No. 9.Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

## HAUT-CANADA.

APPENDICE,  
No. 9.Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

RETOUR des REVENUS provenant des Droits sur les Importations des Etats-Unis, depuis  
le 1er Janvier, 1839, jusqu'au 5 Janvier, 1841, suivant les retours des Collecteurs.

PORT.	MONTANT DES DROITS PERÇUS PENDANT LES TREMESTRES QUI ONT FINI LE :					TOTAL.	Frais de Per- ception.	Revenus Nets pour 1840.
	5 Avril, 1840.	5 Juillet 1840.	5 Oct. 1840.	5 Janv. 1841.				
Amherstburg, ....	79 9 4	289 3 0	130 7 2	139 5 5	639 4 11	100 0 0	538 4 11	
Bath, ....	2 5 3	10 8 4½	78 10 8	80 19 2	172 3 5½	86 1 8½	86 1 8½	
Belleville, ....	.....	3 10 7	40 2 9½	78 12 1	122 5 5½	61 2 8½	61 2 8½	
Bond Head, ....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
Port Darlington, ...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
Brockville, ...	44 10 7	118 19 0½	102 10 8	223 8 9½	489 9 1½	100 0 0	389 9 1½	
Burlington, ....	67 7 6	554 16 3½	1395 16 6½	1096 9 2½	3114 9 6	230 14 5½	2883 15 0½	
Chatham, ....	9 0 3	33 12 8	32 4 10	129 1 1	203 18 11	100 0 0	103 18 11	
Chippewa, ...	27 1 0½	161 5 1½	173 3 2½	143 16 6½	505 5 11	100 0 0	405 5 11	
Cobourg, ....	66 6 7	107 16 11½	186 0 2½	190 5 6	550 9 3	100 0 0	450 9 3	
Cornwall, ....	13 0 3½	19 4 6	17 10 4	42 17 10½	92 13 0	46 6 6	46 6 6	
Fort Erie, ....	233 1 5½	103 4 7½	125 10 9½	154 6 8½	616 13 7	100 0 0	516 13 7	
Gananoque, ....	0 0 8	64 1 3½	51 16 2½	8 6 2	124 4 4	62 2 2	62 2 2	
Goderich, ...	18 0 0	139 14 3½	78 10 3½	16 11 3	252 15 9½	100 0 0	152 15 9½	
Hallowell, ...	.....	14 18 10	17 15 3	111 14 9	144 8 10	72 4 5	72 4 5	
Kingston, ...	319 17 7	1044 2 6	891 12 4	1899 8 4	4155 0 9	282 15 0½	3872 5 8½	
Maitland, ....	.....	25 1 3½	.....	.....	25 1 3½	12 10 7½	12 10 7½	
Maria Town, ....	19 3 2½	15 13 8½	22 7 2½	11 16 4½	69 0 6	34 10 3	34 10 3	
Newcastle and Trent Port, ...	3 18 7	18 18 4	19 13 72	39 19 11	82 10 5½	41 5 2½	41 5 2½	
Niagara, ...	38 4 0	509 16 8½	216 15 11	257 7 2½	1022 3 10½	126 2 2	896 1 8½	
Oakville, ....	.....	.....	30 4 6	.....	30 4 6	15 2 3	15 2 3	
Penetanguishene,	2 0 0	168 9 10	.....	.....	170 9 10	85 4 11	85 4 11	
Prescott, ....	48 2 2½	55 14 3	71 0 1	94 3 8	269 0 2½	100 0 0	169 0 2½	
Port Burwell, ...	.....	21 17 1	58 12 4½	0 18 9	81 8 2½	40 10 7½	40 17 7½	
“ Colborne, ...	.....	23 13 6	39 6 0	139 12 3	202 11 9	100 0 0	102 11 9	
“ Credit, ....	.....	2 12 10½	63 7 6	.....	66 0 4½	33 0 2½	33 0 2½	
“ Dalhousie, ..	23 15 0	99 16 7½	66 0 10½	129 16 3½	319 8 10	100 0 0	219 8 10	
“ Dover, ....	.....	26 16 4½	126 16 11½	51 14 11	205 8 3	100 0 0	105 8 3	
“ Hope, ....	.....	147 10 5½	157 16 5	223 15 0½	529 1 11	100 0 0	429 1 11	
“ Sarnia, ...	.....	.....	1 2 0	61 8 9	62 10 9	31 5 4½	31 5 4½	
“ Stanley, ...	.....	47 5 7½	273 17 2½	133 6 11	454 9 9½	100 0 0	354 9 9½	
“ Talbot, ...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
Queenston, ....	90 0 0½	90 17 9	100 8 1	198 3 10½	479 9 9½	100 0 0	379 9 9½	
Rivière aux Raisins	11 15 11½	3 9 4½	4 13 9	5 17 6½	25 16 7½	12 18 3½	12 18 3½	
Sandwich, ....	60 4 11½	64 7 5½	57 8 9½	55 8 11½	237 10 2½	100 0 0	137 10 2½	
Toronto, ....	27 3 5½	1344 0 1	1340 2 11	2344 0 8	5050 7 1½	300 0 0	4750 7 1½	
Turkey Point, ..	.....	64 10 9½	27 3 0½	76 1 3½	167 15 1½	83 17 6½	83 17 6½	
Windsor, ...	.....	1 7 8	52 14 7	67 17 4½	121 19 7½	60 19 9½	60 19 9½	
		£ 5400 0 11½			20857 14 9½		17639 0 5½	
Droits remis, ....	.....	3 3 0			3 3 0		3 3 0	
Total, 1840, ..	£ 1199 17 11½	5396 17 11½	6051 3 2	8206 12 9½	20854 11 9½	3218 14 4½	17635 17 5½	
Total, 1839, ....	2305 15 11½	6219 0 1½	5256 12 4	6973 13 9½	20755 2 3	3181 0 0½	17574 2 2½	

JNO. MACAULAY.

Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, 10 Février, 1841.



## HAUT-CANADA.

## ÉTAT des REVENUS provenant des Droits sur les Licences accordées aux Encanteurs, pour l'année 1840.

APPENDICE,  
No. 9.Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.APPENDICE,  
No. 9.Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

Ports où elles ont été accordées.	Trimestre expiré le 5e Avril, 1840.	Trimestre expiré le 5e Juillet, 1840.	Trimestre expiré le 5e Octobre, 1840.	Trimestre expiré le 5e Janvier, 1841.	TOTAL.	
					1840.	1839.
Amherstburgh, . . . . .						
Bath, . . . . .						
Belleville, . . . . . £	5 0 0				5 0 0	5 0 0
Bond Head et Dar- lington, . . . . .				10 0 0	10 0 0	10 0 0
Brockville, . . . . .						
Belleville, . . . . .		10 0 0			10 0 0	
Burlington, . . . . .						
Chatham, . . . . .						
Chippawa, . . . . .		5 0 0			5 0 0	5 0 0
Cobourg, . . . . .	5 0 0				5 0 0	5 0 0
Cornwall, . . . . .						
Fort Erie, . . . . .						
Gananoque, . . . . .				5 0 0	5 0 0	
Goderich, . . . . .				5 0 0	5 0 0	
Hallowell, . . . . .						
Kingston, . . . . .	10 0 0	15 0 0			30 0 0	30 0 0
Maitland, . . . . .						
Maria Town, . . . . .						
Newcastle & Trent Port, . . . . .		5 0 0			5 0 0	
Niagara, . . . . .			5 0 0		5 0 0	5 0 0
Oakville, . . . . .						
Penetanguishene, . . . . .						
Prescott, . . . . .						
Port Burwell, . . . . .						
“ Colborne, . . . . .						
“ Credit, . . . . .						
“ Dalhousie, . . . . .						
“ Dover, . . . . .				5 0 0	5 0 0	
Hope, . . . . .		5 0 0	5 0 0	5 0 0	15 0 0	5 0 0
“ Sarnia, . . . . .						
“ Stanley, . . . . .	5 0 0	5 0 0			10 0 0	
“ Talbot, . . . . .						
Queenston, . . . . .						
Riv. Aux Raisins, . . . . .						
Sandwich, . . . . .			5 0 0		5 0 0	10 0 0
Toronto, . . . . .	35 0 0			5 0 0	40 0 0	45 0 0
Turkey Point, . . . . .						
Windsor, . . . . .						
Totalité en 1840, £	60 0 0	45 0 0	15 0 0	35 0 0	155 0 0	120 0 0
Do. en 1839 . . . . .					120 0 0	
Augmentation, . . . . .				£	35 0 0	

## HAUT-CANADA.

APPENDICE,  
No. 9.Comptes pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

## ÉTAT des Revenus provenant des Droits sur les Ventes par Encan.

APPENDICE  
No. 9.Comptes pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

PORT.	Trimestre expiré le 5e Avril, 1840.	Trimestre expiré le 5e Juillet, 1840.	Trimestre expiré le 5e Octobre, 1840.	Trimestre expiré le 5e Janvier, 1841.	Total 1840.	Total 1839.
Amherstburg ...						
Bath .....						
Belleville .....		0 6 6	0 11 3 $\frac{1}{2}$	0 0 8	0 18 5 $\frac{1}{2}$	2 7 11
Brockville .....				1 0 3	1 0 3	
Bond Head et Darlington ...						
Burlington .....		10 3 0			10 3 0	
Chatham .....						
Chippawa .....						
Cobourg .....				24 18 0	24 18 0	
Cornwall .....			2 18 0 $\frac{1}{4}$	1 0 0	3 18 0 $\frac{1}{4}$	2 11 0 $\frac{1}{2}$
Fort Erié .....						
Gananoque .....						
Goderich .....						
Hallowell .....						
Kingston .....	82 17 8		17 18 4	257 10 11	358 6 11	142 13 2
Maitland .....						
Maria Town .....						
Newcastle et Trent Port ...						
Niagara .....				0 14 1	0 14 1	
Oakville .....						
Penetanguishene						
Prescott .....						
Port Burwell...						
“ Colborne..						
“ Credit ....						
“ Dalhousie..						
“ Dover .....						
“ Hope .....				5 6 3	5 6 3	
“ Sarnia ...						
“ Stanley ...						
“ Talbot....						
Queenston .....						
Riv. aux Raisins						15 10 0
Sandwich .....						
Toronto .....		221 12 1	194 16 8	420 14 11	838 3 8	310 13 0
Turkey Point ..						
Windsor .....						
Totalités 1840. £	82 17 8	233 1 7	216 4 3 $\frac{3}{4}$	711 5 1	1243 8 7 $\frac{3}{4}$	473 15 1 $\frac{1}{2}$
do. 1839 .....					473 15 1 $\frac{1}{2}$	
Augmentation 1840 .....					769 13 6 $\frac{1}{4}$	

## Etat Comparatif Général.

Année	License.	Ventes	Total.	Commission du Collecteur.	Revenus nets.
1840 .....	£ 155 0 0	1243 8 7 $\frac{3}{4}$	1398 8 7 $\frac{3}{4}$	69 18 5	1328 10 2 $\frac{3}{4}$
1839 .....	120 0 0	473 15 1 $\frac{1}{2}$	593 15 1 $\frac{1}{2}$	29 13 8 $\frac{1}{2}$	564 1 5
Augmentation en 1840 .....	£ 35 0 0	769 13 6 $\frac{1}{4}$	804 13 6 $\frac{1}{4}$	40 4 8 $\frac{1}{2}$	764 8 9 $\frac{3}{4}$

JNO. MACAULAY.

Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, 10e Février, 1841.

## HAUT-CANADA.

ÉTAT des Revenus provenant des Phares ou Droits de Tonnage sur les Vaisseaux Britanniques  
naviguant sur les Lacs pour l'année 1840.APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

PORT.	Trimestre expiré le 6e Avril, 1840.	Trimestre expiré le 6e Juillet, 1840.	Trimestre expiré le 6e Octobre, 1840.	Trimestre expiré le 6e Janvier, 1841.	Total en 1840.	Total en 1839.	Remarques.
Amherstburg .....				7 4 0	7 4 0		Il n'est rien alloué par la Loi aux Collecteurs de Douanes pour la perception de ce Droit.
Bath .....			2 10 0		2 10 0		
Belleville .....							
Bond Head et Darlington .....							
Brockville .....							
Burlington .....		16 12 6		6 0 0	22 12 6	8 16 0	
Chatham .....				5 8 0	5 8 0	5 8 0	
Chippawa .....							
Cobourg .....							
Cornwall .....							
Fort Erie .....							
Gananoque .....							
Goderich .....							
Hallowell .....		4 5 0			4 5 0	4 0 0	
Kingston .....	9 0 0	67 9 0	16 19 0		93 8 0	60 0 0	
Maitland .....							
Maria Town .....							
Niagara .....		1 15 0		4 10 0	6 5 0		
Newcastle et Trent Port .....		2 5 0			2 5 0		
Oakville .....	4 1 0	23 7 0			27 8 0	33 8 0	
Penetanguishene ..							
Prescott .....				15 0 0	15 0 0	10 0 0	
Port Burwell .....							
“ Colborne .....		23 19 0	13 9 0	11 19 0 5 10 0	54 17 0		
“ Credit .....							
“ Dalhousie .....		10 0 0	4 0 0	5 0 0	19 0 0		
“ Dover .....		3 10 0			3 10 0		
“ Hope .....		3 10 0			3 10 0		
“ Sarnia .....							
“ Stanley .....		16 6 0			16 6 0	6 10 0	
“ Talbot .....							
Queenston .....							
Riv. aux Raisins...							
Sandwich .....		8 10 0			8 10 0	11 10 0	
Toronto .....				132 6 0	132 6 0	144 5 0	
Turkey Point .....							
Windsor .....	2 3 0	5 2 0			7 5 0	5 10 0	
Totalité .....	£ 15 4 0	186 10 6	36 18 0	192 17 0	431 9 6	289 7 0	
Pendant la même période en 1839.					£ 289 7 0		
Augmentation, 1840					142 2 6		

## ÉTAT détaillé des Droits de Tonnage perçus en 1840.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

PORT.	VAISSEAU.	TONNAGE.		DROIT.
Amherstburg,.....	Goëlette Amherstburg,.....	144	144	£7 4 0
Bath,.....	" True Briton,.....	50	50	2 10 0
	" Elizabeth,.....	74		
	" Princess,.....	100		
Burlington,.....	" Anne,.....	58	452½	22 12 6
	" Margaret,.....	58		
	" Fanny,.....	42½		
	" Sovereign,.....	120		
Chatham,.....	Steamer Brothers,.....	80	108	5 8 0
	" Western,.....	28		
Hallowell,.....	Goëlette Prince Edward,.....	50	85	4 5 0
	" Morning Star,.....	35		
	" Commerce,.....	70		
	" John Dougall,.....	110		
	" Frontenac,.....	298		
	" Canada,.....	92		
	" Grenville,.....	115		
	" Genl. Brock,.....	95		
Kingston,.....	" William Penn,.....	120	1868	93 8 0
	" Queen Victoria,.....	175		
	" Shamrock,.....	112		
	" Lord Wellington,.....	63		
	" Jessie Woods,.....	90		
	Steamer Hamilton,.....	189		
	Goëlette C. P. Thomson,.....	140		
	" Hannah Counter,.....	136		
	" Ontario,.....	63		
	" Perseverance,.....	35		
Niagara,.....	Steamer Burlington,.....	90	125	6 5 0
Newcastle,.....	Goëlette Lady Colborne,.....	20		
	" Prince Edward,.....	25	45	2 5 0
	" Alcia Anna,.....	30		
	" Enterprise,.....	51		
	" Hero,.....	45		
	" Amelia,.....	97		
Oakville,.....	" Farmer's Daughter,.....	85	548	27 8 0
	" J. McKenzie,.....	140		
	" Telegraph,.....	100		
	Steamer William IV.,.....	300		
Prescott,.....	Goëlette Herald,.....	110	1097	54 17 0
	" Nehemiah,.....	60		
	" Elizabeth,.....	80		
	" Velocipede,.....	48		
	" Revolution,.....	36		
	" Chapman,.....	84		
	" Erie,.....	87		
Port Colborne,.....	" Lady Colborne,.....	49		
	" Mary Jane,.....	35		
	" Merritt,.....	100		
	" Chipman,.....	60		
	" Rose,.....	109		
	" Union,.....	83		
	" Mississaga Chief,.....	70		
	" Ottawa,.....	86		
	" Ann Eliza,.....	70		
Port Dalhousie,.....	" Hamilton,.....	55	380	19 0 0
	" Highlander,.....	75		
	" Britannia,.....	80		
Port Dover,.....	" Prince Albert,.....	100	70	3 10 0
	" Eleanor Jane,.....			
Port Hope,.....	" Hibernia,.....	39	70	3 10 0
	" Maria,.....	31		

ÉTAT détaillé des Droits de Tonnage perçus en 1840—Continué.

APPENDICE, No. 9.

APPENDICE No. 9.

Comptes provinciaux du Haut-Canada pour 1840.

Comptes provinciaux du Haut-Canada pour 1840.

PORT.	VAISSEAU.	TONNAGE.		DROIT.
Port Stanley, .....	Goëlette Emily, .....	86	326	£ 16 6 0
	" Sir R. Peel, .....	70		
	" Britannia, .....	63		
	" Yarmouth, .....	47		
	" Cordelia, .....	60		
Sandwich, .....	" Dawn, .....	80	170	8 10 0
	" Comet, .....	20		
	" S. Taylor, .....	50		
	" Louisa, .....	20		
Windsor, .....	" Wm. Fairfield, .....	43	145	7 5 0
	" Caledonia, .....	30		
	" Ellen, .....	22		
	" John Walsh, .....	50		
	" Friends, .....	30		
	" Catherine, .....	35		
	" Peacock, .....	60		
	" Wood Duck, .....	15		
	" Erin, .....	25		
	Steamer Transit, .....	238		
" Queen Victoria, .....	170			
Goëlette Rambler, .....	28			
Steamer Britannia, .....	198			
" Gore, .....	156			
" Cobourg, .....	395			
" Great Britain, .....	482			
" Commodore Barrie, .....	197			
" St. George, .....	320			
" Gildersleeve, .....	180			
Goëlette Ploughboy, .....	25			
" Shamrock, .....	25			
" Lady Savage, .....	12			
" Jane, .....	30			
" Neilson, .....	25			
Total, 1840, .....		8629½	£ 431 9 6	
Total, 1839, .....		5787	289 7 0	
Augmentation, 1840, .....		2842½	£ 142 2 6	

Etat Comparatif.

ANNEE.	STEAMERS.		GOELETTES.		TOTAL DE TONNAGE.
	No.	Tonneaux.	No.	Tonneaux.	
1840, .....	14	3023	81	5060½	8629½
1839, .....	11	2614	46	3173	5787
Augmentation, 1840, .....					2842½

Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, 10e Février, 1841.

JNO. MACAULAY.

APPENDICE,  
No. 9,  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

HAUT-CANADA.

ÉTAT des Revenus provenant des Droits de Licences pour Magasins détaillant des Boissons spiritueuses, Auberges, Distilleries, Tables de Billards, Regrattiers et Colporteurs, Bateaux à Vapeur, Maisons où l'on vend de la Bière, pour l'année 1840.

DISTRICT.	QUARTIERS FINISSANT.				Total pour l'année 1840.	Frais de Perception.	Revenus Nets, 1840.
	le 5e Avril, 1840.	le 5e Juillet, 1840.	le 5e Octobre, 1840.	le 5e Janvier, 1841.			
	Bathurst, .....	630 5 0	57 15 0	25 10 0			
Brook, .....	22 10 0	172 13 0	75 6 6	9 0 0	279 9 6	49 18 4	229 11 2
Eastern, .....	599 0 0	25 10 0	83 0 0	7 10 0	715 0 0	101 18 4½	613 1 7½
Gore, .....	450 11 9	414 17 6	352 7 0	579 0 6	1796 16 9	216 12 6	1580 4 3
Home, .....	1958 10 9	876 19 0½	216 14 6	150 0 6	3202 4 9½	235 2 2	2967 2 6½
Johnstown, .....	733 17 3	53 10 0	133 10 0	9 10 0	930 7 3	126 1 9½	804 5 5½
London, .....	91 10 0	134 10 0	55 4 0	832 7 0	1113 11 0	175 14 3½	937 16 8½
Midland, .....	550 18 0	293 10 0	286 9 0	154 10 0	1285 7 0	139 5 4	1146 1 8
Newcastle, .....	415 18 0	118 8 6	106 0 6	354 0 0	994 7 0	181 9 8½	812 17 3½
Niagara, .....	1320 6 6	309 11 0	125 0 0	144 12 0	1899 9 6	211 19 5½	1687 10 0½
Ottawa, .....	161 10 0	54 9 0	15 10 0	.....	231 9 0	31 7 7½	188 16 4½
Prince Edward, .....	224 7 6	66 0 0	29 10 0	16 10 0	336 7 6	54 2 0	282 5 6
Talbot, .....	193 1 0	63 4 0	15 0 0	11 0 0	282 5 0	47 6 6½	234 18 5½
Victoria, .....	173 18 9	90 0 0	88 0 0	17 0 0	368 18 9	48 7 4	320 11 5
Wellington, .....	.....	.....	.....	191 1 0½	101 1 0½	35 18 3½	155 2 9
Western, .....	344 10 0	165 5 0	72 9 0	90 11 1	672 15 1	127 12 9	545 2 4
Total, .....	7870 14 6	2896 2 0½	1679 10 6	2584 12 1½	15030 19 2	1918 18 8½	13112 0 5½
Périodes correspondantes de 1839, .....	6165 6 3	1372 11 3	884 17 6	1680 3 9	10102 18 9	1010 5 10½	9092 12 10½
Augmentation, 1840, .....	1705 8 3	1523 10 9½	794 13 0	904 8 4½	4928 0 5	908 12 10	4019 7 7

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes provinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes provinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

HAUT CANADA.

État des Licences accordées par les Inspecteurs de District pour l'année 1840, entre le 6 Janvier 1840 et le 5 Janvier 1841 inclusivement, et des Revenus provenant d'icelles.

DISTRICT.	Magasins.		Auberges.		Distilleries.		Table de Billard.		Regrattiers et Colporteurs.		Bateaux à Vapeur.		Maisons où l'on distille de la Bière.		Revenus en Gros, 1840.	Revenus en Gros, 1839.	Revenus en Gros, 1838.
	No.	Droits.	No.	Droits.	No.	Droits.	No.	Droits.	No.	Droits.	No.	Droits.	No.	Droits.			
Bathurst, .....	43	312 10 0	73	367 0 0	7	52 0 0									731 10 0	631 10 0	493 17 6
Brock, .....	6	45 0 0	29	118 10 0	7	99 19 6			1	10 0 0			4	6 0 0	279 9 6	†	549 7 6
Eastern, .....	39	265 0 0	70	422 0 0					2	10 0 0			3	10 10 0	715 0 0	652 0 0	995 11 3
Gore, .....	43	320 0 0	178	955 10 0	32	477 6 9			4	25 0 0			19	19 0 0	1796 16 9	1209 0 0	1734 1 3
Home, .....	88	655 0 0	292	1890 0 0	28	479 14 9½	2	80 0 0	3	25 0 0	7	52 10 0	19	20 0 0	3202 4 9½	2362 0 0	623 16 3
Johnstown, .....	53	362 10 0	85	413 0 0	6	88 7 3			4	35 0 0	3	22 10 0	9	9 0 0	930 7 3	738 1 3	
London, .....	29	210 0 0	100	466 10 0	11	319 1 0	2	80 0 0	3	30 0 0			4	8 0 0	1113 11 0	667 17 6	
Midland, .....	25	180 0 0	161	807 0 0	10	224 7 0			4	20 0 0	6	45 0 0	6	9 0 0	1285 7 0	1308 7 6	1042 2 6
Newcastle, .....	30	225 0 0	50	298 10 0	18	441 7 0			1	5 0 0			7	24 10 0	994 7 0	663 3 9	888 6 3
Niagara, .....	52	390 0 0	201	1070 0 0	13	217 19 6			11	95 0 0	1	7 10 0	75	119 0 0	1899 9 6	642 10 0	518 8 9
Ottawa, .....	13	92 10 0	18	94 10 0	1	31 19 0			1	5 0 0					231 9 0	187 13 9	122 10 0
Prince Edward, .....	7	52 10 0	29	188 5 0	3	91 2 6							3	4 10 0	336 7 6	258 10 0	208 5 0
Talbot, .....	7	42 10 0	27	124 0 0	6	104 15 0			1	10 0 0			1	1 0 0	282 5 0	190 5 0	154 5 0
Victoria, .....	11	82 10 0	40	247 10 0	3	38 18 9									368 18 9	36 0 0	
Wellington, .....	6	49 10 0	9	45 0 0	2	51 11 0½	1	40 0 0					5	5 0 0	191 1 9½	†	
Western, .....	21	150 0 0	84	418 15 0	5	69 10 1			1	5 0 0	3	22 10 0	2	7 0 0	672 15 1	556 0 0	312 0 0
Total pour 1840.	473	3434 10 0	1446	7926 0 0	152	2787 19 2	5	200 0 0	36	275 0 0	22	165 0 0	157	242 10 0	15030 19 2	10102 18 0	7643 1 3
Total pour 1839.	361	2545 0 0	1114	6355 5 0	104	1062 13 9	2	80 0 0	*	145 0 0	9	60 0 0	†	17 10 0	10102 18 9		
Total pour 1838.	274	1945 10 0	855	4881 0 0		816 11 3			*	95 0 0			†	23 0 0	7643 1 3		

\* Accordées par les Collecteurs. † Accordées par les Magistrats, et payées au Receveur Général. ‡ Non Proclamées. § Licences des Colporteurs, et vendeurs de Bière non comprises.

JNO. MACAULAY.

Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, le 10e Février, 1841.

HAUT-CANADA.

ÉTAT des Revenus provenant des Travaux Publics, pour l'année 1840.

APPENDICE, No. 9.

Comptes Provinciaux du Haut-Canada pour 1840.

APPENDICE, No. 9.

Comptes Provinciaux du Haut-Canada pour 1840.

Travaux du Gouvernement.	Revenus suivant les Retours pour les trimestres expirés.				Revenus en Gros.	Frais de perception.	Revenus Nets.	Remarques.
	5e Avril 1840.	5e Juillet 1840.	5e Oct. 1840.	5e Janvier, 1841.				
Canal de la Baie de Burlington, ....	30e Juin 1840.	439 10 8½	31e Déc. 1840. ..	711 17 1½	1151 7 9½	57 11 4½	1093 16 5	Les frais de perception comprenant \$13 payés pour salaire, &c du Gardien du Phare sur le Môle pour le trimestre expiré le 31 Décembre, 1840. La somme de \$37 10, en trée dans les frais de perception, est le salaire du Gardien du Phare pour la mi-année expirée le 31 Déc. 1840.
Hàvre de Kettle Creek	30e Juin 1840.	134 17 9	31e Déc. 1840. ...	379 0 3½	513 18 0½	25 13 10½	488 4 2	
Môle de Toronto, ...	7 13 11 18 15 9	75 11 6	97 18 9	174 1 9	3 741 8½	50 8 2	323 13 6½	
Hàvre de Oakville, ...	.....	.....	31e Déc. 1840. ..	164 12 1	164 12 1	37 10 0	127 2 1	
	£26 9 8½	649 19 11½	97 18 9	1429 11 3	2203 19 7½	171 3 5½	2032 16 2½	

ÉTAT Comparatif, 1840 et 1839.

Travaux.	1840.			1839.			Augmentation Nette.	Diminution Nette 1840.
	Revenu en Gros.	Dépenses.	Revenus Nets.	Revenus en Gros.	Dépenses.	Revenus Nets.		
Canal de Burlington,	1151 7 9½	57 11 4½	1093 16 5	717 12 5	37 17 7	681 14 10	412 1 7	
Hàvre de Kettle Creek	513 18 0½	25 13 10	488 4 2	478 4 5½	23 13 2½	454 6 3½	33 7 10½	
Môle de Toronto..	374 1 8½	50 8 2	323 13 6½	387 18 6	38 15 10	349 2 8	.....	25 9 1½
Hàvre de Oakville..	164 12 1	37 10 0	127 2 1	.....	.....	.....	127 2 1	
	£2203 19 7½	171 3 5½	2032 16 2½	1583 15 4½	98 11 7½	1485 3 9½	573 1 6½	25 9 1½
Augmentation Générale.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	547 12 5½	



## HAUT-CANADA.

APPENDICE,  
No. 9.Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.ÉTAT des REVENUS provenant des argents prêtés aux Travaux Publics, et payés au Receveur  
Général, entre le 1er Janvier et le 31e Décembre, 1840, inclusivement.APPENDICE,  
No. 9.Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

OUVRAGE.	Montant payé au Receveur Général, six mois expirés.		Totalité des Revenus 1840.	Totalité des Revenus 1839.	Augmentation en 1840.	Diminution en 1840.	Remarques.
	Le 30e Juin, 1840.	Le 31e Déc. 1840.					
Pont de Brantford..							
Chemin de Brantford et Hamilton.....				450 0 0		450 0 0	
Hâvre de Cobourg..							
Pont de Chatham..							
Canal Desjardin. . .							
Pont de Dunville..							
Chemin de Dundas et Waterloo.....				524 9 3		524 9 3	
Chemin à Lisses d'Erie et Ontario..	300 0 0		300 0 0	272 17 6	27 2 6		
Navigation de Grand River.....							
Académie de Grant- ham.....							
Chemins du District de Home. } Chemin North York.....		2275 3 11	2648 5 10	3296 16 3		648 10 5	
Est ditto.....							
Ouest ditto.....	373 1 11						
Chemins du District de Johnstown....		90 0 0	90 0 0	80 0 0	10 0 0		
Chemins de Kingston et Napanee.....	468 17 6	520 0 0	988 17 6	560 17 8	427 19 10		
Eaux Intérieures du District de New- castle.....							
Hâvre de Oakville..							
Hâvre de Port Hope							
Pont de Paris.....							
Chemin de Queens- ton et Grimsby...							
Navigation du St. Laurent.....							
Pont de Trent.....		421 15 10	421 15 10	125 0 0	296 15 10		
Navigation de Tay..							
Navigation de Trent							
Canal de Welland..		4028 13 4	4028 13 4		4028 13 4		
Chemin et Pont de W. Gwillimbury.	121 10 0		121 10 0	254 7 2½		132 17 2½	
<b>Totalités.....</b>	<b>£1263 9 5</b>	<b>7395 13 1</b>	<b>8599 2 6</b>	<b>5564 7 10½</b>	<b>4790 11 6</b>	<b>1755 16 10½</b>	
<b>Augmentation Géné- rale..... 1840</b>						<b>£3034 14 7½</b>	
						<b>£4790 11 6</b>	

JNO. MACAULAY.

Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, 10e Février, 1841.

## HAUT-CANADA.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada,  
pour 1840.

ETAT des Warrants émanés par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur sur le Receveur-  
Général, en vertu des Lois de la Province, depuis le 1er Janvier jusqu'au 31 Décembre,  
1840, inclusivement.

APPENDICE  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada,  
pour 1840.

SERVICE.	A qui payé, &c.	Statuts.	Courant.		
	<b>GOUVERNEMENT CIVIL.</b>				
Le Lieutenant-Gouverneur.	S. B. Harrisson, Ecuyer, Secrétaire Civil, Salaire du Lieut. Gouverneur, du 1er Juillet 1839 au 30 Juin 1840.	1 G. 4, c. 14.	£ 2222	4	5
					2222 4 5
Conseillers Exécutifs.	L'Honble. R. B. Sullivan, Salaire, du 1er Juillet 1839 au 30 Juin 1840.	do.	111	2	2½
	L'Honble. W. Allan, do. do.	do.	111	2	2½
	L'Honble. A. Baldwin, do. do.	do.	111	2	2½
	L'Honble. W. H. Draper, do. do.	do.	111	2	2½
	L'Honble. R. A. Tucker, do. do.	do.	111	2	2½
					555 11 0½
Greffier du Conseil Exécutif.	William H. Lee, agissant comme Greffier du Conseil Exécutif, un quart de son Salaire depuis le 1er Juillet 1839 jusqu'au 30 Juin 1840.	do.	55	11	1
					55 11 1
Bureau du Conseil Exécutif.	W. H. Lee, premier Clerc, Salaire, du 1er Juillet 1839 au 30 Juin 1840.	2 & 3 Vic. c. 71.	300	0	0
	T. G. Hurd, 2e Clerc, do. do.	do.	200	0	0
	S. B. Smith, Clerc, do. do.	do.	160	0	0
	Dito, Arrérages de Salaire, 1839.	3 Vic. c. 63.	20	0	0
	W. R. Bartlett, Clerc, Salaire, du 1er Janvier au 30 Juin 1840.	3 Vic. c. 71.	85	0	0
					765 0 0
	W. H. Lee, agissant comme Greffier du Conseil Exécutif, Contingences du Bureau pour le semestre expiré le 31 Décembre 1839.	2 Vic. c. 71.	116	18	8
	Do. do. du 1er Janvier au 30 Septembre 1840.	3. Vic. c. 71.	97	6	0
					214 4 8
Bureau du Gouvernement.	S. B. Harrison, Ecuyer, Secrétaire Civil, Salaire, du 1er Juillet 1839 au 30 Juin 1840.	2 & 3 Vic. c. 71.	208	0	0
	Walter McKenzie, Salaire, du 1er Janvier au 30 Juin 1840.	3 Vic. c. 71.	87	10	0
					295 10 0
	S. B. Harrisson, Ecuyer, Secrétaire Civil, à compte des Contingences, semestre expiré le 31 Décembre 1839.	do.	749	2	10
	Do. do. balance du compte des Contingences des Bureaux du Secrétaire Civil				
	Porté en l'autre part,.....	£	749	2	10
					4108 1 2½

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada,  
pour 1840.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada,  
pour 1840.

SERVICE.	A qui payé, &c.	Statuts.	Courant.	
	Montant de l'autre part, et Provincial jusqu'au 31 Décembre 1839. Do. do. à compte de 1840.	..... £	749 2 10	4108 1 2½
		3 Vic. c. 71.	323 14 6½	
		do.	1355 13 9½	
	<i>Premier Département.</i>			2428 11 2½
Bureau du Secrétaire Provincial et du Régistrateur.	Edward McMahon, premier Clerc, Salaire, du 1er Juillet 1839 au 30 Juin 1840.	2 & 3 Vic. c. 71.	850 0 0	
	James McDonell, Clerc, do do	do.	175 0 0	
	Moore O'Higgins, Clerc, do do	do.	175 0 0	700 0 0
	<i>Second Département.</i>			
	Arthur Gifford, premier Clerc, do. do.	do.	300 0 0	300 0 0
	<i>Troisième Département.</i>			
	T. D. Harrington, premier Clerc, do. do.	do.	300 0 0	
	Edward Kent, Clerc, do. do.	do.	175 0 0	
	William Kent, Clerc, du 1er Janvier à do.	3 Vic. c. 71.	87 10 0	562 10 0
	L'Honble. R. A Tucker, Secrétaire Provincial et Régistrateur, Contingences de son Bureau, du 1er Janvier au 30 Septembre 1840.	do.	391 17 3	391 17 3
Bureau du Receveur Général.	L'Honble. J. H. Dunn, Receveur Général, Salaire, du 1er Juillet 1839 au 31 Juin 1840.	1 Guil. 4, c. 15.	777 15 6	
	B. Turquand, premier Clerc, do. do.	2 & 3 Vic. c. 71.	300 0 0	
	J. F. Maddock, second Clerc, do. do.	do.	200 0 0	
	George Hamilton, Clerc, do do	do.	160 0 0	
	L'Honble. J. H. Dunn, Rec. Gén. Contingences de son Bureau pour l'année 1839.	2 Vic. c. 71.	109 9 3½	1547 4 9½
L'Inspecteur Général et son Bureau.	L'Honble. J. Macaulay, Inspecteur Général, Salaire, du 1er Juillet 1839 au 30 Juin 1840.	59 G. 3, c. 13.	405 11 1	405 11 1
	James Nation, premier Clerc, do. do.	2 & 3 Vic. c. 71.	300 0 0	
	P. Dunford, second Clerc, do. do.	do.	200 0 0	
	Hugh McGregor, troisième Clerc, du 9 Mars au 30 Juin 1840.	3 Vic. c. 71.	52 19 0	552 19 0
	L'Honble. J. Macaulay, Inspecteur Général, balancés des Contingences jusqu'au 31 Décembre 1839.	2 Vic. c. 71.	107 3 9	
	Porté en l'autre part,..... £		107 3 9	10996 14 6½

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada,  
pour 1840.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada,  
pour 1840.

SERVICE.	A qui payé, &c.	Statuts.	Courant.	
	Montant de l'autre part, .....	£	107 3 9	10996 14 6½
	L'Honble. J. Macaulay, Ins- pecteur Général, à compte des Contingences jusqu'au 30 Septembre 1840.	3 Vic. c. 71.	163 14 9	
				270 18 6
L'Arpenteur Général et son Bureau.	L'Honble. R. B. Sullivan, Ar- penteur Général, pour 251 Retours livrés aux Trésori- ers des Districts.	2 G. 4, c. 16.	31 7 6	
	J. G. Chewitt, Premier Ar- penteur, Salaire, du 1er Juillet 1839 au 30 Juin 1840.	2 & 3 Vic. c. 71.	300 0 0	
	J. Radenhurst, Premier Clerc, do. do.	do.	300 0 0	
	Wm. Spragge, Second Clerc, do. do.	do.	200 0 0	
	J. M. Caldwell, Clerc, do. do.	do.	170 0 0	
	Henry Lizars, Clerc Assis- tant, do. do.	do.	170 0 0	
	Thomas Hector, do. do.	do.	170 0 0	
	H. S. Jones, Clerc, du 1er Janvier au 30 Juin 1840.	3 Vic. c. 71.	85 0 0	
	Geo. P. Ridout, Administra- teur de la succession de G. C. Ridout, second Clerc, montant de son Salaire dû depuis le 1er Juillet 1835 jusqu'à l'époque de son décès	5 G. 4, c. 33.	43 9 10½	
	L'Hble. R. B. Sullivan, Con- tingences de Bureau, se- mestre expiré le 31 Dé- cembre 1839.	2 Vic. c. 71.	118 2 6	
	Do. do. do. le 30 Juin 1840.	3 Vic. c. 71.	60 18 8	
				1648 18 6½
L'Adjudant Général des Milices et son Bureau.	Le Col. R. Bullock, Adjudant Général des Milices, Sa- laire, du 1er Juillet 1839 au 30 Juin 1840.	2 Vic. c. 69.	600 0 0	
	Le Col. Walter O'Hara, As- sistant do. do. do.	4 G. 4, c. 27.	200 0 0	
	William Steers, Clerc, Bu- reau de l'Adjudant Général des Milices, do. do.	2 & 3 Vic. c. 71.	160 0 0	
	Le Col. R. Bullock, Adju- dant Général des Milices, pour tenir lieu de Contin- gences, de do. à do.	4 G. 4, c. 6.	85 0 0	
	Do. do. montant de Compte pour Contingences.	3 Vic. c. 71.	353 15 7	
				1398 15 7
	Porté en l'autre part, .....	£		14315 7 1½

APPENDICE,  
No. 9.Comptes provin-  
ciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

SERVICE.	A qui payé, &c.	Statut.	Courant.	
			£	
Impression du Gouvernement.	Montant de l'autre part, ... Robert Stanton, Imprimeur du Gouvernement, Comptes pour impression, du 1er Juillet 1839 au 30 Juin 1840, .....	2 & 3 Vic. c. 71.	14315	7 1 $\frac{3}{4}$
Réparations à la Maison du Gouvernement.	S. B. Harrison, Ecuyer, Sec- rétaire Civil, résidu de Comptes pour déboursés en 1839, .....	3 Vic. c. 71.	58	12 4 $\frac{1}{2}$
	Dito do. à compte de l'ap- propriation pour 1840.	do	194	5 6 $\frac{1}{2}$
Contingences des Bureaux Publics.	James Nation, balance de compte, semestre expiré le 31 Décembre 1839, ...	2 Vic. c. 71.	141	17 1
	Dito, appropriation pour 1840, .....	3 Vic. c. 71.	1000	0 0
Service Secret.	Fonds de la Couronte (K), avances sur icelui, .....	2 Vic. c. 71.	1141	17 1
			1390	3 11
			17593	1 1 $\frac{1}{4}$
Juge en Chef.	ADMINISTRATION DE LA JUSTICE. Honble. J. B. Robinson, Ju- ge en Chef, salaire de 1er Juillet 1839 au 30 Juin 1840, .....	1 Gl. 4. c. 14.	1666	13 4
	Son Honneur R. S. Jameson, Vice Chancelier, do. do.	7 Gl. 4. c. 109.	1250	0 0
Vice-Chance- lier.	L'Honorable L. P. Sherwood, Juge, salaire, de do. au 12 Février 1840, .....	1 Gl. 4. c. 14.	617	9 8 $\frac{1}{4}$
Juges.	L'Honble. J. B. Macaulay, Juge, do. du 1er Juillet 1839 au 30 Juin 1840, ...	do	1000	0 0
	L'Honble. A. McLean do. do.	7 Gl. 4. c. 1.	1000	0 0
	L'Honble. Jonas Jones do. do.	do	1000	0 0
	L'Honble. C. A. Hagerman, salaire, du 15 Avril au 30 Juin 1840, .....	do	374	6 4
Frais de voyage des Juges.	L'Honble. C. A. Hagerman, Juge, Tourné du prin- temps 1840, Districts de Talbot, London, Brock et Western. ....	do	100	0 0
	L'Honble. A. McLean, Juge, Tournée du Printemps 1840, Districts de New- castle, Victoria, Prince Edward et Johnstown, ...	do	100	0 0
	L'Honble. Jonas Jones, Juge, Tournée du Printemps 1840, Districts de Bathurst, Ottawa, Eastern et Midland,	do	100	0 0
	L'Honble. J. B. Macaulay, Juge, Tournée du Prin- temps 1840, Districts de Gore et Niagara, .....	do	50	0 0
	L'Honble. Jonas Jones, Juge, Tournée d'automne, Eas- tern District 1840, .....	do	100	0 0
	Porté en l'autre part, .....		450	0 0
			6908	9 4 $\frac{1}{4}$

APPENDICE,  
No. 9.Comptes provin-  
ciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

APPENDICE,  
No. 9.Comptes pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.APPENDIC  
No. 9.Comptes Pr  
vinciaux de  
Haut-Canada  
pour 1840.

SERVICE.	A qui payé, &c.	Statut.	Courant.	
	Montant de l'autre part, .....	£	450 0 0	6908 9 4½
	L'Honble. A. McLean, Juge, District de Wellington, Gore et Niagara,.....	7 Gl. 4, c. 1.	75 0 0	
	L'Honble. J. B. Robinson, Juge en Chef, District de London, Talbot Eastern et Brock,.....	do.	100 0 0	
	L'Hon. J. B. Macaulay, Juge, Tournée d'Automne, 1840,	do.	100 0 0	
				725 0 0
Greffiers des Assises.	Samuel Sherwood, Greffier des Assises, Assises du Prin- temps, District de Gore,..	do.	21 11 0	
	Dito. Tournée d'Automne à l'Ouest, .....	do.	17 19 9	
	Dito Tournée du Printemps à l'Est, .....	do.	18 10 6	
	John Stuart, do. do. 1840,	do.	16 2 9	
	W. A. Geddes, do. Tournée du Printemps, do. ....	do.	11 17 9	
	W. A. Campbell, do. do. do.	do.	39 18 6	
	John Stuart, do. Été, do. do.	do.	22 1 3	
	W. A. Geddes, do.	do.	15 1 3	
	W. A. McLean, do. Tournée d'Automne, 1840,.....	do.	21 10 0	
	W. A. Campbell do. do.	do.	55 5 0	
	John McLean, do. Tournée du Printemps,.....	do.	20 2 9	
				260 0 0
Shérif, Home District.	W. B. Jarvis, Shérif du Home District, présence à la Cour du Banc de la Reine pen- dant 4 Termes finissant à la St. Michel, 1840,.....	do.	28 0 0	28 0 0
Procureur Général.	C. A. Hagerman, Ecuyer, Sa- laire du 1er Juillet, 1839 au 13e Février, 1840,.....	1. Gl. 4, c. 14, et 2 & 3 Vic. c. 17.	744 5 2½	
	L'Hon. W. H. Draper, Salaire du 14 Fév. au 30 Juin, 1840,	do. et do.	455 14 9½	
				1200 0 0
Solliciteur Général.	L'Hon. W. H. Draper, Sa- laire du 1er Juillet, 1839, au 13e Février, 1840,.....	do. et do.	372 2 7½	
	Robert Baldwin, Ecr. do. 14e Février, au 30 Juin, 1840,	do. et do.	227 17 4½	
				600 0 0
Conseil de la Reine, ou dé- penses pour les poursuites Cri- minelles.	J. S. Cartwright, Ecr. services en Tournées, Printemps de 1840, .....	2 & 3 Vic. c. 71.	226 10 0	
	Henry Sherwood, do. Assises d'Automne, 1839, District de Gore,.....	do.	68 0 0	
	Dito do. Tournée de l'Est, As- sises du Printemps, 1840,	do.	101 0 0	
	J. S. Cartwright, Assises du Printemps, 1840, District de Midland,.....	3 Vic. c. 71.	89 0 0	
	Sir Allan N. Macnab, Chr. Tournée d'Automne, 1840,	do.	200 10 0	
	W. B. Jarvis, Shérif, H. D. services liés à l'Adminis- tration de la Justice.	do.	8 5 0	
				693 5 0
Huissier et Gardien de la Cour.	Thomas Phipps, Huissier du Banc de la Reine, Salaire du 1er Juillet, 1839 au 30 Juin, 1840,.....	2 & 3 Vic. c. 71.	20 0 0	
	James Brigland, Gardien du Banc de la Reine, do. do.	do.	20 0 0	
				40 0 0
	Porté en l'autre part, .....	£		10454 14 10½

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

APPENDICE  
No. 9.  
Comptes pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

SERVICE.	A qui payé, &c.	Statut.	Courant.	
Greffier de la Couronne.	Montant de l'autre part, .....		£	10454 14 10½
	C. C. Small, Ecr. montant de comptes contingens pour 1837, 1838 et 1839,.....	3 Vic. c. 71.	182 4 11½	182 4 11½
Arrestation, soutien et Procès des Prisonniers d'Etat.	John Marks, Ecr. Trésorier, District de Midland, frais encourus à Kingston, par suite de la Rébellion, du 24 Avril, au 9 Juillet, 1839,.....	2 Vic. c. 71.	434 6 3	
	Allan McDonell, Shérif, District de Midland, provisions, habillemens et transport des Prisonniers d'Etat,.....	do.	650 3 9	
	Antoine Samande, Timothy Field et Gabriel Bondy, récompense pour la capture de Joshua Doan, O. C., 16 Mars, 1839,.....	do.	100 0 0	
	Allan McDonell, Shérif, D. M. dépenses extraordinaires de son Bureau pendant qu'il avait la garde des Prisonniers Brigands, ....	do.	150 0 0	
	F. T. Billings, Trésorier du Home District, maintien des Prisonniers d'Etat en Prison, semestre expiré le 31 Décembre, 1839,.....	do.	35 6 9	
	R. Muttlebury, service dans une Commission Spéciale dans le District de London,.....	do.	53 3 0	
	Alex. McMartin, Shérif, District de l'Est, transport des Prisonniers d'Etat,.....	do.	3 2 6	
	Richard W. S. Wayling, son compte comme Connétable Spécial en 1837 et 1838,..	do.	13 14 10	
	James Hamilton, Shérif, District de London, compte pour certains services aux Assises Spéciales en 1838,.....	do.	6 0 0	
	Thos. H. Ball, services comme Magistrat lors de l'enquête relative aux personnes accusées de Trahison à London,.....	do.	11 0 0	
	W. Robertson, do. do.	do.	11 0 0	
	John Byrnes, transport d'un Prisonnier de Indiana à Hamilton,.....	do.	2 0 0	
	W. N. W. Richardson, Clerc des Magistrats à New Market, et Connétable Spécial pendant l'Insurrection,....	do.	12 10 0	
	Atheneas King, services comme Connétable Spécial pendant une certaine période de l'Insurrection,...	do.	18 0 0	
Robert Kerr, Maître du Bateau-à-Vapeur " Burlington," transport des Brigands de Wellington Square à Toronto,.....	do.	5 10 0		
	Porté en l'autre part, £.....		1500 9 1	10636 19 10

APPENDICE, No. 9.	SERVICE.	A qui payé, &c.	Statut.	Courant.		APPENDICE, No. 9.	
Comptes Pro- vinciaux du Haut-Canada pour 1840.		Montant de l'autre part, .....	£	1500	9 1	10636 19 10	
		John Marks, Trésorier, D. M. dépenses à compte de la Rébellion, du 10 Juillet au 8 Octobre 1839, .....	2 Vic. c. 71.	432	13 10½		
		Alex. McLeod, Agent des représentans de feu Alex. Hamilton, Ecuyer, frais encourus pour une Commission Spéciale, O. C. 2e Juillet 1840, .....	do	19	1 0		
		J. B. Askin, pour le rémunérer de ses services, comme Commissaire dans le District de London, pour l'interrogatoire des personnes prévenues de Haute Trahison, O. C. 10 Août 1840, .....	do	40	2 0		
		F. E. Knowles, Ecuyer, Député Commissaire Général, avances sur la caisse militaire pour le soutien des Prisonniers d'Etat dans la Citadelle de Québec. ....	do	259	17 6		
		Mde. Hannah O. Hamilton, Exécutrice Testamentaire de feu le Shérif Hamilton, N. D., autant à compte des dépenses encourues par suite de l'Insurrection, £44-3 1½, .....	do	29	6 4½		
						2286 17 10	
	Pénitencier.	James Nickalls, Ecuyer, Président du Bureau, .....	2 Vic. c. 65.	1000	0 0		
		Dito, do. ....	3 Vic. c. 59.	4000	0 0		
		Thomas Kirkpatrick, do., ...	do	1300	0 0		
						6300 0 0	
						19223 17 8	
		LEGISLATURE.					
	Conseil Législatif.	John Joseph, Ecuyer, Greffier, salaire, du 1er Juillet 1839 au 30 Juin 1840, ....	41 G. 3. c. 12. et 48 G. 3. c. 6.	200	0 0		
		F. S. Jarvis, Ecuyer, Huissier de la Verge Noire do. do., ..	41 G. 3. c. 12.	50	0 0		
		S. P. Jarvis, Ecuyer, Greffier de la Couronne en Chancellerie, do. do., .....	3 Vic. c. 69.	75	0 0		
		D'Arcy Boulton, Ecuyer, Maître en Chancellerie, do. do., ..	41 G. 3. c. 12.	50	0 0		
		Le Révérend Thomas Phillips, Chapelain, do. do., ..	do	50	0 0		
		T. Carfrae, Exécuteur de feu Hugh Carfrae, Portier, du 1er au 15 Juillet 1839, ...	do	0	14 9½		
		Thomas Brooke, Portier, du 16 Juillet 1839 au 30 Juin 1840, .....	do	19	5 2½		
	John Joseph, Ecuyer, Clerc, allocation annuelle pour les Ecrivains, .....	do	25	0 0	470 0 0		
	Porté en l'autre part, .....		£	470	0 0		



APPENDICE,  
No. 9.

Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

APPENDICE  
No. 9.

Comptes pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

SERVICE.	A qui payé, &c.	Statuts.	Courant.
	Montant de l'autre part, .....		£ 470 0 0
	John Joseph, Ecuyer, Clerc, pour payer les dépenses contingentes de son Bureau, 5e Session 13e Parlement, .....		
	F. S. Jarvis, Ecr., Gent. Huis- sier de la Verge Noire, do.do.	Adresse.	2371 15 11
		do.	203 17 3
			2575 13 2
Chambre d'Assemblée.	L'Honble. Sir Allan McNab, Chev. Orateur, salaire, du 1er Juillet 1839 au 30 Juin 1840, .....	41 G. 3. c. 12.	200 0 0
	James FitzGibbon, Ecuyer, Greffier, do. do, .....	do. et 48 G. 3. c. 6.	200 0 0
	David A. McNab, Sergent d'Armes, do. do, .....	41 G. 3 c. 12.	25 0 0
	Hugh McLellan, Portier, do. au 30 Juin 1840, .....	do.	20 0 0
	James FitzGibbon, Ecuyer, Greffier, allocation ordi- naire pour des Ecrivains Copistes, .....	do.	25 0 0
			470 0 0
	James FitzGibbon, Ecuyer, Greffier, Dépenses Contingentes de son Bureau, 5e Session, 13e Parlement, ..	Adresse.	3771 19 5½
	David A. McNab, Sergent d'Armes, do. do, .....	do.	454 1 6½
			4226 0 11½
Bibliothèque Provinciale.	L'Honble. Jonas Jones, Ora- teur, C. L. et l'Honble. Sir Allan McNab, Chev. Ora- teur, C. A. appropriation annuelle, .....	7 Gl. 4. c. 99,	80 0 0
Impression des Statuts.	Robert Stanton, Ecuyer, Im- primeur du Gouvernement, son compte pour imprimer les Statuts, 5e Session 13e Parlement. ....	3 Vic. c. 71.	810 11 1½
			8632 5 3½
PHARES.			
Phares.	L'Honble. John Macaulay, Inspecteur Général, pour l'entretien des Phares, ....	7 Gl. 4 c. 96.	2250 12 8
	Wm. Chisholm, Ecr. Com- missaire, l'allocation an- nuelle pour le Phare du Canal de Burlington, .....	3 Gl. 4. c. 37.	100 0 0
			2350 12 8
ECOLES.			
Ecoles Publi- ques de Dis- trict. Bathurst.	William Kay, Instituteur, sa- laire, du 1er Juillet 1839 au 30 Juin 1840, .....	4 Gl. 4. c. 37.	100 0 0
Eastern.	Le Révd. Hugh Urquhart, do. do, .....	47 Gl. 3. c. 6.	100 0 0
Gore.	John Rae, do. do, .....	59 Gl. 3. c. 4.	100 0 0
	Porté en l'autre part, .....		£ 300 0 0

APPENDICE, No. 9. Comptes Pro- vinciaux du Haut-Canada pour 1840.	SERVICE.	A qui payé, &c.	Statuts.	Courant.			APPENDICE, No. 9. Comptes Pro- vinciaux du Haut-Canada pour 1840.
		Montant de l'autre part, .....		300	0	0	
	Home.	M. C. Crombie, Instituteur, salaire, du 1er Juillet, 1839 au 30 Juin, 1840, .....	47e G. 3, c. 6.	100	0	0	
	Johnstown.	Le Révd. H. Caswell, do. do.,	do.	100	0	0	
	London.	Le Révd. F. H. Wright, do. do.	do.	100	0	0	
	Midland.	Le Révd. R. V. Rogers, du 4 Novembre, à dito .....	do.	65	17	9 $\frac{3}{4}$	
	Newcastle.	Walter C. Crofton, et Robert Hudspeth, £50 chaque, du 1er Juillet à do.....	do.	100	0	0	
	Niagara.	J. Whitelaw, M. D. do. do.	do.	100	0	0	
	Ottawa.	Colin Gregor, do. do.	4 G. 4, c. 28.	100	0	0	
	P. Edward.	John Deacon, do. do.	1 Gl. 4, c. 7.	100	0	0	
	Talbot.	Le Révd. G. Salmon do. do.	7 Gl. 4, c. 33.	100	0	0	
	Victoria.	Alex. Burden, 5 Mai, do. do.	7 Gl. 4, c. 31.	15	11	5 $\frac{1}{2}$	
	Western.	Le Révd. W. Johnson, du 1er Juillet à do.....	47 G. 3, c. 6.	100	0	0	
		<b>ECOLES ELEMENTAIRES.</b>					1281 9 3 $\frac{1}{4}$
	Bathurst.	T. M. Radenurst, Trésorier, allocations pour 1840, ....	4 G. 4, c. 26, et 3 Vic. c. 68.				
	Brock.	H. C. Barwick, do. do.	7 Gl. 4, c. 30, et 3 Vic. c. 68.	750	0	0	
	Eastern.	Alex. McLean, do. do.	4 G. 4, et 3 Vic. c. 68.	400	0	0	
	Gore.	Henry Beasley, do. do.	do. do.	850	0	0	
	Home.	F. T. Billings, do. do.	do. do.	1000	0	0	
	Johnstown.	Adiel Sherwood, do. do.	do. do.	750	0	0	
	London.	John Harris, do. do.	do. do.	550	0	0	
	Midland.	John Marks, do. do.	do. do.	800	0	0	
	Newcastle.	L'Hon. Z. Burnham, do. do.	do. do.	750	0	0	
	Niagara.	Daniel McDougall, do. do.	do. do.	750	0	0	
	Ottawa.	T. H. Johnson, do. do.	do. do.	350	0	0	
	P. Edward.	David Smith, do. do.	1 Gl. 4, c. 7, & do.	450	0	0	
	Talbot.	Henry Webster, do. pour 1839, et do.....	7 Gl. 4, c. 33, & do.	800	0	0	
	Western.	J. B. Baby, do. 1840.....	4 G. 4, c. 8, et do.	600	0	0	
		<b>SOCIETES D'AGRICULTURES.</b>					9550 0 0
	Bathurst.	G. W. Baker, Trésorier, allo- cation pour 1840, .....	7 Gl. 4, c. 23.	200	0	0	
	Brock.	Edmond Deeds, do.	do.	71	0	0	
	Eastern.	L'Hon. P. Vankoughnet, do.	do.	160	0	0	
	Home.	W. Atkinson, do.	do.	200	0	0	
	Johnstown.	Joseph Wiltsie, do.	do.	170	10	0	
	London.	Samuel Peters, do.	do.	103	3	4	
	Midland.	David J. Smith, do.	do.	168	0	0	
	Newcastle.	David Smart, do. 1839 et 1840,—£107 10 0 pour 1839, et £153 pour 1840,	do.	260	10	0	
	Niagara.	John Gibson, do. 1840,..	do.	100	0	0	
	Ottawa.	T. H. Johnson, do.	do.	200	0	0	
		Porté en l'autre part, .....	£	1633	8	4	
							10831 9 3 $\frac{1}{4}$

SERVICE.	A qui payé, &c.	Statuts.	Courant.
	Montant de l'autre part, .....	£	1633 8 4
P. Edward,	Charles Bockus, allocation pour 1840, .....	7 Gl. 4. c. 23:	50 0 0
	MILICE.		1683 8 4
Cours Martiales de Milice	Le Major Henry Sadlier, paie comme Juge Avocat,	2 Vic. c. 9.	2 0 0
	Le Major E. S. Adams, dépenses d'une Cour Martiale,	do	4 12 4
	Le Capt. Robert Pegly, do.	do	11 8 6
	Le Capt. J. F. Spark, paie comme Juge Avocat,.....	do	3 0 0
	Le Major David L. Fairfield, dépenses d'une Cour Martiale, .....	do	5 15 0
	Le Capt. L. A. Boyd, paie comme Juge Avocat,.....	do	1 0 0
	Le Major John Allison, dépenses de diverses Cours Martiales, 3e Rég. de Milice de Prince Edouard,..	do	4 10 0
	Le Capt. L. A. Boyd, compte comme Juge Avocat de plusieurs Cours Martiales tenues à Cornwall en Oct. et Novembre, 1839,.....	do	10 0 0
	Le Capt. L. A. Boyd; agissant comme Juge Avocat,.....	do	2 0 0
	Le Lieut. Jno. Stuart, faisant les fonctions de Juge Avocat, .....	do	9 0 0
	Le Lieut. Col. Brooke Young, dépenses d'une Cour de Milice d'Enquête,.....	do	7 0 0
	Le Capt. B. B. Ranney, dépenses d'une Cour Martiale de Milice, .....	do	1 16 8
	Le Capt. Robert Pegley, do.	do	1 0 8
	Le Major C. Beale, compte comme Juge Avocat à une Cour Martiale tenue à London, en Octobre, 1838,..	do	123 1 0
	Le Capt. J. F. Spark, do. do. tenue à London, et par ajournement à Chatham en 1839, .....	do	4 0 0
	Le Lieut. J. Stuart, do. à Prescott en 1839, .....	do	8 0 0
	Le Col. P. Vankoughnet, dépenses d'icelle, .....	do	19 5 0
	Le Capt. W. Patterson, dépenses d'une Cour Martiale, 1er Rég. de Kent,..	do	7 13 0
	Le Capt. Jas. Price, do....	do	4 8 11
	Le Capt. John Purday, do. 4e Régiment d'Hastings, ....	do	1 5 0
	Le Capt. Thos. Dykes, do. 3e Rég. de Durham, ....	do	8 4 8
	Total, Cour Martiale de Milice,.....		£ 239 0 9
Pensions de Milice.	L'Honble. J. H. Dunn, Receveur Général, pour le remettre en état de payer les Pensions de Milice		

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes provinciaux du Haut-Canada pour 1840.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes provinciaux du Haut-Canada pour 1840.

APPENDICE,  
No. 9.Comptes provin-  
ciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.APPENDICE,  
No. 9.Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

SERVICE.	A qui payé, &c.	Statuts.	Courant.			
Pensions Spéciales.	pour le semestre expiré le 30 Juin 1840, .....	1 Vic. c. 34. et	1596	9	5½	
	Dito do. 31 Décembre 1840, .....	3 Vic. c. 28.	1785	10	3½	
				3381 19 8½		
	Le Colonel N. Coffin, Pension du 1er Juillet 1839 au 30 Juin 1840. ....	1 Vic. c. 45.	300	0	0	
	Made. F. A. Moodie, do. do.,	1 Vic. c. 47.	100	0	0	
	Made. C. McLeod, do. pour 1839, .....	56 G. 3. c. 12.	20	0	0	
	Le Lieut. S. McCormick, do. du 1er Juillet 1839 au 30 Juin 1840, .....	1 Vic. c. 46.	100	0	0	
	Mad. Elizabeth Lawe, do. do.,	2 G. 4. c. 20.	20	0	0	
	Mr. James Carroll, do. do.,	4 G. 4. c. 28.	20	0	0	
	Mr. Peter Miller, do. do.,	2 G. 4. c. 24.	20	0	0	
	Made. Harriett Macnabb, do. do., .....	1 Vic. c. 48.	50	0	0	
	Made. Maria Church, do. do.,	do.	50	0	0	
	Made. Sarah Ussher, do. do.,	2 Vic. c. 66.	100	0	0	
	Madame Charlotte Pornay, (maintenant Weir,) do. do.,	11 G. 4. c. 18.	20	0	0	
	Lewis Bright, do. du 10 Février à do., .....	3 Vic. c. 64.	24	4	11½	
	Joseph Randol, do. du 1er Juillet 1838 à do., .....	3 Vic. c. 65.	40	0	0	
	Made. Susannah Kerry, do. du 28 Juin 1838 à do., .....	3 Vic. c. 66.	40	4	11	
	John McMillan, do. du 1er Juillet 1839 à do., .....	6 Gl. 4. c. 49.	20	0	0	
				924 9 10½		
				4306 9 7½		
Octrois et services temporaires et spéciaux.	L'Hon. Sir A. N. MacNab, Chev. rémunération additionnelle comme Orateur de la Chambre d'Assemblée	3 Vic. c. 60.	600	0	0	
	L'Honble. J. H. Dunn, Receveur Général, rémunération pour services rendus, ....	3 Vic. c. 61.	1500	0	0	
	John Kidd, Geolier, Home District, do. do., .....	3 Vic. c. 62.	150	0	0	
	J. W. Brent, Trésorier de la Maison d'Industrie, allocation en aide d'icelle, .....	3 Vic. c. 67.	350	0	0	
				2600 0 0		
Intérêt de la Dette Publique.	<i>Payé dans le Haut-Canada.</i>					
	L'Hon. J. H. Dunn, Receveur Général, montant de l'Intérêt de la Dette Publique payé dans cette Province, semestre expiré le 30 Juin 1840, .....	Divers Actes.	5670	16	4½	
	Dito do, 31 Décembre, 1840, .....	do.	6456	17	4	
			12127 13 8½			
<i>Remise à Londres.</i>						
Echange pour £10,000, Stg. à 12½ par cent de prime,						
Montant porté en l'autre part, .....			£ 12127 13 8½			

APPENDICE,  
No. 9.

Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

APPENDICE,  
No. 9.

Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

SERVICE.	A qui payé, &c.	Statuts.	Courant.	
	Montant de l'autre part, remise par le Receveur Général à Messrs. Baring, Frères et Cie.....		£	12127 13 8½
	Do. £8108 2 2, Sterling, à 11½ par cent., do. do. à Messrs. Glynn, Halifax et Cie.....		12500 0 0	
	Do. £8365 10 7, Sterling, à 14 par cent., do. do. à do.	do.	10596 6 8½	
	Do. £10,000, Sterling, à 12½ par cent., do. do. à do.	do.	12500 0 0	
	Total remis à Londres par le Receveur Général,....	Sterling. 36473 12 9		45596 6 8½
	Total,.....		£	57724 0 5½
TRAVAUX PUBLICS.				
Compagnie de la Navigation de Grand River.	W. H. Merritt, Président, à compte d'allocations comme Emprunt,.....	7 Gl. 4. c. 73.	500 0 0	
Pont de Chat-ham.	James Read, Ecuyer, Commissaire, montant d'allocation,.....	3 Vic. c. 51.	359 0 0	
Canal de Welland.	W. H. Merritt, Ecuyer, Commissaire,.....	7 Gl. 4. c. 92.	2000 0 0	
Port Burwell.	Silas Burnham, montant avancé à la réquisition des Commissaires, .....£60 Alex. Saxon, Entrepreneur, résidu de l'allocation, do. do. 440	7 Gl. 4. c. 95.	500 0 0	
Eaux Intérieures, District de New Castle.	George S. Bolton, Ecuyer, Commissaire,.....	6 Gl. 4, c. 39, et 2 Vic. c. 55.	4000 0 0	
Navigation de Trent.	George S. Boulton, Ecuyer, Commissaire,.....	7 Gl. 4, c. 66.	2770 0 0	
Chemins du Home District.	John Barwick, Ecuyer, Commissaire, .....£2000 Thos. Helliwell, do.. 2000 Benj. Thorne, do.. 1500 Thomas Fisher, do.. 1500	7 Gl. 4, c. 4, 76.	7000 0 0	
Chemin de Napanee et Kingston.	John Mount, Ecr. Président,	2 Vic. c. 51.	5000 0 0	
Chemin de London et St. Clair.	L'Hon. R. B. Sullivan, Arpenteur Général, Frais d'Arpentage des Chemins entre London et Port Sarnia, .....£220 3 7	2 Vic. c. 53.		
	Porté en l'autre part, £.....		22129 0 0	

y

APPENDICE,  
No. 9.Comptes provin-  
ciaux du  
Haut-Canada,  
pour 1840.

SERVICE.	A qui payé, &c.	Statuts.	Courant.
Montant	de l'autre part £ 220 3 7	.....	22129 0 0
	Malcolm Cameron, Ecr., Commis- saire, allocation en plein,..... 779 16 5	2e Vic. c. 53.	1000 0 0
Chemin de Hamilton et Bradford.	Peter H. Hamilton, Ecuyer, Commissaire,.....	2e Vic. c. 50.	10000 0 0
Ponts et Chemins.	Walter O'Reilley, Commis- saire, deniers à être dépen- sés en vertu des disposi- tions du Statut relatif au Pont &c. 12 mile Creek, District de Gore,.....	7e Guil. 4. c. 107.	50 10 0
	Total Travaux Publics,.....	.....	33179 10 0
Asile des Lunatics.	Christopher Widmer, Ecuyer, Commissaire,.....	2e Vic. c. 11.	50 0 0
Payé de Nouveau.	Donald McDonald, ci-devant Inspecteur du District de l'Ottawa, montant à son avoir sur les livres du Bu- reau de l'Inspecteur Gé- néral,.....	43e G. 3. c. 9. &c.	18 5 0
	James K. Listin, montant à lui dû comme Instituteur d'une Ecole Elémentaire, District de Niagara, en 1838 et 1839, sur la som- me remise par le Trésorier au Receveur Général,....	4e G. 4 c. 8. £	10 10 0
			28 15 0
	Total Général,.....	.....	£ 158443 0 1½

APPENDICE,  
No. 8.Comptes provin-  
ciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

APPENDICE,  
No. 9.EXTRAITS de Warrants tirés sur le Receveur Général, et paiements à même la Caisse Provinciale  
entre le 1er Janvier et le 31 Décembre, 1840 inclusivement.APPENDICE,  
No. 9.Comptes provin-  
ciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

CHAPITRES DES SERVICES.	COURANT.	
Le Lieutenant Gouverneur.....	£	2222 4 5
<b>GOVERNEMENT CIVIL.</b>		
Conseillers Exécutifs.....	555 11 0½	
Greffier du Conseil Exécutif.....	55 11 1	
<i>Bureau du Conseil Exécutif.</i>		
Ecrivains.....	765 0 0	
Contingences.....	214 4 8	
		1590 6 9½
<i>Bureau du Gouvernement.</i>		
Les Secrétaires Civil et Privé.....	208 0 0	
Greffier.....	87 10 0	
Contingences.....	2428 11 2½	
		2724 1 2½
<i>Bureau du Secrétaire Provincial et du Ré- gistrateur.</i>		
1er Département.....	700 0 0	
2e do.....	300 0 0	
3e do.....	562 10 0	
Contingences.....	391 17 3	
		1954 7 3
<i>Le Receveur Général et son Bureau.</i>		
Le Receveur Général.....	777 15 6	
Ecrivains.....	660 0 0	
Contingences.....	109 9 3½	
		1547 4 9½
<i>L'Inspecteur Général et son Bureau.</i>		
L'Inspecteur Général.....	405 11 1	
Ecrivains.....	552 19 0	
Contingences.....	270 18 6	
		1229 8 7
<i>L'Arpenteur Général et son Bureau.</i>		
L'Arpenteur Général.....	31 7 6	
Le plus Ancien Arpenteur, &c.....	300 0 0	
Ecrivains.....	1138 9 10½	
Contingences.....	179 1 2	
		1648 18 6½
<i>L'Adjudant Général des Milices et son Bureau.</i>		
L'Adjudant Général.....	600 0 0	
L'Assistant do.....	200 0 0	
Ecrivain.....	160 0 0	
Contingences.....	438 15 7	
		1398 15 7
Impression du Gouvernement.....	492 15 1	
Réparations à l'Hôtel du Gouvernement.....	252 17 10½	
Contingences des Bureaux Publics.....	1141 17 1	
Dépenses accidentelles et extraordinaires. Service Secret, montant payé, Caisse Royale.....		1390 3 11
		17598 1 1½
Porté en l'autre part.....	£	17598 1 1½

ADMINISTRATION

APPENDICE,  
No. 9.Comptes pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

CHAPITRES DES SERVICES.	COURANT.		
Montant de l'autre part .....			17593 1 1 $\frac{1}{4}$
<b>ADMINISTRATION DE LA JUSTICE.</b>			
Le Juge en Chef.....	£	1666 13 4	
Vice Chancelier.....		1250 0 0	
Juges.....		3991 16 0 $\frac{1}{2}$	
Frais de voyage des Juges.....		725 0 0	
Greffiers des Assises.....		260 0 6	
Shérif, H. D. ....		28 0 0	
Procureur Général.....		1200 0 0	
Solliciteur Général.....		600 0 0	
Conseil de la Reine et frais de Poursuites Criminelles.....		693 5 0	
Huissier et Gardien du Banc de la Reine.....		40 0 0	
Clerc de la Couronne et des Plaidoyers.....		182 4 11 $\frac{1}{2}$	
	£	10636 19 10	
Arrestation, Soutien et Procès des Pri- sonniers d'Etat.....		2286 17 10	
Pénitencier.....		6300 0 0	
			19223 17 8
<b>LEGISLATURE.</b>			
			£ 36816 18 9
Officiers du Conseil Lég. £470 0 0			
Ditto de l'Assemblée 470 0 0		940 0 0	
<i>Contingences.</i>			
Conseil Législatif..... 2575 13 2			
Assemblée..... 4226 0 11 $\frac{3}{4}$		6801 14 1 $\frac{3}{4}$	
Bibliothèque Provinciale.....		80 0 0	
Impression des Lois.....		810 11 1 $\frac{1}{2}$	
			8632 5 3 $\frac{1}{4}$
Entretien des Phares.....			2350 12 8
<b>ECOLLES.</b>			
De District.....		1281 9 3 $\frac{1}{4}$	
Elémentaires.....		9550 0 0	10831 9 3 $\frac{1}{4}$
Sociétés d'Agriculture.....			1683 8 4
Cours Martiales de Milice.....			239 0 9
<b>PENSIONS.</b>			
De Milice.....		3381 19 8 $\frac{3}{4}$	
Spéciales.....		924 9 10 $\frac{1}{2}$	4306 9 7 $\frac{1}{4}$
Octrois et Services temporaires et spé- ciaux.....			2600 0 0
<b>INTERET DE LA DETTE PUBLIQUE.</b>			
Dans le Haut-Canada.....		12127 13 8 $\frac{3}{4}$	
Remis à Londres.....		45596 6 8 $\frac{3}{4}$	57724 0 5 $\frac{1}{2}$
Travaux Publics.....			33179 10 0
Asile des Lunatiques.....			50 0 0
Payé de Nouveau.....			28 15 0
Totalité des paiements faits par le Re- ceveur Général depuis le 1er Janvier au 31 Décembre 1840.....	£		158442 10 1 $\frac{1}{2}$

APPENDICE  
No. 9.Comptes pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

RECAPITULATION



## RÉCAPITULATION.

APPENDICE,  
No. 9.Comptes provin-  
ciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.APPENDICE,  
No. 9.Comptes provin-  
ciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

CHAPITRES DES DÉPENSES.	COURANT.	
Gouvernement Civil,.....		17593 1 1½
Administration de la Justice,.....	10636 19 10	
Prisonniers d'Etat,.....	2286 17 10	
Pénitencier,.....	6300 0 0	
		19223 17 8
Législature,.....		8632 5 3½
Phares,.....		2350 12 8
Ecoles { De District,.....	1281 9 3½	
{ Elémentaires,.....	9550 0 0	
		10831 9 3½
Sociétés d'Agriculture,.....		1683 8 4
Cours Martiales de Milice,.....		239 0 9
Pensions de Milice,.....	3381 19 8½	
Pensions Spéciales,.....	924 9 10½	
		4306 9 7½
Payé de Nouveau,.....	28 15 0	
Octrois Spéciaux,.....	2600 0 0	
		2628 15 0
		67488 19 8
Intérêt de la Dette Publique,.....		57724 0 5½
		125213 0 1½
Travaux Publics,.....		33179 10 0
		158392 10 1½
Asile des Lunatiques,.....		50 0 0
Grand Total,.....£		158442 10 1½

Payé de nouveau, £28 15, comme ci-dessus.

Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, Mars, 1841.

JNO. MACAULAY.

HAUT-CANADA.

## HAUT-CANADA.

## COLLECTEURS de DOUANES.—Etat des Balances, 5e Février, 1841.

APPENDICE,  
No. 9.Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.APPENDICE,  
No. 9.Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

PORTS.	Collecteurs.	Balances 5 Février, 1841.		REMARQUES.	
		Dû au Gouver- nement.	Dû aux Collecteurs.		
Amherstburg, .....	Francis Caldwell, ..	£107 5 8 $\frac{1}{4}$	.....	} £326 6 2, dû à compte des péages.	
Bath, .....	Collin McKenzie, .....	0 1 10 $\frac{3}{4}$	.....		
Belleville, .....	Henry Baldwin, .....	.....	0 3 7 $\frac{3}{4}$		
Brockville, .....	Richard D. Fraser, ..	.....	24 4 11 $\frac{3}{4}$		
Burlington, .....	John Chisholm, .....	.....	.....		
Chatham, .....	William Cosgrave, ...	0 0 1 $\frac{3}{4}$	.....		
Chippawa, .....	James Secord, .....	5 19 8	.....		
Cobourg, .....	W. H. Kittson, .....	7 2 7 $\frac{3}{4}$	.....		
Cornwall, .....	George S. Jarvis, .....	.....	15 2 10		
Fort Erié, .....	Hon. James Kerby, ..	120 4 10 $\frac{3}{4}$	.....		
Gananoque, .....	Ephraim Webster, .....	.....	0 1 0 $\frac{3}{4}$		
Goderich, .....	John Galt, .....	.....	.....		
Hallowell, .....	William Rorke, .....	.....	2 0 10		
Kingston, .....	Thomas Kirkpatrick, ..	1 6 9 $\frac{1}{4}$	.....		
Maitland, .....	Alex. McQueen, .....	.....	0 0 11		
Maria Town, .....	Alex. McDonell, .....	.....	0 0 0 $\frac{1}{4}$		
Newcastle & Trent Pt.	Bernard McMahon, ..	.....	1 15 6 $\frac{3}{4}$		
Niagara, .....	Thomas McCormick, ..	0 5 0	.....		
Oakville, .....	William Chisholm, ...	219 14 7 $\frac{3}{4}$	100 0 0		} L'Allocation pour 1839 (£100) doit être portée au crédit du Collec- teur en liquidation de la balance.
Penetanguishene, ....	William Simpson, .....	.....	.....		
Prescott, .....	Alpheus Jones, .....	22 2 10 $\frac{1}{4}$	.....	} Payé depuis au Rec.Génl.	
Port Burwell, .....	James P. Bellairs, ...	.....	0 0 6		
“ Colborne, .....	Walter B. Sheehan, ..	5 11 1 $\frac{3}{4}$	.....	} £5 10, payé depuis au Receveur Génl.	
“ Credit, .....	James W. Taylor, ...	0 0 0 $\frac{1}{4}$	.....		
“ Dalhousie, .....	John Clark, .....	12 2 6 $\frac{1}{4}$	.....	} £10 13 0 $\frac{1}{4}$ dû à compte des péages.	
“ Dover, .....	George J. Ryerse, ...	.....	3 0 2		
“ Hope, .....	W. Kingsmill, .....	.....	9 14 0		
“ Sarnia, .....	Marous F. Whitehead, ..	0 5 11 $\frac{3}{4}$	.....		
“ Stanley, .....	Richard E. Vidal, .....	.....	.....		
“ Talbot, .....	John Bostwick, .....	.....	.....		
Queenston, .....	M Burwell, .....	0 9 11 $\frac{1}{2}$	.....		
Rivière aux Raisins, ..	Gilbert McMickin, ...	0 0 0 $\frac{1}{4}$	.....		
Sandwich, .....	John Cameron, .....	0 2 6 $\frac{1}{4}$	.....	} Cette somme de £16 0 7 $\frac{1}{4}$ est pour arrérages d'allo- cation, s'il y a droit.	
Toronto, .....	William Anderton, ...	216 18 1 $\frac{1}{2}$	16 0 7 $\frac{1}{4}$		
Turkey Point, .....	Thomas Carfrae, .....	6 8 1 $\frac{1}{2}$	.....	} Courant à compte de péages.	
Windsor, Whitby, ...	Donald Fisher, .....	.....	0 0 8 $\frac{1}{4}$		
Windsor, Whitby, ...	William Dow, junr., ..	0 0 3 $\frac{1}{4}$	.....		
Total, .....	.....	£726 2 10 $\frac{3}{4}$	172 5 9 $\frac{3}{4}$		

HAUT-CANADA.

COLLECTEURS de Péages de Canaux et Havres.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes provinciaux du Haut-Canada pour 1840.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes provinciaux du Haut-Canada pour 1840.

CANAL OU HAVRE.	Collecteurs:	Balances 5e Février, 1841.	
		Dû au Gouvernement	Dû aux Collecteurs.
Canal de La Baie de Burlington, .....	John Chisholm, .....	326 6 2	
Havre de Kettle Creek, .....	John Bostwick, .....	10 13 0½	
Mole et Havre de Toronto, .....	Thomas Carfrae, .....		0 0 0½
Havre de Oakville, .....	W. Kerr Chisholm, .....	127 2 1	
Total, .....	£	464 1 3¼	0 0 0½

INSPECTEURS de Licences.

DISTRICTS.	INSPECTEURS.	Balances 5e Février, 1841.		Montant perçu pour 1841, au 5e Janvier 1841, chargé à l'Inspecteur en déduisant son allocation, 5 Février, 1841.	REMARQUES.
		Dû au gouvernement	Au crédit de l'Inspecteur.		
Bathurst, .....	Anthony Leslie, .....	£	516 0 3	*	
Brock, .....	J. G. Vansittart, .....		175 11 5¼	143 2 0	
Eastern, .....	Hon. P. Vankoughnet, .....		29 0 10¾	*	
Gore, .....	Hon. John Wilson, .....		0 0 9	*	
Home, .....	Hon. Alex. McDonell, .....		913 19 1¼	1041 0 0	
Johnstown, .....	John Weatherhead, .....		0 1 5½	*	
London, .....	J. B. Clench, .....	43 8 7½		*	} Payé depuis au Receveur Général.
Midland, .....	James Sampson, .....		773 4 5¼	892 5 0	
Newcastle, .....	H. W. Jones, .....		449 1 0½	355 10 0	
Niagara, .....	W. D. Miller, .....		0 0 0½	*	
Ottawa, .....	Le feu R. P. Hotham, .....		123 16 5½	122 0 0	
Prince Edward, .....	Adam Hubbs, .....		198 15 8½	227 2 6	
Talbot, .....	E. P. Ryerse, .....		2 10 6½	*	
Victoria, .....	Anthony Marshall, .....	1 19 5		*	
Wellington, .....	James Hodgert, .....		138 13 9	158 10 0	
Western, .....	W. G. Hall, .....		0 4 8		
Total, .....	£	45 8 0½	3321 0 6½		

\* Point de Retour.

JNO. MACAULAY.

Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, Mars, 1841.

HAUT-CANADA.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

APPENDICE  
No. 9.  
Comptes Pro-  
vinciaux du  
Haut-Canada  
pour 1840.

**HAUT-CANADA.**  
**ÉTAT des Recettes et Paiements du Receveur Général du Revenu Provincial, depuis le 1er Janvier au 31 Décembre, 1840, inclusivement.**

RECETTES.	COURANT.		Total.	COURANT.		Total.
	Semestre expiré le 30 Juin, 1840.	Semestre expiré le 31 Décembre, 1840.		11926 8 23½	173213 7 51½	
Balance entre les mains du Receveur Général, 31e Décembre, 1839, .....			£			
Proportion des Droits payée par le Bas-Canada, à cette Province, .....	27057 10 11	31824 8 10	58881 19 9			
Importations des États Unis, .....	5527 5 9½	9992 18 9	15520 4 6½			
Total des Douanes, .....	32584 16 8½	41817 7 7	74402 4 3½			158442 10 1½
Tonnage ou Droits provenant des Phares, .....	71 17 0	205 9 6	277 6 6			
Regrattiers et Colporteurs, par les Collecteurs, Encanteurs et ventes par Encan, .....	57 0 0	.....	57 0 0			
Magasins détaillant des Liqueurs Spiritueuses, Auberges, Distilleries, Bateaux-à-Vapeur, Tables de Billards, Colporteurs, Magasins détaillant de la Bière, .....	161 15 5½	485 9 9½	647 5 3			294 8 2½
Licences accordées pour vendre de la Bière par les Magistrats, .....	8840 0 3	3811 16 9½	12651 17 0½			158736 18 3¾
Milice, { Commissions, .....	37 0 0	.....	37 0 0			
{ Amendes, .....	527 7 9½	140 0 0	318 10 0			
{ Exemptions, .....	.....	37 10 0	96 2 9½			
Dividendes de Banques, .....	2000 0 0	101 10 0	391 15 0			14476 9 1½
Péages du Canal de Burlington, .....	582 8 2½	448 16 2½	2000 0 0			
Péages du Hâvre de Kettle Creek, .....	288 17 1	159 2 1	1031 4 6			
Droits du Hâvre de Toronto, &c., .....	16 18 2¾	163 1 9½	447 19 2			
Intérêt, Prêts aux travaux publics, suivant exposé No. ....	1263 9 5	7335 13 1	180 0 0			
Produit de la vente des Actions dans la Banque du Haut-Canada, .....	25250 0 0	.....	8599 2 6			
Prêts—Banque de Gore £6000; Banque du H. C. £20,000, .....	.....	26000 0 0	25250 0 0			
Argent ( Par le Receveur Génl. £2 10 0 rem- boursés ) C. C. Small, Ecr. ....	3 11 6	.....	147 7 5½			
Argent ( J. M. Caldwell, Ecr. ....	.....	143 15 11½	8059 0 0			
Argent d'Écoles remboursés, .....	2859 0 0	5200 0 0	160593 14 5½			
Produits des Débentures, .....	74544 1 8	86049 12 9½	.....			
Perceptions, Asile des Lunatiques, District de Home, .....	.....	70 6 8	70 6 8			
District de Midland, .....	.....	184 10 3	184 10 3			
" " Talbot, .....	.....	56 3 1½	56 3 1½			
" " Prince Edward, .....	622 18 0½	.....	105 12 0			693 4 8½
" " Victoria, .....	.....	.....	66 10 0			
" " London, .....	.....	.....	210 2 8			
Par les Trésoriers	£ 75166 19 8½	86119 19 5¾	161286 19 2½	173213 7 51½		£ 173213 7 51½

JNO. MACAULAY.

Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, 10e Février, 1841.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes provinciaux du  
Haut-Canada,  
pour 1840.

APPENDICE,  
No. 9.  
Comptes provinciaux du  
Haut-Canada,  
pour 1840.

HAUT CANADA.

Etat de la Dette Publique et des Charges sur icelle, le 1er Janvier, 1841.

DETTE.	Courant.	Sterling.	Total Sterling.	CHARGES.	Courant.	Sterling.	Total Courant.
Dette consolidée.							
Dans le } H. Canada. {	61240 0 0 5090 0 0 145951 11 2½			Dette consolidée. Débentures à 5 par cent,..... do à 5½ do..... do à 6 do.....	3062 0 0 293 15 0 8757 1 10		12112 16 10
Total dans le Haut-Canada, £212191 11 2½							
A Londres, } par Messrs. Glynn & Cie.,..... Ditto par Messrs. Baring,.....	£400000 0 0 435250 0 0	0 0 0 0	835250 0 0	A Londres. { Sterling dito à 5 par cent,..... Agents, Commission,.....		41762 10 0 417 12 6	
Total, 5 par cent à Londres,..... £835250 0 0							
Total, Dette consolidée, £ 21219 11 2½							
Balans. dus } aux Agents. {		9801 1 0 32135 5 1	41936 6 1	Balance due aux Agents à Londres,.....		2096 16 3	2329 15 10
Total, Messrs. Baring, 31 Décembre, 1840,.....							
Total, Messrs. Glynn & Cie., balance estimée jusqu'au 31 Déc. 1840.....							
Total, Dette non consolidée, £ 1560 0 0							
Total de la Dette consolidée et non consolidée, £295191 11 2½							
Emprunts. { Banque du Haut-Canada,..... Banque de Gore, .....	20000 0 0 6000 0 0		26000 0 0	Charges totales sur la dette non consolidée, £	1560 0 0	2096 16 3	3889 15 10
Total, Dette non consolidée, £ 26000 0 0							
Total de la Dette consolidée et non consolidée, £295191 11 2½							
Charge totale sur la dette (non compris la prime du Change,)..... £13672 16 10							
Total de la Dette consolidée et non consolidée, £44276 18 9							

JNO. MACAULAY.

Bureau de l'Inspecteur Général,  
Toronto, 10e Février, 1841.

## APPENDICE, No. 10.

(Voir le Journal, page 54.)

APPENDICE,  
No. 10.Dépêche de  
Lord John  
Russell, sur  
plusieurs sujets  
importants qui  
se rattachent  
au Canada.

No. 369.

Downing Street,  
3e Mai, 1841.

MILORD,

Les Dépêches que j'ai reçues de vous sur l'état général de la Province du *Canada*,— les rapports que vous m'avez fournis sur plusieurs sujets importants,—et la prochaine réunion du Conseil et de l'Assemblée de la Province Unie, m'engagent, en ce moment, à vous expliquer les vues que le Gouvernement de Sa Majesté entretient sur les objets qui intéressent le plus vivement le bien-être du *Canada*.

Dans toutes les mesures qui seront adoptées, l'on doit considérer que Sa Majesté persiste dans la détermination de maintenir à tous hasards, son autorité Royale en *Canada*. Ni l'honneur de la Couronne de Sa Majesté, ni la protection qu'elle doit à ses loyaux sujets dans l'*Amérique Britannique Septentrionale*, ni le soin vigilant qu'elle prend des intérêts de l'Empire en général, ne permettraient de dévier de ce principe établi de la politique Britannique.

En même temps, les Conseillers de Sa Majesté ne sont pas insensibles aux difficultés qui leur sont imposées pour mettre à effet les vues de la Couronne.

Une Province dont la frontière est ouverte et s'étend plus de trois cents lieues, dont l'accès est en tout temps facile aux citoyens d'un Etat voisin et puissant, et qui est séparée de la Grande-Bretagne, non seulement par l'Océan, mais par les rigueurs du climat et des saisons, doit être maintenue par des préparatifs judicieux de défense, en temps de paix, et l'emploi vigoureux des ressources de l'Empire, en temps de guerre; ou point du tout. Traiter légèrement les fortunes d'hommes qui exposent volontiers leur vie et leurs propriétés pour le service de l'*Angleterre*, ou encourager l'agression étrangère par la négligence ou l'apathie, serait bien pire encore que l'abandon spontané de ces possessions importantes de la Couronne. Les Canadiens, dans cette dernière hypothèse, n'encourraient aucun danger; aucun sang ne serait versé; et les trésors de l'Empire seraient économisés. L'autre marche serait cruelle envers un peuple courageux, et indigne du caractère du pays.

Mais comme je vous l'ai déjà dit, nous n'avons pas d'alternative. Nous avons seulement

à considérer les moyens de cimenter encore plus solidement l'union du *Canada* avec ce pays, de développer ses ressources, d'augmenter la population Britannique en *Canada*, de défendre son territoire, et de maintenir et encourager l'esprit loyal de son peuple. C'est dans cet esprit, en conséquence, que je vais aborder les principales matières qui se rattachent à ces vues.

## I.—FINANCES.

Vous avez annoncé que la dette de la Province Unie se montait à £1,226,000; et avec la somme requise pour achever les travaux publics nécessaires pour ouvrir un passage libre entre la partie ouest de la Province, le St. Laurent et l'Océan, que cette dette s'élevait à un million et demi.\*

Le Gouvernement de la Reine partage vos vues sur la convenance d'établir un arrangement, d'après lequel le crédit de ce Pays pourra être employé à favoriser les finances du *Canada*; et il a donné sa plus mûre attention au plan que vous avez proposé dans vos dépêches. Il est d'opinion qu'un semblable arrangement, s'il pouvait être mis à effet du consentement des Créanciers, serait vivement à désirer sous tous les rapports; mais il sent que les objections à tout Bill qui obligerait les parties à recevoir le paiement de leurs créances en violation des conventions conclues avec elles par une autorité compétente, seraient insurmontables.

Le Gouvernement de Sa Majesté est prêt, d'après votre proposition, à donner toute l'assistance qui ne lui paraîtra pas répugner à la bonne foi. Il est prêt à proposer au Parlement de garantir tel emprunt qui sera requis pour les travaux publics, (sous les restrictions que vous avez suggérées,) pour payer telle partie de la dette qui est maintenant rachetable ou en possession des créanciers qui se déclareront disposés à accepter des conditions raisonnables.

A l'égard de cette dernière somme, il paraît au Gouvernement qu'il serait très-expédient de votre part, d'établir telles conditions que vous croirez suffisantes pour engager les créanciers à accepter l'équivalent projeté (n'excédant pas comme de raison, £100 pour chaque prêt nominal de £100;) et de faire connaître cet offre ou soumission de la manière qui vous paraîtra le plus

\* NOTE.—Ajouté à ce qui pourra être prélevé par la Province.

APPENDICE,  
No. 10.Dépêche de  
Lord John  
Russell, sur  
plusieurs sujets  
importants qui  
se rattachent  
au Canada.

APPENDICE,  
No. 10.  
Dépêche de  
Lord John  
Russell, sur  
plusieurs sujets  
importants qui  
se rattachent  
au Canada.

plus convenable, donnant au créancier avis et information suffisante, et fixant un jour avant lequel les parties devront faire connaître leur intention d'accepter cet offre.

Pour atteindre ce but, un Acte de la Législature du *Canada* sera nécessaire, et lorsqu'il sera passé, il pourra être fait des arrangements ultérieurs, ou par l'entremise de personnes députées en ce Pays de la part des *Canadas*, avec d'amples instructions.

Il serait peut-être aussi expédient, en même temps, de permettre par la loi aux Syndics, &c., de rendre compte, comme cela se pratique dans les cas où les intérêts des emprunts sont payés en ce Pays.

En recevant l'avis que les parties ont agréé les conditions proposées, l'on pourra prendre en ce Pays les moyens nécessaires pour prélever les fonds requis, et il sera peut-être expédient que vous fixiez un jour pour payer les créanciers, ainsi que les autres réclamations, à une époque où le Parlement de ce pays est en Session; car s'il était nécessaire d'avoir recours à un emprunt, une semblable mesure serait toujours considérée comme offrant des difficultés pendant la prorogation du Parlement.

## 2.—DÉFENSE.

J'ai lu avec un vif intérêt les incluses dans Votre Dépêche du 24 Décembre, 1840, contenant les Rapports du Lieutenant Général Sir *Richard Jackson*, et du Colonel *Oldfield*, Officier Commandant du Génie, à ce sujet.

La question est d'une telle importance que je n'ai pas été satisfait de renvoyer Votre Dépêche au Maître Général et au Bureau de l'Ordonnance, mais j'ai aussi demandé l'opinion du Commandant en Chef, et j'ai prié de consulter le Duc de *Wellington*, dont l'autorité sur tout sujet militaire, est dans cette instance d'un poids particulier, à cause de l'attention qu'il a donnée à cette matière depuis plusieurs années, tant sous le rapport politique que militaire. Je vous transmets leurs opinions, avec cette Dépêche.

Le Gouvernement de Sa Majesté partage l'opinion de Lord *Hill* et de Sir *Richard Jackson*, "qu'aucune confiance dans la supériorité " décidée de nos troupes, et les arrangements " établis pour la défense, ne devrait nous en- " gager à négliger la construction et l'achève- " ment des ouvrages permanents propres à pro- " téger les points qui nous sont les plus impor- " tants."

Le Gouvernement partage aussi l'opinion de Sa Seigneurie, que, dans l'hypothèse où ces ouvrages ou autres semblables seraient con-

struits, il sera indispensable de tenir sur pied une force régulière effective considérable, et d'enrôler la Milice, mais sans l'obliger de sortir de son District, excepté dans le cas d'une invasion.

Mais on ne peut pas raisonnablement s'attendre que des travaux sur une aussi grande échelle seront entrepris, sans avoir égard aux grandes dépenses qu'ils nécessiteront.

Je dois donc vous informer que le Gouvernement est prêt à émettre son opinion, qu'en sus des estimations ordinaires de l'année, la somme de £100,000 devrait être annuellement employée à la défense du *Canada*. Actuellement, cette somme est presque entièrement absorbée pour le maintien des Milices et des Volontaires. Mais en adoptant un plan plus économique, l'on pourrait diminuer considérablement ces dépenses, et il resterait une grande partie des £100,000 pour l'amélioration des Communications Militaires, et l'établissement ou la réparation des fortifications.

Je vous écrirai plus au long sur cet objet, quand j'aurai considéré plus amplement les différents plans qui sont proposés.

## 3e.—ÉMIGRATION.

J'ai lu avec un vif intérêt vos Dépêches sur cette matière, et je suis d'accord avec vous qu'il ne serait pas sage pour ce Pays de s'engager à transporter les Emigrés en *Canada*, aux frais publics. Mais je ne puis convenir que ce Pays devrait se porter garant indéfiniment, des dépenses nécessaires pour maintenir les Emigrés en *Canada*, jusqu'à ce qu'ils soient en état d'obtenir de l'emploi.

Je partage néanmoins l'opinion que vous entretenez de l'importance de cet objet.

Il serait injuste envers le *Canada*, de l'obliger à maintenir les Emigrés pauvres du Royaume Uni, qui arrivent sur ses bords dans un état de détresse, et en proie à la maladie. Mais il avait été ci-devant pourvu à cet objet par l'imposition d'une taxe sur les Emigrés, et je pense qu'il devrait être recommandé à la Législature du *Canada* de renouveler cette taxe.

J'ai recommandé à la Trésorerie, que la dépense ainsi encourue par l'Emigré devrait être payée par ce Pays, en considération des grands avantages politiques qui devront résulter au *Canada* de l'émigration.

Supposons une taxe de cinq chelins par tête; 32000 Emigrés pourraient se libérer de cette taxe pour £8000—Je pense que l'on pourrait demander au Parlement de voter cette somme, pour un objet aussi important. La taxe pour-  
rait

APPENDICE  
No. 10.

Dépêche de  
Lord John  
Russell, sur  
plusieurs sujets  
importants qui  
se rattachent  
au Canada.

APPENDICE,  
No. 10.  
Dépêche de  
Lord John  
Russell, sur  
plusieurs sujets  
importants qui  
se rattachent  
au Canada.

rait alors être payée en *Canada*, non par le Capitaine du Vaisseau qui transporte les passagers, mais par le Commissaire Général, en lui produisant les pièces justificatives attestant le nombre des Emigrés qui sont débarqués.

Dans ce cas, les seuls Emigrés pour lesquels la taxe serait payée, seraient ceux qui auraient été jugés en état d'émigrer par un Agent d'Emigration en ce Pays.

La taxe sur les Emigrés servirait alors de frein, et cela avec raison, contre ceux qui ne pourraient pas obtenir l'attestation requise.

J'ai maintenant fait allusion aux trois principaux sujets auxquels j'ai appelé l'attention des serviteurs confidentiels de la Reine. Il y en a plusieurs autres d'une grande importance au bien-être du *Canada*, mais relativement auxquels je désire recevoir vos rapports avant de procéder plus loin.

Dans cette catégorie, se trouvent les engagements des Compagnies des Terres, et la manière de disposer des terres de la Couronne à l'avenir. Les moyens de communications pour les objets de Commerce, dans toute l'étendue du Territoire Britannique en *Canada*, devront toujours être un sujet de la plus vive importance pour le *Canada* et pour ce Pays.

Mais il me semble qu'avec une Législature en *Canada*, disposée à co-opérer avec la Reine et le Parlement du Royaume Uni, afin de développer ses vastes ressources qui n'ont pas encore été explorées, il y a tout espoir que nous verrons la prospérité de ces nobles Provinces s'accroître d'année en année, et ajouter de plus en plus à la force et à la stabilité de l'Empire.

J'ai l'honneur d'être, &c.

(Signé,) J. RUSSELL.

LORD SYDENHAM,  
&c. &c. &c.

APPENDICE,  
No. 10.  
Dépêche de  
Lord John  
Russell, sur  
plusieurs sujets  
importants qui  
se rattachent  
au Canada.

## APPENDICE, No. 11.

(Voir le Journal, page 54.)

APPENDICE,  
No. 11.

Lettres de certains Conseillers résignant leurs sièges dans le Conseil.

Capt. A. Baldwin.

(Copie.)

*Russell Hill, 16e Juin, 1841.*

MILORD,

J'ai reçu la lettre de votre Secrétaire en Chef du 12, expliquant la raison pour laquelle mon nom a paru dans la *Gazette* parmi les Membres nommés au Conseil Législatif du *Canada*.

Je prends la liberté d'offrir mes plus sincères remerciements à Votre Seigneurie pour l'honneur qu'elle m'a fait, cependant mon âge avancé et d'autres inconvénients inévitables auxquels je m'exposerais en acceptant un siège dans le Conseil, me mettent dans la nécessité de prier Votre Seigneurie d'avoir la bonté d'en accepter la résignation.

J'ai, &c. &c.

(Signé,) A. BALDWIN.

Le Très-Honorable  
LORD SYDENHAM.

(Copie.)

*Rivière du Loup, 22e Juin, 1841.*

MILORD,

Mr. E. Mayrand.

J'ai l'honneur de vous écrire au sujet de la lettre que j'ai reçue du Secrétaire en Chef de Votre Seigneurie, Mr. *Murdoch*, datée le 12e courant, m'informant que Votre Seigneurie aimerait que je résignasse en la manière pourvue par l'Acte d'Union.

En conséquence, conformément aux dispositions de la sixième clause de l'Acte d'Union des *Canadas*, je résigne, par le présent, mon siège comme Membre du Conseil Législatif du *Canada*.

J'ai l'honneur d'être,

Milord,

Le très-humble et très-obéissant serviteur de

Votre Seigneurie,

(Signé,) E. MAYRAND.

A Son Excellence,  
LORD SYDENHAM,  
&c. &c. &c.

(Copie.)

*Montréal, 26e Juin, 1841.*

MILORD,

J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que pour les raisons que je vous ai exposées dans une autre occasion, il m'est impossible d'accepter pour le présent, un siège dans le Conseil Législatif de cette Province, et que je résigne formellement le siège auquel il a plu à Votre Excellence de m'appeler.

J'ai, &c.

(Signé,) O. BERTHELET.

A Son Excellence  
Le très-Honorable  
LORD SYDENHAM,  
Gouverneur Général,  
&c. &c. &c.

APPENDICE,  
No. 11.

Lettres de certains Conseillers résignant leurs sièges dans le Conseil.

Mr. O. Berthelet.

APPENDICE,



## APPENDICE, No. 12.

(Voir le Journal, page 55.)

APPENDICE, No. 12.  
Extraits des Minutes des procédés du Conseil de King's College.

Extraits des Minutes des procédés du Conseil de King's College.

Extraits des Minutes des procédés du Conseil de King's College, à son Assemblée tenue le 17<sup>e</sup> Février, 1841.

## PRESENTS :

L'Honorable et Très-Révérend Lord Evêque de *Toronto*, Président de l'Université.  
Le Révérend Dr. *McCaul*, L. L. D. Principal du Collège du *Haut-Canada*.  
L'Honorable *R. S. Jameson*, Vice-Chancelier.  
L'Honorable *Robert B. Sullivan*.  
L'Honorable *John Macaulay*.  
L'Honorable *John S. Macaulay*.

Conformément à la neuvième section d'un Acte du Parlement Provincial du *Haut-Canada*, passé dans la seconde année du Règne de Sa Majesté, intitulé, "Acte pour pourvoir à l'avancement de l'Education en cette Province," il est ordonné par l'Honorable Conseil de King's College, que les Règles et Réglements suivants soient faits et adoptés pour la régie et le bon gouvernement des Ecoles établies en vertu du dit Acte, et toutes personnes qu'ils peuvent concerner sont requises de se gouverner en conséquence.

Extrait véritable.

(Signé,)

H. BOYS,  
Régistrateur.

Approuvé.

(Signé,) GEO. ARTHUR.

## ADMISSION DES ELEVES.

Chaque Elève sera examiné par le premier Maître, et sera placé suivant ses qualifications.

*Distribution des Elèves.*—Les sujets d'instruction, et les livres, seront, autant que possible, conformes au modèle ci joint :

## CLASSE PREPARATOIRE.

1. *Sujets.*—Rudiment Latin, Grammaire, Lecture et Epellation, Ecriture et Arithmétique, apprendre par cœur des vers du Testament Anglais.

2. *Livres.*—La Bible, Rudiment Latin d'*Eton*, Exercices Latins préliminaires d'*Howard*, Grammaire Anglaise de *Lennie*, Le Lecteur de *Souter*, Livre d'Epellation de *Carpenter*, Tables de *Butler*, les quatre premières Règles d'Arithmétique de *Walker*.

bb

## PREMIERE CLASSE.

1. *Sujets.*—Syntaxe Latine, Ecriture d'Exercices Latins et Anglais, Construction et Analyse de Phrases Latines faciles, Histoire, Grammaire, Lecture et Epellation, Ecriture et Arithmétique, apprendre par cœur des vers du Testament Anglais.

\*2. *Livres.*—Grammaire Latine d'*Eton*, Delectus Latin de *Valpy*, Esquisse de l'Histoire d'Angleterre par *Hogarth*.

## SECONDE CLASSE.

1. *Sujets.*—"Propria quæ maribus" et "As in præsentî," Construction et Analyse de Phrases Latines faciles, Ecriture d'Exercices Latins et Anglais, Histoire et Géographie, Lecture et Epellation, Ecriture et Arithmétique, apprendre le Nouveau Testament par cœur.

\*2. *Livres.*—Exercices Latins d'*Ellis*, Géographie de *Stewart*, Atlas Moderne de King's College, Arithmétique de *Thompson*.

## TROISIEME CLASSE.

1. *Sujets.*—Prosodie, Construction et Analyse de Latin, Rudiment Grec, Ecriture d'Exercices Grecques, Latins et Anglais, Histoire et Géographie, Dessin des Cartes, Lecture, Ecriture et Arithmétique, apprendre par cœur le Testament Anglais.

\*2. *Livres.*—*Cornelius Nepos* et *Phèdre*, Le Dictionnaire Latin, Abrégé de la Grammaire Grecque de *Matthiæ*, par *Bloomfield*, Exercices préliminaires Grecques d'*Howard*, Histoire d'Angleterre de *Goldsmith*, L'Orateur d'*Enfield*.

## QUATRIEME CLASSE.

1. *Sujets.*—Construction et Analyse de Latin en Prose et en Vers, avec application des Règles, Construction et Analyse de Phrases Grecques faciles, Grammaire Grecque et Latine, Ecriture d'Exercices Grecques et Latins, Histoire et Géographie, Usage des Globes, Lecture, Ecriture et Arithmétique, Algèbre, Géométrie, apprendre le Testament Anglais par cœur, ainsi que des Vers Latins.

\*2. *Livres.*—Métamorphoses d'*Ovide*, *César*, Delectus Grec de *Valpy*, Géographie Ancienne de *Hincks*, Atlas Ancien de King's College, Usages des Globes de *Keith*, Histoire de *Rome* de *Goldsmith*, Algèbre de *Bridges*, Symbolical Euclid de *Williams*, Dictionnaire Classique de *Lemprier*.

CINQUIEME

APPENDICE, No. 12.  
Extraits des Minutes des procédés du Conseil de King's College.

APPENDICE,  
No. 12.Extraits des  
Minutes des  
procédés du  
Conseil de  
King's College.

## CINQUIEME CLASSE.

1. *Sujets.*—Constructions et analyse de Grec et de Latin en prose et en vers, Ecriture d'Exercices Grecques et Latins, Grammaire Grecque et Latine, Eléments de Versification Latine, Histoire, Géographie et Antiquités, Algèbre et Géométrie, Arithmétique et Tenue des Livres, Mesurage, Composition Anglaise, Lecture et Elocution, apprendre le Testament Anglais par cœur, et aussi des vers Latins.

\* 2. *Livres.*—*Salluste*, Morceaux choisis d'Ovide dans *Eton Electa*, *Analecta Minora*, (commencé dans cette classe et fini dans la sixième), Exercices Grecs de *Valpy*, Testament Grec, Lexicou Grec, Histoire de la Grèce par *Goldsmith*, Abrégé des Antiquités Romaines, *Steps to Sense Verses*, *Gradus ad Parnassum*, Tenue des Livres par *Morrison*, Mesurage de *Bonnycastle*.

## SIXIEME CLASSE.

1. *Sujets.*—Construction et Analyse du Grec et du Latin en prose et en vers, Versification Latine, Exercices Grecs et Latins, Composition Latine et Anglaise, Grammaire Grecque et Latine, Histoire, Géographie et Antiquités, Algèbre, Géométrie, Tenue des Livres, Lecture et Elocution, apprendre par cœur le Testament Anglais, aussi des vers Grecs et Latins.

\* 2. *Livres.*—Cicéron, (Discours choisis) Virgile, (Enéïde) Homère, (Illiade) *Elegantia Latina* de *Valpy*, Abrégé d'Antiquités Grecques, Abrégé d'Histoire Universelle.

## CLASSE PARTICULIERE.

(Subdivisée selon les circonstances,) composée des enfants qui ne font pas une étude des Auteurs classiques.

1. *Sujets.*—Epellation, Lecture, Elocution, Grammaire Anglaise, Exercices et Composition, Ecriture, Arithmétique, Tenue des Livres, Mesurage, Algèbre, Géométrie, Histoire, Géographie, Dessin des Cartes Géographiques, Usage des Globes, Eléments de Physique, apprendre le Testament Anglais par cœur.

2. *Livres.*—Outre les livres en usage dans les autres Classes pour les sujets ci-dessus: Dictionnaire de *Walker*, Exercices de *Murray*, Histoire de la Langue et de la Littérature Anglaises, Grammaire de *Blair* sur la Physique.

## PRIERES

*Avant de commencer l'ouvrage de la journée.*

## PRIONS :

Notre Père qui êtes dans les Cieux, que

\* Lorsque le Livre n'est pas nommé, on continuera à se servir de celui qui était en usage auparavant.

votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive. que votre volonté soit faite dans la terre comme au ciel, donnez nous aujourd'hui notre pain quotidien, pardonnez nous nos offenses comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés, ne nous induisez point en tentation, mais délivrez-nous du mal: car à vous seul appartient le Règne, la Puissance et la Gloire dans tous les siècles des siècles. Ainsi-soit-il.

O Seigneur, notre divin Sauveur, Dieu tout-puissant et éternel, qui nous avez conservé jusqu'à ce jour, protégez-nous de votre puissance infinie, faites que nous le passions sans pécher et sans encourir de danger, que toutes nos actions soient réglées par votre volonté, afin que nous fassions toujours ce qui est juste à vos yeux, par Jésus-Christ, Notre Seigneur. Ainsi-soit-il.

O Dieu tout-puissant, dispensateur de tout bien, source de toute sagesse, nous vous en supplions, éclairez notre entendement de votre esprit saint, et faites que pendant que nous nous appliquons avec diligence et sincérité à acquérir les connaissances humaines, nous cherchions constamment à parvenir à ce degré de sagesse qui seul peut assurer notre salut éternel, et que par votre miséricorde, nous avançons tous les jours dans la voie de la science et de la piété, à l'honneur et à la gloire de votre nom: par Jésus-Christ, Notre Seigneur. Ainsi-soit-il.

Que la Grace de notre Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la Communion du Saint Esprit, soient avec nous pour toujours. Ainsi-soit-il.

—  
*A la clôture de l'ouvrage de la journée.*

## PRIONS :

Notre père qui êtes dans les Cieux, que votre nom soit sanctifié, que votre règne arrive, que votre volonté soit faite dans la terre comme au ciel, donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien, pardonnez-nous nos offenses comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés, ne nous induisez pas en tentation, mais délivrez-nous du mal: car à vous seul appartient le Règne, la Puissance et la Gloire dans tous les siècles des siècles. Ainsi-soit-il.

Dieu plein de miséricorde, nous vous offrons nos humbles et sincères remerciements, pour le soin paternel avec lequel vous avez veillé sur nous pendant cette journée, et pour les progrès

APPENDICE,  
No. 12.Extraits des  
Minutes des  
procédés du  
Conseil de  
King's College.

APPENDICE,  
No. 12.Extraits des  
Minutes des  
procédés du  
Conseil de  
King's College.

que vous nous avez mis à portée de faire dans les connaissances utiles. Nous vous prions d'inculquer dans notre esprit les instructions salutaires que nous avons reçues, et de les bénir, afin qu'elles contribuent à notre bonheur temporel et éternel; pardonnez-nous, nous vous en supplions, tout ce qui a pu vous déplaire dans nos pensées, paroles et actions. Que votre Providence nous conduise et nous protège pendant l'intervalle de repos et de délassement que nous allons prendre, afin que nous puissions demain reprendre nos devoirs avec une nouvelle vigueur de corps et d'esprit; préservez-nous, nous vous en supplions, maintenant et à jamais, nos corps et nos âmes, pour l'amour de Jésus-Christ, notre seigneur. Ainsi-soit-il.

\* Eclairiez nos ténèbres, nous vous en conjurons, O Seigneur, et par votre miséricorde infinie, défendez-nous de tous les dangers et périls de cette nuit, pour l'amour de votre Fils unique, notre Sauveur Jésus-Christ. Ainsi-soit-il.

Que la grâce de Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communion du St. Esprit, soient avec nous pour toujours. Ainsi-soit-il.

## DEVOIRS JOURNALIERS.

1. On lira le Rôle à neuf heures et un quart, A. M. et l'on fera les prières aussitôt après.

2. Le premier Maître tiendra un Régître des absents.

3. Il y aura cinq heures d'école, excepté les Mercredis et les Samedis, qui seront des jours de demi-congés.

4. Le premier Maître fera et affichera dans la Chambre d'école une liste des Sujets d'instruction, et la durée des différentes classes, chaque jour.

5. La première leçon du Lundi matin sera une récitation de quelque partie du Testament, et la dernière récitation du Vendredi sera de l'Écriture Sainte.

6. L'ouvrage du jour se terminera par la Prière.

## VACANCES.

Une semaine à Noël, trois jours à Pâques (Vendredi, Samedi et Lundi Saints,) une semaine à la Pentecôte, et un mois vers le milieu de l'été.

Les congés extraordinaires seront à la dis-

\* On doit omettre cette Prière les Vendredis et les Samedis.

crétion du premier Maître, mais ils n'excéderont pas douze par années.

APPENDICE,  
No. 12.Extraits des  
Minutes des  
procédés du  
Conseil de  
King's College.

## REDEVANCES TRIMESTRIELLES

A la discrétion des Syndics, mais n'excéderont pas—

Classe Préparatoire.....	£1 10 0
Classes Particulières et autres...	2 5 0

## RAPPORTS.

On enverra au père ou au tuteur de chaque Elève un Rapport trimestriel, rempli conformément à la Forme fournie par le Régistrateur de King's College.

On transmettra au Conseil de King's College des Rapports trimestriels (signés par le premier Maître,) conformément à la forme fournie par le même officier.

On transmettra au Conseil de King's College des Rapports annuels (signés par le premier Maître,) conformément à la forme imprimée fournie par le Régistrateur de King's College.

## REGITRE.

Le premier Maître tiendra un Régître, dans lequel entreront les particularités suivantes:—

1. Nom de l'élève.
2. Son âge et le lieu de sa naissance.
3. L'adresse du père ou du tuteur.
4. Quand l'élève a été admis.
5. Externe ou pensionnaire.
6. Où placé.
7. Epoque de sa sortie.
8. Rang qu'il tenait dans l'Ecole, lors de sa sortie.

## CERTIFICATS

Chaque Elève en laissant l'Ecole, recevra un Certificat du premier Maître, mentionnant le temps qu'il y est demeuré, le rang qu'il y tenait, et le temps qu'il est demeuré dans cette Classe, avec telles autres remarques sur ses progrès que le Maître jugera à propos de faire.

Bureau de King's College,

Toronto, 13e Juillet, 1841.

Je certifie que ce qui précède est un extrait véritable des minutes des procédés du Conseil de King's College.

(Signé,) H. Boys,

Régistrateur K. C.

APPENDICE

**APPENDICE, N<sup>o</sup>. 13.***(Voir le Journal, Pages 55 & 140.)*APPENDICE,  
No. 13.Formules de  
procédures pour  
la régie du Con-  
seil Législatif.*Lundi, 1er Avril.*

Les Membres assemblés ont été, L'Honorable Vice-Chancelier, Orateur :

Les Honorables Messieurs, A.  
B.  
C.  
D.  
E.

*Prières.**Pétitions.*

L'Honorable Mr. A. a présenté une Pétition des Gardiens de &c. &c. &c. demandant, Que &c. &c. &c.

*Ordonné*, Qu'elle reste sur la Table.

*Comités Spéciaux.*

Il a été poposé,

Qu'un Comité Spécial de trois Membres soit nommé pour, &c. &c. &c. et de faire Rapport à la Chambre.

La Question étant mise en conséquence, Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le Comité soit composé des Honorables Messieurs A. B. C. D. et E., qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

*Message de l'Assemblée Législative.*

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. C. et autres, avec un Bill, intitulé, "Acte, &c. &c. &c."; auquel elle demande la concurrence de cette Chambre.

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu une seconde fois ——— prochain.

*Seconde lecture des Bills.*

Conformément à l'Ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte, &c. &c. &c." a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité de toute la Chambre.

*Ordonné*, Que la Chambre se mette en Comité sur le dit Bill demain (ou à la séance prochaine, suivant le cas.)

*Comité de toute la Chambre.*

La Chambre, conformément à l'ordre, s'est ajournée à loisir, et s'est mise en Comité de toute la Chambre sur le Bill, intitulé, "Acte, &c. &c. &c."

APPENDICE,  
No. 13.Formules de  
procédures pour  
la régie du Con-  
seil Législatif.

Quelque temps après, la Chambre s'est remise, et l'Honorable Mr. A. a fait rapport de la part du dit Comité, Qu'il avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé dans faire le rapport, sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu pour la troisième fois ——— prochain.

*Troisième Lecture.*

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte, &c. &c." a été lu une troisième fois.

La question étant mise, ce Bill passera-t-il ?

Il a été résolu dans l'affirmative.

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif a passé ce Bill, (ou y a concouru, suivant le cas) sans amendement.

*Ajournement.*

L'Orateur a déclaré cette Chambre continuée à demain, (suivant le cas,) à deux heures de l'après-midi, la Chambre l'ordonnant ainsi.

*Bills référés à un Comité Spécial.*

Conformément à l'ordre du jour, le Bill, intitulé, "Acte, &c. &c. &c." a été lu une seconde fois.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit référé à un Comité Spécial de ——— Membres, avec pouvoir d'envoyer quérir les personnes, papiers et records (suivant le cas.)

*Ordonné*, Que le dit Comité soit composé des Honorables Messieurs A. B. C. D. et E., qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir.

*Bills rapportés des Comités Spéciaux avec des amendements.*

L'Honorable Mr. A. du Comité Spécial, auquel avait été référé le Bill, intitulé, "Acte &c. &c. &c." a fait Rapport, Que le Comité avait examiné le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire le Rapport, avec divers amendements.

Lesquels amendements ont été lus par le Greffier, comme suit :

Feuille

Feuille 2e, ligne 3e, retranchez depuis " Que,"  
inclusivement, jusqu'à, "le"  
aussi inclusivement, dans  
la dixième ligne.

&c. &c. &c.

Et les dits Amendements étant lus une se-  
conde fois, la Chambre y a acquiescé.

*Ordonné*, Que les dits Amendements soient  
grossoyés.

*Bills rapportés des Comités Spéciaux sans  
Amendements.*

L'Honorable Mr. A., du Comité Spécial au-  
quel avait été référé le Bill, intitulé, " Acte &c.  
&c. &c." a fait rapport, Qu'il avait examiné  
le dit Bill en entier, et l'avait chargé d'en faire  
le Rapport à la Chambre, sans amendement.

*Ordonné*, Que le dit Bill soit lu pour la  
troisième fois, à la séance prochaine, (suivant  
le cas.)

*Bills amendés dans un Comité de toute la  
Chambre.*

Quelque temps après, la Chambre s'est re-  
mise, et l'Honorable Mr. C. a fait rapport, de la  
part du dit Comité, " Qu'il avait examiné le dit  
Bill en entier, et y avait fait divers Amende-  
ments, dont il était chargé de faire le Rapport,  
lorsque la Chambre voudra bien le recevoir."

*Ordonné*, Que le dit rapport soit reçu, et que  
la question de concurrence soit mise sur les dits  
amendements ————prochain, (ou à la  
séance prochaine, suivant le cas.)

L'Ordre du jour étant lu pour que la question  
de concurrence soit mise sur les amendements  
rapportés par le Comité de toute la Chambre,  
sur le Bill, intitulé, " Acte &c. &c. &c."

Les dits amendements ayant alors été lus  
deux fois par le Greffier, la Chambre a concou-  
ru séparément sur chacun d'eux, et ils sont  
comme suit :

(Entrez les amendements.)

*Ordonné*, Que les dits amendements soient  
grossoyés.

*Bills introduits par les Membres.*

L'Honorable Mr. A., a présenté à la  
Chambre un Bill intitulé, " Acte, &c. &c. &c."

Le dit Bill a été lu pour la première fois.

*Ordonné*, Que, &c. &c. &c.

*Message du Gouverneur Général.*

L'Honorable Mr. A. a informé la Chambre  
qu'il avait un Message de Son Excellence le  
Gouverneur Général, sous son Seing Manuel,  
que Son Excellence lui avait ordonné de pré-  
senter à cette Chambre.

Et le dit Message a été lu, comme suit :—

(Signé,) S.

Gouverneur Général.

Le G. G. &c. &c. &c.

\* \* \* \* \*  
\* \* \* \* \*  
S.

*Hôtel du Gouvernement,*

Se Février, 1841.

Et le dit Message étant lu de nouveau par  
le Greffier;

*Ordonné*, Qu'une humble Adresse soit présen-  
tée à Son Excellence le Gouverneur Général,  
pour lui faire les remerciements de cette  
Chambre de son Message de ce jour, et, &c.  
&c. &c.

*Ordonné*, Que les Honorables Messieurs C.  
et D, se rendent auprès de Son Excellence le  
Gouverneur Général, pour lui présenter la dite  
Adresse.

*Rapport.*

L'Honorable Mr. C. a fait rapport, Que l'Ho-  
norable Mr. D. et lui-même s'étaient rendus,  
conformément à l'Ordre, auprès de Son Ex-  
cellence le Gouverneur Général, avec l'Adresse  
de cette Chambre du ————dernier, et  
que Son Excellence avait bien voulu la rece-  
voir gracieusement.

*Adresse au Gouverneur Général demandant  
des Documents.*

*Ordonné*, Qu'une humble Adresse soit présen-  
tée à Son Excellence le Gouverneur Général,  
prière Son Excellence de vouloir bien faire  
mettre devant cette Chambre, &c. &c. &c.

*Ordonné*, Que la dite Adresse soit présentée  
à Son Excellence le Gouverneur Général par  
les Honorables Messieurs A. et B.

*Rapport.*

L'Honorable Mr. A. a fait rapport, Que l'Ho-  
norable Mr. B. et lui-même s'étaient rendus,  
conformément à l'ordre, auprès de Son Excel-  
lence le Gouverneur Général avec l'Adresse  
de cette Chambre du ————dernier, et  
que Son Excellence avait bien voulu dire qu'il  
se rendrait au désir de cette Chambre.

*Messages de l'Assemblée Législative, deman-  
dant que des Membres comparaissent de-  
vant des Comités Spéciaux.*

Un Message de l'Assemblée Législative par  
Mr. C. et autres, comme suit :

(Entrez le Message.)

Et ensuite ils se sont retirés.

Les Messagers ont été appelés de nouveau et  
informés, que le Conseil Législatif enverra une  
réponse par son Messager.

Il a été proposé,

Que l'Honorable Mr. C. ait permission  
d'aller, s'il le juge à propos, devant le Comité  
Spécial de l'Assemblée Législative, ainsi que  
l'a désirée cette Chambre dans son Message de  
ce jour.

APPENDICE,  
No. 13.Formules de  
procédures pour  
la régie du Con-  
seil Législatif.

Et l'Honorable Mr. C. étant alors présent, a informé la Chambre qu'il n'avait aucune objection, avec la permission de la Chambre, d'aller devant le dit Comité.

*Ordonné*, Qu'il soit permis à l'Honorable Mr. C. d'aller devant le dit Comité, s'il le juge à propos.

En conséquence, il a été

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif permet à l'Honorable Mr. C. d'aller, s'il le juge à propos, devant le Comité Spécial, auquel est référé, &c. &c. &c.;

(Entrez ici les mots du Message.)  
pour être examiné sur le sujet de la dite référence.

(Voir le Journal, Page 140.)

*Conférence à la demande de l'Assemblée.*

Un Message de l'Assemblée Législative par Mr. A. et autres, comme suit :

Honorables Messieurs, (1)

L'Assemblée Législative, &c,	*	*
* * *	*	*
* * *	*	*
* * *	*	*

A. C. Orateur.

*Assemblée Législative,*

4e Août, 1841.

Et alors ils se sont retirés.

Les Messagers ont été appelés de nouveau, et informés, que le Conseil Législatif enverra une réponse par son Messager.

*Résolu*, Que cette Chambre concourt dans la Conférence demandée. (2)

*Ordonné*, Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif consent à la Conférence demandée aux fins de lui communiquer les raisons qui ont induit l'Assemblée à ne pas concourir à certains amendements faits par cette Chambre au Bill (suivant le cas;) et que les Directeurs de la part de

(1) Ce précédent est Anglais. Le Message des Communes est adressé à "Milords." Dans le Haut-Canada, il était adressé à "L'Orateur."

(2) Dans la Chambre des Lords, la réponse est généralement, "Que les Lords consentent à la Conférence demandée, et assignent "immédiatement dans la Chambre Peinte." Cette manière peut être la meilleure, comme il n'y a point de raisons à préparer pour l'occasion.

Les Lords procèdent ensuite comme suit :

"Alors les Lords suivants ont été nommés les Directeurs de la dite Conférence, savoir, A. B. C. & D."

"La Chambre étant informée que les Directeurs des Communes étaient prêts pour la dite Conférence, dans la Chambre Peinte,

"Les noms des Directeurs de cette Chambre ont été appelés.

"Et la Chambre s'est ajournée à loisir, et les Lords ont été à la Conférence."

"Laquelle étant terminée, la Chambre s'est remise."

cette Chambre seront les Honorables Messieurs A. et B. qui rencontreront le nombre, comme Directeurs de l'Assemblée, requis par l'usage Parlementaire, demain, à quatre heures de l'après midi, dans la Chambre des Comités, No. 1, du Conseil Législatif. (3.)

*Rapport.*

L'Honorable Mr. A. a fait rapport, Que l'Honorable Mr. B. et lui-même s'étaient rendus à la Conférence demandée hier (ou aujourd'hui, suivant le cas) par l'Assemblée Législative, au sujet de certains amendements faits par cette Chambre au Bill, intitulé, "Acte &c." auxquels l'Assemblée n'a pas acquiescé, comme Directeurs de cette Chambre, et Messrs. A. B. C. et D. comme Directeurs de l'Assemblée, qui ont remis le Bill avec les amendements, et aussi un papier contenant ce qui suit :

Raisons (4) qui doivent être offertes au Conseil Législatif à une Conférence, &c. &c.

*Premièrement*.—Parceque, &c.

*Secondement*.—Parceque, &c.

Attesté.

(Signé,) W. B. L.

*Greffier de l'Assemblée.*

*Ordonné*, Que le dit papier reste sur la table.

*Ordonné*, Qu'il soit pris en considération—  
—prochain.

L'Ordre du jour étant lu pour que la Chambre prenne en considération le Rapport fait — le — courant, de la Conférence avec l'Assemblée Législative, au sujet de certains amendements faits par cette Chambre au Bill, intitulé, "Acte &c."

Le dit Rapport a été lu par le Greffier, et les amendements faits par cette Chambre auxquels l'Assemblée n'a pas acquiescé étant aussi lus, (5.)

Il a été proposé,

De ne pas insister sur les dits amendements.

La question étant mise, cette Chambre insistera-t-elle sur les dits amendements,

II

(3) La Conférence s'assemblait quelquefois à onze heures dans le Bas-Canada, mais il paraît que c'est une Règle invariable de la Chambre des Lords de s'journer à loisir, lorsque leurs Directeurs vont rencontrer ceux des Communes.

La Conférence devrait donc avoir lieu, lorsque les deux Chambres se sont assemblées pour la journée.

(4) C'était la coutume dans le Bas-Canada de présenter des raisons dans la forme de celles qui sont ici mentionnées. En Angleterre, il y a un préambule, comme suit :

"Milords,—

"Les Communes désapprouvent les amendements faits au "Bill, &c.

"Parceque, &c.

"Parceque, &c."

(5) Dans le Haut-Canada, il était d'usage de mettre la Chambre en Comité Général sur ce sujet, ce qui quelque fois peut être très à propos.

APPENDICE,  
No. 13.Formules de  
procédures pour  
la régie du Con-  
seil Législatif.

Il a été résolu dans la négative (ou affirmative, suivant le cas.)

**Ordonné,** Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre que le Conseil Législatif n'insiste pas sur ses amendements au dit Bill, auxquels l'Assemblée Législative n'a pas acquiescé. (6.)

*Conférence avec l'Assemblée Législative demandée par le Conseil Législatif.*

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des amendements faits par l'Assemblée aux amendements faits par cette Chambre, au Bill, intitulé, "Acte &c. &c. &c."

Et les dits Amendements ont été lus deux fois par le Greffier, comme suit: (7.)

(Entrez les amendements.)

Alors les deux premiers amendements étant lus la troisième fois, la Chambre a concouru sur chacun d'eux.

Alors l'amendement suivant et le dernier, Feuille —, ligne —, après —, insérez — étant aussi lu,

Il a été proposé, "de ne pas concourir avec l'Assemblée sur icelui."

La question étant mise, "la Chambre concourra-t-elle avec l'Assemblée sur le dit amendement,"

Il a été résolu dans la négative.

**Ordonné,** Qu'il soit nommé un Comité pour préparer des raisons à offrir à une Conférence avec l'Assemblée pour n'avoir pas acquiescé à un des amendements faits par eux aux amendements faits par cette Chambre au dit Bill, et d'en faire le rapport à cette Chambre, et que le Comité soit composé des Honorables Messieurs A. et H. qui s'assembleront et s'ajourneront à loisir. (8.)

#### *Rapport.*

L'Honorable Mr. H. du Comité nommé pour préparer des Raisons à offrir à une Conférence avec l'Assemblée au sujet du refus de cette

(6) La formule en usage dans le Bas-Canada était beaucoup plus succincte, savoir: que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative et l'en informe. Dans le Haut-Canada, l'on se servait des mots "se désiste," au lieu de "n'insiste pas."

(7) Il paraît que dans la Province Inférieure, il était d'usage de lire les amendements une fois seulement. Dans le Haut-Canada, la Chambre se mettait ordinairement en Comité Général sur ic eux.

(8) C'est la coutume chez les Lords, aussitôt après la nomination d'un Comité pour préparer les Raisons, d'envoyer un Message aux Communes, assignant le jour suivant pour la conférence, et de recevoir alors le Rapport du Comité et d'adopter les Raisons. Dans le Haut-Canada, en envoyant le Message, on fixait la Conférence généralement au lendemain, le Comité du Conseil et le lieu de Conférence s'y trouvaient mentionnés. Après quoi, sans nommer un Comité pour préparer les Raisons, on discutait et adoptait les instructions destinées aux Directeurs. La Formule du Bas-Canada, qui en grande partie est offerte pour notre adoption, semble plus sage et plus prudente, et aussi plus propre à assurer une mûre considération.

Chambre d'acquiescer à un des amendements faits par l'Assemblée, aux amendements faits par cette Chambre au Bill, intitulé, "Acte, &c. &c." a fait rapport:

Qu'il avait préparé les Raisons en conséquence.

**Ordonné,** Que les dites Raisons soient prises en considération — prochain.

La Chambre, conformément à l'ordre, a procédé à la considération des Raisons à offrir à une Conférence avec l'Assemblée, de ce que cette Chambre n'a pas acquiescé à un des amendements faits par l'Assemblée aux amendements faits par cette Chambre au Bill, intitulé, "Acte &c. &c."

La première Raison étant alors lue, la Chambre y a acquiescé.

La seconde Raison étant alors lue, la Chambre n'y a pas acquiescé.

Les troisième et quatrième Raisons étant alors lues, la Chambre a acquiescé à chacune d'elles.

Et les dites Raisons étant lues de nouveau une seconde fois;

**Ordonné,** Que les Directeurs à être nommés par cette Chambre, pour la Conférence proposée, tiennent le langage suivant:

Raisons à être offertes dans une Conférence à demander avec l'Assemblée Législative, pour lesquelles le Conseil Législatif ne concourt pas à l'amendement fait par l'Assemblée à l'un des amendements faits par cette Chambre, au Bill, intitulé, Acte, " &c."

Le Conseil Législatif ne concourt pas dans le dit amendement;

*Premièrement.*—Parceque, &c.

*Secondement.*—Parceque, &c.

*Troisièmement.*—Parceque, &c.

**Ordonné,** Que le Maître en Chancellerie se rende à l'Assemblée Législative, et informe cette Chambre qu'une Conférence est demandée à quatre heures, demain, dans la Chambre des Comités du Conseil Législatif, avec l'Assemblée au sujet de l'amendement fait par l'Assemblée à l'un des amendements faits par cette Chambre, au Bill, intitulé, "Acte, &c. &c. &c." auquel cette Chambre n'a pas acquiescé.

Les Honorables Messieurs D. E. et F. ont été nommés Directeurs de la dite Conférence de la part de cette Chambre. (9.)

La Chambre étant informée que les Directeurs de la Conférence de la part de l'Assemblée Législative, nommés hier au sujet des amendements

(9) C'était la coutume dans le Haut et le Bas-Canada de nommer les Directeurs du Conseil dans le Message—cette coutume n'est pas suivie en Angleterre.

APPENDICE,  
No. 13.  
Formules de  
procédures pour  
la régie du Con-  
seil Législatif.

amendements, &c. &c. &c. étaient prêts dans la Chambre des Comités du Conseil Législatif pour la Conférence,

Et les noms des Directeurs nommés de la part de cette Chambre étant appelés,

La Chambre s'est ajournée à loisir, et les Directeurs se sont rendus à la Conférence.

Laquelle étant finie, la Chambre s'est remise.

Et l'Honorable Mr. D. a fait rapport, Qu'ils avaient rencontré les Directeurs de la Conférence de la part de l'Assemblée Législative, qui a été conduite de sa part par Mr. S. et autres, et leur avait remis les Raisons de la Chambre pour n'avoir pas concouru dans les amendements faits par cette Chambre au dit Bill, et leur avait laissé le Bill et les amendements.

Il est nécessaire de faire quelques légers changements aux formules, lorsque l'on demande une "Conférence immédiate." On trouvera dans l'Appendice A., un extrait des Journaux de la Chambre des Lords, qui pourra servir de modèle dans de semblables occasions.

Quant à la sommation des Membres, la formule d'entrée devrait être :

*Ordonné*, Que tous les Membres soient notifiés de se trouver à la séance de la Chambre — prochain, à — heures." (10.)

#### APPENDICE A.

Conférence demandée aux Communes.

"*Ordonné*, Qu'il soit envoyé un Message à la Chambre des Communes, pour demander une Conférence immédiate avec cette Chambre, dans la Chambre Peinte, au sujet des amendements faits par cette Chambre au Bill, intitulé, "Acte, &c. &c."

"Le Messenger envoyé à la Chambre des Communes pour demander une Conférence immédiate avec cette Chambre, dans la Chambre Peinte, au sujet des amendements faits par cette Chambre, au Bill, intitulé, "Acte, &c. &c.," étant de retour, a informé la Chambre que les Communes consentent à la Conférence demandée par leurs Seigneuries."

*Ordonné*, Que les Lords suivants forment un Comité pour préparer les raisons qui seront offertes à une Conférence avec les Communes, au sujet de la désapprobation de cette Chambre de deux des amendements faits par les Communes au Bill, intitulé, "Acte, &c." et fassent rapport à la Chambre.

L. W.

E. R.

L. S.

L. Evêque H.

L. B.

L. E.

(10.) Dans le Haut et le Bas-Canada, la Formule était, "soient notifiés de se trouver à leurs places."

"Leurs Seigneuries, ou cinq d'entre elles, se rencontreront immédiatement dans les Logements du Prince, près de la Chambre des Pairs, et s'ajourneront à loisir.

"La Chambre s'est ajournée à loisir, et le Comité s'est retiré.

"Quelque temps après, la Chambre s'est remise.

"Et le Comte R. a fait rapport de la part du Comité, Que conformément aux instructions de la Chambre, il avait préparé les Raisons suivantes, qui lui paraissaient pouvoir être offertes convenablement aux Communes, à une Conférence au sujet de la désapprobation de la Chambre de deux des amendements faits par les Communes au dit Bill, si la Chambre juge à propos de les adopter.

"Les Lords désapprouvent un des amendements faits par les Communes au dit Bill, le dit amendement se trouve dans la feuille 2, ligne 19, après "Ville," d'insérer " — " pour la raison suivante :

"Parceque, &c.

"Et les Lords désapprouvent la Clause G, ajoutée par les Communes au dit Bill, pour la raison suivante :

"Parceque, &c.

"Lequel rapport étant lu par le Greffier, la Chambre y a acquiescé.

"*Ordonné*, Que l'on offre les dites Raisons aux Communes, à la dite Conférence.

"Les Lords suivants ont été nommés les Directeurs de la Conférence :

L. C.

E. S.

L. D.

E. C.

L. W.

E. M.

L. Evêque H.

"La Chambre étant informée que les Directeurs de la Conférence de la part des Communes étaient prêts, dans la Chambre Peinte :

"Les noms des Directeurs, de la part de cette Chambre, ont été appelés.

"Et la Chambre s'est ajournée à loisir, et les Lords ont été à la Conférence.

"Laquelle étant terminée, la Chambre s'est remise.

"Le Comte S. a fait rapport, "Que les Directeurs, de la part des Lords, avaient rencontré les Directeurs de la part des Communes, à la Conférence, laquelle a été conduite de leur part par Mr. Le Procureur Général, et autres, et leur avait remis les raisons de vos Seigneuries de ce qu'elles désapprouvent deux des amendements faits par les Communes au dit Bill, et leur avait laissé le Bill et les amendements."

*Journaux des Lords*, 1834, p. p. 851, 852.

APPENDICE

APPENDICE,  
No. 13.  
Formules de  
procédures pour  
la régie du Con-  
seil Législatif.



APPENDICE, N<sup>o</sup>. 14.

(Voir le Journal, Page 58.)

APPENDICE,  
No. 14.Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

A Son Excellence SIR GEORGE ARTHUR, Chevalier Commandeur de l'Ordre Royal Guelphic du Hanovre, Lieutenant Gouverneur de la Province du *Haut-Canada*, Major Général Commandant les Forces de Sa Majesté en icelle, &c. &c. &c.

Le Bureau des Inspecteurs du Pénitencier Provincial, a l'honneur de mettre son Rapport annuel devant Votre Excellence.

Le Bureau a été formé récemment, et la majeure partie de ses Membres n'a pas encore une connaissance suffisante des transactions de l'année dernière; il bornera donc ses remarques à l'état actuel de la Prison, à l'efficacité des Officiers, et aux travaux qu'il se propose de faire l'année prochaine.

Le premier objet qui a frappé l'attention du Bureau, est la nécessité immédiate qu'il y a d'élever une muraille extérieure en pierre, pour enclore l'espace nécessaire pour la Prison et ses dépendances; la clôture actuelle en bois tombe en ruine en plusieurs endroits, et n'offre pas la sûreté nécessaire pour garder les Criminels, dans un lieu où la nature de leurs travaux les soustrait occasionnellement à l'œil du Gardien. Les Inspecteurs regrettent de dire, que par suite de l'insuffisance de la clôture, un des Prisonniers s'est évadé du Pénitencier l'année dernière; en conséquence, ils ont donné ordre au Préfet de faire les préparatifs pour commencer cet ouvrage aussi à bonne heure le printemps prochain que possible, en employant autant d'ouvriers qu'on pourra convenablement en enlever aux ateliers.

Les Inspecteurs remarquent, que le dernier Bureau a donné avis dans la Gazette du *Haut-Canada*, qu'il s'adresserait à la Législature dans la Session prochaine, pour lui demander une loi pour l'autoriser à enclore le terrain mis à part pour un chemin public sur la terre occupée maintenant pour le Pénitencier, et de l'employer à l'usage de l'Institution au lieu du nouveau chemin qui est tracé, et sert au public à une petite distance de l'ancien chemin, et qui aussi est mieux situé pour la convenance du public. Le Bureau actuel déclare, qu'il partage les mêmes vues sur la convenance de cette mesure, et il désire vivement en représenter la nécessité à Votre Excellence; ce serait le moyen d'exploiter une riche carrière de pierres,

pour la construction de la muraille; et mettre le Bureau en état de placer l'entrée dans un endroit plus convenable. Il est persuadé que cette loi n'entraînera aucun inconvénient pour le public, et qu'elle ne souffrira que très-peu d'opposition, si même elle en souffre du tout.

Les Inspecteurs ont trouvé l'aile nord presque finie, et le Préfet y réside actuellement dans les appartements qui lui ont été assignés; ils lui ont donné ordre d'occuper partie de ceux destinés au Député Préfet, jusqu'à la nomination d'une personne à cette charge. Il n'a rien été fait aux ailes Est et Ouest pendant la dernière saison. Il y a encore plus de soixante Cellules vacantes dans l'aile Sud, et les Inspecteurs osent se flatter que ce nombre suffira pour le chiffre des condamnations dans le *Haut-Canada*, d'ici à plusieurs années.

Si l'on juge convenable, après l'Union des Provinces, de faire de cette Prison le receptacle des Criminels du *Bas-Canada*, il sera alors nécessaire de compléter l'aile Est; un avis de quelques mois seulement, suffirait pour achever une rangée de Cellules suffisantes pour recevoir cent trente-cinq Prisonniers.

Les Commissaires ne se proposent de faire bâtir l'aile Ouest, que lorsque la muraille extérieure sera achevée.

C'est avec plaisir que les Inspecteurs rendent témoignage au zèle et à la capacité du Préfet; les devoirs onéreux de sa charge, joints aux nouveaux devoirs qui lui sont dévolus depuis le départ de son député, la régularité et la discipline observées dans tous les Départements de l'Institution, sont aux yeux du Bureau, la meilleure preuve de l'exactitude avec laquelle il remplit les devoirs de sa charge. Le Bureau croit néanmoins devoir, en justice à ce Monsieur, signaler à Votre Excellence la nécessité de nommer un Officier subordonné, qui serait chargé d'assister le Préfet dans tout ce qui a rapport à la Police de l'établissement. Si l'on jugeait à propos d'abolir la situation du Député Préfet, et substituer à la place un principal Gardien, le Bureau prend respectueusement la liberté de suggérer, que l'on devrait prendre les moyens de bien connaître et constater l'aptitude et la capacité de la personne à choisir; car la régularité et la discipline du Pénitencier, dépendent en grande partie de l'activité et de l'attention des officiers subordonnés.

dd

Le

APPENDICE,  
No. 14.Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

APPENDICE,  
No. 14.

Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

Le Préfet ainsi que le Clerc, son Assistant, paraissent veiller avec soin au département des Comptes et des Finances. Quant aux matières de détail, le Bureau prend la liberté de renvoyer Votre Excellence au rapport ci-joint du Préfet; ce rapport et les états ci-annexés, contiennent un ample exposé des affaires du Pénitencier pour l'année dernière, et une estimation de la somme nécessaire pour le maintien de cet établissement, pour les quinze mois suivans, savoir, jusqu'au trentième Avril, mil huit cent quarante-deux; la nécessité d'y pourvoir jusqu'à cette époque est évidente. Jusqu'à présent, l'octroi annuel ne comprenait seulement que la somme requise pour la fin de l'année, et comme il était ordinairement voté par la Législature à la fin de l'hiver, l'Institution restait sans moyens pendant les mois d'Été; cet inconvénient est sévèrement senti par ceux qui dépendent de l'établissement pour leur subsistance.

Il est consolant de voir, par le rapport du Chirurgien, et les retours ci-joints, que l'état sanitaire des prisonniers a été très-bon l'année dernière. Le nombre des malades a diminué depuis plusieurs années; et cela vient en partie, de ce que les prisonniers connaissant l'art et l'expérience de cet officier, savent qu'il est inutile pour eux de prétexter des maladies.

Le Rapport du Chapelain est aussi annexé. Le zèle et l'attention de ce Monsieur paraissent avoir été sans relâche; et nul doute que les efforts de ce pasteur spirituel ne tendent puissamment à réformer les mœurs des prisonniers.

Peu de temps après être entré en charge, le Bureau a cru devoir passer en revue, et examiner les gardes et gardiens, et s'enquérir de la manière dont ils remplissent leurs devoirs. L'importance de la tâche confiée à leurs soins, et les dangers qu'entraînerait le moindre relâchement de leur part dans la discipline de la prison pendant les heures de travail, exigent impérieusement que ces gardes et gardiens soient choisis parmi les personnes les plus respectables dans leur sphère; et afin d'engager des personnes de cette classe à accepter cette charge de gardiens, les Inspecteurs désirent contribuer autant que possible au bien-être et au confort des officiers subordonnés de la prison. Dans cette vue, et pour la sûreté des prisonniers, en cas d'alarme soudaine, le Bureau désire mettre à effet une partie du plan originaire de l'Institution, savoir: de bâtir des habitations ou chaumières sur le terrain attaché au Pénitencier, pour loger les gardes et gardiens. L'établissement du Préfet et de son Bureau dans l'enceinte des murs de la prison, a déjà mis les Inspecteurs à même d'en loger plusieurs; et ils ont tout lieu d'espérer, qu'au

moyen de ce plan ils pourront avant longtemps, loger le reste des gardiens sur les lieux mêmes, en réservant pour cet objet, environ dix acres du terrain au sud du nouveau chemin, et en y ajoutant environ trente acres de plus. Le Bureau pense qu'il n'y aura plus besoin du restant du lot, (environ soixante acres,) qui avait été originairement acheté pour le Pénitencier, et que ce terrain pourra être employé par le Gouvernement à d'autres usages, et par là, les Inspecteurs se trouveront déchargés de l'obligation de l'enclorre sans utilité.

L'estimation de la dépense pour bâtir dix habitations, à part le travail des prisonniers, est annexé au Rapport du Préfet; en consultant ce rapport, on verra que la mise à effet de ce projet effectuera une grande économie dans l'estimation annuelle.

Le tout néanmoins humblement soumis.

**THOMAS KIRKPATRICK,**

*Président du Bureau des Inspecteurs du  
Pénitencier Provincial, près de Kingston.  
Pénitencier Provincial, 28e Déc. 1840.*

## RAPPORT DU PRÉFET.

*Aux Inspecteurs du Pénitencier Provincial.*

MESSIEURS,

J'ai l'honneur de faire rapport, que quatre-vingt-cinq hommes et onze femmes ont été condamnés au Pénitencier, pendant le cours de l'année dernière; et que le nombre des prisonniers dans le Pénitencier, le trente du mois dernier, était de cent cinquante-trois; ce qui est cinq de plus qu'il ne s'en trouvait à l'époque où j'ai fait mon dernier Rapport annuel.

On trouvera dans les retours ci-joints, un état des crimes pour lesquels les prisonniers ont été condamnés, les Districts d'où ils viennent, et le terme pour lequel ils ont été condamnés; on y verra aussi, ceux qui ont été admis dans l'établissement pendant l'année précédente, et ceux dont la sentence n'était pas expirée à la fin de l'année fiscale.

La différence entre le nombre des Prisonniers dont la Sentence n'était pas expirée le 1er Octobre mil huit cent trente neuf, et ceux qui étaient confinés dans le Pénitencier à la même époque, cette année, est si petite, que l'on peut dire à bon droit, quand on envisage le grand accroissement de la population pendant cette saison, que le chiffre des crimes va en diminuant.

Dans le retour des Prisonniers, le premier de ce mois, on voit qu'il y en a treize qui avaient déjà été condamnés au Pénitencier une première fois, deux, une seconde, et un pour une troisième fois; ce dernier n'a été condamné qu'à

APPENDICE,  
No. 14.

Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

qu'à une année de reclusion pour chacune des quatre offenses dont il a été trouvé coupable. Quand son procès a été fait, la Cour ignorait qu'il eût déjà été condamné aux travaux forcés dans le Pénitencier, car autrement il est probable qu'il aurait été condamné à un châtiment plus sévère. J'ai cru devoir appeler l'attention du Bureau des Inspecteurs, l'année dernière, à la fréquence des condamnations du même Criminel, afin d'obtenir par ses représentations, la passation d'une loi qui déclarerait que la condamnation du Pénitencier pour la troisième fois, opérera comme une sentence pour la vie, ou pour tel nombre d'années que la Législature jugera à propos de désigner. Une loi semblable est déjà en vigueur dans les Etats voisins, et nul doute qu'elle a l'effet d'empêcher la répétition des mêmes crimes dans les lieux où l'on sait qu'une telle loi existe.

Dans le retour des Prisonniers qui ont été libérés pendant le cours de l'année, l'on verra que l'un d'eux s'est évadé le six Juillet dernier; c'est le seul cas depuis l'établissement du Pénitencier, où un Prisonnier ait réussi à se mettre en liberté, avant l'expiration du terme légal de son emprisonnement. Cela est dû en partie au mauvais état de la clôture, mais plus encore au manque de soin et d'attention de la part du gardien sous la surveillance duquel il était placé.

Si la muraille extérieure eût été construite à la moitié seulement de la hauteur que l'on avait d'abord en vue, l'évasion de ce Prisonnier aurait été prévenue; car il ne fallait que peu d'adresse et de travail de la part de ce fugitif pour creuser un trou sous la clôture, où il s'est esquivé en peu de minutes, hors des limites de la Prison. Dans mes Rapports de mil huit cent trente-huit et mil huit cent trente-neuf, j'ai représenté au Bureau d'alors, la nécessité de construire cette muraille qui est d'une importance vitale pour détenir les Prisonniers en sûreté.

Non seulement la clôture tombait rapidement en ruine et nécessitait de fréquentes réparations, mais les chances d'évasion étaient si favorables pour les Prisonniers, que sans la vigilance des gardiens, il n'est pas douteux que plusieurs autres tentatives auraient été faites.

Un autre motif qui m'a engagé, avec instance et à plusieurs reprises, à appeler l'attention du Bureau sur cette matière, c'est la grande dépense qu'entraîne la nécessité de maintenir un aussi grand nombre de Gardiens dans l'établissement; on aurait obvié à cela, si l'on avait commencé à construire la muraille quand le plan en a été suggéré.

Un des premiers Actes du Bureau actuel, a été de prendre sérieusement cette matière en

sa considération, et il y a tout lieu d'espérer qu'il n'y aura plus de délai dans cette partie importante des travaux du Pénitencier.

Les travaux des Prisonniers qui n'ont rapporté aucuns revenus pour maintenir en partie l'établissement pendant l'année dernière, ont été dévoués aux objets nécessaires pour la régie de la Prison, et à l'achèvement du Pénitencier. Ces travaux ont été principalement d'extraire la pierre dans la partie nord-est de la Cour; finir l'aile nord, et l'avenue; aggrandir la Cour du côté est et ouest, afin d'ouvrir une nouvelle carrière, et achever la salle à diner, qui a été finie depuis mon dernier Rapport, et sert maintenant à l'usage des Prisonniers. On trouvera dans les Retours ci-joints, un état de la valeur de ces travaux que l'on peut considérer comme autant d'argent sauvé pour la Province.

On verra que la somme des travaux productifs pendant les derniers douze mois, a excédé de beaucoup celle de l'année précédente; et je me flatte que cette branche des opérations de l'Institution continuera à augmenter jusqu'à l'époque, où finalement le Pénitencier cessera d'être à charge à la Province. On trouvera sous ce chapitre, qu'une grande partie du gagne des Prisonniers provient de la Corderie, qui n'a été établie que depuis environ douze mois. Comme cette branche des travaux n'entrave nullement l'industrie de l'honnête artisan, il est vivement à désirer qu'elle soit augmentée, et c'était l'intention de vos prédécesseurs d'établir une Corderie sur une plus grande échelle, afin d'employer les Prisonniers à la fabrique des cordages de toute espèce et de toutes grandeurs. On verra par le retour des travaux des prisonniers, pendant les douze derniers mois, que le travail des Cordonniers a été le moins productif. Quelque modique que soit cette somme, elle a suffi néanmoins, avec le travail qu'ils ont fait pour la Prison, à leur entretien, ainsi qu'à payer le Gardien aux soins duquel ils ont été confiés; et il n'est que juste de déclarer, que les Prisonniers qui ont été employés à ce genre de travail mécanique, sont ou vieux ou infirmes, ou perclus de leurs membres, et par conséquent hors d'état de travailler à des travaux durs, ou de s'exposer à l'inclémence ou aux vicissitudes du tems et de la saison.

L'Item du prix du travail des Forgerons et des Cordonniers, pendant l'année expirée en mil huit cent trente-neuf, est bien au-delà des prix que les gens du même métier ont gagné pendant les douze mois qui viennent d'expirer; et cela vient, de ce que des ordres considérables ont été exécutés pour le département de l'Ordonnance pendant la période précédente. Les seuls travaux qui ont été donnés à l'entreprise, sont ceux des tailleurs de pierre, et il a été passé

APPENDICE,  
No. 14.

Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

passé des marchés, sous caution, pour leur fidèle accomplissement, jusqu'au vingt-trois Avril prochain.

Les principaux travaux auxquels les Prisonniers seront employés pendant l'année prochaine, afin de compléter autant que possible l'Institution d'après les plans déjà tracés, seront de construire une muraille extérieure, d'achever l'aile nord, qui est maintenant presque finie, et établir des Cellules dans l'aile Est. Comme il est probable que l'union du *Haut* et du *Bas-Canada*, sera bientôt effectuée, et qu'il n'y a plus maintenant de doute que le Pénitencier sera destiné à recevoir les prisonniers de toutes les parties de la Province unie, il deviendra immédiatement nécessaire d'ajouter un certain nombre de Cellules à cet effet, et j'ai en conséquence soumis une estimation de cet ouvrage, afin de la soumettre à la Législature à la prochaine session, si on le juge convenable.

Le nombre des jours de travail perdus à la Province par les maladies des Prisonniers pendant la présente année, est de quarante pour cent moins que celui de la période précédente et correspondante. Nul doute que cela ne vienne en partie, d'une amélioration dans l'état sanitaire des Prisonniers, mais on doit l'attribuer principalement à la vigilance des Chirurgiens à découvrir les fraudes et les impositions des prisonniers, pour éviter leur travail journalier.

La période pour laquelle le marché a été passé pour fournir des rations aux prisonniers pour l'année dernière étant dernièrement expirée, il a été passé un nouveau marché pour fournir des provisions sur le pied de 5<sup>7</sup>/<sub>4</sub>d par ration; on effectuera par là une économie d'environ £400 par année; même avec le petit nombre actuel de prisonniers maintenant dans le Pénitencier.

Pour diminuer les dépenses de l'Etablissement, j'ai proposé au Bureau, dans mon rapport de mil huit cent trente-neuf, un changement dans les vêtements d'hiver des Prisonniers, en substituant le drap fabriqué en Angleterre, au drap fabriqué en ce pays, dont on s'est toujours servi jusqu'à ce jour. Si l'on eut suivi ma suggestion, l'on aurait effectué une grande économie l'année dernière; je prends la liberté d'appeler vivement l'attention du Bureau sur ce sujet; car si l'on juge à propos d'importer du drap, au lieu d'en acheter de la fabrique de ce pays, il faudra, sans perte de temps, en transmettre l'ordre en Angleterre, afin de se procurer un approvisionnement, l'automne prochain, pour l'usage de l'Etablissement. La différence dans les prix du drap de même qua-

lité, fabriqué en ce pays, est de plus de soixante pour cent en faveur de la Mère-Patrie.

En consultant l'inventaire des effets et matières brutes appartenants à la Province et disponibles le 1er de ce mois, on verra qu'il y a un accroissement matériel depuis mon dernier rapport; et comme il reste une grande quantité de cordes et de cordages à vendre, je prendrai la liberté de suggérer que l'on devrait prendre les moyens d'assurer promptement la vente de ces articles, et d'employer au profit de l'Institution l'argent qui en proviendra.

La prévention du crime étant un objet de la plus grande importance pour la société, je dois signaler aux yeux du Bureau, la coutume suivie par les prisonniers libérés de prison, qui est de se rassembler dans les environs du Pénitencier. Actuellement même, il y en a plusieurs qui résident dans la ville de Kingston, sans avoir, du moins en apparence, les moyens de gagner une subsistance honnête; l'on en doit conclure nécessairement, qu'en sortant du Pénitencier, ils se réunissent ensemble pour projeter de nouvelles déprédations.

Vos prédécesseurs paraissent avoir été vivement pénétrés des maux qu'entraînent les cabales et la réunion des Prisonniers après leur sortie de Prison, et je prends la liberté de rapporter leurs propres expressions, dans leur dernier rapport annuel. Ils disaient, en parlant de la conduite future du prisonnier sorti du Pénitencier, que, " Tandis qu'il est encore dans " les environs de la Prison, il rencontre peut- " être quelque Prisonnier comme lui, quel- " qu'ancien associé dans le crime et l'iniquité, " avec qui il s'est trouvé en prison avant sa " condamnation. Ils renouvellent connais- " sance, et devant partager le même sort, " comme rebuts de la société, ils ressentent mu- " tuellement de la sympathie; ils se lient de nou- " veau, et au lieu de suivre leur première inten- " tion, de retourner parmi leurs parents " ou amis pour gagner leur subsistance par une " honnête industrie, ils ne sont que trop portés " à former quelque nouvelle entreprise crimi- " nelle pour s'indemniser, d'après leur système " de morale, de la perte de leur temps et de " leur travail."

Il est arrivé assez fréquemment, que des individus qui avaient tout récemment achevé le terme de leur emprisonnement, sont venus à la porte de la prison, attendre l'élargissement de quelques uns de leurs anciens associés, et il ne manque pas d'exemples qu'ils se soient réunis et associés, immédiatement après leur sortie de Prison, pour voler et piller; et que plusieurs fois ils ont été découverts et renvoyés de nouveau au Pénitencier.

APPENDICE,  
No. 14.

Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

APPENDICE,  
No. 14.

Rapport annuel des Inspecteurs du Pénitencier Provincial.

Je suggérerais donc respectueusement au Bureau, la nécessité de demander à la Législature une loi, afin d'empêcher les Prisonniers élargis de la prison de séjourner plus de vingt quatre heures dans le district de *Midland*, ou tel temps que l'on jugera convenable, après leur sortie du Pénitencier, à moins qu'ils n'y aient résidé avant leur conviction.

Par suite de la difficulté de procurer des logements aux Officiers de l'Institution dans le voisinage du Pénitencier, le Bureau précédent avait en vue depuis quelque temps de leur construire des habitations sur le terrain public, en face de la Prison; par là, leurs services auraient toujours été prêts, dans les cas fortuits et imprévus. Ce plan néanmoins, n'a pas été mis à effet, mais on a accordé à chacun d'eux douze louis dix chelins par année, pour payer leur loyer, jusqu'à ce que l'on puisse leur fournir des logements. En mettant ce plan à effet, on s'assurerait non seulement des soins et de la présence des Gardiens dans les environs, mais l'on sauverait de plus la différence entre l'argent maintenant payé, et l'intérêt de la somme nécessaire pour construire ces habitations, à l'aide du travail des Prisonniers.

La nomination du Bureau actuel pour la régie des affaires du Pénitencier, étant d'une date récente, les Inspecteurs n'ont pas eu occasion de pouvoir juger du zèle et de la vigilance avec lesquels les Officiers de l'Institution ont remplis leurs devoirs pendant le cours de l'année dernière; et il ne sera peut-être pas hors de propos de dire ici, que le Chirurgien a strictement rempli son devoir, aux termes mêmes "des Règles et Réglemens" du Pénitencier, qui exigent qu'il dévouera tout son art, ses soins et son attention aux Prisonniers malades, non seulement dans ses visites ordinaires et journalières, mais en tout autre temps où ses services seront requis.

Je suis également heureux de pouvoir rendre témoignage au zèle et à la capacité que la personne qui fait les fonctions de Chapelain a montré dans l'accomplissement de son devoir; et j'ose croire, que ses instructions n'ont pas été perdues pour le bien-être moral et l'avantage spirituel des Prisonniers.

On a enseigné à lire, pendant le cours de l'année dernière, à plusieurs des Prisonniers qui ne savaient pas l'alphabet; et quelque désirable qu'il soit de les instruire de cette manière, l'on ne peut se déguiser que cette instruction, qui ne peut se faire qu'à l'aide et par l'entremise d'autres Prisonniers, est accompagnée de quelqu'inconvénient, à cause des facilités que cela leur donne de communiquer ensemble. Pendant tout le temps de cette instruction, un gardien est placé dans la Chambre de l'École, mais il est impossible, même avec la plus

grande vigilance, qu'il puisse avoir l'œil sur tous les Prisonniers à la fois.

Je ne puis terminer mon Rapport, sans déclarer que le Clerc a rempli son devoir d'une manière très efficace, et qu'outre la routine ordinaire de ses devoirs, il m'a aidé à remplir ceux du Député Préfet qui a résigné le 1er de Juin dernier; et que n'ayant pas été remplacé depuis cette époque, les devoirs de cet officier sont retombés sur moi.

Le compte annuel des recettes et des dépenses de l'établissement, et l'estimation des sommes nécessaires pour le soutien de l'établissement jusqu'au mois d'Avril 1842, et pour l'achèvement de l'Aile Est, accompagnent ce Rapport, et je dois observer, que pour la première de ces estimations, j'ai calculé sur la probabilité d'un surcroit de prisonniers de la partie Est de la Province Unie.

Pour une plus ample explication des transactions du Pénitencier, pendant la période qu'embrace ce Rapport, je prends la liberté de renvoyer le Bureau aux documents ci-joints, que l'on pourra distinguer par les lettres ou marques en regard de chaque :

- A—Tableau des prisonniers qui ont été admis dans le Pénitencier, pendant l'année expirée le 1er Octobre, 1840.
  - B—Tableau des prisonniers qui ont été renvoyés du Pénitencier, pendant l'année expirée le 1er Octobre, 1840.
  - C—Tableau des prisonniers emprisonnés, et détenus dans le Pénitencier, le 1er Octobre 1840.
  - D—Etat indiquant la valeur du travail des Prisonniers, du 1er Octobre, 1839 au 1er Octobre, 1840.
  - E—Inventaire des effets, matières brutes, et autres articles appartenants à la Province, le 1er Octobre, 1840.
  - F—Tableau faisant voir la manière dont les Prisonniers étaient employés le premier Octobre, 1840.
  - G—Compte Général des Déboursés pour le Pénitencier Provincial, pendant l'année expirée le 1er Octobre, 1840.
  - H—Compte Général des Recettes et Déboursés, depuis le 1er Octobre, 1839, jusqu'au 1er Octobre, 1840.
  - I—Estimation de la somme requise pour le soutien du Pénitencier Provincial, depuis le 1er Janvier, 1841, au 30e Avril, 1842.
  - K—Estimation de la somme nécessaire pour achever l'Aile Est du Pénitencier.
  - L—Estimation de la somme requise pour construire dix habitations pour les Gardiens.
- Le tout néanmoins humblement soumis.

H. SMITH,  
Préfet.

Pénitencier Provincial,  
15e Octobre, 1840.

e e

TABLEAU

APPENDICE,  
No. 14.

Rapport annuel des Inspecteurs du Pénitencier Provincial.

TABLEAU des Prisonniers qui ont été admis dans le Pénitencier Provincial pendant l'Année  
expirée le 1er Octobre, 1840.

Nos.	NOMS.	DISTRICTS.	CRIME.	Date de la Sentence.	Terme de la Sentence.
1839.					
364	Philip Doty,   ...	Midland,	Larcin, - - - -	Octobre 1	Trois ans.
365	Michael Houry, ...	do.	do. - - - -	do. do.	Trois ans.
366	Lewis Myers, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Trois ans.
367	Joseph A. Dumont, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Trois ans.
368	Francis H. O'Connor, ..	do.	do. - - - -	do. do.	Un an.
369	James Drummond, . . .	do.	do. - - - -	do. do.	Un an.
370	John Lewis, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Un an.
371	Aaron Valey, ...	do	Pour avoir fait passer un billet contrefait. - - -	do. do.	Deux ans.
372	David Wade, ....	London,	Larcin, - - - -	do. 4	Trois ans.
373	James Stewart, ...	do.	do. - - - -	do. do.	Trois ans.
374	James Lucas, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Trois ans.
375	N. F. Dayton, ....	Johnstown,	do. - - - -	do. 8	Deux ans.
376	John Woodfolk, ....	Niagara,	do. - - - -	do. 15	Trois ans.
377	Solomon Washington, ..	do.	do. - - - -	do. do.	Deux ans.
378	Eph. Hart, ....	Gore,	Vol de cheval, - - -	do. 5	Cinq ans.
379	William Markle, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Cinq ans.
380	James Force, ....	do.	Larcin, - - - -	do. do.	Deux ans.
381	Geo. B. Pringle, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Un an.
382	William Read, ....	Home,	do. - - - -	Nov. 2	Deux ans.
383	George Hutchinson, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Un an.
384	John Davis, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Trois ans.
385	John Whittington, ...	do.	do. - - - -	do. do.	Trois ans.
386	James Mullen, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Trois ans.
387	Patrick O'Brian, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Un an.
388	Robert Hyke, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Deux ans.
389	John Hamlen, ....	do.	Vol, - - - -	do. 18	Sept ans.
390	Grace Smith, ....	do.	Incendiaire, - - -	do. do.	Pour la vie.
391	William Brown, ....	do.	Larcin, - - - -	Déc. 2	Deux ans.
392	John Wheeler, ..	do.	do. - - - -	do. do.	Deux ans.
1840.					
393	Moses Muskrat, ....	Newcastle,	do. - - - -	Janv. 16	Dix-huit mois.
394	Edward Ward, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Six mois.
395	Baptiste Parker, ....	Midland,	Vol d'Argent, - - -	do. 30	Deux ans.
396	Christian O'Farrell, ....	do.	do. Manteau, - - -	do. do.	Deux ans.
397	Jane Wright, ....	do.	do. do. - - - -	do. do.	Un an.
398	George Hardman, ....	Home,	Délit, - - - -	Avril 14	Deux ans.
399	William Edwards, ....	do.	Larcin, - - - -	do. do.	Deux ans.
400	William Connell, ....	do.	Délit, - - - -	do. do.	Deux ans.
401	Hiram Flint, ...	London,	do. - - - -	do. 8	Deux ans.
402	John Carr, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Deux ans.
403	Joseph Normandy, ....	do.	Larcin, - - - -	do. do.	Deux ans.
404	George Watson, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Deux ans.
405	John Bodkin, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Deux ans.
406	John Searle, ....	Newcastle,	Assaut avec intention de viol,	do. 28	Trois ans.
407	James Henderson, ....	do.	Vol de cheval, - - -	do. do.	Trois ans.
408	Thomas Jacobs, ....	do.	Larcin, - - - -	do. 15	Un an.
409	Mary Bellaire, ....	Ottawa,	do. - - - -	Mai 6	Deux ans.
410	David Bellaire, ....	do.	Recèlement d'effets volés,	do. do.	Deux ans.
411	Edward LaBaye, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Deux ans.
412	Henry Harris, ....	Victoria,	Larcin, - - - -	do. 7	Cinq ans.
413	Conel P. Huyck, ....	Prince Edw'd.	Délit, - - - -	do. 14	Un an.
414	John Watts, ....	Midland,	Recèlement d'effets volés,	do. 22	Deux ans.
415	William White, ....	do.	Larcin, - - - -	do. do.	Deux ans.
416	Ann Gilbraith, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Trois ans.
417	Rose Osborne, ....	do.	do. - - - -	do. 23	Deux ans.
418	John Dove, ...	Home,	do. - - - -	do. do.	Trois ans.
419	John Duxie, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Trois ans.
420	John Rawlinson, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Trois ans.
421	George Cann, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Trois ans.
422	Anthony Denham, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Trois ans.
423	Emanuel Davidson, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Trois ans.
424	Alexander McLeish, ..	do.	do. - - - -	do. do.	Trois ans.

APPENDICE,  
No. 14.  
Rapport An-  
nuel des Ins-  
pecteurs du  
Pénitencier  
Provincial.

APPENDICE,  
No. 14.  
Rapport An-  
nuel des Ins-  
pecteurs du  
Pénitencier  
Provincial.

Nos.	NOMS.	DISTRICTS.	CRIME.	Date de la Sen- tence.	Terme de la Sentence.
				1840.	
425	John Brewster, ....	Home,	Délit, - - -	Mai 23	Deux ans.
426	Robert Graydon, ....	do.	Larcin, - - -	do. do.	Deux ans.
427	Thomas Clarke, ....	do.	do. - - -	do. do.	Un an.
428	William Davis, ....	Johnstown,	do. - - -	do. 22	Deux ans.
429	John Simpson, ....	do.	do. - - -	do. do.	Deux ans.
430	Noel Sturdefent, ....	do.	do. - - -	do. do.	Deux ans.
431	Felix Havins, ...	Niagara,	Pour avoir fait passer de la mau- vaise monnaie, - - -	do. 9	Un an.
432	Charles Cavannah, ...	Home,	Larcin, - - -	do. 30	Un an.
433	Oscar Stevens, ....	do.	Vol de Cheval, - - -	do. do.	Trois ans.
434	Thomas Johnston, ....	do.	Pour avoir tiré une arme à feu avec une intention malicieuse,	do. do.	Trois ans.
435	Eliza Smith, ....	do.	Larcin, - - -	do. do.	Un an.
436	John Ross, ....	do.	Crime de Faux, - - -	do. do.	Trois ans.
437	William Hogarty, ....	Niagara,	Larcin, - - -	Juin 11	Un an.
438	Matthew Turrell, ....	do.	do. - - -	do. do.	Deux ans.
439	Henry Johnston, ....	do.	do. - - -	do. do.	Trois ans.
440	Patrick Henderson, ....	Home,	Conspiration, - - -	do. 30	Deux ans.
441	Michael Lynch, ....	do.	do. - - -	do. do.	Un an.
442	Henry Mooney, ....	do.	do. - - -	do. do.	Un an.
443	Ezra Horner, ....	do.	Larcin, - - -	do. do.	Dix-huit mois.
444	William O'Farrell, ...	Midland,	do. - - -	Juillet 15	Deux ans.
445	John O'Farrell, ....	do.	do. - - -	do. do.	Deux ans.
446	Michael McConnell, ....	do.	do. - - -	do. 16	Un an.
447	William Phillips, ...	Newcastle,	do. - - -	do. 15	Un an.
448	Eustache Cote, ....	Midland,	Incendiaire, - - -	do. 20	Sept ans.
449	Daniel Gordon, ....	Gore,	Larcin, - - -	do. 17	Un an.
450	William Hill, ....	Johnstown,	Vol de Hardes, - - -	Août 13	Un an.
451	Livingston Palmer, ....	Home,	Haute Trahison, - - -	- - -	{ Emprisonné durant le plaisir de Son Exc. le Lt.-Gouv.
452	James Lindsay, ....	Wellington,	Larcin, - - -	Septbre. 8	Quatre ans.
453	Oliver Johnston, ....	Home,	do. - - -	Octbre. 1	Deux ans.
454	Hercules Jacobs, ....	do.	do. - - -	do. do.	Un an.
455	Ann Morrison, ....	do.	do. - - -	do. do.	Deux ans.
456	Eliza Breen, ....	do.	do. - - -	do. do.	Deux ans.
457	Sarah O'Connor, ....	do.	do. - - -	do. do.	Un an.
458	Mary Glennon, ....	do.	do. - - -	do. do.	Un an.
459	Elizabeth Mott, ...	Victoria,	do. - - -	do. 18	Deux ans.

H. SMITH,

Préfet.

Pénitencier Provincial,

1er Octobre, 1840.

APPENDICE,  
No. 14.  
Rapport annuel des Inspecteurs du Pénitencier Provincial.

APPENDICE,  
No. 14.  
Rapport annuel des Inspecteurs du Pénitencier Provincial.

B.

TABLEAU des Prisonniers qui ont été renvoyés du Pénitencier Provincial pendant l'Année expirée le 1er Octobre, 1840.

Nos.	NOMS.	Age.	Hauteur.	Teint.	DISTRICTS.	CRIME.	Date de la Sentence.	Termes.	Termes non expirés.	Quand élargis.	REMARQUES.
6	Joseph Bousette,	17	Pieds. Ponces. 5 3 $\frac{1}{2}$	Brun,	Newcastle,	Grand Larcin,	1835, Janv.	Années.	Années. Mois. Jours.	1840, Janv.	Expiration de la Sentence.
13	Isaac Paddock,	33	5 4 $\frac{1}{2}$	Clair,	Gore,	Vol de cheval,	do. Août	5	...	do. Août	do.
14	Daniel McDougall,	21	5 11 $\frac{1}{4}$	do.	do.	Tentative de faire passer un billet contrefait,	do. do.	5	0 6 4	do. Février	Pardonné.
24	Joseph Warriner,	45	5 7	Pâle,	do.	do.	do. do.	5	...	do. Août	Expiration de la Sentence.
25	Peter A. Vanevery,	30	5 8	Brun,	do.	Retour du lieu de bannissement,	do. do.	5	...	do. do.	do.
31	Wm. McWherter,	36	5 9 $\frac{1}{2}$	Blond,	do.	Vol de cheval,	do. do.	5	...	do. do.	do.
41	Thomas Nicholson,	30	5 6 $\frac{1}{2}$	Brun,	Johnstown,	do.	do. Sept.	5	...	do. do.	do.
46	James Ensign,	30	5 7 $\frac{1}{2}$	Basané,	Niagara,	Vol de mouton,	do. do.	5	...	do. Sept.	do.
47	Chester Kingsley,	30	5 3 $\frac{1}{2}$	Clair,	do.	do.	do. do.	5	...	do. do.	do.
50	Daniel Cole,	22	5 9 $\frac{1}{2}$	Basané,	Midland,	Vol de cheval,	do. do.	5	...	do. do.	do.
54	Robert Matthews,	18	5 10 $\frac{1}{2}$	Pâle,	do.	Crime de faux,	do. do.	5	...	do. do.	do.
81	Samuel McLeod,	18	5 11	do.	Gore,	Vol de cheval,	1836, Août	5	0 9	do. do.	do.
90	Herman Dodge,	54	5 10 $\frac{1}{2}$	do.	Western,	Faux monnoyeur,	do. do.	7	2 11 11	1839, Octobre	Pardonné.
97	W. H. Boss,	28	5 8	Vermeil,	London,	Pour avoir fait passer des billets contrefaits,	do. Sept.	4	0 10 19	1839, Oct.	do.
105	John Bell,	20	5 10 $\frac{1}{2}$	Noir,	Home,	Retour de bannissement,	do. Nov.	3	...	do. Nov.	Expiration de la Sentence.
120	Thomas O'Hara,	42	5 8	Clair,	do.	Crime de faux,	1837, Avril	3	...	1840, Avril	do.
152	Daniel Barton,	29	5 8	Pâle,	London,	Vol de cheval,	do. Mai,	3	...	do. Mai	do.
153	Nathan Scott,	25	5 9	Blond,	do.	do.	do. do.	3	...	do. do.	do.
170	Michael Fox,	24	5 10	Clair,	Bathurst,	Assaut avec intention de viol,	do. Sept.	3	...	do. Sept.	do.
171	Patrick O'Briat,	23	5 8 $\frac{2}{2}$	Vermeil,	do.	de meurtre,	do. do.	3	...	do. do.	do.
172	James McDonald,	23	5 10 $\frac{1}{2}$	Pâle,	do.	do.	do. do.	3	...	do. do.	do.
174	Thomas Burke,	24	6 0	do.	do.	do.	do. do.	3	...	do. do.	do.
182	James Brown,	28	5 9 $\frac{1}{2}$	Clair,	Midland,	Délit,	do. Octobre	2	...	do. do.	do.
185	James Lavrenson,	30	5 4 $\frac{1}{2}$	Roux,	do.	Larcin,	do. do.	2	...	1839, Oct.	do.
186	William Moon,	35	5 6	Pâle,	do.	Crime de faux,	do. do.	2	...	do. do.	do.
188	Louis Baron,	25	5 6	do.	do.	Larcin,	do. do.	2	...	do. do.	do.
191	William Black,	31	5 7 $\frac{1}{2}$	Basané,	Johnstown,	Vol de montre,	do. do.	2	...	do. do.	do.
192	Terrence Lynch,	19	5 4 $\frac{1}{2}$	do.	Midland,	do.	do. do.	2	...	do. do.	do.
206	John Wright,	34	6 1	Noir,	do.	Félonie,	do. do.	2	...	do. do.	do.
209	John Bearcroft,	38	5 7 $\frac{1}{2}$	Pâle,	Gore,	Larcin,	do. do.	2	...	do. do.	do.
211	John Young	21	5 8	do.	Home,	do.	do. do.	2	...	do. do.	do.
212	John Freeman,	49	5 8	Vermeil,	do.	Complice au Larcin.	do. do.	2	...	do. do.	do.



APPENDICE,  
No. 14.  
Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

APPENDICE,  
No. 14.  
Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

(B. Continué.)

Nos.	Noms.	Hauteur. <small>pièds. pouces</small>	Teint.	Districts.	Crime.	Date de la Sentence.	Termes. <small>Années.</small>	Terme non Expiré.		Quand Elargis.	REMARQUES.
								Années.	Mois. Jours.		
213	William Harris, ..	23	Clair, ..	Home, ..	Larcin, ..	1837. Nov. 18	2		1839. Novembre	18	Expiration de la Sentence.
214	Abram Mitchell, ..	15	do, ..	do, ..	do, ..	do do do	2		do do do	do do do	do do do
217	Thomas Dixon, ..	33	Vermeil, ..	do, ..	do, ..	do do do	3		1840. Avril	6	Pardonné.
220	Mary Burnett, ..	25	Clair, ..	do, ..	do, ..	do do do	2		1839. Novembre	18	Expiration de la Sentence.
221	Bridget Freeman, ..	39	Pâle, ..	do, ..	Accessoire, à do, ..	do do do	2		do do do	do do do	do do do
226	Ferdinand Morin, ..	19	do, ..	Midland, ..	Larcin et Bris de Maison, ..	1838, Mai, 12	1½		do do do	do do do	do do do
227	Edward La Berge, ..	17	Vermeil, ..	do, ..	do, ..	do do do	1½		do do do	do do do	do do do
228	Francis Papa, ..	21	Pâle, ..	do, ..	do, ..	do do do	2½		1840. Février	12	do do do
229	Fredeau Beaudren, ..	21	do, ..	do, ..	do, ..	do do do	2½		1839. Novembre	12	do do do
230	Charles Monroe, ..	18	do, ..	do, ..	do, ..	do do do	2		1840. Février	12	do do do
232	Oliver Johnston, ..	17	Vermeil, ..	do, ..	do, ..	do do do	2½		1839. Novembre	16	Pardonné.
233	Patrick Fehally, ..	18	Clair, ..	Home, ..	Larcin, ..	do do do	2		1840. Février,	24	do do do
234	Jacob Sheeler, ..	22	Rousselé, ..	do, ..	do, ..	do do do	2		do Mai	12	Expiration de la Sentence.
237	Thomas Simpson, ..	20	Vermeil, ..	do, ..	do, ..	do do do	2		do Juin	2	do do do
241	Peter Wilkins, ..	22	do, ..	Talbot, ..	do, ..	do do do	2		do do	do do do	do do do
242	John Donagan, ..	53	do, ..	do, ..	do, ..	do do do	2		do Mai	26	do do do
244	Jean B. Priscoe, ..	53	Pâle, ..	do, ..	do, ..	do do do	1½		1839. Novembre	26	do do do
272	Edward Shields, ..	27	do, ..	Niagara, ..	do, ..	do do do	2		1840. Mars	16	do do do
273	James Wilson, ..	4	Rougeau, ..	do, ..	do, ..	do do do	1½		1839. Décembre	9	do do do
274	James Johnston, ..	53	Basané, ..	do, ..	do, ..	do do do	1½		do do	do do do	do do do
275	James Wilson, ..	22	Pâle, ..	Midland, ..	Vol de Montre, ..	do do do	2		1840. Septembre	23	do do do
276	James Wilson, ..	22	do, ..	do, ..	do, ..	do do do	2		do do	do do do	do do do
284	William Hill, ..	19	Rousselé, ..	do, ..	Vol de Harnais, ..	do do do	2		do do	do do do	do do do
288	William Powers, ..	18	Pâle, ..	do, ..	Larcin, ..	do do do	1		do do	do do do	do do do
291	James Booth, ..	17	do, ..	Gore, ..	Escroquerie, ..	do do do	1		1839. Octobre	9	do do do
292	Eli Blodget, ..	47	Vermeil, ..	do, ..	Larcin, ..	do do do	1		do do	17	do do do
293	Henry Stone, ..	35	Pâle, ..	Home, ..	do, ..	do do do	1		do do	24	do do do
294	Margaret Ryan, ..	14	do, ..	do, ..	do, ..	do do do	1		do do	3	do do do
299	Ariel De Witt, ..	49	do, ..	do, ..	do, ..	do do do	1		do do	do do do	do do do
301	Jacob Scott, ..	5	Pâle, ..	Niagara, ..	do, ..	do do do	1		do do	do do do	do do do
302	Enos Scott, ..	23	Vermeil, ..	London, ..	Vol, ..	do do do	3		1840. Février	13	Pardonné.
296	Ann Smith, ..	26	do, ..	do, ..	do, ..	do do do	3		do do	do do do	do do do
315	Joseph Churchill, ..	14	do, ..	Home, ..	Recèleur d'effets volés, ..	do do do	1		do do	do do do	do do do
316	Ann Osgood, ..	21	Clair, ..	Bathurst, ..	Vol de Billets de Banque, ..	do Mars, 19	1		1839. Novembre	3	Expiration de la Sentence.
317	Sarah Wilson, ..	37	Pâle, ..	Home, ..	Larcin, ..	do do do	1		1840. Mars	19	do do do
318	Henry McGrath, ..	24	Rousselé, ..	do, ..	do, ..	do do do	1		1839. Octobre	21	Pardonné.
319	John J. Hamilton, ..	33	do, ..	do, ..	do, ..	do do do	1		do do	do do do	do do do
320	Henry Davidson, ..	26	Pâle, ..	do, ..	do, ..	do do do	1		1840. Mai,	7	Expiration de la Sentence.
		5	Vermeil, ..	do, ..	do, ..	do do do	1		do do	do do do	do do do
		10	do, ..	do, ..	do, ..	do do do	1		do do	do do do	do do do

APPENDICE,  
No. 14.  
Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

APPENDICE,  
No. 14.  
Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

(B. Continué.)

Nos.	Noms.	Âges.	Hauteur. pieds, pouces.	Teint.	Districts.	Crime.	Date de la Sentence.	Termes. Années.	Termes non Expiré. années, mois, jours.	Quand Elargis.	REMARQUES.
323	Alexander Smith,	46	5 8½	Vermeil,	Gore,	Larcin,	1839. Mars 15	1	15	Mars	Expiration de la Sentence.
324	Daniel Gordon,	50	5 5½	Brun,	do	do	do do	1	do	do	do
334	Jonathan Scott,	21	5 8	Vermeil,	Home,	do	do do	7	do	do	do
335	Jesse Serrault,	23	5 10½	do	do	do	do do	1	do	do	do
337	John Aheran,	22	5 10½	Clair,	Eastern,	do	do Mai, 28	1	do	Mai	do
339	Henry Cole,	45	5 6	do	Home,	Assault avec intention de Viol,	do Juin 7	2	0	do	Pardonné.
341	Edward Shannon,	20	5 8½	do	do	Homicide sans prémé- ditation,	do do	1	do	do	Expiration de la Sentence.
342	Mary Ann Gibson,	21	5 5	Mulâtre,	Niagara,	Larcin,	do do	1	do	do	do
343	William Foster,	23	5 5	Noir,	Gore,	Vol de Cheval,	do do	8	do	do	do
346	Thomas Waldren,	30	5 10	Pâle,	do	Larcin,	do do	3	1 0 21	do	Pardonné.
352	Samuel Brown,	24	5 5	Noir,	Midland,	do	do Juillet 11	1	do	Juillet	Expiration de la Sentence.
354	Force Walker,	24	5 7	Pâle,	Talbot,	do	do do	1	do	do	do
363	Adolphus Lupien,	18	5 4½	do	Otawa,	do	do Sept. 19	1	do	Septembre	do
367	Jos. N. Dumont, alias Dean,	30	5 10	do	Midland,	do	do Oct. 1	3	do	Juillet	Evadé du Pénitencier.
390	Grace Smith,	17	5 0	Mulâtre,	Home,	Incendiaire,	do Nov. 18	Vie.	do	do	Pardonné.
394	Ed. Ward, alias J. Hopkins,	32	5 5½	Blond,	Newcastle,	do	1840. Janv. 16	6 mois.	do	do	Expiration de la Sentence.
431	Felix Havens,	41	5 10½	Vermeil,	Niagara,	Pour avoir fait passer de la Monnaie de mauvais Aloi	do Mai,	9 1 année	0 9 0	do	Pardonné.
427	Thomas Clarke,	30	5 8½	do	Home,	Larcin,	do do	23 1	0 7 29	do	do
83	John Wirick,	24	5 6½	Basané,	Gore,	Vol de Cheval, et retour du lieu de Banissement.	1836. Août 12	13	do	do	Mort.
103	William Jepson,	23	5 6½	Pâle,	Home,	Grand Larcin,	do Nov.	1 3	do	Octobre	Mort.
240	Elias Morse,	33	5 8½	Mulâtre,	Niagara,	Larcin,	1838. Juin 9	2	do	Juin	Expiration de la Sentence.
202	Jacob Marcelles,	27	5 8½	Pâle,	Gore,	Félonie,	1837. Nov. 11	2	do	Novembre	do
203	John Cornmoody,	30	5 2½	Vermeil,	do	Larcin,	do do	do	do	do	do

H. SMITH,  
Préfet.

Pénitencier Provincial,  
1er Octobre, 1840.

## C.

TABLEAU des Prisonniers qui sont maintenant détenus dans le Pénitencier Provincial,  
1er Octobre, 1840.

APPENDICE,  
No. 14.Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

Nos.	NOMS.	DISTRICTS.	CRIME.	Date de la Sentence.	Terme de la Sentence.
1835					
40	Joseph Duchesnay,	Western,	Larcin et recèlement d'effets volés,	Août 7	Six ans.
51	Alberzy Fakusilo,	Midland,	Grand Larcin,	Septembre 29	Six do.
65	Bazil Amyott,	Home,	Vol avec effraction,	Novembre 7	Sept do.
66	Michael Murphy,	do	do	do do	Sept do.
1836					
82	Joseph Lickers,	Gore,	Vol de Cheval,	Août 12	Cinq do.
86	Reuben Babcock,	Western,	Grand Larcin,	do 24	Cinq do.
98	Sylvester Phelps,	London,	Crime de Faux,	Septembre 5	Cinq do.
112	Andrew Peterson,	Gore,	Viol,	Octobre 12	Cinq do.
1837					
179	George Wallace,	Western,	Vol de Cheval,	Septembre 23	Cinq do.
180	Alexander Cotton,	do	do de Hards,	do do	Quatre do.
181	John Walker,	London,	do de Cheval et Larcin,	Octobre 6	Six do.
184	Peter Beauchamp,	Midland,	Vol de Cheval,	do 14	Trois do.
194	Richard Abbot,	Niagara,	do	Novembre 4	Cinq do.
196	Benjamin Abbot,	do	do	do do	Cinq do.
197	Andrew McGitty,	do	do	do do	Quatre do.
198	Augustus Anger,	do	Vol de Bœuf,	do do	Cinq do.
199	Joseph Leggat,	do	Vol de Cheval,	do do	Cinq do.
204	Laughlan McLean,	Gore,	do et Bris de Maison,	do 11	Cinq ans et Six mois.
205	John Balding,	do	do do	do do	Trois ans et Six mois.
1838					
235	Alfred Berry,	Talbot,	Larcin,	Juin 26	Quatre ans,
236	Joseph Walker,	do	do	do do	Trois do.
238	Jacob Walker,	do	Délit,	do do	Trois do.
239	Jacob Dutcher,	Niagara,	Larcin,	do 9	Cinq do.
279	John Boyd,	Ottawa,	do	Septembre 21	Cinq do.
285	Mary Curley,	Midland,	do	Octobre 9	Deux do.
286	William Maxwell,	Johnston,	Crime de Faux,	do 13	Cinq do.
289	George Doty,	Gore,	Vol de Cheval,	do 17	Trois do.
290	John Minnis,	do	Larcin,	do do	Deux do.
297	Ava Hill,	Niagara,	do	Novembre 1	Trois do.
298	Jacob Price,	do	do	do 3	Trois do.
300	Patrick Doran,	Gore,	Vol avec Effraction,	do 18	Quatorze do.
1839					
303	William Riley,	Midland,	Larcin,	Janvier 23	Deux do.
313	William Jordan,	Johnstown,	Vol de Billets de Banque,	Février 22	Deux do.
1838					
314	Erastus Warner,	Fort Henry,	Haute Trahison,	Août 29	Quatorze do.
1839					
325	John Parker,	Midland,	Vol de Cheval,	Mai 2	Cinq do.
326	Charles Wallis,	do	Larcin,	do do	Trois do.
327	William Agar,	do	do	do do	Trois do.
328	Jay Golden,	do	Assaut avec intention de Viol,	do do	Deux do.
329	William Burns,	do	Larcin,	do do	Trois do.
330	Rhoda Morrison,	do	do	do do	Deux do.
331	Benjamin Dayton,	London,	Vol de Cheval,	Avril 24	Cinq do.
332	Stephen Tuttle,	do	do	do do	Cinq do.
333	Nathan Pegg,	Talbot,	Crime de Faux,	do 27	Trois do.
336	Francis J. O'Connor,	Niagara,	Larcin,	Mai 17	Cinq do.
388	Jefferson Wyant,	Home,	do	Juin 7	Deux do.
340	Newal Lud,	do	do	do do	Deux do.
344	Archibald Steward,	Gore,	do	do 8	Quatre do.
345	Samuel Hamilton,	do	do	do do	Cinq do.
347	Simeon Hamilton,	do	do	do do	Cinq do.
348	George Powlis,	do	Meurtre,	do do	Sept do.
349	Eunice Whiting,	do	Vol de Cheval,	do do	Trois do.
350	Charles Green,	do	Félonie,	Juillet 8	Cinq do.
351	John Malony,	Midland,	do	do 11	Deux do.
353	William Henderson,	Home,	Larcin,	do 2	Deux do.
355	George Carmichael,	Gore,	Intention de Meurtre,	Août 6	Cinq do.
356	Amos Moses,	Home,	Larcin,	Septembre 3	Deux do.
357	S. P. Hart,	Newcastle,	Conspiration,	do 14	Sept do.
358	W. P. Wilkins,	do	do	do do	Cinq do.
359	Henry Wilson,	do	do	do do	Cinq do.
360	William Baker,	do	do	do do	Cinq do.
361	William Green,	Niagara,	Larcin,	do 12	Dix-huit mois,
362	Margaret McDonell,	do	do	do do	Dix-huit do.

## C.—Continué.

APPENDICE,  
No. 14.Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

Nos.	NOMS.	DISTRICTS.	CRIME.	Date de la Sentence.	Termes de la Sentence.
1839					
364	Phillip Doty,	Midland,	Larcin,	Octobre 1 ..	Trois ans.
365	Michael Houry,	do	do	do do ..	Trois do.
366	Lewis Myers,	do	do	do do ..	Trois do.
368	F. H. O'Connor,	do	do	do do ..	Un an.
369	James Drummond,	do	do	do do ..	Un do.
370	John Lewis,	do	do [billets contrefaits,	do do ..	Un do.
371	Aaron Valey,	do	Tentative de faire passer des	do do ..	Deux ans.
372	David Wade,	London,	Larcin,	do 4 ..	Trois do.
373	James Stewart,	do	do	do do ..	Trois do.
374	James Lucas,	do	do	do do ..	Trois do.
375	N. F. Dayton,	Johnstown,	do	do 8 ..	Deux do.
376	John Woodfolk,	Niagara,	do	do 15 ..	Trois do.
377	Solomon Washington,	do	do	do do ..	Deux do.
378	Eph. Hart,	Gore,	Vol de Cheval,	do 5 ..	Cinq do.
379	William Markle,	do	do	do do ..	Cinq do.
380	James Force,	do	Larcin,	do do ..	Deux do.
381	Geo. B. Pringle,	do	do	do do ..	Un do.
382	William Read,	do	do	Nov. 2 ..	Deux do.
383	George Hutchinson,	Home,	do	do do ..	Un do.
384	John Davis,	do	do	do do ..	Trois do.
385	John Whittington,	do	do	do do ..	Trois do.
386	James Mullen,	do	do	do do ..	Trois do.
387	Patrick O'Brian,	do	do	do do ..	Un do.
388	Robert Hyke,	do	do	do do ..	Deux do.
389	John Hamlen,	do	Vol,	do 18 ..	Sept do.
391	William Brown,	do	Larcin,	Déc. 2 ..	Deux do.
392	John Wheeler,	do	do	do do ..	Deux do.
1840					
393	Moses Muskrat,	Newcastle,	do	Janv. 16 ..	Dix-huit mois.
395	Baptiste Parker,	Midland,	Vol d'Argent,	do 30 ..	Deux ans.
396	Chr. O'Farrell,	do	do de Manteau,	do do ..	Deux do.
397	Jane Wright,	do	do do	do do ..	Deux do.
398	George Hardman,	Home,	Délit,	Avril 14 ..	Deux do.
399	William Edwards,	do	Larcin,	do do ..	Deux do.
400	William Connell,	do	Délit,	do do ..	Deux do.
401	Hiram Flint,	London,	do	do 8 ..	Deux do.
402	John Carr,	do	do	do do ..	Deux do.
403	Joseph Normandy,	do	Larcin,	do do ..	Deux do.
404	George Watson,	do	do	do do ..	Deux do.
405	John Bodkin,	do	do	do do ..	Deux do.
406	John Searle,	Newcastle,	Assaut avec intention de viol,	do 28 ..	Trois do.
407	James Henderson,	do	Vol de Cheval,	do do ..	Trois do.
408	Thomas Jacobs,	do	Larcin,	do 15 ..	Un do.
409	Mary Bellaire,	Ottawa,	do	Mal 6 ..	Deux do.
410	David Bellaire,	do	Recèlement d'effets volés,	do do ..	Deux do.
411	Edward LaBaye,	do	do	do do ..	Deux do.
412	Henry Harris,	Victoria,	Larcin,	do 7 ..	Cinq do.
413	Cornelius P. Huyck,	Prince Edward	Délit,	do 14 ..	Un do.
414	John Watts,	Midland,	Recèlement d'effets volés,	do 22 ..	Deux do.
415	William White,	do	Larcin,	do do ..	Deux do.
416	Ann Gilbraith,	do	do	do do ..	Trois do.
417	Rose Osborne,	do	do	do do ..	Deux do.
418	John Dove,	Home,	do	do 23 ..	Trois do.
419	John Duxie,	do	do	do do ..	Trois do.
420	John Rawlinson,	do	do	do do ..	Trois do.
421	George Cann,	do	do	do do ..	Trois do.
422	Anthony Denham,	do	do	do do ..	Trois do.
423	Emanuel Davidson,	do	do	do do ..	Trois do.
424	Alexander McLeish,	do	do	do do ..	Trois do.
425	John Brewster,	do	Délit,	do do ..	Deux do.
426	Robert Graydon,	do	Larcin,	do do ..	Deux do.
428	William Davis,	Johnstown,	do	do 22 ..	Deux do.
429	John Simpson,	do	do	do do ..	Deux do.
430	Noel Sturdefent,	do	do	do do ..	Deux do.
432	Charles Cavannah,	Home,	do	do 30 ..	Un do.
433	Oscar Stevens,	do	Vol de Cheval, [ention malicieuse	do do ..	Trois do.
434	Thomas Johnston,	do	Pour avoir tiré une arme à feu avec une in-	do do ..	Trois do.
435	Elizabeth Smith,	do	Larcin,	do do ..	Un do.
436	John Ross,	do	Crime de Faux,	do do ..	Trois do.
437	William Hagerty,	Niagara,	Larcin,	Juin 11 ..	Un do.
438	Matthew Turrell,	do	do	do do ..	Deux do.
439	Henry Johnston,	do	do	do do ..	Trois do.
440	Patrick Henderson,	Home,	Conspiration,	do 30 ..	Deux do.
441	Michael Lynch,	do	do	do do ..	Un do.
442	Henry Mooney,	do	do	do do ..	Un do.
443	Ezra Horner,	do	Larcin,	do do ..	Dix-huit mois.
444	William O'Farrell,	Midland	do	Juillet 15 ..	Deux ans.
445	John O'Farrell,	do	do	do do ..	Deux do.

APPENDICE,  
No. 14.Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

C.—Continué.

APPENDICE,  
No. 14.  
Rapport An-  
nuel des Ins-  
pecteurs du  
Pénitencier  
Provincial.

APPENDICE,  
No. 14.  
Rapport An-  
nuel des Ins-  
pecteurs du  
Pénitencier  
Provincial.

Nos.	NOMS.	DISTRICTS.	CRIME.	Date de la Sen- tence.	Terme de la Sentence.
				1840.	
446	Michael McConnell, ....	Midland,	Larcin, - - - -	Juillet 16	Un an.
447	William Phillips, ....	Newcastle,	do. - - - -	do. 15	Un an.
448	Eustache Cote, ....	Midland,	Incendiaire, - - - -	do. 20	Sept ans.
449	Daniel Gordon, ....	Gore,	Larcin, - - - -	do. 17	Un an.
450	William Hill, ....	Johnstown,	Vol de Hardes, - - - -	Août 13	Un an.
451	Livingston Palmer, ....	Home,	Haute Trahison, - - - -	- - - -	} Détenu durant le plaisir de Son Exc. le Lt.-Gouv.
452	James Lindsay, ....	Wellington,	Larcin, - - - -	Septbre. 8	
453	Oliver Johnston, ....	Home,	do. - - - -	do. 1	Deux ans.
454	Hercules Jacobs, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Un an.
455	Ann Morrison, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Deux ans.
456	Eliza Breen, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Deux ans.
457	Sarah O'Connor, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Un an.
458	Mary Glennon, ....	do.	do. - - - -	do. do.	Un an.
459	Elizabeth Mott, ...	Victoria,	do. - - - -	do. 18	Deux ans.

Dix-neuf des Prisonniers sont des Nègres.

H. SMITH,  
Préfet.

Pénitencier Provincial,  
1er Octobre, 1840.

D.

TABLEAU établissant la valeur du travail des Prisonniers au Pénitencier Provincial,  
du 1er Octobre, 1839 au 1er Octobre, 1840.

	Travaux faits à l'Edifice, et soutien des Prisonniers.			Gagne des Prisonniers pour ouvrages à gages.		
	Jours.	Taux.	Montant.	Jours.	Taux.	Montant.
Forgerons et Ferblantiers, .. ..	2611	s. d. 4 8 <sup>133</sup>	£613 1 8	163	s. d. 5 4 <sup>78</sup>	£43 15 10
Taillieurs de Pierre, Maçons et Plâtriers,	5769	2 5 <sup>340</sup>	715 3 9	2330	2 8 <sup>330</sup>	311 13 1
Charpentiers, Peintres, &c. .. ..	5128	1 10 <sup>009</sup>	473 17 1	222	3 0 <sup>61</sup>	33 12 10
Taillieurs, .. ..	1288	1 11 <sup>85</sup>	127 15 9	227	2 5 <sup>07</sup>	34 6 8
Cordonniers, .. ..	895	2 0 <sup>14</sup>	89 15 10	1433	1 10 <sup>343</sup>	135 5 7
Employés dans la Corderie, do. dans les Carrieres, .. ..	1726	.....	.....	3280	4 8 <sup>117</sup>	769 18 0
Journaliers, .. ..	16225	2 6	2028 2 6			
Lingères, .. ..	2444	1 0	122 4 0			
Cuisinière, .. ..	366	2 6	45 15 0			
Nourrice, .. ..	366	2 6	45 15 0			
Barbier, .. ..	312	2 6	39 0 0			
			£4522 10 7			£1328 12 0

H. SMITH,  
Préfet.

Pénitencier Provincial,  
1er Octobre, 1840.



BOUTIQUE DES MENUISIERS—Continué.	ACHETE'S.	FAITS AU PE- NITENCIER.
	£ s. D.	£ s. D.
Rapporté de l'autre part,	364 8 10	63 19 0
1 bouvet à clef, 10s. 6d., 2 moulures à pilastre, 12s. 6d.	.....	1 3 0
3 astics, 3s. 1 do. 4s. ....	.....	0 7 0
2 do. 8s., 2 baguettes, £1 5s. ....	1 13 0	
16 outils à moulures, £3, 1 vilebrequin et 12 mèches, 10s. 6d.	.....	3 10 6
1 moulure à croisée, 10s. 6d., 2 paires de bouvets, 15s.	1 5 6	
1 do. do. 7s. 6d., 3 do. do. 12s.	.....	0 19 6
2 guillaumes, 5s., 7 do. 12s. 6d. ....	0 5 0	0 12 6
8 tournevis, 13s. 6d., 2 paires de compas, 2s. 6d.	.....	0 16 0
13 égohines et 3 scies à tenons, £3 10s., 2 do. 6s. ....	3 16 0	
1 scie de travers, £1, 1 passant ou scie de long,	2 0 0	
3 équerres, 12s. 6d., 20 ciseaux à parer, 15s. ....	1 7 6	
1 râpe et 2 limes, 5s., 1 paire de tenailles, 2s. 6d. ....	0 7 6	
4 ciseaux à mortaise, 5s., 4 do. à douille, 3s. 6d. ....	0 8 6	
2 gouges, 1s. 6d., 18 vrilles, 6s. ....	0 7 6	
8 maillets, 7s. 6d., 6 serre-vis, 8s. ....	.....	0 15 6
10 perceurs et 8 troussequins, 11s. 9d., 2 meules, £1 10s.	2 1 9	
1 scie à tourner, ....	0 1 0	
4 herminètes, 13s., 5 haches, £1 2s. ....	.....	1 15 0
1 tour, avec outils, ....	.....	3 0 0
1 vilebrequin et 3 mèches, £1 10s., 16 marteaux, £1 2s.	.....	2 12 0
11 carrières, £1 12s., 5 pierres à huile, 11s. ....	2 3 0	
1 pot à cole, 4s., 1 machine à vis, 8s. ....	0 12 0	
12 établis, £6 10s., 10 règles de bois, 5s. 6d. ....	.....	6 15 6
8 équerres de bois, 4s., 15 troussequins, 7s. ....	.....	0 11 0
2 troussequins à mortaise, 8s., 1 do. à panneaux, 3s. 6d.	.....	0 11 6
2 cuves et 2 seaux, 5s. 4d., 1 pupitre, 4s. ....	.....	0 9 4
2 compas elliptiques, 4s. 6d. ....	.....	0 4 6
120 lbs. de cloux battus, à 6d., 382 do. coupés, à 4d.	9 7 4	
6 grosses de vis, ....	1 5 0	
16 cadres et 20 paires de croisées, ....	.....	14 15 0
<b>ARTICLES DE TONNELLERIE.</b>		
70 lbs. de fer à cercles, ....	1 3 4	
2 planes, 7s., 7 coudes, 12s. 6d. ....	.....	0 19 6
2 petites planes, 4s., 1 égohine et compas, 6s. ....	0 10 0	
3 jabloires, 3s. 6d., 2 colombes, 10s. ....	.....	0 13 6
1 hache et 1 tille, 6s., 1 enclumeau percé, 5s. ....	0 11 0	
2 marteaux, 4s. 2 bancs de travail, 3s. ....	.....	0 7 0
2 ciseaux à froid, 2 forets à fil tournant, 3s. ....	.....	0 4 6
<b>EFFETS ET ARTICLES DE PEINTRES.</b>		
100 pieds de verré, 10 x 8, £2 10s., 75 pieds do. 10 x 12, £1 17s. 6d. ....	4 7 6	
3 gallons de térébenthine, à 4s. 6d., 6 onces de Bleu de Prusse, 4s. 6d. ....	0 18 0	
1½ lbs. de chrome jaune, à 3s., 2 lbs. de couleur jaune, à 1s.	0 6 6	
35 lbs. de blanc de plomb, £1 1s. 10d., 35 gallons d'huile, à 4s. 6d., £7 17s. 6d. ....	8 19 4	
1 diamant, £2 10s., 1 spatule et 2 couteaux à mastic, 4s	2 14 0	
2 pierres à étendre la peinture, et 3 maillets, 3s. 6d., 7 lbs. d'ocre, à 5d. ....	0 6 5	
16 pinceaux, 18s., 71 lbs. de blanc, à 15s. du cent. ....	1 7 6	
<b>APPENTIS DES TAILLEURS DE PIERRE.</b>		
Outils d'acier, 4 cwt. 2 qrs. 22 lbs., ou 526 lbs. 2s. 4d.	.....	61 7 4
Marteaux do. 792 lbs. à 6d. ....	.....	17 11 0
207 maillets, à 2s. 6d., 4 marteaux à l'atter, à 1s. 6d.	.....	26 3 6
21 truelles de maçons et de plâtriers, à 3s. 6d. ....	3 13 6	
Porté en l'autre part, £	416 6 6	210 3 2 58 poinçons,

APPENDICE,  
No. 14.  
Rapport An-  
nuel des Ins-  
pecteurs du  
Pénitencier  
Provincial.

E—Continué.

APPENDICE,  
No. 14.  
Rapport An-  
nuel des Ins-  
pecteurs du  
Pénitencier  
Provincial.

## APPENTIS DES TAILLEURS DE PIERRE—Continué.

	ACHETE'S.			FAITS AU PE- NITENCIER.		
	£	s.	D.	£	s.	D.
Rapporté de l'autre part,	416	6	6	210	3	2
53 poinçons, à 4d., 81 équerres et règles de tailleur de pierre, à 2s. ....	....	....	....	8	19	8
6 seaux, à 1s. 6d., 48 calibres, à 3d., 4 fils à plomb, à 6d. ....	....	....	....	1	3	0
5 niveaux de maçons, à 7s. 6d. ....	....	....	....	1	17	6
27 pelles et bèches, à 3s. ....	4	1	0	....	....	....
Pinces à carrière, coins, barres à miner, &c., 1653 lbs. à 6d. ....	....	....	....	44	15	4
37 lbs. de poudre à tirer, à 1s., cordages d'échafaud, 5 qts. 10 livres, à 9d. ....	23	4	6	....	....	....
Pierres de taille, 3096, à 1s. 8d., assises, 1850 pieds, à 6d. ....	....	....	....	304	5	0
Corniches, 50 pieds, 1s. 10d., 9 blocs de colonne, à 10s. ....	....	....	....	9	1	8
Pierre de taille d'ornement, 7 morceaux, à 20s. ....	....	....	....	7	0	0
22 toises de petites pierres, à 5s., 1000 minots de pierres cassées, à 1d. ....	....	....	....	9	13	4
500 minots de chaux, à 5d. ....	....	....	....	10	8	4
100 do. sable, à 2½d., 3 minots de poil, à 1s. 6d. ....	1	5	4	....	....	....
5 cribles à chaux, à 25s. ....	6	5	0	....	....	....
3 charrettes, £15, 1 waggon, 10s. ....	....	....	....	15	10	0
2 cabestans, £7 5s., 2 pompes, £2 10s. ....	....	....	....	9	15	0
1 chèvre et poulies, £5 15s., 16 brouettes, à 5s. ....	....	....	....	9	15	0
6 civières, à 2s., 3 oiseaux, à 2s. 6d. ....	....	....	....	0	19	6
4 boîtes à mortier, à 1s. 6d., une grande équerre, 3s. ....	....	....	....	0	9	0
7 biveaux, à 1s. 6d., 9 tréteaux, à 2s. 6d. ....	....	....	....	1	13	0
6 scies, à 7s. ....	2	2	0	....	....	....
4 haches, à 7s., 1 échelle, 5s. ....	....	....	....	1	13	0
16 cordes de bois de pin, à 12s. 5d. ....	11	3	6	....	....	....

## CHAMBRE DES FEMMES.

10 verges de coton, à 9d., 12 lbs. de laine filée, £2 4s.	2	11	6	....	....	....
42 pièces de petit ruban, 7s. 6d., 2½ lbs. de fil, à 3s. 9d.	0	16	10	....	....	....
8 jeux de broches à tricoter, 8s., 5 papiers d'épingles, 1s. 3d.	0	9	3	....	....	....
5 papiers d'aiguilles, 2s., 44 verges de coton bleu rayé, à 11½d.	2	4	2	....	....	....
14 robes, à 6s., 14 jupons de flanelle, à 5s. ....	....	....	....	7	14	0
6 jupons de couleurs, à 5s., 23 tabliers, à 1s. 6d. ....	....	....	....	3	4	6
16 paires de bas, à 1s. 6d., 28 mouchoirs, à 7d. ....	2	0	4	....	....	....
12 mouchoirs de poche, à 3d., 28 bonnets de nuit, à 6d. ....	....	....	....	0	17	0
24 chemises de femme, à 2s. 6d., 11 paires de souliers, à 2s. 6d., 11 paires de pantoufles, à 1s. 6d., ....	....	....	....	5	4	0

## BOUTIQUE DES CORDONNIERS.

70 lbs. de cuir à semelle, à 1s. 3d., 3½ lbs. do. à empeigne, à 2s.	4	14	6	....	....	....
7 lbs. de fil, à 3s. 9d., 13½ lbs. de pointes à talon et à devant de souliers, ....	1	13	0	....	....	....
82 alènes, 7s. 4d., 21 marteaux, £2 2s. ....	2	9	4	....	....	....
11 paires de pincés, 11s., 6 paires d'autres pincés, 3s., cloux à monter, 1s. 6d. ....	0	15	6	....	....	....
6 râpes, 2s., 7 pierres à râper, 1s. 9d., 11 couteaux, 2s. 3d. 7 peaux de mouton, 8s. 9d. ....	0	14	9	....	....	....
74 formes, £5 11s. 6d., 4 étampes à souliers, 1s. 8d. ....	....	....	....	5	13	2
70 manches d'alènes, 5s. 10d., 55 hausses, 17s. 6d. ....	....	....	....	1	3	4
4 paires de grosses bottines de couverte, à 10s. ....	....	....	....	2	0	0
2 paires de bottes, à 13s. 6d., 3 paires do. à 12s. 6d. ....	....	....	....	5	5	0
4 do. de pantoufles de toile à voile, à 3s. 9d., 17 paires de souliers d'hommes, à 6s. 3d. ....	....	....	....	6	1	3
4 paires de cobourgs, à 9s., 138 paires do. à 8s. ....	....	....	....	57	18	0
4 do. do. d'enfants, à 5s. 6d., 6 paires de souliers d'enfants, à 5s. 6d. ....	....	....	....	19	15	0

Porté en l'autre part, £ 482 17 0

755 16 9

5 paires



## E—Continué.

APPENDICE,  
No. 14.  
Rapport annuel des Inspecteurs du Pénitencier Provincial.

APPENDICE,  
No. 14.  
Rapport annuel des Inspecteurs du Pénitencier Provincial.

BOUTIQUE DES CORDONNIERS—Continué.	ACHETÉS.			FAITS AU PÉNITENCIER.		
	£	s.	d.	£	s.	d.
Rapporté de l'autre part,	482	17	0	755	16	9
5 paires de bottines de femmes, à 8s., 7 do. de petites filles,	....	....	....	5	1	6
1 paire de souliers de veau d'hommes,	....	....	....	0	7	6
1 petite hache, 2s. 6d., 6 maniques, 2s., 3 étuis, 6s.	....	....	....	0	10	6
12 bancs de cordonnier, £1 16s., 2 do. de sellier, 10s.	....	....	....	2	6	0
60 boules de cire à talon, 5s., cire, 9d., résine et couperose, 6d., emporte-pièce à pinces, 1s. 6d.	0	7	9	....	....	....
Table à tailler, 12s., deux instruments à couper les chevilles en dedans du soulier, 2s., formes à bottes, 10s.	....	....	....	1	4	0
3 crochets J forme, 1s., 2 paires de formes à cramper, 1s. 6d.	....	....	....	0	7	6
1 pot à colle, 1s. 3d., 1 armoire, 10s.	....	....	....	0	11	3
<b>BOUTIQUE DES TAILLEURS.</b>						
90½ verges de drap brun et jaunâtre, à 5s. 9d.	26	0	4	....	....	....
56½ do. futaine, à 1s. 9d.; 17½ verges de serge à 1s. 6d.	6	4	4	....	....	....
3½ do. flushing bleu, à 3s. 6d.; 20 verges de coton, à 9d.	1	6	4	....	....	....
8 paires de ciseaux, £1 14s. 3d.; 1 paire de cisailles, à 12s. 6d.	2	0	9	....	....	....
2 fers de tailleurs, 15s.; 3 lbs. de fil, à 4s.	1	7	0	....	1	1
2 tables de tailleur, 15s.; 1 table à tailler, 6s.	....	....	....	....	....	....
7 grosses de boutons, à 3s.; 200 aiguilles, 3s. 4s.; dés à coudre, 1s. 6d.	1	5	10	....	....	....
1 petite boîte, 1s. 6d.; 1 pupitre et son banc, 12s. 6d.	....	....	....	0	14	0
3 planchettes à manches d'habits, 3s.; 2 anneaux, 1s.; 1 armoire, £2 10s.	0	1	0	2	13	0
<b>CORDERIE.</b>						
6498 lbs. de cordages de manille, à 9d.; 126 lbs. de chanvre de manille, à 8d.	....	....	....	247	17	6
5197 lbs. cordes de traits, à 8d.; 550 lbs. de cordes, à 9d.	....	....	....	217	17	2
249 lbs. de cordes de lin, à 9d.; 642 do. chanvre ordinaire à 8½d.	....	....	....	32	1	6
58 lbs. de haussières, à 9d.; 76 lbs. de cordeaux de sonde à 1s.	....	....	....	5	19	6
570 lbs. de ligne, à 10d.; 1 douzaine de drisses de pavillon, à 32s.	....	....	....	25	7	0
27 douz. de cordes à 9 brins, à 25s.; 31 douz. commune à 15s.	....	....	....	57	0	0
4 do. lignes de Hambourg, do. 20s.; 25 do. do. à 3 fils, 18s.	....	....	....	26	10	0
9 douzaines de cordeaux de manille, à 15s.; 13 douzaines de cordes pour sécher du linge, à 7s. 6d.	....	....	....	11	12	6
1 do. cordeaux de jardiniers, 9s.; 28 douzaines de do. de maçons, à 6s.	....	....	....	8	17	0
2 do. lignes de maçons, à 4s.; 38 do. de lignes de pêche, à 2s. 3d.	....	....	....	4	13	6
10 do. lignes à craie, de coton, 3s.	....	....	....	1	10	0
328 lbs. de nattes d'emballage, à 5d.; 3 lbs. do. coton filé à 2s.	7	2	8	....	....	....
3918 lbs. de chanvre de Russie, à 6d.; 3913 lbs. chanvre de manille, à 5½d.	173	17	0	....	....	....
1368 lbs. do. de Bombay, à 4½d.; 908 lbs. do. de Sunn, à 4½d.	42	13	6	....	....	....
709 lbs. do. peigné, à 8d.; 5002 lbs. do. Américain, à 4½d.	117	8	5	....	....	....
6902 lbs. do. Codala, à 3d.; 375 lbs. do. filé, do. 7d.	97	4	3	....	....	....
1 machine de la force d'un cheval, £20; 2 machines pour tendre les cordages, £20.	....	....	....	40	0	0
2 grandes machines, £38; 1 machine à bobinas, £8.	....	....	....	46	0	0
Quenouille et une machine dirigeante, £14; un plateau et châssis en fer, £3 5s.	....	....	....	17	5	0
1 cabestan,	....	....	....	2	0	0
1 carré d'en bas et crochets, £5 5s.; 1 carré d'en haut, 25s. 6d.	....	....	....	5	17	6
2 manivelles et trois axes de tourets,	....	....	....	2	3	0
6 chevalets ou échelliers à cordes, et 10 à ficelles,	....	....	....	6	7	6
Rouleaux, 10s.; 3 grands sérans, £14.	....	....	....	14	10	0
13 tubes, £8 5s.; 96 batans, à 1s. 6d.	....	....	....	15	9	0
5 tourets à cordes, à 5s.; 10 do. à 1s.	....	....	....	1	15	0
32 dévidoirs pour fil, à 2s. 6d.; 5 tambours, à 4s.	....	....	....	5	0	0
10 recueilleurs à 2s.; 2 chevalets, à 10s.	....	....	....	2	0	0
2 rouets et jeux de retorsoirs et de fuseaux.	....	....	....	3	0	0
Porté en l'autre part, £	960	2	2	1571	5	8
hh						1 retorsoir





APPENDICE,  
No. 14.Rapport An-  
nuel des Ins-  
pecteurs du  
Pénitencier  
Provincial.

E—Continué.

APPENDICE,  
No. 14.Rapport An-  
nuel des Ins-  
pecteurs du  
Pénitencier  
Provincial.

MEUBLES DE MÉNAGE—Continué.		ACHETÉS.			FAITS AU PÉNI- TENCIER.		
		£	s.	d.	£	s.	d.
Rapporté de l'autre part,		1437	8	3	2344	8	9
<b>ECURIE.</b>							
3 chevaux £45; 4 paires de bœufs, £77.	.....	122	0	0			
1 voiture £20; 6 charettes, £20.	.....				40	0	0
1 traineau £9; 3 harnais complets, £7 10s.	.....				16	10	0
2 peaux de carriole, £4 10s.; 1 bande de clochettes, 8s. 9d.; 2 chaises, 4s. 6d.	.....	5	3	3			
1 harnais complet, £4 10s.; peigne et brosse à chevaux, 2s.	.....	4	12	0			
1 couverture, 6s.; 1 selle, £5.	.....	5	6	0			
1 bride, 10s.; 1 licol, 1s. 6d.; 1 surfaix, 2s.	.....				0	13	6
1 fourche, &c.	.....	0	4	0			
<b>MAGASIN.</b>							
573 verges de coton, à 9d.	.....	21	9	9			
115½ verges de drap à 5s. 9d.	.....	33	6	3			
359½ do. futaine à 1s. 8d.; 31 verges, do. 1s. 6d.	.....	31	19	5			
1 pièce de coton rayé, 27 verges, à 1s.; 50 verges do. rayé bleu, à 11¼d.	.....	3	15	5			
1 11-12 douzaines mouchoirs dits Britannia, à 7s.	.....	0	13	5			
3 pièces de toile à draps brune, 159 verges, à 1s. 1d.	.....	8	12	3			
38½ verges de toile fine, à 1s. 5d.; 41½ verges de do. brune, à 1s. 4d.	.....	5	9	10			
41½ do. flushing, à 3s. 9d.; 16 lbs. de fil, à 3s. 9d.	.....	10	4	4			
6 pièces de flanelle blanche, à 70s.	.....	21	0	0			
7 do. serge, à 36s.	.....	12	12	0			
10 paires de couvertes, à 12s. 6d.	.....	6	5	0			
6 rasoirs, à 3s. 4d.; 4 brosses, à 8¼d.	.....	1	2	10			
<b>BUREAU DU PREFET ET DU COMMIS.</b>							
6 chaises, à 4s.; 1 paire de chandeliers, 10s.; 1 paire de martinets, 3s. 6d.	.....	1	17	6			
Boîte de fer-blanc, bancs, etc.	.....	0	15	0	0	5	0
1 paire de chenets, 7s. 6d.; 1 paire de grands do. £2 10s.	.....				2	17	6
1 grande table, 17s. 6d.; 1 pupitre de noyer, £4.	.....				4	17	6
1 table et 2 boîtes, 12s. 6d.; 1 couchant, 7s. 6d.	.....				1	0	0
Livres des procédés, de Lettres, et de compte,	.....	35	0	0			
Papeterie,	.....	5	0	0			
<b>BATIMENS.</b>							
Valeur du four à chaux,	.....				5	0	0
do. de la maison d'habitation en pierre,	.....				450	0	0
do. do. en bois,	.....	35	0	0			
do. boutique des forgerons, et des hangars pour le fer,	.....				30	0	0
do. do. des menuisiers,	.....				25	0	0
do. do. des peintres,	.....				10	0	0
do. des apprentis des tailleurs de pierre,	.....				6	0	0
do. de l'écurie,	.....				4	0	0
do. du hangar pour sécher le bois à travailler,	.....				5	0	0
do. de la corderie,	.....				154	0	0
do. des terres,	.....	1055	0	0			
		£ 2863	16	6	3099	12	3

H. SMITH,  
Préfet.Pénitencier Provincial,  
1er Octobre, 1840.

HENRY SMITH, Préfet, et FRANCIS BICKERTON, Commis du Pénitencier Provincial, font respectivement serment, que l'inventaire ci-dessus des biens et effets appartenant à la Province, et qui se trouvaient au Pénitencier Provincial le 1er Octobre 1840, est au meilleur de leur connaissance et croyance, correct et fidèle dans toutes ses parties.

H. SMITH,  
F. BICKERTON.

Attesté devant moi à Kingston, le 22 Octobre, 1840.

JAMES SAMPSON, J. P.

F.

ÉTAT indiquant la manière dont les Prisonniers étaient employés au Pénitencier Provincial, au 1er Octobre, 1840.

APPENDICE,  
No. 14.  
Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

APPENDICE,  
No. 14.  
Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

Tailleurs de Pierre..... 24	Forgerons..... 9	Nourrice..... 1
Charpentiers..... 14	Employés aux Carrières... 7	Journaliers... 44
Cordonniers..... 5	Peintre..... 1	Malades..... 5
Tailleurs..... 6	Lingères..... 14	
Tonnellier..... 1	Cuisinier..... 1	
Employés dans la Corderie, 20	Barbier..... 1	
		En tout..... 153
		Viz.. 139 Mâles.
		14 Femelles.
		153

H. SMITH,  
Préfet.

Pénitencier Provincial,  
1er Octobre, 1840.

G.

ÉTAT Général des Déboursés pour le Pénitencier Provincial, pendant l'année expirée le 1er Octobre, 1840.

Dates.	Nos.	A qui on a payé.	Pour quel objet.	Montant.
1839.				£ s. d.
Octobre 1 ..	1	Eliza Hales .....	Pain, &c.....	0 9 3
" " ..	2	Edward Graham.....	Sable.....	4 3 9
" " ..	3	George Cloakly .....	Patates.....	0 10 6
" " ..	4	Abner Silver .....	Avoine.....	1 19 4
" 5 ..	5	James Brown.....	Frais de voyage.....	1 0 0
" " ..	6	William Hill.....	do do .....	0 10 0
" 8 ..	7	George Money .....	Foin .....	1 7 6
" 9 ..	8	James Baker .....	do .....	1 5 0
" " ..	9	John Barley.....	Avoine .....	1 14 6
" 11 ..	10	William Rea .....	Navets.....	0 13 0
" 12 ..	11	William Moon .....	Frais de voyage.....	1 0 0
" " ..	12	James Lawrenson .....	do do .....	1 0 0
" " ..	13	Louis Baron.....	do do .....	1 0 0
" 15 ..	14	James Lilly .....	Patates .....	0 12 9
" 16 ..	15	John Baker .....	Foin .....	2 10 0
" " ..	16	W. H. Boss .....	Frais de voyage.....	1 0 0
" " ..	17	William Powers.....	do do .....	1 0 0
" " ..	18	James Booth .....	do do .....	1 0 0
" " ..	19	Samuel McLeod.....	do do .....	1 0 0
" 18 ..	20	Hugh Peters.....	Avoine .....	0 15 0
" " ..	21	John Merrill .....	Foin .....	1 2 6
" 19 ..	22	Francis Vosburgh .....	Lait.....	0 5 0
" 21 ..	23	Sarah Wilson.....	Frais de voyage.....	0 15 0
" " ..	24	Anne Osgood .....	do do .....	0 15 0
" 23 ..	25	W. & J. Wilson.....	Vêtements .....	72 12 4
" " ..	26	Patrick Dinly .....	Patates .....	1 14 6
" " ..	27	Smith Bartlett.....	Rentes .....	11 5 0
" " ..	28	Eli Blodget .....	Frais de voyage.....	0 15 0
" " ..	29	Terrence Lynch .....	do do .....	1 0 0
" " ..	30	William Black .....	do do .....	1 0 0
" " ..	31	William Stewart .....	Bois de Corde.....	67 4 1
" " ..	32	William Rice.....	Pour creuser une fosse.....	0 5 0
" 25 ..	33	C. & J. McDonald .....	Bois de Construction.....	61 10 4
" " ..	34	Abner Silver .....	Patates .....	0 9 9
			Porté en l'autre part...£	245 4 1

## G—Continué.

APPENDICE,  
No. 14.Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.APPENDICE,  
No. 14.Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

Dates.	Nos.	A qui on a payé.	Pour quel objet.	Montant.		
				£	s.	D.
1839			Montant de l'autre part..	245	4	1
Octobre 25...	35	R. McGill, .....	Chandelles.....	11	9	11
" 26...	36	Andrew Layman,.....	Bardeaux.....	2	0	0
" "...	37	Charles Willard, .....	Quincailleries,.....	19	2	1
" "...	38	Arthur Foster,.....	Huile, &c.....	23	1	5
" 29...	39	John Counter, .....	Fret .....	45	0	9
" "...	40	John Bates,.....	Bardeaux,.....	1	10	0
" 30...	41	William Ford, .....	Cuir .....	25	17	9
" "...	42	William Derry, .....	Chariage.....	1	16	0
" "...	43	Ariel De Witt,.....	Frais de Voyage .....	0	15	0
" "...	44	Charles Bell,.....	do. do.....	0	15	0
" 31...	45	W. H. Herchmer,.....	Salaire.....	12	10	0
" "...	46	William Angus,.....	Frais de voyage.....	12	2	2
Novembre 1..	47	Albert Furniss,.....	Quincailleries.....	8	0	1
" "...	48	Allan Layman,.....	Bardeaux.....	5	18	1
" 2...	49	John H. Greer,.....	Chaudière à Cendre.....	29	11	3
" "...	50	Henry Stone,.....	Frais de voyage.....	0	15	0
" "...	51	Mary Ryan,.....	do. do.....	0	15	0
" "...	52	Ann Smith,.....	do. do.....	0	15	0
" 4...	53	S. Wilson & Co.....	Pour prendre soin du Four à Chaux.	2	0	0
" 9...	54	Eliza Hales,.....	Pain .....	0	10	0
" "...	55	Jacob Marcelles,.....	Frais de voyage.....	0	15	0
" "...	56	John Cormoody,.....	do. do.....	0	15	0
" "...	57	John Wright,.....	do. do.....	0	15	0
" 12...	58	F. Morin,.....	do. do.....	0	12	6
" 16...	59	John Bates, .....	Bardeaux.....	6	0	0
" "...	60	Abraham Mitchell, .....	Frais de voyage.....	0	15	0
" "...	61	John Young, .....	Frais de voyage.....	0	15	0
" "...	62	Francis Papa, .....	do. do.....	0	10	0
" "...	63	William Harris,.....	do. do.....	0	15	0
" "...	64	Mary Burnett,.....	do. do.....	0	15	0
" "...	65	John Freeman, .....	do. do.....	0	15	0
" "...	66	Bridget Freeman, .....	do. do.....	0	15	0
" "...	67	John Bearcroft, .....	do. do.....	0	15	0
" "...	68	Fanny Scott,.....	Un Manteau.....	0	5	0
" 20...	69	Eliza McBride,.....	Chaussons.....	1	1	0
" 22...	70	A. MacPherson,.....	Bardeaux.....	10	0	0
" 23...	71	R. McNinch, .....	Sable.....	8	5	0
" 26...	72	Thomas Simpson, .....	Frais de voyage.....	0	15	0
" "...	73	Richard Scobell,.....	Avoine.....	0	18	0
" 31...	74	Eliza Hales,.....	Pain, &c.....	0	15	5
Décembre 5..	75	William Derry, .....	Chariage de Bois .....	2	14	6
" "...	76	John Donogan,.....	Frais de voyage.....	0	15	0
" "...	77	Jean B. Briscoe, .....	do. do.....	0	15	0
" 10...	78	E. McBride, .....	Chaussons.....	0	14	0
" 13...	79	Patrick McGrogran, .....	Avoine.....	0	6	0
" 24...	80	E. McBride,.....	Chaussons.....	1	4	6
" 27...	81	John Tuttle,.....	Récompense.....	10	0	0
" 31...	82	James Scott,.....	Hôpital.....	0	6	11
1840						
Janvier 4...	83	Joseph Bouchette,.....	Frais de voyage.....	1	0	0
" 16...	84	W. Northgrave,.....	Réparation d'une Horloge...	2	0	0
" 18...	85	Douane, .....	Droits .....	16	17	2
" 20...	86	William Stewart,.....	Bois de corde.....	93	2	6
" "...	87	Smith Bartlett,.....	Loyer.....	11	5	0
" 21...	88	Ch. Vosburgh,.....	Lait.....	1	5	0
" "...	89	Eliza Hales,.....	Pain.....	0	15	1
" 28...	90	John Watt,.....	Pour prendre soin du Four à Chaux.	2	9	6
" 31...	91	James Scott,.....	Hôpital.....	0	4	10
			Porté en l'autre part, ..£	631	15	6

G.—Continué.

APPENDICE,  
No. 14.  
Rapport annuel  
des Inspecteurs  
Pénitencier  
Provincial.

APPENDICE,  
No. 14.  
Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

Dates.	Nos.	A qui on a payé.	Pour quel montant.	Montant.		
				£	s.	D.
				Montant de l'autre part..		
1840.				631	15	6
Février	1	92 Patrick Denley .....	Navets .....	5	8	6
"	"	93 William Derry .....	Charriage de Bois .....	2	0	5
"	13	94 Enos Scott .....	Frais de Voyage .....	0	15	0
"	"	95 Job Scott .....	do .....	0	15	0
"	"	96 Edward La Baye .....	do .....	0	15	0
"	18	97 William Jenman .....	Pour prendre soin du Four à Chaux ...	2	9	6
"	"	98 Tucker & Co. ....	Chanvre, .....	344	19	6
"	24	99 Predieux Beaudren .....	Frais de Voyage .....	0	10	0
"	"	100 Daniel McDougall .....	do .....	1	0	0
"	26	101 Ellen McGarvey .....	Chaussons .....	0	9	6
"	29	102 Elza Hales .....	Pain .....	0	19	10
Mars	5	103 Albert Furniss .....	Borax, etc. ....	0	19	7
"	18	104 Peter Wilkins .....	Frais de Voyage .....	0	15	0
"	"	105 Joseph Churchill .....	do .....	0	15	0
"	"	106 Thomas Overend .....	Bois .....	7	15	0
"	"	107 R. McGill .....	Chandelles .....	10	15	11
"	"	108 Patrick Doyle .....	Pour soigner des Bœufs ma-	0	10	0
"	19	109 Arthur Foster .....	Huile, &c. ....	29	1	11
"	"	110 William Stewart .....	Bois de Corde .....	93	2	6
"	"	111 John Watkins & Co. ....	Quincailleries .....	112	0	7
"	"	112 C. Willard .....	do .....	18	7	8
"	"	113 John H. Greer .....	Cotons, &c. ....	24	1	10
"	"	114 George Baker .....	Médecines .....	11	15	0
"	"	115 Armstrong & Greer .....	Flannelles .....	18	16	9
"	20	116 W. & J. Wilson .....	Vêtements .....	73	8	6
"	"	117 J. D. Bryce & Co. ....	Flannelles, &c. ....	33	15	10
"	"	118 James Powell .....	Vieux Cuivre .....	8	5	0
"	"	119 William Ford .....	Cuir .....	68	3	8
"	21	120 Samuel Phippin .....	Chandelles .....	2	3	4
"	"	121 Thirkell & Co. ....	Fonte .....	14	10	10
"	24	122 John Dawson .....	Briques .....	6	17	6
"	30	123 Edward Graham .....	Sable .....	7	6	8
"	"	124 James Scott .....	Hôpital .....	0	2	5
Avril	6	125 Thomas Dixon .....	Frais de Voyage .....	0	15	0
"	"	126 Morewood & Co. ....	Chanvre .....	60	10	4
"	10	127 Peter Madagan .....	Cuir .....	24	7	8
"	11	128 William Warner .....	Charbon de bois .....	0	19	2
"	14	129 Thomas O'Hara .....	Frais de Voyage .....	0	15	0
"	"	130 Daniel Gordon .....	do .....	0	15	0
"	"	131 Alexander Smith .....	do .....	0	15	0
"	"	132 Smith Bartlett .....	Loyer .....	11	5	0
"	"	133 Henry Graham .....	Pour prendre soin du Four à Chaux ...	2	5	0
"	"	134 Thomas Johnston .....	Bardeaux .....	0	11	3
"	"	135 Allan McPherson .....	Bois .....	200	0	0
"	27	136 Charles Heath .....	Térébenthine, &c. ....	2	5	2
"	28	137 John Counter .....	Provisions .....	7	0	10
"	"	138 do .....	Charbon de Terre .....	221	2	3
"	"	139 do .....	Rations .....	25	16	8
"	"	140 do .....	Fret .....	18	17	2
Mai	6	141 Chronicle & Gazette Office.	Annonces, &c. ....	10	19	8
"	"	142 John Hamilton .....	Frais de Voyage .....	0	15	0
"	"	143 Jonathan Scott .....	do .....	0	15	0
"	"	144 Henry McGrath .....	do .....	0	15	0
"	"	145 H. Davidson .....	do .....	0	15	0
"	"	146 Jesse Serrault .....	do .....	0	15	0
"	11	147 Charles Monroe .....	do .....	0	10	0
"	"	148 T. Overend .....	Bois .....	10	18	9
				Porté en l'autre part..£		
				2139	12	2

## G.—Continué.

APPENDICE;  
No. 14.Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.APPENDICE,  
No. 14.Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

Dates.	Nos.	A qui on a payé.	Pour quel montant.	Montant.		
				£	s.	D.
			Montant de l'autre part, ..	2139	12	2
Mai	11 ..	149 William Warner, .....	Charbon de Bois .....	7	10	0
"	23 ..	150 Daniel Barton .....	Frais de Voyage .....	0	15	0
"	" ..	151 Jonathan Scott .....	do do .....	0	15	0
"	26 ..	152 Jacob Sheeler .....	do do .....	0	15	0
"	27 ..	153 John Ahern .....	do do .....	0	10	0
"	30 ..	154 William Wilkinson .....	Selle .....	5	0	0
"	" ..	155 Archibald McDonald .....	Plâtre de Paris .....	2	10	0
Juin	1 ..	156 William Powers .....	Salaire .....	100	0	0
"	" ..	157 William Powers .....	Gratification .....	300	0	0
"	" ..	158 Patrick Fehally .....	Frais de Voyage .....	0	15	0
"	" ..	159 Oliver Johnston .....	do do .....	0	15	0
"	2 ..	160 E. Hales .....	Pain .....	0	11	1
"	5 ..	161 Edward Horsey .....	Vitres .....	1	5	0
"	6 ..	162 Edward Shannan .....	Frais de Voyage .....	0	15	0
"	" ..	163 Henry Cole .....	do do .....	0	15	0
"	8 ..	164 Elias Morse .....	do do .....	0	15	0
"	9 ..	165 Smith Bartlett .....	Loyer .....	7	10	0
"	11 ..	166 M. A. Gibson .....	Frais de Voyage .....	0	15	0
"	" ..	167 Sarah Vosburgh .....	Lait .....	0	17	2
"	12 ..	168 Thomas Cogan .....	Gages .....	28	10	0
"	17 ..	169 George Graham .....	Sable .....	11	9	2
"	" ..	170 Robert McGill .....	Chandelles .....	11	12	5
"	" ..	171 James Frazer .....	Huile .....	20	2	9
"	" ..	172 Thomas Briggs .....	Quincailleries .....	35	14	7
"	" ..	173 James Sourly .....	Charriage de Bois .....	5	1	10
"	" ..	174 Thomas Overend .....	Bois .....	34	15	0
"	18 ..	175 William Stewart .....	Bois de Corde .....	49	13	4
"	22 ..	176 T. H. Bentley .....	Annonces .....	5	0	2
"	" ..	177 M. Asselstine .....	Draps de Laine .....	58	7	3
"	23 ..	178 Artemas Wilder .....	Paire de Bœufs .....	17	10	0
"	29 ..	179 Thomas Waldren .....	Frais de Voyage .....	1	0	0
Juillet	1 ..	180 William Rice .....	Pour creuser une Fosse .....	0	5	0
"	10 ..	181 Force Walker .....	Frais de Voyage .....	0	15	0
"	" ..	182 Samuel Brown .....	do do .....	0	10	0
"	16 ..	183 John Gosling .....	Pour avoir soin du Four à Chaux .....	1	1	0
"	" ..	184 Edward Ward .....	Frais de Voyage .....	0	10	0
"	17 ..	185 Alexander Gordon .....	Poil de Vache .....	1	17	6
"	20 ..	186 Michael Keely .....	Paire de Bœufs .....	17	10	0
"	21 ..	187 William Warner .....	Charbon de bois .....	12	2	3
"	24 ..	188 N. Palmer .....	Médecines .....	15	4	1
"	25 ..	189 Grace Smith .....	Frais de Voyage .....	0	12	6
"	27 ..	190 Daniel Shorts .....	Fret .....	74	19	3
"	31 ..	191 James Scott .....	Hôpital .....	0	2	1
"	" ..	192 William Angus .....	Frais de Voyage .....	12	0	0
"	" ..	193 John Shaw .....	Fourage .....	80	0	0
Août	15 ..	194 Milo & Rogers .....	Réparation de chassis .....	2	16	0
"	24 ..	195 John Braidon .....	Rations .....	1356	13	4
"	25 ..	196 William Stewart .....	Bois de Corde .....	88	6	2
"	26 ..	197 William Ford .....	Cuir .....	59	3	10
"	27 ..	198 William McWherter .....	Frais de Voyage .....	1	0	0
"	" ..	199 Joseph Warriner .....	do do .....	1	0	0
"	" ..	200 Peter Vanevery .....	do do .....	1	0	0
"	" ..	201 Adam Main .....	Bois .....	3	1	3
"	28 ..	202 Isaac Paddock .....	Frais de Voyage .....	1	0	0
Sept.	1 ..	203 E. Hales .....	Pain, &c. .....	1	17	3
"	" ..	204 N. J. Coons .....	Chaussons .....	17	16	1
"	3 ..	205 James Fraser .....	Huile .....	20	1	0
			Porté en l'autre part, ..	4622	0	6



## G.—Continué.

APPENDICE,  
No. 14.Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.APPENDICE,  
No. 14.Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

Dates.	Nos.	A qui on a payé.	Pour quel objet.	Montant.
			Montant de l'autre part..	£ 4622 0 6
1840.				
Sept. 4 ..	206	George Graham.....	Sable .....	10 3 6
" 9 ..	207	Thomas Nicholson.....	Frais de Voyage.....	1 0 0
" " ..	208	W. & J. Wilson.....	Coton.....	87 9 3
" " ..	209	Ch. Vosburgh.....	Lait.....	0 16 9
" 10 ..	210	John Watkins & Co.....	Quincailleries.....	139 9 11
" 12 ..	211	Herman Dodge.....	Frais de voyage.....	1 0 0
" 14 ..	212	James Ensign.....	do do .....	1 0 0
" " ..	213	Chester Kingsley.....	do do .....	1 0 0
" 17 ..	214	Michael Asselstine.....	Draps de Laine.....	11 10 0
" 18 ..	215	Adolphus Lupien.....	Frais de voyage.....	1 0 0
" 22 ..	216	James Johnston.....	do do .....	1 0 0
" " ..	217	Edward Shields.....	do do .....	1 0 0
" " ..	218	James Wilson.....	do do .....	1 0 0
" " ..	219	Michael Fox.....	do do .....	1 0 0
" " ..	220	Patrick O'Brien.....	do do .....	1 0 0
" " ..	221	James McDonald.....	do do .....	1 0 0
" " ..	222	Thomas Burke.....	do do .....	1 0 0
" " ..	223	Thomas Clarke.....	do do .....	0 15 0
" 29 ..	224	Daniel Cole.....	do do .....	1 0 0
" " ..	225	Robert Matthews.....	do do .....	1 0 0
" " ..	226	Comptes Contingens .....	Frais de Poste, &c.....	6 9 4
" " ..	227	Henry Smith.....	Salaire.....	300 0 0
" " ..	228	Francis Bickerton.....	do do .....	112 10 0
" " ..	229	Mde. Parsons.....	do do .....	48 0 0
" 30 ..	230	James Sampson.....	do do .....	100 0 0
" " ..	231	Le Chapelain.....	do do .....	137 10 0
" " ..	232	W. Coverdale.....	do do .....	175 0 0
" " ..	233	C. Julian.....	do do .....	80 0 0
" " ..	234	W. King.....	Gages .....	92 10 0
" " ..	235	John Richardson.....	do .....	92 10 0
" " ..	236	Martin Keely .....	do .....	92 10 0
" " ..	237	George Mitchell.....	do .....	52 16 9
" " ..	238	Thomas Costin.....	do .....	92 10 0
" " ..	239	James McCarthy.....	do .....	92 10 0
" " ..	240	John Hooper.....	do .....	92 10 0
" " ..	241	William Angus.....	do .....	92 10 0
" " ..	242	George Mason.....	do .....	92 10 0
" " ..	243	William Smith.....	do .....	92 10 0
" " ..	244	Richard Tyner.....	do .....	60 0 0
" " ..	245	Richard Newsey .....	do .....	60 0 0
" " ..	246	Edward Crawford.....	do .....	60 0 0
" " ..	247	John Newman.....	do .....	60 0 0
" " ..	248	John Swift.....	do .....	60 0 0
" " ..	249	James Stewart.....	do .....	54 18 0
" " ..	250	William Johnston.....	do .....	54 18 0
" " ..	251	Robert Angus.....	do .....	54 18 0
" " ..	252	John Watt.....	do .....	54 18 0
" " ..	253	William Jinmar.....	do .....	54 18 0
" " ..	254	John Smith.....	do .....	54 18 0
" " ..	255	James Scott.....	do .....	54 18 0
				£ 7415 7 0

H. SMITH  
Préfet.Pénitencier Provincial,  
1er Octobre, 1840.

HENRY SMITH, Préfet, et FRANCIS BICKERTON, Clerc, du Pénitencier Provincial, font respectivement serment que "le Compte Général des Dépenses du Pénitencier Provincial, pendant l'année expirée le 1er Octobre, 1840," est, au meilleur de leur connaissance et croyance, exact et fidèle dans toutes ses parties.

Attesté devant moi, à Kingston, le 15e jour d'Octobre, 1840.  
JAMES SAMPSON, J. P.H. SMITH,  
F. BICKERTON,

## H.

APPENDICE,  
No. 14.Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.COMPTÉ GENERAL des Recettes et des Deboursés du Pénitencier Provincial, pour l'année  
expirée le 1er Octobre, 1840.APPENDICE,  
No. 14.Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

1839.		£	s.	d.	1840.		£	s.	d.
Oct. 1	Balance en Caisse.....	179	1	11	Oct. 1	Montant payé pour Materiaux, Salai- res, gages, &c., suivant l'état des Pièces Justificati- ves transmis à To- ronto marqué G.	7415	7	0
Sept. 30	Reçu du Gouvernement Provin- cial .....	6000	0	0		Balance d'Argent en Caisse .....	31	9	11
	Do. de Visiteurs.....	1	5	0					
	Do. de la Boutique des Tailleurs £33 8 11								
	Do. de la Boutique des Cordonniers .....	152	17	0					
	Do. de la Boutique des Forgerons .....	18	16	10					
	Do. do. des Charpentiers	37	4	3					
	Do. de la Corderie....	327	17	2					
	Do. du Four à Chaux .	26	7	9					
	Do. des Tailleurs de Pierre .....	504	4	1					
		1100	16	0					
	Argent provenant du Travail des Prisonniers .....	49	4	6					
	Produit de la vente de Bœufs ....	42	2	9					
	Reçu du Contractant, pour au- tant à compte des rations qu'il n'a pas livrées, en 1839.....	46	13	0					
	Do. do. 1840 .....	27	13	9					
		£7446	16	11			£7446	16	11

Pénitencier Provincial,  
1er Octobre, 1840.H. SMITH,  
Préfet.

Henry Smith, Préfet, et Francis Bickerton, Clerc, du Pénitencier Provincial, font respectivement serment, que le "Compte Général des Recettes et des Déboursés, qui précède, pour l'année expirée le 1er Octobre 1840," est, au meilleur de leur connaissance et croyance, exact et fidèle dans toutes ses parties.

Attesté devant moi, à Kingston, 15e d'Octobre, 1840.

JAMES SAMPSON, J. P.

H. SMITH.  
F. BICKERTON.

## I.

ESTIMATION de la somme requise pour le soutien du Pénitencier Provincial, depuis le 1er Janvier,  
1840, jusqu'au 30 Avril, 1842.

	Par année.					
	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.
SALAIRES ET GAGES DES OFFICIERS, GARDIENS, &c.						
Préfet .....	300	0 0	400	0 0		
Clerc .....	112	10 0	150	0 0		
Chirurgien .....	100	0 0	133	6 8		
Chapelain.....	150	0 0	200	0 0		
10 Gardiens.....	92	10 0	1233	6 8		
1 do. ....	80	0 0	106	13 4		
5 Hommes de guet .....	60	0 0	400	0 0		
7 do. ....	54	15 0	511	0 0		
1 Matrone .....	48	0 0	64	0 0		
1 Maître Constructeur .....	175	0 0	233	6 8		
					3431	13 4
Porté en l'autre part.....					£3431	13 4

PROVISIONS

## I.—Continué.

APPENDICE,  
No. 14.Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.APPENDICE,  
No. 14.Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

	£	s.	D.	£	s.	D.
Montant de l'autre part,.....				3431	13	4
<b>PROVISIONS, &amp;c.</b>						
77,600 Rations, pour 160 Prisonniers, 16 mois, à 5 $\frac{3}{4}$ .....	1859	3	4			
18,100 do. " 100 do 6 do.....	433	12	11			
200 Cordes de Bois de Pin, pour les Fours à Chaux, à 10s..	100	0	0			
12 Boîtes de Chandelles à 50s.....	30	0	0			
1,050 Minots de Charbon de terre à 1s. 6d.....	78	15	0			
1000 do de Charbon de bois, à 37s. 6d. par 100 minots..	18	15	0			
				2520	6	3
<b>USTENSILES DE CUISINE.</b>						
100 Cuillères de fer à 2d. 100 Couteaux et Fourchettes à 9d.	4	11	8			
750 lbs. de Savon à 4d.....	12	10	0			
				17	1	8
<b>HOPITAL.</b>						
Médecines, Provisions, &c.....				50	0	0
<b>AMEUBLEMENTS POUR L'AILE SUD.</b>						
100 Paillasses à 4s. 3d. £21 10s. 3000 bottes de Paille à 3d. £37 10s.....	58	15	0			
100 Paires de Couvertes à 15s. £75. 200 paires de draps à 3s. 6d. £35.....	110	0	0			
100 Peignes à 7 $\frac{1}{2}$ d. £3 2s. 6d. 100 petits do. à 7 $\frac{1}{2}$ d. £3 2s. 6d.	6	5	0			
250 Gallons d'Huile à Lampe, à 5s.....	62	10	0			
				237	10	0
<b>OUTILS POUR LES PRISONNIERS.</b>						
75 Pelles à 3s. 25 Bêches à 4s. 6d.....	16	17	6			
200 lbs. d'Acier pour les Outils des Tailleurs de Pierre, à 1s. 3d. 200 lbs. do. à 10d. . . . .	20	16	8			
50 Truelles à 3s. 9d. £9 7s. 6d. 18 Brosses à blanchir à 4s. £3 12s.....	12	19	6			
				50	13	8
<b>VETEMENTS.</b>						
150 Vêtements d'hiver à 22s. 6d. £198 15s. 250 d'Été à 10s. £125.....	323	15	0			
500 Chemises de Coton à 3s. 9d. £93 15s. 300 do. de Flanelle à 6s. 6d. £97 10s... ..	191	5	0			
400 Paires de Chaussons de laine à 1s. 8d. £33 6s. 8d. 500 paires de Souliers à 6s. £150.....	183	6	8			
75 lbs. de laine filé à 3s. 10d. £14 7s. 6d. 300 verges de Coton à 9d. £11 5s. pour raccommoder.....	25	12	6			
				723	19	2
Livres, Papeterie.....				25	0	0
<b>PRISONNIERS ÉLARGIS.</b>						
Frais de Voyage £67 10s. Vêtements £75.....				142	10	0
Porté en l'autre part.....	£			7198	14	1

ÉTABLE.

## I.—Continué.

APPENDICE,  
No. 14.Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.APPENDICE,  
No. 14.Rapport annuel  
des Inspecteurs  
du Pénitencier  
Provincial.

	£	s.	D.	£	s.	D.
Montant de l'autre part. ....				7198	14	1
<b>ETABLE.</b>						
730 Minots d'Avoine à 1s. 4d. £48 13s. 4d. 31 tonneaux de Foin à 50s. £75. 10s .....	124	3	4			
700 " Patates à 1s. £35. 600 Bottes de Foin à 3d. £7 10s.	42	10	0			
				166	13	4
Moins, le gagne probable des Prisonniers.....				7365	7	5
				2000	0	0
Estimation pour finir l'Aile Est .....				5365	7	5
Estimation pour bâtir les maisons des Gardiens .....				2239	17	0
				524	18	0
Montant total requis pour le soutien du Pénitencier Provincial, depuis le 1er Janvier 1841, jusqu'au 30 Avril, 1842.....	£			8130	2	5

H. SMITH,  
Préfet.Pénitencier Provincial.  
1er Octobre, 1840.

## K.

## ESTIMATION de la somme nécessaire pour finir l'Aile Est du Pénitencier Provincial.

	£	s.	D.
460,000 Briques, à 23s. le 1000 .....	529	0	0
15,000 Minots de Sable, à 2d. ....	125	0	0
50 " de Poil, à 1s. 6d. ....	3	15	0
180 Quintaux Ancre de Fonte, à 30s. ....	270	0	0
14 " de fer, à 25s. ....	17	10	0
595 " de fer en barres, 2 x 3, à 22s. 6d. ....	669	7	6
9 " do. 1½ x ½, à 22s. 6d. ....	10	2	6
43 " de fer rond, 7/8 de pouce, à 22s. 6d. ....	48	7	6
13 " do. 1 pouce, à 22s. 6d. ....	14	12	6
110 " do. ½ do. à 25s. ....	137	10	0
30 " de fer de Suède, 3 x ½ pouce, à 35s. ....	52	10	0
9 " de fer en feuilles, à 42s. 6d. ....	19	2	6
14½ " de cuivre pour Serrures, à 93s. 4d. ....	67	13	4
43 " de plomb en barres, à 40s. ....	86	0	0
10 Grosses de Vis de 3½ pouces, à 3s. 6d. 25 grosses do. ½ pouce à 2s. 6d.	4	17	6
20 Boîtes de Vitres, 10 x 8 à 35s. ....	35	0	0
400 lbs. de Mastic, à 5d. 19 douz. de poulies de fenêtres à 8s. ....	15	18	8
10,000 Pieds de Madriers 1½ pouce, 60s. ....	30	0	0
7,000 " de Planches, ¾ do. à 40s. ....	14	0	0
4,000 " de Madriers de 2 pouces, à 80s. ....	16	0	0
3,000 " de Planches de 1 pouce à 40s. ....	6	0	0
5,000 " de Madriers de chène, 1½ pouce à 120s. ....	30	0	0
4,500 " de Bois, à 2d. ....	37	10	0
	£2239	17	0

H. SMITH,  
Préfet.Pénitencier Provincial.  
1er Octobre, 1840.

L.

L.

## ESTIMATION des Matériaux nécessaires pour bâtir les Maisons des Gardiens.

	£	s.	D.
170 Madriers, 10 x 3, 32 pieds de long, ou 13,600 pieds mesurés en planches, à 50s.....	34	0	0
90 " 9 x 2½, et 34 do ou 6,120 " à 50s.	15	6	0
180 Chevrons, 6 x 3, et 20 do ou 5,400 " " 50s.	13	10	0
12 Morceaux, 7 x 5, et 20 do ou 1,080 " " 50s.	2	14	0
90 " 6 x 3, et 18 do ou 1,620 " " 50s.	4	1	0
14 Dalles, 12. 6. 4, et 30 do ou 2,100 " " 50s.	5	5	0
400 Madriers, 6 x 3, et 12 do ou 4,800 " " 40s.	9	12	0
80,000 Pieds de planches de 1 pouce à 40s.....	16	0	0
70,000 Bardeaux à 10s.....	35	0	0
15,000 Pieds de madriers de 1½, 22,500 à 60s. 10,000 do. 1½ pouce, 15,000 à 60s.	112	10	0
10,000 " do planches de 1 pouce à 60s. £30. 1,000 pieds de vitres 10 x 8, à 40s, £20.....	50	0	0
2 Quintaux de mastic, £3 14s. 8d. 4 quintaux de blanc de plomb, £12..	15	14	8
10 Serrures, à 7s. 6d. 10 do. à 5s. 40 Loquets de Norfolk, à 2s.....	10	5	0
70 Paires de Butts, à 10d. 6 grosses de vis, à 3s. 6d.....	3	19	4
40 Verroux, à 1s. 6d. 6 do à 2s. 6d.....	3	15	0
60 Gallons d'huile, à 5s.....	15	0	0
3 Quintaux de cloux à bardeaux, à 4d. la lb. 4 do. battus, à 5d. 6 do. coupés, à 4d.....	26	11	0
50,000 Briques, à 25s. 70,000 Lattes, à 5s. 3 Quintaux de cloux à lattes, à 4d. la lb.....	85	12	0
80,000 Minots de Sable, à 2d. 60 do. de Poil, à 1s. 6d.....	66	3	0
	£	524	18 0

H. SMITH,  
Préfet.

Pénitencier Provincial,  
1er Octobre, 1840.

APPENDICE, N<sup>o</sup>. 15.

(Voir le Journal, Page 59.)

## COMPTES DU CANAL DE WELLAND, POUR 1840.

A Son Excellence le Major Général SIR GEORGE ARTHUR, K. C. H. Lieutenant-Gouverneur du Haut-Canada, &c. &c.

Conformément aux dispositions de l'Acte de la 7e Guillaume IV. Chap. 92, le Bureau des Directeurs de la Compagnie du Canal de Welland demande qu'il lui soit permis de transmettre, l'État ci-joint des Recettes et Dépenses pour l'année 1840.

Les Retours donnés par le Secrétaire présentent le résultat le plus satisfaisant. L'accroissement du commerce consiste principalement en produits de l'Ouest. Les articles, tels que le Blé, la Farine et le Bois ont été doublés. Le nombre des vaisseaux engagés dans ce

commerce de transport, s'est accru de cent vingt à cent quatre-vingt; et l'on peut s'attendre avec confiance, à mesure que la vaste étendue des terres de la partie supérieure de la Province sera mise en culture, qu'un plus grand nombre de vaisseaux deviendra nécessaire pour transporter au marché le surplus des produits.

Le Canal qui unit les eaux navigables de la Rivière Wabash avec le Fort Wayne, sur celle de Maumee, est maintenant en opération; et celui qui part de Cincinnati et aboutit au même endroit, et de là au Lac Érié, étant presque entièrement achevé, les productions des riches et fertiles vallées du Sud et de l'Ouest,

APPENDICE,  
No. 15.

Comptes du  
Canal de Well-  
land, pour 1840.

qui comprennent une étendue de plus de 300 lieues, et qui, jusqu'à présent ont trouvé un débouché à la *Nouvelle Orléans*, prendront à l'avenir la route du *Lac Erié*; de là, le Canal de *Welland* offre la route la plus avantageuse et la plus économique pour transporter à l'Océan, les produits destinés pour les Ports de *New York* ou de *Québec*.

Nonobstant l'accroissement considérable des recettes en 1840, provenant de l'emploi d'un plus grand nombre de vaisseaux, et des espérances favorables que font naître cette étendue de navigation intérieure dont on vient de parler, on ne peut se former qu'une bien légère idée de la valeur et de l'importance de ces travaux pour la Province, lorsque la communication sera ouverte jusqu'à l'Océan, par le Canal de *St. Laurent*.

L'on transmet, ci-joint, dans l'Appendice marqué G. un résumé du dernier rapport des Commissaires du Canal d'*Erié*, montrant l'augmentation progressive des revenus du Canal, pour les années dernières. Ce document est précieux, en ce que les raisons qu'on allègue pour expliquer les causes de cet accroissement des revenus, s'appliquent avec encore plus de force à nos communications par eaux en cette Province. Lorsque le Canal du *St. Laurent* sera complété, l'étendue entière de nos canaux, depuis le *Lac Erié* jusqu'aux eaux navigables du *St. Laurent* à *Montréal*, sera moins de 60 milles; tandis que d'un autre côté, le Canal qui unit le *Lac Erié* avec les eaux navigables de la Rivière *Hudson*, excède 120 lieues.

C'est un fait universellement reconnu par tous ceux qui sont engagés dans le commerce de transport, que le prix du transport diminue en raison de la grandeur des vaisseaux; et l'on peut donner en preuve, à l'appui de cet avancé, les taux respectifs du transport sur le Canal *Erié* et le Canal de *Welland*; sur le premier, avec des écluses de 14 pieds sur 90, et quatre pieds d'eau, le taux étant de 9s. 10d.; tandis que sur le dernier, avec des écluses de 20 pieds sur 100 et 8 pieds d'eau, le taux est seulement de 4s. 10d. le tonneau par mille.

On a toujours pensé, et avec raison, qu'au-sitôt que l'on commencerait à exporter les produits des contrées de l'Ouest, l'accroissement des recettes du Canal de *Welland*, justifierait toutes les dépenses que l'on pourrait faire pour reconstruire les écluses sur une large échelle, et avec des matériaux plus durables. Cette attente est pleinement justifiée par les retours de 1839 et 1840. Les recettes de 1839, (première année où il se soit fait aucune exporta-

tion des produits des contrées de l'Ouest) s'élevèrent à £12,781, montrant un excédant de £5,018 sur toutes les années précédentes; les recettes de 1840 excèdent £20,000, ce qui est une augmentation sur le retour de 1838, de plus de £8,500.

Il sera peut-être à propos, en parlant de la reconstruction et de l'élargissement des écluses, de relever certaines opinions erronées qui se sont répandues relativement au montant des deniers publics qui ont été dépensés sur le Canal de *Welland*; on trouvera dans l'Appendice marqué H. un Etat abrégé de la dépense totale, avant 1837.

Lorsque les travaux du Canal de *Welland* ont d'abord été entrepris, l'on pensait que des écluses de bois pourraient durer de dix à douze années. Cette période de temps est maintenant écoulée depuis longtemps, et les écluses sont actuellement dans un tel état de ruine et de dégradation, que les frais annuels de réparations, suffiraient amplement pour payer l'intérêt du capital nécessaire pour les reconstruire d'une manière solide et permanente, comme on pourra s'en convaincre en consultant le rapport ci-joint du Surintendant, marqué I. Afin de réduire cette dépense annuelle onéreuse, le Gouvernement Provincial, par un Acte de la Législature, passé en 1837, autorisa la reconstruction des écluses en pierres, et vota une allocation de £245,000 pour cet objet. Néanmoins les dimensions des écluses étant considérées comme d'une grande importance, le sujet en fut référé en Angleterre par l'Exécutif, et en conséquence, les démarches nécessaires pour mettre les vues du Gouvernement Provincial à effet ont été remises, jusqu'à ce que la décision du Gouvernement de Sa Majesté à cet égard serait connue.

Si le Bill qui autorise l'achat des actions ou fonds particuliers, ne recevait point la sanction Royale, les propriétaires de ces fonds ou actions auront droit de réclamer un dividende de six par cent pour l'année 1840, en vertu de l'Acte de la 7e *Guillaume 4*, chap. 92; et les parties qui représentent les intérêts des actionnaires privés, ont demandé qu'il soit déclaré un dividende pour les années 1837 et 1838, tel qu'énoncé dans l'Appendice K.

Le Bureau prend de plus la liberté d'appeler l'attention de la Législature à la navigation de *Grand River*, dont il est parlé dans un rapport précédent, comme étant de fait, la continuation du Canal de *Welland*; et suggère la convenance de placer ces travaux sous le même contrôle.

APPENDICE,  
No. 15.

Comptes du  
Canal de Well-  
land, pour 1840.

Il s'est écoulé quatre ans depuis que la Législature, par un vote précédent et une allocation d'argent, a témoigné l'opinion qu'elle entretenait de l'importance que l'on doit attacher à l'entretien et à l'agrandissement d'une entreprise si propre, par les nouvelles facilités qu'elle offre au commerce, à encourager l'industrie et l'émulation des Colons. Et cette opinion se trouve pleinement corroborée, par l'expérience des quatre dernières années. Une nouvelle classe de vaisseaux a surgi, et doit son existence au nouveau débouché qu'offre le Canal aux riches moissons des contrées de l'Ouest. Mais ce laps de temps a de plus porté la conviction dans l'esprit de tous, sur un autre point très-essentiel, savoir :—que les écluses construites à bas prix, et avec des matériaux peu durables, ne peuvent être entretenues en bon état qu'à des frais énormes ; près de £60,000 ayant été dépensés pour les tenir dans un état de réparation très peu satisfaisant. Les estimations pour reconstruire les écluses en pierres, creuser le chenal, et établir deux hâvres suffisans à l'une et l'autre extrémité, ont varié de £200,000 à £400,000, suivant les vues différentes des hommes de l'art, relativement aux dimensions et au genre de travaux qui conviendrait le mieux ; mais la moitié de cet argent serait nécessaire pour la reconstruction des écluses seulement, tandis que, d'un autre côté, si l'on peut juger de l'avenir par le passé, il faut maintenant qu'une somme égale à l'intérêt de la somme entière soit annuellement employée pour la conservation des écluses de bois existantes.

Il serait facile de prouver, que l'accroissement des revenus du Canal suffira dès à présent, pour payer l'intérêt, et finalement le capital, de toute somme que l'on pourra raisonnablement employer à reconstruire et agrandir le Canal. Mais il est inutile de signaler d'avantage les progrès rapides de la culture dans les contrées de l'Ouest, ou de parler des canaux et autres branches et ramifications que le génie

entreprenant des Américains a établis jusqu'au cœur ou centre du pays voisin, dans la vue de transporter leurs produits au Lac *Erié*, et par la voie du Canal de *Welland*, jusqu'aux différents lieux de leur destination.

Il importe peu que les péages du Canal suffisent ou non à rembourser le capital employé, si l'on considère les avantages réels que ce Canal procure annuellement à la province. Le cultivateur, le meunier, le marchand, ceux qui s'occupent du transport des marchandises, produits et effets (*Forwarders*) ; les droits frappés sur les exportations et transportations ; l'accroissement des revenus de la Couronne, exigent le maintien et la conservation de cette voie de communication, de ce vaste et unique chaînon, qui, unissant nos mers intérieures aux eaux de l'Océan, tend si puissamment à développer les immenses ressources de ce jeune pays. Il n'y a qu'une seule chose qui puisse assurer le succès de cette entreprise ; la certitude que cette voie de communication restera libre et ouverte—certitude incompatible avec la nature des travaux actuels ; car nul effort ne pourra longtemps tenir le Canal en bon état de réparation, et l'essai seul d'une pareille entreprise entraînera nécessairement des dépenses considérables et ruineuses.

Si les Directeurs ont pris la liberté d'appeler aussi fortement l'attention du Gouvernement à ce sujet, c'est qu'ils en ressentent toute l'importance, et qu'ils sont convaincus que la Législature Unie prendra le plus vif intérêt à tout ce qui peut contribuer à la prospérité future de la Province. Ils s'attendent avec confiance, que l'époque n'est pas éloignée, où les travaux seront entrepris et dirigés avec la vigueur et l'énergie que réclame la grandeur de l'entreprise, et qui seules peuvent en assurer le succès.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

**WILLIAM HAMILTON MERRITT,**

*Président de la Compagnie du Canal  
de Welland.*

## LISTE DES DOCUMENTS TRANSMIS CI-JOINTS.

APPENDICE,  
No. 14.Comptes du  
Canal de Well-  
land, pour 1840.*Bilan pour 1840.*

- No. 1.—Comptes des Travaux et Matériaux.  
 2.—Contingents.  
 3.—Compte des Intérêts.  
 4.—Salaires.  
 5.—Terrains et Rentes Hydrauliques.  
 6.—Arbitrages.  
 7.—Compte Courant des Péages.  
 Bis. 7.—Collecteurs et Gardiens des Ecluses.  
 A.—État des Produits et effets qui ont été transportés par le Canal.  
 B.—État Comparatif des Péages.  
 C.—Frais d'Administration.  
 D.—Données pour le Calcul du Dividende.  
 E.—Frais de Réparations.  
 F.—Etat du Tonnage et des Goëlettes.  
 G. & H.—Appendice annexé au Rapport.  
 I.—Rapport du Surintendant.  
 K.—Appendice annexé au Rapport.

*Appendice des Tables, depuis 1 A. jusqu'à 7 G.*

- 1 A.—Effets et Produits transportés d'un Port Américain à un autre Port Américain, en montant.  
 2. B. do do do en descendant.  
 3. C. do do d'un Port Britannique à un autre Port Britannique, en montant.  
 4. D. do do do do en descendant.  
 5. E. do do d'un Port Britannique, à un Port Américain, en montant.  
 6. F. do do d'un Port Américain à un Port Britannique en montant.  
 7. G. do do do do do en descendant.

*Bilan pour 1840.—New York.*

- No. 1.—Comptes des Travaux et Matériaux.  
 2.—Salaires des Ingénieurs.

APPENDICE  
No. 14.Comptes du  
Canal de Well-  
land, pour 1840.DR. *Bilan du Livre de la Compagnie du Canal de Welland, 1840.* CONTRE AVOIR.

	£	s.	d.		£	s.	d.
Argent en Caisse.....	90	7	4	Contingents reçus mé-			
Comptes des Travaux .....No. 1	11343	1	11	moire d'un Acte.....	0	15	0
Contingents ..... do 2	483	0	0½	Terrains et Loyers Hy-			
Ferme et Travaux Hydrauliques sur				drauliques.....No. 5	1098	6	1½
lot de terre acheté de Mde. Stebbins,	400	0	0	Péages..... do. 7	19242	16	10
Billets du Canal de Welland, rachetés,	16	10	0	Ogden Creighton, reçu de			
Intérêts .....No. 3	4155	18	4½	lui.....	6	1	9
Avance pour la Pierre pour les Tra-							
vaux d'Hivor.....	117	10	0				
Salaires.....No. 4	1100	0	0				
Frais de Justice.....	0	10	0				
Arbitrages.....No. 6	186	0	0				
Collecteurs et Gardiens des Ecluses,	1689	2	11				
Balance, Argent dû à divers,.....	765	19	1½				
	£20347	19	8½		£20347	19	8½

Comptes



## Comptes pour Travaux et Matériaux.

APPENDICE,  
No. 15.Comptes du  
Canal de Wel-  
land, pour 1840.APPENDICE,  
No. 15.Comptes du  
Canal de Wel-  
land, pour 1840.

	£	s.	D.
12 Robert Townsend.....	4	3	9
17 Henry Higgins.....	136	4	2½
31 Henry Mittleberger.....	105	19	0½
34 George Keefer.....	17	14	6½
37 William Hanin.....	208	8	7
40 James Boothe.....	107	7	6
42 Richard M. Boyle.....	59	16	7
43 John Graybiel.....	14	15	9
52 John Helloms.....	9	12	3½
54 John Tinline.....	0	10	0
58 Richard Collier.....	1617	18	10
60 H. B. Ostrom.....	325	0	0
64 Gideon Grisdale.....	13	7	2½
65 John Kerr.....	520	4	3
68 Thomas Robertson.....	14	11	6
69 John Toyne.....	181	11	10½
72 John Betty.....	2463	14	1½
77 Jacob Keefer.....	45	19	0
79 John Boyle, Senior.....	502	10	11½
82 Stephen Boyle.....	520	14	8
83 B. F. Reynolds.....	18	2	6½
86 W. C. Chace.....	1	5	0
88 John Johnson.....	1	5	0
106 John Sheldon.....	9	0	0
109 Thomas Reid, Forgeron.....	5	15	9
119 John Boyle, Junior.....	70	4	1
133 Ridout, Frères & Cie.....	39	7	2
140 Thomas Towers.....	23	12	9½
141 Patrick McCoy.....	58	15	0
149 J. Flander.....	1	4	3
154 Sampson Smiley.....	391	17	5
156 Charles Henderson.....	2	4	2
167 D. B. Granville.....	11	15	0
168 A. M. Mills.....	1	11	0
171 Daniel Williams.....	9	15	0
178 Jacob Noble.....	14	8	7
179 C. Wilson.....	323	10	0
184 Alexander Cristy.....	8	5	5½
200 Hezekiah Davis.....	99	16	8
201 Joshua Thompson.....	16	11	10
206 Andrew Thompson.....	1345	16	5
211 John Donaldson & Cie.....	186	2	4
212 Lewis Schicklun.....	118	13	2
213 Levi Walker.....	48	8	5
216 William Wilson.....	4	16	7½
222 Peter Jones.....	5	0	9
224 Samuel Wood.....	2	0	0
225 Jacob Turner.....	499	7	3½
231 Jonathan Woodhull.....	4	10	0
232 Joseph Clark & Frères.....	73	5	7
233 Cristy et Betty.....	20	10	9½
235 John Davis.....	93	4	11
237 Alexander Wilson.....	12	16	3
238 Alva Dittrick.....	43	18	6
239 Squire & Cristy.....	22	13	11
240 Samuel Haight.....	177	17	11½
244 John Bonner.....	261	17	2
245 M. L. Goodenough.....	20	10	5
246 John Mittleberger & Cie.....	48	15	5
247 Yale et Wartors.....	4	17	11½
252 William Chisholm.....	14	8	4
253 James Gilleland.....	10	8	1½
Porté en l'autre part.....£	10998	11	8½

Comptes

Comptes pour Travaux et Matériaux—Continué.

APPENDICE,  
No. 15.

Comptes du  
Canal de Wel-  
land, pour 1840.

		£	s.	D.
	Montant de l'autre part, .....	10998	11	8½
254	John Gregory .....	18	0	0
255	S. L. St. John .....	1	17	6
261	Richard Fluellan .....	193	15	0
264	Andrew Boyle .....	32	10	0
265	Coplin Stinson .....	46	18	7
266	Peter Burger .....	16	10	0
276	G. Jordon .....	2	14	2½
282	Henry Stone .....	11	1	7½
153	Engineer's Time .....	23	13	9
262	Francis Hall .....	57	0	0
286	Gilbert Meed .....	21	7	8½
	Montant au crédit de ce Compte, .....	11424	0	1
	Dépenses pour 1840, .....	80	18	2
		11343	1	11

APPENDICE,  
No. 15.

Comptes du  
Canal de Wel-  
land, pour 1840.

Contingents, 1840.

		£	s.	D.	
7	W. H. Merritt .....	20	0	0	Frais de Voyage.
14	H. Leavensworth .....	32	10	1½	Impressions, &c.
15	Ogden Creighton .....	6	0	0	Directeur.
24	W. B. Robinson .....	3	18	1½	Surintendant.
28	John Clark, 1839 .....	3	4	0	Collecteur au Port Dalhousie.
70	Port de Lettres .....	32	4	8½	
71	Dépenses des Directeurs .....	66	0	0	
93	Dépenses Incidentes .....	90	15	10	
103	John Martindale .....	9	11	3	Intérêt sur Arbitrage.
132	Duncan McFarlane .....	6	10	1	Collecteur au Port Robinson.
143	Henry Rowsell .....	15	5	0	Papéterie.
150	Thomas McIntyre .....	3	14	6	Menuiserie.
155	D. Graham .....	8	17	1	Papéterie, Chandelles, &c.
159	Elizabeth Walker .....	14	0	0	Soin du Bureau.
174	Thomas Dalton .....	3	16	6	Annonces.
175	James Second, Senior .....	4	5	7½	Collecteur à Chippewa.
180	Andrew Lyons .....	0	5	0	Ouvrage de Forgeron pour le Bureau.
193	Morning Courier .....	4	6	0	Annonces, &c.
203	James Black, 1839 .....	9	12	3	Collecteur au Port Colborne.
204	James Black, 1840 .....	95	18	1	do. do.
231	Jonathan Woodhull .....	0	6	9½	Pour le Phàre au Port Dalhousie.
234	John Simpson .....	2	2	1	Annonces.
241	M. Reynolds .....	6	15	0	do.
242	John Clark, 1840 .....	6	3	9	Collecteur au Port Dalhousie.
247	Yale & Warters .....	0	16	3	Pour le Phàre à do.
251	P. G. Bull .....	1	9	6	Annonces.
263	B. Y. McKyes .....	4	0	0	Contrats, &c.
	Gamble & Bolton .....	1	0	0	
	Commissaires pour établir la				} Payé par l'Ordre du Bureau, et en- tré dans ce Compte.
	Ligne .....	2	2	6	
	J. Smith, de Buffalo .....	27	10	0	
		£483	0	0½	

## Comptes des Intérêts, 1840.

1839.		1840.		£	s.	D.
Décembre	Intérêt sur le billet du Président, £1500 à 90 jours à compter du 21 Décembre.....			22	18	7
Janvier	do. do. £1500 do. do. 7 Janvier..			22	18	8
	do. Billets du Canal de Welland rachetés ce mois.....			0	0	6
Février	do. Billet du Président £250 à 90 jours, 14 Février..			3	16	5
	do. do. 1000 do. 17 do....			15	10	4
Mars	do. do. 1350 do. 17 Mars....			20	12	9
	do. Billets du Canal de Welland rachetés ce mois.....			0	1	3½
Avril	do. Billet du Président £1100 à 90 jours, 7 Avril....			16	16	4
	do. do. 1500 do. 10 do....			22	18	7
	do. do. 1500 do. 20 do....			22	18	7
Mai	do. Payé à David Thompson pour Madriers .....			34	18	6
	do. Billets du Canal de Welland rachetés ce mois.....			0	11	3
Juin	do. do. do. ....			0	5	1
	do. Billets du Président, £500 à 30 jours à compter du 13 Juillet,			2	9	4
	do. do. 700 à 60 do. 24 do...			6	18	1
Août	do. Billets du Canal de Welland rachetés ce mois.....			0	13	0
	do. La Banque du Haut-Canada, par lettre du 11 Août.....			0	17	5
Septembre	do. Billets du Canal de Welland rachetés ce mois.....			0	0	10
	do. Payé au Receveur Général sur l'emprunt en vertu de la 7e Guil. IV. chap. 92.....			1948	8	10
Octobre	do. Billets du Canal de Welland rachetés ce mois.....			0	19	6
Novembre	do. Payé au Receveur Général sur l'emprunt en vertu de la 7e Guil. IV. chap. 92.....			2020	4	6
				£	4164	18 4½
Moins l'intérêt pour les ventes de Terre.....					9	0 0
				£	4155	18 4½

## Salaires, 1840.

	£	s.	D.
24 W. B. Robinson, du 1er Janvier au 31 Décembre, 1840.....	£450		
Allocation pour frais de transport, par ordre du Bureau, M. B. f. 134,..	100		
		550	0 0
76 George Prescott, du 1er Janvier au 31 Décembre, 1840.....		300	0 0
151 H. Killaly do. do. 31 Mai, do. à £600 par année..		250	0 0
	£	1100	0 0

## Terrains et Loyers Hydrauliques, 1840.

	£	s.	D.
Reçu de André Thompson, pour le Loyer de 1839.....		37	10 0
do. Hezekiah Davis, pour Loyer.....		37	11 0½
do. Joseph Clarke & Frère, do.....		13	19 4
do. Joshua Thompson, do.....		16	11 10
do. John Donaldson & Cie. balance de Loyer pour 1839.....		37	17 4½
do. Cristy & Betty, pour Loyer.....		34	18 11
do. Compagnie de Ste. Catherine, pour place de moulin, do.....		62	10 0
do. John Davis, do.....		53	5 9½
do. Jacob Keefer, do.....		9	7 6
do. Cristy & Betty, do.....		7	10 0
do. John Graybiel, do.....		15	0 0
do. George Emerson, Loyer d'un champ à Thorold.....		6	5 0
do. John Vanderburgh, pour un terrain à Centreville.....		15	0 0
do. Jacob Keefer, pour Loyer.....		15	3 0½
do. Alexander Cristy, do.....		7	4 3
do. George Keefer, do.....		17	14 6½
Porté en l'autre part.....	£	385	8 7½

Reçu

## Terrains et Loyers Hydrauliques—Continué.

APPENDICE,  
No. 15.Comptes du  
Canal de Wel-  
land, pour 1840.

		£	s.	D.
Montant de l'autre part, .....		385	8	7½
Reçu de	Levi Walker, 2 années de loyer d'une maison à Allanburg.....	20	0	0
do.	David Thompson, pour Loyer.....	144	15	1
do.	Jacob Keefer, balance de Loyer pour 1839.....	0	9	5½
do.	B. F. Reynolds, pour Loyer.....	24	0	0
do.	Alexandre Cristy, do.....	2	6	2½
do.	Compagnie de St. Catherine, pour place de moulin, pour Loyer ....	62	10	0
do.	Hezekiah Davis, pour Loyer.....	62	5	7½
do.	A. S. St. John, do.....	50	0	0
do.	Joseph Clarke et Frère, do.....	59	6	3
do.	John Davis, do.....	63	7	5½
do.	John Rannie pour le Lot 26, au Village d'Allenburg.....	25	0	0
do.	James Campbell, pour Loyer du Champ à Marshville.....	3	0	0
do.	C. Perry, pour Lots Nos. 7, 34 et 35, à Marshville.....	18	15	0
do.	J. S. Judson, Loyer de maison à Allanburg.....	6	0	0
do.	B. F. Reynolds, balance de Loyer pour 1839.....	1	0	0
do.	do. Loyer pour 1840.....	12	10	0
do.	John Davis, do.....	5	17	6
do.	Gouvernement, pour Loyer d'un Moulin à Pierre au Port Colborne..	50	0	0
do.	J. Mittleberger & Cie., Loyer du Magasin au Port Dalhousie.....	10	0	0
do.	J. R. Benson, pour Loyer.....	25	0	0
do.	John Graybiel, do.....	9	15	9
do.	John Davis, do.....	42	9	2
do.	A. S. St. John, do.....	12	10	0
		£	1098	6 1½

APPENDICE,  
No. 15.Comptes du  
Canal de Wel-  
land, pour 1840.

## Arbitrages, 1840.

	£	s.	D.
Jacob J. Ball, montant à lui payé pour les dommages faits à sa Ferme, par ordre du Bureau, Livre de minutes f. 127.....	11	5	0
Malin Swazye, do. do. do. f. 132...	12	0	0
Adam Gould, do. do. do. f. 129...	1	5	0
Alexander McDonell, pour un lot de Terre qui lui a été vendu, et pour lequel la Compagnie n'a pu donner de titre.....	161	10	0
	£	186	0 0

Dort. Péages de 1840, établissant les Revenus Nets pour cette année. AVOIR.

	£	s.	D.		£	s.	D.
Salaires des Collecteurs, et Gages de Gardiens d'Ecluses. . Déc. 1839..	53	19	1½	Montant reçu en Décembre 1839..	107	4	8½
do. do. Janv. 1840..	8	0	0	do. Mars 1840..	10	0	4½
do. do. Février ..	24	15	9	do. Avril.....	835	19	5¼
do. do. Mars ..	75	7	1	do. Mai.....	3799	9	8¼
do. do. Avril ..	139	19	7	do. Juin.....	3564	11	6¼
do. do. Mai ..	160	6	6¼	do. Juillet.....	2409	4	0
do. do. Juin ..	183	8	9	do. Août.....	1929	3	6¼
do. do. Juillet ..	183	8	9	do. Septembre ...	2682	18	0¼
do. do. Août ..	223	5	10¼	do. Octobre .....	2698	13	8¼
do. do. Septembre ..	181	7	6	do. Novembre..	1138	6	8½
do. do. Octobre ..	185	19	7½	Montant des Amendes perçues .....	67	5	0
do. do. Novembre ..	155	19	8¼				
Remises de Péages à divers Vaisseaux, Au Collecteur du Port Dalhousie, sur le montant reçu à Ste. Catherine, au crédit des péages et entré à son crédit par le Collecteur de Dalhousie,	4	7	2				
Amende remise au Capitaine Williams du Amherstburgh.....	5	0	0				
Balance .....	17553	13	11				
	£	19242	16 10		£	19242	16 10

Collecteurs

Collecteurs et Gardiens des Ecluses.

APPENDICE,  
No. 15.

Comptes du  
Canal de Welland,  
pour 1840.

APPENDICE,  
No. 15.

Comptes du  
Canal de Welland,  
pour 1840.

COLLECTEURS.		£	s.	D.	£	s.	D.
204	James Black.....	144	10	0			
242	John Clark .....	132	0	0			
271	Andrew Thompson .....	91	10	0			
132	Duncan McFarland .....	70	6	5			
175	James Secord, Senior .....	31	16	10 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	470	3	3 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>
GARDIENS DES ECLUSES.							
40	James Boothe .....	121	6	7			
41	William Hanin .....	69	6	7			
46	Caspar Bradley .....	123	13	3			
56	John Tinline .....	51	1	7			
60	H. B. Ostrom .....	40	0	0			
66	Gideon Grisdale .....	60	6	8			
144	Joseph Taylor .....	61	16	7 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>			
158	Joseph Hudson .....	76	15	0			
179	Christopher Wilson .....	33	9	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>			
221	Alexander Walker .....	39	11	10 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>			
231	Jonathan Woodhull .....	74	0	0			
236	William Chace .....	64	16	8			
256	James Duffin .....	33	9	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>			
257	William Duffin .....	33	9	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>			
258	Spencer Savage .....	13	6	10 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>			
259	James Boyle .....	33	9	4 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>			
261	Richard Fluellan .....	123	13	3			
267	Benjamin Sheppard .....	30	0	0			
268	John Brinnan .....	20	2	6	1105	14	11 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
					1575	18	3 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>

APPENDICE A.

ETAT des produits et effets qui ont été transportés par le Canal de Welland pendant la saison de 1840, comparés avec ceux qui ont été transportés pendant la saison de 1839, établissant l'augmentation et la diminution.

Produits et Effets.		1840.	1839.	Augmenta- tion.	Diminution.
Planches .....	Pieds .....	2004721	2575627	.....	570906
Bois de Construction .....	Pieds cubiques,	8405	.....	8405	
Bois équarri .....	do	899507	470554	428953	
Douves de Pipes .....	do	862704	757911	104793	
Douves I. O. ....	do	807417	1624086	.....	816669
Bardeaux .....	do	457500	332250	125250	
Billots sciés .....	do	5942	10294	.....	4352
Quarts vuides .....	do	18362	2083	16279	
Briques .....	do	19525	500	19025	
Petits Paquets .....	do	99	18	81	
Passagers .....	do	494	460	34	
Charues .....	do	32	36	.....	4
Voitures à quatre roues .....	do	9	46	.....	37
Lisses .....	do	1000	3000	.....	2000
Pompes .....	do	69	20	49	
Rames de Chaloupe .....	do	10	.....	10	
Pourceaux vivants .....	do	69	.....	69	
Moules de Bois .....	do	.....	150	.....	150
Farine .....	Quarts,	209016 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	66875 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	142141	
Lard et bœuf .....	do	15624 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	9053	6571 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	
Sel .....	do	156597	184562	.....	27965
Saindoux .....	do	288 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	345 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	.....	57

n n

Whiskey

APPENDICE,  
No. 15.

Comptes du  
Canal de Wel-  
land, pour 1840.

Produits et effets.		1840	1839	Augmenta- tion.	Diminution.
Whiskey .....	Quarts ..	1515 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	854 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	660 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	
Alkalis .....	do ..	503	168	335	
Cidre .....	do ...	14	119	.....	105
Bière .....	do ..	58	169	.....	111
Pommes .....	do ...	136	514	.....	378
Biscuits .....	do ...	4	1	3	
Poissons .....	do ..	213	877 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	.....	664 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
Graine de Lin .....	do ..	180	76	104	
Fruits et Noix .....	do ...	196	12	184	
Farine de Blé d'Inde ...	do ..	1	49 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	.....	48 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
Sucre .....	do ..	44	1	33	
Résine .....	do ..	12	3	9	
Terre Glaise .....	do ..	3	.....	3	
Farine d'Avoine .....	do ..	29	.....	29	
Huile .....	do ..	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	.....	2 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	
Plâtre .....	do ..	1926	.....	1926	
Biscuits .....	do ..	3	.....	3	
Oignons .....	do ..	44	.....	44	
Beurre et Saindoux .....	Barils ..	3399	280	3119	
Blé .....	Minots ..	1833765	864846	968919	
Blé d'Inde .....	do ..	33195	22349	10846	
Orge .....	do ..	64	300	.....	236
Seigle .....	do ..	3066	.....	3066	
Patates .....	do ..	105	33183	.....	33078
Pois et Fèves .....	do ..	135 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	253	.....	117 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
Avoine .....	do ..	544	488	56	
Marchandises .....	Tonneaux	3119 9	3914 7 2	.....	794 18 2
Meules de Moulin .....	do ..	216	80 18	135 2	
Ameublement et bagage .....	do ..	2 15	23 6	.....	20 11
Charbon .....	do ..	938 2	1325 7	.....	387 5
Fonte .....	do ..	160 17	69 1	91 16	
Fer .....	do ..	94 1	58 6	35 15	
Plâtre .....	do ..	801 7	1123 1	.....	321 14
Lard fumé et Jambons .....	do ..	7 10	.....	7 10	
Son .....	do ...	65 12	20 10	45 2	
Peaux de Cuir .....	do ...	17 5	23 6	.....	6 1
Tabac .....	do ...	277	110 1	166 19	
Marbre .....	do ..	.....	42	.....	42
Houblon .....	do ..	.....	1 10	.....	1 10
Sable .....	do ..	53 10	.....	53 10	
Bois pour Chaises .....	do ..	1	.....	1	
Pierre .....	Toises.	612	1216	.....	604
Bois de Chauffage .....	Cordes..	42	.....	42	
Courbes de Pruche .....	do ..	174	13	161	
Bois pour faire des Cercles ...	do ..	57	26	31	
Potaux de Cèdre .....	do ..	3	11 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	.....	8 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>
Fonds de Quarts .....	do ..	26	.....	26	
Raiscaux de Douves .....	do ...	334	.....	334	
Cercles en Paquets .....	M. ..	166300	.....	166300	
Chaloupes .....	No. ...	3	6	.....	3
Goélettes .....	do ..	1971	1169	802	
Bateaux et Chalands .....	do ..	762	763	.....	1
Cajoux .....	do ..	111	127	.....	16
Tonnage .....	Tonneaux	215984	147327	68657	
Péages perçus .....	£	19175 11 10	11757 2 8 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	7418 9 1 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	

APPENDICE,  
No. 15.

Comptes du  
Canal de Wel-  
land, pour 1840.

B.

Etat Comparatif des Péages perçus sur le Canal de Welland depuis 1834 jusqu'à 1840.

Années...	1834	1835	1836	1837	1838	1839	1840
Montant.£	4300 8 5 <sup>3</sup> / <sub>4</sub>	5807 5 11 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	5754 12 3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	5516 4 4	6740 13 10	11757 2 8 <sup>1</sup> / <sub>4</sub>	19175 11 10

C.

APPENDICE,  
No. 15.  
Comptes du  
Canal de Wel-  
land, pour 1840.

APPENDICE,  
No. 15.  
Comptes du  
Canal de Wel-  
land, pour 1840.

C.

FRAIS de l'Administration du Canal de Welland, savoir : Salaire du Surintendant, du Secrétaire, du Teneur de Livres, du Collecteur des Péages, Allocation faite aux Directeurs pour leurs Livres et Dépenses, Gages des Gardiens d'Ecluses et Contingents.

	1834.		1835.		1836.		1837.		1838.		1839.		1840.		TOTAL POUR SEPT ANS.	
	£	s. D.	£	s. D.	£	s. D.	£	s. D.	£	s. D.	£	s. D.	£	s. D.	£	s. D.
Surintendant.....	400	0 0	400	0 0	400	0 0	400	0 0	400	0 0	400	0 0	450	0 0	2850	0 0
Secrétaire.....	200	0 0	200	0 0	200	0 0	200	0 0	266	13 4	300	0 0	300	0 0	1666	13 4
Teneur de Livres.....	335	5 0	150	0 0	150	0 0	150	0 0	394	10 8	453	9 7	470	3 3 $\frac{3}{4}$	450	0 0
Collecteurs de Péages.....	251	13 0 $\frac{1}{2}$	135	14 4	122	5 1	219	9 11	192	10 5	132	1 11	72	0 0	2659	3 6 $\frac{1}{4}$
Dépenses des Collecteurs.....	1200	0 0	1200	0 0	1200	0 0	1200	0 0	904	12 11	855	19 9 $\frac{1}{2}$	1105	14 11 $\frac{1}{2}$	7666	7 8
Gardiens des Ecluses.....	835	18 6	477	18 4	912	10 2 $\frac{1}{2}$	978	13 0 $\frac{3}{4}$	782	17 5	575	12 7	411	0 0 $\frac{1}{2}$	4974	10 1 $\frac{3}{4}$
Contingents .....	£	3222 16 6 $\frac{1}{2}$	2898 17 8	3320 0 3 $\frac{1}{2}$	3483 7 11 $\frac{3}{4}$	2941 4 9	2717 3 10 $\frac{1}{2}$	2808 18 3 $\frac{3}{4}$	21392 9 5							

D.

ÉTAT indiquant le Montant des Salaires, les Dépenses Contingentes et Incidentes, avec l'Intérêt, 1840. ÉTAT indiquant le Montant des Péages, Amendes et Loyers Hydrauliques, y compris les remises des Péages et des Amendes pour 1840.

	£	s.	D.	£	s.	D.
Salaire du Surintendant, du Secrétaire, et du Teneur de Livres...	750	0	0	£19175	11	10
do. des Collecteurs de Péages.....	470	3	3 $\frac{3}{4}$	67	5	0
Gages des Gardiens d'Ecluses.....	1105	14	11 $\frac{1}{2}$	£19242	16	10
Comptes Contingents.....	392	4	2 $\frac{1}{2}$	108	17	5 $\frac{3}{4}$
Dépenses Incidentes.....	90	15	10	19133	19	4 $\frac{1}{4}$
Intérêts .....	4155	18	4 $\frac{1}{2}$	1098	6	1 $\frac{1}{2}$
	£	6964	16 8 $\frac{1}{2}$	£20232	5	5 $\frac{3}{4}$
Montant des Recettes en 1840.....	20232	5	5 $\frac{3}{4}$			
Frais d'Administration, avec Intérêt.....	6964	16	8 $\frac{1}{4}$			
Dividende sur £117,800, à six par cent.....	13267	8	10 $\frac{1}{2}$			
	£	7068	0 0			

## E.

## FRAIS de Réparations et Salaires des Ingénieurs, depuis 1835 jusqu'à 1840.

APPENDICE,  
No. 15.Comptes du  
Canal de Well-  
land, pour 1840.

	1825.			1836.			1837.			1838.			1839.			1840.			TOTAL PEN- DANT 6 ANS.		
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
Frais de répara- tions .....	14152	1	7½	13410	19	0	27492	17	9½	9114	13	4½	7560	10	7	11343	1	11	83074	4	3½
Salaires des In- génieurs.....	340	12	1	234	18	3	508	0	6	462	10	0	725	0	0	250	0	0	2521	0	10
	14492	12	8½	13645	17	3	28000	18	3½	9577	3	4½	8285	10	7	11593	1	11	85595	5	1½

APPENDICE  
No. 15.Comptes du  
Canal de Well-  
land, pour 1840.

## F.

## Etat Comparatif des Goëlettes et autre Tonnage, depuis 1837 jusqu'à 1840.

	1837	1838	1839	1840
Goëlettes .....	718	769	1169	1971
Tonnage .....	80697	95397	147327	215984

## G.

Il paraît, d'après ce Rapport, que la Dette de l'Etat de *New York* pour les Améliorations Intérieures, est de \$10,801,839, 66, dont la majeure partie sera due en 1846.

Ce Rapport établit, que les Recettes actuelles pour les dix années antérieures à 1829, ont été de ..... \$763,527

Et pour les dix années antérieures à 1839..... 1,537,532

Ce qui donne une augmentation de \$774,005

Il établit de plus, que les revenus des Canaux suffiront, non seulement pour payer l'intérêt et racheter le Capital de la dette actuelle, mais permettront de plus à l'Etat, de dépenser une somme annuelle de \$500,000 pendant sept ans, pour l'agrandissement du Canal et la Confection d'autres travaux publics. On attribue cette augmentation des revenus sur les années précédentes, à l'ouverture de nouvelles voies de communication qui conduisent à ce grand débouché; à l'accroissement des produits qui, par leur volume et leur poids produisent plus de péages, tels que le froment, les provisions, le sel et le Charbon; et au transport des marchandises dans les Etats de l'Ouest. En parlant de ces nouvelles voies de Communication, on fait allusion, et avec raison, à celles qui sont déjà achevées dans l'Etat de l'Ohio, dont on ne fait que commencer à ressentir les avantages. Les Canaux et les Chemins de Fer dans les Etats de l'Ohio, d'Indiana, d'Illinois et de Michigan, qui conduisent tous au Lac Erié, y sont aussi énumérés. Un autre motif pour agrandir le Canal Erié est la réduction des prix de transport, afin d'engager les Marchands à donner la préférence au Canal d'Erié sur celui de *Pensylvanie*;—ce dernier possédant les mêmes avantages que le Canal de *Welland*, puisque la Navigation en est ouverte aussi à bonne heure, le printemps.

## H.

Montant actuel des argens publics et privés des particuliers, dans le Canal de *Welland* avant 1837, exclusivement des Revenus:—

Parts appartenant à des in- dividus, .....	£117,800
<i>Bas-Canada</i> .....	25,000
<i>Haut-Canada</i> .....	107,500
	£250,300

Argent prêté par le Gou- vernement Provincial ..	£102,000
---	----------

Do. do. par le Gouver- nement Britannique....	£55,555
	157,555
	£407,855

Cette somme comprend la construction de trois Hâvres, le Port *Dalhousie*, sur le Lac *Ontario*; le Port *Maitland* (*Grand River*,) et le Port *Colborne* sur le Lac *Erié*; les Ecluses sur *Grand River*, l'Acqueduc sur la Rivière *Welland*, et le Canal à l'entrée de la Rivière *Chippawa*; un mille et demi de l'excavation la plus profonde qu'on ait encore jamais fait en *Amérique*, près du Port *Robinson*; l'excavation de vingt-huit milles de Canal pour les vaisseaux, vingt-six sur cinquante-six pieds; vingt milles de Canal pour les bateaux, vingt-quatre sur quarante pieds; et l'établissement d'une navigation d'eau morte de trente milles, en tout soixante et dix-huit milles, avec trois cent cinquante pieds d'Ecluses:—cette somme comprend aussi les argens payés pour l'achat de terrains, dommages contingents, &c. &c. &c.

Vu les avantages reconnus que l'établissement de ce Canal a conférés au pays, la Législature a éteint et annullé l'intérêt dû sur les emprunts, et converti la dette Provinciale alors due. en actions, affectant les revenus futurs du Canal au paiement de l'intérêt des emprunts à venir, et un dividende aux actionnaires privés.



Nous devons maintenant considérer les dépenses qui ont été encourues, et les avantages qui résulteront de ces travaux.

Depuis que l'Acte de 1837 est devenu loi, il a été reçu des Débentures du Gouvernement, au montant de ..... £66144 8 10

Intérêt sur cette somme pour les années 1838 et 1839 (1840 payé).....	7937	6	8
do. sur £117,800 pour 1839 à 5 par cent.....	5890	0	0
do. sur £117,800 pour 1840 à 6 par cent.....	7068	0	0
	<hr/>		
	£87039	15	6

Intérêt sur £87,039 du 1er Janvier 1841, au 31 Décembre 1843, 3 années, à 6 par cent ..... £15667

do. £400,000, dépense moyenne de 3 années pour nouveaux travaux à 6 par cent..... 36000

do. £117,800, Actions privées, 3 années, à 6 par cent..... 21204

do. £36,000, pour entretenir les anciens ouvrages, dépense moyenne de 3 années, à 6 par cent ..... 4080

---

£ 76951

Revenus moyens pour 3 années, à £25,650 6 8, ..... £76951

Ces calculs sont basés sur un Revenu moyen de £25,650 par année; ce qui est suffisant pour payer l'intérêt sur £400,000 pour les nouveaux travaux, et £36,000 pour réparer les anciens travaux, tel qu'indiqué ci-dessus. Mais si l'accroissement est progressif, ce dont nous n'avons pas lieu de douter, le Canal serait en état par ses seules ressources, dans trois ou quatre ans, de payer un intérêt de six par cent, non seulement, sur toutes les sommes qui ont été dépensées avant 1837, et celles que l'on pense devoir être dépensées pour les trois années suivantes, mais aussi sur les actions possédées par le Haut et le Bas-Canada, et sur l'argent prêté par le Gouvernement Britannique.

L'expérience des deux dernières années néanmoins, montre un grand accroissement annuel, et en basant un calcul sur ces données, il paraîtra évident qu'avant peu d'années, les revenus du Canal suffiront, non-seulement pour faire face à l'intérêt, mais aussi pour racheter la dette due au Gouvernement Britannique.

Il paraît, en consultant la 8e Geo. 4, 1827, qu'il a gracieusement plû à Sa Majesté d'intimer par la voie du Secrétaire des Colonies, qu'elle était prête à aider cette entreprise jusqu'à la concurrence de £16,360 sterling, étant un neuvième de l'estimation des frais du Canal; et qu'en considération de cette offre, le Gouvernement Britannique aurait l'usage du Canal pour tous les vaisseaux et bateaux employés à transporter les effets du Gouvernement, sans payer de péages; il paraît aussi, par la 10e Geo 4, 1829, que le Gouvernement de Sa Majesté a prêté à la Compagnie du Canal de Welland £50,000, payables en 10 ans, à 4 par cent, pour le paiement desquels les péages du Canal étaient engagés; et ces péages sont aussi réservés par la 17e clause de Guillaume 4, chap 92, 1837. Cet intérêt néanmoins, n'a pas été exigé par le Gouvernement Impérial; et comme l'on n'a pas exigé le paiement du neuvième des frais du Canal, et qu'on a laissé passer en tout temps les vaisseaux et les effets du Gouvernement sans exiger de péages, il n'y a pas lieu de croire que cet intérêt soit jamais demandé.

I.

BUREAU DU CANAL DE WELLAND,

Stc. Catherines, le 10e Décembre, 1840.

MESSIEURS,

Je dois faire rapport, pour l'information du Bureau, que le Canal a été ouvert à la navigation le 2e Avril, et à l'exception de deux interruptions dont je parlerai ci-après, il a été maintenu en bon ordre jusqu'au 1er de ce mois, époque où il a été fermé par les glaces.

L'état donné par le Secrétaire, montre une augmentation de revenu qui excède de cinquante par cent celui de l'année dernière.

Il a été dépensé l'année dernière, une somme de £11,343 1s. 11d., en réparation et en matériaux; ce qui excède la dépense pour le même objet en 1839, de £3,682 11s. 4d. Cet excédant vient principalement de ce qu'il a fallu reconstruire partiellement quatre des Ecluses en bois, et en réparer huit autres en grand, avant de pouvoir ouvrir ce Canal, le printemps dernier. Les frais de réparations excèdent aussi de beaucoup les frais des années précédentes, à cause du plus grand nombre d'écluses. Le nombre moyen de vaisseaux qui ont passé par le Canal, a été en 1839, de

00

cinq

APPENDICE,  
No. 15.

Comptes du  
Canal de Welland,  
pour 1840.

APPENDICE,  
No. 15.

Comptes du  
Canal de Welland,  
pour 1840.

APPENDICE,  
No. 15.Comptes du  
Canal de Wel-  
land, pour 1840.

cinq par jour ; tandis que cette année, il en a passé huit, avec un accroissement proportionnel du nombre de cageux et de bateaux ; et il est très-évident que l'on ne peut s'attendre à aucune diminution dans les frais annuels de réparation, tant qu'il faudra conserver et maintenir en bon ordre les écluses en bois, qui sont maintenant en usage depuis quatorze ans.

La première interruption à la navigation du Canal dont il est parlé plus haut, arriva Dimanche le 20 Juin, par une goëlette qui, faute d'attention et de vigilance de la part des conducteurs, emporta les portes de l'écluse No. 3 ; on en mit de nouvelles le Mercredi suivant ; mais le grand niveau des eaux au dessus de cette écluse étant détruit par cet accident, ce n'est que le Samedi suivant que cinquante vaisseaux qui étaient arrivés pendant la semaine, purent passer.

Le seul autre retard de conséquence apporté à la navigation du Canal cette saison, a été occasionné par un écroulement dans l'aqueduc d'environ quarante pieds de long, dans la nuit du 11e Août. Le dommage a été réparé en quatre jours ; les eaux néanmoins ne purent reprendre leur propre niveau que le 20, et alors il y avait plus de 70 vaisseaux qui se trouvaient arrêtés dans le Canal. Ces deux fâcheux retards (en tout seize jours) ont fait une différence de mille louis au moins dans les revenus de l'année. Comme de raison, on a fait des préparatifs pour faire les réparations nécessaires pendant l'hiver.

J'ai déjà commencé les travaux nécessaires pour mettre le Canal en bon ordre pendant une autre année, et je me flatte de pouvoir les achever tous sans difficulté pour le premier Avril.

Les travaux maintenant à l'entreprise entre la jonction et le port *Colborne*, une fois achevés, faciliteront beaucoup à l'avenir le passage des vaisseaux, et fourniront en outre une quantité de pierres pour les Jetées et autres travaux dans le port ; l'ouvrage doit être fini le 24e Mars prochain.

Le pont souterrain si longtemps requis à *Cranberry Creek* a été donné à l'entreprise, et sera achevé pendant l'hiver. Il a été aussi passé des contrats pour livrer à la jonction 100,000 pieds de pin équarri, et 25,000 pieds de chêne, à des prix raisonnables.

Il ne me reste plus maintenant qu'à indiquer au Bureau les travaux du Canal qui sont né-

cessaires, selon moi, pour en assurer la prospérité avec le moins de délai possible.

Les premiers travaux d'importance à entreprendre sont, sans contredit, la reconstruction des écluses, d'une manière permanente, parce que comme je l'ai déjà dit, jusqu'à ce que cela soit fait, les frais annuels de réparation devront plutôt augmenter que diminuer, et les avantages que le pays devrait retirer du Canal, ne pourront se réaliser, tant que les écluses resteront dans l'état de ruine où elles sont actuellement. La nécessité de bâtir des écluses en pierres au lieu d'écluses en bois, qui n'ont été maintenues qu'à l'aide de sommes considérables tous les ans, a été démontrée à la Législature en 1836, et il est vivement à regretter que les dispositions qui ont alors été adoptées dans cette vue, n'aient pas jusqu'à ce jour produit de résultat avantageux.

Tandis que je suis sur ce sujet, je dois remarquer que les réparations qui sont nécessaires aux écluses actuelles, proviennent en grande partie de ce qu'elles n'ont pas été placées en ligne droite avec le Canal, et je me flatte que l'expérience des inconvénients résultant de cette erreur, sera pour nous un avertissement lorsqu'on établira une nouvelle ligne d'écluses.

Les autres travaux d'importance auxquels je dois respectueusement appeler l'attention du Bureau, c'est de convertir le Canal alimentaire en un Canal capable de recevoir les Goëlettes depuis la jonction jusqu'à *Grand River*. Pendant les trois années que j'ai eu la surveillance de ces travaux, 20 à 30 vaisseaux ont passé par le Canal venant du *Lac Ontario*, au commencement d'Avril, et en arrivant au *Port Colborne* ont été détenus des deux et trois semaines ; s'ils avaient pu continuer jusqu'à *Grand River*, ils auraient trouvé ce port, ainsi que tous les ports à l'ouest du *Lac Erié*, parfaitement libres de glaces depuis plus d'un mois. Il est donc évident, que la Compagnie et le public perdent annuellement deux ou trois voyages des nombreux vaisseaux qui fréquentent le Canal. La nécessité d'agrandir le Canal alimentaire est évidente depuis longtemps, afin d'assurer en toutes saisons un ample approvisionnement d'eau pour le Canal, et pour les moulins qui y sont situés, et dont le nombre s'accroîtrait rapidement, si les propriétaires pouvaient toujours compter sur une quantité suffisante d'eau pour les faire marcher ; et lorsqu'on considère que près d'un dixième des Revenus perçus cette année a été payé par les cinq moulins à farines,

qui

APPENDICE,  
No. 16.Comptes du  
Canal de Wel-  
land, pour 1840.

qui sont maintenant construits sur le Canal, l'on ne peut révoquer en doute l'importance de cette source de revenus et la convenance d'encourager cette industrie. Cette amélioration n'offre aucune difficulté insurmontable soit pour l'exécution ou la dépense, et en la commençant cet hiver, elle serait achevée le printemps de 1842.

Je recommanderais au Bureau, d'employer toute son énergie et ses ressources à reconstruire les Ecluses, et à rendre l'embouchure de *Grand River* en état de servir de Hâvre. Le Hâvre du Port *Dalhousie* et du Port *Colborne* peuvent, avec une dépense comparativement légère, prise sur l'estimation, des sommes jugées nécessaires pour leur achèvement, répondre à toutes les fins de la navigation pendant nombre d'années; jusqu'à ce qu'enfin l'on puisse espérer avec confiance que les revenus du Canal même, suffiront amplement pour les améliorer par la suite.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

Votre, &c.

W. B. ROBINSON,  
Surintendant,

AU PRESIDENT & DIRECTEURS,  
De la Compagnie du Canal de Welland.

K.

*Raisons données par les directeurs nommés par les Actionnaires, pour lesquelles il devrait être payé un Dividende aux Actionnaires privés en 1837 et 1838, dans le cas où l'Acte pour l'achat des Actions privées ne recevrait pas la Sanction Royale.*

Il n'est pas parlé de dividende dans le Rapport de ce Bureau, du 12e Février, 1838. Dans le Rapport suivant, du 31e Janvier, 1839,

on remarque, que " par suite de la diversité d'opinion qui règne sur le sens et l'interprétation de la 7e Clause de *Guillaume IV*, il n'a pas été déclaré de dividende, afin que les intérêts des Actionnaires ne soient pas compromis par une décision prématurée de la question." Le Rapport du Comité de la Chambre d'Assemblée, du 24e Janvier, qui a été unanimement adopté par la Chambre, contient l'opinion suivante :—

" Votre Comité est d'avis, sous quelque point de vue que l'on envisage maintenant la disposition de la loi qui pourvoit aux intérêts des Actionnaires privés de cette Compagnie, que l'intention de la 17e Clause de la 7e *Guillaume IV*, chapitre 92, était, que les revenus du Canal de *Welland* seraient employés en entier à payer l'intérêt des emprunts autorisés par cet Acte, dans la vue d'indemniser le Gouvernement Provincial de tout paiement, ou intérêt à l'avenir; et que le restant serait employé comme dividende pour les Actionnaires privés, et que la Direction n'avait ni le droit ni le pouvoir de déduire aucun item ou somme, en les désignant comme frais d'administration. Dans cette persuasion, et après un examen soigné de tous les Documents, votre Comité recommande une Adresse à la Reine pour la prier de donner la Sanction Royale au Bill qui a été passé par la Législature pendant la dernière Session; et si la Sanction Royale est refusée, il croit qu'il est dû aux Actionnaires qu'il soit passé un Acte par la prochaine Législature pour donner la prépondérance dans la direction aux Actionnaires privés, et les placer dans la même position où ils étaient en 1836, et ne pas exposer la Législature à l'imputation de violer à la fois les droits privés et la foi publique, à laquelle ce contrôle de leurs propriétés, sans l'assentiment des Actionnaires privés, les exposerait."

En

APPENDICE,  
No. 15.  
Comptes du  
Canal de Wel-  
land, pour 1840.

	£	s.	D.	£	s.	D.	
En 1837 les Revenus se sont élevés à.....	6416	1	2½				
Balance d'intérêt dû cette année sur les Débentures émancées,..	1340	0	0				
Dividende de 4 par cent sur £117,800, montant des actions privées.....				5076	1	2½	
Laissant une réserve de.....				4712	0	0	
					364	1	2½
En 1838 les Revenus se sont élevés à.....	7763	9	11½				
Intérêt sur £66,144 8s. 10d., une année.....	3968	13	3				
Laissant pour dividende.....	3794	16	8½				
Ajoutez la réserve de l'année dernière.....	364	1	2½	4158	17	11	
Dividende pour cette année.....				4712	0	0	
Laissant un déficit de.....					553	2	1
En 1839, Revenus.....	12781	10	9				
Intérêt sur £66,144 8s. 10d.....	£3968	13	3				
Et déficit l'année dernière.....	553	2	1				
				4521	15	4	
Dividende de 5 par cent déclaré par le dernier Bureau.....				8259	15	5	
Laissant un excédant de.....				5890	0	0	
					2369	15	5
En 1840, Revenus.....	20300	0	0				
Intérêt sur £66,144 8s. 10d.....	3938	13	3				
Ajoutez le surplus de l'année dernière.....	16361	13	3				
Dividende de 6 par cent maintenant déclaré.....	2369	15	5	18731	2	2	
Laissant un excédant de.....				7068	0	0	
					£11663	2	2

APPENDICE,  
No. 15.  
Comptes du  
Canal de Wel-  
land, pour 1840.

Comme trois des cinq Directeurs ont donné la même interprétation à la Clause en question, le sujet a été de nouveau référé à la Législature. La Chambre d'Assemblée a formellement prononcé son opinion en faveur de cette interprétation, et les soussignés ne voient aucune raison en justice ou en équité de refuser le dividende aux Actionnaires privés.

Si l'Acte en question devient loi, il est inutile de déclarer un dividende pour 1837 et 1838, vû que les arrérages de l'intérêt seront payés aussitôt que les péages se monteront à £30,000 par année, ce que l'on peut espérer bien vite.

Il paraît aussi y avoir de l'ambiguïté dans la phraséologie de la deuxième Clause de l'Acte

du 16e Mai, 1839, qui pourrait affecter les intérêts des Actionnaires privés. Pour éviter toute erreur à ce sujet à l'avenir, les soussignés présenteront un mémoire à la prochaine Législature, en faveur des Actionnaires privés, pour demander que l'Acte soit amendé, de manière à leur assurer le montant en plein des intérêts sur leurs versements, depuis l'époque où ils ont été payés jusqu'au jour du transport; ce sera là le moyen de rencontrer le vrai sens de l'Acte.

(Signé.) WM. HAMILTON MERRITT,  
GEORGE KEEFER,

Directeurs nommés par les Actionnaires  
privés, en vertu de l'Acte de la 4e Guil. 4.

APPENDICE,  
No. 15.  
Comptes du  
Canal de Wel-  
land, pour 1840.

APPENDICE,  
No. 15.  
Comptes de  
Canal de Wel-  
land, pour 1840.

EXTRAIT des Tableaux, indiquant la destination des produits et effets qui ont été transportés par le Canal de Welland pendant la saison de 1840.

Planches nombre de	Pieds cubiques de Bois équarris.	Bardeaux, M.	Billots.	Douves.		Minots.		Beurre et Saindoux.		Tonneaux.					Quarts.					Passagers.		Marchan- dises.										
				Pipe.	I. O.	Blé.	Blé d'inde.	Tinnettes.	Barils.	Plâtre.	Charbon.	Fonte.	Fer.	Tabac.	Sel.	Bœuf et Lard.	Bière et Cidre.	Graine de Lin.	Alkalis.	Farine.	Whisky.		Ton.	Q.								
1	.....	90000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	142	15	179	15	.....	8	10	.....	149	293	6	.....	.....	.....	84	1656	4	0					
2	26000	.....	.....	357	180	496	573	739	262	619	29	.....	59	19	3	0	.....	56	5	.....	991	1/2	.....	130	332	153	88	21	34	15	2	
3	4384	.....	113000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	751	14	.....	3478	263	39	.....	.....	.....	.....	.....	347	311	238	1304	11	1
4	1665257	899507	119500	5306	307796	205644	48356	110	162	127	658	12	.....	117	1933	4219	3	.....	154	1713	8	.....	100	1113	171/2	821	115	10	19	3		
5	275456	.....	135000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	37	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	306	5	12	10	0	
6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8923	.....	.....	.....	.....	.....	5	0	36	17	.....	.....	3613	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	54	15	0
7	33624	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	693	8	1	14	.....	1	22	12651	25	50	71	81658	180	29	45	13	2			
2004721	899507	457500	594286270	4807417	1833765	33195	3399	288	1801	7938	2160	1794	1277	0	1566597	15624	172	180	503	2090	16	1515	1	492	3119	9	0					

TABEAU

No. 1.

APPENDICE,  
No. 15.  
Comptes du  
Canal de Wel-  
land, pour 1840.

TABLEAU indiquant les principaux effets et produits qui ont été transportés en montant, d'un Port Américain à un autre, en 1840.

APPENDICE  
No. 15.  
Comptes du  
Canal de Wel-  
land, pour 1840.

	M.	TONNEAUX.				QUARTS.		Passagers.	MARCHANDISES.				
		Bordeaux.	Plâtre.	Charbon.	Fer.	Sel.	Beuf et Lard.		Ton.	Quint.	Qr.		
Avril .....		142	15	22	16	8	10	2420	....	7	9	1	0
Mai .....				35	2	.....	.....	2736	6	25	150	8	2
Juin .....	40000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	5510	.....	.....	129	9	1
Juillet .....	50000	.....	.....	33	6	.....	.....	40149	.....	19	111	4	1
Août .....	.....	.....	.....	15	0	.....	.....	31836	.....	20	203	11	3
Septembre .....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	44001	.....	5	407	9	2
Octobre .....	.....	.....	.....	69	11	.....	.....	20794	.....	6	554	14	2
Novembre .....	.....	.....	.....	4	0	.....	.....	1847	.....	2	90	5	1
	90000	142	15	179	15	8	10	149239	6	84	1656	4	0

No. 2.

TABLEAU indiquant les principaux effets qui ont été transportés en descendant d'un Port Américain à un autre, en 1840.

	DOUVES.		MINOTS.		Beurre et Saindoux.		TONNEAUX.			QUARTS.				Passagers.		Marchandises.		
	de Pipes.	I. O.	Blé.	Rié d'Inde.	Tinetes.	Qr.	Charbon.	Fonte.	Tabac.	Beuf et Lard.	Graine de Lin.	Alkalis.	Farine.	Whiskey.	Ton.	Quint.	Qr.	
Avril .....	.....	.....	2840	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	8	12	1	
Mai .....	47600	125721	89245	.....	86	12	.....	.....	.....	.....	2	130	3744	175	9	5	2	
Juin .....	30969	211170	73876	.....	55	.....	3	2	10	8	139½	25	2602	206	0	12	2	
Juillet .....	84872	47125	55679	150	44	13	38	5	45	17	503	143	3512	91	3	0	0	
Août .....	148342	72052	82280	.....	5	1	.....	3	.....	.....	4	3	438	.....	0	17	0	
Septembre .....	45397	.....	176104	.....	119	1	.....	.....	.....	16	.....	25	561	.....	7	5	1	
Octobre .....	.....	.....	177416	.....	139	.....	8	12	.....	61	24	.....	363	.....	5	3	0	
Novembre .....	.....	40505	80822	1807	171	2	10	0	.....	256	104	6	4168	10	0	0	0	
	26000	357180	496573	738262	619	29	59	19	3	56	5	991½	130	332	15388	482	21	34

TABLEAU

APPENDICE,  
No. 15.  
Comptes du  
Canal de Wel-  
land, pour 1840.

No. 3.

TABLEAU indiquant les principaux effets et produits qui ont été transportés en montant d'un Port Britannique à un autre, en 1840.

	Planches de nombre de pieds.	M. Bardeaux.	Billets.	Douves.		Minots.		Tonneaux.		Quarts.				Passagers.	Marchandises.		
				I. O.	Bilé.	Bilé d'Inde.	Fonte.	Fer.	Sel.	Beuf et Lard.	Bière et Cidre.	Farine.	Whisky.		Ton.	Quint.	Qr.
Décembre	211950	2756	40000	135	1047	34 0	50	99	6	3800	16	6	4	1			
Mars	54550	27050	245021	1401	5825	48 7	277	277		9340	15	22	6	0			
Avril	391640	349899	20000	122	37125	15 105 0	508	508		18295	50	12	6	2			
Mai	206574	111667	1116	22876	4294	60 2	104	86		16571	17	48	4	2			
Juin	272315	81557	15000	531	45199	3 198 8	60	60		15908	5	235	4	2			
Juillet	51000	68382	8	85492	1968	5	53	53		9693	5	65	9	0			
Août	88370	21825	2500	66807	3188	6 7	53	53		10471	130	376	10	0			
Septembre	19279	18400	42000	210	42297	64 96 0	194	194		11741	32	393	52	3			
Octobre	164529	18400	42000	1209	12541	16 116 15	383	383		15498	97	1167	58	3			
Novembre	1665257	899507	119500	5306	307796	127 658 12 117 19	154 1713	154 1713		11317	821	3478	263	3			
				162	48356	33 17 219 3	8	8		100	115	238	39	11			

No. 4.

TABLEAU indiquant les principaux effets et produits qui ont été transportés en descendant d'un Port Britannique à un autre, en 1840.

	Planches de nombre de pieds.	M. Bardeaux.	Billets.	Douves.		Minots.		Tonneaux.		Quarts.				Passagers.	Marchandises.					
				Pipes.	I. O.	Bilé.	Bilé d'Inde.	Fonte.	Fer.	Tabac.	Sel.	Beuf et Lard.	Bière et Cidre.		Alka-lis.	Farine.	Whisky.	Ton.	Quint.	Qr.
Décembre	211950	2756	40000	135	1047	34 0	50	99	6	3800	16	6	4	1						
Mars	54550	27050	245021	1401	5825	48 7	277	277		9340	15	22	6	0						
Avril	391640	349899	20000	122	37125	15 105 0	508	508		18295	50	12	6	2						
Mai	206574	111667	1116	22876	4294	60 2	104	86		16571	17	48	4	2						
Juin	272315	81557	15000	531	45199	3 198 8	60	60		15908	5	235	4	2						
Juillet	51000	68382	8	85492	1968	5	53	53		9693	5	65	9	0						
Août	88370	21825	2500	66807	3188	6 7	53	53		10471	130	376	10	0						
Septembre	19279	18400	42000	210	42297	64 96 0	194	194		11741	32	393	52	3						
Octobre	164529	18400	42000	1209	12541	16 116 15	383	383		15498	97	1167	58	3						
Novembre	1665257	899507	119500	5306	307796	127 658 12 117 19	154 1713	154 1713		11317	821	3478	263	3						
				162	48356	33 17 219 3	8	8		100	115	238	39	11						

TABLEAU

APPENDICE,  
No. 15.  
Comptes du  
Canal de Wel-  
land, pour 1840.

No. 5.

APPENDICE, No. 15.

Comptes du Canal de Wel-land, pour 1840.

TABLEAU indiquant les principaux effets et produits qui ont été transportés en montant d'un Port Britannique à un Port Américain, en 1840.

	Planches nombre de pieds.	M. Bardeaux.	Blé- d'Inde, Minots.	Quarts.		Passagers.	Marchandises.		
				Sel.	Farine.		Ton.	Quint.	Gr.
Avril.....	5510	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Mai.....	.....	60000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Juin.....	.....	75000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Juillet.....	64000	.....	250	12	306	.....	12	10	0
Août.....	86000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Septembre.....	110000	.....	.....	.....	.....	5	.....	.....	.....
Octobre.....	6000	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Novembre.....	3946	.....	.....	25	.....	.....	.....	.....	.....
	275456	135000	250	37	306	5	12	10	0

APPENDICE, No. 15.

Comptes du Canal de Wel-land, pour 1840.

No. 6.

TABLEAU indiquant les effets et produits qui ont été transportés en montant d'un Port Américain à un Port Britannique, en 1840.

	Minots Blé.	Tonneaux.		Quarts Sel.	Marchandises		
		Char- bon.	Fonte.		Ton.	Quint.	Gr.
Avril.....	8498	.....	.....	.....	0	0	0
Mai.....	.....	.....	.....	.....	2	16	1
Juin.....	25	4	8	20	0	3	0
Juillet.....	400	5	.....	480	21	12	0
Août.....	.....	0	2	786	14	7	3
Septembre.....	.....	.....	.....	1577	15	16	0
Octobre.....	.....	.....	.....	300	0	0	0
Novembre.....	.....	32	0	450	0	0	0
	8923	5	36 17	3613	54	15	0

No. 7.

TABLEAU indiquant les principaux effets qui ont été transportés en descendant d'un Port Américain à des Ports Britanniques, en 1840.

	Douves.		Minots.		Beurre et Saindoux.		Tonneaux.			Quarts.					Passagers.	Marchandises.				
	Pipe.	I. O.	Blé.	Blé- d'Inde.	Quar- tauts.	Quarts.	Charbon.	Fonte.	Tabac.	Sel.	Beuf et Lard.	Bière et Cidre.	Graine de Lin.	Alcalis.		Farine.	Whisky.	Ton.	Quint.	Gr.
Décembre, ..	.....	.....	3505	.....	.....	.....	2	0	.....	.....	1	.....	.....	850	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Avril.....	.....	.....	34276	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	8 1856	.....	.....	0	12	2	.....
Mai.....	.....	.....	279095	1227	2415	68½	.....	.....	.....	20	7198	25	38	22148	179	7	12	9	0	.....
Juin.....	9025	4267	284040	11670	199	48	58	11	.....	.....	4484	50	53	5178	.....	221	6	0	.....	.....
Juillet.....	74985	24900	106975	5353	.....	16	167	9	1	12	345	.....	19	6292	.....	17	1	3	1	.....
Août.....	94212	.....	54222	3968	.....	.....	176	5	.....	.....	475	.....	.....	5517	.....	3	0	0	0	.....
Septembre.....	12506	26133	110734	.....	.....	.....	.....	1	14	.....	132	.....	10	8756	.....	.....	1	14	2	.....
Octobre.....	.....	18400	145597	4360	4	.....	186	0	.....	.....	.....	.....	.....	8746	.....	.....	4	11	1	.....
Novembre.....	7000	.....	19737	3900	.....	.....	103	3	.....	2	16	.....	.....	2316	1	.....	3	7	0	.....
	197728	76700	1038181	30478	2618	132½	693	8 1	14 1	12 22	12651	25	50	7181658	180	29	45	13	2	.....



APPENDICE,  
No. 15.  
Comptes du  
Canal de Wel-  
land pour 1840.

APPENDICE,  
No. 15.  
Comptes du  
Canal de Wel-  
land pour 1840.

COMPTES des Ouvrages et Matériaux pour les Nouveaux Travaux, 1840.		SALAIRES des Ingénieurs, Nouveaux Travaux, 1840.	
£	s. d.	£	s. d.
31	J. Mittelberger, .....	202	L'Honble. J. S. Macaulay, .....
94	E. Leslie et Fils, .....	262	Francis Hall, .....
153	Ingénieurs, leurs Salaires, .....	278	James Lyons, .....
156	Charles Hendertson, .....	279	George Coventry, .....
180	Andrew Lyons, .....	280	Thomas Keefer, .....
262	Francis Hall, .....		
275	H. B. Ostrom, .....		
278	James Lyons, .....		
281	Henry Douthil, .....		
283	George Ewin, .....		
284	Gorsham Wright, .....		
	Cette somme avait été payée de trop, et a été remise.		
	£ 290 17 11		£ 464 5 0
<b>Doit.</b>		<b>Contre AVOIR.</b>	
<b>BILAN des Nouveaux Travaux faits par la Compagnie du Canal de Welland.</b>			
Crédit sur la Banque du Haut-Canada, .....	£ 2000 0 0	Comptes pour ouvrages et Matériaux, No. 1, .....	£ 290 17 11
Argent pour les différentes sommes suivantes qui restent dues :		Salaires des Ingénieurs, No. 2, .....	464 5 0
L'Honble. J. S. Macaulay, .....	£84 18 0	Balance due par la Banque du Haut-Canada, le 1er Décembre 1840.	1352 1 1
James Lyons, .....	22 10 0		
George Coventry, .....	15 0 0		
Thomas Keefer, .....	15 0 0		
	137 4 0		
	£ 2137 4 0		£ 2137 4 0

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Diverses Tri-  
bus Sauvages.

APPENDICE, No. 16.

(Voir le Journal, Page 60.)

HAUT-CANADA.

DIVERSES TRIBUS SAUVAGES, en Compte courant avec R. B. Sullivan, Commissaire des Terres de la Couronne, du 1er Avril au 30 Juin, 1840, AVOIR.

No. des Pièces Jus- tificatives.	Date.	PAIEMENTS.			Cours Provin- cial.			RECETTES.	Cours Provin- cial.		
					£	s.	d.		£	s.	d.
1	1840 1 Avril,	A S. P. Jarvis, pour le Compte des Wyandotts, par Ordre de S. E. le Lieutenant-Gouverneur,			9	5	0	Balance de l'ancien compte du 31 Mars, Argent reçu ce mois pour le compte des Mohawks, savoir: Principal, Intérêts,	12	10	0
2	15 "	A Charles Berczy, Port de Lettres, expiré le 31 Mars,			1	17	9	Droits fonciers reçus ce mois pour le même compte,	2	12	11
3	29 "	A S. P. Jarvis, pour le Compte des Chippewas, par ordre de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur,			15	10	0	Montant au débit de l'Agent, Argent reçu ce mois pour le même compte, savoir: Principal, Intérêts,	160	0	0
4	13 Juin,	A H. Rowsell, Papeterie,			14	4	0	Recette totale pour les Mohawks, suivant compte ci-joint,	40	0	0
5	30 "	A James McDonagh, services comme Commis,			34	2	6	Recette pour le compte des Wyandotts, savoir: Principal, Intérêts,	50	0	0
		Droits Fonciers employés, Entre les mains de A. Manahan, Agt De Thomas Steers, Agent, Des Agents inclus dans le montant et les droits fonciers, reçus comme ci-dessus,			160	0	0	Argent reçu ce mois, Principal, Intérêts,	11	9	2
		Balance entre les mains du Commissaire des terres de la Couronne			403	12	6	Par montant au débit de l'Agent, " montant de dépôts confisqués, " total des recettes pour les Wyandotts, suivant compte ci-joint,	31	5	0
		Vraie balance du crédit de ce compte portée en l'autre part,			772	1	1	Montant dont l'Agent est Débiteur pour les Sauvages Moraviens, suivant compte ci-joint,	3	15	1
		Total,			1175	13	7	Total,	203	12	6
					£	1250	12	10	10	0	0

R. B. Sullivan, rendant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct; au meilleur de sa connaissance. Assermenté devant moi à Kingston, ce 21e jour de Juin, 1841.

R. S. JAMESON, V. C. R. B. SULLIVAN. E. E. R. B. SULLIVAN.

Se montant à la somme de douze cent cinquante livres, douze chelins et dix deniers, Cours Provincial, les piastres à 5s. chaque. BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE, Toronto, 30e Juin, 1840.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Diverses Tri-  
bus Sauvages.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Diverses Tri-  
bus Sauvages.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Diverses Tri-  
bus Sauvages.

## HAUT-CANADA.

DIVERSES TRIBUS SAUVAGES, en Compte courant avec R. B. Sullivan, Commissaire des Terres de la Couronne, du 1er Juillet, au 30 Septembre 1840, AVOIR. inclusivement.

No. des Folios Jus- tificatifs.	Date.	PAIEMENTS.		Cours Provincial.		Date.	RECETTES.		Cours Provincial.			
		£	s. d.	£	s. d.		£	s. d.	£	s. d.		
1	14 Juillet, 1840.	Montant payé à S. P. Jarvis, par ordre, frais de voyage,				1840.	Balance rapportée du compte courant, du 30 Juin,					
2	15 "	Payé à Charles Berczy, port de lettres, quartier expiré le 30 Juin,	50	0	0	31 "	Argent reçu ce mois, savoir : à compte des Terres situées dans Orillia, Principal, £20 0 0	25	0	0		
3	30 Sept.,	Moyenne de la commission sur les ventes faites par Thomas Steers, Agent du District de l'Ouest, en vertu de l'acte du Parlement, commission fixée par ordre en Conseil.	2	5	2		Mohawks, Principal, 4 18 1	24	18	1		
	"	Do. do. do. par A. Manahan, Agent du District de Midland,	20	19	2		Wyandotts, Principal, 31 5 0					
	"	Do. do. do. par M. Blair, Agent du District de Gore,	13	12	6		Intérêts, 5 6 0	36	11	0		
	"	Montant payé à James McDonagh, services, quartier expirant ce jourd'hui.	4	10	0	31 Août,	Recettes totales ce mois, suivant compte ci-joint,					
	"	Balance portée au nouveau compte,	34	10	0		Argent reçu ce mois, pour le compte des Wyandotts, savoir : Principal, Intérêts,	128	2	6		
			1398	10	11	30 Sept.,	Recettes totales ce mois, suivant compte ci-joint,	22	11	8		
							Reçu en argent ce mois, savoir : Pour le compte des Wyandotts, Principal, £35 5 0					
							Intérêts, 6 5 11	41	10	11		
							do. do. Terres situées à Trafalgar, Principal, do. do. do. Oro, do. do.	45	0	0		
							Recettes totales ce mois, suivant le compte ci-joint,	25	0	0		
							<b>Total,</b>					
			£	1524	7	9		....	£	1524	7	9

R. B. Sullivan, rendant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de sa connaissance. Se montant à la somme de quinze cent vingt-quatre livres sept chelins et neuf deniers, Cours Provincial, les piastres à 5s. chaque.

R. B. SULLIVAN.  
Assermenté devant moi à Kingston, ce 21e jour de Juin, 1841.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
Toronto, 30e Septembre, 1840.

R. S. JAMESON, V. C.  
E. E. R. B. SULLIVAN.

HAUT

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Diverses Tri-  
bus Sauvages.

## HAUT-CANADA.

DIVERSES TRIBUS SAUVAGES, en Compte courant avec R. B. Sullivan, Commissaire des Terres de la Couronne, du 1er Octobre, 1840, au 9e Février, 1841, inclusivement. AVOIR.

No. des Pièces justificatives.	Date.	PAIEMENTS.		Cours Provincial.		RECETTES.	Cours Provincial.		
				£	s. d.		£	s. d.	
1840. 7 Oct.	1 Oct.	Montant payé à Charles Berczy, pour port de lettres, quartier expiré le 30e Septembre,	1	10	11	Balance rapportée du vieux compte, Montant reçu en Argent ce mois, suivant compte ci-joint, savoir : Principal, Intérêts,	1398	10	11
31 Déc.	31 "	Montant payé à James McDonagh, pour services comme Commis additionel, 3 mois expirés ce jour, Balance portée au nouveau compte.	34	10	0		106	8	9
1841. 13 Janv.	30 Nov.		1685	3	11	Par montant reçu en Argent ce mois, suivant compte ci-joint, savoir : Principal, Intérêts,	20	4	9
31 "	30 Nov.	Montant payé à Henry Kowsell pour papeterie, " James McDonagh, services rendus ce mois, " Samuel P. Jarvis, Chef des affaires des Sauvages, en vertu de l'Ordre en Conseil du 18e Juillet, 1839, Balance portée au nouveau compte.	1721	4	10		147	7	6
8 Févr.	31 Déc.		1	11	0	Par montant reçu en Argent ce mois, suivant compte ci-joint, savoir : Principal, Intérêts,	11	18	11
9 "	9 Fév.		1685	3	11		36	10	0
			157	17	10		0	4	0
						Balance du vieux compte, Par montant reçu en Argent ce mois, suivant compte ci-joint, savoir : Principal, Intérêts,	1721	4	10
							1685	3	11
						Par montant reçu en Argent ce mois, jusqu'à cette date suivant compte ci-joint, savoir : Principal, Intérêts,	153	4	9
							14	7	6
							3	9	1
						<b>Total, £</b>	<b>1856</b>	<b>5</b>	<b>3</b>

R. B. Sullivan, rendant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de sa conscience.  
Asermenté devant moi à Kingston, ce 21e jour de Juin, 1841.  
R. B. SULLIVAN.

Se montant à la somme de trois mille cinq cent soixante dix-huit livres, et un denier, Cours Provincial, les piastres à 5s. chaque.  
BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
Toronto, 9e Février, 1841.

E. E.

R. B. SULLIVAN.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Diverses Tri-  
bus Sauvages.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Diverses Tribus  
Sauvages.

APPENDICE,  
No. 16.  
Compte du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Diverses Tribus  
Sauvages.

**CANADA.**  
**DIVERSES TRIBUS SAUVAGES, en Compte courant avec Robert B. Sullivan, Commissaire des Terres de la Couronne, depuis le 10e Février, jusqu'au 31 Mars, 1841, inclusivement.**  
**AVOIR.**

Numéro des pièces justificatives.	Date.	PAIEMENTS.		Cours Provincial.		RECETTES.	Cours Provincial.	
				£	s. D.		£	s. D.
	1841.							
31	Mars	Payé à James McDonagh, pour Services comme Écrivain, depuis le 1er Février, jusqu'à cette date, Balance portée au nouveau Compte .....		22	2 6	Balance du Compte courant, du 9 de ce mois.....	157	17 10
				290	5 9	Argent reçu ce mois, depuis le 10e du courant jusqu'à ce jour, suivant le Compte ci-joint.....	25	17 11
						Argent reçu ce mois, suivant le Compte ci-joint .....	128	12 6
		Total.....		£	312 8 3	Total.....	£	312 8 3

R. B. SULLIVAN, rendant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de sa connaissance.  
R. B. SULLIVAN.  
Assermenté devant moi à Kingston, ce 21e jour de Juin, 1841.  
R. S. JAMESON, V. C.

Se montant à la somme de trois cent douze livres, huit chelins et trois deniers, Cours Provincial, les piastres à 5s. chaque  
BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
Toronto, 31e Mars, 1841.

**DIVERSES TRIBUS SAUVAGES, en Compte courant avec R. B. Sullivan, Commissaire des Terres de la Couronne, depuis le 1er Avril, jusqu'au 7 Juin 1841, inclusivement.**  
**AVOIR.**

Numéro des pièces justificatives.	Date.	PAIEMENTS.		Cours Provincial.		RECETTES.	Cours Provincial.	
				£	s. D.		£	s. D.
	1841.							
1	11 Mai,	Payé à Charles Berezy, pour frais de Poste jusqu'au 31 Mars.....		2	16 9	Balance du Compte courant du 31 Mars.....	290	5 9
2	31 "	A James McDonagh, pour Services jusqu'à cette date .....		22	17 6	Montant de l'Argent reçu ce mois, suivant le Compte ci-joint, savoir: Principal.....	326	10 11
		Balance portée au nouveau Compte.....		667	14 2	Intérêts.....	11	17 9
	7 Juin,					Montant de l'Argent reçu ce mois, suivant le Compte ci-joint, savoir: Principal.....	68	2 6
		Total.....		£	703 8 5	Intérêts.....	6	11 6
						Total.....	£	703 8 5

R. B. SULLIVAN, rendant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de sa connaissance.  
R. B. SULLIVAN.  
Assermenté devant moi à Kingston, ce 21e jour de Juin, 1841.  
R. S. JAMESON, V. C.

Se montant à la somme de sept cent trois livres, huit chelins et cinq deniers, Cours Provincial, les piastres à 5s. chaque.  
BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
7e Juin, 1841.  
E. E. R. B. SULLIVAN.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne  
Les Six Na-  
tions Sauvages.

HAUT-CANADA.

LES SIX NATIONS SAUVAGES, en Compte courant avec R. B. Sullivan, Commissaire des Terres de la Couronne, depuis le 1er Avril, jusqu'au 30 Juin 1840, inclusivement.

AVOIR.

DT.

Numéro des pièces justificatives.	Date.	Paie-ments.	Cours Provincial.		Date.	Recettes.	Cours Provincial.	
			£	s. d.			£	s. d.
1	1840				1840	Balance de l'ancien Compte du 31 Mars.....		
	15 Avril,	Payé à Charles Berczy, pour frais de Poste, trimestre expiré le 31 Mars.....	1	5 1	"	Argent reçu ce mois, suivant le Compte ci-joint, savoir : Principal.....	321	13 9
	23 Mai,	Au Receveur Général,.....	500	0 0		Intérêts,.....	109	11 11
		Balance portée au nouveau Compte.....	60	3 8	30 Juin,	Argent reçu ce mois, suivant le Compte ci-joint, savoir : Principal.....	84	10 0
	Total .....		561	8 9		Intérêts, .....	15	1 7
						Total.....	£	561 8 9

ROBERT B. SULLIVAN, rendant Compte, dépose et dit que son Compte est vrai et correct, au meilleur de sa connaissance.

R. B. SULLIVAN.  
R. S. JAMESON, V. C.

Se montant à la somme de cinq cent soixante et une livres, huit chelins et neuf deniers, Cours Provincial, les piastres à 5s, chaque.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
Toronto, 30e Juin, 1840.

R. B. SULLIVAN.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Les Six Na-  
tions Sauvages.

APPENDICE,  
No. 16.

Compte du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
—  
Les Six Na-  
tions Sauvages.

APPENDICE,  
No. 16.

Compte du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.

Les Six Na-  
tions Sauvages.

HAUT-CANADA.

LES SIX NATIONS SAUVAGES en Compte Courant avec R. B. Sullivan, Commissaire des Terres de la Couronne, depuis le 1er Juillet jusqu'au 30 Septembre, 1840, inclusivement. AVOIR.

Numéro des Pièces justificatives.	Date.	PAIEMENTS.		Date.	RECETTES.		Cours Provincial.		Cours Provincial.	
							£ s. D.	£ s. D.	£ s. D.	£ s. D.
1	1840. 9 Juillet.	Payé au Receveur Général.....	150 0 0	1840. 1 Juillet.	Balance du Compte Courant du 30e Juin.....	60 3 8				
2	15 "	" à Charles Berczy, pour frais de Poste, trimestre expiré le 30 Juin.....	2 5 2	31 "	Montant de l'Argent reçu ce mois, suivant le Compte ci-joint, savoir : Principal....	104 5 0				
	30 Sept.	Balance portée au nouveau Compte.....	180 5 0		Intérêts.....	57 3 8				
				31 Août.	Montant de l'Argent reçu ce mois, suivant le compte ci-joint, savoir : Principal....	70 12 6				161 8 8
					Intérêts.....	14 5 4				
				30 Sept.	Montant de l'Argent reçu ce mois, suivant le Compte ci-joint savoir : Principal....	18 15 0				84 17 10
					Intérêts.....	7 5 0				26 0 0
					Total.....	£ 332 10 2				£ 332 10 2

R. B. SULLIVAN, rendant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de sa connaissance

R. B. SULLIVAN.  
R. S. JAMESON, V. C.

Se montant à la somme de trois cent trente deux livres dix chelins et deux deniers, Cours Provincial, les piastres à 5s. chaque.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
Toronto, 30e Septembre, 1840.

R. B. SULLIVAN.

E. E.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Les Six Na-  
tions Sauvages.

APPENDICE,  
No. 16.  
Compte de  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Les Six Na-  
tions Sauvages.

**HAUT-CANADA.**  
**LES SIX NATIONS SAUVAGES, en Compte Courant avec Robert B. Sullivan, Commissaire des Terres de la Couronne, depuis le 1er Octobre, 1840, jusqu'au 9e Février, 1841, inclusivement.** AVOIR.

Numéro des pièces justi- ficatives.	Date.	PAIEMENTS.		RECETTES.		Cours Provincial.	
		£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
1	1840. 2 Octobre,		33 12 6		81 11 3		180 5 0
2	" 7 "	Alloqué à J. C. Wylid, en vertu d'un O. en C. du 2 Mars, 1840, sur la vente No. 319..... Payé à Charles Berczy, pour frais de Poste, trimestre expiré le 30 Septembre.....	1 0 8		14 15 6		96 6 9
	31 Déc.	Balance portée au nouveau Compte .....	369 10 4		45 15 0		
					12 3 3		57 18 3
3	1841. 14 Janvier,	Payé à Charles Berczy, pour frais de Poste, trimestre expiré le 31 Décembre.....	0 16 6		53 3 9		69 13 6
	9 Février,	Balance portée au nouveau Compte. ....	£ 630 5 2		16 9 9		404 3 6
							369 10 4

R. B. SULLIVAN, rendant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de son pouvoir. Se montant à la somme de mille trente-quatre livres huit chelins et huit deniers, Cours Provincial, les piastres à 5s. chaque. E. E.  
BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
Toronto, 9e Février, 1841.  
R. S. JAMESON, V. C.

**CANADA.**  
**LES SIX NATIONS SAUVAGES en Compte Courant avec Robert B. Sullivan, Commissaire des Terres de la Couronne, depuis le 10 Février, jusqu'au 31 Mars, 1841, inclusivement.** AVOIR.

Numéro des pièces justi- ficatives.	Date.	PAIEMENTS.		RECETTES.		Cours Provincial.	
		£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
	26 Mars, 31 "	Payé à John Simpson pour annonces..... Balance portée au nouveau Compte.....	2 5 5 829 8 6		629 8 8 202 5 3		831 13 11
			£ 831 13 11				

R. B. SULLIVAN, rendant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de sa connaissance. Se montant à la somme de huit cent trente-une livres treize chelins et onze deniers, Cours Provincial, les piastres à 5s. chaque. E. E.  
BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
Toronto, 31e Mars, 1841.  
R. S. JAMESON, V. C.



APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
—  
Les Six Na-  
tions Sauvages.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
—  
Les Six Na-  
tions Sauvages.

CANADA.

LES SIX NATIONS SAUVAGES en Compte courant avec R. B. Sullivan, Commissaire des Terres de la Couronne, depuis le 1er Avril jusqu'au 7 Juin, 1841, inclusivement.

AVOIR.

Dr.

Numéro des pièces justificatives.	Date.	Paiements.	Cours Provincial.		Recettes.	Cours Provincial.		Cours Provincial.	
			£	s. d.		£	s. d.	£	s. d.
	1841		£	s. d.		£	s. d.	£	s. d.
1	14 Avril,	Payé au Receveur Général, produits de ventes .....	829	8 6	Balance du Compte courant au 31 Mars.....	829	8 6		
2	11 Mai,	“ Charles Berczy, frais de Poste jusqu'au 31 Mars.....	2	16 10	Argent reçu ce mois, suivant Compte ci-joint, savoir : Principal .....	181	7 6		
	7 Juin,	Balance portée au nouveau Compte.....	528	3 7	Intérêts.....	10	8 2	191	15 8
					Argent reçu ce mois, suivant Compte ci-joint, savoir : Principal.....	266	5 7		
					Intérêts.....	72	19 2	339	4 9
					Total.....	£		£	
								1360	8 11

R. B. Sullivan, rendant Compte, dépose et dit que son Compte est vrai et correct, au meilleur de sa connaissance.

Assermenté devant moi à Kingston, ce 21e Juin, 1841.  
R. S. JAMESON, V. C.

Se montant à la somme de mille trois cent soixante livres, huit chelins et onze deniers, Cours Provincial, les piastres à 5s. chaque.

R. B. SULLIVAN.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
7e Juin, 1841.

E. E.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
La Réserve  
Militaire.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
La Réserve  
Militaire.

HAUT-CANADA.

LA RÉSERVE MILITAIRE située en la Cité de Toronto, divisée en Lots de Ville et vendue en vertu d'Instructions Spéciales, en Compte courant avec R. B. Sullivan,  
Commissaire des Terres de la Couronne, depuis le 16e Mars 1839, jusqu'au 30 Septembre 1840, inclusivement.

Dr.

AVOIR.

PAIEMENTS.		RECETTES	
		Cours Provincial.	Cours Provincial.
1839		£ s. d.	£ s. d.
25 Mars	Payé à François Nisbett, pour ouvrages faits sur la ci-devant Réserve Militaire	6 0 3	2400 0 4
30 "	Payé à W. Hickerstaff & fils, pour Peinture et Peinture de lettres, &c.	2 7 6	28 4 8
30 Juin	Intérêt remis sur l'achat de l'Honble. C. Crookshank de 7 et 8 lettre O	3 3 3	
"	Balance portée au Nouveau Compte	2416 14 0	2428 5 0
31 Juillet	Payé, le Loyer du Bureau du Député Commissaire Général Knowle, durant la construction du Nouveau Bureau	2428 5 0	2416 14 0
30 Septembre	Balance portée en l'autre part	10 8 0	143 6 3
		2596 0 7	36 8 4
28 Décembre	Montant reçu de John Farr, 21e Avril, 1837 et 15 Août, 1839, et alloué à la Succession de feu l'Honble. P. Robinson, suivant Certificat du Capitaine Bonnycastle,	2596 8 7	2596 8 7
31 "	Balance portée au Nouveau Compte	269 4 9	2596 0 7
		2456 15 10	63 0 0
1840		2726 0 7	77 0 0
31 Mars	Balance portée au Nouveau Compte	2493 16 5	2726 0 7
27 Mai	Payé à Wm. Hawkins pour arpentage sur la Réserve Militaire, par Ordre en Conseil.	36 17 0	2493 16 5
23 Juin	Payé à John Doel, paiement et intérêts, pour le lot No. 7, à lui rendu et vente réitérée,	41 17 0	125 0 0
30 "	Balance portée en l'autre part	2600 2 5	60 0 0
30 Septembre	Balance portée au nouveau Compte	2678 16 5	2678 16 5
		3107 15 9	2600 2 5
		£ 3107 15 9	100 0 0

R. B. SULLIVAN, rendant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de sa connaissance.  
Asermenté devant moi à Kingston, ce 21e jour de Juin, 1841.  
R. B. SULLIVAN.  
R. S. JAMESON, V. C.

Se montant à la somme de trois mille cent sept livres quinze deniers et neuf deniers, les piastres à 55 chaque.  
BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
Toronto, 30e Septembre, 1840.  
E. E.  
R. B. SULLIVAN.

APPENDICE,  
No. 16.

Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne

La Réserve  
Militaire.

APPENDICE,  
No. 16.

Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.

La Réserve  
Militaire.

HAUT-CANADA.

LA RESERVE MILITAIRE située en la Cité de Toronto, divisée en Lots de Ville et vendue en vertu d'Instructions Spéciales, en Compte Courant avec R. B. Sullivan,  
Commissaire pour la vente et régie des Terres de la Couronne, depuis le 1er Octobre jusqu'au 31 Décembre, 1840, inclusivement.

AVOIR.

DT.

No. des pièces justificatives.	Date.	Paiements.	Cours Provincial.	Date.	Recettes.	Cours Provincial.
			£ s. d.			£ s. d.
1 .....	5 Octobre.....	Payé à William Davis, pour dessèchement d'étang, côté Sud King Street..	7 10 0	1 Octobre.....	Balance du Compte Courant du 30 Septembre.....	3107 15 9
2 .....	4 Novembre....	Payé à Thomas Wallis, pour usage d'un Canal, par Ordre en Conseil du 29e Octobre, 1840 .....	5 0 0	31 "	Droits fonciers reçus en paiements, ce mois, suivant Compte ci-joint.....	340 0 0
3 .....	30 Décembre....	Payé au Receveur Général.....	3435 5 9			
			3447 15 9			3447 15 9

R. B. Sullivan, rendant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de sa connaissance.

R. B. SULLIVAN.

Assermenté devant moi, à Kingston, ce 21e jour de Juin, 1841.

R. S. JAMESON, V. C.

Se montant à la somme de trois mille quatre cent quarante-sept livres quinze chelins et neuf deniers, Cours Provincial, les piastres à 5s. chaque.

R. B. SULLIVAN.

E. E.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,

Toronto, 31e Décembre, 1840.

APPENDICE, No. 16.

Comptes du Commissaire des Terres de la Couronne.

La Réserve du Clergé.

HAUT-CANADA.

LE GOUVERNEMENT en Compte Courant avec R. B. Sullivan, Agent pour la vente des Réserves du Clergé, depuis le 1er Avril jusqu'au 30 Juin, 1840, inclusivement.

AVOIR.

No. des pièces justificatives.	Date.	PAIEMENTS.		Date.	RECETTES.		Cours Provincial.		Cours Provincial.				
		PAIEMENTS.			RECETTES.		£	s.	£	s.			
8	1840. 8 Avril	Montant du 1er paiement sur la vente 3921, payé au ci-devant Commissaire, suivant certificat de R. H. Hornhill, en vertu d'un Ordre Général en Conseil	5	0	0	Balance du Compte Courant du 31 Mars	1400	13	6	6360	9	9	
9	"	Montant du 2d paiement sur la vente 345, payé au ci-devant Commissaire, et non porté au compte officiel en vertu d'un Ordre comme ci-dessus	14	5	0	Argent reçu à Compte des Intérêts	475	1	0				
"	"	Montant du 4e paiement sur la vente 509, payé au ci-devant Commissaire et non porté au compte officiel, en vertu d'un Ordre comme ci-dessus	8	10	0	Droits Fonciers reçus à Compte des Sommes Capitales	434	10	8				
11	"	Payé à H. E. Wilnot, Armoire à Livre	3	2	6	Droits Fonciers reçus à Compte des Intérêts	5	9	4				
15	"	Payé à Chas. Berczy, frais de poste, quartier expiré le 31 Mars	19	15	8	Argent reçu à Compte des Sommes Capitales	787	4	5				
23	"	Payé au Receveur Général à compte de prix de vente, en vertu d'un Ordre en Conseil, £3346 5s 2d. Sig., ou	4015	10	2	Droits Fonciers reçus à Compte des Sommes Capitales	263	7	1				
9	1840. 9 Mai	Montant payé au ci-devant Commissaire par James Hutchinson, maintenant placé à son crédit en vertu d'un Ordre en Conseil du 12 Mars	8	5	0	Argent reçu à Compte des Intérêts	393	16	8				
13	"	Montant d'un paiement sur la vente 625, entré dans le Livre de Caisse, page 15, par R. B. Sullivan, à la date de l'entrée, par une erreur commise du temps du ci-devant Commissaire, et le paiement fait à compte de cette vente, et porté au crédit de l'autre moitié du lot, chargé comme déboursement, suivant un Ordre du Conseil du 9 Avril	6	5	0	Droits Fonciers reçus à Compte des Intérêts	7	9	4				
9	4 Juin	Montant des 1er et 2d paiements sur la vente 2142, résiliée et le paiement fait, rendu en vertu d'un Ordre en Conseil	21	5	0	Argent reçu à Compte des Sommes Capitales	895	7	7				
10	"	Payé à Henry Rowseil, papeterie	24	8	0	Argent reçu à Compte des Intérêts	321	0	3				
11	"	Montant reçu par le ci-devant Commissaire, le 2 Avril, 1836, à l'acquit de la vente 261, mais non entré dans les livres Officiels, maintenant porté au crédit du Gouvernement, en vertu d'un Ordre Général en Conseil	57	10	0	Droits Fonciers reçus à Compte des Sommes Principales	1549	5	0				
12	30 "	Payé à A. Tod, 3 mois de Salaires, expirant aujourd'hui	37	10	0	Droits Fonciers reçus à Compte des Intérêts	264	2	0				
		Payé à W. Hammond, do	125	0	0	Balance au débit de William Rorke, Agent	0	2	0				
		Payé mon Salaire pour 3 mois expirant, do	8658	11	5	Argent reçu à Compte des Sommes Capitales	895	7	7				
		Balance due sur les terres vendues de la Couronne, £5691 7 8				Argent reçu à Compte des Intérêts	321	0	3				
		Balance entre les mains du Commissaire des Terres de la Couronne				Droits Fonciers reçus à Compte des Sommes Principales	1549	5	0				
		Vraie balance au crédit des Réserves du Clergé, et portée au nouveau Compte				Droits Fonciers reçus à Compte des Intérêts	264	2	0				
			8658	11	5	Balance au débit de William Rorke, Agent	0	2	0				
			£	19057	17	7				£	13057	17	7

R. B. SULLIVAN, rendant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de sa connaissance.  
 Assermenté devant moi à Kingston, ce 21e jour de Juin, 1841.  
 R. S. JAMESON, V. C.

Se montant à la somme de treize mille cinquante-sept livres dix sept chelins et sept deniers, Cours Provincial, les piastres à 5s. chaque.  
 E. F.  
 R. B. SULLIVAN.  
 BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
 Toronto, 30e Juin, 1840.

APPENDICE, No. 16.

Comptes du Commissaire des Terres de la Couronne.

La Réserve du Clergé.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
La Réserve  
du Clergé.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne  
La Réserve  
du Clergé.

HAUT-CANADA.

LE GOUVERNEMENT en Compte courant avec R. B. Sullivan, Agent pour la Vente des Réserves du Clergé, depuis le 1er Juillet jusqu'au 30 Sept. 1840, inclusivement.  
Dr.

Numéro des Pièces justificatives	Date.	PAIEMENTS.		RECETTES.		Cours Provincial.		Cours Provincial.						
		Date.	£ s. d.	Date.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.					
1	1840 16 Juillet,	Payé à Charles Berczy, pour frais de Poste, trimestre expiré le 30 Juin .....	14	0	10	Balance rapportée du Compte courant du 30 Juin .....								
2	22 Août,	Payé à A. Tod, Salaire depuis le 1er Juillet jusqu'à cette date .....	28	9	11	Montant de l'argent reçu ce mois, suivant le Compte ci-joint, savoir : Principal .....	975	11	2	.....	8658	11	3	
	28 Sept. 30	Payé à H. E. Wilmott, pour réparer les Meubles du Bureau de sa Commission sur £285 12 6, pour la Vente des Réserves du Clergé suivant le Compte ci-joint .....	2	3	0	Intérêts .....								
	"	Payé à A. Manahan, Agent du District de Midland, moyenne	19	9	0	Montant des Droits Fonciers reçus ce mois sous l'autorité d'un Acte du Parlement, suivant le Compte ci-joint, savoir : Principal .....								
	"	Réserves du Clergé suivant le Compte ci-joint .....				Intérêts .....	1202	7	0					
	"	Payé à William Rorke, Agent du District de Prince Edward, sa Commission pour la Vente des Terres à 10 pour cent, sur £159 10 0 .....	15	19	0	Montant de l'Argent reçu par A. Manahan, Agent du District de Midland, suivant le Compte ci-joint .....	25	12	6					
3	"	Payé à W. W. Hammond, Salaire, trimestre expiré le 30 Septembre .....	37	10	0	Recettes totales ce mois, suivant le Compte ci-joint .....								
	"	Balance due sur les Terres de la Couronne	125	0	0	Montant de l'Argent reçu ce mois, suivant le Compte ci-joint, savoir : Principal .....								
	"	suivant le Compte courant de cette date £10,650 2 2				Intérêts .....	528	18	9					
	"	Balance entre les mains des Commissaires des Terres de la Couronne .....				Intérêts .....	1197	8	7					
	"	Balance due à ce Fonds et portée ci-contre .....				Recettes totales ce mois, suivant le Compte ci-joint .....								
			14555	5	7	Montant de l'Argent reçu ce mois, suivant le Compte ci-joint, savoir : Principal .....	664	6	8					
						Intérêts .....	1545	1	5					
						Recettes totales ce mois, suivant le Compte ci-joint .....								
			£	14797	17	4								

R. B. SULLIVAN, rendant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de sa connaissance.  
Assermenté devant moi à Kingston, ce 21e jour de Juin, 1841.  
R. B. SULLIVAN.  
R. S. JAMESON, V. C.

Se montant à la somme de quatorze mille sept cent quatrevingt dix sept livres, dix-sept chelins et quatre deniers, Cours Provincial, les piastres à 5s. chaque.  
BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
Toronto, 30e Septembre, 1840.  
E. E.

R. B. SULLIVAN.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
La Réserve du  
Clergé.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
La Réserve de  
Clergé.

HAUT-CANADA.

LE GOUVERNEMENT en Compte courant avec R. B. Sullivan, Agent pour la Vente des Réserves du Clergé, depuis le 1er jour d'Octobre, jusqu'au 31e jour de Décembre, 1840, inclusivement. AVOIR.

Dt.

Numéro des pièces justi- ficatives.	PAIEMENTS.		RECETTES.		Cours Provincial.	
	Date.	Cours Provincial. £ s. d.	Date.	Cours Provincial. £ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
1	1840. 7 Octobre,	Payé à Charles Berczy, pour frais de l'oste, trimestre ex- piré le 30 Septembre, 1840.....	1840. 31 Octobre,	Balance du Compte courant du 30 Septembre .....	459 7 11	14555 5 7
2	14 "	Payé à Thomas Watson, représentant Hugh Bunter, indemnité en vertu d'un Ordre en Conseil du 8 courant, pour la résiliation du Bail pour le Lot No. 15, dans la 7e Concession d'Adjala .....	"	Montant des Recettes et des Comptes présumés, ce mois, suivant le Compte ci-joint : en Argent, Principal..... Intérêts .....	128 6 1 1113 1 10	
3	11 Déc.	Payé à Anthony Manahan, Salaire et Contingences pour le semestre expiré le 31 Décembre, 1838.....	30 "	Droits Fonciers, Principal .....	116 6 1	
4	31 "	Payé W. W. Hammond, son Salaire pour le Trimestre expiré ce jour .....	30 Nov.	Intérêts .....	679 11 8	2496 13 7
	"	Mon propre Salaire, pour le Trimestre expiré ce jour.....		Argent reçu de l'Honorable J. B. Robinson, sur la balance due par la Succession de feu Peter Robinson, à Compte du Principal .....		
	"	Payé à l'Honorable J. H. Dunn, Receveur Général, Ba- lance des intérêts dus .....		Montant de l'Argent reçu ce mois, suivant le Compte ci- joint, savoir : Principal .....	401 10 2 132 7 4	
		Balance portée au nouveau Compte .....		Intérêts .....	1520 0 5 348 1 1	
			16 "	Argent reçu de l'Honorable J. B. Robinson, sur la balance due par la Succession de feu P. Robinson, à Compte du Principal .....	1012 12 9	3414 11 9
			24 Déc.	Argent reçu de l'Honorable J. B. Robinson, sur la balance due par la Succession de feu Peter Robinson, à Compte du Principal.....	3274 6 6	
			31 "	Montant de l'Argent reçu ce mois, suivant le Compte ci- joint, savoir : Principal .....	694 8 8 223 6 9	
				Intérêts.....	160 14 1	
				Droits Fonciers, Principal .....	39 5 11	4392 1 11
				Intérêts .....		£ 24858 12 10

R. B. SULLIVAN, rendant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de sa connaissance.  
Comptes Provincial, les piastres à 5s. chaque.  
Bureau des Terres de la Couronne,  
Toronto, 31e Décembre, 1840.  
R. B. SULLIVAN.  
E. E.

R. S. JAMESON, V. C.  
Assermenté devant moi à Kingston, ce 21e jour de Juin, 1841.

Se montant à la somme de vingt-quatre mille huit cent cinquante huit livres, douze chelins et dix deniers,  
R. B. SULLIVAN.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
La Réserve du  
Clergé.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
La Réserve du  
Clergé.

HAUT-CANADA.

LE GOUVERNEMENT en Compte Courant avec R. B. Sullivan, Agent pour la vente des Réserves du Clergé, depuis le 1er Janvier jusqu'au 9e Février, 1841, inclusivement. AVOIR.

N <sup>o</sup> des pièces justifi- catives.	Date.	Paiements.	Cours Provincial.			Date.	Recettes.	Cours Provincial.			
			£	s.	d.			£	s.	d.	
1	1841. 2 Janv.	Payé à Thomas Galt, pour Services comme Clerc additionnel.....	8	6	8	1841. 1 Janv.	Balance du Compte Courant du 31 Décembre.....	21	288	19 5	
2	13 "	" Henry Rowsell, pour Papeterie,	31	2	8	31 "	Montant de l'Argent reçu ce mois, suivant le Compte ci-joint, savoir: Principal .....	881	3	6	
3	14 "	" Chas. Berczy, pour frais de Poste	16	11	7		Do. Intérêts.....	308	13	0	
4	23 "	" J. C. Carswell, pour Lampes, Huile, &c.....	2	14	6		Droits Fonciers reçus avant l'ordre de discontinuer de recevoir les Droits Fonciers sur les Réserves du Clergé.....	140	0	0	
5	30 "	" W. W. Hammond, Salaire pour ce mois.....	12	10	0	9 Fév.	Montant de l'Argent reçu ce mois, suivant le Compte ci-joint, savoir: Principal.....	592	15	6	
6	8 Fév.	" A. B. Sullivan, 155 jours à 7s. 6d. par jour, pour services comme Clerc additionnel.....	58	2	6		Do. Intérêts.....	200	7	3	
7	"	" R. A. Kelly, 306 jours à 7s. 6d. par jour, pour Services comme Clerc additionnel.....	114	15	0						
9	"	Balance portée au Nouveau Compte.....									
			244	2	11						
			23167	15	9						
			£23411 18 8								

R. B. SULLIVAN, rendant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de sa connaissance. Se montant à la somme de vingt-trois mille quatre cent onze livres dix-huit chelins et huit deniers, Cours Provincial, les piastres à 5s. chaque.

Assermenté devant moi, à Kingston, ce 21e jour de Juin, 1841. R. B. SULLIVAN. BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE, E. E. Toronto, 9e Février, 1841. R. S. JAMESON, V. C. R. B. SULLIVAN.

APPENDICE,  
No. 16.Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.La Réserve du  
Clergé.

## CANADA.

LE GOUVERNEMENT en Compte Courant avec R. B. Sullivan, Agent pour la vente des Réserves du Clergé, depuis le 10 Février jusqu'au 31 Mars, 1841, inclusivement.  
Dr. AVOIR.

Numéro des pièces justifica- tives.	Date.	Paiements.	Cours Provincial.		Date.	Recettes.	Cours Provincial.	
			£	s. D.			£	s. D.
1	1841 22 Fév.	Payé à la Caisse Militaire au Compte du Très Honorable Secrétaire d'Etat pour les Colonies, £5284 5 0 sterling, en Chelins Britanniques, équivalant en Monnaie légale de la Province.....	6605	6 3	1841 10 Fév.	Balance du Compte Courant du 9 de ce mois,	23167	15 9
		conformément aux Instructions de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, en date du 9 du courant.			27 "	Argent reçu ce mois, suivant le Compte ci-joint, savoir: Principal.....	820	18 2
						Intérêts.....	310	18 8
2	31 Mars,	Payé à W. W. Hammond, pour deux mois de Salaire.....	25	0 0	31 Mars,	Argent reçu ce mois, suivant le Compte ci-joint, savoir: Principal.....	1057	0 2
3		" R. A. Kelly, pour deux mois de Services .....				Intérêts, .....	334	8 8
		Balance portée au nouveau Compte.....	19038	12 8				
			£25691	1 5			£25691	1 5

ROBERT B. SULLIVAN, rendant Compte, dépose et dit que son Compte est  
vrai et correct, au meilleur de sa connaissance.

R. B. SULLIVAN.

Assermenté devant moi à Kingston, ce 21<sup>e</sup> jour de Juin, 1841.

R. S. JAMESON, V. C.

Se montant à la somme de vingt-cinq mille six cent quatrevingt onze livres un  
chelin et cinq deniers, Cours Provincial, les piastres à 5s. chaque.

E. E.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,

Toronto, 31<sup>e</sup> Mars, 1841.

R. B. SULLIVAN.

APPENDICE,  
No. 16.Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.La Réserve du  
Clergé.



APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne  
La Réserve du  
Clergé.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
La Réserve du  
Clergé.

CANADA.

LE GOUVERNEMENT en Compte Courant avec R. B. Sullivan, Agent pour la Vente des Réserves du Clergé, depuis le 1er Avril jusqu'au 7 Juin, 1841, inclusivement. AVOIR.

Numéro des Pièces justificatives.	Date.	PAIEMENTS.	Cours Provincial.		Date.	RECETTES.	Cours Provincial.	
			£ s. D.	£ s. D.			£ s. D.	£ s. D.
1	1841. 11 Mai,	Payé à Charles Berczy, pour frais de Poste, trimestre expiré le 31 Mars.....	11	7 4	1841. 1 Avril,	Balance rapportée du Compte Courant jusqu'au 31e Mars,.....	19038	12 8
2	"	Payé à Henry Sullivan, 104 jours de services, depuis le 15 Février jusqu'au 29 Mai, inclusivement, à 12s. 6d. par jour .....	65	0 0	30 "	Montant de l'Argent reçu ce mois, suivant le Compte ci-joint, savoir: Principal..	1108	16 5
3	"	Payé à W. W. Hammond, pour deux mois de Salaire .....	25	0 0		Intérêts..	383	12 11
4	"	Payé à R. A. Kelly, pour deux mois de Salaire .....	22	17 6	31 Mai,	Montant de l'Argent reçu ce mois, suivant le compte ci-joint, savoir: Principal..	1172	12 3
	"	Mon Salaire depuis le 1er Janvier jusqu'à cette date.....	208	6 8		Intérêts..	406	6 0
	7 Juin,	Balance portée au nouveau Compte.....	21777 8 9				1578 18 3	
			£22110 0 3				£22110 0 3	

Robert B. Sullivan, rendant Compte, dépose et dit que son Compte est vrai et correct, au meilleur de sa connaissance.

R. B. SULLIVAN.

Assermenté devant moi, à Kingstou, ce 21e Juin, 1841.  
R. S. JAMESON, V. C.

Se montant à la somme de vingt-deux mille cent dix livres et trois deniers, Cours Provincial, les piastres à 5s. chaque.

R. B. SULLIVAN.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
7e Juin, 1841.

E. E.

APPENDICE,  
No. 16.

Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.

Des Bois et  
Forêts.

HAUT-CANADA.

LE GOUVERNEMENT en Compte courant avec Robert B. Sullivan, Inspecteur Général des Bois et Forêts, depuis le 1er Avril jusqu'au 30 Septembre, 1840, AVOIR.

Dr.

Numéro des pièces justifica- tives.	Date.	Paiements.	Cours Provincial.		Date.	Recettes.	Cours Provincial.		Cours Provincial.	
			£	s. d.			£	s. d.	£	s. d.
1.	11 Avril ..	Payé à Chas. Berczy, pour frais de Poste Trimestre expiré le 31 Mars.....	6	5 3	1840. 1 Avril ..	Balance de l'ancien compte du 31e Mars...	20	4 2	20	4 2
	30 Juin ..	Balance portée au Nouveau Compte.....	13	18 11					20	4 2
2.	14 Juillet ..	Payé à Jos. Lee, meubles pour le Bureau,	20	4 2	1 Juillet ..	Balance rapportée.....			13	18 11
3.	15 " ..	Payé à Thomas Wallace, pour réparations faites dans le Bureau.....	3	5 0	" ..	Argent reçu, Lang sur Welch.....	400	0 0		
4.	" ..	Payé à Chas. Berczy, pour frais de Poste, Trimestre expiré le 30e Juin.....	3	2 6	" ..	Argent déposé par James Stephenson, Per- cepteur des Droits à Bytown, dans la Banque de Montréal, Branche de Québec	67	19 7		
5.	7 Août ..	Payé à Thomas Galt, pour services comme Clerc .....	6	10 5	12 Août ..	Dépôt comme ci-dessus, par James Ste- phenson .....	768	16 11		
6.	30 Sept. ..	Payé au Receveur Général.....	20	0 0	" ..	do. do.	268	0 7		
		Balance portée au Nouveau Compte.....	6000	0 0	" ..	do. do.	470	1 6		
			124	2 8	31 " ..	Prime du Change sur Montréal, ce mois.....			1506	19 0
					9 Sept. ..	Dépôt comme ci-dessus, par James Ste- phenson .....	1051	4 10		
					17 " ..	do. do.	1099	19 2		
					22 " ..	do. do.	512	8 2		
					23 " ..	do. do.	755	11 8		
					28 " ..	do. do.	723	1 6		
					30 " ..	Prime sur le Change sur Montréal, ce mois.....			4142	5 4
									20	14 1
									6157	0 7

Robert B. SULLIVAN, rendant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de sa  
connaissance.  
R. B. SULLIVAN.

Assermenté devant moi à Kingston, ce 21e jour de Juin, 1841.

R. S. JAMESON, V. C.

Se montant à la somme de six mille cent soixante et dix-sept livres, quatre chelins et neuf deniers, Cours Provin-  
cial, les piastres à 5s. chaque.  
BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
Toronto, 30e Septembre, 1840.

E. E.

R. B. SULLIVAN.

APPENDICE  
No. 16.

Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.

Des Bois et  
Forêts.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Des Bois et  
Forêts.

HAUT-CANADA.

LE GOUVERNEMENT en Compte courant avec R. B. Sullivan, Inspecteur des Bois et Forêts, depuis le 1er Octobre jusqu'au 31 Décembre, 1840, inclusivement.

Dt.	PAIEMENTS.		RECETTES.		AVOIR.	
	Numéro des pièces justificatives.	Date.	Cours Provincial.	Date.	Cours Provincial.	Cours Provincial.
1.	1840 6 Octobre, Payé à Charles Berczy, pour frais de Poste, trimestre expiré le 30 Septembre.	1840 1 Octobre,	£ s. d. 10 4 8	Balance du Compte courant du 30 Septembre.	£ s. d. 124 2 8	
2	" au Receveur Général	9 "	3403 11 4	Montant des Dépôts d'Argent, faits par James Stephenson, Percepteur des Droits à Bytown, dans la Banque de Montréal, Branche de Québec.	2455 1 2	
		20 "	3413 16 0	do.	146 10 6	
		30 "		do.	171 15 0	
		" "		do.	101 15 4	
		" "		Traite de Gilmour & Cie. sur Ritchie & Cie.	379 10 6	
		" "		Mandat sur la Banque Commerciale.	20 13 8	
3	" au Receveur Général.	" "	3400 0 0	Prime du change alloué par la Banque du H. C. sur les traites tirées sur Québec pour les sommes ci-dessus.		3275 6 2
	" Déboursés faits par James Stephenson, suivant le Compte ci-joint, savoir :	" "	681 10 2			14 7 2
	" Part du Bas-Canada	26 Déc.	181 16 6	Mandat sur la Banque Commerciale.		3413 16 0
	" au Député Inspecteur		127 19 8	do.		
	" do		25 14 4	" Traite de Gilmour & Cie. sur Ritchie & Cie.		
	" Commission de la Banque			" de Ross, sur McGill & Cie.		
	" Déboursés faits par James Stephenson pour collections sur la Rivière de la Petite Nation, savoir :		50 0 0	" Montant des deniers perçus par Jas. Stephenson, Percepteur des Droits à Bytown, et par lui déboursés suivant le compte ci-joint.		831 4 8
	" James Stephenson, Jr.		8 15 10	" Rectification d'erreurs avec la Banque du H. C. suivant compte, savoir :		500 11 11
	" Déboursés		29 10 7	" Surchargé au crédit sur le mandat No 684. ...3d		1786 18 4
	" Balance portée au Nouveau Compte			" Moins débit sur le change. ....3d		310 15 2
			£ 4505 7 1			1075 16 6
						0 0 6
						£ 4505 7 1

Robert B. Sullivan, rendant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de sa connaissance.

R. B. SULLIVAN.  
Assermenté devant moi, à Kingston, ce 21e jour de Juin, 1841.  
R. S. JAMESON, V. C.

Se montant à la somme de quatre mille cinq cent et cinq livres sept chelins et un denier, Cours Provincial, les piastres à 5s. chaque.  
E. E.  
BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
Toronto, 31e Décembre, 1840.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Des Bois et  
Forêts.

APPENDICE,  
No 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Des Bois et  
Forêts.

APPENDICE,  
No 16.  
Comptes de  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Des Bois et  
Forêts.

HAUT-CANADA.

LE GOUVERNEMENT en Compte courant avec R. B. Sullivan, Inspecteur Général des Bois et Forêts, depuis le 1er Janvier jusqu'au 9 Fév. 1841, inclusivement. AVOIR.

Numéro des pièces justifi- catives.	Date.	PAIEMENTS.		Date.	RECETTES.		Cours Provincial.	
		£	s. d.		£	s. d.	£	s. d.
1	13 Janv. 1841.			1841.				
2	14 " "	Payé à Henry Rowsell, pour Papeterie.....	23 7 0	1er Janv.	Balance de l'ancien Compte .....	29 10 7		
3	8 Févr.	" " à Charles Berczy, pour frais de Poste.....	12 8 9	9e Févr.	Balance portée au nouveau Compte.....	22 18 6		
		" " à Thomas Galt, pour services comme Clerc Additionnel .....	16 13 4					
			£ 52 9 1					£ 52 9 1

Robert B. Sullivan, rendant Compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de sa connaissance. Se montant à la somme de cinquante-deux livres, neuf chelins et un denier, Cours Provincial, les piastres à 5s. chaque.

R. B. SULLIVAN.  
Assermenté devant moi, à Kingston, ce 21e jour de Juin, 1841.  
BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
Toronto, 9e Février, 1841.  
R. S. JAMESON, V. C.

R. B. SULLIVAN.

CANADA.

DT. LE GOUVERNEMENT en Compte courant avec R. B. Sullivan, Inspecteur Général des Bois et Forêts, depuis le 10e Février jusqu'au 7e Juin, 1841, inclusivement. AVOIR.

Numéro des pièces justifi- catives.	Date.	PAIEMENTS.		Date.	RECETTES.		Cours Provincial.	
		£	s. d.		£	s. d.	£	s. d.
	1841.			1841.				
	10 Févr.	Balance du Compte courant du 9 Février.....	22 18 6	7 Juin,	Montant porté au nouveau Compte.....	132 18 6		
	7 Juin.	Payé à R. B. Sullivan, ses dépenses à Montréal et pour aller et venir, depuis le mois de Février jus- qu'au mois de Juin .....	110 0 0					
		Balance portée au nouveau Compte.....	£ 132 18 6		Total.....	£ 132 18 6		

R. B. Sullivan, rendant Compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de sa connaissance. Se montant à la somme de cent trente-deux livres, dix-huit chelins ets six deniers, Cours Provincial, les piastres à 5s. chaque.

R. B. SULLIVAN,  
Assermenté devant moi, à Kingston, ce 21e jour de Juin, 1841.  
BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
7e Juin, 1841.  
R. S. JAMESON, V. C.

R. B. SULLIVAN.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Terres de la  
Couronne.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Terres de la  
Couronne.

**HAUT-CANADA.**  
**LE GOUVERNEMENT en Compte Courant, avec R. B. Sullivan, Commissaire pour la Vente et la Régie des Terres de la Couronne, depuis le 1er Avril jusqu'au 30e Juin, 1840, inclusivement.**

No. des Pièces Jus- tificatives.	Date.	PAIEMENTS.			Cours Provincial.			RECETTES.			Cours Provincial.		
		1840.	£	s.	d.	1840.	£	s.	d.	1840.	£	s.	d.
1	1er Avril,	Balance rapportée du Compte Courant du 31e Mars, .....	1124	1	6	1840.	1124	1	6	Montant des Paiemens reçus, présumés, et entrés ce mois, comme suit, savoir: montant reçu en Argent, .....	15	10	2
2	9 "	Payé à O. R. Gowen, pour annonces dans le Statesman, .....	12	7	3		12	7	3	Do. Droits Fonciers, .....	96	15	0
3	15 "	" à Chs. Berczy, pour frais de Poste jusqu'au 31e Mars, ..	9	7	8		9	7	8	Comptes des Agens portés au débit, savoir: Neil Stewart, 2s. Francis Allan, £40.	40	2	0
4	18 "	" à Chs. Rankin, pour l'exploration de l'Embouchure de la Rivière Humber, .....	2	0	0		2	0	0	Montant des Rentes de la Couronne reçues en Argent, .....	155	7	2
4	4 Mai,	Payé à Francis Hewson, pour Inspection, .....	60	0	0		60	0	0	Montant des Paiemens reçus, présumés et entrés ce mois, comme suit, savoir: montant reçu en Argent, .....	83	7	7
5	21 "	" à Thomas Sewell, pour annonces dans le Niagara Reporter, ..	5	18	5	31 Mai,	65	18	5	Do. Droits Fonciers, .....	1554	0	0
6	5 Juin,	Payé à A. Manahan, pour Inspection, .....	50	0	0		50	0	0	Porté au débit des Agens comme suit, savoir:			
7	13 "	" à Henry Roswell, pour Papeterie, .....	14	4	0		14	4	0	John Lyons, .....	£100	10	0
8	18 "	" à A. McDonell, pour Inspection, .....	80	0	0		80	0	0	A. McDonell, .....	50	6	0
9	24 "	" à Francis Hewson, pour Inspection, .....	10	0	0		10	0	0	A. Manahan, .....	200	12	0
10	30 "	Payé à R. H. Thornhill, Salaire jusqu'au 30e Juin, .....	75	0	0		75	0	0	W. J. Scott, .....	4	16	0
11	" "	" à John Dean, do. ....	50	6	0		50	6	0	Montant des Paiemens reçus, présumés et entrés ce mois, comme suit, savoir: montant reçu en Argent, .....	71	18	7
12	" "	" à John McClosky, messenger, 6 mois de salaire jusqu'au 30 Juin,	12	10	0	30 Juin,	137	10	0	Do. Droits Fonciers, .....	1792	16	8
		Montant des crédits fonciers employés pendant le Trimestre expiré le 30e Juin, en paiement d'atermoiemens pour les Terres de la Couronne, les Réserves du Clergé, et autres Terres publiques, en vertu d'un Acte du Parlement Provincial, ..	.....	.....	.....		.....	.....	.....	Porté au débit des Agens comme suit, savoir:			
		Balances dues par les Agens comme suit, (voir l'autre part,) savoir:	.....	.....	.....		7438	4	8	Thomas Steers, .....	£206	1	4
		Thomas Steers, .....	173	3	10					A. McDonell, .....	3	12	0
		Neil Stewart, .....	0	4	0					A. Manahan, .....	72	0	0
		A. McDonell, .....	157	4	6					W. J. Scott, .....	2	8	0
		William Hawkins, .....	115	0	0					Dépôts confisqués par Thomas Steers, .....	10	0	0
		John Lyons, .....	50	0	0					Balance qui paraît, à la face du Compte des Terres de la Couronne, être due sur le Compte, et portée ci-contre, .....	4633	5	11
		Francis Allan, .....	23	19	8					Comptes présumés actuellement porté au crédit des différens Comptables du Gouvernement, et avances pour Commission, .....	1058	1	9
		J. B. Askin, .....	64	3	6					Montant Total à être porté sur le Compte des Terres de la Couronne, .....	5691	7	8
		Marcus Blair, .....	14	2	3					Total, .....	10001	15	6
		A. Manahan, .....	460	2	0		1056	1	9	Total, .....	10001	15	6
		William Rotke, .....	0	2	0					E. E.			

Robert B. Sullivan, readant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de sa connaissance.

R. B. SULLIVAN.

Assermenté devant moi à Kingston, ce 21e jour de Juin, 1841.

R. S. JAMESON, V. C.

BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
Toronto, 30e Juin, 1840.

R. B. SULLIVAN.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Terres de la  
Couronne.

**HAUT-CANADA.**  
**LE GOUVERNEMENT en Compte courant avec R. B. Sullivan, Commissaire pour la Vente et la Régie des Terres de la Couronne, depuis le 1er Juillet, jusqu'au 30 AVOIR.**  
**Septembre 1840, inclusivement.**

No. des Pièces Ins- titutives.	Date.	PAIEMENTS.		Date.	RECETTES.		Cours Provincial.			
		£	s. d.		£	s. d.	£	s. d.		
1	1er Juillet.	Balance rapportée du Compte courant du 30 Juin.	4633	5	11	Argent reçu ce mois, en Paiement d'atermolements suivant le compte ci-joint, savoir :				
2	"	Payé à S. P. Jarvis, suivant requisition pour le Compte des Sauvages Saugine, ....	75	0	0	Principal, ..	£123	18	10	
3	"	Payé à G. P. Bull, pour annonces dans la Gazette de Hamilton, ..	24	8	10	Intérêts, ..	32	9	0	
4	"	Payé à H. J. Jones, pour examiner l'état du Sunnidale et Cold-Water Portage, ....	7	15	0	Montant des Droits Fonciers reçus ce mois, en Paiement d'atermoie- ments, en vertu d'un Acte du Paiement, suivant le Compte ci- joint, savoir :		156	7	10
5	"	Payé à Wm. Mackintosh, pour Annonces dans le <i>Chronicle</i> et la Gazette, ....	29	3	8	Principal, ..	£990	0	9	
6	"	Payé à Wm. Cartier, do. do. dans le <i>Corwall Observer</i> , do. do. <i>Western Herald</i> , ..	30	10	2	Intérêts, ..	11	10	3	
7	"	Payé à H. C. Grant, do. do. <i>Western Herald</i> , ..	17	0	10	Comptes présumés des Agens, ce mois, en vertu du même Acte, suivant le Compte ci-joint, savoir :		1004	11	0
8	"	Payé à Chs. Berczy, pour frais de Poste, Trimestre expiré le 30 Juin, do. do. ....	52	14	8	Thomas Steers, ..	£ 13	12	0	
9	"	Payé à A. J. Christie, pour Annonces, ..	21	13	4	A. McDonell, ..	240	0	0	
10	5 Aout,	Payé à James Thompson, do. dans le <i>Bathurst Courier</i> , do. do. ....	25	0	0	Wm. Rorke, ..	4	10	0	
11	"	Payé à Francis Hewson, pour inspecter les Terres de la Couronne, do. do. ....	25	0	0	A. Manahan, ..	6	5	0	
12	"	Payé à W. Radcliffe, montant du 1er Paiement sur le Lot No. 11, do. do. ....	25	0	0	W. J. Scott, ..	20	0	0	
13	14 Sept.	2e. Concession, Warwick, vendu au Comte Mountcashel, et Paiement remis en vertu d'un ordre en Conseil, du 20 du cou- rant, ....	50	0	0	Recettes Totales ce mois, ..		284	7	0
14	"	Payé à F. Hewson, pour l'inspection des Terres de la Couronne, do. do. ....	3	2	0	Argent reçu ce mois, en Paiement d'atermolements, suivant le Compte ci-joint, savoir :		....	....	
15	"	Payé à John Darcus, pour Annonces dans le <i>Backwoodman</i> , ..	200	0	0	Principal, ..	£159	3	3	
16	"	Payé à S. P. Jarvis, suivant requisition pour le Compte des Sau- vages Saugine, ....	0	11	7	Intérêts, ..	16	1	0	
17	"	Payé à Hart et March, pour poser des lettres sur des boîtes de fer- blanc, ....	75	0	0	Montant des Droits Fonciers, reçus ce mois, en vertu de la même autorité, suivant le Compte ci-joint, savoir :		175	4	3
18	"	Payé à R. H. Thornhill, Salaire, Trimestre expiré le 30 du courant, do. do. ....	50	0	0	Principal, ..	£646	17	0	
	"	Payé à John Dean, do. do. ....	110	0	0	Intérêts, ..	8	13	0	
	"	Payé à Thomas Steers, pour services dans le Bureau des Terres de la Couronne, ....	371	8	10	Compte présumé des Agens en vertu de la même autorité suivant le Compte ci-joint, savoir :		655	10	0
		Commission allouée aux Agens sur les Ventes des Terres en vertu d'un Acte du Parlement et d'un Ordre en Conseil, savoir :				Thomas Steers, ..	£ 28	17	0	
		McDonell, Newcastle, ....				A. McDonell, ..	157	12	0	
		Thomas Steers, de l'Ouest, ..				Recettes Totales ce mois, et Comptes présumés, ..		186	9	0
		Anthony Manahan, Midland, ..				....		....	....	
		J. B. Askin, London, ....				Porté en l'autre part, ..		....	....	
		Porté en l'autre part, ..	5807	18	0	Porté en l'autre part, ..		2462	9	1

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Terres de la  
Couronne.

(Continué.)

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Terres de la  
Couronne.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Terres de la  
Couronne.

HAUT-CANADA.  
LE GOUVERNEMENT en Compte courant avec R. B. Sullivan, Commissaire pour la Vente et la Régie des Terres de la Couronne, &c.—Continué. AVOIR.

DOIT.		PAIEMENTS.		RECETTES.		Cours Provincial.	
No. des Pièces Justificatives.	Date.	Montant de l'autre part, ..	Commission allouée aux Agens suivants, sur les Ventes en vertu d'un Acte du Parlement et d'un Ordre en Conseil, savoir :	Montant de l'Argent reçu ce mois, en Paiement d'atermoiemens, suivant le Compte ci-joint, savoir :	Montant de l'autre part, ..	£ s. d.	£ s. d.
	1840.	£ 5807 18 0	£55 4 9 John Lyons, Niagara, Marcus Blair, Gore, W. J. Scott, Johnstown, Neil Stewart, Ottawa, Francis Allan, Bathurst, Duncan Campbell, Talbot, W. Hawkins, Huron Tract, W. Korke, Prince Edward, W. Pringle, Eastern,	£74 8 5 Principal, Intérêts,	£ 2462 9 1		
	30 Sept.		45 6 2 54 10 0 18 17 10 77 1 4 11 18 5 96 5 0 10 13 0 43 18 7	£1492 6 5 Principal, Intérêts,	95 11 5		
	"		Comptes présumés des Agens, savoir : M. Blair, .. Thomas Steers, .. A. McDonell, ..	Comptes présumés des Agens, savoir : M. Blair, .. Thomas Steers, .. A. McDonell, ..	1520 17 5		
	30 Sept.	£ 785 3 11	Montant des Droits Fonciers reçus en Paiement pour la Vente des Terres de la Couronne, des Réserves du Clergé et autres Terres Publiques, en vertu d'un Acte du Parlement, suivant le Compte ci-joint, .. Balances entre les mains des Agens, savoir : A. Manahan, .. A. McDonell, .. M. Blair, .. Thomas Steers, .. W. Hawkins, ..	Recettes Totales ce mois, et Comptes présumés, .. Montant des Ventes de la Couronne reçu, suivant le Compte ci-joint : Balance qui parait à la face du Compte des Terres de la Couronne, être due sur ce Compte, montant porté ci-contre, Balance des Comptes présumés portée au crédit des divers Comptes du Gouvernement, étant le montant des Balances dues par les Agens, après avoir déduit leur Commission sur les Ventes, les dépenses incidentes non comprises, suivant le Compte ci-joint des Agens, ..	330 4 0	1946 12 10	
		£ 8249 3 8			591 9 2		3 1 10
		Total, ..	Total, ..	Total, ..	10650 2 2		15062 5 11

Se montant à la somme de quinze mille soixante et deux livres, cinq chelins et onze deniers, Cours Provincial, les piastres à 5s. chaque.  
 BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
 Toronto, 30e Septembre, 1840.

Robert B. Sullivan, rendant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de sa connaissance.  
 Assermenté devant moi à Kingston, ce 21e jour de Juin, 1841.  
 R. S. JAMESON, V. C.

E. E.  
 R. B. SULLIVAN.

HAUT

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Terres de la  
Couronne.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Terres de la  
Couronne.

HAUT-CANADA.

LE GOUVERNEMENT en Compte courant avec R. B. Sullivan, Commissaire pour la Vente et la Régie des Terres de la Couronne, depuis le 1er Octobre  
DOIT. jusqu'au 31e Décembre, 1840, inclusivement.

No. des Pièces Jus- tificatives.	Date.	PAIEMENTS.		Cours Provincial.		RECETTES.	Cours Provincial.	
		£ s. d.	£ s. d.	1840.	1840.		£ s. d.	£ s. d.
1	1er Octobre,			10055	13 0	Recettes ce mois, et comptes présumés suivant les comptes		
2	"	Balances de l'ancien Compte,				ci-joints, savoir :	165	17 11
3	"	Payé à Charles Borez, pour frais de Poste,		10	4 8	Principal,	15	12 2
4	"	" à Peter Carroll, pour l'inspection,		61	0 0	Intérêts,	353	15 6
5	"	" à John Thompson, pour annonces,*		2	5 5	Droits Fonciers, Principal,	20	8 2
6	"	" à Henry Sullivan pour inspecter le Township de St. Vin- cent,				Intérêts,	100	0 0
7	"	Montant payé en plein à E. Hewson, pour inspecter des Terres dans le Home District, en vertu d'un ordre en conseil du 4 Avril, 1839.		22	10 0	Comptes présumés des Agents,		661 13 9
8	"	Montant payé à James Pringle, erreur de calcul sur sa Commission le 30 Sept. dernier, le montant des Ventes étant de £539 au lieu de £139		5	1 0	Recettes ce mois et comptes présumés, suivant le compte		
9	"	Montant payé en plein à A. McDonell, pour l'inspection des Terres dans le District de New-Castle, en vertu d'un ordre en conseil du 4 Avril, 1839.				ci-joint, savoir :	253	14 0
10	"	Montant payé à A. McDonell, pour l'inspection et l'évaluation des Ré- servés de Terres pour un Canal, dans le Township de Murray.		51	0 0	Principal,	49	9 5
11	"	Montant payé à W. Rorke, pour l'inspection des Terres dans le District de Prince Edward, en vertu d'un ordre en conseil du 4 Avril, 1839.		21	12 6	Intérêts,	699	1 0
12	"	Et pour l'inspection et l'évaluation de la Réserve d'un Canal dans le Township de Murray.		12	0 0	Droits Fonciers, Principal,	14	19 6
13	"	Montant payé à Thomas Steers, pour inspecter l'établissement du Town- ship d'Adélaïde et Warwick.		13	2 6	Intérêts,	62	16 0
14	"	Montant payé à Henry Sullivan, pour inspecter le Township de St. Vin- cent.		72	12 6	Comptes présumés des Agents,		1034 19 11
15	"	Montant payé à A. Manahan, pour contingences jusqu'à cette date, St. Vincent.				Recettes ce mois, suivant le compte ci-joint, savoir :	24	17 6
16	"	Montant payé à Jacob Her, pour le prix d'achat sur la vente No. 1618, et dépenses à lui remises en vertu d'un ordre en conseil du 26 Novembre, ce jour.		25	2 6	Principal,	2	19 9
17	"	Montant payé à John Dean, do. do.		33	0 0	Intérêts,	340	15 0
18	"	Montant payé à John McClosky, Messenger, pour six mois de salaire ex- pirés ce jour.				Droits Fonciers, Principal,	2	17 0
19	"	Montant des Droits Fonciers absorbés pendant ce trimestre sur les Ventes des Réserves du Clergé et des Terres de la Couronne, suivant le Compte ci-joint.		137	10 0	Intérêts,		371 9 3
				5171	5 7	Argent reçu à compte des Rentes de la Couronne suivant le compte ci-joint.		22 8 9
				15770	5 2	Balances portées au nouveau compte.		13659 13 6
						Total.		15770 5 2

R. B. Sullivan, rendant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de sa  
connaissance. R. B. SULLIVAN.  
Assermenté devant moi à Kingston, ce 21e jour de Juin, 1841.  
R. S. JAMESON, V. C.  
\* Erreur qui paraîtra dans le compte des Six Nations du 30e Mars, 1841.

Se montant à la somme de quinze mille sept cent soixante et dix livres, cinq chelins et deux deniers,  
Cours Provincial, les piastres à 5s. chaque.  
BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
Toronto, 31e Décembre, 1840.  
E. E.  
R. B. SULLIVAN.



APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Terres de la  
Couronne.

**HAUT-CANADA.**  
**LE GOUVERNEMENT en Compte Courant avec R. B. Sullivan, Commissaire pour la Vente et la Régie des Terres de la Couronne, depuis le 1er Janvier jusqu'au 9e AVOIR.**  
**Février, 1841, inclusivement.**

N <sup>o</sup> des pièces justifi- catives.	Date.	Paiements.		Cours Provincial.		Date.	Recettes.	Cours Provincial.	
		£	s. d.	£	s. d.			£	s. d.
1	1841 1 Janv.	Balance du Compte courant du 31 Décembre, 1840 .....		13629	13 6	1841 31 Janv.	Recettes d'Argent et Comptes présentés, ce mois, suivant le Compte ci-joint, savoir: Principal.....	65	0 0
2	"	Payé à H. E. Wilmot, pour réparation de meubles.....		0	15 0		Intérêts.....	14	18 0
3	"	Payé à W. Wakefield, pour Commission sur les Ventes à Humber.....		2	2 0		Droits Fonciers Principal.....	489	10 0
4	"	Payé à H. Rowsell, pour Papeterie.....		6	4 7		Intérêts.....	37	5 6
5	"	Payé à R. Stanton, pour Impression et Papeterie.....		16	19 2		Argent reçu par les Agens de Districts suivant le Compte ci-joint	21	12 0
6	"	Payé à Charles Berczy, pour frais de Poste		3	6 4		savoir: Askin.....	4	6 0
7	"	Payé à Richard Birdsall, pour Inspecter les Lots de Ville à Peterborough.....		4	10 0	9 Fév.	Steers.....	628	10 0
7½	"	Payé à Thomas Steers, pour Inspecter les Terres de la Couronne, en vertu d'un ordre en Conseil du 4e Avril, 1838.....		30	0 0		Argent reçu ce mois suivant le Compte ci-joint, savoir, Principal	12	4 9
8	"	Montant porté au crédit de ce Compte sur la vente No. 1726, en vertu d'un ordre en Conseil ci-joint .....		52	0 0		Intérêts, Principal	3	4 11
9	"	Payé au Gardien du Bureau pour Annonce et Impression .....		14	12 7		Droits Fonciers, Principal.....	106	17 10
10	"	Payé à F. McAnany, pour Inspecter les Terres de la Couronne .....		45	0 0		Intérêts.....	12	18 2
11	"	Payé à R. H. Thornhill, son Salaire pour ce mois.....		25	0 0		Montant des Ventes de la Couronne reçu, suivant le Compte ci-joint.....	12	17 6
12	8 Fév.	Payé à John Dean, do. ....		16	13 4		Balance portée au Nouveau Compte.....	16053	8 8
		Payé au Receveur Général, l'excédant des Ar- gens reçus sur déboursés jusqu'à cette date		217	3 0				
		Montant des Droits Fonciers absorbés en Janvier, suivant le Compte ci-joint.....		2196	13 10				
		do. jusqu'à cette date .....		786	11 6				
		£.....		16830	1 10			£.....	16830 1 10

Robert B. SULLIVAN, rendant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de sa connaissance.  
Assermenté devant moi à Kingston, ce 21e jour de Juin, 1841.  
R. B. SULLIVAN.  
R. S. JAMESON, V. C.

Se montant à la somme de seize mille huit cent trente livres, en chelin et dix deniers, Cours Provincial, les plus près à 5s. chaque.  
BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
Toronto, 9e Février, 1841.  
E. E.  
E. B. SULLIVAN.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Terres de la  
Couronne.

APPENDICE,  
No. 16,  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Terres de la  
Couronne.

APPENDICE  
No. 16,  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Terres de la  
Couronne.

CANADA.

LE GOUVERNEMENT en Compte Courant avec R. B. Sullivan, Commissaire des Terres de la Couronne, depuis le 10e Février, jusqu'au 31e Mars, 1841, inclusivement.  
DT. AVOIR.

Nombres des piéces justificatives	Date.	Paiements. %	Cours Provincial.			Recettes.	Cours Provincial.		
			£	s.	d.		£	s.	d.
	1841								
1	10 Février,	Balance du Compte courant du 9 de ce mois	16053	8	8	Montant des Recettes, ce mois, suivant le Compte ci-joint, savoir :			
2	23 Mars,	Payé à Ducan Campbell, pour inspection	17	10	0	Argent Principal .....	99	8	6
3	31 "	" à R. H. Thornhill, Premier Commiss, deux mois de Salaire.....	50	0	0	" Intérêts.....	21	2	2
	"	" à John Dean, deux mois de Salaire.....	33	6	8	Droits Fonciers, Principal .....	454	6	6
	"	Montant des Droits Fonciers appliqué, pendant la période qu'embrasse ce Compte, suivant le compte ci-joint.....	1164	10	8	Intérêts .....	43	12	6
						Compte présumé des Agens, suivant le Compte ci-joint .....	193	13	2
									812 2 10
						Surcharge sur la Piéce justificative, No. 3, dernier Compte courant .....	1	0	0
						Erreur dans le dernier Compte de A. Simpson pour annonces.....	2	5	5
	31 "					Montant des Recettes ce mois, suivant le Compte ci-joint, savoir :			
						Argent ; Principal .....	128	16	3
						" Intérêts .....	18	19	6
						Droits Fonciers, Principal .....	367	8	11
						Intérêts.....	79	2	9
						Compte présumé des Agens, suivant le Compte ci-joint .....	75	6	4
						Montant des Rentes de la Couronne, suivant le Compte ci-joint .....			672 19 2
						Balance portée au Nouveau Compte .....			31 10 0
									15802 4 0
									£ 17318 16 0

ROBERT B. SULLIVAN, rendant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur Se montant à la somme de dix-sept mille trois cent dix-huit livres, seize chelins, Cours Provincial, de sa connaissance. R. B. SULLIVAN. E. E.

Assermenté devant moi à Kingston, ce 21e jour de Juin, 1841. BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE, Toronto, 31e Mars, 1841. R. S. JAMESON, V. C.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.  
Terres de la  
Couronne.

APPENDICE,  
No. 16.  
Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne  
Terres de la  
Couronne.

**CANADA**  
**LE GOUVERNEMENT en Compte courant avec R. B. Sullivan, Commissaire pour la vente et la régie des Terres de la Couronne, depuis le 1er Avril jusqu'au 7e Juin, 1841, inclusivement.**

**AVOIR.**

Numéro des Pièces justificatives.	Date.	PAIEMENTS.		Cours Provincial.		Date.	RECETTES.	Cours Provincial.	
		£	s. d.	£	s. d.			£	s. d.
1	1841 1 Avril	Balance du Compte Courant du 31 Mars.....		15802	4 0	1841 30 Avril,	Montant des Recettes d'argent ce mois, en paiement d'atermoiemens, suivant le Compte ci-joint, savoir : Principal .....	112	8 9
2	11 Mai	Payé à Charles Ferczy, pour frais de Poste, trimestre expiré le 31 Mars.....		11	7 4		Intérêts .....	39	9 10
3	28 "	Payé à Parke et Hackstaff, pour annonces.....		7	2 6				
4	" "	Payé à John Lyons, pour l'inspection des Terres de la Couronne, en vertu d'instructions en date du 27 Août, 1839.....		33	0 0		Montant des Droits Fonciers reçus en paiement d'atermoiemens, suivant le Compte ci-joint, savoir : Principal .....	602	18 0
5	31 "	Payé à John Lyons, do. do. en vertu d'un ordre en Conseil 1839 .....		15	0 0		Intérêts .....	19	8 9
6	" "	Payé à R. H. Thornhill, salaire jusqu'au 31 Mai, Payé à John Dean, salaire jusqu'au 31 Mai....		50	0 0		Montant du Compte présumé des Agens pour ce mois, suivant le Compte ci-joint : savoir : Alexander McDonell.....	130	0 0
	" "	Montant des Droits Fonciers absorbés dans les mois d'Avril et Mai, suivant le Compte ci-joint, .....		33	6 8		William J. Scott,.....	40	0 0
				1494	4 9		Francis Allan.....	20	1 0
							Francis McAnany.....	40	0 0
							Montant total au crédit des Terres de la Couronne ce mois .....	1004	6 4
						31 Mai, ..	Argent reçu ce mois en paiement d'atermoiemens, suivant le Compte ci-joint, savoir : Principal .....	53	2 6
							Intérêts .....	13	3 2
							Montant des Droits Fonciers reçus ce mois, en paiement d'atermoiemens suivant le Compte ci-joint, savoir : Principal .....	591	1 11
							Intérêts.....	100	16 1
							Montant du Compte présumé des Agens ce mois, suivant le Compte ci-joint, savoir : Thos. Steers,	22	6 4
							Montant total au crédit des Terres de la Couronne ce mois.....	780	10 0
							Balance portée au Nouveau Compte.....	15661	8 11
								17446	5 3

ROBERT B. SULLIVAN, rendant compte, dépose et dit que son compte est vrai et correct, au meilleur de sa connaissance.  
Assermenté devant moi à Kingston, ce 21e jour de Juin, 1841.  
R. B. SULLIVAN.  
R. S. JAMESON, V. C.

Se montant à la somme de dix-sept mille quatre cent quarante six livres, cinq chelins et trois deniers, Cours Provincial, les piastres à 5s. chaque. E. E.  
BUREAU DES TERRES DE LA COURONNE,  
7e Juin, 1841.

R. B. SULLIVAN.

R. S. JAMESON, V. C.

APPENDICE,  
No. 16.Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.

Balances contre les Terres de la Couronne, suivant Compte Courant.....	£	15661	8	11
Balances dues par des Agents, provenant des Ventes portées au crédit des Terres de la Couronne dans le Compte ci-dessus, et qui en établissant les dites balances, pourront paraître au débit des Terres de la Couronne pour Rentes Foncières reçues en paiement, ou Contingences non portées en Compte, savoir :				
A. Manahan.....	331	6	11	
A. McDonell.....	167	16	9	
Marcus Blair.....	132	16	1	
William Rorke.....	27	18	6	
F. McAnany.....	34	0	0	
Peter Carroll.....	80	0	0	
Thomas Steers.....	416	0	2	
William Hawkins.....	253	15	0	
				1443 13 5
Montant total qui pourra être chargé contre les Terres de la Couronne, suivant le Compte Courant rendu comme ci-dessus.....	£	17105	2	4

APPENDICE,  
No. 16.Comptes du  
Commissaire  
des Terres de  
la Couronne.APPENDICE, N<sup>o</sup>. 17.

(Voir Journal, Page 64.)

## CANAL DE LACHINE.

APPENDICE,  
No. 17.Rapport des  
Commissaires  
du Canal de  
Lachine.

A l'Honorable Conseil Législatif du Canada, réuni en Parlement :

Les Commissaires du Canal de Lachine ont l'honneur de faire Rapport :

Que les Marchés pour de nouvelles portes d'Ecluses et de nouveaux ponts, dont il est parlé dans leur dernier Rapport annuel du mois de Décembre dernier, ont été exécutés ; mais les portes de l'Ecluse inférieure ne sont pas encore placées, et il ne sera possible de les placer que dans les plus basses eaux. Les Ponts sont construits d'une manière forte et solide ; ils sont remarquables par leur légèreté et leur beauté, et font honneur à l'habileté et aux talents professionnels de Mr. Fleming, l'Ingénieur Civil qui en a tracé les plans. Trois des anciens Ponts sont tellement détériorés, qu'il sera nécessaire de les renouveler bien vite, et les Commissaires sont sur le point de demander des soumissions pour les donner à l'entreprise.

Les Commissaires regrettent de dire, que l'entreprise pour applanir la partie de la levée supérieure, à l'entrée du Canal à Lachine dont il est également parlé dans le dernier Rapport, n'a pas été exécutée à la profondeur requise, et qu'ils ont été obligés à l'approche du printemps, de suspendre les travaux, et d'enlever la digue, afin d'ouvrir le Canal à la navigation. Néanmoins, les travaux ont été assez avancés pour rendre l'entrée et la sortie des vaisseaux sûre et

facile en tous temps, excepté quand les eaux du fleuve *St. Laurent* tombent au dessous du niveau ordinaire ; et jusqu'à ce que l'expérience de toute une saison ait donné les moyens de pouvoir en juger, la question de savoir si les travaux seront repris ou non, devra rester indécise :—les frais, la difficulté et le risque à courir en élevant une digue, et en faisant l'excavation à l'endroit projeté, et surtout en hiver, devront détourner les Commissaires de continuer cette entreprise, à moins qu'il ne devienne d'une nécessité absolue de faire disparaître entièrement cet obstacle à la navigation. C'est une justice qui est due à l'Entrepreneur de déclarer, que l'exécution de ces travaux pendant l'hiver, était non-seulement hasardeuse mais nouvelle en ce pays ; et que l'hiver dernier n'a pas été une saison ordinaire, mais remarquable par la fréquence et l'abondance des chutes de neiges, et par la douceur de la température—deux causes également contraires aux opérations de l'Entrepreneur.

Les Commissaires ont la satisfaction d'annoncer, qu'il y a une augmentation dans la recette des péages de près de soixante-deux par cent, sur la recette de 1833, qui jusqu'alors avait été l'année la plus productive du Canal ; et ils ont maintenant le plaisir d'ajouter, que jusqu'à présent, la recette des péages de cette année excède de quatre-vingt par cent celle de la période correspondante de l'année dernière ;

APPENDICE,  
No. 17.Rapport des  
Commissaires  
du Canal de  
Lachine.

et si cette augmentation continue jusqu'à la fin de la saison, la recette de cette année excédera vingt mille louis, courant.

Le grand accroissement de commerce sur le Canal que signale cette augmentation des recettes, démontre plus que jamais l'insuffisance du présent réservoir, des quais, &c. surtout à l'extrémité inférieure, immédiatement au dessus du Havre de *Montréal*, où se fait presque tout le Commerce de transport. Cette insuffisance avait été depuis longtemps prévue par les Prédecesseurs des Commissaires, et dans leurs rapports, ils ont vivement sollicité l'attention de la Législature du *Bas-Canada* à ce sujet. Leurs recommandations néanmoins, n'ont été que partiellement adoptées, tel qu'énoncé dans la seconde section de l'acte Provincial de la 4e Guil. 4, chap. 12, qui autorise l'achat d'un terrain d'une largeur additionnelle de quarante pieds de chaque côté du Canal, entre la rivière et le pont de la rue *Wellington*;—tout ce nouveau terrain formait partie de la Commune de *Ste. Anne*, appartenant à la cité de *Montréal*. Le printemps après la passation de cet acte, le nombre des Commissaires fut réduit à un seul, et le Canal laissé à sa surveillance exclusive pendant tout le cours de l'année suivante, comme il appert par son rapport à la Législature, en Janvier, 1835:—il n'était pas au pouvoir de ce Commissaire seul, de faire cette acquisition;—et quand l'année suivante, un nouveau Bureau a été nommé, l'acte qui autorisait la perception des péages était expiré, et en conséquence, il n'était plus au pouvoir du nouveau Bureau, de faire cette acquisition. En Mars, 1836, on a passé le Statut Provincial permanent de la 6e Guil. 4, chap. 22, qui établit de nouveau un tarif de péages; et par la 24e section, il était statué que le Statut ci-dessus continuerait en vigueur, "mais que l'opération en serait suspendue, jusqu'à ce que la Législature en viendrait à quelque décision relativement à l'élargissement du Canal de *Lachine*."

Dans presque tous les rapports qui ont été faits depuis que ce dernier Statut a été passé, les Commissaires n'ont cessé de représenter la convenance de se procurer une plus grande étendue de la commune, pour l'usage du Canal, et la nécessité d'en faire l'achat, avant que le terrain fût divisé en lots, et que la valeur en fût augmentée par l'érection de bâtiments; mais il paraît, qu'on a fait peu d'attention à leurs recommandations jusqu'à leur dernier rapport. Dans ce rapport les Commissaires ont pris la liberté de référer brièvement aux recommandations de leurs prédécesseurs, et d'ajouter leurs pressantes sollicitations, à l'appui de leurs

avancés; la question a été soumise par Son Excellence le Gouverneur Général à la considération du Bureau des Travaux Publics; et le Bureau l'ayant envisagée sous le même point de vue que les Commissaires, et même avec des vues plus larges et étendues, a recommandé de donner instruction aux Commissaires de faire dresser des plans des travaux requis, avec une estimation des dépenses nécessaires pour cet objet. Son Excellence a approuvé la recommandation du Bureau, et les Commissaires ont confié la direction des travaux à l'expérience professionnelle de *Mr. Fleming*. On verra le résultat dans le rapport, les plans et l'estimation ci-joint de ce Monsieur; et les Commissaires les soumettent respectueusement à la considération de la Législature pour les agréer, bien persuadés que l'agrandissement du réservoir, des quais et autres dépendances sur une moindre échelle que celle désignée dans le plan, ne suffirait pas pour le présent, aux besoins du Commerce, et servirait encore bien moins dans l'avenir, à promouvoir et avancer les intérêts du Public.

Tout le terrain requis pour cet objet et qui se trouve situé entre le pont de la rue *Wellington*, excepté un petit lopin à la pointe du moulin à vent, appartenant à la Corporation de la Cité de *Montréal*, et qui est connu sous le nom de la Commune de *Ste. Anne*; et tout le terrain au dessus du pont, qui est destiné à recevoir le bois de construction et le bois de chauffage, appartient aux prêtres du Séminaire de *Montréal*. Quant à la valeur de ce terrain, (et il n'y a encore été érigé aucune bâtisse de conséquence) les Commissaires ne sont pas en état d'en donner une évaluation; mais si on leur conférait le même pouvoir qui lui était conféré par l'Acte de la 1ère George 4, chap. 5, en vertu duquel le Canal a été établi, de faire l'achat de terrains, ils sont d'avis, que la somme sera modique, proportionnellement à l'étendue de terrain requise, surtout pour ce qui regarde la Commune; car les améliorations projetées produiraient immédiatement une hausse dans la valeur des propriétés situées dans *Griffin Town* et les environs, et par suite, une augmentation des revenus de la Cité, par les cotisations; et cette considération, sans doute, aurait une grande influence pour régler le prix d'achat. Il est très-important de commencer à agir sans retard, car la Corporation de la Cité a déjà fait dresser un plan pour diviser la Commune par emplacements et parle même d'en disposer immédiatement. L'on dira peut-être, que l'acquisition des lots de terre désignés dans le plan de *Mr. Fleming*, comme "emplacement pour des Magazins," n'est pas

APPENDICE,  
No. 17.

Rapport des  
Commissaires  
du Canal de  
*Lachine*.

APPENDICE,  
No. 17.

Rapport des  
Commissaires  
du Canal de  
Lachine.

nécessaire, mais les Commissaires la regardent comme essentielle, afin de les placer tous sous leur contrôle et juridiction. On pourrait par la suite attacher à la vente ou au loyer de ces emplacements des conditions propres à garantir le Canal des dommages et détériorations causées par une mauvaise direction donnée à l'écoulement de ses eaux, ou par l'érection de bâtiments et l'entreprise de travaux qui pourraient nuire matériellement à ses intérêts. Si le plan projeté est pleinement mis à effet, il n'est pas douteux que ces terrains deviendront par la suite une source abondante de revenu.

A l'égard de l'estimation que l'Ingénieur a faite des frais qu'entraîneront ces travaux, l'on doit observer que le chapitre de dépenses le plus considérable est pour les murs des quais,—le tout en pierres de taille, £12,282 2s. 6d.

Quoique les Commissaires approuvent hautement ce mode de construire les quais avec solidité, ils craignent néanmoins qu'il ne soit considéré comme trop dispendieux. Si cela était, on effectuerait une grande économie, en substituant du bois à la place de la pierre; les extrémités, néanmoins, des petits bassins qui aboutissent aux rues, devraient, à tout événement, être construites en pierre.

Les Commissaires regardent comme dignes de la plus sérieuse attention, et comme méritant l'accueil le plus favorable, les suggestions contenues dans le rapport de Mr. Fleming, relativement à "l'amélioration générale et l'élargissement du Canal,"—"l'établissement à Lachine d'un bassin pour le Canal et d'un port pour les bateaux à vapeur, et la possibilité d'élargir et creuser le Canal sans en arrêter la navigation," et comme telles, ils les soumettent respectueusement à la Législature; et s'ils s'abstiennent d'en faire autant pour une autre suggestion importante, savoir; l'établissement d'un chenal pour les bateaux à vapeur depuis la pointe du moulin à vent jusqu'à la pointe *St. Charles*, et d'un bassin pour les vaisseaux dans la baie formée par les deux pointes, c'est qu'ils craignent que cela soit considéré comme n'étant pas de leur ressort.

Les Commissaires demandent respectueusement, l'autorisation d'établir les passages sur le Canal qui sont recommandés dans le rapport de l'Ingénieur; et ils demandent aussi, qu'il leur soit permis de faire des réglemens pour la conservation du Canal et des Travaux, avec pouvoir d'imposer une pénalité limitée pour toute infraction de ces réglemens.

En vertu de la 4<sup>e</sup> section de l'Ordonnance Provinciale 3<sup>e</sup> Vict. chap, 28, les Commissaires du Havre ont commencé la double

rampe à l'extrémité de la rue des Sœurs Grises, et continué en remontant vers l'écluse de la rivière, les murs de revêtement du Havre;—mais, vu la modification qui a été apportée à cette section par la quatrième section de l'Ordonnance Provinciale de la 4<sup>e</sup> Vict. chap. 12, ils ne se proposent pas de prolonger ce dernier ouvrage au-delà de l'extrémité de la rampe supérieure, quoique la distance ne soit que de cent soixante verges. Cette terminaison abrupte d'un mur de pierres grises, presque perpendiculaire, de quatorze pieds d'élévation, appuyé sur une levée de tuf d'une égale hauteur, avec une pente inévitable de près de cinquante degrés, présentera un aspect singulier et bizarre qui contrastera fortement avec la régularité du dessin qui se fait remarquer dans toute l'étendue du mur de revêtement et des rampes qui ornent maintenant toute la devanture de la Cité. Le prolongement du mur, à partir de la terminaison projetée, jusqu'à l'Ecluse de la rivière, serait non seulement un embellissement, mais donnerait du relief et procurerait un nouvel avantage, en ajoutant plusieurs pieds à la largeur du quai du Canal plus bas; et lié au plan de Mr. Fleming mentionné plus haut (s'il est adopté,) ce mur deviendra nécessaire pour appuyer la rue projetée qui devra passer sur l'écluse supérieure.

Les Commissaires osent donc se flatter, que la Législature les autorisera à le compléter.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

(Signé)	O. BERTHELET,
"	PRE. BEAUBIEN,
"	FERDINAND MACCULLOCH,
"	J. T. BRONDGEEST,
"	H. L. ROUTH.

Rapport sur le prolongement projeté des Quais, et les Chantiers de Construction et de radoub sur le Canal de Lachine à Montréal.

Les premières facilités données aux bateaux sur le Canal de Lachine à Montréal se bornaient d'abord à un très petit bassin, mais ce bassin a depuis été agrandi en l'élargissant partiellement du côté sud; et maintenant il est devenu insuffisant par le grand accroissement de commerce et les bateaux de grandes dimensions; les quais et le réservoir sont également insuffisants. Conformément aux instructions des Honorables Commissaires du Canal, je soumetts respectueusement un plan avec ce rapport, qui indique la forme et l'étendue du prolongement projeté des quais, et l'agrandissement du Bassin: et je traiterai, chacune sous son titre, les nouvelles améliorations projetées.

APPENDICE  
No. 17.

Rapport des  
Commissaires  
du Canal de  
Lachine.

*Du prolongement des Quais.*

On se propose d'après le plan, d'élargir le bassin actuel, au nord, jusqu'à environ cent dix pieds de la ligne des bâtiments en pierre qui se trouvent ici; savoir, allouant soixante pieds pour une rue sur la devanture de ces bâtiments et cinquante pieds pour un quai; et de l'autre côté ou au sud du bassin, on se propose de l'élargir jusqu'à la limite du Canal, excepté la partie qui est près de l'écluse supérieure, qui doit être parallèle au côté nord du bassin, jusqu'à ce qu'elle rencontre la ligne du Canal, donnant au bassin ici une largeur d'environ deux cent sept pieds. Cet élargissement du bassin actuel donnera une ample espace, et un accès libre aux écluses dont le passage est souvent obstrué par les bateaux. L'élargissement du côté nord, peut être prolongé, [voir le plan] jusqu'à ce qu'il vienne en ligne avec la partie supérieure du pont de pierres, ce qui établira des quais vis-à-vis de chaque hangar de ce côté.

Outre cet élargissement du côté sud du bassin, on se propose d'établir un quai tout le long, de cinquante pieds de large, et une rangée de lots à bâtir ou emplacements le long du quai, de cent pieds de profondeur; le tout s'étendant d'après le plan, depuis la pointe au moulin tel qu'indiqué par la couleur en rouge, jusqu'aux chantiers de radoub projetés.

Afin de donner à ce dernier quai et aux emplacements, un accès plus facile et plus direct, que par le pont de pierres actuel, on se propose de jeter un pont de pierres à l'entrée du Canal ou à l'écluse inférieure, dont les murs de défense offriront les fondations solides et toutes prêtes. Ce pont, tel qu'indiqué par le plan, se trouvera sur la continuation de la rue du mur de revêtement du Havre de Montréal; la rue ou chemin, après avoir passé le pont se divise en deux branches, dont l'une conduit au quai par derrière la maison du gardien d'écluses, et l'autre derrière les terrains à bâtir, et du côté de ces terrains qui donne sur la rivière; on ouvrira par là, ce côté là du bassin en entier, à une distance égale, et l'on donnera ainsi un libre accès aux quais et bâtiments situés, au nord du bassin, soit en allant ou revenant de la Ville.

Pour prolonger les quais et le bassin, on se propose, tel qu'indiqué sur le plan, de faire usage de la totalité de cette commune à forme triangulaire, qui s'étend le long de la rue Wellington et du côté nord du Canal. Ici je propose, [voir le plan] de tracer une rue à l'est de soixante pieds de large, et une rangée de

terrains ou emplacements pour bâtir, de quatre-vingt-dix pieds de profondeur; aussi des lots de cent pieds de profondeur le long de la rue Wellington. Derrière ces derniers, doit se trouver un bassin de cent vingt pieds de large, puis un quai de quatre-vingt pieds de large; ensuite, un autre bassin de cent-vingt pieds de large; et finalement un autre quai de quatre-vingt pieds de large; ces deux quais, se prolongeant derrière les lots à l'est, devront chacun avoir un passage de vingt pieds de large, entre ces lots, servant de passage commun pour entrer dans la rue, et en sortir.

D'après le plan, on se propose aussi de traverser les lots que j'ai désignés plus haut, par un Canal de vingt-cinq pieds de large, à partir du bassin, depuis leur profondeur jusqu'à leur devanture; et au moyen de ce Canal un bateau pourra être conduit sous le toit d'un appenti ou hangar qui sera érigé, et on pourra le charger ou le décharger du plancher même du hangar, à l'aide d'une grue ou palan, sans être exposé au mauvais temps, et avec moins de dépense que sur un quai ordinaire. Ces Canaux seront construits en pierre, ainsi que le mur du bassin le long des emplacements; ce qui donnera des fondations solides derrière chaque emplacement, pour y ériger les bâtiments convenables.

Ce prolongement des quais n'étant destiné qu'à faciliter le transport des effets et marchandises, on se propose en outre, d'établir une place distincte et séparée pour le bois de chauffage, le bois équarri et autres bois; et j'ai en conséquence tracé un chantier sur le plan au haut de la rue Wellington et au nord du Canal. Ce chantier devra avoir un quai le long de la rue Wellington de cent-vingt pieds de large; et ensuite un bassin et un quai du côté opposé, de cent vingt pieds de large chaque; ce dernier sera borné par un chemin (ou moitié de rue) de vingt-cinq pieds de large, qui s'étendra tout le long de ce quai, tel qu'indiqué par le plan. La communication sera libre et facile avec la Ville, par la rue Wellington.

*Des Grues, Pentes et appentis.*

Il devrait y avoir en plusieurs endroits convenables sur les quais, des grues de différentes forces, depuis deux jusqu'à dix tonneaux; on se propose d'en établir une des plus fortes à l'extrémité inférieure du nouveau bassin, près du pont de pierre qui est l'endroit le plus voisin de la Cité, pour charger les fontes de fer, meules à moulin, &c. On se propose aussi, de placer une ou plusieurs Grues sur les quais pour le bois, avec une Pente vis-à-vis de

APPENDICE,  
No. 17.Rapport des  
Commissaires  
du Canal de  
Lachine.APPENDICE,  
No. 17.Rapport des  
Commissaires  
du Canal de  
Lachine.

APPENDICE,  
No. 17.

Rapport des  
Commissaires  
du Canal de  
Lachine.

chaque, pour hâler le bois équarri, immédiatement en arrivant en chantier.

On se propose aussi, d'ériger sur les quais ordinaires, pour mettre les effets à l'abri des appentis qui n'auront pas moins de trente pieds de large, et de les placer soit au milieu ou derrière chaque quai, et de les appuyer sur des poteaux à des distances suffisantes pour permettre aux charrettes ou binards de charger ou décharger.

*Des Chantiers de Construction et de Radoub.*

Comme on le verra d'après le plan, on se propose d'établir deux chantiers, avec un espace suffisant tout au tour, pour scier et piler le bois; ils doivent être placés à l'extrémité supérieure du quai et des emplacements au sud du bassin; ce site offrira toutes les facilités pour se procurer le bois, soit de la rivière ou du Canal, pour construire et réparer les bateaux.

On se propose d'élever un appentis entre ces chantiers pour l'usage des Charpentiers, et d'autres s'il est nécessaire, des deux côtés des chantiers; ces chantiers seront égoutés par des dalles à l'extrémité de chaque, qui se déchargeront dans un Canal ou tonnelle qui aboutira à la décharge qui conduit actuellement les eaux des terres à la rivière.

Le terrain requis par ces améliorations se trouve indiqué en rouge dans le plan; et celui qui appartient actuellement au Canal est désigné par une ligne jaune.

*De la Baie St. Charles.*

Il n'est peut-être pas hors de propos de mentionner ici, la connexion que les améliorations ci-dessus projetées formeraient avec une autre amélioration que j'ai suggérée et tracée sur un plan du Fleuve en cet endroit, soumis par moi l'année dernière au Bureau des Travaux Publics. Cette amélioration consisterait dans la construction d'une écluse de dimensions considérables dans le Fleuve, tout près de la pointe au *Moulin*, ou en contiguïté avec l'entrée du Canal, et d'une large digue ou chaussée joignant l'extérieur de cette écluse avec les îlots rocheux situés en dehors de la Baie; elle se trouverait dans une eau de dix-huit à vingt-quatre pouces de profondeur; mais on la prolongerait en remontant jusqu'à l'eau profonde vis-à-vis la pointe *St. Charles*. Par ce plan, un très grand bassin se trouverait formé et mis hors de l'influence du Rapide, et seroit creusé par l'extraction des pierres détachées qui en couvrent le fond, pour construire la chaussée, excepté en deux ou trois endroits où la couche de roche projette au dessus de ces pierres, et qu'il faudroit miner.

L'objet de ce bassin seroit, premièrement, d'ouvrir un chenal sûr, aux Bateaux à Vapeur de *Laprairie*, et de diminuer de moitié la durée de leur traversée; et secondement, et c'est là la principale fin, d'établir une place étendue et commode pour toutes les sortes de bois destinés au Havre de *Montréal*; aujourd'hui, les radeaux sont souvent entraînés au dessous de la Ville, ou ne sont dirigés au lieu de leur destination qu'avec la plus grande difficulté.

Ainsi, sous ce point de vue, cette amélioration se trouveroit nécessairement liée avec celles proposées pour le Canal du côté sud du bassin, parceque le nouveau pont projeté à l'embouchure du Canal, serviroit de communication pour les deux, et le derrière des emplacements deviendrait par là le devant du côté du bassin. Les navires pourroient être admis dans ce bassin au dessus de l'écluse, pour prendre leur chargement de bois équarri, &c., si on le creusait assez profond pour une petite distance; et comme l'on pourroit rendre ce bassin sûr dans toute son étendue, en construisant une chaussée suffisante, les bâtiments seroient à l'abri du charriage des glaces en hiver.

Ce n'est peut-être pas ici le lieu de développer tous les avantages qui pourroient résulter de l'établissement d'un bassin ou port pour le bois, au-delà de ce qui a été dit de la connexion que cette amélioration formeroit avec celles qui sont projetées pour le Canal; mais il en est un néanmoins dont je ne puis me dispenser de parler, c'est que ce bassin offrirait des emplacements excellents pour des chantiers (*docks*) de carénage pour les navires ou bateaux à vapeurs, car on pourroit faire entrer un navire dans ces *docks* en faisant venir l'eau au niveau supérieur, c'est-à-dire, celui du *dock*, au moyen d'un tuyau qui la prendrait au Canal; on n'aurait besoin d'eau que quand il faudroit entrer ou sortir les bâtiments qui vont se faire radouber ou en reviennent. Par là, la construction maritime acquerrait tous les avantages qu'elle trouve seulement dans les endroits où se font sentir les grandes marées.

*Des Lieux de Rencontre sur le Canal.*

La navigation éprouve beaucoup de délai et d'inconvénients résultant de la largeur actuelle du Canal, particulièrement quand les vaisseaux de première classe se rencontrent; ils ont partout beaucoup de difficulté à passer l'un à côté de l'autre, et cela est même impossible dans biens des endroits. Dans ce dernier cas, l'un d'eux doit rebrousser chemin et retourner jusqu'à un certain point, quelque fois éloigné, pour permettre à l'autre (qui se trouve d'après

APPENDICE  
No. 17.

Rapport des  
Commissaires  
du Canal de  
Lachine.



les réglemens avoir le droit d'avancer) de passer ; cela a particulièrement lieu à l'écluse de *Lachine*, lorsqu'il arrive des bateaux sur les niveaux supérieur et inférieur en même tems. Je recommanderais donc, sur le niveau inférieur, d'élargir le Canal du côté opposé au chemin de halage, de manière à permettre non-seulement que deux bateaux puissent passer l'un à côté de l'autre, mais aussi qu'un seul bateau puisse virer complètement de bord. La raison, c'est que quand les bateaux de la plus grande classe sont entièrement chargés, ils tirent un peu plus d'eau qu'il ne s'en trouve dans quelques parties du Canal, et sont obligés en conséquence d'y laisser une partie de leur chargement, et de revenir pour recharger ; mais la largeur du Canal ne leur permettant pas de virer de bord, ils doivent nécessairement se rendre à l'embouchure supérieure du Canal, pour effectuer ce mouvement.

En outre, le Canal est étroit l'espace d'un mille et demi au dessous de la même écluse ; je propose de l'élargir vers le milieu de cet espace en forme concave, de vingt pieds sur une longueur de cent verges ; de l'élargir aussi à l'écluse de la *Côte St. Paul*, dans les mêmes proportions, sur les niveaux supérieur et inférieur. Je proposerais aussi d'établir un passage, à l'écluse de *St. Gabriel*, sur le niveau inférieur, parce que le bassin qui se trouve au hangar rouge, un peu au dessus de l'écluse, permet par sa largeur aux bateaux de se rencontrer ou de virer de bord.

*D'un Plan général d'Améliorations et d'Élargissement du Canal.*

L'expérience a maintenant pleinement démontré, que les premières dimensions que l'on a donné au Canal ne correspondent nullement à la largeur de l'écluse ; l'écluse a vingt pieds de largeur en dedans, et le Canal n'a que vingt-huit pieds au fond, et quarante-huit pieds de largeur, à fleur d'eau ; d'où il résulte que deux bateaux les plus longs, qui ont à présent près de vingt pieds de base et construits à fonds plat, ne peuvent se rencontrer dans un Canal dont le fond n'a que vingt-huit pieds, quoique ce bateau puissent passer par les écluses. Dans ces circonstances, je me permettrai d'appeler l'attention des Honorables Commissaires du Canal de *Lachine* sur la possibilité d'élargir le Canal dans toute sa longueur, savoir : de quarante-deux pieds au fond, et de soixante deux pieds à fleur d'eau ; ces dimensions permettraient aux plus grands bateaux qui passent dans les écluses de se rencontrer et passer librement dans le Canal. Je conseillerais, outre cela, d'approfondir le

Canal d'un pied au dessous du niveau du seuil des écluses ; par là, un bateau du plus grand tirant d'eau aurait tout le jeu suffisant pour passer le seuil à l'aise, tandis qu'à présent le bateau n'ayant tout juste que ce qui lui faut d'eau, et touchant presque le fond même du Canal, son jeu ne peut pas être parfait ; il tirera par conséquent plus d'eau que s'il était en repos ou en mouvement dans des eaux plus profondes. De plus, le jeu d'un bateau en mouvement dans un Canal étroit, est encore diminué par le peu d'espace qui reste de chaque côté, au mouvement de l'eau que le bateau a déplacée dans sa marche progressive, tandis que si la profondeur du Canal est plus grande que le tirant d'eau du bateau, et d'une largeur proportionnée, le jeu sera augmenté, et le halage ou la traction plus facile.

En regardant comme certaine l'existence progressive et ultérieure d'un grand commerce intérieur sur le Fleuve *St. Laurent* et la Rivière de l'*Ottawa* au dessus de *Montréal*, la position du Canal de *Lachine* devient nécessairement et sera toujours la grande voie de communication. Sous ce point de vue, on doit l'améliorer de manière à satisfaire aux besoins futurs de ce commerce, et de manière aussi, à pouvoir répondre aux améliorations qu'on se propose de faire par la suite, dans la manière de faire mouvoir et marcher les vaisseaux, soit par le halage ou la vapeur.

Les Rivières mentionnées plus haut, offrant beaucoup d'obstacles à cause des rapides, sont presque impraticables pour les bâtimens à voile, ce qui fait que l'on n'emploie que des bateaux à vapeur dans les espaces qui se trouvent entre les rapides de l'*Ottawa*. Mais il est très douteux, sous le rapport du temps et des dépenses, si l'on doit préférer l'emploi de la vapeur comme moyen unique de traction à la fois sur les rivières et canaux, à celui du halage sur les canaux. Au contraire, l'emploi des bateaux à vapeur séparément comme moyen de tractions sur les rivières et les canaux, peut être préférable, surtout puisqu'on peut en faire usage sans aucunement endommager les levées ; et il paraîtrait maintenant que la grande question pour l'amélioration d'un Canal, est de trouver les dimensions les mieux adaptées à l'emploi d'un système amélioré de traction par la vapeur.

La profondeur actuelle du Canal de *Lachine* n'admet que des bateaux tirant moins de cinq pieds d'eau ; j'apprends aussi, que dans les plus basses eaux, il n'y a pas assez d'eau sur le seuil de l'écluse de protection, ou qu'elle baisse au dessous de son élévation ordinaire.

APPENDICE,  
No. 17.

Rapport des  
Commissaires  
du Canal de  
Lachine.

Cette circonstance, toute rare qu'elle puisse être, impose des limites à la profondeur additionnelle qu'on pourrait obtenir en exhaussant les levées ou côtés du Canal. Quoique cette profondeur additionnelle puisse être mise à profit, quand le Fleuve se maintient à son niveau ordinaire, il n'y aurait toujours point de régularité ni de certitude dans l'emploi des bateaux à vapeur qui tireraient au moins six pieds d'eau, pour les rendre suffisamment effectifs. Cette dernière condition m'engage à proposer l'agrandissement du Canal, de manière à employer une force motrice suffisante au moyen de la vapeur, pour mouvoir les bateaux plus grands que ceux en usage sur le Canal, et adaptés à un plus grand commerce.

Comme je l'ai dit plus haut, j'élargirais le Canal, et dans la vue d'employer la vapeur comme force motrice, je lui donnerais cinquante pieds de largeur au fond, et deux pieds et demi de profondeur au dessous des seuils des écluses actuelles, ou sept pieds en tout ; je lui donnerais aussi soixante et dix pieds de largeur au niveau de l'eau :—Mais un tel changement nécessiterait de nouvelles écluses que je suggérerais de placer à côté des écluses actuelles, qui auraient sept pieds d'eau sur le seuil, et pourraient avoir vingt pieds de largeur en dedans. Ces dimensions admettraient un bateau à vapeur assez fort pour remorquer plusieurs bâtiments à la fois, d'une grandeur adaptée à la navigation du Fleuve et des Lacs ; bien entendu que ces bateaux à vapeur pourraient marcher, comme on l'a déjà dit, sans faire le plus léger mal aux levées ou digues du Canal. Il est cependant nécessaire de faire observer, que cette profondeur et cette largeur additionnelles des écluses, devront correspondre dans toutes les autres situées sur les autres Canaux ou catactes, dans toute l'étendue en remontant jusqu'au Lac Ontario.

*D'un Bassin de Canal, et d'un port pour les Bateaux à Vapeur à Lachine.*

L'entrée du Canal de Lachine se trouvant sur un point où le courant est très-fort dans le Fleuve, il résulte beaucoup de délai et d'inconvénients de la nécessité où sont les Bateaux qui remontent, de sortir du Canal pour se rendre au débarcadour des Bateaux à Vapeur, au lieu d'être remorqués par un Steamer du Canal lui-même. Il y a aussi un banc dans le Fleuve, un peu au dessus de l'entrée du Canal, qui oblige les Bateaux de se tenir soit en dedans ou en dehors de ce banc ; et comme le dehors offre un meilleur chenal, mais qu'il est plus exposé au courant, l'entrée du Canal devient par là même d'un accès difficile ;—en outre, il

n'y a pas de Bassin à l'entrée où les Bateaux puissent se mettre, avant de passer dans le Fleuve, ou de passer l'Ecluse de protection, il n'y a qu'un espace qui se trouve entre l'entrée et l'écluse, qui est quelque fois entièrement encombré de bateaux. Considérant toutes les circonstances, les risques et les inconvénients de cette navigation, je recommanderais de prolonger le Canal, comme Bassin, le long du rivage en remontant jusqu'en front du village, et de le terminer au chenal soit au dessus ou au dessous de *Leishman's Point*, ainsi que le pourra déterminer un examen convenable ci-après.

Dans mon opinion, cette amélioration, ainsi que l'élargissement du Canal, et le creusement pour lui donner sept pieds d'eau, tel que proposé ci-dessus, coûteraient moins, et seraient mieux adaptés au commerce que l'établissement d'un nouveau Canal derrière le village de *Lachine*, qui ne joindrait le Canal actuel qu'à *Montréal*, suivant le projet dont on m'a parlé.

L'on obtiendrait un autre avantage en poussant l'entrée du Canal à *Leishman's Point* ; on pourrait placer le seuil de l'Ecluse de protection actuelle quelques pouces plus bas ; c'est ce qui serait réglé par la différence de niveau entre l'entrée actuelle et celle que l'on propose. Il ne serait pas nécessaire d'acheter de terrains privés, du tout, ou très-peu du moins, pour faire ce Bassin, et il formerait un port, tant pour la navigation du Canal que pour celui du Fleuve, dans lequel les barges et les Bateaux à Vapeur seraient également en sûreté pendant l'hiver.

*De la possibilité d'élargir et de creuser le Canal sans interrompre la navigation.*

Les travaux nécessaires pour élargir et creuser le Canal peuvent se faire sans interrompre la navigation, ou en ne la suspendant que très-peu de temps. On élargirait le Canal du côté sud seulement. En Été, on mènerait l'excavation jusqu'au niveau de l'eau sur toute la largeur désirée, excepté une lisière de deux ou trois pieds de largeur, à laquelle on donnerait une élévation de dix-huit pouces pour empêcher l'eau de se répandre dans l'excavation ; et ensuite on pourrait continuer l'excavation jusqu'à la profondeur qu'elle doit avoir, en laissant une petite portion du terrain solide du côté du Canal ; car s'il y a du coulage, l'eau descendra sur le niveau inférieur de l'excavation, et pourra être pompée dans le Canal par dessus la digue, s'il y a une ouverture dans différents points du même niveau. Enfin dans les mois d'hiver, on enlèverait cette digue et on achèverait de creuser le Canal actuel jusqu'à la pro-

APPENDICE,  
No. 17.

Rapport des  
Commissaires  
du Canal de  
Lachine.

fondeur voulue. Il est évident aussi, que les nouvelles Ecluses pourront être toutes bâties en Été, sans que cela nuise le moins du monde à la navigation ; au contraire, le Canal actuel offre les plus grandes facilités pour le transport des matériaux sur chaque point désiré ; et une fois achevées, on pourrait faire l'ouverture de chacune des Ecluses dans le Canal en hiver.

(Signé,) PETER FLEMING.

Montréal, 6e Juillet, 1841.

Vraie Copie.

(Signé,) J. GRIFFIN,

Sec. Canal de Lachine.

*Estimation des frais du prolongement des Quais et de la formation d'un Bassin sur le Canal de Lachine, à Montréal.*

Frais d'Excavation du Nouveau Bassin et du Dock pour les Bois.....	£ 4439	9	0
Murs des Quais, le tout en pierre de taille. . . . .	12282	2	6

Nouveau Pont de pierre à l'embouchure des Ecluses. . . . .	500	0	0
Deux Docks de Carénage, avec portes d'Ecluses. . . . .	7200	0	0
Grues et Appentis. . . . .	2700	0	0
Pavage en bois, et nivelage des Quais . . . . .	2300	0	0
Ouverture d'un Chemin ou rue traversant la <i>Pointe au Moulin</i> , et formant une rue du côté du Fleuve. . . . .	1250	0	0
	<hr/>		
	£ 30671	11	6
Dix par cent pour dépenses Contingentes. . . . .	3067	2	4
	<hr/>		
	33738	13	10

(Signé,) PETER FLEMING.

Montréal, 6e Juillet, 1841.

Vraie Copie.

(Signé,) F. GRIFFIN,

Sec. Canal de Lachine.

APPENDICE,  
No. 17.  
Rapport des  
Commissaires  
du Canal de  
Lachine.

## APPENDICE, N<sup>o</sup>. 18.

(Voir Journal, Page 71.)

A LA TRES-EXCELLENTE MAJESTE' DE LA  
REINE.

Qu'il plaise à Votre Majesté :

Nous, les fidèles et loyaux Sujets de Votre Majesté, le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*, réunis en Parlement Provincial,

Représentons humblement :

Que nous avons appris avec de sérieuses alarmes, que les serviteurs de Votre Majesté ont récemment proposé à la Chambre des Communes, des changements défavorables dans l'échelle des Droits prélevés sur les Bois Coloniaux et Etrangers, à leur entrée dans le Royaume-Uni, et que cette échelle a presque toujours été la même, pendant les trente dernières années.

Que les Droits en faveur des Bois Coloniaux ont été établis, dans le principe, sans aucune sollicitation de la part des Habitants de la Colonie, et qu'ils les ont considérés comme des objets qui se rattachent à la politique nationale, et, par suite, comme devant être permanents : qu'en conséquence, ils ont embarqué leurs capitaux et leur industrie dans ce commerce, pour préparer et expédier sur les Marchés de la Mère-Patrie, les produits des Forêts

du *Canada* ; et que ce Commerce, grâce à l'encouragement donné par cette échelle relative des Droits, s'est tellement accru, qu'au lieu de quelques Vaisseaux qui fréquentaient le Fleuve *St. Laurent*, plus de mille Navires viennent annuellement y prendre leurs chargements.

Que le Commerce des Bois en cette Colonie est libre à tous les sujets de Sa Majesté, et que si l'échelle des Droits existants sur les Bois est changée, ce Commerce devra presque entièrement cesser ; une grande partie des capitaux employés dans ce Commerce, et dans les établissements entrepris pour cet objet, sera perdue ; tandis que la plupart des Habitants seront privés de leur emploi ordinaire ; les Agriculteurs, en grande partie dénués d'un Marché voisin et avantageux pour leurs produits ; les importations grandement diminuées, et la Province laissée sans un revenu suffisant pour maintenir son Gouvernement local, remplir ses engagements existants et pourvoir aux besoins publics.

Pourquoi vos Pétitionnaires prient humblement, qu'il plaise gracieusement à Votre Majesté vouloir bien maintenir les Habitants de

APPENDICE,  
No. 18.

Pétitions à Sa  
Majesté et aux  
deux Chambres  
du Parlement  
Impérial, au  
sujet des Droits  
sur les Bois.

APPENDICE,  
No. 18.

Pétitions à Sa  
Majesté et aux  
deux Chambres  
du Parlement  
Impérial, au  
sujet des Droits  
sur les Bois.

cette Province dans la jouissance des privilèges et de la protection dont leur Commerce jouit actuellement.

Et vos Pétitionnaires ne cesseront de prier.

Attesté,

W. B. LINDSAY,  
Gref. Assemblée.

Assemblée Législative, Province du Canada,  
Kingston, Juillet, 1841.

Passée dans le Conseil Législatif, Vendredi,  
6e Août, 1841.

Attesté,

JAMES FITZGIBBON,  
Gref. C. Législatif.

*Aux Lords Spirituels et Temporels du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, réunis en Parlement.*

La Pétition du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative de la Province du Canada, assemblés en Parlement Provincial,

Expose humblement :

Que vos Pétitionnaires ont appris avec de sérieuses alarmes, que les Ministres de Sa Majesté ont récemment proposé à la Chambre des Communes, des changements défavorables dans l'échelle des Droits prélevés sur les Bois Coloniaux et Etrangers, à leur entrée dans le Royaume-Uni, et que l'échelle relative des Droits est presque toujours restée la même, pendant les trente dernières années.

Que les Droits en faveur des Bois Coloniaux ont été établis, dans le principe, sans aucune sollicitation de la part des Habitants de la Colonie, et qu'ils les ont considérés comme des objets qui se rattachent à la politique nationale, et, par suite, comme devant être permanents, qu'en conséquence ils ont embarqué leurs capitaux et leur industrie dans ce commerce, pour préparer et expédier sur les Marchés de la Mère-Patrie les produits des Forêts du Canada ; et que ce Commerce, grâce à l'encouragement donné par cette échelle relative des Droits, s'est tellement accru, qu'au lieu de quelques Vaisseaux, qui fréquentaient le Feuve *St. Laurent*, plus de mille Navires viennent annuellement y faire leurs chargements.

Que le Commerce des Bois en cette Colonie est libre à tous les sujets de Sa Majesté, et que si l'échelle actuelle des Droits existants sur les Bois est changée d'une manière défavorable, ce commerce devra presque entièrement cesser ; et une grande partie des Capitaux employés à ce commerce, et dans les établissements entrepris pour cet objet, sera perdue ; tandis que la

plupart des habitans seront privés de leur emploi ordinaire ; les agriculteurs, en grande partie, dénués d'un marché voisin et avantageux pour leurs produits ; les importations grandement diminuées, et la Province laissée sans un revenu suffisant pour maintenir son Gouvernement local, remplir ses engagements existants, et pourvoir aux besoins publics.

C'est pourquoi vos Pétitionnaires prient humblement, qu'il plaise à votre Honorable Chambre maintenir les Habitants de cette Province dans la jouissance des privilèges et de la protection dont leur Commerce jouit actuellement.

Et vos Pétitionnaires ne cesseront de prier.

Attesté,

W. B. LINDSAY,  
Gref. Assemblée.

Assemblée Législative, Province du Canada,  
Kingston, Juillet, 1841.

Passée dans le Conseil Législatif, Vendredi,  
6e Août, 1841.

Attesté,

JAMES FITZGIBBON,  
Gref. C. Législatif.

*Aux Honorables Chevaliers, Citoyens et Bourgeois, les Communes du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et d'Irlande, réunis en Parlement.*

La Pétition du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative de la Province du Canada, assemblés en Parlement Provincial,

Expose humblement :

Que vos Pétitionnaires ont appris avec de sérieuses alarmes, que les Ministres de Sa Majesté ont récemment proposé à la Chambre des Communes, des changements défavorables dans l'échelle des Droits prélevés sur les Bois Coloniaux et Etrangers, à leur entrée dans le Royaume-Uni, et que l'échelle actuelle des Droits est presque toujours restée la même, pendant les trente dernières années.

Que les Droits en faveur des Bois Coloniaux ont été établis, dans le principe, sans aucune sollicitation de la part des Habitants de la Colonie, et qu'ils les ont considérés comme des objets qui se rattachent à la politique nationale, et, par suite, comme devant être permanents : qu'en conséquence, ils ont embarqué leurs capitaux et leur industrie dans ce commerce, afin de préparer et expédier sur les Marchés de la Mère-Patrie, les produits des Forêts du Canada ; et que ce Commerce, grâce à l'encoura-

APPENDICE  
No. 18.

Pétitions à Sa  
Majesté, et au  
deux Chambres  
du Parlement  
Impérial, au  
sujet des Droits  
sur les Bois.

APPENDICE,  
No. 18.  
Pétitions à Sa  
Majesté et aux  
deux Chambres  
du Parlement  
Impérial, au  
sujet des Droits  
sur les Bois.

gement donné par cette échelle relative des droits, s'est tellement accru, qu'au lieu de quelques Vaisseaux qui fréquentaient le Fleuve *St. Laurent*, plus de mille Navires viennent annuellement y prendre leurs chargements.

Que le Commerce des Bois en cette Colonie est libre à tous les sujets de Sa Majesté, et que si l'échelle actuelle des Droits existants sur les Bois est changée d'une manière désavantageuse, ce Commerce devra presque entièrement cesser; une grande partie des capitaux employés dans ce Commerce, et dans les établissements entrepris pour cet objet, sera perdue: tandis que la plupart des Habitants seront privés de leur emploi ordinaire; les Agriculteurs, en grande partie, dépourvus d'un Marché voisin et avantageux pour leurs produits; les importations grandement diminuées, et la Province laissée sans un revenu suffisant pour maintenir son gouvernement local, remplir ses engagements existants et pourvoir aux besoins publics.

Pourquoi vos Pétitionnaires prient humblement votre Honorable Chambre, de vouloir bien maintenir les Habitants de cette Province dans la jouissance des privilèges et de la protection dont leur Commerce jouit actuellement.

Et vos Pétitionnaires ne cesseront de prier.

Attesté,

W. B. LINDSAY,  
Gref. Assemblée.

Assemblée Législative, Province du Canada,  
Kingston, Juillet, 1841.

Passée dans le Conseil Législatif, Vendredi,  
6e Août, 1841.

Attesté,

JAMES FITZGIBBON,  
Gref. Con. Législatif.

APPENDICE,  
No. 18.  
Pétitions à Sa  
Majesté et aux  
deux Chambres  
du Parlement  
Impérial, au  
sujet des Droits  
sur les Bois.

## APPENDICE, No. 19.

(Voir le Journal, Page 73.)

APPENDICE,  
No. 19.  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

Le Comité Spécial auquel a été référé le Message de l'Honorable Conseil Législatif de mercredi dernier, au sujet du Bill, intitulé, "Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale," à l'honneur de faire rapport;

Que les autorités et les témoignages qui ont engagé Votre Honorable Chambre à passer le dit Bill sont tirés de différentes sources savoir: des Records du Parlement Impérial, de ceux du Parlement Provincial du *Bas-Canada*, des Journaux de votre propre Chambre, de faits qui se sont passés à la vue de tout le monde et des informations données par les Honorables Membres chargés des diverses Pétitions auxquelles il est référé dans le dit Bill, et qui ont présenté les dites Pétitions à Votre Honorable Chambre, et que les dites autorités et témoignages sont, comme suit:—

Que certains Actes du Parlement Provincial de la ci-devant Province du *Bas-Canada*, pour régler les procédures sur les Elections con-

tées dans la dite Province, ont été, par un Acte du dit Parlement Provincial, passé dans la quatrième année du règne de feu Sa Majesté le Roi *Guillaume IV*, continués jusqu'au premier jour de Mai, mil huit cent trente-six, et de là jusqu'à la fin de la Session alors prochaine de la Législature Provinciale, et pas plus longtemps. Qu'après le dit premier jour de Mai, de la susdite année, le Parlement Provincial de la dite Province a été dûment convoqué, par Proclamation Royale, en deux différentes occasions, en la Cité de *Québec*, dans la dite Province; et à chacune des dites occasions, a siégé pendant plusieurs jours, et a été chaque fois dûment prorogé—le premier, par le Représentant de la Reine en personne, et le second, par Proclamation Royale.

Que suivant la tradition aussi bien que les Journaux des deux Chambres du dit Parlement Provincial, un des discours du Trône prononcé en présence du dit Parlement, les Adresses des deux Chambres au Gouverneur Général, les Journaux de la Chambre des Communes du Parlement Impérial, et la Correspondance Officielle du Secrétaire d'Etat pour les Colonies

b b b

APPENDICE,  
No. 19.  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

APPENDICE,  
No. 19.  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

relativement aux procédures qui ont eu lieu aux dites assemblées, les dites assemblées ont été appelées et regardées comme des Sessions du dit Parlement Provincial.

Que les dits Actes pour régler les procédures sur les Elections contestées, n'ayant été depuis continués par aucunes dispositions faites à l'une ou l'autre des dites assemblées, l'opinion publique a été que les dits Actes étaient expirés, et ils ont été regardés comme n'étant plus en force lors de la passation de l'Acte du Parlement Impérial, suspendant la constitution de la dite Province du *Bas-Canada*, et qu'en conséquence, les dits Actes n'avaient pas été continués par les dispositions de l'Acte du Parlement Impérial pour la Réunion des Provinces du *Haut* et du *Bas-Canada*; et cette impression se fortifia d'avantage, lorsque le Conseil Spécial jugea à propos de passer une Ordonnance pour continuer un Acte du Parlement du *Bas-Canada* qui se trouvait dans le même cas que les Actes ci-devant mentionnés.

Que le dit Parlement Provincial n'ayant passé aucun Acte et n'ayant rendu aucun jugement pendant les dites assemblées, Votre Honorable Chambre a décidé que ni l'une ni l'autre des dites assemblées étaient des Sessions de la Législature Provinciale, relativement à l'interprétation que l'on devait donner à la clause qui continuait les dits Actes, et que conséquemment, ils sont encore en force aujourd'hui. Que quoique les Pétitions auxquelles il est référé dans le dit Bill n'aient pas été présentées avec les formalités voulues par ces Actes, Votre Honorable Chambre les a reçues sans que cette circonstance ait été soumise à la considération de Votre Honorable Chambre. Que ces Pétitions allèguent qu'il a été commis des outrages d'une atrocité révoltante; si ces allégués sont fondés, non seulement ils troublent la paix du pays, mais ils détruisent de plus le caractère de Votre Honorable Chambre, comme représentant véritablement le Peuple.

Que la réception des dites Pétitions a fait croire à vos Pétitionnaires que les dits Actes étaient encore en force, et Votre Honorable Chambre ayant décidé le contraire, qu'après l'expiration du temps limité par les dits Actes pour présenter les dites Pétitions, les Pétitionnaires ont perdu l'occasion de présenter de nouvelles Pétitions, accompagnées des formalités requises; ce qu'ils auraient pu faire, si Votre Honorable Chambre eût rejeté les dites Pétitions dans le principe, comme n'étant pas conformes aux dits Actes.

Que faute de ces formalités, Votre Honorable Chambre, sans les pouvoirs dont elle est revêtue par ce Bill, se trouve dans l'impossibilité de procéder sur les dites Pétitions en vertu des dispositions des dits Actes; le mode de procédure proposé, est plus avantageux aux membres siégeants qu'à tous autres, puisqu'il les protège contre des plaintes non fondées.

Le tout humblement soumis.

(Signé,) ALLAN N. MACNAB,  
Président.

Assemblée Législative,  
Vendredi, 30e Juillet, 1841.

Attesté.

(Signé,) WILLIAM B. LINDSAY,  
Gref. Assemblée.

*Cédule des Pétitions qui accompagnent le Message de l'Assemblée Législative à l'Honorable Conseil Législatif, en réponse à son Message du 21 Juillet dernier, demandant communication des témoignages à l'appui des quels a été passé le Bill, intitulé, "Acte pour prévenir toutes injustices relativement aux plaintes portées contre les Elections ou les Retours illégaux des Membres de l'Assemblée Législative de cette Province à la dernière Election Générale."*

- 1.—Electeurs du Comté de *Terrebonne*.
- 2.—*Louis Hypolite Lafontaine*.
- 3.—*Thimothé Franchère*, de la Paroisse de *St. Mathias*.
- 4.—Electeurs du Comté de *Rouville*.
- 5.—Electeurs du Comté de *Montréal*.
- 6.—*James Leslie*, du Comté de *Montréal*,
- 7.—*Louis Michel Viger*, de la Cité de *Montréal*, avec copie d'un protêt.
- 8.—Electeurs du Comté de *Chambly*.
- 9.—Electeurs du Comté de *Vaudreuil*.
- 10.—*André Jobin*.
- 11.—Electeurs du Comté de *Beauharnois*, *J. S. Lewis* et autres.
- 12.—Electeurs du Comté de *Beauharnois*, *C. M. Lebrun*, et autres.
- 13.—*Jacob De Witt*, de la Cité de *Montréal*, Ecuyer.

WM. B. LINDSAY,  
Gref. Assemblée.

Assemblée Législative,  
Vendredi, 30e Juillet, 1841.

APPENDICE,  
No. 19.  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

1.

(Copie.)

*A l'Honorable Assemblée Législative de la Province du Canada.*

La Pétition des soussignés, Electeurs du Comté de *Terrebonne*, dans la dite Province,

Expose respectueusement :

Qu'une Election a eu lieu Lundi, le vingt-deux Mars dernier, à l'endroit communément appelé *New Glasgow*, dans le dit Comté, à l'effet d'élire un Membre pour représenter le dit Comté de *Terrebonne* dans l'Assemblée Législative de la Province, et que *John McKenzie*, Ecuyer, exerçait la charge d'Officier Rapporteur.

Que les Candidats étaient *Louis Hypolite Lafontaine*, Ecuyer, Avocat, de la Cité de *Montréal*, et le *Dr. Michael McCulloch*, Médecin, du même lieu, et que tous deux se présentèrent au *Hustings*.

Qu'après les formalités préliminaires prescrites par la Loi, le dit Officier Rapporteur somma les Electeurs, alors présents, de nommer la personne dont ils désiraient faire choix, pour représenter le dit Comté dans l'Assemblée; que le dit *Louis Hypolite Lafontaine* eut alors la levée des mains en sa faveur, sur quoi le *Dr. Michael McCulloch* ou quelques-uns de ses partisans demandèrent le Poll; que le dit *Louis Hypolite Lafontaine* fut ensuite contraint, au milieu du tumulte et d'actes de violence accompagnés d'effusion de sang, de se retirer, en protestant contre l'Officier Rapporteur,—et que le dit *Michael McCulloch* fut illégalement et indûment proclamé, par l'Officier Rapporteur, le Membre élu pour le dit Comté.

Et les Pétitionnaires demandent maintenant, que la dite Election et la Proclamation du dit Officier Rapporteur, qui déclare le dit *Michael McCulloch* élu pour le dit Comté, soient annulées et mises de côté, enti' autres pour les raisons suivantes, viz :

1er. Parce que le *Hustings* n'a pas été tenu à l'endroit désigné dans les annonces du dit Officier Rapporteur.

2e. Parce qu'après avoir lu le *Writ* d'Election dans un certain endroit, le dit Officier Rapporteur jugea à propos de recevoir les suffrages des Electeurs dans une maison située plus loin et ailleurs, et qu'à la connaissance du dit Offi-

cier Rapporteur, cette maison était alors et là entourée et gardée par plusieurs centaines d'hommes armés de bâtons et autres armes offensives, dont la plupart étaient étrangers au Comté et n'avaient pas le droit de voter, le tout tramé dans la vue et l'intention d'empêcher les Electeurs de voter à la dite Election.

3e. Parce que le dit Officier Rapporteur a procédé à la dite Election en présence de plusieurs centaines d'hommes armés de bâtons et autres armes offensives, sans avoir pris les moyens de les disperser, arrêter ou faire retirer du *Hustings*, et sans même en faire la tentative, et qu'il a alors et là dit et déclaré qu'il était tout à fait incapable d'interposer son autorité pour maintenir l'ordre et la paix, et donner aux Electeurs un libre accès au *Hustings*.

4e. Parce qu'avant et pendant les procédés du dit Officier Rapporteur à la dite Election, en sa présence, et à sa connaissance, plusieurs Electeurs, en se rendant au lieu de l'Election, ont été assaillis et battus avec des bâtons et autres armes offensives, sans que le dit Officier Rapporteur ait pris les moyens de les protéger, et qu'il a alors déclaré qu'il était incapable de maintenir l'ordre et la paix à la dite Election.

5e. Parce qu'il a été commis, lors des procédés du dit Officier Rapporteur, des scènes de violence telles que les Electeurs paisibles n'ont pu exercer librement leur franchise électorale, et que d'après les menaces et la conduite d'un grand nombre de personnes qui, lors des procédés du dit Officier Rapporteur et en sa présence, étaient alors armées de bâtons et autres armes offensives, il était évident que les Electeurs paisibles du dit Comté ne pourraient approcher du Poll pour donner leurs suffrages, sans occasionner de nouvelles scènes de violence, qui auraient été suivies inévitablement de l'effusion de sang et du meurtre d'un grand nombre de personnes.

6e. Parce que lors des procédés du dit Officier Rapporteur, et à l'endroit même où se tenait l'Election, plusieurs personnes ont été cruellement maltraitées et battues avec des bâtons et autres armes offensives, au nombre desquelles se trouvait le nommé *Toussaint Rose*, de *St. Martin*, dans le dit Comté, lequel est mort depuis des blessures qu'il a reçues pendant la dite Election.

7e. Parce qu'en conséquence des actes de violence et d'intimidation rapportés plus haut, et pour éviter de plus grands troubles et une plus

APPENDICE,  
No. 19.  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

APPENDICE,  
No. 19.  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

APPENDICE,  
No. 19.  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

grande effusion de sang, il ne restait d'autres ressources au dit *Louis Hypolite Lafontaine*, l'un des Candidats, ainsi qu'aux Electeurs qui désiraient lui donner leurs suffrages, que de se retirer du lieu de l'Election, et de protester contre la dite Election et les procédés du dit Officier Rapporteur.

8e. Parce que des bandes d'hommes à gages, étrangers au Comté et armés de bâtons et autres armes offensives, ont été amenées de lieux distants et éloignés de la Province, au lieu de l'Election, par les partisans du dit *Michael McCulloch*, dans la vue d'effrayer, intimider et même tuer et assassiner les Electeurs paisibles, à la dite Election.

9e. Parce que, contrairement à la loi, le dit *Dr. Michael McCulloch* a, lui-même, à ses frais et dépens, et par l'entremise d'autres personnes et partisans, avant et pendant la dite Election, ouvert ou fait ouvrir dans les limites du Comté, des maisons d'entretien public, et qu'il les a soutenues ou fait payer à même ses propres deniers.

Vos Pétitionnaires sont prêts à prouver tous ces allégués.

Pourquoi les Pétitionnaires prient la Chambre de prendre leur Pétition en sa sérieuse considération, et déclarer nulle et illégale l'Election susdite, ainsi que la proclamation que le dit Officier Rapporteur a faite de la personne du dit *Dr. Michael McCulloch* pour représenter les Electeurs du dit Comté de *Terrebonne* dans l'Assemblée Législative de la Province; et ils prient la Chambre de vouloir bien adopter telles mesures qu'elle jugera convenables dans sa sagesse pour empêcher le renouvellement de semblables scènes à l'avenir; sinon qu'ils devront cesser d'exercer leur franchise électorale, ou se rendre armés au Poll pour s'opposer efficacement à toute tentative que l'on pourrait faire pour les priver de la jouissance de leurs droits constitutionnels.

Vos Pétitionnaires désirent de plus avec instances en appeler solennellement à la Chambre, et lui représenter la nécessité d'une Enquête immédiate sur les événements disgracieux qui ont eu lieu dans plusieurs Elections de ce District, afin de punir, comme ils le méritent, les conspirateurs qui ont osé, à l'aide de bandes armées de bandits salariés, maltraiter et assassiner les Electeurs, et leur imposer comme Représentants des personnes en qui ils n'ont aucune confiance.

Vos Pétitionnaires, comme de droit, ne cessent de prier.

4 Juin, 1841.

(Signé,) A. GIGONELL,  
Et cinquante-cinq autres.

2.

(Copie.)

A l'Honorable Assemblée Législative de la Province du Canada.

La Pétition du soussigné, *Louis Hypolite Lafontaine*, Avocat, de la Cité de *Montréal*, dans le District de *Montréal*, dans la dite Province,

Expose respectueusement :

Qu'une Election a eu lieu Lundi, le vingt-deux Mars dernier, à l'endroit communément appelé *New Glasgow*, dans le Comté de *Terrebonne*, dans la dite Province, à l'effet d'élire un Membre pour représenter le dit Comté de *Terrebonne*, dans l'Assemblée Législative de la Province, et que *John McKenzie*, Ecr., exerçait la charge d'Officier Rapporteur.

Que les Candidats étaient le Docteur *Michael McCulloch*, Ecuyer, Médecin, de la Cité de *Montréal*, et votre Pétitionnaire; et que tous deux se présentèrent au *Hustings*.

Qu'après les formalités préliminaires voulues par la loi, le dit Officier Rapporteur somma les Electeurs alors présents de nommer la personne dont ils désiraient faire choix pour représenter le dit Comté de *Terrebonne* dans l'Assemblée;— que le dit *Louis Hypolite Lafontaine* eut alors la levée des mains en sa faveur; sur quoi le *Dr. Michael McCulloch* ou quelques-uns de ses partisans demandèrent un Poll; que le dit *Louis Hypolite Lafontaine* fut ensuite forcé, au milieu du tumulte, et d'actes de violence accompagnés d'effusion de sang, de se retirer, en protestant contre l'Officier Rapporteur, et que le dit *Michael McCulloch* fut illégalement et indûment proclamé par l'Officier Rapporteur le Membre élu pour le dit Comté.

Le Pétitionnaire demande humblement que la dite Election, et la proclamation du dit Officier Rapporteur, qui déclare le dit *Michael McCulloch* élu pour le dit Comté, soient annulées et mises de côté, entr'autres pour les raisons suivantes, viz :

1er. Parce que le *Hustings* n'a pas été tenu à l'endroit désigné dans les annonces du dit Officier Rapporteur.

APPENDICE,  
No. 19.  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.



APPENDICE,  
No. 19.  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

2e. Parceque, après avoir lu le *Writ* d'Election dans un certain endroit, le dit Officier Rapporteur se décida à recevoir les suffrages des Electeurs dans une maison située plus loin et dans un autre endroit; et qu'à la connaissance du dit Officier Rapporteur, cette maison était alors et là gardée et entourée par plusieurs centaines d'hommes armés de bâtons et autres armes offensives, étrangers au Comté, et n'y ayant pas le droit de voter; le tout tramé dans la vue et avec l'intention d'empêcher les Electeurs de voter à la dite Election.

3e. Parceque le dit Officier Rapporteur a procédé à la dite Election en présence de plusieurs centaines d'hommes armés de bâtons et autres armes offensives, sans avoir pris les moyens de les disperser, arrêter ou faire retirer du *Hustings*, et sans même en faire la tentative, et qu'il a alors et là, dit et déclaré qu'il était tout à fait incapable d'interposer son autorité pour maintenir l'ordre et la paix, et donner aux Electeurs un libre accès au *Hustings*.

4e. Parcequ'avant et pendant les procédés du dit Officier Rapporteur à la dite Election, en sa présence et à sa connaissance, plusieurs des Electeurs, en se rendant au lieu de l'Election, ont été assaillis et battus avec des bâtons et autres armes offensives, sans que le dit Officier Rapporteur ait pris les moyens de les protéger, déclarant alors et là qu'il était incapable de maintenir l'ordre et la paix à la dite Election.

5e. Parcequ'il a été commis, lors des procédés du dit Officier Rapporteur, des scènes de violence telles, que les Electeurs paisibles n'ont pu exercer librement leur franchise électorale—et que d'après les menaces et la conduite d'un grand nombre de personnes, qui, lors des procédés du dit Officier Rapporteur, et en sa présence, étaient ainsi armées de bâtons et autres armes offensives, il était évident que les Electeurs paisibles du dit Comté ne pourraient approcher du Poll pour donner leurs voix, sans occasionner de nouvelles scènes de violence, qui auraient inévitablement été suivies de l'effusion de sang et du meurtre d'un grand nombre de personnes.

6e. Parceque lors des procédés du dit Officier Rapporteur, et à l'endroit même où se tenait l'Election, plusieurs personnes ont été cruellement battues et maltraitées avec des bâtons et d'autres armes offensives, au nombre desquelles se trouvait le nommé *Toussaint*

*Rose*, de *St. Martin*, dans le dit Comté, qui est mort depuis des blessures qu'il a reçues pendant la dite Election.

7e. Parcequ'en conséquence des actes de violence et d'intimidation rapportés plus haut, et pour éviter de plus grands troubles et une plus grande effusion de sang, il ne restait d'autre ressource au Pétitionnaire, l'un des Candidats, ainsi qu'aux Electeurs qui désiraient lui donner leurs suffrages, que de se retirer du lieu de l'Election, et de protester contre la dite Election et les procédés du dit Officier Rapporteur.

8e. Parceque des bandes d'hommes à gages, étrangers au Comté et armés de bâtons et autres armes offensives, ont été amenées de lieux distants et éloignés de la Province, au lieu de l'Election, par les partisans du dit *Michael McCulloch*, dans la vue d'effrayer, intimider, battre et même tuer et assassiner les Electeurs paisibles, à la dite Election.

9e. Parceque, contrairement à la loi, le dit *Dr. Michael McCulloch* a, lui-même, à ses frais et dépens, et par l'entremise d'autres personnes et partisans, avant et pendant la dite Election, et dans les limites du dit Comté, ouvert ou fait ouvrir des maisons d'entretien public, et qu'il les a soutenues ou fait payer à même ses propres deniers.

Et votre Pétitionnaire est prêt à prouver tous ces allégués.

Pourquoi votre Pétitionnaire prie Votre Honorable Chambre de prendre sa Pétition en sa sérieuse considération, et déclarer nulle et illégale l'Election susdite, ainsi que la Proclamation que le dit Officier Rapporteur a faite de la personne du dit *Michael McCulloch*, pour représenter les Electeurs du dit Comté de *Terrebonne*, dans l'Assemblée Législative de cette Province du *Canada*.

Et votre Pétitionnaire ne cessera de prier.

(Signé,) L. H. LA FONTAINE.

Montréal, 1er Juin, 1841.

3.

(Copie.)

A l'Honorable Assemblée Législative de la Province du Canada.

La Pétition du soussigné, *Thimothé Franchère*, de la Paroisse de *St. Mathias*, dans le District de *Montréal*, Marchand.

Expose respectueusement :

Que Lundi, le huit Mars dernier, une Election eut lieu au Village de *Henryville*, Comté

c c c

APPENDICE,  
No. 19.  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

APPENDICE,  
No. 19.  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

de *Rouville*, aux fins d'élire un Membre pour représenter le dit Comté dans l'Assemblée de la Province, et *Hiram Hitchcock* remplissait les fonctions d'Officier Rapporteur, conformément au *Writ* de Sa Majesté.

Que les Candidats étaient *M. A. De Salaberry*, Ecuyer, de la Paroisse de *Chambly*, dans le dit District, et votre Pétitionnaire.

Qu'après les formalités d'usage, le Pétitionnaire ayant la levée des mains en sa faveur, les partisans du dit *M. A. De Salaberry* demandèrent le Poll, ce qui leur fut accordé; et l'Officier Rapporteur commença à recevoir les voix des Electeurs, et continua à le faire ce jour-là sans interruption.

Que Mardi, le second jour du Poll, la majorité en faveur de votre Pétitionnaire augmentait rapidement, lorsqu'on vit un grand nombre des partisans du dit *M. A. De Salaberry* dans la maison du Poll, armés de bâtons et autres armes offensives, en violation de la paix et du *Writ* de Sa Majesté, et empêchant, par des menaces et des gesticulations violentes, les partisans de votre Pétitionnaire de donner leurs suffrages en sa faveur.

Que le second jour, à la clôture du Poll, le Pétitionnaire ayant alors une majorité d'environ cent cinquante voix, les partisans de son adversaire, armés de bâtons, de cannes et autres armes offensives, assaillirent d'une manière violente et brutale les Electeurs de votre Pétitionnaire, et les obligèrent de laisser la place.

Que Mercredi, le troisième jour du Poll, on vit les partisans du dit *M. A. De Salaberry*, arriver au Poll dans des traînes doubles contenant chacune huit à dix personnes avec des pavillons, et armés de bâtons et autres armes offensives, et qu'à l'ajournement du Poll à une heure de l'après-midi, le Pétitionnaire avait encore une majorité de cent vingt-et-une voix.

Qu'en retournant au Poll, le même jour, à deux heures de l'après midi, votre Pétitionnaire et un grand nombre d'Electeurs qui l'accompagnaient d'une manière paisible et sans armes, furent assaillis par nombre de partisans du dit *M. A. De Salaberry*, armés de cannes, de bâtons et autres armes offensives, et que plusieurs des Electeurs de votre Pétitionnaire furent grièvement blessés :—que l'un d'eux, nommé *Julien Choquet*, est mort depuis des blessures qu'il a reçues à la dite Election; et

que, non satisfaits de cette violation de la loi, ils poursuivirent les partisans du Pétitionnaire et les empêchèrent d'approcher du Poll et de donner leurs voix à ce dernier.

Que plusieurs de ces hommes, ainsi armés de cannes, de bâtons et autres armes offensives, entrèrent dans la Chambre du Poll, en présence de l'Officier Rapporteur, menaçant la vie des Electeurs pendant les heures du Poll; qu'ils ne furent ni réprimandés ni arrêtés, mais au contraire tacitement approuvés, puisqu'on les laissait faire, quoique ces personnes eussent été signalées par les Electeurs qui réclamaient son intervention officielle.

Qu'attendu qu'un grand nombre de gens armés ont empêché les Electeurs d'approcher du Poll et de donner leurs voix en faveur de votre Pétitionnaire, et ont repoussé les partisans de votre Pétitionnaire par toutes sortes de menaces et de mauvais traitements, il résulte que la dite Election n'a pas été libre, mais qu'au contraire votre Pétitionnaire n'a pu être déclaré dûment élu, comme il aurait dû l'être, et que le dit *M. A. De Salaberry* s'est assuré par là, d'une manière illégale, violente et corrompue, un retour faux et injuste, comme Membre pour le dit Comté.

Qu'avant et pendant l'Election, les partisans du dit *M. A. De Salaberry* ont dépensé des sommes considérables d'argent pour frustrer la liberté de la dite Election, et payer et nourrir la force armée et les gens tumultueux désignés plus haut;—que des tavernes ont été tenues ouvertes, et des boissons enivrantes distribuées aux partisans du dit *M. A. De Salaberry*, en violation de la loi.

Que de fait et en loi, le Pétitionnaire a été dûment élu pour le dit Comté, et que l'insertion du nom du dit *M. A. De Salaberry*, dans le retour du dit *Hiram Hitchcock*, est illégale, frauduleuse et corrompue, et de plus un acte de violence ouverte contre les droits et les libertés des Electeurs du dit Comté.

Pourquoi votre Pétitionnaire prie humblement la Chambre de vouloir bien s'enquérir soigneusement des faits énoncés dans sa Pétition, et ordonner que la prétendue Election du dit *M. A. De Salaberry* soit annulée, et le nom de votre Pétitionnaire inséré dans le dit retour à la place de celui du dit *M. A. De Salaberry*, et qu'il soit permis à votre Pétitionnaire de prendre son siège en conséquence; et que

APPENDICE,  
No. 19.  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

APPENDICE,  
No. 19.  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

Votre Honorable Chambre veuille bien en outre ordonner à cet égard ce qui lui paraîtra conforme à la loi et à la justice.

Et votre Pétitionnaire ne cessera de prier.

(Signé,) THIM. FRANCHÈRE.

St. Mathias, 7 Juin, 1841.

4.

(Copie.)

*A l'Honorable Assemblée Législative de la Province du Canada.*

La Pétition des soussignés, Electeurs du Comté de *Rouville*, dans le District de *Mont-réal*,

Expose respectueusement :

Que Lundi, le huit Mars dernier, il a été tenu une Election au Village de *Henryville*, Comté de *Rouville*, aux fins d'élire un Membre pour représenter le dit Comté de *Rouville* dans l'Assemblée de la Province, et que *Hiram Hitchcock* remplissait les fonctions d'Officier Rapporteur.

Que les Candidats étaient *Thimothé Franchère*, Ecuyer, et *M. A. De Salaberry*, Ecuyer; ce premier étant déclaré avoir la levée des mains en sa faveur, les partisans du dit *M. A. De Salaberry* demandèrent le Poll, et l'Officier Rapporteur accéda à cette demande, et continua ce jour-là, sans interruption, à recevoir les voix des Electeurs.

Que Mardi, le second jour du Poll, la majorité en faveur du Pétitionnaire augmentait rapidement, lorsqu'on vit dans la maison du Poll un grand nombre des partisans du dit *M. A. De Salaberry*, Ecuyer, armés de bâtons et autres armes offensives, empêchant par des menaces les Electeurs de *Thimothé Franchère* d'exercer leurs droits constitutionnels. Qu'à la clôture du Poll, *M. Franchère*, ayant alors une majorité d'environ cent cinquante voix, les partisans de son adversaire assaillirent d'une manière violente et brutale les Electeurs de *Thimothé Franchère*, Ecuyer, et les obligèrent de laisser la place.

Que Mercredi matin, plusieurs traines doubles arrivèrent au Poll contenant chacune huit à dix personnes, qui toutes étaient connues comme partisans de *M. A. De Salaberry*, portant des pavillons, et armées de bâtons appelés *Shillelaghs*. A l'ajournement du Poll, à une

heure de l'après-midi, Mr. *Thimothé Franchère* avait encore une majorité de cent-vingt-et-une voix sur son adversaire.

En retournant au Poll, à deux heures, *Thimothé Franchère*, Ecuyer, et environ deux cents Electeurs qui l'accompagnaient sans armes, furent assaillis avec des armes meurtrières par un nombre de bretteurs à gages, qui s'élançèrent sur eux de l'Auberge occupée par le nommé *Goodenough*; il en résulta qu'un nommé *Julien Choquet* fut tué, et que nombre de personnes furent blessées d'une manière grave; et, non satisfaits de cette violation de la loi, ils poursuivirent après l'ouverture du Poll, jusqu'au Village Français, les Electeurs paisibles et inoffensifs qui désiraient vivement enrégistrer leurs voix en faveur de *Thimothé Franchère*, Ecuyer; et, poussés par la plus noire malice, ils se livrèrent à des excès honteux, enfonçant et brisant les fenêtres et les portes des maisons appartenant à Messieurs *Gariépy* et *Darche*: bien plus, plusieurs de ces hommes entrèrent dans la Chambre du Poll avec leurs armes encore toutes teintes de sang, et là, en présence de l'Officier Rapporteur et durant les heures du Poll, menacèrent la vie des Electeurs de *Thimothé Franchère*, Ecuyer, sans que l'Officier Rapporteur les arrêtât ou désapprouvât en aucune manière; bien au contraire, il les encouragea tacitement en les laissant faire, quoique ces personnes eussent été désignées par les Electeurs qui réclamaient son intervention officielle. Par suite de cette violence et de ce que l'entrée du Poll était obstruée et fermée par la force et les armes, les seules voix qui furent données, à compter de ce moment, le furent en faveur de *M. A. De Salaberry*, Ecuyer.

Par ces moyens, les Electeurs résidant dans le village furent chassés de leurs demeures, et ceux qui étaient venus des Paroisses voisines ou éloignées préférèrent s'en retourner plutôt que d'avoir recours à des actes de violence qui auraient été suivis d'effusion de sang, sans même pouvoir approcher du Poll. Nonobstant cela, *Thimothé Franchère*, Ecuyer, avait encore à la clôture du Poll une majorité de cinquante-et-une voix.

Qu'entr'autres actes de violence et de corruption, vos Pétitionnaires exposent à Votre Honorable Chambre, qu'il a été fait des promesses et offert et donné de l'argent à plusieurs personnes pour leurs suffrages, et que des Tavernes ont été tenues ouvertes par des partisans de *M. A. De Salaberry*, à sa connaissance, et en violation de la loi. Que malgré

APPENDICE,  
No. 19.  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

APPENDICE,  
No. 19.  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

ces faits et le protêt de *Thimothé Franchère*, Ecuyer, l'Officier Rapporteur a cru devoir continuer le Poll, afin d'assurer la majorité des voix à *M. A. De Salaberry*, et de le déclarer dûment élu.

Pourquoi vos Pétitionnaires prient humblement Votre Honorable Chambre (attendu les actes de violence et les autres moyens de corruption que les partisans du dit *M. A. De Salaberry*, Ecuyer, ont employés pour empêcher les Electeurs de donner leurs voix librement et paisiblement), de vouloir bien déclarer que *Thimothé Franchère*, Ecuyer, qui, à la clôture du Poll, Mercredi soir, avait la majorité des suffrages, aurait dû être déclaré élu, ou faire annuler cette Election, et donner au Comté l'occasion d'élire librement un Membre de son choix.

Dans cette dernière hypothèse, vos Pétitionnaires prient Votre Honorable Chambre de vouloir bien adopter telle mesure qu'elle jugera convenable pour prévenir le renouvellement de semblables scènes à l'avenir ; autrement ils devront cesser d'exercer leur franchise électorale, ou sortir armés pour résister efficacement à toutes tentatives que l'on pourrait faire pour les empêcher d'exercer leurs droits constitutionnels.

Et vos Pétitionnaires ne cesseront de prier.

J. BTE. ALLARD, M. D.

Et seize autres.

Comté de *Rouville*, 7 Juin, 1841.

5.

(Copie.)

A l'Honorable Assemblée Législative de la Province du Canada.

La Pétition des soussignés Electeurs du Comté de *Montréal*,

Expose respectueusement :

Qu'il a été tenu une Election, Lundi, le vingt-deuxième Mars dernier, dans le Village de *St. Laurent*, par *E. M. Leprohon*, Ecuyer, Officier Rapporteur, à l'effet de choisir un Membre pour représenter le Comté dans l'Assemblée de la Province.

Les Candidats étaient *A. M. Delisle* et *James Leslie*, ce dernier ayant paru avoir la levée des mains en sa faveur, les partisans de *A. M. Delisle* demandèrent le Poll, lequel fut ouvert par l'Officier Rapporteur, qui continua à recevoir les voix des Electeurs, sans interruption pendant environ l'espace d'une heure.

A cette époque, la majorité en faveur de *James Leslie* augmentait rapidement, quand ses partisans furent assaillis d'une manière brutale par un nombre de bretteurs salariés et

autres partisans du dit *A. M. Delisle* ; dans cette lutte il fut tué une personne, et plusieurs autres furent grièvement blessées.

En conséquence de cette émeute, l'Officier Rapporteur ajourna le Poll au lendemain, afin de se procurer, comme il le déclara publiquement, l'assistance de la force armée, pour le mettre en état de maintenir l'ordre.

Le lendemain matin, l'Officier Rapporteur ouvrit de nouveau le Poll, malgré qu'on lui eût refusé l'assistance de la force armée, et qu'il sût que le Village était occupé par un corps d'hommes considérable venu d'un Comté éloigné, dans la partie de la Province ci-devant connue comme le *Haut-Canada*, et par un nombre immense de partisans du dit *A. M. Delisle*, à la tête desquels se trouvait un homme qui, le soir auparavant, lui avait conseillé de l'accompagner à l'Election avec des armes à feu, pour venger la mort du bretteur qui avait été tué le jour précédent, et empêcher le retour du dit *James Leslie*.

Les Electeurs résidants à *St. Laurent* furent chassés de leurs demeures par ces hommes, et ceux d'entr'eux qui étaient venus des Paroisses voisines préférèrent s'en retourner plutôt que d'avoir recours à la violence, car le sang aurait coulé, avant qu'ils eussent pu approcher du Poll.

Malgré ces événements, et le protêt de l'autre Candidat, l'Officier Rapporteur n'en crut pas moins devoir proclamer *A. M. Delisle* dûment élu.

Pourquoi vos Pétitionnaires demandent humblement, qu'attendu les violences auxquelles les partisans du dit *A. M. Delisle* se sont livrés, pour empêcher les Electeurs de donner paisiblement leurs voix, il plaise à Votre Honorable Chambre de déclarer que *James Leslie* soit proclamé élu, puisqu'il avait la pluralité des voix au commencement de l'émeute et lorsque le Poll a été ajourné ; ou faire annuler l'Election, et donner l'occasion au Comté d'élire librement la personne de son choix.

Dans ce dernier cas, vos Pétitionnaires prient Votre Honorable Chambre de vouloir bien adopter telles mesures qui lui paraîtront convenables dans sa sagesse, pour prévenir le renouvellement de semblables scènes ; autrement ils devront cesser d'exercer leur franchise électorale, ou aller armés au Poll, pour résister efficacement à toutes tentatives que l'on pourrait faire pour les priver de la jouissance de leurs droits constitutionnels.

Vos Pétitionnaires exposent de plus à Votre Honorable Chambre, qu'il serait néces-

APPENDICE,  
No. 19.  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

APPENDICE,  
No. 19.  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

saire d'instituer immédiatement une Enquête sur les événements disgracieux qui ont eu lieu à plusieurs Elections du District de *Montréal*, afin de punir d'une manière exemplaire les conspirateurs qui ont osé, au moyen de bandes armées de bandits salariés, assaillir, maltraiter et assommer les Electeurs, et leur imposer, comme Représentants, des personnes en qui ils n'ont pas de confiance.

Et vos Pétitionnaires ne cesseront de prier.

(Signé,) **ANDRE TRUDEAU,**  
Et cent quatre-vingt dix-huit autres.

*Montréal, 5 Juin, 1841.*

6.

(Copie)

*A l'Honorable Assemblée Législative de la Province du Canada.*

La Pétition de *James Leslie*, Marchand, de la Cité de *Montréal*,

Expose respectueusement :

Qu'il a été tenu une Election au Village *St. Laurent*, par *E. M. Leprohon*, Ecuyer, Officier Rapporteur, Lundi, le vingt-deuxième Mars dernier, à l'effet de choisir un Membre pour représenter le Comté de *Montréal* dans l'Assemblée Législative de la Province.

Que les Candidats étaient *A. M. Delisle*, Ecuyer, l'un des Greffiers de la Paix pour le District, et votre Pétitionnaire. La levée des mains paraissant en sa faveur, les partisans de *A. M. Delisle* demandèrent le Poll, qui fut ouvert par l'Officier Rapporteur; et il continua à recevoir les voix des Electeurs, sans interruption pendant environ l'espace d'une heure.

Qu'à cette époque, la majorité en faveur de votre Pétitionnaire augmentait rapidement, quand ses partisans furent assaillis d'une manière brutale par un nombre de Brétteurs salariés et autres partisans de *A. M. Delisle*; pendant cette lutte, il fut tué une personne, et plusieurs autres furent grièvement blessées.

Qu'en conséquence de cette émeute, l'Officier Rapporteur ajourna le Poll au lendemain, afin de se procurer, comme il le déclara publiquement, l'assistance Militaire, pour le mettre en état de conserver l'ordre.

Que le lendemain matin, l'Officier Rapporteur ouvrit de nouveau le Poll, quoiqu'on lui eût refusé l'assistance de la Force armée, et qu'il sût que le Village était occupé par un

corps d'hommes considérable, venu d'un Comté éloigné, dans cette partie de la Province ci-devant le *Haut-Canada*, et par un nombre immense de partisans du dit *A. M. Delisle*, à la tête desquels se trouvait un homme qui, le soir auparavant, leur avait conseillé de l'accompagner à l'élection avec des armes à feu, pour venger la mort du Bretteur qui avait été tué le jour précédent, et pour empêcher le retour de votre Pétitionnaire.

Que les Electeurs résidants à *St. Laurent* furent chassés de leurs demeures, par ces hommes; et ceux qui étaient venus des paroisses voisines préférèrent s'en retourner, plutôt que d'avoir recours à la violence, car le sang aurait coulé, avant de pouvoir approcher du Poll.

Que malgré ces événements et le Protêt de votre Pétitionnaire, l'Officier Rapporteur crut devoir proclamer *A. M. Delisle* dûment élu.

Pourquoi votre Pétitionnaire demande que par suite de la violence à laquelle les partisans de *A. M. Delisle* ont eu recours, pour empêcher les Electeurs de donner paisiblement leurs voix, il plaise à Votre Honorable Chambre déclarer que votre Pétitionnaire qui, au commencement de l'émeute, et lorsque le Poll a été ajourné, avait la pluralité des voix, soit proclamé élu; ou faire annuler l'Election, et donner l'occasion au Comté d'élire librement la personne de son choix.

(Signé,) **J. LESLIE.**

*ST. MARY'S COTTAGE,*  
*Montréal, 4e Juin, 1841.*

7

(Copie.)

*A l'Honorable Assemblée Législative de la Province du Canada.*

La Pétition du soussigné, *Louis Michel Viger*, de la Cité de *Montréal*, dans la dite Province,

Expose respectueusement :

Que Lundi, le vingt-deuxième jour du mois de Mars dernier, une Election eut lieu à *St. Jean*, dans le Comté de *Chambly*, pour l'Election d'un Membre pour représenter le dit Comté dans l'Assemblée Législative de la Province.

Que les Candidats étaient *John Yule*, de la Paroisse de *Chambly*, Ecuyer, et votre Pé-

d d d

APPENDICE,  
No. 19.  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

APPENDICE,  
No. 19.  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

tionnaire, et qu'*Augustus Delisle*, de la Paroisse de *Boucherville*, remplissait les fonctions d'Officier Rapporteur.

Que la dite Election s'est ouverte à *St. Jean*, lieu qui avait été fixé pour la tenue du Poll ; mais que, loin d'être central, ce lieu est situé à l'une des extrémités du Comté, et que ce choix ne pouvait avoir d'autre résultat, que celui d'assujettir la majorité des Electeurs aux inconvénients les plus graves.

Que le premier jour de l'Election, lorsque l'Officier Rapporteur demanda aux Electeurs alors présents, de désigner la personne qu'ils voulaient nommer Membre, pour servir dans la dite Assemblée, la grande majorité des dits Electeurs, en levant la main, se déclara en faveur du soussigné ; sur quoi, les partisans du dit *John Yule* demandèrent le Poll, lequel fut accordé par l'Officier Rapporteur qui commença à prendre et enrégistrer les votes des Electeurs.

Que le premier jour même, votre Pétitionnaire avait déjà une majorité de cinquante-cinq voix sur son antagoniste, lorsque l'Officier Rapporteur fut obligé d'ajourner le Poll, en conséquence des violences et des outrages commis par les partisans du dit *John Yule*, qui, dans un état d'ivresse, commencèrent à assaillir ceux de votre Pétitionnaire, au moment où ils étaient engagés à lui donner paisiblement leurs suffrages.

Que les partisans du dit *John Yule* étaient armés de bâtons et autres armes offensives dont ils ont fait usage pour maltraiter ceux de votre Pétitionnaire, et qu'ils commirent des actes de cruauté tels, que l'Officier Rapporteur fut obligé de suspendre le Poll, et d'adopter des mesures efficaces, comme de prendre sous sa main une force suffisante, pour le mettre en état de continuer la dite Election, et de protéger la vie des Sujets de Sa Majesté, mise en danger par les actes de violence et les outrages commis par les partisans du dit *John Yule* ; que le dit Officier Rapporteur promit même à plusieurs reprises aux Electeurs, qu'il aurait, le jour suivant, une force suffisante à sa disposition, pour maintenir l'ordre.

Que le jour suivant, l'Officier Rapporteur ne s'étant pas procuré, ou n'ayant pu se procurer l'aide et l'assistance dont il avait reconnu lui-même la nécessité, pour protéger les Electeurs de votre Pétitionnaire, les partisans du dit *John Yule*, dans la vue d'empêcher tous et chacun les Electeurs favorables à votre Pétitionnaire, d'avoir accès au Poll pour y inscrire leurs votes, obstruèrent ou firent obstruer, au

moyen de Fiers-à-bras armés de bâtons et d'autres armes offensives, tous les chemins publics conduisant des différentes parties du Comté de *Chambly* au lieu du Poll, et par là empêchèrent, par la violence et la force, les partisans de votre Pétitionnaire, de s'y rendre.

Que le vingt-troisième jour de Mars dernier, (le second jour de l'Election,) les partisans du dit *John Yule* se rendirent, par leurs violences et par leurs menées illégales, complètement maîtres du Poll, et purent seuls donner leurs votes, et assurer ainsi au dit *John Yule*, une faible majorité de dix votes.

Que ce ne fut qu'avec une grande difficulté, que le même jour, quelques-uns seulement des Electeurs de votre Pétitionnaire purent réussir à se rendre au lieu du Poll ; et là, ils furent menacés de violence, s'ils persistaient à vouloir voter pour votre Pétitionnaire.

Que votre Pétitionnaire, se trouvant privé des moyens de communiquer avec ses Electeurs, et de demander l'ajournement du Poll, comme il avait droit de le faire, avec le concours de trois de ses Electeurs, le dit *John Yule* en prit avantage, et fit faire l'annonce qui devait précéder la clôture de la dite Election, afin qu'il pût être proclamé élu, si votre Pétitionnaire ne recevait pas de vote dans l'espace d'une heure ; et comme il lui était impossible d'en recevoir, vu la distance à laquelle ses Electeurs étaient obligés de se tenir du Poll, par suite de la violence et des menaces faites au très-petit nombre de ceux qui avaient pu y parvenir, l'Election fut déclarée close et terminée, et le dit *John Yule* illégalement proclamé élu.

Le Pétitionnaire déclare de plus, qu'avant et pendant la dite Election, le dit *John Yule* et ses partisans ouvrirent, ou firent ouvrir, et encouragèrent un grand nombre d'auberges dans les limites du dit Comté, et nommément à *St. Jean* susdit, où se tenait le Poll ; que de plus, le dit *John Yule* et ses partisans ont eu recours à divers moyens de corruption pour obtenir des votes.

Que votre Pétitionnaire a protesté contre tout et chaque retour qui pourrait être fait de l'Election du dit *John Yule*, Ecuyer, ainsi qu'il appert par son protêt daté le vingt-cinq Mars dernier.

Pourquoi votre Pétitionnaire supplie Votre Honorable Chambre de prendre sa Pétition en sa considération sérieuse, et de déclarer la dite Election nulle et illégale, de même que la Proclamation faite par l'Officier Rapporteur de la

APPENDICE,  
No. 19.  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

APPENDICE,  
No. 19.  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

APPENDICE,  
No. 19  
Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

personne de *John Yule*, pour représenter les Electeurs du Comté de *Chambly* dans l'Assemblée Législative de la Province du *Canada*.

Et votre Pétitionnaire ne cessera de prier.

(Signé,) L. M. VIGER.

Montréal, 22<sup>e</sup> Juin, 1841.

*Copie du Protêt.*

L'an mil huit cent quarante et un, le vingt-cinquième jour du mois de Mars, après midi, à la réquisition de *Louis Michel Viger*, Ecuyer, de la Cité de *Montréal*, l'un des Candidats pour l'Election du Comté de *Chambly*, laquelle a commencé lundi, le vingt-deux du courant, à *St. Jean*, Nous, les Notaires Publics, de la Province du *Canada*, résidants en la Cité de *Montréal*, soussignés, nous sommes exprès transportés au domicile d'*Augustus Delisle*, Ecuyer, de *Boucherville*, Officier Rapporteur pour la dite Election, où étant et parlant à lui-même, avons notifié le dit Sieur *Augustus Delisle*, que le dit Sieur Requérant proteste contre tout retour, qui pourrait être fait en faveur de *John Yule*, Junior, Ecuyer, l'autre Candidat pour la dite Election, dans le cas où le dit Sieur *Delisle* prendrait sur lui de le rapporter, comme dûment élu, attendu que le dit retour serait absolument nul par suite de la conduite et menées illégales pratiquées avant et pendant la dite Election, par le dit Sieur *John Yule* et ses partisans, lesquels (dits Sieurs *John Yule* et ses partisans) ont ouvert ou fait ouvrir et soutenir durant la dite Election et avant, un grand nombre de maisons de traitement public dans les limites du dit Comté, et nommément dans l'endroit où se tenait le Poll pour la dite Election; attendu encore que le dit Sieur *John Yule* et ses partisans ont eu recours à divers moyens de corruption et violences, soit pour obtenir des votes, ou pour empêcher les Electeurs du dit Sieur Requérant de pouvoir voter à icelle Election; attendu encore qu'entr'autres moyens indus et illégaux, les partisans du dit Sieur *Yule* ont exercé ou fait exercer des violences contre les Electeurs du dit Sieur Requérant, les ont même assaillis et battus cruellement et

sans le moindre prétexte, et les ont empêchés de pouvoir avoir accès au Poll, et d'y voter librement pour le Candidat de leur choix; attendu encore que les partisans du dit Sieur *Yule*, toujours dans la vue d'empêcher les Electeurs du dit Sieur Requérant d'avoir accès au Poll, ont obstrué et fait obstruer, au moyen de Fiers-à-bras, armés de bâtons et autres armes offensives, tous les chemins et communications publics qui conduisaient aux différentes parties du dit Comté au lieu du Poll, ce qui a eu l'effet d'en tenir éloignés les Electeurs du dit Sieur Requérant, qui ne pouvaient s'y rendre sans mettre leur vie en danger par suite des violences pratiquées contre eux; attendu encore que le dit Sieur *Delisle* a reconnu lui-même la nécessité d'avoir au Poll, à sa disposition, une force suffisante pour maintenir l'ordre, y empêcher les violences et pour y protéger la vie des Sujets de Sa Majesté; attendu encore que nonobstant les promesses faites à différentes reprises par le dit Sieur *Delisle* aux Electeurs qu'il se procurerait en effet telle force et qu'elle y maintiendrait l'ordre et y protégerait les Sujets de Sa Majesté, le dit Sieur *Delisle* n'a pas jugé à propos de se la procurer, ou n'a pu l'obtenir, ce qui a laissé les partisans du dit Sieur *Yule* absolument maîtres du Poll le vingt-trois du courant, jour auquel les Electeurs du dit Sieur Requérant en ont été absolument exclus, comme ils l'ont été du village même où se tenait le dit Poll par suite des mesures prises, comme dit est, par les partisans du dit Sieur *Yule* pour obstruer les communications publiques qui y conduisaient.

Pour ces raisons et tous autres moyens que le dit Sieur Requérant se réserve de faire valoir en temps et lieu contre les procédés du dit Sieur *Yule* et ses partisans, Nous dits Notaires, à la requisition susdite, avons protesté et protestons solennellement par les présentes, contre le retour du dit Sieur *Yule* et contre tout ce qui a pu être fait en violation des droits du dit Sieur Requérant et des Electeurs du dit Comté et de leur franchise élective, notifiant, en même temps, le dit Sieur *Delisle* que le dit Sieur Requérant se pourvoira par toutes voies que de droit, pour faire annuler le dit retour et obtenir justice en sa faveur et celle des Electeurs du dit Comté.

Dont Acte requis et octroyé à *Montréal*, les jour et an susdits, et avons laissé copie authentique des présentes au dit Sieur *Delisle*, en parlant comme dit est, afin qu'il n'en puisse prétendre cause d'ignorance, le dit Sieur Re-

APPENDICE, No. 19.  
Rapport du Comité Spécial de l'Assemblée sur le Bill des Elections contestées.

quérant ayant préalablement signé les dites présentes avec nous dits Notaires, lecture faite.

(Signé,) L. M. VIGER,  
J. BELL,  
*Not. Pub.*

J. A. LABADIE,  
*Not. Pub.*

Pour vraie copie de la minute des présentes demeurée en l'Etude du Notaire soussigné.

(Signé,) J. A. LABADIE,  
*Not. Pub.*

S.

(Copie.)

*A l'Honorable Assemblée Législative de la Province du Canada.*

La Pétition des soussignés, Electeurs du Comté de *Chambly*, en cette Province,

Expose respectueusement :

Que Lundi, le vingt-deuxième jour de Mars dernier, une Election eut lieu à *St. Jean*, dans le Comté de *Chambly*, aux fins d'élire un Membre pour représenter le dit Comté dans l'Assemblée Législative de la Province.

Que les Candidats étaient *Louis Michel Viger*, Ecuyer, de la Cité de *Montréal*, et *John Yule*, Ecuyer, de la Paroisse de *Chambly*; et qu'*Augustus Delisle*, Ecuyer, de la Paroisse de *Boucherville*, remplissait les fonctions d'Officier Rapporteur.

Que la dite Election s'est ouverte à *St. Jean*, lieu qui avait été fixé pour la tenue du Poll; mais que, loin d'être central, ce lieu est situé à l'une des extrémités du Comté, et que ce choix ne pouvait avoir d'autre résultat, que celui d'assujettir la majorité des Electeurs aux inconvénients les plus graves.

Que le premier jour de l'Election, lorsque l'Officier Rapporteur demanda aux Electeurs alors présents, de désigner la personne qu'ils voulaient nommer Membre pour servir dans la dite Assemblée, la grande majorité des dits Electeurs se déclara, par la levée des mains, en faveur du dit *Louis Michel Viger*; sur quoi, les partisans du dit *John Yule* demandèrent le Poll, lequel fut accordé par l'Officier Rapporteur qui commença à prendre et enrégistrer les votes des Electeurs.

Que le premier jour même, le dit *Louis Michel Viger* avait déjà une majorité de cinquante-cinq voix sur son antagoniste, lorsque l'Officier Rapporteur fut obligé d'ajourner le Poll, en conséquence des violences et des outrages commis par les partisans du dit *John Yule*, qui, dans un état d'ivresse, commencèrent à assaillir les partisans du dit *Louis Michel Viger*, au moment où ils étaient paisiblement occupés à lui donner leurs suffrages.

Que les partisans du dit *John Yule* étaient armés de bâtons et autres armes offensives dont ils ont fait usage pour maltraiter ceux de l'autre Candidat, et qu'ils commirent des actes de cruautés tels, que l'Officier Rapporteur fut obligé de suspendre le Poll, et d'adopter des mesures efficaces, comme de prendre sous sa main une force suffisante pour le mettre en état de continuer la dite Election, et protéger la vie des Sujets de Sa Majesté, mise en danger par les actes de violences et les outrages commis par les partisans du dit *John Yule*; que le dit Officier Rapporteur promit même à plusieurs reprises aux Electeurs, qu'il aurait le jour suivant, une force suffisante pour maintenir l'ordre.

Que le jour suivant, l'Officier Rapporteur ne s'étant pas procuré, ou n'ayant pu se procurer l'aide et l'assistance dont il avait lui-même reconnu la nécessité, pour protéger les Electeurs du dit *Louis Michel Viger*, les partisans du dit *John Yule*, dans la vue d'empêcher tous et chacun les Electeurs favorables au dit *Louis Michel Viger*, d'avoir accès au Poll pour y inscrire leurs votes, obstruèrent ou firent obstruer, au moyen de Fiers-à-bras armés de bâtons et autres armes offensives, tous les chemins publics conduisant des différentes parties du Comté de *Chambly* au lieu du Poll, et par là, empêchèrent, par la force et la violence, les partisans du dit *Louis Michel Viger* de s'y rendre.

Que le vingt-troisième jour de Mars dernier, (second jour de l'Election,) les partisans du dit *John Yule* se rendirent, par leurs violences et leurs menées illégales, complètement maîtres du Poll, et purent seuls donner leurs votes, et assurer ainsi au dit *John Yule*, une faible majorité de six votes.

Que ce ne fut qu'avec une grande difficulté que, le même jour, quelques-uns seulement des Electeurs du dit *Louis Michel Viger*, purent réussir à se rendre au lieu du Poll; et là, ils furent menacés de violence, s'ils persistaient à vouloir voter pour lui.

APPENDICE, No. 19.  
Rapport du Comité Spécial de l'Assemblée sur le Bill des Elections contestées.



Que le dit *Louis Michel Viger* se trouvant privé des moyens de communiquer avec ses Electeurs, et de demander l'ajournement du Poll, comme il avait droit de le faire, avec le concours de trois de ses Electeurs, le dit *John Yule* en prit avantage, et fit faire l'annonce qui devait précéder la clôture de la dite Election, afin d'être élu, si le dit *Louis Michel Viger* ne recevait pas de vote pendant l'espace d'une heure; et comme il lui était impossible d'en recevoir, vu la distance à laquelle ses Electeurs étaient obligés de se tenir du Poll, par suite du trouble et des menaces faites au très-petit nombre de ceux qui avaient pu y parvenir, l'Election fut déclarée close et terminée, et le dit *John Yule* illégalement élu.

Vos Pétitionnaires déclarent de plus, qu'avant et pendant la dite Election, le dit *John Yule* et ses partisans ouvrirent ou firent ouvrir et encouragèrent un grand nombre de maisons d'entretien public dans les limites du dit Comté, et nommément à *St. Jean*, où se tenait le Poll; que de plus, le dit *John Yule* et ses partisans, ont eu recours à divers moyens de corruption pour obtenir des votes.

Pourquoi vos Pétitionnaires supplient cette Chambre de prendre leur Pétition en sa sérieuse considération, et déclarer la dite Election nulle et illégale, de même que la proclamation faite par l'Officier Rapporteur de la personne du dit *John Yule* pour représenter les Electeurs du Comté de *Chambly*, dans l'Assemblée Législative de la Province.

Et vos Pétitionnaires prient la Chambre de prendre telles mesures qu'elle jugera convenables dans sa sagesse, pour empêcher à l'avenir le renouvellement de pareilles scènes de violence, et les mettre en état d'exercer leur franchise électorale, sans s'exposer à devenir les victimes d'outrages et d'actes de violences semblables à ceux dont ils se plaignent dans cette Pétition.

Vos Pétitionnaires exposent de plus instamment à la Chambre, la nécessité d'instituer une enquête immédiate sur les actes de violences et les scènes disgracieuses qui ont eu lieu à plusieurs Elections du District de *Montréal*, afin que la Chambre puisse adopter telles mesures que sa sagesse lui suggérera, s'il est évident, par l'enquête, que ces mesures sont nécessaires.

Et vos Pétitionnaires ne cesseront de prier.

(Signé,) C. D. DE MAY,

Et neuf cent vingt-quatre autres.

*Boucherville*, 19 Juin, 1841.

(Copie.) 9.

A l'Honorable Assemblée Législative du Canada.

Qu'il plaise à votre Honorable Chambre :

La Pétition des soussignés, Electeurs du Comté de *Vaudreuil*, dans cette partie de la Province du Canada, ci-devant appelée Province du *Bas-Canada*,

Expose respectueusement :

Qu'il a été tenu une Election au Village des *Cèdres*, dans le dit Comté, Lundi, le huit Mars dernier, afin d'élire un Membre pour représenter le Comté dans l'Assemblée de la Province, et que *Michel Lefebvre*, Ecuyer, remplissait les fonctions d'Officier Rapporteur.

Les Candidats étaient *John Simpson* et *André Jobin*, Ecuyers, ce dernier étant déclaré rapporté par la levée des mains en sa faveur, les partisans de *J. Simpson*, demandèrent un Poll, qui fut ouvert par l'Officier Rapporteur, et ce dernier continua à recevoir les voix des Electeurs jusqu'à quatre heures, puis ajourna au lendemain, neuf Mars. Ce jour-là, l'Officier Rapporteur continua à recevoir les voix jusqu'à environ deux heures et demie, sans interruption; alors la majorité d'*André Jobin* était d'environ soixante voix, et s'accroissait rapidement, quand ses partisans furent assaillis d'une manière brutale, par un nombre de Bretteurs à gages et autres partisans de *J. Simpson*, Ecuyer; plusieurs des partisans d'*André Jobin* furent grièvement blessés, et tous furent chassés du Poll, et privés d'y retourner, par une foule de Fiers-à-bras et de baudits armés de bâtons et autres armes, à la tête desquels se trouvait un nommé *Roebuck*, beau-fils de *J. Simpson*; et depuis lors, les partisans d'*A. Jobin* ne purent avoir accès au Poll. En dépit de ces événements et du Protêt d'*A. Jobin*, l'Officier Rapporteur crut néanmoins devoir déclarer le dit *J. Simpson* dûment élu.

Pourquoi vos Pétitionnaires demandent humblement, vu la violence employée par le dit *John Simpson* et ses partisans, à sa connaissance, pour empêcher les Electeurs de donner leurs suffrages paisiblement, qu'il plaise à votre Honorable Chambre déclarer, qu'*A. Jobin*, qui, au commencement de la lutte, avait la majorité des suffrages, aurait dû

APPENDICE,  
No. 19.

Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

APPENDICE,  
No. 19.

Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

APPENDICE,  
No. 19.

Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

être élu, ou que l'Election est nulle, et que les Electeurs du Comté devraient avoir l'occasion d'élire librement la personne de leur choix ; dans ce dernier cas, vos Pétitionnaires prient votre Honorable Chambre de vouloir bien prendre telles mesures, qui lui paraîtront convenables, dans sa sagesse, pour prévenir le renouvellement de semblables scènes à l'avenir ; autrement ils seront obligés d'abandonner l'exercice de leur franchise électorale, ou de se rendre armés au Poll, pour s'opposer efficacement à toute tentative que l'on pourrait faire pour leur interdire l'exercice de leurs droits constitutionnels.

Vos Pétitionnaires prient de plus cette Honorable Chambre, solennellement et avec instances, de vouloir bien ordonner une Enquête immédiate relativement aux événements disgracieux qui ont eu lieu à plusieurs Elections du District de *Montréal*, afin de punir, d'une manière exemplaire, les conspirateurs qui ont osé, au moyen des bandes armées de bandits salariés, assaillir et assommer les Electeurs, et leur imposer, comme Représentants, des personnes en qui ils n'ont aucune confiance.

Et vos Pétitionnaires ne cesseront de prier.

(Signé,) F. N. BRASSEUR,

Et vingt-sept autres.

Comté de *Vaudreuil*, 2e Juin, 1841.

(Copie.) 10.

A l'Honorable Assemblée Législative de la  
Province du Canada.

Qu'il plaise à Votre Honorable Chambre :

La Pétition d'*André Jobin*, un des Candidats à l'Election du Comté de *Vaudreuil*, dans cette partie de la Province, ci-devant appelée Province du *Bas-Canada*,

Expose respectueusement :

Qu'il a été tenu une Election au Village des *Cèdres*, dans le dit Comté, Lundi, le huit Mars dernier, afin d'élire un Membre pour représenter le Comté dans l'Assemblée de la Province, et que *Michel Lefebvre*, Ecuyer, remplissait les fonctions d'Officier Rapporteur.

Les Candidats étaient *John Simpson*, Ecuyer, et votre Pétitionnaire ; la levée des mains étant en faveur de ce dernier, les partisans de *John Simpson* demandèrent un Poll. L'Officier Rapporteur accéda à cette demande, et continua à recevoir les voix des Electeurs jus-

qu'à quatre heures, puis il ajourna au lendemain, neuf Mars ; ce jour là, l'on continua à recevoir les voix jusqu'à environ deux heures et demie, sans interruption ;—la majorité de votre Pétitionnaire étant alors d'environ soixante voix et augmentait rapidement, quand ses partisans furent assaillis de la manière la plus brutale par un grand nombre de Bretteurs à gages et autres partisans de *J. Simpson* ; plusieurs des partisans de votre Pétitionnaire furent grièvement blessés, chassés du Poll, et privés d'y avoir accès par une foule de Fiers-à-bras et de Bandits armés de bâtons, à la tête desquels se trouvait un nommé *Roebuck*, beau-fils du dit *J. Simpson*.

En dépit de ces événements et du Protêt de votre Pétitionnaire, l'Officier Rapporteur crut néanmoins devoir déclarer le dit *J. Simpson* dûment élu.

Pourquoi le Pétitionnaire prie cette Chambre, vu la violence employée par le dit *J. Simpson* et ses partisans, pour empêcher les Electeurs de donner librement leurs voix, de vouloir bien déclarer l'Election du dit *J. Simpson* nulle et non avenue, ainsi que la Proclamation de l'Officier Rapporteur, qui déclare le dit *J. Simpson* dûment élu, comme Membre pour le Comté de *Vaudreuil*, dans la Chambre d'Assemblée de cette Province ;—et que votre Pétitionnaire au contraire est dûment élu, ou ordonner une nouvelle Election.

Et votre Pétitionnaire ne cessera de prier.

(Signé,) A. JOBIN.

*Ste. Geneviève*, District de *Montréal*,  
8e Juin, 1841.

(Copie.) 11.

Aux Honorables Chevaliers, Citoyens et Bourgeois de la Province du Canada, réunis en Parlement.

L'Humble Pétition des Electeurs Soussignés du Comté de *Beauharnois*, dans la Province du Canada,

Expose respectueusement à Votre Honorable Chambre :

Que dans le cours de Mars dernier, l'Election d'un Membre du Parlement pour le Comté de *Beauharnois* eut lieu, conformément au Writ de Sa Majesté, dûment émané à cet effet ; que le Poll fut ouvert,

APPENDICE  
No. 19.

Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

et le lieu de l'Election placé à *Ormstown*, dans le dit Comté de *Beauharnois*, le huitième jour du dit mois de Mars dernier, cette Election devant se continuer conformément à la loi.

Que *Jacob DeWitt*, Ecuyer, qui avait représenté le dit Comté de *Beauharnois* nombre d'années dans la ci-devant Assemblée du *Bas-Canada*, fut sollicité par une grande majorité des Francs-Tenanciers qualifiés, à se porter Candidat pour la charge élevée de Représentant du dit Comté dans le Parlement actuel, et en conséquence se présenta, comme Candidat, à l'ouverture du Poll, et étant dûment qualifié, fut présent à la dite Election pour recevoir les suffrages des Francs-Tenanciers, comme susdit. Que *J. W. Dunscombe*, l'autre Candidat, n'a aucun intérêt dans le Comté, et est parfaitement étranger à vos Pétitionnaires. Que néanmoins, quoique l'on dû en droit et en justice, se conformer au Writ de Sa Majesté, et au principe de la Constitution Britannique, ils n'en furent pas moins enfreints et violés dans cette prétendue Election, tant par l'officier Rapporteur, *William Bowron*, Ecuyer, que par un grand nombre d'individus armés et disposés à la violence, dont la majeure partie étaient étrangers au Comté de *Beauharnois*, ou n'y avaient pas le droit de voter; ces gens avec quelques uns des Electeurs de l'autre Candidat, *J. W. Dunscombe*, Ecuyer, qui étaient aussi armés et portés à enfreindre la due exécution du Writ de Sa Majesté, empêchèrent ouvertement et constamment par la violence, par la force et les armes, et au moyen de la corruption, les Electeurs libres et inoffensifs du Comté, de donner leurs voix dans cette Election en faveur de *Jacob DeWitt*, Ecuyer.

Que le dit *William Bowron*, Ecuyer, a agi, pendant la dite Election avec partialité; qu'il était mu par des motifs corrompus; que pendant tout le temps de cette Election, et longtemps avant, il s'est montré illégalement partisan actif du dit *J. W. Dunscombe*; qu'il s'est opposé avec violence au dit *Jacob DeWitt*, et à la détermination bien connue de la grande majorité des Electeurs du dit Comté de *Beauharnois*; et que le dit *William Bowron* ignorant d'ailleurs la langue d'une grande partie des Electeurs, était en conséquence incapable de conduire convenablement la dite Election.

Que le dit *William Bowron* avant d'être nommé Officier Rapporteur, s'est transporté dans le Comté à différentes reprises, et est

entré dans une ample correspondance pour solliciter les Electeurs à soutenir le dit *J. W. Dunscombe* et opposer le dit *J. DeWitt*; et que le dit *William Bowron* a même été envoyé à *Montréal*, avec un autre individu, par les partisans de *J. W. Dunscombe*, pour l'inviter à se présenter comme Candidat à la dite Election.

Qu'étant nommé Officier Rapporteur dans l'intervalle, le dit *William Bowron* n'a pas cessé pour cela d'intriguer en faveur du dit *J. W. Dunscombe*, mais a persévéré dans sa conduite coupable, et ayant pris part aux actes de violences préparés d'avance, et étant lui-même coupable des dites violences, avait disposé les choses de manière à proclamer le dit *J. W. Dunscombe* dûment élu, malgré la volonté bien connue des Electeurs; et il est même allé au point de conseiller avant l'Election à un Hôtelier dans les environs du Poll, de ne faire aucuns grands préparatifs pour recevoir les Electeurs, vu que l'Election ne devait, sous aucunes circonstances, durer plus de deux jours.

Que le dit Comté contient plus de sept cents milles quarrés, habités par une population dense; et qu'à la dernière Election Générale le Poll dura près de trois semaines, le dit *William Bowron* étant alors lui-même Candidat.

Qu'un grand nombre d'individus armés empêchaient les Electeurs d'approcher du Poll et de donner leur suffrages en faveur du dit *J. DeWitt*, et tenaient les Electeurs éloignés par toutes sortes de menaces et de mauvais traitements; d'où il résulte que l'Election n'était pas libre, et le danger pour la vie et la sureté des Electeurs était tel que le dit *J. W. Dunscombe* a été proclamé Membre avec une majorité apparente d'environ cent cinquante voix, tandis que le Comté contenait près de quatre mille voteurs, dont les trois quarts étaient à une distance, et étaient même en chemin pour venir voter pour votre Pétitionnaire, mais en ont été empêchés par la violence et par une force armée, et forcés de s'en retourner par des hommes armés, portant l'uniforme de Volontaires alors au service de Sa Majesté, et qui étaient encouragés tant par leurs Officiers supérieurs, que par le dit *William Bowron* et le dit *J. W. Dunscombe*.

Que cette force militaire et autres partisans organisés, étrangers au Comté, et qui n'y avaient pas de voix, ont empêché le dit *J. DeWitt* d'être élu comme il aurait dû l'être,

APPENDICE,  
No. 19.

Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

APPENDICE,  
No. 19.

Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

APPENDICE,  
No. 19.

Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

et ont assuré illégalement et frauduleusement au dit *J. W. Dunscombe* un retour faux et mensonger comme Membre du dit Comté.

Que dès avant et pendant la dite prétendue Election, de grandes sommes d'argent ont été dépensées par des personnes inconnues à vos Pétitionnaires, dans la vue de fruster la liberté de l'Election, et de payer et nourrir une force armée, et autres personnes turbulentes ; qu'un grand moulin et la maison du Meunier, situés près du Poll, ont été convertis en une taverne pour y distribuer des boissons enivrantes à ceux qui voudraient se déclarer partisans du dit *J. W. Dunscombe* ; qu'une barre a été spécialement établie à cet effet dans le moulin, avant l'Election, et qu'elle est restée ouverte pendant l'Election, et quelque temps après.

Que la dite force militaire et autres partisans armés se sont servis, pendant cette Election, d'armes meurtrières, bâtons et autres armes offensives pour empêcher les dits Electeurs de voter en faveur du Candidat de vos Pétitionnaires, et que les dits voteurs ont été détenus et renvoyés par force, leurs voitures jetées hors du chemin, et plusieurs même d'entre eux obligés de voter pour le dit *J. W. Dunscombe* contre leur volonté ; que plusieurs Electeurs qui supportaient l'autre Candidat *Jacob DeWitt* en se rendant au Poll, ont été battus jusqu'à la mort, ou autrement maltraités et blessés par les partisans du dit *J. W. Dunscombe* ; tandis qu'au contraire vos Pétitionnaires et les autres partisans du dit *Jacob DeWitt* se sont conduits de la manière la plus paisible, et se sont conformés à la loi et au vrai sens et esprit du Writ de Sa Majesté.

Qu'il a été fait des menaces longtemps avant l'Election dans toute l'étendue du Comté, pour intimider les Electeurs du dit *J. DeWitt*, et cela par des partisans et même par des personnes qui remplissaient les fonctions de Magistrat, dont plusieurs même ont menacé de tuer les habitants s'ils venaient voter.

Que le second jour de la prétendue Election il s'éleva une émeute près du Poll, causée par un violent assaut des partisans du dit *J. W. Dunscombe* sur vos Pétitionnaires, et que là-dessus le dit *William Bowron* donna publiquement avis, à haute voix, qu'il ajournait le Poll pendant une heure entière ; qu'en conséquence les voteurs et les partisans du dit *Jacob DeWitt* se dispersèrent pour revenir dans le temps fixé ; mais aussitôt qu'ils se furent éloignés, moins

de cinq minutes après, l'Officier Rapporteur commença de nouveau à recevoir les voix en faveur de *J. W. Dunscombe*, dont les partisans étaient restés près du Poll, ayant eu connaissance de ce qui devait arriver, et que depuis ce temps, vos Pétitionnaires et autres partisans du dit *Jacob DeWitt*, n'ayant pu avoir accès au Poll, le dit *J. W. Dunscombe* fut illégalement et frauduleusement proclamé élu Membre pour le dit Comté, contre les droits et les libertés de vos Pétitionnaires et la Loi du Pays.

Que de fait et en loi, l'autre Candidat, le dit *Jacob DeWitt*, a été dûment élu pour le dit Comté, dans cette Election, et que l'insertion du nom de *J. W. Dunscombe* dans le retour de l'Officier Rapporteur était illégale, frauduleuse et injuste, et un acte de violence et d'empiétement sur les droits et les libertés des Electeurs du dit Comté, et tendant à détruire les droits du peuple en entier.

Pourquoi vos Pétitionnaires prient humblement votre Honorable Chambre de vouloir ordonner une enquête soignée des faits énoncés dans cette Pétition, et déclarer en conséquence la prétendue Election du dit *J. W. Dunscombe* nulle et comme non avenue, et que le nom du dit *Jacob DeWitt*, qui est dûment élu Membre pour le dit Comté, soit inséré dans le dit Retour du dit *William Bowron* au lieu de celui du dit *J. W. Dunscombe*, et permettre au dit *Jacob DeWitt* de prendre son siège en conséquence ; et vos Pétitionnaires prient de plus votre Honorable Chambre de vouloir bien déclarer et ordonner sur cette matière tel qu'il appartiendra selon la justice et l'équité.

Et vos Pétitionnaires prient votre Honorable Chambre de vouloir bien prendre telles mesures qui dans votre sagesse vous paraîtront convenables, pour prévenir le renouvellement de semblables scènes ; autrement ils seront obligés d'abandonner l'exercice de leur franchise Elective, ou aller armés au Poll, pour s'opposer efficacement à toute tentative que l'on pourrait faire pour leur interdire l'exercice de leurs droits constitutionnels.

Vos Pétitionnaires prient de plus instamment et solennellement votre Honorable Chambre de vouloir bien ordonner une enquête immédiate sur les événements disgracieux qui ont eu lieu à plusieurs Elections du district de *Montréal*, afin de punir d'une manière exemplaire, les conspirateurs qui ont osé, au

APPENDICE,  
No. 19.

Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

moyen de bandes armées de Bretteurs salariés, assaillir et assommer les Electeurs, et leur imposer comme Représentants des personnes en qui ils n'ont aucune confiance.

Et vos Pétitionnaires ne cesseront de prier.

(Signé) J. S. LEWIS,

Et cent quarante six autres.

Comté de Beauharnois, Juin, 1841.

(Copie) 12.

Aux Honorables Chevaliers, Citoyens et Bourgeois de la Province du Canada, réunis en Parlement.

L'Humble Pétition des Electeurs Soussignés du Comté de Beauharnois, dans la Province du Canada,

Expose respectueusement à Votre Honorable Chambre :

Que dans le cours de Mars dernier, l'Election d'un Membre du Parlement pour le Comté de Beauharnois eut lieu, conformément au Writ de Sa Majesté, dûment émané à cet effet ; que le Poll fut ouvert, et le lieu de l'Election placé à Ormstown, dans le dit Comté de Beauharnois, le huitième jour du dit mois de Mars dernier, cette Election devant se continuer conformément à la loi.

Que *Jacob DeWitt*, Ecuyer, qui avait représenté le dit Comté de Beauharnois nombre d'années dans la ci-devant Assemblée du *Bus-Canada*, fut sollicité par une grande majorité des Francs-Tenanciers qualifiés, à se porter Candidat pour la charge élevée de Représentant du dit Comté dans le Parlement actuel, et en conséquence se présenta, comme Candidat, à l'ouverture du Poll, et étant dûment qualifié, fut présent à la dite Election pour recevoir les suffrages des Francs-Tenanciers, comme susdit. Que *J. W. Dunscombe*, l'autre Candidat, n'a aucun intérêt dans le Comté, et est parfaitement étranger à vos Pétitionnaires. Que néanmoins, quoique l'on dû en droit et en justice, se conformer au Writ de Sa Majesté, et au principe de la Constitution Britannique, ils n'en furent pas moins enfreints et violés dans cette prétendue Election, tant par l'officier Rapporteur, *William Bowron*, Ecuyer, que par un grand nombre d'individus armés et disposés à la violence, dont la majeure partie étaient étrangers au Comté de Beauharnois,

ou n'y avaient pas le droit de voter ; ces gens avec quelques uns des Electeurs de l'autre Candidat, *J. W. Dunscombe*, Ecuyer, qui étaient aussi armés et portés à enfreindre la due exécution du Writ de Sa Majesté, empêchèrent ouvertement et constamment par la violence, par la force et les armes, et au moyen de la corruption, les Electeurs libres et inoffensifs du Comté, de donner leurs voix dans cette Election en faveur de *Jacob DeWitt*, Ecuyer.

Que le dit *William Bowron*, Ecuyer, a agi, pendant la dite Election avec partialité ; qu'il était mu par des motifs corrompus ; que pendant tout le temps de cette Election, et longtemps avant, il s'est montré illégalement partisan actif du dit *J. W. Dunscombe* ; qu'il s'est opposé avec violence au dit *Jacob DeWitt*, et à la détermination bien connue de la grande majorité des Electeurs du dit Comté de Beauharnois ; et que le dit *William Bowron* ignorant d'ailleurs la langue d'une grande partie des Electeurs, était en conséquence incapable de conduire convenablement la dite Election.

Que le dit *William Bowron* avant d'être nommé Officier Rapporteur, s'est transporté dans le Comté à différentes reprises, et est entré dans une ample correspondance pour solliciter les Electeurs à soutenir le dit *J. W. Dunscombe* et opposer le dit *J. DeWitt* ; et que le dit *William Bowron* a même été envoyé à *Montréal*, avec un autre individu, par les partisans de *J. W. Dunscombe*, pour l'inviter à se présenter comme Candidat à la dite Election.

Qu'étant nommé Officier Rapporteur dans l'intervalle, le dit *William Bowron* n'a pas cessé pour cela d'intriguer en faveur du dit *J. W. Dunscombe*, mais a persévéré dans sa conduite coupable, et ayant pris part aux actes de violences préparés d'avance, et étant lui-même coupable des dites violences, avait disposé les choses de manière à proclamer le dit *J. W. Dunscombe* dûment élu, malgré la volonté bien connue des Electeurs ; et il est même allé au point de conseiller avant l'Election à un HôteUier dans les environs du Poll, de ne faire aucuns grands préparatifs pour recevoir les Electeurs, vu que l'Election ne devait, sous aucunes circonstances, durer plus de deux jours.

Que le dit Comté contient plus de sept cents milles quarrés, habités par une population dense ; et qu'à la dernière Election Générale

f f f

APPENDICE,  
No. 19.

Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

APPENDICE,  
No. 19.

Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

APPENDICE,  
No. 19.

Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

le Poll dura près de trois semaines, le dit *William Bowron* étant alors lui-même Candidat.

Qu'un grand nombre d'individus armés empêchaient les Electeurs d'approcher du Poll et de donner leurs suffrages en faveur du dit *J. DeWitt*, et tenaient les Electeurs éloignés par toutes sortes de menaces et de mauvais traitements ; d'où il résulte que l'Election n'était pas libre, et le danger pour la vie et la sûreté des Electeurs était tel que le dit *J. W. Dunscombe* a été proclamé Membre avec une majorité apparente d'environ cent cinquante voix, tandis que le Comté contenait près de quatre mille voteurs, dont les trois quarts étaient à une distance, et étaient même en chemin pour venir voter pour votre Pétitionnaire, mais en ont été empêchés par la violence et par une force armée, et forcés de s'en retourner par des hommes armés, portant l'uniforme de Volontaires alors au service de Sa Majesté, et qui étaient encouragés tant par leurs Officiers supérieurs, que par le dit *William Bowron* et le dit *J. W. Dunscombe*.

Que cette force militaire et autres partisans organisés, étrangers au Comté, et qui n'y avaient pas de voix, ont empêché le dit *J. DeWitt* d'être élu comme il aurait dû l'être, et ont assuré illégalement et frauduleusement au dit *J. W. Dunscombe* un retour faux et mensonger comme Membre du dit Comté.

Que dès avant et pendant la dite prétendue Election, de grandes sommes d'argent ont été dépensées par des personnes inconnues à vos Pétitionnaires, dans la vue de fruster la liberté de l'Election, et de payer et nourrir une force armée, et autres personnes turbulentes ; qu'un grand moulin et la maison du Meunier, situés près du Poll, ont été convertis en une taverne pour y distribuer des boissons enivrantes à ceux qui voudraient se déclarer partisans du dit *J. W. Dunscombe* ; qu'une barre a été spécialement établie à cet effet dans le moulin, avant l'Election, et qu'elle est restée ouverte pendant l'Election, et quelque temps après.

Que la dite force militaire et autres partisans armés se sont servis, pendant cette Election, d'armes meurtrières, bâtons et autres armes offensives pour empêcher les dits Electeurs de voter en faveur du Candidat de vos Pétitionnaires, et que les dits voteurs ont été détenus et renvoyés par force, leurs voitures jetées hors du chemin, et plusieurs même d'entre eux obligés de voter pour le dit *J. W. Dunscombe*

contre leur volonté ; que plusieurs Electeurs qui supportaient l'autre Candidat *Jacob DeWitt* en se rendant au Poll, ont été battus jusqu'à la mort, ou autrement maltraités et blessés par les partisans du dit *J. W. Dunscombe* ; tandis qu'au contraire vos Pétitionnaires et les autres partisans du dit *Jacob DeWitt* se sont conduits de la manière la plus paisible, et se sont conformés à la loi et au vrai sens et esprit du Writ de Sa Majesté.

Qu'il a été fait des menaces longtemps avant l'Election dans toute l'étendue du Comté, pour intimider les Electeurs du dit *J. DeWitt*, et cela par des partisans et même par des personnes qui remplissaient les fonctions de Magistrat, dont plusieurs même ont menacé de tuer les habitants s'ils venaient voter.

Que le second jour de la prétendue Election il s'éleva une émeute près du Poll, causée par un violent assaut des partisans du dit *J. W. Dunscombe* sur vos Pétitionnaires, et que là-dessus le dit *William Bowron* donna publiquement avis, à haute voix, qu'il ajournait le Poll pendant une heure entière ; qu'en conséquence les voteurs et les partisans du dit *Jacob DeWitt* se dispersèrent pour revenir dans le temps fixé ; mais qu'aussitôt qu'ils se furent éloignés, moins de cinq minutes après, l'Officier Rapporteur commença de nouveau à recevoir les voix en faveur de *J. W. Dunscombe*, dont les partisans étaient restés près du Poll, ayant eu connaissance de ce qui devait arriver, et que depuis ce temps, vos Pétitionnaires et autres partisans du dit *Jacob DeWitt*, n'ayant pû avoir accès au Poll, le dit *J. W. Dunscombe* fut illégalement et frauduleusement proclamé élu Membre pour le dit Comté, contre les droits et les libertés de vos Pétitionnaires et la Loi du Pays.

Que de fait et en loi, l'autre Candidat, le dit *Jacob DeWitt*, a été dûment élu pour le dit Comté, dans cette Election, et que l'insertion du nom de *J. W. Dunscombe* dans le retour de l'Officier Rapporteur était illégale, frauduleuse et injuste, et un acte de violence et d'empiétement sur les droits et les libertés des Electeurs du dit Comté, et tendant à détruire les droits du peuple en entier.

Pourquoi vos Pétitionnaires prient humblement votre Honorable Chambre de vouloir ordonner une enquête soignée des faits énoncés dans cette Pétition, et déclarer en conséquence la prétendue Election du dit *J. W. Dunscombe*

APPENDICE,  
No. 19.

Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

nulle et comme non avenue, et que le nom du dit *Jacob DeWitt*, qui est dûment élu Membre pour le dit Comté, soit inséré dans le dit Retour du dit *William Bowron* au lieu de celui du dit *J. W. Dunscombe*, et permettre au dit *Jacob DeWitt* de prendre son siège en conséquence; et vos Pétitionnaires prient de plus votre Honorable Chambre de vouloir bien déclarer et ordonner sur cette matière tel qu'il appartiendra selon la justice et l'équité.

Et vos Pétitionnaires prient votre Honorable Chambre de vouloir bien prendre telles mesures qui dans votre sagesse vous paraîtront convenables, pour prévenir le renouvellement de semblables scènes; autrement ils seront obligés d'abandonner l'exercice de leur franchise Elective, ou aller armés au Poll, pour s'opposer efficacement à toute tentative que l'on pourrait faire pour leur interdire l'exercice de leurs droits constitutionnels.

Vos Pétitionnaires prient de plus instamment et solennellement votre Honorable Chambre de vouloir bien ordonner une enquête immédiate sur les événements disgracieux qui ont eu lieu à plusieurs Elections du district de *Montréal*, afin de punir d'une manière exemplaire, les conspirateurs qui ont ôsé, au moyens des bandes armées de Bretteurs salariés, assaillir et assommer les Electeurs, et leur imposer comme Représentants des personnes en qui ils n'ont aucune confiance.

Et vos Pétitionnaires ne cesseront de prier.

(Signé) CHS. LE BRUN, P. M.

Et quatre cent trente-cinq autres.

Comté de *Beauharnois*, Juin, 1841.

(Copie.) 13.

*Aux Honorables Chevaliers, Citoyens et Bourgeois de la Province du Canada, réunis en Parlement.*

L'Humble Pétition de *Jacob DeWitt*, de la Cité de *Montréal*, Ecuyer,

Expose humblement à Votre Honorable Chambre :

Que dans le cours de Mars dernier, l'Election d'un Membre du Parlement, pour le Comté de *Beauharnois*, eut lieu, conformément au Writ de Sa Majesté, dûment émané à cet effet; que le Poll fut ouvert, et le lieu

de l'Election placé à *Ormstown*, dans le dit Comté de *Beauharnois*, le huitième jour du dit mois de Mars dernier; cette Election devant se continuer conformément à la loi. Que votre Pétitionnaire qui avait représenté le dit Comté de *Beauharnois*, nombre d'années, dans la ci-devant Assemblée du *Bas-Canada*, fut sollicité par une grande majorité des Francs-tenanciers, qualifiés, à se porter Candidat pour la charge élevée de Représentant du dit Comté, dans le parlement actuel; et en conséquence se présenta comme Candidat à l'ouverture du Poll; et, étant dûment qualifié, fut présent à la dite Election pour recevoir les suffrages des Francs-tenanciers comme susdit.

Que néanmoins, quoique l'on dût, en droit et en justice, se conformer au Writ de Sa Majesté et aux principes de la Constitution Britannique, ils n'en furent pas moins violés et enfreints, dans cet prétendue Election, tant par l'Officier Rapporteur, *William Bowron*, Ecuyer, que par un grand nombre d'individus armés et disposés à la violence, dont la majeure partie étaient étrangers au Comté de *Beauharnois*, ou n'y avait pas le droit de voter. Ces gens, avec quelques-uns des Electeurs de l'autre Candidat, *J. W. Dunscombe*, Ecuyer, qui étaient aussi armés en contravention à la due exécution du Writ de Sa Majesté, empêchèrent ouvertement et constamment par la violence, par la force et les armes, et au moyen de la corruption, les Electeurs libres et inoffensifs du Comté, de donner leur voix dans cette Election, en faveur de votre Pétitionnaire.

Que le dit *William Bowron* a agi, pendant la dite Election, avec partialité; qu'il était mu par des motifs corrompus; que pendant tout le temps de cette Election et longtemps avant il s'est montré illégalement partisan actif du dit *J. W. Dunscombe*; qu'il s'est opposé avec violence à votre Pétitionnaire, et à la détermination bien connue de la grande majorité des Electeurs qui appuyaient votre Pétitionnaire; et que le dit *William Bowron*, ignorant d'ailleurs la langue d'une grande partie des Electeurs, et pour cette raison incapable de conduire convenablement la dite Election, était de fait, pendant cette Election, un partisan actif et violent du dit *J. W. Dunscombe*.

Que le dit *William Bowron*, avant d'être nommé Officier Rapporteur, s'est transporté dans le Comté, à différentes reprises, est entré dans une ample correspondance pour solliciter les Electeurs à soutenir le dit *J. W. Duns-*

APPENDICE,  
No. 19.

Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

combe, et opposer votre Pétitionnaire; et que le dit *William Bowron* a même été envoyé à *Montréal* avec un autre individu, par les partisans du dit *J. W. Dunscombe*, pour l'inviter à se présenter à la dite Election.

Qu'étant nommé Officier Rapporteur dans l'intervalle, le dit *William Bowron* n'a pas cessé pour cela d'intriguer en faveur de l'adversaire de votre Pétitionnaire, mais a persévéré dans sa conduite coupable, et ayant pris part aux actes de violences préparés d'avance et étant lui-même coupable des dites violences, avait disposé les choses de manière à proclamer le dit *J. W. Dunscombe* dûment élu, malgré la volonté bien connue des Electeurs; et il est même allé au point de conseiller avant l'Election à un Hôtellier, dans les environs du Poll, de ne faire aucuns grands préparatifs pour recevoir les Electeurs, vu que l'Election ne devait sous aucune circonstance durer plus de deux jours.

Que le dit Comté contient plus de sept cents milles quarrés, habités par une population dense; et qu'à la dernière Election Générale, le Poll dura pendant près de trois semaines, le dit *W. Bowron* étant alors lui-même Candidat.

Qu'un grand nombre d'individus armés empêchaient les Electeurs d'approcher du Poll et de donner leurs suffrages à votre Pétitionnaire, et tenaient les Electeurs éloignés par toutes sortes de menaces et de mauvais traitements d'où il résulte que l'Election n'était pas libre; et le danger pour la vie et la sûreté des Electeurs était tel, que le dit *J. W. Dunscombe* a été proclamé Membre avec une majorité apparente d'environ cent cinquante voix, tandis que le Comté contient près de quatre mille Voteurs, dont les trois quarts étaient à une distance et étaient même en chemin pour venir voter pour votre Pétitionnaire, mais en ont été empêchés par la violence et par une force armée, et forcés de s'en retourner, par des hommes armés, portant l'uniforme de Volontaires, alors au service de Sa Majesté, lesquels étaient encouragés, tant par leurs Officiers Supérieurs, que par le dit *W. Bowron* et le dit *J. W. Dunscombe*.

Que cette force Militaire, et autres partisans organisés, étrangers au Comté, et qui n'y avaient pas le droit de suffrage ont empêché votre Pétitionnaire d'être élu, comme il aurait dû l'être, et ont assuré illégalement au dit *J. W. Dunscombe* un retour faux et mensonger, comme Membre du dit Comté.

Que dès avant et pendant la dite prétendue Election, de grandes sommes d'argent ont été dépensées par des personnes inconnues à votre Pétitionnaire, dans la vue de frustrer la liberté de l'Election et de payer et nourrir une force armée, et autres personnes turbulentes;—qu'un grand Moulin, et la maison du Meunier ont été convertis en une Taverne pour y distribuer des boissons enivrantes à ceux qui voudraient se déclarer partisans du dit *J. W. Dunscombe*;—qu'une barre a été spécialement établie à cet effet dans le Moulin, avant l'Election, et qu'elle est restée ouverte pendant l'Election, et quelque temps après.

Que la dite force Militaire et autres partisans armés se sont servis, pendant cette Election, d'armes meurtrières, bâtons et autres offensives, pour empêcher les Electeurs de voter en faveur de votre Pétitionnaire; que les Voteurs de ce dernier ont été détenus et forcés de se retirer, leurs voitures jetées hors du chemin, et plusieurs même d'entr'eux obligés de voter pour le dit *J. W. Dunscombe*, contre leur volonté; que d'autres ont été battus jusqu'à la mort ou autrement maltraités et blessés par des partisans de *J. W. Dunscombe*; tandis qu'au contraire aucun des partisans de ce dernier n'a reçu la plus légère blessure; et que les Voteurs de votre Pétitionnaire se sont conduits de la manière la plus paisible, et se sont conformés à la loi, et au vrai sens de l'esprit du Writ de Sa Majesté.

Qu'il a été fait des menaces, longtemps avant l'Election, dans toute l'étendue du Comté, pour intimider les Electeurs de votre Pétitionnaire, cela par des partisans et même par des personnes qui remplissaient les fonctions de Magistrats, dont plusieurs même menacèrent de tuer les Habitants, s'ils venaient voter.

Que le second jour de la dite prétendue Election il s'éleva une émeute près du Poll, causée par un violent assaut des partisans du dit *J. W. Dunscombe*, et que là-dessus le dit *William Bowron* donna publiquement avis à haute voix qu'il ajournait le Poll pendant une heure entière; qu'en conséquence, les voteurs de votre Pétitionnaire se dispersèrent pour revenir au temps fixé; mais qu'aussitôt qu'ils se furent éloignés, et peu de minutes après, l'Officier Rapporteur commença de nouveau à recevoir les voix en faveur de *J. W. Dunscombe*, dont les partisans étaient restés près du Poll, ayant eu connaissance de ce qui devait arriver; et que

APPENDICE,  
No. 19.

Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.



depuis ce temps, les partisans de votre Pétitionnaire n'ayant pu avoir accès au Poll, votre Pétitionnaire crut devoir résigner sous Protêt, et en appeler à Votre Honorable Chambre.

Que de fait et en loi, votre Pétitionnaire a été dûment élu pour le dit Comté, dans cette Election, et que l'insertion du nom de *J. W. Dunscombe*, dans le Retour de l'Officier Rapporteur, était illégale, frauduleuse et injuste, et un acte de violence et d'empiétement sur les droits et les libertés des Electeurs du dit Comté.

Pourquoi, votre Pétitionnaire prie humblement Votre Honorable Chambre de vouloir bien ordonner une Enquête soignée des faits

énoncés dans cette Pétition, et déclarer en conséquence la prétendue Election du dit *J. W. Dunscombe* nulle et non avenue, et insérer dans le dit Retour le nom de votre Pétitionnaire au lieu de celui du dit *J. W. Dunscombe*, et permettre à votre Pétitionnaire de prendre son siège en conséquence; et votre Pétitionnaire prie de plus votre Honorable Chambre de vouloir bien déclarer, et ordonner sur cette matière, tel qu'il appartiendra selon la justice et l'équité.

Et votre Pétitionnaire ne cessera de prier.

(Signé,) JACOB DEWITT.

Montréal, 10e Juin, 1841.

APPENDICE,  
No. 19.

Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

APPENDICE,  
No. 19.

Rapport du  
Comité Spécial  
de l'Assemblée  
sur le Bill des  
Elections con-  
testées.

## APPENDICE, N<sup>o</sup>. 20.

(Voir Journal, Page 75.)

(Copie.)

A Son Excellence le Très-Honorable CHARLES,  
BARON SYDENHAM, Gouverneur Général de  
l'Amérique Britannique du Nord, &c. &c. &c.

Qu'il plaise à Votre Excellence,

Le Commissaire du Cure-Môle à Vapeur Provincial fait respectueusement Rapport, conformément aux dispositions des Status du *Haut-Canada*, de la 5e Guil. IV, Chap. 30, et de la 6e Guil. IV. Chap. 46 :

Que pour se conformer aux instructions de la Chambre d'Assemblée contenues dans le Rapport d'un Comité choisi, qu'elle a adopté dans la dernière Session du Parlement du *Haut-Canada* il a proposé à la Compagnie du Havre du *Port Hope* d'avancer la somme requise pour relever le Cure-Môle du fond de l'eau, ainsi que pour payer les frais du radoub qu'il sera nécessaire d'y faire. Le Commissaire a été informé par la Compagnie, qu'elle serait incapable d'avancer la somme nécessaire pour relever et radouer le Cure-Môle, s'il ne lui était accordé du délai jusqu'après l'achèvement du creusage de leur Havre pour le Cure-Môle, pour payer l'intérêt dû au Gouvernement sur un emprunt public. Le Commissaire inquiet de la sureté du Cure-Môle, s'est empressé de communiquer cette réponse au Gouvernement. Ci-annexée, sous le No. 1, est une copie de cette communication et de la réponse que le Gouvernement y a faite, desquelles, copies ont été envoyées à *John Brown*,

Ecuyer, pour la Compagnie du Havre de *Port Hope*, qui a accédé à la demande.

L'époque avancée de la saison à laquelle l'Exécutif a donné sa décision sur la demande de la Compagnie, et le temps employé à relever le Cure-Môle et à le radouer d'une manière suffisante, sont la cause pourquoi il n'a pas été mis en activité depuis le dernier rapport; les services de cette machine ont donc été perdus pour la Province l'Été dernier, et pendant cet Été à venir jusqu'à présent; lorsqu'elle a été relevée, on a trouvé plusieurs trous dans sa coque au dessous de la ligne d'eau; ce qui l'avait fait couler à fond.

Le Commissaire ignore encore quel est l'auteur d'un Acte aussi malicieux. Il désire pouvoir être déchargé d'un devoir qu'il trouve ne pas pouvoir remplir d'une manière avantageuse, malgré l'attention et la prudence avec lesquelles il surveille le dépôt qui lui a été confié pour l'intérêt de la Province. Il prend la liberté de suggérer de payer immédiatement la dette, et de mettre le Cure-Môle sous la charge du Président du Bureau des Travaux Publics.

Cette Machine est inappréciable pour nettoyer et creuser les Havres du *Lac Ontario*, pourvu qu'on emploie un maître prudent et intelligent pour en prendre soin et en diriger les opérations; et dans le cas où la Législature voudrait suivre sa suggestion, qui seroit de

APPENDICE  
No. 20.

Rapport du  
Commissaire du  
Cure-Môle à  
Vapeur Pro-  
vincial.

APPENDICE,  
No. 20.

Rapport du  
Commissaire du  
Cure-Môle à  
Vapeur Pro-  
vincial.

APPENDICE,  
No. 20.Rapport du  
Commissaire du  
Cure-Môle à  
Vapeur Pro-  
vincial.

payer la dette et de décharger le Commissaire de toute responsabilité à l'avenir, il joint au présent rapport un état du total de la dette contractée pour lever et réparer le Cure-Môle, avec ensemble le montant dû, tel qu'établi dans les Etats soumis à la Législature dans la dernière Session, ainsi qu'un compte de l'ouvrage fait et dont le paiement n'a pas été réglé (No. 2.)

Le statut n'a pas revêtu le Commissaire du droit de poursuite pour le recouvrement des dettes. C'est encore là une raison qui l'engage à signaler la nécessité d'un prompt remède en passant un Acte Législatif à cet égard, ainsi que de mettre le Cure-Môle sous les soins et la direction du Président des Travaux Publics.

Le tout très-respectueusement soumis.

(Signé) DAVID THORBURN,  
Commissaire.

Kingston, 13e Juillet, 1841.

## 1.

Le Commissaire du Cure-Môle à Vapeur Provincial, ayant reçu ce jour de Mr. Brown, de *Port Hope*, copie de la minute en Conseil du 28 Mai courant, au sujet de la demande qu'il a adressée à Son Excellence le Gouverneur Général le 26 courant, de faire relever et radouber le Cure-Môle à Vapeur Provincial, et nettoyer et creuser le Havre *Port Hope*, est heureux d'apprendre que le Conseil est d'opinion, que le paiement de l'intérêt dû par la Compagnie peut être remis avec avantage jusqu'à ce que la dépense pour les travaux ci-dessus soit payée. Cependant, il est informé que le Conseil désire savoir quel sera le montant de cette dépense, attendu qu'il n'a pu trouver d'informations sur ce point dans les documents qui lui ont été soumis, et en conséquence le Commissaire est requis de faire une estimation de celle qui sera nécessaire pour lever, radouber et employer le Cure-Môle au creusage du Havre du *Port Hope*.

En conformité à la requisition du Conseil, le Commissaire prend très-respectueusement la liberté d'observer, pour l'information de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur en Conseil, que l'acte qui autorise la construction du Cure-Môle à Vapeur et le met sous la charge du Commissaire, oblige celui-ci d'adresser un rapport tous les ans au Lieutenant Gouverneur pour l'information de la Législature. Voir la 5e Guil. IV chap. 30, dernière clause. En conséquence, le Commissaire s'est invariablement conformé à cette injonction.

Son Excellence et le Conseil observeront, qu'il n'y a point de donnée dans l'acte pour

servir de guide au Commissaire dans la fixation du prix de l'ouvrage fait au moyen du Cure-Môle, et qu'il n'a pas été non plus pourvu directement aux dépenses nécessaires pour faire fonctionner cette machine et la tenir en bon ordre. Le Commissaire se trouve par conséquent, dans la nécessité d'agir sur les ordres de la Chambre d'Assemblée, ou sur ses propres déterminations tant qu'il ne lui en est pas autrement ordonné par les autorités compétentes. Telle étant la situation difficile et responsable du Commissaire, il est impérieusement de son devoir de soumettre à la Législature dans ses rapports annuels, un état complet et détaillé, non-seulement des lieux où le Cure-Môle a fonctionné, mais aussi des sommes de deniers dépensées ou à dépenser pour le faire opérer ; et c'est le plus ou moins de dépenses qui sert de règle dans la fixation du prix de l'ouvrage fait au moyen du Cure-Môle ; le Conseil remarquera en conséquence, dans la copie attestée du rapport d'un comité choisi, adopté par la Chambre d'Assemblée dans la dernière Session, que le Commissaire est chargé de demander à la Compagnie du Havre de *Port Hope*, lorsque les travaux de creusage et de nettoyage du havre seront terminés, un prix qui puisse couvrir toutes les dépenses encourues pour relever et radouber le Cure-Môle, ainsi que pour creuser et nettoyer ce havre. Et comme celles qui sont nécessitées par l'usage et les réparations ne peuvent être déterminées qu'après que l'ouvrage sera achevé, parceque selon la nature du terrain, il y a des endroits dans le havre qui usent plus la machine que d'autres, la Chambre d'Assemblée a ordonné dans ce rapport, comme elle l'a fait invariablement dans tous les autres, que le prix fut proportionné à la dépense encourue pour tenir le Cure-Môle en état de fonctionner.

Le Commissaire fait de plus remarquer, pour l'information du Conseil, que la Compagnie du Havre de *Port Hope* est en possession d'une copie du Rapport de la Chambre d'Assemblée de la dernière Session, et qu'elle est en conséquence pleinement informée de la manière dont le prix sera réglé par le Commissaire. Le Conseil verra aussi, par le rapport de la Chambre qui accompagne la lettre que le Commissaire a adressée à Mr. le Secrétaire *Harrison*, que la somme requise pour lever le Cure-Môle et le mettre en état de fonctionner, est estimée à £250, indépendamment d'une dette de £76 16 5 contractée pour une chaîne due à la Compagnie du Havre et Bassin de *Niagara*. Ces deux itéms sont absolument nécessaires, et il faut que cette dépense se fasse avant que

APPENDICE,  
No. 20.Rapport du  
Commissaire du  
Cure-Môle à  
Vapeur Pro-  
vincial.

le Cure-Môle puisse être mis en opération. Le rapport mentionne aussi qu'il faudra que le Cure-Môle fonctionne au moins six à huit semaines dans le Havre de *Port Hope*. En conséquence, le Commissaire conformément à l'ordre du Conseil, soumet une estimation des dépenses prévues dans le Rapport ci-dessus mentionné adopté par la Chambre d'Assemblée, et nécessaires pour compléter le nettoyage et le creusage du Havre de *Port Hope*.

1. Montant évalué pour relever et radouber le Cure-Môle.....	£250	0	0
2. Dette due pour l'achat d'une Chaîne, à la Compagnie du Havre et Bassin de <i>Niagara</i> ; paiement demandé .....	76	16	5
3. Salaire du Capitaine, Ingénieur et Chauffeurs, disons 60 jours à 30s. par jour.....	90	0	0
4. Matériaux et réparations du Cure-Môle pendant 60 jours de fonctionnement, disons 50s. par jour l'un dans l'autre .....	150	0	0
5. Bois de chauffage, disons 3 cordes par jour à 10s. la corde..	90	0	0
6. Pour les Journaliers avec leurs berges employés à transporter les matières tirées par le Cure-Môle, lesquels ordinairement ne seront pas moins de 30 par jour, disons à 4s. 4½d. 60 jours .....	393	15	0
	£1050	11	5

Ainsi, Son Excellence et le Conseil observeront que le Commissaire est d'opinion, qu'il faudra que la Compagnie du Havre de *Port Hope* débourse pour compléter le nettoyage et le creusage du Havre, une somme plus considérable que celle qu'elle doit au Gouvernement pour l'intérêt de l'emprunt public. Si Son Excellence et le Conseil, peuvent trouver quelque autre moyen que le Commissaire s'est permis de suggérer à l'approbation de Son Excellence et du Conseil, pour mettre le Commissaire en état de relever et radouber le Cure-Môle, il sera très-heureux d'obéir implicitement à leurs vues. Le désir qu'a le Commissaire de remplir fidèlement les devoirs de sa charge est la seule excuse qu'il puisse donner pour avoir pris sur lui de suggérer à Son Excellence le Lieutenant Gouverneur de soumettre à sa délibération et à celle de son Conseil, s'il ne serait pas de l'intérêt public dans la situation particulière dans laquelle se trouve la Compagnie du Havre de *Port Hope*, et qui a été exposée au Commissaire par *John Brown*,

Ecuyer, au nom de la Compagnie, de lui donner pour le présent un délai pour payer l'intérêt que la Compagnie doit au public sur le prêt que lui a fait le Gouvernement, et de lui permettre d'employer les fonds dont elle peut disposer, à relever et réparer le Cure-Môle, et à creuser le Havre.

Le Commissaire attend avec anxiété une décision favorable de Son Excellence et du Conseil sur la matière qui est maintenant soumise à leur considération; et il n'a plus qu'à faire observer que le Conseil doit délibérer sans délai, parceque le Cure-Môle est en péril, et la saison favorable à ses opérations.

Le tout est respectueusement soumis par  
**DAVID THORBURN,**  
*Commissaire du Cure-Môle à Vapeur Prov.*  
 Queenston, 30e Mai, 1840.

Queenston, 1e Juin, 1840.

MON CHER MONSIEUR,

Mr. *Brown* m'a envoyé copie de la Minute du Conseil relativement à la demande que j'ai adressée à Son Excellence le Lieutenant Gouverneur, pour le nettoyage et le creusage du Havre de *Port Hope*, et je vois par cette Minute que le Conseil désire avoir de nouvelles informations à cet égard; afin de ne point perdre de temps, j'ai fait usage immédiatement de la copie de Mr. *Brown*, et je vous envoie ci-jointe une réponse où je décris la position dans laquelle je me trouve placé, et donne une estimation de ce que pourra coûter le creusage du Havre du *Port Hope*. Il n'y a pas de doute, que la somme à laquelle j'ai estimé le coût de cet ouvrage ne sera pas loin de la vérité. Comme vous sentez la nécessité d'une prompte décision de la part du Conseil à cet égard, vous aurez soin j'espère, que les documents ci-joints soient mis devant le Conseil la première fois qu'il siégera.

J'ai l'honneur d'être,

Cher Monsieur,

Votre obéissant Serviteur,

(Signé) **DAVID THORBURN.**

**S. B. HARRISON,** Ecuyer,  
 Toronto.

Queenston, 13e Juillet, 1840.

MON CHER MONSIEUR,

La lettre que je vous ai adressée la semaine dernière de *Toronto*, devait vous porter à croire que le Conseil Exécutif allait s'occuper des matières que nous lui avons soumises touchant l'intérêt dû par la Compagnie du Havre de *Port Hope*, et l'emploi de cet

APPENDICE,  
No. 20.  
Rapport du  
Commissaire du  
Cure-Môle à  
Vapeur Pro-  
vincial.

argent pour en nettoyer et creuser le Havre ; je me suis empressé de soumettre le sujet à l'attention du Conseil, afin que l'on commençât immédiatement les opérations, et j'ai reçu aujourd'hui le résultat de ses délibérations dont je vous transmets copie, et j'espère qu'il sera trouvé satisfaisant.

“ En Conseil, le 9e Juillet. 1840.

“ Il a été recommandé que le paiement du montant de l'intérêt dû par la Compagnie du Havre de *Port Hope* soit différé jusqu'à ce que les dépenses estimées par le Commissaire du Cure-Môle aient été faites et acquittées, et que l'intérêt dû soit alors payé conformément à l'ordre en Conseil du 28e Mai dernier.”

(Signé) W. H. LEE,  
*Agissant comme G. C. E.*

DAVID THORBURN, Ecuyer,  
*Queenston.*

Je vous transmets copie de la lettre que j'ai adressée au Conseil Exécutif sur les dépenses projetées pour creuser le Havre, par laquelle vous verrez que le Gouvernement ne demandera le paiement de l'intérêt que lorsque le creusage du Havre sera fini, et que mon estimation de ces dépenses est presque juste ; la nouvelle prolongation du terme fixé par l'Acte de la dernière Session, expirera avant que vous soyez appelé à payer l'intérêt. J'espère que tout est arrangé à présent, de manière à vous permettre de lever le Cure-Môle, de le radouber sans délai, et de le

mettre en opération. Ecrivez moi immédiatement, s'il ne se présente plus d'obstacle, ce que je désire sincèrement ; s'il en est ainsi, l'opération du Cure-Môle sera le premier sujet qui demandera notre considération ; vous me communiquerez vos vues à cet égard. J'ai montré à Mr. *Hall* la copie de la lettre écrite au Conseil, et il pense que mes calculs sont judicieux, et que mon estimation est aussi correcte que possible. Je ne vois pas l'utilité pour moi d'aller à présent au *Port Hope*, vu que vous connaissez la nature des réparations et mes vues, qui sont consignées dans des rapports ou dans des lettres écrites depuis le rapport que la Chambre d'Assemblée a adopté dans la dernière Session, au sujet du Cure-Môle. Mon seul regret est, que le Conseil n'ait pas pris de décision définitive plutôt. J'ai passé la plus grande partie de la semaine dernière à *Toronto* pour hâter une décision.

Vous observerez, que la Minute du Conseil est entièrement fondée sur ma lettre relative aux dépenses projetées ; je vous en transmets copie ci-jointe. J'attends avec anxiété votre réponse à cette lettre.

Je suis,

Mon cher Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

(Signé) DAVID THORBURN,  
*Commissaire du Cure-Môle Prov.*

A JOHN BROWN, Ecuyer,  
*Port Hope,*  
*Agent de la Compagnie du Havre de Port Hope.*

APPENDICE,  
No. 20.  
Rapport du  
Commissaire du  
Cure-Môle à  
Vapeur Pro-  
vincial.

Compte inséré dans l'Appendice du Journal, 1839, ..... £348 7 3½

Le Bureau des Commissaires du Cure-Môle à Vapeur Provincial, Doit à JOHN BROWN, Ecuyer, pour les Matériaux et ouvrages suivants, en relevant ou radoubant le Cure-Môle à Vapeur, et les Chalands dans le Havre de Port Hope, à commencer du 6e Juillet, 1840, savoir :

	£	s.	D.
Pour Cordes et Poulies .....	15	10	0
“ 280 pieds de bois équarri pour relever le Cure-Môle .....	3	10	0
“ Barrett & Butterfield, Forgerons, leur Compte, pièces justificatives, s'il est nécessaire .....	6	8	4
“ John Huggins, Ingénieur, 50½ jours, à 8s. 4d. ....	21	2	11
“ Marsh Huston, Charpentier 15 “ 7s. 6d. ....	5	12	6
“ John Brown, do. 10 “ 7s. 6d. ....	3	15	0
“ William Brogden, do. 19 “ 10s. ....	9	10	0
“ John Bouskill, do. 22½ “ 5s. ....	5	12	6
“ John Thompson, Forgeron, 50½ “ 5s. ....	12	13	9
“ James Feir, 6 “ 5s. ....	1	10	0
“ Samuel Wainwright, 4 “ 5s. ....	1	0	0
“ Nathan Chase, Charpentier, 1 “ 7s. 6d. ....	0	7	6
“ Wm. Irwine, Journalier, 13 “ £5 par mois .....	2	9	11
“ James Clarke, do. 9 “ 5 “ .....	1	14	6
“ Wm. Patterson, do. 8 “ “ “ .....	1	10	9
Porté en l'autre part.....	£	92	7 8

APPENDICE,  
No. 20.Rapport du  
Commissaire du  
Cure-Môle à  
Vapeur Pro-  
vincial.APPENDICE,  
No. 20.Rapport du  
Commissaire du  
Cure-Môle à  
Vapeur Pro-  
vincial.

	£	s.	D.
Rapporté de l'autre part.....£	92	7	8
Payé Jony Greeney, Journalier, 3 jours à £5 par mois.....	0	11	6
“ Alex. Shorden, do. 7 “ “ .....	1	6	11
“ Francis Nugent, do. 4 “ “ .....	0	15	4
“ Joseph Pegg, do. 27 “ “ .....	5	3	6
“ Josiah Breaky, do. 1 “ “ .....	0	3	10
“ James Young, do. 1 “ “ .....	0	3	10
“ John Cootes, do. 1 “ “ .....	0	3	10
“ William McCale, do. 1 “ “ .....	0	3	10
“ Ouvrages en Fonte, suivant compte, voir pièces justificatives.....	73	17	10
“ 4 Voyages à Cobourg pour aller chercher les ouvrages en Fonte, à 12s 6d	2	10	0
“ 700 lbs de Fer de Suède.....	11	13	4
“ 150 “ Acier .....	7	10	0
“ 100 minots de Charbon.....	1	10	0
“ 120 lbs. de Chaine à Cable, à 6d.....	3	0	0
“ 2 Pompes, £2 10s.....	5	0	0
“ Best Feir, Surintendant, 54 jours à 10s. par jour.....	27	0	0
“ Mr. Brown, 30 jours à 10s. par jour.....	15	0	0
“ Richard Barrett, pour un Tuyau de Cuivre.....	0	7	6
“ Compagnie du Bassin et Havre de Niagara, mon acceptation en faveur de Wm. Cayley, Ecr. par avis du 13e Janvier, 1841.....	81	4	2
“ Divers frais de Poste .....	0	15	0
Montant des dépenses de 1840.....£	330	8	1

8e Avril, 1841.—Continué le radoub du Cure-Môle et des Chalands.

Payé, John Huggins, Ingénieur, 32 jours à 10s. par jour .....	16	5	0
“ J. Thompson, Charpentier, 16 “ 10 “ .....	8	15	0
“ Danl Wilson, Forgeron, 28 “ 6 3d. “ .....	8	15	0
“ Alex. McCrae, Charpentier, 18 “ 6 3 “ .....	5	12	6
“ Alex. Cummings, Journalier, 2 “ 3 9 “ .....	0	7	6
“ James Pilkey, do. 8 “ 3 9 “ .....	1	10	0
“ John Ferguson, do. 21 “ 3 9 “ .....	3	18	9
“ James McAdams, do. 29 “ 3 9 “ .....	5	8	9
“ James Welgan, Charpentier, 10 “ 8 9 “ .....	4	7	6
“ Olando More, Forgeron, 32½ “ 6 3 “ .....	10	3	1
“ Benj. Chesnut, Charpentier, 7 “ 6 3 “ .....	3	3	9
“ Martin Neale, Journalier, 1 “ 3 9 “ .....	0	3	9
“ Thomas Hennise, do. 2 “ 3 9 “ .....	0	7	6
“ Mark Huston, Charpentier, 19 “ 6 3 “ .....	5	18	9
“ John Adams, Maçon, 1 “ 7 6 “ .....	0	7	6
“ John Boyce, Charpentier, 8 “ 7 6 “ .....	3	0	0
“ James Clarke, 14 “ 3 9 “ .....	2	12	6
“ Wm. McCrony, 3 “ 3 9 “ .....	0	11	3
“ John Brown, Charpentier, 6½ “ 6 3 “ .....	2	0	7½
“ Wm. Reid, do. 6½ “ 7 6 “ .....	2	8	9
“ Mathew Cowley. do. 2 “ 3 9 “ .....	0	7	6
“ John Belch, 1 “ 3 9 “ .....	0	3	9
“ John Thomson, 1 “ 3 9 “ .....	0	3	9
“ H. Irvine, Calfatage, 2 “ 10 “ .....	1	0	0
“ Do. do. et pour radoub 6 Chalands, à £2 10s. chaque... ..	15	0	0
“ George Boyd, 2 jours, 6s. 3d.....	0	12	6
“ John Furby, 2 jours à 3s. 9d. par jour.....	0	7	6
“ 10 lbs. Cloux, et 217lbs. Fer.....	3	0	0
“ 3 lbs. Cloux, et 19 lbs. d'Acier.....	1	0	10
“ 3 Limes, suivant Compte.....	0	16	9
“ 50 lbs. d'Etoupe.....	1	16	3
“ Toile et Cloux.....	0	2	6
“ 7½ lbs. de Carvelles, à 4d. la lb.....	0	2	7
Porté en l'autre part .....	440	11	5½

h h h

APPENDICE,  
No. 20.Rapport du  
Commissaire du  
Cure-Môle à  
Vapeur Pro-  
vincial.

		£	s.	D.
Rapporté de l'autre part .....		440	11	5½
Payé	109 lbs. Fer de Suède, à 4d. la lb. ....	1	16	8
"	187 lbs. de Charbon de Bois à 30s. ....	2	15	7
"	Compte de Barret pour ouvrage fait. ....	1	13	9
"	Charbon de Terre de Toronto. ....	1	10	0
"	1 Voyage à Cobourg d'articles de Fonte, et Modèles, 12s. 6d .....	0	12	6
"	1 Voiture pour transporter des Briques et du Mortier. ....	0	7	6
"	1 Voyage de Bois. ....	0	12	6
"	Compte de Barrett et Butterfield, Forgerons. ....	3	3	6
"	13 lbs. de Fer de Suède. ....	0	4	4
"	27 lbs. de Cloux et de Carvelles. ....	0	13	6
"	Fret, Cordes à l'usage des Chalands du Cure-Môle. ....	0	7	6
"	Chaine, suivant compte. ....	7	6	3
"	3 Rouleaux de Câble, suivant compte. ....	6	16	0
"	Feuille de Plomb et enveloppe. suivant compte. ....	2	4	10
"	Briques, Planches et bois, 50s. ....	3	10	0
"	40 lbs. d'Étoupe, 8d. ....	1	6	8
"	Frais de voyage pour aller acheter de l'étope, limes et autres matériaux, ....	0	10	0
"	1 quart de Résine pour les Chalands et le Cure-Môle. ....	1	5	0
"	18 lbs de Cuir pour les gournables, à 1s. 6d. la lb. ....	1	7	0
"	1 quart de Blanc de Plomb, à venir au 1er Juillet. ....	1	0	0
	Ajoutez 51 jours à 10s. par jour, pour Mr. Feir, non inclus dans l'état de 1839 .....	38	5	0
	Et pour 1841, à venir jusqu'au 1er Juillet, 74 jours, à 15s. par jour, ....	55	10	0
Total.....		£	573	17 6½

APPENDICE,  
No. 20.Rapport du  
Commissaire du  
Cure-Môle à  
Vapeur Pro-  
vincial.

COMPTE dû pour l'année 1839, suivant l'état soumis à la Législature, et inséré dans l'Appendice des Journaux de 1839 et 1840.

Page 396 et 397, montant.....	£310	2	3½
Do. pour 1840, montant.....	330	8	1
Do. Pour 1841, jusqu'au mois de Juillet, montant.....	242	9	1
Total de la dépense.....	£882	19	5½
Mem.—Item pour 30 jours de salaire à Mr. Brown, à 10s. par jour, en 1840, ou £15 à déduire, si le Commissaire le juge convenable.....	15	0	0
	£867	19	5½

RAPPORT de l'emploi du temps fait à la Législature, et inséré dans l'Appendice de ses Journaux, Vol. 1, partie 1ère, 1839 et 1840.

Travaux divers.....	19	Jours.
Radoubs et réparations.....	36½	"
Mauvais temps.....	11	"
Travail .....	63½	"

Lorsque le creusage sera fini, il sera présenté un état final conformément au rapport adopté par la Chambre d'Assemblée, le 8e Février, 1840, page 400, Appendice, Vol. 1, partie 1, 1839 et 1840.

(Signé,)

BEST FEIR,

Surintendant.

de la Compagnie du Havre de Port Hope.

Chambre des Comités, Assemblée Législative,  
1er Juillet, 1841.

COMPTE GENERAL des Recettes et des dépenses du Commissaire du Cure-Môle à Vapeur Provincial, du 30 Janvier, 1840, au 1er Juillet, 1841.

APPENDICE,  
No. 20.Rapport du  
Commissaire du  
Cure-Môle à  
Vapeur Pro-  
vincial.APPENDICE,  
No. 20.Rapport du  
Commissaire du  
Cure-Môle à  
Vapeur Pro-  
vincial.

DOIT.	1er Juillet, 1841.	£	s.	D.	£	s.	D.
Payé à Messrs. Lyon et Howard, vieux Compte .....					125	0	0
“ à Jacob Randall, ci-devant Commandant du Cure-Môle .....					28	9	3
“ à Joseph Amiseth Shleenon, ci-devant Ingénieur .....					13	14	9
“ Commissaire, vieux Compte .....		95	1	10			
“ Pour Etoupe, prix non porté à son crédit dans le Compte rendu .....		3	7	0			
		98	8	10			
Pour intérêt sur ce Compte depuis qu'il a été rendu, l'argent ayant été avancé par le Commissaire .....		8	17	2			
					107	6	0
Avances faites, suivant Compte rendu, par la Compagnie du Havre de <i>Port Hope</i> , 1839 .....		310	2	3½			
Avances faites par do. pour lever le Cure-Môle, et le mettre, ainsi que les Chalands, en état de pouvoir marcher, suivant Compte ci-joint .....		557	17	2			
					867	19	5½
Compte du Commissaire pour frais de poste, et autres dépenses accidentelles .....					5	9	7
Honoraire de Francis Hall, Ecr, Ingénieur, pour consultation .....					5	0	0
Total .....				£	1153	0	0½

Kingston, 13e Juillet, 1841.

E. E.

AVOIR.	£	s.	D.
1838.—Du 1er au 31 Mai, 27 jours, £6 5s .....	168	15	0
Moins, balance de réparations .....	74	3	7½
“ 1. Balance due par le Havre de <i>Oakville</i> .....	94	11	4½
“ 2. Canal <i>Desjardins</i> , dû .....	52	17	9
“ 3. Havre du <i>Port Hope</i> , le prix par jour sera réglé par le temps nécessaire pour compléter l'ouvrage, mais il ne pourra être moins que la somme allouée par jour pour les frais de réparation jusqu'au 1er Juillet, 1841, 111 jours à £5, font .....	555	0	0
“ Balance à porter au nouveau Compte .....	450	10	11
Total .....	£	1153	0 0½

DAVID THORBURN,

Commissaire du Cure-Môle à Vapeur Provincial.

APPENDICE, N<sup>o</sup>. 21.

(Voir le Journal, Page 115.)

CEDULE contenant les noms des personnes, dans cette partie du Canada qui constituait ci-devant la Province du Haut-Canada, qui ont prêté le serment d'Allégeance tel que voulu par l'Acte de la 9e George IV, intitulé, "Acte pour assurer et conférer à certains habitants de cette Province, les Droits civils et politiques de Sujets nés Britanniques," et les divers Actes en vertu desquels le dit Acte a été continué.

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1823.

Nom.	Résidence actuelle.	Etat ou occupation.	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folio.
Allan, Timothy.....	Ernestown.....	Fermier.....	22e Juillet, 1828	7	E	1
Austin, Isaac.....	Hallowell.....	do.....	26e do do	1	I	1
Allen, Vincent.....	Middleton.....	Charpentier et Me- nuisier.....	30e Mars, 1829	2	N	1
Armstrong, Daniel.....	Dumfries.....	Forgeron.....	26e Février, 1831	122	B I	5
Atwood, John Simmons..	Nelson.....	Ministre.....	2e Avril, do	154	do do	do
Adams, John M.....	Dumfries.....	Fermier.....	13e do do	160	do do	6
Allison, John.....	Sophiasburgh..	Journalier.....	19e Février, do	20	B M	1
Askin, John.....	Hollowell.....	Charpentier.....	15e Mars, do	122	do do	4
Ainsworth, Philip.....	Sophiasburgh..	Fermier.....	13e Oct. 1830	11	C G	1
Allen, John.....	Hallowell.....	Maçon.....	21e do do	27	do do	1
Adams, Daniel.....	Sophiasburgh..	Drapier.....	23e do do	31	do do	1
Algers, Charles.....	Hallowell.....	Fermier.....	28e do do	45	do do	1
Abbott, Timothy.....	Walsingham...	Journalier.....	8e Nov. 1832	30	C K	1
Addison, Willis.....	Cité de Toronto..	Plâtrier.....	17e Sept. 1834	9	C M	1
Andrews, William.....	do do.	Charron.....	11e Oct. do	32	do do	2
Armitage, Henry.....	W. Gwillimbury,	Journalier.....	4e Sept. do	45	C Z	1
Allen, Thomas.....	Ville de St. Thos.	Cordonnier.....	10e Oct. do	5	D A	1
Allen, Benjamin M.....	Clarke.....	Fermier.....	2e Avril, do	8	D C	1
Allgeo, John.....	Townsend.....	Journalier.....	7e Oct. do	43	D F	1
Atkins, Guy Jerome.....	Humberston.....	do.....	10e Sept. 1835	38	D H	1
Adams, James.....	Malahide.....	Tailleur.....	12e Janv. do	1	D M	1
Adams, Calvin W.....	do.....	Charpentier.....	do do do	2	do do	1
Allen, Daniel S.....	Gananogue.....	Forgeron.....	26e Mars, 1836	2	D T	1
Andruss, Joseph.....	Charlotteville..	Fermier.....	29e Août, 1839	63	E I	1
Brusul, John.....	W. Gwillimbury,	Journalier.....	15e Juillet, 1828	5	B	1
Burr, Rowland.....	Vaughan.....	Charpentier.....	16e do do	9	do do	2
Babcock, William.....	Portland.....	Agriculteur.....	25e do do	10	D	1
Billamy, Chauncy H.....	Augusta.....	Fermier et Distillateur...	28e do do	1	F	1
Billamy, Hiram.....	do.....	Meunier.....	do do do	2	do do	1
Bressee, Hendrick.....	Bastard.....	Journalier.....	23e do do	6	G	1
Brown, Nathaniel C.....	Yonge.....	do.....	do do do	9	do do	2
Brown, Aloah.....	Kitley.....	do.....	do do do	10	do do	do
Beach, Joseph.....	Elizabethtown..	do.....	24e do do	17	do do	do
Best, Emanuel.....	Ville de Niagara	Serviteur.....	15e do do	1	H	1
Bends, Stephen.....	Hamilton.....	Journalier.....	26e do do	24	K	1
Bends, Gilbert.....	Haldimand.....	do.....	do do do	26	do do	do
Burger, James.....	Cramahe.....	do.....	do do do	29	do do	do
Burnam, Niram.....	Hamilton.....	do.....	21e do do	10	do do	do
Burr, Fistus.....	do.....	Drapier.....	13e Août, 1829	32	L	do
Bear, Jonas.....	Charlotteville..	Charpentier et Me- nuisier.....	4e Juin, do	3	N	do
Ballard, Normand.....	Hallowell.....	Marchand.....	18e Déc. do	4	Q	1
Bradish, Royal.....	London.....	Maitre d'Ecole..	14e Juin, 1829	2	S	1
Boon, Stephen, Jr.....	Murray.....	do.....	31e Mai, 1830	44	V	1
Betts, John Arden.....	do.....	Journalier.....	5e Janv. do	35	do do	1
Gilchrist, Jason.....	Otonabee.....	do.....	24e Mai, do	42	do do	1
Brown, Abraham.....	Whitby.....	do.....	9e Mars do	1	X	1

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1823.



APPENDICE,  
No. 21.

Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

Nom.	Résidence Actuelle.	Etat ou Occupation.	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folio.
Brooks, Eleazer	Whitby	Journalier	9 Mars, 1830.	2	X	1
Brown, James	Pickering	do	30 Octobre, do	15	do	do
Besse, Byrant	Oakland	do	21 Juillet, 1828	6	B B	do
Bennet, Jod L.	Zorra	do	do do do	7	do	do
Beardsler, Lazarus		do	25 Déc. 1828	25	do	2
Barkinbill, Christian		Maitre Charpentier et Navigateur	2 Mai, 1831	20	B D	
Barton, David	Norwich	Fermier	15 Fév. do	40	B F	40
Bamberger, Peter	Flamboro' West	Aubergiste	31 Janvier, do	1	B I	1
Bowman, Wendill	Dumfries	Fermier	9 Février, do	17	do	do
Bichtel, Abraham	do	do	14 do do	23	do	do
Bowman, Samuel	Waterloo	do	17 do do	31	do	2
Bowman, Benjamin	do	do	do do do	32	do	do
Bowman, Benjamin, Senr.	do	do	do do do	34	do	do
Butz, Jonah, Jr.	do	do	do do do	36	do	do
Bamberger, John	do	do	do do do	37	do	do
Bowman, Joseph, Jr.	do	do	18 do do	43	do	do
Bowman, Daniel	do	do	do do do	50	do	do
Briark, John	do	do	do do do	53	do	do
Bichtel, Samuel	do	do	do do do	56	do	do
Betzner, John	do	do	do do do	59	do	do
Bowman, Joseph	do	do	21 do do	64	do	3
Bowman, Jonathan B.	do	do	do do do	66	do	do
Bowman, Elias	do	do	do do do	67	do	do
Bock, Jacob	do	do	22 do do	74	do	do
Bærg, Jacob	Wilmot	do	do do do	80	do	do
Bowman, John	Waterloo	do	23 do do	89	do	do
Bowman, Jonathan	Flamboro West	Charpentier	23 Février, do	90	do	4
Burkhart, Peter	Waterloo	Fermier	do do do	94	do	do
Bricker, Samuel	do	do	25 do do	101	do	do
Bowman, John	do	do	do do do	102	do	do
Bricker, Peter	do	do	do do do	115	do	do
Bricker, Jacob	do	do	28 do do	132	do	5
Brunniman, Daniel	Wilmot	do	do do do	134	do	do
Brubarker, John	Waterloo	do	26 do do	118	do	4
Brinkley, George	Ancaster	do	28 do do	142	do	5
Buchlet, Jacob	Waterloo	do	do do do	143	do	do
Brunniman, John	Wilmot	do	1 Mars, do	148	do	do
Bliss, William	Beverley	Aubergiste	9 do do	152	do	6
Brown, Henry	Waterloo	Charpentier	13 Avril, do	162	do	do
Bowman, Benjamin, Jr.	do	Fermier	25 do do	167	do	do
Brown, Ira	Pickering	Journalier	11 Janvier, do	1	B K	1
Brown, Rowland	do	do	do do do	2	do	do
Brown, Nicholas	do	do	22 do do	4	do	do
Brown, Isaac	do	do	do do do	6	do	do
Birchard, Rufus	E. Gwillimbury	do	26 Février, do	12	do	do
Birchard, Samuel	do	do	do do do	14	do	do
Brown, Joseph	Pickering	do	do do do	15	do	do
Burnside, Alexander	Ville de York	Médecin	6 Avril, do	24	do	2
Bedford, Andrew	Sophiasburgh	Fermier	25 Mars, do	28	B L	1
Brown, Ira	Hallowell	Journalier	17 Février, do	11	B M	do
Baker, Daniel	Sophiasburgh	Menuisier	21 do do	27	do	2
Butler, William	Ameliasburgh	Drapier	1 Mars, do	67	do	3
Beech, Harlim	do	do	do do do	70	do	do
Bowerman, Jonathan	Hallowell	Meunier	5 do do	97	do	do
Bowerman John J.	do	Journalier	2 do do	77	do	do
Bull, Josiah	do	do	9 do do	115	do	4
Brown, William A.	Sophiasburgh	Cordonnier	15 do do	121	do	do
Barker, James	Hallowell	Journalier	18 do do	126	do	do
Brown, John H.	Sophiasburgh	Fermier	22 do do	130	do	do
Benedict, Smith	do	Charpentier	do do do	133	do	do
Blanchard, Asa	Ameliasburgh	Journalier	28 Février, do	63	do	2

APPENDICE,  
No. 21.

Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1823.

Nom.	Résidence Actuelle.	Etat ou Occupation.	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folio.
Brown, Nathaniel .....	Augusta .....	Fermier .....	12e Déc. 1831	5	B N	1
Bickford, David .....	Edwardsburgh. .	do. ....	do do do	9	do	do
Blake, Theophilus .....	Oxford .....	Journalier .....	do do do	10	do	do
Brown, Truman .....	Prescott .....	Marchand .....	do do do	11	do	do
Bloss, Samuel .....	Longueille .....	Charron .....	3e Nov. 1830	8	B Q	1
Brown, Godfrey .....	Ville de York ..	Perruquier .....	15e Mars, 1832	6	B S	1
Brown, Sylvanus .....	Pickering .....	Journalier .....	9e Octobre, do	7	do	do
Begilow, Abijah .....	Prescott .....	Gentilhomme .....	11e Sept. do	1	B W	1
Begilow, Increase Sumner	do. ....	do. ....	1e Octobre, do	2	do	1
Barnes, Hiram .....	Bastard .....	Journalier .....	5e Janvier, do	1	B X	1
Beaupré, Amable .....	Prescott .....	Charpentier de Navire	26e Juillet, do	10	do	1
Berzey, Isaac .....	Waterloo .....	Forgeron .....	18e Février, do	9	O C	1
Bluim, Philip .....	do. ....	Meunier .....	29e do do	16	do	do
Burkhart, Peter .....	do. ....	Fermier .....	1er Mars, do	17	do	do
Burkholder, Christian .....	do. ....	do. ....	26e Avril, do	25	do	do
Botsford, David .....	Ville de Niagara,	Gentilhomme .....	17e Sept. do	17	C E	do
Butler, Joseph .....	Sophiasburgh ...	Menuisier .....	3e Mai, 1830	2	C G	do
Benedict, Amzie .....	Ameliasburgh ..	Journalier .....	23e Octobre, do	35	do	do
Brown, John .....	Hallowell .....	Fermier .....	do do do	36	do	do
Birmingham, Ransler ...	do. ....	do. ....	9e Nov. do	47	do	2
Burlingham, Reubon .....	do. ....	do. ....	26e do do	49	do	do
Burns, Milton C. ....	Sidney .....	Maître d'Ecole ...	3e Août, do	1	C H	1
Beninger, John .....	Thurlow .....	Journalier .....	23e Oct. 1830	23	do	do
Barker, William P. ....	Norwich .....	do. ....	25e Août, 1832	70	C I	do
Bevins, William .....	Nissouri .....	do. ....	31e Octobre, do	79	do	2
Becker Christian .....	Haughton .....	do. ....	17e Sept. do	28	C K	1
Betts, Henry Hall .....	Town'p Whitby,	Charron .....	25e Juin, 1834	8	C M	do
Bennet, John .....	Cité de Toronto,	Navigateur .....	26e Sept. do	12	do	do
Bentley, Miram .....	Pickering .....	Journalier .....	7e Octobre, do	14	do	do
Black, George .....	Cité de Toronto,	Aubergiste .....	do do do	15	do	do
Byer, David .....	Markham .....	Journalier .....	8e do do	22	do	2
Bentley, Randal, Spencer,	do. ....	do. ....	do do do	26	do	do
Bushley, Ephraim Wilcox,	Cité de Toronto,	Constructeur de Moulin	11e do do	31	do	do
Betts, Platt .....	Pickering .....	Journalier .....	16e do do	33	do	do
Betts, Robert .....	do. ....	do. ....	do do do	34	do	do
Babcock, John .....	Haldimand .....	do. ....	10e Avril, 1833	55	C O	1
Belding, Leonard J. ....	do. ....	Maître d'Ecole ..	3e Juin, do	56	do	do
Blakely, John, Junr. ....	do. ....	Journalier .....	9e Octobre, do	57	do	do
Bell, W. C. ....	W. Gwillimbury,	Maître Charpentier	18e Avril, do	59	C P	do
Barr, Ira C. ....	Zorra .....	Journalier .....	8e Juillet, do	87	do	do
Burger, Jacob .....	Walsingham ...	Fermier .....	14e Mars, do	34	C R	do
Barber, Augustus .....	Prescott .....	Gentilhomme .....	20e Avril, do	1	C S	do
Beadle, Chauncey .....	St. Catherines..	Médecin .....	30e Octobre, do	18	C W	do
Beaupre, John .....	Prescott .....	Charpentier de Navire	24e Mai, do	13	C X	2
Bennet, Glover .....	Port Hope .....	Charron .....	7e Avril, 1834	10	D C	1
Brown, Daniel Sturges. .	Thorold .....	Cordonnier .....	16e Juillet, 1835	37	D H	do
Baddy, Thomas .....	Wolford .....	Fermier .....	27e Avril, do	1	D L	do
Bassett, Elnathan .....	Oxford .....	Maître d'Ecole ...	4e Août, do	7	D M	do
Barrett, Henry .....	Walsingham ...	Charpentier .....	17e do do	52	D N	do
Burns, Jesse .....	Cité de Toronto	Postillon .....	12e Janv. 1836	1	D Q	do
Botsford, John Day .....	do. do.	Forgeron .....	21 Juin, do	2	do	do
Bennett, Isaac .....	N. Gwillimbury.	Journalier .....	30 do do	87	D R	do
Brown, William .....	Whitchurch .....	do. ....	do do do	95	do	2
Bearky, Joseph .....	do. ....	do. ....	1er Juillet, do	115	do	do
Bagley, Harvey .....	Cramahe .....	do. ....	29e Juin, do	93	D V	1
Blake, Oliver .....	Townsend .....	do. ....	30e Janv. 1837	53	D W	do
Bell, Robert .....	Brockville .....	Gentilhomme .....	11e Nov. 1839	3	E B	do
Bettes, William .....	Cramahe .....	Aubergiste .....	9e Juillet, do	110	E F	do
Bettes, Hiram Girard .....	do. ....	Gentilhomme .....	19e Déc. do	114	do	do
Barber, Elisha .....	Townsend .....	Fermier .....	17e Sept. do	72	E I	do
Brown, Heth Wm. ....	St. Catherines..	Tailleur .....	21e Déc. 1840	65	E L	do
Burley, Ezekiel .....	Clarke .....	Journalier .....	21e Janv. do	16	E M	do

APPENDICE,  
No. 21.Retour des pe-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1823.

Nom.	Résidence actuelle.	Etat ou Occupation.	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folio.
Baker, Rufus	Darlington	Journalier	6e Nov. 1840	22	E M	1
Brayman, Richard	Haldimand	do	4e Juin do	116	E O	do
Brown, Ashur	Townsend	Charpentier	31e Déc. do	84	E Q	do
Crossley, Israel	E. Gwillimbury	Journalier	17e Juillet, 1828	14	B	2
Crosby, Winthrop	Newmarket	Charron	21e do do	25	do	do
Cook, Azel	Kingston	Menuisier	14e do do	1	D	1
Courler, David	Ernestown	Constructeur de Moulin...	22e do do	5	E	do
Culver, Chester	Ville de Niagara	Horloger	19e do do	2	H	do
Cool, Levy	Haldimand	Charpentier	21e do do	5	K	do
Carey, Isaac	Cramahe	do	22e do do	12	do	do
Chase, Jeremiah	Hamilton	Distillateur	26e do do	21	do	do
Cool, Benjamin	do	Cordonnier	do do do	23	do	do
Clinch, Truman S.	do	Meublier	do do do	25	do	do
Capion, Hiram	Dumfries	Gentilhomme	12e Sept. 1829	7	N	do
Carman, Samuel	Hallowell	Fermier	17e do do	2	Q	do
Caldwell, John, Jr.	London	do	13e Janv. do	1	S	do
Cunningham, Hiram A.	Osnabruck	Tanneur et Corroyeur	20e Oct. 1830	1	T	do
Curtis, Truman Meeds	Hope	Journalier	22e do do	3	W	do
Cooke, Ebenezer	Whitchurch	do	do do do	5	Y	do
Coryill, Abraham	Whitby	do	23e do do	11	do	do
Coryill, Daniel	do	do	do do do	12	do	do
Culp, Humphrey Isaac	Stamford	Forgeron	26e Juin, do	5	Z	do
Chamberlin, Samuel	Townsend	Journalier	21e Oct. do	14	B A	do
Camfield, Hiram	do	do	do do do	15	do	do
Cody, Elijah	Zorra	Charpentier	16e Juillet, 1828	2	B B	do
Carter, William	Blanford	Journalier	21e do do	11	do	do
Corbin, Aaron L.	Norwich	do	do do do	14	do	do
Churchill, Cyrus	Zorra	do	do do do	16	do	do
Churchill, Carmel	do	do	do do do	17	do	do
Cion, David	Oxford E	do	2e Janv. 1830	26	B C	do
Cornwall, Thomas	Norwich	do	23e Févr. do	28	do	do
Cornwall, Martin	do	do	27e do do	31	do	do
Cook, Munsan	Oxford	Fermier	24e do do	42	B F	do
Cook, Joseph	do	do	28e do do	54	do	do
Cressman, Joseph	Waterloo	do	3e do do	3	B I	do
Cressman, Abraham	do	do	7e do do	7	do	do
Climms, Abraham	do	do	8e do do	14	do	do
Climms, Abraham, Jr.	do	do	18e do do	52	do	2
Cressman, John	do	do	21e do do	61	do	3
Cress, Ephraim	Woolwhich	do	23e do do	82	do	do
Coplin, William	Waterloo	do	24e do do	95	do	4
Climms, Henry	Dumfries	do	28e do do	128	do	5
Cress, Jacob	Woolwhich	do	23e do do	81	do	3
Cornill, Enoch	Beverley	do	28e do 1831	136	do	5
Cornill, John A.	do	do	do do do	137	do	do
Corns, Henry	Ancaster	do	do do do	145	do	do
Chapman, Thomas G.	Dumfries	Meublier	11e Avril, do	155	do	6
Clemens, Daniel	Waterloo	Fermier	do do do	156	do	do
Croomback, Henry	Dumfries	do	13e do do	157	do	do
Cornill, Samuel	Waterloo	do	do do do	159	do	do
Cuyler, William Gilliland,	Toronto	Charpentier	18e Janv. do	3	B K	1
Cornill, Isaac	Scarborough	Journalier	28e Févr. do	21	do	2
Cherry, Stephen	Belleville	Charpentier	12e Mars, do	26	B L	1
Curtiss, John	Sidney	Journalier	1er Oct. do	29	do	do
Chapple, Jissa M.	Sophiasburgh	Constructeur de Moulin...	21e Févr. do	28	B M	2
Christy, Stewart	Hallowell	Journalier	28e do do	59	do	do
Clark, John	Ameliasburgh	do	do do do	65	do	do
Cole, Elisha	Hallowell	do	2e Mars do	81	do	3
Canniff, Abraham	Marysburgh	Fermier	4e do do	93	do	do
Corby, Hugh	Hillicr	Aubergiste	5e do do	99	do	do
Choat, Joseph	Ameliasburgh	Fermier	18e do do	124	do	4
Carman, Samuel	Hallowell	Journalier	25e Mai do	146	do	do

APPENDICE,  
No. 21.  
Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

APPENDICE,  
No. 21.  
Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

Nom.	Résidence actuelle.	Etat ou Occupation.	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folic.
Christie, Henry	Hallowell	Journalier	5e Mars 1831	106	B M	1
Church, Edwin	Prescott	Marchand	9e Déc do	3	B N	3
Chamberlain, Wyatt	Kitley	Prédicateur	17e Mai do	3	B O	do
Clemens, Simeon	South Crosby	Constructeur de Moulin,	17e Janv. 1832	5	B X	do
Cavalier, Peter Toussaint,	Prescott	Charpentier de Navire,	13e Juillet do	8	do	do
Constenstina, John	do	do	26e do do	11	do	do
Climons, Jessee	Waterloo	Fermier	19e do do	3	C C	do
Crooker, John R.	Nelson	do	18e Avril do	24	do	do
Conga, Samuel	Beverly	do	12e Mai do	27	do	do
Cooley, John	Sophiasburgh	Cordonnier	18e Oct. 1830	12	C G	do
Crout, Henry	Ameliasburgh	Journalier	23e do do	34	do	do
Cooper, James	Hallowell	Fermier	11e Déc. do	50	do	2
Crosby, Chancey	Markham	Journalier	7e Oct. do	16	C M	1
Chency, Frederick	do	Marchand	8e do do	18	do	do
Cole, James	Gramaha	Journalier	10e Avril, 1833	54	C O	do
Carpenter, Bryan	Hamilton	Meublier	27e Sept. 1834	3	C Y	do
Cronk, Peter	Ancaster	Fermier	10e Oct. do	13	do	2
Clark, James Bailey	do	Charron	do do do	14	do	do
Cody, Stephen	W. Gwillimbury	Matelot	3e Févr. do	42	C Z	1
Chapin, Samuel	V. de St. Thomas	Tanneur	10e Oct. do	3	D A	do
Converse, Frederick Louis	Ste. Catharines,	Médecin	26e Juillet, do	20	D B	do
Cook, George	St. Davids	Sellier	14e Août do	26	do	do
Cleveland, John	Ste. Catharines,	Charpentier et Menuisier	15e Sept. do	27	do	do
Church, Manson	Thorold	Chapelier	11e Oct. do	32	do	do
Card, Truman	Tp. de Haldimand	Fermier	10e do do	61	D D	do
Coon, Joseph	Yonge	Journalier	5e Mai, do	1	D E	do
Cromwell, Thomas	Charlotteville	Charpentier et Menuisier	14e Avril, do	38	D F	do
Crouse, John Bicker	Windham	Chirurgien	7e Oct. do	42	do	do
Cuer, Isaac	Pickering	Fermier	13e Févr. 1835	3	D G	do
Cartwright, Thomas	St'ville, Toronto,	Chapelier	29e Déc. 1836	8	D Q	do
Carter, John	Uxbridge	Journalier	30e Juin, do	97	D R	2
Cook, Stephen	Whitchurch	do	2e Juillet, do	124	do	3
Carpenter, Asa P.	Niagara	Maître d'Ecole	4e Janv. do	41	D U	1
Carter, Samuel Wait	Haldimand T'p.	Journalier	5e do 1836	63	D V	do
Carter, Hezekiah	Cramahe	Charpentier et Menuisier	27e Juin, do	85	do	do
Cooley, Peter	Murray	Journalier	29e do do	95	do	do
Carpenter, William	Whitby	Forgeron	2e Sept. 1839	1	E C	do
Churchill, James H.	Townsend	Fermier	10e do do	67	E I	do
Carpenter, Brown Ira	Whitby	Forgeron	10e Juillet, 1840	1	E K	do
Drake, Isaac	East Gwillimbury	Journalier	17e do 1828	15	B	2
Dickey, William	Tecumseth	do	do do do	17	do	do
Dunovan, John	Kingston	Menuisier	14e do do	4	D	1
Dors, Jesse	Loughboro'	Agriculteur	24e do do	7	do	do
Donaghy, William B.	Cramahe	Charpentier	21e do do	2	K	do
Dennis, Robert	Norwich	Journalier	do do do	15	B B	do
Denis, James	do	do	do do do	18	do	do
Devenport, Darius	Ste. Catharines,	Meunier	19e Oct. 1831	2	B G	do
Depew, George	Barton	Fermier	21e Nov. do	3	B H	do
Ditwiler, Henry	Waterloo	do	17e Févr. do	38	B I	2
Ditwiler, Rudy	do	do	do do do	41	do	do
Ditwiler, Jacob R.	do	do	24e do do	97	do	4
Devitt, Barnabas	do	do	25e do do	116	do	do
Detwiler, John W.	Dumfries	do	28e do do	125	do	5
Davis, Walter R.	Walton	Charpentier	15e Avril, do	165	do	6
Denike, Anthony	Thurlow	Journalier	18e Janv. 1832	33	B L	2
Dailey, Daniel	Hallowell	Charron	19e Févr. do	14	B M	1
Dorland, David	Sophiasburgh	Journalier	do do do	19	do	do
Delong, Conrad	Ameliasburgh	do	28e do do	52	do	2
Delong, Simon	do	do	do do do	53	do	do
Delong, Henry, Jr.	do	do	do do do	54	do	do
Delong, Richard	do	do	do do do	55	do	do
Delong, Ira	Hillier	do	4e Mars do	90	do	3

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

Nom.	Résidence actuelle.	Etat ou Occupation.	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folio.
Delong, Comfort.....	Hillier .....	Journalier .....	5e Mars, 1832	101	B M	3
Delong, Jeremiah .....	Sophiasburgh ..	do. ....	do do do	108	do do	do
Dumfroepe, John.....	Ameliasburgh ..	Fermier .....	18e do do	125	do do	4
Dole, William M.....	La Petite Nation, B. C.....	Marchand.....	23e Sept. do	4	B Q	1
Daton, Daniel.....	Reach. ....	Journalier.....	17e Février, do	2	B S	do
Daton, Guidion.....	do. ....	do. ....	19e Avril, do	7	do do	do
Dunning, Daniel Duncan.	Prescott .....	Marchand. ....	15e Nov. do	4	B W	4
Donaldson, Andrew.....	Brockville. ....	Chapelier. ....	28e Janv. do	6	B X	1
Delong, Richard.....	Hillier.....	Fermier .....	7 Février, do	4	B Z	do
Davis, Nicholas.....	Sophiasburgh ..	do. ....	4e Juin, do	6	do do	do
Dettraesler, Jacob .....	Dumfries .....	do. ....	3 Février, do	5	C C	do
Delong, John.....	Hillier .....	do. ....	18e Oct. 1830	22	C G	do
Daly, Joseph .....	Hallowell .....	Charron .....	19e do do	24	do do	do
Dunning, Henry.....	Sophiasburgh ..	Brasseur .....	23e do do	33	do do	do
Davis, Robert .....	Sidney .....	Journalier.....	do do do	23	C H	do
Dumont, Samuel.....	Oxford, East....	do. ....	31e Oct. 1832	76	C I	2
Dutcher, Frederick Ruluff	Cité de Toronto..	Marchand .....	26e Mars, 1834	3	C M	1
Dutcher, William Ashley .	do. ....	Fondeur .....	do do do	6	do do	do
Doon, William.....	Whitchurch ....	Forgeron .....	23e Juillet, 1833	40	C P	do
Doon, Amos.....	King. ....	Journalier.....	16e Déc. do	41	do do	do
Davis, James.....	Elizabethtown ..	do. ....	6e Mars, do	4	C X	do
Davis, William.....	Hamilton.....	Barbier.....	2e Oct. 1834	4	C Y	do
Dudley, Nathan'l Stephens	Woodhouse.....	Menuisier .....	8e do do	49	D F	do
Donor, John.....	Markham.....	Fermier .....	6e Janv. 1835	1	D G	do
Davis, Henry.....	Ville de London.	Horloger. ....	18e Mai, do	4	D M	do
Doon, Abraham.....	E. Gwillimbury.	Journalier.....	30e Juin, 1836	63	D R	do
Doan, Ebenezer.....	do. ....	do. ....	do do do	71	do do	do
Doan, Mahlon.....	do. ....	do. ....	do do do	73	do do	do
Doan, Elias .....	do. ....	Tanneur. ....	do do do	77	do do	do
Draper, Senr. Joel.....	N. Gwillimbury.	Journalier.....	do do do	89	do do	do
Dunham, William.....	Whitechurch ...	do. ....	do do do	96	do do	2
Doan, Ebenezer.....	W. Gwillimbury,	do. ....	do do do	103	do do	do
Davis, Samuel, sujet né Anglais.....	.....	.....	do do do	...	do do	do
Draper, Jacob.....	E. Gwillimbury.	Journalier.....	1e Juillet, 1836	118	do do	do
Dewry, Benedick.....	Colborne .....	Tanneur .....	22e Juin, do	64	D V	1
Dudley, John .....	T'p Haldimand..	Journalier .....	24e do do	69	do do	do
Dildine, Jno. Ogden.....	Windham .....	Charpentier et Me- nuisier .....	29e Nov. 1837	56	D W	do
Dickey, Theron.....	Clarke .....	Forgeron.....	7e Août, 1840	21	E M	do
Dellarie, John.....	Ville de Cobourg	Journalier.....	10 do do	122	E O	do
Dudley, Alvan .....	Cramahe. ....	Journalier .....	19e do do	124	do do	do
Dudley, Levi .....	do. ....	do. ....	do do do	125	do do	do
Dickenson, Myson.....	do. ....	do. ....	do do do	126	do do	do
Davison, Wright Solomon	Augusta .....	Maître d'Ecole ...	14 Nov. do	2	E P	do
Elderkin, Erastus.....	Toronto .....	Tanneur et Cordonnier. ...	12e do 1828	8	A	do
Erwin, Eli.....	Ancaster. ....	Maçon .....	5 do do	4	C	do
Ewing, James, Senr.....	Haldimand .....	Journalier.....	26 Juillet, do	20	K	do
Evans, Moses.....	Ville de Niagara	Nègre, Journalier.	18e Oct. 1830	7	Z	do
Emigh, Jonathan .....	Norwich. ....	Journalier.....	21 Juillet, 1828	12	B B	do
Ensign, Norman.....	Willoughby.....	Charpentier .....	21e Nov. 1831	5	B G	do
Erb, Samuel.....	Waterloo .....	Fermier .....	14e Février, do	27	B I	do
Eby, David.....	do. ....	do. ....	17e do do	33	do do	do
Erb, John, Jr .....	do. ....	do. ....	22e do do	71	do do	3
Erb, David.....	do. ....	do. ....	do do do	75	do do	do
Erb, Christian.....	Wilmot. ....	do. ....	23e do do	85	do do	do
Eseilman, Samuel.....	Waterloo .....	do. ....	do do do	88	do do	do
Erb, Henry.....	do. ....	do. ....	do do do	91	do do	4
Erb, John.....	Wilmot.....	do. ....	24e do do	99	do do	do
Eby, Samuel, Jr.....	Waterloo.....	do. ....	25e do do	103	do do	do
Eby, Benjamin.....	do. ....	do. ....	do do do	112	do do	do

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

Nom.	Résidence actuelle.	Etat ou Occupation.	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folio.
Erb, Jacob, Senior.....	Waterloo ....	Fermier ....	28e Févr. 1831	127	B I	5
Erb, Daniel .....	do .....	do .....	do do do	140	do do	do
Erb, Peter .....	do .....	do .....	do do do	147	do do	do
Erb, Joseph.....	do .....	Meunier .....	7e Mars, do	151	do	6
Eaton, Isaac.....	Sophiasburgh ..	Journalier ....	21e Févr. do	31	B M	2
Eckert, Furnis.....	Hallowell .....	do .....	26e do do	48	do do	do
Easton, Joseph.....	Cornwall, .....	Sellier .....	16e Juin, do	2	B P	1
Eby, Peter .....	Woolwhich .....	Fermier .....	25e Janv. do	4	C C	do
Eby, Moses.....	do .....	do .....	28e Févr. do	12	do do	do
Erb, Jacob G. ....	do .....	do .....	6e Mars do	18	do do	do
Ediek, Samuel.....	Clarke .....	Journalier ....	19e Déc. do	5	C F	do
Edmonds, Eliphales.....	Cité de Toronto,	do .....	9e Oct. 1834	30	C M	2
Eck, Thomas James.....	Whitchurch .....	Cordonnier.....	24 Mars, do	43	C Z	1
Edwards, James G.....	King .....	Journalier ....	8 Octobre, do	48	do do	do
Eves, Jesse.....	E. Gwillimbury .	do .....	30e Juin 1836	69	D R	do
Eves, Mark .....	do .....	do .....	do do do	70	do do	do
Eves, John.....	do .....	do .....	do do do	72	do do	do
Eddy, William.....	Oxford .....	.....	25e Sept. 1839	1	E E	do
Fish, Moses.....	Ville de York..	Charpentier ....	9e Juillet, 1828	1	A	do
Fairbanks, Levi.....	do .....	Horloger .....	26e do do	6	do do	do
Foster, Usher.....	Tecumseth .....	Journalier ....	15e do do	4	B	do
Fleger, Nicholas .....	E. Gwillimbury .	Meunier .....	12e Nov. do	27	do	2
Filman, William.....	Ancaster .....	Fermier .....	7e Janv. 1829	6	C	1
Fisher, John.....	Kingston .....	Menuisier.....	14e Juillet, 1828	2	D	do
Farrar, Prentis.....	Cramahe .....	Journalier ....	21e do do	1	K	do
Foster, Jude.....	Kitley .....	do .....	2 Juin, 1829	2	P	do
Fisher, Isaac.....	Hallowell .....	Cordonnier ....	18e Déc. do	6	Q	do
Ford, David .....	Zorra .....	Journalier ....	21e Juillet, 1828	8	B B	do
Ford, Izra .....	do .....	do .....	do do do	9	do do	do
Fitch, Herman.....	do .....	do .....	do do do	10	do do	do
French, Nicholas .	Oxford .....	do .....	22e Juillet, do	20	do do	do
Foster, Nathaniel.....	Middleton .....	Charpentier ....	4e Juin, 1831	21	B D	do
Fuller, David.....	Oxford, West ..	Forgeron .....	28 Février, do	55	B F	do
Furtney, Jacob.....	Waterloo .....	Fermier .....	do do do	138	B I	5
Ferguson, Isaac.....	Hallowell .....	Charpentier ....	13e Janv. do	3	B M	1
Fair, John .....	do .....	Fermier .....	19 Février, do	15	do do	do
Fones, Daniel.....	Sophiasburgh ..	Menuisier ....	21e do do	26	do do	2
Ferguson, Vincent.....	Hallowell .....	Fermier .....	22e do do	34	do do	do
Fowler, Orchard J.....	Sophiasburgh..	Distillateur ....	do do do	36	do do	do
Ferguson, Stephen.....	Hallowell .....	Journalier ....	26e do do	46	do do	do
Flagter, Thomas .....	Hillier .....	do .....	23 Mars, do	140	do do	4
Fox, Henry.....	Sophiasburgh ..	do .....	6e Mai do	145	do do	do
Fones, Christopher.....	do .....	Charpentier ....	12e Mars, do	117	do do	do
Foss, Daniel.....	Longueille .....	Cordonnier .....	19e Juillet, do	2	B Q	1
Flynn, Charles, Junr.....	do .....	Forgeron .....	24e do do	3	do do	do
Fuet, Joseph.....	Prescott .....	Charpentier de Navire....	31e Oct. 1832	3	B W	do
Ford, David B. Ogden...	Brockville .....	Ecuyer .....	18e Août, do	12	B X	2
Fargue, James.....	Dumfries. ....	Marchand .....	3e do do	31	C C	1
Fitch, William.....	Camboro', Comté d'Haldimand .	do .....	28 Janvier, do	15	C E	1
Frair, John D.....	Hallowell .....	Fermier .....	15 Juin, 1830	8	C G	do
Ferguson, James.....	Hillier .....	do .....	18e Oct. do	20	do do	do
Foster, James.....	do .....	do .....	19e do do	25	do do	do
Fick, Peter B.....	Walsingham ..	Journalier ....	21e Avril, 1832	25	C K	do
Folwell, Charles T.....	T'p de Toronto.	do .....	18e Oct. 1834	35	C M	2
Foster, Henry .....	Dumfries .....	do .....	26e Sept. 1833	94	C Q	1
Forward, William A .....	Ville de Kingston	Gentilhomme ....	10e Déc. do	3	C T	do
Field, Daniel.....	Prescott .....	Chapelier .....	22e Février, do	3	C X	do
Furman, John.....	Ville de St. Thos.	Charpentier ....	10e Oct. 1834	4	D A	do
Finny, Jacob .....	St. Catherines ..	Imprimeur ....	3e do do	25	B B	do
Falls, William S.....	Cité de Toronto.	do .....	12e Janv. 1835	2	D G	do
Fenton, William.....	E. Gwillimbury.	Journalier ....	30e Juin. 1836	74	D R	do

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

Nom.	Résidence actuelle.	Etat ou Occupation.	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folio.
Fenton, Robert	Whitchurch	Journalier	1e Juillet, 1836	106	D R	2
Fockler, John	do	do	2e Juillet do	127	do	3
Fry, John	Flizabetshtown	Forgeron	27e Juin, do	4	D T	1
FitzPatrick, William	Brockville	Journalier	4e Nov. do	6	do	do
Farnsworth, Samuel H	Ste. Catharines	do	30e Juin, do	56	D U	do
Fraser, Zebina	Darlington	do	25e do do	75	D V	do
Fraser, Joseph	Hamilton	Charpentier	do do do	77	do	do
Fish, Thurston	T'p. Haldimand	Journalier	do do do	79	do	do
Franklin, Bildad	Cramahe	Tanneur et Corroyeur	27e do do	88	do	do
Fuller, Asa	Hope	Tonnelier	22e do 1840	18	E M	do
Gorham, Joseph	Whitby	Drapier	31e Juillet, 1828	7	A	do
Granger, Alexander M.	Cramahe	Tonnelier	35e do do	15	K	do
Gilbert, Reuben	do	Journalier	do do do	18	do	do
Goss, Lemuel	N. Gwillimbury	do	26e Août 1829	28	M	do
Gilbert, John D.	Adolphustown	Tanneur	11e Juin, do	1	Q	do
Gilchrist, Jason	Otonabee	Journalier	24e Mai 1830	42	V	do
Gleason, Seth	Haldimand	do	20e Oct. do	47	do	do
George, Samuel	Ville de Niagara	Prédicateur Méthodiste	13e Avril do	3	Z	do
Green, Lathrop	Burford	Fermier	18e Juillet, 1828	4	B B	do
Goble, Peter	Blenheim	Gentilhomme	22e Janv. 1831	35	B C	do
Goble, William L.	do	do	do do do	36	do	do
Gardner, William	Gainsborough	Sellier	19e Juillet do	1	B G	do
Goodall, J. W.	Ancaster	Ministre	20e Déc. do	4	B H	do
Green, John	Waterloo	Tisserand	18e Févr. do	54	B I	2
Grow, John	do	Fermier	25e do do	106	do	4
Gable, John	do	do	do do do	111	do	do
Gable, John	do	Constructeur de Moulin	14e Avril, do	162	do	6
Good, John	do	Fermier	12e Mai do	169	do	do
Grove, Abraham	Markham	Journalier	25e Mars do	23	B K	2
Gould, Cornelius J.	Belleville	Charpentier	14e do do	27	B L	1
Garnett, Thomas	Hallowell	Fermier	12e Févr. do	7	B M	do
Garnett, Townsend	Hillier	Journalier	24e do do	45	do	2
Garnett, Isaac	do	do	28e do do	61	do	do
Gillett, Stephen	Ameliasburgh	do	1e Mars do	72	do	3
Gates, Isaac P.	Edwardsburgh	do	25e Avril, do	2	B O	1
Green, Anson	Brockville	Prédicateur	10e Mars, do	1	do	do
Grout, Theodore	East Gwillimbury	Journalier	3e Sept. do	35	B T	do
Gleason, Ira	do	do	24e Déc do	37	do	do
Gilbert, Lazarus	Adolphustown	Agriculteur	19e Mars, 1832	1	B Y	do
Gilbert, Charles	Hallowell	Gentilhomme	13e Janv. do	2	B Z	do
Graham, Duncan P.	do	Aubergiste	31e Déc. do	8	do	do
Grabil, Christian	Wilmot	Fermier	28e Févr. do	13	C C	do
Gooding, William Fisher	Goderich	Marchand	3e Août, do	30	do	do
Giles, William	Sophiasburgh	Fermier	21e Oct. 1830	26	C G	do
Gilbert, Daniel	do	Charpentier	28e do do	39	do	2
Griffin, Horatio N.	Sidney	Journalier	18e do do	4	C H	1
Gainsey, Isaiah	Rawdon	do	23e do do	15	do	do
Grout, Willard	Zorra	do	30e do 1832	74	C I	do
Godfrey Richard	Nissouri	do	31e do do	78	do	2
Goodhue, George Jarvis	Ville de London	Marchand	10e Mai, 1834	7	C M	1
Guernsy, Hosea B.	Oxford East	Journalier	13e Sept. 1833	92	C Q	do
Goss, Samuel Blake	Hamilton	Forgeron	2e Oct. 1834	5	C Y	do
Gove, Nathaniel	Osnabruck	Journalier	7e do do	4	D O	do
Gager, Noah	N. Gwillimbury	do	1er Juillet, 1836	105	D R	2
Gewen, Philip	Whitchurch	do	do do do	107	do	do
Graham, Jeremiah	E. Gwillimbury	do	do do do	111	do	do
Gold, William	Whitchurch	do	do do do	117	do	do
Gamble, James	Vaughan	do	do do do	121	do	3
Grout, Ferdinand S.	E. Gwillimbury	Cordonnier	11e Août, do	131	do	do
Gray, Henry	Ste. Catharines	Journalier	25e Juin, do	48	D U	1
George, Isaac Lyman	Yonge	do	26e Août, 1839	2	E B	do
Gage, Nathan	Brantfor (Ville)	Marchand	19e Sept. do	2	E C	do

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1823.

Nom.	Résidence actuelle.	Etat ou Occupation	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folio.
Gillett, Ancy .....	Seymour ....	Aubergiste ....	25e Octobre, 1839	113	E F	1
Goodenow, Fayette La Marquis .....	Grantham ....	Faiseur de Briques	28e Avril, 1840	58	E L	do
Goodman, Reuben.....	St. Catharines..	Cordonnier ....	17e Juin, do	60	do	do
Hughes, Elias .....	Whitchurch....	Chapelier ....	15e Juillet, 1828	6	B	do
Hampton, James .....	Tecumseth ....	Journalier .....	16 do do	11	do	2
Hughes, Samuel.....	E. Gwillimbury.	do. ....	17e do do	19	do	do
Hardwick, John A.....	Camden .....	Tonnelier ....	22e do do	4	E	1
Holmes, Chandler .....	Augusta ....	Fermier .....	1er Août, do	5	F	do
Hunter, Ithamar.....	Bastard .....	do. ....	23e Juillet, do	3	C	do
Hogebroom, Jacob.....	Yonge .....	Journalier .....	do do do	14	do	2
Hogebroom, Isaac .....	do. ....	do. ....	24e do do	18	do	do
Hubbs, Adam.....	Hallowell .....	Fermier .....	26e do do	8	I	1
Heath, Ebenezer.....	Cramahe ....	Journalier .....	21e do do	7	K	do
Helenbolt, William .....	Hamilton .....	do. ....	26e do do	22	do	do
Hatch, Chester.....	do. ....	Charron ....	24 Juin, 1829	2	L	do
Hamlin, Bath, Willis....	Windham ..	Gentilhomme .....	13e Janv. do	1	N	do
Harman, Jacob .....	Vaughan .....	Cordier et Auber- giste .....	5e do do	1	O	do
How, Rufus .....	Hallowell ....	Fermier .....	18e Déc. do	8	Q	do
Hunt, Peter .....	do. ....	do. ....	do do do	9	do	do
Hawley, Philo.....	Brockville ....	Ecuyer .....	13e Août, 1830	2	U	do
Hayes, William.....	do. ....	Marchand .....	25e Octobre, do	4	do	do
Hurlbart, William.....	Haldimand .....	Aubergiste .....	6e Février, do	38	V	do
Hinkson, George.....	Whitby .....	Journalier .....	23e Octobre, do	10	Y	do
Hill, Alvin .....	Oxford .....	do. ....	21e Juillet, 1828	13	B B	do
Harris, Allanson.....	Zorra.....	do. ....	23e do do	23	do	do
Harrington, John .....	do. ....	Fermier .....	23e Févr. 1831	41	B F	do
Holmes, James .....	Norwich .....	do. ....	do do do	42	do	do
Hulet, William .....	do. ....	do. ....	26e do do	45	do	do
Haight, Allen .....	do. ....	do. ....	2e Mars, do	57	do	do
Hilliker, Benjamin.....	do. ....	Journalier ..	17e do do	58	do	do
Histund, David.....	Waterloo .....	Fermier .....	8e Févr. do	12	B I	do
Hare, Samuel H.....	Flamboro' West	do. ....	12e do do	19	do	do
Huber, Peter .....	Dumfries .....	do. ....	18e do do	48	do	2
Hay, Matthias.....	Waterloo .....	do. ....	22e do do	76	do	3
Hendwick, Christian .....	Wilmot .....	do. ....	23e do do	86	do	do
House, Daniel.....	Waterloo .....	do. ....	24e do do	92	do	4
Hunsberger, Abraham ..	Wilmot .....	do. ....	28e do do	130	do	5
Howell, Nathan.....	Beverly .....	do. ....	22e Avril, do	166	do	6
Hunsperger, Abraham...	Wilmot .....	do. ....	23e Mai, do	172	do	do
Hills, James .....	Dumfries .....	do. ....	26e do do	173	do	do
Hurner, Frederick .....	Waterloo .....	do. ....	18e Juillet, do	175	do	do
Hare, William .....	Flamboro' West	Charron .....	21e Octobre, do	181	do	7
Huber, John .....	Waterloo .....	Fermier .....	10e Déc. do	182	do	do
Hecaton, David .....	do. ....	do. ....	26e Févr. do	124	do	5
Hughes, Joel .....	Pickering .....	Journalier .....	do do do	9	B K	1
Hazard, Joseph .....	Sophiasburgh ...	Fermier .....	11e Janv. do	1	B M	do
Harrington, Anthony....	do. ....	Journalier .....	19e Févr. do	13	do	do
Haight, John D.....	Hillier .....	do. ....	22e do do	39	do	2
Hill, David B. ....	do. ....	do. ....	23e do do	42	do	do
Hunt, Isaac.....	Hallowell .....	do. ....	26e do do	47	do	do
Hamerston, Robert .....	do. ....	do. ....	do do do	57	do	do
Head, Peter .....	Marysburgh....	Charpentier .....	2e Mars, do	80	do	3
Harrington, Jeremiah .....	Sophiasburgh...	Journalier .....	3e do do	86	do	do
Hancock, Z. ....	Hillier .....	do. ....	4e do do	91	do	do
Hill, Lyman .....	Sophiasburgh ..	do. ....	5e do do	105	do	do
Haight, John G.....	Hillier .....	do. ....	do do do	110	do	do
Hughes, Thomas G.....	Richmond .....	do. ....	8e do do	112	do	4
Haight, Stephen.....	Hallowell ....	Fermier .....	16e do do	123	do	do
Hart, George H.....	Sophiasburgh ..	Forgeron .....	19e do do	128	do	do
Hemenway, Delvin.....	Oxford .....	Journalier .....	12e Déc. do	6	B N	I

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1823.



APPENDICE,  
No. 21.

Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

APPENDICE,  
No. 21.

Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

Nom.	Résidence Actuelle.	Etat ou Occupation.	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folio.
Hubbert, Allanson.....	Oxford .....	Journalier.....	12e Déc. 1831	7	B N	1
Hill, Reuben.....	Edwardsburgh..	do .....	do do do	8	do	do
Healey, Kitley.....	.....	Prédicateur.....	17 Mai, do	4	B O	do
Huntingdon, George P.....	Longuielle, O. D.	Gentilhomme.....	17e Juillet, 1828	1	B Q	do
Harlow, Robert.....	W. Hawkesbury.	Journalier.....	25e Oct. 1830	7	do	do
Hurd, Abner.....	Reach.....	do .....	17e Fév. 1832	3	B S	do
Harrington, Reuben.....	Markham.....	do .....	1e Mars, do	5	do	do
Hopkins, David M.....	Hallowell.....	Aubergiste.....	3e Janv. do	1	B Z	do
Howell, Garrett.....	Ancaster.....	Fermier.....	21e Avril, do	1	C A	do
Hewitt, John.....	Wilmot.....	do .....	17 Février, do	7	C C	do
Hagly, Jacob.....	Waterloo.....	Forgeron.....	do do do	8	do	do
Hubbs, Haviland.....	Hallowell.....	Fermier.....	18e Oct. 1830	14	C G	do
Hubbs, Amos.....	do .....	do .....	do do do	18	do	do
Higgins, Bennett.....	do .....	Drapier.....	23e do do	38	do	2
Harris, Henry.....	do .....	Charron.....	do do do	41	do	do
Huyk, William.....	Hillier.....	Fermier.....	do do do	43	do	do
Howard, Joshua.....	Rawdon.....	Journalier.....	do do do	13	C H	1
Howard, Aaron.....	do .....	do .....	do do do	14	do	do
Howard, William.....	do .....	do .....	do do do	16	do	do
Harder, Richard.....	Sidney.....	do .....	do do do	19	do	do
Hoxie, Laton.....	Norwich.....	do .....	25e Août, 1832	72	C I	do
Hugaman, David.....	do .....	do .....	31e Oct. do	77	do	2
Hilmka, Henry.....	Bayham.....	do .....	11e Fév. do	24	C K	1
Harris, Thomas D.....	Cité de Toronto.	Quincaillier.....	8e Oct. 1834	20	C M	do
Hodges, Lloyd.....	Whitby.....	Journalier.....	9 do do	28	do	2
Hilburn, Stephen.....	Uxbridge.....	Fermier.....	12e Mars, 1833	2	C L	1
Hilton, Alexander.....	Ville de York...	Constructeur de Moulin...	4e Sept. do	5	do	do
Hadley, William.....	Reach.....	Journalier.....	10 do do	6	do	do
Harris, George R.....	Murray.....	do .....	14e Oct. do	58	C O	do
Hancock, Asa.....	Zorra.....	do .....	15e Mars, do	82	C Q	do
Hendershot, Joseph.....	Townsend.....	Fermier.....	25 do do	35	C R	do
Heath, Charles.....	Ville de Kingston	Droguiste.....	19e do do	1	C T	do
Hiliker, William Henry...	Clarke.....	Maitre d'Ecole...	4e Fév. do	6	C V	do
Hannon, Daniel.....	Johnstown.....	Journalier.....	24e Janv. do	2	C X	do
Herd, Alonzo.....	Oxford.....	Forgeron.....	23e Mai, do	10	do	2
Herd, Tyrus.....	do .....	Journalier.....	do do do	11	do	do
Huffman, Paul.....	Glanford.....	Fermier.....	7e Oct. 1834	8	C Y	do
Howell, Isaac Laning.....	Ancaster.....	do .....	10e do do	12	do	do
Hall, William.....	Tecumseth.....	do .....	7e do do	46	C Z	1
Horner, David.....	Markham.....	Journalier.....	11e do do	53	do	do
Herner, Emanuel.....	do .....	do .....	do do do	55	do	do
Hawk, Gabriel.....	Tecumseth.....	do .....	do do do	57	do	do
Hawk, John.....	do .....	do .....	do do do	58	do	do
Harvey, Reuben.....	Ville de Niagara.	do .....	2e do do	23	D B	do
Hinds, Alphonso.....	Darlington.....	Aubergiste.....	5e Janv. 1835	12	D K	do
Huckins, Miles.....	London.....	Fermier.....	5e Mars, do	4	D M	do
Hawley, Jesse B.....	Cornwall.....	Drapier.....	10e Oct. 1834	5	D O	do
Horner, Daniel.....	Markham.....	Fermier.....	25e Juin, 1836	4	D Q	do
Hill, George.....	E. Gwillimbury..	Tanneur.....	30 do do	65	D R	do
Hampton, James.....	Adjala.....	Journalier.....	do do do	88	do	do
Hunt, John.....	Westminster....	Fermier.....	28e Janv. do	1	D S	do
Hawkins, Thomas.....	St. Catharines..	Journalier.....	25e Juin, do	47	D U	do
Hurlburt, Daniel.....	T'p Haldimand..	do .....	do do do	84	D V	do
Hibler, Simeon.....	Charlottetown..	Forgeron.....	10e Août, 1837	54	D W	do
Hatfield, Justus.....	Markham.....	Constructeur de Moulins à Vanner	Mars, do	1	D Y	do
Hoyt, John.....	Haldimand.....	Charron.....	16e Juin, 1833	105	E A	do
Holt, Orrin.....	Townsend.....	Fermier.....	17e do 1839	59	E I	do
Hilliard, Lonson.....	Prescott.....	Navigateur.....	23e Mars, 1840	57	E L	do
Hannon, Joseph.....	Glanford.....	Fermier.....	2 Nov. do	1	E N	do
Hays, William.....	Haldimand.....	Cordonnier.....	4 Juin, do	115	E O	do
Jones, Leon.....	Scarborough.....	Journalier.....	25e Juillet, 1828	5	A	do
Jones, Sidney.....	Brockville.....	Marchand.....	21 do do	1	G	do

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

Nom.	Résidence Actuelle.	Etat ou Occupation.	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folio.
June, Peter H.	Yonge	Journalier	16e Février, 1830	1	U	1
Jones, John	Waterloo	Tailleur	18e do 1831	43	B I	2
Inglis, David	Dumfries	Fermier	16 Juillet, do	176	do	6
Jackson, Isaac	Hallowell	Journalier	24 Février, do	49	B M	2
Junsley, William	do	do	do do do	50	do	do
Johnson, John	do	do	4e Mars, do	89	do	3
Ingall, James	do	Fermier	1e Oct. 1830	10	C G	1
Insley, Asaiah T.	do	do	23e do do	37	do	2
Jokes, Matthew	ThurLOW	Journalier	do do do	22	C H	1
Jones, Elijah	Zorra	do	9e Juin, 1832	68	C I	do
Joyce, Lewis W.	Hamilton	do	5e Sept. do	53	C N	do
Ives, Nathaniel J.	Burford	do	13 Juillet, 1833	88	do	do
Ives, Nathaniel	Grand R'r Tract	Marchand	15e do do	89	do	do
Ives, Cicero M.	do	do	do do do	90	do	do
Jackson, George Andrew	Cobourg	Peintre	8e Janv. 1835	62	D I	do
Johnson, Isaac	Whitchurch	Journalier	1e Juillet, 1836	108	D R	2
Johnson, James	do	do	do do do	109	do	do
Jones, John	Ville de Niagara	Charpentier	23e Juin, do	43	D U	1
Jackson, Lewis	Stamford	Journalier	24e do do	44	do	do
Johnson, Daniel	Murray	Charpentier et Menuisier	27e do do	87	D V	do
Johnson, George	Charlotteville	Fermier	29e Août, 1839	65	E I	do
Knapp, John	Kingston	Journalier	14e Juillet, 1828	3	D	do
Killogg, Simson	Cramahe	Aubergiste	12e Janv. 1830	36	V	do
Ketchum, William Parker	do	do	do do do	38	do	do
Kent, John	Whitby	Charpentier et Menuisier	22e Oct. do	6	Y	do
Kebb, Jacob	Waterloo	Fermier	22e Fév. 1831	78	B I	3
Kiesler, Christian	Wilmot	do	23e do do	87	do	do
Klien, George	do	do	25e do do	105	do	4
Kroft, Jacob	do	do	28e do do	133	do	5
Kintzel, John	Ancaster	Cordonnier	do do do	146	do	do
Kaluski, Jacob	Waterloo	Fermier	1e Mars, do	149	do	do
Kroft, John	do	do	13e Mai, do	171	do	6
Kennedy, James	Toronto	Journalier	25 Février, do	8	B K	1
Kitchen, Thomas H.	Hallowell	Cordonnier	12 do do	8	B M	do
Ketchum, James	do	Journalier	22e do do	40	do	2
Kellog, Orrin	Caledonia	Aubergiste	30e Juillet, 1830	5	B P	1
Kaufman, Andrew	Waterloo	Fermier	16e Nov. 1832	34	C C	2
Kemp, Aaron	Sophiasburgh	Drapier	23e Oct. 1830	40	C G	do
Kellog, Jabez	Belleville	Journalier	do Sept. do	2	C H	1
Klim, John Nicholas	Vaughan	Fermier	20 do 1834	11	C M	do
Kern, Jacob, Jr.	Glandford	Maréchal et Forgeron	19e Avril, do	8	C Y	do
Killsey, William	Pelham	Journalier	11e Oct. do	30	D B	do
King, Eliakim	Elizabethtown	Aubergiste	4e Janv. do	1	D E	do
King, Therman D.	T'p de Cornwall	Maçon	28e Mai, do	2	D O	do
Kelly, (Jr.) William	Toronto	Fermier	do Juin, 1836	6	D Q	do
King, James	E. Gwillimbury	Journalier	30e do do	66	D R	do
Ketchum, Thaddeus H.	Colborne	Aubergiste	23e do do	66	D V	do
Kellogg, James	T'p Haldimand	Journalier	25e do do	81	do	do
Kern, Christopher	Charlotteville	do	29e Août, 1839	62	E I	do
Kitchen, Henry	Townsend	Fermier	12e do 1840	83	E Q	do
Lloyd, John, Jr.	W. Gwillimbury	Journalier	17e Juillet, 1828	20	B	2
Lewis, Isaac	Bath	Forgeron	22e do do	6	E	1
Lillie, Orrin	Bastard	Journalier	24e do do	15	G	2
Leavens, Peter E.	Hallowell	Fermier	26e do do	6	I	1
Lewis, Eleazer	Whitchurch	Charpentier	22e Oct. 1829	31	M	do
Lathrop, Fordyce	Brockville	Marchand	21e Sept. do	3	P	do
Lillie, Turner	Yonge	Journalier	2e do 1830	do	U	do
Lawson, Matthew	Murray	do	5e Janv. do	34	V	do
Lake, Peleg	Chinguacousy	Fermier, Charpentier et Constructeur de Moulins	9e Oct. do	4	Y	do
Lemon, Bottis	Whitchurch	Journalier	22e do do	8	do	do
Lamkin, Roswell	Woodhouse	do	do do do	16	B A	do

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

Nom.	Résidence Actuelle.	Etat ou Occupation.	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folio.
Losee, Lawrence.....	Norwich .....	Journalier .....	22e Juillet, 1838	19	B B	1
Luddington, Oliver .....	Oxford .....	do .....	23e do do	24	do do	
Leavensworth, Hiram....	St. Catharines..	Imprimeur .....	19e Octobre, 1831	3	B G	do
Lott, Benjamin .....	Ancaster .....	Charpentier .....	2e Avril, do	1	B H	do
Levan, Daniel R. ....	Waterloo .....	Fermier .....	22e Fév. do	79	B I	3
Lumbertin, Orin.....	Dumfries .....	do .....	13e Avril, do	158	do	6
Lubz, Daniel .....	Waterloo .....	do .....	5e Octobre, do	179	do	do
Lunby, Eleazer S.....	Whitchurch ..	Journalier .....	26e Fév. do	11	B K	1
Lambert, Daniel.....	Sophiasburgh ..	do .....	22e do do	37	B M	2
Lane, James T. ....	Hillier .....	do .....	24e do do	43	do	do
Leavens, William C.....	Hallowell .....	do .....	do do do	44	do	do
Leavens, William James	do .....	Chapelier .....	28e do do	56	do	do
Leavens, Peter .....	do .....	Journalier .....	2e Mars, do	82	do	3
Langdon, Joseph .....	Ameliasburgh ..	do .....	3e do do	83	do	do
Leonard, Abraham... ..	W. Hawkesbury	do .....	7e Août, 1830	6	B Q	1
Londja, Anthony .....	E. Gwillimbury,	Journalier .....	21e Fév. 1831	34	B T	do
Lewis, Eleazer .....	Whitchurch ..	Charpentier .....	22 Oct. 1829			
Lount, Gabriel .. .....	do .....	Journalier .....	30 Juin, 1832	38	B V	do
Lawrence, George .....	Marysburgh .....	Aubergiste .....	21e Janvier, do	3	B Z	do
Latsham, Jacob .....	Wilmot .....	Fermier .....	28e Février, do	14	C C	do
Latsham, Isaac .....	do .....	do .....	5e Avril, do	21	do	do
Jandon, Norman .....	Hallowell .....	Charpentier .....	9e do 1830	1	C G	do
Leavens, William B.....	do .....	Fermier .....	18e Octobre, do	21	do	do
Lester, John .....	Burford .....	Journalier .....	14e Avril, 1832	67	C I	do
Letts, Jeremiah .....	Zorra .....	do .....	30e Oct. do	75	do	do
Labarer, Benjamin.....	Whitby .....	do .....	9e do 1834	30	C M	2
Lyman, Warren.....	Augusta .....	do .....	8e Août, 1833	16	C X	do
Leonard, Reuben .....	Brantford .....	Marchand .....	24e Déc. do	1	C Y	1
Leonard, Francis .....	Hamilton .....	do .....	27e Sept. 1834	2	do	do
Lewis, George R.....	Tecumseth .....	Journalier .....	8e Oct. do	50	do	do
Lamatter, Martin D....	Pelham .....	do .....	10e do do	28	D B	do
Latsham, John .....	Stamford .....	Charpentier et Menuisier	11e do do	33	do	do
Lamson, Nathaniel.....	Woodhouse .....	Marchand .....	7e do do	44	D F	do
LeFevre, Daniel.....	Charlotteville ..	Charpentier .....	19e Mai, do	51	D N	do
Lepard, Abraham .....	E. Gwillimbury	Journalier .....	30e Juin, 1836	92	D R	2
Lloyd, (Senr.) James ...	Whitchurch .....	do .....	do do do	98	do	do
Lundy, Samuel .....	do .....	do .....	do do do	101	do	do
Lloyd, Garret.....	do .....	do .....	2e Juillet do	123	do	3
Lemon, Boltis.....	do .....	do .....	do do do	123	do	2
Love, Joseph .....	Elizabethtown ..	do .....	25e Juin, do	3	D T	1
Loucks, Leonard .....	Pelham .....	Cordonnier .....	29e do do	50	D U	do
Lindsay, Obed .....	Colborne .....	Marchand .....	23e do do	67	D V	do
Legg, Joshua .....	Gananoque .....	Journalier .....	7e Déc. 1837	3	D X	do
Liscum, Adolphus .....	Hamilton .....	do .....	25e Avril, do	109	D Z	do
Liscum, Calvin .....	Clarke .....	do .....	27e Juin, 1840	20	E M	do
Lawson, Peter.....	Murray .....	do .....	8e do do	120	E O	do
Lamond, Archibald .....	Charlotteville ..	Forgeron .....	2e Mai, do	74	E Q	do
McCarty, Davis.....	Adjala .....	Journalier .....	16e Juillet, 1828	10	B	2
Millard, Thomas .....	Newmarket .....	do .....	17e do do	22	do	do
Mercy, Linsford.....	Ancaster .....	Fermier .....	22e Août, do	2	C	1
Munn, Elijah .....	do .....	Charpentier .....	27e Déc. do	5	do	do
Morey, Joseph .....	T'p. de Kingston	Agriculteur .....	24e Juillet, do	6	D	do
Millet, Artimus .....	Camden .....	Tailleur de Pierre..	22e do do	3	E	do
Mark, Joel.....	Edwardsburgh..	Drapier .....	30e do do	3	F	do
Mattice, John .....	South Crosby...	Journalier .....	23e do do	7	G	do
Mott, Abel .....	Kitley .....	do .....	do do do	11	do	2
McOlney, Davis.....	Bastard .....	do .....	do do do	12	do	do
Moore, William.....	Hamilton .....	do .....	27e Avril, 1829	1	L	1
Miller, John.....	Ernestown .....	do .....	22e Oct. do	1	R	do
Metcalf, Silas .....	Bertie .....	Cordier .....	12e Janv. 1830	1	Z	do
Moore, Stoughton.....	St. Davids .....	Tanneur .....	8e Mars, do	2	do	do
Martin, Henry.....	Waterloo .....	Fermier .....	31e Janv. 1831	1	B I	do

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1825.

Nom.	Résidence actuelle.	Etat ou Occupation	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folio.
Martin, Daniel.....	Woolwich .....	Fermier .....	8e Févr. 1831	9	B I	1
Master, Isaac.....	Waterloo .....	do. ....	9e do do	16	do	do
Martin, Christian C.....	Woolwich .....	do. ....	11e do do	18	do	do
Musselman, David.....	Waterloo .....	do. ....	14e do do	26	do	do
Martin, Joseph.....	do .....	do. ....	17e do do	30	do	do
Martin, Peter, Jr.....	do .....	do. ....	do do do	35	do	2
Martin, David, Senr.....	do .....	do. ....	18e do do	47	do	do
Martin, Samuel J.....	do .....	do. ....	22e do do	73	do	3
Martin, Jacob.....	do .....	do. ....	24e do do	93	do	4
Mayer, Christian.....	Wilmot .....	do. ....	do do do	100	do	5
Miller, John.....	Waterloo .....	do. ....	26e do do	117	do	do
Martin, Christian.....	do .....	do. ....	do do do	121	do	do
Miller, Jacob.....	Wilmot .....	do. ....	28e do do	129	do	do
Musselman, Frederick.....	Waterloo .....	do. ....	2e Mars, do	150	do	6
Martin, Abraham B.....	do .....	do. ....	16e Juillet, do	174	do	do
Miller, Abraham.....	do .....	do. ....	21e Octobre, do	180	do	do
Miller, John.....	Wilmot .....	do. ....	do do do	181	do	7
Martin, John.....	Woolwich .....	do. ....	8e Février, do	8	do	1
Martin, Joseph.....	Waterloo, G. Dist.	Tonnelier .....	23e do do	7	B K	do
McCullom, Clifton H.....	Belleville .....	Marchand .....	5e Mars, do	24	B L	do
McCarthy, William.....	do .....	Meunier .....	7e do do	25	do	do
McTaggart, Robert.....	Thurlow .....	Journalier .....	28e Octobre, do	30	do	do
Marsh, Samuel.....	Sidney .....	do. ....	21e Déc. do	31	do	do
Marsh, Henry.....	do .....	do. ....	do do do	32	do	2
McGuire, Hugh.....	Sophiasburgh ..	Charpentier .....	19e Févr. 1832	24	B M	1
Munro, Samuel.....	do .....	Marchand .....	21e do do	29	do	2
McConnell, Marinus.....	Hillier .....	Journalier .....	28e do do	60	do	do
McFall, Peter.....	Hallowell .....	do. ....	3e Mars, do	84	do	3
Mason, Thomas.....	Ameliasburgh ..	do. ....	do do do	85	do	do
Morgan, Thomas.....	Hallowell .....	do. ....	4e do do	88	do	do
McConnell, William.....	do .....	do. ....	12e do do	119	do	4
Moran, Daniel.....	Sophiasburgh ..	Fermier .....	22e do do	134	do	do
Moran, David.....	do .....	do. ....	do do do	135	do	do
Muma, Allen.....	Hallowell .....	Aubergiste .....	25e do do	144	do	do
Montford, Peter M.....	Yonge .....	Journalier .....	12e Août, do	6	B O	1
McGinnis, William.....	Wolford .....	do. ....	7e Janv. do	4	B X	do
Morse, Samuel.....	Brockville .....	do. ....	1er Sept. do	13	do	2
Mix, Edward.....	Oxford .....	Menuisier .....	7e do do	14	do	do
Moran, John.....	Sophiasburgh ..	Fermier .....	4e Juin, do	7	B Z	1
Miller, Jacob, Senr.....	Waterloo .....	do. ....	17e Janv. do	2	C C	do
Martin, Benjamin.....	do .....	do. ....	25e Févr. do	11	do	do
Main, David.....	Beverley .....	do. ....	12e Mai, do	27	do	do
Moore, John.....	do .....	do. ....	do do do	28	do	do
Moxley, Samuel.....	Waterloo .....	do. ....	18e Sept. do	32	do	2
Moore, Alfred.....	Clarke .....	Maître d'Ecole ...	5e Nov. do	4	C F	1
Merrill, Anthony.....	Hallowell .....	Fermier .....	22e Octobre, 1830	29	C G	do
Moore, Peter.....	Ameliasburgh ..	do. ....	23e do do	30	do	do
Miller, Daniel.....	Hillier .....	Marchand .....	do do do	32	do	do
Mastian, Jonathan.....	Sophiasburgh...	Fermier .....	do do do	44	do	2
Mott, Oliver.....	Sidney .....	Journalier .....	18e do do	7	C H	1
Martin, Calvin.....	Oxford West ..	do. ....	22e Août, 1832	70	C I	do
McCall, Duncan Jr.....	Charlotteville ..	do. ....	21e Avril, do	25	C K	do
McCausland, Enos.....	Pickering .....	do. ....	14e Févr. 1834	1	C M	do
McMurtrie, Jas. Stinson..	Cité de Toronto	Marchand .....	25e Mars do	2	do	do
Milne, Peter Jr.....	Markham .....	do. ....	6e Octobre, do	17	do	do
McGregor, John.....	Gainsborough ..	Charron .....	15 Juin, 1833	84	C Q	do
Marlatt, Samuel.....	Dumfries .....	Journalier .....	26e Sept. do	93	do	do
Myers, John.....	Walsingham ..	do. ....	9e Mars do	37	C R	do
Michell, William.....	Merricksville ...	do. ....	28e do do	5	C X	do
McLaclan, Archibald.....	S. Dorchester ..	Fermier .....	9e Oct. 1834	2	D A	do
Minor, Salomon.....	T'p. de Molton..	Journalier .....	23e do do	34	D B	do
Mosely, Chester.....	Port Hope .....	Charron .....	7e Avril, do	9	D C	do

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1825.

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

Nom.	Résidence actuelle.	Etat ou Occupation.	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folio.
McKenny, Jacob.....	Charlotteville ...	Journalier	3e Mai, 1834	39	D F	1
Mullens, Thomas Jefferson	Woodhouse.....	Marchand	8e Oct. do	47	do do	
Morton, Samuel.....	Georgina .....	Journalier	30e Juin 1836	62	D R	do
Millard, John.....	Whitchurch ....	do	do do do	64	do do	
Mowden, Joseph.....	do. ....	do	do do do	80	do do	
McLeod, Daniel .....	King. ....	Aubergiste	do do do	81	do do	
Michell, Darius .....	N. Gwillimbury.	Journalier	do do do	85	do do	
Morton, (Senr.) Silas....	do. ....	do	do do do	90	do 2	
Morton, Squier .....	E. Gwillimbury.	do	do do do	94	do do	
Musselman, David.....	Whitchurch ....	do	2e Juillet, do	125	do 3	
Musselman, William.....	do. ....	do	do do do	126	do do	
Musselman, Jacob.....	do. ....	do	1e do do	112	do 2	
Morse, Moses W.....	Brockville. ....	Charpentier	5e do do	5	D T	1
McIntire, William.....	St. Davids .....	Journalier	24e Juin, do	45	D U	do
Moore, Hiram .....	St. Catharines ..	Charpentier.....	25e do do	46	do do	
Moore, Benjamin C.....	Pelham. ....	Journalier	28e do do	49	do do	
Moore, (Jr.) John.....	St. Catharines ..	Charpentier	2e Juillet, do	54	do do	
Massey, Daniel.....	T'p Haldimand..	Journalier	25e Juin, do	78	D V	do
Milligan, Robert.....	Cramahe. ....	Forgeron.....	27e do do	91	do do	
Montgomery, Richard....	Murray .....	Fermier	do do do	92	do do	
Murphy, Arthur.....	Townsend.....	Aubergiste	16e Août, 1837	55	D W	do
McCoy, Samuel.....	Clarke .....	Maitre d'Ecole ...	8e Nov. 1839	14	E D	do
Montague, Henry.....	Dunnville.....	Journalier	4e Août, 1837	55	E G	do
Munson, Jerry .....	Charlotteville....	Faiseur de Pompes	26e do 1839	60	E I	do
McMichael, George.....	Townsend. ....	Fermier	7e Sept. do	66	do do	
Miller, Joseph.....	Charlotteville ...	Forgeron	3e Oct. do	73	do 2	
Massey, Isaiah Frederick.	Ville de Niagara.	Sellicier	29 Juin, 1840	61	E L	1
Mesler, Jacob.....	St. Catharines ..	Charpentier et Menuisier..	2e Déc. do	63	do do	
Mudget, Abraham.....	Cramahe.....	Journalier.....	17e Juin, do	123	E O	do
McDowell, Hiram.....	Windham .....	Fermier .....	24e Juillet, do	77	E Q	do
McDowell, David.....	do. ....	do	do do do	78	do do	
Nicholls, Jonathan .....	Oxford, .....	do	30e do 1828	4	F	do
Noys, Jacob.....	Hamilton.....	Charpentier	21e do do	9	K	do
Norton, Caleb .....	Cramahe ....	Aubergiste	25e do do	19	do do	
Norton, Henry R.....	Hamilton. ....	Faiseur de Chaises	15e Oct. 1830	45	V	do
Nelson, Joseph W.....	Hallowell .....	Fermier	12e Févr. 1831	10	B M	do
Nash, Abner.....	Hillier .....	Brasseur .....	4e Mars, do	92	do 3	
Norton, Andrew H.....	Sophiasburgh ..	Journalier	7e do do	111	do 4	
Nichols, Daniel .....	Oxford .....	Forgeron	12e Déc. do	4	B N	1
Naddoan, Joseph.....	Prescott .....	Scieur de long..	13e Juillet, 1832	9	B X	do
Noffzighor, Christian.....	Wilmot. ....	Fermier .....	10 Février, do	6	C C	do
Noble, Ambrose .....	Markham.....	Tanneur .....	8e Oct. 1834	24	C M	2
Noble, Henry .....	Cramahe.....	Journalier	12e Juillet, 1832	50	C N	1
Newman, John.....	Montague .....	do	28e Mars, 1833	6	C X	do
Nockorson, Moses C.....	Windham.....	do	20e Nov. 1834	50	D F	2
Novis, Ebenezer .....	Malahide .....	Tanneur. ....	12e Janv. 1835	3	D M	1
Osman, Philip.....	Tecumseth .....	Journalier .....	16 Juillet, 1828	7	B	2
Osman, John.....	do. ....	do	do do do	8	do do	
Olds, Samuel.....	Elizabethtown ..	do	24e do do	16	G	do
Osterhout, John.....	Hallowell ....	do	26e do do	3	I	1
Osterhout, David.....	Hillier.....	do	28 Février, 1831	62	B M	2
Osterhout, Thomas.....	do. ....	do	5 Mars, do	102	do 3	
Orvis, Silas.....	Pickering .....	do	7e Février, 1832	1	B S	1
Ontzicker, David.....	Wilmot .....	Fermier	18e Avril, do	24	C C	do
Orsh, John.....	do. ....	do	9e do do	22	do do	
Overhaltzer, Joseph.....	Waterloo.....	Constructeur de Moulins..	13e Juin, do	29	do do	
Osman, Jacob.....	Pelham. ....	Charpentier et Menuisier..	28e Août, do	16	C E	do
Osterhout, John.....	Hallowell ....	Fermier	15e Oct. 1830	12	C G	do
Orcutt, Peter.....	Cobourg .....	Aubergiste .....	7e do 1834	60	D D	do
Ogden, John.....	Windham .....	Ecuyer	17e Sept. do	41	D F	do
Olds, James.....	Elizabethtown ..	Journalier	7 Juin, do	3	D E	do
Oberholser, Benjamin....	Markham.....	Fermier	25e do 1836	5	D Q	do

m m m

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

Nom.	Résidence actuelle.	Etat ou Occupation.	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folio.
Orton, William.....	Whitchurch .....	Journalier .....	30e Juin, 1836	91	D R	2
Penrose, Samuel.....	W. Gwillimbury,	do .....	14e Juillet, 1828	1	B	1
Penrose, Isaac.....	Whitchurch .....	do .....	16e do do	13	do	2
Pearson, James.....	do .....	do .....	17 do do	21	do	do
Pearson, Samuel.....	do .....	do .....	31e do do	26	do	do
Priest, Ferrindon.....	Ernestown .....	Fermier .....	23e do do	10	E	1
Parmele, David R.....	Elizabethtown..	Journalier.....	do do do	4	G	do
Palmer, Noad.....	Yonge .....	do .....	do do do	8	do	do
Patrick, William W.....	South Crosby...	do .....	do do do	5	do	do
Porter, Elisha .....	Cramahe.....	Mineur.....	21e do do	3	K	do
Porter, Henry.....	do .....	Journalier .....	do do do	4	do	do
Porter, Albert.....	do .....	do .....	23e do do	14	do	do
Prince, Nehemiah B.....	Darlington.....	do .....	22e Oct. 1830	2	W	do
Palmer, Merritt .....	Yarmouth .....	Maître d'Ecole...	13 Nov. do	19	B A	do
Pelton, James, Jr.....	Blenheim .....	Journalier.....	18e Juillet, 1828	5	B B	do
Pine, Calvin.....	do .....	do .....	31e Déc. 1830	34	B C	do
Pennabacker, Jacob .....	Waterloo .....	Fermier.....	10e Mars, 1831	153	B I	6
Porter, Samuel G.....	Sophiasburgh ..	Maçon.....	3 Février, do	5	B M	1
Pine, Ebenezer.....	do .....	Journalier.....	19e do do	23	do	do
Porter, Samuel L.....	Hallowell .....	Tailleur .....	5e Mars, do	94	do	3
Pattingale, Samuel .....	do .....	Menuisier .....	do do do	96	do	do
Parmentor, Joel D.....	Gananoque .....	Journalier .....	5e Janv. 1832	2	B X	1
Patterson, Oliver .....	Augusta .....	do .....	do do do	3	do	do
Petre, Joseph.....	Grand R'r Tract	Fermier.....	8e Sept. do	do	C A	do
Phillips, Ralph.....	Hallowell .....	do .....	23e Juillet, 1830	9	C G	do
Parr, Joseph .....	Hillier .....	do .....	18e Oct. do	15	do	do
Pettingell, Joseph.....	do .....	do .....	do do do	16	do	do
Pettingell, William .....	do .....	do .....	do do do	17	do	do
Patterson, Barnabas.....	Grand River.....	do .....	15e Fév. 1832	63	C I	do
Pearce, Wheeler.....	Dumfries .....	Journalier.....	3e Sept. do	73	do	do
Patton, Rollin H.....	Blenheim.....	do .....	27e Mars, do	66	do	do
Piper, Hiram .....	Cité de Toronto..	Ferblantier .....	18e Sept. 1834	10	C M	do
Parker, Reuben Alex....	Ville de York..	Marchand .....	17e Avril, 1833	3	C L	do
Phelps, Hiram .....	T'p de Percy...	Maître d'Ecole ..	19e Oct. do	7	C N	do
Phelps, Oliver .....	St. Catharines...	Marchand.....	8 Nov. do	18	C W	do
Polly, William H.....	Brockville .....	Cordonnier.....	1e Avril, do	8	C X	do
Perry, John.....	Oxford .....	Journalier .....	23e Mai, do	9	do	2
Page, Stephen.....	do .....	do .....	24e do do	12	do	do
Pardée, Aaron Bellamy...	Augusta .....	do .....	8e Août, do	15	do	do
Peck, Washington.....	Vaughan.....	do .....	7e Oct. 1834	47	C Z	1
Phelps, Orson .....	St. Catharines...	do .....	15e Sept. do	22	B B	do
Primus, William.....	Ville de Niagara	do .....	2e Oct. do	25	do	do
Page, Alexander.....	Thorold.....	do .....	6e Nov. do	35	do	do
Page, Timothy.....	Dunnville .....	Tailleur .....	2e Déc. 1835	39	D H	do
Paul, Anson.....	Yarmouth.....	Brasseur.....	9 Juin, do	6	D M	do
Pegg, Samuel .....	E. Gwillimbury	Journalier.....	30e do 1836	83	D R	do
Pegg, Joseph.....	do .....	do .....	do do do	84	do	do
Pegg William.....	do .....	do .....	do do do	86	do	do
Playter, George.....	Whitchurch .....	do .....	do do do	102	do	2
Plank, John P.....	Uxbridge .....	Aubergiste .....	do do do	104	do	do
Penrose, Joseph .....	Whitchurch .....	Journalier.....	2e Juillet, do	129	do	3
Parmenter, James W.....	Gananoque.....	Marchand .....	26e Mars, do	1	D T	1
Porter, Albert N.....	Grafton .....	Tailleur .....	23e Juin, do	68	D V	do
Pettet, Joseph .....	T'p Haldimand.	Journalier.....	25 do do	82	do	do
Porster, Peter .....	Murray.....	do .....	27e do do	86	do	do
Parmenter, James W.....	Gananoque.....	Marchand.....	5e do 1839	1	E B	do
Phine, Hervey Almon....	Percy .....	Journalier.....	22 do do	108	E F	do
Phelps, Calvin.....	St. Catharines ..	Gentilhomme .....	23e Juillet, do	56	E H	do
Phelps, Seymour Oliver..	do .....	do .....	27e Oct. 1840	62	E L	do
Power, Edward.....	Darlington .....	Journalier.....	23e Juin, do	19	E M	do
Peterbone, J. James .....	Haldimand .....	do .....	4e do do	118	E O	do
Peck, Chauncy Harper...	Prescott .....	Marchand .....	13e Nov. do	1	E P	do

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

Nom.	Résidence actuelle.	Etat ou Occupation.	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folio.
Quartermass, Martin....	Norwich .....	Journalier .....	16e Oct. 1835	2	D P	1
Rogers, Doctor.....	Tecumseth .....	do .....	14e Juillet, 1828	3	B	do
Reid, Alexander.....	do. ....	do .....	17e do do	16	do	2
Rogers, Abraham.....	do. ....	do .....	do do do	18	do	do
Rockwell, Asahel.....	Ernestown .....	Charpentier .....	22e do do	1	E	1
Randall, Stephen.....	Sophiasburgh ..	Journalier .....	26e do do	2	I	do
Rogers, Isaac B. ....	W. Gwillimbury.	do .....	28e Sept. 1829	29	M	do
Rogers, David.....	Haldimand .....	do .....	29e Avril, 1830	40	V	do
Rogers, Timothy .....	do. ....	do .....	31e Mai do	43	do	do
Rowell, Strachan .....	Zorra .....	Fermier .....	22e Juillet, 1828	21	B B	do
Ryder, Gideon .....	Burford .....	Journalier .....	16e Nov. 1830	32	B C	do
Richardson, Caleb.....	Oxford W. ....	Fermier .....	28e Févr. 1831	52	B F	do
Richardson, Benjamin....	do. ....	Forgeron .....	do do do	56	do	do
Rudy, Daniel .....	Waterloo .....	Fermier .....	23e do do	84	B I	3
Ringler, John.....	Wilmot .....	do .....	25e do do	110	do	4
Rosehough, Abner.....	Flamboro'West	Charpentier .....	20e Sept. do	178	do	6
Rader, Moses, Junr....	Whitchurch....	Journalier .....	28e Févr. do	16	B K	1
Ruder, Moses, Senr....	do. ....	do .....	do do do	17	do	do
Ruder, William.....	do. ....	do .....	do do do	18	do	do
Ruder, Eman.....	do. ....	do .....	do do do	19	do	do
Rogers, Joseph L.....	Hallowell .....	Fermier .....	15e Janv. do	4	B M	1
Reynolds, Reuben.....	do. ....	Journalier .....	2e Mars do	78	do	3
Roraback, Jonathan....	do. ....	Cordonnier .....	do do do	79	do	do
Rughtman, Valentine...	Sophiasburgh ..	Journalier .....	4e do do	87	do	do
Ranney, Murronns.....	Tyendinaga....	do .....	5e do do	104	do	do
Raynor, Jonathan....	Hillier .....	do .....	9e do do	113	do	4
Roraback, Reuben.. .	Marysburgh....	do .....	12e do do	118	do	do
Rose, Solomon Bonapart..	Louth .....	Ministre .....	22e Févr. 1832	4	B S	1
Rowe, Edmund .....	Yonge .....	Cordonnier ..	23e do do	7	B X	do
Rumney, Benjamin.....	Hallowell .....	Journalier .....	24e Mai 1830	3	C G	do
Reynolds, George .....	Blenheim .....	do .....	3e Mars, 1832	65	C I	do
Rumer, Peter.. ..	Markham .....	do .....	8e Oct. 1834	21	C M	do
Rumer, Daniel .....	do. ....	do .....	do do do	23	do	2
Rumer, John.....	do. ....	do .....	do do do	27	do	do
Rogers, Zenas .....	W. Gwillimbury	do .....	11e do do	52	C Z	1
Ruhmor, Christian.....	Pelham .....	Tailleur .....	do do do	31	D B	do
Reilly, James.....	Brockville .....	Plâtrier .....	15e Août, do	4	D E	do
Robins, John.....	Woodhouse .....	Gentilhomme ..	7e Oct. do	54	D F	do
Ross, Alanson .....	Stamford .....	Carrossier .....	27e Avril 1835	36	D H	do
Rich, Gustavus .....	Ville de Cornwall	Boulangier .....	16e Sept. 1834	3	D O	do
Root, Titus.....	E. Gwillimbury.	Journalier .....	30e Juillet, 1836	60	D R	do
Read, John.....	do. ....	Aubergiste .....	do do do	76	do	do
Bogers, John .....	do. ....	Journalier .....	do do do	82	do	do
Richardson, Garry.....	Tp.deHaldimand	do .....	25e do do	71	D V	do
Richardson, Emery O. ...	do. ....	do .....	do do do	72	do	do
Richardson, Julius.....	do. ....	do .....	do do do	73	do	do
Richmond, John .....	Murray .....	do .....	1er Juillet do	102	do	do
Robinson, Martin .....	Townsend .....	Tanneur .....	10e Sept. 1839	68	E I	do
Robinson, Thomas.....	do. ....	Fermier .....	do do do	69	do	do
Rose, Orville .....	Haldimand .....	Journalier .....	4e Juin, 1840	117	E O	do
Squires, Henry B.....	Ville de York ..	Charpentier .....	9e Juillet, 1828	3	A	do
Stiles, Henry .....	E Gwillimbury	Journalier .....	16e do do	12	do	2
Stevenson, William.....	Saltfleet .....	Carrossier .....	25e do do	do	C	1
Shaw, James .....	Loughborough..	Agriculteur .....	24e do do	8	D	do
Soll, William .....	Portland .....	do .....	25e Juillet do	9	do	do
Smith, Simon.....	Ernestown .....	Forgeron .....	22e do do	2	E	do
Steel, Jacob .....	Fredericksburgh	Fermier .....	do do do	8	do	do
Seward, James.....	Camden .....	Drapier .....	23e do do	9	do	do
Smith, James.....	Wolford .....	Fermier .....	2e Août, do	6	F	do
Simons, Daniel.....	Edwardsburgh ..	Journalier .....	25e Juillet, do	19	G	2
Sidney, James.....	Brockville .....	Marchand .....	31e do do	1	do	1
Scolfield, John .....	Elizabethtown ..	Charpentier ..	22e do do	2	do	do

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

Nom.	Résidence actuelle.	Etat ou Occupation	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folio.
Scripton, Simon L.....	Cramahe ....	Drapier ....	21e Juillet, 1828	6	R	1
Scott, Reuben.....	do ....	Journalier ....	do do do	8	do	do
Scripture, Eliphelet S. ...	do ....	Drapier ....	25e do do	17	do	do
Stone, Joseph .....	Percy ...	Journalier ...	26e Octobre, 1829	33	L	do
Smith, John ... ..	Woodhouse....	Maçon ....	9e Juin, do	4	N	do
Schermerhorn, Cor'lius P.	do ....	Maître d'Ecole ...	17e Août, do	6	do	do
Stickney, John.....	Sophiasburgh ..	Médecin ....	2e Déc. do	3	Q	do
Stevenson, David B.....	Hallowell ....	Marchand ....	18e do do	8	do	do
Smith, Benjamin .....	Sophiasburgh ...	Fermier ....	19e do do	10	do	do
Sisson, William.....	Port Hope ....	Tanneur ....	27e Août, 1830	1	W	do
Stone, Solomon .....	W. Gwillimbury	Journalier ....	12e Octobre, do	33	X	do
Skinner, Abraham .....	Whitby ....	Charpentier ....	22e do do	7	Y	do
Star, Jesse .....	do ....	Charpentier et Journalier	do do do	9	do	do
Strother, Joshua.....	Ville de Niagara	Nègre Perruquier .	14e do do	6	Z	do
Schermerhorn, Peter B...	Walsingham ..	Journalier ....	28e Mai, do	10	B A	do
Schermerhorn, David ...	do ....	do. ....	18e Octobre, do	13	do	do
Saylis, Ahab .....	Blenheim ....	Fermier ....	11e Juillet, 1828	1	B B	do
Stevens, Russel S. ....	Zorra ....	Charpentier ....	16e do do	13	do	do
Sage, Cumfort.....	Oxford West ..	Journalier ....	22e do do	22	do	do
Stover, Michael.....	Norwich ....	do. ....	23e Févr. 1830	27	B C	do
Stringham, Moses .....	do ....	do. ....	25e do do	29	do	do
Sullivan, Timothy .....	Oxford ....	Maçon ....	29e Déc. do	33	do	do
Stringham, John S.....	Norwich ....	Journalier ....	26e Février, do	30	do	do
Smith, Isaac .....	Windham ..	do. ....	7e Déc. 1831	22	B D	do
Stover, William .....	Norwich ....	Fermier ....	28e Févr. do	46	B F	do
Stover, John .....	do ....	do. ....	do do do	47	do	do
Stover, Jacob .....	do ....	do. ....	do do do	48	do	do
Stover, Wesley .....	do ....	do. ....	do do do	49	do	do
Stover, Jesse .....	do ....	do. ....	do do do	50	do	do
Stover, Albin .....	do ....	do. ....	do do do	51	do	do
Smith, Joseph Simon....	Grantham ....	Journalier ....	30e Oct. 1831	4	B G	do
Shoutz, Joseph.....	Waterloo ....	Fermier ....	5e Févr. do	5	B I	do
Stouffer, Daniel.....	do ....	do. ....	7e do do	6	do	do
Steacker, Henry.....	do ....	do. ....	8e do do	15	do	do
Shoutz, Jacob.....	do ....	do. ....	14e do do	20	do	do
Shoutz, Isaac.....	do ....	do. ....	do do do	21	do	do
Snider, Jacob C.....	do ....	do. ....	do do do	22	do	do
Stouffer, Abraham.....	do ....	do. ....	do do do	25	do	do
Strupe, Daniel.....	do ....	do. ....	do do do	28	do	do
Snider, John C. ....	do ....	do. ....	15e do do	29	do	do
Shouff, John.....	do ....	do. ....	17e do do	39	do	2
Shoutz, David, Senr. ....	do ....	do. ....	do do do	40	do	do
Shoutz, Christian, Senr...	do ....	do. ....	18e do do	44	do	do
Shoutz, David Jr. ....	do ....	do. ....	do do do	44	do	do
Snider, Jacob J. ....	do ....	do. ....	do do do	46	do	do
Sleighter, Henry.....	Dumfries ....	do. ....	do do do	57	do	do
Shark, Samuel .....	Waterloo ....	do. ....	21e do do	60	do	3
Snider, David.....	do ....	do. ....	do do do	65	do	do
Snider, Christian C. ....	do ....	do. ....	do do do	68	do	do
Snider, Joseph .....	do ....	do. ....	do do do	69	do	do
Salyords, Isaac .....	do ....	do. ....	do do do	70	do	do
Shoutz, Jacob .....	do ....	do. ....	22e do do	72	do	do
Snider, Christian D.....	do ....	do. ....	do do do	77	do	do
Snider, Daniel .....	do ....	do. ....	23e do do	83	do	do
Stouffer, Eli .....	do ....	do. ....	24e do do	96	do	4
Sleighter, Samuel.....	Dumfries ....	do. ....	do do do	98	do	do
Shoutz, Henry .....	do ....	do. ....	25e do do	104	do	do
Snider, Joseph .....	Waterloo ....	do. ....	do do do	113	do	do
Smith, Carlton C. ....	Dumfries ....	do. ....	26e do do	123	do	5
Stouffer, Joseph .....	Waterloo ....	do. ....	28e do do	135	do	do
Stein, John.....	do ....	Cordonnier ....	do do do	140	do	do

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.



APPENDICE  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

Nom.	Résidence Actuelle.	Etat ou Occupation.	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folio.
Smith, Samuel.....	Waterloo.....	Fermier.....	15 Avril, 1831	164	B I	6
Setton, Rhodes.....	Woolrich.....	do.....	29e do do	168	do do	
Sharrick, Jacob.....	Waterloo.....	do.....	13e Mai, do	171	do do	
Swartz, Jesse.....	do.....	Charron.....	28 Février, do	131	do do	5
Stockdale, William.....	Markham.....	Journalier.....	do do do	26	B R	26
Southard, Henry.....	Hallowell.....	Fermier.....	12e Janv. do	2	B M	1
Sykes, Victory.....	Sophiasburgh..	Cordonnier.....	3 Février, do	6	do do	
Sheriff, Alexander.....	Hallowell.....	Journalier.....	19e do do	12	do do	
Spencer, Caleb.....	Hillier.....	do.....	do do do	16	do do	
Sprague, Sylvanus.....	Sophiasburgh..	do.....	do do do	18	do do	
Sprague, Parminus.....	do.....	do.....	do do do	21	do do	
Smith, Annanias C.....	do.....	do.....	do do do	22	do do	
Stickles, Peter.....	do.....	Aubergiste.....	do do do	25	do do	
Scott, John Jr.....	Hallowell.....	Journalier.....	28e do do	64	do do	2
Sceiver, John, Jr.....	Ameliasburgh..	do.....	1e Mars, do	76	do do	3
Scott, James.....	Hallowell.....	do.....	19e do do	127	do do	4
Southard, Richard.....	do.....	do.....	2e do do	74	do do	3
Sceiver, Henry.....	Ameliasburgh..	do.....	1e do do	73	do do	
Smith, Philandor.....	Edwardsburgh..	Prédicateur Méthodiste..	14e Avril, do	1	B N	1
Sawyer, Joseph.....	Matilda.....	do do.....	26e do do	do	B P	do
Sisson, Zebadiah.....	Hamilton.....	Charpentier et Menuisier..	19e Févr. do	do	B R	do
Smith, Benjamin Walker..	W. Gwillimbury.	Faiseur de Chaises	12e Oct. do	36	B T	do
Snyder, Samuel.....	Waterloo.....	Fermier.....	23e Févr. do	10	C C	do
Stevens, Hampson.....	Wilmot.....	do.....	29e do do	15	do do	
Stevenson, John.....	Hallowell.....	Charpentier et Menuisier..	5 Juin, 1830	4	C G	do
Southard, William, Jr.....	do.....	Fermier.....	18e Oct. do	19	do do	
Southard, John.....	do.....	do.....	5e Nov. do	46	do do	2
Southard, William.....	do.....	do.....	20e do do	48	do do	
Southard, Archilamus....	do.....	do.....	18e do do	51	do do	
Sprage, Daniel.....	Sophiasburgh..	do.....	23e Oct. do	42	do do	
Sine, William.....	Sidney.....	Journalier.....	18e do do	6	C H	1
Sine, Thomas.....	do.....	do.....	do do do	8	do do	
Sine, Peter Jr.....	do.....	do.....	do do do	9	do do	
Spencer, Chester.....	Walsingham....	do.....	8e Févr. 1832	23	C K	do
Smith, Charles.....	Cité de Toronto.	Perruquier.....	20 Mars, 1834	3	C M	do
Stauffer, Christian.....	Pickering.....	Meunier.....	8e Oct. do	19	do do	
Strange, James Maxwell.	Cité de Toronto.	Gentilhomme.....	do do do	25	do do	2
Schmitt, Joseph.....	Town'p de York	Journalier.....	9e Juillet, 1833	4	C L	1
Smith, Simeon.....	Cramahe.....	Maitre d'Ecole.....	27e do 1832	51	C N	do
Sutton Caleb.....	Norwich.....	Fermier.....	6 Juillet, 1833	85	do do	
Sutton, Henry.....	do.....	Journalier.....	do do do	86	do do	
Stuart, Archibald.....	Blenheim.....	do.....	3e Sept. do	91	do do	
Sterling, Henry.....	Townsend.....	do.....	24e Avril, do	36	C R	do
Starr, Alexander.....	Brockville.....	Cordonnier.....	30e Mars, do	7	C X	do
Shiver, Jacob Morton....	do.....	Marchand.....	10e Juillet, 1833	14	do do	2
Spora, John.....	Glandford.....	Fermier.....	9e Oct. 1834	9	C Y	do
Sticking, Levi.....	W. Gwillimbury.	Journalier.....	do do do	51	C Z	1
Stephens, George.....	Cobourg.....	Meublier.....	4e do do	59	D D	do
Seley, Isaac Lamb.....	Pickering.....	Maitre d'Ecole.....	29e Juin, 1825	4	D G	do
St. John, Alphonsor.....	Dunnville.....	Maitre de Poste.....	2e Déc. do	40	D H	do
Sylvanus, Town.....	T'p de Cornwall	Aubergiste.....	7e Avril, 1834	1	D O	do
Sherman, D. King.....	do.....	Maçon.....	28e Mai, do	2	do do	
Scott, Henry.....	Nissouri.....	Charron.....	18e Juillet, 1835	1	D P	do
Slate, Hiram.....	Port Colborne..	Marchand.....	13e Avril, 1836	42	D U	do
Stephenson, Ebenezer W.	St. Catharines..	Gentilhomme.....	29e Juin, do	51	do do	
Simmons, Stephen.....	T'p Haldimand.	Journalier.....	24e do do	70	D V	do
Sprague, Foster N.....	Cobourg.....	Epicier.....	25e do do	76	do do	
Strevel, Mathias.....	Cramahe.....	Journalier.....	30e do do	96	do do	
Strevel, George.....	do.....	do.....	do do do	97	do do	
Stockman, Charles B....	Elizabethtown..	do.....	30e Mai, 1837	2	D X	do
Shelly, Ezra.....	Cobonrg.....	Aubergiste.....	15e Avril, 1838	104	E A	do
Sérgcant, William.....	Haldimand.....	Journalier.....	10e Juin, 1839	106	E F	do

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1825.

Nom.	Résidence Actuelle.	Etat ou Occupation.	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folio.
Spencer, Dorastus.....	Charlotteville ..	Fermier .....	11e Juin, 1839	58	E I	1
Sheldon, Nathan.....	Windham.....	do .....	11e Sept. do	71	do	do
Salisbury, Doxtator Leo- nard .....	Gainsborough...	Ministre Méthodiste	9e Déc. 1840	64	E L	do
Schuyler, John.....	Townsend .....	Fermier .....	12e Août, do	80	E Q	do
Schuyler, Hiram.....	do .....	do .....	do do do	81	do	do
Schuyler, Wm. Junr.....	do .....	do .....	do do do	82	do	do
Traver, William.....	Brockville.....	Charpentier .....	28e do 1828	21	G	2
Thayer, Nathaniel.....	Murray .....	Tanneur .....	22 Juillet, do	11	R	1
Tibbetts, Solomon.....	Haldimand .....	Maçon .....	25 do do	16	do	do
Templeton, Robert .....	Cramahe.....	Forgeron .....	23 do do	13	do	do
Tyson, Isaiah .....	W. Gwillimbury.	Meunier .....	6e Oct. 1829	30	M	do
Truman, John Henry.....	Walsingham ...	Maître d'Ecole....	3 do do	8	N	do
Tillson, George.....	Dereham .....	Fondeur .....	5 Déc. do	9	do	do
Terwilliger, Abraham....	Whitby .....	Journalier.....	23e Oct. 1830	13	Y	do
Thornton, Bamber .....	Oxford .....	do .....	5e Févr. 1831	37	B C	do
Thornton, Bluker B.....	do .....	do .....	do do do	38	do	do
Thornton, John N.....	do .....	Journalier .....	do do do	39	do	do
Tillson, Harvey.....	Dereham .....	do .....	8e Déc. do	1	B E	do
Tracy, George.....	Oxford W.....	Fermier .....	28e Fév. do	53	B F	do
Trainer, Olivier.....	Glandford .....	do .....	2e Juillet, do	2	B H	do
Tool, Moses.....	Whitchurch .....	Journalier .....	26e Fév. do	13	B K	do
Tool, Jacob .....	King .....	do .....	28e do do	20	do	2
Tool, John.....	Pickering .....	do .....	6 Avril, do	25	do	do
Tuttle, Andrew .....	Hallowell .....	do .....	26e Fév. do	51	B M	do
Thompson, Silas .....	Adolphustown ..	do .....	28e do do	58	do	do
Thompson, James.....	Hallowell .....	do .....	1e Mars, do	72	do	3
Thompson, Solomon.....	do .....	do .....	5e do do	107	do	do
Thompson, Charles B....	Adolphustown ..	do .....	12e do do	116	do	4
Terry, Benjamin.....	Hillier .....	do .....	14e do do	120	do	do
Thompson, Hiram.....	Sophiasburgh ..	Fermier .....	22e do do	136	do	do
Thompson, Charles.....	Hallowell.....	do .....	do do do	137	do	do
Townsend Abraham .....	do .....	Journalier.....	23 do do	139	do	do
Townsend, Samuel .....	do .....	Fermier.....	25e do do	142	do	do
Townsend, Henry.....	do .....	do .....	do do do	143	do	do
Thompson, William M ...	Sophiasburgh. .	Journalier.....	22 do do	132	do	do
Townsend, Platt.....	Hallowell .....	do .....	23e Fév. do	41	do	2
Tiffany, George. ....	Ancaster .....	Etudiant en Droit.	2e Juillet, do	2	C A	1
Toman, Abraham.....	Waterloo .....	Fermier.....	6e Oct. 1831	33	C C	2
Townsend, Charles.....	Hallowell.....	do .....	12e Juin, 1830	7	C G	1
Turner, Daniel .....	Zorra .....	Journalier.....	27e Fév. 1832	64	C I	do
Thornton, Reuben S....	Oxford West....	do .....	13e Août, do	69	do	do
Thornton, Benjamin.....	Zorra .....	do .....	31e Oct. do	80	do	2
Tupper, Archilaus.....	Cité de Toronto.	Machiniste .....	25e Oct. 1834	36	C M	do
Taylor, Samuel F.....	Camden.....	Marchand .....	6e Déc. 1833	2	C T	1
Teneyck, Francis.....	Binbrooke .....	Fermier .....	10e Oct. 1834	11	C Y	2
Tennant, Lewis .....	Saltfleet .....	do .....	do do do	12	do	do
Tomlinson, Charles.....	King .....	Journalier.....	8e do do	49	C Z	1
Thurn, Peter.....	Port Hope .....	do .....	7e Avril, do	11	D C	do
Tate, Thomas.....	Windham .....	Menuisier.....	7e Oct. do	46	D F	do
Town, Silvinus.....	Ville de Cornwall	Aubergiste .....	7e Avril, do	1	D O	do
Thompson, Charles.....	York .....	Gentilhomme .....	1e Juillet, 1836	119	D R	2
Truax, John .....	Cramahe.....	Maçon.....	27 Juin, do	90	D V	1
Taylor, Jeremiah.....	Darlington.....	Journalier.....	30e do do	98	do	do
Tenery, John Eleazer....	Bowmanville ..	Aubergiste. ....	6 Janvier, 1840	15	E D	do
Tallmage, Joseph.....	Murray .....	Maître d'Ecole ...	9e Juillet, 1839	111	E F	do
Toms, Albert .....	Charlotteville...	Fermier .....	29e Août, do	64	E I	do
Unger, Adam Junr .....	Dumfries .....	do .....	3e Fév. 1831	4	B I	do
Unger, George .....	Waterloo .....	do .....	26e do do	119	do	4
Usher, John F.....	Oro .....	Gentilhomme .....	3e Juillet, 1834	44	C Z	1
Venton, John J.....	Ernestown .....	Agriculteur .....	18e do 1828	5	D	do
Vroman, John .....	Haldimand .....	Journalier.....	26e do do	27	K	do

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1825.

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

Nom.	Résidence actuelle.	Etat ou Occupation.	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folio.
Vroman, William.....	Haldimand .....	Journalier .....	26e Juillet, 1828	28	K	1
Van Norman, Benjamin...	Charlotteville ..	Fondeur .....	23e do 1829	5	N	do
Vanskiver, Peter.....	Murray .....	Journalier .....	12e Mai, 1830	41	V	do
Vastbinder, Philip.....	Windham .....	Tanneur .....	18 Oct. do	12	B A	do
Varnum, Prescott.....	Waterloo ...	Forgeron .....	14e Avril, 1831	163	B I	6
Vincent, William.....	Hallowell .....	Fermier .....	22e Fév. do	33	B M	2
Vincent, Gersham.....	do .....	Journalier .....	1er Mars, do	69	do	3
Vaughan, Robert.....	Sophiasburgh...	do .....	5e do do	103	do	do
Voimyha, Peter.....	Hillier .....	do .....	9e do do	112	do	4
Vincent, Jonathan.....	Hallowell .....	Fermier .....	5 Juin, 1830	6	C G	do
Vining, Salmon.....	Nissouri .....	do .....	13e Mars, 1833	81	C Q	do
Van Norman, Joseph.....	Charlotteville ..	Gentilhomme .....	1er Janvier, do	32	C R	do
Vansiclen, Ferdinand.....	Murray .....	Journalier .....	30e Juin, 1836	99	D V	do
Vanwicklen, Jacob .....	Cramahe .....	do .....	1er Juillet do	100	do	do
Vanorden, Isaac.....	Clarke .....	do .....	24e Janv. 1840	16	E M	do
Vastbinder, Nelson.....	Windham .....	Fermier .....	21e Juillet, do	75	E Q	do
Van Buskirk, Samuel ..	Townsend .....	do .....	24e do do	76	do	do
Wiman, Erastus.....	Ville de York. ...	Faiseur de Chaises	9e do 1828	2	A	do
Walton, David.....	T'p Whitchurch.	Charpentier .....	25e do do	4	do	do
Winn, Jacob.....	E. Gwillimbury	Journalier .....	14e do do	2	B	do
Wilson, Hiram R. ....	do .....	Charpentier .....	17e do do	23	do	2
Winn, Ebenezer.....	do .....	Journalier .....	19e do do	24	do	do
Ward, Asa Brown.....	Portland .....	Agriculteur .....	25e do do	11	D	1
Whitmore, Ezekiel.....	Brockville .....	Charpentier .....	12e Août, do	20	G	2
Waterburg, Ebenezer...	Sophiasburgh ..	Journalier .....	26e Juillet, do	4	I	1
Wiman, Freeman.....	Hillier .....	Marchand .....	do do do	5	do	do
Weeks, Gilbert B. ....	Hallowell .....	Charpentier .....	do do do	7	do	do
Warren, Artimus.....	South Crosby ...	Journalier .....	12e Mars, 1829	1	P	do
Wallis, Luke .....	Hallowell .....	Sellier .....	18e Déc. do	5	Q	do
Wyman, Ebenezer.....	Cornwall .....	Cordonnier .....	21e Octobre, 1830	2	T	do
Wilson, Ira Platt.....	Darlington .....	Aubergiste .....	12e Janv. do	37	V	do
Wait, Garner .....	Haldimand .....	Journalier .....	20e Octobre, do	46	do	do
Webster, Joshua.....	Cramahe .....	do .....	23e do do	48	do	do
West, Thomas, Jr.....	W. Gwillimbury.	do .....	20e Mars do	32	X	do
Wixon, Amos .....	Pickering .....	do .....	9e Oct. do	3	Y	do
Wellington, Sparol.....	Whitby .....	Tanneur et Corroyeur	23e do do	14	do	do
Weaver, Adam .....	Granham .....	Forgeron .....	24e Mai, do	4	Z	do
White, John.....	Charlotteville ..	Charpentier .....	23e Oct. do	17	B A	do
Wooden, Thomas.....	Windham .....	Journalier .....	do do do	18	do	do
West, Benjamin.....	Norwich .....	Fermier .....	26e Fév. 1831	45	B F	do
Weaver, Benjamin, Senr.	Waterloo .....	do .....	8e do do	10	B I	do
Weaver, Abraham .....	do .....	do .....	do do do	11	do	do
Weaver, Tobias .....	do .....	do .....	do do do	13	do	do
Weaver, Henry.....	do .....	do .....	14e do do	25	do	do
Weaver, Henry, Jr. ....	do .....	do .....	18e do do	49	do	2
Weisner, Henry, Senr. ..	do .....	do .....	do do do	51	do	do
Witmer, David .....	do .....	Tisserand .....	do do do	55	do	do
Weisman, John .....	Dumfries .....	Fermier .....	do do do	58	do	do
Wisman, Henry .....	Waterloo .....	do .....	21e do do	62	do	3
Warner, Henry .....	do .....	do .....	do do do	63	do	do
Witmer Abraham.....	do .....	do .....	25e do do	107	do	4
Witmer, Christian.....	do .....	do .....	do do do	108	do	do
Wilfory, Benjamin.....	Wilmot .....	do .....	do do do	109	do	do
Weaver, Daniel .....	Woolwich .....	do .....	26e do do	120	do	do
Wildfony, Joseph.....	Waterloo .....	do .....	28e do do	126	do	5
Warner, John, Jr. ....	do .....	do .....	do do do	139	do	do
Wilfory, Jonas .....	do .....	Cordonnier .....	do do do	144	do	do
Whitesel, Moses.....	Beverley .....	Fermier .....	10e Août, do	177	do	6
Weddefield, Mordaice...	Whitchurch....	Journalier .....	26e Fév. do	10	B K	1
Webb, Isaiah .....	Uxbridge .....	do .....	1er Mars, do	22	do	2
Werden, Albert .....	Sophiasburgh ..	Fermier .....	12e Février, do	9	B M	1
Way, John B .....	Ameliasburgh ..	Journalier .....	19e do do	17	do	do

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

Nom.	Résidence Actuelle.	Etat ou Occupation.	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folio.
Wood, William .....	Sophiasburgh ..	Journalier .....	21e Févr. 1831	31	B M	2
Wood, William, Jr. ....	do .....	do .....	do do do	32	do	do
Weeks, Abraham .....	Haldimand .....	do .....	22e do do	35	do	do
Wannamaker, John L. ....	Ameliasburgh ..	Fermier .....	1er Mars, do	66	do	3
Werden, Henry .....	Sophiasburgh ..	Journalier .....	do do do	68	do	do
Watt, Smith .....	Ameliasburgh ..	do .....	2e do do	75	do	do
Wildman, John .....	Hillier .....	Charron .....	5e do do	100	do	do
White, Steven .....	Hallowell .....	Journalier .....	do do do	109	do	do
White, Elijah D. ....	do .....	Charpentier .....	21e do do	129	do	4
Walter, Samuel .....	do .....	Journalier .....	22e do do	131	do	do
Walter, Jesse .....	do .....	do .....	do do do	138	do	do
White, Moses .....	do .....	do .....	23e do do	141	do	do
Wallace, David .....	Marysburgh .....	Drapier .....	11e Octobre, do	147	do	do
Weeks, Hiram .....	Adolphustown ..	Médecin et Chirur- gien .....	22e Févr. do	38	do	2
Waldo, Volney .....	Marlborough ..	Menuisier .....	22e Juillet, do	2	B N	1
Williams, William H .....	Yonge .....	Prédicateur .....	19e do do	5	B O	do
Wiman, Chauncey .....	Sophiasburgh ..	Fermier .....	14e Juin, 1832	5	B Z	do
Wilson, Levi .....	Dumfries .....	do .....	3e Janv. do	1	C C	do
Wheeler, Garret .....	Waterloo .....	do .....	7e Mars do	19	do	do
Wilson, Mordicai .....	Dumfries .....	do .....	16e do do	20	do	do
Wilder, Hiram .....	Hallowell .....	Journalier .....	5e Juin, 1830	5	C G	do
Werden, Elias .....	do .....	Fermier .....	19e Oct. do	23	do	do
Wilson, Stewart .....	do .....	Charron .....	21e do do	26	do	do
Willis, Henry J. ....	Huntingdon .....	Journalier .....	18e do do	5	C H	do
Wright, Samuel .....	Belleville .....	Meublier .....	22e do do	10	do	do
Wright, John .....	do .....	Chapelier .....	do do do	11	do	do
Wright, Anson .....	Sidney .....	Journalier .....	do do do	12	do	do
Wellestone, Charles .....	Belleville .....	Charpentier .....	23e do do	13	do	do
Warner, Cyrus .....	Sidney .....	Forgeron .....	do do do	18	do	do
Wolfen, William W. ....	Charlotteville ..	Journalier .....	5e Juillet, 1832	26	C K	do
Wiman, Horace .....	Cité de Toronto	Faiseur de Chaises ..	27e Mars, 1834	6	C M	do
Willson, Asher .....	Pickering .....	Journalier .....	7e Octobre, do	13	do	do
Wixon, Joel .....	Brock .....	do .....	22e Janv. 1833	1	C L	do
Walker, Christopher ....	Colborne .....	Forgeron .....	15e Août, 1832	52	C N	do
Waterbury, Jonathan ...	Zorra .....	Journalier .....	30e Mai 1833	83	C Q	do
West, Isaac New'n Duzan	Woodhouse .....	Ministre de l'Evan- gile .....	1er Janv, do	31	C R	do
Whiting, James Wolf .....	Windham .....	Orfèvre, .....	28e Févr. do	33	do	do
Wakeman, Elisha .....	Tyendinaga .....	Fermier .....	8e do do	35	C U	do
Ward, James .....	Johnstown .....	Journalier .....	24e Janv. do	1	C X	do
Ward, Thomas C. ....	Ancaster .....	.....	7e Oct. 1834	6	C Y	do
Wiard, William .....	do .....	Fondeur .....	9e do do	7	do	do
Warner, William D. ....	Innisfil .....	Journalier .....	11e do do	54	C Z	do
Walker, Edward .....	Oro .....	do .....	do do do	56	do	do
Willis, Isaac .....	S. Dorchester ..	Fermier .....	9e do do	1	D A	do
Ward Charles .....	St. Davids .....	Sellier .....	14e Août, do	21	D B	do
Wilson, Richard D. ....	Thorold .....	Journalier .....	11e Oct. do	29	do	do
Waite, Wald .....	Elizabethtown ..	do .....	30e Sept. do	5	D E	do
Wheeler, Charles Munro	Woodhouse .....	Charpentier .....	4e do do	40	D F	do
Winters John .....	do .....	Marchand .....	8e Oct. do	48	do	do
Wells, Walter H .....	Brockville .....	Maître d'Ecole .....	26e Juin, 1835	2	D L	do
Worthing, Jonathan ....	Markham .....	Fermier .....	11e Oct. 1836	7	D Q	do
Watson, John E. ....	King .....	Journalier .....	30e Juin, do	59	D R	do
Wilder, Russel .....	N. Gwillimbury	do .....	do do do	61	do	do
Wilson, John D. ....	E. Gwillimbury	do .....	do do do	67	do	do
Willson, Israel .....	do do	do .....	do do do	68	do	do
Webb, Clayton .....	Whitchurch ..	do .....	do do do	75	do	do
Willson, William H .....	E. Gwillimbury,	Charpentier .....	do do do	78	do	do
Willson, Hugh W. ....	do .....	Tailleur .....	do do do	79	do	do
Wilkin, Robert .....	Whitchurch ..	Forgeron .....	do do do	96	do	2
Wilder, Nathaniel .....	N. Gwillimbury	Journalier .....	do do do	99	do	do

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.APPENDICE,  
No. 21.Retour des per-  
sonnes naturali-  
sées dans le  
Haut-Canada  
depuis 1828.

Nom.	Résidence actuelle.	Etat ou Occupation.	Date.	No. de l'entrée.	Livre.	Folio.
Wasley, John.....	Whitchurch ....	Journalier .....	30e Juin, 1836	100	D R	2
Wasley, Michael.....	do ....	do .....	1e Juillet, do	110	do	do
Webb, Isaac.....	do ....	do .....	do do do	113	do	do
Wasley, Henry.....	do ....	do .....	do do do	114	do	do
Wideman, Philip.....	Uxbridge .....	do .....	do do do	116	do	do
Winch, John.....	N. Gwillimbury .	do .....	2e do do	122	do	3
Webb, William .....	Uxbridge .....	do .....	do do do	128	do	do
Winn, Theodore.....	Whitchurch ....	Maître d'Ecole ...	16e do do	130	do	do
Welton, Isaac.....	Colborne .....	Journalier .....	22e Juin, do	65	D V	1
Widdifield, Henry.....	T'p Haldimand..	do .....	25e do do	74	do	do
Wait, Joseph M.....	do do ....	do .....	do do do	80	do	do
Wait, Jonathan.....	do do ....	do .....	do do do	83	do	do
Wellington, Josiah Dix...	Murray .....	do .....	27e do do	89	do	do
Worden, Ichabod B.....	do ....	do .....	29e do do	94	do	do
Winn, Joel.....	Cramahe.....	do .....	1e Juillet, do	101	do	do
Watrons, Liberty.....	Elizabethtown ..	do .....	30e Janv. 1837	1	D X	do
Wadleigh, Phineas R.....	Cobourg .....	Meublier.....	24 Juin, 1836	13	E D	do
Wilder, Palmer Billings...	do ....	Aubergiste .....	20e do 1839	107	E F	do
Wheeler, Noyes.....	Walsingham . .	Fermier .....	23 Février, do	57	E I	do
Wallace, William.....	Charlotteville...	do .....	28e Août, do	61	do	do
Walbrath, James.....	Windham ,.....	do .....	11e Sept. do	70	do	do
Webster, Boulton Henry..	St. Catharines ..	Tanneur et Corroyeur.....	17e Juin, 1840	59	E L	do
Wait, Samuel.....	Haldimand .....	Journalier .....	4e do do	119	E O	do
Weller, William.....	Ville de Cobourg	Maître de Poste....	10e do do	121	do	do
Wilson, John .....	Townsend .....	Fermier .....	27e Juillet, do	79	E Q	do
Younge, John J.....	Flamoro' West,	do .....	29e Août, 1828	3	C	do
Yarewood, Samuel .....	Hallowell .....	Faiseur de Briques	5e Mars, 1831	95	B M	3
Young, John A. ....	Flamoro' West.	Fermier .....	30e Nov. 1832	32	do	do
Yager, Henry W.....	Sidney ....	Journalier .....	9e Oct. 1830	3	C H	1
Yates, Isaac.....	do ....	do .....	23e do do	23	do	do
Young, Robert.....	Walsingham....	do .....	24 Octobre, 1832	29	C K	do
Young, John Stanger.....	Toronto ....	Fermier .....	22e Juin 1836	3	D Q	do
York, Robert S.....	St. Catharines ..	Journalier.....	29e do do	52	D U	do
Yerington, Albert.....	Cramahe ....	Aubergiste .....	9e Juillet, 1839	109	E F	do
Zeigler, Jacob.....	Waterloo .....	Journalier .....	25e Févr. 1831	114	B I	9

Vraie Copie de l'original demeuré en ce Bureau, sur lequel je l'ai collationnée attentive-  
ment.

R. A. TUCKER,

*Régistrateur.*

BUREAU DU REGISTRATEUR,  
Kingston, 18e Août, 1841.









TABLEAU GENERAL de la Population du District de Bathurst, pour l'année 1840.

APPENDICE, No. 22.

Tableau de la Population de la ci-devant Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

APPENDICE, No. 22.

Tableau de la Population de la ci-devant Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

Comtés.	Townships.	Nombre dans chaque Township.					Total dans chaque Township.	Total dans chaque Comté.	REMARQUES.
		Chefs de Familles.	Mâles au dessous de 16 ans.	Femelles au dessous de 16 ans.	Mâles au dessus de 16 ans.	Femelles au dessus de 16 ans.			
Carlton .....	Goulbourn .....	408	611	608	520	486	2225	9392	
	Nepean .....	658	974	902	942	898	3716		
	March .....	105	187	150	155	125	617		
	Huntley .....	254	386	369	328	280	1363		
	Torbolton .....	45	72	52	83	67	274		
Lanark .....	FitzRoy .....	209	346	289	301	261	1197		
	Ramsay .....	431	651	571	594	530	2346		
	N. Sherbrooke .....	60	74	66	75	74	289		
	S. Sherbrooke .....	48	98	64	8	....	170		
	Pembroke .....	27	34	36	48	30	148		
	Westmeath .....	77	135	134	135	94	498		
	Ross .....	20	38	32	33	28	131		
	Lanark .....	400	508	477	434	462	1881		
	Darling .....	42	54	48	59	43	204		
	Pakenham .....	136	184	191	204	157	736		
	Bathurst .....	375	504	553	501	474	2032		
	Horton .....	90	82	54	97	62	295		
	MacNab .....	126	172	146	171	137	626		
	Drummond .....	528	769	713	752	696	2930		
	Dalhousie et Levant .....	233	328	321	300	278	1227		
Beckwith .....	332	487	455	427	399	1769	15282		
		4604	6694	6232	6167	5581	24674	24674	

W. R. F. BERFORD,

Greffier de la Paix,

District de Bathurst.

TABLEAU de différentes Dénominations de Chrétiens dans le District de Bathurst, 1840.

APPENDICE,  
No. 22.Tableau de la  
Population de la  
ci-devant Pro-  
vince du Haut-  
Canada, pour  
l'année 1840.APPENDICE,  
No. 22.Tableau de la  
Population de la  
ci-devant Pro-  
vince du Haut-  
Canada, pour  
l'année 1840.

Townships.	Episcopaliens.	Presbitériens.	Catholiques.	Méthodistes.	Unitaires.	Quakers.	Baptistes.	Mormons.	Universalistes.	Sans croyance religieuse.	Indépendants.
Westmeat .....	127	108	165	56	35	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Pembroke .....	54	55	23	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Dalhousie .....	74	990	60	40	.....	.....	1	10	19	.....	.....
Levant.....	.....	13	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	10	.....
Torbolton .....	51	180	41	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ross .....	48	51	7	.....	.....	.....	.....	.....	9	16	.....
Darling .....	20	145	22	15	.....	3	9	.....	.....	.....	.....
South Shebrooke.....	152	.....	45	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
North Sherbrooke .....	12	222	.....	3	.....	.....	9	.....	.....	.....	.....
Drummond .....	1206	948	520	207	.....	.....	104	.....	.....	35	4
Lanark .....	358	1065	266	180	.....	34	50	.....	.....	.....	.....
Pakenham.....	231	246	150	86	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ramsay.....	478	1211	346	199	.....	.....	47	.....	.....	13	.....
MacNab .....	22	497	58	10	.....	2	7	.....	1	3	.....
Beckwith.....	586	857	89	146	.....	.....	42	.....	.....	.....	.....
Bathurst .....	630	774	712	126	.....	.....	.....	43	.....	7	.....
Horton .....	100	125	45	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Goulbourn .....	965	420	470	340	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
March.....	423	36	117	21	.....	.....	9	.....	.....	8	.....
Nepean.....	965	569	1633	351	.....	.....	6	.....	.....	2	.....
Huntley .....	605	257	410	74	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
FitzRoy .....	683	280	280	28	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	7790	9049	5387	1958	35	39	276	53	29	95	4

W. R. F. BERFORD,

Greffier de la Paix,

District de Bathurst.



RECENSEMENT du District de Midland, pour l'année 1840.

APPENDICE, No. 22.

Tableau de la Population de la ci-devant Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

APPENDICE, No. 22.

Tableau de la Population de la ci-devant Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

	Townships, &c.	Mâles.		Femelles.		No. total dans chaque Township	No. total dans chaque Comté.
		Au dessus de 16 ans.	Au dessous de 16 ans.	Au dessus de 16 ans.	Au dessous de 16 ans.		
Frontenac .....	Ville de Kingston.....	1268	1111	1412	1037	4828	14691
	Township de do ....	1080	1083	1005	1043	4211	
	Pittsburgh .....	633	539	468	505	2145	
	Loughborough .....	394	450	361	391	1596	
	Portland, .....	221	314	204	278	1017	
	Wolfe Island.....	199	134	160	118	611	
	Bedford .....	72	84	55	72	211	
			3867	3715	3655	3444	
Lennox & Addington.	Ernestown.....	1065	958	1022	965	4010	14065
	Fredericksburgh .....	613	596	570	581	2360	
	Richmond.....	534	553	449	539	2075	
	Adolphustown. ....	167	147	156	126	596	
	Camden.....	834	960	737	911	3442	
	Sheffield.....	180	183	148	193	704	
	Amherst Island .....	223	231	190	234	878	
		3616	3628	3272	3549	.....	
	Total.....	7483	7343	6937	6993	.....	28756

Je certifie par le présent que le Tableau ci-dessus est un extrait fidèle des Listes Originales déposées dans mon Bureau, pour l'année 1840. Signé en triplicata.

JAMES NICKALLS,

Greffier de la Paix, District de Midland.

Kingston, 3e Juillet, 1840.

TABLEAU GENERAL des Sourds et Muets, Insensés et Quakers, du District de Midland, pour l'année 1840.

	Townships, &c.	Sourds et Muets.		Insensés.		Quakers.	
		Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.	Mâles.	Femelles.
Frontenac .....	Ville de Kingston....	1	.....	1	2	2	3
	Township de do. ....	1	.....	.....	.....	53	50
	Pittsburgh.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
	Loughborough .....	.....	2	.....	2	1	2
	Portland .....	.....	.....	.....	.....	1	1
	Wolfe Island.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	Bedford .....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
		3	2	1	4	57	56
Lennox & Addington.	Ernestown.....	2	1	1	3	4	6
	Fredericksburgh .....	.....	.....	.....	1	.....	.....
	Richmond.....	.....	1	.....	.....	1	.....
	Adolphustown. ....	.....	.....	.....	.....	2	4
	Camden .....	3	2	5	1	.....	.....
	Sheffield .....	.....	.....	.....	1	.....	.....
Amherst Island.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	
		5	4	6	6	7	10
	Total.....	8	6	7	10	64	66

Je certifie par le présent que le Tableau ci-dessus est un extrait fidèle des Listes Originales déposées dans mon Bureau, pour l'année 1840. Signé en triplicata.

JAMES NICKALLS,

Greffier de la Paix, District de Midland.

Kingston, 3e Juillet, 1840.

APPENDICE  
No. 22.

Tableau de la  
Population de  
la ci-devant Pro-  
vince du Haut-  
Canada, pour  
l'année 1840.

APPENDICE,  
No. 22.

Tableau de la  
Population de la  
ci-devant Pro-  
vince du Haut-  
Canada, pour  
l'année 1840.

RECENSEMENT du District de Prince Edward, pour 1840.

Townships.	Males au dessous de 16 ans.	Males au dessus de 16 ans.	Femelles au dessous de 16 ans.	Femelles au dessus de 16 ans.	Sourds et Muets.	Insensés.	Chiffre total de chaque Township.	Eglise Anglicane.	Eglise d'Ecosse.	Catholiques Romains.	Presbiteriens Dissidens.	Luthériens.	Baptistes.	Methodistes Wesléyens.	Methodistes Episcopaux.	Wesléyens Canadiens.	Quakers.	Congregationalistes.	Independans.	Chrétiens.	Disciples.	Universalistes.
Hallowell .....	940	962	892	885	5	3	3687	473	21	306	122	.....	13	560	98	4	347	.....	4	18	74	.....
Marysburgh .....	695	627	655	580	2	4	2563	721	192	286	15	.....	19	677	483	126	30	.....	.....	.....	9	2
Sophiasburgh .....	641	648	617	592	.....	1	2499	281	4	189	281	.....	36	596	722	82	224	.....	.....	.....	22	6
Ameliasburgh .....	623	614	578	533	.....	3	2352	345	42	105	205	5	92	1097	301	29	66	.....	.....	.....	44	5
Hillier .....	583	521	573	484	2	.....	2163	484	53	89	122	.....	38	389	63	39	187	.....	.....	.....	.....	.....
Ville de Picton .....	237	261	218	277	1	.....	994	273	51	144	37	.....	.....	93	7	5	38	.....	.....	.....	.....	.....
<b>Total .....</b>	<b>3719</b>	<b>3633</b>	<b>3533</b>	<b>3351</b>	<b>11</b>	<b>11</b>	<b>14258</b>	<b>2577</b>	<b>363</b>	<b>1119</b>	<b>782</b>	<b>5</b>	<b>198</b>	<b>3412</b>	<b>1674</b>	<b>285</b>	<b>892</b>	<b>30</b>	<b>4</b>	<b>62</b>	<b>110</b>	<b>8</b>

D. L. FAIRFIELD,

Greffier de la Paix,

District de Prince Edward.

POPULATION du District de

APPENDICE, No. 22.

Tableau de la Population de la ci-devant Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

Noms des Townships.	Mâles.		Femelles.		Total.	Sourds et Muets.			Insensés.		
	Au des-sous de 16 ans.	Au des-sus de 16 ans.	Au des-sous de 16 ans.	Au des-sus de 16 ans.		Mâles.	Femelles.	Age.	Mâles.	Femelles.	Age.
	<i>Comté de Northumberland.</i>										
Hamilton	1137	1213	1043	1125	4518				4		
Haldimand	642	676	636	641	2595	1	6		1	45	
Cramahe	769	798	729	494	2790	1	21				
Murray	749	715	720	596	2780	1	21		1	52	
Monaghan	476	473	411	439	1799	2				35	
Otonabee	489	459	445	403	1796	1	30				
Douro	212	196	209	187	804	1	26				
Smith	385	353	344	218	1300						
Asphodel et Belmont	155	164	158	134	611				2	49	
Percy	223	229	199	179	830					20	
Seymour	192	332	208	203	925	1	17				
Harvey	16	21	13	19	69		14				
Alnwick	15	33	13	28	89						
<i>Comté de Durham.</i>											
Hope	837	896	842	799	3374				2	1	
Darlington	766	763	706	645	2880						
Clarke	691	758	615	664	2728					52	
Cavan	840	664	751	614	2869	2	2				
Emily	445	450	381	501	1777						
Mariposa	317	287	293	215	1112						
Manvers	156	143	125	121	545						
Ops	339	352	337	294	1322	1	23		1	13	
Eldon	199	221	213	166	799	2	118				
Cartwright	63	94	54	61	272						
Verulam	80	102	51	70	303						
Fenelon et Bexley	37	50	27	39	153						
Total	10230	10432	9523	8855	39040	12	5		11	3	

APPENDICE, No. 22.

Tableau de la Population de la ci-devant Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

New Castle, pour l'année 1840.

APPENDICE, No. 22.

Tableau de la Population de la ci-devant Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

Différentes dénominations Religieuses.

Eglise Angli-canne.	Presbiteriens.	Methodistes.	Catholiques Romains.	Baptistes.	Quakers.	Bible Chré-tiens.	Indépendants.	Disciples.	Universalistes.	Irvinites.	Esprits forts en ma-tière de Religion.	Mormons.	Chrétiens.	Tunkards.	Point de Secte.	Congrégatio-nalistes.
1690	989	814	313	86	37	42	139	32	24	2					350	
557	425	438	391	177	66			8	11			2	114		406	
430	235	871	85	224	28			15	10			59	96		737	
425	201	423	519	51	100			1	6			8	60		982	4
663	709	193	175	6	2								6		45	
404	550	299	488	21			10		16						8	
224	19	21	540													
262	524	301	146	55	12											
99	164	56	229	13	13				16		21					
119	99	152	106	53	23			9	8			20	31		210	
326	345	64	138	40								12				
44	17		8													
6	25	28													30	
1294	919	584	175	55	34	195		2	30			1	43		42	
409	533	982	74	87	16	282							190		262	45
488	904	871	74	225	91	11			32				32			
1473	718	524	140		9	5										
714	242	197	607												17	
106	450	234		98	79	41							61	1	42	
251	164	130														
467	121	71	637	14	7										5	
44	685	8	62													
172	62	18	11												9	
171	88	1	35	6											2	
91	29	15	11	7												
10929	9217	7295	4964	1218	517	576	149	67	153	2	21	102	633	1	3147	49

APPENDICE, No. 22.

Tableau de la Population de la ci-devant Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

T. WARD,  
par GEO. C. WARD,  
Député Greffier de la Paix.

APPENDICE,  
No. 22.  
Tableau de la  
Population de la  
Province du Haut-  
Canada, pour  
l'année 1840.

APPENDICE,  
No. 22.  
Tableau de la  
Population de la  
Province du Haut-  
Canada, pour  
l'année 1840.

TABLEAU de la Population et des Dénominations Religieuses du District de Victoria.

Townships.	Nombre dans chaque Township.					Total dans le District.	Sourds et Muets.	Insensés.	Eglise Anglicane.	Eglise d'Ecosse.	Catholique.	Methodistes Wesleyens.	Methodistes Episcopaux.	Presbiteriens.	Baptistes.	Luthériens.	Quakers.	Eglise Chrétienne.	Universalistes.	Methodistes.	Sans Désignation.
	Males au dessus de 16 ans.	Males au dessous de 16 ans.	Femelles au dessus de 16 ans.	Femelles au dessous de 16 ans.	Total dans chaque Township.																
Thurlow, y inclu Belleville...	1065	1001	909	933	3908			690	496	528	654	689	116	208	7	137					282
Sidney .....	800	809	698	790	3097			364	360	217	819	950		269	48	63					
Rawdon .....	273	275	199	257	1004			49		14	5	45	34	243		8					557
Hunindon .....	223	213	190	227	853			32		12	17	21	14	4		27					726
Hungerford .....	166	183	128	168	645			145	74	207	169	20			2	12		7			9
Marmora .....	75	86	69	80	310			91		102	73		32								7
Madoc .....	187	166	134	208	695			151		54	71	170	189	19	22	3		7			9
Tyendenaga .....	543	638	453	553	2187			536	326	600				24		23				383	279
	3332	3371	2780	3216	12699	12699		2058	1256	1734	1857	1895	385	757	79	273	7	7		383	1869
Ville de Belleville .....	386	296	390	291	1363																

Je certifie par le présent que le tableau ci-dessus est correct, d'après les Rôles des Cotiseurs.

EDMUND MURNEY,  
Greffier de la Paix,  
Dist. de V.

Belleville, 22e Juin, 1840.

TABLEAU GENERAL de la Population du District de Home, pour l'année 1840.

APPENDICE, No. 22.

Tableau de la Population de la ci-devant Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

APPENDICE, No. 22.

Tableau de la Population de la ci-devant Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

Comtés.	Townships.	No. dans chaque Township.						Total dans chaque Township.	Total dans chaque Comté.	Remarques.
		Mâles au dessous de 16 ans.	Femelles au dessous de 16 ans.	Mâles au dessus de 16 ans.	Femelles au dessus de 16 ans.	Insensés.	Sourds et Muets.			
York....	York.....	1198	1138	1244	1152	..	..	4732	51493	
	Scarboro'.....	641	605	607	531	1	..	2385		
	Pickering.....	876	746	937	889	..	2	3450		
	Whitby.....	1320	1304	1273	1107	7	2	5013		
	Etobicoke.....	543	445	550	472	..	..	2010		
	Toronto.....	1303	1162	1352	1155	..	..	4972		
	Gore de Toronto..	291	287	299	244	..	..	1121		
	Chinguacousy... .	999	1005	898	793	..	..	3695		
	Caledon.....	358	298	441	414	..	..	1511		
	Albion.....	502	486	472	414	..	..	1874		
	King ..	680	612	638	534	1	1	2466		
	Vaughan.....	1075	997	963	886	..	..	3921		
	Markham.....	1433	1355	1309	1157	..	1	5255		
	Whitchurch.....	787	651	749	650	1	1	2839		
	Uxbridge.....	185	178	185	147	3	..	698		
	Reach.....	226	267	187	151	..	..	831		
	Brock.....	395	350	309	276	..	..	1330		
	Georgiana.....	130	130	119	107	..	..	486		
	North Gwillimbury.	132	132	127	120	..	..	511		
	East Gwillimbury .	410	411	428	402	..	..	1651		
	Scott.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
Thorah.....	172	91	160	91	..	..	514	Le Retour de ce Township est inclu dans celui de Uxbridge.		
Mara.....	60	53	56	45	..	..	214			
Rama.....	4	.....	6	4	..	..	14			
		13720	12703	13309	11741	13	7	51493		
Simcoe..	West Gwillimbury..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6296	Point de retour.
	Tecumseth.....	600	536	482	428	..	..	2046		
	Adjala.....	235	219	185	153	..	..	792		
	Mono.....	270	230	206	217	..	..	923		
	Mulmer.....	49	57	38	35	..	..	179		
	Essa.....	113	98	100	82	..	..	393		
	Innisfil.....	191	156	220	184	..	..	751		
	Sunnidale.....	44	47	37	30	..	..	158		
	Vespra.....	132	107	111	112	..	..	462		
	Oro.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
	Orillia.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
	Medonte.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
	Flos.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
	Tiny.....	56	50	51	43	..	..	200		
	Tay.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
	Nottawasaga.....	98	100	111	83	..	..	392		
	Amaranth.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....		
Artimesia.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....			
Collingwood....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....			
Luther.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....			
Melancthon.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....			
Matchedash.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....			
Ospry, Proton ..	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....			
Tosorontio.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....			
Uphrasy.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....			
St. Vincent.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....			
Zero.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....			
	Total.....	1788	1600	1541	1367	13	7	6296	57789	Ces Townships n'ont jamais envoyé de retours.



APPENDICE,  
No. 22.

Tableau de la  
Population de la  
ci-devant Pro-  
vince du Haut-  
Canada, pour  
l'année 1840.

TABLEAU de la Population de la Cité de Toronto, et des Sectes Religieuses d'après les Livres des Cotiseurs pour l'année 1840.

Quartiers.	Males au dessus de 16 ans.	Males au dessous de 16 ans.	Femelles au des- sus de 16 ans.	Femelles au des- sous de 16 ans.	Chiffre total des Males.	Chiffre total des Femelles.	Eglise Anglicanne	Eglise d'Ecosse.	Presbytériens In- dependants.	Eglise Univer- selle.	Methodistes Wesleyens.	Methodistes Episcopaux.	Methodistes Pri- mitifs.	Catholiques.	Baptistes.	Congrégationa- listes.	Eglise Aposto- lique.	Quakers.	Juifs.	Unitaires.	Point de Religion	
St. David .....	1145	172	1210	885	2017	2095	1730	568	126	94	521	12	32	729	96	156	23	.....	.....	10	5	
Banlieues .....	145	153	148	146	298	294	302	17	10	4	64	5	11	174	.....	13	.....	.....	.....	2	.....	
	1290	1025	1358	1031	2315	2389	2032	585	136	98	585	17	43	903	96	169	23	.....	.....	12	5	
St. Andrews .....	660	608	758	573	1268	1331	1407	187	136	56	261	25	14	243	129	63	57	1	.....	.....	18	2
Banlieues .....	19	15	10	14	34	24	21	9	.....	4	8	.....	.....	20	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	679	623	768	587	1302	1355	1428	196	136	60	269	25	14	263	129	63	57	1	.....	.....	18	2
St. Patrick.....	392	383	461	404	775	865	790	202	99	40	133	20	16	110	99	81	42	1	.....	.....	6	1
Banlieues .....	187	188	199	186	375	385	391	63	12	1	72	7	17	118	29	41	3	6	.....	.....	.....	.....
	579	571	660	590	1150	1250	1181	265	111	41	205	27	33	228	128	122	45	7	.....	.....	6	1
St. Lawrence.....	479	281	401	242	760	643	687	220	14	9	98	.....	12	276	26	52	3	1	4	.....	.....	.....
Banlieues .....	144	145	144	150	289	294	321	22	8	8	33	.....	5	155	8	14	19	.....	.....	.....	.....	
	623	426	545	392	1049	937	1008	242	22	17	131	.....	17	431	34	66	22	1	4	.....	.....	.....
St. George.....	342	265	389	214	607	603	583	174	12	2	73	.....	30	253	8	65	10	.....	.....	.....	.....	.....
Banlieues .....	58	28	26	23	86	49	72	11	7	.....	29	.....	.....	16	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
	400	293	415	237	693	652	655	185	19	2	102	.....	30	269	8	65	10	.....	.....	.....	.....	.....
Total .....	3571	2938	3744	2837	6509	6583	6304	1473	424	218	1292	69	137	2094	395	485	157	9	4	36	9	13092

Sans comprendre les Militaires, les Voyageurs ou Passans, &c.—Je, Charles Daly, Greffier de la Paix de la Cité de Toronto, certifie que le Tableau ci-dessus, est un tableau fidèle de la Population des Sectes Religieuses de la Cité de Toronto, d'après les Livres des Cotiseurs.

BUREAU DU GREFFIER, Toronto, 9e Février, 1841.

CHARLES DALY,  
G. P. Cité de Toronto.

APPENDICE,  
No. 22.

Tableau de la  
Population de la  
ci-devant Pro-  
vince du Haut-  
Canada, pour  
l'année 1840.

APPENDICE  
No. 22.

Tableau de la  
Population de  
la ci-devant Pro-  
vince du Haut-  
Canada, pour  
l'année 1840.

APPENDICE,  
No. 22.

Tableau de la  
Population de la  
ci-devant Pro-  
vince du Haut-  
Canada, pour  
l'année 1840.

TABLEAU de la Population des divers Townships du District de Gore, 1840.

TOWNSHIPS.	Males.		Femelles.		Sourds & Muets.	Insensés.	Total dans chaque Pa- mille.	Dénominations Religieuses.											Sans croyance particulière.		
	Audes- sous de 16 ans.		Audes- sus de 16 ans.					Eglise d'An- glicenne.	Eglise d'E- cossaise.	Synode Uni- tarien.	Autres Presby- tériens.	Wesleyens Britanniques.	Wesleyens Canadiens.	Méthodistes Episcopaux.	Catholiques Romains.	Quakers, Mé- thodistes et Tunkeis.	Independants.	Baptistes.		Autres Dén- ominations.	
	Audes- sous de 16 ans.	Audes- sus de 16 ans.	Audes- sous de 16 ans.	Audes- sus de 16 ans.																	
<i>Comté de Halton.</i>																					
Tratagar,.....	1166	1118	1094	992	2	4	4376	1008	582	280	73	908	207	115	267	14	13	200	25	626	
Esquesing .....	766	690	724	639	3	.....	2819	467	849	283	.....	223	223	99	.....	.....	.....	135	150	.....	
Nelson,.....	730	791	709	678	3	.....	2908	781	122	299	52	513	105	205	118	11	.....	28	19	654	.....
Nasagaweya .....	329	290	288	237	1	.....	1144	183	528	64	.....	67	146	6	33	8	19	66	24	.....	
Erin .....	352	294	342	268	.....	.....	1236	83	238	27	15	60	33	2	9	.....	.....	.....	110	.....	
Eramosa .....	213	235	206	208	.....	.....	863	29	39	.....	306	60	30	64	88	31	59	68	78	.....	
Flamborough Est .....	346	337	301	302	.....	.....	1284	217	62	249	75	197	76	90	72	2	.....	.....	.....	241	
Flamborough Ouest, .....	575	663	565	581	1	.....	2384	424	650	.....	387	402	19	111	343	.....	94	75	29	.....	
Pushinch .....	394	492	374	357	.....	.....	1617	298	646	62	.....	26	16	16	398	22	.....	.....	103	.....	
Guelph .....	562	655	526	543	.....	4	2290	722	540	.....	62	278	.....	.....	357	35	216	34	.....	.....	
Nicol .....	266	297	292	217	.....	.....	1002	126	679	59	11	33	.....	.....	80	.....	.....	6	.....	.....	
Garatara .....	91	61	78	54	.....	.....	284	19	73	.....	.....	10	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	
Woolwich .....	275	239	213	212	.....	.....	939	202	77	.....	14	32	.....	.....	53	262	.....	35	59	205	
Waterloo .....	1135	1107	1058	923	3	10	4323	352	125	23	68	167	25	8	637	1347	.....	.....	867	623	
Wilmot .....	505	474	512	410	.....	.....	1901	121	11	4	18	218	32	4	236	66	.....	.....	565	626	
Dumfries .....	1569	1471	1463	1261	2	2	5764	504	1647	.....	1135	488	12	258	86	207	7	.....	.....	1017	
Bevedley .....	670	625	704	574	2	.....	2573	169	384	330	47	167	192	250	69	129	.....	185	.....	619	
Total, Comté de Halton .....	9944	9839	9379	8456	14	22	37627	5645	7252	1680	2263	3749	1116	1129	2945	2134	408	832	1932	4622	
<i>Comté de Wentworth.</i>																					
Brantford .....	1331	1256	1201	1142	.....	.....	4930	1534	553	121	27	977	26	142	141	14	95	369	.....	911	
Ancaster .....	770	743	734	718	.....	10	2965	696	314	21	237	698	208	220	82	52	.....	201	8	218	
Glanford .....	251	237	262	220	.....	1	971	279	11	.....	104	431	31	67	22	.....	.....	11	.....	15	
Harton .....	342	334	322	337	.....	.....	1335	356	128	11	185	223	159	25	42	23	16	31	.....	136	
Ville de Hamilton .....	655	838	705	788	.....	.....	2986	1294	471	18	98	423	67	6	383	25	47	24	.....	133	
Saltfleet .....	530	528	490	509	.....	3	2060	483	73	.....	92	545	97	138	36	13	.....	139	38	406	
Binbrook .....	225	239	210	179	.....	.....	853	213	107	.....	118	31	.....	96	39	.....	.....	.....	8	241	
Total, Comté de Wentworth .....	4104	4175	3924	3893	.....	14	16100	4875	1657	171	861	3328	588	694	745	137	158	775	54	2060	
" Halton .....	9944	9839	9379	8456	14	22	37627	5645	7252	1680	2263	3749	1116	1129	2945	2134	408	832	1932	4622	
Total, District de Gore .....	14048	14014	13303	12349	14	36	53727	10520	8909	1851	3124	7077	1704	1823	3690	2271	566	1607	1956	6682	

ROBERT BERRIE,  
Greffier de la Paix, D. G.

BUREAU DU GREFFIER DE LA PAIX, DISTRICT DE GORE,  
Hamilton, 1er Juillet, 1840.







APPENDICE,  
No. 22.  
Tableau de la  
Population de la  
ci-devant Pro-  
vince du Haut-  
Canada, pour  
l'année 1840.

APPENDICE,  
No. 22.  
Tableau de la  
Population de la  
ci-devant Pro-  
vince du Haut-  
Canada, pour  
l'année 1840.

TABLEAU de la Population et des différentes Dénominations Religieuses du District de Talbot, 1840.

District de Talbot.	Nombre dans chaque Famille.				Sourds et Muets.	Insensés.	Eglise d'Angleterre.	Eglise d'Ecosse.	Eglise de Rome.	Méthodistes de Communion Bri-tannique.	Méthodistes Episcopaux.	Méthodistes Wesleyens Cana-diens.	Close Communion Baptists.	Open Communion Baptists.	Free Will Baptists.	Séparés de l'Eglise d'Ecosse.	Congrégationalistes.	Presbiteriens.	Independans.	Mémonistes.	Tunkers.	Quakers.	Luthériens.	Universalistes.	Non-Conformistes.
	Males au dessous de 16 ans.	Males au dessus de 16 ans.	Femelles au dessous de 16 ans.	Femelles au dessus de 16 ans.																					
Total .....	2478	2289	2343	2119	3	3	650	216	87	1064	194	448	1401	156	17	52	8	269	27	72	22	51	22	36	12

WM. M. WILSON,  
Greffier de la Paix,  
District de Talbot.

BUREAU DU GREFFIER DE LA PAIX,  
Simcoe, 10e Juillet, 1840.







APPENDICE, No. 22.  
Tableau de la Population de la ci-devant Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

APPENDICE, No. 22.  
Tableau de la Population de la ci-devant Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

MONTANT des Propriétés taxables dans le District de l'Est pour l'année 1840.

Townships.	Terres.		Maisons.										Moulins.			Bêtes à Cornes de deux à quatre ans.				Curricles, Gigs ou autres voitures de Luxe à deux roues.		Waggon de Luxe.		Evaluation des propriétés Coisées.		Cotisations à un denier par £.		Cotisation additionnelle d'un denier par £ pour la Prison et la Prison Court de Justice.		Gages des Membres de l'Assemblée.		Cotisation d'un huitième de denier par £ pour l'Asile Provincial des Lunatiques.		Total à percevoir, argent courant.				
	Incultes.	En culture.	Bois carré un étage.	Feux additionnels.	Charpente moins de deux étages.	Feux additionnels.	Briques ou Pierres, un étage.	Feux additionnels.	Charpente, Briques ou Pierres, deux étages.	Feux additionnels.	Mus par l'eau avec une paire de Moulanges.	Moulins à paire de Moulanges.	Moulins à Scies.	Magasins.	Étalons de louage.	Chevaux de trois ans et au dessus.	Bœufs de trois ans et au dessus.	Vaches à Lait.	Bêtes à Cornes de deux à quatre ans.	Curricles, Gigs ou autres voitures de Luxe à deux roues.	Waggon de Luxe.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.		
Finch	11093	1200	14	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	139	27	218	90	0	0	6522	12	0	27	3	6	13	11	9	23	14	2	3	8	0	53	5	11
Mountain	17218	3971	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	218	135	461	85	0	0	12145	12	0	51	17	1	25	18	6	23	14	2	6	9	11	107	19	10
Cornwall	39126	13185	139	2	2	2	2	2	2	4	4	2	2	2	1041	51	1608	256	13	18	64017	4	0	266	14	9	133	7	4	63	12	10	33	3	11	496	18	11
Charlottenburgh	58964	17240	221	3	3	3	3	3	3	8	8	6	6	6	1132	81	1985	479	16	13	60888	8	0	253	14	1	126	17	0	60	16	5	31	15	9	473	8	3
Osnabruck	33436	11136	34	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	795	32	1136	244	4	3	40439	1	0	168	9	11	84	4	11	56	16	6	20	19	7	330	11	0
Williamsburg	32478	7460	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	673	34	958	249	1	0	30756	12	0	123	3	0	64	1	6	58	11	0	15	19	6	266	15	0
Matilda	22658	6274	4	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	512	70	289	139	0	0	24495	12	0	102	1	2	51	0	6	46	11	10	12	15	0	212	8	8
Lancaster	41724	8618	84	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	696	29	1186	239	5	5	32262	16	0	142	15	0	71	7	6	34	13	9	17	18	1	266	14	4
Lochiel	41151	6638	18	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	3	609	49	1048	279	0	0	28023	4	0	116	15	3	58	14	7	27	15	11	14	13	11	217	12	9
Kenyon	46551	4120	10	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	2	457	60	864	115	0	0	21267	4	0	88	12	3	44	6	1	20	17	11	11	4	2	165	0	6
Winchester	10841	1219	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	110	57	224	39	0	0	6235	4	0	25	19	7	12	19	9	11	17	4	3	4	10	54	1	84
Roxborough	13927	1305	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	181	34	272	34	0	0	6584	8	0	27	8	8	13	14	4	9	4	10	3	9	0	53	16	11
Total	375066	82373	545	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	101560	8712	66	64	18	39	335937	17	0	1399	14	6	1699	17	2	423	15	5	175	2	0	2698	9	2

JAMES PRINGLE,  
Greffer de la Paix,  
District de l'Est.



APPENDICE,  
No. 22.

Tableau de la  
Population de la  
ci-devant Pro-  
vince du Haut-  
Canada, pour  
l'année 1840.

MONTANT des Immeubles taxables dans le District de Johnston, pour l'année 1840.

TOWNSHIPS.	TERRES.		MAISONS.										MOULINS.					BETAIL.				Voitures couvertes de Luxe à quatre roues.		Phactons et autres voitures non couvertes de Luxe à 4 roues.		Curricles, Gigs ou autres voitures de Luxe à deux roues.		Wagons de Luxe.		Evaluation des Immeubles cotés—argent courant.		Taux à un denier par £ cou- rant.		Taxes pour les Représentants de Leeds & Grenville.—Cou- rant.		Taxes pour l'Asile des Insensés et Lunatiques.				
	Incultes.	En culture, Labourables, Paturages ou Prairies.	Bois quarry, un étage.	Bois quarry, deux étages.	Bois quarry, moins de 2 étages.	Charpenes, moins de 2 étages.	Feux additionnels.	Charpenes, un étage.	Brigues ou Pierres, un étage.	Feux additionnels.	Charpenes, 2 étages.	Pierres, 2 étages.	Feux additionnels.	Mais par l'eau, une paire de Moulanges.	Moulins additionnelles.	Moulins à Scies.	Hangards.	Magasins.	Etalons de Louage.	Chevaux de trois ans et au dessus.	Bœufs de quatre ans et au dessus.	Vaches à Lait.	Bêtes à Cornes de deux à quatre ans.	Voitures couvertes de Luxe à quatre roues.	Phactons et autres voitures non couvertes de Luxe à 4 roues.	Curricles, Gigs ou autres voitures de Luxe à deux roues.	Wagons de Luxe.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.					
Elizabethtown ..	48805	17704½	28	1	1	306	20	64	3	126	102	5	511	5	18	9	1	9	1067	317	1793	397	4	7	9	7	82575	10	0	345	6	31	28	11	9½	42	15	7½		
Yonge .....	37081	13138½	19	1	1	109	3	17½	3	16	9	5	310	9	1	1	1	1	673	296	1379	417	4	2	2	2	41579	14	0	173	4	11	21	15	10	21	10	5½		
Bastard .....	20626	8490½	12	1	1	70	7	5	1	6	3	3	2	6	1	1	1	1	433	231	777	334	1	1	1	1	25112	9	0	104	12	8	13	3	11	12	19	17½		
Kitley .....	24500	8329	5	1	1	23	1	1	1	4	1	1	2	1	1	3	3	3	371	341	863	242	1	1	1	1	22924	0	0	95	10	4	11	19	4½	11	15	21½		
Elmsley .....	22502	5370	19	1	1	43	10	10	1	8	5	3	3	4	9	5	1	1	182	255	625	167	1	1	1	1	21267	8	0	83	12	3	10	19	7½	10	19	7½		
Front of Leeds & Lansdown ..	23473	4987	20	1	1	81	17	2	1	8	14	1	4	1	1	4	1	1	234	150	558	227	1	1	1	1	19518	12	0	82	11	6	10	7	7½	10	4	0½		
Rear of Leeds & Lansdown ..	17118	4089	14	1	1	37	1	2	1	5	2	1	1	2	2	1	2	1	196	136	429	193	1	1	1	1	14123	12	0	58	16	11	7	5	10½	7	5	10½		
Crosby Sud ..	12392	3354	10	1	1	13	1	3	1	5	7	1	1	2	1	1	1	1	151	131	311	149	1	1	1	1	9971	8	0	41	10	11	5	3	4½	5	3	4½		
Crosby Nord ..	6459	1381½	1	1	1	12	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	49	80	138	58	1	1	1	1	5880	6	0	24	10	0	3	0	9	3	0	9		
Burgess .....	10714	11867	3	1	1	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	71	89	193	68	1	1	1	1	6335	16	0	26	7	11	4	5	3½	3	5	3½		
Augusta .....	37934	3350	13	1	1	198	1	8	1	66	23	1	1	5	4	10	1	1	710	214	1299	248	1	1	1	1	50667	16	0	211	2	3	23	18	11	26	5	1½		
Edwardsburgh ..	30510	6403	42	1	1	58	1	18	1	9	2	3	1	5	1	1	1	1	461	147	832	206	1	1	1	1	25758	0	0	107	6	6	12	1	10½	13	6	0		
Wolford .....	15023½	4944	14	1	1	52	5	8	1	10	4	1	2	1	1	1	1	1	250	181	541	186	1	1	1	1	18379	14	0	76	11	7	8	10	7½	9	9	9½		
Oxford .....	25243	7069	5	1	1	66	8	6	1	8	1	1	2	1	3	9	4	4	298	287	687	254	1	1	1	1	25260	13	3	105	5	0	53	80	11	18	11	13	4	7½
Montague .....	25451½	5664	10	1	1	11	1	9	1	7	4	1	1	1	1	1	1	1	256	227	668	192	1	1	1	1	18004	6	0	75	0	4	3	10	8	9	4½	9	4	3½
Marborough ..	10976	2223	1	1	1	10	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	125	100	268	85	1	1	1	1	7165	4	0	29	17	1	1	5	3	5	11	3	13	
Gover Nord ..	10931	1772	5	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	66	83	198	50	1	1	1	1	5597	4	0	23	6	5	2	11	9	2	17	5		
Gover Sud ..	8890	3813	3	1	1	11	1	8	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	130	42	216	66	1	1	1	1	8902	0	0	37	1	10	4	2	3½	4	12	3		
Total .....	391634	113938	263	212	4	110674	2604	11	278	176	30	2257	2079	28	5728	3307	11800	3538	4	4	8	25	33	409623	12	31706	15	3	49	80	190	11	6	211	12	51				

JAMES JESSUP,  
Greffier de la Paix,  
District de Johnston.

APPENDICE,  
No. 22.  
Tableau de la  
Population de la  
ci-devant Pro-  
vince du Haut-  
Canada, pour  
l'année 1840.



APPENDICE,  
No. 22.  
Tableau de la  
Population de la  
ci-devant Pro-  
vince du Haut-  
Canada, pour  
l'année 1840.

APPENDICE  
No. 22.  
Tableau de la  
Population de la  
ci-devant Pro-  
vince du Haut  
Canada, pour  
l'année 1840.

TABLEAU des Propriétés taxables dans le District de Prince Edward, pour l'année 1840.

Townships.	Terres.		Maisons.										Moulins.										Voitures.										Évaluation.	Cotisation pour des fins Mu- nicipales à $\frac{1}{2}$ de denier par £.			Cotisation en faveur des Luna- tiques à $\frac{1}{2}$ de denier par £.			Gages des Représentants.			Montant total des diverses Coti- sations.		
	No. d'acres incultes.	No. d'acres en culture.	Bois quarté, un étage.	Reux additionnels.	Charpente moins de deux étages.	Reux additionnels.	Étages.	Reux additionnels.	Brques ou Pierres, un étage.	Reux additionnels.	Brques ou Pierres, deux étages.	Reux additionnels.	Distilleries.	Mas par l'eau, une paire de moulanges.	Moulanges additionnelles.	Moulins à Sacs.	Magasins.	Hangars.	Étallons.	Chevaux de trois ans et au dessus.	Bœufs de quatre ans et au dessus.	Vaches à lait.	Bœles à Cornes de deux à quatre ans.	Voitures couvertes à 4 roues.	Phatons ou autre voitures à quatre roues.	Curricles, Gigs, &c. deux roues.	Wagons.	£	£	£	s.	d.		£	£	£	s.	d.	£	£	£	s.	d.		
Hallowell	35564	27023	148	22	2	338	57	14	11	74	109	1	6	7	11	17	2	4	1228	202	1912	533	19	9	84	82	23	300	9	8	42	15	6	48	15	8	392	3	11						
Sophtiasburgh	25740	17027	9	9	181	16	6	4	7	36	19	1	4	5	6	6	1	7	832	191	1262	453	6	5	34	48	07	4	5	25	0	9	28	16	3	229	2	5							
Marysburgh	27281	11012	17	17	120	5	4	4	2	8	5	1	4	2	9	1	1	1	620	197	1088	360	2	2	15	33	58	122	9	11	17	6	6	20	0	10	159	17	4						
Ameliasburgh	27167	14259	125	125	120	3	8	9	2	9	8	1	3	1	3	6	2	2	629	197	1077	273	1	2	15	37	84	137	15	0	19	13	6	22	7	2	179	15	9						
Hüller	15852	15034	4	4	176	1	1	1	1	6	3	3	4	3	9	5	1	1	610	76	863	196	6	15	15	36	116	131	13	5	18	16	21	9	0	171	18	8							
Total	131604	84357	149	77	2	935	81	33	15	133	144	1	21	1838	35	6	15	3919	563	6202	1817	32	18	166	237	955	867	13	6	123	15	7	141	9	0	1132	18	2							

D. L. FAIRFIELD,  
Greffier de la Paix,  
District de Prince Edward.

BUREAU DU GREFFIER DE LA PAIX,  
Picton, 30e Novembre, 1840.





APPENDICE, No. 22.  
Tableau de la Population de la ci-devant Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

APPENDICE, No. 22.  
Tableau de la Population de la ci-devant Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

TABLEAU des Propriétés taxables dans le District de Newcastle, d'après les divers Rôles des Cotisations pour le dit District, pour l'année expirée le premier Landi de Janvier, dans l'année de Notre Seigneur, 1840.

No. cotisés.	Noms des Townships	Terres.		Maisons.										Moulins.				Bêtes à Cornes.				Voitures.			Propriétés taxables.	Cotisation du District de Newcastle à un denier par \$.	Cotisation pour les Membres de la Chambre d'Assemblée.	Cotisation pour l'Aide des Lunatiques, à de denier par \$.	Montant total des cotisations dans chaque Township.														
		No. d'acres incultes.	No. d'acres en culture.	Feux additionnels.	Charpentes, moins de 2 étages.	Bois quarté, 2 étages.	Feux additionnels.	Brigues ou pierres, moins de deux étages.	Feux additionnels.	Brigues ou pierres, deux étages.	Feux additionnels.	Moulins à farine, mûls par l'eau, avec une paire de Moutanges.	Moulins additionnels.	Moulins à Scies.	Alouettes.	Manoirs.	Chevaux de trois ans et au dessus.	Trains de quatre ans et au dessus.	Vaches à Lait.	Vaches à Cornes de deux à 4 ans.	Mâtilles.	Voitures ouvertes à roues.	Cages.	Wagons de Lixte.																			
782	Comté de Northumberland	256181	155954	6	2	61	2	12	2	71	145	7	10	13	2	1	697	268	1235	320	6	14	320	63518	14	267	8	34	331	16	6												
445	Hamilton	23593	159694	17	1	1504	11	1	1	14	1	5	7	10	1	2	527	315	1089	561	1	1	9	39143	9	163	3	11	203	0	104												
495	Cramah	31840	126254	13	1	180	25	1	1	30	37	4	2	6	1	2	511	315	995	311	1	3	2	39819	2	166	3	18	206	10	53												
508	Murray	36824	10139	16	1	124	3	1	1	19	4	3	2	1	1	1	458	285	922	230	1	1	1	35789	9	149	7	21	185	15	7												
337	Otonabee	31935	79451	16	1	70	12	4	1	9	14	1	1	1	1	1	150	395	607	381	2	1	3	21039	12	100	13	12	225	19	7												
231	Smith	19420	54854	30	1	16	2	3	1	1	1	1	2	1	1	1	157	314	575	325	1	1	1	17683	7	73	13	7	165	4	48												
167	Douro	80201	3435	1	2	1	1	1	1	1	1	2	2	1	1	1	58	211	282	82	1	1	1	10262	8	42	15	14	95	18	12												
118	Aphodel & Belmont	9429	1968	1	5	1	1	1	1	1	1	2	4	1	1	67	139	253	123	1	1	1	1	12994	16	54	2	104	67	4	11												
173	Seymour	23154	4183	7	5	7	7	1	2	1	1	1	1	1	1	86	218	305	177	1	1	1	1	12994	16	54	2	104	67	4	11												
141	Percy	10997	2893	2	1	28	7	1	1	1	1	1	1	1	1	124	110	272	112	1	1	1	1	9505	4	39	12	34	47	0	44												
23	Alwick	20764	210	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	8	20	36	9	1	1	1	1	921	6	3	16	94	4	15	44												
14	Harvey	2426	263	10	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	4	20	28	10	1	1	1	1	1341	4	5	3	5	0	12	112												
243	Monaghan	18317	65594	10	1	104	25	2	1	1	30	35	3	3	1	1	245	277	494	236	6	1	1	1	24536	18	103	14	10	191	12	04											
579	Comté de Durham	25526	14277	13	9	226	9	1	1	51	41	5	5	13	16	1	595	391	1101	292	8	6	1	1	50037	8	210	9	10	270	3	114											
466	Cavan	34931	119604	4	34	3	1	1	1	10	1	4	1	6	5	4	477	343	968	397	2	1	1	1	22704	2	136	15	43	175	6	112											
462	Clarke	21344	244654	2	1	87	8	1	1	3	5	9	1	7	3	3	377	465	935	356	1	1	1	1	31253	7	130	9	43	166	14	104											
586	Darlington	31309	114984	1	1	1	1	1	1	15	12	2	2	5	7	410	462	1030	414	2	1	1	1	7	32993	0	137	19	34	176	8	0											
301	Emily	37297	3916	6	1	10	1	1	1	4	4	2	2	2	2	133	276	415	116	1	1	1	1	1	14753	16	61	14	64	140	13	6											
266	Ops	3322	3322	1	1	6	1	1	1	1	1	1	1	1	1	67	251	390	120	1	1	1	1	1	13291	8	55	12	71	126	16	5											
203	Mariposa	29233	34754	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	104	215	372	161	1	1	1	1	1	115	16	49	5	33	119	0	24											
145	Eldon	13220	1989	3	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	58	134	267	94	1	1	1	1	1	375	0	30	14	74	70	1	84											
120	Manvers	13593	1805	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	7	133	167	46	1	1	1	1	1	6044	12	25	3	84	32	4	04											
73	Verulam	9440	477	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10	58	81	18	1	1	1	1	1	3682	12	15	6	104	1	18	54											
69	Cartwright	10084	439	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	17	71	71	31	1	1	1	1	1	2981	16	12	8	61	1	18	24											
36	Fenelon et Bealey	13278	1124	8	17	3	3	9	1	1	1	1	1	1	1	20	26	36	26	1	1	1	1	1	4761	12	19	16	94	2	9	63											
6876	Chiffre Total	428 5680604	1535724	145 23	14784	173	14	14	22	6	262	325	48	37	974	95	615	5365	5641	12826	4650	33	25	16	666	1996	68	12	2090	4	0	552	4	7	280	6	84	260	11	11	3183	7	24

Je certifie que le Tableau ci-dessus est un extrait fidèle des divers Rôles des Cotisations des divers Townships du District de Newcastle.  
**BUREAU DU GREFFIER DE LA PAIX,**  
**Port Hope, 29e Octobre, 1840.**

**GEORGE F. WARD,**  
**Député Gref. de la Paix.**





TABLEAU des Propriétés taxables dans le District de Home, pour l'année 1840.—Continué.

Comté de Simcoe.	11690		2 12		39 13		17 12		15 11		3 1 6		441 350		878 444		444 3		£ s. d.		£ s. d.		£ s. d.		£ s. d.		£ s. d.											
	23166	8252	1	1	9	1	3	3	2	1	1	2	297	313	723	295	3	295	21109	0	175	6	2	14	3	11	2	15	8	4	261	17	10					
West Gwillimbury	12482	1403	1	1	1	1	1	1	1	1	1	42	96	202	53	1	53	21109	0	175	6	2	14	3	11	2	15	8	4	200	9	5						
Tecumseth	17332	2423	1	1	1	3	1	1	1	1	1	69	178	306	128	1	128	21109	0	175	6	2	14	3	11	2	15	8	4	200	9	5						
Adjala	3965	520										10	40	64	29		29	21109	0	175	6	2	14	3	11	2	15	8	4	200	9	5						
Mono	6736	13402	3		2	2	2	2	2	2	1	27	102	115	118	1	118	21109	0	175	6	2	14	3	11	2	15	8	4	200	9	5						
Mulmer	13402	4493			2	1	1	1	1	1	1	69	140	245	119	1	119	21109	0	175	6	2	14	3	11	2	15	8	4	200	9	5						
Essa	10069	3270	6	4	7	10	5	3	10	7	2	39	55	114	48	1	48	21109	0	175	6	2	14	3	11	2	15	8	4	200	9	5						
Innesfil	32548	5553			1	1	1	1	1	1	1	46	250	355	124	1	124	21109	0	175	6	2	14	3	11	2	15	8	4	200	9	5						
Sunnidale	18942	1928	17	6	4	2	2	2	4	1	1	14	49	62	20	1	20	21109	0	175	6	2	14	3	11	2	15	8	4	200	9	5						
Sunnidale	3464	316	1		6	2	2	2	2	1	2	29	136	307	117	1	117	21109	0	175	6	2	14	3	11	2	15	8	4	200	9	5						
Vespra	4610	554	5	5	2	1	1	1	2	1	1	6	20	29	25	1	25	21109	0	175	6	2	14	3	11	2	15	8	4	200	9	5						
Oro	2306	209	2		2	1	1	1	1	2	1	16	21	45	8	1	8	21109	0	175	6	2	14	3	11	2	15	8	4	200	9	5						
Orillia	12682	664							3	1	1	18	16	44	23	1	23	21109	0	175	6	2	14	3	11	2	15	8	4	200	9	5						
Medonte												6	67	120	60	1	60	21109	0	175	6	2	14	3	11	2	15	8	4	200	9	5						
Flos																		21109	0	175	6	2	14	3	11	2	15	8	4	200	9	5						
Tiny																		21109	0	175	6	2	14	3	11	2	15	8	4	200	9	5						
Tay																		21109	0	175	6	2	14	3	11	2	15	8	4	200	9	5						
Nottawasaga																		21109	0	175	6	2	14	3	11	2	15	8	4	200	9	5						
Total	748248	287186	532	30	2614	2102	191	194	103	473	398	7060	201	22	155	45	10344	796	323	478	8208	14	123	6	368	434	21	15	3	1615	0	71	439	13	11	5081	7	0

\* Montant des Cotisations à 2d. par £, d'après le Statut 1er Victoria, Chap. 39.

BUREAU DU GREFFIER DE LA PAIX,  
Toronto, 28e Décembre, 1840.

GEORGE GURNETT,

Greffier de la Paix,  
District de Home.

APPENDICE,  
No. 23.

Tableau de la  
Population de  
la ci-devant  
Province du  
Haut-Canada,  
pour l'année  
1840.

APPENDICE,  
No. 22.

Tableau de la  
Population de  
la ci-devant  
Province du  
Haut-Canada,  
pour l'année  
1840.

APPENDICE,  
No. 22.

Tableau de la  
Population de  
la ci-devant  
Province du  
Haut Canada,  
pour l'année  
1840.

TABLEAU des Propriétés taxables dans les Cité et Banlieue de Toronto, extrait des Roles des Cotiseurs pour 1840.

Quartiers.	nuelle du Té- nemen. c s.	Quantité des terres additionnelles.	TENEMENTS SEPARÉS.							Acres restants.	Au dessous d'un 1/2 acre.	Au dessous d'un acre.	Au dessous de 2 acres.	Total des acres.	1er Acre.	2e Acre.	3e Acre.	Acres pes- tants.	Villages couverts à 4 roues.	Villages ouverts à 4 roues.	Cais et Wagons de Luxe.	Stiegs à 2 Chevaux.	Stiegs à un Cheval.	Etalons.	Chevaux au dessus de 8 ans.	Hens à cornes au dessus de 2 ans.	Chiens.	Chiennes.	Montant Total des Cotisations
			1er Acre additionnel.	2e Acre additionnel.	3e Acre additionnel.																								
St. David.....	17726 5	46	5	5	4	4	32	39	4	4	4	4	54	4	4	4	42	18	22	31	14	11	.....	137	143	111	920186 5		
Banlieue.....	1719 0	88	15	14	12	47	12	18	18	21	38	21	510	35	38	21	425	.....	.....	2	.....	.....	.....	24	46	27	2	4557 0	
St. Andrew.....	18445 5	134	20	19	16	79	51	22	22	25	42	25	564	39	42	25	467	18	22	33	14	11	.....	161	189	138	1124743 5		
Banlieue.....	10159 0	21	5	5	4	7	16	4	4	3	.....	3	2	3	.....	3	1	2	13	16	8	9	.....	72	83	71	311554 10		
St. Andrew.....	178 0	2	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	6	4	1	267 0		
St. Andrew.....	10327 0	23	6	6	4	7	16	4	4	3	.....	3	2	3	.....	3	1	2	13	16	8	9	.....	76	89	75	411830 10		
Banlieue.....	4824 5	39	5	5	5	24	20	6	6	7	7	7	42	7	7	7	21	1	8	10	2	12	.....	40	63	30	3	6506 5	
St. Patrick.....	2404 10	520	12	11	11	486	19	6	6	3	23	23	971	23	23	23	902	1	9	7	6	8	.....	56	110	36	1	6362 10	
Banlieue.....	7228 15	559	17	16	16	510	39	12	12	3	30	30	1013	30	30	30	923	2	17	17	8	20	.....	96	173	66	4	12868 15	
St. Lawrence.....	10287 0	.....	.....	.....	.....	.....	29	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	79	68	39	1	11690 0	
Banlieue.....	2339 10	217	7	4	5	199	31	8	8	.....	.....	.....	240	24	17	15	185	.....	2	3	1	4	.....	54	34	15	.....	4573 0	
St. Lawrence.....	12626 10	217	7	5	5	199	60	10	10	.....	.....	.....	240	24	17	15	185	1	14	28	9	25	.....	133	102	54	1	16263 0	
Banlieue.....	7307 0	22	8	6	4	4	11	4	4	2	1	.....	9	3	1	.....	2	12	12	1	10	9	.....	40	52	55	5	3350 10	
St. George.....	349 0	1	1	1	1	.....	.....	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	7	11	3	.....	436 0	
Banlieue.....	7656 0	23	9	7	5	4	11	5	5	2	1	.....	9	3	1	.....	2	12	12	1	10	9	.....	47	63	58	5	9386 10	
St. George.....	57983 10	956	59	54	46	799	177	53	53	16	99	90	1828	99	90	73	1578	35	78	104	48	74	.....	513	616	391	25	75092 0	
Total.....	£57983 10	956	59	54	46	799	177	53	53	16	99	90	1828	99	90	73	1578	35	78	104	48	74	.....	513	616	391	25	75092 0	

Je, Charles Daly, Greffier de la Paix de la Cité de Toronto, certifie par le présent que le Tableau ci-dessus des propriétés taxables des Cité et Banlieue de Toronto, est un extrait fidèle des retours des Cotiseurs. Le taux imposé pour l'année 1840, a été un chelein et un denier et demi par £ sur les propriétés taxables dans la Cité, et un quart de ce montant dans les Banlieues.  
Bureau du Greffier, Toronto, 9e Février, 1841.

CHARLES DALY.

Cotisation Totale.....£2390 8 4

APPENDICE  
No. 22

Tableau de la  
Population de  
la ci-devant  
Province du  
Haut Canada,  
pour l'année  
1840.

£3324 3 4

100 0 0

106 5 0

£2390 8 4



TABLEAU de la Cotisation du

APPENDICE, No. 22.

Tableau de la Population de la ci-devant Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

Table with columns: Noms des Townships dans les Comtés de Lincoln et Haldimand, Terres (Incultes, Labourables), Maisons (Charpente, Feux additionnels, Briques), Moulins (Mûs, Moulages, Moulins à Scies, Magasins, Hangards, Etalons de louage).

APPENDICE, No. 22.

Tableau de la Population de la ci-devant Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

District de Niagara, pour l'année 1840.

APPENDICE, No. 22.

Tableau de la Population de la ci-devant Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

Table with columns: Chevaux de 3 ans et au dessus, Bœufs de 4 ans at au dessus, Vaches à lait, Bêtes à cornes de 2 à 4 ans, Voitures couvertes de Luxe, Phaétons et autres Voitures à 4 roues, Curricles, Gigs ou autres Voitures de Luxe à 2 roues, Wagons de Luxe, Montant des Cotisations, Montant de la taxe d'un denier par £, Montant additionnel pour gages des Membres, Asile des Lunatiques, Pour payer les dettes du District, Montant total à prélever.

APPENDICE, No. 22.

Tableau de la Population de la ci-devant Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

BUREAU DU GREFFIER DE LA PAIX, Niagara, 3e Décembre, 1840.

CHARLES RICHARDSON,

Greffier de la Paix.

TABEAU des Cotisations du District de London, extrait des Retours des Cotiseurs

APPENDICE, No. 22.

Tableau de la Population de la Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

Table with columns: Townships, Terres (Incultes, En culture, Labourables, Paturages ou Prairies), Maisons (Bois quarré, un étage, Feux additionnels, Bois quarré, deux étages, Feux additionnels, Charpente moins de deux étages, Feux additionnels, Charpente deux étages, Feux additionnels, Briques ou pierres, un étage, Feux additionnels, Briques ou pierres, 2 étages, Feux additionnels), Moulins (Mus par l'eau avec une paire de Moulanges, Moulins à Scies, Hangars, Magasins). Rows list various townships like Bayham, Dunwich, Yarmouth, etc., with numerical data.

Total ..... 579342 111128 106 4 18 4 1244 152 233 146 6 5 6 3 40 15.73 10 69

BUREAU DU GREFFIER DE LA PAIX, London, 1er Décembre, 1840.

des Townships et de record dans le Bureau du Greffier de la Paix pour l'année 1840.

APPENDICE, No. 22.

Tableau de la Population de la Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

APPENDICE, No. 22.

Tableau de la Population de la Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

Table with columns: Etalons, Chevaux de 3 ans et au dessus, Bœufs de 4 ans et au dessus, Vaches à Lait, Bêtes à cornes de deux à quatre ans, Wagons de Luxe, Voitures couvertes, Curricles ou Gigs, Evaluation des propriétés cotisées, argent courant, Cotisation d'un denier par £, argent courant, Ajouté pour payer les éges des Membres pour 1840, fractions omises, argent courant, Ajouté pour payer la construction de la Prison et du Palais de Justice de London, fractions omises, argent courant, Ajouté pour payer la construction de l'Asyle des Lunatiques du Haut-Canada, en vertu d'un Acte du Parlement, argent courant, Montant Total à percevoir. Rows list various townships with numerical data.

JOHN B. ASKIN, Greffier de la Paix.

APPENDICE, No. 22.

Tableau de la Population de la ci-devant Province du Haut Canada, pour l'année 1840.

EXTRAIT des Livres des Cotisations des divers Townships du District de Talbot pour l'année, 1840.

NOMS DES TOWNSHIPS.	TERRES.		Maisons de bois quarté, un étage.	Maisons de bois quarté, deux étages.	Feux additionnels.	Maisons en charpente, un étage.	Maisons en charpente, deux étages.	Feux additionnels.	Maisons de briques ou de pierres, un étage.	Feux additionnels.	Maisons de briques ou de pierres, deux étages.	Feux additionnels.	Moulins.			Hangars.	Magasins.	Etalons.	Chevaux de trois ans, et au dessus.	Beufs de quatre ans et au dessus.	Vaches à Lait.	Bêtes à cornes de 3 à 4 ans.	Voitures couvertes à 4 roues.	Curricles, Gigs, 2 roues.	Wagons de Luxe.	Evaluation des propriétés cotisées, argent courant.
	Incultes.	En culture.											Moulins à Farine, une paire de Moulanges.	Moulanges additionnelles.	Moulins à Scies.											
Charlotteville.....	20895	11084	7	1	1	165	27	12	16	1	2	3	1	7	2	5	352	167	616	196	2	1	3	30026		
Houghton.....	5029	1055	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	4	.....	.....	45	52	92	38	.....	.....	.....	4276		
Middleton.....	10672	1296	.....	.....	.....	12	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	61	78	144	67	.....	.....	.....	6216		
Walsingham.....	10465	4951	3	.....	.....	90	6	3	1	.....	.....	2	.....	5	.....	.....	209	118	389	132	.....	.....	.....	15307		
Windham.....	14548	8532	5	.....	.....	89	14	5	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	244	198	457	119	.....	.....	.....	20179		
Woodhouse.....	14867	8319	2	.....	.....	194	20	28	20	.....	1	2	3	10	2	8	315	160	562	156	.....	.....	.....	28912		
Townsend.....	26332	15338	4	.....	.....	191	10	5	7	1	.....	.....	1	7	2	2	473	372	901	305	1	1	5	39325		
Total.....	102808	50575	21	1	1	747	77	55	50	2	2	1	2	9	5	37	415	71698	1145316	1013	3	4	26	144235		

W. M. WILSON,  
Gref. de la Peix.  
D. T.

BUREAU DU GREFFIER DE LA PAIX DU DISTRICT DE TALBOT,  
Simcoe, 9e Juillet, 1841.

Taux des Cotisations pour l'année 1840.—1d. par £, Taxe de District..... £600 19 7½  
 1d. par £, Construction du Palais de Justice 300 9 10  
 1d. par £, Gages des Membres..... 150 4 11  
 1d. par £, Asile des Lunatiques..... 75 3 0  
 Total à percevoir.....£1126 17 7½

APPENDICE No. 22.

Tableau de la Population de la ci-devant Province de Haut-Canada, pour l'année 1840.





APPENDICE, No. 22.

Tableau de la Population de la ci-devant Province du Haut-Canada, pour l'année 1841.

APPENDICE No. 22.

Tableau de la Population de la ci-devant Province du Haut-Canada, pour l'année 1840.

TABLEAU des Propriétés taxables dans le District de l'Ouest, pour l'année 1840.

Noms des Townships.	Terres.		Maisons.										Moulins.				Vaches à lait.	Bêtes à cornes de deux à quatre ans.	Voitures de luxe couvertes, à quatre roues.	Voitures de luxe à deux roues.	Wagons de Luxe.	Lois dans Sandwich.	Evaluation des propriétés cotisées, argent courant.	Cotisations à un denier par £, argent courant.		Un demi denier de cotisation additionnelle pour payer la dette du District, et un vingtième de denier les Commissaires des lignes pour avoir établi la ligne entre Sandwisch et Anderton.		Un quart de denier ajouté pour payer les Membres du Parlement pour l'année 1840, argent courant.		Un huitième de denier ajouté pour payer l'Assis Provincial des Lunatiques, argent courant.		Montant total à percevoir, argent courant.													
	No. d'acres en culture.	No. d'acres incultes.	Bois quarté, un étage.	Bois quarté, deux étages.	Bois quarté, deux étages.	Bois quarté, deux étages.	Bois quarté, un étage.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.								Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.	Feux additionnels.
Sandwich.	87458	214	85	3	7	163	140	9	7	45	90	1	1	1	2	9	716	309	755	216	8	49	35	103	47378	3	197	4	104	53	13	14	24	6	24	13	13	14	15	379	13	10			
Malden.	24571	135	7	5	1	62	12	4	5	30	22	1	1	1	2	9	383	75	310	77	4	8	2	...	23114	2	97	11	2	12	3	104	12	3	104	10	1	16	157	17	24				
Howard.	56334	18	...	...	...	37	1	1	1	...	4	1	3	...	...	...	196	220	503	196	3	2	8	...	19307	6	80	8	113	4	11	20	2	21	10	1	16	132	6	84					
Raleigh.	30263	293	...	...	...	31	2	...	...	12	4	...	6	...	...	...	265	144	419	165	3	2	8	...	16196	19	68	14	11	10	17	3	81	6	11	104	7	19	114	123	3	3			
Colechester.	40734	49	5	2	1	13	3	...	...	6	3	...	2	...	...	...	362	77	486	190	1	1	1	...	15355	7	63	19	74	35	3	9	15	9	104	7	19	114	123	3	3				
Harwich.	9649	13	1	1	1	4	4	...	...	24	3	...	2	...	...	...	185	129	370	186	1	1	1	...	15289	0	63	14	1	35	0	9	15	15	64	7	19	104	123	3	3				
Goosfield.	39171	41	3	1	1	17	8	2	1	11	10	2	...	...	...	...	257	73	408	167	...	...	...	...	15154	0	42	6	4	10	11	8	5	5	10	8	5	10	8	5	10	8	5	10	
Zone.	20564	3004	...	...	...	2	...	...	...	4	...	...	4	...	...	...	67	185	336	178	...	...	...	...	10160	9	20	9	1	9	5	11	4	12	11	4	12	11	4	12	11	4	12	11	4
Moore.	18928	5	...	...	...	20	2	...	...	4	...	...	1	...	...	...	67	66	190	70	...	...	...	...	8925	14	35	6	6	19	8	7	8	16	74	4	8	34	68	0	0	68	0	0	
Nersea.	16420	17	...	...	...	15	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	126	62	244	92	...	...	...	...	8478	0	35	0	2	19	5	1	8	15	0	1	8	15	0	1	8	15	0	1	
Chatham.	21754	10	...	...	...	2	...	...	...	10	2	...	2	...	...	...	94	99	214	58	...	...	...	...	5401	19	34	16	5	19	3	0	8	14	13	4	7	0	1	8	14	13	4	7	
Orford.	12085	2	...	...	...	21	...	...	...	2	...	...	2	...	...	...	70	138	254	100	...	...	...	...	7820	11	32	11	84	17	18	5	8	2	11	4	7	0	1	8	14	13	4	7	
Dover, Est et Ouest.	9429	1819	...	...	...	15	...	...	...	2	...	...	1	...	...	...	88	90	195	51	...	...	...	...	7792	9	32	9	44	17	17	2	8	2	4	4	1	2	62	10	0	62	10	0	
Dawn.	13679	5-6	...	...	...	2	...	...	...	2	...	...	2	...	...	...	103	133	238	99	...	...	...	...	7731	4	32	4	34	17	13	4	8	0	7	4	0	34	61	16	74	43	10	44	
Laies de Sombra & Walpole.	12546	4	...	...	...	6	...	...	...	2	...	...	1	...	...	...	23	133	238	99	...	...	...	...	7709	0	32	2	5	17	13	4	8	0	7	4	0	34	61	16	74	43	10	44	
Warwick.	21240	1582	...	...	...	15	...	...	...	6	...	...	1	...	...	...	34	37	91	36	...	...	...	...	5425	12	22	12	14	12	9	8	5	13	0	2	15	11	10	2	15	11	10	2	
Sarnia.	10193	545	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	13	115	173	92	...	...	...	...	5471	4	22	7	74	12	6	24	5	11	10	2	15	11	10	2	15	11	10	2	
Plympton.	14471	1262	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	53	54	168	72	...	...	...	...	4965	12	20	13	94	11	7	7	5	3	54	2	11	8	39	16	63	27	1	74	
Waidstone.	13404	730	...	...	...	3	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	53	40	106	40	...	...	...	...	3377	8	14	1	54	7	14	9	3	10	4	1	15	2	26	13	114	26	13		
Rochester.	8437	506	...	...	...	3	...	...	...	1	...	...	2	...	...	...	38	51	101	40	...	...	...	...	3423	1	13	17	4	7	12	6	3	9	44	1	14	8	2	26	13	114			
Tilbury, Est.	571	14	...	...	...	5	...	...	...	1	...	...	2	...	...	...	54	15	70	25	...	...	...	...	3153	8	13	2	94	7	4	3	3	5	6	1	12	10	25	5	10				
Romney.	6337	657	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	1	...	...	...	54	21	49	13	...	...	...	...	2157	12	8	19	94	4	18	10	2	4	11	1	2	5	17	6	1				
Camden.	4736	942	...	...	...	1	...	...	...	3	...	...	1	...	...	...	35	40	74	21	...	...	...	...	2157	12	8	19	94	4	18	10	2	4	11	1	2	5	17	6	1				
Tilbury, Ouest.	5923	373	...	...	...	1	...	...	...	3	...	...	1	...	...	...	49	18	48	3	...	...	...	...	1881	5	7	16	9	4	6	2	1	19	3	4	6	2	1	15	1	9			
Anderton.	2602	295	...	...	...	1	...	...	...	3	...	...	1	...	...	...	49	18	48	3	...	...	...	...	1881	5	7	16	9	4	6	2	1	19	3	4	6	2	1	15	1	9			
Total.	371354	55350	608	106	15	152	481	178	1414	162	147	15	316	781	63579	2479	6330	2399	1	17	63	77	103	260341	6	1085	11	91	597	1	34	271	7	114	135	13	111	2089	15	13					

CHARLES BABY,  
Greffier de la Paix,  
District de l'Ouest.

BUREAU DU GREFFIER DE LA PAIX, DU DISTRICT DE L'OUEST,  
Sandwich, 7e Janvier, 1841.

APPENDICE, N<sup>o</sup>. 23.

(Voir le Journal, Page 146.)

APPENDICE,  
No. 23.Extrait des Dé-  
pêches relatives  
à la Naturalisa-  
tion des Au-  
bains.

*Retour à une Adresse du Conseil Législatif à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du 18e Août, 1841, demandant copies de telles parties de toutes Dépêches reçues par Son Excellence du Secrétaire Colonial et qui peuvent avoir rapport à la passation d'une mesure générale pour la Naturalisation des Aubains en cette Province.*

## NOTE.

Le Gouverneur Général, depuis l'Union du Haut et du Bas-Canada, n'a reçu aucune Dépêche relative à ce sujet, mais lors de son séjour dans le Bas-Canada, Son Excellence a reçu une Dépêche, et ci-joint se trouve l'extrait d'une Lettre renfermée en icelle aussi bien que l'extrait d'une Dépêche en réponse ayant rapport à la convenance de favoriser l'établissement des Américains en ce pays, en leur faisant espérer des avantages particuliers.

(Signé,) T. W. C. MURDOCH.

Kingston, 20e Août, 1841.

*Extrait d'une Lettre des Commissaires des Terres et de l'Emigration des Colonies au Département Colonial, en date du 4e Août, 1840, et renfermée dans une Dépêche de Lord John Russell au Gouverneur Général, en date du 8e Septembre, 1840, No. 221.*

“ Nous devons faire remarquer, comme se rapprochant du sujet, que l'on dit qu'une grande partie de ceux qui s'établissent sur les Terres sont natifs des *Etats-Unis*, et en conséquence, incapables d'acquérir des immeubles; cependant personne ne saurait contester leur industrie et leur habileté supérieure à défricher les Terres qu'ils occupent. En un mot, on ne croit pas qu'aucun de ceux qui viennent de l'ancien continent puissent les égaler en capacité et en courage, ou à combattre et surmonter avec persévérance les obstacles presque insurmontables qui se rencontrent dans

les Forêts. Il est évident qu'il serait désirable qu'une classe d'hommes aussi utiles pussent acquérir des titres à leurs terres. Nous espérons donc que la Législature du *Canada*, à l'exemple du *Haut-Canada*, facilitera la Naturalisation d'étrangers de bonne conduite et résidents dans le pays, qui désireront acquérir des immeubles.

“ Nous recommandons de faciliter aux Etrangers de bonne conduite et résidents dans le pays, le moyen de posséder légalement des immeubles.”

*Extrait d'une Dépêche du Gouverneur Général au Très-Honorable Lord John Russell, datée de Montréal, le 12e Octobre, 1840, No. 179*

“ Je serais bien fâché, dans les circonstances actuelles, que l'on changeât les lois existantes pour encourager les colons des *Etats-Unis* à venir s'établir dans le pays.

“ A dire vrai, je ne crois pas qu'il leur soit difficile d'acquérir des Terres, mais d'un autre côté, je ne vois pas quel avantage résulterait de leur accorder légalement ce dont ils jouissent maintenant sous la souffrance du Gouvernement Britannique. Malgré tout le respect que j'ai pour leur industrie et leur intelligence, et quoique persuadé qu'ils sont, comme pionniers de la civilisation, supérieurs à tous les autres hommes, je ne crois pas qu'il fût prudent de les inviter, par une mesure générale, à venir s'établir dans les parties peuplées du *Canada*. L'esprit d'agrandissement des Américains devrait nous obliger à prendre des précautions particulières dans un cas semblable. Je suis d'opinion néanmoins que l'on devrait répondre d'une manière libérale à leur demande, lorsqu'ils solliciteront individuellement et à certaines conditions les droits de sujets Britanniques, et j'ai la satisfaction de pouvoir croire que depuis plusieurs années cette libéralité s'est manifestée dans les deux Provinces.”

APPENDICE  
No. 23.Extrait des Dé-  
pêches relative  
à la Naturalisa-  
tion des Au-  
bains.

APPENDICE, N<sup>o</sup>. 24.

(Voir le Journal, Page 239.)

APPENDICE,  
No. 24.Instructions  
Royales relatives à la sanction de lois par le Parlement du Canada.

“ Et pour l'exécution de cette partie des pouvoirs dont vous vous trouvez revêtu par notre dite Commission, et en vertu du dit Acte passé dans les troisième et quatrième années de notre règne, comme susdit, relativement à la déclaration que vous ferez, que vous sanctionnez en notre nom les Bills passés par le Conseil Législatif et la Chambre d'Assemblée, ou que vous leur refusez notre Sanction, ou que vous réservez ces Bills pour la signification de notre Plaisir Royal, nous voulons et ordonnons que vous observiez avec soin les règles, ordres et instructions suivantes, savoir : Que chaque différente matière soit pourvue par une Loi différente, sans comprendre dans un et le même Acte telles choses qui n'auraient point de rapport convenable l'une avec l'autre— Qu'aucune clause étrangère à ce que le Titre annonce ne soit insérée dans aucun Acte ou Ordonnance, et qu'aucune clause perpétuelle ne fasse partie d'aucun Acte temporaire. Qu'aucune Loi ou Ordonnance quelconque ne soit suspendue, changée, continuée, rétablie ou abrogée en termes généraux, mais que le titre et la date de telle Loi ou Ordonnance soient particulièrement mentionnés dans la partie statuante.

“ Et il vous est expressément enjoint de ne proposer ni sanctionner aucun Acte quelconque qui tendra à gêner ou empêcher aucune personne de célébrer le service divin ou d'y assister d'une manière paisible et convenable, quand même il ne serait pas célébré conformément aux rites et cérémonies de l'Eglise Anglicanne.

“ Et nous vous enjoignons en outre, de ne proposer aucun Acte tendant à diminuer ou à enfreindre en aucune manière notre prérogative, sans en avoir préalablement obtenu notre permission expresse, et si l'on vous présente aucun Bill de cette nature, pour votre sanction, vous déclarerez que vous le réservez pour la signification de notre Plaisir.

“ Et nous vous ordonnons en outre de ne proposer ni sanctionner aucun Acte quelconque permettant l'émission de Billets de crédit ou autres suretés négociables de quelque nature qu'elles soient au lieu d'argent, sur le crédit de la Province, ou autorisant le gouvernement d'établir aucun papier-monnaie, ou

donnant un Cours légal à ces Billets, ou à aucun autre papier-monnaie, ou argent monnoyé, excepté la monnaie légale du Royaume, à moins qu'il ne s'y trouve une clause suspendant son opération jusqu'à ce que notre bon plaisir soit connu, ou à moins d'avoir premièrement obtenu de nous une permission spéciale à cet effet.

“ Et nous voulons en outre que vous ne proposiez ni ne sanctionniez, aucun Acte quelconque pour prélever de l'argent par l'établissement de Loteries publiques ou privées.

“ Et nous voulons et ordonnons en outre que vous ne proposiez ni ne sanctionniez aucun acte quelconque pour le divorce de personnes unies par mariage.

“ Et nous ordonnons en outre que vous ne proposiez ni ne sanctionniez aucun Acte quelconque par lequel le Conseil Législatif et l'Assemblée vous accorderait un octroi d'argent, de terre, ou autre don ou gratification quelconque.

“ Et nous vous ordonnons en outre de ne proposer ni ne sanctionner aucun Acte privé, affectant la propriété d'aucun individu, dans lequel il n'y aura pas une réserve de nos droits, de ceux de nos Héritiers et Successeurs et de tous Corps politiques et incorporés et de toutes autres personnes, excepté les droits des personnes à l'instance ou pour l'avantage spécial desquelles tel Acte sera passé ou de celles qui réclament en leur nom.

“ Et nous voulons et ordonnons que vous ne proposiez ni ne sanctionniez aucun Acte quelconque, auquel nous aurons déjà refusé notre sanction, sans avoir premièrement obtenu de nous une permission expresse à cet effet.

“ Vous aurez soin dans tous les Actes qui seront passés par vous, et le dit Conseil Législatif et l'Assemblée de notre dite Province, pour prélever de l'argent, ou imposer des amendes, confiscations et pénalités, qu'il soit expressément mentionné qu'ils sont accordés à nous, nos héritiers et successeurs, pour les usages publics de notre dite Province et le soutien du Gouvernement d'icelle, ainsi qu'il sera ordonné par le dit Acte.

APPENDICE,  
No. 24.Instructions  
Royales relatives à la sanction de lois par le Parlement du Canada.

APPENDICE,  
No. 24.

Instructions  
Royales relatives à la  
passation de lois par  
le Parlement  
du Canada.

“ Vous réserverez pour la signification de notre plaisir tout Bill que vous jugerez être d'une nature extraordinaire et inusitée, et qui requierrá particulièrement notre considération et détermination, surtout ceux qui affecteront la propriété, le crédit ou les transactions de ceux de nos sujets qui d'ordinaire ne résident pas dans notre dite Province, ou qui imposeront des droits sur le commerce du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande, ou sur les produits de la Grande Bretagne et d'Irlande.

“ Et attendu que des Lois ont été ci-devant statuées dans plusieurs de nos Plantations en Amérique pour un espace de temps si court que notre Sanction ou Désaveu Royal sur icelles n'a pu être obtenu avant que le temps pour lequel telles lois étaient statuées ne fut expiré ; vous ne donnerez en notre nom la Sanction à aucune Loi qui sera statuée pour

un temps moindre qu'une année, excepté dans les cas d'une nécessité urgente, ou d'une utilité immédiate et temporaire.

“ Et vous aurez soin en transmettant toutes les Lois que vous sanctionnerez en notre nom, ou que vous réserverez pour la signification de notre Plaisir Royal, de les accompagner d'analyses en marge et d'observations séparées sur chacune d'elles, c'est à dire, si cette Loi est un Acte déclaratoire d'une ancienne Loi, si elle introduit une nouvelle Loi, ou si elle abroge une Loi ci-devant en existence ; et vous transmettez aussi les raisons et causes qui ont engagé à proposer telles Lois, ainsi qu'une copie des Journaux et minutes des procédés des dits Conseil Législatif et Assemblée, que vous exigerez des Greffiers ou autres officiers du Conseil Législatif et de l'Assemblée préposés à cet effet.”

APPENDICE,  
No. 24.

Instructions  
Royales relatives à la  
passation de lois par  
le Parlement  
du Canada.

**APPENDICE, N<sup>o</sup> 25.**

*CEDULE des Comptes Contingents du Conseil Législatif, 1re Session, 1er Parlement, 1841.*

APPENDICE  
No. 25.

Comptes  
Contingents du  
Conseil Légis-  
latif.

APPENDICE,  
No. 25.

Comptes  
Contingents du  
Conseil Légis-  
latif.

	£	s.	D.
1. Henry et William Rowsell.....	82	3	6
2. T. O. Butler .....	19	0	0
3. Hilton & Baird.....	13	0	0
4. Adam Main .....	3	11	10½
5. Bureau du Chronicle .....	26	6	9
6. Bureau du Herald .....	1	15	10
7. Robert Channonhouse .....	1	2	6
8. Robert Stanton .....	18	10	10
9. Bureau du News .....	5	9	7
10. Bureau du Whig .....	6	0	5
11. Thomas Overend .....	90	0	7½
12. Charles J. Birch .....	11	5	0
13. John Bright .....	0	15	0
14. La Poste, Toronto.....	13	12	1½
15. George Desbarats.....	29	13	9
16. La Poste, Kingston .....	172	0	10
17. George Mink .....	4	15	7
	499	4	2½

**BUREAU DU GREFFIER.**

John F. Taylor, Senior, (voir Résolution).....	101	12	10
J. Fennings Taylor, Junior, .....	79	0	0
John Bright, .....	10	0	0
John Healey, .....	10	0	0
Antoine Lachance, .....	9	10	0
J. Fennings Taylor, Junior .....	112	10	0
C. Webber Smith.....	112	10	0
Robert LeMoine .....	112	10	0
	547	12	10

APPENDICE  
No 25.Comptes Con-  
tingents du  
Conseil Legis-  
latif.

## COMPTES DU GENTILHOMME HUISSIER DE LA VERGE NOIRE.

	£	s.	d.
Morley & Jenkins.....	18	9	10½
Maria McCrea.....	3	0	0
Richard Hall.....	5	7	9
Ann Hunter.....	2	8	3
J. W. Brent.....	4	4	½
	£	29	10 3

APPENDICE,  
No. 25.Comptes Con-  
tingents du  
Conseil Legis-  
latif.

## BUREAU DU CONSEIL LEGISLATIF,

*A Acheté de Henry & William Rowsell, Rue du Roi, Agents de Samuel Rowsell & Fils, Papetiers & Manufacturiers de Livres de Comptes, 31 Cheapside, Londres.*

	£	s.	d.
Juin 14.....	0	7	6
“ “.....	0	12	6
“ “.....	2	15	0
“ “.....	1	12	6
“ “.....	1	2	0
“ “.....	0	15	0
“ 16.....	5	5	0
“ “.....	6	13	3
“ “.....	4	17	6
“ “.....	2	12	6
“ “.....	3	7	6
“ 18.....	3	17	6
“ “.....	1	2	6
“ “.....	2	12	0
“ “.....	2	3	9
“ “.....	1	14	0
“ “.....	1	14	9
“ “.....	1	12	6
“ 19.....	5	5	0
“ “.....	1	15	0
“ 21.....	1	2	6
“ 25.....	2	14	0
“ 26.....	0	7	6
“ “.....	0	16	6
“ “.....	1	15	0
“ 28.....	0	7	9
“ “.....	1	16	0
Juillet 12.....	0	4	6
“ 22.....	0	9	0
“ “.....	0	5	0
“ 28.....	6	10	0
“ “.....	1	4	0
“ 30.....	0	12	6
“ 31.....	4	16	0
Aout 11.....	4	10	0
“ 12.....	0	19	6
“ “.....	0	12	0
Sept. 4.....	1	4	6
	£	82	3 6

Kingston, 21e Septembre, 1841.

£82 3 6.

Reçu de James FitzGibbon, Ecuyer, Greffier du Conseil Législatif, la somme de Quarante-deux louis, trois chelins et six deniers, montant de notre compte contre le Conseil Législatif.

H. &amp; W. ROWSELL.

CONSEIL LEGISLATIF,

à acheté de Thos. O. Butler.

APPENDICE,  
No. 25.

APPENDICE,  
No. 25.

Comptes Con-  
tingents du  
Conseil Legis-  
latif.

Comptes Con-  
tingents du  
Conseil Legis-  
latif.

	£	s.	d.
Une table de noyer.....	1	5	0
Trois lavemains couverts, de noyer, à 35s.....	5	5	0
Une commode de noyer.....	2	10	0
Un lavemain couvert, de pin.....	1	5	0
Un bureau avec pupitre et tablettes.....	7	10	0
Une grande table de pin, tachetée.....	1	5	0
	£	19	0 0

Kingston, Septembre, 1841.

£19 0 0.

Kingston, 27e Septembre, 1841.

Reçu de James FitzGibbon, Ecuyer, Greffier du Conseil Législatif, la somme de dix-neuf louis, montant de ma réclamation contre le Conseil Législatif pour ouvrages comme ébéniste.

THOS. O. BUTLER.

L'HONORABLE CONSEIL LEGISLATIF,

à Hilton & Baird.

	£	s.	d.
Juillet 3..... 4 pupitres de noyer, 40s.....	8	0	0
Une table de noyer couverte en beau drap vert.....	5	0	0
	£	13	0 0

Kingston, Septembre, 1841.

£13 0 0

Kingston, Septembre, 1841.

Reçu de James FitzGibbon, Ecuyer, Greffier du Conseil Législatif, la somme de treize louis, montant de notre réclamation contre le Conseil Législatif pour ouvrages d'ébéniste.

HILTON & BAIRD.

CONSEIL LEGISLATIF,

à Adam Main.

	£	s.	d.
1841 Juin 26. .... Pour avoir réparé et couvert en drap une table à écrire dans le bureau de M. FitzGibbon.....	0	7	6
Drap neuf, 1½ verge, à 22s. 6d.....	1	19	4½
Pour avoir évalué l'ameublement de la Chambre.....	1	5	0
	£	3	11 10½

£3 11 10½.

Kingston, 2e Octobre, 1841.

Reçu de James FitzGibbon, Ecuyer, Greffier du Conseil Législatif, la somme de trois louis, onze chellins et dix deniers et demi, montant de ma réclamation contre le Conseil Législatif.

ADAM MAIN.

## L'HONORABLE CONSEIL LEGISLATIF DU CANADA,

*Dt. au Bureau du Chronicle & Gazette, Kingston.*APPENDICE,  
No. 25.Comptes Con-  
tingents du  
Conseil Légis-  
latif.

1841		£	s.	D.
Juin	15	1	0	0
"	"	1	0	0
"	"	1	0	0
Juillet	3	0	3	4
"	"	0	6	8
"	"	2	10	0
"	30	2	14	0
Août	7	0	17	6
Sept.	3	0	14	9
"	"	2	10	0
"	"	15	0	0
		£	26	6 9

APPENDICE  
No. 25.Comptes Con-  
tingents du  
Conseil Légis-  
latif.

£26 6 9

*Kingston, 21e Septembre, 1841.*

Reçu de James FitzGibbon, Ecuyer, la somme de vingt-six louis, six chelins et neuf deniers, montant de notre réclamation contre le Conseil Législatif pour impression et reliure.

W. CLARKE,

*pour les Propriétaires.**Imprimerie du Kingston Herald.*

## L'HONORABLE CONSEIL LEGISLATIF DU CANADA,

*Dt. à Thomas H. Bentley, pour impression et avertissemens.*

1841		£	s.	D.
Juillet	8	1	10	0
		0	5	10
		£	1	15 10

£1 15 10

THOS. H. BENTLEY.

*Kingston, Septemb, 1841.*

Reçu de James FitzGibbon, Ecuyer, Greffier du Conseil Législatif, la somme de un louis, quinze chelins et dix deniers, montant de notre réclamation contre le Conseil Législatif pour impression.

THOS. H. BENTLEY.

## LE CONSEIL LEGISLATIF,

*Dt. à Robert Chanonhouse.*

1841		£	s.	D.
Juin	25	0	17	6
		0	5	0
		£	1	2 6

Reçu paiement.

ROBERT CHANONHOUSE.

*Kingston, 11e Septembre, 1841.*

£1 2 6

*Kingston, Septembre, 1841.*

Reçu de James FitzGibbon, Ecuyer, Greffier du Conseil Législatif, la somme de un louis, deux chelins et six deniers, montant de ma réclamation contre le Conseil Législatif pour un sac à lettres.

ROBERT CHANONHOUSE.

Kingston, 10e Septembre, 1841.

## LE CONSEIL LEGISLATIF, CANADA,

Dt. à Robert Stanton.

APPENDICE,  
No. 25.Comptes Con-  
tingents du  
Conseil Legis-  
latif.APPENDICE,  
No. 25.Comptes Con-  
tingents du  
Conseil Legis-  
latif.

1841		£	s.	D.
Août 23	.... Impression de 100 copies du Bill des Municipalités.....	11	13	4
	.... Pour les avoir pliées et cousues.....	0	10	0
Sept. 1	.... 3 rames du meilleur <i>foolscap</i> de bureau (Bureau du C. L.) 42s. 6d.	6	7	6
		£	18	10
			10	

Se montant à la somme de dix-huit louis, dix chelins et dix deniers, courant.

ROBT. STANTON,

par Wm. H. Stanton.

£18 10 10

Kingston, 20e Septembre, 1841.

Reçu de James FitzGibbon, Ecuier, Greffier du Conseil Législatif, la somme de dix-huit louis, dix chelins et dix deniers, montant de mon compte contre le Conseil Législatif.

ROBT. STANTON.

Bureau du News, Kingston, 11e Septembre, 1841.

## JAMES FITZGIBBON, ECUYER, GREFFIER DE L'HONORABLE CONSEIL LEGISLATIF,

Dt. à Saml. Rowlands.

		£	s.	D.
Juillet 8	.... Avertissement relatif aux Pétitions, 10 lignes à 4d.....	0	3	4
" "	.... Continuation de do. 3 insertions à 1d.....	0	2	6
" 19	.... Impression de 50 copies d'un Bill, (Justice du B. C.) 2 pages...	0	12	6
" 31	.... " de 200 " " cancellations de commissions 8 pages	3	15	0
Sept. 7	.... " de 100 " " (Lois contre l'Usure) 2 pages..	0	16	3
		£	5	9
			7	

£5 9 7

Kingston, Septembre, 1841,

Reçu de James FitzGibbon, Ecuier, Greffier du Conseil Législatif, la somme de cinq louis, neuf chelins et sept deniers, montant de ma réclamation contre le Conseil Législatif, pour impression.

SAML. ROWLANDS.

Kingston, H. C, 10e Septembre, 1841.

## L'HONORABLE CONSEIL LEGISLATIF,

Dt. à Edward John Barker, M. D., Propriétaire du *British Whig*.

1841		£	s.	D.
Juillet 1	.... Avertissement dans le <i>British Whig</i> d'un avis du Conseil Législatif, et continué jusqu'à présent.....	0	11	8
" 11	.... Impression de 200 copies d'un Message, 8½ mains de <i>foolscap</i> , à 1s.....	£ 0	8	6
	.... 16,800 <i>ems</i> , à 3s.....	2	10	4
	.... Impression de (30 mains) 3 <i>tokens</i> , à 2s. 6d.....	0	7	6
			3	6
Sept. 7	.... Impression de 150 copies d'un Bill, 6½ mains de papier à 1s.....	0	6	6
	.... 10,312 <i>ems</i> , à 3s.....	1	10	11
	.... Impression de (20 mains) 2 <i>tokens</i> , à 2s. 6d.....	0	5	0
			2	2
		£	6	0
			5	



£6 0 5

Kingston, Septembre, 1841.

APPENDICE  
No. 25.Comptes Con-  
tingents du  
Conseil Legis-  
latif.

Reçu de James FitzGibbon, Ecuyer, Greffier du Conseil Législatif, la somme de six louis et cinq deniers, montant de ma réclamation contre le Conseil Législatif pour impressions.

APPENDICE  
No. 25.Comptes Con-  
tingents du  
Conseil Legis-  
latif.

E. J. BARKER, M. D.

## L'HONORABLE CONSEIL LEGISLATIF,

Dt. à Thomas Overend.

1841		£	s.	D.
Juin	2 armoires avec tiroirs.....	10	2	6
"	8 do. do. ....	25	0	0
"	61 pieds 2 pouces de cadre sur lequel sont placées les armoires..	2	5	0
"	Peinture, &c. de do. ....	6	0	0
"	6 serrures de cuivre, à 2s. 6d. ....	0	15	0
"	Une jalousie. ....	0	13	6
"	Réparation d'un cabinet dans le corridor. ....	2	15	0
"	26 pieds de Porte-manteaux et crochets. ....	0	19	6
"	38 pieds de tablettes, à 6d. ....	0	19	0
"	4 serrures de cuivre, à 2s. 6d. ....	0	10	0
"	2 lavemains de noyer noir. ....	5	5	0
"	Bassin, pot, &c. ....	1	5	0
"	do. do. ....	0	12	3
"	do. do. ....	0	3	6
"	4 bancs, &c. ....	3	0	0
"	Pour avoir meublé une chambre, mis des jalousies, baguettes pour les rideaux, &c. ....	11	11	3
"	7 jours à arranger serrures, rideaux, &c. à 8s. ....	2	16	0
"	12 verges de gaze verte, à 2s. ....	1	4	0
"	2 papiers de broquettes, à 1s. 3d. ....	0	2	6
		£	75	18 0

Ayant examiné le compte ci-annexé, Je certifie par le présent que les divers mesurages et charges qu'il contient, sont corrects, à l'exception de ce qui suit :

## EXCEPTIONS.

	£	s.	D.
Surchargé sur les bancs.....		0	10 0
Deux lavemains.....	£5 5 0		
Bassin, &c. ....	1 5 0		
Do. do. ....	0 12 3		
Do. do. ....	0 3 6		
		7	5 9
Ces articles ont été livrés à la Chambre basse.			
Montant à déduire.....	£	7	15 9
Montant entier du compte.....	£75 18 0		
Deux jalousies omises.....	2 5 6		
Cloison, plâtrage, porte, armoire, et pour murer la cheminée, estimé à [cet ouvrage est à faire].....	18 10 6		
		96	14 0
A déduire.....		7	15 9
	£	88	18 3

Se montant à la somme de quatrevingt-huit louis, dix-huit chelins et trois deniers, courant.

Donné sous mon seing, à Kingston, ce 15e jour de Septembre, mil huit cent quarante-un.

G. BROWNE,  
Architecte.

Honoraire de l'Architecte, £2 2 4½.

£90 0 7½

Kingston, Septembre, 1841.

APPENDICE,  
No. 25.

Comptes Con-  
tingents du  
Conseil Legis-  
latif.

Reçu de James FitzGibbon, Ecuyer, Greffier du Conseil Législatif, la somme de quatre-vingt-dix louis et sept deniers et demi, montant de ma réclamation contre le Conseil Législatif pour menuiserie et divers articles fournis.

APPENDICE,  
No. 25.

Comptes Con-  
tingents du  
Conseil Legis-  
latif.

THOMAS OVEREND.

L'HONORABLE CONSEIL LÉGISLATIF,

à Charles Jno. Birch.

Comme écrivain dans le Conseil Législatif depuis le 4 Septembre jusqu'au 18, inclusivement, 15 jours à 15s. par jour.....£11 5 0

£11 5 0

Kingston, 20e Septembre, 1841.

Reçu de James FitzGibbon, Ecuyer, Greffier du Conseil Législatif, la somme de onze louis cinq chelins, pour mes services dans son Bureau jusqu'au 18 courant, inclusivement.

CHAS. JNO. BIRCH.

L'HONORABLE CONSEIL LÉGISLATIF,

Dt. à la Poste, Toronto.

Port de Lettres et Papiers imprimés, du 10c Février au 12e Juin, 1841.....£13 12 1½

Attesté. J. JOSEPH.

CHAS. BERCZY, M. P.

£13 12 1½

Toronto, 19e Octobre, 1841.

Reçu de James FitzGibbon, Greffier du Conseil Législatif, la somme de treize louis douze chelins et un denier et demi, balance due sur le compte de la Poste par l'Honorable Conseil Législatif, jusqu'au 13e Juin dernier inclusivement.

CHAS. BERCZY, Maître de Poste.

L'HONORABLE CONSEIL LÉGISLATIF,

KINGSTON.

à Desbarats & Cary.

1841.		£	s.	d.
Juin 10	Impression d'une copie du serment d'allégeance sur parchemin...	0	12	6
" 15	300 Copies de la Gazette contenant la Harangue d'ouverture, à 1½d	1	17	6
" "	50 Cartes, Admission en dedans de la Barre .....	0	6	0
" "	50 Do. do. en dehors de do.....	0	6	0
" 16	100 Copies de la Harangue du Gouverneur, en français.....	0	16	8
Juillet 1	200 Résolutions sur l'Agriculture, en Français, avec beaucoup de changements, sur beau foolscap, cicero à petit ceil, à 28s. et 10s.	1	18	0
" 17	200 Copies de la Dépêche de Lord John Russell du 3e Mai, en Français, sur beau foolscap .....	1	18	0
Août 2	50 Do. Bill, cautionnement des Officiers Publics, chaque copie contenant deux feuilles, beau foolscap, cicero à petit ceil et notes, en Français, à 28s. par feuille .....	2	16	0
	Pliage et couture do do à 1d.....	0	2	2
Sept. 11	300 Copies des Règles du Conseil, chaque copie contenant 3 1-6 demi-feuilles, cicero et notes en petit texte, en Français et en Anglais, à 57s. par feuille pour les 100 premières copies, et 11s. 6d. pour chaque 100 subséquent .....	12	13	4
" "	175 Copies de l'Appendice à do. chaque de 1 et ¾ demi-feuilles, do. do.....	5	9	3
" "	Avertissement dans la Gazette Officielle, 2 insertions .....	0	5	0
" "	Gazette Officielle pendant la Session, 2 copies .....	0	13	4
		£	29	13 2

Reçu de James FitzGibbon, Ecuier, la somme de vingt-neuf louis treize chelins et neuf deniers, montant de ma réclamation contre le Conseil Législatif pour impression.

APPENDICE,  
No. 25.

Comptes Con-  
tingents du  
Conseil Légis-  
latif.

GEORGE DESBARATS.

APPENDICE  
No. 25.

Comptes Con-  
tingents du  
Conseil Légis-  
latif.

£172 0 10.

Kingston, 20e Septembre, 1841.

Reçu de James FitzGibbon, Ecuier, Greffier du Conseil Législatif, la somme de cent quarante-deux louis un chelin et un demi denier, montant de la réclamation de ce Bureau jusqu'au quinzième jour de Septembre, 1841; et aussi vingt-neuf louis dix-neuf chelins et neuf deniers et demi, dûs le cinq Juillet pour un certificat donné par le Greffier, mais non compris dans la somme sus-mentionnée de cent quarante-deux louis un chelin et un demi denier.

ROBERT DEACON, P. M.

£4 15 7

Kingston, Septembre, 1841.

Reçu de James FitzGibbon, Ecuier, la somme de quatre louis quinze chelins et sept deniers, montant de ma réclamation contre le Conseil Législatif pour louage de voitures pendant la Session.

GEORGE <sup>sa</sup> MINK.  
marque

Témoin, M. KEATING.

£101 12 10

Kingston, 20e Septembre, 1841.

Reçu de James FitzGibbon, Ecuier, Greffier du Conseil Législatif, la somme de cent un louis douze chelins et dix deniers, conformément à une Résolution du Conseil Législatif.

J. F. TAYLOR.

£79 0 0

Kingston, 20e Septembre, 1841.

Reçu de James FitzGibbon, Ecuier, la somme de soixante et dix-neuf louis, conformément à une résolution du Conseil Législatif.

J. FENNINGS TAYLOR, JR.

£10 15 0

Kingston, 20e Septembre, 1841.

Reçu de James FitzGibbon, Ecuier, Greffier du Conseil Législatif, la somme de dix louis quinze chelins, montant de ma réclamation contre le Conseil Législatif, conformément à sa résolution et montant d'un de mes comptes.

JOHN BRIGIT.

£10 0 0

Kingston, 20e Septembre, 1841.

Reçu de James FitzGibbon, Ecuier, la somme de dix louis, montant dû en vertu d'une résolution du Conseil Législatif en ma faveur.

JOHN HEALEY.

£9 10 0

Kingston, 20e Septembre, 1841.

Reçu de James FitzGibbon, Ecuier, Greffier du Conseil Législatif, la somme de neuf louis dix chelins, montant dû en vertu de la résolution du Conseil Législatif en ma faveur.

ANTOINE LACHANCE.

£56 5 0

Kingston, 20e Septembre, 1841.

Reçu de James FitzGibbon, Ecuyer, la somme de cinquante-six louis cinq chelins, montant d'un quartier de salaire à compter du quatorze Juin au treize Septembre, inclusivement.

J. FENNINGS TAYLOR, JR.

APPENDICE,  
No. 25.Comptes Con-  
tingents du  
Conseil Légis-  
latif.APPENDICE,  
No. 25.Comptes Con-  
tingents du  
Conseil Légis-  
latif.

£56 5 0

Kingston, 20e Septembre, 1841.

Reçu de James FitzGibbon, Ecuyer, Greffier du Conseil Législatif, la somme de cinquante-six louis cinq chelins, montant d'un quartier de salaire, à compter du quatorze Juin au treize Septembre, inclusivement.

ROBERT LEMOINE.

Reçu du Colonel FitzGibbon, Greffier du Conseil Législatif, la somme de dix-huit louis quinze chelins, courant, pour un mois de salaire qui sera dû le 15 courant.

ROBERT LEMOINE.

Kingston, 12e Octobre, 1841.

Reçu de James FitzGibbon, Ecuyer, Greffier du Conseil Législatif, la somme de trente-sept louis dix chelins, montant de deux mois de salaire, dûs le 15e Décembre, 1841.

ROBERT LEMOINE.

Québec, 29e Décembre, 1841.

£56 5 0

Kingston, 15e Octobre, 1841.

Reçu de James FitzGibbon, Greffier du Conseil Législatif, la somme de cinquante-six louis cinq chelins, montant de mon quartier de salaire du quinzième jour de Septembre au quatorzième jour de Décembre, 1841, inclusivement.

J. FENNINGS TAYLOR, JR.

Payez à l'ordre de l'Honorable William Smith, six mois de salaire à moi dûs comme ci-devant Député Greffier Assistant du Conseil Législatif, du quatorze Juin dernier au treize Décembre, 1841.

C. W. SMITH.

A James FitzGibbon, Ecuyer,  
Greffier du Conseil Législatif.

Payez à l'ordre de Philip Durnford, Ecuyer.

WM. SMITH.

Kingston, 9e Décembre, 1841.

Reçu de James FitzGibbon, la somme de cent douze louis dix chelins, montant entier de la réclamation ci-dessus.

P. DURNFORD.

Store Street, Kingston, Canada.

## LE CONSEIL LEGISLATIF

A acheté de Morley &amp; Jenkins, Marchands, Clincaillers, &amp;c. &amp;c. &amp;c.

Divers petits articles fournis au Messenger pour l'usage de la Chambre, comme il

appert par le compte livré. . . . . £18 9 10½

£18 9 10½

Kingston, 29e Septembre, 1841.

Reçu de James FitzGibbon, Greffier du Conseil Législatif, la somme de dix-huit louis neuf chelins et dix deniers et demi, montant entier de notre réclamation contre le Conseil Législatif.

MORLEY &amp; JENKINS,

per A. McDermid.

L'HONORABLE CONSEIL LEGISLATIF DU CANADA,

*Di. à Maria McCrae,*

APPENDICE  
No. 25.

Comptes Con-  
tingents du  
Conseil Legis-  
latif.

APPENDICE  
No. 25.

Comptes Con-  
tingents du  
Conseil Legis-  
latif.

	£	s.	D.
Lavage des Chambres des Comités et Bureaux, depuis le 14e Juin jusqu'au 4 Septembre .....	2	10	0
Blanchissage d'essuie-mains, 56 morceaux.....	0	10	0
	£	3	0

*Kingston, 24e Décembre, 1841.*

Reçu de James FitzGibbon, Greffier du Conseil Législatif, la somme de trois louis, pour blanchissage et lavage de la Chambre.

MARIA McCRAE.

L'HONORABLE CONSEIL LEGISLATIF,

*à R. Hall.*

1841		£	s.	D.
Juillet 13....	Pour avoir posé 2 cloches pour trois appartements, cordon et poignées, &c. ....	3	0	0
	3 bouchons de fer-blanc pour cheminées.....	0	8	9
	Pour avoir posé une cloche dans la Chambre du Conseil avec 3 cordons.....	1	10	0
	7 verges de cordon pour cloches, à 2s. la verge.....	0	14	0
		£	5	7

*Kingston, Septembre 8, 1841.*

£5 7 9

*Kingston, 27e Septembre, 1841.*

Reçu de James FitzGibbon, Greffier du Conseil Législatif, la somme de cinq louis sept chelins et neuf deniers, montant de mon compte contre le Conseil Législatif, pour avoir posé des cloches.

R. HALL.

LE CONSEIL LEGISLATIF,

*A acheté de A. Hunter.*

	£	s.	D.	
Juillet 16....	3 assortiments de pots et bassins à 13s. 9d.....	2	1	3
" " ....	3 cruches, une à 2s. 6d. et deux à 2s. 3d.....	0	7	0
		£	2	8

£2 8 3

*Kingston, 29e Septembre, 1841.*

Reçu de James FitzGibbon, Ecuyer, Greffier du Conseil Législatif la somme de deux louis huit chelins et trois deniers, montant de ma réclamation contre le Conseil Législatif pour pots et bassins.

ANN HUNTER.

*King Street, Kingston, Septembre 11, 1841.*

L'HONORABLE CONSEIL LEGISLATIF,

*A acheté de J. W. Brent, Droguiste & Apothicaire,*

Juillet 19, 1841.--	1½ lbs. de savon brun de Windsor 2s. 6.....	£0	4	4½
---------------------	---	----	---	----

£0 4 4½

*Kingston, 25e Septembre, 1841.*

Reçu de James FitzGibbon, la somme de quatre chelins et quatre deniers et demi, pour savon de Windsor.

J. W. BRENT.